
3 1761 04945095 0

ABREGÉ CHRONOLOGIQUE DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

Par le Sieur DE MEZERAY, *Hiſtoriographe de France.*

NOUVELLE EDITION, AUGMENTÉE.

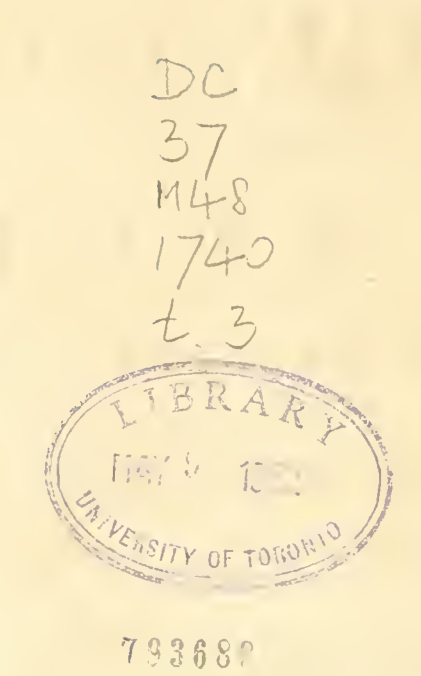
TOME TROISIE'ME.

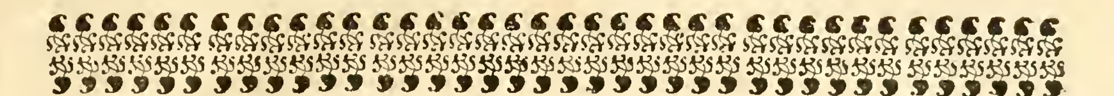
COMMENÇANT *au Regne de* CHARLES *VIII. juſqu'à la fin du Regne de* HENRY *IV. avec la Vie des Reines.*



A AMSTERDAM,
CHEZ DAVID MORTIER, LIBRAIRE.

M. DCC. XL.


DC
37
M48
1740
t. 3
LIBRARY
UNIVERSITY OF TORONTO



ROIS ET REINES DE FRANCE.

CONTENUS DANS CE TROISIE'ME VOLUME.

l'an 483 CHARLES VIII. *dit l'Affable & le Courtois, Roy LV.* 1.

1492. Commencement des Guerres d'Italie.

Eglise du quinziéme siecle. 27.

ANNE, *Reine de France, & Duchesse de Bretagne, femme de Charles VIII. puis de Louis XII.* 36.

1498. en Avril. LOUIS XII. *surnommé le Juste, & le pere du Peuple, Roy LVI.* 43.

JEANNE, *fille de Louis XI. premiere femme de Louis XII.* 76.

ANNE *de Bretagne, ci-dessus seconde femme de Louis XII.* 77.

MARIE *d'Angleterre, troisiéme femme de Louis XII.* 78.

l'an 1515 en Janv. FRANÇOIS I. *dit le grand Roy & le Pere des Lettres, Roy LVII.* 79.

Femmes de François I.

CLAUDE, *fille de Louis XII.* 177.

ELEONORE *d'Autriche.* 178.

1547. en Avril. HENRY II. *Roy LVIII.* 181.

CATHERINE *de Medicis, femme de Henry II.* 228.

1559. en Juillet. FRANÇOIS II. *Roy LIX.* 233.

MARIE *Stuart, femme de François II.* 252.

1560. en Decemb. CHARLES IX. *Roy LX.* 255.

1562. en Mars. Commencement des Guerres de la Religion. 263.

ELISABETH, *fille de l'Empereur Maximilien, femme de Charles IX.* 336.

1574 en May. Interregne de trois mois. 337.

1574 en Septem. HENRY III. *Roy LXI.* 343.

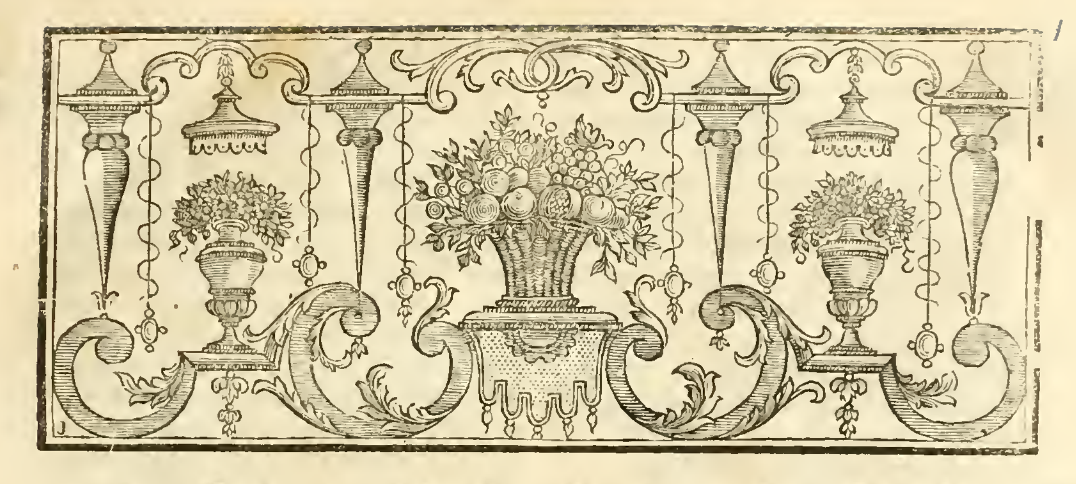
LOUISE *de Lorraine, femme de Henry III.* 429.

1589 en Aoust. HENRY IV. *surnommé le Grand, Roy LXII.* 431.

1598. Fin de la Ligue & de la Guerre. 530.

Eglise du seiziéme siecle. 636


CHARLES VIII.



CHARLES VIII. DIT L'AFFABLE ET LE COURTOIS, ROY LV.

Agé de treize ans, onze mois, né le 4 Juillet 1470.

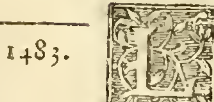
Quand Mars avec Hymen secondant mes desirs,
A l'Empire des Lys eut la Bretagne unie,
Plus vîte qu'un éclair je perçai l'Italie;
Et puis j'abandonnai ma gloire à mes plaisirs.

PAPES.

Encore SIXTE IV. un an sous ce Regne.

INNOCENT VIII. élû le 29. d'Août 1484. S. 8. ans moins un mois.

ALEXANDRE VI. élû le neuf d'Août 1492. S. 11. ans & quelques jours dont 5. ans sous ce regne.



1483. LE Roi Louis XI. avoit par sa derniere volonté laissé le gouvernement à la Dame de Beaujeu sa fille, sans parler de la Régence, parce que son fils étoit dans sa quatorziéme année. Deux Princes du sang, Louis Duc d'Orleans & Jean Duc de Bourbon, le lui contestoient, & soûtenoient que le Roi Charles devoit être censé mineur, veu la foiblesse de sa complexion, & qu'il n'avoit pas été bien élevé, son pere l'ayant toujours tenu enfermé dans le Château d'Amboise, & fait nourrir parmi des valets. Le Duc d'Orleans y prétendoit comme premier Prince du sang; le Duc de Bourbon, comme ayant épousé la tante du Roi, & s'en croyant plus digne qu'une femme, qui en France ne sembloit pas être capable

1483. de gouverner, puiſqu'elle ne l'étoit pas de regner. Les trois contendans n'ayant pû convenir de leurs droits, remirent le différend aux Etats Généraux, & le ſacre du Roi à l'année ſuivante. (a)

Cependant il fut formé un Conſeil de quinze perſonnes pour gouverner l'Etat, les uns y étant mis par un Prince, les autres par un autre : mais c'étoient tous gens de la derniere Cour, & nourris dans les méchantes maximes, qui n'ayant rien appris que de mauvais, ne pouvoient rien produire de bon.

1484. Au mois de Janvier ſuivant, les Etats s'aſſemblerent a Tours. Le Roi accompagné des Princes de ſon ſang, & de tout ce qu'il y avoit de plus grand dans ſon Etat s'y rendit. Guillaume de Rochefort ſon Chancelier en fit l'ouverture le quatorziéme du mois dans la grande ſale de l'Archevêché. Il y fut ordonné, que le Roi, puiſqu'il avoit atteint l'âge de quatorze ans, ſeroit réputé majeur; qu'il préſideroit dans le Conſeil, le Duc d'Orleans en ſon abſence, (b) & au défaut de ce Duc celui de Bourbon : Que la Dame de Beaujeu auroit le gouvernement de ſa perſonne, & qu'il lui ſeroit formé un Conſeil de douze tant Princes du ſang, qu'autres de grande conſidération. On donna cependant l'épée de Connétable au Duc de Bourbon, des gouvernemens & des penſions au Duc d'Orleans, & aux autres Princes.

On n'eût jamais ſi beau de reformer les déſordres, & de dreſſer des remparts contre l'oppreſſion; & il ſembloit qu'on y dût travailler avec d'autant plus d'ardeur & de ſoin, que l'on en avoit reſſenti d'extrêmes rigueurs. Mais 1484. celui qui parla pour les Etats, pluſieurs Eccléſiaſtiques, les députés de Paris, & quelques autres ſe laiſſerent emporter au vent de la Cour, & trahirent la cauſe publique. Ils ne purent pourtant empêcher qu'on ne caſſat la plûpart des actes de Louis XI. qu'on ne repetât ſes dons exceſſifs; qu'on ne flétrît la mémoire des exécuteurs de ſes injuſtices; & qu'on ne déchargeât le peuple d'une partie des tailles & des gens de guerre.

Après les Etats le Procureur Général du Parlement, ſur certaines dénonciations, fit le procès à deux coquins des plus inſolens Miniſtres du regne paſſé. C'étoient Olivier le Diable Barbier du Roi Louis XI. Flamand de naiſſance, & Jean Doyac qui étoit Auvergnac. Cet Olivier avoit changé ſon ſurnom fort convenable à ſes mœurs, en celui de Daim, & s'intituloit effrontément Comte de Meulanc, [s'attribuant un titre qui ne peut jamais appartenir qu'aux Seigneurs d'ancienne & illuſtre maiſon, non pas à des perſonnes tirées de la roture, quelques riches qu'elles puiſſent être.] Doyac étoit homme de même trempe, & néanmoins ſon maître l'avoit fait Gouverneur d'Auvergne. Le premier fut attaché au gibet, le ſecond eſſorillé & fuſtigé, premierement à Paris, puis à Montferrand lieu de ſa naiſſance. Il y en avoit peut-être de plus coupables qu'eux, mais il n'y en avoit point de plus odieux, & d'ailleurs ils avoient mal parlé des Princes. Doyac fut aſſez habile pour mettre ſon argent

(a) La Reine Charlotte diſoit (& il étoit vrai) qu'à elle appartenoit d'avoir le Gouvernement de ſon fils. Et ſon droit étoit défendu par Monſeigneur de Dunois, & par Jean Tiercelin, Seigneur de Broſſe. *Jean de Saint-Gelais, hiſt. de Louis XII.*

(b) Mais ce n'étoit pas aſſez, dit ſaint Gelais, car il devoit être Regent, comme étant le plus prochain de la Couronne. Charles VIII. fit préſenter aux Etats le rolle du Conſeil qu'il avoit pris; & leſdits Etats n'en voulurent ôter aucun, mais le requirent d'y en ajouter d'autres. Ce qu'il leur octroya. Le principal conſeil fut de Madame Anne de France, Dame de Beaujeu, ſa ſœur aînée, dont le Duc d'Orleans par jeuneſſe & fol conſeil avoit procuré l'ajoûtement. Du Tillet, *Traité de la Majorité du Roi.*

1484. à couvert, & quelques années après assez heureux pour se rétablir, ayant rendu quelque service à faire passer l'artillerie dans les montagnes au voyage d'Italie. (*a*) On condamna aussi le Médecin Coctier à restituer cinquante mille écus qui furent employés à la guerre de Naples.

Il y avoit auprès de François II. Duc de Bretagne un homme de pareille étoffe, aussi impudent, & encore plus méchant qu'eux, mais bien plus habile; c'étoit Pierre Landais fils d'un Tailleur du fauxbourg de Vitré. (*b*) Il gouvernoit son Prince depuis plus de quinze ans, & avoit élevé aux Charges du païs des gens de sa sorte & de ses parens, entr'autres les Guibez fils de sa sœur; à cause de quoi il y avoit beaucoup d'envie contre lui de la part des Seigneurs. Elle se passa en murmures sourds tant que le Duc eut de la vigueur: mais lorsque l'esprit de ce Prince commença à baisser, elle produisit des intrigues & puis des factions pour le perdre; particulierement depuis qu'il voulut se maintenir par des crimes, & qu'il eut fait mourir de cruelle faim dans la prison le Chancelier Jean Chauvelin, & Jacques de l'Espinay Evêque de Rennes.

Il arriva donc durant qu'on tenoit les Etats à Tours, que les Seigneurs du païs s'enhardirent de le vouloir enlever d'auprès du Duc: mais comme ils eurent manqué leur coup, il déchaîna contre eux toute l'autorité du Prince, & les réduisit à la fâcheuse nécessité de se défendre. Le Duc d'Orleans qui se trouvoit pour lors à Tours, s'étant mis en fantaisie d'acquerir la Bretagne en épousant la fille aînée du Duc, descendit en ce païs-là pour offrir son secours 1484.
à cet homme. Il faisoit son compte que s'il lui étoit obligé de cette maniere, il lui moyenneroit ce riche mariage, & qu'au reste il trouveroit bien les moyens de faire déclarer nul celui qu'il avoit contracté avec la fille du Roi Louis XI. Les Seigneurs eussent bien desiré recourir à la protection de ce jeune Prince, dans lequel il paroissoit beaucoup de marques d'honneur & de probité: mais Landais les ayant prevenus, ils s'adresserent à la Dame de Beaujeu son ennemie, qui embrassa aussi-tôt leur cause. Ce feu ayant couvé quelques années, éclata enfin à la ruine entiere de la Bretagne.

Le cinquiéme jour de Juin le Roi Charles fut conduit à Reims en grande compagnie, & sacré avec les cérémonies & les magnificences accoûtumées par l'Archevêque.

Comme il fut de retour à Paris, le Duc de Bretagne envoya vers lui se plaindre de ce qu'il soûtenoit la rebellion de ses sujets. La Dame de Beaujeu, suivant la méthode de son pere, au lieu de lui faire réponse, lui débaucha ses Ambassadeurs, qui étoient le Seigneur d'Urfé, & Poncet de la Riviere. Elle fit d'Urfé un grand Ecuyer, & donna la Mairie de Bourdeaux à Poncet.

Le Cardinal Baluë après sa délivrance étoit allé à Rome; & comme cette Cour-là 1485. & 84.
est un païs de perpetuelles intrigues, il y avoit si bien reüssi, qu'il avoit acquis beaucoup de crédit & de bons Benefices. Il obtint même du Pape Sixte IV. qu'après la mort de Loüis XI. il l'envoya en France Legat à Latere. *Il y entra avec tant d'arrogance, qu'il usa de ses facultés avant que d'en avoir eu le consentement du Roi,*

(*a*) La chronique scandaleuse dit que Doyac étoit de Cusset en Bretagne.

(*b*) De Garçon Tailleur devenu grand Trésorier de Bretagne, & premier Ministre du Duc François dont le génie ne repondoit pas à sa bonté.

1484. *& de les avoir presentées au Parlement, comme il le devoit, pour voir si elles n'avoient rien de contraire aux droits de la Couronne, & aux libertés de l'Eglise Gallicane. Le Parlement offensé de cette entreprise, lui défendit de prendre les marques de la Légation, & d'en exercer les pouvoirs : néanmoins le Conseil du Roy, quand il lui eut exposé ses raisons, & fait les soumissions nécessaires, ordonna qu'il seroit reçû en cette qualité avec tous les honneurs accoûtumés, & qu'il en exerceroit les fonctions. Ce qu'il fit durant quelques jours : au bout desquels ayant appris les nouvelles de la mort du Pape Sixte, il reprit le chemin de Rome, avec un present de mille écus d'or seulement, que le Roi lui donna pour lui aider a supporter les frais de son voyage.*

1484. & 85. Le conseil des douze établi pour le gouvernement n'avoit ni force ni vertu, la Dame de Beaujeu usurpoit toute l'autorité. Elle ôta d'auprès du Roi tous ceux qui n'étoient pas a sa dévotion, & y mit d'Urfé, la Riviere & Graville premier Chambellan, qui obsedoient sans cesse le jeune Roi. Ces gens ayant besoin de quelque Prince fort brave, & qui sçût tirer l'épée pour leur service, afin de l'opposer au Duc d'Orleans, retinrent aussi a la Cour René Duc de Lorraine. Afin de l'engager dans leurs intérêts, ils lui rendirent la Duché de Bar, lui promirent de porter le Roi, quand il seroit en âge, à lui faire droit sur la Comté de Provence, & en attendant lui firent assigner une pension de trente-six mille livres par an, & donner une compagnie de cent lances.

Pendant ces broüilleries de France, la Scene changea entierement en Angleterre. Après la bataille de l'an 1471. où Henry VI. perdit la Couronne & la liberté, Henry Comte de Richemond qui aspiroit à cette couronne, se voulant sauver en France, avoit été jetté par la tempête sur les côtes de la Bretagne. Le Duc l'arrêta, & le détint prisonnier en faveur d'Edoüard, ou plutôt afin d'obliger ce Roi a le protéger toûjours contre Louis XI. En effet Edoüard ne l'abandonna jamais, quelque avantage que Louis lui proposât, & de plus il lui payoit 50000. écus tous les ans pour la pension de ce Comte. 1484.

Lors qu'Edoüard fut mort, il le mit en pleine liberté, & lui donna un secours d'argent & de six mille hommes, avec quoi il se mit en mer pour retourner en Angleterre, y ayant une grande faction, dont le Comte Boukingham étoit le chef. Or il advint que la tempête ayant écarté ses vaisseaux, sa faction fut éventée, & Boukingham décapité avec la plûpart des Grands qui en étoient ; de sorte qu'il revint descendre en Normandie, & de-là retourna en Bretagne attendre une meilleure conjoncture.

Le Roi Richard desirant l'avoir à quelque prix que ce fut, offrit tant d'argent à Landais, & une si puissante assistance en cas de besoin, contre les Seigneurs Bretons, que cette ame perfide & mercenaire promit de le livrer à ses gens. Les amis du Comte qui étoient en Angleterre eurent le vent de ce marché, & lui en donnerent avis, justement sur le point qu'il se devoit exécuter. Aussi-tôt il partit de Vannes sous prétexte d'aller trouver le Duc qui étoit à Rennes, & prenant une autre route, se sauva lui cinquiéme à Angers. Il fut poursuivi de si près par les gens de Landais qu'il ne s'en falut pas une heure qu'il ne fût atteint & pris au passage.

Le Roy étoit pour lors à Langeais ; il le reçût fort bien, & recueillit grand nombre d'Anglois fugitifs qui descendoient chaque jour aux ports de France pour le venir joindre. Il lui donna de plus quelques méchantes troupes qui étoient en Norman-

1485. *die, avec lesquelles il passa heureusement en Angleterre. Enfin y ayant remporté la victoire sur Richard, qui fut tué sur le champ, il s'instala dans le Trône, qu'il prétendoit lui appartenir de droit, comme à l'aîné de la maison de Lancastre. Il en étoit en effet, mais en un dégré bien éloigné, n'étant que fils d'une fille du Duc de Sommerset & d'Edmond, lequel étoit fils d'Ouin Tider gentilhomme Galois, & de Catherine de France, laquelle après la mort de Henri V. l'avoit clandestinement épousé.*

Dans ce tems-là le Duc d'Orleans & le Duc de Bourbon même, à qui l'épée de Connétable sans fonction étoit une injure plûtôt qu'un honneur, firent un nouveau parti contre le gouvernement. Le Duc de Bretagne, Charles Comte d'Angoulême, le Duc d'Alençon, & Jean de Chaalon Prince d'Orange, qui étoit fils d'une sœur du Duc de Bretagne, y entrerent : Charles Comte de Dunois en étoit l'esprit mouvant.

Le Duc d'Orleans parla le premier ; & s'étant retiré à Baugency (a), demanda l'assemblée des Etats. On mena aussitôt le Roi de ce côté-là ; il l'assiegea dans la place, & le força de venir à un accommodement ; par lequel il fut dit entr'autres choses, que le Comte de Dunois se retireroit en Piedmont dans la ville d'Ast appartenant au Duc d'Orleans. Après cela on fit marcher le Roi contre le Duc de Bourbon, qui le voyant tout-à-coup au milieu de ses terres, reçût telles conditions qu'il plut lui imposer.

Les troupes qu'on avoit levées pour ces remuemens, n'ayant plus rien à faire, tomberent presque toutes en Bretagne ; le Duc d'Orleans y ayant envoyé les siennes pour le Duc, la Dame y envoya aussi celles du Roi pour les Seigneurs. Landais poussé, comme il le faut croire, par son mauvais genie, pressoit de toute sa force la ruine des Seigneurs, & ne vouloit rien relâcher de l'Arrêt qu'il avoit fait donner pour mettre à bas & leurs châteaux & leurs têtes. 1485.

Il avoit pour cela levé une grande armée, qui avoit ordre d'assieger Ancenis, place du Maréchal de Rieux. Les Seigneurs de leur côté s'étoient mis aux champs pour l'empêcher. Les armées étant en présence, quelques gens de bien représenterent aux Chefs de l'armée du Duc, quelle fureur ce seroit à eux de tremper leurs mains dans le sang de leurs parens, pour la cause du plus méchant homme du monde ; & ils firent telle impression sur leurs esprits, que dès l'heure ils s'embrasserent mutuellement, & demeurerent d'accord de joindre tous ensemble leurs supplications auprès du Duc, afin qu'il voulût établir un Conseil composé des Princes de sa maison, & des Seigneurs du païs, pour administrer ses affaires.

Landais en ayant eu avis, fut saisi d'une telle fureur, qu'il fit dresser une Lettre patente sous le nom du Duc, qui déclaroit criminels de leze-Majesté tous les chefs de son armée, qui étoient entrés en capitulation avec les rebelles ; & confisquoit tous leurs biens. Le Chancelier (il se nommoit François Chrétien) refusa de la sceller, nonobstant les ordres réïterés du Duc ; & au contraire, étant sommé par les Seigneurs de faire justice de Landais, il fit dresser quelques informations, sur lesquelles il fut donné un décret de prise de corps contre lui.

(a) Ce fut René Duc de Lorraine qui assiegea Baugency, d'où le Duc d'Orleans s'enfuit à Châteaudun.

1485. Les Seigneurs du Conseil du Duc étoient secrettement d'intelligence avec lui pour la perte de ce méchant homme. Un jour donc, le peuple de Nantes excité par leurs émissaires, & par la haine qu'il lui portoit, entra en foule dans le Château, demandant qu'on fit justice de Landais; & au même-tems le Chancelier fut contraint par les Seigneurs d'aller trouver le Duc, pour le supplier de permettre qu'on l'arrêtât & & qu'on lui fît son procès. Le Duc, pour éviter le dernier péril, prit ce malheureux par la main, qui s'étoit réfugié dans sa chambre, & le livra au Chancelier, lui commandant expressément qu'il ne fût point attenté à sa vie, car il lui donnoit sa grace, de quelque crime qu'il pût être convaincu: mais comme ce Prince étoit imbécille, on n'eût point d'égard à ce commandement. On fit bonne & briéve justice à Landais, le gibet fut le dernier degré de son orgueil; ayant été convaincu de concussions, déprédations, meurtres, & autres crimes, il fut pendu à Nantes le dix-huitiéme jour du mois de Juillet, sans que le Duc en fût averti.

L'annee suivante Maximilian fut élu
1486. Roi des Romains à Francfort le 21. Février; & couronné à Aix-la-Chapelle de la couronne de Charlemagne, le 12. d'Avril. Il avoit surpris la ville de Teroüenne, à cause de quoi le Maréchal Desquerdes lui faisoit rude guerre. Il le pressa tellement, qu'il fut contraint d'ecrire aux Villes du Royaume, qui s'étoient obligées a la garantie du traité qu'il avoit fait avec le Roy, se plaignant de l'injustice que lui faisoient le Seigneur & la Dame de Beaujeu. La Lettre fut apportée par un de ses Herauts, que le Roy, qui étoit pour lors a Beauvais, fit escorter: on la lut dans l'Assemblée de l'Hôtel de Ville de Paris; mais il n'en reçût point d'autre réponse 1486.
que celle qu'il plût aux Gens du Roy de dicter.

Il ne fut pas plus heureux dans la cavalcade qu'il fit pour enlever la ville de Guise, dont la garnison molestoit fort le Haynault. Après avoir muni Teroüenne de vivres, il vint en Cambresis; mais les Maréchaux Desquerdes & Gié le poursuivant toûjours, & la pauvreté le pressant encore plus que ses ennemis, il n'osa rien entreprendre. Tout lui manquant, ses Allemans se débanderent, & il se retira a Malines, où il faisoit garder & élever son fils.

On ne peut s'imaginer un plus cruel déplaisir que celui qu'eut le Duc de Bretagne de la mort de son Landais: néanmoins il fut obligé de se contraindre, & d'accorder des Lettres d'Abolition a tous les Seigneurs, pour ne pas jetter son païs dans une guerre funeste. Mais cette précaution ne servit de rien; le tems étoit arrivé que cet Etat devoit prendre fin; & je ne sçai quelle fatalité sembloit l'y porter par des accidens inévitables. La Dame de Beaujeu ayant appris que le Duc d'Orleans tramoit quelqu'entreprise contr'elle, lui fit mander de se rendre à la Cour; il y vint au second ordre qu'il en reçût; mais dès le lendemain cinquiéme jour de Janvier, ayant eu quelqu'avis qu'on vouloit attenter à sa liberté, il sortit à la campagne, sous couleur de faire voler ses oiseaux; & prit l'essort du côté de la Bretagne. La bonne réception que le Duc lui fit, le pouvoir qu'il lui donna auprès de lui, & la liaison étroite qu'il prit avec Guibé l'un des neveux de feu Landais, qui commandoit la plus grande partie de la Gendarmerie du Duc, donnerent de la jalousie & de la peur aux Seigneurs Bretons. Le Conseil du Roy, qui sçût leur défiance, leur offrit

1486. tout ſecours pour leur aider à chaſſer le Duc d'Orleans & les François de Bretagne.

Les plus ſages n'étoient point d'avis de mêler dans leur querelle une Puiſſance qui les accableroit tôt ou tard ; mais les autres s'imaginerent follement qu'ils la pourroient brider par un Traité. Cet avis l'emporta, ils firent ligue avec le Roy, à ces conditions ; qu'il ne feroit entrer dans le païs que quatre-cens lances, & quatre mille hommes de pied ; qu'il les en retireroit dès que le Duc d'Orleans & ſes Partiſans en ſortiroient ; qu'il ne prendroit ni aſſiégeroit aucune Place que du conſentement du Maréchal de Rieux ; & qu'il ne prétendroit rien en la Duché.

Quoique portât le Traité, le Conſeil du Roy s'étoit perſuadé que la Bretagne lui appartenoit, en vertu d'une ceſſion que les heritiers de Pontiévre avoient faite à Louis XI. (*a*) Même quelques mauvais Bretons qui vouloient nager en grande eau, & trouver une plus haute fortune dans la Cour de France, le confirmoient dans cette opinion ; & ce fut à ce deſſein qu'ils le menerent ſur les confins du païs.

Comme il étoit à Amboiſe, il eut le vent que le Comte de Dunois, revenu d'Aſt malgré ſes défenſes, étoit à Partenay en Poitou, lequel il fortifioit; que dela il avoit braſſé une ligue pour le Duc d'Orleans, & qu'il y avoit attiré le Comte d'Angoulême, le Duc de Lorraine, les Seigneurs de Ponts & d'Albret. Il faiſoit eſperer à ces deux derniers qu'ils épouſeroient la fille aînée de Bretagne ; & le Duc de Lorraine étoit las des remiſes qu'on lui donnoit touchant la ſucceſſion de la Maiſon d'Anjou. 1487.

En Janvier. Cependant les amis que le Duc d'Orleans avoit laiſſés à la Cour, comploterent d'enlever la perſonne du Roy ; ils diſoient qu'il les en eût avoués, & que même il les en avoit priés, étant fort ennuyés du gouvernement impérieux de ſa ſœur. C'eût été vuider la querelle à l'avantage du Duc ; mais le complot ayant été découvert par un valet, les Evêques de Perigueux & de Montauban, (c'étoient Gefroy de Pompadour, & Georges d'Amboiſe) Philippe de Comines, & quelques autres qui en avoient la conduite, furent arrêtés. Comines (*b*) demeura en priſon près de trois ans, dont il paſſa huit mois enfermé dans une cage de fer ; après cela il fut condamné par Arrêt de la Cour de Parlement à perdre la quatriéme partie de ſes biens, & à tenir priſon dix ans dans une de ſes maiſons. Les Evêques furent délivrés au bout de deux ans par l'interceſſion du Légat.

En même tems le Comte d'Angoulême & le Seigneur de Ponts ſoulevoient la Guyenne, où le frere d'Odet d'Aydic Comte de Cominges, tenoit Saintes, Fronſac, la Reoule, Daqs & Bayonne, & le Duc d'Orleans aſſembloit des troupes en Bretagne. La plûpart de ces Places ſe rendirent à la vûë & au nom du Roy ; le Seigneur d'Albret avoit aſſemblé quelque cavalerie pour les ſoûtenir, mais il n'oſa paroître. Le Roy ayant fait ſon entrée à Bourdeaux le ſeptiéme de Mars, retourna à Poitiers ; Partenay capitula dès la premiere ſommation. Cela fait, il diviſa ſon armée en quatre corps, qui allerent

(*a*) Jean de Broſſe ayant épouſé Nicole de Blois, fille unique de Charles de Bretagne, Baron d'Avaugour, & petite-fille de Jean de Bretagne, Comte de Pentievre, qui prétendoit que le Duche de Bretagne lui appartenoit, réveilla le vieux droit, comme heritier de la Maiſon de Blois, & le céda enſuite en 1479. à Louis XI. par une Tranſaction faite entr'eux.

(*b*) Voyez le Chapitre XII. du 6. Livre des Mémoires de Commines.

1487. tomber en Bretagne par autant d'endroits ; & cependant il se tint à Laval pour voir les progrès qu'ils y feroient.

A l'arrivée de ces troupes, trois fois plus fortes que le Traité ne le portoit, le Duc se retira dans le centre de son païs. Dans l'étonnement des peuples & dans la division de la Noblesse, elles lui enleverent Ploermel, Vannes & Dinan ; & ce fut alors que les Seigneurs Bretons reconnurent trop tard la faute qu'ils avoient faite de les introduire dans leur païs.

Après cela elles mirent le siége devant Nantes. Le Duc étoit dedans avec ce qui lui restoit de gens ; & avoit envoyé le Comte de Dunois vers le Roy d'Angleterre, lui demander du secours. Ce Comte ayant été trois ou quatre fois repoussé par la tempête, arma les Communes de la Basse-Bretagne, qui se trouverent au nombre de plus de 60000. hommes, & fut si heureux, qu'avec cette confuse multitude il étonna les François, & jetta du secours dans la Ville. Après cela elle ne craignit plus le siége ; & elle en fut entierement délivrée au bout de six semaines.

Le Seigneur d'Albret avoit aussi assemblé trois ou quatre mille hommes, pour venir au secours du Breton, dont on lui promettoit la fille aînée. Mais les Seigneurs Royalistes l'investirent dans son Château de Nontron, sur les confins du Limosin, si étroitement qu'il fallut qu'il capitulât, & qu'il congédiât ses troupes. Le Roy croyant l'avoir entierement gagné à son service, lui donna une Compagnie de cent Lances.

Durant ce tems-là Desquerdes surprit par intelligence la ville de Saint Omer & celle de Teroüenne ; & défit les troupes de Philippe de Cleves Ravestein, qu'on avoit attiré par un faux marché pour prendre Béthune : le Duc de Cleves & le Comte de Nassau y combattant à pied, furent faits prisonniers. Au mois de Mars précedent, le Seigneur de Montigny, frere du Comte de Horm, le meilleur de leurs Capitaines, pensant emporter Guise d'insulte, fut blessé d'un coup de pique dans le Fauxbourg, dont il mourut peu de jours après. 1487.

La ville de Gand s'étoit déclarée ennemie capitale de Maximilian, parce qu'il en avoit ôté son fils, & l'avoit mené à Malines. A son exemple celle de Bruges, & presque toutes les autres de Flandres se souleverent contre lui, principalement à cause qu'il les surchargeoit de trop fréquentes impositions.

Au mois de Juillet de cette année 1487. *Charlotte Reine de Chypre, veuve de Louis de Savoye, qui étoit fils de Louis, & frere d'Amé IX. acheva ses miseres & sa vie à Rome, où elle subsistoit depuis douze ans des bienfaits des Papes. Elle étoit fille & heritiere de Jean Janus II. Roy de Chypre ; après la mort duquel son mary & elle avoient joui trois ans de ce Royaume ; mais Jacques bâtard de Janus les en chassa avec l'aide de Melec-Ella, Sultan d'Egypte, duquel cette Couronne étoit tributaire. Tous les efforts qu'ils purent faire pour y rentrer, furent vains & malheureux. Louis mourut le premier l'an* 1482. *Charlotte se retira à Rome. Après sa mort, le droit sur cette Couronne échût à Charles I. Duc de Savoye son neveu ; & de lui il est passé à tous ses descendans, tant parce qu'elle l'avoit adopté, & lui avoit fait donation de son Royaume à lui & à sa posterité, que parce qu'il étoit son plus proche heritier, étant petit-fils d'Anne de Chypre fille du Roy Janus ou Jean I. Mais Catherine Cornare Venitienne, veuve du bâtard, qui étoit mort dès l'an* 1473. *avoit cedé ce Royaume à la Seigneurie*

1487. *gneurie de Venise, je ne sçai pas à quel titre; le Grand Turc le lui arracha l'an 1567.*

Les François attisant toujours le feu en Flandre, le desordre y devint si grand, que le deuxieme jour de Février, comme Maximilian étoit à Bruges, les habitans coururent aux armes, l'arreterent prisonnier, & firent mourir plusieurs de ses créatures. Le Pape excommunia les mutins; mais l'Avocat Général du Parlement de Paris s'éleva contre ce rescript, soûtenant que les Flamands n'avoient point d'autre Souverains que le Roy qui les avoüoit de ce fait. Les menaces ni les armes de l'Empereur Federic ne purent rien pour la délivrance de son fils: ils avoient résolu de le livrer au Roy de France; toutesfois comme ils étoient sur le point de le faire, les larmes de ce pauvre Prince, & les sermens solemnels qu'il fit lui-même, & qui furent confirmés par plusieurs Seigneurs, d'oublier toutes ces injures, fléchirent leur courage; de sorte qu'ils le mirent en liberté. Lorsqu'il fut hors de leurs mains, il se retira en Allemagne auprès de son pere, & donna le gouvernement de Philippe son fils & de ses terres à Albret Duc de Saxe. L'Empereur Federic desirant le rendre plus capable d'épouser en secondes nôces une des filles de Ferdinand & d'Isabelle, qui avoient intercedé pour sa délivrance envers les habitans de Bruges, décora l'Autriche du titre d'ARCHIDUCHE, qui jusques-là avoit été inconnu en Occident.

Retournons aux affaires de Bretagne. On joignit aux armes les procédures de la Justice contre les Princes ligués avec le Breton: au mois de Février, le Roy séant en son Parlement, fit adjourner le Duc de Bretagne & le Duc d'Orleans à la Table de Marbre par le Prevôt de Paris, accompagné d'un Conseiller de la Cour, & du premier Huissier; & l'on prit contr'eux tous les défauts. Le Marechal de Rieux & quelques Barons de Bretagne voyant que le Roy alloit bien plus avant que les termes de leur Traité, le supplierent humblement de ne passer point plus outre, & lui offrirent de faire sortir de leur païs le Duc d'Orleans & les François de sa suite; qui en effet témoignoient être tous prêts de poser les armes, & de se retirer dans leurs maisons, pourvû qu'on les y laissât en paix. La Dame de Beaujeu pensant être audessus de tous les obstacles, répondit imprudemment que le Roy n'avoit point de compagnon, qu'il ne vouloit pas s'en tenir-là, & qu'il iroit jusqu'au bout. 1488.

Ce discours leur ayant déclaré nettement ses intentions, ils prirent une autre résolution, & se réconcilierent avec leur Duc, qui leur donna des Lettres d'Abolition; elles étoient datées du 20 de Juin 1488. Le Marechal de Rieux fut le premier qui se déclara hautement pour son Prince; il reçût de ses gens dans sa place d'Ancenis, & prit le commandement de son armée. Pour Rohan & Quintin son frere, ils demeurerent dans le parti du Roy. On ne permit pas au Seigneur de Laval de se tenir neutre comme il le demandoit; on l'obligea de livrer Vitré au Roy; Dol fut pris & saccagé.

Les affaires du Duc de Bretagne allerent assez bien pendant deux ou trois mois que le Roy s'étoit retiré à Paris. Rieux reprit Vannes, le Seigneur d'Albret lui amena mille chevaux, & l'Anglois lui envoya quelqu'infanterie. En revanche, l'armée du Roy commandée par la Trimoüille, s'étant remise en campagne au mois d'Avril, emporta

1488. Château-Briand, & le rasa; prit Ancenis & le ruina, puis assiégea Fougeres, Ville riche & importante; elle se rendit à composition.

Les troupes des Bretons & celles des François ligués s'étoient jointes pour aller au secours de Fougeres, malgré les sages conseils du Marechal de Rieux; en chemin elles apprirent que la Place avoit capitulé, & que Saint Aubin du Cormier avoit suivi son exemple. L'armée du Roy, que la Trimoüille commandoit, craignant qu'elles n'allassent reprendre Saint Aubin, marcha à la rencontre, de sorte que celle des Bretons ne pût éviter d'en venir aux mains. La bataille se donna proche du bourg d'Orange, entre Rennes & Saint Aubin, un Lundy, le 26 de Juillet. La victoire demeura pleine & entiere à la Trimoüille; le Duc d'Orleans & le Prince d'Orange qui s'étoient mis à pied & combattoient avec les Bretons, y furent faits prisonniers, six mille des leurs y perdirent la vie. La Dame de Beaujeu mit peu après le Prince d'Orange en liberté, parce qu'il avoit épousé la sœur de son mari, & le fit Lieutenant pour le Roy dans la Bretagne; mais elle garda soigneusement le Duc d'Orleans dans le Château de Lusignan, & puis dans la grosse Tour de Bourges, où il demeura plus de deux ans.

Quelques jours avant cette bataille, il y en avoit eu une autre en l'air, qui sembloit l'avoir présagée: on avoit vû près de ce même endroit de grandes bandes de geais, & de grandes bandes de pies s'acharner tellement de bec & d'ongles les unes contre les autres, que la terre avoit été toute couverte de ces oiseaux morts.

La fidelité des Seigneurs Bretons fut fort ébranlée par un si rude choc. Le Vicomte de Rohan, qu'on avoit suscité pour déclarer les prétentions qu'il avoit sur la Duché, comme étant fils de Marie, sœur, & a ce qu'il disoit, heritiere en partie du Duc François I. fit tomber entre les mains du Roy les villes de Dinan & de Saint Malo; cette derniere fut pillée. Mais Rennes répondit courageusement au Heraut qui la sommoit: *Qu'elle aimoit mieux n'être plus, que de cesser d'être fidelle.* 1488.

Le Duc mal mené de la fortune, fut conseillé de tenter un accommodement avec le Roy; il lui envoya pour cela le Comte de Dunois, & lui écrivit avec des soumissions qui n'étoient pas ordinaires aux Ducs de Bretagne. Le Roy avoit de grandes prétentions sur cette Duché, & demandoit la Gardenoble de ses filles: on convint d'arbitres pour juger de ces droits; mais cependant il accorda la paix au Duc a ces conditions: qu'il ne marieroit point ses filles sans son consentement: qu'il renonceroit à toutes ligues & à toutes alliances étrangeres; & qu'il lui laisseroit les places qu'il avoit conquises dans le païs. Le Traité fut fait dans le Château de Vergy en Anjou, où le Roy étoit; & signé à Coiron par le Duc.

Peu de tems après, ce Duc chargé d'années, accablé d'ennuis, & s'étant blessé d'une chûte de cheval, mourut à Nantes le neuviéme jour de Septembre, ayant regné trente-deux ans. (a) Par son Testament il institua le Marêchal de Rieux Gardien de ses filles, lui adjoignant Oder-Daydie Comte de Comminges son compere & son intime ami; & leur donna Françoise de Dinan, Dame de Château-Briand, pour Gouvernante. Elles étoient deux, Anne & Isabeau, la derniere mourut à deux ans

(a) En premieres nôces il avoit épousé Isabelle, fille aînée du Roy d'Ecosse, morte le 25 Septembre 1469. En secondes nôces, Marguerite de Foix, morte le 15 May 1487.

1488. de-là. Elles se retirerent pour lors dans la ville de Guerrande.

Quelques mois après la mort de leur pere, le Duc de Lorraine se raccommoda avec la Cour, dans le dessein d'en tirer quelqu'assistance pour recouvrer le Royaume de Naples. L'occasion se montroit belle pour cette entreprise; les Barons du païs s'étoient presque révoltés contre les tyrannies du Roy Ferdinand, & convioient le Lorrain d'aller prendre cette Couronne; le S. Pere Innocent VIII. le favorisoit; ses Galeres avec Julian de la Rovere, Cardinal de Saint Pierre-aux-Liens, l'attendirent long-tems au port de Gennes; & la Noblesse Françoise témoignoit une extrême ardeur de le suivre. Mais ceux qui gouvernoient le Roy lui donnoient de la jalousie de ce Prince, lui disant qu'il entreprenoit de lui dérober la gloire de cette conquête. Tellement qu'étant ainsi traversé, comme il tardoit trop à partir, le Pape s'accommoda avec Ferdinand, & les soulevés se remirent à sa bonne foi. Mais ils s'en trouverent fort mal, car il les fit arrêter prisonniers; & son fils Alfonse venant à la Couronne, les égorgea tous. Le Prince de Salerne, plus sage que les autres, ne s'y fia pas, & se réfugia à Venise, déliberé de chercher quelque Protecteur plus puissant. Le Lorrain se retira en son pais tout confus, & fort déchû de sa réputation.

Les Bretons ayant quelque relâche
1488. du côté des François, se broüillerent
& 89. entr'eux pour le mariage de leur Duchesse. Le Marêchal de Rieux s'opiniâtroit de la marier au Seigneur d'Albret; à qui le pere l'avoit promise par écrit; mais Montauban son Chancelier, & le Comte de Cominges, trouvoient que c'étoit un Parti trop foible pour relever les affaires de cette Princesse, ce Seigneur étant ruiné lui-même, parce que le Roy avoit saisi toutes ses Places en Gascogne. D'ailleurs, ils sçavoient que la Princesse n'avoit aucune inclination pour lui; de sorte que dès qu'elle eut atteint l'age de puberté, elle fit des protestations contre sa promesse, qui lui furent signifiées à lui-même. 1489.

Le Comte de Dunois s'y opposoit aussi-bien qu'eux, mais par un autre dessein, il avoit en vûë de la faire épouser au Duc d'Orleans, Chef de sa Maison; les autres la destinoient à l'Archiduc Maximilian. Leurs disputes allerent si avant, qu'ils en penserent venir aux coûteaux. La Duchesse cependant se tira des mains du Marechal, assistée de son Chancelier & du Comte de Dunois. Le Marechal l'attendit en campagne, à dessein de se resaisir de sa personne; mais le respect lui en ôta les forces.

Après cela, de crainte d'être investie dans Redon par les François, elle voulut se retirer dans Nantes: le Seigneur d'Albret & le Marechal refuserent de l'y recevoir qu'avec sa Maison seulement: à leur refus elle se retira dans Rennes, où les habitans lui firent une solemnelle entrée. Ainsi il y avoit deux Partis cantonnés, l'un à Rennes avec la Duchesse, l'autre à Nantes avec le Marechal, qui étoit son Tuteur, & autorisé par les ordres du défunt Duc.

Durant ces broüilleries le Roy s'empara des ports de Brest & du Conquet. Ensuite de ce bon succès, il fut mis en délibération dans son conseil, s'il devoit achever de subjuguer le païs à force d'armes: tous les Courtisans le desiroient & le conseilloient, le seul Chancelier de Rochefort le dissuada. » Il lui » représenta qu'un Roy Très-Chrétien » devoit mesurer ses conquêtes à la jus- » tice, & non pas à ses forces: que l'on » n'étoit plus au tems des Payens, qui

1489. » n'ayant point d'autre loy que leur orgueil & leur ambition, mettoient leur » gloire à envahir les Etats des plus foibles : qu'il y avoit de la honte à dépoüiller une pupille, une innocente, » sa parente & sa vassale, & de lui ôter » sa Duché, laquelle il pouvoit avoir » par un mariage, moyen bien plus » honnête & plus facile. Ces remontrances, & peut-être un secours de six mille Anglois, dont elle garnit ses Places, arrêterent la voie de fait, au grand regret de la Dame de Beaujeu, qui s'étoit déja fait donner la Comté de Nantes par le Roy.

Innocent VIII. successeur de Sixte IV. soit dans le dessein d'une guerre sainte contre les Turcs, ou peut-être pour tirer une grande pension de Bajazet, obtint du Conseil du Roy qu'on lui remît entre les mains le Prince Zizim, que les Chevaliers de Rhodes faisoient garder dans un Château en Auvergne ; à la charge qu'il ne l'envoyeroit pas hors de Rome, & qu'il seroit toujours gardé par les mêmes Chevaliers. Pierre d'Aubusson, Grand-Maître de cet Ordre, eut un Chapeau de Cardinal pour cette négociation. Quelques jours après que le Roy l'eut livré aux Agens du Pape, il arriva une Ambassade du Sultan Bajazet qui le demandoit, & lui offroit en échange de lui envoyer toutes les Reliques qui étoient à Constantinople, de recouvrer la Terre-Sainte à ses propres dépens sur le Sultan d'Egypte ; & de lui payer une grande pension.

Pour les affaires de Bretagne, il se fit divers négociations sur diverses ruptures. Il avoit été nommé quelques arbitres François & Bretons: mais comme ils étoient trop dépendans, il fut trouvé meilleur d'en choisir deux qui ne le fussent pas ; & pour cet effet le Roy & la Duchesse en nommerent chacun un : le Roy, le Duc de Bourgogne, Prince fort integre, & d'ailleurs peu ami de la Dame de Beaujeu : & la Duchesse, Maximilian d'Autriche. Ces deux Princes, sur les raisons & mémoires des Députés des Parties, assemblés à Francfort, prononcerent par provision : que le Roy rendroit toutes les Places à la Duchesse, hormis celles de Saint Aubin, de Dinan, de Fougeres & de Saint Malo, lesquelles seroient sequesttrées entre les mains de deux arbitres, qui les remettroient à celui qui obtiendroit jugement pour la Duché : que cependant on en feroit vuider tous les gens de guerre, & François & Anglois : que les deux Parties produiroient leurs Titres pardevant des Jurisconsultes qui s'assembleroient en Avignon : & que les Députés se retrouveroient à Tournay le vingt-cinquiéme de Mars ensuivant, pour oüir la Sentence definitive qui seroit donnée par les arbitres. 1490.

Pendant toutes ces allées & venues, il se négocioit un autre Traité, dont le Conseil du Roy ne se défioit pas : c'étoit le mariage de Maximilian avec la Duchesse : il fut tant avancé, que l'an 1489. cet Archiduc l'épousa par Procureur, (a) qui fut le Comte de Nassaw.

La chose fut long-tems tenue secrete : & cependant il ne s'éxécutoit rien de ce qui avoit été ordonné à Francfort. Tellement que le Roy, soit qu'il eût découvert ce mariage-là, ou qu'il s'ennuyât de l'arbitrage, reprit la voie des armes, & fit marcher des troupes pour assiéger la Duchesse dans Rennes : mais elles furent contremandées : on ne sçût pas pourquoi.

(a) Olivier de la Marche nomme ce Procureur Wolfart de Pulhem, & dit qu'il etoit *beau Chevalier & homme de vertu.*

1491. La Princeſſe avoit beau preſſer le ſecours du côté d'Angleterre & d'Allemagne, elle n'en pouvoit tirer que de fort foibles. Maximilian, pauvre Prince & froid Amant, ne fit point les efforts qu'il devoit pour une ſi belle & ſi vertueuſe Maîtreſſe : il ne pût jamais lui fournir plus de deux mille hommes. Cependant la Bretagne étoit envahie de tous côtés par les François : & le Seigneur d'Albret outré de ſe voir ſupplanter par un Allemand, leur livra la ville de Nantes, moyennant certaine récompenſe qu'on lui promit pour la prétention qu'il avoit ſur la Duché. Cette prétention venoit du côté de ſa femme Françoiſe de Bretagne, fille de Guillaume Vicomte de Limoges, puîné de la Maiſon de Pontievre.

Dans ce deſordre il n'étoit rien de plus facile au Roy que d'enlever la Duché de vive force : néanmoins il fut conſeillé d'entrer plûtôt dans la condition de Maximilian, & d'épouſer cette Princeſſe. D'ennemi il devint donc amant, & la fit rechercher par les voies de douceur & de civilité : mais elle étoit fiere dans ſon malheur, elle ne pouvoit ſe réſoudre à rompre ſa foi, ni à ſe donner à un Prince qui l'avoit ſi maltraitée, & qui étoit trop puiſſant pour ne pas violer bien-tôt les loix & la liberté de la Bretagne, qu'elle deſiroit conſerver dans le même état où ſes ancêtres l'avoient maintenuë depuis le tems des Romains.

Le Duc d'Orleans avoit acquis beaucoup de croyance auprès d'elle : le Roy crut que c'étoit l'organe le plus propre pour gagner ſon eſprit : de ſorte que dans cette vûë, & d'ailleurs y étant porté par quelques-uns de ſes Chambellans, il alla un jour le tirer de la Tour de Bourges ſans en avoir conſulté la Dame de Beaujeu, qui l'y tenoit priſonnier il y avoit deux ans & quelques mois. En reconnoiſſance ce Duc ne manqua pas de s'acquitter fidellement de ce que le Roy deſiroit de lui, quoiqu'il agît contre ſa propre inclination, & il travailla auſſi-tôt à cette affaire par le moyen du Comte de Dunois. D'ailleurs le Prince d'Orange & le Marechal de Rieux, qui s'étoit réconcilié avec la Ducheſſe, n'oublierent ni cajoleries, ni raiſons d'Etat pour la perſuader en faveur du Roy. Elle réſiſta encore quelque tems à toutes ces batteries : enfin la grande négligence de Maximilian, & la néceſſité preſſante de ſes affaires, donnerent force à leurs raiſons : elle s'y rendit, & ſe ſacrifia en ſoupirant pour le ſalut de ſon païs. *(a)*

Donc, enſuite de la délibération des Etats de Bretagne, le Contrat de Mariage fut paſſé à Langeais en Touraine le ſeiziéme de Décembre, & le mariage accompli le même jour. Par le Contrat l'une & l'autre partie, en cas de mort, ſe céda réciproquement tous les droits que chacune avoit ſur la Duché : & le Roy fit un Traité ſeparément avec les Etats du païs pour la conſervation de leurs Loix & de leurs Privileges.

Quelque tems avant qu'on parlât de ce mariage, la grande autorité de la Dame de Beaujeu avoit un peu diminué, & fait place à la faveur de quelques Officiers domeſtiques du jeune Roy. Elle eut lieu en quelque façon de

(a) Le Prince d'Orange, dit Olivier de la Marche, tellement pratiqua, que le Roy de France fut content d'epouſer la Ducheſſe de Bretagne, lui remontrant que s'il joignoit cette Duché à ſon Royaume, il pouvoit bien dire avoir fait une riche conquête : & à la Ducheſſe que ſi elle etoit Reine de France, elle ſeroit la plus grande Princeſſe du monde. Et vint le Roy à Nantes, & prêtement furent fiancés & epouſes : & cette nuit coucherent enſemble, dont ledit Folhem fut merveilleuſement troublé, & jamais ne voulut aller en l'Hôtel du Roy, ni de la Ducheſſe.

1491. se consoler de cette disgrace par une augmentation de dignité qui lui arriva au même tems, son mary étant devenu Duc de Bourbon par le décès de Jean son frere aîné qui advint en 1488.

1490. & 91. Quand le jeune Roy fut en âge d'être maître de ses volontés, il se porta de lui-même à se former au bien, s'adonnant a la lecture des bons Livres : autant qu'il les pouvoit connoître, & à la conversation des habiles gens : mais les Courtisans flatteurs, à l'humeur desquels un Prince sérieux & sage est un facheux Maître, le détournerent de ces bons exercices avant qu'il y eût perseveré un an, & le replongerent dans l'amour des badineries & des femmes.

Le mariage fait avec la Duchesse de Bretagne, il fallut penser à renvoyer Marguerite d'Autriche. (*a*) Maximilian, cruellement offensé par ce double affront, crioit à la perfidie, & accusoit Charles d'avoir quitté son épouse pour ravir celle de son beau-pere. Henri Roi d'Angleterre jaloux de l'agrandissement de la Monarchie Françoise, & reconnoissant trop tard la faute qu'il avoit faite de laisser perdre la Bretagne se ligua avec lui, & tous deux convinrent de joindre leurs forces pour attaquer Charles du côté de la Picardie.

L'Anglois ne manqua pas de descendre a Calais au tems préfix, & mit le siege devant Boulogne : mais comme il vit que tous ses efforts n'avançoient pas beaucoup le siege, que Maximilian ne venoit point le joindre comme il l'avoit promis, & que d'ailleurs il entendoit bruire une furieuse faction dans l'Angleterre, il trouva plus sûr de se retirer de bonne heure, & de s'accommoder avec le Roi. Il lui donna 150000. écus pour les frais de son armée, & en deduction de quelque argent qu'il avoit prêté a François II. Duc de Bretagne, pere de la nouvelle Reine. 1492.

Maximilian cependant n'ayant point de forces suffisantes, employoit la ruse : il surprit les villes d'Arras & de saint Omer par intelligence, & entra la nuit dans Amiens : mais il en fut vigoureusement repoussé. Après cela, sa colere s'étant un peu évaporée, il consentit qu'il fut pris treves d'un an avec le Roi au nom de Philippe son fils : mais il n'y voulut pas être compris ni nommé.

Il ne restoit plus aux Maures dans toute l'Espagne que le Royaume de Grenade ; les Espagnols le conquirent entierement après une guerre de huit ans consecutifs, par la prise de sa ville capitale. Boabdile le dernier de ses Rois, y ayant soutenu le siege huit mois entiers, la rendit à Ferdinand & Isabelle le deuxiéme jour de Janvier de cette année 1492. *Ainsi finit la domination des Maures en Espagne, où elle avoit duré près de huit cens ans : mais leur nation ni l'impieté Mahometane n'en furent pas tout-à-fait exterminées ; les rigueurs de l'Inquisition & les grandes proscriptions ont eu bien de la peine à les déraciner.*

Or comme si tout eut contribué à combler la maison d'Espagne de gloire & de richesses, afin qu'elle portât tous ces avantages dans celle d'Autriche, il arriva presque en même tems que Christophe Coulomb découvrit le nouveau monde ou l'hemisphere de la terre qui est opposé au nôtre. Ce grand Capitaine de Marine Genois de nation, ayant appris par les Relations manuscrites de certain marinier, & par un raisonnement tiré de la disposition du monde & de la rondeur du globe, 1492. & 93.

(*a*) J'ai toujours oui dire, ajoute Olivier de la Marche, que *contre forts & contre faux ne valent ni lettres ni seaux*. Ainsi Madame Marguerite qui avoit été tenuë neuf ans, pour devoir être Reine de France, fut expulsée du Mariage où elle avoit eté donnée.

1492. *qui est composé de la mer & de la terre, qu'il y avoit des païs habitables dans la partie opposée à celle que nous habitons, fit dessein de les aller découvrir. Pour cet effet s'étant en vain offert à divers Princes, il s'adressa à Ferdinand & Isabelle dont il obtint avec grand' peine trois vaisseaux pour aller chercher ce qu'il s'étoit imaginé. Il partit de Cadix au mois d'Août de l'an 1472. & navigea tant, qu'il trouva les Isles de la Floride, d'où il retourna en Espagne au mois de Mars de l'année suivante, rapportant des marques certaines de sa découverte, & des grandes richesses de ces terres-là. Il a plû aux Espagnols les nommer* Indes Occidentales. *Cent ans auparavant deux Capitaines Venitiens nommés les Zeni, avoient trouvé l'Estotilande Septentrionale.*

Deux mois après son retour en Espagne, le Pape Alexandre VI. qui étoit Arragonnois de naissance, donna à Ferdinand & Isabelle, & à tous leurs successeurs Rois de Castille, toutes les terres découvertes & à découvrir au-delà d'une ligne qui seroit tirée du Port Artique à l'Antartique distantes des Isles Açores cent lieuës vers l'Occident & le Midy, à la charge qu'ils y envoyeroient des gens de bien & sçavans pour instruire les peuples dans la Religion Chrétienne. L'Ordre de saint Benoît eut l'honneur de cette premiere Mission; un Dom N. Bueil Catelan, y fut envoyé avec douze Prêtres, & y jetta les premieres semences de la Foi.

✠ D'autre part, afin que rien ne manquât au bonheur de l'Espagne, le jeune Roi Charles VIII. rendit de son bon gré les Comtés de Roussillon & de Cerdagne à Ferdinand, sans en retirer même les 300000. écus pour lesquels elles avoient été engagées à son pere, mais seulement une promesse qu'il seroit ami de la France. Tout le monde fut fort étonné & scandalisé de cette générosité si subite & si imprévûë. La plus commune opinion en jettoit le blâme sur un Cordelier nommé Olivier Maillard fameux Prédicateur pour ce tems-là, & Confesseur du jeune Roi. On disoit qu'il avoit été suborné par Ferdinand, qui lui envoya des barils pleins d'argent au lieu de vin d'Espagne, & que s'étant associé pour cette intrigue Jean Mauleon autre Moine de son Ordre, qui étoit Confesseur de la Duchesse * de Bourbon, il se mit à publier que le Roi Louis XI. étant au lit de la mort, avoit ordonné la restitution de ces Comtés, & à dire que son ame en seroit en peine jusqu'à tant qu'on y eût satisfait; que ces deux bons Peres, (quelques-uns y ajoûtent saint François de Paule) prêchant sur ce thême-là, jetterent une si grande terreur dans l'ame de cette femme & de Louis d'Amboise Evêque d'Alby, qui avoit été Précepteur du Roi, qu'ils l'obligerent à faire cette restitution. 1493.

* Cy-devant la Dame de Beaujeu.

Vers le même-tems les Princes d'Allemagne & les Suisses s'étant entremis des differends d'entre la France & la maison d'Autriche, on assigna une conference à Senlis, où les députés de l'Empereur Frederic, de Maximilian son fils, & de l'Archiduc Philippe son petit fils, convinrent avec ceux du Roi; Que pour vuider tous leurs differends le Roi renvoyeroit Marguerite à l'Archiduc son frere; qu'avec elle il rendroit les Comtés d'Artois & de Bourgogne: mais qu'il retiendroit les Châteaux des quatre villes qu'il avoit dans l'Artois jusqu'à quatre ans delà; & qu'alors Philippe étant majeur viendroit jurer & ratifier la paix.

Commencement des guerres d'Italie.

DE's l'an 1492. on commença de parler des droits que le Roi avoit sur le Royaume de Naples, & d'enflammer ce jeune Prince de l'amour 1492. 93. & 94.

1492. 93. & 94. d'une si belle conquête. Le Comte de Salerne & les gentilshommes bannis de Naples, s'étant refugiés en France, en jetterent les premieres propositions. Ensuite Ludovic Sforce en fut le principal moteur, & détermina le Roi a cette malheureuse entreprise. On la peut bien appeller ainsi, puisqu'elle a coûté la liberté à l'Italie, & une infinité d'argent, de sang & de peines a la France.

Toute cette trame qu'il ourdit avec des artifices incroyables, ne tendoit qu'à le rendre possesseur de la Duché de Milan. Il avoit dans cette vûë marié sa niéce a Maximilian Roi des Romains, & en avoit secretement pris l'investiture de la Duché, comme vacante faute d'hommage & de devoirs non rendus : mais il falloit l'ôter à Jean Galeas fils de son frere aîné qui la possedoit a juste titre. C'étoit un jeune homme de peu de cœur qu'il tenoit déja comme captif ; ayant chassé sa mere Bonne de Savoye sœur de la Reine mere du Roi, qui s'étoit perduë de réputation par ses galanteries durant son veuvage : mais il avoit épousé une femme aussi courageuse que belle, qui étant fille d'Alfonse Duc de Calabre, fils de Ferdinand Roi de Naples, pouvoit avec l'aide de son frere retarder l'exécution des mauvais desseins de Ludovic.

Voilà le motif qui obligea ce perfide à appeller le Roi à la conquête de Naples, afin de ruiner, ou du moins embarrasser cette maison qui étoit seule capable de le traverser. Il tenoit dans sa sujetion la Cité de Gennes, laquelle pourtant relevoit de la Couronne de France, & dont les favoris du Roi lui firent donner l'investiture pour 8000. écus ; & il avoit dans son alliance Hercule d'Est Duc de Ferrare son beaupere, Bentivogle Seigneur de Boulogne, & quelques autres Seigneurs de ces païs-la. 1492. 93. & 94.

Il y avoit en ce tems-là cinq grandes Puissances en Italie, deux Republiques, Venise & Florence ; & trois Principautés, sçavoir l'Eglise ou le Pape, le Roi de Naples & le Duc de Milan. Venise étoit comme il est encore, un Etat Aristocratique gouverné par son Senat, sans qu'aucun de ses Citoyens osât s'élever plus que les autres. Florence tenoit plus de la Démocratie, mais les Médicis y avoient usurpé toute l'autorité, depuis qu'ils avoient exterminé les Pazzi ; Pierre chef de la famille en usoit alors avec une hauteur insupportable.

Le Duc Sforce, comme nous l'avons dit, gouvernoit le Milanois, homme perfide, sanguinaire, artificieux, & à bon droit surnommé *le More*, non-seulement à cause de son teint basané, mais encore parce qu'il surpassoit les Africains en trahisons & en déloyautés. Dans le saint Siege étoit assis ou plûtôt intrus Alexandre VI. de la maison de Borgia, qui disposoit de toutes choses à sa volonté, aussi avoit-il bien acheté le Pontificat. Il suffit pour le bien connoître de voir comme l'ont dépeint les Auteurs Italiens, & même les Ecclésiastiques, & de dire que si quelqu'un le surpassa dans ses abominations & dans ses crimes, ce fut Cesar Borgia son fils bâtard.

A Naples regnoit * Ferdinand bâtard d'Alfonse Roi d'Arragon plus que septuagenaire. Il avoit deux fils, Alfonse & Federic ; & Alfonse avoit un fils nommé Ferdinand comme son ayeul âgé déja de 20. ou 22. ans. Ce dernier paroissoit être d'un bon naturel, & se faisoit aimer de la Noblesse & du peuple : mais son pere & son ayeul étoient en exécration à tous leurs sujets pour leurs exactions, leurs monopoles, & leurs

* Autrement Fernand & Ferrand.

1492. 93. & 94. leurs ſanglantes cruautés ; & le fils ſurpaſſoit autant le pere en méchanceté, que le pere ſurpaſſoit tous les autres Princes. Au reſte tous ces Potentats avoient auſſi peu de religion les uns que les autres, & profeſſoient par leurs actions & par leurs diſcours un Athéïſme vilain & brutal ; mais pourtant ſe picquoient d'une profonde ſageſſe & d'une fine politique.

Deux hommes gouvernoient l'eſprit du Roi, Etienne de Veſc natif de Dauphiné, ſon Chambellan & Sénéchal de Beaucaire, & Guillaume Briçonnet ſon Tréſorier général & Evêque de Saint-Malo. Ce fut par leur moyen que ſe trama cette entrepriſe : mais depuis Briçonnet y ayant plus mûrement penſé, s'y rendit tout-à-fait contraire.

Deux ans durant elle fut réſoluë, puis délaiſſée, & après remiſe ſur le tapis. Il n'y avoit point aſſez de ſageſſe dans le Conſeil du Roi, point d'argent dans ſes coffres, & nulle ſûreté dans ſes Alliés : car il n'avoit pour lui en Italie que le traître & perfide Ludovic, auquel nul homme ſage ne pouvoit prendre confiance ; mais contre lui étoient couvertement des ſages Venitiens, & tout ouvertement le Pape Alexandre, & Pierre de Medicis.

Sur le bruit de cette guerre Ferdinand Roi de Naples envoya offrir au Roi de lui faire hommage, & de lui payer cinquante mille écus de tribut annuel. Ces offres ayant été rejettées, il en prit tant de déplaiſir & d'épouvante, qu'il en mourut le vingt-cinquiéme de Janvier de l'an 1494. étant âgé de ſoixante & douze ans. Son fils Alfonſe auſſi méchant que lui, & plus malheureux, prit le ſceptre.

Après diverſes remiſes le jeune Roi preſſé par les continuelles ſollicitations de Ludovic, auſquelles ſe joignirent encore celles du Cardinal de ſaint Pierre aux Liens, irreconciliable ennemi du Pape Alexandre, partit de Paris au mois de Juillet, ayant laiſſé la régence à Pierre Duc de Bourbon durant qu'il ſeroit hors du Royaume de France. Il demeura quelque tems à Lyon dans l'incertitude de ce qu'il devoit faire, puis encore à Vienne : de-là il paſſa dans la ville d'Aſt, où il ſéjourna près d'un mois, tandis qu'on traînoit ſon canon dans les montagnes avec de grandes difficultés. Ce fut en cette ville-là qu'il penſa mourir de la petite verole.

Il y avoit deux ans que les Princes d'Italie, ces grands hommes en guerre & en politique, tant vantés par leurs Hiſtoriens, voyoient former ce deſſein qui ne pouvoit manquer à l'avenir d'être funeſte à la liberté de leur païs, & pour cette heure-là de renverſer leur repos & leur puiſſance ; & néanmoins ils n'eurent ni aſſez d'adreſſe pour en détourner un Prince qui étoit jeune & gouverné par un conſeil ſans cervelle, ni aſſez de courage pour combattre ſes forces qui étoient peu conſidérables. Tellement que l'on a eu raiſon de croire que Dieu leur avoit ſillé les yeux & lié les bras, & qu'il avoit ſuſcité ce jeune Roi pour les châtier. Certes Hieroſme Savonarole Dominicain avoit longtems auparavant rempli toute l'Italie des prédictions de ſa venuë, & aſſuroit qu'il avoit une commiſſion d'enhaut pour détrôner les tyrans.

Pour une ſi grande entrepriſe il n'avoit à lui que ſeize cens gens d'armes, chacun avec deux archers à cheval, ſes deux cens gentilshommes, trois ou quatre cens chevaux armés légerement, & douze mille hommes de pied, moitié Suiſſes & moitié François ; mais

1492. 93. & 94. véritablement grand nombre de jeunes Seigneurs & de noblesse volontaire, qui étoient tous fort bons pour un jour de bataille, mais nullement pour une longue entreprise, parce qu'ils ne sçavoient souffrir ni la fatigue ni le commandement.

Alfonse avoit résolu de porter la guerre dans les terres de Ludovic: pour cet effet il avoit envoyé une armée dans la Romagne commandée par le jeune Ferdinand son fils, & une autre sur les côtes de Gennes conduite par son frere Fréderic. Celui-ci mit pied à terre à Rapalo, pensant de-là faire soulever Gennes par les intelligences des bannis: mais le Duc d'Orleans qui commandoit les vaisseaux de France dans cette mer-la, battit ses gens dans le poste qu'ils avoient fortifié, & d'Aubigny avec quelques troupes ayant devancé Ferdinand, l'empêcha d'entrer dans la Romagne.

Ces bons succès engagerent Charles plus avant. Il partit d'Ast le sixiéme d'Octobre; à Turin il emprunta les bagues de la Duchesse de Savoye, & à Casal celles de la Marquise de Montferrat, & les engagea pour vingt-quatre mille ducats. Ludovic le vint recevoir à Vigeve; & l'accompagna jusqu'à Plaisance.

Il arriva à Pavie le treiziéme d'Octobre. Là il trouva le Duc Galeas bien malade de quelque mauvais morceau que son oncle Ludovic lui avoit fait donner: quand il fut à Plaisance il apprit sa mort; & alors Ludovic qui l'avoit accompagné jusques-là, prit congé de lui pour aller recueillir le fruit de son crime; & s'emparer de la Duché, sans avoir aucun égard au fils de Galeas qui n'avoit encore que cinq ans.

Les François fremissoient de colere que ce méchant homme eût fait venir le Roi pour être témoin d'un parricide sur la personne de son cousin * germain. Ils trouvoient bien plus sûr & plus utile de venger cette mort sur le tyran, & de conquerir la Duché de Milan & la Cité de Gennes, que d'aller a l'autre bout de l'Italie, au travers de cent lieuës de païs ennemi, & durant les rigueurs de l'hyver sans argent & sans vivres, chercher un Royaume qu'il seroit impossible de garder, si auparavant on n'avoit Gennes & le Milanés. Tel avoit été le sentiment de Desquerdes grand Capitaine; & s'il eût vécu, il avoit tant de crédit auprès du Roi, qu'il l'eût obligé à le suivre, mais il étoit mort à Lyon. Les menées de Ludovic qui avoit gagné Etienne de Vers, détournerent un si bon conseil; & le Roi passa outre, prenant sa route par la Toscane.

1494. EMPP. MAXIMILIAN R. 15. ans. & toûjours BAJAZET II.

* Car le Roi & ce jeune Duc étoient fils de deux sœurs filles de Savoye.

Ses gens au même-tems ayant pris d'assaut un petit Château aux confins de l'Etat de Florence, puis la Forteresse de Serezanelle, qui capitula ensuite de la défaite d'un secours que Paul Ursin y amenoit: Pierre de Medicis en fut tellement épouvanté, qu'il consigna entre les mains du Roi quatre places qui étoient comme les clefs de cet Etat pour les retenir un certain tems, & lui accorda un prêt de deux cens mille écus d'or sur la ville.

Ludovic s'étoit promis que le Roi lui remettroit ces places entre les mains, car il prétendoit qu'il y en avoit deux qui appartenoient a la Cité de Gennes; & à cette intention il lui prêta 20000. ducats. Le Conseil l'en ayant honnêtement refusé, il se retira: mais il laissa de ses Emissaires auprés du Roi pour veiller aux occasions, & disposer les choses à ses fins. Il brûloit d'envie d'avoir Pise; un jour comme le Roi étoit

1494. dans cette ville, ses gens susciterent les Pisans à se jetter a genoux quand il passeroit pour aller à la Messe, & a crier liberté. Le jeune Roi fut touché de pitié, & le Maître des Requêtes qui marchoit devant lui, peut-être bon juge, mais mauvais politique, l'assura que la chose étoit juste; ainsi sans considérer que cette Ville ne lui appartenoit pas, il leur accorda ce qu'ils desiroient.

Les Florentins, de tout tems François d'inclination, prenant l'occasion des approches du Roi, bannirent Pierre de Médicis de leur ville par sentence du Senat, & se remirent en liberté. Il se retira à Boulogne, de-là à Venise, si décrédité qu'un de ses facteurs même lui refusa une piece de drap qu'il lui avoit envoyé demander.

Le dix-septiéme de Novembre le Roi entra dans Florence armé de toutes pieces, la lance sur la cuisse, & ses troupes en bataille. Les Florentins moitié de gré, moitié de force, traiterent une confédération avec lui, qui fut publiée par toutes les villes d'Italie avec un manifeste, contenant que le Roi n'y étoit venu que pour chasser les tyrans, & de-là porter ses armes contre le Turc ennemi capital de la Chrétienté.

Pic de la Mirandole, ce merveilleux prodige de toutes sortes de sciences, mourut à Florence le même jour que le Roi y entra.

A l'heure même qu'il en sortit, la ville de Pise secoüa le joug des Florentins, le peuple abattit leurs armes, & à la place érigea la statuë du Roi, qu'elle abattit peu aprés.

Ce prodigieux bonheur des François, leur grand équipage d'artillerie qui étoit traînée * par des chevaux, & si bien exécutée, qu'en peu d'heure elle fracassoit les plus fortes murailles; avec cela leurs combats qui n'étoient pas des jeux d'enfans commme ceux des Italiens, mais fort rudes & très-sanglans, jetterent l'épouvante par tout. Le jeune Ferdinand se retira bien vîte de devant d'Aubigny jusqu'à Rome, & Federic son oncle sortant du port de Ligourne retourna à Naples. Tout crioit *Vive France*, les places des environs de Rome se rendoient à l'envie l'une de l'autre, & les Colonnes & Ursins s'accommoderent avec le Roi. 1494.

* Les Italiens ne la trainoient qu'avec des bœufs.

Alors le Pape, à son grand regret, pria Federic de retirer ses troupes, & lui-même fut contraint de faire ouvrir les portes de Rome au Roi, s'étant retiré dans le Château saint Ange.

Le vingt-huitiéme de Décembre le Roi y entra en armes comme dans une ville ennemie, & disposa ses troupes & son artillerie dans les places publiques: Alexandre qui voyoit tout cela de son Château, craignant d'être pris par force & déposé de la Papauté, comme il le méritoit, capitula avec lui, & lui accorda tout ce qu'il desiroit, entr'autres choses cinq ou six de ses meilleures places pour un certain tems, l'investiture du Royaume de Naples, Cesar Borgia son fils bâtard, qu'on nommoit le Cardinal de Valence, pour ôtage, & Zemes ou Zizim frere de Bajazet, afin de s'en servir contre le Turc.

Le traité fait, le Pape descendit du Château. Ils se virent souvent le Roi & lui avec plus de démonstration d'amitié que de véritable confiance; & le Roi rendit de grands respects à sa dignité, jusqu'à lui baiser les pieds; lui donner à laver à la Messe, & prendre place dans sa chapelle après le Doyen des Cardinaux. Ce qui ne plut pas trop

1494. à ceux qui s'étoient promis qu'il employeroit sa puissance à réformer la Cour de Rome, & à purger le saint Siege d'un tyran qui le soüilloit de toutes les abominations imaginables.

Le vingt-huitiéme de Janvier le Roi sortit de Rome continuant sa marche vers le Royaume de Naples. Comme il étoit à Velitre, le Cardinal bâtard d'Alexandre qui servoit d'ôtage se déroba d'auprès de lui, & s'en retourna à Rome.

Au même lieu Antoine de Fonseque Ambassadeur de Ferdinand Roi d'Arragon, cherchant prétexte de rupture, se plaignit aigrement de ce que les François envahissoient l'Empire de toute l'Italie, & dit: Que lorsque son maître traitant avec le Roi Charles, avoit promis de ne se point opposer à ses progrès, il n'avoit entendu parler que du Royaume de Naples; que néanmoins le Roi avoit pris les places des Florentins, & celles du Saint Siege. Les François lui répondirent fierement; & la dispute s'échauffant, ce Seigneur déchira le traité en présence du Roi; dont ils furent si fort irrités, que peu s'en falut qu'ils n'en fissent de même de sa personne.

Ce même jour on apprit la nouvelle de la fuite d'Alfonse. Ce Roi se voyant cruellement hai de ses sujets, parce que lui & le vieux Ferdinand les avoient cruellement traités, résigna sa Couronne, qu'il n'avoit portée qu'un an, au jeune Ferdinand son fils, & se retira à Messine en Sicile. Son épouvante fut si étrange, que bien que les François fussent encore à plus de soixante lieuës de lui, il s'imaginoit les voir dans les ruës de Naples, & que les murs, les arbres & les pierres crioient: *France*. Sa femme le priant de demeurer seulement trois jours, afin qu'elle eût été un an entier dans son nouveau Royaume, il ne voulut point lui donner cette satisfaction; & dit qu'il se jetteroit par les fenêtres, si on le retenoit davantage. Il avoit si hate de s'enfuir, qu'il n'emporta rien de toutes les richesses immenses qu'il avoit amassées dans ses Châteaux. Arrivé à Messine il se renferma dans un Monastere pour faire pénitence le reste de ses jours. Ils ne furent pas longs, car avant la fin de l'année il mourut de la gravelle, dont il étoit horriblement tourmenté.

1495. Le malheur de cette maison, ou plûtôt la punition de Dieu, s'attacha au fils comme au pere, & à l'ayeul. Ferdinand étoit venu se poster au passage de Cancello près de l'Abbaye de saint Germain, pour défendre l'entrée du Royaume. Si-tôt que le Maréchal de Rieux approcha pour l'attaquer, il lâcha le pied, & ses troupes se débanderent toutes. Jean-Jacques Trivulce Milanois de naissance, mais qui ayant été banni par Ludovic, s'étoit mis à son service, passa alors dans le parti du Roi, & lui livra Capouë; ce qui donna exemple à tous les autres d'en faire de même; la ville de Naples ferma ses portes à Ferdinand, en un mot il se retira dans l'Isle d'Ischia, laissant la garde des Châteaux de Naples à ses plus affidés Capitaines.

Le vingt-deuxiéme de Février le Roi fit son entrée dans la ville, le peuple y triomphant de sa victoire, & le recevant comme s'il en eût été le fondateur & le libérateur. Les Châteaux ne tinrent pas long-tems. Ainsi en quatre mois & demi ce jeune Roi traversa toute l'Italie, fut reçû par tout comme Seigneur souverain, sans employer que des Fourriers pour lui marquer les logis, & conquit tout le Royaume de Naples en quinze jours, à la réserve de Brindes.

1495. La Grece fut ſur le point de ſuivre le même branle que l'Italie. Bajazet frappé de la derniere épouvante, en avoit retiré toutes ſes garniſons pour garder ſa ville de Conſtantinople ; les Grecs étoient prêts d'égorger tous les Turcs ; & les Turcs tournoient les yeux ſur Zemes ou Zizim, & le ſouhaitoient pour leur ſouverain. La jalouſie des Venitiens & du Pape fit avorter ces belles eſpérances ; ils avoient empoiſonné Zizim avant que de le mettre entre les mains des François ; & ils donnoient avis à Bajazet de toutes les intelligences que le Roi avoit en ce païs-la. Ce qui couta la vie ou la ruine à plus de cinquante mille Chrétiens, auſquels le Roi devoit envoyer des armes pour ſe ſaiſir de pluſieurs Villes maritimes, quand il ſeroit ſur le point de paſſer en Grece.

Un ſi grand éclat de fortune éblouït de telle ſorte le jeune Roi & tout ſon Conſeil, qui n'avoit guere de ſens, qu'ils ne pourvûrent preſque à rien. Pluſieurs Villes qui avoient arboré l'étendart de France, retournerent aux Arragonnois, faute qu'on n'envoya perſonne pour les recevoir au nom du Roi ; ſes favoris, à qui il donna les Gouvernemens, diſſiperent les munitions des places ; ſes troupes vivoient à diſcretion, & les Seigneurs avec inſolence ; on ne déchargeoit point le peuple comme il l'avoit eſperé & on ne faiſoit aucune juſtice aux gentilshommes de la faction Angevine, qui étoient dépoüillés de leurs biens. Ainſi l'amour qu'on avoit pour les François ſe changea bien-tôt en haine, & fit oublier celle qu'on avoit porté à la tyrannie précédente.

Tandis que le Roi & ſa Cour toute pleine de jeunes fous paſſoient le tems en danſes, en feſtins, en jeux & en promenades, les Venitiens travailloient de tout leur pouvoir à former une ligue contre lui : le Pape, l'Empereur, l'Archiduc ſon fils, Ferdinand Roi d'Arragon, & Ludovic Sforce devoient y entrer. Tant de têtes ne pouvoient pas s'accorder facilement, il falut près d'un an à les ajuſter enſemble ; & la ligue qu'ils vouloient faire pour lui empêcher l'entrée de l'Italie, ne put leur ſervir que pour l'en chaſſer. Du commencement Ludovic n'avoit garde d'en être, au contraire il faiſoit tout ſon poſſible pour l'empêcher : mais quand il eut ce qu'il déſiroit, il fut le plus ardent à la hâter. Elle fut concluë ſur la fin du Carême, & publiée le Dimanche des Rameaux, en préſence de l'Ambaſſadeur du Turc. Les Venitiens & le Pape ſes bons amis voulurent lui donner cette joye avant que de le congédier. 1495.

Ces nouvelles obligerent le Roi de penſer à ſon retour : mais auparavant il voulut faire ſon entrée triomphante dans Naples le treiziéme de Mai. Il étoit à cheval, revêtu des habits Imperiaux, la couronne ſur la tête, la pomme ronde en la main droite, & le ſceptre à la gauche, ſous un poile porté par les plus grands Seigneurs du païs, & le peuple criant, *Vive l'Empereur Auguſte.* En cette cérémonie il fut conduit dans la grande Egliſe, où il reçût de nouveau leur ſerment de fidélité.

Il laiſſa en tout 4000. hommes pour défendre ce Royaume ; & le païs lui en fournit deux fois autant. Gilbert de Bourbon Duc de Montpenſier y avoit le titre & le pouvoir de Viceroi, bon Prince, mais peu ſage, & qui aimoit tant ſes aiſes, qu'il ne ſe levoit qu'à midi. D'Aubigny tenoit la charge de Connétable, & le gouvernement de Calabre ; George de Sully celui de la

1495. Duché de Tarente ; Gratien Guerre, Gascon, celui de l'Abbruze ; Etienne de Vers, la Duché de Nole.

Il partit de Naples le vingtiéme de Maï. Le Pape l'avoit trop offensé pour oser l'attendre ; il sortit de Rome, & se retira à Orviete. Mais le Roi ne laissa pas de rendre toutes les places de l'Eglise qu'il tenoit. Dès qu'il fut éloigné, les Colonnes n'a gueres si fort échauffés pour ses interêts, & ausquels il en avoit donné plus de trente pour eux ou pour leurs amis, lui tournerent lâchement le dos ; les Florentins seuls, dans le désir de r'avoir les leurs, offrirent de tenir son parti, & de lui donner de bonnes troupes pour le conduire : mais il refusa l'un & l'autre, & confirma de nouveau la liberté à ceux de Pise.

Il perdit douze ou quinze jours de tems dans cette Ville-là & dans Sienne, pendant lesquels l'armée des Confédérés eut loisir de s'assembler. Peut-être qu'il attendoit des nouvelles de Louis Duc d'Orleans, qui étoit demeuré dans sa ville d'Ast, avec ordre de lui amener un renfort de huit ou neuf mille hommes. Mais Louis qui avoit des prétentions sur la Duché de Milan, ayant trouvé une belle occasion de surprendre la ville de Novarre, s'y étoit amusé, laissant là le Roy en fort grand péril : aussi lui en prit-il fort mal, car Ludovic l'y assiégea aussi-tôt avant qu'il eût pû la munir de vivres.

Bien que l'armée du Roy fut très-foible, néanmoins étant en marche, il envoya un renfort de quelques troupes qui lui venoient de France, commandées par Philippe de Savoye Comte de Bresse : & un autre encore qui étoit sur huit Galeres, pour exécuter une entreprise sur Gennes. Les Frégoses, ennemis de Ludovic & des Adornes, la lui faisoient très-facile : mais elle réussit fort mal, les Genois ayant surpris ses Galeres au port de Rapalo, & le Comte de Bresse qui s'étoit avancé dans les Fauxbourgs, s'étant retiré avec sa courte honte. 1495.

Les Confedérés avoient dans leurs troupes près de quarante-mille combattans : François Marquis de Mantouë les commandoit en chef : le Roy n'en avoit que neuf mille tout au plus : néanmoins ils n'oserent l'attaquer dans les montagnes, mais l'attendirent à la descente auprès de Fornouë, dans un Valon large seulement d'un mille & demi, où il falloit nécessairement qu'il passât.

Fornouë est un Village à neuf mille au-dela de Plaisance : le Roy y étant venu loger, la petite riviere du Tar entre les deux armées, envoya demander passage aux Confedérés : & n'en ayant point eu de réponse, il résolut de se l'ouvrir par force. On en vint aux mains le sixiéme de Juillet 1495. les Confedérés en moins d'un quart d'heure furent enfoncés jusqu'à leur camp avec perte de trois mille des leurs : le champ demeura au Roy, & cette importante victoire qui ne lui coûta que quatre-vingt hommes, & une petite partie de son bagage, lui assura le chemin jusqu'à Ast. Il y arriva le quinziéme du mois, bien fatigué, non pas tant toutesfois des attaques des ennemis qui le suivoient de fort loin, que des difficultés des chemins, & de la disette des vivres.

Pendant qu'il se rafraîchissoit, & qu'il se promenoit d'Ast à Quiers & à Turin, les Ambassadeurs de Florence sollicitoient instamment la restitution de leurs Places auprès de lui. Il commanda à ses Capitaines qui les tenoient, de les rendre : mais il étoit si peu absolu & si facile, que bien loin de lui obéir, ils ose-

1495. rent les vendre, les uns aux Païsans, & les autres aux Veniriens. 1495.

Les Confedérés, après la bataille de Fornouë, avoient renvoyé partie de leurs troupes au Siége de Novarre : le Duc d'Orleans n'avoit pas mis de bonne heure les bouches inutiles dehors, & s'y étoit laissé enfermer, dans l'espérance que le Roy viendroit incontinent le délivrer : mais comme il ne l'y avoit pas trop obligé, & que d'ailleurs il avoit plus d'ardeur pour une nouvelle amourette qu'il avoit faite à Quiers, que pour ses affaires, il ne s'en hâta pas, & le laissa réduire à une extrême famine.

A la fin néanmoins il se résolut de le dégager, & vint à Verceil dans ce dessein. Son armée grossissant tous les jours, les ennemis eurent peur, & entrerent en Traité avec lui. En attendant la conclusion, ils permirent au Duc d'Orleans, & trois jours après à sa Garnison, plus d'a demi morte de faim, de sortir de la Ville, laquelle ils laisseroient à la garde des habitans, à la charge que si le Traité ne s'achevoit pas, le Duc retourneroit se renfermer dans le Château que ses gens tenoient encore.

A quelques jours de-là, le Traité étant presque fait, il arriva une levée de seize mille Suisses à l'armée de France. Le Duc d'Orleans insista fort qu'on donnât bataille, dont le gain eût du moins été celui de tout le Milanois : on l'eût satisfait, si on n'eût pas plus redouté l'audace des Suisses que l'armée ennemie : car étant deux fois plus forts en nombre que les François, ils eussent pû se saisir de la personne du Roy. Cette considération fit qu'on aima mieux conclure avec Sforce : on lui rendit Novarre & le port de la Spezzia : & il promit de fournir certain nombre de navires & de troupes pour la conquête de Naples : de donner passage par ses Terres aux armées que le Roy y envoyeroit : de lui payer quatre-vingt-mille écus, & cinquante-mille au Duc d'Orleans : de restituer les huit Galeres prises par les Genois à Rapalo, & de permettre aux François d'équiper leurs armées navales dans ce Port. L'impatience du Roy fut si grande, qu'il n'eut pas loisir d'attendre l'éxécution du Traité : si-tôt qu'il fût signé, il partit en diligence, & s'en alla a Lyon danser, masquer, & faire l'amour. Sforce le voyant si occupé à ses plaisirs, qu'il n'étoit pas à craindre qu'il revint bien-tôt, n'éxécuta aucune des conditions qu'il avoit jurées.

De son côté Ferdinand Roy de Naples profita comme il devoit de son éloignement & de sa nonchalance. Tous les Princes de la Ligue d'Italie contribuerent à le rétablir dans son Royaume : le Pape & le Cardinal Sforce lui pratiquoient les Villes par leurs menées, spécialement celle de Naples : le Roy d'Arragon son parent lui envoya deux armées : une de terre commandée par Ferdinand Gonçales, & une de mer par Villamiarmo. Les Venitiens aussi en mirent deux sur pied. Grimani étoit Chef de celle de mer : & François de Gonzague de l'autre : mais celle-ci n'arriva que sur la fin de l'année.

Ces rusés Politiques, qui avoient toujours aggrandi leur Seigneurie plûtôt par les finesses & par les artifices que par la vertu militaire, pensoient bien que cette conjoncture leur acquerreroit avec le tems l'empire de toute l'Italie : car Ferdinand leur engagea Brindes & Ottrante, & en peu de tems Grimani se saisit de Monopoli, Mole, Polignano, Siponte & Trani. A peine les François purent-ils sauver Tarente :

1495. la ville de Caïete se révolta, & les resserra dans le Château.

D'autre côté, Federic & Consalve se rendirent maîtres de Regio, de Sainte Agate & de Seminare: Aubigny les investit dans Seminare, ils sortirent pour le pousser, & perdirent la bataille. C'étoit la ruine entiere de Federic, si Aubigny eut vivement poursuivi sa pointe: mais il tomba malade par l'intemperie du climat, ou par sa propre intempérance: & les affaires des François languissoient avec lui.

Ferdinand fut plus heureux sur mer. Dès qu'il parut sur les côtes avec quelques vaisseaux des siens & de ceux d'Espagne, Salerne & Melphe arborerent ses Etendards; les Bourgeois de Naples, qui n'avoient osé branler trois jours durant, le quatriéme le prierent de mettre quelques gens à terre. Montpensier fut si imprudent que de sortir de la Ville avec ses troupes pour les attaquer: dès qu'il fut dehors, on lui ferma la porte aux talons, & à peine pût-il par un grand circuit rentrer dans le Château de l'Oeuf. Il descendit de-là dans la Ville avec l'épée & le flambeau, & fit de grands efforts pour la regagner: mais les révoltés lui opposerent des retranchemens & des barricades: & ils les avancerent tant nuit & jour, qu'ils le renfermerent dans le Château. Cela arriva au même tems que la bataille de Fornouë.

Après trois mois de Siége & de continuels combats, Montpensier manqua de vivres, & apprit presqu'au même tems, que le secours qui venoit de France par mer, ayant été battu par la tempête, avoit relâché à Ligourne & s'y étoit dissipé. Dans cette extrémité il s'avisa de demander à d'Aubigny d'assembler toutes ses troupes & de le venir trouver. Aubigny étant encore malade, ne put pas y aller en personne: il y envoya Percy qui tailla en pieces 4000. hommes du Comte de Matalone prés d'Eboli. Ferdinand en fut consterné jusqu'à méditer sa fuite; mais les Néapolitains & les Colonnes, à qui la crainte du chatiment étoit un desespoir, firent tant qu'ils le rassurerent. Percy arrivant donc devant Naples, trouva des retranchemens si bien defendus, qu'il ne pût approcher du Chateau, & s'en retourna à Nole. 1495.

Cependant Etienne de Vers, que le Roi avoit fait Duc de Nole, étant repassé en France, sollicitoit puissamment qu'on pourvût à la conservation de ce Royaume, les Ambassadeurs des Florentins, le Cardinal de saint Pierre aux Liens, & Trivulce, y joignirent leurs instances; & les François, même ceux qui avoient dissuadé cette conquête, disoient tout d'une voix qu'il y alloit de l'honneur de la nation de la conserver, & de ne laisser pas braver un grand Roi de France par des bâtards de la maison d'Arragon. Tout le monde le désiroit ainsi; mais ceux qui gouvernoient les affaires, particulierement le Cardinal Briçonnet, étoient d'un sentiment contraire, soit que leur fetardise, soit que leur intelligence avec le Pape les empêchât d'agir. Le Roi avoit beau se facher contre eux, rien n'avançoit.

Les Seigneurs qui étoient engagés au Royaume de Naples, continuoient aussi leurs instances envers le Roi; les reproches des François & ceux de sa propre conscience ne le pressoient pas moins. Ces éguillons l'obligerent enfin à se résoudre à un nouvel effort pour les affaires d'Italie. Il partit donc de Tours, où il laissa la Reine sa femme, vint à Saint Denis prendre congé des Saints Martirs, s'avança jusqu'à Lyon, &

1496. & donna des ordres de tous côtés. Mais comme on croyoit qu'il alloit passer les monts, il retourna en poste a Tours, où les charmes d'une des filles de la Reine le retinrent comme par force. Tous ces grands préparatifs n'aboutirent donc qu'à six vaisseaux chargés d'hommes & de vivres pour Caïete.

Ludovic avoit persuadé à l'Empereur Maximilian d'entrer en Italie pour embrasser la défense de Pise, qu'il pensoit par ce moyen faire tomber sous sa domination. Ce fut en cette expédition que les Pisans abattirent la statuë du Roi pour élever celle de l'Empereur en sa place. Du reste, en cette entreprise aussi-bien qu'en toutes les autres, il ne témoigna ni valeur ni persévérance ; & pour ainsi dire, il n'eût soin que de faire montre pour toucher de l'argent, puis il se retira comme un misérable passe-volant.

D'heure en heure les affaires des François alloient de mal en pis, Aubigny étoit toûjours malade : Percy gâtoit les meilleurs succès par son orgueil insupportable ; les Allemans se mutinoient faute de payement ; & les places étoient dégarnies de tout. Pour comble de malheur, Montpensier se laissa enfermer dans Atelle par trois armées, des Venitiens, de l'Espagnol, & de l'Arragonnois ; & il y fut tellement serré, que faute de vivres il capitula de rendre tout le Royaume dans un mois. Les autres Chefs, particulierement Aubigny & Guerre, refuserent de lui obéïr pour l'exécution de cet infame Traité. En haine de leur refus, Ferdinand le relegua lui & ses troupes dans des contrées maritimes, dont l'air pestilent les tua presque toutes. De 5000. hommes qu'il y avoit, à peine s'en sauva-t-il cinq cens ; & Montpensier lui-même mourut à Pouzzols ; on ne sçait si ce fut de maladie ou de poison. 1496.

D'Atelle Consalve passa en Calabre, réduisit Manfredonia & Cosence, & investit d'Aubigny dans Gropoli. Ce genereux Chef s'y défendit si bien, qu'il eut une honorable composition ; on lui permit de remener ses troupes en France, enseignes déployées : mais la reddition de Caïete fut comprise dans le Traité.

Les François n'emporterent donc de cette conquête si glorieuse & si prompte, qu'une maladie cruelle, & qu'on ne peut honnêtement nommer. Les Espagnols l'ayant prise dans les Isles de la Floride, où elle est comme épidemique, l'avoient portée au Royaume de Naples ; les femmes qu'ils avoient gâtées de ce venin, le communiquerent aux François, & les François ensuite épandirent par la France ce rigoureux fleau des incontinens malheureux.

Avant que Caïete fût renduë, le Roi Ferdinand mourut, & Federic son oncle monta dans ce funeste Trône avec les souhaits & les acclamations de tous ses sujets.

Ferdinand Roi d'Espagne, faisoit cependant des courses du côté de Narbonne en sa faveur. Charles d'Albon-Saint-André, Lieutenant du Roi en Languedoc, ne les réprima pas seulement, mais en dix heures força la ville de Salses, à la vûë de son armée. Les Espagnols craignant de s'attirer tout le faix de la guerre sur les bras, entrerent avec lui en une Conference, qui sur la fin de l'année produisit une tréve de quelques mois entre les deux Couronnes.

Durant ce tems-là on proposa au Conseil de France divers desseins & 1497.
divers moyens pour le recouvrement du Royaume de Naples ; on y parloit tantôt de recevoir hommage & tribut

1497. de Federic, tantôt de s'accommoder avec le Pape, qui étoit le Seigneur de Fief, une autrefois de commencer la guerre par le Milanez, & d'en donner la conduite au Duc d'Orleans. On fit pour cela quelques levées de Suisses, & la Cavalerie s'avança jusques à Ast; mais le Duc refusa cet emploi. Il y eut ensuite plusieurs consultations, quelques résolutions, nuls effets; quoique tous les jours les divers intérêts des Princes d'Italie rappellassent le Roi, & lui ouvrissent les portes assez grandes pour y rentrer. Mais sa santé diminuant tous les jours, tant parce qu'il étoit de complexion extrêmement foible, & qu'il avoit trop aimé les Dames, que peut-être pour quelque poison lent que les Italiens lui avoient fait donner, il perdit le goût de toutes ses conquêtes, mêmes de celles qu'il avoit faites parmi les belles; de sorte qu'il ne songeoit plus qu'à mener une vie tranquille & Chrétienne.

Il se tourna donc entierement du cô-
1498. té de Dieu, & s'appliqua à la reformation de son Etat, qui est l'œuvre la plus sainte d'un Prince Chrétien. Il écoutoit les plaintes & les différends de ses sujets, déposoit les mauvais Juges, méditoit de rétablir les anciens ordres, songeoit à rabaisser les tailles à douze cens mille livres, vouloit que désormais elles ne se levassent que par l'octroi des Etats généraux, & pour les nécessités extraordinaires, & faisoit état d'entretenir sa Maison & faire les dépenses ordinaires, du revenu de son domaine & des anciens droits de la Couronne.

Ces bonnes volontés ne lui vinrent que lorsqu'il ne fut presque plus capable de les exécuter. Il résidoit depuis quelque-tems dans son Château d'Amboise, où il faisoit bâtir. Un jour sixiéme d'Avril 1498. sur les deux heures 1498.
après midi, comme il étoit dans une galerie, regardant joüer à la paume dans les fossés, il fut atteint d'une apoplexie, dont il tomba à la renverse. Tous les Courtisans & tous ses Officiers le voyant en cet état, le coucherent au même endroit sur une méchante pallissade, où il expira sur les onze heures du soir, & le quitterent-là, pour s'en aller à toutes brides à Blois trouver le Duc d'Orleans son successeur. Plusieurs crurent qu'il avoit été empoisonné avec une orange.

Le lendemain de sa mort, arriva à Florence celle de Hierosme Savonarolle Dominicain. Il avoit prédit, ou par la force du raisonnement, ou par révélation divine, tous ces grands changemens d'Italie; Il prêchoit hardiment la reformation des Princes & de la Cour Romaine, soûtenoit que Dieu avoit guidé le Roi par la main, & défendoit genereusement sa Patrie contre toutes les factions qui la vouloient opprimer; marques infaillibles de l'homme de bien. Aussi le Pape l'ayant excommunié, les Cordeliers prêchant contre lui, Sforce & les Venitiens sollicitant sa mort, les Magistrats Florentins de la faction contraire à la sienne, le firent brûler tout vif. Beaucoup de gens zelés, le voyant sur le bûcher, crurent y voir avec lui la verité & la liberté evangelique, qui alloient être étouffées dans les mêmes flâmes.

Charles VIII. regna quatorze ans & demi, & en vêcut vingt-sept & neuf mois. De trois fils qu'il avoit eu d'Anne de Bretagne sa femme, pas un n'atteignit l'âge de quatre ans. Il étoit malfait de sa personne, de petite stature, foible & maladif. Il avoit les épaules hautes, le visage difforme, la parole lente, & mal assurée, néanmoins les yeux vifs & brillans, de belles saillies

1498. pour les grandes choses, mais qui duroient peu; de la bonté, de l'humanité & de la courtoisie envers tout le monde: au reste pas assez de force & trop de nonchalance pour se faire bien obéïr. Il ne se trouve point qu'en toute sa vie il ait chassé aucun de ses domestiques, ni offensé pas un de ses sujets de la moindre parole. (*a*)

Comme il désiroit sur toutes choses que l'on rendît exactement la justice à ses sujets, il avoit son Parlement de Paris qui en étoit la regle, en estime & en consideration. Nous trouvons que l'an 1484. il accorda à tous ses Officiers l'exemption de l'arriereban pour toutes les terres qu'ils possedoient en Fief. Le mérite attiroit cette récompense: cette grande compagnie étoit comme un sanctuaire de toutes sortes de vertus, de temperance, de continence, de modestie, de zele pour le bien de l'Etat & du public. Sa religion se laissoit rarement surprendre, & jamais corrompre; on ne lui demandoit point d'injustices, parce qu'on le connoissoit incapable d'en commettre. Ses Arrêts étoient reçûs comme des oracles, d'autant qu'on sçavoit, que ni l'interêt, ni les parentés, ni la faveur quelle qu'elle fût n'y pouvoient rien. Les mœurs innocentes de ses Magistrats, & leur exterieur même, servoient de loix & d'exemple. La gravité de leur profession les éloignoit des vanités du grand monde, du luxe, des jeux, de la danse, de la chasse: encore bien plus de la dissolution, & de la débauche. Ils trouvoient leur plaisir & leur gloire à exercer dignement leurs Charges. Un grand fond d'honneur, d'integrité & de suffisance, faisoit leur principale richesse, & la fragilité leur plus certain revenu. N'aimant point le faste & la dépense, ils n'avoient point d'avidité pour les grands biens, & ils croyoient leur fortune sûre & honorable, quand elle étoit médiocre & juste. Ainsi se rendant vénérables par eux-mêmes, ils étoient nécessairement en vénération à tout le monde; & on les respectoit à la Cour, parce que n'y ayant aucunes prétentions, ils n'y alloient jamais, s'ils n'étoient mandés par les ordres du Roi, & pour son service. J'ajoûterai qu'alors les Procureurs & la chicane n'avoient point trouvé les portes du Palais ouvertes pour s'y jetter en foule. Le procès n'étoit pas encore un labyrinthe, où le meilleur droit se perd dans les détours infinis des formalités & des procedures; il n'y avoit le plus souvent dans toute une affaire, aucunes écritures que les pieces nécessaires pour la demande & pour la défense, & l'Arrêt qui intervenoit là-dessus. L'expédition n'en coûtoit rien aux Parties, le Greffier étoit payé aux dépens du Roi, & il y avoit un fonds de cinq ou six mille francs pour cela.] 1498.

Eglise du 15. siecle. Conciles.

LE Concile de Constance avoit travaillé assez heureusement, pour ôter le schisme causé par ceux qui disputoient le Saint Siegé: mais il laissa des semences d'une division presque aussi dangereuse entre l'Eglise & les Papes. L'Eglise avoit besoin de Conciles pour empêcher à l'avenir de semblables désordres, & pour faire observer les Saints Canons; & les Papes ne pouvoient consentir qu'il y eut d'autre Tribunal souverain que le leur, & d'autre Puissance qui pût réprimer leurs excès. Ainsi quand on y vint à

(*a*) Jean de Saint Gelais dit que les funerailles de Charles VIII. se firent de l'argent du Duc d'Orleans, & que l'on auroit été bien empêché d'en trouver ailleurs.

parler de la reformation des mœurs, le Pape Martin, & la Cour de Rome, qui apprehendoient qu'on ne sondât cette playe jusques au vif, firent clorre le Concile, qui finit le vingt-deuxiéme d'Avril de l'an 1418. & remirent cette matiere à une autre fois.

Ils ne purent pourtant pas empêcher qu'il ne fût résolu qu'on tiendroit des Conciles de tems en tems; sçavoir le premier à cinq ans de là, & ensuite les autres de sept ans en sept ans; Que le lieu en seroit assigné par le Pape du consentement du Concile; & à son refus par le Concile même, un mois avant qu'il se separât; Que tous les Prélats, sans autre convocation, seroient tenus sous les peines de droit de s'y trouver, & tous les Princes conviés d'y assister par eux ou par leurs Procureurs.

Suivant ce Decret, il en fut assemblé un à Pavie vers le mois de Novembre de 1423. lequel ayant duré un an, fort peu nombreux, & sans esperance de le devenir davantage, à cause de la peste, & des guerres presque universelles, se congédia lui-même, & auparavant en assigna un autre à sept ans de là dans la ville de Basle.

Celui-là commença le dix-neuviéme de Juillet l'an 1431. & dura dix-huit ans, les trois premiers presque toûjours en broüillerie avec Eugenne IV. les quatre suivans en assez bonne intelligence avec le même, les onze autres dans une guerre ouverte avec ses successeurs. Enfin il alla expirer à Lauzanne, où Felix qu'il avoit élû Pape, le transfera, pour y abdiquer le Pontificat.

Soit dit en passant, que ce Felix, quand il étoit Amedée VIII. Duc de Savoye, institua l'Ordre militaire de Saint Maurice vers l'an 1434.

Nous avons marqué comme dans ces désordres l'Eglise Gallicane étant assemblée a Bourges l'an 1438. non-seulement reconnut le Concile de Basle, & ne voulut pas donner les mains a le transferer a Boulogne, ainsi que le Pape l'avoit ordonné : mais encore dressa cette Constitution si équitable & si canonique, qui fut nommée la *Pragmatique Sanction.* Le Concile l'approuva, & lui donna autant d'éloges, qu'elle eut après de contradiction & d'attaques de la part des Papes, lesquels n'ont point eu de repos qu'ils ne l'ayent abolie. Néanmoins malgré tous leurs efforts, elle dura jusques à l'an 1516. qu'elle fut supprimée par le Concordat.

Dans la vingt-huitiéme Session du Concile de Basle il fut fait un Decret le plus juste & le plus nécessaire du monde : mais qui choquoit les interêts pécuniaires de trop de gens, pour être long-tems observé. Il défendoit qu'à la Cour de Rome, & par tout ailleurs, il fût pris aucune chose pour les élections, confirmations d'icelles, présentations, collations, provisions, institutions, installations & investitures de toutes sortes de Bénéfices, Monasteres, & Offices Ecclésiastiques, même des Eglises Cathédrales & Métropolitaines; Ni aussi pour les Ordres Sacrés, benediction & envoi du Pallium, *soit à la raison des Bulles, Sceau, des communs & menus services, des premiers fruits, & des déports, soit sous prétexte qu'il y eût Coutume, Privilege, ou Statut au contraire, ou enfin sous quelque titre ou couleur que ce pût être; Vouloit que ceux qui y contreviendroient, soit en donnant, soit en prenant quelque chose, encourussent les peines des Simoniaques, & n'eussent aucun droit au Benefice dans lequel ils seroient entrés par cette corruption; Et même si le Pape, qui étoit le plus obligé d'observer les Decrets des*

Eglise du 15. siecle.

Conciles Oecumeniques & des saints Canons, venoit à enfraindre ce Decret, qu'il fût déferé au Concile. En la même Session il fut ordonné, *Que le possesseur triennal d'un Bénefice, ne pourroit point être troublé dans la joüissance.*

Quant aux Conciles particuliers de l'Eglise Gallicane, nous n'en trouvons que trois, un de la Province de Tours, célebré par l'Archevêque Jean Bernardi dans Angers l'an 1448. un de celle de Reims l'an 1456. par l'Archevêque Jean Juvenal des Ursins dans la ville de Soissons; & un à Avignon par le Legat Pierre de Foix Archevêque d'Arles l'an 1457. tous trois pour la même fin, sçavoir le rétablissement de la discipline.

Quelqu'un peut-être voudra mettre en ce rang les deux Assemblées de Bourges faites par Charles VII. l'une où fut dressée la Pragmatique, l'autre où il consulta auquel des deux Papes il falloit adherer, à Nicolas ou à Felix; & celle qui se fit à Lyon l'an 1447. où se trouverent aussi les Députés du Concile de Basle, & les Ambassadeurs des Princes d'Allemagne, & même les Electeurs de Tréves & de Cologne, pour regler les conditions, moyennant lesquelles Felix renonceroit à la Papauté.

Heresies. Les Sectes des Wiclefistes, ni celle des Hussites ne s'étendirent pas jusqu'en France ou du moins n'y prirent pas racine: mais en l'an 1412. il s'éleva en Picardie une Secte qu'on appelloit *des Hommes d'intelligence*, dont un Frere Guillaume de Hildernissen Alleman, de l'Ordre des Carmes, & un certain Gilles le Chantre homme seculier, étoient les Evangelistes. Ce Gilles disoit qu'il étoit le Sauveur des hommes, & que par lui les fidéles verroient JESUS-CHRIST, comme par JESUS-CHRIST ils verroient Dieu le Pere: Que le Diable & tous les damnés seroient sauvés quelque jour: Que les plaisirs de l'amour étant de simples actions de la Nature, n'étoient point des pechés, mais des avant-goûts du Paradis: Que les Jeûnes, les Penitences, les Confessions, les Céremonies de l'Eglise étoient des choses assez inutiles: Que le tems de la vieille Loi avoit été celui de Dieu le Pere, le tems de la nouvelle celui de Dieu le Fils, & qu'il y en auroit bien-tôt un troisiéme qui seroit celui du Saint-Esprit, lequel mettroit les hommes en toute liberté: Que toutes leurs actions ne leur tournoient ni à salut ni à damnation, parce que Nôtre-Seigneur JESUS-CHRIST avoit satisfait abondamment pour tout le genre humain. Ils enseignoient ces réveries & plusieurs autres. Le Carme fut contraint de les retracter à Bruxelles, à Cambray & à Saint-Quentin, où il avoit dogmatisé, devant Pierre d'Ailly, qui en ce temslà fut créé Cardinal.

La Cour de Rome mit aussi au nombre des Héretiques, un autre Carme nommé Thomas Connecte Breton de naissance, & le fit brûler tout vif l'an 1431. quoique plusieurs croient que sa liberté Evangelique à reprendre les abominations des Prelats, & la temerité qu'il eut de porter la réforme jusqu'à la source de la corruption, faisoient tout son crime. Du reste ses Prédications étoient si énergiques, qu'elles causoient un merveilleux changement par tout où il passoit: elles touchoient même les femmes les plus coquettes, jusqu'à vendre leurs robes pour faire l'aumône, & à jetter publiquement au feu tous les affiquets de leur vanité.

Un certain Prêtre François étant allé

Eglise du 15. siecle.

à Rome au Jubilé l'an 1450. courut le même risque que le Carme, parce qu'il se disoit avoir été quatre ans sans manger. On crut que c'étoit une imposture ou un pact avec le Diable, & on le bannit après l'avoir fustigé.

On trouve que l'an 1453. un certain Guillaume Edeline Docteur en Théologie, & Prieur de saint Germain en Laye, fut condamné par sentence de l'Evêque d'Evreux, à une prison perpetuelle, pour avoir abusé d'une femme de qualité. On disoit qu'à cette fin, il avoit fait pact avec le Diable, qu'il l'avoit adoré en forme d'un Belier, & qu'il avoit été souvent par les airs à ces Assemblées nocturnes, qu'ils nomment le Sabbat.

On lit encore dans la Chronique Bourdeloise, que l'an 1435. du tems de Pierre Berland Archevêque de Bourdeaux, il fut découvert en ce pays-là, une grande cabale de ces faiseurs de malefices qu'on nomme sorciers; que l'on en mit plusieurs en prison; & que les uns furent condamnés au feu, les autres s'empoisonnerent & laisserent leur corps au même supplice. Cet Archevêque étoit païsan de naissance, & mal poli, même, comme je croi, plus scrupuleux qu'intelligent, puisqu'il s'opposa à la publication de la Pragmatique; mais du reste il menoit une vie très-pure & très-innocente.

Disputes. Il y avoit toûjours guerre entre les Jacobins & les Cordeliers, comme entre deux puissances, opposées & mutuellement jalouses, chacune épiant l'occasion de prendre avantage sur son adversaire. L'an 1460. un Jacques de la Marche Cordelier, ayant prêché à Bresse en Lombardie, que le Sang de Jesus-Christ, tandis qu'il fut épanché hors de ses veines, au tems de la Passion, avoit perdu l'union hypostatique, & partant que durant ces trois jours-là il n'avoit point été divin & adorable. Un Jacobin Inquisiteur de la Foi, s'écria que c'étoit une héresie, lui commanda de révoquer cette proposition, & fit prêcher le contraire à un Religieux de son Ordre. La dispute s'échauffa, ce ne fut plus une opinion de deux particuliers, mais de tous les deux Ordres: Les gens devots prirent parti selon leur affection & leur attachement, le peuple fut cabalé, & se divisa à son ordinaire, sans entendre la question.

Eglises du 15. siecle.

Le Pape Pie II. craignant les suites de ces particularités, commanda aux Géneraux de lui envoyer leurs plus doctes Religieux pour écouter leurs raisons sur ce sujet. La question fut agitée trois jours entiers devant le Saint Pere; & en présence des Cardinaux, des Evêques, & de plusieurs Docteurs en Droit Canon, qui sont plus fréquents en cette Cour-là, que les Théologiens. La plus grande partie de cette Assemblée, & le Pape même penchoit à l'opinion des Jacobins: mais, parce qu'il avoit besoin des Cordeliers pour prêcher la Croisade, laquelle il avoit fort à cœur, on remit la décision de ce point, à un autre tems, qui n'est pas encore venu; & cependant le Pape fit une Constitution qui défendoit, sous peine d'excommunication, & d'être rendu inhabile à tous Actes legitimes, de rien dire, prêcher, ni enseigner en public, ni en particulier, touchant cette question, ni de soûtenir que l'une ou l'autre opinion fût héretique. Il s'est trouvé néanmoins des Scholastiques dans le dernier siecle, qui par un étrange demangeaison de ramasser toutes ces pointilles, plus convenables à des Sophistes qu'à des Theologiens, ont fourré cette question

dans leurs gros volumes ; & il y a encore des gens de si mauvais goût, & si ignorans de toute antiquité, qu'ils aiment mieux lire ces fatras, que les Saints Peres ni le Concile.

Pour ce petit avantage, les Jacobins recevoient souvent de grands échecs sur le point de la Conception de la Vierge. Ils revenoient de fois à autre à la charge sur cette question : mais ils étoient toujours battus & repoussés, principalement sur ce qu'ils soûtenoient que l'opinion contraire étoit héretique. Il advint l'an mil quatre cens quatre-vingt-dix-sept, qu'un de leurs Docteurs ayant prêché dans Rouen, qu'elle avoit été purifiée non pas preservée de la tache originelle, fut cité devant l'Université, & condamné à se retracter publiquement. La faculté de Théologie passa plus outre, elle fit un Decret de ne plus recevoir de Docteurs, qui ne jurassent auparavant de professer & de soûtenir que la Vierge avoit été concûë sans aucune soüillûre. Grande victoire aux Cordeliers d'avoir ainsi obligé leurs adversaires à jurer ce qu'ils n'ont point envie de faire.

Les aumônes étant le principal revenu des Mandians, ils s'étudioient de tirer à eux les Confessions & les Enterremens des Séculiers, afin de profiter, & sur les vivans & sur les morts. Ils avoient deux avantages sur les Ordinaires : Le premier, étoit l'union de la Communauté, qui travaille toute d'un même esprit, & ne quitte jamais la fin qu'elle s'est proposée ; l'autre, leur exterieur mortifié, & la forme singuliere de leurs habits : Si bien que les Eglises des Convents étoient toûjours pleines, & celles des Paroisses presque désertes, les ouailles quittant leurs pasteurs naturels, & la viande solide de leur vraïe nourrice, pour courir à ces friandises spirituelles.

Eglise du 15. siecle.

L'an 1409. quand les Cordeliers sçûrent qu'ils avoient un Pape de leur Ordre, qui étoit Alexandre Cinquiéme ; on les vit transportés, & comme hors de sens, courir par les ruës, tant ils s'assuroient de disposer de sa puissance à leur avantage. Aussi leur donna-t-il tout ce qu'ils désiroient, & entr'autres graces, une Bulle aux quatre Mendians, qui augmentoit leurs Privileges jusqu'à un excès insuportable. L'Université de Paris s'y opposa fortement, & retrancha de son Corps ceux qui s'en voudroient servir. Les Jacobins & les Carmes y renoncerent : mais les Cordeliers & les Augustins s'opiniâtrerent au contraire. Il fallut que l'autorité du Roi y intervint : on publia à son de trompe devant la porte de leurs Convens, une défense à eux de prêcher & de confesser. Tellement que le Pape Jean XXIII. revoqua cette Bulle, & le Concile de Constance annulla tous ces Privileges abusifs.

Ils ne laisserent pas de continuer leurs entreprises, & d'avancer qu'on n'étoit point tenu d'assister à la Messe Paroissialle les Dimanches & les bonnes Fêtes, ni de faire des Offrandes au Curé ces jours-là : Que ceux qui étoient obligés de faire dire des Messes, soit pour les vivans, soit pour les trépassés, ne s'acquittoient pas de cette obligation, s'ils les faisoient dire au Curé ; d'autant qu'il y est tenu par le devoir de sa Charge : Que le droit divin ordonnoit bien de payer les dixmes : mais qu'il n'importoit pas à qui on les donnât, pourvû que ce fût pour des œuvres pieuses : Que Saint François faisoit reglement tous les ans une descente en Purgatoire, & en tiroit tous ceux qui étoient morts dans le

Eglise du 15. siecle.

saint Habit de son Ordre : Que les Freres-Mineurs pouvoient oüir les Confessions, sans être approuvés de l'Ordinaire ; & que pourvû qu'on se confessât a eux, on n'étoit point obligé de se confesser à son Pasteur, non pas même une fois l'an. Le Concile de Basle condamna ces propositions, comme étant erronées & tendant a détruire l'Ordre Hierarchique.

La dévotion du Rosaire, & celle du Pseautier de la Vierge, qui avoient été instituées par saint Dominique ; mais depuis negligées & presque entierement délaissées, furent rétablies par les Prédications du bien-heureux Alain de la Roche, Jacobin ; particulierement dans la Saxe, la Belgique & la petite Bretagne, & bien-tôt après confirmées par le Pape Sixte Quatriéme. Vous vous souviendrez à ce propos, que Louis onziéme ordonna dans son Royaume, le Salut de la Vierge qui se dit à midi au son de la cloche. Il ne faut pas oublier qu'il commanda aussi l'an 1475. qu'on eût à y solemniser la fête de saint Charlemagne, qui avoit autrefois été ordonnée par le Pape Paschal, à la requête de l'Empereur Federic I. & recûë ensuite de toute l'Eglise d'Occident.

Moines.

Le Pape Innocent VII. approuva la Regle du Tiers Ordre de saint Dominique. Louis Barbe Patrice Venitien, Abbé de Sainte-Justine de Padouë, réforma l'Ordre de saint Benoît en 1408. & institua la Congregation du Mont-Cassin. L'an 1419. S. Bernardin de Sienne, tenta de réformer l'Ordre de saint Francois, & de le ramener à une plus étroite OBSERVANCE, ce qui le divisa comme en deux branches, * celle des OBSERVANTINS, ou à la manche étroite, & celle des Cordeliers CONVENTUELS, ou à la grande manche. Quelques années apres, sçavoir l'an 1425. la Bienheureuse Colette Boilet, native de Corbie, Religieuse de sainte Claire réforma aussi les Monasteres des Filles de son Ordre : Elle mourut a Gand l'an 1447. Au contraire la Regle des Carmes, comme trop austere, fut adoucie & relâchée par le Pape Eugene III. l'an 1432. en la maniere que la gardent aujourd'hui ceux qu'on appelle MITIGEZ.

* Ils s'appellent de la grande & de la petite Observance.

Sciences & Universités.

La chicane de la Scholastique tenoit toûjours le haut bout dans l'Université. Le Latin y étoit grossier, & avoit seulement la terminaison, non pas les phrases ni le bel air de la langue des anciens Romains. Le Grec y étoit fort rare, & encore plus barbare : mais l'un & l'autre commencerent a se polir : sçavoir, le Latin un peu avant le milieu de ce siecle, par l'imitation de Petrarque, & des autres Italiens, qui apres lui s'étoient étudiés a l'élegance ; & le Grec vers l'an 1460. quand les hommes doctes de la Grece se refugierent en divers lieux de l'Occident après la prise de Constantinople. Gregoire Tiphernas vint a Paris vers l'an 1460. & se présenta au Recteur pour enseigner le Grec, & avoir la récompense portée par les Saints Decrets, ce qui lui fut accordé. Hermonyme de Sparte s'y rendit peu après, & y montra cette Langue : Jean * Reuclin qui se fit nommer Capnion, fut un de ses disciples ; puis Janus Lascaris y arriva, & par sa politesse en donna le goût à tous les plus beaux esprits. Aussi trouve-t-on depuis ce tems-la, plusieurs personnages d'érudition, Poëtes, Orateurs & Grammairiens en l'une & en l'autre Langue.

* Einranc en Allemand est fumée en François, & en Grec *Capnos*, dont il prit le nom de Capnion.

Le crédit de l'Université se montra fort grand dans le second Schisme, aussi-bien que dans le premier. C'est elle, qui pour ainsi dire, fut la promotrice de la pragmatique-Sanction, si sainte

Eglise du 15. siecle.

sainte & encore aujourd'hui tant regrettée des gens de bien.

Nous avons marqué comme le Cardinal d'Estouteville reforma les abus de ce corps, l'an 1452. & comme Louis XI. donna charge à Jean Wesel Cordelier, d'y travailler pour en bannir ces opiniâtres disputes qui étoient entre les REALISTES & les NOMINAUX. Un nommé Roucelin avoit été l'Auteur de la derniere Secte dans le douziéme Siécle, & le Cordelier Guillaume OKAM l'avoit renouvellée & mise en plus grande vogue vers l'an 1322. Wesel ayant donc assemblé les principaux Officiers & Suppôts de l'Université, de leur avis & consentement, dressa un Edit dont la datte est du premier de Mars de l'an mil quatre cent soixante-treize, à Senlis, qui défendoit de plus enseigner les opinions des Nominaux, & commandoit que tous leurs Livres qui étoient dans les Bibliotheques, y fussent enchaînés, de peur qu'on ne les pût lire ni transporter hors de-là.

Sçavans.

Il y avoit peu d'hommes sçavans en France, qui ne fussent sortis comme des abeilles de cette ruche féconde de l'Université. Vous avez entre les Theologiens Jean Gerson, dont nous avons parlé, qui vêcut bien avant dans ce siécle & se retira à Lyon, où il mourut l'an 1419. Le Cardinal d'Ailly, Pierre de Versailles Evêque de Meaux, Thomas de Courcelles Chanoine d'Amiens, esprit puissant, & admirable pour sa doctrine, mais encore plus aimable pour sa modestie, qui dressa plusieurs des décrets du Concile de Bâle; Guillaume Forteon, & Etienne de Bruslefer, de l'Ordre de saint François; Jean Siret, Prieur général des Carmes; Martin Magistri, Docteur de Sorbonne; & Guillaume Chartier, Evêque de Paris, qui avoit été entretenu aux écoles par Charles VIII. & étoit *homme saint, bonne personne & grand Clerc.*

Eglise du 15. siecle.

Entre les curieux des lettres profanes, je trouve Alain Chartier, frere de Guillaume; de la bouche duquel il sortit tant de beaux mots & de graves sentences, que Marguerite Stuard femme du Dauphin Louis, l'ayant un jour trouvé endormi dans une sale par où elle passoit avec sa suite, lui voulut faire l'honneur de le baiser. [On lui a longtems attribué une histoire de Charles VII. & on l'a mise au nombre de ses œuvres: mais depuis on s'est détrompé de cette opinion, parce qu'on a trouvé dans les anciens manuscrits * que Gilles Bouvier, Roi d'armes, en étoit l'auteur.

* M. du Bouchet en a l'original.

Je trouve en ce même-tems un Charles Fernand, qui étant aveugle de naissance, ou du moins dès sa jeunesse, s'adonna toutefois si fort à l'étude, qu'il acquit beaucoup de réputation dans les lettres humaines, dans la Philosophie & dans la Théologie. Il prit l'habit de saint Benoît dans l'Abbaye de la Couture au Mans. Il y avoit aussi Jodocus Badius, renommé par beaucoup de ses Commentaires: Jean Bouteiller Avocat en Parlement, Auteur de la somme Rurale: Robert Gaguin, Général de l'Ordre des Mathurins, Garde de la Bibliotheque de Charles VII. & puis employé en plusieurs Ambassades: Jean de Rely, Evêque d'Angers, qui fut Confesseur de Charles VIII. & harangua aux Etats de Tours pour les trois Ordres: Octavian de S. Gelais de l'illustre maison de Lusignan qui fut Evêque d'Angoulême, & commença de décrasser un peu la Poësie Françoise. J'y puis ajoûter Pierre Reuclin & Pic de la Mirande, sans rien dérober à l'Allemagne ni à l'Italie, puisqu'ils avouënt eux-mêmes dans

Eglise du 15. siecle.

leurs écrits, qu'ils ont étudié dans l'Université de Paris, & qu'ils ont puisé dans cette vive source de toutes sciences.

Triteme raconte qu'il y passa l'an 1455. un jeune Espagnol nommé Ferrand de Cordule, Docteur en Théologie, qui étonna tous les sçavans par sa prodigieuse doctrine: car il sçavoit par cœur tout Aristote, tous les livres de Droit, Hippocrate, Galien, les principaux Commentateurs de tous ces livres, le Grec, le Latin, l'Hébreu, l'Arabe & le Caldéen.

L'Astrologie judiciaire, beaucoup recherchée & peu connuë, y fut en vogue & eut grand accès dans les cabinets des Rois Charles V. Charles VI. Charles VII. & Louis XI. On trouve sept ou huit de ces Pronostiqueurs auprés de chacun de ces Rois; & on leur attribuë, mais peut-être après coup, d'avoir prédit plusieurs choses qui advinrent. Le plus fameux de tous est Angelo Catto, natif de la Duché de Tarente, & que Louis XI. fit Archevêque de Vienne; mais les peuples de Dauphiné ne permirent pas qu'il en joüît. [L'Auteur du Mémoire * de sa vie a laissé par écrit,]qu'un jour portant la paix à baiser au Roi Louis XI. qui entendoit la Messe à saint Martin de Tours, il lui annonça la défaite & la mort de Charles Duc de Bourgogne, le jour même qu'elles arriverent devant Nancy.] Ils ajoûtent que ce Roi, pour remercier Dieu de ce bon succès, & en laisser un monument à la posterité, fit faire un treillis d'argent devant le grand Autel, qui depuis fut emporté & brisé par les Huguenots, lorsqu'ils commencerent à piller les Eglises, & la même année qu'ils rompirent le cercueil de ce Roi dans celle de Notre-Dame de Clery. Il y a de quoi s'étonner, si Catto fit cette prédiction, que Philippe de Comines qui lui dedie ses Mémoires, ait oublié de le marquer.

* Il est imprimé derriere ceux de Comines.

Imprimerie & Medecine.

L'Imprimerie fut apportée à Paris vers l'an 1470. par trois Allemans, Martin, Ulric, & Michel, tres-habiles en ce nouvel art. La Médecine s'y cultiva aussi plus fructueusement qu'auparavant. Les Docteurs de cette Faculté ayant sçû qu'un Archer de Bagnolet, fort sujet à la gravelle, avoit été condamné a mort pour ses crimes, supplierent le Roi qu'il leur fût mis entre les mains, pour faire expérience sur lui, si on pourroit ouvrir le rein & en tirer le calcul. Leur opération réüssit fort heureusement, & l'Archer vécut encore long-tems après en bonne santé. La vie des criminels seroit fort utilement employée à de semblables essais.

Saints.

Durant tout ce siecle la France n'a point fourni aucun Saint à l'Eglise qu'elle ait canonisé, hormis Louis Alaman Archevêque d'Arles, & Pierre de Luxembourg, que le Pape Clement VII. déclara béats: mais elle a eu quantité d'illustres Prélats. Les plus mémorables de ceux qui porterent la Pourpre sacrée, furent, outre les deux que je viens de nommer, Pierre d'Ailly, né d'une noble famille à Compiegne, Grand-Maître du College de Navarre, puis Evêque de Cambray, & promû au Cardinalat l'an 1411. Jean de Roquetaillade Cardinal, Archevêque de Rouen, Vice-Chancelier du Pape, & son Légat à Boulogne: Renaud de Chartres, Archevêque de Reims; Guillaume d'Estouteville, qui fut Légat en France, & réforma l'Université; Pierre de Foix Archevêque d'Arles, qui avoit été de l'Ordre de S. François; Louis d'Albret Evêque de Cahors, qu'on nommoit les délices du sacré College; Jean Joffredy Evêque d'Arras, puis d'Alby;

Cardinaux.

Eglise du 15. siecle.

Jean Baluë Evêque d'Evreux, & Guillaume Briçonnet Evêque de S. Malo. Tous lesquels se signalerent dans les grandes affaires; les six premiers étant de noble naissance & de rare doctrine, mais Joffredy & Baluë de fort bas lieu. Joffredy étoit fils d'un païsan de l'Evêché de Besançon, & avoit été Moine Bénédictin; & Baluë fils d'un Tailleur de Saintonge : le premier néanmoins considérable par son érudition, mais Baluë seulement par ses intrigues & ses fourberies. Le Cardinal de Foix est celui qui a fondé ce fameux College de son nom à Toulouse, avec vingt-cinq bourses pour entretenir des écoliers : nous en avons vû sortir un très-docte Prélat, dont le nom sera assez connu à toute la postérité, sans qu'il soit besoin de l'exprimer ici. [J'avois presque oublié le Cardinal Raimond Perrault, premierement Evêque de Gurs en Allemagne, sous le Métropole de Vortzbourg; puis de Saintes en France sa vraie patrie: car il étoit né au bourg de Surgeres en Saintonge. Le Pape l'envoya l'an 1501. Légat en Allemagne & aux pays du Nord, pour repurger le Clergé de ses concubinages & débauches. Il mourut l'an 1506.

Evêques.

Parmi les Evêques on remarque Jacques & Jean des Ursins freres, & successivement Archevêques de Reims: Martin Gouge, fils d'un habitant de Bourges, qui fut Evêque de Clermont & pour se donner de la noblesse, prit le nom de Charpagnes; ces trois vivoient sous Charles VII. dont Martin administra les affaires, & tint les sceaux jusqu'à sa mort, qui advint l'an 1444. André d'Espinay Archevêque de Bourdeaux eut beaucoup de crédit & d'emploi sous le regne de Louis XI. Louis d'Amboise, Evêque d'Alby; Jean de Rely d'Angers, qui avoit présidé aux Etats de Tours; & Octavian de saint Gelais d'Angoulême, nommés ci-dessus, furent considerés de Charles VIII.

Le Clergé fut peu chargé de décimes durant ce quinziéme siecle, tant à cause du grand respect que Charles VII. avoit pour l'Eglise, que parce que les choses étoient tellement en balance, que le Pape qui en avoit toûjours levé à sa discrétion, ne le pouvoit plus faire sans le consentement du Roi, ni le Roi sans la permission du Pape; ce qu'ils ne s'accordoient pas volontiers l'un à l'autre. Toutefois ils trouverent expédient de partager le Gâteau, & de jouer l'Esteuf chacun à son tour. *(a)*

(a) Charles VII. disoit à ses Ministres, qu'il les avoit choisis pour l'opinion qu'il avoit qu'ils fussent les plus honnêtes; qu'il ne craignoit en eux qu'une faute, qu'ils se laissassent entacher d'avarice, en étant souvent tentes à cause du credit qu'ils avoient à lui, & de la facilité d'obtenir leurs demandes. Mais si après il venoit à sa connoissance que pour leur profit ils lui eussent fait commander chose injuste, ils perdroient sa bonne grace pour jamais. Du Tillet en son Recueil, ch. des Enterremens des Rois de France, sur le témoignage de Messire Adrien de Montbrun sieur d'Archias, l'un des favoris dudit Roi.



ANNE,
REINE DE FRANCE
ET
DUCHESSE DE BRETAGNE,
FEMME DE
CHARLES VIII.
PUIS DE LOUIS XII.

Le Duché de Bretagne ne pouvoit avoir une plus noble fin, que d'être uni à la Couronne de France, par le moyen d'une aussi vertueuse Princesse qu'Anne.

François Duc de Bretagne eut deux filles de Marguerite, fille de Gaston Comte de Foix, & d'Eleonor fille de Jean Roi d'Arragon : sçavoir Anne, & Isabeau. La plus jeune des deux étant morte avant que d'avoir été mariée, & cette belle succession appartenant entierement à l'aînée, plusieurs grands Princes la rechercherent de toutes parts, & l'extrême nécessité où son pere se voyoit réduit par la rude guerre que lui faisoit le jeune Roi Charles VIII. à cause des Seigneurs François qu'il avoit retirés chez lui, obligeoit les Bretons de la promettre à tous, quoiqu'ils n'eussent envie de la donner à aucun. Le Comte de Dunois qui étoit le moteur & l'esprit de la ligue de ces Princes, s'avisa que pour relever leurs affaires, il seroit bon de gagner Alain d'Albret par l'espérance d'un si grand parti. Ce Seigneur étoit fort puissant, à cause qu'il commandoit à quatre cens hommes d'armes, & que d'ailleurs il pouvoit leur amener la Noblesse de Guienne à leur secours; le Duc & les Principaux de ses Etats lui promirent donc l'Infante, & lui en envoyerent leurs signatures. D'autre part, Jean de Châlon Prince d'Orange amusoit Maximilian Roi des Romains par cet appas, & les propos en furent si avant, que le Duc de Bretagne lui en écrivit, le sollicitant de venir consommer ce mariage, avec promesse de lui donner S. Malo & autres Havres pour assûrance. Le Duc d'Orleans aussi avoit des pensées d'intérêt & d'amour pour la Princesse ; laquelle voyant ce Prince accompli en toutes les qualités qu'elle en eût sçû désirer, eût favorablement reçû ses vœux, s'il ne s'y fût trouvé de grandes difficultés. Le Maréchal de Rieux & les Seigneurs Bretons, dans toutes ces intrigues, cherchoient le salut de leur patrie : mais tout au contraire, il en nâquit des jalousies & des inimitiés entre l'Orleanois & le Seigneur d'Albret, qui ruinerent leurs affaires. Car après trois ans d'une sanglante guerre, qui causa l'entière ruine de leur pays, les Seigneurs perdirent la bataille de saint Aubin du Cormier, où le Duc d'Orleans & le Prince d'Orange demeurerent prisonniers.

Les Bretons promettent Anne à plusieurs partis.

Ensuite de ce désastre, le Duc François étant mort de déplaisir, Anne sa fille unique ramassa les débris de son Duché. Elle n'avoit encore que quatorze ans ; mais elle témoigna bien par sa sage conduite, que son jugement étoit déja beaucoup plus avancé que son âge, & que son courage élevé & invincible ne cederoit pas aux tempêtes qui l'environnoient de tous côtés. Un Roi victorieux avoit pris ses meilleures places, & s'efforçoit de lui ravir les autres ; ses Alliés ne lui prêtoient que de foibles secours ; & ses propres Sujets la troubloient par leurs diverses factions. La Dame de Laval sa gouvernante, & le Maréchal de

Mort du Duc François pere d'Anne.

Rieux appuyoient les recherches du Seigneur d'Albret : mais cette Princesse aspiroit plus haut, & le refusoit absolument, protestant que son pere l'y avoit contrainte par force. Delà naît une guerre civile entre les deux partis : surquoi elle obtient du secours d'Angleterre. Le Roi s'offense de ce qu'elle appelle les anciens ennemis de l'Etat, & attaque la Bretagne. La Princesse a recours à Maximilian, qui lui envoye ses forces, sur l'esperance de l'épouser. En effet il l'épouse par l'entremise de Volfan Baron de Polhart en Autriche, qui, pour accomplir les cérémonies de ce mariage futur, coucha avec elle une cuisse nuë dans le lit. Après cela suivit quelque Traité de Paix entre le Roi & elle : mais comme de son côté, ne se tenant pas assûrée de la foi des François, elle sollicita contr'eux une ligue des Allemans, des Anglois & des Castillans; aussi le Roi Charles pratiqua le Seigneur d'Albret, qui se voyant frustré entierement de ses prétentions, lui livra la ville de Nantes; il se passa près de trois ans en ces diverses expeditions toujours très-sanglantes. Après lesquelles, Charles considerant murement de quelle consequence seroit pour la France le mariage de la Princesse avec Maximilian, changea de dessein, & voulut avoir par amour ce qu'il eût difficilement gagné, & plus mal aisément gardé par force. Pour ce sujet il délivra de prison les Ducs d'Orleans & d'Orange, fit ce dernier son Lieutenant aux places conquises de Bretagne; & tant par ce moyen, que par les pratiques du Maréchal de Rieux, de la Dame de Laval, & du Chancelier de Montauban, il se mit en état d'obtenir la Princesse en mariage. Charles étoit fiancé avec Marguerite fille de Maximilian, laquelle on nourrissoit à la Cour de France, attendant l'accomplissement des nôces. Pour venir donc à bout de son dessein, il falloit rompre deux solemnelles promesses de mariage, mais les dispenses sont fort faciles en Cour de Rome; il n'y avoit qu'a ôter les scrupules que la Princesse avoit dans l'ame. Les Théologiens, les Seigneurs de sa Cour, & ceux qui gouvernoient son esprit, eurent bien de la peine à l'y résoudre : toutefois les amoureuses poursuites d'un grand Roi, la necessité pressante, & la négligence de Maximilian, trop froid amoureux, & trop long à la secourir dans son besoin, l'y firent consentir comme par force. Le Roi l'épousa à Langeais le seize Decembre 1491. & pour s'assûrer du Duché, il prit la renonciation de plusieurs qui disoient y avoir droit : comme du Seigneur d'Albret, dans la Maison duquel il y avoit eu une fille de Bretagne mariée : de Jean Prince d'Orange, & de sa mere Catherine de Bretagne, fille de Richard Comte de Montfort, Richemont & Etampes : du Vicomte de Rohan, qui avoit épousé Marie seconde fille du Duc François I. & du Seigneur d'Avaugour, representant les droits de la Maison de Ponthievre. Dans le Contrat furent inserés plusieurs articles en faveur des Bretons, & pour assûrer leurs privileges : mais le Conseil de France y en apposa deux qui ne leur plurent guere; sçavoir, *Que le Roi venant à mourir sans enfans, Anne seroit obligée d'épouser son successeur à la Couronne, & que si elle le prédecedoit, le Duché demeureroit aux Rois de France.*

Maximilian l'épouse par procureur.

Le Roi Charles la veut épouser.

Anne à peine à s'y resoudre. L'épouse enfin.

Les nôces célebrées, elle fut menée en grande pompe à Saint Denys, où elle fut sacrée Reine de France, en presence des plus grands du Royaume, de vingt Evêques, & de vingt-cinq

Dames qui avoient toutes le chapeau de Ducheſſe ou de Comteſſe. Le Duc d'Orleans lui ſoûtenoit la Couronne ſur la tête durant le ſervice. Son époux avoit accoûtumé de s'échaper un peu librement aux plaiſirs où la jeuneſſe & l'autorité le portoient : mais comme elle avoit toutes les graces de l'eſprit & du corps qui peuvent arrêter un cœur, elle ſçut en uſer de telle façon, qu'enfin elle arrêta l'affection du Roi, & même elle changea tout-à-fait ſon inclination inconſtante. En cette ſorte, l'amitié & les reſpects étant mutuels entr'eux, elle joüiſſoit ſouverainement des droits & des revenus de ſon Duché, & en conferoit les Offices & les Bénéfices à ſa volonté. Quand le Roi alla en Italie, il lui laiſſa l'adminiſtration du Royaume, avec le conſeil du Duc de Bourbon. Elle l'accompagna juſqu'à Lyon, & attendit ſon retour en cette ville ; après lequel elle lui tint compagnie à Amboiſe. Là elle joüit des douceurs de ſa preſence juſqu'à l'an 1498. que la mort le lui ravit. L'ennui & l'affliction qu'elle eut d'une perte ſi fâcheuſe, faiſoient pitié aux moins ſenſibles. Elle en prit le deüil noir, quoique les autres Reines euſſent accoûtumé de le porter blanc : tous les diſcours avec leſquels on la penſoit conſoler, augmentoient ſa douleur opiniâtre ; ſi bien qu'elle paſſa deux jours entiers ſans manger, ne répondant autre choſe à tous ceux qui l'abordoient, ſinon qu'elle étoit réſoluë de ſuivre le Roi ſon Seigneur. Or ce qui rendoit ſa douleur plus inconſolable, c'eſt qu'il ne lui en reſtoit aucun enfant. Elle en avoit eu trois fils, ſçavoir Charles Orland, Charles, & François, & une fille de ſon même nom. Le premier des fils vint au monde le dix d'Octobre au Château du Pleſſis-lez-Tours, où le Roi voulut que Saint François de Paule lui donnat le nom, bien qu'il n'en fut pas le parrain. Il mourut trois ans après à Amboiſe. Le ſecond nâquit au même endroit au mois de Septembre de l'an 1496. & ne vécut que vingt-cinq jours. Le troiſiéme n'eut pas une vie plus longue, ni la fille non plus.

Arrête par ſa vertu l'humeur volage du Roi.

Eſt Regente.

Son extrême affliction de la mort de ſon premier époux.

Après que le Roi Louis lui eut aſſigné ſon doüaire, elle ſe retira en Bretagne, en intention de donner le reſte de ſa vie a ſes peuples. Durant le ſéjour qu'elle y fit, elle aſſembla les Etats à Rennes, & regla ſon pays par pluſieurs belles Ordonnances. Mais à peine avoit-elle paſſé trois mois en viduité, que le ſouvenir de ſes vertus & de ſa beauté, joint au déſir d'acquerir la Bretagne, obligea le nouveau Roi Louis a lui faire parler de mariage. Elle qui l'avoit toûjours beaucoup eſtimé, & qui ne voyoit point de partis plus ſortables, y conſentit d'autant plûtôt, qu'il tenoit preſque toutes ſes Places : mais étant plus experimentée que la premiere fois, elle voulut, pour conſerver toûjours ſon Duché ſeparé de la Couronne, *qu'en cas qu'elle mourut ſans enfans, cette piece retournât aux heritiers de ſa maiſon & que le mariage fût celebré en la ville de Nantes*. Dela le Roi l'amena à Paris, & puis dans ſon Chateau de Blois. Toutes les Villes s'éforcerent à l'envie par des feux de joie, & par de belles Entrées, de lui témoigner leur réjouiſſance. Mais ce ne fut rien au prix de celles qu'elles eurent lors que peu de mois après, ſa premiere groſſeſſe leur fit concevoir l'attente de voir bien-tôt naître des fruits d'un ſi bel arbre. La grande dévotion que cette pieuſe Reine avoit à Saint Claude, l'ayant portée à lui voüer les premices de ſon maria-

Se retire en Bretagne.

Le Roi Louis la fait demander, & l'épouſe.

Devient groſſe, & fait un vœu à ſaint Claude.

ge, elle fit un voyage dans l'Eglise de ce saint serviteur de Dieu, dans la Franche-Comté, & s'y achemina par la ville de Lyon, en la compagnie du Roi, qui s'y acheminoit pour la conquête du Milanois. Son voyage accompli, elle se rendit à Blois pour y faire ses couches : mais la contagion étant en cette ville, & même tellement dans sa maison, qu'il en mourut plusieurs de ses domestiques; elle se retira à Romorantin, où le Roi vint d'Italie en poste pour la voir, sur les nouvelles qu'il eut qu'elle étoit accouchée. Ce fut d'une fille, qu'elle voulut être appellée Claude, en l'honneur du Saint auquel elle l'avoit voüée. Les années suivantes elle mit encore au monde deux fils; mais le ciel n'ayant point égard aux vœux de la mere, ni aux souhaits des François, les enleva aussitôt, pour leur donner place parmi les Anges. L'an 1510. elle accoucha d'une seconde fille, qu'elle fit nommer Renée, comme si elle eût vû renaître dans cet accouchement l'esperance d'avoir des enfans, qu'elle avoit presque tout-à-fait perdue. Mais l'ignorance des Matrones qui reçurent ce dernier, la traiterent si mal, que désormais elle fut incapable d'en plus produire; & il lui en resta de si grandes incommodités, qu'elle en mourut enfin à trois ans de là, dans le Château de Blois, le treiziéme jour du mois de Fevrier.

Met deux fils au monde qui meurent.

Renée sa seconde fille.

Elle meurt l'an 1513.

Il n'y a jamais eu Reine, ainsi que les Bretons le sçavent bien dire, qui ait apporté une si riche dot à nos Rois. J'ajoûterai aussi qu'il n'y en a point eu qui ait été plus riche en vertus & en belles qualités que celle-là. Avec une rare beauté elle avoit un esprit encore plus rare, une ame genereuse, & qui n'avoit point de plus grande joie que de bien faire; une conscience droite, un cœur fort haut & fort noble, mais nullement dur ni orgueilleux; un discours plein de charmes: & toutes ces graces se rencontrant dans une taille avantageuse, avec une contenance héroïque & fiere, *il sembloit bien qu'elle fût Dame de tout le monde.* Mais d'autre côté cette gravité imperieuse étant temperée avec une facilité & une douceur pleine d'attraits, elle témoignoit bien ne vouloir surpasser le reste de ses Sujets qu'en bonté. Il est vrai qu'elle ne put jamais souffrir d'égal pour le commandement, ni que personne prît autorité sur elle : ce qu'elle fit bien voir dès l'âge de quatorze ans, qu'étant délaissée de tous ses amis, elle osa bien se mettre en campagne contre le Maréchal de Rieux, & hazarda plûtôt de tout perdre, que de se voir obligée à une alliance inégale avec le Seigneur d'Albret. Dès qu'elle fut entrée en France en épousant Charles VIII. elle voulut avoir part au Gouvernement, & en éloigna la Dame de Beaujeu. Et sous Louis XII. son pouvoir s'accrut avec son experience jusqu'à un tel point, qu'elle se mêloit même de disposer des plus grandes Charges; le Roi lui accordant cette grace, ou dissimulant sa hardiesse, *parce que*, disoit-il, *il faut beaucoup souffrir d'une femme, quand elle aime son honneur & son mari.* Mais il y eut deux choses en quoi le bien de son Etat lui défendit de la contenter; sçavoir, pour le mariage de sa fille dans la Maison d'Autriche, & pour la rupture du Concile de Pise. Elle étoit portée à la premiere de son propre mouvement; & à la seconde, par de certains Religieux, qui ayant la direction de sa conscience, lui remplissoient l'ame de scrupules; si bien qu'elle ne cessoit d'en importuner son mari. Le bon Prince l'ayant

Ses belles qualités.

long-tems amusée par diverses promesses, fut enfin contraint de lui fermer la bouche par un tel apologue : *Sçachez, Madame, qu'à la création du monde Dieu avoit donné des cornes aux biches aussi-bien qu'aux cerfs, mais que comme elles se virent un si beau bois sur la tête, elles entreprirent de leur faire la loi : dont le Souverain Créateur étant indigné, leur ôta cet ornement, pour les punir de leur arrogance.* Une autrefois, comme elle se méloit de blâmer l'assemblée du Concile de Pise : *Hé quoi, Madame*, lui dit-il, *pensez-vous étre plus sçavante que tant de célebres Universités qui l'ont approuvé ? Vos Confesseurs ne vous ont-ils point dit que les femmes n'ont point de voix dans l'Eglise?* Elle avoit eu comme en héritage de son pere la magnificence & la liberté, deux vertus qui avoient soûtenu l'estime de ce Prince parmi quantité de défauts. Sa Maison, sa dépense & son train surpassoient la splendeur de tous les Potentats de l'Europe : elle se plaisoit à tenir souvent une Cour pleine & entiere, à la mode de nos anciens Rois : avec cela, parce que son Epoux étoit un peu œconome, elle suppléoit à ce défaut, & faisoit elle-même les frais de toutes les grandes céremonies. Ainsi l'an 1502. elle fournit à la dépense des festins & des balets qui se firent en réjoüissance de ce que sa fille Claude étoit accordée avec Charles fils de l'Archiduc : ainsi l'année suivante, elle régala l'Archiduc & Jeanne sa femme : de sorte qu'elle n'épargna rien pour célebrer les nôces d'Anne de Foix sa cousine, dont elle avoit procuré le mariage avec le Roi de Hongrie ; puis encore pour celles du Duc d'Alençon & de Mademoiselle d'Angoulême. Lors que son époux faisoit la guerre en Italie, elle se tenoit souvent à Lyon pour encourager les Capitaines par quelque present de sa main, & pour remettre en équipage ceux que le sort de la guerre avoit maltraités. Les Princes Chrétiens s'étant ligués contre le Turc l'an 1501. elle équipa douze grands vaisseaux pour cette expédition : elle en avoit fait bâtir grand nombre sur ses côtes de Bretagne ; entr'autres un qu'elle nomma la Cordeliere, qui étoit de deux mille tonneaux, & portoit cent pieces de canon. Et toutefois quelque grande dépense qu'elle fit ; elle ménageoit si bien son revenu, qu'il y avoit toujours du reste dans son épargne, sans compter les sommes de reserve, à quoi elle ne touchoit point. Son affection envers son mari se montroit tous les jours par mille preuves : mais elle parut principalement durant trois grandes maladies qu'il eut, dans deux desquelles on la vit le servir avec tant d'assiduité, que quelque priere qu'il lui en fit, elle ne put jamais être arrachée d'auprès de son lit ni nuit ni jour; & dans l'autre, parce qu'elle étoit pour lors éloignée de lui, elle demeura durant huit jours dans sa chambre les fenêtres fermées, en pleurs & en prieres continuelles jusqu'à tant qu'elle eût reçu nouvelles de sa guerison. Comme pour l'amour d'elle il affectionnoit les gens de Lettres, & s'en servoit dans ses négociations, aussi pour lui complaire elle aimoit la chasse, & entretenoit un équipage à ce sujet. Afin de tenir toujours la Noblesse dans l'exercice des armes, elle faisoit souvent faire des Tournois & autres semblables jeux, où elle récompensoit elle-même l'adresse des Chevaliers de quelque prix de grande valeur. Mais afin qu'il ne semblât pas que les hommes seuls fussent capables de porter des marques de gloire, puisque les Dames ont un honneur aussi-bien qu'eux,

Son affection envers son époux.

Aimoit la chasse.

qu'eux, & qui se conserve avec non moins de difficultés & de périls, que quelque place fort foible qui seroit attaquée de tous côtés; elle institua l'Ordre de la Cordeliere en leur faveur, & en honora celles de la Cour dont la réputation lui sembloit la plus exempte de blâme, & même de soupçons. Or elle choisit cette Cordeliere pour le colier de son Ordre, en l'honneur des liens dont le Sauveur du monde fut garotté la nuit de sa Passion; & par rapport au cordon de S. François, qui a cette vertu, à ce que dit l'Oraison avec laquelle on le donne aux personnes qui entrent dans cette Confrérie, d'éteindre les flammes de l'impureté. Ses entretiens ordinaires n'étoient point de bagatelles & de bijoux, mais de choses serieuses & de quelques beaux ouvrages d'esprit: pour lesquels elle eut de si nobles passions, qu'elle aida beaucoup à faire revivre les bonnes Lettres & les beaux Arts, non seulement par l'estime qu'elle en faisoit, mais par les bienfaits dont elle combloit les hommes de mérite. Enfin la charité & la pieté lui ont fait une continuelle compagnie tout autant qu'elle a vécu: on voyoit des milliers de pauvres l'attendre à la sortie de son Palais pour recevoir ses aumônes: sans en compter un bien plus grand nombre qu'elle entretenoit par toute la France, particulierement dans son Duché. Ses dévotions étoient solides & de même trempe que son esprit, qui sçavoit bien distinguer les apparences & les simagrées d'avec la vraie vertu. Elle affectionnoit particulierement, entre les Ordres Religieux, celui des Minimes, & celui des Cordeliers. C'est pourquoi elle fit bâtir le Couvent de l'Observance à Lyon en faveur de ceux-ci, & donna à ceux-là son ancien Hô-

Institue l'Ordre de la Cordeliere pour les Dames.

Son affection envers les Lettres.

Sa pieté, charité, & ses fondations.

tel de Bretagne, dit le Château de Nigeon, qui étoit sur le bord de la Seine près le Bourg de Challiot, pour y bâtir le Monastere qu'on y voit aujourd'hui, qu'elle fit commencer de son vivant.

Au reste, comme c'est l'ordinaire des grands courages, elle se montroit terrible à ceux qui la choquoient de gaieté de cœur: & sur toutes choses elle étoit si jalouse de la liberté de sa Bretagne, qu'elle eût bien voulu marier ses filles à quelque parti plus éloigné & moins puissant que les Rois de France, afin de conserver ce pays dans ses droits. C'est pourquoi elle s'opiniâtra de donner son aînée à Charles V. & ce traité ayant été rompu pour la fiancer à François Duc de Valois, elle en fut malade de déplaisir: même, du depuis elle ne cessa de pratiquer pour la seconde ce qu'elle avoit manqué pour la premiere; si bien que l'an 1515. elle contraignit le Roi de déclarer, que le Duché lui appartiendroit à elle & aux siens, non pas à l'aînée. Mais François I. éluda bien ses prétentions en la mariant au loin & à un Prince foible, qui fut Alfonse Duc de Ferrare. Pour ce même sujet elle ne put jamais aimer Madame d'Angoulême, qui d'ailleurs avoit des humeurs & des qualités bien contraires aux siennes. Aussi cette Princesse empêcha jusqu'à la mort la consommation du mariage de Valois; & si le Roi son époux fût mort le premier, sans doute qu'elle se fût tout-à-fait éloignée de la France. Ce que l'on connut bien dans la derniere maladie qu'il eut: car comme elle le vit abandonné des Medecins, elle fit charger ses plus précieux meubles dans les bateaux pour se retirer en Bretagne. Le Maréchal de Gyé, soit qu'il en eût ordre, soit qu'il crût faire un grand service à l'Etat, mit

Est jalouse de la liberté de la Bretagne.

Sa fille Renée à qui mariée.

Haine qu'elle conçut contre le Maréchal de Gyé.

des gardes ſur les paſſages, & les arrêta. Le Roi étant revenu en convaleſcence, il lui en fit excuſe : mais elle indignée que ſon ſujet naturel eût eu la hardieſſe d'arrêter ſes hardes, s'en reſſentit ſi vivement, qu'elle forma le deſſein de le perdre. De fait, comme des gens de cette condition ſont rarement exempts de toute faute, elle fit ſi bien rechercher ſa vie juſqu'aux moindres particularités, qu'enfin par Arrêt du Parlement de Toulouſe, où le Conſeil renvoya la connoiſſance de cette affaire, il fut privé de la garde du Duc de Valois, comme auſſi de toutes ſes penſions & gouvernemens, ſuſpendu de la fonction de la Charge de Maréchal pour cinq ans, & interdit d'approcher de la Cour de dix lieues près, dont il ne ſe trouva autre ſujet, que parce qu'il avoit ſoudoyé dans ſon Château de Fronſac quinze mortes-payes des deniers du Roi. Il ſe joüa une farce ſur ce ſujet dans un College de Paris où ils diſoient, *Qu'un Maréchal ayant voulu ferrer un âne, en avoit reçû ſi grand coup de pied, qu'il en avoit été jetté par deſſus les murailles de la cour juſques dans le verger*; ainſi s'appelloit une belle maiſon qu'il avoit fait bâtir près d'Angers, où il ſe retira juſqu'à ce qu'une meilleure fortune le remît dans ſes emplois. La paſſion extraordinaire que cette Reine fit paroître ouvertement dans la pourſuite de ce procès, juſqu'à en fournir les frais de ſes propres deniers, a été cauſe que quelques-uns l'ont eſtimée inéxorable & vindicative.» Mais après tout, le reſſentiment des injures eſt un vice que » tous les hommes voudroient bien être » éteint contr'eux, & non pas en eux- » mêmes. Puis quand il n'y auroit point de quoi excuſer cette Princeſſe, les autres vertus qu'elle poſſedoit en ſi grand nombre rendent ſa mémoire aſſez recommandable : & les François ne lui doivent pas dénier des louanges, puiſque * les Etrangers même lui en ont donné de très-grandes.

* *Guichardin, balthazande, Caſtillon, & autres.*

Son corps eſt enterré à S. Denys avec celui de ſon dernier epoux, où leur Succeſſeur le grand Roi François leur a fait bâtir un ſuperbe tombeau de marble blanc. Son cœur, ainſi qu'elle l'avoit ordonné par ſon Teſtament, fut porté en Bretagne dans un vaſe d'or couvert d'une couronne de même, ſur laquelle on a eu raiſon de graver ces deux vers entr'autres. *cœur de vertu orné, Dignement couronné.* Il repoſe dans l'Egliſe des Carmes à Nantes, ſous la même voute où giſent les corps du Duc ſon pere, de Marguerite de Foix dont elle fut fille, & de Marguerite de Bretagne premiere femme du Duc.

Le lieu de ſa ſepulture.






Louis XII.



LOUIS XII. SURNOMMÉ LE JUSTE; ET LE PERE DU PEUPLE, ROY LVI.

Agé de trente-six ans accomplis, né en 1462. tenu sur les Fonts par Louis XI.

Louis dont le burin a fait ici le buste,
Fut le PERE DU PEUPLE, il fut bon, il fut juste,
Il aima ses Sujets, il en fut adoré.
Son nom de leurs souhaits est encore honoré
Car sensible à leurs maux, insensible à l'offense,
Il sacrifia tout pour épargner la France. *

* Il aima mieux perdre ses conquêtes, que de fouler ses peuples.

PAPES.

Encore ALEXANDRE 5. ans pendant ce regne.
PIE III. élû le 22. Septembre 1501. S. 26. jours.

JULES II. élû le dernier d'Octobre l'an 1503. S. 9. ans 4. mois.
LEON X. élû le 11. Mars 1513. S. 8. ans, & & près de 9. mois, dont un an dix mois sous ce regne.

1498 LOUIS Duc d'Orleans succeda à Charles VIII. comme le plus proche de la ligne masculine, & son cousin du troisiéme au quatriéme dégré. Son âge étoit mur, son naturel humain, doux & équitable, sa prudence consommée, & ses Ministres gens de bien & peu interessés. La longue prison qu'il avoit soufferte, l'avoit rendu plus misericordieux, 1498.

1498. miséricordieux, & les adversités plus sage. Il fut bon Roi, parce qu'il avoit été long-tems sujet; & il avoit appris à moderer les rigueurs du commandement souverain, parce qu'il les avoit ressenties.

Le vingt-septiéme de Mai il fut sacré & couronné à Reims, [d'où il vint faire ses dévotions à Saint Denys;] puis le lendemain il fit son entrée à Paris; & par Arrêt du Conseil il prit avec le titre de Roi de France, celui des deux Siciles, & de Duc de Milan. Cette Duché lui appartenoit à cause de Valentine son ayeule.

[A son avenement à la Couronne il déclara qu'il pardonnoit à tous ceux qui l'avoient offensé; & dit, *Qu'un Roi de France ne vengeoit point les injures d'un Duc d'Orleans.* Durant tout son regne il travailla incessamment à la felicité de ses peuples, les soulageant autant qu'il pouvoit du fardeau des impôts, & ayant grand soin de leur faire distribuer la Justice. Pour le premier, il diminua les tailles d'année en année, quoiqu'elles fussent déja assez supportables; c'est qu'il sçavoit que l'épargne du Prince est comme la rate; moins elle est grosse, plus le corps de l'Etat s'en porte bien. Il abhorroit tellement les nouvelles impositions, qu'ayant besoin d'argent pour ses guerres d'Italie, il aima mieux exposer en vente les Charges de Finances, que de rien exiger sur son peuple. Il reconnut pourtant avec le tems, que cette venalité causoit le mal qu'il avoit voulu éviter; aussi l'eût-il ôtée s'il eût vécu deux ou trois ans plus qu'il ne fit.

Quant à la Justice, il créa diverses compagnies de Juges, un Parlement pour la Normandie à Rouen, un pour la Provence à Aix, & il établit le *Grand Conseil*, qui avoit deja été projetté par Charles VIII. tout cela par un pur zele de justice, & sans aucun interêt pécuniaire, qui depuis a toujours été la fin de toutes les créations. (*a*) 1498.

Il fit aussi de belles Ordonnances pour l'abreviation des procès: comme il s'y trouva quelques articles qui blessoient les privileges de l'Université, ce grand corps s'en remua avec trop de chaleur, mais il n'étoit plus si puissant, à peine avoit-il quinze cens écoliers. Le tumulte eût été jusqu'à la sédition, si le Roi ne fût promptement venu à Paris, entrant en armes par la porte Saint Jacques. Sa presence refroidit les plus échauffés, & bannit le Recteur.

Au retour de son Sacre il dépécha des Ambassadeurs au Pape, à Venise & à Florence; & trois mois après il reçût les leurs, qui lui apportoient des complimens & des excuses. Le Roi Federic & le Duc Ludovic ne lui en envoyerent point, parce qu'il étoit leur ennemi déclaré.

Dès cette heure-là se commencerent diverses négociations avec ces Potentats. Ils ne s'étoient point encore fait sages par le danger passé, ils songeoient plus à leurs vengeances, qu'à la liberté commune de l'Italie. Le Pape Alexandre s'étoit reconcilié avec les Ursins, mais il vouloit un mal de mort au Roi Federic, parce qu'il avoit refusé sa fille à Cesar Borgia son bâtard; & les Venitiens cherchoient à ruiner Ludovic, parce qu'il empêchoit leur aggrandissement, & qu'il avoit dessein sur la ville de Pise, laquelle ils désiroient s'approprier. Pour les Florentins ils avoient

(*a*) Il mit le Parlement de Paris en possession des Droits qu'on avoit accoutumé de payer au Roi le 1. jour de May ou de Mai, & des honneurs qu'on lui faisoit quand il y étoit: delà vient qu'on plante tous les ans le *Mai* devant les dégrés du Palais. Fréauville, prérogative de la Robe, chap. 9.

1498. une extrême passion de recouvrer leurs places, & faisoient la guerre pour cela.

Tous les trois étant donc aveuglés de leurs interêts presents, sans penser à celui de l'avenir, recherchoient ardemment l'alliance du Roi. Il se presentoit une occasion où le Pape le pouvoit obliger: C'est que désirant rompre son mariage avec Jeanne fille du Roi Louis XI. il avoit besoin qu'il lui nommât des Commissaires en France pour connoître de cette affaire; & afin d'obtenir cette justice, il donna la Duché de Valentinois à Borgia son bâtard, qui aussitôt quitta le chapeau de Cardinal, & prit l'épée. Le Pape l'envoya donc en France avec une bulle qui nommoit trois Juges au gré du Roi, sçavoir Philippe de Luxembourg, Cardinal-Evêque du Mans, Louis d'Amboise, Evêque d'Alby, & Pierre Evêque de Ceute qui étoit Portugais. Le bâtard voulut faire le fin, & dire qu'il n'avoit pas apporté la bulle; mais son Secretaire corrompu par les presens du Roi, ou s'étant corrompu de lui-même pour en tirer quelque bonne récompense, fit entendre sous main qu'il l'avoit dans sa cassette. Le Roi en fit fort mauvais visage au batard, & témoigna qu'il passeroit outre: il fallût donc qu'il la produisît, bien fâché d'avoir perdu l'occasion de faire valoir sa marchandise. Son Secretaire étant mort peu après, on crut facilement qu'il l'avoit ôté du monde.]

Il avoit aussi apporté un bonnet de Cardinal pour George d'Amboise Archevêque de Rouen, qui gouvernoit toutes les affaires. En récompense, le Roi lui fit épouser Charlotte fille d'Alain Seigneur d'Albret, & traita une ligue avec lui, par laquelle le nouveau * Duc devoit le servir pour le recouvrement du Milanez, & le Roi ensuite l'aider à déposseder tous les petits Seigneurs qui détenoient les villes de la Romandiole.

* Il se fit appeller Duc de Valentinois.

1498.

Il faut sçavoir que deux siecles auparavant, comme la puissance des Papes étoit fort affoiblie, ceux qui alors se trouverent Gouverneurs de ces places pour le Saint Siege, en avoient usurpé la Souveraineté, & afin de les posseder sous quelque titre apparent, en avoient obtenu la Seigneurie des Papes, sous celui de *Vicaires* ou Lieutenans, à la charge de leur payer certain tribut tous les ans: mais depuis ils n'avoient tenu compte d'y satisfaire, & même ils portoient quelquefois les armes contre eux. Les Polentins Bourgeois de Ravenne avoient usurpé cette ville-là & celle de Cervie: mais les Venitiens les leur avoient ôtées. Les Malatestes s'étoient rendus maîtres de Cesene, qui depuis étoit retournée au Saint Siege par la mort de Dominique le dernier de cette branche-là, mort sans enfans. Les Riari tenoient encore Imole & Forly; Pandolfe Malateste Rimini; Astor Manfrede Faïence; Jean Sforce Pezaro; les Bentivogles Boulogne, & les Baillons Perouze.

Le mariage du Roi avec Jeanne fut déclaré nul par les Commissaires, sur ce qu'on leur fournit des preuves que Louis XI. l'avoit forcé à le faire; & on disoit que depuis il l'avoit consommé. Etant libre il épousa Anne de Bretagne, ses premieres inclinations, & qui étoit veuve de son prédécesseur. Les nôces se firent le dix-huitiéme de Janvier. Le peuple de Paris, le seul dans toute la France qui eût reçu du bien de Louis XI. murmura hautement de ce que le Roi avoit repudié sa fille; & il y eut des Docteurs qui l'en blâmerent dans les chaires: mais Jeanne souffrit 1499.

1499. cet affliction avec une patience incroyable, & se donna toute à Dieu. Elle se retira à Bourges, où elle institua les filles de l'Annonciation, & ayant pris le voile sacré parmi elles, passa le reste de sa vie dans ce Monastere.

Avant que de rien remuer en Italie, il travailla à s'assûrer de l'amitié de ses voisins, premierement de l'Anglois, puis de Ferdinand & Isabelle, & après de l'Archiduc fils de Maximilian. Ferdinand & Isabelle retirerent leurs troupes d'Italie, & rendirent à Federic les places qu'ils tenoient en Calabre; l'Archiduc par le traité recouvra les siennes de l'Artois, à la charge de rendre hommage au Roi pour cette Comté & pour celles de Flandres & de Charolois. Il le rendit en effet dans Arras, nue tête & desceint entre les mains de Guy de Rochefort Chancelier de France, qui étoit couvert & assis dans une chaise, comme representant le Roi.

Il y eut plus de difficulté à s'accommoder avec Maximilian, parce qu'il étoit engagé avec Sforce, en ayant touché de grandes sommes d'argent. Il avoit même fait entrer une armée dans la Duché de Bourgogne: mais le Comte de Foix l'ayant facilement repoussée, & Ludovic n'étant pas assez riche pour assouvir son avare indigence, il se laissa persuader de faire une tréve pour quelques mois.

Les Florentins cependant & les Venitiens se racommoderent ensemble par le moyen du Duc de Ferrare, qu'ils choisirent pour leur arbitre: mais Ludovic se brouilla si fort avec les Venitiens, qu'ils firent ligue avec le Roi pour le dépouiller. Ils devoient avoir la moitié du Milanez, sçavoir toutes les places d'outre la riviere d'Adde pour leur part; & ils s'imaginoient qu'ils auroient bientôt celle des François, parce qu'ils la leur vendroient, ou qu'ils la laisseroient perdre par leur mauvais ordre & par leurs divisions, comme ils avoient fait le Royaume de Naples. Mais ils se tromperent dans leur compte, c'étoit partager avec le lion; & ils éprouverent peu après, qu'en matiere de Princes & d'Etats, le voisin étant toûjours ennemi, le plus puissant est le plus dangereux. 1499.

Ce miserable Ludovic avec toutes ses finesses, n'avoit pas un ami dans toute l'Italie, non pas même le Duc de Ferrare son beau-pere; il fut contraint d'avoir recours à l'Empereur Maximilian & au Sultan Bajazet; le secours de l'un étoit tardif, fort cher & peu assûré, celui de l'autre est infame & dangereux.

Au mois de Juillet les troupes du Roi entrerent dans le Milanez d'un côté, & celles des Venitiens de l'autre. En quinze jours Ludovic perdit tout son Etat; les Venitiens prirent ce qui est au-delà de l'Adde; les François n'allerent pas moins vîte; Novarre & Alexandrie se défendirent mal, & furent saccagées; Mortare capitula; Pavie envoya les clefs. La Cité de Gennes suivit le branle, les Adornes & les Fregoses se battant à qui la livreroit; enfin rien ne garda la foi à Ludovic, ni peuples, ni chefs, ni places, parce qu'il ne l'avoit jamais gardée à personne.

Dans cette révolution il envoya ses tresors & ses enfans en Allemagne auprès de l'Empereur Maximilian: il s'y retira aussi lui-même, ayant auparavant muni le Château de Milan. Après son départ la ville reçût les François avec joie. Pour le Château on le croyoit inexpugnable, mais à dix jours de-là le Gouverneur Bernardin Curtio, qu'il croyoit le plus fidéle de ses

1499. créatures, prit de l'argent, & le vendit. Cette perfidie sembla horrible, même aux acheteurs, & rendit le vendeur si infame, qu'il en mourut dix ou douze jours après accablé de honte.

A ces nouvelles, le Roi qui étoit à Lyon, se rendit incontinent à Milan; il y fit son entrée en habit Ducal, & séjourna près de trois mois dans le pays. Il ôta d'abord le quart des impôts, accorda à la Noblesse la liberté de la chasse qu'elle n'avoit pas, & pensant la rendre plus affectionnée à son service, lui distribua une bonne partie du domaine, particulierement à Trivulce, auquel il donna aussi le gouvernement de toute la Duché.

Tous les Princes d'Italie, hormis Federic, le féliciterent de ce bon succès; & les Florentins s'obligerent de l'assister à la conquête de Naples; à condition qu'il leur aideroit à remettre Pise sous leur obéissance.

Avant toutes choses, il falloit qu'il
1500. en Janvier. tînt parole à Cesar Borgia; il lui donna des troupes avec quoi il recouvra les villes d'Imole & de Forli. Dans la derniere étoit Catherine Sforce mere & tutrice des Riari, laquelle il emmena prisonniere à Rome.

Le changement qui arriva au même tems dans le Milanez, retarda le cours de ses progrès. Ludovic étoit au guet pour y rentrer; il y avoit peu de François dans les places; le peuple se fâchoit de n'être pas déchargé de tous les impôts; la Noblesse étoit offensée de la fierté de Trivulce leur égal, de sa trop grande passion pour le parti des Guelfes, & de ce que dans une émotion il avoit tué quelques hommes de sa main au milieu de la place publique; & les maris se scandalisoient de la liberté des François auprès de leurs femmes. 1500. Ludovic bien informé de tout cela, & ayant regagné l'affection des Milanois, revint avec 1500. hommes d'armes Bourguignons, & 12000. Suisses, qu'il avoit levés de ses propres deniers, n'ayant pû tirer aucun secours de Maximilian.

A son arrivée les peuples le reçûrent à bras ouverts, la ville de Come qui est une des portes de la Duché ayant chassé les François. Trivulce voyant un changement si subit, sortit la nuit de Milan fort humilié, & se retira à Mortare avec sa cavalerie. Toutes les places ensuite se rendirent à Ludovic, hormis le Château de Milan, & quelques-unes de celles que les Venitiens tenoient.

Ce reflux toutefois n'alla pas loin: Louis de la Trimoüille, que le Roi envoya en ce pays-là avec une puissante armée, le joignit près de Novarre qui venoit de se rendre. Les Suisses que ce malheureux avoit dans ses troupes, étant gagnés par ceux de l'armée Françoise, refuserent d'en venir au combat & se retirerent dans Novarre, où il fut contraint de les suivre. Tout ce qu'il put tirer d'eux, fut qu'ils lui promirent de le conduire en lieu de sûreté. Mais le lendemain huitiéme d'Avril, il fut reconnu déguisé en soldat dans leurs troupes (peut-être qu'ils l'indiquerent eux-mêmes *(a)*) & envoyé au Roi qui étoit à Lyon. [Il ne voulut point le voir, & commanda qu'on le descendît dans un cachot. On raconte chose merveilleuse! que ce misérable se voyant privé de la lumiere, & se ressouvenant à quel point il avoit offensé le Roi,

(a) Louis ayant été obligé de s'enfuir à Novare, il y fut trahi & arrêté par la perfidie de Gaspar Silen Suisse, & envoyé en France. C'est ce que dit George Braudlacht dans son livre intitulé: *Pacificus Austro-Hispano-Gallicus.*

1500. fut saisi d'une si forte appréhension de la mort, que la nuit même son poil qui étoit fort noir en devint tout blanc, de sorte que le matin venu, ses gardes le méconnurent, & s'imaginerent d'abord que c'étoit un autre homme. De Lyon] on le traduisit au Château de Loches, où il fut tres-étroitement enfermé, & y demeura jusqu'à sa mort, qui n'arriva que l'an 1510. traité avec des rigueurs si contraires à la miséricorde de ce bon Prince, qu'on crut que c'étoit un visible châtiment de Dieu. Le Cardinal Ascagne son frere fut aussi livré aux François par les Venitiens, entre les mains de qui il étoit tombé.

Les Suisses s'en retournant en leur pays, se saisirent de la ville de Bellinzzone, qui ferme le passage des montagnes de ce côté-là; de sorte que par le moyen de cette place ils pouvoient descendre dans le Milanez quand il leur plaisoit. D'abord ils l'eussent renduë pour fort peu d'argent: mais après qu'ils en eurent connu l'importance, il n'y eut plus d'offre capable de la tirer d'entre leurs mains.

Pour cette révolte il en coûta à la ville de Milan la tête de dix ou douze de ses principaux chefs, & une somme de 200000. écus. Le Vendredi Saint, jour de misericorde, le Cardinal d'Amboise reçût l'amende honorable de ce peuple dans l'Hôtel de Ville, & lui pardonna sa faute de la part du Roi. Les autres Villes furent taxées, mais selon leurs facultés, & à des sommes si moderées, que c'étoient plûtôt des subsides que des châtimens.

La crainte que le Roi avoit de Maximilian, empêcha que ses troupes ne sortissent du Milanez pour aller du même pas à la conquête de Naples. En attendant qu'il pût renoüer les tréves avec lui, il en envoya une partie sous la conduite du Seigneur de Beaumont, pour subjuguer la ville de Pise en faveur des Florentins; & l'autre commandée par Yves d'Allegre au Duc de Valentinois, pour lui aider à dépoüiller les Vicaires de la Romandiole. 1500.

Quant à Beaumont, ayant été repoussé à trois assauts de devant Pise, voyant ses Suisses mutinés, & les Florentins peu échauffés à le secourir de vivres, comme ils y étoient obligés, il laissa cette ville en liberté, & reprit la route de Milan.

Mais le Valentinois, sans coup frapper, attira dans ses filets les villes de Pesaro & de Rimini; Fayence soûtint trois fois le siege, mais à la troisiéme elle perdit courage, & se rendit; ce ne fut que l'année suivante. La protection que le Roi accorda à Bentivogle & aux Florentins, empêcha qu'il ne mît aussi la main sur Boulogne & sur Pise, comme il en avoit bien envie.

[*Je trouve en quelques mémoires que dans peu d'années la découverte des Indes multiplia tellement l'or & l'argent en France, que les terres qui auparavant n'étoient baillées qu'à mille livres par an, furent affermées à dix & à douze mille.*]

*Cette année le vingt-cinquiéme de Février, jour de S. Matthias, Charles fils de Philippe Archiduc d'Autriche, & de Jeanne d'Espagne, fille de Ferdinand & Isabelle, vint au monde: & presque au même tems le petit Prince Michel en sortit comme pour lui céder le droit d'aînesse. Ce Michel étoit fils d'Isabelle, sœur aînée de Jeanne, & femme d'Emmanuel Roi de Portugal, laquelle étoit morte avant son enfant. Le Pape permit * à Emmanuel d'épouser la troisiéme sœur, qui s'appelloit Marguerite.*

* Permission d'épouser les deux sœurs.

Le Jubilé centenaire finit ce quatorziéme siecle. Après qu'il eut été célebré à Rome,

1500. *Rome, Alexandre l'envoya dans les Provinces, & se servit de cette pieuse conjoncture pour animer les Princes Chrétiens à se liguer contre les Turcs. Ils n'étoient plus ses amis, parce qu'ils l'étoient de Ludovic, en faveur duquel ils avoient fait de cruelles irruptions dans le Frioul, tandis que les Venitiens étoient occupés à la guerre du Milanez; & de plus, leur avoient enlevé les villes de Modon & de Coron dans le Peloponnese.*

Il sembloit que le Ciel conviât les Chretiens à cette Croisade; car durant les années 1500. & 1501. toute l'Allemagne & les Pays-Bas virent paroître des Croix de toutes sortes de grandeurs, non seulement en l'air, mais encore sur les habits, particulierement sur le linge, comme chemises, couvre-chefs, serviettes, & draps de lit. Elles étoient de couleurs brouillées, & le plus souvent comme sanglantes, & ne s'en alloient point au savon, mais disparoissoient peu à peu. Tant d'Auteurs de ces pays-là témoignent ce prodige, qu'on le peut bien croire sans être trop crédule. Il ne seroit pas même impossible d'en rendre quelque raison par les causes ordinaires. Et on peut dire hardiment qu'elles ont été disposées de telle sorte par le souverain Maitre de l'Univers, dont les vûës sont infinies, que les effets qu'elles produisent, encore qu'ils soient purement naturels, ne laissent pas néanmoins, quand ils arrêtent la vûë & l'attention des hommes par leur singularité, de les avertir de sa sainte volonté, ou de présager ce qui doit arriver.

Le Roi Louis étant assez fort tout seul pour conquerir le Royaume de Naples, il prit néanmoins ce mauvais conseil de le partager avec Ferdinand Roi d'Arragon; & ainsi il se donna un compagnon en Italie, où il étoit Maître absolu. La part de Ferdinand étoit la Pouille & la Calabre; celle du Roi, Naples, la Terre de Labour, & l'Abbruzze. 1500.

Il y avoit long-tems que Ferdinand dévoroit tout ce Royaume en espérance; car il prétendoit qu'Alfonse le Grand, frere de Jean son pere, n'avoit pû le donner a Ferdinand son bâtard: mais il couvroit ce désir d'une profonde dissimulation, de sorte que quoiqu'il eût partagé la dépouille du malheureux Federic, néanmoins il faisoit toûjours semblant de le vouloir assister, afin d'avoir plus de commodité de l'opprimer. Il lui envoya à ce dessein le grand Capitaine, qui sous prétexte de s'assûrer de quelques retraites pour ses troupes, se fit donner deux ou trois de ses meilleures places; & il les retint quand son Traité avec les François fut déclaré.

Pour cette conquête d'Aubigny, le Comte de Gajazze, & le Valentinois 1501. commandoient l'Armée du Roi par terre; Philippe de Cleves Ravestein commandoit celle de mer, qui s'étoit assemblée à Gennes. Federic n'ayant aucun secours que de Fabrice Colonne Connétable du Royaume, ne résista pas long-tems. Lorsque les François eurent forcé Capoue, où il fit massacrer sept ou huit mille personnes; & que Caiette, & Naples ensuite épouvantées du malheur de cette ville infortunée, se furent rendues, il fit un traité avec d'Aubigny & Nemours: par lequel il leur remit dans six jours toutes les places qui étoient du partage du Roi. On lui permit de retenir l'Isle d'Ischia pendant six mois, de se retirer où il lui plairoit, & d'emporter des Châteaux de Naples tout ce qu'il voudroit, hormis les canons du Roi Charles VIII.

Etant réduit en cet état, qu'il n'avoit plus de Royaume, & voyant que son

1501. parent l'avoit trahi sous couleur de le défendre, il crut n'avoir plus d'autre parti à prendre que de se remettre entierement à la bonté du Roi. On lui donna un sauf-conduit pour passer en France ; il y fut reçû fort humainement & obtint une pension de trente mille écus, qui lui fut continuée même après que les François eurent été chassés de Naples.

Dans l'armée de France il y avoit grand nombre de jeunes Princes & Seigneurs volontaires ; entre autres, Louis fils aîné de Gilbert Comte de Montpensier. On raconte de lui, qu'étant allé prier Dieu sur le tombeau de son pere à Pouzzols, comme il se remit dans la pensée les maux qu'il avoit soufferts, & la maniere déplorable dont il étoit mort, son sang s'en émût tellement, qu'il fut saisi d'une fiévre dont il mourut à Naples, convainquant de faux cette croyance, qui dit que l'amour ne remonte point.

De son côté Gonsalve n'eut pas plus de peine à réduire l'autre partie du Royaume. Federic avoit mis son fils Alfonse dans Tarente, qu'il croyoit imprenable, & avoit laissé la charge de sa personne & de la place au Comte de Potentiane, & à Leonard Evêque de Rodes. Ces deux Chefs ne voyant aucune apparence de secours, capitulerent de bonne heure, & promirent de rendre la place dans quatre mois. S'ils l'eussent gardée seulement six, comme ils le pouvoient, la querelle qui survint entre les François & les Espagnols, l'eût sauvée, & leur jeune Prince avec. Cette reddition acheva la conquête du Royaume. Gonsalve avoit juré à ce jeune Prince sur la sainte Eucharistie, qu'il lui laisseroit la liberté de s'en aller par tout où il lui plairoit ; & toutefois il le retint & l'envoya en Espagne au Roi Ferdinand ; qui véritablement le traita avec bien plus d'humanité, qu'il n'en devoit attendre après une telle perfidie. 1501.

Cette guerre achevée, Ravestein mena l'armée navale contre les Turcs ; le Roi Ferdinand, quoiqu'il fût entré dans la Ligue, refusa d'y envoyer ses vaisseaux. La mésintelligence d'entre les François & les Venitiens, fit que cette expédition tourna entierement à leur honte. Les François ayant attaqué Metelin, Capitale de l'Isle du même nom, y perdirent grand nombre de leurs braves ; au retour la tempête les malmena horriblement ; & ceux qui furent jettés dans les Isles qui appartenoient aux Venitiens, les trouverent plus infidéles & plus rudes ennemis que les Turcs.

Sur toutes choses, le Roi désiroit l'alliance de Maximilian, pour obtenir de lui l'investiture du Duché de Milan. A la fin de Septembre le Cardinal Georges d'Amboise, qu'on nommoit le Légat, car le Pape lui avoit donné cette commission en France, alla pour ce sujet le trouver dans la ville de Trente avec un superbe équipage, sa suite étant pour le moins de 1800. chevaux. L'Empereur demanda instamment la délivrance des Sforces ; il lui accorda celle du Cardinal Ascagne ; réciproquement il tira parole de lui d'une prolongation de la tréve, & de l'investiture, mais qui seroit pour les filles du Roi seulement, non pas pour les mâles.

Il faisoit cette exception, parce qu'il désiroit ardemment avoir la fille aînée du Roi, & ce Duché en dot pour Charles son petit-fils. Les Ambassadeurs de l'Archiduc étant venu trouver le Roi à Lyon, ce mariage y avoit été accordé le dixiéme d'Août, & il fut encore confirmé avec l'Archiduc & Jeanne de Castille sa femme au mois de Novem-

1501. bre ensuivant, quand ils passerent par la France pour aller en Espagne.

Ils furent alors magnifiquement reçûs à Paris; l'Archiduc prit séance au Parlement en qualité de Pair de France. Le Roi & la Reine les regalerent à Blois quinze jours durant, & les firent conduire jusqu'à la frontiere avec tous les honneurs qu'on sçauroit s'imaginer; même avec pouvoir de donner grace dans toutes les villes par où ils passoient.

Les limites du partage du Royaume de Naples n'avoient pas été bien expliquées; ainsi il y eut bientôt débat pour cela, principalement pour le pays qu'on nomme le Capitanat; * qui étoit très-important, à cause de la Douanne des bestiaux qu'on y amenoit paître en Hyver. Les François maintenoient qu'il faisoit partie de l'Abbruzze; les Espagnols, qu'il étoit de la Pouille. Des contestations on en vint aux mains; les Espagnols plus fiers, quoique plus

1502. foibles, commencerent la noise en divers endroits. Les deux Généraux, qui étoient le Duc de Nemours & Gonsalve s'étant abouchés, convinrent d'une surséance d'armes pour vuider le différend à l'amiable, mais les Espagnols la rompirent aussi-tôt par divers actes d'hostilité. De sorte que le Roi, qui pour lors étoit à Ast, manda au Duc de Nemours qu'il leur fît rude guerre, puisque par deux fois ils avoient violé la Paix.

* Ce mot est corrompu de Catapanat, nom, qu'un Catapan Général de Basile, Empereur Grec avoit donné à ce païs-là.

Il étoit allé en Italie pour travailler à la conservation de son Duché de Milan, & pour celle des Florentins ses Alliés; comme aussi afin de réprimer l'horrible tyrannie de César Borgia, Duc de Valentinois. Car pour le premier, Maximilian avoit rompu la tréve; les Suisses menaçoient d'une irruption dans le Milanois, s'il ne leur cédoit Bellinzzone qu'ils tenoient déja, & les Venitiens lui témoignoient assez ouvertement leur haine. Pour le second, il s'étoit fait une Ligue de Vitellozzy, des Ursins, de Jean Paul Baillon, de Pandolfe Petrucci, pour rétablir Pierre de Médicis dans la Seigneurie de Florence; & déja Vitellozzi avoit pris la ville d'Arezze. 1502.

Quant au Valentinois, il désespéroit tous les petits Princes d'Italie, sans épargner les Alliés de la France.

De tous côtés il venoit des plaintes au Roi des violentes entreprises, & des énormes perfidies de cet homme: néanmoins comme il étoit aussi adroit que méchant, il sçût appaiser sa colere, en contraignant par ses menaces Vitellozzi à rendre les places des Florentins. Par ce moyen, & avec ses présens il trouva tant de protection à la Cour, que le Roi le croyant fort nécessaire pour ses affaires, renouvella l'alliance avec Alexandre VI. Ce qui lui attira la haine de toute l'Italie, & peut-être la malédiction de Dieu, avec lequel il est presque impossible d'être bien, tandis qu'on est en societé avec les méchans.

Pendant qu'il étoit en Lombardie, il fut convié par les Genois d'honorer leur Ville de sa présence: il y fit son entrée en grande pompe le 26. d'Août, & après y avoir demeuré dix jours, il repassa en France.

La guerre de Naples & l'affermissement de cette conquête qui sembloit presque faite, eussent bien desiré qu'il n'eût pas quitté l'Italie encore de quelque tems: mais il se confioit sur la tréve qu'il croyoit assurée avec Maximilian, quoiqu'en effet elle ne fût pas concluë.

En peu de tems les Espagnols furent chassés presque de toutes les places du Capitanat, de la Pouille, & de la Calabre, & Gonsalve se vit investi dans

Barlette sans vivres & sans poudres. La guerre étoit achevée, si les Venitiens ne lui en eussent promptement fourni, ou si d'Aubigny en eût été crû. Il vouloit employer toutes les troupes à le forcer dans cette place : mais Nemours les sépara mal-à-propos en divers corps pour assiéger les autres villes ; & cependant Gonsalve en temporisant sagement, rétablit ses affaires. 1503.

L'Archiduc avec sa femme repassa par la France, s'aboucha avec le Roi à Lyon, & traita un accommodement pour les affaires de Naples qui portoit : « Que Charles fils de Philippe, âgé seulement d'un an, épouseroit Claude » fille aînée du Roi, ce que la Reine » Anne desiroit avec grande passion ; » Qu'elle auroit en dot le Royaume de » Naples ; Que cependant les Rois » jouiroient de leurs partages, & que » les terres qui étoient en debat, se» roient sequestrées entre les mains de » l'Archiduc.

Les Ambassadeurs de Ferdinand son beau-pere, qu'il menoit avec lui, & qui avoient tout pouvoir, signerent ce traité, & le jurerent, se soûmettant à l'excommunication en cas qu'il fût violé. Les Herauts le publierent, & les deux Princes l'envoyerent signifier à leurs Generaux. Le Duc de Nemours obéit ; mais Gonsalve refusa d'y déferer s'il n'en avoit un ordre exprès de Ferdinand. Il venoit de recevoir un secours de deux mille Allemans de la part de Maximilian ; on l'assûroit que le Pape & les Venitiens s'alienoient des intérêts du Roi ; & il avoit avis que quatre mille François qu'on avoit débarqués à Gennes, s'étoient débandés par la faute des Tresoriers, qui croyant la paix faire, avoient retenu l'argent de leur paye. Toutes ces choses lui rehausserent le courage, & il s'assûroit bien d'être avoué, pourvû qu'il eût de bons succès. 1503.

Jusques-là les François avoient eu l'avantage : la chance tourna presque tout d'un coup. Les causes de ce changement furent : que le Roi négligea de faire les efforts nécessaires pour achever cette conquete, parce qu'il s'assûroit sur la foi de l'Archiduc ; que l'Espagnol fortifia habilement ses gens & les places durant cet amusement de paix ; & qu'apres cela les Généraux François combattirent mal-a-propos & avec plus de fureur que de conduire. Aubigny qui eût dû tirer les choses en longueur, pour attendre les secours de France, se précipita de combattre le corps d'armée qui étoit commandé par Hugues de Cardonne, Emanuel de Benavide & Antoine de Leve ; ce fut le vingt-uniéme d'Avril 1503. Le combat se donna près de Seminare en Calabre ; & en ce même endroit, où peu d'années auparavant il avoit gagné une mémorable victoire, il éprouva un sort tout contraire.

Sa défaite obligea en quelque façon Louis Duc de Nemours * de tenter le hazard, & d'essayer à vaincre Gonsalve, avant que ce Général eût joint l'armée victorieuse. Il le combattit près de Cerignoles dans la Pouille le vingt-huitiéme du même mois, & eut encore plus de malheur que d'Aubigny ; car il fut tué sur le champ, & d'Aubigny s'étoit sauvé dans Angitole. Il est vrai qu'il y fut assiegé tout aussi-tôt, & dans peu de jours contraint de capituler, & de faire sortir tous ses gens du Royaume, demeurant en ôtage jusqu'à ce qu'il eût exécuté les conditions du traité.

* Ce fut le dernier de la Maison d'Armagnac.

Après cela Gonsalve n'eut plus rien qui l'empêchât d'aller par tout. Naples lui ouvrit les portes le treiziéme de Mai, & le reçût avec des acclamations

1503. de joie ; les gens de guerre François qui étoient dans la Ville, se retirerent dans les châteaux. Les villes de Capoue & d'Averse, imiterent l'exemple de Naples. Dans cette grande révolution, la constante fidelité de Pierre Caracciole Duc de Melfe, mérita une louange singuliere : il refusa toutes les conditions avantageuses que Gonsalve lui offrit, & aima-mieux perdre toutes ses terres, & sortir du pays avec sa femme & ses enfans, que de manquer de foi envers les François.

Le Château neuf ne dura pas long-tems : Pierre de Navarre y ayant fait bréche par la mine, la garnison fut tellement étonnée de cette nouvelle foudre qui éclatoit de dessous terre, qu'elle se rendit à composition, un jour devant que l'armée navale du Roi arrivât. Elle portoit deux mille hommes de guerre, & un grand renfort de toutes sortes de provisions. Le Château de l'Oeuf tint trois semaines & davantage, & fut pris aussi par le même moyen que l'autre.

Vous remarquerez donc qu'en ces guerres-là ce Pierre de Navarre montra l'usage de remplir des mines de poudre à canon pour renverser les murailles ; soit qu'il l'eût trouvé de lui même, ou plûtôt qu'il l'eût seulement perfectionné : car on disoit qu'il l'avoit vû pratiquer par les Genois à Serazenelle, lorsqu'ils l'assiegeoient sur les Florentins l'an 1487. *& que la mine y ayant seulement entre-ouvert la muraille, parce qu'elle n'étoit pas assez profonde, ni assez chargée, on avoit délaissé cette invention comme étant de nul effet ; mais que lui, ayant remarqué les défauts pourquoi elle n'avoit point réussi, les avoit corrigés, & avoit appris à s'en servir fort utilement.*

Il restoit encore aux François plusieurs places, comme Aquila, la Roche d'Evandre, & quelques autres en l'Abbruzze & Venouse dans la Pouille, où le brave Louis d'Ars & le Duc de Melfe s'étoient jettés après la bataille de Cerignoles. Même Rossane, Matelone, Sanseverin, & deux ou trois autres Villes appartenantes aux Seigneurs de la faction Angevine, perseveroient dans le parti ; & comme la bataille de Cerignoles avoit été plûtôt une déroute qu'une défaite, Yves d'Alegre en avoit sauvé 4000. hommes de pied, & 400. hommes d'armes qu'il avoit mis rafraîchir aux environs de Gayette. 1503.

Cette place étant fort bonne ; & d'ailleurs un port de mer pour recevoir les secours de France, Gonsalve y alla mettre le siege afin de leur fermer cette porte : d'Alegre y fit aussi-tôt entrer ce qui lui restoit de troupes, & s'y maintint assez bien jusqu'à la venue de l'armée de France.

L'Archiduc au partir de Lyon étoit allé visiter le Duc de Savoye, son beau-frere. Il ne craignit point, quoiqu'il sçût ces nouvelles, de revenir trouver le Roi à Blois ; c'étoit un grand témoignage de sa bonne conscience, ou une dissimulation bien hardie. Il n'oublia rien en apparence, pour se justifier ; il dépêcha promptement vers Gonsalve, & écrivit fortement à son beau-pere. Enfin, il se comporta de telle sorte, que le Roi crut qu'il agissoit de bonne foi, & le pria de ne point craindre qu'il s'en prît à lui : *Car si votre beau-pere*, lui disoit-il, *a fait une perfidie, je ne veux pas lui ressembler ; & j'aime beaucoup mieux avoir perdu un Royaume, que je sçaurai bien reconquerir, que non pas l'honneur qui ne se peut jamais recouvrer.*

Cependant Ferdinand ne vouloit pas encore découvrir nettement ses intentions à son gendre : Il pensoit le tenir en suspens, afin d'y tenir aussi le Roi, de

1503. peur qu'il ne se hâtât de secourir les châteaux de Naples & de Gayette, qui tenoient encore. Mais quand Philippe lui eut fait sçavoir par un courier qu'il ne partiroit pas de la Cour de France, qu'il n'eût entierement éclairci le Roi sur ce point-la, il y envoya des Ambassadeurs qui le désavouerent, comme ayant excedé son pouvoir; ce qui pourtant n'étoit pas vrai. Après cela pensant gagner tems par de nouvelles fourberies, ils firent une nouvelle proposition, qui étoit de rendre le Royaume à Federic: mais le Roi ne voulut rien écouter de la part d'un Prince auquel il n'y avoit nulle foi, & leur commanda de sortir de son Royaume. Pour l'Archiduc, il le traita toûjours fort civilement, & lui permit de s'en retourner en Flandres.

Afin que l'affront n'en demeurât pas à la France, le Roi avoit résolu d'attaquer Ferdinand avec toutes ses forces; & pour cet effet il mit quatre armées sur pied, trois de terre & une de mer. La plus forte de celles de terre, commandée par la Trimouille, & composée de 18000. hommes de pied, & de près de 2000. hommes d'armes, étoit destinée pour recouvrer le Royaume de Naples; & les trois autres pour attaquer l'Espagne. La premiere de ces trois commandée par le Seigneur d'Albret, & le Maréchal de Gié devoit faire irruption du côté de Fontarabie; elle étoit de cinq mille hommes de pied, Suisses & François, & de près de dix mille hommes d'armes. La seconde; que conduisoit le Maréchal de Rieux, près de deux fois plus nombreuse, avoit ordre d'entrer par le Roussillon. La troisiéme étoit une armée navale qui devoit en même-tems courir les côtes de la Catalogne & du Royaume de Valence, & empêcher qu'il ne pût rien aller d'Espagne au Royaume de Naples. 1503.

En Italie, la Trimouille s'étant mis en marche avec ses troupes, alloit lentement: car la plûpart des Seigneurs Italiens qui avoient pris de l'argent du Roi, pour lui faire des hommes d'armes, lui manquerent; les seuls Florentins lui en fournirent deux cens. D'ailleurs, il n'y avoit pas de sûreté de les faire passer à Rome sans être d'accord avec le Pape, qui étant diversement agité par l'ambition de son fils, & par ses propres craintes, eut bien de la peine à se résoudre. Il déclara enfin, qu'il demeureroit neutre, & que l'un & l'autre des deux Rois auroient liberté de passer par ses terres, & d'y faire des levées. On sçavoit bien néanmoins, qu'il étoit Espagnol d'inclination, comme de naissance, & que sous-main il favorisoit Gonsalve en tout ce qu'il pouvoit.

Les troupes Françoises étant arrivées au territoire de Sienne, la Trimouille y fut saisi d'une grande maladie qui le mit hors d'état de les conduire. Le Roi en donna le commandement à Charles de Gonzagues, Marquis de Mantoue, dont la foi sembloit si peu sûre, étant un ennemi reconcilié, que lui-même avoit défendu l'année précédente aux Florentins, de le prendre pour leur Général. Lorsqu'elles furent près de Rome, la mort du Pape Alexandre arriva, par un étrange accident, mais qui termina dignement sa vie, & renversa tous les vastes desseins de son fils.

Ce bâtard ayant envie d'avoir la depouille du Cardinal Adrian Cornet, avoit fait partie, lui & son pere, d'aller souper avec lui dans sa vigne, & y avoit fait porter quelques bouteilles d'excellent vin, mais qui étoient mix-

tionnées, pour empoiſonner leur hôte.
1503. Or il advint que le pere & le fils étant arrivés de bonne heure, & fort altérés de la chaleur de la ſaiſon, demanderent à boire, & que tandis que le valet qui ſçavoit le ſecret, étoit allé quelque part, un autre leur donna de ce vin. Le pere qui le but tout pur, en mourut le jour même, qui étoit le dix-ſeptiéme d'Août; le fils, qui étoit plus vigoureux, & qui avoit mis de l'eau, eut loiſir de courir aux remedes; & s'étant fait envelopper dans le ventre d'une Mule, il en échappa: mais il lui en demeura une langueur qui ne lui permit pas d'agir dans ſon plus grand beſoin.

Cette mort d'Alexandre, non par elle-même, mais par accident, fut fort nuiſible aux affaires de Naples. Le Cardinal d'Amboiſe qui étoit à Milan, étant venu en diligence à Rome pour l'élection d'un autre Pape, conçut le deſſein de l'être lui-même; moins par ambition, que pour avoir plus de moyens de ſervir le Roi ſon Maître. Voyant donc que la ville de Rome étoit toute en trouble, & pleine de gens de guerre, à cauſe de la faction des Urſins, qui vouloit ſe venger du Valentinois, & de celle des Colonnes qui le protégeoit; il crut qu'il pouvoit à cette occaſion, retenir les troupes du Roi, & s'en ſervir pour ſon deſſein. Il les arrêta quelque tems près de Rome: d'où elles ſembloient impoſer au ſacré College la néceſſité de l'élire. Julien de la Roüere Cardinal de S. Pierre aux Liens, avoit la même paſſion que lui d'être Pape, & de plus une forte brigue dans le Conclave. Mais comme elle n'oſoit pas agir pour lui, à cauſe du voiſinage des troupes Françoiſes, & des troubles qui étoient dans Rome, il eut aſſez d'adreſſe pour lui perſuader qu'il ne faloit pas qu'il permît à ſes troupes d'approcher plus près de Rome que de ſix lieues, parce qu'autrement ſon élection, de laquelle il lui répondoit, eût été forcée & ſimoniaque. 1503.

Le College étant en liberté, élut François Picolomini, neveu de Pie II. Il prit le même nom que ſon oncle. Ce Pape étoit moribond, & ne pouvoit tout au plus vivre que deux ou trois mois: tellement que le Cardinal de la Roüere n'avoit fait, pour ainſi dire, que dépoſer le Pontificat entre ſes mains, étant aſſûré qu'il ne lui pouvoit manquer après ſa mort; & toutefois il faiſoit croire au Cardinal d'Amboiſe que ce ſeroit infailliblement pour lui afin qu'il éloignât ſes troupes. Il le crut un peu trop legerement, & les fit marcher vers Naples.

Le nouveau Pape en effet, ne vécut que vingt-ſix jours: mais ce fut à l'avantage du Cardinal de la Roüere; car les Cardinaux, le ſoir même qu'ils entrerent dans le Conclave, le nommerent preſque tous d'une voix, tant il les avoit perſuadés qu'il rétabliroit l'honneur du Saint Siege, & la liberté de l'Italie. [Ce coup d'adreſſe qu'on pouvoit mieux nommer fourberie, dût apprendre aux François que les gens de cette Cour-là ſont fort habiles à donner le change, & à dérober, par leurs négociations, l'avantage qu'on a ſur eux par la force: Qu'ainſi la maniere la plus ſûre d'agir avec eux, quoiqu'elle ſemble la plus groſſiere, c'eſt de ſe tenir fermement attaché à ſon but, ſans ſe laiſſer détourner par aucune propoſition, quelque ſpecieuſe qu'elle ſoit.]

Quant au bâtard Borgia, voici en gros le reſte de ſes avantures. Sous le Pontificat de Pie III. il penſa être aſſommé par les Urſins & par les Colonnes, qui s'é-

1503. *toient réconciliés pour l'attaquer ; à peine se put-il sauver au Château Saint-Ange. Le Roi de France l'avoit pris sous sa protection, ce qui donna prétexte aux Ursins, qui avoient bien touché de l'argent de France, de s'en détacher, & de passer traîtreusement dans le parti Espagnol. En récompense, le perfide bâtard manqua de foi à son Protecteur, & s'accommoda aussi avec ses ennemis. Mais son alliance ne leur donna pas grand avantage : Car d'abord les places de Perouse, Piombin, Urbin, Pesaro, Camerin, Senigaille, qu'il avoit envahies, retournerent a leurs Seigneurs : Et celles de la Romandiole, ne persevererent dans son obéissance, que jusqu'à ce qu'il leur vint nouvelles qu'il étoit caché dans le Château Saint-Ange, dénué de troupes & d'amis. Alors quelques-unes se rendirent au Pape Jules, quelques autres aux Venitiens.*

*Il lui en resta quatre, qu'il offrit de confier entre les mains du Pape, lequel en usa d'abord fort genereusement ; car il ne les voulut point accepter, & lui permit de se retirer où il lui plairoit. Mais après, s'étant ravisé, il l'envoya tirer par force, de dessus une Galere à Ostie où il s'étoit embarqué, & le détint prisonnier jusqu'à ce qu'il les eût retirées des mains de ses Gouverneurs. Alors il lui permit d'aller trouver Gonçales, qui l'ayant bien accueilli, le fit pourtant emmener en Espagne, où il fut confié dans une prison perpetuelle. Il s'évada de-là au bout de trois ans, & se refugia auprès de Jean d'Albret, Roi de Navarre, qui étoit frere de sa femme : Et enfin l'an 1516. il fut tué en une rencontre de guerre à la campagne * par un simple Gendarme qui ne le connoissoit point.*

* Dans la guerre du Roi Jean contre Louis de Luz son Connetable.

Les premiers exploits du Marquis de Mantoue substitué en la place de la Trimouille, furent assez heureux. Il dressa un pont sur le Gariglian, & à la faveur de son canon fit passer son armée à la vûe de Gonsalve, qui s'étoit vanté de l'en empecher. Mais dès le jour même les Capitaines François conçurent des défiances de sa conduite, parce qu'il leur sembloit qu'il avoit épargné les ennemis, & que s'il eût voulu les pousser, comme il le pouvoit, il les eût entierement défaits, & ensuite reconquis tout le Royaume. Il y en eut même qui l'accuserent d'avoir de secrettes intelligences avec eux ; à cause de quoi se voyant suspect, il feignit une maladie pour avoir sujet de se retirer. Une bonne partie de la cavalerie Italienne se retira avec lui : tout ce qui resta de cette nation se dissipa, ou prit parti avec les ennemis.

Après son départ les François déférerent le commandement au Marquis de Salusses. Gonsalve s'étant campé dans un détroit des marécages, qu'on nommoit autrefois le Palus de Minturne, à une demie lieue proche de leur pont, les arrêta là tout court, & leur fit passer l'hyver en de mauvais logemens.

Les incommodités de la saison debiferent extrêmement leurs troupes, & les grivelleries des Commissaires, au profit desquels tourne la dissipation des armées, acheverent de les ruiner. Les meilleurs de leurs chefs moururent de maladie ; & au contraire l'armée des ennemis fut grossie par la jonction des troupes des Ursins. Comme le Marquis sçût qu'ils avoient passé le Gariglian pour le venir attaquer, il se retira dans Gaiete.

Gonsalve l'y investit aussi-tôt : le Marquis au bout de quelques jours voyant l'extrême famine plus prochaine qu'aucun secours, fit sa capitulation le premier jour de l'an 1504. Elle portoit 1504.
que ses gens de guerre pourroient se retirer vies & bagues sauves par mer

1504. ou par terre, comme il leur plairoit, & que tous les prisonniers seroient délivrés sans rançon. Gonsalve interpretant cet article à sa mode, en exclut ceux qui étoient natifs du Royaume de Naples. Louis d'Ars brave Capitaine dédaigna d'être compris dans ce traité, & se retira trompettes sonnantes & enseignes déployées tout au travers de l'Italie.

On rejetta la cause de ces malheurs sur les Financiers qui avoient dérobé les fonds destinés pour l'armée, ou manqué de les fournir en tems & lieu. Jean Heroet Intendant des Finances en fut condamné au bannissement; avec d'autant plus de justice, qu'étant fort bien dans l'esprit du Roi, il avoit néanmoins eu plus d'affection pour l'argent, qui est le vrai souverain de ces gens-là, que pour l'honneur d'un si bon maître.

Les trois armées que Louis avoit envoyées contre l'Espagne ne lui firent que de la dépense sans aucun progrès. Celle de mer courut les côtes de la Castille & de Valence, puis se retira à Marseille; & pour les deux de terre, celle qui étoit commandée par Alain d'Albret & par le Maréchal de Gié, salua seulement les murailles de Fontarabie, Puis se débanda par la division des deux chefs. Peut-être même que ce fut par la faute du Seigneur d'Albret: car il avoit peu d'affection au service du Roi, à cause des differends qu'ils avoient eus en Bretagne pour la recherche de la Duchesse Anne. Ce qui resta de cette armée alla joindre la troisiéme qui assiegeoit Salses. Celle-là avoit battu la place quarante jours durant, quand le Roi Ferdinand y arriva avec trente mille hommes, & lui fit lever le siege. 1504.

Il y eut ensuite une tréve entre les deux Rois touchant les terres de France & d'Espagne, moyennée par l'entremise de Federic. Ferdinand lui faisoit croire qu'il étoit prêt de lui restituer le Royaume de Naples, si Louis y vouloit consentir, & proposoit de lui donner sa sœur en mariage pour son fils Alfonse; elle étoit veuve de Ferdinand le jeune Roi de Naples.

Le déplaisir qu'eut le Roi de tant de mauvais succès, de la perte de sa réputation, & de ne pouvoir développer toutes ces fourbes Espagnoles, fut si grand, qu'il lui causa une maladie qui le mit à l'extrémité. La Reine le croyant mort, pensa à se retirer en Bretagne, & y envoya son équipage par la Loire. Le Maréchal de Gyé l'ayant arrêté, encourut son indignation; *(a)* elle ne put jamais le pardonner à un homme qui étoit né son sujet, & le poursuivit criminellement avec tant de chaleur, que le Roi, pour ne la pas irriter davantage, fut obligé d'envoyer son procès au Parlement de Toulouse, comme le plus severe du Royaume. Ces Juges pourtant ne purent trouver lieu de le condamner à d'autre peine qu'à être banni de la Cour.

L'Espagnol usant toûjours des mêmes artifices, avoit envoyé ses Ambassadeurs en France avec ceux de l'Archiduc son fils, pour traiter de la paix avec le Roi: mais n'apportant rien qui le pût satisfaire, il les congedia; & aussi-tôt fit alliance avec l'Empereur & avec l'Archiduc.

Par ce traité il confirma le mariage de sa fille aînée, ou de la seconde, si l'aînée,

(a) Brantome dit qu'elle étoit fort prompte à la vengeance. Gié se retirant à sa maison du Verger, dont il venoit de faire achever le bâtiment: La pluie, dit-il, m'a pris à bonne heure, pour me mettre à couvert en cette belle maison.

1504. mouroit, avec le Prince Charles; ce qu'il fit signer par François Duc de Valois son présomptif successeur à la Couronne, & autres Princes du sang, & Grands du Royaume. L'Empereur lui donnoit l'investiture de la Duché de Milan, pour lui & ses enfans, tant pour les males, s'il lui en venoit, que pour ses deux filles, (*a*) moyennant 120000. florins payables en deux termes de six mois, une paire d'éperons d'or tous les ans au jour de Noel, & une assistance de cinq cens lances quand l'Empereur voudroit aller prendre la Couronne Imperiale à Rome.

Vers ces jours-là, Federic Roi de Naples mourut à Tours qui étoit son séjour ordinaire; bien détrompé des esperances frauduleuses que Ferdinand lui donnoit. Peu après sur la fin de l'année advint la mort de la Reine Isabelle femme de Ferdinand, grande & génereuse Princesse; aussi les Espagnols l'élevent au dessus de toutes les Heroïnes des siecles passés.

1505. Sa mort changea tous les interéts des Princes. La puissance de l'Archiduc étant augmentée du Royaume de Castille & de l'alliance du Roi d'Angleterre, dont le fils aîné Artur avoit épousé sa sœur Catherine, commença de donner de la crainte à Louis, de la hardiesse a Maximilian, & de la jalousie a Ferdinand même, qui voyoit bien que son gendre ne voudroit point lui laisser l'administration de la Castille, comme Isabelle l'avoit ordonné par son testament.

Par ces motifs le Roi & lui firent la paix, & prirent des liaisons ensemble. Ferdinand épousa Germaine fille de Jean de Foix Vicomte de Narbonne & de Marie sœur du Roi; lequel lui donna sa part du Royaume de Naples en dot, a condition qu'il demeureroit tout a son mari, si elle mouroit la premiere, mais qu'il retourneroit au Roi si elle le survivoit & qu'elle n'eût point d'enfans. Par le même traité les bannis de Naples, & les gentilshommes de la faction Angevine furent remis dans leurs biens; la Reine veuve de Federic sortit de France, & se retira auprès d'Alfonse Duc de Ferrare son parent.

Cette liaison du Roi avec Ferdinand n'empêcha pas que Philippe ne passât en Espagne avec sa femme. Les Castillans se rangerent aussi-tôt auprès de ce jeune Prince, beau, liberal, & qui avoit épousé leur Souveraine; Ferdinand fut contraint de lui ceder la place, & de sortir de Castille pour n'y rentrer jamais, tant que Philippe vivroit. Encore fut-il tout heureux qu'il lui laissât le Royaume de Naples; & il se hâta d'y passer, parce que Gonsalve avoit dessein de le mettre entre les mains de Philippe, ayant reconnu qu'il ne le pouvoit pas usurper pour lui-même, comme il l'eût bien désiré.

Les grands Seigneurs de France & les plus notables personnages ayant consideré les inconveniens que causeroit le mariage de la fille aînée du Roi avec Charles d'Autriche, s'assemblerent de leur propre mouvement, a ce qu'ils disoient, dans la ville de Tours où étoit le Roi, & le supplierent de la donner à François Duc de Valois son héritier présomptif. Il leur accorda aussi-tôt leur requête, & on fiança les deux parties le vingt-huitiéme de Mai (*b*) Nouvelle injure que Maximilian pût bien ajouter dans son livre rouge, où il écrivoit toutes celles que les François lui avoient faites; semblable a ceux 1506.

(*a*) La seconde n'étoit pas encore née.

(*b*) Soissel dit dans son histoire que ce fut le 21. jour de l'Ascension.

1506. qui arrêtent assez de parties, & qui n'ont jamais de quoi les payer. 1506.

Le mois suivant il envoya sommer le Roi d'executer ce qu'il avoit promis par le traité, sçavoir le rétablissement des bannis de Milan, de lui payer les cinquante mille florins pour l'investiture, & de lui fournir les 500. lances pour l'accompagner en Italie, où il desiroit aller prendre la Couronne Imperiale. Le Roi satisfit à tout, hormis au payement qui n'étoit pas échû: mais sous main il supportoit le Duc de Gueldres contre l'Archiduc, & faisoit prendre de la jalousie à Jules & aux Venitiens contre l'Empereur; de sorte qu'ils le prierent de ne point entrer en Italie avec une armée.

Lorsque Jules eut reconnu le genie & la conduite de ces Princes, il crut, comme il étoit presomptueux & superbe, être bien au dessus d'eux tous en force d'esprit aussi-bien qu'en dignité; qu'ainsi il les pourroit mener à baguette, & à la fin, les détruisant l'un par l'autre, les chasser tous de l'Italie pour y dominer lui seul. Il est vrai aussi que de leur côté ils eurent assez de foiblesse pour croire qu'ils ne pouvoient rien sans lui; ainsi par leur timidité ils éleverent sa puissance.

Il fit bien valoir au Roi le pouvoir qu'il lui donna de disposer des bénéfices du Milanez, & de deux chapeaux de Cardinal, l'un pour le neveu du Cardinal d'Amboise, l'autre pour celui du Seigneur de la Tremoüille; car il obtint pour cela que le Roi l'assistât de ses forces à lui recouvrer Boulogne sur Jean Bentivogle. Ce Seigneur se voyant attaqué par celui-même qui l'avoit toujours protegé, le pria au moins d'employer son intercession auprès de Jules, pour avoir seulement la liberté de sortir de la ville avec sa famille & ses meubles.

Jules ne témoigna point en sçavoir plus de gré aux François, au contraire il les en méprisa davantage; bien qu'outre cette obligation il leur en eut d'ailleurs de très-grandes. Car sous le Pontificat d'Alexandre son ennemi capital, il avoit trouvé son refuge en France, & beaucoup d'affection auprès de Louis six ans durant, de sorte qu'ils alloient souvent ensemble à tous les divertissemens. Mais bien loin de se souvenir de tant de graces, quand il avoit la tête échauffée de vin, il s'évaporoit en discours injurieux contre le Roi & la France. Aussi le Roi & les gens de la Cour ne manquoient pas de lui rendre son change par des traits d'autant plus picquans qu'ils étoient ingénieux, & qui laisserent des pointes très-sensibles dans cette ame hautaine & implacable.

La premiere occasion importante où on reconnut manifestement sa haine, ce fut dans l'affaire de Gennes. Ses Emissaires y travaillerent si bien, qu'une émotion qui étoit arrivée entre le Noble & le peuple pour leurs differends, se changea en une revolte contre le Roi. Le peuple étant fort mutin, y étant en perpetuelle discorde avec les Nobles très-insolens, élut huit Tribuns, lesquels se saisirent des places que tenoit Louis de Fiesque le long de la riviere, & bien loin de les rendre comme le Roi l'ordonna, ils assiegerent Monaco. Tellement que Ravestein ne se sentant pas en sûreté à Gennes, en sortit; & alors ils élurent un Duc, qui étoit un simple Teinturier nommé Paul de Nove.

Le Pape n'avoit oublié aucunes pratiques pour exciter cette rebellion; 1507.
l'Empereur de son côté avoit soufflé le feu tant qu'il avoit pû; & toutefois l'un & l'autre laisserent ces malheureux

1507. dans le péril où ils les avoient poussés & ne leur donnerent ni conseil, ni secours. Ils avoient fait un fort pour défendre le passage des montagnes qui enferment leur ville, & s'étoient postés là-auprès avec toute leur milice. Le Roi s'y étant presenté avec 20000. combattans, l'emporta dès le premier jour, & poussa leurs troupes à vau-de-route ; ce qui les étonna si fort, qu'ils lui apporterent les clefs de leur Ville sans aucune composition.

Deux jours après, qui fut le vingt-neuviéme d'Avril, il y entra en armes ayant la cuirasse sur le dos, l'épée nuë à la main, tout le peuple criant miséricorde, & les femmes & les enfans vétus de blanc, se prosternant à ses pieds. Leur crime fut expié seulement par le sang de Demetrio Justiniani & de Paul de Nove, & par une amende de 300000. ducats, qu'on employa à bâtir des Châteaux pour les brider. La miséricorde du bon Roi pardonna à tous les autres, & leur fit connoître la verité de la Devise qu'il avoit portée le jour de son entrée sur sa cotte d'armes. C'étoit un Roi des Abeilles environné de son Essain, avec ces belles paroles : * *Non utitur aculeo Rex cui paremus.*

* Notre Roi ne se sert point d'aiguillon.

Il lui eût été facile avec une armée victorieuse, & dans l'étonnement où se trouva toute l'Italie d'y faire de grands progrès de quel côté il eût voulu : mais il apprehendoit si fort de fâcher le Pape, & d'attirer dans le Milanez un débordement de toute l'Allemagne, fort irritée contre lui par les harangues que Maximilian avoit faites dans la Diette, que pour leur ôter tout soupçon à l'un & l'autre qu'il eût dessein de rien entreprendre, il congedia ses troupes. Il fût même revenu tout à l'heure en France, n'eût été qu'il attendoit le Roi Ferdinand qui désiroit conferer avec lui.

L'Archiduc Philippe étoit mort le vingt-cinquiéme de Septembre de l'année précedente, âgé seulement de vingt-huit ans. Par son testament il fit un trait de grande politique ; il laissa Charles son fils aîné sous la protection du Roi Louis ; & le pria d'en prendre la tutelle. Louis l'accepta genereusement, donna Philippe de Crouy-Chevres, Seigneur très-sage pour gouverneur à ce pupille ; & eut tant de soin de son éducation, qu'il le rendit beaucoup plus habile qu'il ne falloit pour le bien de la France. 1507.

Jeanne de Castille, femme de Philippe, qui auparavant avoit déja l'esprit un peu blessé, fut si touchée de sa mort qu'elle le perdit tout-à-fait. Etant donc devenuë incapable de gouverner, Ferdinand partit de Naples, dont il étoit allé prendre possession, pour venir administrer les Royaumes de son petit-fils. Le Roi seul pouvoit lui faire obstacle ; ce fut pourquoi il voulut en passant s'aboucher avec lui à Savonne. Tous deux se traiterent avec toutes sortes d'honneurs, & de marques d'affection réciproque. Le Roi Louis alla le premier visiter Ferdinand dans sa galere ; Ferdinand vint le voir dans son logis ; se mettant ainsi au pouvoir l'un de l'autre sans aucune précaution. Ils jurerent sur le plus saint des Sacremens de garder la paix : mais l'évenement fit voir que du côté de Ferdinand ce n'étoit que feintes. Lorsque sa regence eut été bien reconnue en Castille, il n'eut plus besoin de l'amitié de Louis, ni aucune crainte de sa puissance.

Les Princes Allemans s'étoient fort échauffés dans la Diette de Constance contre le Roi : on leur avoit fait croire qu'il les méprisoit, & que l'armée qu'il avoit fait passer les monts pour châtier les Genois, devoit envahir tou-

1507. te l'Italie. Dans cette croyance ils avoient promis à l'Empereur de mettre sur pied une puissante armée ; mais lorsqu'ils eurent appris que le Roi avoit licentié la sienne, ils se refroidirent tout d'un coup, & refuserent de fournir les forces qu'ils lui avoient promises.

1508. Au bruit qui courut de ce grand apprêt de guerre, le Roi, le Pape, les Suisses quoique d'ailleurs ennemis entr'eux, se réünirent promptement pour empêcher que l'Empereur ne descendît en Italie. Et en effet comme il voulut passer par la vallée de Trente avec cinq à six mille hommes seulement, appareil bien petit pour tant de bruit qu'il avoit fait, les Venitiens lui fermerent le passage. Il en demeura fort outré, & plus encore de ce que Barthelemi d'Alviane leur Général ayant défait quelques-unes de ses troupes, fut reçû en triomphe dans leur Ville.

C'étoit assez pour eux d'avoir arrêté son armée : après cela ils lui accorderent une tréve pour un an. Le Roi se tint extrêmement offensé de ce qu'ils l'avoient faite sans sa participation, & qu'ils en avoient exclus le Duc de Gueldres : & cette offense fit le comble de quinze ou vingt autres qu'il en avoit déja reçûes. Le Pape, l'Empereur & Ferdinand ne les haïssoient pas moins pour différentes causes, & particulierement parce qu'ils avoient empieté des terres sur chacun d'eux : mais il étoit fort difficile de faire entrer tous ces Princes, qui avoient tant de différens intérêts, dans une même ligue.

Véritablement il ne paroissoit ni sûreté ni avantage pour le Roi Louis de s'associer ni avec Ferdinand, ni avec Maximilian qui avoient toûjours été ses ennemis, & ne pouvoient jamais cesser de l'être ; ni avec le Pape, qui haïssoit à mort la Nation Françoise, & qui d'ailleurs s'étoit mis dans la tête de dominer en Italie. Il n'y avoit d'amitié ni de confédération qui fût sûre pour lui que celle des Vénitiens ; & c'étoient les seuls qui le voulussent souffrir en ce païs-là, pourvû qu'il n'entreprît rien sur eux, & qu'il les laissât joüir de leurs usurpations. Néanmoins quand il mit l'affaire en délibération dans son Conseil, sans l'avis duquel il ne résolvoit jamais rien, tous ceux qui s'y trouverent formant leurs opinions plûtôt sur la haine qu'il avoit déclarée contre les Venitiens, que sur les raisons de la bonne politique, comme ils l'eussent dû, furent d'avis contraire. Il n'y eut qu'Etienne Poncher, Evêque de Paris, qui ne pouvant ployer sa fidelité à cette infidelle complaisance, opina fortement que la France ne pouvoit point avoir de meilleurs confédérés en Italie que les Venitiens, & que la societé de tous les autres étoit ruineuse. La pluralité des voix, & la passion du Roi, qui eût été fort juste en un particulier, lui firent commettre cette faute de s'unir avec ses plus mortels ennemis, pour la ruine des Venitiens, par le Traité de Cambray.

Dans cette Ville-là, sous couleur d'accommoder les differends d'entre Charles petit-fils de l'Empereur, & le Duc de Gueldres ; s'assemblerent premierement Marguerite Duchesse veuve de Savoye, & sœur du défunt Archiduc ; & le Cardinal d'Amboise : puis arriva l'Ambassadeur d'Espagne comme Médiateur, auquel les deux autres ne communiquerent pourtant point le dernier secret qu'ils ne fussent d'accord de tout entr'eux, parce qu'ils se défioient de Ferdinand. « Ils conclurent donc qu'ils leur feroient la guer-» re inséparablement, pour recouvrer » les terres qu'ils leur détenoient : que

1508. » le Pape les admonesteroit, sous peine » d'excommunication, de les rendre ; » & que l'Empereur donneroit au Roi » l'investiture du Duché de Milan pure » & simple pour lui, pour François Duc » de Valois, & pour tous leurs descendans. »

L'Ambassadeur d'Espagne ne voulut point signer qu'après un nouvel ordre de son Maître ; ni le Pape non plus, qu'aprés que les Venitiens eurent refusé (tant la bonne fortune les avoit aveuglés) de lui rendre Faenze & Rimini ; pour lesquelles il leur eût délaissé tout le reste.

1509. Il ne parut rien de tout le Traité que la confirmation de la paix entre les Princes ; & cette ligue fut tenue si secrete, que les Venitiens en eurent plûtôt la connoissance par les effets que par les avis. Ces gens, auparavant si fiers & si fanfarons, furent bien étonnés quand ils virent en même-tems le Roi dela les monts avec quarante mille combattans leur commencer la guerre, & le Pape les foudroyer de ses excommunications, qui font grande impression sur les peuples, quand elles sont fortifiées par la terreur des armes.

Le Roi ayant passé la riviere d'Adde, poursuivit de si près leur armée, qu'il la combattit le quatorziéme jour de May, & gagna cette mémorable journée de la Gieta-d'Adde, près du village d'Aignadel, à quatre mille de Caravaz. Toute leur infanterie y demeura ; & leur Général Aviane y ayant perdu un œil, fut fait prisonnier.

En quinze jours de tems le Roi, presque sans coup ferir, conquit toutes les places du Milanez qu'ils lui détenoient. Il eût bien pû prendre encore Vicence, Padoue, Verronne, Trevis, & toutes celles qui appartenoient a l'Empire où à la Maison d'Autriche, s'il eût eu moins de justice que d'ambition. Il renvoya les Députés de toutes ces Villes, qui lui apportoient les clefs, a l'Empereur, qui les reçût sous son obéïssance, & y mit quelques garnisons. 1509.

Le Pape avoit fait entrer une armée de dix a douze mille hommes dans la Romagne ; elle étoit commandée par le Cardinal de Pavie, par François-Marie de la Roüere, fils du frere de sa Sainteté, & par le Duc de Ferrare, celui-ci ayant le titre de Gonfalonnier de l'Eglise, & l'autre de Duc d'Urbin par l'adoption de Guidobalde de Montfeltre, frere de sa mere. Le Roi Ferdinand n'avoit qu'une petite armée navale dans le Golfe, & s'attendoit a profiter, comme il fit, du travail & de la dépense des François.

Or la seule perte de la bataille d'Aignadel mit la Seigneurie de Venise dans une telle consternation, que désesperant de pouvoir rien garder dans la terre ferme, elle résolut de se resserrer dans les Isles de son Golfe ; & dans ce desespoir elle commanda aux Gouverneurs des places lesquelles avoient été au Pape ou à Ferdinand, de leur ouvrir les portes ; & rappella ses Magistrats de Veronne, Padoue, Vicenze, & autres où l'Empereur avoit prétention. Voilà comme ces trois Potentats, par la valeur des François plûtôt que par leurs forces, recouvrerent tout ce qui avoit été empieté sur eux : & comme l'ambition des Venitiens, pour n'avoir point eu de bornes, vit rètrecir en moins de rien celles de leur Seigneurie jusqu'au bord de leur canal. J'ai lû même dans des mémoires de ces tems-là, que le Roi s'en étant approché, fit tirer quelques volées de canon à coup perdu contre la ville de Venise.

Quoi qu'il en soit, croyant avoir tout fait, il se retira à Milan, & en-

1509. voya le Cardinal d'Amboise vers l'Empereur, lequel s'étant fait long-tems attendre, & ayant consumé en dépenses superflues tout l'argent qu'il avoit tiré de ses terres héreditaires, & des peuples des Païs-Bas, s'étoit à grand peine avancé jusques-là, à l'instante sollicitation du Pape, qui le désiroit en Italie pour y contrebalancer la puissance du Roi. Le Cardinal lui assigna un jour auquel il se devoit trouver à Guarde, qui est aux confins de la vallée de Trente & du Milanez, pour s'aboucher avec le Roi : mais comme sur ces entrefaites les habitans de Trevis avoient refusé les portes au Gouverneur qu'il y envoyoit, & arboré l'étendart de Venise; il prit son excuse sur ce nouvel incident, de ne point aller à ce rendés-vous.

1510. La résistance de Trevis fit connoître aux Venitiens qu'ils avoient eu trop hâte d'abandonner ce qu'ils possedoient en terre ferme. Ce petit bonheur arrêta leur épouvante; la lenteur de Maximilian leur donna tems de respirer, & le courage leur revint quand, à force de supplications, les plus basses qu'on se puisse imaginer, ils eurent fléchi le Pape à écouter leurs Ambassadeurs, quelque instance que ceux de l'Empereur & du Roi fissent au contraire. Mais rien ne fut si favorable au rétablissement de leurs affaires, & à la ruine de l'Empereur, que le départ du Roi, qui néanmoins promit de l'assister de cinq cens hommes d'armes. Car tandis qu'il ne mettoit aucun ordre à conserver ses places ni en gagnant l'affection des peuples, ni en les contenant par de fortes garnisons, les Venitiens, moitié par force, moitié par surprise, recouvrerent la très-importante ville de Padoue; ce qui arriva environ le tems que le Roi repassoit en France.

Ce Prince, qui n'avoit que de vastes desseins, avoit projetté d'assiéger Venise, & d'écraser cette Republique par la tête : mais ce n'étoit pas l'intention du Pape ni du Roi; & pour avoir trop tardé il ne pouvoit plus le faire, parce que le Roi & Ferdinand avoient retiré leurs armées navales. D'ailleurs il y alloit de son honneur de reprendre Padoue; & les Confederés, mais particulierement les François, l'assisterent dans cette entreprise, suivant le Traité de Cambray. Il y mit le siege avec une armée de 36000. hommes de pied, 1800. hommes d'armes, & mille chevaux legers : mais il y avoit dedans 12000. hommes de pied, 2000. chevaux, & 200. Volontaires fils de Nobles Venitiens, tous résolus de s'ensevelir dans une ville, dont la conservation ou la perte décidoit du sort de leur Republique. Aussi se deffendirent-ils si bravement, que l'Empereur décampa de là le dix-septiéme jour du siege; & ayant congedié presque toutes ses troupes, se retira bien en colere contre ses Confederés, mais sans raison.

Il se cimenta néanmoins une plus étroite alliance entre le Roi & lui, parce qu'il avoit besoin de son assistance pour avoir raison de Ferdinand qui retenoit tout le profit de l'administration des Royaumes d'Espagne. Ils se remirent tous deux de ce differend au Conseil de France, lequel ordonna que Ferdinand, en cas qu'il n'eût point d'enfans, auroit l'administration de la Castille; mais qu'il fourniroit tous les ans 50000. ducats à l'Empereur, & autant pour l'entretien du pupile.

Cependant le Pape Jules se reconcilia avec les Venitiens, nonobstant les remonstrances du Roi & de l'Empereur; & leva l'excommunication, après leur avoir imposé telles conditions qu'il lui

1510. plût. De jour en jour il s'aliénoit plus fort du Roi, & formoit à toute heure des plaintes contre lui pour des choses de néant, & le plus souvent sans justice. Au contraire le Roi recherchoit tous les moyens de lui regagner l'esprit; mais ses soins & ses bons offices furent inutiles pour cela. Jules lui suscitoit des ennemis de tous côtés: en même-tems il sollicitoit les Suisses contre lui, par le moyen de Matthieu Schiner Evêque de Sion, (a) dont les harangues véhementes émouvoient & agitoient ce peuple sauvage, comme le vent fait les flots. Il animoit aussi le jeune Roi d'Angleterre Henry VIII. qui désiroit fort signaler son nom & son évenement à la Couronne par quelque glorieuse entreprise. A quoi il étoit encore poussé par Ferdinand son beau-pere, qui desiroit embarrasser le Roi, de peur qu'il ne lui arracha le Royaume de Naples. Le pere du Roi Henri étoit mort l'année d'auparavant, le 21. d'Avril.

Un petit sujet d'interêt acheva de mettre Jules aux champs. Alfonse Duc de Ferrare avoit des Salines à Comachio; & le Pape possedoit celles de Cervia: ce dernier avoit accoûtumé de débiter son sel dans la Lombardie: mais Alfonse avoit traité avec le Roi de l'en fournir à beaucoup meilleur marché. Or Augustin Chisi, Fermier des Salines du Pape, s'en étant plaint à son maître, il commanda au Duc de rompre les pactes faits avec le Roi, & sur son refus il lui commença la guerre, à dessein, comme il parut depuis, d'y embarrasser le Roi, & d'avoir sujet de le quereller.

De leur côté les Suisses lui cherchoient noise: ils lui demanderent de vieilles dettes, & vouloient qu'il rehaussât leurs pensions de 20000. livres par an. Elles n'avoient été que de pareille somme en tout du tems de Louis XI. & alors elles étoient montées jusqu'à 60000. livres. L'augmentation dont ils faisoient instance, étoit peu considérable, eu égard au danger où ils pouvoient mettre le Milanez: mais ils y procedoient d'une maniere si superbe & si choquante, que le Roi se crut obligé par honneur de les en refuser. Il voulut même leur faire voir qu'il pouvoit bien se passer d'eux, ayant attiré à son service les Vallées de Sion & les Lignes Grises. Ils furent si offensés de ce mépris, qu'ils se dévoüerent entierement au Pape, sous ce beau titre de *Défenseurs du Saint Siege*, à mille florins * de pension pour chaque Canton.

* *Ils en avoient cinq mille du Roi.*

Le Seigneur de Chaûmont Gouverneur du Milanez, étant allé au secours du Ferrarois, chassa les Venitiens de son pays, où ils étoient entrés à l'instigation de Jules; & par la prise de plusieurs places, les remit dans leur premiere épouvante.

Là-dessus, le vingt-cinquiéme de Mai mourut à Lyon Georges d'Amboise; le sage Pilote de la France, Ministre sans avarice & sans orgueil, Cardinal avec un seul bénefice, qui n'ayant point en vûë d'autre richesse que celle du public, s'est amassé un trésor de bénedictions dans toute la posterité. Tout le monde le pleura, Jules seul en eut de la joie; parce qu'étant monté, comme il avoit fait, dans le Saint Siege par des voyes peu canoniques, il apprehendoit que si le Roi devenoit le plus fort en Italie, ce Cardinal ne lui fît faire son procès, & qu'on ne le dégradât.

Il sembloit que sa haine n'étant plus enflâmée par cet objet, devoit s'appaiser: mais tout au contraire, n'étant plus

(a) Ce Prélat étoit né à Sion dans le Vallais d'une famille obscure: mais il avoit un esprit grand & élevé, & il s'est distingué dans la paix & dans la guerre. *Gallia Christiana.*

retenuë

1510. retenuë par la crainte qu'il lui donnoit, elle éclata avec toute sa violence, & néanmoins sans effet pour cette heure-là. Car son armée s'étant par deux fois approchée de Gennes, ne la sçut faire remuer, parce qu'on avoit jetté du renfort dedans; & Chaumont boucha si bien les passages du Milanez aux Suisses, qu'ayant tenté en vain de passer par divers endroits, ils s'en retournerent chez eux.

Le Roi connoissant que malgré lui il auroit enfin la guerre avec Jules, convoqua sur la fin de Septembre une assemblée de l'Eglise Gallicane à Tours, pour sçavoir ce que la conscience lui permettoit en cette rencontre. L'assemblée ayant écouté huit questions qu'il lui fit proposer, répondit en substance; » Que ses armes étoient justes; Que celles du Pape ne l'étoient pas; & qu'ainsi il pouvoit aller jusqu'a l'offensive » pour se défendre.» Après cet avis, il fit des inhibitions à ses sujets, de se pourvoir en Cour de Rome pour les Bénefices, & d'y porter aucun argent du Royaume.

1511. De tous les Potentats de l'Italie, il n'y avoit que le Duc de Ferrare, les Florentins, & les Bentivogles dépossédés de Boulogne, qui tinssent son parti: les Venitiens étoient ouvertement ligués avec le Pape, qui plus d'un an auparavant avoit renoncé à la ligue de Cambray. Le Roi Ferdinand s'en étoit aussi détaché, ayant reçû du Pape l'investiture du Royaume de Naples pour une Haquenée blanche, sans payer les quarante mille ducats, comme ses prédecesseurs l'avoient accoutumé. Il ne se déclara pourtant pas si-tôt: mais faisant le médiateur entre les uns & les autres, il feignoit d'appaiser le Pape pour l'animer davantage, tiroit les secrets du Roi & de l'Empereur, & les amusoit de diverses propositions.

L'Empereur étoit le seul allié considérable qui restât au Roi; mais comme il étoit toujours indigent, & qu'il traînoit ses affaires de Diete en Diete, dans lesquelles les intrigues du Pape rompoient facilement ses desseins, particulierement quand il étoit question d'avoir de l'argent; il n'avoit rien du tout avancé contre les Venitiens. Et néanmoins comme il s'opiniâtroit à les réduire à la raison, malgré toutes les intercessions du Pape, il étoit obligé de demeurer étroitement uni avec le Roi. Lequel de son côté flâtant son ambition, offroit de l'aider de toutes ses forces pour remettre sous ses loix la ville de Rome & toute l'Italie, hormis le Milanez, le Duché de Ferrare, les Seigneuries de Gennes & de Florence, & le Royaume de Naples. Ainsi l'un & l'autre, afin de dompter l'orgueil de Jules, convinrent entr'eux d'assembler un Concile géneral pour la réformation de l'Eglise, tant en son chef qu'en ses membres. 1511.

Il courut cette année par la France une maladie épidemique, que l'on nomma la coqueluche, pour ce qu'elle affubloit la tête d'une douleur fort pesante. Elle causoit aussi une grande douleur à l'estomac, aux reins & aux gras des jambes, avec une fiévre chaude, accompagnée de fâcheux délires, & d'un dégoût de toutes les viandes. Peu de gens en furent exempts, & grand nombre en mourut.

Tout le mal des affaires du Roi, étoit ce foible qu'il avoit d'épargner Jules, & de ne le pas pousser à bout, comme il fut en son pouvoir plus de deux ans. Il avoit défendu à Chaumont d'attaquer les terres de l'Eglise: cela n'empêcha pas que Jules n'excommuniât ce Géneral, & le Duc de Ferrare pareillement.

Peu de jours après, Chaumont eut

1511. une belle occasion de le prendre dans Boulogne, où il s'étoit témérairement engagé : mais au lieu d'assieger chaudement la ville, il se laissa amuser trois jours durant par des propositions d'accommodement ; cependant il arriva des troupes de Venitiens & de Turcs, qui tirerent Jules du péril.

Lorsque les siennes furent toutes assemblées, il commanda à ses Géneraux d'assieger Ferrare ; & pour en faciliter la prise, d'attaquer auparavant la petite ville de Mirande, appartenante aux enfans de Jean Pic, qui ne l'avoient nullement offensé. Ce siege n'allant pas assez vîte à sa fantaisie, il s'y rendit lui-même malgré les neiges & les glaces, sans avoir égard ni à son age de 70. ans, ni à la dignité de la Sacrée Thiare. Il hâtoit les travaux, il ordonnoit les batteries, il poussoit les soldats, tantôt par menaces, tantôt par caresse ; & la ville ayant été prise à composition le 19. de Mars, il se fit porter dedans par la bréche.

La réputation du Roi étant fort abbaissée en Italie par la prise de la Mirande, il envoya de nouvelles troupes & des ordres a Chaumont, de ne plus épargner Jules. Chaumont le talonna donc de sorte qu'il le contraignit de se retirer à Boulogne, & de la a Ravenne. Mais là-dessus ce bon Seigneur vint à mourir à Correge ; & dans la foiblesse que sa maladie lui causa, il fut tellement touché de scrupule, qu'il envoya demander absolution au Pape. Le commandement de l'armée demeura à Trivulce, à cause de sa charge de Maréchal, & le Roi le lui confirma en attendant qu'il y envoyât Gaston de Foix, fils de sa sœur qui n'étoit encore âgé que de vingt ans. 1511.

Le Roi Ferdinand étoit pressé de tous les deux côtés de se déclarer : il avoit de la répugnance d'armer contre l'Empereur, qui étoit ayeul de son petit-fils ; l'insolence de Jules le choquoit ; la puissance du Roi lui étoit toujours formidable ; & quelque dût être l'évenement de cette guerre, il appréhendoit presque également les uns & les autres. Ainsi il trouva à propos de s'entremettre d'accommodement, & obligea tous les trois Potentats d'envoyer des Ambassadeurs a Mantoue, pour en chercher les moyens.

Etienne Poncher Evêque de Paris, Prélat de rare prudence & de grande doctrine, s'y trouva de la part du Roi ; Matthieu Lang, Evêque de Curk, de celle de l'Empereur. Il y fut proposé quantité de choses : l'Ambassadeur de France se relâchoit en plusieurs points : mais plus il s'approchoit de la raison, plus les autres s'en reculoient.

Cependant le Pape pria l'Evêque de Curk de le venir trouver à Ravenne : il croyoit le gagner à force de promesses & par l'éclat d'un chapeau de Cardinal, lequel il avoit nouvellement communiqué à huit autres Prélats fort considerables en doctrine ou en crédit, du nombre desquels étoit Matthieu Schinner, Evêque de Sion (*a*) pour s'appuyer de leurs suffrages contre le Concile, dont il étoit menacé. Mais l'Evêque qui estimoit plus la dignité de son caractere, que la Pourpre Romaine, ne tint compte de ses offres, & le traita avec une hauteur inouie. Car il l'obligea de venir au-devant de lui jusques à Boulo-

(*a*) Le Pape, dit Guichardin, le regardoit comme un homme d'autant plus important, qu'il avoit l'affection des Suisses, qu'il pouvoit tourner comme il vouloit. En le nommant Cardinal, il comptoit faire aussi plus d'impression sur l'Evêque de Curs, & se rendre ce Prélat plus facile dans l'esperance de parvenir a la même dignité.

1511. gne, s'assit sur un siege pareil, & ne voulut conferer qu'avec lui-même, laissant à ses Gentilhommes le soin de traiter avec les Cardinaux que le Pape envoyoit. Du reste il tint ferme pour les interêts de l'Empereur, & pour ceux du Roi, & s'en retourna sans rien faire.

Trivulce recommença donc la guerre, & prit Concorde. Comme il approchoit de Boulogne avec les Bentivogles, le Pape se retira à Ravenne, & laissa la garde de Boulogne au Cardinal de Pavie * son mignon, & à François Marie Duc d'Urbin, fils de son frere. Ses troupes étoient dedans, & celles des Venitiens aux environs: mais elles ne purent arrêter la légereté des Boulonnois, ni l'impetuosité des François. Sur son retour il reçut trois mortels déplaisirs; l'un fut la nouvelle que les Boulonnois avoient chassé ses gens; l'autre que son armée étoit toute dissipée; le troisiéme, que le Duc d'Urbin, son neveu, poignarda presque à sa vûe dans Ravenne le Cardinal de Pavie, pour quelque inimitié qui étoit entre eux? Et pour comble de douleurs, il voyoit dans les villes par où il passoit, les affiches de l'indiction du Concile géneral à Pise pour le premier jour de Septembre.

* Francesco Alidosi.

Elle étoit dattée du seiziéme jour de Mai, faite à la requisition des Procureurs du Roi & de l'Empereur, en execution du Decret du Concile de Constance, & au nom de neuf Cardinaux, dont trois l'avoient signée; sçavoir, Sainte Croix, Cosence, & Saint-Malo; c'étoit Bernard de Carvajal, François Borgia, & Guillaume Briçonnet, qui se trouverent pour lors à Milan. L'Empereur & le Roi approuverent cette indiction par leurs Lettres Patentes du mois de Juillet ensuivant.

Dans cette consternation, ne voyant pas même de sûreté pour lui à Rome, 1511. si l'armée du Roi victorieuse l'y poursuivoit, il rechercha les voyes d'accommodement; mais dès qu'il sçut que le Roi fatigué des scrupules importuns de la Reine sa femme, avoit mandé à Trivulce de ne point attenter sur les terres de l'Eglise, il se montra plus dur & plus implacable que jamais.

Ainsi par ses Bulles du dix-septiéme de Juillet, il assigna un Concile à Rome dans le Palais de Latran pour le dix-neuviéme d'Avril ensuivant, déclara nulle la convocation de celui de Pise, & cita les trois Cardinaux à comparoître devant lui dans soixante-cinq jours, à faute de quoi ils seroient dégradés de leur dignité, & privés de tous leurs Benefices.

La négligence du Roi, & les chimériques irrésolutions de l'Empereur lui haussoient le courage. Car l'Empereur toujours lent & irresolu, n'ayant pas d'abord pressé l'affaire comme il faloit, n'eut pas le crédit d'envoyer ses Prélats à Pise; le Roi traitant une chose serieuse comme un jeu, n'y fit aller que seize Evêques de France & du Milanez, avec quelques Abbés, Docteurs, Procureurs des Universités; & le Concile ne s'ouvrit que le vingt-neuf d'Octobre, parce qu'on eut peine d'en obtenir la permission des Florentins, sous la Seigneurie desquels étoit la ville de Pise, car ils l'avoient enfin reduite par force deux ans auparavant. Le Cardinal de Sainte-Croix en étoit le President, Odet de Foix Lautrec, le Gardien; & Philippe Dece excellent Jurisconsulte, l'Avocat.

Les Pisans eurent peu de respect pour cette Assemblée; & le peuple, soit de lui-même, ou par la secrete suscitation des Emissaires de Jules, ou des Floren-

1511. tins mêmes qui apprehendoient ses furieux ressentimens, faisoit souvent querelle aux soldats François. Les Peres en prirent tellement l'épouvante, que dès la troisiéme Session ils se transfererent à Milan, où ils ne furent pas mieux reçûs, ni plus long-tems en repos.

Jules se tenoit fort de l'assistance de Ferdinand & des Venitiens; le vingtiéme d'Octobre il conclut avec eux la Ligue qu'ils nommerent *Sainte*, pour la concorde de l'Eglise, disoient-ils, l'anéantissement du Concile de Pise, le recouvrement des terres du Saint Siege, l'expulsion hors d'Italie de toux ceux qui voudroient empêcher l'exécution de ces choses.

1512. Au mois de Janvier de l'an 1512. l'armée de cette Ligue, commandée par Raimond de Cordonne, Viceroi de Naples, assiegea Boulogne, & les Bourgeois de Bresse introduisirent les Venitiens dans leur ville, où ils mirent quinze cens chevaux, & huit mille hommes de pied en garnison, qui assiegerent le Château. Mais voici que le jeune Gaston de Foix, Géneral des armées du Roi delà les Monts, plus prompt & plus terrible que la foudre, les renverse avec tous leurs desseins. Car le dixiéme jour du siege, pendant qu'il tomboit de la neige si épais qu'elle empêchoit la vûë, il entra dans Boulogne, au grand étonnement de ces vieux Capitaines, qui leverent le siege tout couverts de honte.

De là marchant vers Bresse avec six mille hommes choisis, il défit en chemin Jean Paul Baillon, qui commandoit une partie de l'armée Venitienne. Puis entrant dans la ville par le Château, il força les retranchemens dont elle s'étoit remparée, joncha les rues de huit mille morts, & en chassa le reste des Troupes Venitiennes. Ces trois grands exploits faits en moins de quinze jours, éleverent ce Prince au-dessus de tous les Capitaines de son tems. 1512.

Nonobstant tous ces avantages, la Ligue Pontificale se renforçoit tous les jours de quelque tête. Les Florentins renoncerent à l'amitié du Roi; on entendoit le bruit d'une prochaine irruption des Suisses; & les Anglois étoient sur le point de rompre avec la France. Car Jules les avoit enyvrés de la vaine gloire de défendre le Saint Siege, & du fumet des vins délicieux de toutes sortes, dont il leur avoit envoyé un grand navire tout chargé, avec des jambons, des saucissons & des épiceries, pour les leur faire trouver meilleurs.

Or le Roi, afin de n'avoir pas tant d'ennemis à la fois, manda à Gaston de donner bataille à l'armée de la Ligue durant le torrent de son bonheur. Les ennemis eux-mêmes la lui presenterent, s'étant approchés de Ravenne pour lui faire lever le siege qu'il y avoit mis exprès. Elle se donna donc le propre jour de Pâques onziéme d'Avril. Les forces étoient égales; le choc fut très-sanglant: à la fin des Chefs de la Ligue, les uns s'étant mis en fuite, les autres ayant été pris, la victoire tourna du côté de Gaston. Mais comme il poursuivit trop ardemment un gros de quatre mille Espagnols, qui faisoit retraite en bon ordre par le chemin d'entre la levée & la riviere de Ronque, il fut enveloppé; & se défendant comme un Achille, tué de vingt & deux coups de piques & d'épées. (*a*) Son cousin Odet de Foix Lautrec, y reçut aussi de griéves blessures.

Ce gros d'Espagnols ne fut point

(*a*) Il fut enterré dans le Dôme de Milan, & honoré d'un magnifique tombeau qui fut abbatu par le Cardinal Matthieu Lang, après la sortie des François d'Italie.

1512. poursuivi, tout le reste fut taillé en pieces ou fait prisonnier, Ravenne ensuite saccagée, & quelques villes voisines remises entre les mains du Cardinal Sanseverin, Légat du Concile de Pise, comme aussi le Cardinal Julian de Medicis, Légat du Pape, Ferrand d'Avalos, Marquis de Pescaire, & Pierre de Navarre, qui tous avoient été pris à la bataille.

On pensoit après cela, voir une révolution universelle dans l'Italie, en faveur de la France. En effet, l'épouvante fut si grande à Rome, que les Cardinaux en corps, furent supplier le Pape de faire la paix avec le Roi. Mais Ferdinand & les Venitiens lui ayant un peu remis le cœur, il eut recours à ses artifices ordinaires: C'étoit d'amuser le Roi par des propositions d'accommodement, & de faire agir la Reine, qui par des motifs de conscience, par des carresses, des intrigues, des importunités, le désarmoit souvent & le ralentissoit.

Avec cela, le trouble d'esprit que lui causa la mort de son neveu, la mésintelligence qui se mit entre le Cardinal Sanseverin, qui étoit Légat, & la Palice qui avoit le titre de Géneral; le peu d'obéïssance que les autres Capitaines François rendoient à ce dernier, ne rendirent pas seulement cette victoire inutile, mais causerent la perte du Duché de Milan. Le ménage que fit hors de propos le Trésorier qui payoit l'armée, contribua beaucoup à ce malheur. Car il fit licentier une bonne partie des troupes, & la Palice ne laissa à Sanseverin que six mille hommes de pied & mille chevaux, & emmena le reste dans le Milanez. Là s'étant campé à Pontevique, lieu propre pour secourir Milan, Crémone, Bresse & Bergame, quatre mille Lansquenets qui faisoient les deux tiers de son Infanterie, & avoient été levés sur les terres de la Maison d'Austriche, furent rappellés par l'Empereur Maximilian sur le point que les Suisses entroient dans le pays. 1512.

En peu de mots, les François étant reduits à trois ou quatre mille hommes, abandonnerent tout à fait le Milanez; Maximilian Sforce, fut rétabli en cette Duché par les Suisses, qui s'en déclarerent les protecteurs; la cité de Gennes se revolta, & créa un Duc qui étoit Jean Fregose. Presqu'au même tems, le Roi d'Angleterre envoya un Heraut déclarer la guerre au Roi Louis; & l'Empereur qui avoit tant de fois proteste de ne se point séparer de lui, l'abandonna, & fit une nouvelle alliance avec Jules.

Dans la déroute des François, le Concile de Pise, qui s'étoit retire à Milan, se sauva à Lyon. Durant le tems qu'il avoit été à Milan, il avoit tenu cinq seances; dans lesquelles les Peres ayant plusieurs fois sommé Jules de nommer un lieu libre pour le Concile, & de s'y trouver en personne pour se justifier, l'avoient déclaré suspens de l'administration du Pontificat, & fait défense de lui obéïr.

Le Concile de Latran, beaucoup plus nombreux & plus autorisé, tonnoit avec bien plus de force; particulierement depuis que l'Empereur l'eut reconnu. Dans sa troisiéme Session qui se tint un Vendredi seiziéme de Novembre, fut lûe une Bulle qui condamnoit l'assemblée de Pise, ses fauteurs & adherans, & confirmoit les excommunications & dégradations que Jules avoit fulminées contre les Cardinaux & Evêques qui le composoient. On y lut aussi les Lettres monitoires du quatorziéme d'Août, par lesquelles il mettoit le

1512. Royaume de France en interdit, excepté la Duché de Bourgogne, & transferoit les foires de Lyon à Genéve. Dans la quatriéme, qui fut l'onziéme de Decembre, il fit lire un Decret qui ajournoit le Roi, & les Prélats, Chapitres & Parlemens, à comparoître devant lui dans soixante jours, & dire les raisons pourquoi ils ne vouloient pas que la Pragmatique fut abrogée.

EMPR. encore MAXIMILIAN I. & SELIM I. après avoir empoisonné Bajazet son pere. R. 8. ans.

Le leurre dont Ferdinand s'étoit servi pour engager le jeune Roi Anglois son gendre, dans la guerre contre la France, étoit la promesse qu'il lui avoit faite de l'aider de toutes ses forces à conquerir la Guyenne. Sur cette assurance, les Anglois mirent une grande armée à terre près de Fontarabie, dès la fin de Mai : mais Ferdinand avoit de long-tems formé un autre dessein. C'étoit de conquerir la Navarre, tellement qu'au lieu de la venir joindre il se jetta sur ce malheureux Royaume, qui n'étoit nullement de la querelle, & se servit de la terreur de leurs armes, pour l'envahir plus facilement.

Le Roi Jean d'Albret n'avoit osé armer, de peur de lui donner le pretexte qu'il désiroit de l'opprimer : Ainsi dès qu'il parut sur la frontiere, il se retira lâchement dans le Bearn, & lui abandonna tout son Royaume, à la réserve de quelques forteresses.

Quand Ferdinand eut usurpé la Navarre, il chercha des titres pour la retenir. Il n'en trouvoit point d'autres que le droit de la guerre, & une Bulle du Pape qui l'exposoit en proye au premier occupant, à cause que Jean, disoit-il, étoit fauteur du Concile de Pise, & allié du Roi de France, ennemi du Saint Siege. Mais pour le droit de la guerre, si on n'entend la force, qui n'est droit que parmi les Barbares, Ferdinand ne le pouvoit pas alleguer, puisque Jean ne l'avoit nullement offensé; & que tant s'en faut qu'il eût les armes à la main contre lui, qu'au contraire il lui offroit passage par son Royaume. Et pour l'autre point, cette Bulle tant alleguée ne se trouve nulle part : mais quand elle se trouveroit, elle ne donneroit point de droit sur une Couronne qui ne releve que de Dieu; & quand elle en pourroit donner, elle fut publiée, à ce que disent les Espagnols même, au mois de Juillet, & l'invasion étoit faite en Juin. N'est-ce pas couper la tête à un homme, puis lui prononcer son arrêt. 1512.

Les secours que le Roi donna à Jean son allié, étant mal conduits, ne lui servirent de rien. Le Duc de Longueville Gouverneur de Guyenne, & Charles Duc de Bourbon qui les commandoient, ne pouvant s'accorder ensemble, il y envoya François Duc de Valois, âgé seulement de 18. ans. Son autorité étouffa leur discorde : Il entra dans la Navarre malgré le Duc d'Albe, qui étoit campé à saint Jean de Pied de Port, & mit le siege devant Pampelonne; mais la faute de vivres, & les incommodités de la saison, le contraignirent de décamper au bout de six semaines. Ferdinand ayant recueilli le fruit qu'il pouvoit esperer de cette guerre, fit volontiers tréve avec le Roi.

Vers ce tems commença le Regne des Cherifs en Afrique, par un Mahomet Benhemet, qui se disant issu du sang de son grand Prophete; & s'étant sanctifié dans l'opinion des peuples par une longue solitude, les anima d'un furieux Zele de faire la guerre aux Chrétiens, & aux Mores qui s'étoient alliés avec eux; si bien que par le moyen de ses deux fils, il conquit les Royaumes de Fez, de Marec & de Tremissen.

1513. La colere de Jules n'avoit point de bornes, il avoit composé un Décret, au nom du Concile, pour transferer le Royaume de France, & le titre de *Très-Chrétien*, au Roi d'Angleterre. Comme il étoit sur le point de le faire publier, le Ciel prenant pitié de lui & de la Chrétienté, l'appella hors du monde le vingt-troisiéme de Février. Il mourut d'une fiévre lente, causée, disoit-on, par un chagrin qu'il eut de n'avoir pû porter les Venitiens a s'accommoder avec l'Empereur : tant ses passions étoient furieuses, & plus convenables à un Sultan des Turcs, qu'au Pere commun des Chrétiens.

La brigue des jeunes Cardinaux ayant reconnu que les vieux étoient quelquefois les plus emportés, voulut essayer si dans la jeunesse il ne se trouveroit point quelque sujet plus temperé : & pour cette considération, elle elût Jean de Médicis, fils de Laurent, qui n'etoit âgé que de 36. ans. Il prit le nom de Leon X.

Il y avoit deux avis dans le Conseil du Roi. L'un de se raccommoder avec les Venitiens ; l'autre de regagner l'Empereur. Etienne Poncher Evêque de Paris, étoit du premier ; ceux qui vouloient complaire a la Reine, appuyoient le second. Cette Princesse brûloit d'envie de marier Renée sa seconde fille, avec l'Archiduc Charles ; & cet avis l'eût emporté si elle eût voulu dès l'heure même la donner à Maximilian pour la nourrir, & qu'elle ne se fût pas obstinée à la retenir auprès d'elle jusqu'à ce qu'elle fût nubile. Ferdinand, d'autre côté, craignant que les Venitiens ne renouassent avec la France, tâchoit de les réconcilier avec Maximilian, & proposoit de leur faire rendre Veronne. Mais l'Empereur demandoit des sommes immenses d'argent, & des conditions très-fâcheuses : De sorte que les Venitiens n'ayant pû s'accommoder avec lui, condescendirent à une Ligue avec le Roi. 1513.

Moyennant leur aide, & pendant la tréve qu'il avoit avec Ferdinand, il crût pouvoir recouvrer la Duché de Milan. Il donna la charge de cette expédition à la Trimouille le plus renommé de ses Capitaines, avec 16000. hommes de pied, deux mille hommes d'armes & 6000. Chevaux-Legers, ausquels l'armée Venitienne commandée par Alviane, nouvellement mis en liberté par les François, se devoit joindre en cas de besoin.

A son arrivée, quoiqu'il n'eût gueres que la moitié de ces troupes, il jetta une si grande terreur dans l'Italie, que toutes les places du Milanez se rendirent à lui, hormis Come & Novarre : dans la derniere desquelles le Duc François Sforce se retira avec cinq mille Suisses. Au même tems l'armée navale de France, qui étoit de neuf Galeres, & de quelques Vaisseaux, ayant paru sur la côte de Gennes, les Fiesques & les Adornes s'approcherent de cette Ville-là avec quatre mille hommes, & ayant poussé quelque soldatesque, avec quoi le Duc Jean Fregosse pensoit leur empêcher le passage des montagnes, se rendirent maîtres de la Ville, chasserent ce Duc, y firent créer en sa place Antoine Adorne pour administrer la République au nom du Roi.

La jouissance de cette Conquête dura encore moins de tems qu'il n'en avoit été employé à la faire. La Trimouille avoit assiegé Sforce dans Novarre, & fait brêche à la muraille : mais il n'osa donner l'assaut, parce qu'elle n'étoit pas raisonnable, & qu'il venoit un autre gros de Suisses au secours des assiegés. Il y avoit deux avis

1513. entre les Chefs; la Trimouille trouvoit meilleur d'aller au-devant des Suisses, Jean Jacques Trivulce, au contraire, d'éviter le combat, & d'attendre le reste des troupes qui venoient de France, la pluralité des voix avoit fait résoudre qu'on suivroit le premier; & que pour cet effet Trivulce iroit avec l'avant-garde, prendre un logement sur cette route-là, tandis que la Trimouille demeureroit encore quelques heures devant Novarre avec l'arrierre-garde, pour repousser les Suisses, s'ils vouloient faire des sorties. Mais comme Trivulce avoit quelques terres dans l'endroit où l'on avoit désigné qu'il iroit loger; & que d'ailleurs il étoit altier & presomptueux, son orgueil & son avarice le firent détourner de cette route, & prendre un logement dans un lieu marécageux, & entre-coupé de fossés où la Cavalerie ne servoit de rien, & ne pouvoit secourir son Infanterie.

Les Suisses qui étoient dans Novarre, étant donc sortis la nuit, ce qu'on n'eût jamais pensé, & ayant joint les autres, vinrent de grande furie charger l'armée Françoise, sur le point du jour. Leur choc fut soûtenu de même force: Il y eut quinze cens des leurs de tués & autant de blessés: néanmoins ils remporterent la victoire, & hacherent en pieces toute l'Infanterie Allemande & Gasconne. La Trimouille blessé à la jambe, se retira avec la Cavalerie toute entiere à Vercel & de-là à Suze.

Le faix de la guerre tomba ensuite sur les Venitiens: Ils le soûtinrent assez bien. Mais toutes les Villes qui s'étoient rendues aux François, retournerent se soûmettre à la misericorde de Sforce, & furent châtiées de leur défection, par de grosses amendes, qui servirent à payer les Suisses.

Les Adornes qui n'avoient encore tenu la domination de Gennes que vingt-un jours, n'ayant pas de quoi se maintenir après une telle révolution, en userent fort sagement. Ils assemblerent le peuple, & ayant déclaré qu'ils ne vouloient point conserver une ambitieuse domination au péril de leur patrie, ils se retirerent de la Ville, la plus grande partie du Sénat & du peuple les conduisant avec des larmes, & avec des vœux pour leur retour. Le crédit de Cardonne, Général de l'armée de Ferdinand, & la recommandation du Pape; firent qu'Octavian Fregose fut établi dans la Principauté, & non pas Janus qui en avoit été chassé. 1513.

Jusques-là Maximilian, quoiqu'il eût abandonné le Roi, ne s'étoit point encore déclaré formellement; quand il vit l'occasion belle, il rentra ouvertement en guerre avec lui; & alors la France se trouva dans le plus grand danger où elle eût été de long-tems. Car d'un côté les Suisses extrêmement enflés de la victoire de Novarre, y entrerent par la Duché de Bourgogne; & lui avec l'Anglois l'attaqua du côté de la Picardie.

Les Suisses assiegerent Dijon avec vingt-deux mille hommes, ausquels l'Empereur avoit joint la Noblesse de la Franche-Comté, & quelque cavalerie Allemande commandée par Ulric Duc de Virtemberg. La Trimouille, après l'avoir défendu six semaines, jugea qu'il étoit meilleur de détourner ce torrent, qui, après la prise de cette place, eût tout inondé jusqu'à Paris, que de le rendre plus violent en l'arrêtant. Il entra donc en négociation avec eux; & il la conduisit si bien, qu'il les renvoya en leur pays, s'obligeant de faire en sorte que le Roi leur fourniroit six cens mille écus, & qu'il renon-

1513. ceroit au Concile de Pise & à la Duché de Milan. Il n'avoit point d'ordre exprès de leur accorder ces conditions ; mais il crut le devoir faire pour sauver la France ; & il leur donna six ôtages ; deux Seigneurs, & quatre Bourgeois. Le Roi ayant refusé de ratifier le Traité, leurs têtes coururent grand risque : la seule crainte qu'eurent les Suisses de perdre les grandes sommes d'argent qu'il leur offroit, sauva la vie de ces pauvres innocens.

Au même tems, & vers la mi-Juillet, l'Empereur & le Roi d'Angleterre avoient assiegé Teroüenne avec plus de cinquante mille hommes. L'armée Françoise jetta assez heureusement un convoy de vivres & de munitions dans les fossés : mais au retour, ne se tenant point sur ses gardes, elle fut chargée & mise en déroute. (*a*) Le combat se donna le dix-huitiéme d'Août * près de Guinegaste : on le nomma *la journée des esperons*, parce qu'en cette occasion les François s'en servirent mieux que de leurs épées. Les plus braves néanmoins y payerent de leur personne : le Duc de Longueville & le Chevalier Bayard y furent enveloppés, & emmenés prisonniers par les Anglois. (*b*) Teroüenne capitula quinze jours après. Les deux Princes n'ayant pû s'accorder auquel elle demeureroit, la firent démanteler, contre les termes exprès de la capitulation ; & la brûlerent toute, à la reserve des Eglises. Tournay, de crainte d'une pareille désolation, se rendit de bonne heure à l'Anglois. Il y batit une citadelle pour la garder.

* Il y a eu deux batailles de Guinegaste.

Au même tems Jacques IV. Roi d'Escosse, l'unique allié qui fût demeuré à la France, étant entré en Angleterre, pour faire diversion, fut battu par l'armée Angloise, & renversé mort sur la place le dix-sept de Septembre. 1513.

L'esprit du Roi se soûtenoit genereusement contre ces adversités : mais il avoit une peine domestique plus grande que celle que lui faisoient tous ses ennemis. C'étoit sa propre femme, qui touchée des scrupules ordinaires à son sexe, ne pouvoit souffrir qu'il fût mal avec le Pape, & qu'il entretînt un Concile contre lui. Comme elle lui rompoit perpetuellement la tête sur ces deux points, il étoit souvent contraint, pour avoir la paix avec elle d'arrêter ses armes lorsque ses affaires alloient le mieux, & qu'il étoit sur le point d'amener Jules à la raison. Enfin étant tout à fait vaincu par ses importunités, & par les remontrances de ses sujets, qu'elle suscitoit de tous cotés à lui en faire, particulierement les Ecclésiastiques : d'ailleurs se flâtant de l'esperance que Jules qui avoit ruiné ses affaires en Italie, les rétabliroit lorsqu'il se seroit bien remis avec lui ; il renonça à son Concile de Pise, & adhera à celui de Latran par ses Procureurs, qui firent lire son Mandement dans la huitiéme Session le quatorziéme de Decembre, le Pape y présidant. Il promit de comparoître pour le fait de la Pragmatique: mais à cause des ennemis qui l'environnoient de tous cotés, il demanda un délai competant qui lui fut accordé.

Les Cardinaux de Sainte Croix & de san-Severin allerent à Rome se jetter aux pieds du Pape Leon; & s'étant presentés au Concile en habit de simple Prêtres, demandant pardon à genoux,

(*a*) Au passage d'une riviere qui passe à Huchin.

(*b*) Les Seigneurs de Clermont, d'Anjou, Bussi d'Amboise, & Jacques de Chabanes dit la Palisse. Celui ci se voyant mal gardé se sauva des mains de ceux qui l'avoient pris.

reconnoissant avoir été dégradés justement par le Pape Jules, & détestant l'Assemblée de Pise, comme schismatique, furent rétablis dans leur dignité, & reprirent leur place dans le sacré College. Après ces soumissions Leon témoigna en apparence être satisfait du Roi; mais sous-main il ne laissa pas d'inciter l'Empereur à lui faire la guerre, afin qu'il eût tant d'embarras, qu'il ne pût songer à revenir en Italie.

1513.

1514. La Reine Anne survécut peu de jours à cette reconciliation qu'elle avoit tant désirée : elle mourut le neuviéme de Janvier (*a*) de cette année 1514. au Château de Blois. Son mari l'aimoit si fort, que sa constance succomba à cette affliction : il en prit le deuil en habit noir, demeura enfermé quelques jours dans son cabinet sans vouloir voir personne, & chassa de sa Cour tous les violons, les comediens & les bâteleurs.

Comme il n'avoit point d'enfans, il nourrissoit avec tendresse François de Valois, que la Loi du Royaume rendoit son successeur necessaire. La Reine Anne, par la haine qu'elle avoit toujours eûe pour Louise mere de ce Prince, avoit empêché que son mariage avec sa fille Claude (*b*) ne s'achevât : le bon Roi considerant que c'étoit le bien de l'Etat, quoique ce ne fut nullement son inclination, voulut qu'il s'accomplît le dix-huitiéme de Mai à S. Germain en Laye. [Alors Madame Louise, avec sa faction, s'empara de l'autorité, & se mit à user de tant de hauteur, que le Roi reconnut aussi-tôt que par ce mariage il s'étoit mis dans les fers; si bien qu'il commença à rêver aux moyens de s'en ôter. Il n'y en avoit point d'autre que de se faire un fils qui éloignât le Duc de Valois du Trône, & sa mere du crédit que ces esperances trop hâtives lui donnoient.] 1514.

Il n'avoit eu jusqu'alors aucune pensée de se remarier : mais le Duc de Longueville, qui étant prisonnier en Angleterre, s'entremettoit de traiter la paix entre les deux Rois, ayant jetté quelques propos de lui faire épouser Marie (*c*) sœur du Roi Henri : ce bon Prince y entendit volontiers, pour le grand désir qu'il avoit de donner la paix à son peuple; & l'Anglois s'y porta aussi par le ressentiment des fourberies de Ferdinand son beau-pere, qui lui avoit manqué de parole par trois fois.

La paix & le mariage se firent à Londres en un même jour, qui fut le deuxieme d'Août. L'Anglois retint Tournay, & Louis s'obligea de lui payer six cens mille écus en deux termes, tant pour les frais de la guerre que pour les arrerages de la pension qui avoit été promise par le traité de Pequigny, & confirmée par un autre fait à Estaples en 1492. Sur cette somme fut déduite la constitution dotale de sa femme, qui étoit de quatre cens mille écus. Le mariage fut consommé à Abbeville le dixiéme jour d'Octobre.

Le jeune Duc de Valois, qui étoit tout de feu pour les belles Dames, ne manqua pas d'en concevoir pour la nouvelle Reine: d'autre côté Charles Brandon Duc de Suffolk, qui l'avoit aimée avant ce mariage, & qui suivoit la Cour de France en qualité d'Ambassadeur d'Angleterre, n'avoit pas éteint

(*a*) Ce fût le 21. selon Brantome. Son éloge fut prononcé par Guillaume Petit, Jacobin, Confesseur du Roi, depuis Evêque de Troyes, & Confesseur de François I.

(*b*) Claude mourut le 20. Juillet 1524.

(*c*) Marie avoit été accordée avec Don Carlos Prince d'Espagne, & salué comme telle en 509. par Gutiere Gomès de Fuensalida, Ambassadeur de Ferdinand. *Zurita*.

ſa premiere flamme. Mais les remontrances d'Artur de Gouffier-Boiſy au
1514. jeune Roi, dont il avoit été Gouverneur; quelques-uns y ajoutent celle de du-Prat premier Préſident en Parlement, qui avoit été ſon Intendant, lui ayant fait prendre garde qu'il jouoit à ſe faire un maître, & qu'il devoit apprehender la même choſe du Duc de Suffolk; il ſe guerit de ſa folie, & fit obſerver de près toutes les démarches de cet Anglois, & celles de la nouvelle Reine.

Le tombeau du bon Roi ne ſe trouva guere éloigné de ſon lit nuptial. Comme il dreſſoit un grand armement pour repaſſer les Alpes, s'aſſurant du retour de la bonne fortune, puiſqu'il avoit pû gagner l'Anglois ſon plus redoutable ennemi; un dévoyement le prit dans ſon Hôtel des Tournelles à Paris, & le mit ſi au bas, qu'il en mourut le premier de Janvier de l'an 1515. Il étoit âgé de 53. ans ſeulement, & en avoit regné dix-ſept.

Sa valeur étoit à toutes ſortes d'épreuves; ſon humeur ouverte, gaye & facile: il ſe plaiſoit à entendre dire les verités, & même les ſiennes, ſans ſe fâcher, ſinon lorſqu'on touchoit à l'honneur des Dames; ſur leſquelles alors il y avoit peu à dire, parce que la ſevere chaſteté de la Reine, & ſon ame virile, qui étoit au deſſus de la bagatelle & de tous les vains divertiſſemens qui font la corruption, les avoient miſes dans une grande retenue.

Pourroit-on jamais aſſez louer ſa bonté & ſa clémence vraiment royales? Elles étoufferent le juſte reſſentiment qu'il avoit contre tous ceux qui avoient attenté à ſa liberté, & même à ſa vie, ſous le gouvernement de la Dame de Beaujeu. Le Duc René de Lorraine l'avoit offenſé au dernier point pour flatter la paſſion de cette Princeſſe: & néanmoins lorſqu'il fut parvenu à la Royauté, il le mena à ſon Sacre, & lui fit repreſenter l'un des douze Pairs dans cette auguſte céremonie. Et parce que ce Duc avoit des prétentions ſur la Provence, il voulut bien ſe ſoumettre au jugement des Commiſſaires qui furent nommés pour examiner ſon droit; & il en chargea leur conſcience pour décharger la ſienne. 1515.

Il ſe plaiſoit à la lecture des bons livres, & cheriſſoit & avançoit les gens de lettres; mais beaucoup plus ceux qui étoient capables d'inſtruire & de ſervir que ceux qui ne l'étoient que de flatter & de plaire. La poſterité lui conſerva à jamais le ſurnom de Pere du Peuple qui lui fut donné de ſon vivant. 1515.

Jamais Prince n'aima tant ſes ſujets, & n'en fut tant aimé que lui: par tout où il alloit, il n'entendoit que des cris de joye, formés dans le cœur avant que de paſſer par la bouche; que des louanges ſans flatterie; que des benedictions qui ſont le plus doux concert dont les oreilles d'un Prince genereux & ſage puiſſent être flattées. Auſſi jamais Roi ne cherit plus tendrement ſes peuples que celui-là, & ne les épargna davantage. De peur d'être obligé de les fouler, il faiſoit très-peu de liberalités; parce que dans un tems de dépenſe, comme eſt celui de la guerre, où les revenus ordinaires ne ſuffiſent pas, elles ne ſe peuvent faire qu'aux dépens des Sujets, & ſouvent au dommage de l'Etat. Il ne ſouffroit point qu'il fût la proye des Grands ni des gens de guerre.] Auſſi il avoit ſi bien reglé ceux-ci, que les Provinces lui demandoient ſouvent, comme une grande grace, qu'il leur envoyât des Compagnies de ſes hommes d'armes.

On le vit plus d'une fois avoir les larmes aux yeux quand la néceſſité le
1515. forçoit d'impoſer quelque petit ſubſide; & dans la vûë qu'il avoit des diſſipations que le luxe & la vaine prodigalité de François I. cauſeroient après ſa mort, il diſoit en ſoupirant : *Ah ! nous travaillons envain, ce gros garçon gâtera tout.*

Il avoit eu deux enfans mâles d'Anne de Bretagne, mais ils moururent entre les bras des nourriſſes. Il ne reſta que deux filles ; Claude qui épouſa François I. & Renée qui l'an 1528. fut mariée par ce Roi à Hercule Duc de Ferrare, grand Prince pour le courage & le mérite perſonnel, mais fort petit pour l'étendue de ſes terres : auſſi le choiſit-il exprès, afin qu'il ne pût pas lui rien diſputer en la Duché de Bretagne. (*a*)

[Dans les dernieres années du regne de Louis il arriva une choſe qui ſembla alors de très-petite conſéquence, mais qui depuis a bien coûté des millions aux Sujets de l'Etat, & leur en coûtera encore bien davantage. J'ai marqué dans le regne de Charles VIII. que le Roi faiſoit tous les ans un fonds de quelques ſix mille livres pour payer l'expédition des Arrêts du Parlement, afin que la juſtice ſe rendît tout-à-fait *gratis.* Un malheureux Commis, auquel on avoit donné ce fonds-là, l'emporta & s'enfuit : le Roi déſiroit en refaire un autre ; mais comme il étoit fort preſſé d'argent pour les grandes guerres qu'il avoit à ſoutenir, quelque flâteur lui fit entendre que les parties ne ſeroient point grevées de payer ces expéditions.
En effet ils n'eurent pas d'abord grand ſujet de s'en plaindre, parce qu'elles 1515.
ne coûtoient que ſix blancs ou trois ſols la piece : mais depuis cette dépenſe s'eſt infiniment augmentée, & on ne peut pas dire ſans étonnement juſqu'à quel point elle eſt montée aujourd'hui.

Je puis à ce propos, marquer ici l'origine des EPICES, qui eſt une autre charge que les miſerables plaideurs ſe ſont impoſé eux-mêmes. Quelque partie qui avoit obtenu un Arrêt à ſon profit, s'étant aviſé, pour remercier ſon Rapporteur, de lui donner des boëtes de dragées & de confitures, qu'alors on nommoit *épices*, un ſecond, puis un troiſiéme, un quatriéme, & pluſieurs autres enſuite le voulurent imiter. Ces reconnoiſſances volontaires furent tirées à conſéquence, & devinrent un droit néceſſaire ; les Juges crûrent être bien fondés de les demander quand on ne les donnoit pas, après ils les taxerent, puis à la fin il les convertirent en argent. Tant il eſt dangereux de faire reglément des preſens a des perſonnes qui s'en peuvent faire un droit quand il plaît.]

JEANNE,

I. FEMME DE LOUIS XII.

LA Nature ayant rendu cette Princeſſe deſagréable aux yeux des hommes, en la faiſant naître avec un

Jeanne difforme mais ornée de vertus. Louis XI. ſon pere la marie à Louis Duc d'Orleans, malgré lui.

(*a*) Louis ayant donné un démenti à Madame de Beaujeu reçut un ſoufflet de René, Duc de Lorraine : d'où naquit la ligue, qu'on appella la folle guerre? Un anonyme qui a ecrit une petite hiſtoire du Duc Rene, en parle ainſi : ce dementi avoit éte donné en un tripot des Halles de Paris, ſur le jugement que la Dame avoit fait d'un coup d'éteuf : & fut icelui vangé ſur le champ par un ſoufflet que le Duc René donna au Duc d'Orleans qui dès lors n'épargna aucun moyen pour en tirer raiſon juſqu'à ce qu'il devint Roi ; & qu'ayant changé de perſonnage il jugea qu'il devoit auſſi jouer un autre rôle. Car quelques ſiens favoris lui en rafraichiſſant la mémoire pour l'induire a s'en reſſentir, il leur repondit gravement qu'il n'appartenoit à un Duc d'Orleans, qu'un Roi de France vangeât ſes injures.

1515.

corps difforme & contrefait, le Ciel en récompense la rendit agréable aux yeux des Anges, en l'ornant de toutes les vertus Chrétiennes, de charité, de simplicité, de douceur, de patience, de continence & d'humilité : dont elle avoit bien sujet de remercier Dieu, de ce qu'il l'avoit ainsi faite pour plaire à lui seul. Tous le Médecins ayant assuré son pere qu'elle étoit incapable de porter des enfans, il la maria, par maxime d'Etat non par affection, à Louis Duc d'Orleans. Ce Prince n'osant pas ouvertement le dédire, de crainte de perdre la vie, fit de secrettes protestations pardevant deux Notaires& deux Prélats, qu'il étoit forcé à ce mariage. * Louis XI. étant mort, il découvrit manifestement l'intention qu'il avoit de la quitter ? Et rien ne l'empêcha de poursuivre sa séparation que les grandes affaires qu'il eut à démêler avec la Dame de Beaujeu. Nonobstant ces mépris, notre bonne Princesse travailla avec tant de soin & de persévérance pour le tirer de prison, suivant le Roi son frere par tout, & l'importunant sans cesse, qu'elle fut une des principales causes de sa délivrance. Et toutefois il ne laissa pas de la répudier, comme je l'ai dit, lorsqu'il fut parvenu à la Couronne; dont il y eut de grands murmures parmi les scrupuleux, les uns le blâmant d'ingratitude, les autres d'impieté: jusques-là que plusieurs Prédicateurs & Docteurs se mêlerent d'en dire leurs avis trop hardiment, & d'émouvoir les peuples à sédition : y en ayant eu même qui publierent, que lorsqu'on lui prononça la sentence de séparation dans la ville d'Amboise, le Ciel s'obscurcit de telle sorte tout-à-coup, qu'il fallut allumer des flambeaux en plein midi.

** On ne le menaçoit de rien moins que de la vie, s'il ne s'acquitoit de coucher avec elle, & ce seroit chose honteuse de réciter la façon dont en usoient ceux qui étoient autour d'eux tant hommes que femmes :* dit Jean de Saint Gelais.

Or cette Princesse se consolant avec Dieu de cette disgrace si fâcheuse, & s'étant retirée dans le Duché de Berri que le Roi lui donna pour son entretien, elle jetta les fondemens de l'Ordre des Filles de l'Annonciade, ou des dix vertus de la sainte Vierge dans sa ville de Bourges ? Il fut enfin approuvé par le Pape Alexandre l'an 1501. & il y a maintenant trente-trois Convens de cet Ordre en France & au Païs-bas. Je n'ai que faire d'écrire ses saints exercices, & les graces qu'elle reçût de Dieu, après tant de plumes dévotes qui ont travaillé sur ce sujet : Je dirai seulement que ses trop rudes mortifications gâterent sa santé délicate, & mirent fin à sa précieuse vie dans peu d'années: car elle mourut six ans après sa retraite, sçavoir le 4. jour de Février de l'an 1505. étant âgée de 40. ans. Son corps fut inhumé en la Chapelle de son Convent de l'Annonciade : où plusieurs trouvant la miraculeuse guérison de leurs maux incurables, il fut vénéré de tous les François jusqu'à l'an 1562. que les nouveaux Religionaires ennemis jurés de l'intercession des Saints, s'étant rendus maîtres de Bourges brûlerent ces sacrées Reliques, & en jetterent les cendres au vent. Un Religieux Prélat, qui a écrit sa vie, dit qu'ils trouverent son corps avec ses habits, aussi frais & aussi entier que le jour même qu'il y avoit été mis, & que l'un de ces impies, lui ayant donné un coup d'épée, il en sortit du sang en grande abondance. Quoi qu'il en soit, malgré la fureur de ces barbares, les peuples ont toûjours continué d'honorer cette Bien-heureuse, & le Ciel accorde encore aujourd'hui ses graces à ceux qui la reclament.

Sa mort l'an 1505.

La seconde femme de Louis XII. fut Anne de Bretagne, dont on a pû voir la vie à la fin de celle de Charles VIII. son premier Mari.

MARIE

III. FEMME DE LOUIS XII.

Généalogie de Marie.

NY la volonté de Louis ni sa santé ne désiroient point de secondes nôces : son cœur trop parfait n'étoit plus capable d'admettre une nouvelle affection, ni ses forces trop abbatues de supporter les fatigues d'un second mariage. Toutefois, le Roi afin de délivrer son Etat de la crainte des armes Angloises encore si redoutables en France par le succès de tant d'infortunes passées, il se laissa persuader d'épouser Marie d'Angleterre qui étoit fille de Henri VII. & d'Elizabeth fille d'Edouard IV. Louis de Longueville, qui étoit alors prisonnier en Angleterre depuis la Journée des Epetons, fut l'entremetteur de ce mariage, bien qu'elle eût été déja accordée a Charles Prince des Espagnes. Les articles de la paix ayant donc été ratifiés & les conventions de ce mariage accordées, le Roi Louis alla en Picardie pour donner ordre à la réception de la Princesse : & comme il fut arrivé dans Abbeville environ le 10. d'Octobre de l'an 1514. il envoya Monsieur d'Angoulême, les Ducs d'Alençon & de Bourbon, les Comtes de Vendôme, de S. Pol & de Guise, jusqu'en la ville de Boulogne, pour la recevoir. Elle y arriva accompagnée de plusieurs grands Seigneurs d'Angleterre, entr'autres du Marquis d'Orcestre & de Charles de Brandon Duc de Suffolk. La Noblesse Françoise la conduisit en grande pompe à Abbeville : le Roi son époux sortit au devant d'elle, & afin que les habitans eussent part à cette réjouissance, il ordonna la solemnité des épousailles au lendemain. Delà il l'emmena à Paris en grande solemnité, & l'ayant fait couronner a S. Denis, pourvût a ce que les Parisiens lui rendissent les honneurs convenables par une magnifique entrée. Mais à peine les réjouissances des Joûtes & des Tournois, qui durerent prés de six semaines, eurent été achevées, qu'il finit sa vie par maniere de dire, dans son lit nuptial. *Ainsi le bon Prince se sacrifia*, dit un Auteur, *comme fait le Pélican pour le salut des siens.* Car ayant changé sa maniere de vivre accoûtumée, pour l'amour de sa femme, & s'efforcant de complaire aux jeunes desirs de cette belle Princesse, âgée seulement de dix-huit ans, il passa des joyes de ce monde en celles du Paradis.

Avoit été promise à Charles V.

Et accordée à Louis qui l'epouse à Abbeville.

Meurt peu apres.

Aprés la mort de Louis XII. on crut que Marie d'Angleterre étoit grosse, mais on fut incontinent assuré du contraire par le rapport qu'elle en fit elle-même. François I. étant parvenu a la Couronne la renvoya honorablement au Roi Henri son frere. Elle avoit été dottée de quatre cens mille écus : pour le premier payement desquels Louis avoit pris pour argent comptant les frais de son voyage, ses bagues, joyaux & meubles estimés deux cens mille écus qui lui devoient être restitués, si elle survivoit son mari : le Roi François composa de cette somme, & lui assigna soixante mille écus de doüaire. Quelque-tems après Henri VIII. son frere la donna en mariage à Charles Brandon simple Gentil-homme, mais son favori, lequel pour son mérite il avoit honoré du Duché de Suffolk, ôté à ceux de la Maison de Pole. En ce second mariage elle retint sa premiere qualité, se faisant nommer la Reine Duchesse : & vécut jusqu'en l'an 1533. qu'elle mourut au mois de Juin, âgée d'environ 37. ans, après avoir eu plusieurs enfans, dont l'Histoire d'Angleterre fait mention.

Elle s'en retourne en Angleterre.

Est remariee à Charles de Brandon.




FRANÇOIS I.

FRANÇOIS I.

DIT LE GRAND ROI, ET LE PERE DES LETTRES; ROY LVII.

Agé de vingt ans & quelques quatre mois, né le 12. *Septembre de l'an* 1494.

FRANÇOIS le Favori des Lettres & des Armes,
Pour qui la belle gloire étaloit tous ses charmes,
Honora les Sçavans à l'égal des Guerriers;
Doctes filles du Ciel qu'il traitoit de Princesses,
Puisqu'à vous appartient de donner des Lauriers,
Couronnez ses vertus, célebrez ses largesses!

PAPES.

Encore LEON X. près de 7. ans sous ce regne.

HADRIAN VI. élu le 9. Janvier l'an 1522. S. 1. an & plus de 8. mois.

CLEMENT VII. élu le 19. de Novembre 1523. S. 10. ans & plus de dix mois.

PAUL III. élu le 13. d'Octobre 1534. S. 15. ans & un mois, dont 12. ans & demi sous ce régne.

1515. en Janvier. VOICI la troisiéme fois dans la Race Capetienne que le sceptre passe en ligne collaterale, faute d'enfans males dans la ligne directe. Louis I. Duc d'Orleans, qui fut assassiné par Jean Duc de Bourgogne, avoit eu deux fils, Charles & Jean. Charles fut Duc d'Orleans apres lui, & Jean Comte d'Angoulême. De Charles fut fils le Roi Louis XII. & de Jean vint un autre Charles qui fut pere de François I. (a) que nous voyons ici succéder à Louis XII. Il fut sacré à Reims le vingt-cinquiéme de Janvier, & prit le titre de Duc de Milan avec celui de Roi de France. 1515.

(a) Sa mere le fit appeller François en l'honneur de saint François de Paule, par les prieres duquel elle croyoit avoir obtenu ce fils, ayant été long tems stérile. Par les papiers du fameux Guillaume Postel, on trouva écrit de sa main que François de Paule avoit promis à Louise de Savoye qu'elle auroit un fils qui seroit Roi de France, & qui pourroit même devenir Empereur s'il vouloit travailler à la reformation de l'Eglise.

1515. Lorsque ce Prince parut sur le Trône à la fleur de sa jeunesse, avec la mine & la taille d'un heros, avec une merveilleuse adresse dans tous les nobles exercices d'un cavalier, brave, liberal, magnifique, civil, débonnaire & bien disant, il attira l'adoration du peuple & l'amour de la Noblesse. Aussi eût-ce été le plus grand des Rois, si la trop haute opinion de lui-même, que lui donnerent tant de belles qualités, ne l'eût pas laissé envelopper par les charmes des Dames, & par les flatteries des courtisans qui lui gâterent l'esprit, & l'épancherent presque tout au dehors dans de vaines fanfares & de fastueuses apparences; dont néanmoins il se retira heureusement dix ou douze ans avant sa mort.

Ses premiers soins furent à rechercher l'alliance & l'amitié des Princes ses voisins. L'Anglois ayant encore sur le cœur l'infidélité de Ferdinand son beaupere, continua la paix avec lui, aux mêmes conditions qu'il l'avoit faite avec son prédécesseur, & pour la vie de tous les deux. Le Roi lui renvoya la Reine Marie, qui depuis épousa le Duc de Suffolck. L'Archiduc pareillement étant contraint par les Flamands d'y entrer, parce qu'en nulle maniere ils ne vouloient la guerre avec la France, & d'ailleurs jugeant qu'il y avoit du péril de demeurer sans aucune liaison entre la France & l'Angleterre, lui envoya pour Ambassadeur le Comte de Nassaw : lequel après lui avoir rendu les hommages qui étoient dûs pour les Comtés d'Artois & de Flandres, traita une confédération perpetuelle entre les deux Princes.

Le lien qui la devoit étreindre étoit le mariage à futur de son maître avec Renée sœur de la Reine; il fut stipulé sous de terribles sermens & de grandes peines de dédit de part & d'autre; & François donna la foy de plusieurs grands Seigneurs, & douze de ses meilleures Villes pour caution de sa parole. Les conditions étoient « Qu'elle auroit six » cens mille écus d'or, & la Duché de » Berry pour elle & pour ses enfans; » qu'elle renonceroit a la succession de » pere & de mere, nommément aux » Duchés de Milan & de Bretagne, & » que le Roi seroit tenu d'assister l'Ar- » chiduc de gens & de navires pour » aller prendre possession des Espagnes, » lorsque son ayeul Ferdinand seroit » mort. » 1515.

Il fut aussi très-facile au Roi de confirmer la ligue faite par son prédécesseur avec les Venitiens : mais Ferdinand lui refusa la continuation de la trêve, sinon aux mêmes conditions de la derniere, sçavoir qu'il ne toucheroit point à la Duché de Milan. Ce que le Roi n'ayant pas voulu accepter, ce même Ferdinand, l'Empereur, les Suisses & Sforce Duc de Milan, firent une ligue entr'eux qui portoit; « Que pour le con- » traindre à renoncer a cette Duché, » les Suisses attaqueroient la France par » la Bourgogne, que pour cela ils rece- » vroient 3000. ducats par les mains des » autres Confédérés; & que le Roi Fer- » dinand se jetteroit avec une puissante » armée dans la Guyenne ou dans le » Languedoc. » Le Pape, auquel ils avoient laissé place dans cette ligue, n'y entra qu'au mois de Juillet, lorsqu'il vit que le Roi qui avoit tenu ce dessein caché tout du long de l'hyver, marchoit tout de bon pour passer les monts.

[A son avenement à la Couronne, il érigea trois grandes terres en Duchés & Pairies; sçavoir la Comté de Vendôme, la Vicomté de Châtelleraud & la Comté d'Angoulême; la premiere pour

1515. pour Charles de Bourbon, la seconde pour François, frere d'un autre Charles qui fut Connétable, & la troisiéme en faveur de Madame Louise sa mere, à laquelle il en fit don.] Il avoit aussi rempli les Charges de Connétable & de Chancelier de deux sujets, dont l'un causa de grands maux à la France dans ce regne-la seulement, & l'autre en fit naître qui se sentirent pour lors, & qui dureront peut-être dans tous les siecles suivans. Il donna la Charge de Connétable à Charles de Bourbon, qui depuis lui suscita de très-fâcheuses affaires, & celle de Chancelier à Antoine Duprat alors premier Président au Parlement de Paris.

Celui-ci pour fournir de l'argent à l'humeur prodigue & conquerant d'un jeune Roi, [& par ce moyen s'affermir dans ses bonnes graces, & attirer dans sa bourse quelque partie de ces levées extraordinaires, lui fournit quantité de moyens très-mauvais & tout-à-fait contraires aux anciennes loix & coûtumes de la France.] Il lui suggera premierement de vendre la justice en créant une nouvelle Chambre de vingt Conseillers, dont on fit la Tournelle au Parlement de Paris, & à proportion dans tous les autres. Après il lui persuada qu'il étoit en son pouvoir d'augmenter les tailles, & de faire de nouveaux impôts sans attendre l'octroi des Etats, comme c'étoit l'ordre ancien du Royaume.[Il se fortifia dans ces entreprises de l'affection & du crédit de la Princesse mere du Roi. C'étoit une femme altiere & violente qui ne vouloit connoître de loix que ses volontés, & dont l'esprit fut encore irrité par les contradictions qu'elle trouva dans le Parlement. La premiere fut, que le Roi lui ayant donné la régence, cette grande Compagnie, qui n'a jamais voulu reconnoître qu'une seule autorité souveraine, y mit cette modification, qu'elle ne pourroit conférer les bénéfices qui seroient en régale. La seconde, que sur les lettres d'ampliation, qui lui furent apportées, il lui refusa cette prérogative, & celle de faire de nouvelles Ordonnances, ni de déroger aux anciennes sans les formes ordinaires. Comme elle le pressoit, il ordonna des remontrances au Roi; mais il les rejetta comme une diminution de la dignité de sa mere, au lieu de les recevoir comme une conservation de la sienne. Et néanmoins cette Cour témoigna encore le même courage en pareille occasion l'an 1525.] 1515.

Tout l'appareil de guerre étant en état, le Roi se rendit dans la ville de Lyon, où il demeura quelque tems, en attendant que Trivulce & le Seigneur de Morete, avec les Montagnards que le Duc de Savoye leur avoit envoyés, eussent trouvé un passage dans les Alpes pour ses troupes qui étoient arrivées dans le Dauphiné. Car les Suisses s'étant déclarés ennemis de la France à la sollicitation du Pape Leon, & de Mathieu Schiner Cardinal Evêque de Sion, s'étoient postés à Suse & aux environs, pour leur empêcher celui du Mont Cenis & celui du Mont de Genèvre, qui tous deux aboutissent à cet endroit-là. L'armée du Pape & celle de Ferdinand s'étoient campées de l'autre côté du Pô vers Plaisance & Parme, & Prosper Colonne s'étoit venu loger avec mille chevaux dans Ville-Franche sur le Pô, à sept mille de Saluces, où il croyoit être en toute sûreté; [les pas des Alpes étant bien gardés par les Suisses. En effet les troupes du Roi furent quelque tems en Dauphiné bien empêchées à en faire chercher un; enfin le Seigneur de Morete ayant dé-

1515. couvert qu'il y avoit un détroit à Roque Sparniere au val de Grave, qui aboutit en Piémont, il y passa avec la Palice, Montmorency, Bayard, Aubigny & quelques autres Seigneurs,] usant de tant d'adresse & de tant de célérité, qu'il surprit Prosper comme il se mettoit à table, & le fit prisonnier lui & tous ses gens, avec un riche butin de douze cens chevaux presque tous coursiers de Naples.

Cependant Trivulce avec des difficultés incroyables, avoit fait guinder l'artillerie à force de bras par le haut des montagnes, & de-la on l'avoit descendue avec non moins de peine dans le païs de Saluces. L'autre partie des troupes du Roi passa au pas de Dragonniere.

Quelques jours auparavant Emard de Prie avec cinq a six mille hommes étoit allé à Gennes pour attaquer Alexandrie & les autres villes de deçà le Pô. Octavian Fregose avoit en ce même tems traité avec le Roi, qui lui avoit laissé la Seigneurie de Gennes pour en être non pas Duc, mais Gouverneur en son nom.

Ces nouvelles du passage des Alpes venues à Lyon, le Roi en partit le quinziéme du mois d'Août accompagné de sept Princes de son sang, & d'un nombre incroyable de grands Seigneurs. Au même tems qu'il en sortoit, arriva un Ambassadeur d'Angleterre pour lui remontrer de la part du Roi son maître, qu'il ne devoit point passer en Italie, de peur de troubler la paix de la Chretienté; ce qui ne servit qu'à faire voir la legereté de ce Prince, & la jalousie qu'il avoit qu'un jeune Roi le devançât dans le chemin de la gloire, lui qui étoit bien plus âgé.

Les menaces du Roi Ferdinand n'eurent pas plus de pouvoir que les remontrances de l'Anglois. Aussi quoiqu'il se plaignît & qu'il parlât haut, néanmoins il étoit fort aise que le premier effort de ce nouveau Conquerant allât tomber sur l'Italie & non pas sur l'Espagne. C'est pourquoi lorsqu'il sçût qu'il avoit tourné de ce côté-là, il licentia la plûpart de ses troupes, & ne se soucia plus de la ligue où il étoit entré pour la defense du Milanez. 1515.

Cet échec de Prospere Colonne étant fort considerable, parce que c'étoit comme l'essai de toute l'entreprise, & qu'il ouvroit & assûroit le passage dans l'Italie, changea fort la disposition des esprits de l'Empereur, du Pape & des Suisses mêmes. Ces derniers, après avoir brûlé Chivas & Verceil, se retirerent à Novarre, tandis que le Roi assembloit ses troupes a Turin. Il en partit aussitôt pour les suivre sans relache, ayant appris qu'ils commençoient a se brouiller, & que l'occasion se présentoit ou de les vaincre durant leur désunion, ou de traiter plus facilement avec eux.

De fait une partie de leurs Chefs commença d'écouter les propositions qu'on leur fit de sa part: mais comme ils sçûrent qu'il étoit venu à Verceil, ils délogerent de Novarre, & se retirerent à Galerate. Ils les suivoit de même pas, & recevoit toutes les villes du païs sans coup férir.

Etant ainsi poussés & mal d'accord entr'eux, ils mirent une négociation sur le tapis par l'entremise de Charles Duc de Savoye leur ancien allié. Il leur obtint tout le contentement qu'ils pouvoient esperer, sçavoir de grandes sommes de deniers, tant pour leurs pensions, que pour acquitter le traité de Dijon, & un honnête établissement en France pour le Duc Sforce, en récompense de sa Duché de Milan. Mais la-

1515. dessus il leur arriva un renfort de dix-mille hommes de leur pays : lesquels désirant avoir leur part à la gloire & au butin, aussi-bien que leurs compagnons, qu'ils voyoient fort riches, rompirent tout, & les emmenerent à Milan.

On ne perdit pas pour cela l'esperance de les appaiser, en ajoutant quelque somme de surcroît pour les plus fâcheux : mais un jour, lorsque le traité sembloit être achevé, & que le Roi vouloit envoyer de l'argent pour l'exécution des articles : le Cardinal de Sion, (*a*) comme ils étoient tous assemblés pour prendre une déliberation finale, se mit à les haranguer, & parla avec tant de force, qu'il leur fit prendre les armes pour venir charger les François, qui étoient logés à Marignan, à une lieuë de Milan, (*b*) & ne s'attendoient à rien moins qu'à une telle saillie.

Donc le treiziéme d'Octobre sur les quatre heures du soir, ils vinrent donner impétueusement sur l'avant-garde Françoise, qui en ayant été avertie, les reçût beaucoup mieux qu'ils ne pensoient. Elle ne pût pourtant empêcher qu'ils ne gagnassent d'abord la clôture de leur camp, & quelques pieces d'artillerie. Le Roi étant accouru de ce côté-là avec l'élite de sa Noblesse & de sa gendarmerie, les empêcha de percer plus avant. Jamais on ne vit une si furieuse mêlée, ni de plus pesans coups; Trivulce disoit que les vingt-cinq batailles où il s'étoit trouvé, n'étoient que des jeux d'enfans, au prix de celle-la, qui étoit une bataille de géans. Elle dura quatre heures dans la nuit. La seule lassitude fit tréve entre eux jusques au point du jour : mais ne les démela point il y en eut plusieurs des deux armées qui coucherent les uns parmi les autres.

Le Roi tout armé reposa sur l'affût d'un canon, où la grande alteration que l'ardeur du combat lui avoit causée, lui fit trouver bien doux un peu d'eau mêlé de bourbe & de sang, qui lui fut apportée par un soldat dans un morion. 1515.

Il ne passa pas toute la nuit à se reposer, mais la plus grande partie à bien placer son artillerie, ses arquebusiers, & ses arbalêtriers Gascons. Le jour venu, les Suisses retournerent à la charge avec plus de vigueur que le jour précedent : mais l'artillerie rompoit leurs bataillons, l'arquebuserie & les fléches en faisoient grand carnage : puis la Cavalerie sortoit dessus, & leur passoit sur le ventre. Il en fut poussé quelques compagnies dans un bois, qui furent toutes taillées en pieces.

Sur les neuf heures du matin, les autres se croyant vaincues pour n'avoir sçû vaincre; & d'ailleurs voyant venir l'Alviane avec l'élite de sa cavalerie Venitienne, commencerent à faire retraite vers Milan; sans qu'aucun se mît en devoir de les poursuivre, sinon l'Alviane, qui les ayant voulu charger en queuë, connut bien à leur fiere resistance qu'ils ne craignoient gueres les lances Italiennes, voilà toute la part qu'il eut à cette bataille, quelque chose qu'en disent les Auteurs de sa nation.

Le camp demeura aux François, couvert de dix milles Suisses, & de trois à quatre milles de leurs gens, mais des plus braves, & pour la plus grande partie Gentilhommes. François de Bourbon Duc de Chatelleraud, frere du Connétable; le Prince de Talmont, fils unique de Louis de la Tremoüille; Bussy d'Amboise, neveu du Cardinal de

(*a*) Matthieu Schiner.
(*b*) La bataille se donna entre Milan & Marignan dans un lieu appellé : *Santa Brigita.*

1515. ce nom; le Comte de Sancerre, Imbercourt, & huit ou dix Seigneurs de marque y furent tués. Claude Duc de Guise, qui commandoit les Lansquenets en l'absence de Charles Duc de Gueldres son oncle maternel, y fut foulé aux pieds des chevaux: un Gentilhomme Allemand son Escuyer, lui sauva la vie aux dépens de la sienne en le couvrant de son corps, & recevant les coups qu'on lui portoit.

Le mauvais succès fit renaître la discorde entre les Suisses: ceux qui avoient voulu l'accommodement avec le Roi, demanderent de l'argent à Sforce pour avoir occasion de le quitter. Ils sçavoient bien qu'il n'en avoit point; & là-dessus ils s'en retournerent par le chemin de Come, que le Roi leur avoit laissé ouvert. Les autres les suivirent dès le lendemain: mais laisserent quinze cens des leurs à Sforce pour garder le Château, avec cinq cens Italiens qu'il avoit, lui promettant que dans peu ils reviendroient à son secours. Le Cardinal de Sion s'en allant aussi vers l'Empereur pour la même fin, lui jura qu'il reviendroit au plûtôt; si-bien que sur cette assurance il s'enferma dans le Château avec un Jean Gonzague, Hierôme Moron, & quelques Gentilshommes Milanois. La ville se rendit au Roi dès le lendemain: mais il jugea qu'il n'étoit pas convenable à Sa Majesté d'y entrer qu'il n'eût aussi le Château; il le fit assieger par le Connêtable, & par Pierre de Navarre.

Dès qu'il étoit entré en Italie, le Pape avoit par feinte commencé de négocier avec lui: après la journée de Marignan, il eut tant de peur de ses armes, qu'il se hâta de traiter tout de bon, sans vouloir attendre ni la résolution de la Diette des Suisses, ni celle de l'Empereur qui l'en conjuroit instamment. Entre autres articles le Roi *prit en sa protection sa personne, l'Etat Ecclésiastique, Julian & Laurent de Médicis, & l'Etat de Florence. S'obligea de faire en sorte que de là en avant le Milanez se fourniroit de sel à Cervie; consentit qu'on donnât passage aux troupes du Viceroi de Naples pour se retirer; promit de n'assister ni proteger aucun de ses Feudataires contre lui.* Réciproquement le Pape *devoit retirer les compagnies qu'il avoit envoyées à l'Empereur contre les Venitiens, & rendre Parme & Plaisance au Roi, & Modene & Rege au Duc de Ferrare.* 1515.

Le Connétable ne se fiant pas entierement au succès des mines avec quoi Pierre de Navarre s'étoit vanté de prendre le Château de Milan dans un mois, y employa l'argent, qui fait son effet bien plus sûrement que la poudre à canon, & corrompit quelques Capitaines: de sorte qu'ils commencerent à se mutiner. Les Cantons des Suisses assemblés pour lors à Zuric, étoient sur le point de faire partir un puissant secours pour Sforce; & le Pape qui n'avoit pas encore conclu son traité, n'eût pas manqué d'y joindre ses troupes & celles de Naples: mais Moron qui étoit tout le conseil du malheureux Sforce, le hâta de faire sa composition avec le Roi.

» Il lui ceda tous ses droits sur la » Duché, moyennant une certaine som» me d'argent comptant pour payer ses » dettes; trente mille ducats de pension » qui lui seroient payés en France, ou » assignés en Bénefices, le Chapeau de » Cardinal, & plusieurs autres condi» tions pour ses serviteurs, & pour ceux » qui avoient suivi son parti. » Le traité signé, il sortit du Château, & fut conduit en France par quelques Seigneurs; peu plaint d'être tombé de ce

1515. haut degré de Souverain, parce que l'extravagance de son esprit, & ses vices plus que brutaux, l'en avoient rendu indigne.

Le Château rendu, rien ne s'opposa plus au vainqueur. Hugues de Cordonne avec l'armée de Ferdinand, se retira au Royaume de Naples; & le Pape dissimulant son déplaisir de la restitution des places qu'il avoit été obligé de faire, se transporta à Boulogne pour conferer avec le Roi bouche à bouche.

Il y arriva le 19. de Decembre, & le Roi deux jours après. Le lendemain il lui rendit l'obédience, son Chancelier Antoine Duprat prononçoit les paroles découvert & à genoux, & le Roi debout & couvert les confirmoit par une inclination de tête & d'épaules. Après cela, ils s'enfermerent trois jours entiers dans le Palais.

Ce fut là que le jeune Roi, pour de vaines esperances, & par le conseil de son Chancelier, se laissa aller à abolir la Pragmatique, & à faire le Concordat; par lequel le Pape conceda au Roi le droit de nommer aux Evêchés & aux Abbayes dans les terres du Royaume de France & de Dauphiné; & le Roi accorda au Pape les Annates de ces grands Bénefices sur le pied du revenu courant, qui étoit augmenté de plus des dix parts, depuis la * découverte des Indes. Le Saint Pere fort liberal du bien d'autrui, lui fit aussi present de deux décimes sur le Clergé, & du titre d'*Empereur d'Orient*. Mais le Roi refusa le dernier, comme une chose fort vaine.

** C'est qu'elle rendit l'argent plus commun.*

1515. Au même tems le renouvellement d'alliance avec les Suisses fut conclu, nonobstant les brigues de l'Anglois. » Ce fut à ces conditions; qu'ils serviroient la France envers & contre » tous, excepté le Pape, l'Empereur & » l'Empire; qu'ils rendroient les val- » lées du Milanez; que le Roi leur » payeroit six cens mille écus; & qu'il » leur continueroit leurs pensions. Cinq des Cantons refuserent pour lors de la signer. 1515.

Quand le Roi eut donné les ordres pour la garde du Milanez, où il laissa le Connétable avec sept cens hommes d'armes, & dix mille hommes de pied, il partit de Boulogne le quinziéme de Decembre, & marchant à grandes journées, vint trouver sa mere & sa femme, qui l'attendoient à Lyon.

Ses heureux progrès, & ses nouvelles alliances enflammerent plus fortement la jalousie de l'Empereur, du Roi Ferdinand, & du Roi d'Angleterre son gendre, en sorte qu'ils résolurent d'un commun accord de lui faire la guerre en Italie & en France tout à la fois. A quoi l'Anglois se portoit avec d'autant plus de chaleur, qu'il étoit irrité de ce que le Roi l'empêchoit de gouverner le jeune Roi & le Royaume d'Ecosse, par des gens qui fussent dépendans de lui. 1516.

*Mais comme ils prenoient leurs mesures pour ce dessein, il arriva que le Roi Ferdinand, en allant à Seville, mourut dans le petit village de Madrigalet le vingt-deuxiéme jour de Fevrier, d'une hydropisie causée par un breuvage, que Germaine sa femme lui avoit donné, pour le rendre capable de lui faire des enfans. Guichardin faisant son éloge, dit qu'il n'y avoit rien à reprendre en lui que l'inobservation * de sa parole; Et que pour le regard de l'avarice qu'on lui reprochoit, on connut bien à sa mort qu'il n'en étoit point entaché, parce qu'il ne laissa que fort peu d'argent dans ses coffres. Il ajoute que cette calomnie procedoit du jugement corrompu des hommes, qui louent plus la prodigalité & les vaines dépenses en un Prince*

* C'est le plus grand vice du Prince, à l'égard de ses voisins.

1516. *qui foule ses sujets, que l'épargne en celui qui ménage leur substance, comme doit faire un bon pere de famille.*

Il laissa le Gouvernement de l'Arragon à son fils bâtard, Evêque de Sarragosse; & celui de Castille à François Ximene, Cardinal Archevêque de Tolede. Sa fille Jeanne étoit toujours folle, & enfermée dans un Château, où elle grimpoit le long des murailles & des tapisseries comme un chat.

Quatre mois après, sçavoir le vingt-sixiéme jour de Juin, Jean d'Albret, qui eût pû exciter des remuemens dans le Royaume de Navarre, dont Ferdinand l'avoit dépoüillé, finit ses jours dans un village de Bearn. Catherine de Foix sa femme le survêcut seulement de huit mois. Leur fils Henry âgé de quatorze ans, hérita du titre du Royaume, dont il ne lui restoit que la petite parcelle de deçà les Pirenées.

La mort de Ferdinand donna au Roi François l'occasion & l'envie de faire passer ses armées au Royaume de Naples, qui dans cette conjoncture s'étoit à demi revolté. Il s'imaginoit que Charles ayant besoin de passer par la France, afin d'aller prendre possession des Espagnes; & d'ailleurs étant en crainte d'être troublé dans la succession du Royaume d'Arragon, dont les anciennes Loix ne souffroient point que les filles ni leurs descendans pussent venir à la Couronne, n'oseroit pas la traverser dans cette entreprise, & seroit obligé de lui relâcher ce Royaume.

Mais il ne sçavoit pas que quand même Charles y eût consenti, la politique des Italiens ne l'eût pû jamais souffrir, quelque affection qu'ils lui témoignassent. En effet, le Pape suscitoit sous main les Anglois, les Suisses & les Medicis pour rompre ce coup. L'Empereur de son côté entra dans le Milanez avec vingt mille Suisses des cinq Cantons, dix mille Allemands, & quatre ou cinq mille chevaux, parmi lesquels étoit le Cardinal de Sion, & les bannis 1516.
de Milan. Après qu'il eut rafraîchi Bresse & Veronne, qui étoient pressées par les Venitiens & par les François, joints ensemble, commandés par Odet de Lautrec, il passa la riviere d'Adde au commencement du Printems, ravagea tout le pays d'entre cette riviere & celles du Pô & de l'Olli, & donna telle épouvante aux François, qu'ils furent sur le point d'abandonner Milan; & même en brûlerent les Faux-bourgs, plûtôt par le conseil malin des Venitiens, qui de tout tems haïssoient les Milanois, que par aucune nécessité.

Il investit donc cette grande Ville, se vantant qu'il l'emporteroit par assaut; & en effet, s'il y fût allé tout droit, peut-être que les François eussent laché le pied, ou qu'ils eussent été forcés. Mais sa lenteur donna le tems au Connétable de pourvoir à la défense de la place, tous les Gentilhommes & Officiers, & à leur exemple les soldats s'étant mis à remuer la terre en grande diligence, si bien que rien ne s'émut à ses approches. Mais lui-même ayant sçû qu'il étoit venu douze mille Suisses des petits Cantons au Connétable, comme il connoissoit l'impatiente avarice de cette nation, [il entra en défiance d'eux, & Lautrec pour augmenter ce soupçon, fabriqua quelques lettres, & les lui fit surprendre comme si elles fussent venues de leur camp, qui parloient de le livrer aux François; tellement que se croyant à toute heure en danger d'être trahi; & d'ailleurs, n'ayant point d'argent pour payer ses Allemands qu'il connoissoit aussi mercenaires que les Suisses, il décampa tout soudain, & repassa l'Adde.]

Il demeura-là quelques semaines,

1516. faisant toujours grande peur aux François, parce que leurs Suisses refusoient de combattre ceux qui étoient dans son armée, & même à la fin se retirerent : mais au bout de trois semaines presque toutes ses troupes se dissiperent, faute de payement; ses Suisses s'en retournerent par la Valtoline, & trois mille de ses Allemands & Espagnols passerent vers le Connétable.

On ne doutoit pas que le Pape n'eût été d'intelligence avec l'Empereur, pour cette irruption, puisque Marc-Antoine Colonne s'y étoit trouvé avec ses troupes. Néanmoins le Roi ne le pût croire, tant il étoit persuadé de son affection; & observant fidellement le traité, il lui permit de dépouiller François Marie de la Duché d'Urbin pour la donner à Laurent de Medicis son neveu, nonobstant que ce François se fût jetté sous sa protection.

Si la grandeur de ce Prince, jeune, belliqueux, puissant & riche, étoit formidable aux Italiens, ils en voyoient naître un autre qui les étonnoit encore davantage. Je veux dire celle de Charles héritier des Espagnes, de Naples, de Sicile & des Pays-Bas, lequel étant en passe de succeder à l'Empire après son ayeul, ne manqueroit pas, quand il y seroit parvenu, de vouloir y reünir l'Italie, qui en est comme le Chef. Or ils reconnoissoient que d'en chasser ces deux grandes Puissances qui la tenoient par les deux bouts, il n'y avoit plus de moyen : Que de tenir la balance juste entr'elles, c'étoit entreprendre l'impossible, & d'ailleurs s'exposer à être le théâtre & la proye des armes étrangeres; & que de se jetter tous d'un côté, c'étoit se faire un maître absolu, & une servitude sans remede.

Afin qu'il ne semblât pas que le Concordat fait entre le Roi & le Pape, fût une simple convention d'entre deux particuliers, le Concile de Latran l'ayant fait lire à sa derniere Session, qui fut le quinziéme de Decembre, le confirma par son autorité. Mais le Clergé de France, les Universités, les Parlemens, & tous les gens de bien y opposerent plaintes, remontrances, protestations, appels au futur Concile. Toutefois au bout de deux ans, il fallut ceder à l'autorité absolue, & enregistrer le Concordat au Parlement. Ainsi sous couleur d'ôter les inconveniens des Elections qui pouvoient bien avoir du remede, on en autorisa d'autres qui n'en peuvent jamais avoir, & qui sont beaucoup plus grands. 1516.

Le Conseil de Charles d'Autriche trouva qu'il étoit nécessaire pour ses affaires, qu'il renouvellât l'alliance avec le Roi François, afin d'avoir le passage libre en Espagne. Cela fut fait par le Traité de Noyon du seiziéme d'Août, négocié entre les Seigneurs Artur de Gouffier-Boisi & Guillaume de Crouy-Chevres; ils avoient été Gouverneurs des deux Rois, & le premier étoit encore Grand-Maître de la Maison Royale.

» Il fut dit entre autres articles : Que » Charles épouseroit Louise, fille aînée » du Roi; à son défaut la seconde, s'il » en naissoit une, ou s'il n'en naissoit » point, Renée sœur de la Reine : Que » cette épouse auroit pour dot la part » que le Roi prétendoit au Royaume » de Naples, avec reversion en sa fa- » veur au défaut d'enfans : Que Char- » les payeroit 100000. écus par an pour » l'entretien de cette fille : Qu'il ren- » droit la Navarre dans six mois à Hen- » ri d'Albret; sinon qu'après ce tems, » il seroit permis au Roi de l'assister : » Que l'Empereur seroit admis dans ce » traité, s'il vouloit y entrer : Que s'il » rendoit Veronne aux Venitiens, on

1517. » lui payeroit 200000. écus, & que le » Roi lui donneroit quittance des » 300000. écus que le Roi Louis XII. » lui avoit prêtés pour leur faire la » guerre.

Bien que l'Empereur eût encore fait un effort assez heureux par le Géneral Rocandolf, pour ravitailler Veronne que les François & les Venitiens tenoient bloquée; il désespera néanmoins de la pouvoir garder long-tems, parce que toutes les avenues en étoient bouchées: Voilà pourquoi il aima mieux, suivant son inclination avare, la rendre à Lautrec, moyennant la somme portée par le traité; Lautrec la remit aux Venitiens. Après cela il quitta entierement la fantaisie des conquêtes d'Italie, & même il permit que les cinq Cantons qui avoient refusé la confédération avec la France, l'acceptassent aussi bien que les huit autres.

En toutes manieres le Roi desiroit s'acquerir le Pape pour ses desseins d'Italie: Ce fut pour cette raison qu'il l'assista de ses forces contre François Marie de la Roüere qui lui faisoit la guerre, pour rentrer dans sa Duché d'Urbin, avec peu de forces: néanmoins il n'avoit sçû tirer à lui par l'espoir du butin, les troupes qui avoient été licentiées de part & d'autre après la reddition de Veronne. De plus la Reine sa femme, étant accouchée de son premier fils le dernier de Fevrier, il voulut que Laurent de Medicis, qui étoit venu en France pour épouser Madeleine fille de Jean, Comte d'Auvergne, de Boulogne & de Lauraguez, le tint sur les Fonts au nom du Pape son oncle. Les deux conjoints moururent dans l'an, laissant une fille unique nommée Catherine, qui depuis fut Reine de France.

La guerre d'Urbin dura quelque huit mois: les troupes Espagnoles ayant été regagnées à force d'argent par les Medicis, François Marie eut peur qu'elles ne vinssent à le livrer entre leurs mains, & se retira à Mantoue. L'Empereur continua la tréve pour cinq ans avec les Venitiens, moyennant vingt mille écus qu'ils lui devoient payer chaque année; & le Roi désirant assurer la conféderation avec le Pape, par de nouveaux nœuds, lui remit entre les mains l'écrit par lequel il s'étoit obligé de rendre Rege & Modene au Duc de Ferrare. 1517.

La Chrétienté jouissoit d'un calme universel, quand elle fut troublée par les deux plus horribles fleaux qui l'ayent jamais tourmentée. Selin, Sultan des Turcs, ayant conquis la Syrie, terrassé la puissance d'Ismaël Sophi, éteint la domination des Mamelucs en Egypte, par la défaite entiere, & par la mort de Campson dernier Sultan d'Egypte, se vantoit qu'en qualité de successeur de Constantin le Grand, il rangeroit bien-tôt toute l'Europe sous son Empire, & en même tems les entrailles de l'Eglise commencerent à être déchirées par un grand Schisme, que jusques-icy tous les remedes n'ont pû faire cesser

Le premier mal donna occasion à la naissance du second. Le Pape Leon désirant 1517. *opposer toutes les forces de la Chrétienté* 18. 19. *aux progrès épouvantables du Turc, avoit envoyé des Légats vers tous les Princes Chrétiens, & formé un grand projet pour* 1517. & suivant. *attaquer les Infideles par mer & par terre. Or afin d'exciter la dévotion des peuples, & attirer leurs aumônes pour une si bonne œuvre, il envoya, selon la coûtume pratiquée en pareil cas, prêcher les Indulgences par toutes les Provinces de l'Occident. Cette commission, selon les départemens faits de long-tems entre les quatre Ordres Mendians, appartenoit aux Augustins dans l'Allemagne: néanmoins Albert Archevêque de Mayence, ou de son chef, ou*

1517. *par ordre de Rome, la donna aux Jacobins. Les Augustins se sentant offensés à l'interêt, qui est le grand ressort, même des Corps les plus Religieux, se plaignent, crient & s'emportent à la vengeance. Il y avoit parmi eux un Moine nommé Martin Luther, natif d'Islebe en la Comté de de Mansfeld, Docteur & Lecteur en Théologie dans l'Université de Witemberg, esprit hardi, impétueux & fort éloquent en sa Langue: Jean Stampis leur Géneral, lui donna charge de prêcher contre ces Questeurs. Ils ne lui fournissoient que trop de matiere de déclamer; car ils faisoient trafic & marchandise de ces sacrés trésors de l'Eglise; ils tenoient leurs bureaux dans les cabarets; on voyoit qu'ils consumoient en débauches une partie de l'argent qui en provenoit, & l'on sçavoit que le Pape en avoit destiné de notables sommes pour ses propres affaires.*

Peut-être que c'eût été bien fait de remédier à ces désordres, quand ce n'eût été que pour ôter tout sujet de crier; mais la chose sembla de trop peu d'importance pour s'en mettre en peine. Cependant la querelle s'échauffa par des déclamations, des Theses & des Livres de part & d'autre. Federic Duc de Saxe, dont la sagesse & la vertu faisoient un grand exemple en Allemagne, soûtenoit Luther, & même l'animoit, tant pour l'honneur de sa nouvelle Université de Witemberg, que ce Moine avoit mise en réputation, qu'en haine de l'Archevêque de Mayence, avec lequel il avoit d'autres differends. Ce Moine avança d'abord des propositions douteuses; puis étant trop poussé, il s'engagea à les soûtenir dans des sens condamnés. On n'eut point assez d'addresse ni pour lui fermer la bouche, ni pour se saisir de lui; mais comme on le menaçoit avant que de le tenir, il se mit à couvert; & alors ne gardant plus de mesure, il leva tout-à-fait le masque; & non seulement déclama contre le Pape, & contre les corruptions de la Cour de Rome, mais encore se mit à combattre en plusieurs points, la doctrine de l'Eglise Romaine. 1517.

Et certes l'ignorance extrême des Ecclésiastiques, dont plusieurs à peine sçavoient lire, la vie scandaleuse de quelques Pasteurs qui étoient concubinaires, yvrognes & usuriers, & leur extrême négligence dans les choses de leur devoir, lui donnoit beau champ pour persuader au peuple que la Religion qu'ils enseignoient étoit corrompue, puisque leurs exemples étoient si mauvais. Au même tems, ou comme disent quelques-uns, un an auparavant, sçavoir l'an 1516. Ulric Zuingle, Curé à Zurich, commença à se revolter aussi contre le Pape, & à débiter ses dogmes dans ce Canton de Suisse. Depuis, il s'éleva presque tous les ans de nouveaux Evangelistes, en si grand nombre, qu'il seroit difficile de les pouvoir tous compter.

Il naissoit de jour à autre des differends entre le Roi François & Charles d'Autriche, les Seigneurs de Chevres & de Boisy, se rendirent à Montpellier pour les terminer; mais la mort de Boisy fit que ce grand œuvre demeura imparfait. Guillaume son frere, Seigneur de Bonnivet, beaucoup moins sage que lui, tint le même rang dans les bonnes graces du Roi qui le fit Amiral de France. 1518.

Vers le même tems, Jean Jacques Trivulce fut disgracié; le Roi lui ayant fait quelques reproches fort rudes, il en fut si touché, ou de douleur ou d'apprehension, qu'il en mourut dans peu de jours au Bourg de Châtres sous Montlery. On mit sur son tombeau ces paroles: *Ici repose, qui en sa vie n'eut jamais de repos.* Lautrec son ennemi, l'avoit mis mal dans l'esprit du Roi, sur ce qu'il s'étoit fait Bourgeois des Suisses, & que son frere & ses autres parens étoient passés au service des Venitiens.

1518. Il y avoit eu quelques commencemens de discorde entre le Roi de France & celui d'Angleterre : leur Conseil avant que les choses s'aigrissent davantage, trouva bon de rejoindre leurs esprits par une nouvelle alliance. Pour cet effet, l'Amiral étant allé à Londres, fit un traité qui portoit : » Que le Roi » d'Angleterre donneroit sa fille unique, âgée pour lors de quatre ans, » au Dauphin qui n'en avoit pas encore » un accompli : Qu'il y auroit ligue défensive entre les deux Rois, & que » Tournay seroit rendu au Roi de France; lequel payeroit 260000. écus pour » les dépenses que l'Anglois y avoit faites, & 300000. autres dans douze ans, » outre qu'il reconnoîtroit en avoir reçû autres 300000. pour la dot de la » petite Princesse. » Le Roi n'ayant pas tout l'argent comptant, donna huit Seigneurs en ôtage; & par ce moyen rentra dans Tournay. Il fut aussi convenu que les deux Rois se rendroient à leur commodité, entre Boulogne & Calais.

[Comme il sembloit que la France fût en repos de tous côtés, & que le Roi, desireux de gloire, n'auroit plus d'occasion d'en acquerir dans la Chrétienté, le Pape le sollicita vivement de tourner ses armes contre les Turcs. Sur cela le Roi convoqua une grande Assemblée de tous les Princes & Seigneurs de son Royaume dans le Palais, il s'y trouva en personne; & ayant écouté les remontrances & exhortations du Légat, il offrit d'aller attaquer les Infidéles en tel tems, & par tel endroit qu'il plairoit à sa Sainteté, & pour cela de se mettre lui-même à la tête de 40000. hommes de pied, de 3000. hommes d'armes, & de 6000. Chevaux Legers. Cette noble réponse fut suivie des acclamations des courtisans, des applaudissemens du peuple de Paris, de plusieurs belles & dévotes processions, mais de nulle effet; non pas même d'aucune démonstration. Telles étoient presque toutes les résolutions de ce regne-là, plus fastueuses qu'effectives. 1518.

Cependant l'Empereur Maximilian, qui avoit joint en sa personne des qualités contraires & incompatibles, extrêmement laborieux, & puis extrêmement négligent; sordidement avare, & démesurément prodigue; opiniâtre & inconstant, entreprenant & timide, qui rouloit mille fantaisies & mille desseins dans son esprit, offroit au Roi de lui céder tous les droits qu'il avoit en Italie, moyennant qu'il lui donnât de grandes sommes de deniers, & des forces, pour lui aider à subjuguer les Princes de la Germanie, ainsi que l'avoient été ceux de la France : mais le Conseil du Roi reçût ces propositions comme des rêveries d'un homme malade & troublé par les approches de la mort.

Dans le Conseil de Maximilian, il avoit été trouvé plus à propos pour la grandeur de la Maison d'Autriche, de donner l'Empire à l'Archiduc Charles son petit fils, qu'à Ferdinand son frere puîné; auquel pour même raison, le Roi Ferdinand son ayeul, n'avoit pas voulu laisser son Royaume d'Arragon, quoiqu'il l'eût élevé auprès de lui. Maximilian traitoit donc avec les Electeurs, pour faire désigner Charles Roi des Romains : mais avant qu'il eût achevé cette affaire; il mourut à Lints en Autriche âgé de soixante-trois ans, le vingt-deuxiéme jour de Janvier de l'an 1519.

Après sa mort les Rois François & Charles se déclarerent aspirans à la Couronne Impériale, sans témoigner néanmoins en apparence aucune animosité 1519.

1519. l'un contre l'autre. De la Race des Capetiens il n'y avoit jusques-là que Charles Comte de Valois qui eût brigué l'Empire, & plusieurs autres l'avoient dédaigné. Les Suisses refuserent à François leur intercession auprès des Electeurs : le Pape feignoit de le favoriser, mais il ne vouloit ni de l'un ni de l'autre de ces Princes, parce qu'ils étoient trop puissans ; & s'il portoit François, c'étoit seulement pour tâcher d'ôter les suffrages à Charles, & dans cette intrigue les faire tourner vers quelque autre Prince Allemand. Les Electeurs par la même raison balancerent assez longtems : du commencement le Palatin, Tréves & Brandebourg paroissoient être pour François, & le dernier promettoit de lui donner encore l'Archevêque de Mayence son frere. Mais quand il eut touché son argent, & qu'on vint à donner les voix, Mayence opina fortement pour Charles, & Brandebourg le suivit ; Tréves seul tint sa parole. La réputation des victoires d'Italie parloit avantageusement pour le Roi, & la guerre dont le Turc menaçoit l'Allemagne le devoit plus faire considérer que Charles, qui n'avoit encore rien fait, & qui ne promettoit guere davantage. Mais il n'étoit pas de la nation Germanique. D'ailleurs plus il paroissoit avoir de mérite, plus on craignoit qu'il ne réduisît les Princes de l'Allemagne au petit pied, comme ses Prédécesseurs y avoient réduit ceux de la France. [C'est ce que Federic Duc de Saxe, réputé le plus sage Prince de l'Allemagne, représenta fortement ; mais d'autre côté il remontra aussi les inconveniens qu'il y avoit d'élire Charles ; de sorte que l'assemblée ne trouvant bon de choisir aucun des deux Rois, étoit d'avis de lui déferer l'Empire à lui-même.]

Mais ce Prince apprehendant de se charger d'un titre si onéreux, se résolut enfin à nommer Charles, & représenta que s'il y avoit à redouter de l'oppression de tous les deux côtés, elle ne paroissoit pas si proche de celui de Charles, qui étoit plus jeune de cinq ans que François, & en apparence un fort médiocre génie. Enfin par toutes ces considérations, & avec 30000. écus, qui dès l'an précedent avoient été apportés en Allemagne, & qui ne furent distribués que bien à propos, Charles l'emporta, & fut élu à Francfort le vingtiéme de Juin, étant pour lors en Espagne, où il étoit passé il y avoit près de deux ans. 1519.

Quelque bonne mine que fît le Roi François, ce refus lui tenoit fort au cœur ; & il ne pouvoit pas douter que Charles étant maître de tant de grands Etats, ne voulût venger les injures de son ayeul, & celles de la maison de Bourgogne. Dans cette crainte il se mit à rechercher avec plus de soin l'amitié du Pape & celle du Roi d'Angleterre : mais le Pape suivit la Fortune, & investit Charles du Royaume de Naples, nonobstant la constitution de ses Prédécesseurs, qui défendoit que cet Etat & l'Empire fussent en une même main.

L'élection de Charles hâta l'entrevûe du Roi avec l'Anglois, qui en avoit pris jalousie aussi-bien que lui. Elle se fit au mois de Juin entre Ardres & Guines : les Reines & les Dames voulurent être de la fête. Les deux Rois également pompeux & vains y firent paroître leur magnificence dans la derniere profusion. François y dépensa plus que l'Empereur ne fit à son couronnement, & incommoda fort sa Noblesse, qui imite toûjours son Prince, mais plus facilement dans les excès que dans la sagesse. On nomma cette entrevue *le* 1520.

camp du drap d'or. Après qu'ils se furent saluës, ils mirent pied à terre, & entrerent dans un pavillon dressé exprès, chacun avec deux ou trois de leurs Ministres, où ils parlerent un moment de leurs affaires. Cela fait ils leur en laisserent le soin, & passerent dix ou douze jours ensemble en festins & en tournois : [mais sur la fin il se leva tout d'un coup une horrible tempête, qui renversa dans la boue toutes ces belles tentes faites de brocard d'or & de soye. Ce qui fut comme un présage que toutes ces réjoüissances seroient suivies de grandes guerres.] Le soir François s'en retournoit à Ardres & Henri à Guines. Avant que de se séparer ils confirmerent leur traité par un serment solemnel sur la sainte Communion qu'ils reçurent ensemble.

1520.

Mais peu après le Roi François, qui trop crédule bâtissoit déja sur l'amitié de l'Anglois, put bien connoître quel fondement il devoit faire sur un esprit si jaloux & si inconstant. Charles V. venant d'Espagne par mer dans les Païsbas, pour de là aller prendre la Couronne à Aix-la-Chapelle, passa auparavant en Angleterre, & vit Henri avec moins de pompe & peut-être avec autant de fruit que lui. Car l'Anglois lui promit qu'en cas qu'il survint différend entre lui & François, il se rendroit leur arbitre, & se déclareroit ennemi de celui qui ne s'en tiendroit pas à son jugement.

Son intention n'étoit point de se joindre ni à l'un ni à l'autre, mais de se tenir comme au milieu, & de se faire rechercher de tous les deux, leur donnant à connoître qu'il feroit pencher la balance du côté qu'il se tourneroit. Il le sçût bien marquer au Roi François dans l'entrevûe d'Ardres : car il avoit fait mettre sur la porte de sa tente la figure d'un grand Archer, avec ces paroles : *Qui j'accompagne est maître.* C'est la conduite qu'il tint toute sa vie. 1520.

EMPP. CHARLES V. R. 38. ans & SOLIMAN II. fils de Selim V. R. 46.

Le vingt-deuxiéme d'Octobre Charles fut couronné a Aix-la-Chapelle, & assigna une Diette à Wormes pour le mois de Janvier ensuivant. Cependant sans attendre le jugement de l'assemblée, étant à Cologne il condamna au feu les livres de Luther comme hérétiques : mais par ce procédé trop précipité, il lui fit plus de défenseurs que d'ennemis. En revanche Luther, sans respect ni de l'Empereur, ni du Pape, fut assez hardi de brûler le livre des Décrétales, qu'il soûtenoit être contraires à la parole de Dieu dans de certains passages qu'il en avoit extraits.

Les Espagnols se fâchoient que leur Roi les avoit quittés pour aller en Allemagne, & d'ailleurs ils ne pouvoient souffrir le gouvernement des Flamands ; car après la mort de ce mémorable Cardinal Ximenes, Charles avoit confié l'administration des affaires à Guillaume de Crouy, Seigneur de Chevres, [qui avoit été son Gouverneur.] Ils se plaignoient que ces étrangers faisoient amas de toutes leurs plus belles pieces d'or, & qu'ils vendoient les grandes charges & les plus riches benefices ou se les donnoient à eux-mêmes ; ils citoient pour exemple entr'autres, l'Archevêché de Tolede, dont le Seigneur de Chevres avoit pourvû son frere. Quelques Grands du pays qui pensoient faire leurs affaires pendant l'éloignement d'un Prince, qu'ils estimoient de peu de valeur, attiserent le feu & firent une ligue qu'ils appelloient la Sancta junta. *Tolede & les plus grandes villes y entrerent, & les principaux chefs qui commandoient leurs troupes étoient Jean de Padillia, Antonio d'Acugno Evêque de Zamora, & Diego Bravo.* 1520. & 21.

Ils avoient dessein de rendre le Royaume d'Arragon à Ferdinand fils de ce Federic

1520. *Roi de Naples qui étoit mort en France ; & pour l'y faire entrer avec quelque couleur, ils vouloient le marier à Jeanne la Folle mere de Charles V. dont ils s'étoient saisis ; mais soit qu'il craignît l'évenement, ou qu'il se picquât de garder sa foy, il rejetta cette proposition, & ne partit point du Château où Charles V. l'avoit laissé. Cependant les Vicerois de Castille & d'Arragon, avec les autres serviteurs du Roi, ayant armé contre les soulevés, couperent peu à peu les branches de ce parti, & puis l'abbattirent presque entierement par la défaite de ses troupes ramassées ; & par la mort de Padillia & de l'Evêque, qui furent tués dans le combat.*

Pendant que les deux Vicerois avoient tiré les garnisons de la plûpart des places de Navarre pour se défendre contre les soulevés, il eût été facile au Roi François de regagner ce Royaume ; & d'avoir le tems de s'y affermir : mais il ne s'en avisa qu'au Printems de l'année

1521. suivante, & alors il y envoya une armée commandée par André de Foix Seigneur de l'Esparre frere de Lautrec, qui le reconquit presque tout en peu de jours. Il n'y eut de résistance qu'au Château de * Pampelonne qui se fit battre, & se rendit à composition.

* Ou Pampelune.

Innigo de Loyola d'Ognez natif du païs de Guipuscoa, jeune gentilhomme âgé pour lors de vingt ans, s'étoit jetté dans la place avec quelques autres volontaires ; il y fut blessé sur la muraille de l'éclat d'un coup de canon qui lui rompit une cuisse, dont il demeura boiteux toute sa vie. Après quoi s'étant retiré en sa maison, il fut touché d'une dévotion très-fervente, & résolut d'apprendre les lettres pour pouvoir mieux servir à Dieu. A quelques années de-là il vint étudier dans l'Université de Paris, où ayant assemblé quelques compagnons, il fut depuis l'Instituteur & le Chef de cette grande & célebre Compagnie de JESUS, *qui s'est étendue dans toutes les parties du monde.* 1521.

Après la prise de Pampelonne l'Esparre, au-lieu de se contenter de la Navarre, entra dans les terres de Castille, & assiégea Logrogne. Les Vicerois, qui venoient de réduire les soulevés, & qui néanmoins n'eussent point songé à l'attaquer, s'il n'eût le premier attaqué leur païs, marcherent droit à lui pour le combattre. Or comme Sainte-Colombe son Lieutenant avoit congedié une partie de ses troupes, afin de mettre la moitié de leurs monstres dans sa poche, il se trouva trop foible, & se retira jusques auprès de Pampelonne. Et là il fit une seconde faute pire que la premiere : car sans attendre un renfort de six mille hommes qui lui venoit de France, il donna témérairement la bataille ; aussi fut-il vaincu & si griévement blessé au visage, qu'il en demeura aveugle.

Pampelonne avec tout le reste du Royaume se perdit aussi vîte qu'il avoit été reconquis. Le Conseil de l'Empereur pour obvier aux révoltes de la Noblesse du païs, affectionnée à son Roi naturel, fit démolir tous les Châteaux & démanteler toutes les Villes, à la réserve de Pampelonne, du Pont de la Reine & d'Estrella.

Cette guerre ne contrevenoit point au traité de Noyon, puisque les six mois étoient expirés : mais il y avoit bien d'autres sujets de querelle entre Charles & François. Car celui-ci se plaignoit que Charles ne lui payoit point les 100000. écus qu'il lui avoit promis par le traité de Noyon, pour l'entretenement de sa fille, par conséquent qu'il n'avoit point envie d'accomplir le mariage ; que ses agens avoient mal parlé de lui dans les Diettes & dans les Cours des Princes d'Allemagne ; qu'il lui avoit débauché Philbert de Chaalon

1521. Prince d'Orange, qui s'étoit retiré de sa Cour & de son service pour un sujet fort leger; & qu'il cabaloit en Italie pour le troubler dans la Duché de Milan. Charles au contraire se fâchoit qu'il eût pris sous sa protection Guillaume Duc de Gueldres, ennemi juré de sa maison & des Païs-bas, & disoit qu'il lui retenoit injustement la Duché de Bourgogne.

François étoit plus hardi à entreprendre, parce qu'il levoit des subsides à sa fantaisie; & Charles ne pouvoit avoir de l'argent qu'avec bien de la peine, les Espagnes & les Païs-bas ayant encore en ce tems-là toutes leurs libertés & leurs privileges: mais en récompense il étoit bien meilleur ménager, & faisoit peu de dépenses inutiles.

Ces deux Princes étoient en telle disposition l'un envers l'autre, qu'il n'y avoit plus rien qui fût capable de les empêcher d'en venir aux mains qu'un tiers parti. Le Roi d'Angleterre se tenoit assez neutre, & ne se portoit que pour arbitre. Le Pape n'en usa pas de même; car il traita premierement une ligue secrete avec le Roi, par laquelle il s'obligeoit de l'assister à reconquerir le Royaume de Naples, [dont il avoit l'an précédent donné l'investiture à Charles. On pourroit s'étonner de ce changement, si on ne sçavoit ce que les neveux d'un Pape peuvent sur leur oncle. Celui-ci pour aggrandir les siens avoit traité avec le Roi.] que lorsqu'il auroit reconquis ce Royaume pour son second fils, il en donneroit une certaine partie au neveu du saint Pere, & que l'autre partie, durant la minorité du jeune Prince, seroit gouvernée par un Légat du saint Siege. C'étoit à proprement parler vouloir retenir le tout pour lui. Trois mois après étant regagné par d'autres promesses que lui fit l'Empereur; il se retourna de son côté. Les uns crurent qu'il le fit ainsi, parce qu'il brûloit du désir de retirer Parme & Plaisance que Jules II. avoit possédées, quoiqu'injustement; les autres disoient qu'il étoit en colere de ce qu'on ne recevoit pas ses bulles dans le Milanez avec assez de soumission, & que même on les rebutoit quelquefois avec injure. 1521.

Quoiqu'il en soit, il entra en ligue avec l'Empereur pour la défense mutuelle de leurs terres, pour rétablir François Sforce dans la Duché de Milan, & pour retirer la Duché de Ferrare au profit du saint Siege à qui elle appartenoit. Le Seigneur de Chevres qui étoit pour lors à la Diette de Wormes, ayant appris ce traité qui s'étoit fait à son insçû, en mourut de douleur, repetant souvent ces paroles: *Ah! que de maux!* Son frere l'Archevêque de Tolede, qu'il avoit amené là avec lui, étoit sorti de ce monde quelque tems auparavant.

Le Roi étant à Romorantin en Berri, le jour de la Fête des Rois, comme il folâtroit, & que par jeu il attaquoit avec des pelotes de neige le logis du Comte de saint Pol, qui le défendoit de même avec sa bande; il arriva malheureusement, qu'un tison jetté par quelque étourdi, (a) l'atteignit à la tête, & le blessa griévement, à cause de quoi il fallut lui couper les cheveux. Or comme il avoit le front fort beau, & que d'ailleurs les Suisses & les Italiens portoient les cheveux courts & la barbe grande, il trouva cette maniere plus à son gré, & la suivit. Son exemple fit recevoir cette mode à toute la France, qui l'a gardée jusqu'au regne de Louis XIII. qu'on a peu à peu coupé la barbe & laissé recroître les cheveux, tant qu'en-

(a) Le Seigneur de Lorges, Pere de Mongomeri qui tua malheureusement Henri II.

1521. fin on n'a plus conservé de poil aux jouës ni au menton ; & que la nature ne pouvant pas fournir de cheveux assez longs à la fantaisie des hommes, ils ont trouvé beau de se faire raser la tête pour porter des perruques de cheveux de femme.

Voici les commencemens des prognostics du Seigneur de Chevres. Robert de la Mark, Seigneur de Sedan & Duc de Bouillon, ayant été disgracié de la Cour de France, à cause des brigandages que commettoit sa Compagnie de gens d'armes ; avoit passé en celle de l'Empereur, y étant attiré par l'Évêque de Liege son frere, lequel y étoit fort puissant. Or il advint que le Conseil de l'Empereur reçut l'appel d'un Jugement que les Pairs de sa petite Duché de Bouillon avoient donné en certaine cause entre les Seigneurs de Simay & d'Emery. Robert, fougueux & emporté, prit cela comme une offense à l'honneur de sa Souveraineté, [& s'en voulut venger, (a) prenant, s'il faut ainsi dire, le Roi pour son second. Ainsi il arrive souvent que de petits Princes flâteurs & interessés brouillent les Rois voisins entre eux pour des choses de néant ; ne considérant pas qu'il n'est plus en leur pouvoir d'éteindre le feu quand ils l'ont une fois allumé : & que les plus forts s'accordent toûjours aux dépens des plus foibles. Mais la passion ne jette les yeux ni sur le passé, ni sur l'avenir ; elle ne regarde que le present.]

Robert vint donc à Romorantin trouver le Roi qui se guérissoit de sa blessure ; sa femme y ayant déja disposé les choses, le Roi le reçût dans ses bonnes graces, & le mit sous sa protection. Au partir de là il fut si téméraire que d'envoyer un cartel de défy à l'Empereur dans la Diette de Wormes : & ensuite Florenges son fils aîné, avec trois mille hommes, assiégea Vireton dans le Luxembourg. 1521.

Aussi-tôt le Roi d'Angleterre se portant pour médiateur, dépêcha vers François, qu'il croyoit l'instigateur de ce défy, le prier de ne pas commencer la guerre. François déféra à son avis, & fit retirer Florenges de devant Vireton : mais l'Empereur ne prit pas cela pour une satisfaction suffisante ; il ne vouloit pas qu'on pût dire que son arriere-vassal, dont les ancêtres avoient été domestiques de la Maison de Bourgogne, lui eut impunément fait bravabe. Il leva une grande armée, dont il donna le commandement à Henri Comte de Nassaw, qui prit quatre ou cinq petites places à Robert, & fit pendre une partie des garnisons aux créneaux des murailles. Après cela l'Empereur étant en quelque façon satisfait, lui accorda des tréves de 40. jours.

Au même-tems le Seigneur de Liques Hennuyer s'empara de la ville de saint Amand en Tournaisis, sur prétexte d'un démêlé qu'il avoit avec Louis Cardinal de Bourbon, qui en étoit Abbé. Ensuite il assiégea Mortain qu'il disoit lui appartenir. Le Capitaine qui étoit dedans se rendit, vie & bagues sauves : mais les gens de l'Empereur dévaliserent la garnison ; puis le Gouverneur de Flandres mit le siege devant Tournay.

(a) Le Pere & le Fils protégeant le Seigneur de Simay leur parent & vassal, & les Privileges souverains de leur Duché de Bouillon contre l'Empereur qui en alteroit les franchises, ils oserent l'envoyer defier à Vvormes en pleine Diette. Action généreuse que je trouve cependant approcher trop de la témérité. Car quoique plusieurs tiennent que les Royaumes ni les Etats ne font pas grands les Rois, mais que c'est la grandeur du courage, je ne puis pourtant estimer prudent un esprit, qui ne sçait pas accorder sa puissance avec son desir. Dans cette querelle le Seigneur de Sedan perdit presque toutes ses terres, entr'autres Longues, Musaucourt, Fleuranges, Sansy & Bouillon. *Vies du Baron de Fourquevaux.*

1521. Le Roi ne pouvoit plus expliquer ces entreprises que pour une déclaration de guerre : l'Empereur néanmoins ne les avouoit point encore ; car il en avoit quelques autres sur diverses places des frontieres, qu'il vouloit exécuter avant que de se déclarer. Et d'ailleurs il redoutoit l'Anglois qui se portoit pour médiateur qui demandoit à l'un & à l'autre qu'ils envoyassent des députés vers lui à Calais pour lui exposer leurs differends, se faisant assez entendre qu'il se déclareroit ennemi de celui qui l'en dédiroit.

Ils furent donc obligés, chacun d'eux craignant de l'avoir contre soi, de lui envoyer des Ambassadeurs. Ceux du Roi étoient Jacques de Chabanes-là-Palisse, Maréchal de France, le Chancelier du Prat, & Jean de Selve premier Président au Parlement ; lesquels allerent trouver Henri à Calais. D'abord ceux de l'Empereur ne demanderent pas moins que la Duché de Bourgogne, & que le Roi le quittât de tout hommage, tant pour cette terre que pour les Comtés de Flandres & d'Artois ; parce que la sujétion de vassal, disoient-ils, blessoit la Majesté Impériale.

Durant cette conférence de Calais, le Comte de Nassaw, avec l'armée de l'Empereur, passa la Meuse & assiégea Monzon : [Montmorenci, depuis Connétable, s'étoit jetté dedans, & il y avoit une assez forte garnison ; mais dès cette occasion la fortune de la guerre se déclara contre lui, & toute sa vie lui fut contraire ; il avoit celle de la Cour, c'étoit assez.] Les soldats qui défendoient la place, épouvantés de se voir exposés tout à découvert à une batterie qui les foudroyoit de dessus la colline, contraignirent leurs Commandans de demander composition. Ils étoient deux, qui furent si imprudens d'aller tous deux trouver Nassaw pour la faire, & par cette faute ils ne l'eurent que fort desavantageuse. 1521.

[Au sortir de là Montmorency se jetta avec le reste de la garnison dans Meziers, qui fut aussi-tôt assiegé. François Sickinghen * avoit joint Nassaw avec un corps de six à sept mille hommes : il se logea deça la Meuse, Nassaw de l'autre côté, & tous deux attaquoient la place fort vertement. Le Chevalier Bayard, qui en étoit Gouverneur, soûtenoit ces attaques avec pareille vigueur. Aux endroits où elles se faisoient, tout étoit en feu & en fumée par les artifices continuels des assiegeans & des assiegés. Ce n'étoient de dehors que canonades, que bombes, que boulets enflammés ; de dedans il pleuvoit des lances & des cercles à feu ; de l'huile boüillante, des fascines goudronnées, des fusées qui mettoient le feu à des fracassées & à des fougades. Cependant une tour & un pan de muraille ayant été bouleversés, étonnerent de telle sorte un Regiment de Perigord, qu'il s'écoula par dessus la muraille. Les Chefs néanmoins ne s'en épouvanterent point ; & firent sçavoir au Roi qu'avec un renfort de mille hommes ils lui sauveroient la place. Le Roi y donna ordre aussi-tôt, & le Capitaine Lorges se glissa par dedans la forêt, & entra dans la place par un pont de batteaux, que les assiegés lui jetterent promptement sur la riviere. Sickinghen en demeura fort étonné, là-dessus Bayard joignit l'artifice ; il envoya une fausse lettre, ayant dessein qu'elle fût surprise par ce Géneral : elle contenoit que Nassaw l'avoit logé deçà la riviere pour le faire tailler en pieces. Sickinghen en prit telle défiance, que depuis il ne pensa plus à attaquer,

* Il étoit de l'Evêché de Vvormes.

1521. quer, mais à se conserver. Ainsi le siege commença à languir, & peu après il fut levé.

Il me semble, si je l'ay bien remarqué, que les ennemis s'y servirent de cette espece d'artillerie qu'on a depuis nommée des BOMBES. *Ce sont certaines grosses grenades longues ou rondes, que l'on charge de poudres à canon, & que l'on tire avec un mortier, pour les faire tomber en tel endroit que l'on veut, où elles font un double fracas, & par la pesanteur de leur chûte, & par la grande violence de la poudre. Avant qu'on les tire, on y met le feu par une fusée qui est tellement compassée, qu'elle les fait éclater un moment après qu'elles sont tombées; de sorte qu'elles brisent & enlevent tout ce qui est au dessus & aux environs.*]

Dans cette route Nassavv ayant mis le feu par tout, & passant au fil de l'épée hommes, femmes & enfans, particulierement dans la ville d'Aubenton, donna commencement aux incendies & aux massacres des innocens. [*Ces cruautés ont toujours été detestées dans les guerres parmi les grands Capitaines, comme des actions de barbares & de voleurs, indignes d'un Chrétien & d'une ame juste & genereuse.*]

Le Roi ayant assemblé ses forces, eut sa revanche de l'insulte de l'Empereur: il reprit Mouzon, brûla & démantela Bapaume, & réduisit Landrecy & Bouchain; puis avec toute son armée il passa l'Escaut sur un pont qu'il fit faire pour aller le chercher. L'Empereur étoit venu à Valenciennes avec 30000. hommes; mais il n'osa l'attendre, & se retira à la faveur d'un broüillard fort épais. Un mois après il alla devant Tournay, dont le Gouverneur de Flandres avoit commencé le siege. 1521.

En cette occasion le Roi, pour contenter sa mere, commença de mécontenter le Connétable Charles de Bourbon; car il confia le commandement de l'avantgarde au Duc d'Alençon premier Prince du sang, & qui avoit épousé sa sœur; mais homme de peu d'esprit, & d'un courage journalier. (*a*) De plus, comme il vouloit avoir lui seul la gloire des évenemens aux occasions où il se trouvoit, il rejetta assez sechement les avis du Connétable, & il méprisa celui qu'il lui donnoit de charger l'armée de l'Empereur sur sa retraite. S'il l'eût fait, sans doute qu'il l'eût mise en désordre. De toute sa vie il ne rencontra plus l'occasion si belle, quoiqu'il la cherchât par tout: il sembloit qu'en dépit de ce qu'il ne l'avoit pas embrassée à l'heure qu'elle lui tendoit les bras, elle eût juré de le fuir toujours: & de ne se présenter jamais à lui.

L'humeur grave, taciturne & altiere du Connétable ne s'accordoit pas avec la sienne, qui étoit enjouée, ouverte & facile. (*b*) Et d'ailleurs Madame étant mortellement offensée de ce qu'il avoit dédaigné l'amour qu'elle avoit pour lui, poussoit son ressentiment par toutes sortes de voyes, tant qu'à la fin elle se vengea de lui, mais aux dépens de son fils & de toute la France.

Une assez vieille tradition, mais qui a plus d'apparence d'être fausse que vraye, porte, que cette Princesse désirant épouser le Connétable, (*c*) avoit fait croire au Roi que ce mariage-là seroit fort avantageux à la Couronne, en ce que le Connétable n'auroit point

(*a*) Il y a une Epitre de Clement Marot à la Duchesse d'Alençon sur ce sujet: c'est la troisiéme datée du Camp d'Attigny.

(*b*) Le Roi étoit prodigue, & le Connétable très-menager.

(*c*) Elle fut trahie par Duprat dans la négociation de ce mariage dont celui-ci ne vouloit pas l'accomplissement, à cause d'une haine secrette qu'il portoit au Connétable.

1521. d'enfans d'elle, & que par consequent la riche succession de la Maison de Bourbon lui retourneroit, suivant certaine transaction qui en avoit été faite avec Louis XI. Que le Roi fut leurré de cet avantage, non tant pour la consideration des biens, que pour appauvrir cette Maison, qui lui sembloit trop puissante. On dit qu'ayant un jour parlé de ce mariage au Connétable, ce Prince qui avoit une extrême aversion pour elle, fit quelque réponse qui la touchoit à l'honneur, & que le Roi en fut si offensé, qu'il lui donna un soufflet.

La rupture étant faite entre les deux Couronnes, l'Amiral Bonnivet son favori, qu'il avoit envoyé en Guyenne avec une armée pour le recouvrement de la Navarre, feignit de marcher vers Pampelonne, puis tourna tout court vers Saint Jean de Luz; & ayant passé la riviere de Bidasse, força le Château de Behobie, maintenant ruiné; & ensuite assiegea Fontarabie, qui se rendit après le premier assaut le dix-huitiéme d'Octobre. Les députés du Roi & de l'Empereur étoient alors encore à Calais auprès du Roi d'Angleterre, pour travailler à ajuster leurs differends; & en retrancher à l'avenir tous les sujets. Ils étoient d'accord de toutes choses, étant convenus que l'Empereur leveroit le siege de Tournay, & qu'il rappelleroit ses troupes du Milanez. Là-dessus arriva la nouvelle de la prise de Fontarabie; & l'Empereur refusa de ratifier le Traité, si on ne lui rendoit cette place.

On n'eût point été en cette peine si dès qu'on fût dedans, on eût suivi les sages avis de Claude Comte de Guise, qui vouloit qu'on la rasât, & qu'on apportât les materiaux à Andaye qui est vis-à-vis, & sur le bord de deçà de la riviere de Bidasse. Mais Bonnivet jaloux de perpetuer la gloire de sa conquête, qu'il exaltoit autant que celle de quelque Royaume; & d'ailleurs trouvant son avantage dans le trouble, persuada au Roi de la retenir; & par ce moyen un Ministre visionaire & orgueilleux jetta la France dans une guerre qui ayant duré trente-huit ans, a donné lieu à charger les peuples d'impôts, à rendre la Justice venale, & à renverser les anciennes Loix & la bonne constitution de l'Etat. 1521.

Le Roi étoit campé sur les rives de l'Escaut quand le courrier lui apporta le Traité de Calais. Il y demeura quelques jours; mais voyant les eaux si débordées & les chemins si mauvais, qu'il lui étoit impossible de secourir Tournay, il se retira en Picardie, ayant donné une partie de ses troupes au Connétable & au Duc de Vendôme. Après son départ ils prirent Hesdin, & quelques Châteaux de peu d'importance. Etant arrivé a Compiegne, il manda à Champroux, qui commandoit dans Tournay, de faire sa composition la plus honorable qu'il pourroit, comme il fit le premier de Decembre, après six mois de blocus & de siege.

Du côté d'Italie le Pape & l'Empereur n'ayant pû faire soûlever Gennes & Milan par le moyen des bannis, y procederent ouvertement. Lautrec, qui étoit Gouverneur du Milanez, étoit venu en France pour accomplir son mariage avec la fille de N. d'Albret d'Orval; & avoit laissé le Maréchal de Lescun son frere en sa place. Le Pape cherchoit un prétexte de rompre avec le Roi, mais il n'en avoit pû encore trouver; Lescun lui en fournit un assez plausible. Son frere & lui étant hautains & rigoureux, (*a*) parce qu'ils avoient la faveur du

(*a*) Lautrec étoit le plus superbe homme de France: il ne daignoit pas lever son chapeau aux Seigneurs feudataires du Duché qui venoient tous les matins à son audiance.

1521. Roi, avoient proſcrit quantité de Milanois, quelques-uns ſans beaucoup de ſujet : Hierôme Moton, qui avoit été Sénateur de Milan ſous Louis XII. & fort cheri de ce Roi, étoit du nombre, ayant pris du mécontentement de ce que le Roi François avoit refuſé de le faire Maître des Requêtes. Leſcun ayant avis que ces bannis s'étoient aſſemblés à Rege, y alla avec quinze cens chevaux, & tâcha de ſurprendre la ville. Le Pape en fit de grandes plaintes dans le Conſiſtoire, & proteſta que François ayant violé l'alliance qui étoit entr'eux; il ne ſe tenoit plus obligé de la garder. Mais il étoit vrai que c'étoit lui qui la vouloit rompre le premier : car ſes Galeres étoient parties pour ſurprendre Gennes; & il avoit une armée toute prête à entrer dans le Milanez ſous le commandement de Proſper Colonne & de Federic de Gonzague, Marquis de Mantoue, lequel il avoit débauché du ſervice du Roi de France.

Ses menées & le départ de ſes Galeres furent inutiles, auſſi bien que les efforts des bannis qu'il ſuſcitoit, & qu'il ſoûtenoit. Manfroy Palavicini, l'un de ſes Chefs, fut pris en penſant ſurprendre Come : Et Octavian Fregoſe donna ſi bon ordre à Gennes, que rien n'y branla. Cependant le Roi François voyant bien qu'il alloit avoir la guerre de ce côté-là, y renvoya Lautrec. Ce Seigneur connoiſſant ſon humeur prodigue & négligente, refuſoit de partir qu'il ne vît marcher avec lui les trois cens mille écus qu'il lui avoit aſſignés : mais Madame & ceux qui gouvernoient les finances, lui promirent ſi poſitivement, même avec les ſermens les plus ſaints, de les envoyer incontinent après lui, qu'il ſe laiſſa vaincre, & partit ſans les avoir. (a) Auſſi ce qu'il avoit craint lui arriva, le Roi le perdant de vûë, perdit le ſouvenir de ſes promeſſes, & Madame qui étoit fort avare, & qui le haïſſoit, divertit ce fond à d'autres uſages. 1521.

Les ennemis avoient aſſiegé Parme, Leſcun s'étoit jetté dedans avec cinq mille hommes, mais deux mille l'avoient abandonné. Lautrec ſçachant qu'il étoit en péril, s'avança ſur la riviere de Taro, à ſept mille près de-là pour le ſecourir. Au même tems il vint nouvelle aux ennemis que le Duc de Ferrare avoit pris Final & Saint Felix, & qu'il pourroit venir enlever Rege & Modene : ſur cette appréhenſion, ils leverent le ſiege & s'en retournerent à Saint Lazare. Leurs Allemans, faute de payement, les abandonnerent par le chemin : & dans ce déſordre, c'étoit fait de toute leur armée, ſi Lautrec les eût vivement attaqués.

Ce fut une grande faute d'y avoir manqué, mais on l'accuſa d'en avoir encore fait un autre. Les ennemis ayant paſſé le Pô, s'étoient logés en la petite ville de Rebecque, aſſiſe ſur l'Oglio à quatre mille de Pontevic, qui eſt des terres de la Seigneurie de Veniſe. Ils ſe croyoient là en toute ſûreté, ne penſant pas que les Venitiens, quoique confederés du Roi, vouluſſent ouvrir leurs Villes aux François : mais ils ſe trompoient, car ils y laiſſerent entrer Lautrec. Ce Géneral étant auſſi fort qu'eux, les eût infailliblement défaits, s'il ſe fût approché de leur camp, & qu'il les eût ſerrés de près. Car en ce cas ils n'euſſent point eu de terrain pour ſe

(a) Madame alla elle-même à l'épargne demander à Samblançay tout ce qui étoit dû de ſes penſions, & des revenus du Valois, de la Touraine & de l'Anjou dont elle étoit douairiere, & lui dit qu'elle avoit aſſez de crédit auprès du Roi pour le ſauver, s'il la contentoit, & pour le perdre s'il la déſobligeoit, ſur quoi Samblançay lui donna tout l'argent comptant qu'il avoit ſur ſes quittances.

1521. mettre en bataille; & ils n'eussent pû demeurer en ce lieu-là que deux ou trois jours, à cause qu'ils manquoient de fours pour cuire du pain. Mais comme il s'amusoit à les canonner de Pontevic, ils delogerent la nuit à la sourdine, & repasserent l'Oglio.

Jusques-là, ils avoient reculé devant les François: A cette heure leur puissance s'étant accrue, ils leur vont donner la chasse. Les dix mille Suisses que le Cardinal de Sion avoit obtenu des Cantons pour la défense du Pape & du saint siege, après avoir long-tems déliberé s'ils les suivroient dans le Milanez, d'autant que c'étoit contrevenir à l'alliance qu'ils avoient avec le Roi, les joignirent enfin près de Gambare.

Il arriva en même tems une autre chose fort préjudiciable aux François. Les Seigneurs des Ligues avoient envoyé des couriers commander aux Suisses de l'une & de l'autre armée qu'ils eussent à s'en retourner, d'autant que c'étoit une honte aux Cantons d'avoir leurs enseignes publiques en deux camps ennemis: Or ceux qui porterent cet ordre aux Suisses de l'armée des Confederés, furent gagnés & retenus par les chemins: mais les autres passerent tout droit à l'armée de France, & firent ce commandement aux Suisses qui y étoient. A cet ordre ils se retirerent incontinent, la plûpart sans dire adieu: mais ce ne fut pas tant par obéïssance, que parce qu'ils croyoient toucher de l'argent des Confederés, Lautrec n'en recevant point de France, & n'en tirant pas assez du Milanez pour les contenter.

Avec ce qui lui restoit de troupes il se réduisit à la * Cassine, ayant laissé garnison à Cremone & à * Pizzigton: puis quand les ennemis eurent passé l'Adde à la faveur de la petite ville de Vauri, dont ils se saisirent, nonobstant la resistance de Lescun, il se retira dans Milan. Mais il n'y demeura pas long-tems, ils l'en delogerent bien-tôt, ce qui arriva par sa faute. Quoiqu'ils l'eussent suivi de près, & qu'ils fussent venus loger à Marignan, il ne se tenoit pourtant point sur ses gardes avec assez de vigilance; il ne croyoit pas qu'ils dussent sortir de leurs logis, ni qu'ils pussent mener de l'artillerie, tant le tems étoit mauvais, & les chemins rompus: mais un jour dix-neuviéme de Novembre, comme il se promenoit dans la ville tout desarmé, & que son frere Lescun étoit au lit, fatigué du travail du jour precedent, il fut bien étonné que sur le soir ils attaquerent le fauxbourg, & l'emporterent, les troupes Venitiennes qui étoient dedans l'abandonnant fort lachement. Du même tems les Bourgeois de la faction Gibeline, les introduisirent dans la ville. Ils n'y furent pas si-tôt, qu'ils vangerent bien les François, & firent payer à ces infideles habitans, la peine de leur défection: car ils en tuerent plusieurs, & saccagerent leurs maisons huit jours durant.

Lorsque Lautrec les vit entrés dans la ville, il rassembla ce qu'il avoit de troupes autour du Château, & après y avoir jetté assez de gens, il résolut, au lieu de les charger, tandis qu'ils étoient encore en desordre & épars dans tous les quartiers, de se retirer la nuit même à Come, & de-là au pays de Bergame. Peu après Come fut pris par le Marquis de Pesquaire; Parme abandonné par l'ordre trop precipité de Lautrec, & Plaisance livré par ses Bourgeois aux Confederés.

La joye de tant de bons succès émut tellement les esprits du Pape Leon, que le soir même vingt-septiéme de No-

* Cassiano.

* Vulgairement, Puisgueton.

1521. vembre qu'il en sçût la nouvelle, il fut saisi d'une petite fiévre; de laquelle, ou
[1] Decembre. de quelque autre cause plus cachée, il mourut le premier de Decembre dans la ville de Rome, où il s'étoit fait transporter.

Comme il avoit formé les desseins de cette guerre, & qu'il fournissoit l'argent pour l'entretien des troupes, il sembloit qu'après sa mort les François dussent reprendre leur avantage; vû même qu'ils avoient encore toutes les meilleures places du Duché, le Château de Milan, Crémone, Plaisance, Novarre, Alexandrie, sept ou huit forteresses, & la cité de Gennes; & que le College des Cardinaux se mettoit si peu en peine des affaires d'Italie, que le Duc de Ferrare reprit aisément toutes les places que Leon lui avoit ôtées, comme François Marie la Duché d'Urbin, & de plus celle de Camerin, qu'il enleva à Jean de Varane, & Baillon la ville de Perouse. Mais l'affront que les François reçûrent à Parme, en ayant été rudement repoussés par peu de soldats, & un peuple mal armé, donna courage aux autres villes de leur résister. Après cela les deux armées demeurerent près d'un mois sans rien entreprendre, celle de France ayant faute d'hommes, & toutes deux faute d'argent.

1522. *Le saint Siege ayant été vacant près de six semaines, à cause des discordes que les interêts des particuliers, & le partage de leurs affections entre le Roi & l'Empereur, causoient dans le Conclave: les Cardinaux s'aviserent le neuviéme de Janvier, d'élire Adrian Florent Cardinal, Evêque*
[9] Janvier. *de Tortose, [natif d'Utrech en Hollande, fils d'un Brasseur de Biere, qui ayant été élevé pauvrement dans un College de Louvain, avoit été premierement fait Curé en son pays, puis Chanoine, après s'étoit insinué dans la Cour de Maximilian, qui l'avoit donné pour Precepteur à Charles* 1522.
V. son petit fils, lequel l'ayant envoyé en Ambassade vers Ferdinand en Espagne, ce Roi lui donna l'Evêché de Tortose. Charles au retour, l'admit dans ses Conseils; & quand il fut élû Empereur, lui commit le Gouvernement de toute l'Espagne, Leon X. l'ayant un an auparavant honoré du bonnet de Cardinal, à la recommandation de ce Prince.] Quand il fut élû, tout le monde, & les Cardinaux même après coup, s'étonnerent de ce que dans un si grand embroüillement des affaires d'Italie, & particulierement du saint Siege, ils étoient par je ne sçai quelle bizarrerie, allé chercher si loin un sujet qu'ils ne connoissoient point, & qui ne songeoit guere à eux, comme jusques-là ils n'avoient guere songé à lui. Il n'arriva à Rome que le vingt-neuviéme jour du mois d'Août en suivant.

Tandis que les armées ne faisoient aucun mouvement, Prosper Colonne travailloit à toutes les choses necessaires pour conserver Milan, soit pour les fortifications & pour les vivres, soit pour les gens de guerre, & principalement à disposer les peuples à une opiniâtre défense. Ce qu'il faisoit, tant par la haine qu'il fomentoit dans leurs esprits contre les François, en leur représentant toutes les rigueurs dont ils avoient usé en leur endroit, & les violences extrêmes à quoi leur vengeance les porteroit, s'ils rentroient dans une ville dont ils avoient été honteusement chassés: que par l'affection qu'il leur donnoit pour François Sforce, second fils de Ludovic, & frere de Maximilian. Car le défunt Pape Leon avoit destiné, du consentement de l'Empereur, de le remettre dans la Duché de son pere; mais il étoit encore à Trente, attendant une levée de huit

1522. mille Allemands pour l'y reconduire.

Sur cela, nonobstant les cabales des Imperiaux, les discordes d'entre les Cantons, dont quelques-uns étoient pour le Roi, les autres pour l'Empereur, & les interêts contraires des Chefs particuliers, il avoit été accordé au Roi dans une Diette, une levée de douze mille Suisses. Si-tôt qu'ils furent sur pied, ils descendirent en Lombardie par le Mont-Saint Bernard, & par le Mont-Saint-Godard, sous la conduite d'Honoré, bâtard de Savoye, Grand Maître de France, & de Galeas de Sanseverin, Grand Ecuyer. Peu après, Jean de Medicis vint aussi se ranger au service du Roi, & joignit son armée avec trois mille hommes de guerre.

Avec deux renforts si considérables, & quelques levées de troupes Italiennes, Lautrec crût pouvoir ébranler la ville de Milan, s'il se venoit loger aux environs, soit en lui coupant les vivres, soit en l'attaquant dans l'effroi qu'il crût que ses approches causeroient parmi le peuple. Comme il y avoit été déja quelques jours, & que l'esperance de l'avoir ou par famine ou par assaut, fut réduite aux formes d'un long siege, il apprit que François Sforce étant parti de Trente avec ses Lansquenets; & ayant traversé le Veronnois & le Mantouan, étoit arrivé à Plaisance, & que le Marquis de Mantoue l'avoit joint avec sa Gendarmerie pour le conduire à Pavie, où il devoit attendre l'occasion favorable pour venir à Milan. Alors il décampa, & s'alla poster à la Cassine, qui est à trois lieuës de Milan, pour lui empêcher le passage, & mit les Venitiens dans Binasque pour le même effet.

en Mar. Quand il eut été là six ou sept jours, il eut nouvelles que Lescun son frere, revenoit de France avec de l'argent, & quelque Infanterie qu'il avoit débarquée a Gennes: il lui envoya quatre cens Lances & sept mille Suisses pour l'escorter. [Il avoit aussi donné à Montmorenci 3000. Suisses, 200. hommes d'armes, & quatre canons pour gagner le passage de Lomeline, qui étoit pris par les ennemis. Pour cet effet, il alla passer le Tesin au port de Falcon; où le bac s'étant rompu, separa ses troupes en deux, & l'eût livré aux ennemis s'il n'eût trouvé un gué plus haut. Après il joignit Lescun qui vint à Novarre, dont le Château tenoit encore pour les François. La ville étoit occupée par un Capitaine nommé Philippe Tourniel, plus redouté par ses cruautés atroces que par sa valeur. On disoit que ce barbare avoit mangé le foye de quelques Gentilhommes François, éventré des femmes grosses, & fait manger l'avoine à ses chevaux dans leur ventre.] Montmorenci tourna le canon contre les murailles de la ville, & les battit rudement. [La brêche faite, les Suisses refuserent de donner: il les pria seulement de faire bonne mine, & obligea sa Gendarmerie de mettre pied à terre, & d'attaquer les maisons. Les Suisses qui n'avoient point été émus par le motif de l'honneur, le furent par le desir d'avoir part au butin, & les seconderent. La ville fut donc regagnée; & Tourniel ayant été pris avec quelques ministres de ses cruautés, on les pendit avec céremonie.] Mais ce retardement de quelques jours, favorisa le passage du Duc Sforce; qui ayant pris un chemin détourné, arriva à Milan, & y redoubla infiniment le courage des habitans, & leur haine contre les François, par le souvenir du doux gouvernement des Ducs ses predecesseurs.

Lorsqu'il fut parti de Pavie, Lautrec y alla mettre le siege: Elle se trou-

1522. va mieux munie d'hommes qu'il ne croyoit ; ses gens furent repoussés à tous les assauts, & les grandes pluyes qui causoient le débordement du Tesin, & qui le rendoient si rapide, qu'on n'y pouvoit remonter les batteaux, affamoient son armée. Il décampa donc & s'avança jusqu'à Monce, pour recevoir l'argent qui lui venoit de France. Comme le Trésorier qui l'apportoit étoit arrêté à Aronce ne pouvant passer, parce qu'une partie des ennemis s'étoient logés sur le chemin ; les Suisses impatiens de ne point recevoir leur paye, demanderent à se retirer ou à combattre l'armée ennemie, sans avoir égard qu'elle étoit retranchée en un endroit où il n'y avoit que des coups à gagner, Lautrec employa tout ce qu'il put d'autorité, de prieres & de raisons pour les retenir : mais comme il connut qu'il n'y gagnoit rien, ni par ses promesses, ni par la consideration d'une perte si visible, il hazarda le combat : aussi bien voyoit-il que tout l'échec en tomberoit sur eux.

Les ennemis étoient postés dans une ferme, qu'on nommoit la Bicoque, à trois mille de Milan, où il y a un logis fort spacieux, & tout autour des jardins fermés de grands fossés, & des champs fort entrecoupés & détrempés de ruisseaux, qui sont dérivés & conduits selon l'usage du pays, pour arroser les prez. Prosper Colonne, qui tenoit la victoire certaine, y attendit les François de pied ferme.

Lautrec fit donner par trois endroits, lui-même par un, son frere par un autre, les Suisses au plus difficile, & pour gagner l'artillerie. Les deux premiers ne firent pas grand effort. Quant aux Suisses, ils attaquerent de furie ; mais la hauteur des fossés les arrêtant, l'artillerie les abattant par monceaux, & les arquebusiers qui étoient semés dans les bleds, les prenant en flanc, ils se virent bien payés de leur témerité par la mort de trois mille des leurs. Tellement qu'ils furent contraints de se retirer ; & s'étant rejoints aux François, ils retournerent tous ensemble en bonne ordonnance à leur logis de Monce. 1522.

Le lendemain leurs blessures étant refroidies, & Lautrec ayant repassé l'Adde auprès de Tresse, ils reprirent le chemin de leur pays par le territoire de Bergame, si fort abbattus de courage, pour avoir trouvé une résistance qu'ils n'avoient sçu vaincre, que de plusieurs années ils ne firent rien qui fût digne de leur réputation : mais au reste ils devinrent bien plus souples & plus accommodans qu'ils n'avoient été.

Pour Lautrec, ayant donné ordre à la ville de Cremone, il se retira en France, afin de presser un secours de dix mille hommes que l'Amiral Bonnivet devoit amener en ce pays-là. Dès qu'il fut sorti d'Italie, Prosper assiegea Cremone. Lescun qui étoit dedans, croyant satisfaire à son honneur, s'il faisoit une composition qui assurât les affaires du Roi sans rien risquer, capitula de sortir de la place, enseignes déployées, avec armes & artillerie, dans quarante jours, qui expiroient au vingt-sixiéme de Juin, si dans ce tems-là il ne venoit une armée qui passât le Pô par force, ou qui prît une place considerable dans le Milanez. Il promettoit avec cela que toutes les autres que le Roi tenoit dans la Duché, seroient évacuées, hormis les Châteaux de Crémone, de Novarre & de Milan. en Mai.

Le terme venu il gagna encore quelques jours pardessus, ayant fait naître exprès des difficultés pour l'évacuation

1522. en Juillet. de quelques Châteaux ; lesquelles ayant été terminées, il exécuta le Traité, & s'en revint en France. Avant qu'il partît, il eut encore le déplaisir d'apprendre que Prosper Colonne avec son armée, s'étoit rendu maître de Gennes, & y avoit fait Duc Antoine Adorne, la Ville ayant été assiegée, & puis surprise avec Pierre de Navare qui étoit dedans, durant un pourparler de capitulation, qui est un tems fort dangereux. Ce dernier coup ôtant au Roi toute espérance de pouvoir rien gagner cette année-là dans le Milanez, il rappella les troupes qu'il y envoyoit, & qui étoient déja arrivées dans l'Astesan.

Quoique la faute en fût à sa négligence, parce qu'il n'envoyoit jamais de secours que trop tard, s'amusant à la chasse, à la danse, & auprès des Dames : néanmoins Lautrec, & Jean de Beaulne Samblançay, Sur-Intendant des Finances, en porterent la peine. *(a)* Le premier en fut quitte pour souffrir les reproches du Roi, & se retirer en Guyenne dont il étoit Gouverneur : mais il en coûta la vie au second. La mere du Roi irritée de ce qu'il avoit osé soûtenir devant lui qu'elle avoit diverti les trois cens mille écus destinés pour Lautrec, resolut de le perdre ; le Chancelier Duprat ministre de ses vengeances, & qui d'ailleurs avoit jalousie du crédit de ce grave vieillard que le Roi appelloit *son pere*, lui fit donner des Commissaires, qui le condamnerent à être pendu. *(b)*

On employoit cependant toutes sortes de moyens pour recouvrer de l'argent. On commença alors d'aliener le sacré Domaine du Roi, on continua de vendre les Charges de Justice, d'en créer un grand nombre de nouvelles, dont la Monarchie s'étoit bien passée onze cens ans durant ; de hausser les tailles, & de faire plusieurs sortes de nouveaux impôts. La voix publique accusoit de ces desordres les conseils du Chancelier Duprat, qui pour flâter l'avarice d'une femme & l'ostentaion d'un jeune Roi, donnoit les expédiens & la hardiesse de renverser les anciennes Loix du Royaume, dont par sa Charge il devoit être le Gardien & le Défenseur. 1522.

Le Roi n'avoit pas moins d'affaires du côté de Picardie & du côté de Guyenne, que de celui d'Italie. L'Empereur ayant repassé en Espagne par l'Angleterre, avoit déterminé le Roi Henri a prendre son parti contre lui. Arrivé en Castille, il éteignit en peu de jours les restes de la *Santa Junta*, punissant un petit nombre de soulevés ; pardonnant à tous les autres, & récompensant ceux qui le meritoient ; particulierement Ferdinand d'Arragon, qui avoit refusé d'être le Chef des Ligués. Il lui fit de très-grands honneurs, & le maria à la Reine Germaine de Foix, veuve de son ayeul le Roi Ferdinand, laquelle étoit fort riche, mais presque hors d'âge de procréer des enfans.

Des troupes qui restoient de ce soulevement & de quelques autres, il composa une armée qui assiégea Fontarabie ; & l'Anglois en fit descendre une autre à Calais, ayant auparavant envoyé un

(a) Madame avoit retiré ses quittances par la connivence de Gentil, premier Commis de l'epargne, qui fut pendu 9. ou 10. ans après.

(b) Marot parle honorablement de lui dans une Epigrame contre le Lieutenant Criminel Maillard, & dans son Elégie 22. dans le *Gallia Christiana*, au Catalogue des Archevêques de Tours, il est dit, qu'il fut condamné à mort quoiqu'innocent, au mois d'Août 1527. sa femme s'appelloit Jeanne Ruzé : deux de leurs fils furent Evêques ; Martin fut Archevêque de Tours depuis 1520. jusqu'en 1528. & Jacque, fut Evêque de Vannes. Renaud de Beaune, Archevêque de Bourges, puis de Sens, & Grand Aumônier de France, étoit petit-fils de ce Sur-Intendant.

1522. Héraut défier le Roi. Celle-ci commandée par son Favori le Duc de Suffolk, joignit le Comte de Bures Gouverneur des Pays-bas, qui en avoit une de douze mille hommes : mais toutes deux ne firent aucun progrès ; & celle des Anglois fut affoiblie de la moitié dans cinq semaines de tems qu'elle tint la campagne.

Tandis que les Princes Chrétiens étoient ainsi acharnés à leur destruction mutuelle, Soliman Sultan des Turcs, qui depuis deux ans avoit succedé à Selim II. son pere, se logeoit sur les remparts de la Chrétienté. Car l'année précédente il avoit pris la ville de Belgrade en Hongrie ; & celle-ci il arracha Rhodes aux Chevaliers de S. Jean. On croyoit que le Pape Adrian l'eût pû sauver, si en arrivant en Italie, il y eût envoyé quinze cens hommes de pied qu'il avoit amenés, au lieu de les envoyer, comme il fit, dans le Milanez. Car ils s'y fussent jettés à l'appuy de l'armée Venitienne qui étoit sur cette mer là, & à la faveur des vents, qui y firent entrer plusieurs barques.

Il seroit difficile de trouver un siege plus mémorable que celui-là, ni pour la multitude effroyable des assiégeans, ni pour la valeureuse résistance des assiégés, ni pour la quantité des attaques. Il se fit plus de cinquante mines, & deux fois autant de contremines sous la place ; elle fut battue de plus de six vingt mille coups de canon, en sorte qu'elle étoit presque toute en l'air, & ses remparts & ses bâtimens tous en poudre. L'armée Turque étoit de cent cinquante mille hommes, dont il fut tué plus de quarante mille, il en mourut presque autant de maladies.

Le cinquiéme mois du siége, comme les Chevaliers n'eurent plus de poudre à canon, plus d'ouvriers ni de pionniers, presque plus de gens de défense, les uns étant sur la litiere de blessures ou de maladies, les autres tombant sur les dents de travail & de fatigue : ils reçurent la capitulation que Solyman leur offrit, de s'en aller vie bagues sauves, avec leurs galeres & les vaisseaux qui étoient dans leur port. Il y fit son entrée le propre jour de Noël. 1523.

Deux jours auparavant, le Grand Maître Pierre de Villiers-l'Isle-Adam, dont la conduite & la vertu héroïque avoient mérité le plus grand honneur de cette génereuse défense, fit voile avec ses Chevaliers & quatre mille habitans, tant de cette Isle, que de celles qui en dépendoient, & se retira en Candie où il passa l'hyver. De-là il alla en Sicile, & trois mois après à Rome. Le Saint Pere lui donna à lui & à ses Chevaliers sa ville de Viterbe pour retraite. Six ans après, sçavoir l'an 1530. ils se logerent dans l'Isle de Malte. L'Empereur la leur accorda pour mettre son Royaume de Sicile à couvert ; & ils l'accepterent du consentement de tous les autres Princes Chrétiens, dans les terres desquels leur Ordre avoit des possessions.

La perte de Rhodes étant arrivée en partie par la faute du Pape Adrian, il y alloit de son honneur de la réparer. Donc pour cette consideration & par le désir qu'il avoit de rendre son Pontificat glorieux, il employa tous ses soins pour moyenner la paix, ou du moins une tréve entre les Princes Chrétiens, afin de faire la guerre avec toutes leurs forces aux Infidéles. François ne vouloit qu'une tréve & fort courte : cela ne s'accommodoit pas aux desseins du Pape ; de sorte que ne l'ayant pû vaincre par ses exhortations, ni par les menaces de l'Anglois, ni par la consideration qu'il se rendroit odieux à toute la Chrétienté, il voulut le porter à ce qu'il desiroit par la contrainte ; & ainsi de pere commun, il devint partial & ennemi découvert.

1523. Pouſſé de cet eſprit, il agit ſi fortement auprès des Venitiens; qu'il les détacha de ſon alliance, & fit une ligue avec eux, avec l'Empereur, & avec l'Anglois pour l'exclure de l'Italie. Le Roi avoit donc toutes les grandes puiſſances de la Chrétienté contre lui: néanmoins la paſſion de recouvrer le Milanez, étoit ſi forte dans ſon eſprit, qu'il avoit réſolu d'y aller en perſonne avec ſes principales forces, ſi la conſpiration du Connétable de Bourbon qu'il vint à découvrir, ne l'eût retenu dans ſon Royaume; & même quoiqu'elle l'embarraſſât étrangement, il ne laiſſa pas d'y envoyer l'Amiral Bonnivet avec une armée.

Depuis quelques années, Madame Louiſe avoit cherché toutes les occaſions de cauſer du déplaiſir à Charles de Bourbon, & le Chancelier & l'Amiral s'employoient volontiers pour ſatisfaire à ſa paſſion, & à la leur propre. Car Bonnivet s'imaginoit que s'il perdoit ce Prince, il auroit l'épée de Connétable; & l'autre gardoit un ſecret reſſentiment contre lui de ce qu'il lui avoit refuſé quelque grace dans l'Auvergne pour ſa famille, qu'il eût bien deſiré tirer du commun. Ce n'étoit pas aſſez à cette Dame de l'avoir privé des principales fonctions de ſa Charge, & d'avoir empêché ſon mariage avec Renée ſœur de la Reine; elle lui fit encore un procès au Parlement, pour le dépouiller de ſa Duché de Bourbon, & des autres grands biens de Suſanne ſa femme, (*a*) qui étoit morte ſans enfans l'an 1521. & dont elle prétendoit que la ſucceſſion lui appartenoit comme à la plus proche héritiere.

En effet, elle étoit fille de Marguerite de Bourbon & de Philippe, qui fut Seigneur de Breſſe, & enſuite Duc de Savoye; & cette Marguerite étoit fille de Charles I. Duc de Bourbon, & ſœur de Pierre qui eut la même Duché après Jean II. ſon frere, & qui avoit épouſé Anne fille de Louis XI. dont il eut cette Suſanne dont nous venons de parler. Cette Anne mourut fort âgée, & ſurvécut ſa fille de quelques mois. Quant à Charles de Bourbon, il étoit fils de Gilbert Comte de Montpenſier, qui l'étoit de Louis oncle du Duc Pierre, & par conſéquent il étoit plus éloigné qu'elle. Mais outre qu'il montroit par de très-anciens titres, par des Arrêts notables, & par de grands exemples, que la Seigneurie de Bourbon étoit un fief maſculin: il faiſoit voir encore que dans ſon contrat de mariage avec Suſanne, il étoit reconnu pour vrai héritier de cette Maiſon, & que pour les autres biens il y avoit une donation mutuelle entre lui & ſa femme, en vertu de laquelle il les avoit recueillis. Il eſt vrai que Suſanne pour lors étoit mineure, (*b*) & point autoriſée par le Juge; mais elle l'étoit aſſez par la preſence du Roi Louis XII. du Cardinal d'Amboiſe, & de 24. ou 25. tant Princes, qu'Evêques, & grands Seigneurs qui avoient ſigné au contrat. 1523.

Le Connétable croyoit que ſa cauſe eût été fort bonne en un autre tems, & contre une autre perſonne: mais dès quon lui eût intenté ce procès, il s'imagina bien que c'étoit une partie faite pour le ruiner, & qu'il le perdroit infailliblement devant les Juges, qui étant tous à Madame ou au Chancelier; ne manqueroient pas de faire bien valoir les

(*a*) Suſanne étoit fille de Pierre Duc de Bourbon, & Madame de la ſœur de ce Duc.

(*b*) Ce fut ſur cette minorité que le Chancelier Grand Maître en chicanes, fit rouler tout le procès.

1523. raiſons apparentes qu'il y avoit contre lui. Ce dernier affront qui le reduiſoit à une extrême incommodité, l'aveugla tellement de vengeance, que ſans avoir plus d'égard ni à ce qu'il étoit, ni à ce qu'il alloit devenir, il traita avec l'Empereur par le moyen du Seigneur de Beaurein, fils d'Adrian de Croüy, Comte de Rœux, & réſolut de ſe jetter entre ſes bras. L'Anglois intervint en ce traité. » Il portoit en ſubſtance ; Que tous trois » devoient partager la France entr'eux. » Que Bourbon auroit tout l'ancien » Royaume d'Arles avec le titre de Roi; » & que pour ſceau de cette alliance, » l'Empereur lui donneroit ſa ſœur » Eleonore, qui étoit veuve d'Emanuel » Roi de Portugal. Bourbon avoit de ſon chef une prétention particuliere ſur la Provence, parce que René Duc de Lorraine avoit cedé le droit qu'il y prétendoit à Anne de France, mere de Suſanne, & Anne par ſon teſtament le lui avoit donné.

[Il y avoit auprès de lui deux Seigneurs, Matignon & d'Argouges, (a) tous deux Normands de naiſſance, mais le premier originaire de Bretagne, & iſſu par femme des Ducs de ce pays-la: Alain, l'un de ſes ayeuls, ayant épouſé une Jeanne deſcendue des Comtes de Ponthiévre. Ces deux Seigneurs étant fort avant dans ſa confidence, Matignon encore plus que l'autre, lui firent pluſieurs fois de ſalutaires remontrances pour adoucir ſon reſſentiment, & pour empêcher qu'il ne ſe jettât dans le precipice : mais comme ils virent qu'il s'engageoit trop avant, ils ſe crurent obligés de découvrir ſes intelligences ;] ſi bien qu'ils en donnerent avis au Roi comme il étoit à Saint Pierre-le-Moutier, entre le Nivernois & le Bourbonnois. Le Roi voulut s'en éclaircir avec lui-même : il le vit dans ſa ville de Moulins, & dit nettement ce qu'il avoit ſur le cœur. Le Connétable avoua qu'il avoit été ſollicité par le Comte de Rœux, mais nia fermement qu'il lui eût prêté l'oreille. C'étoit aſſez demeurer d'accord qu'il avoit eu un commerce criminel ; auſſi on l'eût peut-être arrêté, ſi on eût oſé l'entreprendre ; mais la tentative en eût été dangereuſe au milieu de ſes pays ; car il étoit fort aimé du peuple & de la Nobleſſe, & le Roi n'avoit avec lui que quatre mille hommes de pied & cinq cens chevaux. Ainſi il ſe contenta de lui commander de le ſuivre, [& de ſe rendre à Lyon.] 1523.

Le Connétable feignit d'obéïr à cet ordre ; mais pour avoir deux ou trois jours de plus, il ſe mit en litiere, ſous couleur de quelque indiſpoſition ; & marchoit à petites journées. Etant à la Palice, il apprit que le Parlement avoit donné un Arrêt le... d'Août, qui mettoit ſes biens en ſequeſtre. Là-deſſus il dépêcha Jean Hurault Evêque d'Autun, ſon confident, vers le Roi, pour le ſupplier d'en empêcher l'exécution, & pour l'aſſûrer que cette grace l'attacheroit pour jamais à ſon ſervice. Il y a apparence que ſi on la lui eût accordée, on l'eût retenu dans ſon devoir, & rompu ſon Traité avec l'Empereur : mais ſes ennemis avoient entrepris de le pouſſer à bout ; & il apprit qu'on avoit arrêté l'Evêque à ſix lieuës de là. Alors perdant toute eſperance de fléchir l'indignation du Roi, il ſe retira en ſon Château de Chantelle, (b) où étoient tous ſes riches meubles ; & là

(a) De ce d'Argouges viennent ceux que nous diſons être les bons.

(b) Ce Château étoit effacé par la magnificence de la maiſon de Verrier, bâtie auprès, par le Chancelier Duprat, pour narguer le Connetable.

encore ayant sçû qu'il venoit quatre
1523. mille hommes pour l'y assieger, il en
sortit la nuit aux flambeaux. Comme il eut marché quelque peu de tems, il se deroba de ses gens sans qu'ils s'en apperçussent. Ils suivirent jusqu'au point du jour François de Montagnac Tenzane, pensant que ce fût lui, parce qu'il en avoit pris le cheval & les habits. Quand on vit clair, il leur déclara que leur Maître avoit pris un autre chemin, qu'il les remercioit de leur affection, & les prioit de se retirer chez eux jusqu'à nouvel ordre. Cependant le Connétable poursuivit son chemin, accompagné d'un seul Ecuyer nommé Pomperan Gentilhomme de Bourbonnois, tant qu'il arriva dans la Franche-Comté. De-là il passa en Allemagne, puis par la vallée de Trente à Mantoue; & de ce lieu-là il se rendit à Gennes quelque tems après, pour conferer des desseins de la guerre avec Charles de Lanoy Viceroi de Naples, auquel l'Empereur venoit de donner le commandement géneral des armées en la place de Prosper Colonne, qui étoit presque moribond.

En France les conjurations qui se font avec les étrangers contre l'Etat, ne sont d'aucun effet quand elles sont évantées : celle-ci causa beaucoup d'étonnement, mais ne fit aucun mal pour cette heure-là. Ce grand Prince, si riche, si puissamment allié, & si estimé des gens de guerre, ne fut qu'un simple banni dès qu'il eut mis le pied hors du Royaume, personne ne le suivit, hormis ses domestiques, & cinq ou six de ses amis particuliers. Tellement que l'Empereur, qui à son abord en Italie lui avoit donné le choix ou d'y demeurer pour commander ses armées, ou
de passer en Espagne pour accomplir
le mariage, quand il apprit que sa re- 1523.
volte n'avoit aucune suite, craignit d'avoir un proscrit pour son beau-frere, & lui fit trouver bon de demeurer en Italie.

On peut bien présumer qu'il avoit formé divers desseins en plusieurs Provinces de France; mais comme il ne parut aucun soûlevement, le Roi, ou par politique, ou par bonté, ne rechercha point trop exactement qui étoient ses complices. Il en fut arrêté seulement sept ou huit, entre autres Saint-Vallier, la Vauguyon, & Emard de Prie, On fit le procès à Saint-Vallier, il fut condamné à perdre la tête : mais comme il étoit en Gréve sur l'échaffaut, au lieu du coup mortel, il reçût sa grace. (*a*) On disoit que le Roi la lui avoit envoyée après avoir pris de Diane sa fille, âgée pour lors de quatorze ans, ce qu'elle avoit de plus précieux; échange fort douce à qui estime moins l'honneur que la vie, ou qui le fait consister dans l'éclat d'une faveur plus enviée qu'innocente. [Au même tems le Connétable fut déclaré criminel de leze-Majesté,, dégradé de ses charges & dignités, ses biens confisqués, & l'écu de ses armes sur son hôtel du petit Bourbon, jauni avec du saffran, marque d'ignominie.]

Il y avoit près d'un an que le Seigneur du Lude défendoit fort bravement Fontarabie contre les attaques des Espagnols. Il étoit si pressé par la famine, qu'il étoit tems d'y jetter des vivres; le Maréchal de Châtillon qui avoit ordre de le faire, mourut sur le chemin. La Palice executa heureusement cette entreprise; & ayant tiré le Seigneur du Lude & la garnison, qui

(*a*) Jean de Poitiers Seigneur de Saint Vallier. La frayeur qu'il avoit eûe lui causa une langueur dont il mourut peu de tems après. Nous disons en proverbe, *le frisson de Saint Vallier*.

1523. avoient souffert de grandes fatigues, il y mit des hommes tout frais, & pour Gouverneur Frauget Capitaine de cinquante hommes d'armes.

A la fin du Printems une armée de vingt-quatre mille Espagnols vint fondre sur la Guyenne par deux ou trois endroits, & après se rejoignit tout devant Bayonne pour l'assieger. La ville étant foible, l'effroi y fut grand : toutefois Lautrec s'étant jetté dedans, la rassura; de sorte qu'ils décamperent après quatre jours de batterie. Ils ne perdirent pourtant pas leurs peines : car ayant tourné leurs efforts sur Fontararabie, Frauget la rendit lâchement dès la premiere attaque. Aussi en punition fut-il dégradé de noblesse sur un échaffaut dans la ville de Lyon; la poltronnerie n'étant pas digne de mort, mais seulement d'infamie.

L'Empereur ni l'Anglois n'userent pas de la diligence qu'il falloit pour un si grand dessein qu'étoit celui de mettre la France en pieces. L'Empereur ne fournit point à Bourbon les troupes qu'il lui avoit promises pour enlever la Duché de Bourgogne, mais seulement douze mille fantassins; lesquels n'ayant point de cavalerie, furent repoussés facilement des frontieres de Champagne par Claude Comte de Guise, qui en étoit Gouverneur.

Les Anglois ne descendirent en Picardie qu'au mois de Septembre, le Duc de Norfolk étoit leur Géneral : leur armée & celle du Comte de Bure faisoient ensemble près de quarante mille hommes. Louis de la Trimouille, à qui le Roi avoit commis la garde de cette frontiere, ayant peu de forces, ne pouvoit que garnir les places. Ils laisserent à gauche Terouenne qu'ils avoient eu dessein d'attaquer; & prenant leur marche entre cette ville-là & celle de Monstreüil, ils vinrent devant Hesdin. Comme ils sçûrent que le vaillant Pontdormy, de l'ancienne Maison de Crequi, s'étoit jetté dedans, ils entrerent plus avant, passerent la Somme à Bray, prirent Roye & Montdidier, & jetterent l'épouvante jusques dans Paris, qui fut rassuré par l'arrivée de Charles Duc de Vendôme avec quelque gendarmerie. Du reste ils se retirerent dès les premiers froids; mais non pas tous, plus du tiers des Anglois y étant demeuré pour les gages. 1523.

Comme ils entroient en Picardie, Bonnivet passoit les monts. L'Empereur, le Pape & les Venitiens s'étoient déclarés contre le Roi, comme nous l'avons dit : néanmoins cette grande Ligue ayant peu de forces, Bonnivet d'abord conquit tout le Milanez jusqu'au Tesin. Prosper Colonne ne pensoit pas que le Roi ayant tant d'affaires en France, songeât à envoyer si-tôt une armée en Italie; il fut fort étonné quand on lui dit que Bonnivet avoit passé les monts, il se présenta néanmoins sur les rives du Tesin avec si peu de troupes qu'il avoit, pour lui en empêcher le passage : mais ce fleuve étant guéable en plusieurs endroits, à cause de la sécheresse de la saison, il apprit bien-tôt que les François étoient sur l'autre bord, & se retira.

On disoit que si Bonnivet eût usé de la diligence nécessaire, il l'eût atteint & taillé en piéces; ou que du moins s'il ne se fût pas amusé trois ou quatre jours à Pavie, il se fût rendu maître de la ville de Milan. Ce retardement donna loisir à Prosper d'y pourvoir : de sorte que Bonnivet perdit son tems à l'assiéger. L'hyver vint, la peste se mit dans son armée, & celle des Confederés grossit : ce fut donc à lui de lâcher le pied à son tour, & de se retirer à Bia-

1523. gras, qui est à six lieues en deçà de Milan. Il choisit ce poste, parce qu'il pouvoit y attendre en sûreté de nouveaux renforts, ayant tout le païs de derriere en sa disposition.

Sur ces entrefaites le Pape Hadrian mourut le 14. de Septembre, & le Cardinal Jules de Medicis, cousin germain de Leon X. & fils de Julian, mais né hors de mariage, fut élu par les brigues & autres voyes usitées dans les Conclaves. Il se nomma Clement VII.

Cette année commencerent en France les supplices contre ceux qui professoient la nouvelle Reforme prêchée par Luther. Les Protestans comptent pour leurs premiers Martyrs (car ils les appellent ainsi) un Jean le Clerc natif de Meaux, Cardeur de laine, & deux Moines Augustins du païs de Brabant. Le Clerc eut le foüet & la fleur de lys a Meaux, pour avoir dit que le Pape étoit l'Antechrist; puis a quelque tems de-là fut brûlé à Metz pour y avoir abattu des Images. Les deux Moines souffrirent une pareille mort à Bruxelles; Luther chanta leur triomphe, plus aise d'être leur Panegyriste que leur compagnon.

Bonnivet subsista près de deux mois dans le poste de Biagras : mais lorsque les ennemis lui eurent surpris Vercel qui lui coupoit les vivres; & forcé Biagras, il fut contraint de se retirer vers Turin. Charles de Bourbon, Chef de leur armée, le suivit en queuë, ravi de joye de voir ainsi fuir devant lui le plus grand de ses ennemis, & qui l'avoit contraint de s'enfuir hors de France. Bonnivet ayant été blessé au bras, gagna le devant, de peur de tomber entre ses mains; & s'étant mis en litiere, laissa la charge de la retraite à Bayard & à Vendenesse frere de la Palice. Ils s'en acquitterent généreusement, mais tous deux y furent tués de deux coups de mousquet.

On raconte que Bayard se sentant blessé dans les reins, en sorte qu'il ne pouvoit plus se tenir a cheval, se fit mettre a terre, le visage tourné vers les ennemis; & que Bourbon l'ayant trouvé en cet état, & lui disant qu'il le plaignoit bien fort; il lui répondit, que c'étoit plûtôt lui qui etoit a plaindre, d'avoir pris les armes contre la France qui lui avoit donné la naissance, & qui l'avoit nourri si tendrement: Qu'il se souvint que de tous ceux qui les avoient portees contre leur patrie, la fin avoit été tragique, & la mémoire honteuse. 1523.

Le reste de l'armée n'étant point poursuivi, se retira vers les Alpes; les Suisses s'en retournerent en leur païs par le Val d'Aoste, les François par Turin. Ils rencontrerent pres de Suse Claude Duc de Longueville avec quatre cens hommes d'armes; & ils sçurent qu'il se faisoit de nouvelles levées de Suisses pour les venir joindre. C'étoit ainsi que le Roi François, plus somptueux pour ses plaisirs & pour les choses vaines, que pour les choses solides & nécessaires, n'envoyant jamais les secours à tems, & toujours par diverses parcelles, faisoit de grandes dépenses, & ne faisoit jamais bien ses affaires. Après le départ des François, les Confedérés reprirent facilement les places qu'ils tenoient encore dans le Milanez; le Château de Novare se rendit à Sforce; Lode au Duc d'Urbin; & Alexandrie à Fernand d'Avalos Marquis de Pesquaire. 1524.

On remarque qu'en cette guerre d'Italie on commença a se servir de mousquets si gros & si pesants, qu'il falloit deux hommes pour les porter l'un après l'autre : on les chargeoit de pierres rondes, & on les tiroit appuyés sur les fourchettes. Ce fut la ruine des hommes d'armes, qui avant cela

1524. *ne craignoient que le canon, leurs cuirasses étant à l'épreuve des pistolets & des arquebuses.*

Nonobstant tous ces mauvais succès, Madame disposa si bien l'esprit du Roi en faveur de Bonnivet, qu'il en jetta toute la faute sur la fortune, & le réçût dans ses bonnes graces comme auparavant. Ainsi ce favori le gouvernant presque absolument, le porta à lever une puissante armée, pour aller en personne continuer cette guerre, s'imaginant que s'il y réüssissoit, on en donneroit la gloire à ses conseils; sinon, que la honte de son Roi effaceroit la sienne.

Clement VII. au commencement de son Pontificat, avoit envoyé des Légats vers l'Empereur, le Roi & l'Anglois, pour les porter à une paix, ou du moins à une tréve. Le Roi vouloit une tréve pour deux ans; l'Empereur une paix pour toûjours; l'Anglois ni la paix ni la tréve; parce que Thomas de Volsey, Cardinal Evêque d'York, lui avoit mis dans l'esprit qu'avec les intelligences de Charles de Bourbon, il pourroit faire valoir les prétentions de ses ancêtres sur le Royaume de France.

Dans cette vûë il fit un nouveau Traité avec l'Empereur, par lequel il étoit dit, « que Bourbon entrant en France » avec ses forces d'Italie, l'Anglois lui » fourniroit cent mille écus par mois » depuis le premier de Juillet jusqu'au » dernier de Décembre; si mieux n'aimoit y descendre lui-même avec une » puissante armée: auquel cas les Gouverneurs des Païs-bas lui fourniroient » l'artillerie nécessaire, & quatre mille » hommes de pied; qu'au même tems » l'Empereur avec ses forces d'Espagne » feroit une grande irruption dans la » Guyenne; que le Pape & les Princes » d'Italie seroient conviés de contribuer » aux frais; que Bourbon seroit rétabli » dans toutes ses terres, & qu'il auroit » le Royaume d'Arles, mais qu'il reconnoîtroit l'Anglois pour Roi de » France. » Bourbon refusa absolument cette derniere condition; le Pape & les Venitiens s'excuserent aussi de rien contribuer. Du reste le traité subsista. 1524.

Car aussi-tôt Bourbon ayant assemblé toutes les troupes que l'Empereur avoit en Italie, entra dans la Provence avec 13000. hommes de pied & trois mille chevaux. Son dessein n'étoit pas de s'y arrêter, il vouloit, après qu'il eût pris la Tour du Port de Toulon, la ville d'Aix & quelques autres, aller droit à Lyon, puis de-là jusques en Berry, s'imaginant que la Noblesse de ses * terres accourroit à lui & grossiroit ses troupes; que les peuples fort ennuyés des nouvelles impositions, se jetteroient entre ses bras; & que s'il faisoit cesser les levées des tailles & des subsides, il ôteroit au Roi ses plus promptes ressources & les vrais nerfs de la guerre: mais le Conseil de l'Empereur, qui alloit aux fins de son Prince, non pas à celles de Bourbon, l'obligea malgré qu'il en eût d'assiéger Marseille.

* Les pays de Forez, Beaujolois, Bourbonnois, la Marche, & l'Auvergne, etoient de ses terres.

Rance de Cere & Brion étant entrés dedans avec une garnison de trois mille hommes, & des courages bien resolus, ses attaques n'y avancerent pas beaucoup en six semaines. Cependant le Roi eut le tems de faire son armée, qu'il n'avoit projetté de mettre sur pied que le Printems ensuivant. Il en envoya aussi-tôt une partie en Provence sous la conduite de la Palice. Ce Général se saisit d'Avignon, se mocquant des ennemis, qui avoient négligé de s'y poster; & de-là quand il sçût que le Roi s'approchoit avec l'autre partie de l'armée, il s'avança à Salon de Craux. Celle de Bourbon étoit ruinée par la lon-

1524. gueur du siége, & par le défaut du payement; car l'Anglois ne lui avoit fourni qu'un mois des quatre qu'il devoit lui donner, & l'Empereur ne lui avoit pû envoyer les levées d'Allemagne qu'il lui avoit promises. Comme il eut donc avis que le Roi partoit d'Avignon pour le venir attaquer, il rembarqua une partie de son canon, brisa l'autre en pieces, qu'il chargea sur des mulets, & se retira en grande diligence.

Les moindres prospérités emportoient le Roi François beaucoup plus loin que la prudence & l'incertitude des évenemens ne le devoient permettre; étant informé que le Milanez étoit entierement dégarni de troupes; d'ailleurs sçachant que les Etats de Castille avoient refusé de l'argent à l'Empereur, que les Etats Confédérés d'Italie ne vouloient point l'aider, & que l'Anglois n'avoit fait aucun armement, quoique l'on fût déja au mois d'Octobre, il se résolut de suivre Bourbon à grandes journées, & se persuada que s'il pouvoit l'atteindre ou le devancer, il ne trouveroit rien qui l'empêchât de reconquerir cette Duché.

Les plus sages de ses Chefs n'approuvoient point cette résolution: ils consideroient qu'on étoit à l'entrée de l'hyver, & qu'on laissoit la France exposée aux irruptions des Anglois, des Flamands, des Espagnols, & aux pratiques couvertes de Bourbon. Plusieurs même prenoient à mauvais augure pour cette entreprise, le deuil qu'il portoit de sa femme, qui étoit morte le vingt-huitiéme Juillet: mais il leur ferma la bouche à tous ayant dit publiquement qu'on ne lui faisoit pas plaisir de lui parler au contraire; & même sçachant que sa mere étoit partie d'Avignon pour l'en dissuader, il évita sa rencontre, mais lui laissa la régence du Royaume pour la satisfaire.

L'avantage de l'une & de l'autre armée consistoit en la diligence: ce fut à qui la feroit plus grande. Le Roi arriva à Verceil au même tems que les ennemis à Albe, d'où ils se rendirent en deux jours à Parme, ayant fait trente-six milles en une journée. Ils avoient résolu de garder Milan, & s'étoient campés à Binasque: mais a l'approche de son avant-garde, ils lui abandonnerent cette derniere ville pour se retirer vers Lode. Ses vieux Capitaines étoient d'avis qu'il ne discontinuât point de les poursuivre; ils lui remontroient que ces fuyards étoient sur les dents, qu'ils paroissoient à demi défaits, jettant leurs armes par les chemins; que s'ils pouvoient une fois être dissipés, il ne leur resteroit que Pavie & Cremone; avec le Château de Milan, & que manquant de vivres & de retraites, elles se rendroient dans peu de tems. L'avis de Bonnivet fut contraire, & l'emporta; le Roi laissa la Trimouille avec 6000. hommes dans Milan pour assiéger le Château, & alla mettre le siége devant Pavie le vingt-septiéme jour d'Octobre. 1524.

La révolution des affaires du Milanez parut beaucoup plus grande à Rome qu'elle n'étoit: le Pape Clement commença à traiter en secret une nouvelle confédération avec le Roi, & cependant fit proposer une tréve aux deux Princes. L'Empereur qui étoit alors en Espagne, ayant entendu son Envoyé, auquel la Régente donna passage par la Provence & le Languedoc, ne s'en éloignoit pas; car il voyoit que l'Anglois au lieu de lui prêter de l'argent, lui redemandoit celui qu'il avoit avancé: & que les Venitiens craignant l'aggrandissement de sa puissance, ou le progrès des armes du Roi, refusoient de renouveller l'alliance avec lui. Mais le

1524. le Roi rejettoit absolument cette surséance, comme si elle lui eût ravi une conquête certaine.

Il se croyoit déja si assuré du Milanez, qu'il détacha 10000. hommes de pied de son armée, & six cens hommes d'armes avec quelque cavalerie legere, sous la conduite de Jean Stuard Duc d'Albanie, pour aller conquerir le Royaume de Naple; & peu après il en envoya encore quatre mille à Savonne, commandés par le Marquis de Saluces, pour faire la guerre à ceux de Gennes.

Il y a grande apparence, quoique les Italiens le nient, qu'il envoya à Naples à la poursuite du Pape Clement, non pas qu'il voulut que François tînt ce Royaume & le Milanez tout ensemble, car c'étoit mettre le saint Siege entre deux fers; mais qu'il espéroit s'y procurer de grands établissemens pour lui & pour les siens par les armes des François. Peut-être aussi que le Roi s'étoit imaginé que Lanoy qui en étoit Viceroi, quitteroit tout autre intérêt pour le conserver, & qu'il retireroit aussi-tôt ses troupes du Milanez pour suivre le Duc d'Albanie: mais non seulement il n'eût point peur qu'une si petite armée pût prendre un Royaume où il y avoit tant de places fortes; mais encore il cessa de craindre pour Pavie; & refusa de plus entendre à une tréve.

Au bout de deux mois le siége se trouva assi peu avancé que le premier jour; la garnison étoit forte, les attaques foibles & languissantes; il y avoit souvent faute de poudre, & toûjours faute de bon ordre. Cependant Charles de Bourbon revint d'Allemagne avec une levée de dix mille hommes de pied & mille chevaux de Franche-Comté, & joignit l'armée de Lanoy près de Lode; elle se trouva en tout de dix-sept mille hommes de pied, 700. hommes d'armes, & deux fois autant de chevaux legers, sans les Francomtois. Avec cela ils résolurent de tenter en toutes manieres de jetter du secours dans Pavie; qui pourtant ne périclitoit point encore, si ce n'étoit par sa garnison même, prête à se mutiner faute de payement. 1524.

Il y avoit entre Pavie & Milan, presque à mi-chemin, une petite ville nommée Château-saint-Ange, laquelle leur eût coupé les vivres, s'ils l'eussent laissée derriere eux. Bonnivet avoit confié une place si importante à un Italien; qui manquant de cœur ou de fidélité, quitta la ville dès qu'ils commencerent a la battre, & se retira dans le Château, lequel il rendit le soir même.

Après la prise d'un poste si important, les plus sages Capitaines étoient d'avis que le Roi levât le siége, & qu'il se retirât à Binasque. Ils lui représentoient que l'armée des ennemis n'étant point payée, se dissiperoit au plus tard dans quinze jours; que la sienne étoit plus foible d'un tiers qu'on ne lui faisoit croire; que deux mille hommes qui lui venoient par Savonne, avoient été taillés en piéces par les chemins; que les 3000. Italiens de Jean de Médicis s'étoient débandés depuis que leur chef ayant été blessé à un assaut, s'étoit fait porter hors du camp; que six mille Grisons le quittoient sous prétexte d'aller défendre leur païs, où Jacques de Medequin Milanois, Capitaine du Château de Mux, avoit tout exprès, & peut-être de concert avec eux, surpris Chiavenne, qui en est comme la clef. Toutes ces raisons ne furent point assez fortes pour l'arracher de là: l'opiniâtreté de Bonnivet, (a), & 1525.

(a) L'Amiral de Bonnivet tout seul opiniâtroit le contraire, la faveur duquel étoit si puissante, qu'il renversoit au Conseil secret tout ce que les autres avoient pû gagner au Conseil public. Il refutoit modestement

1525. la honte qu'il eut de lâcher prise, après avoir publié avec tant de magnifiques paroles, qu'il mourroit devant la place ou qu'il la prendroit, l'obligerent à y demeurer, & pour ainsi dire, le lierent pieds & mains pour le livrer à son malheur. [On crut en ce tems-là, & on l'a dit encore depuis, que ce qui l'engagea au hasard d'une bataille, fut la promesse qu'il avoit faite à une Dame de se trouver à Lyon avant la fin de Mars, & de lui porter de bonnes nouvelles de ses conquêtes d'Italie. Ce qui ne semblera pas incroyable, si l'on considere que bien souvent les plus grandes affaires n'ont point d'autres ressorts que de folles fantaisies, ou des intérêts de favoris, ou des intrigues de femmes, quoiqu'après coup on les colore de belles raisons d'Etat & de politique.

Il n'y avoit gueres plus de douze cens pas de distance entre les deux armées. Les ennemis ne pouvoient plus retenir la leur, faute de payement; & d'ailleurs ils sçavoient qu'il n'y avoit que confusion dans celle du Roi, & que les flatteries des favoris y étoient plus écoutées que les conseils des anciens Capitaines. Cela fut cause qu'ils prirent résolution de lui aller présenter la bataille devant le Château de Mirabel (*a*) au milieu du parc de Pavie où il étoit logé, & s'il la refusoit, d'entrer de-là dans la ville, en tirer la garnison qui n'en pouvoit plus, & y en mettre une nouvelle.

La nuit du 23. au 24. Février ils s'approcherent de la muraille du parc, & en ayant abattu soixante toises, marcherent droit à Mirabel, c'étoit un peu avant la pointe du jour. Bien que l'artillerie du Roi fut placée en lieu avantageux, néanmoins elle ne pût leur porter grand dommage durant l'obscurité de la nuit; mais quand on vit clair, elle 1525. commença à faire fracas sur leur arriere-garde, en sorte qu'ils rompirent leurs rangs, & se mirent a courir pour gagner un vallon. Le Roi voyant cette confusion de son camp qui étoit élevé, étoit ravi de joye; au même-tems on lui vint rapporter que les escadrons du Duc d'Alençon & de Philippe de Chabot-Brion avoient défait quelques gros d'Espagnols, & gagné quatre pieces d'artillerie. Alors croyant qu'ils étoient à demi en déroute, il sortit imprudemment de son camp, où ils n'eussent jamais osé l'attaquer, & les alla charger.

Il donna avec tant d'impétuosité, que d'abord il enfonça leur cavalerie, & tua de sa propre main Ferdinand Castriot Marquis de saint Ange: mais les Arquebusiers qu'ils avoient mêlés avec leur cavalerie, arrêterent la sienne. Sur ce tems-là arriverent Bourbon & Lanoy qui remirent la leur, & firent ensuite une furieuse charge sur sa gendarmerie. Le Duc d'Alençon qui couvroit les Suisses avec 400. hommes d'armes prit la fuite, & se retira à Lyon, où quelques jours après il mourut de honte & de regret. [Son exemple tira du combat grand nombre de gentilshommes, qui se battant plutôt par compagnie que par un vrai courage, furent plus aises de suivre un Prince du sang dans la retraite que dans la mêlée, & abandonnerent lâchement leur Roi dans le péril.] Les Suisses demeurant découverts, rendirent peu de défense, & se retirerent; les Lansquenets qui n'étoient que trois ou quatre mille se battirent jusques au dernier soûpir, & furent tous mis en pieces. Tout le faix

devant tous les raisons des autres Capitaines ses compagnons, alléguant tout ce qui pouvoit autoriser la sienne: mais en particulier il les blâmoit aigrement, & ceux principalement qui persuadoient de lever le siege. *Fourquevaux dans ses vies des Capitaines.*

(*a*) C'étoit la Maison de Chasse des Ducs de Milan.

1525. tomba donc ſur le Roi; ſon cheval ayant été tué ſous lui, il ſe défendit quelque tems à pied ſans être connu : mais ayant apperçû Pomperant il ſe rendit à lui. (a)

Le bagage & le canon y demeurerent, huit mille hommes des ſiens furent tués ſur la place, entr'autres Louis de la Trimouille, le Maréchal de la Palice, François Comte de Lambeſc frere du Duc de Lorraine, Aubigny, Sanſeverin & Bonnivet, ce dernier trop tard, à ce qu'on diſoit, pour le bien de la France, & pluſieurs autres Seigneurs de marque. Avec le Roi furent pris le Maréchal de Leſcun, René bâtard de Savoye, ces deux moururent de leurs bleſſures; Henri d'Albret Roi de Navarre, François de Bourbon Comte de ſaint Pol, le Maréchal de Montmorency, Florenges, Brion, Lorges, Rochepot, Montejan, Monpeſat, Langeay, Curton, & un très-grand nombre d'autres fort qualifiés.

Au bruit de cet évenement la garniſon Françoiſe qui étoit dans Milan, l'abondonna auſſi-tôt, & toute la Duché demeura aux Imperiaux. Le lendemain de la bataille, Lanoy craignant que ſes troupes ne ſe ſaiſiſſent de la perſonne du Roi, pour s'aſſûrer de leur payement, le fit mener dans le Château de * Piſqueton, & en commit la garde au Capitaine Alarcon.

* Pizzigton.

On ne peut aſſez bien s'imaginer les divers effets que produiſit la nouvelle de ce grand évenement par toute l'Europe; elle cauſa une joye indicible à la Cour d'Eſpagne, de la jalouſie dans celle d'Angleterre, une affliction univerſelle dans la France, & avec cela une merveilleuſe conſternation, qui ne fut pas moins grande parmi les Italiens, leſquels avec tous leurs beaux raiſonnemens ſe voyoient expoſés en proye au vainqueur. Les François, outre le deuil particulier que chacun reſſentoit de la mort de quelqu'un de ſes plus proches, participoient encore à la déſolation publique, & appréhendoient que la France, n'ayant plus qui la défendît, après avoir perdu ſon Roi, la fleur de ſes grands Seigneurs & de ſes gens de guerre, ne fût envahie par les armes de l'Empereur, de Bourbon & de l'Anglois. Les Venitiens fort ſages dans l'adverſité firent tout ce qu'ils purent envers le Pape pour le porter à former une ligue contre ce torrent. Ils étoient d'avis de faire venir au plûtôt mille Suiſſes, d'y joindre de la cavalerie; d'exhorter le Roi d'Angleterre par ſes propres intérêts de ſe joindre à eux, & de faire ſçavoir la négociation à Madame mere du Roi, qui ne manqueroit pas d'y contribuer de tout ſon pouvoir. 1525.

Le Pape en demeuroit d'accord, & avoit donné ordre à un courier de partir pour l'Angleterre: mais les Eſpagnols en ayant eu le vent, l'aſſurerent ſi fort de lui faire trouver toutes les conditions qu'il deſiroit avec l'Empereur, que comme il étoit irréſolu, qu'avec cela il craignoit la dépenſe, & qu'il ne ſçût jamais prendre ſon parti à propos, il changea

(a) Le jour de la priſe de François I. l'Ecuſſon de France taillé en pierre, & ſervant de clef à la voute du Réfectoire de l'Abbaye de Belle-Perche à 7. lieuës de Toulouſe, tomba & ſe briſa; *Sainte-Foi, dans la vie de Charles IX.* Le Roi bleſſé au viſage, à la main droite & à l'épaule, & ayant ſon cheval tué, diſputoit ſa vie contre Diego Davila & Jean d'Orbieta, lorſque le ſieur de Pomperant, qui ſous les armes Eſpagnoles, avoit encore le cœur François, accourut l'epée a la main, & débarraſſant le Roi de ces deux Eſpagnols, & de pluſieurs autres qui ſans le connoitre, s'efforçoient de le prendre ou de le tuer, conſerva ſa perſonne au péril de la ſienne, juſqu'à ce que Lannoy Viceroi de Naples y fut arrivé. En reconnoiſſance de ce ſervice, le Roi pardonnant à Pomperant le retira prés de lui & le dépêcha de ſa priſon de Piſqueton vers la Regente ſa mere; & aprés ſon retour d'Eſpagne il lui donna l'Abbaye de Launes en Languedoc & la compagnie de 50. hommes d'armes du ſieur de Sainte-Meſme pris en ladite bataille, & depuis mort en priſon. *Fourquevaux dans ſes vies des Capitaines.*

1525. d'avis, rappella son courier, & se ligua avec l'Empereur. Le traité fait, il obligea le Duc Albanie, lequel jusques alors il avoit amusé en Toscane, à congédier ce qu'il avoit de troupes Italiennes, & à rembarquer les Françoises au port de Cornet pour les remener en France, lui prêtant des galeres pour cet effet, celles que la Régente y envoya n'étant pas suffisantes.

L'Empereur reçût la nouvelle de Pavie avec une grande modération, ensorte même qu'il ne voulut pas qu'on en fît des feux de joye, disant qu'il falloit plûtôt porter le deuil des victoires qu'on gagnoit sur les Chrétiens que d'en faire des réjoüissances. On conçût de-là quelque espoir qu'il n'useroit pas de tout son avantage envers son prisonnier. En effet quand il mit en délibération dans son Conseil de quelle maniere il le faudroit traiter, son Confesseur opina qu'il le devoit relâcher généreusement & sans condition, parce qu'il feroit une action Chrétienne, & digne d'un grand Empereur, qu'elle lui seroit glorieuse dans toute la postérité, qu'elle rendroit effectivement le Roi son inférieur & son redevable à jamais, & qu'elle le lieroit plus étroitement que quelque traité qu'on sçût faire avec lui. Mais Federic Duc d'Alve, & ensuite tous les autres du Conseil, furent d'avis qu'il ne le falloit point délivrer qu'on ne l'eût tellement affoibli, qu'il ne pût désormais plus donner de peine, & que l'abaissement de sa puissance seroit le rétablissement de l'ancien Empire sur toute l'Europe. L'Empereur ayant oui leurs raisons, déclara qu'il étoit de ce sentiment.

Il envoya donc le Seigneur de Beaurein en Italie proposer au Roi qui étoit encore au Château de Pisqueton, les conditions qu'il désiroit de lui pour sa délivrance. » Sçavoir, qu'il renonçât au » Royaume de Naples & à la Duché de 1525. » Milan; qu'il lui rendît la Duché de » Bourgogne, qui étoit le patrimoine » de ses ancêtres; qu'il donnat la Pro» vence, le Dauphiné & le Lyonnois au » Duc de Bourbon, pour le joindre a ses » autres terres, & en faire un Royaume » indépendant; & qu'il satisfît aux de» mandes de l'Anglois. A cela François répondit qu'une prison perpetuelle lui seroit moins rude que ces conditions; qu'elles n'étoient pas en son pouvoir, parce qu'elles choquoient les Loix fondamentales de la France, ausquelles il étoit sujet : mais qu'il offroit de prendre en mariage Eleonore sœur de l'Empereur, de tenir la Bourgogne en dot & héreditaire pour les enfans qui naîtroient de ce mariage; de rendre toutes les terres au Duc de Bourbon, & de lui donner pour femme sa sœur Marguerite veuve du Duc d'Alençon; de contenter l'Anglois en argent, de payer une rançon telle que le Roi Jean l'avoit payée, & de lui prêter une armée de terre & une de mer toutefois & quantes qu'il iroit en Italie prendre la Couronne Imperiale.

Si la Regente mere du Roi étoit troublée de douleur, elle l'étoit encore plus de crainte; elle appréhendoit de perdre la Régence, que Paris & le Parlement, très-mal satisfait de sa conduite vouloient déferer à Charles de Bourbon Duc de Vendôme : mais ce Prince, ou par sagesse, ou par timidité, laquelle en cette occasion lui tint lieu de vertu & de merite, voyant sa maison déja trop odieuse au Roi, refusa de s'en charger. Il alla même trouver la Regente à Lyon, où elle avoit convoqué une assemblée de Notables pour se faire confirmer son autorité.

Quant à l'Anglois, il témoigna d'a-

1525. bord une grande joye de la priſe du Roi, & dépêcha vers l'Empereur pour le porter à entrer dans la Guyenne, l'aſſurant qu'au même tems il feroit une puiſſante irruption du côté de la Normandie, & offrant de lui envoyer ſa fille pour l'épouſer, ſuivant les propos qui en avoient été jettés entr'eux. Mais incontinent après il envoya en France vers la Regente, lui faire entendre qu'il n'étoit pas éloigné de s'unir avec elle pour travailler à la délivrance du Roi. Et ce qui le portoit à cela n'étoit pas tant le mépris que l'Empereur ſembloit faire de lui, en laiſſant ſa fille & recherchant celle de Portugal, que les inſpirations du Cardinal de Volſey ſon grand Gouverneur, lequel étoit outré de ce que l'Empereur, depuis qu'il étoit au deſſus de ſes affaires, ne le conſideroit plus du tout, & ne lui écrivoit plus de ſa propre main, ni avec cette ſouſcription, *votre fils, & couſin*, comme il faiſoit auparavant.

La jalouſie & les mauvaiſes diſpoſitions, que ce Cardinal mit dans l'eſprit de ſon maître à l'égard de l'Empereur, furent une des premieres cauſes du ſalut de la France; car l'Anglois qui avoit équipé une armée navale pour deſcendre en Normandie, la congédia ſans en demander les frais à la Régente, & fit une ligue avec elle pour conſerver la Couronne de France en ſon entier, enſorte que le Roi n'en pût rien démembrer pour ſa délivrance; & de plus il lui promit de l'aſſiſter d'hommes, & de lui prêter de l'argent quand il en ſeroit beſoin.

Il y avoit plus de deux mois que le Roi étoit enfermé dans le Château de Piſqueton, ſans que Lanoy ni le Conſeil d'Eſpagne euſſent encore ſçû réſoudre le lieu où ils le pourroient garder. Car les galeres du Roi étoient ſur mer qui empêchoient qu'ils ne le menaſſent en Eſpagne; & s'ils le retenoient en ce païs-là, il étoit à craindre que leurs troupes à demi mutinées, ne s'en ſaiſiſſent & ne le fiſſent évader. Ils euſſent bien voulu le mener au Royaume de Naples: mais comme ils avoient peu de forces, ils appréhendoient que le Pape & les Venitiens n'entrepriſſent de le recourre par les chemins. 1525.

Dans cet embarras Lanoy trouva un expédient: ce fut de lui faire trouver bon de paſſer en Eſpagne; pour cet effet il ſe mit à lui perſuader que s'il s'abouchoit avec l'Empereur, ils s'accorderoient facilement enſemble, qu'au cas qu'ils ne puſſent convenir, il le rameneroit en Italie. Le Roi qui le déſiroit ardemment, le crût ainſi, & commanda non ſeulement aux galeres de France qui croiſoient la mer de le laiſſer paſſer; mais encore fit que la Régente en prêta ſix au Viceroi: lequel ayant feint de voguer vers Naples, le mena en Eſpagne; c'étoit ſur le milieu du mois de Juin. On le logea dans le Château de Madrid, loin de la mer & des frontieres, avec la liberté de ſortir pour la promenade quand il vouloit, mais toûjours entouré de gardes, & monté ſeulement ſur une mule.

Il avoit crû qu'à ſon arrivée il verroit l'Empereur: mais il lui fit ſçavoir qu'il n'étoit pas à propos qu'ils s'entreviſſent, qu'auparavant ils ne fuſſent d'accord de toutes les conventions. Cependant afin d'en traiter il donna la liberté au Maréchal de Montmorency de revenir en France, & permiſſion à Marguerite ſœur du Roi de paſſer en Eſpagne; & il accorda des tréves juſqu'à la fin de Decembre. Il le faiſoit ainſi, diſoit-il, de peur qu'il ne ſurvînt quelques nouvelles difficultés: mais en effet c'étoit afin de ſuſpendre les entre-

1525. prises des Potentats d'Italie & de leur Ligue, qui eût mit le Milanez & Naples en fort grand danger, si elle eût agi fortement dans cette conjoncture.

Et certes cette translation rompit toutes les mesures que le Pape & les Venitiens vouloient prendre avec la Régente, & les mit dans une consternation extrême. Elle n'allarma pas moins Bourbon & Pescaire, ayant été faite sans leur participation : ils en écrivirent à l'Empereur fort aigrement, & avec invective contre Lanoy, qu'ils accusoient de lâcheté & d'orgueil tout ensemble, pour avoir, disoient-ils, par sa timidité pensé faire perdre la bataille, dont néanmoins il s'attribuoit toute la gloire. D'ailleurs Bourbon apprehendant avec raison, que les deux Rois, s'ils conferoient ensemble, ne s'accordassent à son préjudice, ne songea plus tant aux affaires du Milanez qu'aux siennes propres, & n'eut point de patience que les galeres qui avoient porté le Roi ne fussent de retour, afin de monter dessus pour aller trouver l'Empereur.

L'intention des Princes d'Italie, en chassant les François du Milanez, n'avoit pas été d'y introduire les Espagnols, mais d'y rétablir François Sforce ; & néanmoins l'Empereur en usoit comme le maître absolu, & le malheureux Sforce n'étoit, à proprement parler, que le Trésorier qui payoit ses troupes aux dépens de son pauvre peuple. Hierôme Moron, son Chancelier & son principal Conseil, cherchoit donc à mettre son maître & son pays en liberté ; le Pape & les Venitiens offroient d'y contribuer ; tous ensemble s'aviserent qu'ils se pourroient servir du mécontentement de Pescaire, & lui proposerent de le faire Roi de Naples, l'occasion étant favorable tandis que Lanoy étoit en Espagne, & que les troupes étoient presque toutes débandées. Le Pape Seigneur Souverain de ce fief, intervint en cette négociation, & l'approuva. Pescaire feignoit d'y prêter l'oreille ; mais faisoit le scrupuleux & l'homme d'honneur, doutant s'il pouvoit servir le Seigneur souverain, qui étoit le Pape, au préjudice du Seigneur utile, qui étoit l'Empereur. Il falut pour le resoudre consulter la question sous des noms supposés a tous les plus grands Jurisconsultes de ce tems-là. A la fin il fit semblant de se rendre a leurs avis, & de traiter une ligue avec le Pape, la Régente & les Venitiens pour cette entreprise. 1525.

Quand il en eut appris tout le fin, il la découvrit à l'Empereur, & lui confirma son rapport par la confession même de Moron, qui s'alla imprudemment mettre entre ses mains. Depuis il racheta sa vie pour vingt mille écus. Là-dessus Pescaire prit prétexte d'ôter la Duché au malheureux Sforce ; il lui tira par adresse ses plus fortes places, & puis l'enferma dans le Chateau de Milan avec une circonvallation. Mais il mourut au commencement de Décembre, avant que d'avoir pû recueillir le fruit de sa perfidie. C'étoit un homme sans ame & sans cœur, d'un esprit vif & perçant ; mais rusé, malin, & qui au lieu d'honneur n'avoit que de l'arrogance.

La Régente négocioit sans cesse pour la liberté de son fils. Marguerite Duchesse d'Alençon étant arrivée en Espagne au mois de Septembre, proposa le mariage du Roi avec Eleonore sœur de l'Empereur : mais cette Princesse avoit été promise à Bourbon qui la demandoit instamment, & traversoit tout le traité par ses interêts, qui étoient difficiles à ajuster. Tellement que Mar-

1525. guerite fut contrainte de s'en revenir sans rien conclure, laissant néanmoins François de Tournon, alors Evêque d'Ambrun, & Gabriel de Gramont Evêque de Tarbes, tous deux depuis furent Cardinaux, avec Jean de Selve premier President du Parlement, pour continuer la négociation.

Cette Princesse avoit tant répandu
1526. d'argent en ce pays-là, qu'elle avoit gagné quelques-uns du Conseil de l'Empereur, & la plûpart de ceux qui gardoient le Roi, si bien qu'elle avoit formé des intelligences avec eux pour le sauver. L'Empereur en ayant eu le vent, & au même-tems sçû la nouvelle de l'entreprise de Moron, à laquelle la Régente avoit eu part, le fit resserrer plus étroitement qu'il n'avoit été. Le Roi conçût tant d'ennui de ce mauvais traitement, & de ce que depuis six mois qu'il étoit en Espagne, il n'avoit pû encore le voir, qu'il en tomba griévement malade. Alors l'Empereur craignant de perdre ses avantages, s'il perdoit son prisonnier, fit une civilité de son intérêt, & lui alla rendre visite. (*a*) Elle fut fort courte, mais pleine de paroles tendres, de consolations, & d'esperances d'une prochaine liberté; de sorte que le Roi reprit courage, & peu à peu recouvra sa santé.

Lorsque l'Empereur vit qu'il étoit hors de danger, il ne se hâta guere d'accomplir les promesses qu'il lui avoit faites. Par deux fois il fut sur le point de marier sa sœur Eleonore à Charles de Bourbon: néanmoins il trouva plus à propos de la garder pour en faire une alliance avec le Roi s'il étoit besoin. En effet il y fut obligé lorsqu'il le craignoit le moins. Car peu après ayant eu avis d'une grande ligue & d'un puissant armement de tous les Potentats d'Italie avec le Roi d'Angleterre & la Régente; il considera que le Marquis de Pescaire 1526.
étoit mort, le Milanez prêt à se revolter, ses troupes dissipées ou mutinées; qu'il n'avoit point de Capitaines en ce pays-là, qu'ainsi les Confederés en chasseroient ses gens avant qu'il y pût donner ordre. Ces motifs le firent condescendre à la paix, & à mettre son prisonnier en liberté: mais d'une maniere, qui selon le sentiment le plus commun, n'étoit ni juste, ni honorable, ni utile.

Enfin les Envoyés de France, qui avoient tout pouvoir de la Régente, comme elle l'avoit du Roi son fils, ayant eu plusieurs conferences à Madrid avec le Conseil de l'Empereur, pendant lesquelles ils disputerent de part & d'autre les droits des deux Princes, particulierement celui de l'Empereur sur la Duché de Bourgogne, conclurent le Traité le 13. de Fevrier. Il contenoit en substance.

Que le Roi épouseroit Eleonore avec 200000. *écus de dot, & qu'il feroit épouser la fille de cette Princesse au Dauphin quand elle seroit en âge: Qu'il seroit conduit à Fontarabie & mis en liberté dans le* 10. *de Mars, & que ses deux fils, ou du moins l'aîné, & au lieu du second, douze Seigneurs, entreroient en ôtage pour sûreté de ce qu'il promettoit.* C'étoit entre autres choses, *de payer à l'Empereur* 2000000. *d'écus d'or de rançon pour sa personne: De lui ceder la Duché de Bourgogne avec les villes de Noyers & Châtelchinon, la Comté de Charolois, la Vicomté d'Aussonne, & la Prevôté de S. Laurens en toute souveraineté: De plus, il lui relâcha l'hommage des Comtés d'Artois & de Flandres, & ses prétentions sur les Etats de Naples, Milan, Gennes, Ast, Tournay, Lisle & Hesdin: De porter*

(*a*) Le Chancelier Gattinara vouloit empêcher cette visite. *Guich. Liv. XVI. pag.* 330.

1526. *Henry d'Albret à renoncer au Royaume de Navarre: Et s'il ne l'y pouvoit pas obliger, de ne le point assister: De rétablir dans quarante jours le Duc de Bourbon & ceux qui l'avoient suivi dans leurs terres. Comme aussi de remettre Philbert de Chaalon en liberté & dans sa Principauté d'Orange; & Michel Antoine dans le Marquisat de Saluces: De ne donner aucune assistance au Duc de Gueldres, & de procurer que ses Villes, quand il seroit mort, retournassent à l'Empereur: De payer les arrerages de la pension de l'Anglois, qui montoient à 500000. écus: De prêter a l'Empereur, quand il iroit prendre la couronne Imperiale en Italie, douze galeres & quatre grands vaisseaux; & de lui payer 200000. écus, au lieu de l'armée de terre qu'il lui avoit promise.*

De plus, le Roi donna sa foi, que s'il ne pouvoit faire exécuter ces articles, il se remettroit volontairement en prison, & dégageroit sa parole au prix de sa propre personne. Quelque chose qu'il promit, les plus sages des Espagnols, même ceux du Conseil de l'Empereur, hormis ceux qui avoient été d'avis de faire ce Traité, ne crurent jamais qu'il eût intention de l'accomplir; & prédirent dès-lors que leur Prince, pour tout fruit, n'en recueilliroit que des reproches à l'endroit de tous les Potentats Chrétiens, & une guerre immortelle avec la France. Aussi son Chancelier Gatinare refusa absolument de le signer; & protesta qu'il n'abuseroit point de la charge que l'Empereur lui avoit donnée, au préjudice de l'Empereur même.

Après qu'à son refus l'Empereur eut signé le Traité de sa propre main, il visita le Roi à Madrid; & depuis ce jour-là jusqu'à son départ, ils se donnerent l'un l'autre toutes les marques d'une sincere & cordiale affection. Ils furent en même carosse visiter l'Infante Eleonore: que François fiança dès ce jour-la, mangerent ensemble, traiterent en particulier de leurs affaires, & en public furent vûs plusieurs fois rians & divisans familierement l'un avec l'autre. 1526.

Le dix-huitiéme de Mars Lanoy & Alarcon, avec cinquante chevaux, amenerent le Roi près de Fontarabie, sur le bord de la petite riviere de Bidasse, qui sépare la France & l'Espagne. Le même jour Lautrec Gouverneur de Guyenne, amena aussi sur la rive de deçà les deux fils du Roi, dont l'aîné avoit à peine huit ans. Il y avoit un grand batteau à l'ancre dans le milieu de la riviere: en même-tems les Espagnols mirent le Roi dans une petite barque, & les François les fils du Roi dans une autre, & les faisant passer par le grand bateau, il les échangeoient ensemble, & les recevoient chacun dans leurs barques. Sitôt que le Roi fut sur le bord de deçà, il monta sur un cheval Turc, & comme s'il eût craint quelque surprise, il piqua à toute bride jusqu'à Saint Jean de Luz, où il trouva sa mere & sa sœur. [On publia depuis, soit qu'il fût vrai ou non, que cette diligence lui avoit été nécessaire, parce qu'on avoit eu avis que le jour même de sa delivrance, il étoit venu des lettres de l'Empereur, commandant de le retenir jusqu'à nouvel ordre.]

Au sortir de sa prison, qui fut de treize mois, il tomba dans la captivité d'une belle Dame, Anne de Pisseleu, (a) que sa mere lui amena exprès pour le

(a) On l'appelloit Mademoiselle d'Heilly. Elle étoit fille de Guillaume de Pisseleu, Seigneur d'Heilly, & d'Anne Sanguin, sœur d'Antoine à qui elle fit donner l'Abbaye de Fleury, l'Evêché d'Orleans, & le Chapeau de Cardinal.

1526. le divertir de ses longs ennuis. Il l'honora depuis du titre de Duchesse d'Estampes, & l'aima toute sa vie.

Dès qu'il fut en France, il commença à se plaindre hautement de l'inhumanité de l'Empereur ; & à dire : que les » promesses faites en prison sont nulles; » qu'un vassal est criminel, qui force son » Seigneur à lui donner son serment ; » que les Loix du Royaume ne lui per» mettoient pas d'en démembrer aucune » piece. Il en parla ainsi aux Ambassadeurs qui se trouverent auprès de lui ; il en écrivit de même au Pape, au Roi d'Angleterre, & aux Venitiens. L'Assemblée des Notables, qu'il convoqua à Cognac, répondit la même chose ; & les Etats de Bourgogne refuserent absolument de changer de Seigneur, quoiqu'en apparence ils les en pressat de tout son pouvoir.

Alors l'Empereur fremissant de dépit & de honte, reconnut bien que son mauvais conseil & sa trop grande avidité l'avoient trompé. Il apprit au même tems, que toute l'Italie étoit mal disposée en son endroit : à cause de quoi il fit partir Bourbon sur ses galeres, lui donnant de l'argent & le gouvernement de Milan ; auquel il joignit l'esperance d'ajouter le titre de cette Duché, quand il en auroit entierement dépouillé Sforce, qu'il disoit être convaincu du crime de félonie.

Il envoya aussi Hugues de Moncade vers le Pape, pour essayer de le satisfaire, ou plûtôt de l'amuser ; & le chargea de passer par la France, avec ordre de n'aller pas plus outre, si le Roi lui relâchoit la Bourgogne. Depuis le Traité de Madrid, il y avoit toujours eu négociation pour une ligue (*a*) avec l'Anglois & les Princes d'Italie, tantôt délaissée, tantôt reprise. 1526. Quand le Roi eut appris de Moncade que l'Empereur vouloit absolument avoir la Duché de Bourgogne, & point d'autres conditions en échange, il fut contraint de la conclure, de peur qu'ils ne s'accommodassent avec l'Empereur.

Elle fut publiée le vingt-huitiéme de Juin à Cognac, entre le Roi, le Pape, les Venitiens, les Florentins, & Sforce, pour procurer la délivrance des enfans du Roi, revendiquer le Royaume de Naples au Saint Siege, & mainte» nir Sforce dans la Duché de Milan, » le Roi ne se reservant en Italie que » la cité de Gennes. Lanoy qui l'avoit » suivi jusques-là pour solliciter l'exé» cution du Traité de Madrid ; voyant » qu'il faisoit tout le contraire, prit congé de lui, & se retira ; mais auparavant il le somma de se remettre en prison, suivant la parole qu'il en avoit donnée.

Tout sembloit favoriser les Confédérés en Italie ; le peuple de Milan étoit revolté contre la cruelle & superbe avarice des Espagnols; leurs troupes étoient toutes délabrées & reduites presque à rien ; & le Marquis du Guast n'avoit point assez d'autorité pour les contenir. Mais de tous les membres de cette Ligue il n'y eut que les Venitiens qui firent en partie leur devoir : le Pape s'y portoit lentement & ambiguement ; Sforce se laissoit amuser par les artifices des Espagnols ; & le Roi n'ayant en vûë que de dégager ses enfans, ne poussoit pas les choses avec la vigueur qu'il devoit : d'ailleurs il n'agissoit presque jamais que par boutade ; le plaisir des Dames & de la chasse lui faisoit

(*a*) Ligue de Cognac du 23. Mai. Cette ligue fut traitée & concluë par un Secretaire du Senat de Venise, nommé Andre Rosso. Andre Morosini dit de ce Secretaire, qu'il avoit acquis une prudence consommée dans les affaires importantes dont il avoit été chargé, & qu'il savoit bien la langue Françoise.

1526. oublier ses affaires ; il n'y donnoit ordre que lorsqu'il n'en étoit plus tems ; & quand il avoit commencé à réparer la faute avec une double dépense, il se relâchoit tout d'un coup. (*a*)

Ainsi son armée conduite par le Marquis de Saluces, ne put arriver qu'en Septembre ; & ses galeres de Marseilles ne joignirent point à tems celles d'André Dorie pour regagner la ville de Gennes, & pour empêcher Bourbon de mettre pied à terre. Mais ce qu'il y avoit de pire, c'étoit la conduite de François de la Roüere Duc d'Urbin, Géneral de l'Armée Venitienne. Ce Prince, pour certaines jalousies de l'avenir, & pour de vieux ressentimens du passé contre la Maison de Medicis, qui l'avoit autrefois dépouillé de sa Duché, & qui y gardoit encore des prétentions, ne voulant point trop avancer les affaires du Pape Clement, ruinoit celles du Roi.

Il lui étoit aisé de secourir le Château de Milan ; les Bourgeois eussent secondé ce dessein, & chassé les Espagnols, si on les eût assistés : mais il les laissa exposés à la violence de ces cruels hôtes, qui les saccagerent misérablement, & les tourmenterent si fort, que plusieurs, pour se sauver de leurs mains, se donnerent une mort volontaire. Depuis, les gens de Clement & ceux de Sforce le presserent de telle sorte, qu'il ne put refuser de s'approcher de Milan pour assieger la ville, ou forcer la circonvallation du Château : mais Charles de Bourbon étant entré dans la ville avec huit cens hommes seulement, il décampa la nuit, & obligea les autres Chefs de le suivre. Si bien que Sforce réduit enfin à la derniere famine, rendit le Château le 23. de Juillet à Charles de Bourbon, sans renoncer pourtant à la Duché, & se retenant certain revenu, & la liberté d'aller trouver l'Empereur pour se justifier. 1526.

Et tout le reste de cette guerre le Duc d'Urbin se comporta de même : il recula, par ses malicieux délais, la réduction de la ville de Cremone qui avoit capitulé ; fit perdre l'occasion de forcer Milan après qu'il eut reçû quatorze mille Suisses & cinq ou six mille François que le Marquis de Saluces lui amena ; & celle encore de prendre Gennes ; André Dorie ne lui demandoit pour cela que 1500. hommes ; il ne voulut jamais les lui envoyer.

Les Colonnes ennemis de Clement, & suscités par les Imperiaux, avoient pris les armes contre ce Pape ; il avoit aussi levé des troupes pour se défendre d'eux, puis s'étant laissé endormir par une paix trompeuse, il les avoit congediées. Sur la fin d'Octobre ils s'étoient jettés dedans Rome avec trois ou quatre mille hommes ramassés ; le Cardinal Pompée Colonne avoit conjuré de le tuer & d'envahir le Pontificat : ce qu'il eût exécuté, si Clement ne se fût sauvé dans le Château S. Ange. Après l'avoir manqué, ils pillerent son palais, & même l'Eglise saint Pierre ; après ils l'assiégerent dans le Château. Hugues de Moncade, qui étoit visiblement le fauteur de cette conspiration, se rendit le médiateur d'un accommodement. En le faisant il contraignit Clement de traiter avec Colonne, de renoncer à la Ligue pour quatre mois, & de retirer ses troupes. Cinq semaines après, sçavoir sur la

(*a*) Morosini dit dans son histoire de Venise, que le Roi qui avoit souhaité avec ardeur la Ligue de Cognac, ne montra pas le même zele pour exécuter ce dont on étoit convenu. Il avoit promis de payer quarante mille écus d'or, & il y avoit déja deux mois que le terme du payement étoit échû, il n'avoit point non plus fait partir pour l'Italie le Marquis de Saluces : il retenoit celui qui devoit commander la Flotte. En un mot il laissoit passer toutes les occasions qui auroient pû être favorables.

1526. fin de Novembre, Clement ayant honte de sa lâcheté, excommunia les Colonnes, & dégrada le Cardinal Pompée. Cependant Lanoy qui revenoit d'Espagne, eut le tems de mener des troupes à Naples.

Du côté de la Hongrie il survint une grande & fâcheuse affaire à la Maison d'Autriche; elle eût bien voulu faire croire que le Roi François la lui avoit suscitée, & que c'étoit lui qui avoit attiré les armes des Infideles de ce côté-là. [Après que Louis eut rompu la paix avec les Turcs,] Solyman étant entré dans son païs avec cent cinquante mille hommes, le jeune Prince avoit pour Général Paul Tomoré, homme de qualité, & qui ayant long-tems porté les armes, s'étoit fait Cordelier, & puis avoit été promû à l'Archevêché de Colacse en haute Hongrie. [Ce Géneral témeraire] l'engagea a donner bataille; ce fut le 29. d'Août; dans les plaines de Mohacs. Il y fut vaincu, & comme il s'enfuyoit, submergé dans les marêts voisins. Toute la fleur de sa Noblesse y demeura, & ensuite les Turcs coururent tout le plat païs, & l'inonderent du sang de plus de deux cens mille de ses habitans.

Ce ne fut là que le commencement des calamités de ce malheureux Royaume: Ferdinand frere de l'Empereur se fondant sur le droit d'Anne sa femme, sœur du Roy Louis, lequel avoit aussi épousé la sienne nommée Marie; & sur certaines conventions faites par ses prédecesseurs avec les Rois Mathias & Uladislas, s'en fit élire Roi par une partie des Hongrois, mais Jean de Zapols, Vaivode de Transylvanie & Comte de Scepus, fut élu par une autre brigue. Celui-ci étant le plus foible, eut recours à la protection du Turc: ce qui attira une longue suite de désolations dans la Hongrie, déchirée également par les Barbares & par ceux qui se disoient ses Rois.

Dans l'incertitude où étoit l'Empereur des affaires du Milanez, il avoit offert une tréve de dix mois aux Confédérés; tandis que les allées & venues se faisoient pour cela à Rome, à Venise, en France; il eut nouvelle que son armée navale étoit arrivée en Italie, & que quatorze mille Lansquenets, que George Baron de Fronsberg avoit levés à ses dépens, venoient d'entrer dans le Milanez. C'étoit pour la troisiéme fois que ce Baron lui rendoit pareil service. Par ce moyen ses affaires étant en sûreté, il ne parla plus d'accommodement. 1526.

Le Pape Clement avoit rompu le traité fait avec le Viceroy de Naples; & les autres Confédérés, afin de faire diversion, attaquoient ce Royaume-là par mer & par terre. Le Comte de Vaudemont, lequel y avoit des prétentions comme descendu de René Duc de Lorraine, qui avoit eu les droits de la Maison d'Anjou, commandoit l'armée navale, & Rance de Cere les troupes de terre pour le Roi. L'irrésolution de Clement & son avarice ruinerent tous leurs progrès en ce pays-là; car elles l'empêchérent de pourvoir aux choses nécessaires pour leur subsistance: & d'autre côté le Roi manqua à fournir la plûpart des choses qu'il avoit promises. Ainsi l'armée de terre se dissipa faute de vivres; & tout ce que celle de mer avoit conquis sur les côtés se reperdit.

Là-dessus Clement apprit que Charles de Bourbon marchoit vers Rome; il en fut si épouvanté, qu'il fit une tréve de huit mois avec Lanoy Viceroi de Naples, sans sçavoir si Bourbon, qui ne dépendoit point de Lanoy, la voudroit accepter.

Il avoit fait son compte, que l'armée de la Ligue qui étoit dans le Milanez, tiendroit toûjours Bourbon en échec,

1527. ou que s'il en sortoit elle le suivroit par tout : mais comme ce Prince ne sçavoit plus de quelle sorte satisfaire aux cris lamentables des peuples qu'il avoit mangés jusqu'aux os, ni à la mutinerie de ses soldats, qui à toute heure se vouloient jetter sur lui, il résolut dans l'extrême désespoir de toutes choses, d'aller chercher ailleurs dequoi les faire subsister. Il passa donc le Pô le vingtneuviéme de Janvier, ayant laissé Antoine de Leve à Milan, avec huit mille hommes pour la défense de la Duché.

En Janvier.

Il y en eut qui crurent que son dessein étoit de s'emparer du Royaume de Naples; que pour cela il étoit d'intelligence avec le Roi; que par des Agens secrets il s'étoit reconcilié avec lui; & que de France on lui devoit fournir certaine somme tous les mois pour l'entretien de ses troupes : mais que cet argent ne venant pas assez-tôt, & leur insolence s'accroissant d'heure en heure, il fut contraint de leur promettre le sac de Florence, ou celui de Rome.

Il y a apparence que ce fut un coup de nécessité; & que le Duc d'Urbin n'y contribua pas peu, ayant envie de se vanger du Pape Clement & des Florentins. Car Clement faisoit encore porter le titre de Duchesse d'Urbin à sa niéce Catherine, & les Florentins lui détenoient Montfeltre; & quelques autres terres que Leon X. avoit prises sur lui, & les leur avoit engagées. Certes, on disoit assez haut, que ce Duc avoit promis à Bourbon de ne s'opposer point à sa marche s'il alloit de ces côtés-là; & Guichardin témoigne que si Clement lui eût voulu rendre Montfeltre, il l'eût obligé à servir d'une autre maniere qu'il ne faisoit pas.

Or Bourbon ayant séjourné quarante jours aux environs de Plaisance, le Duc de Ferrare, qui deux mois auparavant avoir pris le parti de l'Empereur, l'encouragea, disoit-on, de marcher droit à Florence, ou à Rome. Clement étoit si irrésolu, & si facile à croire ce qu'il desiroit, qu'encore qu'il sçût qu'il étoit entré dans la Romagne, néanmoins il congédia ses troupes, & s'endormit sur les assurances que Lanoy, peut-être trompé lui-même par Bourbon, lui donnoit que ce Prince ne passeroit pas plus avant. 1527.

Il éprouva bien-tôt le contraire : car Bourbon étant entré dans la Toscane, & n'ayant osé attaquer Florence, parce qu'il trouva toutes les forces des Confédérés à l'entour, résolut d'aller fondre sur Rome. Au bruit de sa marche, Clement se remit entierement à la conduite de Rance de Cere, lequel n'ayant pas le tems de faire de bonnes troupes, lui leva cinq à six mille hommes des Estafiers & des Palefreniers des Cardinaux, racaille plus capable de donner l'épouvante à une ville que de l'assurer.

Donc le cinquiéme de May, Bourbon qui s'étoit venu camper dans la prairie proche de Rome, envoya vers Clement lui demander passage par dans la Ville. N'en ayant reçû qu'un refus, dès le lendemain matin il donna tête baissée à une bréche, qui étoit aux murs du Bourg S. Pierre. Il fut repoussé par deux fois; à la troisiéme un coup de mousquet le renversa mort par terre : mais le Prince d'Orange ayant couvert son corps, les soldats continuerent l'assaut, & forcerent le Bourg. Sur le soir ils passerent le pont du Tibre, & entrerent dans la ville, tout furieux de vengeance & de l'ardeur du pillage. Le Pape au lieu de se retirer en quelque place de sûreté, comme il le pouvoit, s'enferma dans le Château Saint-Ange avec treize de ses Cardinaux.

En May.

La prise de Rome.

1527. Tout ce qu'on peut s'imaginer de barbaries, d'impiétés, de sacrileges, d'horribles & de cruelles actions, hormis les incendies, fut commis dans le sac de cette grande Ville. Il dura deux mois entiers : pendant lesquels les Espagnols, qui se disent si bons Catholiques, surpasserent de beaucoup en cruauté les Allemans, qui professoient ouvertement d'être Sectateurs de Luther, & ennemis jurés de la Papauté.

Bien que l'Anglois eût été l'un des plus ardens promoteurs de la Ligue contre l'Empereur, néanmoins parce qu'elle ne s'étoit pas conclue dans son Isle, comme il le désiroit, il n'y avoit jusques-là rien contribué, & étoit demeuré neutre. Or le Cardinal de Volsey s'étant laissé gagner par le Roi François, sous la protection duquel il esperoit se mettre à couvert de la haine générale de l'Angleterre, en cas que Henry son Maître vint à mourir, proposa le mariage de sa fille aînée avec le Roy, ou avec son second fils, & fit convenir que, pour résoudre auquel des deux on donneroit cette Princesse, les deux Rois s'aboucheroient entre Boulogne & Calais.

Moyennant cette assurance il se fit une nouvelle Confédération entre les deux Rois sur la fin d'Avril. Elle portoit, « que l'Anglois renonceroit à la
En Avril. » Couronne de France, en lui payant » cinquante mille écus de pension par » an ; qu'au mois de Juillet prochain ils » commenceroient la guerre en Italie, » l'Anglois avec neuf mille hommes de » pied, & François avec quinze mille, » & de la cavalerie & artillerie à proportion ; qu'ils feroient sçavoir cette Ligue » à l'Empereur, & le sommeroient de rendre les enfans de France, & d'entrer » dans la paix de l'Italie ; sinon qu'un » mois après ils lui déclareroient la » guerre. »

Depuis cette Confédération, les nouvelles de la prise du Pape étant venues, le Roi en fit une autre avec les Venitiens le vingt-cinquiéme de Mai. Il étoit dit dans le Traité ; « qu'ils soudoyeroient en commun dix mille Suisses, & les payeroient par mois alternativement ; que le Roi envoyeroit » mille hommes de pied delà les Monts » sous la conduite de Pierre de Navarre, & que les Venitiens y entretiendroient pareil nombre d'Infanterie » Italienne. »

L'armée Impériale étoit de près de trente mille hommes, Hugues de Moncade & du Guast y ayant amené toutes les troupes de Naples. S'il se fût trouvé un Chef capable d'employer de si grandes forces, elles eussent donné la loi à toute l'Italie ; mais ce n'étoit que mutinerie & confusion, & elles s'étoient tellement acharnées sur la ville de Rome, qu'il étoit impossible de les en tirer. Le Viceroi & le Marquis du Guast craignant que les gens de pied ne se jettassent sur eux, s'enfuirent la nuit : le Prince d'Orange y demeura avec le titre de Général, mais sans aucun pouvoir : l'armée ne prenoit les ordres que d'elle-même.

Ainsi le Duc d'Urbin avoit l'occasion favorable de venir délivrer le Saint Pere ; & toutefois il y apporta tant de retardemens, prenant tantôt une excuse, tantôt une autre, avançant, reculant, tournoyant, que le Pape réduit à l'extrêmité se rendit le sixiéme de Juin ; & parce que ce fut à des conditions qu'il lui étoit impossible d'exécuter, entr'autres de payer comptant quatre cens mille ducats, & de livrer des places qui n'étoient pas en sa disposition, il demeura prisonnier six mois entiers, & en grande misere, sous la garde du Capitaine Alarcon Espagnol,

En Juin.

1527. qui avoit déja eu celle du Roi François.

Pendant ce tems, tous ses Etats n'étant gardés que par les peuples, en tant qu'ils y étoient intéressés, les Venitiens quoique ses Alliés, se saisirent de Ravenne & de Cervie avec les Salines, Sigismond Malatête de Rimini, le Duc de Ferrare, de Rege & de Modene, & la Cité de Florence, qui étoit presque réduite sous le joug des Médicis, le secoua & se remit en Etat populaire.

Au bout de cinq semaines les débauches des soldats, la saleté des Allemans, & les grandes chaleurs, avoient engendré la peste dans Rome, de sorte que ces pillards y mourant par monceaux, une partie sortit à la campagne pour prendre l'air. L'armée de la Ligue se diminuoit aussi bien fort, & s'étoit retirée aux environs d'Orviette, puis de-la sur les Rives du Lac de Perouse, qu'on nommoit autrefois le Lac Trasimene.

Le Saint Pere cependant se voyoit en grand danger, tant à cause que la peste étoit entrée dans le Château S. Ange, & avoit fait mourir quelques-uns, de ses plus proches domestiques, que parce que les Capitaines Espagnols le vouloient emmener à Caiette avec ses treize Cardinaux, & qu'il craignoit d'être transferé delà en Espagne. L'Empereur le desiroit avec passion; & de fait, on l'y eût mené si les Prélats & Seigneurs Espagnols ne lui eussent témoigné qu'ils trouvoient indigne de la pieté Chrétienne, de tenir ainsi emprisonné & de traduire comme un forçat le Chef de toute la Chrétienté. Je ne sçai au reste ce qu'ils pouvoient juger du procedé de leur Prince, qui faisoit faire des Processions publiques en Espagne, pour demander à Dieu la délivrance du Pape, comme si lui-même eût été deux différentes personnes, sçavoir en Italie un barbare persécuteur, & en Espagne un zelé serviteur du Saint Siege. 1527.

La liaison d'entre les Rois de France & d'Angleterre devenant plus étroite, & l'Empereur leur ayant refusé de rendre le Pape & les enfans de France, ils resolurent de porter la guerre en Italie de toutes leurs forces. L'Anglois devoit fournir trente mille écus d'or tous les mois, pour la solde de dix mille Lansquenets, fort bonnes troupes que commandoit Louis de Lorraine Comte de Vaudemont; & le Cardinal Volsey étant venu conferer avec le Roi à Boulogne, apporta trois cens mille écus pour lui prêter, s'il en avoit besoin.

Le 17. de Septembre le Roi François ayant convoqué une assemblée des plus notables personnes des trois Etats de son Royaume, pour leur demander avis de ce qu'il devoit faite touchant la délivrance de ses enfans, protesta qu'il étoit prêt de retourner en prison, comme il l'avoit promis, si on jugeoit qu'il y fût obligé, plutôt que de faire rien de préjudiciable a l'Etat. Le vingt-septiéme du mois chacun des trois Ordres séparément répondit; que sa personne appartenoit au Royaume, non pas a lui; que la Bourgogne étoit membre de la Couronne, & qu'il n'étoit qu'usufruitier de l'un & de l'autre; qu'ainsi il n'en pouvoit pas disposer. Au reste, ce qui étoit le vrai motif de cette assemblée, ils lui offrirent deux millions d'or pour la Rançon de ses fils, & l'assurerent que s'il en falloit venir à la guerre, ils n'y épargneroient ny leurs biens ni leurs vies. En Septembre.

Lautrec avoit été nommé Général des armées de la Ligue selon le désir de l'Anglois, mais contre sa propre volonté, prévoyant bien par l'expérience du passé: que lorsqu'on l'auroit embarqué en cet emploi, & qu'il seroit

1527. éloigné, on ne lui fourniroit rien à tems, ni suffisamment. Il passa les Monts au commencement du mois d'Août avec une partie de l'armée. En attendant le reste il assiégea le Château de Bosco dans le païs Alexandrin; où il y avoit mille hommes de guerre, qu'il força de se rendre à discrétion. De-là il fut devant Alexandrie qu'il contraignit aussi de capituler; puis a Pavie, qui ne l'ayant pas fait d'assez bonne heure, fut prise d'assaut & saccagée, & son Gouverneur retenu prisonnier. C'étoit Louis de Balbiane, qu'on nommoit le Comte de Bel-joyeuse.

Au même tems, André Dorie Genois, mais Général des galeres de France, & Cesar Fregose avec des troupes Françoises, remirent Gennes dans l'obéïssance du Roi; & Alfonse Duc de Ferrare quittant l'alliance de l'Empereur, prit celle de France, pour ne la plus quitter. Il y fut attaché entierement par l'honneur que le Roi lui fit, de promettre Renée sœur de la feuë Reine Claude à son
1527. & 28. fils Hercule, qui pourtant ne l'épousa que dix mois après, sçavoir en Juillet 1528. (a)

On ne laissoit pas cependant de traiter de paix avec l'Empereur. Les Ambassadeurs de France, d'Angleterre, de Venise, & du Duc Sforce, étoient à Burgos pour cela. Ne l'ayant pû porter à la raison, ils lui demanderent leur congé, & aussi-tôt après les Heraults des deux Rois lui déclarerent la guerre. L'Empereur ayant fait éloigner ces Ambassadeurs à vingt lieuës de sa Cour, leur donna des gardes : mais quelque tems après il les relâcha, & les fit conduire à Bayonne. Le Roi traita son Ambassadeur de même, il le fit arrêter dans la prison du Châtelet, & le relâcha peu de jours après. [Ces procedés de l'un & 1528. de l'autre semblerent choquer le droit des gens : mais celui de l'Empereur vers les fils de France, choquoit tout-à-fait l'humanité, & ressentoit une vengeance de femme. Car il les tenoit enfermés dans un Château; en des chambres fort obscures, & ne leur accordoit aucun divertissement. Il fut même si barbare que de leur ôter leurs plus fideles domestiques; & de les faire enchaîner dans ses Galeres.]

Or en faisant la réponse au Herault du Roi, il avoit mis en avant que ce Prince avoit manqué à sa foi; & de plus, il s'étoit vanté d'avoir dit deux ans auparavant à l'Ambassadeur de France, qu'il eût été plus expédient de vuider leurs différends par le combat singulier de leurs personnes, que de troubler toute la Chrétienté, & de répandre le sang de tant d'innocens, qui n'avoient que faire de leurs querelles. Le Herault en ayant fait rapport au Roi, il fut très-sensiblement touché de ces deux reproches de perfidie & de lâcheté, & voulut s'en justifier par un acte public, & qui éclatât dans toute l'Europe.

Il fit donc dresser un échaffaut dans la grand'Salle du Palais, sur lequel étant assis vêtus de ses habits royaux, accompagné de ses Princes, & en présence de tous les Ambassadeurs qui étoient à sa Cour il manda celui d'Espagne, c'étoit Nicolas Perrenot de Granvelle natif de bas-lieu en Franche-Comté, mais homme de cervelle; & fit lire devant lui un cartel, qui donnoit le démenti à l'Empereur, & demandoit qu'il lui assignât le lieu du combat,

(a) Le Roi donna à Madame Renée la Comté de Chartres, érigée en Duché en faveur de ce mariage, la Seigneurie de Montargis, y jointe la Comté de Gisors avec leurs appartenances & dépendances, & 12500. écus d'or de rente annuelle, à faculté de rachat, dont le principal montoit à 250000. écus d'or.

1528. & qu'il y porteroit les armes. L'Ambassadeur s'étant excusé de se charger de ce défi, il l'envoya signifier à l'Empereur par un Herault, & le Roi d'Angleterre au même-tems lui en fit porter un tout semblable par un autre.

Quelque tems après, l'Empereur en renvoya un au Roi avec la réponse. Le Roi se mit en même appareil que la premiere fois pour le recevoir : mais ayant appris que l'Empereur ne déclareroit point le lieu du combat, qu'après que le Roi auroit dégagé sa parole & ses enfans ; il lui défendit de parler, & ainsi tous ces défis ne furent que de belles pieces de théâtre.

Il avoit été convenu entre le Roi François & le Roi Henry, que ce dernier attaqueroit l'Empereur par les Païs-Bas ; mais ses sujets ayant aversion de la guerre contre les Flamans, parce qu'elle ruinoit leur commerce, il aima mieux prêter au Roi trente mille écus par mois, & négocia une tréve marchande entre les Païs-Bas, la France, & l'Angleterre pour un an.

Sur la nouvelle que Lautrec passoit en Italie, l'Empereur avoit envoyé ordre de mettre le Pape en liberté, mais d'essayer auparavant d'en tirer certaines conditions qui étoient fort facheuses. Le traité de sa délivrance étant conclu avec Moncade, que l'Empereur avoit par provision fait Viceroi de Naples, en la place de Lanoy qui étoit mort depuis peu, il ne voulut point attendre au lendemain à sortir, mais dès le soir même il se sauva déguisé en Marchand, ayant auparavant fait évader ses ôtages, qui eussent couru grand risque.

Lautrec avoit reconquis presque tout le Milanez, & eût pû dans fort peu de tems regagner Milan, si les ordres exprès du Roi ne l'eussent obligé à rendre toutes les places à Sforce, d'aller à Rome délivrer le Saint Pere. Comme il entroit dans la Romagne, il apprit qu'il s'étoit sauvé lui-même, & que l'armée Imperiale, au bruit de sa marche, avoit quitté Rome pour aller défendre le Royaume de Naples. La peste avoit consumé plus des deux tiers de cette armée sacrilege ; & l'on remarqua que dans l'an ils ressentirent tous la vengeance divine en diverses manieres ; n'en étant pas resté 200. de plus de trente mille. 1528.

Il poursuivit ces pillards à grandes journées ; & les ayant atteints dans l'Abbruzze, leur présenta la bataille. N'étant pas en état de l'accepter, ils délogerent la nuit avec grand désordre, & se retirerent dans Naples. On disoit que s'il les eût talonnés de près, il pouvoit tout esperer de leur épouvante : mais il s'amusa à prendre des places, puis lorsqu'il n'étoit plus tems, il mit le siege devant Naples.

Les Confédérés devoient en même tems qu'il entroit dans le Royaume, attaquer la Sicile avec leur armée de mer, qui s'étoit assemblée à Ligourne. Cette entreprise manqua par une tempête qui mal-mena si fort les douze galeres que les Venitiens avoient équipées, qu'elles furent obligées de se retirer à Corfou pour se radouber. Rance de Cere, & André Dorie avec celles du Roi & quelques vaisseaux ronds, firent une descente en Sardaigne, mirent en déroute le Viceroi de cette Isle, quoique plus fort qu'eux de la moitié, & entrerent pêle mêle avec lui dans la ville de Sassary, qu'ils s'accagerent.

Ce bonheur fut cause de beaucoup de malheurs : car leurs troupes s'étant trop gorgées de manger, perirent presque toutes de dysenterie ; le Roi plongé dans les plaisirs, en devint plus négligent d'envoyer du rafraîchissement

à

1528. à Lautrec ; [& André Dorie fut mis mal dans l'esprit de ce Prince. Il l'avoit toujours eu en grande estime pour sa capacité & pour ses services; mais cela même le perdit à la Cour, parce que se fiant trop sur son merite, il ne déferoit point assez à ceux qui gouvernoient dans le cabinet. Ils lui causoient à toute heure diverses fâcheries, faisoient manquer toutes les choses dont il avoit besoin pour servir, rebuter tous ses avis & toutes ses demandes, comme des importunités, & passer ses justes plaintes pour des menaces.] Il arriva entre autres choses, que s'étant brouillé avec Rance de Cere, fort estimé pour avoir défendu Marseille, ce dernier trouva plus de faveur que lui à la Cour. Ce déplaisir réveilla & aggrava dans son cœur les autres mécontentemens qu'il avoit déja de la France.

Il s'étoit mis dans l'esprit, comme il parut depuis, le génereux désir de rendre la liberté à sa patrie; pour cela il offroit deux cens mille écus d'or au Roi, afin qu'il lui en laissât le gouvernement, non pour le retenir, mais pour le regler ; & il faisoit grande instance que les François rendissent la ville de Savonne à cette République, d'autant que le port en étant meilleur, eût ruiné celui de Gennes, & rendu cette ville deserte : mais le Roi lui refusoit absolument l'un & l'autre. Etant donc picqué dans son ame de ce refus, du mépris qu'on faisoit de lui, & de ce qu'on ne lui payoit pas la rançon du Prince d'Orange, il ramena les galeres du Roi à Gennes, sous couleur qu'ayant été battues de la tempête, elles avoient besoin de se raccommoder.

L'armée Françoise étant campée devant Naples dès la mi-Avril, Lautrec pensoit l'avoir par famine, & pour cette fin il fit tant d'instances envers André Dorie son ami, qu'il lui envoya les huit galeres du Roi, & huit autres qui étoient à lui en propre, toutes sous le commandement de son frere Philippin. En arrivant, elles prirent trois grands navires chargés de bled, qu'ils portoient dans la ville. On tient que si l'armée des Venitiens fût arrivée à propos, & qu'elle ne se fût pas employée, comme elle fit, a recouvrer les villes du Golfe, que la Seigneurie avoit perdues du tems de Louis XII. Philippin & eux eussent pû conjointement boucler le port, de telle sorte qu'il ne fût point entré de vivres dans Naples, qui commençoit a en manquer. 1528.

Les Espagnols ne trouverent pourtant pas leur compte a se hater, comme ils firent, de combattre celle de Philippin avant que les Venitiens l'eussent jointe. Hugues de Moncade Viceroi de Sicile, avoit mis sur ses vaisseaux mille Arquebusiers choisis, dont il attendoit un grand effêt: néanmoins Philippin remporta la victoire, & Moncade y fut tué avec plus de douze cens de ses plus braves hommes.

Un si grand avantage augmentant fort les esperances de Lautrec, augmenta sa négligence; il manquoit déja beaucoup de choses à son armée; premierement de l'eau pour boire, les ennemis ayant empoisonné si peu qu'il y en avoit de bonne : en second lieu, du fourage pour ses chevaux; d'où s'ensuivit un troisiéme défaut, c'est qu'ayant renvoyé sa cavalerie dans les villes voisines, celle des assiegés se trouvoit la plus forte, & emmenoit plusieurs petits convois dans Naples, & même retranchoit les vivres à son camp. Outre cela, ils y firent couler la peste par le moyen de quelques gens qui y porterent des hardes infectées; & à toutes

1528. ces incommodités s'ajoûta la défection manifeste d'André Dorie, & de tous ceux de sa maison.

Lautrec prévoyant bien que son mécontentement éclateroit avec quelque grand fracas, dépêcha Guillaume du Bellay-Langeay au Roi, lui remontrer que ses affaires requeroient absolument qu'il contentât un homme si nécessaire. Langeay passa par Gennes, écouta les plaintes & les demandes de Dorie, & les rapporta au Roi. On l'eût appaisé sur toutes choses, si on eût rendu Savonne aux Gennois : mais comme le Maréchal de Montmorency qui étoit en faveur, s'y trouvoit interessé, car les impôts qui se levoient au port de Savonne, étoient à lui : il arriva que lorsqu'on mit l'affaire en déliberation au Conseil, le Chancelier Duprat qui flâtoit ce Maréchal, rejetta la proposition comme extravagante, traita Dorie de superbe & d'insolent, & fit resoudre qu'on se saisiroit de sa personne.

L'ordre en fut donné a Barbesieux de la Maison de la Roche-Foucaud, avec le titre d'Amiral des Mers du Levant, & le commandement de quinze galeres, & de quelques vaisseaux, où l'on embarqua cinq à six mille hommes pour le siege de Naples. Mais l'affaire ne fut pas conduite si secretement que Dorie n'en eût le vent ; il se retira de Savonne où il étoit, dans la ville de Gennes. Barbesieux y alla, confera avec lui, & lui fit sçavoir le commandement qu'il avoit. Dorie répondit qu'il avoit mis bon ordre qu'il ne le pût exécuter, & promit de rendre les galeres du Roi ; mais il les fit lâchement dérober par Antoine Dorie ; & s'étant retiré à Portofin, il acheva son traité avec l'Empereur, à des conditions fort avantageuses.

Barbesieux fut contraint par ce changement de rester quelque tems dans la riviere de Gennes, & de laisser près de trois mille hommes de ses gens, pour retenir cette Ville. Il fut encore arrêté près de trois semaines par le Pape pour assieger Civita-Vecchia ; & cependant Philippin qui étoit devant Naples avec les galeres du Roi, ayant reçû les ordres de son frere, quitta les François, & avant que de se retirer, jetta des vivres dans la ville ; ce qu'il n'eût pû faire si Barbesieux eût été la. 1528.

Le secours qu'il mit à terre, n'étoit que de huit a neuf cens hommes commandés par Pierre de Navarre. Déja plus des deux tiers de l'armée de Lautrec avoient péri de maladie, qui n'épargnant non plus les Chefs que les simples soldats, avoit emporté le Comte de Vaudemont, Charles frere bâtard du Roi de Navarre, & plusieurs autres personnes de marque. Quelque tems auparavant elle avoit aussi attaqué Lautrec ; ses Capitaines lui conseilloient de se retirer à Capouë, & lui faisoient voir que Naples tomberoit d'elle-même, n'ayant aucunes places en terre qui la soûtinssent : mais il avoit juré de la prendre, ou d'en mourir en la peine. Son opiniâtreté rendit le dernier veritable : car son mal s'augmentant de plus en plus, finit sa vie & son entreprise le seiziéme jour du mois d'Août.

Après sa mort, le Marquis de Saluces prit le commandement de ces troupes languissantes, & continua le siege quelques jours, non pas dans l'esperance de prendre la ville, mais pour attendre Rance de Cere & le Prince de Melfe, afin de pouvoir faire retraite vers Capouë. Cette ville ayant été prise par les ennemis, il se retira dans Averse. Ils le poursuivirent sans relâche ; & lui ayant défait une partie de ses gens sur la retraite, & fait quantité d'illustres

1528. prisonniers, entr'autres Pierre de Navarre, ils l'investirent lui & le reste dans la place. Quelques jours après y ayant été blessé d'un coup de coulevrine au genou, il capitula, promettant de sa part de procurer de tout son pouvoir, la reddition des places que les François tenoient au pays. Moyennant quoi il eut la vie sauve & la liberté de se retirer : mais ce fut pour sa garnison, & non pour lui ; car il demeura prisonnier de guerre, & mourut peu après en cette captivité ; aussi-bien que quinze ou vingt Seigneurs de marque, & plus de quatre cens Officiers ou Gentilhommes. Le Prince de Melfe qui avoit pris le parti de la France, & Rance de Cere Baron Romain, garderent Barlette, & quelques autres places maritimes, jusques au traité de Cambray.

Peu avant la mort de Lautrec, le Duc de Brunswic avoit entrepris de mener douze mille Lansquenets, & six cens chevaux au secours de Naples ; & le Roi avoit donné cinq cens hommes d'armes, autant de chevaux legers, & six mille fantassins au Comte de Saint-Pol pour s'opposer à son passage. Le Comte ayant sçû que Brunswic, faute de payement, s'en étoit retourné, s'arrêta au Milanez ; & s'étant joint à l'armée des Confederés, reprit quelques places : mais la plûpart de ses troupes se débandant pour la même cause que celles du Duc de Brunswic, il ne fit pas de grands exploits.

Cependant André Dorie sçachant que la garnison Françoise de Gennes, reduite a un petit nombre, s'étoit logée dans le Château, à cause de la peste qui avoit rendu la ville presque déserte, s'approcha de là avec ses galeres ; & ayant fait descendre seulement six cens hommes, se rendit maître de la ville. L'armée navale de France craignant d'être enclose dans le port, le quitta avec précipitation, & se retira à Savonne. Le Châtelet tint encore quelques mois, & ne se rendit que l'année suivante. 1528.

Lors qu'André Dorie, par son Traité avec l'Empereur eut toute l'autorité dans Gennes, il s'en servit fort généreusement pour lui rendre la liberté ; & sans vouloir se faire Souverain de sa patrie, il y établit la forme de gouvernement, telle à peu près qu'elle y est encore aujourd'hui. Il estima plus sûr pour sa gloire [& pour l'avantage de sa Maison,] de faire une action d'éminente vertu, sur qui la révolution du tems & de la fortune n'eût point de pouvoir, que d'acquerir avec injustice une petite souveraineté, qui à toute heure eût couru risque d'être renversée, & qu'il n'eût sçû garder qu'avec des perils & des chagrins continuels.

Les Lutheriens & les Sacramentaires gagnoient les esprits amateurs des nouveautés, par leurs Livres & par leurs Emissaires, qui se glissoient dans les Universités & parmi les curieux. Le Chancelier Duprat, depuis peu fait Cardinal & Archevêque de Sens, assembla un Concile Provincial de ses sept Suffragans dans le Convent des Augustins de Paris, où il fit plusieurs beaux décrets pour arrêter le cours de ces opinions, & pour reformer le Clergé, dont la dissolution avoit donné lieu à ces scandales. L'année d'après Louis Berquin Artesien, qui prêchoit les erreurs de Luther, fut brûlé à Paris le vingt-deuxiéme de Mars.

Cette même année 1528. *furent jettées les semences du Schisme d'Angleterre. Le Cardinal de Volsey pour se venger de l'Empereur, qui l'avoit trompé & qui le méprisoit, comme aussi pour obliger le Roi François qui flattoit son ambition & son avarice, avoit mis dans l'esprit de son Maître, que son mariage avec Catherine d'Ar-*

1528. *ragon ne valoit rien, étant contre la Loi divine qu'une fille épousat les deux freres, car lorsque Henry l'épousa, elle étoit veuve d'Artur son frere aîné; qu'il falloit donc que le Pape le déclarat nul, & qu'après il se marieroit avec Marguerite sœur du Roi, & veuve du Duc d'Alençon. En effet on en mit les fers au feu, & le Pape dans la disposition où il étoit envers l'Empereur, y entendit volontiers, & commit deux Cardinaux, Campege & Volsey, pour être juges de cette affaire sur les lieux. Il envoya même une Bulle a Campege pour dissoudre ce mariage, avec ordre néanmoins, de ne la point délivrer, & de ne la laisser voir que comme un secret : mais ayant sçû que les affaires de l'Empereur alloient mieux que les siennes, & qu'il l'en feroit repentir, il manda à Campege de la brûler, & de tirer la chose en longueur. Ensuite de cela Catherine refusant de reconnoître ces deux Cardinaux pour Juges, & en appellant au saint Siege, pardevant lequel les Ambassadeurs de l'Empereur & de l'Archiduc Ferdinand protestoient aussi de nullité de tout ce qu'ils pourroient juger, le saint Pere évoqua la cause à soi; ce qui irrita le Roi d'Angleterre plus qu'on ne le sçauroit dire. Cependant Volsey se repentit d'avoir poussé l'affaire si avant, pour ce qu'il reconnut que Henry, qui souhaittoit si ardemment le divorce, n'avoit nulle envie d'épouser Marguerite de France, mais une Damoiselle de la Reine sa femme, dont il étoit furieusement épris. Elle s'appelloit Anne de Bolen, qui étoit imbuë des opinions de Luther, d'ailleurs trop galante, & qui sçavoit trop chanter & trop bien danser pour être sage. Henry s'étant donc apperçû qu'il retardoit l'affaire au lieu de l'avancer, le disgracia; & alors tout le monde lui donna a dos. Ce superbe Cardinal, qui disoit d'ordinaire* le Roi & moi, *se vit en un moment délaissé de tous ses amis, destitué de la Charge de Chancelier, puis relegué en son Evêché, ensuite arrêté prisonnier, persécuté en toutes manieres, & reduit a la derniere misere. Enfin l'année suivante comme on le ramenoit d'Yor_a Londres, pour répondre sur des crimes de leze-majesté qu'on lui imputoit, il mourut comme l'on a toujours souhaité que meurent les orgueilleux qui abusent de l'autorité de leur Maître.* 1528.

Depuis la ruine de l'armée Françoise au Royaume de Naples, les Espagnols en reduisirent les places sans beaucoup de difficulté. Dans le Milanez l'armée des Confederes commandée par le Duc d'Urbin reconquit Pavie que du Guast avoit prise : mais le Comte de Saint-Pol fut surpris a Landriane par Antoine de Leve qui étoit sorti de Milan, lequel n'en est qu'a cinq lieues. Dans le péril ses Lansquenets lui tournerent casaque, ses Italiens l'abandonnerent, il fut accablé & fait prisonnier. Toute sa cavalerie & son avant-garde se sauverent a Pavie. 1529.

Après cette défaite il y eut comme une tréve tacite entre les Princes. Tous vouloient la paix, le Roi par le desir de retirer ses enfans, le Pape, par la crainte que lui donnoit le souvenir de ses longues miseres, & l'Empereur parce qu'il avoit ce qu'il souhaitoit.

Vers la fin du mois de Juin elle fut premierement conclue a Barcelonne entre le Pape & l'Empereur, assez avantageuse pour le premier, parce que l'autre brûloit du desir d'aller a Rome » prendre la Couronne Imperiale. Les » principales conditions furent, que » l'Empereur donneroit sa fille bâtarde » à Alexandre de Medicis; qu'il rétabliroit cette maison dans Florence avec » la même autorité qu'elle y avoit eûë » avant que d'en être chassée; & qu'il » feroit rendre les villes & places » qui appartenoient à l'Eglise. D'autre

1529. part le Pape le recevoit à l'hommage du Royaume de Naples pour un cheval blanc par chacun an, & lui donnoit pouvoir de nommer aux vingt-quatre Eglises Cathédrales qui étoient en contestation; avec cela il lui accordoit la quatriéme partie des fruits & revenus des biens d'Eglise, tant dans ses terres que dans celles de l'Archiduc Ferdinand, pour être employée à faire la guerre contre le Turc.

Au mois de Juillet ensuivant Marguerite tante de l'Empereur, & Louise mere du Roi, s'étant renduës à Cambray pour traiter la paix entre les deux Couronnes, elles la conclurent en presence des Ambassadeurs du Pape, d'Angleterre, & de Venise. Elle fut publiée le cinquiéme du mois d'Août. Les articles étoient presque les mêmes que ceux de Madrid, hormis que le Roi retenoit la Duché de Bourgogne, sur laquelle l'Empereur se reservoit ses droits & actions pour les poursuivre par les voyes de douceur. Il fut dit aussi qu'il revoqueroit l'Arrêt de condamnation donné contre Bourbon: & qu'il rendroit tous ses biens meubles & immeubles à ses héritiers; ce qui pourtant ne fut exécuté qu'a demi, par petites parcelles, & avec de grandes longueurs. Et quant à sa rançon, qu'il payeroit deux millions d'écus d'or à l'Empereur ou à sa décharge; sçavoir 1200000. écus comptant en retirant ses enfans, 40000. au Roi d'Angleterre à son acquit; & pour les 400000. restans, qu'il bailleroit en engagement les terres que Marie de Luxembourg avoit eûës en Flandres, Brabant & Haynault, & qu'elle avoit apportées à la Maison de Bourbon en épousant François Comte de Vendôme. (*a*) De plus, qu'il racheteroit la Fleur-de-Lys; c'etoit un joyau de grand prix, que Philippe le Bon Duc de Bourgogne avoit engagé à l'Anglois, envers lequel il acquitteroit aussi l'Empereur de 500000. écus d'or, à quoi il s'etoit soûmis, en cas qu'il n'épousat pas la fille de ce Roi. Quant aux Venitiens & aux Florentins alliés de la France, ils furent compris dans le Traité, mais d'une telle sorte, qu'on les abandonnoit a la discretion de l'Empereur. 1529.

Quoique l'Anglois fût mal satisfait de ce qu'il s'etoit conclu sans sa participation, neanmoins parce qu'il avoit besoin du Roi pour la dissolution de son mariage, il lui céda les 500000. écus du dédit de l'Empereur, & gratifia son fils Henry, qui etoit son fillol, du rachât de la Fleur-de-Lys. En revanche le Roi fit ensorte que les Docteurs de ses Universités & de celles d'Italie donnerent des consultations favorables pour ce divorce.

Durant que le Traité se faisoit, l'Empereur parti d'Espagne, descendit à Gennes le douziéme d'Août avec une grande flotte qui portoit dix mille hommes: & au même tems Felix de Wirtemberg entra par terre dans le Milanez avec pareil nombre de gens de guerre. Les Potentats d'Italie ployerent tous sous sa puissance; & le Pape même se rendit a Boulogne vers la mi-Novembre pour le recevoir. Mais l'Empereur ayant appris l'irruption de Soliman dans la Hongrie, n'osa pas user de toute sa puissance pour les opprimer; au contraire, déferant à leurs prieres, il rétablit François Sforce dans sa Duché de Milan, & s'accommoda avec tous les autres, dont il tira de grandes sommes d'argent.

Il n'y eut que les malheureux Florentins qui demeurerent exposés au ressentiment du Pape, parce qu'ils refusoient de se soûmettre aux Medicis, qui, bien-

(*a*) Il les racheta en 1531. au mois d'Octobre.

1529. & 30. que très-puissans, n'étoient que simples Citoyens non plus que les autres. L'Empereur lui prêta ses troupes pour assiéger leur Ville : elle se défendit onze mois, implorant vainement le secours de la France & de ses anciens Confedérés. Reduite à la derniere extrêmité, elle se rendit à composition le cinquiéme d'Août de l'année suivante ; & incontinent après elle fut réduite sous la domination des Médicis, quoique par le Traité il fût dit que Clement n'y établiroit point de Gouvernement qui fût contraire à la liberté.

Durant ces broüilleries d'entre les deux principales puissances de la Chrétienté, Solyman enleva la meilleure partie de la Hongrie. Le prétendu Roi Jean l'avoit appellé à son secours, se rendant son homme & son tributaire : mais le Tiran, au lieu de le mettre en possession du Royaume, prit pour lui-même les villes de Cinq-Eglises, d'Albe-Royale, où étoient les tombeaux des Rois, de Bude, de Strigonie, & d'Altembourg. Après ces conquêtes il mit le siege devant Vienne : mais au bout d'un mois la brave défense des assiegés, la disette des vivres, & les approches de l'hyver le firent décamper. Il leva le piquet le quatorziéme d'Octobre, après y avoir perdu près de 60000. hommes, & reprit le chemin de Constantinople, menaçant de revenir bien-tôt avec un plus grand appareil.

Ceux qui suivoient la doctrine de Luther, acquirent cette année le surnom de PROTESTANS, *parce qu'ayant été fait un décret par l'Archiduc Ferdinand & autres Princes Catholiques ; dans la Diette de Spire, en faveur de l'ancienne Religion, & pour arrêter le progrès de la leur ; ils* protesterent *contre, & en appellerent à l'Empereur, & à un Concile ou général ou national.*

1530. *L'année suivante parût leur Confession de Foi, que l'on appella la* Confession d'Ausbourg, *parce qu'ils la présenterent à l'Empereur dans l'Assemblée qui se tenoit en cette Ville-là, pour essayer de pacifier les differends de la Religion. Luther l'avoit composé en dix-sept articles ; Melancthon les expliqua & les étendit.* 1530.

Les affaires de la Hongrie & de l'Allemagne ne permettant pas à l'Empereur de s'éloigner davantage, le Pape lui donna la Couronne Imperiale dans la ville de Boulogne, avec les mêmes cérémonies que s'il eût été à Rome. L'Empereur affecta pour cette grande action le vingt-quatriéme jour de Février, parce que c'étoit le jour de sa naissance, & celui encore de la prise du Roi François devant Pavie. Ayant sejourné là jusqu'au vingt-deuxiéme de Mars, il retourna en Allemagne. Avant que sortir d'Italie il érigea le Marquisat de Mantouë en Duché, en faveur de Federic de Gonzague, qui méritoit un plus grand titre, si sa Terre l'eût pû porter.

On eut bien de la peine en France à faire les douze cens mille écus promis par le Traité de Cambray, pour la délivrance des enfans du Roi. Le Maréchal de Montmorency les porta à Endaye, & le premier jour de Juin les échangea avec les deux Princes au même endroit & de la même sorte qu'ils l'avoient été avec leur pere. Le Roi alla au devant d'eux jusqu'à Verin, qui est une Abbaye de Filles dans les Landes de Bourdeaux, près du mont de Marsan.

En ce même endroit il épousa Eleonore sœur de l'Empereur, qui la lui avoit envoyé avec ses fils. L'année suivante au mois de Mars elle fut couronnée à S. Denis ; & la ville de Paris l'honora d'une magnifique entrée. Cette Princesse âgée de trente ans, & plus laide que belle, ne posseda jamais le cœur de son mari : mais afin d'être considerée, elle s'attira les respects du Maréchal de Montmorency, qui pour lors

1530. gouvernoit le Roi & le Royaume. 1530.

Les Catholiques & les Protestans étoient demeurés d'accord dans l'Assemblée d'Ausbourg d'assembler un Concile pour terminer leurs differends ; & l'Empereur y avoit donné les mains, parce qu'il se vouloit servir de cette proposition pour donner de la crainte au Pape. En effet, il en fut si alarmé, qu'il écrivit aux Rois de France & d'Angleterre, qu'il feroit tout ce qu'ils desireroient, pourvû qu'ils empêchassent la tenuë du Concile. Cependant les Catholiques d'Allemagne voyant bien que la Religion périclitoit, s'assemblerent vers la mi-Novembre, & firent une ligue entr'eux pour se défendre. Ce qui donna sujet aux Protestans d'en former une de même à Smalcade sur la fin du mois suivant.

1531. Le premier effet de celle des Catholiques fut, que par son appui l'Empereur fit élire son frere Ferdinand Roi des Romains ; qui l'étoit déja de Hongrie & de Boheme ; sans avoir égard aux oppositions de Jean Duc de Saxe, & aux remontrances des autres Princes Protestans. Cette élection se fit le 5. de Janvier dans la ville de Cologne. Les Protestans en étant encore plus allarmés, dépêcherent vers les Rois de France & d'Angleterre pour implorer leur assistance. Ils la leur accorderent assez facilement & entrerent avec eux en une ligue, mais seulement pour défendre leurs terres ; & les droits & libertés de l'Empire. L'Anglois promit de leur fournir cinq cens mille écus par mois, s'ils étoient attaqués ; & le Roi François déposa cent mille écus entre les mains des Princes Bavarois, pour lever des troupes, en cas qu'ils fussent pressés.

Durant le calme de la paix ; il joignit à l'amour des Dames celui des belles lettres, bien plus noble & plus digne d'une grande ame. Le bon Roi Louis XII. l'avoit fait élever aux études dans le College de Navarre & bien qu'il n'y eût pris qu'une fort médiocre teinture de la Langue Latine, néanmoins si peu qu'il en sçavoit lui donnoit un grand goût des sciences ; particulierement de l'Astronomie, de la Physique, de l'Histoire naturelle, & de la Jurisprudence. Il avoit auprès de lui les plus habiles gens de son Royaume, qui s'étudioient a lui faire des discours méthodiques & agréables de ces belles connoissances, le plus souvent durant son dîner ; quelquefois à la promenade, ou dans son cabinet ; & il profita si bien de leurs entretiens, qu'il devint aussi habile que les Maîtres.

En reconnoissance de ces biens inestimables, il en éleva plusieurs aux grandes Charges, & combla les autres de présens & de pensions. Aussi n'avancerent-ils pas peu ses affaires par leurs services, & éblouïrent toute la terre de l'éclat de son nom par leurs beaux ouvrages : de sorte que malgré la fortune il remportoit toute la gloire, quoique son rival eût presque tous les bons succès. Il institua douze Professeurs royaux à Paris pour les Sciences & pour les Langues. Il avoit aussi dessein de bâtir un College royal, & d'y affecter un fonds de soixante mille écus de rente, pour y élever & entretenir six cens Gentilshommes. Il amassa une très-grande quantité de manuscrits des anciens Auteurs, dont s'est faite cette riche Bibliotheque, qui étoit peu de chose avant lui, & qui est maintenant le plus rare tresor des Rois de France. En un mot ; il mérita le glorieux surnom de *Pere & de Restaurateur des Lettres & des Sciences.*

Les longues guerres & sa prison avoient accoûtumé la Noblesse à toute sorte de violences & de crimes : il fit tenir les grands-jours à Poitiers : c'est un

1531. tribunal extraordinaire de Juges commis à certain tems, & tirés du Parlement, pour chatier les plus coupables. Il s'en tint encore d'autres sous son regne à Rion en Auvergne l'an 1545.

[Presque tout du long de l'année Louise de Savoye, mere du Roi, avoit été malade à Fontainebleau : comme elle croyoit être guérie, & qu'elle se faisoit porter à Romorentin en Berry, elle retomba, & mourut à Grez en Gâtinois le vingt-deuxiéme de Septembre. (a) Le respect qu'on devoit au Roi son fils, plûtôt qu'aucune affection qu'on eût pour elle, empêcha qu'on ne repassât sur sa vie & sur sa conduite. En effet tous les foibles du sexe, l'amour, la vengeance & la vanité y avoient eu bonne part; mais si quelques-uns avoient à se plaindre d'elle, le Roi son fils devoit bien s'en loüer & excuser ses défauts, parce qu'elle l'avoit mis deux fois au monde, l'une en le faisant naître, l'autre en le retirant de captivité par ses soins; sans lesquels peut-être les Grands de son Etat, le Parlement, & ses enfans même, s'ils fussent venus en âge, l'y eussent laissé long-tems.]

Sur la fin de Juillet on observa dans le Ciel une Comete chevelüe qui parut durant tout le mois d'Août. Le vulgaire crût qu'elle avoit prédit la mort de cette Princesse : [mais bien plus vrai-semblablement, elle causa une sécheresse extrême; car comme si elle eût épuisé toutes les vapeurs de ce bas monde, il se passa trois mois sans pleuvoir une seule goûte. Cette grande aridité ayant tellement endurci les terres, que la charuë ne les pouvoit entamer, donna commencement à une longue disette; mais fournit le moyen en desséchant le lieu plus marécageux, à exécuter une entreprise qui autrement eût été impossible : c'étoit de creuser un canal droit de la riviere d'Orne depuis la ville de Caen jusqu'à la mer, & par ce moyen d'abreger son cours d'une lieue & demie, si bien que maintenant il n'y a plus que deux lieuës, & emmene les vaisseaux avec le flux jusqu'au pied des murailles de la ville. 1531.

Vers le tems de Pâques de cette année, le Seigneur de Laval Gouverneur de Bretagne, fort cheri du Roi, chassant apres une bête fauve près de sa ville de Laval, se blessa à la cuisse, dont il mourut dans quelques jours, par la faute de ses Médecins & Chirurgiens, *qui souvent se disent grands maîtres en leurs sentences; mais d'aucune fois le sens leur défaut au besoin; & partant s'y fie qui voudra.* Ce sont les termes de la Chronique de Bretagne.]

Depuis la fin de l'an 1528. jusqu'au commencement de l'an 1534. le Ciel fut si en colere contre la France, qu'il y eut un perpétuel déreglement de saisons ou pour mieux dire l'Eté seul occupa la place de toutes les trois autres. Tellement qu'en cinq ans on ne vit point deux jours de gelée tout de suite. Cette chaleur importune énervoit, pour ainsi dire, la nature, & la rendoit impuissante. Elle n'amenoit rien à maturité; les arbres poussoient des fleurs & incontinent après le fruit; les bleds ne multiplioient point en terre; & faute d'hyver, il y avoit si grande quantité de vermine qui en rongeoit le germe, que la récolte ne fournissoit pas de la semence pour l'année suivante. Cette disette causa une famine générale & fort cruelle; après il vint une maladie qu'on nomma Trousse-galand; puis une furieuse peste, si-bien que ces trois fleaux se suivant l'un l'autre, emporterent plus de la quatriéme partie des personnes.

L'année 1532. le Roi fit un voyage 1532.
en Bretagne; & la ensuite d'une délibé-

(a) On lui trouva 14. ou 15. cens mille écus soit en or, soit en meubles.

1532. ration qu'il en fit faire, non ſans peine, par les Etats du païs aſſemblés à Vannes, il unit cette Province à la Couronne, & voulut que ſon fils aîné en fût couronné Duc à Rennes, & en portât les armes avec celles de France & de Dauphiné. Les Lettres d'union ſont dattées de Nantes au mois d'Août de cette année 1532.

Pendant les ſix années de paix l'Empereur travailloit à accommoder les affaires d'Allemagne, fort broüillées par les différentes Sectes; à s'oppoſer aux deſſeins de Soliman; & plus encore à ourdir des trames pour ruiner les affaires ou du moins la réputation du Roi François. Cette année il ſe trouva à la Diette de Ratisbonne, où à la requête des Princes de l'Empire il réforma la Chambre Impériale, & obtint d'eux & des Villes un très-grand ſecours contre le Turc, qui s'apprêtoit de fondre en Hongrie avec des forces innombrables par terre, & en Italie avec une grande armée navale.

Il ſe ſervit de cette occaſion pour envoyer demander au Roi, qu'il lui prêtât de l'argent & ſa gendarmerie. Le Roi répondit, quant à l'argent, qu'il n'étoit point Banquier, & pour ſa gendarmerie, que c'étoit la force de ſon Etat, qu'il ne la prêtoit non plus que ſon épée, & qu'il vouloit combattre à la tête de ſa Nobleſſe, pour avoir ſa part à l'honneur ou au péril.

Au reſte, parce que les Imperiaux publioient que c'étoit une honte à lui & au Roi d'Angleterre, de demeurer les bras croiſés dans le danger de toute la Chrétienté, ces deux Rois firent une ligue, par laquelle ils s'obligeoient de mettre enſemble quatre-vingt mille hommes ſur pied, avec un équipage convenable pour attaquer l'ennemi commun; & le Roi en ſon particulier offrit de défendre l'Italie, que l'Empereur avoit dénuée de toutes ſes forces, en cas que l'armée navale des Turcs y fît deſcente. 1532.

L'année étoit fort avancée quand Soliman parut ſur les frontieres de la Hongrie avec 200000. hommes. La Germanie nonobſtant ſes diviſions fit un plus grand effort qu'elle n'avoit jamais fait; elle lui oppoſa une armée de 90000. hommes de pied & de 30000 chevaux, troupes reglées. L'Empereur étoit à la tête, & c'étoit ſa premiere expédition, qui lui ayant bien réüſſi, lui fit prendre goût au métier. Une bataille eût décidé du ſort des deux Empires: mais ni l'un ni l'autre n'oſa hazarder un ſi grand coup; il y eut ſeulement quelques combats entre des corps détachés. Soliman ſe retira le premier, Charles V. après, & avec tant de hâte, qu'il ne ſe donna pas le loiſir de chaſſer le prétendu Roi Jean de la Hongrie, comme il l'eût pû aſſez facilement. Avant que de s'en retourner en Eſpagne il paſſa par Boulogne, où il confera une ſeconde fois avec le Pape.

L'union paroiſſoit très-étroite entre le Roi François & le Roi Henry. Ces Princes déſirant conférer enſemble de leurs affaires, s'aboucherent au mois d'Octobre à S. Joquelvert, entre Boulogne & Calais, ſuivant qu'ils en étoient convenus l'an paſſé. Henry vint à Boulogue voir François, qui lui rendit ſa viſite dans Calais. L'un & l'autre étoient fort mal contens du Pape Clement, particulierement Henry, à cauſe qu'il refuſoit de lui donner des Juges ſur les lieux pour connoître de ſon divorce. Ils traiterent donc une ligue défenſive envers & contre tous, & projetterent de demander au Pape, l'un ſon aſſiſtance pour recouvrer la Duché de Milan, l'autre une Bulle pour la diſſolution de ſon

1532. mariage, autrement qu'ils ſouſtrairoient leurs Royaumes à ſon obéiſſance juſqu'à un Concile général ; dont ils ſçavoient bien que le ſeul nom le faiſoit trembler de frayeur. Mais la nouvelle qu'ils eurent de la retraite de Soliman, adoucit un peu ces propoſitions, délivra l'Italie de la guerre prochaine dont ils la menaçoient.

Le Pape & l'Empereur ſe virent auſſi à Boulogne avec les mêmes démonſtrations d'amitié que la premiere fois, mais avec des ſentimens fort differens. L'Empereur preſſa le Pape de convoquer un Concile, parce qu'il l'avoit promis aux Allemands ; de renouveller une Confédération avec tous les Princes d'Italie pour leur défenſe commune contre les François, & de donner ſa niece Catherine à François Sforce. Il fit encore inſtance, qu'il lançât les foudres de l'Egliſe ſur l'Anglois, pour avoir fait divorce avec ſa tante Catherine.

Pour le Concile, le Pape ne ſe trouvant pas irréprochable, mais fort haï des Princes Italiens, à cauſe qu'il avoit opprimé la Cité de Florence qui étoit ſa patrie, ne put être induit à l'accorder ; il répondit ſeulement en termes généraux, qu'il en falloit communiquer avec les autres Princes de la Chrétienté. Quant au ſecond point, il y donna les mains, & fit une ligue pour quelques mois avec l'Empereur. Pour le troiſiéme il s'en excuſa, parce qu'il avoit eſpérance de marier ſa niece au ſecond fils du Roi, (*a*) qui étoit un parti bien plus avantageux que non pas Sforce. Les Cardinaux de Tournon & de Grammont étoient auprès de lui pour négocier cette alliance. L'Empereur ne pouvoit croire que le Roi pût abaiſſer le plus noble ſang du monde à une alliance ſi inégale ; il fut bien étonné quand 1532. les deux Cardinaux eurent montré le pouvoir qu'ils en avoient. Alors il ſe ſépara fort mal ſatisfait d'avec le ſaint Pere, quoique pour l'appaiſer il lui promît de lui donner contentement ſur l'affaire d'Angleterre ; au partir de-là il alla s'embarquer à Gennes ſur la fin de Février, & paſſa en Eſpagne.

Henry faiſoit toûjours une véhémente inſtance envers François, qu'il impetrât du Pape qu'on lui donnât des Juges ſur les lieux. Les deux Cardinaux que nous avons dit, étant arrivé à Boulogne le quatriéme de Janvier de l'an 1533. obtinrent de Sa Sainteté qu'il differeroit le jugement de cette affaire juſqu'à ce que le Roi & lui ſe fuſſent vûs au lieu qui ſeroit nommé pour cela. Ils étoient convenus de la ville de Nice : mais le Duc de Savoye y apportant trop de difficultés ; le Pape conſentit, non ſans beaucoup de répugnance, que ce fût à Marſeille, & qu'ils s'y rendroient dans le mois d'Octobre.

L'amoureuſe impatience de Henry ne pût pas attendre juſques-là, il fit diſſou- 1533. dre ſon mariage avec Catherine par l'Archevêque de Cantorbery, & épouſa Anne de Boulen, en préſence de quatre ou cinq témoins ſeulement. Il étoit enhardi à cela par les trois Thomas qui le gouvernoient, ſçavoir Crammer Archevêque de Cantorberi, Cromwel grand Chambellan & Prive-ſel ; & Audley grand Chancelier. L'affaire faite, il en donna avis au Roi François, le priant de l'aſſiſter dans la demande qu'il faiſoit au Pape, & de vouloir tenir la choſe ſecrete.

Elle ne le pût pas être tellement, que

(*a*) Le Pape répondit que c'étoit choſe déja accordée avec le Duc d'Orleans, & que puiſque le Roi Très-Chrétien lui faiſoit tant d'honneur, il ne vouloit point entendre à d'autre parti. *Inſtruct. du Bailli de Troyes allant en Ambaſſade.*

1533. dans un mois le Pape & l'Empereur n'en eussent connoissance. Tous deux en furent outrés à l'extrêmité, de sorte que le Pape lâcha le coup de foudre, & prononça la sentence d'excommunication contre Henry. Il differa néanmoins de la publier à la priere du Roi, lequel d'un côté étant obligé à l'Anglois, & de l'autre desirant demeurer fermement attaché au saint Siege, cherchoit des moyens d'accommodement. Il ne promit pourtant rien à Henry, sinon qu'il lui rendroit tous les offices qu'il pourroit, sans blesser sa religion & sa conscience. Aussi le Pape de sa part lui fit sçavoir qu'il le prioit de ne le point presser sur cette affaire au-delà de son devoir & des termes de la Justice. Cependant Anne de Boulen accoucha d'une fille qui fut nommée Elizabeth. Ce fut au mois de Septembre de cette année 1533.

Le dixiéme d'Octobre le Pape arriva à Marseille sur les galeres du Roi, qui le prirent au port de Pise. Quelques jours auparavant Jean Stuard Duc d'Albanie y avoit amené Catherine de Médicis, dont il avoit épousé la tante maternelle. Jean du Bellai Evêque de Paris, & depuis Cardinal; harangua Sa Sainteté en Latin très-élegant. Le lendemain du jour qu'il fit son entrée dans la ville, le Roi y fit la sienne avec la Reine. Les nôces de Henry & de Catherine se célebrerent le dix-septiéme du mois, avec autant de réjoüissance que de somptuosité. Le Pape & le Roi passerent plusieurs jours ensemble, étant logés en deux maisons qui étoient vis-à-vis, la ruë entre deux, mais jointes par une galerie de bois, de sorte qu'ils passoient de l'une dans l'autre sans être vûs, & pouvoient traiter de leurs affaires dans le dernier secret.

En cette occasion le Roi n'oublia pas sa magnificence ordinaire, & même la surpassa de beaucoup. Il combla de dons précieux & de grandes pensions tous les Cardinaux qui étoient avec le saint Pere: mais il fit encore plus éclater la beauté de son esprit & de son éloquence, que celle de ses présens, & toute cette Cour-là demeura persuadée, que s'il pouvoit y avoir au monde un Prince plus riche, il n'y en avoit pourtant point qui usât plus généreusement de ses richesses, ni qui accompagnât ses bienfaits de tant d'esprit & de tant de grace que lui. 1533.

Le vingt-deuxiéme de Novembre le Pape & lui se séparerent fort contens de leur négociation, hormis que le Roi avoit extorqué du Pape quatre chapeaux de Cardinal pour quatre parens de ses favoris. C'étoient Jean le Veneur Evêque de Lisieux, grand Aumônier de France, Claude Givry oncle paternel de la femme de Brion, Odet de Colligny âgé seulement de treize ans, fils de la sœur de Montmorency, & Philippe de la Chambre frere uterin de Jean Duc d'Albanie. Ce dernier se fit nommer le Cardinal de Boulogne, parce qu'il étoit issu de cette maison du côté de sa mere, Anne de la Tour-Bologne, Comtesse d'Auvergne.

Du reste il ne fut fait aucune nouvelle ligue entre le Pape & le Roi, contre ce que tout le monde avoit pensé. Le Pape promit seulement de favoriser tant qu'il pourroit le Prince Henry son second fils qu'on appelloit alors Duc d'Orleans, pour lui obtenir de l'Empereur la Duché de Milan. Et quant à l'affaire de l'Anglois, le Roi ne pût point obliger le Pape de révoquer l'excommunication, mais seulement de ne la point publier qu'il n'eût auparavant employé toutes ses persuasions auprès de ce Prince pour le ramener à la raison. Pour cet effet il dépêcha dès l'heure même en Angleter-

1533. re Jean du Bellay Evêque de Paris, pour l'exhorter à ne se point séparer de la Communion de l'Eglise Romaine.

Ce sage & habile Prélat ayant obligé le Roi Henry de lui promettre ce point, pourvû que le Pape de son côté differat de publier l'excommunication, courut en poste à Rome porter cette bonne nouvelle & demander du tems, afin de réduire cet esprit variable & difficile. Les Imperiaux ne sçûrent empêcher qu'on ne lui accordât un delai, mais ils le firent limiter a un espace bien plus court qu'il n'étoit nécessaire. Du Bellay donc renvoya un courier en Angleterre, avec ordre de revenir dans certain jour : ce jour étant venu, & le courier n'étant point de retour, les Imperiaux presserent si fort l'affaire qu'encore que du Bellay représentât que les glaces & les autres incommodités du chemin l'avoient pû retarder, & qu'il demandât un autre délai seulement de six jours : néanmoins le Pape le refusa, & faisant en une assemblée de ce qu'il n'eût dû se faire qu'en trois, il prononça la Sentence & la fit afficher dans les places accoutumées.

Deux jours après le courier arriva, apportant des pouvoirs très-amples, par lesquels le Roi Henry se soûmettoit au jugement du Saint Siege, pourvû que certains Cardinaux qui lui étoient suspects, s'abtinssent d'être ses Juges, & qu'on envoyât des Commissaires a Cambray pour faire les informations, & pour recevoir les preuves qu'il vouloit administrer. Le S. Pere reconnut alors la faute qu'il avoit faite d'avoir precipité une affaire si importante; il eût bien désiré y apporter quelque remede : mais il n'étoit plus tems, le coup étoit lâché : malheureux coup qui causa une horrible playe, & qui a retranché l'Angleterre de la Communion de l'Eglise Romaine. Car Henry transporté de fureur de ce qu'on l'avoit placardé à Rome, acheva de se soustraire entierement de l'obéissance du Pape, se déclara chef de l'Eglise Anglicanne, & se mit à persécuter avec d'extrêmes cruautés tous ceux qui s'opposerent a ce changement. 1533.

On remarque que si le Pape eût differé ce Jugement de dix mois, la mort l'eût tire de cet embarras, & tranché ce nœud en ôtant Catherine hors du monde, comme elle fit au mois de Janvier de l'année suivante 1534.

La fermeté du Roi pour la Foi Catholique, pensa alors être fort ébranlée par deux puissantes tentations; l'une fut la semonce de l'Anglois qui le sollicitoit de rompre aussi avec le Pape, pour satisfaire a l'étroite liaison qui étoit entr'eux; l'autre l'induction de sa chere sœur Marguerite qui lui vouloit persuader d'appeller Philippe Melancthon, & de lui donner audience sur les moyens qu'il avoit à proposer pour accommoder les différends de la Religion. Mais pour le premier, il répondit en substance à l'Anglois, *Ami jusqu'a l'Autel.* Pour le second, le Cardinal de Tournon rompit habilement un si dangereux coup, & fortifia si bien l'esprit du Roi, qu'onques depuis il ne voulut prêter l'oreille a aucun de ces réformateurs; & même avec le tems il guérit en quelque façon sa sœur de l'amour qu'elle avoit pour ces nouveautés. 1533. & 34.

Il s'accumuloit de jour en jour de nouvelles causes de guerres entre lui & l'Empereur. Celui-ci avoit grande jalousie de l'entrevûe de Marseille, & du mariage qui s'y étoit fait; il se tenoit aussi fort offensé de ce que le Roi étoit entré dans la Ligue des Princes Germains confédérés à Smalcade; il ne l'étoit pas moins de ce qu'il assistoit les Ducs de Wirtemberg dans la Diette d'Ausbourg, où se jugeoit leur cause

1534. contre Ferdinand son frere, qui détenoit leurs terres; & il frémissoit de colere de ce que Guillaume de Bellay Langeay par ses pratiques & par la force de son éloquence; avoit fait rompre la ligue de Souaube, qui avoit duré 70. ans, au grand avantage de la maison d'Autriche.

De son côté le Roi François se plaignoit d'une très-sanglante injure; voici ce que c'étoit. Il avoit au nombre de ses Ecuyers un gentilhomme Milanois nommé François de Merveille, qui avoit acquis de grands biens auprès de lui. Comme il connoissoit qu'il seroit bien aise d'en faire parade en son païs, il l'envoya à Milan en qualité d'Ambassadeur secret; Merveille fut assez vain pour ne pas celer son emploi; l'Empereur le sçût & s'en plaignit avec menaces à Sforce, qui promit de le contenter. Or il arriva par hazard, ou autrement, que quelques gens du païs firent querelle a Merveille, & qu'il y en eût un de tué. Le Duc ne manqua pas d'embrasser cette occasion pour satisfaire l'Empereur, il lui fit couper la tête sous couleur de Justice, mais sans aucune formalité, de nuit & en prison. Cela arriva un peu avant le voyage du Roi à Marseille.

Ensuite de la Ligue du Roi avec les Conféderés de Smalcade, Philippe Landgrave de Hesse prit la querelle des Ducs de Wirtemberg, qui afin d'avoir de l'argent pour cette poursuite, avoient engagé Montbeliard au Roi, & déclara la guerre à Ferdinand. Sur l'armée duquel ayant remporté une grande victoire, il les rétablit dans leur païs, & obligea Ferdinand d'accorder toute liberté aux Protestans, non compris sous ce nom les Sacramentaires & les Anabaptistes; moyennant cette grace, ils le reconnurent Roi des Romains.

Le Landgrave avoit promis à François de passer en Italie, ce qu'il ne fit pas néanmoins; & ce Roi dans le dessein de renouveller la guerre dressoit de la milice dans ses Provinces, laquelle il distribua en sept corps de six mille hommes chacun; on les nommoit Légions. Cette institution ne dura pas long-tems elle eût rendu l'Etat trop puissant & la domination trop foible. 1534.

Le vingt-quatriéme de Septembre mourut le Pape Clement à Rome. Deux jours après les Cardinaux assemblés en Conclave, élurent le Cardinal Alexandre Farnese qui voulut être nommé Paul III.

En ce tems Jean Cauvin ou Calvin, âgé de vingt-quatre a vingt-cinq ans, commença à débiter sa Doctrine, plus conforme à celle des Sacramentaires qu'a celle de Luther, & qui alloit bien plus avant que l'une & l'autre; car elle ne touchoit pas seulement a la croyance intérieure, mais renversoit tout l'extérieur & toutes les cérémonies. Il étoit natif de Noyon fils de Gerard Secretaire de l'Evêque; homme fort studieux & sobre, d'un esprit aigu & pénétrant, d'un temperament mélancolique & mal sain, d'une humeur aigre & chagrine, qui avoit la langue peu diserte, mais la plume éloquente & féconde, & auquel on reprocha qu'il couvroit une violente ambition & une extrême opiniâtreté, d'une grande modestie.

Il s'étoit imbu de ces nouvelles Doctrines comme il étudioit en Droit à Bourges, en ayant pris la premiere teinture d'un certain Allemand nommé Melchior Volmar, qui enseignoit la langue Grecque, & étoit entretenu par Marguerite Reine de Navarre, sœur du Roi François; Princesse fort généreuse, qui ayant beaucoup d'amour pour les lettres, s'étoit laissée gagner l'esprit à ces Docteurs de nouveautés. On tient qu'il jetta les premiers fondemens de sa Secte à Poitiers, & qu'il y institua la forme de la Cene ou Manducation; que delà

1534. *il envoya trois de ses Compagnons en divers quartiers semer ses dogmes ; & qu'il se retira à Nerac auprès de Gerard Roussel & de Jacques le Fevre d'Estaples, qui se tenoient là sous la protection de la Reine Marguerite. Ils avoient déja établi secrettement dans cette petite Cour-là une forme d'Eglise presque pareille à celle qu'il vouloit enfanter.*

Il ne demeura que peu de mois à Nerac, & passa en Italie pour y voir Renée de France Duchesse de Ferrare, qui étoit dans les mêmes sentimens que Marguerite. Puis quand Genève eut chassé son Evêque & banni la Religion Catholique, il y établit le siege de sa résidence. De-là il envoyoit ses Disciples prêcher sa doctrine par toute la France & par les Pays-bas, les exposant à toutes sortes de supplices, tandis qu'il se tenoit loin du péril, & qu'il ne hazardoit que du papier & de l'encre.

Cette même année 1534. & la suivante se joüa la sanglante & horrible tragédie des Anabaptistes dans la ville de Munster. Ces Fanatiques pensant établir leurs rêveries par la subversion des Puissances légitimes, y avoient élu pour Roi un tailleur nommé Jean de Leyden. Leur Evêque les assiégea & les réduisit à l'extrême famine. Comme ils s'opiniâtroient à périr plûtôt que de se rendre, un des compagnons de ce faux Roi l'introduisit dans la place ; quand il y fut, il le prit lui & les principaux ministres de sa fureur, & les ayant promenés quelque tems dans les pays circonvoisins pour servir de joüet, il les fit mourir de très-rigoureux supplices.

Sur la fin de l'année 1534. les Sacramentaires publierent des libelles & afficherent des placards contre le divin Mystere du saint Sacrement de l'Autel. Pour réparation de ces injures, le Roi François au commencement de l'an 1535. fit faire une Procession générale à Paris, où il assista en grande dévotion, tenant une torche à la main, avec la Reine & avec ses enfans. Ensuite on rechercha soigneusement les auteurs de ces scandales; il en fut découvert & pris plusieurs, dont il y en eut six de brulés à Paris, & plus de deux fois autant en divers autres endroits : mais pour deux qu'on faisoit mourir, il en renaissoit cent autres de leurs cendres. 1535.

Ce traitement ne pouvoit plaire aux Princes protestans ses bons amis ; ainsi l'Empereur ne manqua pas de les picquer de ressentiment contre lui ; de l'accuser de cruauté, parce qu'il faisoit brûler leurs freres, & d'impiété sur ce qu'au même-tems qu'il traitoit ainsi ceux qui professoient une nouvelle réforme du Christianisme, il avoit des Ambassadeurs du Turc en sa Cour. Aussi eût-il bien de la peine à se justifier en leur endroit, & de toute cette année il ne pût rien obtenir d'eux.

La mort de Merveille lui étoit ou un prétexte ou un vrai sujet de faire la guerre au Duc Sforce pour remettre le pied dans le Milanez. Charles Duc de Savoye lui refusant passage par ses païs, attira cet orage sur sa tête (a), si peut-être ce n'étoit le premier dessein du Roi de l'attaquer ; car il avoit plusieurs autres sujets de ressentiment contre lui. Il se plaignoit que Béatrix de Portugal sa femme & sœur de l'Impératrice, le portoit à plus considérer l'Empereur son beau-frere que

(a) Ce Prince quitta inconsidérément l'alliance de François I. pour embrasser celle de l'Empereur sous espérance que l'Empereur prononceroit en sa faveur sur le différend qu'il avoit avec la maison de Gonzague pour le Montferrat. Ce que toutefois l'Empereur ne fit point, l'ayant au contraire abandonné aux coups. Par où ce Duc reconnut, mais trop tard, combien sont incertaines les amitiés & les promesses des Grands Monarques, qui accommodent toujours leurs affaires aux depens des plus foibles. *Du Villars l. 1. de ses Mémoires.*

1535. lui, qui étoit son neveu; qu'il avoit osé prendre de ce Prince l'investiture de la Comté d'Ast, qui étoit du patrimoine de la maison d'Orleans; qu'il avoit envoyé en Espagne Louis Prince de Piémont son fils aîné, comme pour gage de sa foi, & que cependant il avoit refusé de prendre de lui qui étoit son neveu, l'Ordre de saint Michel & une compagnie d'ordonnance avec 12000. écus de pension; ce qu'il ne devoit pas refuser, ses prédécesseurs ayant accoûtumé d'en toucher de bien moindres des Rois de France; comme aussi qu'il n'avoit pas voulu prêter au Pape la ville de Nice pour l'entrevûe, qui à son refus se fit a Marseille; qu'il avoit occupé quelques terres du Marquisat de Saluces, qui étoit fief mouvant du Dauphiné; qu'il lui refusoit l'hommage de Foucigny, qu'il s'étoit réjoui par lettres avec l'Empereur de sa prise devant Pavie; & qu'il avoit prêté de l'argent au Duc de Bourbon depuis sa révolte.

Mais pardessus tout céla il y avoit le droit de bienséance, qui vouloit que le Roi s'emparât de ses terres pour conquerir plus facilement le Milanez, & pour empêcher qu'il ne les échangeat avec l'Empereur pour d'autres plus avant en Italie; car les ennemis du Duc publioient que le marché en étoit sur le tapis. Aussi lui fit-il demander sous main ses places de Montmeillan, Veillane, Chivas & Verceil, offrant en échange de lui donner des terres en France, & d'accomplir le mariage de sa fille Marguerite avec Louis fils aîné du Duc, selon qu'ils en étoient convenus huit ans auparavant.

Or quoique toutes ces choses fussent de grands sujets d'offense pour le Roi, néanmoins il ne prit point d'autre prétexte pour le quereller, que celui qu'il avoit déja voulu prendre l'an 1518. C'étoit de lui demander qu'il eût à lui faire 1535. raison de la succession de Louise sa mere, qui étoit sœur de ce Duc & de feu Philbert son prédécesseur. Tandis que cette Princesse avoit vêcu, il n'avoit point voulu poursuivre cette affaire que par des voyes de négociation; & il est à croire qu'il l'eût laissé dormir, si les autres raisons que nous avons touchées, ne l'eussent pas porté à la réveiller.

Il envoya donc Guillaume Poyet President au Parlement de Paris, vers le Duc lui faire demande du passage & de ses droits. Pour le passage, le Duc se montra tout prêt, au moins en apparence, de le livrer, & de lui fournir des vivres en payant; & pour l'autre point, il offrit d'en convenir à l'amiable, & de mettre les prétentions du Roi & ses défenses pardevant des arbitres. Le Roi prenant cette réponse pour refus, lui déclara la guerre au mois de Février de l'an mil cinq cens trente-cinq.

Il avoit déja commencé à lui faire sentir son indignation, en ordonnant sous main aux Officiers & Magistrats de Dauphiné, de faire des entreprises sur ses terres, en obligeant le saint Pere de supprimer l'Evêché de Bourg, qui avoit été nouvellement érigé en sa faveur, & en assistant ceux de Genève contre lui. Les Habitans de cette ville prétendant relever de l'Empire, cherchoient depuis long-tems à se libérer de la Seigneurie de leur Evêque; & pour cela ils s'étoient aidés deux ou trois fois de la protection des Cantons de Berne & de Fribourg, qui les avoient faits leurs Bourgeois. Enfin ils se révolterent entierement & le chasserent, il s'appelloit Pierre de la Baulme.

Le Duc les ayant assiégés, le Roi

1535. leur envoya plusieurs petits secours, mais qui furent tous defaits ; & toutefois la crainte qu'il eût des Bernois lui fit lever le siége. Dès-lors la Ville à l'instigation principalement de deux Ministres Sacramentaires, sçavoir Farel & Viret, changea son gouvernement & sa Religion, & se mit en l'état à peu près qu'elle est encore aujourd'hui. L'Evêque transporta son siege à Annecy.

Après ces éclairs le grand coup de foudre éclata : l'Amiral Brion entra dans ses païs avec l'armée qui avoit été levée pour attaquer le Milanez. Au seul bruit de sa marche, toutes les places de la Bresse, & celles de la Savoye deçà le Mont Cenis, ouvrirent leurs portes aux François sans aucune résistance. Le Duc étoit entierement dénué de forces ; il ne pouvoit faire autre chose, en attendant le retour de l'Empereur, que de temporiser ; & cependant il ne se défendoit que par des soûmissions & par des respects, qui sont de foibles armes contre un Prince puissant & irrité, quand il veut tirer avantage de sa colere.

Le huitiéme de Juillet de cette année 1535. *Antoine Duprat Cardinal Archeveque de Sens, Legat en France & Chancelier, mourut d'une phtiriase* * *en son Château de Nantoüillet*, (a) *fort tourmenté des remords de sa conscience, comme ses soupirs & ses paroles le firent connoître, pour n'avoir point observé d'autres Loix (lui qui étoit si grand Jurisconsulte) que ses intérêts propres, & la passion du Souverain. C'est lui qui a ôté les élections des Benefices & les privileges à plusieurs Eglises ; qui a introduit la vénalité des Charges de Judicature ; qui a appris en France à faire hardiment toutes sortes d'impositions ; qui a divisé l'intérêt du Roi d'avec le bien public ; qui a mis la discorde entre le Conseil & le Parlement ; & qui a établi cette maxime si fausse & si contraire à la liberté naturelle*, qu'il n'est point de terre sans Seigneur. *Sa Charge de Chancelier fut donnée à Antoine du Bourg, qui étoit aussi natif d'Auvergne, & Président en Parlement.*

* Maladie des poux.

Quant à l'Empereur, comme il avoit prévû qu'il se formoit une grande tempête de tous côtés contre lui, par le Roi, l'Anglois, les Princes d'Italie & ceux d'Allemagne ; il s'avisa, afin d'avoir aussi quelque sujet d'armer puissamment, d'aller faire la guerre aux fameux Chairadin, surnommé Barberousse, qui infestoit les côtes de ses Royaumes de Naples & de Sicile. 1535.

Ce pirate étoit natif de Metelin : il avoit eu un frere nommé Horuc ; leur pere étoit Chrétien renegat & pauvre. Dès leur jeunesse ces deux freres avoient exercé la piraterie, n'ayant qu'un brigantin à eux deux. Avec le temps s'étant accrus en vaisseaux, en hommes & en argent, ils avoient passé en Mauritanie, ou s'étant mêlés dans la guerre que se faisoient deux freres pour le Royaume d'Alger, ils avoient feint d'en secourir un, & sous ce prétexte ils s'étoient rendus les maîtres de la Ville & du païs. Horuc étant l'aîné, en porta le titre de Roy ; il conquit encore Circelle & Bugie, & dépouilla le Roy de Tremisen ; mais ensuite il fut vaincu & tué dans la déroute par les gens du païs joints avec les Espagnols, dont ce Roy étoit allié.

Chairadin Barberousse son frere luy succeda & se rendit fort redoutable sur

(a) Il étoit né à Issoire en Auvergne, ou selon d'autres à Gannat où son pere étoit Bailly. Il avoit eté Avocat des Parties au Parlement de Toulouse. Duprat fut aussi Evêque de Meaux, & d'Alby : il mourut en 1535. le 9. de Juillet. Le *Gallia Christiana*, dit qu'il fut enterré dans son Eglise Métropolitaine qu'il n'avoit jamais vûe de son vivant, il eut pour successeur dans l'Archevêché de Sens, Louis de Bourbon, fils de François Comte de Vendôme, & de Marie de Luxembourg, Comtesse de saint-Pol.

les

les mers du Levant, enſorte que le Sultan Solyman luy donna le Commandement de ſes armées navales. Il y avoit à Tunis deux freres fils du Roy Mahomet, qui diſputoient la Royauté entr'eux, ſçavoir Araxide & Muley-Aſſan : le dernier quoique le plus jeune, avoit pris le ſceptre par la diſpoſition du pere : l'autre fuyant ſa cruauté, s'étoit refugié à Conſtantinople pour implorer la protection du Grand-Seigneur. Barberouſſe ſe ſervant adroitement de cette occaſion, ſe préſenta devant Tunis, feignant qu'il l'avoit ramené pour le rétablir, quoiqu'il l'eût laiſſé en priſon à Conſtantinople. Avec cette ruſe il trompa ſi bien le peuple, qu'il fut reçû dans la Ville, & en chaſſa Muley-Aſſan. Celui-ci eut recours à la protection de l'Empereur Charles V. lequel entreprit de le retablir.

1535.

Charles deſcendit donc en Afrique avec une armée de plus de cinquante mille hommes, prit le fort de la Goulette qu'il garda pour lui ; rétablit Muley-Aſſan dans Tunis, battit Barberouſſe par terre, luy donna la chaſſe par mer, & délivra vingt mille eſclaves Chrétiens Puis le quatorze d'Août il leva l'ancre & fit voile en Sicile, où il arriva dans peu de jours. Après qu'il y eût ſejourné près de trois mois, il paſſa à Naples ſur la fin de Novembre.

1536.

De là il écrivit au Duc de Savoye ſon beau-frere, pour le conſoler des pertes que les François luy avoient cauſées, & de celle qu'il avoit faite de Loüis ſon fils aîné, qui étoit mort en Eſpagne. C'étoit un foible ſoulagement que des paroles contre des maux qui empiroient tous les jours. Car les Bernois ayant déclaré la guerre à ce Duc en Janvier 1536. chaſſerent l'Evêque de Lauſanne, s'emparerent de cette Ville, du païs de Vaud, de celuy de Gex, du Genevois, & du Chablais juſqu'à la Drance. Les Valeſans de leur côté envahirent le reſte du Chablais depuis cette riviere en haut. Ceux de Fribourg ſe ſaiſirent de la Comté de Romont ; & l'armée de France marchoit en même temps pour entrer dans le Piedmont. Jean de Medequin, Capitaine du Château de Muz, depuis Marquis de Marignan, & quelques autres Capitaines de l'Empereur que le Duc avoit envoyés pour garder le Pas de Suze, y arriverent trop tard. Antoine de Leve ayant viſité Turin, & trouvé qu'il n'étoit pas encore en défenſe, ne fut pas d'avis que le Duc y attendît les François. Il en ſortit donc le vingt-ſeptiéme de Mars avec ſa femme & ſon fils ; & ayant fait embarquer ſes plus riches meubles & ſon artillerie ſur le Pô, ſe retira à Verceil. Turin ſe rendit le 13. d'Avril.

1536.

Lorſque l'Empereur étoit encore en Sicile, il eut nouvelles de la mort du Duc François Sforce qui étoit advenuë au mois d'Octobre, ſans avoir laiſſé aucuns enfans de ſa femme, qui étoit fille d'Eliſabeth ſa ſœur, & de Chriſtierne II. * Roy de Dannemarc. Or la Duché de Milan étant en ſa diſpoſition, comme il connoiſſoit la paſſion que le Roy avoit pour une ſi belle piece, il ſçût bien s'en ſervir comme d'une leurre pour l'amuſer, & pour le mener, s'il faut ainſi dire, en leſſe preſque tout le reſte de ſa vie.

* Ce Roi fut chaſſé de ſon Royaume, & ne s'y put rétablir.

Gravelle ſon Chancelier avoit témoigné à Vely Ambaſſadeur du Roy, que ſon Maître ne diſpoſeroit point de cette Duché qu'il n'eût eu nouvelles de luy, pour ſçavoir comme il entendroit ſe comporter ſur ces trois chefs : le premier étoit la guerre du Turc ; le ſecond, la réduction de tous les Princes

1536. Chrétiens à la Religion Catholique; & le troisiéme, l'affermissement de la paix dans toute la Chrétienté. Il ajoûtoit que le desir de l'Empereur étoit de donner cette Duché plûtôt au troisiéme fils du Roy qu'au second ; & demandoit que le second l'accompagnât au siege d'Alger.

Ces deux dernieres conditions ne plurent pas au Roy ; sur les trois autres points il fit des réponses qui durent satisfaire l'Empereur. Il demandoit la Duché pour Henry Duc d'Orleans son second fils, & offroit de donner quatre cens mille écus d'or pour l'investiture. Sur ce pied-là il demanda à Vely qu'il pressât la résolution de l'Empereur ; mais ce Prince ne donnoit que des paroles génerales, & cependant mettoit bon ordre à ses affaires : car il faisoit les nôces de sa bâtarde avec Alexandre de Medicis qui l'étoit aussi ; & il le confirma dans la domination de Florence. Il lia une nouvelle confédération avec les Venitiens, induits à cela par l'éclat de ses victoires d'Afrique, & par les persuasions du Duc d'Urbin Géneral de leurs armées. Il manda à sa sœur Marie, veuve du Roy de Hongrie, à laquelle il avoit donné le gouvernement des Païs-Bas après la mort de Marguerite veuve de Savoye, sa tante ; comme aussi à ceux à qui il avoit laissé celui d'Espagne, de lui faire les plus grandes levées qu'ils pourroient d'hommes & d'argent ; & lui de son côté travailleroit à amasser des deniers en Sicile & à Naples, & à renforcer les troupes qu'il avoit amenées d'Afrique.

Cependant, avec de belles esperances il mena toûjours Vely & les Envoyés du Roy jusqu'à Rome. Au mois d'Avril il y fit son entrée triomphante, & y sejourna treize jours. Ce fut là que l'on connut les mauvaises dispositions qu'il avoit pour le Roy : car après que 1536
le Pape & luy eurent conferé de leurs affaires, il le pria d'assembler les Cardinaux, & devant eux, le chapeau à la main, il prononça une longue harangue remplie d'invectives, de plaintes & de menaces contre le Roy François; & voulant leur rendre compte de tous leurs démêlés, à commencer dès le regne de Loüis XII. Il l'accusa d'avoir toûjours enfraint la paix, manqué à sa parole, troublé l'Italie & l'Allemagne, & dépouillé injustement le Duc de Savoye. Il finit par dire, Que le Roy eût à choisir de trois choses l'une ; Ou de prendre la Duché de Milan pour Charles son troisiéme fils, à certaines conditions, dont l'une étoit qu'auparavant il rendît les terres au Duc de Savoye : Ou d'accepter un combat singulier de sa personne contre la sienne avec telles armes qu'il voudroit, sur un pont, dans une isle, dans un batteau ; à la charge que le vainqueur employeroit ses forces selon les ordres du S. Pere, pour réduire les Héretiques & combattre les Infidéles : Ou de se résoudre à la guerre, qui seroit si sanglante qu'elle ruineroit l'un des deux.

Le Roy François méprisa ces superbes fanfares, mais répondit aux accusations par une Lettre apologétique, qu'il adressoit au saint Pere & aux Cardinaux, & qui en termes très-modestes, mais fort serrés & énergiques, satisfaisoit nettement a tous les points que l'Empereur avoit touchés, & rejettoit tout le blâme sur lui.

Il se faisoit cependant plusieurs ouvertures entre le Pape, l'Empereur, & les Ambassadeurs, pour empêcher les deux Princes d'en venir à une entiere rupture. L'amiral de Brion avoit conquis tout le Piedmont jusqu'à la Doc-

1536. re, & se voyoit en état de conquerir tout le reste, l'épouvante étant dans tout le païs; & Antoine de Leve, qui s'étoit mis en campagne, & avoit joint le Duc à Verceil, n'ayant pas encore toutes ses forces prêtes. [Le Conseil de guerre vouloit que Brion assiégeât cette place, c'étoit un grand coup à faire; il y eût pris le Duc & Antoine de Leve, s'ils se fussent opiniâtrés à y demeurer; ou il les eût contraints de fuir; & par ce moyen décredité leurs armes. Mais il n'avoit pas encore un ordre exprès de rompre avec l'Empereur, & Leve luy envoya signifier que cette place étoit du Duché de Milan, & n'appartenoit au Duc de Savoye que par un engagement que ceux de Milan leur en avoient fait, & qu'ainsi s'il y touchoit, il lui déclaroit que l'Empereur prendroit cela pour une rupture. Brion se laissa arrêter par cette consideration, ou comme lui reprocherent ses ennemis, par la crainte qu'il eut d'une bataille contre ce fameux Antoine de Leve. Le Roi lui en sçût fort mauvais gré, & le reçût trés-froidement à son retour, & depuis sa faveur ne fit plus que languir.]

Cependant le Roy, sur ce que Vely lui avoit écrit que l'Empereur (c'étoit auparavant sa harangue) luy avoit fait dire par Gravelle qu'il donneroit le Milanez à son second fils, avoit envoyé le Cardinal de Lorraine en Italie pour achever cette affaire qu'il croyoit fort avancée.

Le Cardinal laissa ordre de la part du Roy à Brion de ne point passer la Doëre, & fit aussi promettre à Antoine de Leve qu'il ne passeroit point la Sesia. Et quoique depuis il eût appris de Vely, qu'il trouva à Sienne où il avoit suivi l'Empereur, ce qui s'étoit passé à Rome, il ne laissa pas, comme il étoit hardi, & qu'il ne trouvoit rien de difficile, d'en parler encore à l'Empereur, & de le faire souvenir de sa premiere parole. L'Empereur avoüa qu'en effet il l'avoit donnée; mais dit que le Roy ayant continué de faire la guerre au Duc de Savoye, il n'étoit plus obligé de la tenir. 1536.

Après cette réponse le Cardinal manda au Roy qu'il ne voyoit plus d'esperance de paix, qu'ainsi il devoit penser à se bien défendre. Néanmoins le Pape, qui desiroit ardemment de réconcilier les deux Rois, ne se rebuttoit point; & faisoit représenter à chacun des deux les forces de son ennemi beaucoup plus grandes qu'elles n'étoient, afin de les porter à la paix. Ce fut pour cela que le Roy ne voulant pas être l'auteur de la rupture, commanda à Brion de ne rien entreprendre, mais de retirer ses troupes en Dauphiné, après toutefois qu'il auroit muni les places, si ce n'étoit qu'Antoine de Leve passât la Sesia.

Au contraire l'Empereur, non seulement se préparoit à la guerre : mais encore tâchoit de susciter toute la Chrétienté contre François. Il dépêcha en Angleterre un envoyé pour redemander l'amitié du Roy Henry, & luy protester que tout son ressentiment s'étoit éteint avec la vie de Catherine d'Arragon, qui étoit décedée au mois de Janvier de cette année : & quoique Henry luy eût répondu fort froidement, il se promettoit néanmoins de l'instabilité de son esprit, que s'il voyoit une fois la France entamée, il ne manqueroit pas d'y donner atteinte en vertu de ses anciennes prétentions.

Il avoit aussi employé toutes sortes d'accusations & de faux bruits à l'endroit des Allemands, pour leur rendre le Roi fort odieux. Il leur faisoit croire qu'ils étoient mortellement haïs en

1536. France, qu'on les y perſécutoit, qu'on les y brûloit tout vifs, & que le Roi s'efforçoit non ſeulement d'allumer la diſcorde parmi eux, afin que durant qu'ils s'entrebattroient, Soliman ſon fidéle Allié envahît l'Empire Germanique : mais qu'encore il entretenoit des boutefeux en Allemagne, qui embraſoient les Bourgs & les Villes.

En effet, il ſe trouva cette année certaines gens, on ne ſçait par qui ni pourquoi ſuſcités, qui en brûlerent pluſieurs, mais en France auſſi bien qu'en Allemagne, & ſpécialement la ville de Troye [en Champagne.] Guillaume du Bellay-Langeay, homme de qualité & bon Capitaine, mais dont l'éloquence rendit de bien plus grands ſervices que la valeur, compoſa un excellent écrit en Latin & en Allemand, qu'il fit publier dans tout ce pays-là ; & tant par ce moyen que par celui des Marchands Allemands, qui rendoient témoignage d'avoir été bien traités en France, il déſabuſa une partie des eſprits: mais ce ne fut pas ſans beaucoup de peine.

Depuis que l'Empereur s'étoit vû à la tête de deux grandes armées, faire reculer Solyman, & fuir Barberouſſe, il ne reſpiroit plus que la guerre. Les flateurs qui perdent l'eſprit des Princes les plus ſages, par leurs loüanges exceſſives, ne lui promettoient pas moins que l'Empire de toute l'Europe ; les Poëtes & les Panegyriſtes, gens qui ſe repaiſſent de vent, & qui en veulent enfler les Grands, l'en aſſûroient effrontément ; & les Devins & les Aſtrologues, qui ne ſont pas moins hardis menteurs, avoient tellement répandu cette croyance, par leurs Prédictions, qu'ils avoient fait impreſſion ſur les eſprits foibles.

De ceux-là fut le Marquis de Saluces, lequel penſant prévenir la deſtinée, afin que l'Empereur lui eût obligation d'avoir fait de ſon bon gré ce qu'il croyoit que la neceſſité le forceroit de faire, paſſa ſecretement à ſon ſervice : Mais étant auſſi traître que foible, il demeura encore quelque tems avec les François, pour trouver l'occaſion de ruiner leurs affaires. Quelques-uns ont dit que l'eſperance que l'Empereur luy donnoit de luy adjuger le Marquiſat de Montferrat, qui étoit litigieux entre lui, le Duc de Savoye & le Duc de Mantouë, le porta à cette infâme lacheté. 1536.

Le Duc de Savoye s'attendoit que l'Empereur employeroit ſes forces à le rétablir ; & déja il ſembloit que ſes affaires commençoient à ſe remettre. Car Jean de Medequin, Marquis de Marignan, & Antoine de Leve, avoient aſſiegé Turin, & le Roy avoit mandé à ſes Géneraux d'abandonner toutes leurs conquêtes de ces pays-là, hormis Turin, Foſſan & Cony. Il avoit été ordonné au Conſeil de guerre que l'on fortifieroit Foſſan, le Marquis de Saluces qui en avoit la conduite, bien loin de hâter l'ouvrage, le retarda tant qu'il pût. Il détourna les pionniers, les vivres, les poudres & le canon : Puis comme il vit que ſa trahiſon commençoit à paroître, il ſe retira dans ſon Château de Ravel, prétextant ſa retraite de la deſobeïſſance des Capitaines François.

De-là il donna avis du mauvais état de la place, à Antoine de Leve, qui laiſſant dix-mille hommes de pied & quelque cavalerie devant Turin, ſous le commandement de Jacques de Scaleng, y vint mettre le ſiege. Il n'en eut portant pas ſi bon marché qu'il penſoit : après avoir éprouvé à ſon dommage la vaillance des aſſiegés, il leur accorda de tenir la place un mois, au

1536. bout duquel ils la rendroient s'ils n'étoient pas secourus.

En attendant le jour de la reddition il tenta Roques-Pavieres, & Château-Dauphin : mais ce fut inutilement. Quelques jours avant qu'elle se fît, l'Empereur arriva à Savillan, où le Marquis ayant entierement levé le masque, s'alla rendre auprès de lui. Il le fit son Lieutenant de-là les Monts.

Ce fut-là que l'Empereur, de sa seule tête, & malgré les avis de ses plus vieux Capitaines, entr'autres d'Antoine de Leve, qui se mit à genoux devant lui pour l'en dissuader, résolut d'entrer en Provence. Il n'avoit guere moins de dix mille chevaux, & plus de quarante mille hommes de pied des meilleures troupes de ce tems-là. Donc le vingt-cinquiéme de Juillet, qui étoit la Fête de l'Apôtre S. Jacques, Patron d'Espagne, & le même jour qu'il étoit descendu à Tunis, cette grande armée passa la riviere du Var, qui sépare la France de la Savoye, & se logea à Saint Laurent premier Bourg de Provence. Quelque tems après elle fut suivie d'une armée navale, conduite par André Dorie, qui lui fournissoit des munitions & des vivres.

L'Empereur se vantoit d'être le Seigneur légitime de la Provence, tant par la cession qu'il disoit en avoir euë de Charles de Bourbon, que par d'autres droits. Il croyoit y trouver des intelligences, (au moins il feignoit d'y en avoir) des peuples étonnés, & des places si foibles qu'il s'en rendroit aisément le maître, ou qu'il forceroit le Roi, s'il se présentoit pour les défendre, de lui donner bataille.

Mais le Roi n'avoit garde de rien hazarder en son pays : il fortifia en diligence les places qui le pouvoient être comme Arles, Marseille, Tarascon & Beaucaire; fit sortir les habitans de celles qu'on ne pouvoit défendre, comme d'Aix, & d'Antibes, fit faire le dégât dans tout le pays, brûler les moulins, abbattre les fours, gâter les bleds & les vins & brûler les fourages qu'on ne pût transporter. 1536.

Cela fait il divisa ses troupes en deux corps : il en logea un dans un camp bien retranché, & qui dans quinze jours fut en état de défense. L'assiette en fut choisie près de Cavaillon, dans une large prairie entre le Rhône & la Durance, & il en donna le commandement général au Maréchal de Montmorency. Avec l'autre corps il se logea lui-même à Valence au-dessus d'Avignon, pour soûtenir le premier, & donner une seconde bataille, s'il en étoit besoin.

Après que l'Empereur eut saccagé la ville d'Aix, il fut résolu en son Conseil d'attaquer Marseille, & il y mit le siege le vingt-cinquiéme d'Août. Son avant-garde y allant, enveloppa près de Brignoles un parti de cinq à six cens hommes que Montejan & Boisi, Chevaliers de l'Ordre, avoient fait avancer avec trop de témérité, pensant surprendre les ennemis. Il fut taillé en pieces, & les deux Chefs faits prisonniers. Tous les exploits de cette grande armée, se réduisirent à celui-la, & à forcer une tour défenduë par quelques paysans qui furent pendus.

La nouvelle de cette défaite portée au Roy qui étoit à Valence, fut suivie d'une autre plus fâcheuse, je veux dire la perte de Guise, dont nous parlerons tout à cette heure : mais la douleur de l'une & de l'autre fut étouffée par une troisiéme incomparablement plus sensible. C'étoit la mort de François son fils aîné, brave & genereux Prince âgé de 19. ans, qui étant tombé malade à

1536. Valence, & ne laissant pas de se faire porter par eau pour aller trouver le Roy son pere, mourut à Tournon le douziéme d'Août.

On accusa le Comte Sebastien de Montecuculi Ferrarois, de lui avoir donné du poison dans une tasse d'eau fraîche comme il joüoit à la paume dans Valence. Cette Italien ayant été pris pour cela, & mis à la question, confessa le crime, & déclara, soit par la force de la verité, soit par la douleur de la torture, qu'Antoine de Leve & Ferdinand de Gonzague l'avoient porté à le commettre, non sans en accuser l'Empereur même indirectement. Mais les Imperiaux rejettoient avec indignation, un acte si noir sur Catherine de Medicis, disant qu'elle avoit voulu ôter cet aîné de devant son mari, afin d'être Reine de France; & plusieurs le crurent ainsi. Quoy qu'il en soit, le Roy étant à Lyon fit faire le procés à Montecuculi, qui fut tiré à quatre chevaux. Henry second fils du Roy, prit le titre de Dauphin, & laissa celui de Duc d'Orleans à Charles son autre frere, qui auparavant portoit celui de Duc d'Angoulême.

Il y avoit sept mille hommes dans Marseille, & treize galeres au port, qui firent voir à l'Empereur en deux ou trois tentatives, qu'il n'y avoit que des coups à gagner pour lui. Pareillement Arles se trouva fort bien remparée aux endroits que ses plans luy avoient représentés les plus foibles. Cependant les vivres lui manquoient, les païsans & les montagnards couroient sus à ceux qui s'écartoient de ses troupes; l'armée du Roy envoyoit des partis qui lui coupoient le fourrage, & enlevoient les convois de biscuit qu'on lui amenoit de Toulon; & ses Allemands se crevoient de fruits & de raisins. Si bien que la misere, les fatigues & les maladies les diminuerent de plus d'un tiers dans un mois, & mirent au cercueil Antoine de Leve, le meilleur de ses Chefs, qui mourut de langueur & de déplaisir. Au contraire l'armée du Roy grossissoit tous les jours, y étant arrivé près de vingt mille Suisses, & six mille Allemands. 1536.

Au même temps que l'Empereur entra en Provence, le Comte de Nassaw entra en Picardie avec une armée de 30000. hommes, & emporta d'insulte la ville de Guise. Le Château qui pouvoit tenir quelques jours, se rendit lâchement, à cause de quoi les Capitaines qui en avoient la garde, furent notés d'infamie. Mais Peronne ayant été assiegée le 10[e]. d'Août, soûtint de très-rudes attaques, & d'effroyables batteries, genereusement deffenduës par la valeur du Maréchal de Florenges, du Comte de Dammartin, & de grand nombre de Gentilshommes des environs. Comme elle étoit prête de succomber, le Duc de Guise la rafraîchit d'hommes & de poudres qu'il jetta dedans par le marais. Les assiégeans ne laisserent pas de tenter encore deux furieux assauts; mais ils furent si vigoureusement repoussés, qu'ils y laisserent leurs échelles, & grand nombre de leurs plus braves hommes dans le fossé. Après cela ils se retirerent le dixiéme de Septembre, qui étoit le même jour ou le lendemain que l'Empereur ploya bagage, pour sortir de Provence.

Le siege de Peronne, dont la prise sembloit fort prochaine, alarma étrangement les Bourgeois de Paris. Les grands soins, & le courage du Cardinal du Bellay leur Evêque, & à qui le Roy avoit donné le titre de Lieutenant Géneral dans leur Ville, & dans l'Isle de France, les rassura de la peur qu'ils

1536. avoient de l'attaque des ennemis, & de la famine; car il y fit apporter tous les bleds & les vins de six lieües à la ronde, qui se trouverent en si grande abondance, qu'il y en avoit assez pour fournir cette innombrable multitude de peuple, & plus de trente mille hommes de guerre un an durant. Ce qui fait voir que Paris, s'il n'est surpris, n'est pas si aisé à affamer que l'on pense. En revanche les Parisiens lui firent offre d'une fonte d'artillerie, & d'entretenir dix mille hommes pour autant de temps que les ennemis seroient sur la frontiere.

Il n'y eut jamais de plus pitoyable spectacle que la retraite de l'armée de l'Empereur, miserablement défaite sans avoir pû combattre celle de France. Les chemins depuis Aix jusqu'à Frejus, étoient jonchés d'armes, de chevaux, de bagages, de morts & de mourans: les François sauverent avec grande humanité, plus de trois mille Lansquenets qui ne pouvoient marcher, de la furie des paysans. On blâma fort Montmorency de ne l'avoir pas poursuivie. Ceux qui l'excusent, disent que sur ces entrefaites le Roy reçût des nouvelles de l'extrême peril où étoit Peronne, qui l'obligerent à disposer une partie de ses troupes pour y aller porter du secours. Toutefois quatre ou cinq jours après il sçût au vrai que les ennemis avoient repris le chemin de Flandres; & la chose ayant été mise en déliberation une seconde fois, parce que l'Empereur s'étoit arrêté à Frejus pour quelques jours, il fut encore dit qu'il ne falloit point contraindre le Lion qui s'enfuyoit, à tourner tête, & à faire un coup de désespoir.

Sa retraite par les Alpes, fut fort difficile & meurtriere, la cavalerie legere du Dauphin le harcelant continuellement sur les chemins. Il arriva enfin à Gennes le dixiéme d'octobre, 1536. & son armée passa au Milanez, commandée par le Marquis du Guast Gouverneur de ce pays-là; qui en chemin faisant, mit garnison dans le reste des places du Duc de Savoye. Ainsi ce Prince infortuné vit ses Etats partagés entre ses amis & ses ennemis, n'ayant presque plus à lui que la ville & le Château de Nice où il faisoit sa retraite.

Après que l'Empereur eut demeuré quinze jours à Gennes, il monta sur ses galeres le dix-huitiéme de Novembre pour singler en Espagne. Il ne fut pas plus heureux sur la mer que sur la terre. Cet élement mutin le battit à son tour d'une furieuse tempête, & luy coula à fond six galeres & deux grands vaisseaux, dont l'un portoit son buffet & l'autre son écurie. Après quoi sans doute, il eut plus besoin de consolation que de panegyriques.

La crainte qu'on avoit euë en Italie qu'il ne subjuguât la France, avoit armé dès qu'il en étoit sorti, plusieurs petits Princes & Seigneurs, que les grands Etats, qui n'osoient se déclarer ouvertement, soutenoient & animoient sous main. Le Roy leur donna pour Général Guy Comte de Rangon; leur lieu d'assemblée fut la Mirandole. Ils mirent sur pied dix mille hommes, avec quoy ils tenterent Gennes: un secours de huit cens hommes qui arriva durant l'attaque, leur fit manquer leur coup. Comme ils marchoient vers Ast, les Espagnols leverent le siege de Turin, & leur laisserent prendre Carignan, Raconis, Carmagnoles, & presque tout le Marquisat de Saluces.

D'autre côté le Comte de Saint-Pol avec six mille Lansquenets que le Roy lui laissa de son armée, ruina le pays de Tarentaise, & reprit Chambery,

1536. que les habitans de cette vallée avoient surpris. Mais Burie, que le Roy avoit fait Gouverneur au de-là des Monts en la place de Brion, fut enveloppé & pris avec douze cens hommes, par le Marquis du Guast, dans Casal qu'il venoit de surprendre. On envoya Humieres pour commander en sa place avec dix mille Lansquenets de renfort; dont Christophe Duc de Wirtemberg, étoit le Géneral.

Sur le bruit qui courut que l'Empereur alloit engloutir la France, Jacques V. Roy d'Ecosse, se souvenant des anciennes alliances que sa Nation & ses prédecesseurs avoient toûjours entretenuës avec elle, s'embarqua avec seize mille hommes pour venir à son secours sans en être prié. Le vent le rejetta par trois fois sur les côtes de son pays, il aborda enfin avec quelques vaisseaux à Dieppe; d'où il prit la poste pour aller trouver le Roy; mais il le rencontra au deçà de Lyon qui s'en revenoit. En reconnoissance d'un secours de si bonne grace, le Roy ne luy pût refuser Magdelaine sa fille ainée; qui lui avoit été promise dès l'an 1533. quoique ce Prince eût déja fiancé une fille du Duc de Vendôme.

Les nôces en furent célebrées à Paris le premier jour de l'an 1537. mais elle mourut d'une fiévre hectique dans l'année même; & Jacques étant veuf, épousa Marie fille de Claude Duc de Guise, & veuve de Loüis, Duc de Longueville. Le Roy d'Angleterre ne pût trouver bon qu'il redoublât ses attachemens à la France par ces deux mariages consécutifs; ce fut une des causes qui l'aliena encore du Roy François, & qui le rejoignit avec l'Empereur; d'autant plus facilement que Catherine d'Arragon, sa repudiée, étoit morte, & qu'il avoit fait trancher la tête à Anne de Boulen, à l'entrée de la Tour de Londres, pour crime d'adultere, fût véritable ou supposé. 1536.

Peut-être même que des-lors il lui eût fait ressentir sa colere, n'eût été qu'il se trouvoit embarrassé chez lui-même. Car quelques Grands & quelques Prélats d'Angleterre, poussés du zele d'empêcher le Schisme & d'ailleurs craignant pour leurs propres personnes, après les tragiques exemples de son Chancelier Thomas Morus, & de Jean Fisher, Evêque de Rochestre, ausquels il avoit fait couper la tête: avoient fait une sainte Ligue, & pris les armes contre lui, pour défendre leur religion & leur liberté. Et bien qu'il eût trouvé moyen de séparer leurs troupes, de les renvoyer chez eux, en leur accordant des conditions avantageuses: néanmoins il appréhendoit qu'ils ne se rassemblassent une autre fois, & il travailloit sous-main à surprendre leurs Chefs; qui certes eurent sujet de se repentir (comme il arrive presque toûjours en de semblables accords) de n'avoir pas sçû périr l'épée à la main.

Il tomba si peu de pluye, & il fit de si grandes chaleurs durant tout le printems & tout l'été de cette année 1536. qu'elles causerent une prodigieuse sécheresse. Elle tarit la plûpart des fontaines & des puits, dessécha les marais & les étangs, & des plus grosses rivieres fit de foibles ruisseaux; qui traînant à peines leurs eaux languissantes, se laissoient par tout passer à gué, & en plusieurs endroits presque à pied sec.

Au mois de Janvier, le Roi trouva bon, par l'avis de son Conseil, de faire 1537. quelque acte qui rabatît la vanité de l'Empereur; & qui fit de plus voir l'injustice & la nullité des Traités de Madrid & de Cambray. Pour cet effet, séant en son Parlement, accompagné de Princes & de

1537. de Pairs, après avoir oui Jacques Capel son Avocat Général, (a) qui remontra que les Provinces de la Couronne étant inaliénables; il n'avoit pû ceder la souveraineté de la Flandre & de l'Artois, & que Charles d'Autriche (on ne lui donna que ce nom) étant toûjours vassal du Roi pour ces Comtés & pour celle de Charolois, avoit encouru le crime de félonnie, & commis ses fiefs : il fut ordonné : *Qu'il seroit appellé par un seul Edit peremptoire pour tous, ès plus prochains lieux de leur accès, pour répondre au Procureur Géneral sur ses conclusions, voir juger la commise, reversion & réunion de ces trois Comtés; & que cependant la Cour declaroit tous les vassaux de ces terres-là quittes & déchargés envers luy du serment, foy & hommage, & leur enjoignoit de servir le Roy sur peine de perdre leurs fiefs, & d'être declarés rebelles, dont les publications seroient faites sur les frontieres.*

Les Herauts y furent donc ajourner Charles par affiches & publications solemnelles. Il répondit tout fumant de colere, que puisqu'on le rappelloit en France, il y reviendroit avec de si puissantes justifications, qu'il feroit bien observer les traités; & cependant pour comparution, Adrian de Crouy Comte de Rœux, ayant assemblé les Communes des Pays-Bas, vint ravager les frontieres de Picardie.

On parla diversement de cette procedure du Roy, mais personne ne put approuver son alliance avec Solyman, ennemi juré de la Chrétienté. Il la fit, tant pour se défendre contre l'Empereur, qu'en haine des Venitiens, contre lesquels il étoit extrêmement offensé de ce qu'ils avoient méprisé son amitié, & l'offre qu'il leur faisoit de partager le Milanez avec eux. 1537.

On pouvoit néanmoins, en quelque façon, excuser cette Ligue d'un Roy Chrétien avec l'Infidéle, non seulement par l'exemple des Roys d'Espagne, ayeuls de l'Empereur, qui en avoient contracté de pareilles avec les Rois Mahometans; mais aussi par celui de l'Empereur même, qui avoit recherché celle de Solyman avec de grands empressemens; de sorte qu'il n'étoit pas moins criminel de ce côté-là, mais moins adroit ou moins heureux que François.

Les efforts du Roy ne répondirent point à ce grand Arrêt de son Parlement. Il prit seulement Hesdin & Saint-Pol; & après avoir jetté son premier feu, il s'en revint dès la fin de May à Paris, laissant son armée au Comte de Saint-Pol, & ordre de fortifier la Ville de ce même nom, où l'on mit trois mille hommes de garnison.

Dès qu'il se fut retiré, les ennemis s'étant assemblés, forcerent cette Ville, & reçûrent celle de Montreuil à composition; mais ils ne purent rien gagner à Terouenne, le Dauphin & Montmorency ayant assemblé leurs troupes assez à tems pour le secourir, comme ils firent. Durant ce siege il se tint une conférence au village de Bommy, * à la poursuite des deux Reines, Eleonore de France & Marie de Hongrie. Les Députés y convinrent d'une surséance d'armes de trois mois pour les Pays-Bas, afin de travailler à la paix.

* *Il est du Comté de S. Pol à 2. lieues de Provence.*

Quelques-uns crurent que le Roy l'accepta, pour transporter toutes ses forces en Italie, suivant le traité qu'il

(a) Ce Capel étoit très-habile homme, mais fort voluptueux. On disoit de lui & de ses deux Collegues : Capel joüe tout; Rémond mange tout : Thibaut garde tout. Aussi appelloit-on alors le parquet la Bande joyeuse. Nicolas Thibaut etoit Procureur Général.

1537. en avoit fait avec les Turcs, qui devoient au même temps descendre dans le Royaume de Naples. En effet, le Sultan Solyman avoit amené luy-même une armée de cent mille hommes dans l'Albanie; & delà il avoit envoyé Lufti Bacha & Barberousse, faire des courses sur ces côtes-là & reconnoître le pays, résolu de les suivre si-tôt qu'ils y auroient gagné quelque port: mais comme il sçût que le Roy faisoit la guerre en Flandres, il s'en retourna, fort indigné de ce qu'il lui avoit manqué de parole.

Quant à Barberousse, n'ayant point de nouvelles certaines du Roy, il s'étoit jetté dans l'Isle de Corfou appartenant aux Venitiens. Il pensoit s'en emparer: mais comme il y trouva les places trop bien munies, il désola le plat-pays & emmena seize mille ames en captivité. Le même été le Roy Ferdinand reçût deux grands échecs des Turcs, l'un à Belgrade en Hongrie, l'autre devant Elisse, ville de Dalmatie; ses deux armées qui avoient assiegé ces Places furent honteusement défaites.

Il arriva cependant qu'en Piedmont, tant par le peu d'estime que les troupes avoient pour Humieres, que par les querelles particuliéres d'entre ses Capitaines, & par les mutineries des Lansquenets, les troupes Françoises s'étoient dissipées; qu'Humieres s'étoit retiré dans Pignerol pour attendre du secours de France, & qu'il avoit abandonné la campagne à du Guast, qui avoit repris plusieurs villes, & presque tout le pays de Saluces. Le Marquis que vous avez vû avoir lâchement quitté le party de France, fut tué d'un coup de fauconeau, en assiégeant Carmagnoles. Sa mort enflamma tellement l'ardeur de ses soldats qu'ils forcerent la place; & du Guast encore, pour venger sa mort, fit pendre le Capitaine qui y commandoit. 1537.

L'amour de la liberté ne se put pas si-tôt effacer du cœur des Florentins. Un parent du nouveau Duc Alexandre nommé Laurent de Medicis, le tua dans sa chambre où il l'avoit attiré par l'espoir d'y rencontrer une certaine Dame dont il étoit passionné: mais s'étant enfuy aussi-tôt qu'il eût fait le coup, le Cardinal Innocent Cibo fils d'une sœur de Leon X. qui se trouva pour lors à Florence, & Alexandre Vitelli Capitaine de la Garde de la Ville, mirent un jeune homme de la Maison de Medicis en la place d'Alexandre, où il se maintint malgré Strossy & les autres zélateurs de la liberté. Il s'appelloit Cosme, & étoit descendu d'un Laurent frere du grand Cosme. Pour gaguer le peuple, toûjours facile à tromper, il lui promit d'abord qu'il ne prendroit sur la Cité que douze mille écus pour son entretien: mais quand il fut bien établi, il en leva douze cent mille. Quant à Laurent, après avoir erré en divers lieux, parce que Cosme avoit mis sa tête à prix, il fut enfin poignardé à Venise par deux assassins.

Cette année 1537. Christierne III. Roy de Dannemarc établit le Lutheranisme dans son Royaume, ayant subjugué les villes qui refusoient de le professer, & en chassa tous les Evêques, mais conserva les Chanoines, afin d'avoir des Prébendes à donner. Il en usa de même dans la Noverge qu'il avoit conquise. Quelques années auparavant le Roy Gustave Eric avoit fait un pareil changement dans la Suede.

Le Roy averti que ses affaires alloient fort mal en ce pays-là, que du Guast assiégeoit Humieres dans Pignerol & qu'avant la fin de l'année il auroit chassé les François de tout le Piedmont, se résolut d'y aller en personne, pour y remédier, & aussi pour satisfaire en quelque façon Soliman: A Lyon

1537. étant tombé malade d'une legere fiévre il donna ordre au Dauphin son fils & au Maréchal de Montmorency, de passer devant avec les troupes. D'abord ils forcerent le Pas de Suse gardé par dix mille hommes, mémorable exploit de guerre ; poussérent du Guast jusqu'à Quiers ; & eurent divers avantages ; lesquels y attirerent aussi le Roy même, dans une grande esperance de recouvrer le Milanez.

Son armée se trouva de plus de 40000. hommes ; les François étoient en cœur, les ennemis épouvantés & leurs places mal garnies : mais on étoit à la fin d'Octobre, il craignoit les incommodités de la saison, la longueur de quelque siege, les irruptions des Flamands, & l'inconstance de la Fortune qu'il avoit si funestement éprouvée devant Pavie. Tellement que prenant pour spécieux prétexte la parole qu'il avoit donnée a la Reine de Hongrie de ne s'éloigner jamais de la paix, il accorda par l'entremise du Pape & des Venitiens, une tréve de trois mois pour les pays de delà les Monts, & continua celle des Pays-Bas pour autant de temps. Elle fut publiée à Carmagnoles luy présent, le vingt-huitiéme de Novembre. Tous les deux Princes y gagnoient, aux dépens de l'infortuné Duc de Savoye, parce que chacun demeuroit en possession des terres dont il se trouvoient saisis. Le Roy établit Montejan son Lieutenant Général en ce pays-la, & Guillaume du Bellay Gouverneur à Turin.

1538. La faveur de Montmorency étoit en si haut point qu'il avoit tous les pouvoirs de la Royauté : car lorsqu'il fut de retour en France, le Roy outre la Charge de Grand-Maître qu'il avoit déja, lui donna non seulement celle de Connétable, mais encore lui commit la souveraine disposition de ses finances. Ce qu'il fit le dixiéme jour de Fevrier, avec une magnificence indicible en présence de tous les Princes & Grands de son Etat. Il éleva aussi Annebaut & Montejan, aux Charges de Maréchal de France ; il y en avoit deux de vacantes, l'une par la promotion de Montmorency à celle de Connétable, l'autre par la mort du Maréchal de Florenges, qui avoit fini ses jours peu après le siege de saint Quentin. Alors il n'y avoit que quatre Maréchaux de France, mais le Royaume s'aggrandissant, & le nombre des braves Capitaines s'accroissant tous les jours, celui de ces Charges s'est aussi accrû trois ou quatre fois davantage. 1538.

La même année le Chancelier Antoine du Bourg perdit la vie par un étrange accident : comme il étoit avec le Roi qui faisoit son entrée à Lyon, il y eut si grande presse, qu'il fut renversé de dessus sa mule, & foulé aux pieds des chevaux, dont il mourut sur l'heure. Sa Charge fut donnée à Guillaume Poyet fils d'un Avocat d'Angers, & alors Président au Parlement.

Il y eut une seconde conférence à Locate pour traiter une paix finale. Les députés ne purent demeurer d'accord que d'une prolongation de la tréve pour six mois. Le Pape n'en étoit pas satisfait : comme il désiroit ardemment accorder les deux Princes, de peur que leur division n'empêchât les effets d'une grande ligue, que lui, l'Empereur, & les Venitiens, avoient conclue au commencement de l'année contre le Turc, il dépêcha deux Legats vers eux, & les sollicita si instamment, que l'un & l'autre se résolurent de se rendre à Nice, & d'y recevoir les offices de la médiation qu'il leur offroit. Il y arriva le premier sur la fin de Mai, l'Empereur pres-

1538. que au même tems se rendit au port de Ville-Franche, & François avec la Reine sa femme à Ville-Neuve quelques jours après. Le Duc de Savoye se trouva fort embarrassé, le Pape désiroit loger au Château, & qu'il en fît sortir sa garnison; l'Empereur le vouloit ainsi : mais le Roi sous-main faisoit entendre au Duc qu'il s'en donnât bien de garde, autrement qu'il le désobligeroit. Il déféra aux volontés du Roi, & l'alla visiter le troisiéme du mois. L'Empereur en prit jalousie ; & toutefois de peur de le perdre, il le traita mieux en apparence.

Le Pape logea donc dans la ville, l'Empereur eut conférence avec lui dans un pavillon tendu au dessous du Château. Le Roi le salua séparément, mais les Princes ne se virent point; & le Pape seul fit les négociations entre les deux. Est-ce que le Pape désirant traiter en cachete le mariage de son neveu Octave Farnese avec Marguerite bâtarde de l'Empereur, & celui de sa niece Victoria avec Antoine fils aîné de Charles Duc de Vendôme, il les tenoit ainsi séparés, de peur que l'un ne sçût ce qu'il négocioit avec l'autre: ou bien si c'est que l'Empereur craignoit que s'il voyoit le Roi il ne fût obligé de lui promettre la Duché de Milan, en paroles expresses, & que le Pape le sçachant ne fit connoître au Roi qu'il l'amusoit? Quoi qu'il en soit, il ne réüssit de cette entrevuë qu'une prolongation de la tréve pour neuf ans : mais l'Empereur promit au Roi de le voir à Aigues-mortes en Languedoc avant que de repasser en Espagne.

Ce fut la Reine Eleonore qui moyenna cette entrevûë. L'Empereur tint sa parole, & vint dîner au logis du Roi. Le lendemain le Roi l'alla visiter dans sa galere où il fut régalé de même. On ne sçût point le sujet de leur entretien : 1538.
mais on les vit s'embrasser si affectueusement & se témoigner tant d'amitié durant les deux jours qu'ils furent ensemble, que les plus clairvoyans y furent trompés, & s'imaginerent qu'ils agissoient tout de bon.

[Au retour de ce voyage, le Roi, à qui l'étude de la Physique avoit donné la curiosité de rechercher les choses rares & extraordinaires, fut touché du désir d'entrer dans un Lac soûterrain qui est sur le chemin de Grenoble à Lyon, auprès du lieu qu'on nomme Nôtre-Dame de la * Baulme, lequel est aussi une des merveilles du Dauphiné. Il fit exprès construire un bateau plat, dont les débris se voyoient, il n'y a pas encore long-tems, dans la caverne par où l'on entre dans ce lac. Autour de ce bateau il fit attacher plusieurs planches, & sur ces planches grand nombre de flambeaux, & il n'oublia pas de faire porter des mêches, & des fusils, & de choisir des bateliers qui sçavoient bien manier le croc & l'aviron. Après qu'ils eurent navigé quelque tems dans ce lac, ils reconnurent qu'il avoit environ une lieuë de large. Comme ils furent près de deux lieuës avant; ils entendirent un grand bruit, qui devenoit plus épouventable à mesure qu'ils en approchoient, & ils sentirent que l'eau couroit avec une extrême rapidité. Ils s'imaginerent alors qu'il pouvoit y avoir quelque gouffre la auprès : Pour découvrir ce qui en étoit, ils détacherent une des planches où il y avoit des flambeaux, laquelle ayant été emportée avec roideur, puis renversée ou abîmée, ils eurent frayeur & ramenerent le Roi vers l'entrée. Il prit aussi un plaisir singulier à se faire entretenir des merveilles de ce pays-là : De *la Tour sans venin* : ainsi nommée parce qu'elle ne peut souffrir

* Baulme veut dire grotte Caverne.

1538. aucunes bêtes venimeuses, ni Lésards, ni Crapaux, ni Araignées, & que par une vertu inconnuë elle fait mourir toutes celles qu'on y apporte : De *la fontaine qui brûle*, poussant des flames ardentes au travers de l'humide fraîcheur de ses eaux: *Des deux cuves de Sassenage*, taillées dans le Roc, qui étant vuides toute l'année se remplissent d'eau miraculeusement le sixiéme jour de Janvier, & présagent, selon qu'il y en a plus ou moins l'abondance ou la disette, l'une des bleds, & l'autre des vins dans les contrées voisines: De la haute montagne qu'ils nommerent l'*aiguille* escarpée, tout droit en forme de pyramide : De *la manne* qu'on cueille au mois d'Août sur les feüilles des arbres qu'on appelle Meleses : *Des vents* particuliers à certaines vallées & à certaines rivieres : Des lacs d'une immense profondeur, qu'on voit sur le sommet des plus hautes montagnes ; & de plusieurs autres raretés presque incroyables, que l'on trouvera élégamment décrites dans l'Histoire de Dauphiné, composée par Monsieur Chorier ; & que la nature a épanduës dans tout ce pays-là, se joüant, si je l'ose dire, avec elle-même dans ces lieux écartés, & se divertissant à jetter les hommes dans un profond étonnement, afin d'exciter leur curiosité & de leur donner plus d'envie de la rechercher.]

Trois mois aprés le Roi fut griévement malade d'un fâcheux ulcere, qui lui vint à la partie que les Médecins nomment le périnée. Ce mal, disoit-on, étoit un effet d'une mauvaise avanture qu'il avoit euë avec la femme d'un Marchand de Fer, que l'on nommoit la belle Ferronniere l'une de ses Maîtresses.
1539. Le mari de cette femme, désesperé d'un outrage que les gens de Cour n'appellent que galanterie, s'avisa méchamment d'aller en un mauvais lieu s'infecter lui-même pour la gâter, & ainsi faire passer sa vengeance jusqu'à celui qui 1539.
lui avoit ôté l'honneur. La malheureuse en mourut ; le mari s'en guérit par de prompts remédes ; le Roi en eut tous les fâcheux symptômes. Et comme ses Médecins le traiterent plûtôt selon sa qualité que selon son mal ; il lui en resta toute sa vie quelques accidens, dont la malignité altera fort la douceur de son tempéramment, & le rendit chagrin, soupçonneux & difficile : mais à dire vrai, plus exact, plus ménager, & plus attaché à ses affaires.

Le reste de cette année il fit plusieurs belles Ordonnances, entr'autres, que les Curés tiendroient des Registres Baptisteres, & que désormais les expéditions des Arrêts & autres actes de Justice, ne se feroient plus en Latin, mais en François.

Si l'Empereur s'efforçoit de plus en plus de donner des marques d'affection au Roi, ce n'étoit que pour l'empêcher d'embrasser la protection des Gantois. Ils s'étoient revoltés à cause de quelques nouveaux impôts, dont la Reine Marie Gouvernante des Pays-Bas les avoit chargés, particulierement sur le vin, & avoient massacrés quelques-uns de ses Officiers. Ainsi n'esperant point de pardon, ils s'étoient portés à telle extremité, que cette année ils avoient député vers le Roy pour le supplier de les recevoir comme leur souverain Seigneur ; & ils lui promettoient, pourvû seulement qu'il les en avoüat, de risquer une bataille avec cinquante mille hommes contre l'Empereur. Mais ce même Roy, qui venoit de faire confisquer avec tant d'appareil, la Flandre & l'Artois, non seulement n'accepta pas leur soûmission de peur de violer la tréve, mais encore par un excés de générosité en donna avis à l'Empereur.

1539. La rebellion se fortifiant de jour en jour, il étoit à craindre que toute la Flandre ne suivit les Gantois, & que l'Anglois ne les reçût au refus de la France. La seule présence de L'Empereur étoit capable d'appaiser cet embrasement : mais le risque étoit trop grand pour lui d'y passer par l'Allemagne, car les Princes Protestans l'eussent pû arrêter ; & elle ne l'étoit pas moins d'y aller par la Mer. Il pria donc le Roy de lui accorder passage par la France, & afin de l'obtenir il recommença de le leurrer de la Duché de Milan en termes plus exprès qu'auparavant. Dans le Conseil du Roy tout le monde fut d'avis de lui accorder le passage, mais non autrement qu'en prenant un écrit de lui, & de bonnes sûretés. Le Connétable de Montmorency, on ne sçait par quel motif, si ce n'étoit peut-être par les persuasions de la Reine Eleonore sœur de l'Empereur, de laquelle il étoit aimé, ne fut pas de cet avis, & opina qu'il ne falloit point le lier par aucune condition. Ce sentiment paroissant plein de générosité, plut fort au Roy qui étoit le plus généreux Prince du monde ; ainsi il fut entierement suivi.

Les deux fils de France & le Connétable allerent au-devant de l'Empereur jusqu'à Bayonne, & s'offrirent de passer en Espagne pour ôtages ; mais il refusa généreusement leur offre & leur dit que la parole du Roy étoit les plus grandes sûretés qu'il pût prendre. Le Roy même, quoi qu'indisposé, s'avança jusqu'à Châtelleraud, où ils s'embrasserent étroitement ; il le fit recevoir dans toutes ses villes avec les mêmes honneurs que luy-même, & lui permit d'y exercer pareille autorité. Car il voulut bien qu'il tint le Chapitre de son Ordre le jour de saint André à Bourdeaux, qu'il donnât des graces, & qu'il vuidât les prisons en plusieurs endroits.

Il fit son entrée à Paris le premier jour de Janvier ; le Parlement alla en corps le complimenter, les Echevins luy porterent le poile, les deux fils de France étant à ses deux côtés ; le Connétable marcha devant lui l'épée nuë à la main ; il délivra tous les prisonniers, & la ville lui fit présent d'un Hercule tout d'argent de grandeur naturelle. Au sortir de Paris le Roy l'accompagna jusqu'à saint Quentin, & ses deux fils jusqu'à Valenciennes. Il lui promit de l'aller voir en Flandre ; & de plus il lui accorda le passage & des vivres pour mille hommes des troupes d'Italie, qu'il faisoit venir aux Pays-Bas. 1540.

La ville de Gand malheureusement abandonnée par le Roy son Souverain Seigneur à la colere de Charles V. fut si rigoureusement châtiée, qu'elle eut lieu de se repentir * de lui avoir donné naissance. Son armée étant entrée dedans comme d'assaut, il fit executer à mort ving-cinq ou trente des principaux Bourgeois, en proscrivit un bien plus grand nombre, confisqua tous les biens publics, leur ôtant leur artillerie, leurs armes, leurs priviléges : les condamna à plus de douze cens mille écus d'amende ; & afin qu'ils ne pussent jamais s'en relever, il leur mit sur la tête une Citadelle & une garnison, qui de la plus grande Ville de l'Europe ont fait une vaste solitude.

* On l'appelloit Charles de Gand.

Jusques-là l'Empereur avoit amusé le Roy par de belles esperances, de sorte que par une derniere complaisance, il étoit demeuré sur les frontieres de Picardie, tandis qu'il opprimoit les Gantois. Mais quand il n'eut plus rien à craindre il commença à biaiser, &

1540. apporta des conditions & des restrictions à sa promesse. Le Roy voyant qu'il lui opposoit des difficultés du côté des Princes d'Italie, parce qu'en effet ils désiroient un Duc de Milan qui fût de leur Nation, consentoit qu'il retînt cette Duché, pourvû qu'il donnât les Pays-Bas & les Comtés de Bourgogne & de Charolois en dot à sa fille; qui épouseroit le Duc d'Orleans. L'Empereur de son côté demandoit qu'avant toutes choses il restituât les terres au Duc de Savoye, qu'il se déclarât ami de ses amis, & ennemi de ses ennemis.

Alors le Roy se voyant trompé, entra en grand soupçon de la fidélité & de la sincérité de tous ceux qui le gouvernoient. [Ils avoient toûjours eu l'adresse de lui faire passer legerement une image de toutes les affaires devant ses yeux, pour lui persuader qu'il disposoit de toutes les choses qu'ils trouvoient moyen de lui rendre agréables, ou qu'ils lui présentoient par des organes qui étoient à eux. Mais enfin étant Prince pénétrant, & le chagrin de son mal le retirant des enchantemens de la volupté, il ouvrit les yeux, & vit qu'en effet il ne gourvernoit point, & qu'il n'y avoit que son nom qui agissoit. Alors faisant un effort sur son esprit, il résolut de se développer peu à peu de leurs filets.] Comme on le vit dans cette humeur, on ne manqua pas de lui donner de tous côtés des avis secrets contre leur conduite; Elle lui parut tout autre, quand il s'en fut laissé informer, qu'elle n'avoit fait.

Le premier qui en pâtit fut l'Amiral de Brion. Trois hommes avoient pour lors toute la faveur du Roy : le Connétable, le Cardinal de Lorraine & Brion. Le premier étoit si puissant, que tout s'addressoit à lui, les Gouverneurs, les Ambassadeurs, les Villes, le Parlement même, qui l'appelloit *Monseigneur*. 1540.
Le second étoit aimé du Roy pour sa générosité & pour le crédit qu'il avoit à Rome; c'étoit un vray cœur de Prince, & le seul en France qui traitoit le Connétable * de haut en bas; & comme un grand Seigneur traite un simple Gentilhomme. Le troisiéme s'étoit rendu fort agréable, & de plus étoit favorisé des Dames, particulierement de la Duchesse d'Estampes, qui le mettoient en passe de prendre bien-tôt le devant sur les deux autres. Ainsi quoique les deux premiers se haïssoient au dernier point, ils s'unirent néanmoins ensemble pour le débusquer; & susciterent contre lui une accusation secrete d'avoir mal conduit les affaires du Roy en Piémont.

* Il lui écrivoit, *Monsieur & le Connétable Monseigneur.*

Brion, au lieu de se justifier par des paroles humbles & soûmises, parla arrogamment au Roy, & dit que son innocence ne craignoit point les recherches. Le Roy encore plus irrité de cette bravade, qu'il prit pour un défi, le fit emprisonner au Bois de Vincennes, & lui donna vingt-quatre Commissaires, choisis de divers Parlemens pour lui faire son procès. Ils travailloient à Melun, la Cour étant à Fontainebleau. Le Chancelier Poyet se fit de fête, & y voulut présider par une complaisance interessée, il aimoit mieux faire du mal que de ne faire rien, & de ne se pas rendre nécessaire. Aussi il s'y porta plûtôt en partie qu'en juge, interposant à toute heure des ordres, & même des ménaces du Roy, pour tourner les Juges & les procédures à son but. Tellement que Brion, encore qu'il ne se trouvât coupable que de quelques legeres exactions faites sur des batteaux de pêche, fut destitué de ses Charges, & déclaré indigne d'en

1540. tenir aucune à l'avenir, condamné à soixante-dix mille écus d'amende, & par l'autorité absoluë du Roy enfermé dans la Bastille.

Quelques mois aprés, l'intercession d'Anne de Pisseleu, Duchesse d'Estampes, sa proche parente, obtint du Roy que son procès fût revû par le Parlement de Paris; lequel par un Arrêt du quatorziéme de Mars 1542. le déclara absous des crimes de péculat & d'exaction, par conséquent quitte de l'amende: mais comme il avoit le courage fier, l'outrage qu'on lui avoit fait le *piqua si fort, qu'oncques depuis il ne s'en porta bien, & mourut d'ennuy l'an 1543. Annebaut eut sa Charge d'Amiral.

* Il portoit pour devise un balon avec ces mots : *concussus surgo.*

L'année d'après la condamnation de Brion, sçavoir en 1541. Poyet eut son tour. Jean de Bary la Renaudie, Gentilhomme Périgourdin, avoit un grand procès contre du Tillet, Greffier Civil du Parlement de Paris: l'affaire avoit été portée en divers Parlemens: cette fois la Renaudie demandoit des Lettres d'évocation, la Duchesse d'Estampes pressoit le Chancelier de les sceller, & y interposoit l'autorité du Roy: mais soit qu'il ne les crût pas de justice, ou qu'il fût porté à les empêcher par l'intrigue contraire à cette Dame, il les refusa.

Le Roy trouva fort mauvais qu'il n'eût pas obéï à ses ordres; ceux qui l'avoient engagé à ce refus, ne le soûtinrent pas, & la Duchesse suscita tant de plaintes contre lui de tous côtés, & anima le Prince de telle sorte, qu'il le fit emprisonner à la Bastille le deuxiéme jour d'Août: & ordonna qu'on lui fit son procès.

Il fut tiré pour cela de divers Parlemens, un certain nombre de Juges, lesquels il consentit lui-même. Les procédures furent longues, & souvent interrompues; « elles durerent jusqu'en » l'an 1545. que par Arrêt du 23. Avril » il fut privé de la Charge de Chance- » lier, déclaré inhabile de tenir aucun » Office Royal, condamné en 100000. » livres d'amende, & à être confiné pour » cinq ans en tel lieu qu'il plaroit au Roi. L'arrêt fut prononcé en l'Audience de la Grande Chambre à huis ouverts, présent & nuë tête. Cela fait il fut enfermé dans la grosse Tour de Bourges, d'où il ne sortit qu'après avoir cedé presque tous ses biens pour l'amende. Enfin il mourut dans la ville de Paris accablé de pauvreté, d'ignominie & d'années: Si malheureux que même en ce pytoyable état, il ne faisoit pitié à personne. 1540.

Lorsqu'il fut arrêté, le Roi donna les Sceaux à François de Montholon, Président au Parlement, personnage d'une probité que l'on peut appeller rare, & qui a toûjours été héréditaire dans sa famille.

La faveur du Connétable ne dura pas long-tems après la perte de Poyet; le Roi lui donna son congé l'an 1542. & ne voulut jamais le rappeller tant qu'il vécut. Ce fut durant cette retraite qu'il bâtit le Château d'Ecoüan à deux lieues par delà saint Denis.

La commune opinion attribuë la cause de sa disgrace au conseil qu'il avoit donné de faire passer l'Empereur par la France, dont le Roi s'étoit fort mal trouvé. (*a*) Peut-être que le Cardinal de Lorraine & ses autres ennemis, se servirent de ce reproche pour le rui-

(*a*) L'Empereur entré à Gand, refusa l'investiture de Milan contre la foi qu'il en avoit donnée à M. le Connetable, ce qui fut cause de sa défaveur. *Factum d'Ant. Arnauld pour le Connétable Henri de Montmorenci.*

ner

1540. ner dans l'esprit de son Maître : mais peut-être aussi que le Roi avoit pris jalousie de ce qu'il se partageoit trop entre lui & le Dauphin ; & qu'embrassant les intérêts de ce jeune Prince, il s'opposoit à l'aggrandissement du Duc d'Orleans, & par des voyes secrettes, empêchoit l'Empereur de lui donner sa fille & le Milanez. Ce qu'il ne pouvoit pas faire sans entretenir des intelligences avec les Etrangers : aussi disoit-on, qu'il faisoit passer clandestinement des couriers de ce Prince au travers de la France. [Il y en a qui ajoûtent que le Roi s'apperçût qu'il faisoit la Cour avec trop d'assiduité & trop d'attachement à la Reine Eleonore.] Quelque raison qu'il en eût, il se mit dans l'esprit, qu'il étoit dangereux d'avoir un trop habile homme dans l'administration de ses affaires, & il la commit au Cardinal de Tournon, & à l'Amiral d'Annebaut ; desquels le génie n'étoit pas fort élevé, mais l'affection moins intéressée & toute pour lui.

1540. & 41. Lorsque l'Empereur étoit à Gand, Martin, Duc de Cleves, vint lui demander l'investiture du Duché de Gueldres. Vous sçaurez que Charles, dernier Duc de Gueldres, étoit mort l'an 1537. & que Guillaume Duc de Cleves, & Antoine de Lorraine, comme parens du défunt, avoient prétention à cette Duché. Le Lorrain étoit plus proche, étant fils d'une fille ; néanmoins les Etats du pays appellerent Guillaume pour être leur Mainbourg. Il mourut un an après ; & Martin son fils prit l'administration après lui. Or l'Empereur qui desiroit joindre cette piéce aux Pays-Bas, lui en ayant refusé l'investiture, il passa en France, & se jetta sous la protection du Roi ; qui pour l'engager davantage, lui fit épouser la Princesse Jeanne, fille de Henry d'Albret Roi de Navarre, & de sa sœur Marguerite. 1541.

Les nôces s'en firent l'année suivante à Châtelleraud ; elles furent célébrées avec une profusion que l'on fit bien payer au pauvre peuple, par l'augmentation de la Gabelle ; aussi les nomma-t-on *les nôces salées*. Mais comme la fille n'avoit qu'onze ans, (a) le mariage ne fut pas consommé, & les affaires venant à changer, ses pere & mere, qui n'y avoient point consenti le firent dissoudre.

Ces années 1540. & 1541. se passerent presque toutes en intrigues & en négociations. Depuis la tréve de Nice, l'Anglois se remuoit fort : il avoit peur que par la médiation du Pape, les deux Rois ne s'accordassent ensemble pour se jetter sur lui. Il le devoit d'autant plus appréhender, que ses cruautés lui avoient attiré la haine de la plûpart de ses sujets. Car il avoit rompu les Cloîtres, même ceux des filles ; ce qui irritoit fort les parens qui en demeuroient chargés ; il avoit pris tous les biens des Abbayes & des Convens, aboli l'Ordre de Malte, & fait faire le procès à la mémoire de saint Thomas de Cantorberi, & brûlé ses os sacrés, comme d'un rébelle a son Roi, & coupable de haute trahison. Ayant donc juste sujet de craindre, il rechetchoit en même tems l'Empereur & le Roi par divers moyens. Il offroit au premier d'épouser sa niéce, veuve de Sforce Duc de Milan ; à l'autre il proposoit de l'assister au recouvrement de cette Duché, & promettoit de se déclarer toutefois & quantes qu'il le desireroit. Une autrefois il offroit à

(a) Le Roi la fit porter par le Connétable ; charge peu honorable pour un Connétable ; dit Brantôme. Et ce fut le dernier jour de sa faveur : car après le dîner des nôces, il fut congédié.

1541. l'Empereur de donner ſa fille aînée au frere du Roi de Portugal ; elle ſe nommoit Marie. Mais il ne la vouloit pas marier comme légitime. S'il l'eût donnée pour telle, le Roi l'eût bien voulue pour ſon ſecond fils.

Quant à l'Empereur il employoit toutes ſes intrigues à trois fins : l'une étoit de regagner l'eſprit des Princes Proteſtans ; l'autre de faire croire au Turc qu'il y avoit une parfaite correſpondance entre lui, le Roi de France & celui d'Angleterre ; & la troiſiéme d'amuſer le Roi par de nouvelles offres qu'il lui faiſoit de donner les Pays-Bas, ſous le titre de Royaume de la Belgique, à Charles Duc d'Orleans, qu'il appelloit ſon cher fillol. Le Roi n'ajouta aucune foi à cette propoſition, & répondit, qu'il ne lui demandoit point ſes pays héréditaires, & qu'il ſe contenteroit de r'avoir ſon bien.

Mais Soliman fut ſi allarmé de cette prétendue union des trois Rois, qu'il s'emporta contre François d'une étrange ſorte, le traita d'ingrat & de cervelle legere, & penſa faire mourir Rincon ſon Ambaſſadeur.

Si l'Empereur avoit bien de l'occupation avec les Proteſtans d'Allemagne, ſon frere Ferdinand en avoit encore plus contre le Turc dans la Hongrie. Jean, Comte de Sepus, s'étoit accordé avec Ferdinand l'an 1536. à condition que la partie du Royaume qu'il poſſedoit, lui demeureroit ſeulement ſa vie durant, avec le titre de Roi ; & qu'après ſa mort elle ſeroit réünie à l'autre : (*a*) mais contre ſa parole il s'étoit marié à Jeanne fille de Sigiſmond, Roi de Pologne, & il en avoit un fils (*b*) quand il mourut: Après ſa mort, qui arriva l'an 1540. Ferdinand voulut ſe reſſaiſir de cette partie : la veuve, pour maintenir ſon fils, eut recours au Turc ; ainſi la guerre recommença, & acheva de ruiner la Hongrie. L'an 1541. Roquandolf Général de Ferdinand, perdit une grande bataille près de Bude, contre le Baſſa Mahomet ; puis Solyman lui-même ſurvenant avec une effroyable armée, ſe ſaiſit traîtreuſement de la veuve & de l'orphelin, & de la ville de Bude qu'ils tenoient. Tel eſt le fruit des alliances d'un foible avec un plus fort. 1541.

On croit que ſi l'Empereur eût d'abord joint ſes forces à celles de ſon frere, il eût pû ſauver la Hongrie : mais il travailloit à s'accommoder avec les Proteſtans : auſquels, après pluſieurs conférences, il accorda un ſecond *Interim*, & réciproquement leur ayant donné de très-mauvaiſes impreſſions du Roi François ; il obtint d'eux tout ce qu'il déſiroit. La Diette lui promit un grand ſecours contre les Turcs, déclara le Duc de Cleves ennemi de l'Empire, s'engagea de contribuer au rétabliſſement du Duc de Savoye, & fit défenſe à tous les ſujets de l'Empire de s'enrôller au ſervice du Roi.

Avec tout cela, au lieu de marcher vers la Hongrie pour tenir tête à Soliman, il porta ſes armes en Afrique, contre le Pirate Barberouſſe ; ce que pluſieurs appellerent une fuite plûtôt qu'une attaque. Etant deſcendu à terre, il mit le ſiége devant Alger le vingt-deuxiéme d'Octobre. Mais les vents, les orages & les pluyes, comme s'ils euſſent conjuré avec les Infidéles, rompirent ſon entrepriſe, & lui firent bien plus cruelle guerre que les hommes n'euſſent ſçû faire. La tempête lui coula a fond ou

(*a*) Les Etats de Hongrie ne voulurent jamais ratifier ce traité, d'autant que la condition de ſuccéder au Roi Jean détruiſoit le droit & la liberté d'élire.

(*b*) Nommé Etienne, qui ſe fit depuis appeller Jean Sigiſmond.

1541. fit échoüer cent navires & quinze galeres, & en jetta tous les soldats & les matelots, ou dans les gouffres de la mer, ou entre les mains des Barbares, qui les assommerent sans miséricorde. [Outre cela elle pensa faire mourir tous les autres d'une cruelle faim, ayant abîmé, écarté au loin, ou gaté toutes les victuailles : en un mot elle le traita si horriblement mal, qu'il n'est point de mémoire que jamais aucune armée de mer ait tant souffert, ni a't été si misérablement défaite que celle-là. De vingt-quatre mille hommes qu'il avoit embarqués, il n'en ramena pas dix mille en Espagne, encore étoient-ils plus de demi-morts de famine & de misere.

1542. Avec cette conjoncture si favorable, le Roi avoit un beau sujet de rupture ; c'étoit le meurtre de ses deux Ambassadeurs, César Frégose & Antoine de Rincon, qui fut commis par les Espagnols. Il envoyoit le premier des deux à Constantinople pour entretenir amitié avec Soliman, auprès duquel l'Empereur employoit toutes sortes d'artifices pour le mettre mal : L'autre à Venise, pour essayer de détacher cette Seigneurie entierement de lui, & de la faire rentrer en ligue avec la France. L'un & l'autre point étoit fort préjudiciable aux Impériaux : le Marquis du Guast, homme sans foi, sçachant que ces deux Ambassadeurs descendoient dans une barque sur le Pô pour aller à Venise, les fit guetter par des soldats Espagnols, qui s'étant cachés au bord du fleuve dans de petites nacelles, les tuerent tous deux, & prirent leurs bateliers & quelques-uns de leur suite ; lesquels du Guast fit enfermer dans une prison à Pavie. Mais ceux de leur train qui étoient dans une autre barque, donnerent à terre & se sauverent : de cette sorte l'assassinat qu'il pensoit tenir caché, fut découvert. 1542.

Langey Gouverneur de Piedmont l'apprit par le moyen de ces gens-là, & le vérifia clairement par le témoignage des bateliers qu'il tira adroitement de prison, & même par des gens que du Guast avoit employés à cette action. Tous les Princes de la Chrétienté furent informés de cet attentat, & l'eurent en horreur. Le Roi en demanda réparation à l'Empereur ; il biaisa, & ne répondit que par des récriminations. C'étoit un juste & nécessaire sujet de rupture ; d'ailleurs on sçavoit que les Espagnols avoient assassiné plusieurs autres des gens & des envoyés du Roi en divers endroits, & qu'ils pratiquoient à toute heure des intelligences pour surprendre ses places. De sorte que la guerre n'étant pas plus périlleuse ni de plus grande dépense pour le Roi, qu'une paix meurtriere & insidieuse il résolut de la déclarer à l'Empereur, s'il ne lui faisoit raison dans certain tems.

Et toutefois tandis qu'il le sçût au voyage d'Alger, il eut assez de générosité pour ne rien entreprendre contre lui : mais l'année d'après il l'envoya défier avec de sanglants reproches & des termes outrageux ; ayant auparavant ordonné des prieres publiques & une Procession générale, pour appaiser la colere de Dieu, & implorer son assistance.

Après la mort de Rincon, Paulin Iscalin, depuis appellé le Baron de la Garde alors simple Capitaine d'infanterie, homme de fortune, mais d'esprit & de cœur, étoit allé de la part du Roi vers Solyman, pour le prier d'envoyer son armée navale sur la côte de Provence, & d'obliger les Vénitiens à entrer avec eux dans la ligue qu'ils avoient

1542. faite contre Charles V. Paulin, à son retour, en sollicita aussi le Senat à Venise; duquel n'ayant pû rien obtenir, il retourna une seconde fois à Constantinople, & fit si grande instance, qu'il eut audience de Solyman même. Il lui répondit que l'année étoit trop avancée, mais que la suivante il ne manqueroit point au désir du Roi son frere.

Ensuite de la déclaration de la guerre, le Roi mit cinq armées sur pied pour attaquer son ennemi par cinq differens endroits; une du côté de Luxembourg, commandée par le Duc d'Orleans son second fils, avec la conduite de Claude Duc de Guise; une du côté de Perpignan, par le Dauphin, à qui il donna Annebaut & Antoine Desprez-Montpesat pour conseil; une autre que Longueval & Martin Van-Rossen Maréchal de Gueldres menerent dans le Brabant: une quatriéme, avec laquelle Charles Duc de Vendôme devoit courir les frontieres de Flandres; & une cinquiéme en Piedmont, où elle fut menée par le Maréchal d'Annebaut. Celle-ci ayant été tenue inutile plus de deux mois, eut ordre de venir en Roussillon pour grossir celle du Dauphin, qui se trouva de quarante-cinq mille hommes, & de toute la fleur de la Noblesse Françoise.

On faisoit la prise de Perpignan fort aisée, parce qu'en effet les murailles n'en valoient rien, & que les tours ne flanquoient point; & le Roi s'étoit imaginé que s'il ne l'emportoit d'abord, l'Empereur viendroit au secours, & s'engageroit à une bataille. Mais l'entreprise ayant été éventée, l'Empereur munit si bien la place de garnison & d'artillerie, qu'elle se défendit assez d'elle-même sans qu'il y vint. Cependant la 1542.
désunion se mit parmi les Chefs de l'armée Françoise, la dysenterie l'attaqua, & les torrens qui roulent des montagnes aux premieres pluyes de l'Automne, menaçoient de la noyer, si elle demeuroit la plus long-tems. Toutes ces causes ensemble obligerent le Roi de mander au Dauphin qu'il décampât au commencement d'Octobre. Il obéit avec beaucoup de regret.

Le Duc d'Orleans réussit mieux que son frere; il signala ses premieres armes par la prise de Danvilliers, d'Yvoy, d'Arlon, de Montmedy, & de Luxembourg même: mais comme s'il se fût lassé de sa bonne fortune, il quitta son armée au mois de Septembre, je ne sçai par quel motif, & s'en alla trouver le Roi son pere qui étoit à Montpellier. Apres son départ les ennemis reprirent Luxembourg & Montmedy: mais le Duc de Guise ayant rassemblé quelques troupes, leur ôta la derniere de ces places.

La guerre s'étoit rallumée entre les Anglois & les Escossois, au sujet de leurs confins. Ceux-ci gagnerent d'abord une bataille, puis en perdirent une autre plus grande; après quoi Jacques V. leur Roi tomba malade, & en mourut le treiziéme de Décembre. La tutelle de Marie sa fille unique, qu'il avoit eûe de Marie de Lorraine, fut en dispute entre Jacques d'Amilton Comte d'Araigne, qui favorisoit les Anglois & les nouvelles opinions; & David Beton Cardinal de Saint André, (a) *qui tenoit pour la Foi Catholique & pour les François. Celui-ci disoit que le Roi, par son testament, l'avoit laissée à quatre Administrateurs, dont il en étoit un: mais Amilton se saisit de la pupille, & la fiança au Prince Edouard, fils du Roi Henry.*

(a) Bourgueville l'appelle dans ses Antiquités de Caen le Cardinal d'Albret. Mrs. de Betune disent que cette F. de Beton est une branche de leur Maison.

1542. *Toutefois les Escossois ne purent souffrir que l'on la menat en Angleterre.*

Les habitans de la Rochelle, de Marennes, & des Isles, s'étoient revoltés à cause qu'on vouloit établir la Gabelle en ces pays-là. Le Roi y passa au retour de Languedoc, pour remédier à cette émotion. Sur la fin de Décembre il entra avec ses troupes dans la Rochelle, & y fit amener grand nombre de séditieux des Isles liés & garotés.
1543. Après avoir jetté ce peuple dans une extrême consternation, il se laissa toucher à la pitié : étant monté sur un échaffaut où il s'assit, entouré des Grands de sa Cour, il écouta la très-humble requête qu'ils lui firent faire par leur Avocat, & qu'ils accompagnoient de pitoyables cris de misericorde ; & lorsqu'il leur eut fait connoître leur faute par un discours également tendre, majestueux & éloquent, il la leur pardonna entierement, fit délivrer tous les prisonniers, & sortir tous les gens de guerre de la ville ; il voulut même être gardé ce jour-là & servi à table par les Bourgeois. Ses bontés incroyables les couvrirent de confusion, & leur laisserent dans le cœur un cuisant & mortel regret de ✠ l'avoir offensé. C'étoit les châtier d'une noble & royale maniere.

Les Princes d'Allemagne & l'Empereur avoient si souvent demandé un Concile, que l'an 1536. le Pape Paul III. en avoit indicté un a Mantoue pour le vingt-deuxiéme de Mai de l'année suivante. De celle-là il l'avoit remis en 1538. puis en 1539. à Vicence : mais il en avoit encore suspendu la célébration pour autant de tems qu'il trouveroit à propos. En l'année 1542. il fut obligé, par les véhémentes poursuites de l'Empereur qui l'en pressoit, parce qu'il en étoit pressé par les Princes de l'Empire, d'en assigner un dans la ville de Trente ; ce qu'il fit par sa bulle du vingt-uniéme de Mai. Il croyoit que cette consideration pourroit porter les deux Rois à la paix : mais la guerre s'échauffant plus fort entr'eux, il y eut si peu d'Evéques qui voulussent aller à Trente, qu'il fut contraint cette année 1543. de révoquer les Legats qu'il y avoit envoyés, & de remettre la célébration du Concile à un tems plus pacifique. 1543.

En France & en Espagne il se dressoit de plus grands préparatifs de guerre que jamais. Les Espagnols fournissoient à l'Empereur plus de quatre millions d'or ; le Roi Jean de Portugal, qui marioit sa fille Marie avec Philippe son fils unique, lui donnoit de fort grandes sommes ; & l'Anglois ne lui en promettoit pas moins.

Ce Prince inconstant, & qui ne pouvoit pas demeurer long-tems d'accord avec lui-même, s'étant offensé de ce que François n'avoit pas voulu renoncer à l'obéissance du Pape, & qu'il se mêloit trop avant des affaires d'Ecosse, s'étoit ligué de nouveau avec l'Empereur, qui ne faisoit point de scrupule d'avoir pour allié un Prince noirci des foudres de l'Eglise, ennemi mortel du Saint Siege, & qui avoit traité si outrageusement sa tante.

Afin de pouvoir soûtenir un si puissant choc, le Roi fit un impôt *sur les Villes closes*, pour l'entretien de 50000. hommes. Il avoit promis de l'ôter après la guerre : mais il ne fut révoqué que sous le regne de François II.

L'Empereur allant en Allemagne, passa par mer en Italie, où il fit mener aussi dix mille Espagnols sur ses galeres & sur quelques grands vaisseaux. Il ne put refuser aux instantes prieres du Pape de s'aboucher avec lui ; ils se virent à Busset : entre Parme & Plaisance. Le saint Pere tâcha de lui persuader de rendre ces deux

1543. *Villes au Saint Siege, & d'investir son petit fils Octave Farnese de la Duché de Milan, puisque les Potentats Italiens ne consentiroient jamais qu'il la retînt pour lui. L'Empereur ne lui donna que des paroles générales, & abbrégea ces conferences, de peur de donner du soupçon à l'Anglois qui en prenoit fort facilement.*

Ce Muley-Assan qu'il avoit rétabli dans le Royaume de Tunis, étant fort pressé de tous côtés par les Turcs qui lui avoient pris plusieurs de ses places, vint à Gennes pour le saluer & lui demander de l'assistance. Tandis que ce Barbare étoit absent, l'un de ses fils, nommé Amida, s'empara du Royaume. Le malheureux pere lui ayant donné combat avec quelques troupes ramassées, fut vaincu, & pris lui & deux autres de ses fils. Le rebelle lui fit crever les yeux, lui reprochant qu'il avoit ainsi traité ses propres freres. Depuis, comme ce parricide eut été chassé du Royaume par le Gouverneur de la Goulete, (où pourtant il se rétablit quelque tems après) Muley-Assan se sauva de prison, & se refugia chez les Espagnols.

Au Printems le Roi donna charge à Antoine, devenu Duc de Vendôme, par la mort de Charles son pere, de ravictailler Terouenne. Après cela il porta ses plus grandes forces du côté des Pays-Bas, où il pensoit faire des progrès considérables, tandis que le Duc de Gueldres tiendroit celles de l'Empereur occupées.

Ainsi sur la fin de Mai, quoiqu'il fût indisposé, il se mit à la tête de son armée, qui joignit les troupes d'Antoine Duc de Vendôme. Il roula quelques semaines dans tout le pays d'Artois; & ayant souvent changé d'avis, tantôt de fortifier l'Illers & Saint-Venant, une autrefois d'assieger Avenes; il s'attacha enfin à fortifier Landrecy sur l'autre bord de la Sambre. Quand il y eut donné les ordres nécessaires, il vint camper à Maroles, puis se reposer à Reims, où il avoit fait venir les Dames pour se divertir. 1543.

Tandis qu'il étoit à Maroles, le Dauphin occupa une partie de l'armée à prendre le Chateau d'Emery, qui est dans une Isle de la Sambre, & la ville de Maubeuge située sur la même riviere: mais quelque tems apres il les abandonna. Le Duc d'Orleans pareillement entra dans le Luxembourg, reconquit tout le pays que les François avoient reperdu depuis qu'il en étoit sorti, & entr'autres la ville capitale qui a donné son nom à cette Duché. Le Roi y fut en personne, visita la place, & malgré son grand circuit & son assiette bizarre, voulut qu'on la fortifiât. Tous les gens du métier n'étoient point de cet avis: mais parce qu'il y avoit bien de la dépense à faire, & par conséquent beaucoup à gagner, il se trouva un Ingénieur qui le conseilla & qui l'entreprit.

Cependant, l'Empereur ayant passé d'Italie en Allemagne, vint d'abord attaquer le Duc de Cleves; & par la prise de sa ville de Duren, qu'il saccagea, peut-être aussi par le moyen de ses gens qu'il avoit gagnés, l'épouvanta tellement lui & tout le reste du pays, qu'il lui vint demander pardon, & promit de quitter l'alliance des François, & le titre de Duc de Gueldres, se contentant de celui d'Administrateur. Le traité se fit si promptement, que ce Prince ne put pas attendre le secours qu'on lui envoyoit de France.

Solyman ne manqua pas à l'assistance qu'il avoit promise au Roi François: il attaqua la Hongrie par terre, & enleva à Ferdinand les villes de Strigonie & d'Albe; & par mer il envoya cent trente galeres au Roi commandées par Barberousse. En faisant sa route, ce Pirate

1543. remplit de frayeur la ville d'Ostie & toutes les côtes des terres du Pape ; mais pourtant il ne leur fit aucun mal, parce que le Capitaine Paulin qui étoit avec lui, les mit sous la protection du Roi ; puis il aborda de celles de Provence le cinquiéme de Juillet. Il fut reçû à Marseille avec des honneurs plus dignes d'un Roi que d'un Corsaire ; François de Bourbon Comte d'Enguien, le joignit avec vingt-deux galeres, & tous deux conjointement allerent devant Nice ville maritime, & la seule qui restoit au Duc de Savoye, & l'assiégerent le cinquiéme jour d'Août.

La ville ayant été battuë depuis le dixiéme du mois jusques au vingtiéme, le Gouverneur, qui se nommoit André de Montfort, l'abandonna & retira tout au Château, qui étant bâti sur un roc escarpé, ne craignoit ni la mine ni le canon. D'ailleurs les François avoient donné si mauvais ordre à se pourvoir de munitions de bouche & de guerre, qu'ils en manquerent bien-tôt, & furent contraints d'emprunter des poudres & des boulets aux Turcs.

Quand Barberousse vit donc qu'il perdoit sa réputation & ses troupes devant cette place, & que d'ailleurs André Dorie & le Duc de Savoye venoient au secours, il leva le siege & se retira sur les côtes de Provence. Il y demeura tout le long de l'hyver, non sans y commettre beaucoup de barbaries sur les François même. Il les avoit à grand mépris pour leur extrême nonchalance; jusques-là qu'il traitoit le Comte* d'Enguien de jeunet & de petit mignon. Au Printems il demanda son congé au Roi, qui ne se fit pas beaucoup prier de le laisser aller, tous deux étant fort mal satisfaits l'un de l'autre. 1543.

* Il n'avoit que 20. ans.

Le siege levé, Enguien ramena ses troupes de terre de deçà le Var, & prit la poste pour venir trouver le Roi, sur le bruit qui couroit qu'il y auroit bataille, pour rafraîchir Landrecy. Après son départ le Duc de Savoye & le Marquis du Guast employerent leur armée à prendre Montdevis & fortifier Carignan. Il n'y avoit qu'une garnison de Suisses dans Montdevis, il capitula : mais du Guast brutal & perfide la passa tout au fil de l'épée. (a)

Boutieres avoit abandonné Carignan, & commencé d'en démolir les fortifications : du Guast se saisit de la place, la répara, & mit dedans une garnison de quatre mille hommes, & trois mille autres à Quiers, pour la secourir en cas de besoins. Le Roi n'étant pas satisfait de la conduite de Boutieres, qui avoit délaissé une place dont les environs commandoient à une partie du pays, & à la plaine jusques à Suse, le rappella, & donna le commandement de delà les Monts au Comte d'Enguien.

Quand ce Prince arriva, Boutieres assiégeoit Yvrée & étoit sur le point de le prendre : il lui fâchoit fort qu'un autre lui ravit l'honneur d'une conquête si prochaine ; tellement que le Prince lui ayant mandé de lui envoyer quelques troupes pour l'escorter ; il alla au devant de lui avec toute l'armée, aimant mieux, s'il faut ainsi dire, laisser échapper le gibier, que de le voir prendre à un autre.

Après que l'Empereur eut dompté le Duc de Cleves, qu'il eut reçû un gros de douze mille Anglois, & renforcé

(a) Il y avoit 12000. Suisses dans la place, lesquels ne pouvant plus tenir se rendirent à Bagues sauves sur la foi du Marquis, qui oubliant ce qu'il y a de plus sacré parmi les gens d'honneur, fit massacrer par les chemins la plûpart de ces troupes ; perfidie dont cette Nation a toujours gardé vindicative mémoire. *Du Villars troisiéme Livre de ses Memoires.*

1543. son armée jusques à 50000. combattans, il vint mettre le siege devant Landrecy. Le Roy avoit mis dedans le Capitaine la Lande avec deux cens chevaux & trois mille hommes de pied, & lui avoit adjoint le Seigneur Dessé pour le seconder : mais les fortifications en étoient nouvelles & faciles à ébouler, & les gelées entremêlées de pluyes froides incommodoient également les assiégeans & les assiégés ; ils étoient tous dans la boüe jusqu'à my-jambe

Les attaques furent fort molles, d'où vint le Proverbe, *plus veillaque que les trenchées de Landrecy.* L'Empereur pensoit avoir la place par famine ; en effet elle souffrit beaucoup, mais comme elle n'en pouvoit tantôt plus apres deux mois de brave résistance, le Roy partit de la Fere sur Oyse, & s'étant allé mettre à la tête de son armée, s'approcha à deux lieues près des assiégeans. L'Empereur croyant qu'il auroit bataille, retira ses troupes de dela la Sambre, & les joignit à celles de deçà. De cette sorte un côté de la place demeurant libre, le Roy rafraîchit la garnison & la pourvût de toutes choses nécessaires ; qui ayant exécuté son intention, il fit sa retraite de nuit & sûrement, & mit son armée en garnison sur les frontieres.

Quatre ou cinq jours après son départ l'Empereur leva aussi le piquet : mais il ne voulut pas avoir perdu son temps, & pour se récompenser de n'avoir sçû prendre Landrecy, il se saisit de Cambray ville Impériale, par l'intelligence de l'Evêque qui étoit de la maison de Croüy. Il mit garnison dans la Ville, & la brida par une Citadelle qu'il fit bâtir aux dépens des habitans, leur ayant fait accroire que c'étoit pour les préserver de tomber entre les mains des François.

L'année 1544. il parut quatre grandes éclipses dans notre hemisphere : l'une de Soleil qui arriva le 24. de Janvier, & les trois autres de Lune. La premiere qui se vit le même mois, ne fut pas tout-à-fait pleine, mais dans les deux autres qui arriverent en Juillet & en Novembre, tout le disque de ce grand luminaire de la nuit fut obscurci. Durant ces effroyables travaux du Ciel, François premier fils du Dauphin Henry vint au monde le vingtiéme de Janvier, & fut baptisé le 16. Février suivant, par Louis Cardinal de Vendôme.* 1544.

* Sa devise étoit *inter Eos ses exorior.*

Le commencement de cette année trouva Guillaume Comte de Fustemberg Allemand aux environs de Luxembourg, qu'il bloquoit avec 12000. hommes de sa nation ; car sur je ne sçai quel mécontentement, soit véritable, soit affecté, il avoit quitté le service de France pour celui de l'Empereur. Le Prince de Melfe ayant ordre du Roy, marcha de ce côté-là avec les troupes, & avec une si brave résolution, que Fustemberg n'osa pas l'attendre & se retira. La froidure étoit si extrême, qu'elle glaçoit le vin dans les muids ; il le falloit couper à coups de hache, & les pieces s'en vendoient à la livre.

En Piémont le Comte d'Enguien jeune, vaillant, & qui avec des troupes bien aguerries ne cherchoit que les occasions de combattre, ayant pris tous les postes d'alentour de Carignan, commença à le bloquer le premier jour de Février. Le Marquis du Guast se voulut saisir de Carmagnoles ; afin d'y jetter du secours ; le Comte le devança, & ne lui laissa aucun moyen de sauver la place que le hazard d'une bataille. Le Conseil du Roy permit au Comte de la donner : comme il sçût donc que du Guast étoit en marche pour passer le Pô ; il le prévint & le passa le premier pour

1544. pour aller à lui. Ainsi les deux armées en vinrent aux mains près du Bourg de Cerizolles le quatorziéme d'Avril qui étoit le Lundy de Pâques.

La victoire demeura toute entiere aux Francois : ils tuérent dix mille des ennemis sur la place, gagnerent leur artillerie, leur bagage, quantité de munitions, & quatre mille prisonniers, sans qu'il leur en coutât que deux cens hommes en tout. Le Seigneur de Boutieres qui étoit retourné en Piémont au bruit de la bataille, ceux de Termes, de Tavannes, de Montcluc & de Thais, eurent la meilleure part à l'honneur de cette journée. Le premier commandoit l'avant-garde, le second les chevaux legers, le troisiéme les enfans perdus, & l'autre les bandes Françoises, c'est-à-dire, l'Infanterie. La noblesse de la Cour, que le désir de la gloire y avoit amenée en poste, fit ce jour-là de grands efforts de valeur. Le lendemain il fut fait des Chevaliers sur le champ de bataille entr'autres Gilbert Coiffier la Bussiere Gentilhomme Auvergnac: qui pour avoir vaillamment combattu aux premiers rangs, reçût cet honneur par la main du Comte d'Enguien, puis encore par celle de Boutieres & de Thais. Ce que je rapporte afin de marquer la coutume du temps; & pour montrer que la Chevalerie se pouvoit donner à un même homme par differentes personnes l'une après l'autre. Le Marquis blessé au genou se sauva à Milan avec 400. chevaux seulement. On trouva dans son équipage des chariots pleins de cadenes & de menotes, qu'il avoit destinées pour enchaîner les François, tant son orgueil se tenoit assuré de la victoire.

Les fruits de cette journée furent la ville de Carignan & tout le Marquisat de Montferrat, hormis Casal. Le Milanez eût suivi ce branle, si le Roy eut envoyé un renfort de troupes & quelque bonne somme d'argent : mais bien loin de cela il rappella vingt-deux enseignes de gens de pied qui faisoient 12000. hommes. Il en avoit besoin pour la défense de son Royaume, parce qu'il avoit appris que l'Empereur, s'étant ligué avec l'Anglois, assembloit une grande armée sur le bord du Rhin, & que tous deux devoient attaquer la France en même temps. 1544.

En effet elle se vit cette année en grand péril : ces deux puissans Princes en avoient fait le partage entr'eux, & avoient projetté de joindre leurs armées devant Paris pour saccager cette grande ville, & delà ravager tout le païs jusques à la Loire. Ils eussent fait ensemble quatre-vingts mille hommes de pied & vingt-deux mille chevaux. Il est certain que si l'Empereur fût venu droit à Paris, il eût trouvé le Roy François tout en désordre, parce que s'étant promis que Luxembourg feroit une longue résistance, il n'avoit pas hâte de mander ses Suisses. Mais le bonheur de la France voulut qu'étant affriandé par la facilité qu'il avoit trouvée sur sa marche à prendre Luxembourg; que François d'Anglure d'Estauges rendit bien légerement, puis encore le Château de Commercy, Ligny & Brienne, il s'attacha au siege de S. Disier le 23. jour de Juin.

Saint-Disier, contre la croyance de tout le monde resista six semaines, par la valeur de ce même la Lande, qui avoit déja si généreusement défendu Landrecy. Ce brave Capitaine y fut tué sur le rempart : le Comte de Sancere, que le Roy lui avoit adjoint, prit le commandement en chef. Celuy-cy se voyant au bout de ses munitions, obtint une surséance d'armes pour douze jours, au bout desquels

1544. n'étant point secouru, il rendit la place.

De-là l'Empereur envoya avertir l'Anglois qu'il marchoit vers Paris, & le somma de s'y rendre suivant leur résolution. Mais l'Anglois à son exemple, s'étant aussi opiniâtré à vouloir conquerir des places, lui fit réponse qu'il s'avanceroit aprés la prise de Boulogne sur la mer; & de Monstreüil. Il étoit alors devant Boulogne avec 20000. hommes, & le Duc de Nortfolc son Lieutenant devant Monstreuil avec 10000. Anglois & 12000. Flamans que les Comtes de Bures & de Rœux y avoient mené. L'Empereur ne l'ayant donc pû obliger à partir de là; demanda au moins qu'il trouvât bon, que son armée étant fort affoiblie, il pût sauver son honneur par des tréves. L'Anglois consentit qu'il les proposât: mais pour lui il refusa d'y entendre. Il vouloit montrer que de son chef il étoit capable de faire des conquêtes en France.

Cependant l'Empereur descendit le long de la Marne, & entra dans la Champagne si avant, que les troupes du Dauphin le tenant serré, & lui coupant les vivres & les fourrages de tous côtés, il se vit en trés-grand danger de périr avec son armée. Il y avoit alors deux partis à la Cour: l'un pour le Dauphin, l'autre pour le Duc d'Orleans; celui-ci le sauva. Anne de Pisselen Maîtresse du Roy, toûjours opposée à Diane de Poitiers, qui l'étoit du Dauphin, aimoit fort le Duc d'Orléans, & portoit ses intérêts au préjudice de ceux de son frere, afin qu'il lui servit de support quand le Roy viendroit à lui manquer. Cette femme trop crédule, regardant déja l'Empereur, comme beau-pere de ce Prince, lui reveloit tous les secrets du Conseil du Roy; & ce fut elle, à ce qu'on croyoit, qui fit en sorte, par le moyen de Nicolas de Bossu-Longueval, qu'il se rendit maître d'Espernay, & de Château-Thierry; où il trouva des vivres en abondance, sans quoy il étoit perdu. 1544.

L'épouvante pensa dépeupler tout Paris quand on sçût qu'il étoit dans le Château-Thierry, & que ses coureurs venoient jusqu'à Meaux: les uns fuyoient à Rouen, les autres à Orléans; tous les chemins étoient pleins de charettes chargées de meubles, de femmes & d'enfans; & ce qui augmentoit le desordre: c'étoit les filoux & les canailles qui pilloient ces pauvres gens. Le Roy envoya Claude, Duc de Guise à Paris, pour le rassurer; & lui-même s'y rendit peu aprés.

Mais l'Empereur, au lieu d'en approcher, prit à gauche, s'en alla à Soissons. Comme il étoit logé à l'Abbaye de saint Jean des Vignes, qui est au Faubourg, on remit les propos de la paix en avant. Un Moine Jacobin, de la noble Maison des Guzmans en Espagne, en parla le premier au Confesseur du Roy. Le parti du Dauphin ne la vouloit point; celui du Duc d'Orléans la pressoit, avec une extrême importunité; le Roy se rangea du côté du dernier. Les Députés étant donc assemblés à Crespy en Laonnois, la conclurent le dix-huitiéme du mois de Septembre.

Les Principaux Articles étoient; « Que » l'Empereur dans deux ans, donneroit, » à son choix ou sa fille, ou celle de » Ferdinand son frere au Duc d'Orléans, » & pour dot, ou le Milanez, ou bien » les Pays-Bas; & les Comtés de Bour» gogne & de Charolois: Que s'il don» noit le Milanez, il garderoit les Châ» teaux de Milan & de Cremone, jus-

1544.

» qu'à tant qu'il y eut un enfant mâle » de ce mariage : Que le Roy renonceroit au Royaume de Naples, & au Milanez, en cas que l'Empereur donnât » les Pays-Bas au Duc d'Orléans : Qu'il » rendroit toutes les terres au Duc de » Savoye : mais qu'il en retiendroit les » places tant que l'Empereur garderoit » Milan & Crémone : Que celles qui avoient été prises depuis la tréve de Nice en ces pays-là (l'Empereur n'en » avoit pris qu'une & le Roy plus de » vingt) seroient restituées de part & » d'autre. Comme aussi toutes celles qui » s'étoient prises en France, & aux » Pays-Bas.

Cette paix étant plus avantageuse au Duc d'Orléans qu'à la France, le Dauphin qui ne pouvoit souffrir, ni l'aggrandissement de son frere, ni le dommage du Royaume, fit des protestations contre ce traité dans le Château de Fontainebleau, en présence du Duc de Vendôme, du Comte d'Enguien frere de ce Duc, & de François Comte d'Aumale,* le deuxiéme jour de Décembre. Les gens du Roy du Parlement de Toulouze en firent aussi pour ce qui touchoit les droits de la Couronne, & la translation des sujets à un autre Prince.

* Il fut Duc de Guise après la mort de son pere, & Aumale peu après fut erigée en Duché.

Ce qui hâta le Roy de conclure ce traité, ne fut pas seulement la brigue du Duc d'Orléans, mais encore la fâcheuse nouvelle qu'il eut de la capitulation de Boulogne & du danger extrême où étoit Monstreüil. Le Maréchal de Biez défendoit courageusement cette derniere place, quoiqu'elle ne valut rien : mais son gendre Jacques de Coucy-Vervin, jeune homme aisé à épouventer, parce qu'il n'avoit aucune expérience, rendit lâchement Boulogne sans qu'elle fut pressée, & lorsque le Dauphin étoit à deux journées près avec son armée pour la secourir. (a) Aussi ne lui pardonna-t-il pas cette faute, ayant toûjours eu opinion qu'il avoit rendu cette place pour favoriser le Duc d'Orleans. Monstreüil fut sauvé, parce que la Paix étant faite à Crespy, les Comtes de Bures & de Rœux qui avoient joint le Duc de Nortfolc, eurent ordre bien exprès de se retirer.

1544.

Le Dauphin; qui avoit fait une grande diligence pour venir au secours de Boulogne, la trouvant renduë, fit une entreprise la nuit sur la basse-ville, qui n'étoit fermée que d'un fossé sans muraille, & où néanmoins les Anglois avoient mis leur canon & leur équipages. Il l'emporta fort facilement : mais faute de bon ordre, ses gens s'étant jettés sur le bagage, les Anglois descendirent de la haute-ville, & quoiqu'ils fussent beaucoup moins en nombre, les repousserent & les chasserent dehors ; mais ils n'en sortirent pas tous, il en demeura quatre ou cinq cens sur le pavé.

Ce coup manqué, le Maréchal de Biez eut charge de bâtir un Fort sur la pointe qui est vis-à-vis de la Tour d'Ordre, pour empêcher l'entrée du Havre. Comme il n'y avoit point d'eau en cet endroit-là, & que le soldat n'y eût pû durer à cause des vents, il le bâtit vis-à-vis de la basse-ville, dans un lieu qu'on nommoit Outreau : mais il le fit si étroit, qu'après trois mois de travail, il fallut combler les retranchemens pour l'élargir. [Il arrive souvent de pareilles fautes à ceux qui s'estimant habiles parce qu'ils sont puissans, ne prennent conseil que d'eux-mêmes, de peur qu'on ne croye qu'ils ignorent quelque chose ; ils se hâtent plus de travailler qu'ils ne s'entendent a bien faire.]

Les affaires d'Ecosse étant troublées

(a) Venant à la Cour pour s'en justifier, le Duc de Monpensier qui le rencontra en chemin, lui conseilla de n'y point aller ; mais son destin l'emporta sur un si bon conseil.

1544. par l'Anglois, qui vouloit à quelque prix que ce fut avoir l'heritiere pour son fils, le Roi prit le soin d'assister la mineure & la Reine sa mere. Le Comte de Lenox dès l'an 1543. y mena quelques gens de guerre de sa part; mais ce jeune homme ayant joué l'argent de leur
1455. montre, passa au service de l'Anglois, qui lui fit épouser sa niéce. Le Seigneur de la Brosse Gentilhomme Bourbonnois, puis Lorges Comte de Montgonmery Capitaine de la Garde Ecossoise, furent envoyés en sa place avec quelques troupes.

Il s'étoit conservé quelques restes des Vaudois dans les vallées des Alpes, entre le Dauphiné & la Savoye. Il y en avoit dans les deux Bourgs de Mirindol & de Cabrieres, dont le premier est de la Comté de * Venise, l'autre des terres du Roi. Le bon Roi Louis XII. s'étoit contenté de leur faire professer de bouche la Foi Catholique : mais depuis que Luther avoit paru, ils étoient retournés publiquement à leurs anciennes erreurs. Vers l'an 1536. le Parlement de Provence, dont alors Antoine Chassané étoit premier Président, avoit donné un Arrêt pour les châtier. L'exécution en avoit été sursise par plusieurs fois : mais cette année 1545. Jean-Menier d'Oppede qui avoit succedé à Chassané mort subitement, entreprit de la faire à main forte, étant mû de zele, ou peut-être de ressentiment de ce que l'un de ses Fermiers s'étoit retiré sans le payer dans Cabrieres. Il leva des troupes pour cela, & les joignant avec celles que le Vice-Legat d'Avignon lui fournit, il alla exterminer ces miserables & en fit un massacre universel, sans distinction d'âge ni de sexe, à la reserve de ceux qui purent se sauver dans les rochers.

* Ou Venaissin.

L'année précedente Antoine Duc de Lorraine étoit passé de ce monde en l'autre : celle-ci le Duc François son fils le suivit; laissant un fils nommé Charles, âgé de deux ans seulement. Cet Antoine avoit eu besoin de beaucoup d'adresse pour se conserver entre le Roi & l'Empereur. Il avoit marié une de ses filles à René de Chaalons Prince d'Orange, & François son fils aîné à Christine fille de Christierne II. Roi de Danemarck & de Dorothée sœur de l'Empereur. Le Roi en avoit pris de grands soupçons; néanmoins sa conduite fut si droite, & son procedé parut si cordiale dans les peines qu'il prit pour les mettre d'accord lui & l'Empereur, qu'à la fin il en demeura très-satisfait. 1545.

Le Concile étoit instamment demandé par l'Empereur & par les Allemands; mais les Catholiques en désiroient un géneral, & les Protestans un National, où le Pape ne fût point juge. Dès l'an 1542. Paul III. l'avoit indicte à Trente; & néanmoins pour divers obstacles il en avoit retardé l'ouverture jusqu'au treiziéme de Decembre de cette année, qui étoit le troisiéme Dimanche des Avents. Les Lettres de convocation s'addressoient à l'Empereur & au Roi nommément; mais à tous les autres Princes seulement en géneral.

Comme le Roi vit qu'il n'avoit pû recouvrer Boulogne ni par la force ni par la voye des Traités, il crût que le meilleur moyen de le ravoir, seroit d'attaquer l'Anglois dans son Isle même. Il envoya donc ordre au Capitaine Paulin de prendre les Galeres à Marseille, & de les amener dans l'Ocean à l'embouchure de la Seine, fit venir dix gros navires Genois, & manda tout ce qu'il avoit de bons vaisseaux dans ses Ports. Mais plusieurs de ceux de Genes perirent à l'entrée de la Seine, & avec cela, comme il voulut donner à dîner aux Dames dans son grand Carracon, qui étoit le plus beau vaisseau de la mer, il arriva que le feu s'y mit par la faute de

1545. ses cuisiniers ; si bien qu'il le consuma tout entier, & endommagea fort tous ceux qui étoient alentour par le fracas que firent cent pieces de canon, dont il étoit chargé. Cet accident troubla bien la fête, & donna mauvais présage de cet armement, qui avoit tant coûté.

L'Amiral d'Annebaut en eut le commandement. Il alla chercher l'armée d'Angleterre sur ces côtes, & se saisit de l'Isle de Wict. Les Anglois, après quelques escarmouches se retirerent entre cette Isle & Portmouth, dans un lieu tout entouré de bancs & de rochers, où il n'y avoit qu'une avenuë. Il ne fut trouvé bon ni de fortifier l'Isle de Wict, ni de les attaquer dans un poste si avantageux : mais de faire quelques descentes sur leurs côtes à la vûë même du Roi Henry qui étoit à Portmouth, pour essayer de les tirer de-là. On en fit en trois ou quatre endroits avec grand bruit, mais comme Annebaut vit qu'ils n'en sortoient point pour cela, & que ses victuailles étoient consumées, il tourna la proue vers la France, & y arriva sur la fin de Juillet.

Le Maréchal de Biez tenoit toujours Boulogne assiegée, mais il n'y avançoit rien, quoique le Roi même pour lui donner chaleur, fût venu avec Charles Duc d'Orleans son second fils en l'Abbaye de Forêt-Moustier, qui est à dix lieuës de-là, entre Abbeville & Montreuil.

La playe que François Duc d'Aumale y reçut en une sortie que firent les ennemis, est une chose fort mémorable ; il revint du combat ayant dans la tête, le fer d'une lance avec un tronçon du bois, qui lui entroit par l'angle d'entre l'œil droit & le nez, & lui sortoit par derriere, entre la nuque du col & l'oreille. Il falut que le Chirurgien, c'étoit Ambroise Paré, le lui arrachât avec des tenailles ; & néanmoins il en guérit heureusement. 1545.

Cependant les maladies contagieuses attaquerent les troupes du Roi, & le Duc d'Orleans Prince de grande espérance, mourut le huitiéme de Septembre à Forêt-Moustier, soit de ce venin, soit d'un poison, qu'on soupçonna lui avoir été donné par les créatures de son frere. Car ils ne pouvoient souffrir que le Roi le cherît si fort qu'il faisoit, ni qu'il se fâchât de ce que le Dauphin malgré ses défenses, entretenoit toujours commerce avec le Connétable de Montmorency, dont ils souhaitoient le retour ; parce que leur Maître le desiroit ardemment.

La mort de ce jeune Prince rompit tous les liens de concorde, s'il en restoit quelqu'un, entre le Roi & l'Empereur. Quand les Envoyés de France en porterent la nouvelle au dernier, & qu'ils lui demanderent comment est-ce qu'il entendoit disposer du Milanez, il répondit nettement; Que celui à qui il l'avoit promis n'étant plus, il se croyoit quitte de sa parole.

Il déclaroit son intention avec d'autant plus de hardiesse, qu'il voyoit ses affaires contre les Protestans en très-bon état. Quelques-uns d'entre-eux ; comme Maurice l'un des Ducs de Saxe, avoient pris son parti ; Federic Electeur Palatin s'étoit soûmis, & Jean Federic Duc de Saxe, & Philippe Landgrave de Hesse qui lui avoient déclaré la guerre, ne s'accordoient pas bien ensemble. Ainsi leur grande armée, qui au commencement étoit de sept mille hommes de pied & de quinze mille chevaux ; s'étoit presque toute dissipée ; & la sienne se renforçoit tous les jours par les secours que le Pape & les Princes d'Ita-

lie lui envoyoient, & par les forces qu'il tiroit des Pays-Bas, de ses terres héreditaires, & des Princes Catholiques.

1546. La paix étoit également souhaittée par le Roi François & par le Roi d'Angleterre. La santé du premier n'étoit pas trop bonne, son armée déperissoit par les maladies, & il appréhendoit que les grandes forces que Charles V. assembloit pour dompter les Princes Protestans d'Allemagne, ne lui tombassent sur les bras. Quant à Henry, il n'avoit ni hommes ni argent, & il craignoit que la guerre étrangere ne favorisât un soûlevement dans son Royaume. Pour ces considérations ils nommerent des députés sur la fin d'Avril, qui s'assemblant en un lieu entre » Ardres & Guines, après six semaines de contestations, conclurent la paix le huitiéme » jour de Juin : Par ce traité l'Anglois » promit de rendre Boulogne dans huit ans : & le Roi s'obligea envers lui de huit cens mille écus d'or, payables cent mille par chaque année.

Le reste de celle-ci le Roi François l'employa à visiter & à garnir ses frontieres, de peur que l'Empereur n'attentât quelque chose contre lui, comme il eût fait sans doute, si les Protestans se fussent rangés à sa volonté aussi-tôt qu'il l'avoit esperé. On conseilloit à

1547. François de les secourir pour éloigner la guerre de son pays, & pour l'entretenir dans les terres de son ennemi. On lui remontroit qu'il le pouvoit avec honneur, car c'étoient ses alliés : Qu'il le pouvoit en conscience, puisque l'Empereur par ses manifestes déclaroit qu'il n'en vouloit point à leur croyance, mais à leur rebellion : néanmoins les conseils scrupuleux du Cardinal de Tournon l'en détournerent, & l'obligerent même, pour leur faire voir qu'ils ne devoient rien esperer de lui, à faire éclater hautement son courroux contre 1547. les Sectateurs de leur Religion. Il ralluma les feux par tout son Royaume pour exterminer ces misérables; & il en fut brûlé un grand nombre. Plusieurs se racheterent des flammes en chantant la palinodie, & les plus habiles s'en sauverent par une prompte fuite.

Le vingt-huitiéme de Février de l'an 1547. vit mourir le Roy Henry d'Angleterre, âgé de 57. ans. Son incontinence avoit horriblement embrouillé la trame de sa vie, par la multiplicité de ses mariages, & par le terrible changement qu'il fit dans l'Eglise Anglicane. Il avoit eu six femmes, Catherine d'Arragon, Anne de Boulen, Jeanne Seymer, Anne de Cleves, Catherine Havard & Catherine Parre. Il répudia la premiere & la quatriéme, vit mourir en couche la troisiéme, & fit décapiter la seconde & la cinquiéme pour crime d'adultere. La sixiéme lui survêcut, & épousa Thomas Seymer Amiral d'Angleterre. De la premiere il laissa une fille nommée Marie; de la seconde une autre qui se nomma Elisabeth, & de Jeanne un fils appellé Edoüard, âgé pour lors de neuf ans, qui vint à la Courrone immédiatement aprés lui.

Le bruit des armes de l'Empereur donnoit l'épouvante à toute la Chrétienté: le Pape même trembloit de peur qu'ayant subjugué l'Allemagne, il ne passât en Italie. Quand François eut donc bien consideré les conséquences de la ruine des Protestans, il changea d'avis & fit ligue avec eux. Il s'obligea de recevoir le fils aîné du Duc de Saxe en France, & de lui permettre en particulier l'exercice de sa Religion; & il promit d'envoyer cent mille écus à son pere, & autant au Landgrave de Hesse, en attendant qu'il pût les assister de troupes.

1547. Sur ces entrefaites, comme son inquiétude le promenoit de lieu en autre : le chagrin de la mort du Roy Henry redoubla celuy de son mal invétéré, & changeant une fiévre lente qu'il avoit, en continuë, l'arrêta au Château de Rambouillet, où il termina sa vie le dernier jour de Mars, selon d'autres le 29. par une fin digne d'un Prince très-génereux, & d'un Roy Très-Chrétien.

Il recommanda très-instamment à son fils de diminuer les tailles qu'il avoit trop haussées, de ne point rappeller Montmorency, de conserver le Cardinal de Tournon, & le Maréchal d'Annebaut dans le Ministere ; lui remontra fort sagement, que les fils devoient imiter les vertus de leurs peres & non pas leurs vices : Que les François étant le meilleur peuple qui fût au monde, méritoient d'autant plus d'être bien traittés, qu'ils ne refusoient rien à leur Roy dans ses besoins : il y ajoûta plusieurs autres belles choses, avec non moins de zéle que d'éloquence ; mais s'il vouloit que ses dernieres volontés fussent accomplies, il en falloit faire exécuteurs ceux qui devoient être les Ministres de son fils ; ce Prince les ensevelit dans l'oubli avant que son pere le fut dans le cercueil.

La magnificence & la somptuosité le suivirent jusqu'au tombeau : ses funerailles se firent avec une pompe extraordinaire & furent accompagnées de celles du Dauphin François, & de Charles Duc d'Orléans, décédés longtems avant lui ; il y assista onze Cardinaux, ce qu'on n'avoit jamais vû. Il fut proclamé par cry public dans la Sale du Palais : *Prince Clement en paix, victorieux en guerre, Pere & Restaurateur des bonnes Lettres & des Arts libéraux.*

Il n'eut jamais son pareil en liberalité, en générosité, & en clémence : Il en eut trés-peu en valeur, en éloquence : & en belles connoissances. [Nous avons dit, comme il aima les Lettres, & qu'il avança ceux qu'il sçavoit y exceller. Entr'autres Jean du Bellay, qui fut Doyen du sacré College des Cardinaux, & par lui employé en plusieurs grandes négociations, Georges de Selve qu'il mit à la tête de son Parlement, Pierre Chastelin, Pierre Danez & Guillaume Pelicier qu'il fit tous Evêques, & le premier encore grand Aumonier ; François Olivier qui fut Chancelier de France, Guillaume Budée le plus sçavant homme de son temps dans la langue Grecque, & dans la connoissance de l'antiquité, & Lazare Baif ; honora ces deux derniers de la charge de Maître des requêtes.] C'eût été un grand Prince de tous points, s'il eût eu autant d'application & de soin pour ses affaires, qu'il avoit d'ambition de s'aggrandir, & s'il ne se fut pas quelquefois laissé posseder au mauvais conseil de ses Ministres, & à la passion des femmes. Ceux-là pour se rendre tout-puissans eux-mêmes, poussérent son autorité par dessus les anciennes Loix du Royaume, jusqu'à une domination déreglée ; Les femmes qu'il aima, étant vaines & prodigues, changerent en faste & en vanité l'amour qu'il avoit pour la belle gloire, & lui firent souvent consumer en folles dépenses l'argent qu'il avoit destiné pour de grandes entreprises. 1547.

Les dix dernieres années de sa vie, le chagrin de son mal le rendit si bon ménager, qu'encore qu'il eut employé de grandes sommes à acheter de très-riches meubles, grande quantité de pierreries, de beaux tableaux, & de Livres les plus curieux ; quoiqu'il eût donné des pensions à la plûpart des Cardinaux, a tout ce qu'il pouvoit connoître de braves Capitaines, & d'hommes vrayment sçavans : [qu'il eût achevé ou com-

1547. mencé sept ou huit superbes bâtimens, le Louvre, saint Germain en Laye, Fontainebleau, le Château de Madrid au village de Menus, maintenant dit Boulogne, Villiers-Côterêts, Folembray en Picardie, Chambord près de Blois, & quelques autres,] & qu'il eût soûtenu la guerre contre toutes les puissances de l'Europe près de trente ans; néanmoins à sa mort il laissa tout son Domaine dégagé, quatre cens mille écus d'or dans ses coffres; & un quartier de ses revenus prêt à y entrer. Au contraire son fils en treize ans qu'il regna, quoiqu'il eût vendu un grand nombre de charges de nouvelle création, qu'il eût haussé les impôts d'un tiers, & qu'il n'eût rien donné qu'à ses favoris, se trouva endetté de quinze ou seize millions, très-grande somme pour ce temps-là.

J'avois oublié de marquer qu'il avoit pris pour devise une Salemandre dans un feu, avec ces mots: NUTRISCO ET EXTINGUO, *Je m'y nourris & je l'éteins*; & qu'il érigea en Duchés & Pairies, la Comté de Vendôme pour Charles de Bourbon en 1514. celle de Guise en faveur de Claude de Lorraine en 1527. celle de Montpensier pour Louis de Bourbon en mil cinq cens trente-huit, en 1543. la Vicomté de Beaumont au Maine, en simple Duché réunie à la Couronne par Henry IV. à son avenement. En 1538. pour l'amour de François de Cleves, il donna aussi le titre de Duché à celle de Nevers, laquelle avoit déja été érigée en Pairie par le Roy Charles VII. l'an 1459. 1547. Il ne s'est point fait jusqu'alors d'érection de ces grandes Dignités, que pour suppléer le nombre des six anciens: Voila pourquoi le Parlement, qui croyoit être de son devoir de conserver les anciens Ordres & la Majesté de la France, que ces nouvelles Pairies blessoient extrêmement, fit de graves remontrances au Roy pour empêcher celle de Guise: mais le Roy désirant gratifier de cet honneur un Prince, qu'une vertu extraordinaire élevoit presque à l'égal de ceux de son Sang, contraignit cette grande Compagnie, par huit jussions, d'obéir à ses volontés.

Il épousa deux femmes, Claude, fille de Loüis XII. & d'Anne de Bretagne l'an 1514. & Eléonore d'Austriche sœur de Charles V. l'an 1530. De la premiere il eut trois fils & trois filles. Il ne restoit de tous ces enfans que Henry & Marguerite. Henry regna, [Marguerite, Princesse fort semblable à son pere en générosité & en affection pour les Lettres, aussi fut-elle nommée la Pallas de la France,] épousa Emanuel Philbert Duc de Savoye l'an 1559.

[La Reine Claude mourut à Blois l'an 1524. âgée seulement de 25. ans. Elle portoit pour devise, une Lune rayonnante avec ces mots *Candida Candidis.*] Quant à la Reine Eléonore, elle ne procréa aucuns enfans. (*a*) Après sa

(*a*) Aux Etats de 1614. un Député fut emprisonné pour avoir dit, que François I. en bâtissant le Château de Madrid, avoit fait bâtir le modéle de sa prison aux portes de Paris. *Procès Verbal de Rapine*, p. 407. 408. 409.

Le Château de Chambort fut bâti par un Entrépreneur nommé Phelypeaux, qui y fit si bien son compte qu'il eût de quoi acheter la Terre d'Herbault dans le Blesois, & des charges à ses enfans, dont viennent les Sécrétaires d'Etat de la Vrilliere-Châteauneuf, & de Pontchartrain.

François I. ne voulut point se saisir de la personne de Charles-Quint Il faut, dit-il à ceux qui le lui conseilloient, que les Rois, qui ne sont point retenus par la crainte des loix, le soient par leurs promesses, lesquelles ils sont obligés d'exécuter inviolablement.

Le Cavalier Espagnol qui a commenté Comines dit que l'Empereur en eût toute l'obligation à la Duchesse d'Etampes. *Pasando Don Carlos por Francia, la Duquesa de Estanpas, prendada con un rico diamante suyo le descubriò el secreto de que los Franceses querian detenerle, para que luego se escapase.* Cap. 76. *R.*

Jean de Fontenay, autrement dit, Breteville, s'étant retiré à Calais pour un meurtre commis en 1545.

mort

1547. mort elle se retira aux Pays-Bas auprès de l'Empereur Charles V. son frere, qui l'an 1555. l'emmena en Espagne. Elle décéda à Badajox l'an 1558. âgée de quelque soixante ans.

CLAUDE I. FEMME DU

ROI FRANÇOIS.

Son extraction.

N'ETANT resté que deux filles au Roi Louis XII. dont Claude étoit l'aînée, Anne de Bretagne sa femme souhaitoit la marier à Charles d'Autriche; si bien qu'elle lui fut promise. Mais Louis ayant consideré plus mûrement que ce mariage faisoit naître une guerre immortelle dans la France, en portant la Bretagne à un Prince étranger; il se résolut par l'avis de son Parlement & des grands Seigneurs de son Royaume, de la marier à François de Valois son présomptif héritier: lequel la fiança l'an 1506. au Château du Plessis-lez-Tours.

Est fiancée à François.

Néanmoins, parce que la mere n'approuvoit point ce parti, & s'opiniâtroit pour Charles d'Autriche, le mariage ne s'accomplit point tandis qu'elle vécut.

Le mariage ne s'accomplit qu'après la mort de de la Reine Anne.

Peu après la mort, les fiancés se marierent à Saint Germain, le dix-huit de Mai 1514. & deux ans après celle de Louis XII. Claude fut couronnée à S. Denis. Cette Princesse apporta une dot fort riche à son époux, le Duché de Bretagne, les Comtés d'Ast, de Blois, de Coucy, de Montfort, d'Etampes; sans compter ses droits sur le Duché de Milan. Mais tous ces grands avantages, n'étoient rien en comparaison des excellentes qualités qu'elle possedoit: non pas de ces vains attraits de beauté, que le tems & les maladies effacent: car elle n'en avoit point qui éclatassent par dessus le commun; & même elle étoit boiteuse: mais de ces richesses, dont une ame Chrétienne doit être ornée. Il reluisoit en elle une modeste chasteté, une douceur candide, une pieté sans hypocrisie, une grande charité envers les pauvres & les affligés: bref, tant de vertus & en un si haut degré, que les Auteurs de son tems n'ont point douté d'en parler comme d'une Sainte, & d'assurer qu'elle n'avoit jamais offensé Dieu mortellement. Aussi son époux porta tant de respect à ses vertus, qu'il n'osa point ouvertement prendre de maîtresse durant qu'elle vécut, & défera beaucoup à ses conseils; heureux s'il les eût suivis dans l'affaire de Charles de Bourbon, non pas ceux de sa mere, dont les fâcheuses humeurs exercerent d'ailleurs la patience de cette bonne Reine en plusieurs rencontres.

Ses enfans.

Le Ciel lui donna sept enfans, trois fils & quatre filles, qui nâquirent selon ce rang. Louise en 1515. Charlotte l'année suivante: ces deux moururent en enfance, François en 1517. La mere voulut qu'il portât ce nom, parce qu'elle crût l'avoir obtenu de Dieu par les suffrages de Saint François de Paule: il fut empoisonné à Valence, comme je l'ai dit. Henry en 1518. qui succeda à la Couronne. Madeléne deux ans après: elle fut mariée a Jacques V. Roi d'Ecosse, & mourut à six mois de là. Charles l'année suivante: il fut Duc d'Orleans, & mourut à l'âge de vingt-trois ans, sans avoir été marié. Marguerite en

en la personne de M. Denis Regnaud, Avocat du Roi à Caën, donna quelques avertissemens à François I. touchant la maniere de prendre Calais. Ce qui réussit sous Henri II. qui en récompense lui donna une abolition, & 3000. écus pour payer l'intérêt civil aux enfans de l'Avocat Regnaud. *Bourgueville Antiquités de Caën.*

1547. l'an 1522. Elle épousa Emanuël Philbert Duc de Savoye, par le traité du Château en Cambresis, étant âgée de trente-six ans.

Sa mort & sa sepulture. Or après avoir donné tous ces enfans à la France la bonne Reine la quitta pour s'en aller au Ciel. Elle mourut au Château de Blois le vingtiéme de Juillet de l'an 1524. n'ayant que vingt-cinq ans accomplis. Son corps gît à S. Denis dans un superbe Mausolée auprès du Roi son mari : auquel elle légua en mourant l'usufrult & l'administration de son Duché de Bretagne.

ELEONORE D'AUTRICHE, II. FEMME DU ROI FRANÇOIS.

Son extraction & ses alliances. ELEONORE fille de Philippe le Beau Duc d'Autriche, & de Jeanne de Castille héritiere du Royaume des Espagnes, nâquit à Louvain en Brabant, le 24. de Novembre 1498. deux ans avant Charles V. son frere. Il la maria a Emanuel Roi de Portugal, l'an 1518. Ce Roi avoit déja eu deux femmes ; sçavoir Isabelle d'Arragon, dont il ne lui étoit point resté d'enfans : puis Marie de Castres, sœur de Jeanne l'insensée, mere de Charles V. dont il avoit eu cinq enfans : entr'autres, Jean qui régna après lui ; Isabelle que Charles V. épousa, & par le droit de laquelle Philippe II. leur fils se saisit du Royaume de Portugal; & Beatrix qui fut femme de Charles de Savoye dépouillé par le Roi François. Je n'ai pas dit ces choses sans nécessité, bien que peut-être hors de propos. Or il en eut aussi deux d'Eleonore sa troisiéme femme, un fils nommé Charles, qui ne vécut pas longtems, & une fille nommée Marie, qui vêcut en célibat. Par le Traité de Madrid fait l'an 1526. cette Reine veuve fut fiancée au Roi François I. aussi veuf de sa premiere, & alors prisonnier en Espagne, quoique l'Empereur son frere l'eût promise a Charles de Bourbon. La guerre qui se continua entre les deux Monarques, nonobstant cet accord forcé, differa ce mariage jusqu'à l'an 1530. que la paix s'étant faite par le traité de Cambray, Eleonore fut amenée en France avec les deux fils du Roi qui étoient en ôtage en Espagne. Il alla au devant d'elle avec toute sa Cour jusqu'au Mont de Marsan, l'épousa dans l'Abbaye de Veres ; & puis la fit couronner & recevoir à Paris avec grande pompe. Mais en effet ces cérémonies exterieures se faisoient plûtôt pour la dignité de la France, que pour affection qu'il lui portât. Il avoit déja engagé son cœur a la belle Anne de Pisseleu ; & puis comment eût-il pû cherir la sœur bien-aimée de son plus mortel ennemi ; Toutefois, s'il n'eût de l'amour pour Eleonore, au moins il eût du respect pour elle, & la traita toujours avec beaucoup de civilités & de courtoisies.

1547. Est mariée à François I.

Qui a du respect, mais point d'amour pour elle.

Elle qui connoissoit bien qu'elle ne posséderoit jamais sa confidence & ses bonnes graces, qu'en éteignant tout à fait les inimitiés d'entre lui & son frere, tenta diverses fois une si louable entreprise, & ne se rebuta point pour n'y avoir pas réussi. Tellement que dès la premiere année qu'elle arriva en France, elle fit quelques tentatives qui ne réussirent pas. Ainsi elle employa ses soins, pour faire que l'Empereur se trouvât à Marseille avec le Pape & le Roi : mais il ne l'en voulut pas croire. Aussi par ses sollicitations en partie la tréve fut conclue à Nice : par sa sugges-

Elle s'entremit souvent de la paix.

1547. tion, à ce que crurent quelques-uns, le Moine Gusman mit en avant les propositions de la paix, qui fut faite à Crespy : Bref l'Empereur disoit qu'à sa considération il donneroit sa fille au Duc d'Orleans, & pour l'entretenir dans cette bonne volonté, elle l'alla voir à Bruxelles, accompagnée d'une Royale suite de Dames & de Seigneurs. N'ayant point eu d'enfans du Roi, elle se retira lorsqu'il fut mort, aux Pays-Bas près de l'Empereur son frere : puis elle le suivit en Espagne l'an 1556. & mourut à Badajox deux ans après. On y voit son tombeau. 1547. Sa retraite & sa mort.






HENRY II.



HENRY II.

ROY LVIII.

Agé de vingt-neuf ans.

Pour priver ce bon Roi de la clarté du jour,
La mort au lieu de trait se servit d'une lance;
Et changeant tout-à-coup la face de la Cour,
Fit succéder le deüil à la réjouissance.

PAPES.

PAUL III. encore 2. ans, & plus de 7. mois sous ce regne.

JULES III. élû le 8. Février 1550. S. 5. ans 1. mois & demi.

MARCEL II. élû le 9. Avril 1555. S. 22. jours.

PAUL IV. élû le 25. Mai 1555. S. 4. ans 2. mois & demi.

1547. HENRY vint à la Couronne à pareil jour qu'il étoit venu au monde. Les Habits & les autres apprêts pour la cérémonie de son Sacre, n'ayant pû être faits avant la my-Juillet, il ne reçût l'Onction sacrée que le vingt-cinquiéme de ce mois-la, par les mains de Charles de Lorraine qui étoit Archevêque de Reims. Claude Duc de Guise, *(a)* & François de Cleves Duc de Nevers, y précéderent Loüis de Bourbon Duc de Montpensier, quoiqu'il fut Prince du Sang, parceque leurs Pairies avoient été érigées quelques années avant la sienne. Le premier y représenta le Duc de Guyenne, le second le Comte de Toulouze; mais Montpensier seulement le Comte de Champagne. 1547.

Ce Roi eût été sans défauts, comme il étoit sans inquiétude, s'il eût eu l'ame aussi bien faite que le corps. Sa taille étoit riche, son visage doux & serein, son aspect benin & agréable: il avoit de l'addresse à toutes sortes de nobles exer-

(a) Le Duc de Guise profita en cette rencontre de la disgrace de la Maison de Bourbon, regardée de mauvais œil en France depuis la trahison du Connétable Charles. Car si ce Prince eut été présent à ce Sacre, il auroit sçu soutenir le rang de Souverain de Montpensier contre Guise & Nevers.

Le Comté de Montpensier avoit été érigé en Duché & Pairie le 6. Mars 1538.

Sur la dispute arrivée à l'occasion des rangs, Henry II. par Lettres Patentes données le 24. Juillet 1547. déclara que la préseance des Ducs de Guise & de Nevers, représentans le Duc de Guyenne & le Comte de Flandres, ne lui pouvoit préjudicier à l'avenir, ni en cet acte, ni en tous autres, conformement à l'Arrêt de la Cour donné entre le même Duc de Montpensier & sa mere; & Marie d'Albre. Duchesse de Nevers, & François de Cleves son fils l'an 1541. sur la distribution des Roses. Cette contestation à fait cesser l'usage de venir présenter les Roses à MM. du Parlement.

1547. cices, de l'agilité & de la force corporelle, autant que Cavalier de son Royaume; mais toutes ces qualités n'étoient pas accompagnées de la fermeté d'esprit, de l'application, de la prudence & du discernement qui sont nécessaires pour bien commander. Il étoit naturellement bon, & avoit inclination à la Justice: mais il ne se posséda jamais lui-même; & pour ne vouloir rien faire que par la suggestion & au gré de ses Ministres, il fut cause de tout le mal que firent ceux qui le gouvernoient.

1547. EMPP. encore CHARLES V. & SOLIMAN.

Le Connétable de Montmorency, qu'il rappella aussi-tôt à la Cour, de son château d'Ecoüan où il s'étoit retiré, François Comte d'Aumale, qui fut Duc de Guise, après la mort de son pere, & Jacques d'Albon-Saint-André, qu'il fit Maréchal de France, eurent la meilleure part dans ses bonnes graces. Il considéroit le premier comme son principal Ministre; les deux autres comme ses favoris: mais tous ensemble, & la Reine même, ployoient sous l'Empire de sa maîtresse. C'étoit Diane de Poitiers veuve de Loüis de Brézé, laquelle il avoit fait Duchesse de Valentinois. Elle se mêloit de tout, elle pouvoit tout, c'étoit pour ainsi dire, l'ame de ses Conseils. Et afin qu'on sçût que ç'étoit elle qui régnoit, il vouloit qu'on vît dans les Tournois, sur ses ameublemens, dans ses devises, & même sur les frontispices de ses bâtimens Royaux, un Croissant, des arcs & des fléches, qui étoient le symbole de cette impudique Diane.

On pouvoit appeller un enchantement sans charmes, l'amour d'un jeune Roi pour une femme de quarante ans, qui avoit eu plusieurs enfans de son mary. Il paroissoit plus de vieillesse que de pudeur sur son front, & l'âge qui avoit éteint les brillans de la jeunesse dans ses yeux, allumoit plus fort les flammes de la lubricité dans son cœur. Elle étoit injuste, violente & altiere envers ceux qui lui déplaisoient: mais d'ailleurs bienfaisante & libérale; elle avoit l'esprit fort agréable, & les mains encore plus, parce qu'elle donnoit beaucoup, & de bonne grace. Le Roi l'aimoit à cause qu'elle étoit fort sensible à l'amour; & ce tempérament la portoit quelquefois à chercher ailleurs le comble du plaisir, comme elle trouvoit en lui le comble des biens & des honneurs. 1547.

Sous un nouveau Gouvernement nouvelle face de la Cour. On laissa François Olivier dans la Charge de Chancelier, dont il étoit très-digne: mais on ôta l'administration au Cardinal de Tournon & au Maréchal d'Annebaut. Bayard l'un des Sécretaires d'Etat, fut emprisonné, & Villeroy son compagnon, privé de sa Charge; Jacques du Tiers, & Claude Clausse-Marquemont furent mis en leur place, comme en celle de Jean du Val Trésorier de l'épargne, Blond de Rochecour: auquel les gages furent augmentés jusques à trente mille livres, présage certain de la future dissipation des finances. On ôta aussi la Charge de grand-Maître de l'Artillerie à Claude de Tais, pour la donner à Charles de Cossé-Brissac, le Seigneur de la Cour le plus aimable, & aussi le plus aimé de la maîtresse du Roi.

Longueval (*a*) accusé d'avoir intelligence avec l'Empereur, se racheta en vendant sa belle maison de Marchez en Laonnois à Charles de Lorraine, qui fut fait Cardinal bientôt après. Il y

(*a*) Autrement, dit le Comte de Bossu. Il donna la maison dont parle Mezerai à Charles de Lorraine, alors Archevêque de Reims par une vente supposée.

1547. avoit alors douze Cardinaux en France : les nouveaux Miniſtres, pour être plus au large, en envoyerent ſept à Rome, ſous prétexte d'y fortifier la brigue Françoiſe pour l'élection d'un Pape, quand Paul III. qui avoit près de 80. ans, viendroit à mourir. Annebaut, pour ſatisfaire à un Edit qu'ils avoient fait exprès, qu'une même perſonne ne pût tenir deux grandes Charges, fut contraint de quitter celle de Maréchal, dont Saint-André fut revêtu. *(a)*

Le Roy François avoit augmenté le nombre de ces Maréchaux juſqu'à quatre : mais voyant que la multitude aviliſſoit cette grande Dignité, il avoit réſolu de les réduire à deux ; ſi bien que pour lors il n'y en avoit que trois. Ils y en ajoûterent un quatriéme, qui fut Robert de la Mark-Sedan, gendre de Diane. On fit le procès à Odard de Biez auſſi Maréchal de France, & à Vervin ſon gendre. Ils ne furent condamnés que l'an 1549. Vervin eut la tête trenchée ; *(b)* ſon beau pere, honorable vieillard, & par les mains duquel Henry étant Dauphin, avoit voulu être fait Chevalier, fut honteuſement dégradé de ſa Charge, & de l'Ordre de ſaint Michel. Il mourut de regret au fauxbourg ſaint Victor, où il avoit eu permiſſion de ſe retirer.

La Comté d'Aumale fut erigée en Duché en faveur de François fils aîné de Claude Duc de Guiſe.

Anne de Piſſeleu, Ducheſſe d'Eſtampes, n'avoit plus aucun appuy à la Cour ; le nouveau Connétable étoit ſon ennemi, à cauſe qu'elle avoit porté les intérêts de Charles Duc d'Orléans, troiſiéme fils du Roy François, contre le Dauphin Henry ; & qu'outre cela elle avoit obtenu la grace de Brion que Montmorency haïſſoit. D'ailleurs elle ſe voyoit regardée de tout le monde pour ce qu'elle étoit, d'autant plus que le vice paroît dans toute ſa turpitude quand il n'eſt plus couvert de la faveur : Ainſi étant mépriſée d'un chacun, & de ſon mari même, elle choiſit l'une de ſes maiſons pour retraite, où elle vécut encore quelques années dans l'exercice de la nouvelle Religion, à laquelle ſon exemple & ſes libéralités attiroient beaucoup de gens. 1547.

Toutes les Finances du Roy n'étant pas capables de remplir l'avidité des nouveaux Miniſtres, ils ſe mirent à rechercher des avis de choſes qu'ils lui puſſent demander : mais comme les eſprits des François, ni les Parlemens, n'étoient point encore faits à ſouffrir les partis & les monopoles, ils employoient des dénonciateurs qui mettoient les riches criminels en Juſtice, afin d'avoir leurs dépouilles par confiſcation ou par compoſition.

A l'égard du dehors, le Pape recherchoit le Roy d'une Ligue défenſive ; & pour cette fin il avoit envoyé le Cardinal Saint-Georges, Legat en France, pour le remercier d'avoir promis ſa fille naturelle Diane, âgée ſeulement de neuf ans, à Horace ſon petit fils, & pour négocier une plus étroite liaiſon avec lui. Le Roy ne lui répondit rien de poſitif ſur le dernier point, parce que ſes

(a) Le Roi à ſon avenement à la Couronne, fit un Edit portant que l'on ne pouvoit tenir qu'un office en la maiſon de France ; & ſuivant cet Edit l'Amiral d'Annebault qui étoit Maréchal & Amiral, opta l'Etat d'Amiral, & M. de Saint-André fut pourvû de celui de Marechal. *Bourgueville dans ſes antiquités de Caën.*

(b) Aux Halles de Paris. Mais ſous le regne de Henri III. il fut déclaré innocent, parce qu'il avoit été jugé par Commiſſaires ; & lui fut fait un enterrement ſolemnel par ſes Heritiers qui rentroient dans ſes biens. *Vie de Louis de Bourbon, premier Duc de Montpenſier, par le Préſident Couſtureau de la Jaille.*

1547. affaires n'étoient pas encore bien disposées, & qu'on se défioit de la foiblesse de l'âge de ce Pape, & de la foi de ses bâtards. En effet au même temps, il négocioit auprès de l'Empereur, pour obtenir la Duché de Milan, pour Jean Loüis Farnese qui en étoit un.

Le Roy & l'Empereur travailloient séparément auprès du Turc ; l'un pour en avoir la paix, l'autre pour l'inciter à descendre dans la Hongrie, ainsi qu'il l'avoit promis au Roy François. Or, comme du côté de France l'on négligea quelque temps de donner des nouvelles à Constantinople, & même d'y faire sçavoir la mort de ce Roy, l'Empereur ne trouvant point d'empêchement auprés de Solyman, obtint de lui une tréve de cinq ans, en lui payant trente mil le écus de tribut par an, & lui faisant croire qu'il étoit en très-bonne intelligence avec les François, & qu'ils ne vouloient plus avoir de liaison avec la Porte. Néanmoins Solyman désirant toûjours conserver amitié avec la France, voulut sans en être requis, que le Roy fût compris dans la tréve de Hongrie, comme s'il eut été partie contractante. Il est à remarquer que dans les Lettres de cette tréve, Solyman n'appelle Charles V. que *Roy des Espagnes* ; & le Roy de France, *le Serenissime Empereur des François, son très-cher ami & allié.*

Le dixiéme de Juillet, le Roy étant de retour de Picardie dont il étoit allé visiter les frontieres, vit à saint Germain en Laye le fameux duel d'entre Guy Chabot-Jarnac & François Vivonne-la-Chasteigneraye. (a) Ils avoient pris querelle pour de certaines intrigues de femmes. Jarnac avoit donné un démenti à Chasteigneraye, sur ce qu'il lui faisoit un vilain reproche touchant la seconde femme de son pere. Celui-ci le défia au combat ; le Roy le permit, fit dresser des lices, & en voulut être spectateur avec toute sa Cour. Il pensoit que la Chasteigneraye qu'il chérissoit, remporteroit l'avantage ; & néanmoins il arriva que Jarnac, quoique fort affoibli d'une fiévre qui le tourmentoit, le renversa par terre d'un revers qu'il lui donna sur le jarret. On sépara les combattans ; mais le vaincu ne pouvant souffrir d'avoir reçû cette honte à la vûë du Roy, ne voulut jamais permettre que les Chirurgiens bandassent sa playe, & mourut de rage peu de jours aprés. Le Roy en fut si touché, qu'il jura solemnellement de ne permettre jamais de semblables combats. Au mois d'Août les Grands Jours commencerent à se tenir dans la ville de Tours. 1547.

Les troubles continuoient en Ecosse : les Anglois s'opiniâtroient à avoir la petite Reine Marie pour leur Roy Edoüard, âgé seulement de treize ans & avoient gagné une furieuse bataille contre les Ecossois, & pris ensuite plusieurs places. Le Roy envoya donc une armée en Ecosse commandée par Dessé Epanvilliers, qui fut accompagné de Pierre Strozzy & de Dandelot frere de Châtillon. Ils affermirent l'autorité de la Reine doüairiere, arrêterent les progrès des Anglois, & l'année suivante amenerent la jeune Reine en France. Elle n'étoit âgée que de six à sept ans.

Deux mois après le sacre du Roy la nouvelle vint en France, que le vingt-quatriéme d'Avril les Princes protestans de la Ligue de Smalcalde, avoient été vaincus par l'Empereur en la bataille de Mulberg. * Que Jean Federic Duc de Saxe leur principal Chef, & homme de grande vertu, avoit été pris dans la dé- * Le 24 d'Avril.

(a) Le Duc de Guise y servit de Parain à Chastaigneraye, & M. de Boisy, Grand Ecuyer de France à Jarnac.

route;

1547. route : Que l'Empereur l'avoit fait condamner à perdre la tête, & que lui ayant à grand' peine donné la vie, il le détenoit en prison, & lui avoit ôté sa Duché pour en investir Maurice son cousin, qui étoit de la même Maison de Saxe, & de la même Religion; Que toutes les grandes Villes libres, hormis de Magdebourg, avoient ployé : Que le Landgrave de Hesse avoit été contraint de se soûmettre à ses commandemens, que l'étant venu trouver sous la foi d'un écrit, & de la parole donnée à Maurice son gendre, il l'avoit fait arrêter prisonnier. On disoit que les Ministres de l'Empereur pour colorer cette perfidie, avoient mis par surprise un W pour une N dans un certain mot de cet écrit, de sorte qu'il signifioit *sans perpetuelle prison*, au lieu de *sans aucune prison.*

Ces grands succès donnerent de la jalousie au Roy & de la frayeur au Pape. Ce dernier étoit d'ailleurs fort irrité contre l'Empereur de ce qui étoit arrivé à Plaisance. Nous allons dire ce que c'étoit. Il avoit premierement donné à Pierre-Loüis Farnese son fils bâtard, la Duché de Camerin, qu'il avoit ôtée à Guidobalde Duc d'Urbin, fils de François-Marie de la Rovere. Cet établissement ne lui semblant pas assez beau, il le lui échangea peu après avec les villes de Parme & de Plaisance; qu'il orna du titre de Duché. Or ce Pierre-Loüis usant de la Principauté, comme si elle eût été un souverain droit de violer toutes sortes de droits, il arriva que trois des principaux Citoyens de Plaisance & de la faction Gibeline, qu'il avoit taxés à de grosses sommes, conspirerent contre lui. Ils entrerent dans la vieille Citadelle, sous couleur de le supplier de les en décharger, & lorsqu'ils eurent appris par un signal d'un coup de pistolet, que leurs gens s'étoient saisis de la porte, ils le tuerent lui & son Maître d'hôtel sur les onze heures du matin après son dîner. Le coup fait ils appellerent douze de leurs amis dans la Citadelle, pendirent le Duc par un pied aux créneaux de la muraille, où ils le laisserent jusqu'au soir; puis la nuit le traînerent en la place publique, où il fut deux heures exposé aux outrages de la populace. 1547.

Les Gibelins cependant prirent les armes, chasserent la garnison; & en donnerent avis à Ferdinand de Gonzague, que l'Empereur avoit fait Gouverneur de Milan en la place de du Guast, qui mourut disgracié. Gonzague s'étant présenté à la porte avec cent cuirassiers fut reçû dans la ville, en prit le serment de fidélité au nom de l'Empereur, & y fit entrer mille ou douze cens hommes. Peu aprés il essaya encore de surprendre Parme. Or comme l'Empereur n'étoit pas content que le Pape eût donné ces deux Villes à son fils parce qu'elles etoient, disoit-il, de la Duché de Milan, & que d'ailleurs il sçavoit que Pierre-Loüis tenoit secretement le parti François, & qu'il avoit trempé dans la conjuration de Loüis de Fiesque, qui étoit péri en pensant surprendre Gennes : on crut avec grande apparence que Gonzague avoit tramé ou du moins favorisé cette tragique conspiration.

La Seigneurie de Venise en prit l'alarme si chaude, qu'elle créa un Provediteur de terre pour prendre garde à ses frontieres, ce qu'elle n'avoit accoûtumé de faire que dans des périls extrêmes. Le Pape en fut percé jusqu'au fond du cœur, de sorte qu'il se portoit à embrasser toutes sortes de moyens pour venger son sang qu'on avoit si cruellement répandu.

Pierre-Louis avoit laissé trois fils, Alexandre qui étoit Cardinal, Octave qui avoit épousé une bâtarde de l'Empereur, & Horace Duc de Castro qui recherchoit celle du Roi. Le premier & le troisiéme suivoient les ressentimens de leur ayeul : mais Octave les détour-

1547. noit & les ralentissoit, se servant pour cette fin de sa femme qui obsedoit ce vieillard, & le tenoit si fort enlacé qu'il ne se pouvoit dépêtrer de ses liens. Ainsi s'étant saisi de Parme, il ne fit point de difficulté d'accepter une tréve de six mois avec Gonzague, a condition néanmoins qu'il auroit un mois pour s'en dédire.

Il se négocioit avant cela même une ligue défensive entre le Roi & le Pape. Tous deux appréhendoient que la puissance de l'Empereur, accrue par la défaite des Protestans, ne fondît sur eux, & ne les accablât. Le Roi se mit à rechercher avec empressement la conservation de l'alliance du Turc : outre son Ambassadeur ordinaire, qui étoit d'Aramon, il y envoya le Baron de Fumel, & puis encore le sieur d'Huyson pour essayer de rompre la tréve d'entre Charles V. & Solyman, & de lui faire tourner ses armes contre la Hongrie. Ils lui remontroient que le Roi en ce cas ne manqueroit pas à l'office d'ami, ayant sa Gendarmerie fort belle & mieux payée que jamais, quinze mille Lansquenets, & dix-sept mille Suisses prêts à marcher, outre ses légions & autres bandes de Gascons & d'Italiens, & quarante galeres qu'il avoit fait construire, secours digne d'être offert à un grand Prince.

Il se présentoit au même tems une fort belle occasion, mais qui ne pouvoit durer que deux mois, sçavoir le tumulte de la ville & du Royaume de Naples, qui s'étoient soulevés pour empêcher l'établissement de l'Inquisition, monstre effroyable à tous ceux qui ont été élevés dans la liberté, même aux plus sages & aux plus Chrétiens. Les bannis offroient de se saisir de Naples, de Capoue, d'Averse, de Nole, & d'entrer dans le pays avec douze mille hommes. Le Pape écoutoit ces propositions, & le Cardinal Farnese 1547. proposoit au Roi qu'il feroit suivre ces bannis par une armée de 20000. hommes; pourvû qu'il voulût les payer pour quatre mois, & le pressoit instamment d'avoir recours au Turc, & de lui demander quarante galeres pour jetter sur les côtes de Naples.

Le Saint Pere étoit en cette disposition contre l'Empereur : il reconnoissoit d'ailleurs que les Partisans de ce Prince, qui étoient les plus forts dans le Concile de Trente, avoient conspiré de diminuer la puissance Pontificale, pour élever celle de l'Empire, & pour contenter les Allemands, qui croioient que tous les abus de l'Eglise venoient de la Cour de Rome. Il prit donc résolution de transferer le Concile a Boulogne, sous pretexte qu'il y avoit de la peste à Trente. Le Roi y envoya les Evêques de France : mais ceux de l'Empereur s'opiniatrerent à demeurer à Trente, & les autres a n'y pas revenir ; ce qui causa un grand embarras.

Sur cela les Agents du Roi prierent instamment le Pape de considerer que 1547. & 48.
c'etoit désobliger tous les Allemands, tant Protestants que Catholiques, d'avoir transferé le Concile en Italie, & que par-là il donnoit gain de cause à l'Empereur, d'autant que ce Prince s'acquereroit leur affection en insistant selon leur désir, qu'il fût tenu a Trente ; & partant ils étoient d'avis qu'il lui accordat ce qu'il demandoit, mais à des conditions qui fussent impossibles : sçavoir qu'il tirât parole de tous les Protestans de souscrire à ce qui y seroit décidé. L'avis étoit fort bon : toutefois le Saint Pere ne le suivit pas, il aima mieux suspendre le Concile jusqu'en l'an 1550.

L'Empereur pensant appaiser les trou-

1548. *bles de la Religion en Allemagne, fit publier un Edit qui ordonnoit de ſuivre certaine formule de doctrine & de céremonies, en attendant qu'un Concile géneral eût terminé tous ces differends. On le nomma* l'interim, *Il contenoit vingt-ſix articles, dont il y en avoit deux favorables aux Proteſtants, ſçavoir la liberté du mariage pour les Prêtres, & l'uſage du calice aux laïques. Cet accommodement ne plut ni à l'un ni à l'autre parti, & ne fut reçû que par force.*

Les mauvaiſes volontés de l'Empereur à l'endroit du Roi, ne ſe découvroient que trop par divers indices, particulierement par la mort de Volgeſperg, de Mentel, & de Volfius, Capitaines Allemands, qu'il fit prendre dans leurs maiſons, & décapiter par la main du Bourreau, leur faiſant un crime de ce qu'ils avoient levé quelques troupes pour aſſiſter le Roi à ſon Sacre. Il lui eût dès-lors témoigné ſon reſſentiment par une guerre ouverte, s'il n'en eût été empêché par trois grands obſtacles. L'un étoit ſon indiſpoſition, car il étoit fort tourmenté des gouttes, peut-être compliquées avec quelque autre mal, dont il ſe traitoit par le gayac: L'autre qu'il n'oſoit pas ſi-tôt quitter l'Allemagne, que ſa préſence ſeule retenoit dans l'obéiſſance: Et le troiſiéme que Solyman dans l'acte de ratification de la trêve, y avoit compris le Roi en ces termes: Qu'il étoit non-ſeulement ſon ami, mais encore ami de ſes amis, & ennemi de ſes ennemis.

Henry Roi d'Angleterre avoit ordonné que ſon fils Edoüard lui ſuccederoit à la Couronne, qu'à ſon défaut ſa fille Marie y viendroit, & après elle, Eliſabeth qu'il avoit eûe d'Anne de Boulen. Il avoit laiſſé le Gouvernement du Royaume & du jeune Edoüard à douze Seigneurs: mais les onze défererent toute l'autorité à Edoüard Seymeour Comte d'Herford & Duc de Sommerſet ſon oncle maternel, qui par ce moyen fut Regent ou PROTECTEUR *d'Angleterre. Ce Duc ſe trouvant imbu des opinions de Zuingle, travailla de ſorte, avec l'aide de Thomas Crammer Archevêque de Cantorbery qui étoit Lutherien, que par Ordonnance du Parlement tenu au mois de Novembre, il fit abolir l'exercice de la Religion Catholique, & en introduiſit une autre mêlée des opinions de Calvin & de celles de Luther.* 1548.

Tandis que le Roi prenoit ſes meſures, avant que d'entreprendre de choquer un ſi puiſſant ennemi qu'étoit un Empereur victorieux, il trouva bon, ſous couleur de ſe promener par ſon Royaume, de viſiter la Champagne, la Bourgogne, & le Lyonnois, faiſant ſon entrée dans toutes les Villes avec des magnificences prodigieuſes, principalement dans Lyon. Il paſſa même juſqu'en Piedmont, & par tout il munit ſoigneuſement ſes places frontieres, en cas que Philippe fils de l'Empereur, qui venoit de paſſer en Italie, eût quelque mauvais deſſeins; mais il n'y ſéjourna gueres. A ſon retour étant dans la ville de Moulins le dix-huitiéme d'Octobre, il célebra les nôces d'Antoine Duc de Vendôme, avec Jeanne d'Albret, fille & héritiere du Roi de Navarre. Le mariage de cette Princeſſe avec le Duc de Cleves avoit été aiſément diſſous, parce qu'il n'avoit pas été conſommé.

Apres la défection de ce Marquis de Saluces, que vous avez vû ci-deſſus périr devant Carmagnole, le Roi François n'avoit pas voulu s'emparer du Marquiſat qui lui étoit acquis & confiſqué pour le crime de rebellion & félonie, mais en avoit libéralement inveſti ſon frere puîné nommé Gabriel. Celui-ci étant mort ſans enfans, & ne reſtant, comme je croi, aucun légitime de cette Maiſon, Henry ſe ſaiſi de ce Fief comme mouvant du Dauphiné,

auquel il demeura réuni jusqu'en l'an
1548. 1587. que Charles Emanuel Duc de Savoye s'en empara, parce qu'il y avoit quelques prétentions.

Pendant l'éloignement du Roi sur les frontieres, il s'alluma une furieuse sédition dans toute la Guyenne, à cause de la Gabelle & des Greniers à sel que François I. y avoit établis, & des violences qu'un nombre infini d'Officiers & de satellites commettoient à cette occasion sur le pauvre peuple. Vers la fin du regne de ce Roi, il y avoit eu déja quelque émotion en Perigord pour le même sujet; mais elle avoit été appaisée par le supplice de plusieurs de ces malheureux. Cette fois elle commença en Saintonge par sept ou huit villages qui donnerent rudement la chasse à ces exacteurs. La troupe des séditieux en ce pays-là s'accrut jusqu'à 16000. hommes bien armés, qui se choisirent des Chefs. Il s'en ameuta une autre en Angoumois, qui se saisit d'Angoulesme, comme la premiere fit de Saintes. Après elles quitterent ces Villes pour courir le pays, commettant tous les cruels & vilains actes dont des ames brutales sont capables.

Ces deux bandes s'étant jointes ensemble furent reçûes dans Bourdeaux par la populace, contraignirent le Capitaine du Château & celui de la Ville, & les Présidens & Conseillers du Parlement de se mettre à leur tête en habit de matelots, & massacrerent inhumainement Tristan de Moneins Lieutenant du Gouverneur de la Province. Ce fut en partie sa faute, car il fut si imprudent que de venir à Bourdeaux sans y amener bon nombre de noblesse: il s'amusa à faire morguer le peuple par ses gardes, & après cela il sortit du Château du Ha pour venir dans la Mairie traiter avec ces furieux.

Après qu'ils eurent jetté leur féu ils
s'écoulerent dans peu de jours. Le Par- 1548.
lement ayant repris son autorité, en châtia rigoureusement quelques-uns. Il étoit à craindre, s'ils eussent de sang froid consideré l'horreur de leur crime, que le desespoir du pardon ne les eût jettés entre les bras des Anglois; le Conseil du Roi trouva donc à propos de les amuser de belles paroles, & de leur promettre l'Amnistie génerale, & la révocation de la Gabelle. Mais quand il eut mis ordre à tout, il ne manqua pas d'envoyer le Connétable & le Duc d'Aumale en Guyenne avec deux petites armées, chacune de quatre à cinq mille hommes pour les châtier rigoureusement.

Le Duc qui étoit fort humain passa par la Saintonge, le Poitou & l'Aulnis, sans y exercer de grandes punitions, & se rendit à Langon: mais le Connétable, homme sans miséricorde, descendant du Languedoc, d'où il étoit Gouverneur, le long de la Garonne, avec un courage enflammé de vengeance, pour le meurtre de Moneins qui étoit son parent, n'en usa pas de même; car ayant joint le Duc en cet endroit-là, & étant allé à Bourdeaux, il y fit abattre trente toises de la muraille pour y entrer par la breche; ce qui fut le dixiéme du mois d'Août. Quand il fut dans la Ville, il désarma premierement les Bordelois, & mit son canon & ses troupes dans les places & à la tête des rues: puis fit faire briévement le procès à toute la Ville, par Etienne de Neüilly Maître des Requêtes. Cet homme extrêmement violent, * donna une Sentence du vingt-sixiéme Octobre, par laquelle il la déclara coupable de rebellion, partant déchue de tous ses Privileges, Mairie, Echevinage, & Jurisdiction, la condamna à entretenir deux Galeres

* Au traité de Crespy, il avoit donné un soufflet au Jacobin qui negocioit pour l'Empereur.

1548. pour le Gouverneur, à garnir les deux Châteaux de munitions, & à payer 200000. livres d'amende. De plus il lui ôta ses cloches, suspendit le Parlement, qui fut un an durant sans exercice, ordonna que l'Hôtel de ville seroit rasé, & qu'en sa place on bâtiroit une Chapelle où l'on prieroit Dieu pour l'ame de Moneins : Que les Jurats avec cent Notables Bourgeois déterreroient le corps de ce Seigneur avec les ongles, & le porteroient, chacun d'eux ayant un flambeau à la main, dans l'Eglise de Saint André. Plus de cinq mille Bourgeois assisterent a cette pompe funebre, portant tous des cierges, & s'arrêterent devant la porte du Connétable, criant miséricorde, & confessant qu'ils avoient mérité une plus rude punition. Outre cela il fit mourir plus de cent personnes, la plûpart des principaux Bourgeois & Officiers de la ville. Cette grande rigueur aliéna de lui l'affection des peuples ; comme l'humanité miséricordieuse la gagna au Duc d'Aumale ; & de telle sorte que dès-lors cette branche de Lorraine commença à regner sur les cœurs.

Quelques tems après, le Roi qui étoit benin & facile, suivant les conseils de ce Prince, modéra en plusieurs chefs la rigueur de la Sentence : il conserva l'Hôtel de ville, donna la grace aux condamnés ; & rendit les cloches & les Privileges aux Bordelois. Charles IX. son fils leur en donna de plus amples. Après que Bourdeaux eût été humilié de la sorte, le Prevôt de la Connétablie allant par les Provinces, se saisit de plusieurs des séditieux, entr'autres de trois de leurs chefs, sçavoir un Gentilhomme, & deux Capitaines des Communes. Le Gentilhomme eut la tête trenchée, les deux autres furent rompus sur la roue avec une couronne de fer ardent sur la tête.

Ensuite de ces tragiques exécutions, 1549.
la Cour passa presque toute l'année 1549. en réjouissances & en carousels. La naissance d'un second fils du Roi, dont la Reine accoucha à Saint Germain, fut un des sujets de ces fêtes. On le nomma Louis. Les pronostiqueurs & les panégyristes en prédirent merveilles, & pourtant il ne vêcut que deux ans. Les divertissemens du Carnaval suivirent ceux de ce batême ; puis au mois de Juillet on vit la pompeuse entrée du Roi & de la Reine dans Paris, après qu'elle eût été couronnée à Saint Denis: (*a*) A cette pompe on ajoûta des courses de bague, des tournois, des balets, de grands festins, & tous les vains passe-tems qu'une ingenieuse & opulente oisiveté se peut imaginer, pour donner dans la vûe des femmes & du peuple.

Lorsque la Cour fut lasse de ces jeux, elle changea la Scene, & on vit la pieté succeder à la galanterie. Il se fit une Procession génerale à Notre-Dame où le Roi assista. C'étoit pour témoigner par cette action publique, le zele qu'il avoit de maintenir la Religion de ses Ancêtres, & de punir tous ceux qui la voudroient troubler. Ce qu'il confirma par les affreux supplices de quantité de miserables Protestans qui furent brûlés en Gréve. On les guindoit en haut avec une poulie & une chaîne de fer, puis on les laissoit tomber dans un grand feu, ce qu'on réïteroit plusieurs fois. Il voulut même repaître ses yeux de ce tragique spectacle ; & l'on dit que les cris horribles d'un de ces malheureux qui avoit été son valet de chambre, lui

(*a*) Elle fut couronnée par Louis Cardinal de Vendôme, Archevêque de Sens.

1549. frapperent si vivement l'imagination, que toute sa vie il en eut de fois à autres de très-importuns & fâcheux ressouvenirs, qui le faisoient tressaillir. Quoiqu'il en soit, il est constant que la fumée de ceux qu'on rotissoit de la sorte, entroit dans la tête de biens des gens, qui voyant d'un côté leur constance apparente, & de l'autre les dissolutions scandaleuses de la Cour, appelloient cette Justice une persécution, & leur supplice un martyre.

Le douziéme de Juin l'alliance fut renouvellée avec les Suisses, non sans beaucoup de résistance de la part des Cantons Protestans, irrités de ce qu'on brûloit ceux de leur Religion.

Comme les Anglois pensoient à se mieux préparer pour envahir le Royaume d'Ecosse, il arriva que la division se mit entre le Duc de Sommerset & le Comte de Varvich, & entre la noblesse & le peuple. Cette conjoncture étant favorable a la France, le Roi s'en voulut servir pour regagner Boulogne. Il arma puissamment par mer & par terre, fut en personne devant la place, & reprit quatre ou cinq Forts que les Anglois avoient bâtis tout à l'entour. Puis l'Automne étant venu, il bloqua la Tour * d'Ordre, pour y retourner au Printems prochain. (*a*)

* Elle est tombée depuis quelques années.

Le Pape Paul III. ayant perdu tout espoir de retirer Plaisance de la main de l'Empereur, & même de conserver Parme dans sa famille, résolut de réunir celle-ci au Domaine de l'Eglise, & de rendre à son petit fils Octave la Duché de Camerin. Octave refusa tout net de reprendre cet échange, & écrivit au Cardinal Farnese son frere, que plûtôt que d'y consentir, il remettroit Parme a Ferdinand de Gonzague. Le Cardinal fit voir la lettre au Pape, qui en fut tellement émû de colere, qu'il lui en prit un tremblement de tout le corps, & ensuite une fiévre violente dont il mourut dans trois jours le dix Novembre. Les Cardinaux après des brigues de près de trois mois, élurent le Cardinal Jean Marie de Monté qui se donna le nom de Jules III.

1550. Les Anglois n'ayant point de forces suffisantes pour se maintenir dans Boulogne que les François avoient assiégé, n'attendirent point le dernier choc, & en vinrent à un traité de paix. Il fut conclu dans un lieu entre la ville de Boulogne & le Fort d'Outreau le vingt-quatriéme de Mars. » Ils promirent de » rendre cette ville-là en leur payant » quatre cens mille écus d'or, sçavoir la « moitié quand les François entreroient » dedans, & l'autre moitié six mois » après. L'Ecosse fut comprise en ce » traité, & les places que les Anglois y » avoient occupées, restituées à la Rei» ne Régente.

De jour en jour la maison de Guise prenoit de nouveaux accroissemens. Le Duc Claude, & Jean son frere Evêque de Metz, appellé le Cardinal de Lorraine étant morts, François Duc d'Aumale le prit le titre de son pere, & Charles qu'on nommoit le Cardinal de Guise, celui de son oncle & ses Bénefices. Celui-ci élevoit fort sa puissance & celle de sa maison, non tant par son mérite,

(*a*) Le 20. Décembre mourut en Bearn au Château d'Andaye, Marguerite Reine de Navarre, sœur aînée de François I. Elle étoit née le 10. d'Avril 1492, au Château d'Angouléme. Cette Princesse avoit un naturel des plus heureux. & beaucoup de genie. Nous avons un petit livre de Contes de sa façon, faits à l'imitation de ceux de Bocace; & pour qui peut-être on aura quelque indulgence, si l'on considere l'âge & le siécle ou cette Princesse les ecrivoit, mais qui paroîtront sans doute indignes de la suite de sa vie, & de la Majesté d'une si auguste Reine. Les Sçavans eurent tant d'estime pour elle, qu'ils la nommerent la dixiéme Muse, & la quatriéme Grace. *Histoire de M. de Thou*, *l.* 6.

1550. quoiqu'il en eût beaucoup, que par ses complaisances envers les maîtresses du Roi. Par ce moyen il eut tant de pouvoir, qu'il fit ôter la charge de premier President au Parlement à Pierre *(a)* Lizet. Ce bon homme avoit osé le choquer, ne voulant pas souffrir que son Avocat en plaidant lui donnât la qualité de Prince : mais il fut contraint d'avoir humblement recours à son intercession, afin d'obtenir quelque Bénefice pour sa subsistance. On lui donna l'Abbaye de Saint Victor-lez-Paris. Bertrandi second President fut mis en sa place.

Peu après Diane fit aussi ôter les sceaux au Chancelier Olivier, dont la probité ne s'accommodoit pas avec la conduite de cette Dame ; & parce qu'il tint ferme à ne se pas défaire de la Charge de Chancelier, qui par les Loix du Royaume ne se peut ôter qu'avec la vie, elle obligea le Roi d'ériger la commission de Garde des Sceaux en Charge, & de la donner à Bertrandi. Lequel par ce moyen laissa celle de premier Président à Gilles le Maître, petit fils d'un Boucher de Mont-l'heri, homme dévoüé à la faveur, qui lui avoit déja succedé en celle de second Président.

Quoique les feux fussent allumés par toute la France contre les Protestans, néanmoins les habitans de Merindol & de Cabrieres présenterent leur Requête au Roi, demandant justice des violences & des cruautés horribles qu'on leur avoit faites, sous pretexte d'exécuter l'Arrêt du Parlement de Provence. Ils n'eussent jamais osé intenter cette action, si ce n'eût été sous l'appui de ceux qui gouvernoient, & même par leur instigation, principalement du Connétable. Car il pensoit envelopper le Cardinal de Tournon son ennemi dans cette accusation, & le faire passer pour le principal auteur de ce massacre. L'affaire fut premierement portée au Grand Conseil ; delà le Roi l'évoqua à soi, & après il la renvoya à la Grand'Chambre du Parlement de Paris. La cause y fut plaidée par cinquante audiences, avec une chaleur incroyable, & de très-véhémentes sollicitations de part & d'autre. 1550.

Après tant de bruit, il n'y eut que Guerin Avocat du Roi au Parlement de Provence, qui paya pour tous ceux qui avoient contribué à cette horrible tragedie. Il fut décapité dans la place de Grève à Paris en 1551. L'histoire de Provence raconte que le jour qu'il perdit la tête, son portrait parut dans la paulme de la main de sa femme, tracé de lineamenrs de sang, & qu'il y fut vû de plusieurs personnes durant quelques jours. Louis Adhemar Comte de Grignan qui avoit donné commission au Président d'Oppede de lever des troupes en son absence, pensa en perdre ses terres. D'Oppede fut renvoyé absous, montrant qu'il n'avoit rien fait que par de bons ordres du Roi ; mais il ne vécut gueres après cela & les Huguenots se vengerent de lui, en publiant qu'il étoit mort d'un feu intérieur qui lui avoit cruellement brûlé les entrailles.

Les abus des Banquiers & de la Daterie de la Cour de Rome, touchant la résignation des Bénefices, étoient venu à un tel point, que le Clergé de France s'en plaignoit hautement. Le Roi y apporta reméde par un Edit, & Char-

(a) Lizet étoit fils d'un païsan du Village de Jarsat à une lieue de Riom en Auvergne. Il interrompit au bareau un Avocat qui donnoit le titre de Prince à François Duc d'Aumale & au Cardinal de Guise son frere, disant que la Cour ne donnoit cette qualité qu'aux Princes du sang. Lizet s'étant retiré à S. Victor, y composa un gros livre contre les Calvinistes auquel Theodore de Beze repondit sous le nom de Benoît Passavant.

1550. les du Moulin le plus résolu des Jurisconsultes François, écrivit un Livre très-docte contre les *petites dates* : mais qui étant un peu trop véhément, excita contre lui un si grand orage des Catholiques, zelés pour les interêts du Pape, que de crainte d'être traité comme hérétique, il se retira en Allemagne, où il se tint à couvert jusqu'à la rupture qui arriva entre le Roi Henry & Jules III.

Ce Pape, désirant d'abord témoigner sa reconnoissance à la mémoire de Paul III. qui l'avoit fait Cardinal, rendit la ville de Parme à Octave son petit fils. Il lui permit aussi de se mettre sous la protection du Roi, pour la conserver; car Gonzague Gouverneur de Milan, la tenoit comme bloquée. Il sembloit que par là il voulût donner des marques d'affection pour la France, mais quelques mois après, se laissant persuader par Jean-Baptiste fils de son frere, à qui Gonzague promettoit de grands établissemens, il changea d'avis, & se ligua avec l'Empereur contre Octave, & contre le Comte de la Mirande son voisin & parent de ce Prince. De-là s'ensuivit la guerre dont nous allons parler.

Les Pics Seigneurs de la Mirande s'étoient brouillés entr'eux pour la possession de cette Comté : Paul III. s'étoit mêlé de les accorder ensemble, & n'en ayant pû venir à bout, il l'avoit sequestrée entre les mains du Roy François. Ce Roy l'avoit remise à Loüis Pic; Galeot Pic son neveu l'avoit assassiné, & s'étoit emparé de ce petit Etat. Après cela craignant que ses autres parens ne vengeassent ce parricide, il s'étoit retiré vers le Roi Henry II. & avoit reçû garnison Françoise dans sa place; même a ce qu'on croyoit, il étoit convenu de l'échanger pour d'autres terres en France. Quoique c'en fût, Henry en usoit comme d'une ville qui eût été à lui en propre, & en faisoit sa place d'armes & son lieu d'assemblée de là les monts. Et véritablement ayant besoin d'une occasion pour interrompre les progrès de l'Empereur, il fut ravi de trouver celle-là. D'Aramon son Ambassadeur s'employoit de toute son industrie auprès de Solyman, qui étoit de retour de la guerre de Perse, a rompre la tréve de Hongrie : il ne manquoit pas d'aiguillons pour l'y inciter; car l'Empereur avoit pris en Barbarie les villes d'Afrique & de Monester, sur le Corsaire Dragut, l'un des Capitaines du Grand Seigneur; & le Roy Ferdinand entretenoit des intelligences secretes avec le frere George (*a*) Moine de l'Ordre de Saint Paul l'Hermite, qui par l'institution testamentaire de Jean prétendu Roy de Hongrie, gouvernoit les affaires & le pays d'Izabelle & de Jean-Etienne son fils mineur.

Solyman avoit donné ordre de prendre ce 1551.
Moine mort ou vif: Le Moine en ayant eu avis, s'étoit retiré & cantonné en quelques forts Châteaux qu'il avoit achetés & munis. Avec cela il commença la guerre à la Reine. Il se reconcilia & se brouilla avec elle deux ou trois fois, & comme il craignoit la puissance du Turc, il s'accommoda secretement avec Ferdinand, & persuada à

(*a*) Georges Martinusius natif de Dalmatie, issu de Parens nobles, mais très-pauvres, avoit ete employé dans sa jeunesse aux fonctions les plus basses chez la mere du Roi Jean Zapoli, où son office etoit d'avoir soin des Poéles qui servoient à échauffer les appartemens. Ce jeune homme qui avoit le cœur noble, ennuyé de son état & désesperant peut-être de faire une meilleure fortune, quitta la maison du Roi Jean, & embrassa la vie Monastique dans le Couvent de S. Paul premier Hermite, situé proche de Bude... Dans la suite il rentra dans la maison du Roi Jean, & parvint à la plus haute fortune, comme on peut le voir dans l'Histoire de M. de Thou, l. 9. & dans sa propre vie (de lui Martinusius) écrite en François par M. Bechet.

1551. *la veuve de lui remettre la Transylvanie, avec des conditions fort avantageuses & pour lui & pour le pupille, si elles eussent été observées. Mais peu après Ferdinand craignant l'instabilité de cet esprit, ou plûtôt qu'il ne le forçât de tenir ce qu'il avoit promis, envoya ordre à Jean-Baptiste Castalde Général de ses troupes, de s'en défaire. Ce qu'il exécuta par le moyen de quelques assassins qui l'allerent tuer dans une maison de plaisance où il s'étoit retiré.*

Solyman ne put souffrir que la Transylvanie, dont Jean lui avoit rendu hommage, fut possédée par Ferdinand. Il jetta une puissante armée de ce côté-là, & l'envahit presque toute entiere. Les Impériaux ne manquerent pas de publier que le Roi de France l'y avoit attiré; mais on voit par les mémoires de ce temps-là qu'il fit son possible pour le dissuader de faire la guerre en Hongrie, parce que le péril commun réunissoit tous les Princes Allemands avec l'Empereur, & c'étoit son intérêt de les en détacher. C'est pourquoy il eût mieux aimé que Solyman se fût servi de ses forces sur mer, & qu'il eût fait quelque descente dans la Poüille pour faciliter une entreprise que les François avoient alors sur la Sicile.

Toutes ces choses font assez voir que le Roi avoit résolu fortement de se mêler du différend de Parme, autrement que par des voyes de médiation & d'accommodement, & que ce ne fût pas la Duchesse de Valentinois, comme quelques-uns l'ont dit, qui le porta à entrer en cette guerre, afin qu'il y eut lieu de donner de l'employ à Brissac, qu'elle aimoit éperduement. Il est bien vray qu'à la priere de cette Dame, ou peut-être pour éloigner Brissac d'auprès d'elle, il le fit Gouverneur de Piedmont en la place de Jean Caracciol Prince de Melfe, lequel il rappelloit à la Cour; & que pour comble de bonne fortune pour Brissac, il arriva que ce Prince revenant en France, mourut à Suse, & laissa une Charge de Maréchal vacante, dont le Roi le pourvût aussi-tôt. 1551.

Il suffisoit au Roi de secourir ses alliés sans rompre directement avec l'Empereur: ainsi il manda a Brissac de se servir de quelque moyen indirect pour cette fin. Brissac licentia donc une partie de ses troupes de Piedmont, qui avoient ordre de filer vers Parme au travers du Milanez à la faveur de la tréve, deux à deux, trois à trois, sans armes & à petites journées. Gonzague se défiant de la ruse, mit des Gardes par les chemins, qui en massacrérent la plus grande partie, si bien qu'il n'en arriva a la Mirande que 4. ou 500. qui avoient passé par les montagnes de Gennes.

Durant cette tentative, le Pape s'efforçoit de persuader au Roy qu'il abandonnât le Duc de Parme, & le Roi tâchoit de faire agréer au Pape qu'il le prît sous sa protection. Mais comme le Pape eut répondu aigrement aux remontrances du Roi, le menaçant des foudres de l'Eglise, l'Ambassadeur de France haussant le ton de la voix, déclara que pour rien du monde son Maître ne manqueroit à ses alliés, particuliérement au Duc de Parme. De plus il protesta que durant ce trouble il n'envoyeroit point les Evêques de France à Trente: Qu'il ne reconnoissoit point ce Concile pour Général & légitime, mais pour un complot machiné & recherché pour les intérêts de quelques particuliers. Cette déclaration faite, il se retira en sa maison, & peu apres sortit de Rome. A deux mois de là Jacques Amiot Abbé de Bellozanne alla de la part du Roi à Trente, faire les mêmes protestations à l'assemblée. Il pensa en être maltraité,

1551. parce que le Roi la nommoit *Consessus*, non pas *Concilium*. Les Prélats qui étoient là, ne laisserent pas de continuer leurs sessions, & de faire plusieurs Décrets. Le bruit de l'armée des Princes Protestans les dissipa au mois d'Avril de l'année suivante 1552.

Cependant le Roi, ayant jugé que c'étoit une insigne folie de fournir à ses ennemis de quoi lui faire la guerre, défendit sous de griéves peines à ses sujets, de porter or ni argent à Rome, ou autre lieu de l'obéissance du Pape; mais au même temps il donna un Edit très-sévere, qui étoit datté du 25. Juin à Château-Briand, pour la recherche & punition des Religionaires dans son Royaume. Lesquels reconnurent dès-lors, comme ils ont fait depuis en toutes les occasions pareilles, qu'il n'est point de plus rude temps pour eux, que lorsque la Cour de France est brouillée avec celle de Rome.

Un peu auparavant le Pape avoit envoyé en France Ascagne de la Corne fils de sa sœur, pour faire un dernier effort de détourner le Roi de la protection de Parme & de la Mirande. Ascagne fut reçû à la Cour avec les mêmes civilités qu'on rend aux Princes, & longtemps amusé par de diverses remises, tandis que ceux de Parme se préparoient à se défendre. Lorsqu'il fut de retour à Rome sans avoir rien obtenu, Gonzague assiégea Parme, & Jean-Baptiste de Monte neveu du Pape, la Mirande. Ainsi la guerre fut ouverte entre le Pape & le Roy.

Les ennemis étant les plus forts à la campagne, Horace Duc de Castro, & Strozzy Géneral des Bandes Italiennes, n'oserent pas les aller attaquer: mais ils firent un si grand dégât à l'entour de Boulogne, que le Pape émû des cris de ses sujets, manda à son armée qu'elle courût à leur aide. Ainsi elle leva le siége, mais quinze jours aprés elle l'y remit; néanmoins avec aussi peu de succès que la premiere fois. 1551.

Lorsqu'Aramon eût disposé Solyman à une rupture, il repassa en France pour prendre des ordres nouveaux & plus précis. Comme il s'en retournoit a Constantinople, il trouva que l'armée navale des Turcs s'étant mise en mer, avoit en passant pris & pillé le Fort du Goze à Malte, & qu'elle étoit allée assiéger Tripoli en Barbarie, qui étoit tenu par les Chevaliers de cet Ordre. Le Grand-Maître le pria d'aller trouver Sinan Bassa qui la commandoit, afin de l'en détourner, & de le porter au siége d'Afrique, pour lequel il avoit des ordres exprès, mais Sinan qui voyoit cette prise plus facile que l'autre, ne l'en voulut pas croire, & le retint comme par force auprès de lui, jusqu'à ce que la place se fût rendue.

Au même tems l'armée du Roi composée de près de 40. Galeres, & commandée par le Prieur de Capouë, après avoir couru les côtes d'Espagne, étoit venue investir André Dorie & les Galeres de l'Empereur dans Nice & dans Ville-Franche. Elle eût bien pû l'y forcer, si elle ne se fût broüillée par je ne sçai quel grabuge, qui fut cause que le Prieur se retira à Malte, sous couleur d'aller servir son Ordre, & qu'ainsi elle demeura sans Chef. Cependant Dorie reçût quelque renfort d'hommes & de Galeres, & par ce moyen sortit du plus grand danger où il eût jamais été.

Il sembloit bien au Roi que l'Empereur étoit si embarrassé de tous côtés, qu'il n'y avoit désormais plus de danger de l'attaquer Enseignes déployées. Car outre qu'il avoit les Turcs sur les bras, les Princes de l'Empire étoient en garde contre lui, de peur qu'il ne sapât

1551. leur liberté ; & ils lui avoient refusé ouvertement d'élire son fils Roi des Romains, parce qu'ils n'en vouloient point deux a la fois. Ils lui avoient même déclaré, que quand Ferdinand son frere se démettroit de cette qualité, comme il s'efforçoit de l'obliger à s'en démettre, ils n'en feroient rien. D'ailleurs, sa santé étoit en fort mauvais état : il faisoit pour lors la septiéme diette pour consumer ses mauvaises humeurs ; & il y avoit apparence qu'a l'avenir il seroit bien plus souvent au lit qu'à cheval.

Prenant donc ses mesures là-dessus, il résolut de lui faire la guerre, & manda à Brissac qu'il commençât la rupture en Piedmont, par la prise de quelques Places ; à François de Cleves Duc de Nevers, qu'il en essayât autant sur la Champagne ; & à Antoine Duc de Vendôme, qu'il entrât dans l'Artois & dans le Hainault. La saison étant déja fort avancée, les deux derniers ravagerent seulement dix ou douze lieues de pays, & raserent quelques petits Forts. Vendôme manqua une entreprise sur Arras, pour ce qu'elle fut découverte par un de ses espions qui s'enyvra dans un cabaret ; mais Brissac prit Quiers & saint Damian. A ce bruit Gonzague quitta le siége de Parme ; & assemblant toutes ses troupes auprès d'Ast, résolut de lui donner bataille : la brave contenance de Brissac qui la lui présenta plusieurs fois lui en fit perdre l'envie.

Sur la mer le Capitaine Paulin, qui se faisoit appeller le Baron de la Garde, Général des Galeres de France, ayant rencontré quatre grands Navires chargés de riches marchandises, les enveloppa : & au mois de Décembre le Comte de Carces qui les commandoit en son absence, poursuivit quatorze gros vaisseaux, qui portoient les meubles de Ferdinand Roi de Hongrie & de la Reine sa femme, jusques dans le Port de Ville-Franche, & les y combattit si vigoureusement qu'il les prit tous, sans que Dorie, qui les escortoit avec ses Galeres, osât approcher pour les secourir. 1551.

Mais du côté d'Allemagne il se tramoit quelque chose de bien plus important. Vous avez vû comme l'Empereur par une cavillation digne d'un chicaneur plûtôt que d'un grand Prince, avoit arrêté le Landgrave de Hesse : il le tenoit prisonnier a Malines, il y avoit tantôt cinq ans ; sans que l'intercession des Princes d'Allemagne, ni du Duc Maurice son gendre, eussent pû obtenir sa liberté. Cependant l'Empereur se servoit de Maurice pour réduire les autres Protestans ; & il y avoit près d'un an, que ce Prince tenoit Magdebourg assiegé, la seule des grandes villes Impériales de ce parti-la qui n'eût point fléchi sous le joug. Le Roi étant informé de son mécontentement intérieur, négocia une Ligue avec lui, & avec Albert Marquis de Brandebourg, & quelques autres Protestans. Les Princes Catholiques même en furent bien-aises, & y prêterent la main. Elle fut conclue dès le mois d'Octobre de l'an 1551. mais seulement ratifiée au mois de Janvier de l'an 1552.

» Le traité portoit que le Roi envoyeroit une grande armée en Allemagne » au Printems : qu'il payeroit certaines » sommes d'argent pour entretenir celle de Maurice & autres Confédérés, » & que pour se dédommager de ses » frais, il se saisiroit au plûtôt de Cambray, ou bien de Mets, Toul & Verdun, qu'il garderoit en qualité de » Vicaire de l'Empire. » [Ainsi un particulier pour ses propres intérêts, ne se soucioit point de voir couper un mem-

bre du Corps Germanique, & la France
1551. profitant de cette occasion, crût qu'elle avoit droit de recouvrer des villes qui avoient été autrefois de sa Monarchie.]

Avant que l'année fut achevée, le S. Pere se lassant de la guerre, pensa à se raccommoder avec le Roi. Il lui envoya un Légat, & au même tems un autre à l'Empereur, pour le conjurer d'entendre à la paix. Le Légat qui vint en France fit plusieurs propositions : elles tendoient toutes à faire remettre Parme entre les mains de Sa Sainteté, qui offroit de rendre la Duché de Camerin à Octave : On ne les écouta point favorablement, parce qu'il n'y avoit rien d'avantageux pour les intérêts du Roi : car il ne se soucioit pas tant qu'Octave trouvât son compte, comme d'avoir cette ville de Parme à sa dévotion, & par-là de remettre le pied dans l'Italie, & d'y traverser tous les projets de l'Empereur.

Sur la fin de cette année, n'ayant point d'argent pour soutenir les frais de la guerre, il fit divers Edits bursaux ; entr'autres un pour engager une partie de son Domaine ; un autre pour créer ces siéges de Justice que l'on nomme *Présidiaux* ; un troisiéme pour ériger la Chambre des Monnoyes en Cour Souveraine. Il prit aussi la vaisselle d'argent de tous ceux qui la lui voulurent prêter pour la convertir en testons, qui se fabriquoient à un certain moulin d'une nouvelle invention qu'on avoit fait sur la Seine ; & il leva un impôt de vingt livres par chaque clocher, sur les joyaux & Fabriques des Eglises, sans en excepter même celles des Mendians. La * Duchesse de Valentinois, à ce qu'on disoit, eut une bonne partie de cette levée : Quoi qu'il en soit, quelques Prédicateurs Cordeliers & Jacobins ne s'en pûrent taire, & ils eussent bien fait plus de bruit si on ne les eût
reprimés. 1551.

* On disoit qu'il avoit pendu les cloches au col de sa grande jument.

[Il étoit arrivé trois mois auparavant une affaire, que quelques-uns prirent à mauvais augure, & pour un abbaissement de la Justice, qui est le bras droit des Rois, & l'ame des Etats. Il n'y avoit eu jusques-là que le Roi seul qui portât son épée en la Grand' Chambre du Parlement ; encore quelquefois ne vouloit-il pas la porter, par respect à soi-même, qui est le chef de la Justice, & pour en imprimer un plus grand à ses sujets. Les Princes du Sang & tous autres la laissoient pour entrer dans ce sanctuaire : François I. même, étant présomptif héritier de la Couronne, & Charles de Bourbon Connétable, en avoient usé de la sorte. Mais sous Henry II. les Princes du Sang commencerent à n'avoir plus cette déférence. Le Parlement en fit de graves remontrances au Roi, se remettant néanmoins à ce qu'il lui plairoit d'en ordonner pour l'avenir. Le Roi donna sa réponse par écrit : Qu'en son absence même, les Ducs & Pairs, Princes du Sang, autres Princes, Connétable, & Maréchaux pourroient y entrer l'épée au côté.]

Tout en même tems le Roi & les Princes ligués d'Allemagne firent paroître leurs Manifestes & leurs armes. 1552.
Maurice usant d'adresse & faisant entretenir l'Empereur de propositions de paix, marcha avec tant de célérité, qu'il pensa le surprendre dans Inspruk. Il fallut qu'il se sauvât la nuit fort honteusement & tout éperdu avec le Cardinal de Granvelle son Ministre. Il s'enfuit en Carinthie jusques sur les frontieres des Vénitiens, si éperdu de frayeur qu'il fut quelques jours sans pouvoir se reconnoître.

De son côté le Roi se mit aussi en campagne. Avant que de sortir de France,

1552. il fut en son Parlement, où par un excellent discours il lui recommanda d'avoir soin du Royaume en son absence, & déclara qu'il laissoit la Régence à la Reine sa femme. Mais elle n'en voulut point faire vérifier les Lettres ; parce qu'il avoit trop limité son pouvoir : & qu'il lui avoit donné presque pour compagnon le Garde des Sceaux Bertrandi, créature de la Duchesse de Valentinois.

La premiere chose qu'il fit, ce fut de se saisir de la Lorraine & du jeune Duc Charles, fils du feu Duc François & de Christierne sœur de l'Empereur. Il l'emmena en France pour le nourrir avec le Dauphin, & donna le Gouvernement du pays au Comte de Vaudemont. Puis il s'empara des villes de Mets, Toul, & Verdun, qui ne s'attendoient pas à une telle surprise. On publioit pour appaiser les Allemands, que l'Empereur avoit eu le même dessein, & que le Roi n'avoit fait que le prévenir. Depuis ce tems-là ces villes sont toûjours demeurées à la France ; & elle en a la principale obligation au Duc de Guise & au Cardinal son frere, qui employerent tout ce qu'ils pouvoient pour faciliter ces conquêtes. Ils pouvoient bien prévoir qu'elles seroient fort incommodes à l'aîné de leur Maison ; mais l'établissement de leur fortune en ce Royaume leur donnoit de tout autres intérêts que les siens.

Le dessein du Roi étoit aussi de se saisir de l'Alsace, son armée y entra & s'y rafraîchit : les Bourgeois de Strasbourg plus vigilans & plus habiles que ceux de Mets, se tinrent sur leurs gardes, & lui envoyerent des vivres pour lui ôter le prétexte d'entrer dans leur ville. Haguenau & Visbourg lui ouvrirent les portes, mais il ne songea pas à les retenir, parce qu'il n'eût pû les garder que fort difficilement.

Cependant Maurice, qui avoit rendu la liberté presque à toutes les villes & Princes de l'Allemagne, craignant pour la tête du Landgrave son beaupere, que l'Empereur menaçoit de lui envoyer toute sanglante, s'il n'acceptoit les conditions qu'il lui offroit : fut obligé d'entendre a la paix. Elle fut donc conclue par le traité de Passaw, dans lequel outre la délivrance du Landgrave, on lui accorda beaucoup de choses en faveur des Protestans. Ils peuvent appeller ce traité le vrai fondement de leur prétendue liberté Evangelique ; car ils l'ont eue toute entiere depuis ce tems-là. Au reste ils se montrerent si peu reconnoissans envers le Roi, qu'il n'y fut fait aucune mention de lui. Albert de Brandebourg s'en plaignit fort, & en fit le fâché durant quelque tems, pour avoir encore sujet de piller. Du commencement le Roi ne pouvoit croire que Maurice eût songé à traiter sans lui : mais il en fut assûré par un Envoyé de ce Prince même, qui lui en vint faire des excuses.

Les Electeurs de Mayence & de Tréves, & quelques autres Princes d'Allemagne, le voyant pénétrer si avant, l'envoyerent prier, puisqu'il n'avoit point d'autre dessein que d'être, comme il disoit, *le Protecteur de la liberté Germanique*, & qu'ils l'avoient recouvrée, de ne rien entreprendre sur l'Empire, & de ne passer point plus outre. Il fut un peu surpris de ce compliment ; néanmoins dissimulant son déplaisir, il leur répondit qu'il étoit très-content puisqu'ils l'étoient aussi, & que ses armes avoient eu l'effet qu'ils désiroient. Ainsi dès l'heure même, pour ne les pas choquer ; & parce qu'il avoit appris que Marie, Reine de Hongrie, Gouvernante des Pays-Bas, ravageoit, & brûloit la frontiere de Champagne, il re-

1552. prit le chemin de France. Mais auparavant, pour avoir revanche des maux que cette Reine y avoit causés, il passa dans le Luxembourg, où il prit Rochemars, Danvilliers, Yvoy & Montmedy. Le Maréchal de la Mark prit aussi le Château de Boüillon, que l'Empereur avoit ôté a son ayeul, trente-un an auparavant. Après ces exploits, & vers la fin de Juillet, il logea ses troupes en garnison sur les frontieres de Picardie, pour les rafraîchir, & pour les mettre en état de soûtenir le grand effort à quoi l'Empereur se préparoit.

Comme il étoit encore en Allemagne, il apprit que ses agens avoient fait une tréve de deux ans avec le Pape : laquelle assuroit la possession de Parme à la Maison de Farnese.

Le plus grand affront que l'Empereur pût recevoir, étoit que de son tems, & alors qu'il paroissoit le plus puissant ; les trois villes de Mets, Toul & Verdun, eussent été démembrées de l'Empire. Il y alloit de sa réputation de les reconquerir au plûtôt ; & pour cette fin, il se mit à faire le plus grand armement qu'il eût point fait de sa vie, sans considerer, tant la passion l'emportoit, que la saison étoit fort avancée, & que ses troupes & sa santé même qui étoit fort frêle, ne pourroient supporter les pluyes, les gelées & les neiges. Après donc qu'il se fut secrettement raccommodé avec Albert, il s'en vint mettre le siege devant Mets le dix-huitiéme d'Octobre avec une armée de près de cent mille hommes ; & au même-tems le Comte de Rœux entrant en Picardie, après avoir brûlé Noyon, Roye, Nêle, Chauny & la Maison Royale de Folembray, attaqua Hesdin, & l'emporta de vive force : mais la même année le Duc de Vendôme le reprit.

La terreur qu'eurent les Parisiens, que le Comte de Rœux ne vînt saccager leur ville, destituée de défenses & de troupes, fit que le Roi pour les délivrer à l'avenir de semblables alarmes, ordonna qu'on la fortifiât du côté de Picardie : ce qui fût fait aux dépens des Bourgeois. 1552.

La ville de Mets étoit grande, mais foible & mal remparée : le Duc de Guise néanmoins entreprit de la défendre contre toutes les forces de l'Empereur. Il étoit accompagné de grand nombre de Princes & de Seigneurs, & avoit avec lui toute la fleur de la Noblesse, & cinq mille hommes d'élite. Il fut obligé, a son grand regret d'abattre tous les Fauxbourgs, & plusieurs belles Eglises qui y étoient ; entre autres, celle de Saint Arnoul, accompagnée d'une Abbaye Royale, dans laquelle on voyoit les Tombeaux de sept ou huit Princes de la Maison Carlienne, dont il descendoit par femmes.

Du reste, le bon ordre qu'il apporta pour les vivres, pour les munitions & pour la garde de la place, ses soins infatigables, son industrie & sa vaillance, donnerent bien plus de peine à l'Empereur qu'il ne pensoit, & lui faisant borner la * son *plus outre*, acquirent à ce Duc une gloire qui ne finira jamais.

* C'étoit le mot de sa devise.

L'infidéle & artificieux Albert, après avoir quelque tems entretenu les François, à dessein de surprendre Mets, se déclara ouvertement pour l'Empereur ; mais ce ne fut qu'après avoir surpris le Duc d'Aumale, Colonel de la Cavalerie Legere, défait douze cens chevaux qu'il commandoit, & fait ce Prince prisonnier, blessé de trois grands coups. Le siege ne s'en avança pas davantage pour cela : il dura deux mois avec grand fracas d'artillerie, sans que toutefois les assiégeans osassent aller à l'assaut. Cependant les cruelles rigueurs de l'hy-

1552. ver, les longues fatigues, & les pertes que la valeur des François leur faisoit souffrir, ruïnerent tellement l'armée de l'Empereur, qu'ayant perdu 30000. hommes, il leva le siege le premier jour de Janvier 1553. & se retira à Thionville.

C'étoit la plus grande pitié de monde que de voir ses troupes languissantes & engourdies de froid ; elles n'avoient pas seulement la force de fuïr, & s'abandonnoient à qui les vouloit prendre. Les François, au lieu de les assommer, avoient soin de les réchauffer, & de leur sauver la vie par toutes sortes de bons traittemens. La générosité du Duc de Guise se fit paroître en cette occasion, autant que sa valeur avoit paru durant le siege : il vainquit les ennemis d'une maniere d'autant plus belle & plus glorieuse, qu'il faisoit célebrer sa victoire avec joye par ceux même sur lesquels il la remportoit.

Du côté d'Italie, Ferdinand de Sanseverin Prince de Salerne, pour avoir été maltraité par Pierre de Tolede Viceroi de Naples, avoit fait concevoir un dessein au Roi Henry sur ce Royaume-là, l'assurant que si-tôt que l'armée Françoise paroîtroit proche de Naples, la ville se soûleveroit. Pour cela le Roi fit venir le fameux Corsaire Dragut sur ses côtes, afin de chasser les Galeres d'André Dorie du port de Naples, comme il fit, lui ayant donné la chasse & pris sept de ses vaisseaux. Si le Prince de Salerne, à qui le Roi avoit donné les siennes, se fût trouvé là dans le tems de l'épouvante, il fût assurément entré dans Naples ; mais n'y étant arrivé que trois semaines après, Dragut s'en retourna mal content en Barbarie, & le dessein avorta.

Tant que cette guerre dura, Solyman ne manqua point toutes les années d'envoyer une armée navale pour servir le Roi dans ses desseins. Elle faisoit toujours de grands maux sur les côtes de Sicile & de Naples : attiroit beaucoup de haine sur les François, mais ne leur apportoit aucun avantage, sinon qu'elle empêchoit Dorie de molester la Provence, & de les troubler à Sienne & dans l'Isle de Corse. 1552.

Quant aux affaires de Piedmont, bien que Ferdinand de Gonzague, après la tréve faite entre le Roi & le Pape, eût retiré & joint à son armée toutes les troupes qu'il avoit dans le Parmesan; néanmoins il ne fit rien durant tout le Printems que prendre trois ou quatre petites bicoques. Brissac en eut sa revanche par la surprise d'Albe, place trés-importante, & par la conquête de Verrue & de quelques autres Forteresses.

Le Roi avoit besoin d'un poste qui fût au milieu de l'Italie & sur le bord de la mer, pour donner de la crainte au Pape, pour faire un lieu d'assemblée d'où il pût attaquer le Royaume de Naples, & pour recevoir les armées navales du Turc. On choisit pour cela la cité de Sienne, qui est assise dans la Toscane, & qui possedoit un territoire de quinze à seize mille aux environs, où il y avoit douze ou quinze petites places. Elle s'étoit jusques-là gouvernée en République sous la protection de l'Empire ; mais il y avoit quatre factions, mortellement ennemies les unes des autres. Durant leur division, Hurtado de Mendozze, que l'Empereur y avoit établi pour son Gouverneur, persuada au sot peuple de bâtir une Citadelle, afin de défendre leur liberté des injures des Gentils-hommes, & de l'invasion du Duc de Florence ; qui en effet étoit prêt à toute heure de se jetter sur eux, s'il n'eût craint d'offenser l'Empereur.

Lorsqu'il les eût bridés de la sorte,

1552. il commença d'exercer une tirannie insupportable aussi bien sur les uns que sur les autres. Ils n'oserent pas regimber ouvertement ; mais s'addresserent au Roi & se jetterent sous sa protection, ce qu'ils négocierent pas l'entremise du Cardinal de Tournon, qui pour lors étoit retourné à Venise. Le Roi donna trente mille hommes de guerre à Enée Picolomini, Martin Bandin, & deux autres Siennois, pour délivrer leur patrie, selon leur intention, ou plûtôt selon la sienne, pour la remettre en sa puissance. Nicolas des Ursins Comte de Petigliane, leur ayant ouvert son Château, qui étoit presque la seule entrée du pays, ils chasserent les Espagnols de Sienne, raserent la Citadelle, & se resaisirent de toutes les places de la Seigneurie, hormis d'Orbitelle, où les Espagnols se sauverent.

Peu après le Roi y envoya le Cardinal de Ferrare en qualité de son Lieutenant Géneral, & puis Paul de Termes pour y commander ses armées sous l'autorité de ce Cardinal. Termes assembla en peu de tems douze mille hommes de pied pour la défense de cette Seigneurie, & en
1553. munit soigneusement toutes les places.

Le Printems ne fut pas si tôt venu, que l'Empereur désirant venger l'affront qu'il avoit reçû à Mets, fit attaquer Terrouane. Tous les Pays-Bas accoururent à ce siege, & contribuerent à l'envi, pour se délivrer, disoient-ils, d'un loup qui étoit au milieu de leur bergerie. Dessé défendoit la place : lorsqu'il eut été tué, François de Montmorency fils du Connétable, s'en attribua le commandement. Il la défendit encore quelque-tems : mais les remparts ayant été mis en poudre par 142000. coups de canon, comme il capituloit sans avoir fait tréve, les ennemis forcerent ceux qui gardoient la brêche, & passerent tout au fil de l'épée, jusqu'aux enfans. 1553.
Les Espagnols le sauverent lui & quelques autres Capitaines, en reconnoissance du bon traitement que le Duc de Guise leur avoit fait à Mets. Aussi-tôt la place fut démolie par les Flamands jusqu'à la derniere pierre. On partagea depuis le territoire de son Evêché entre ceux de Boulogne & de Saint Omer. On n'en peut aujourd'hui rien montrer, sinon le lieu où elle fut.

Au partir de-là l'Empereur donna la conduite de son armée à Emanuel Philibert, fils de Charles Duc de Savoye. Ce jeune Prince s'efforçoit dès-lors de de se rendre digne par sa vertu de recouvrer ce que la fortune avoit ôté à son pere. Il signala son premier commandement par la prise de Hesdin. Le Maréchal Robert de la Mark qui avoit entrepris de le défendre avec grand nombre de jeunes Seigneurs, aussi peu entendus que lui à la garde d'une place, ne sçachant comment resister aux foudres de l'artillerie, demanda à capituler. Durant qu'on traitoit, une grenade que jettoit un Prêtre de dedans, mit par malheur le feu à une mine, qui fit une grande ouverture à la muraille. Horace Farnese Duc de Castro fut accablé sous les ruines avec cinquante autres. Les Imperiaux donnerent par-là, & forcerent le château: la garnison fut taillée en piéces, la Mark fait prisonnier avec grand nombre de Seigneurs & d'Officiers, & la * ville entierement rasée. * C'est le vieil Hesdin.

Le Roi ayant crû que ces places tiendroient bien plus long-tems, avoit passé tout le Printems & partie de l'Eté en balets & en carousel pour les nôces de sa fille bâtarde avec Horace Farnese ; si bien que son armée fut un peu tard en campagne. Il se trouva, lorsqu'elle eut joint le Connétable près d'Amiens, qu'elle étoit de 54000. hommes de

pied

1553. pied ſous 114. enſeignes, de 10000. chevaux, & de cent pieces d'artillerie. Avec ce grand appareil il ne fit que ſuivre le Prince de Savoye de lieu en autre, pour tâcher de l'engager à une bataille. Il ne put aſſiéger Bapaume, parce qu'il n'y avoit point d'eau aux environs; les habitans avoient comblé & couvert tous les puits de la contrée. De-là il alla tenter la ville de Cambray par quelques volées de canon; elle eût bien voulu ſe remettre en liberté, mais ne pouvant que changer de joug, elle aima autant demeurer ſous celui de l'Empereur. La maladie du Connétable, cauſée par la fatigue, ou par le chagrin de n'avoir pû rien faire avec une ſi belle armée, mit fin à cette campagne.

Le Piedmont étoit comme une école militaire, où les François & les Eſpagnols s'exerçoient par pluſieurs combats, entrepriſes, & ſieges de petites places; mais ſans aucun ſuccès qui décidât les affaires. Le Maréchal de Briſſac y avoit établi une ſi exacte diſcipline, que le ſoldat, même en pays de conquête, n'oſoit rien prendre que de gré à gré. Il avoit fait régler les rançons de part & d'autre, ſelon la fonction & la charge de ceux qui étoient faits priſonniers; la guerre ne ſe faiſoit point aux Villageois ni aux Marchands, mais ſeulement à ceux qui portoient les armes; & le Païſan labouroit ſans crainte entre les deux camps, & tenant les mains dans ſes poches ſur ſa porte, regardoit comme un jeu, le choc des compagnies qui ſe battoient dans ſon village.

Le Duc Charles de Savoye ayant perdu toute eſpérance d'être rétabli dans ſes Etats, ne vit point d'autre fin à ſes ennuis que celle de ſa vie. Il l'acheva à Verceil le ſeiziéme de Septembre; Prince débonnaire, franc, libéral, juſte, craignant Dieu, & qui peut-être n'eût pas été ſi infortuné, s'il eût pû n'être pas ſi homme de bien. 1553.

Nous pourſuivrons ci-après la guerre de Sienne: mais cependant nous dirons qu'elle donna occaſion à celle de Corſe. Ce poſte étoit fort propre pour empêcher le paſſage des troupes du Milanez, que l'on embarquoit à Gennes pour les porter en Toſcane. Les bannis de cette Iſle, qui étoient en grand nombre, entr'autres Jean Petro de Baſtelica d'Ornano, mirent ce deſſein dans l'eſprit des François, & les y introduiſirent preſque dans toutes les places. Le prétexte étoit que le Roy y avoit droit comme Seigneur ſouverain de Gennes, dont la Corſe eſt une dépendance, & que d'ailleurs les Genois avoient non ſeulement favoriſé l'Empereur, mais encore avoient commis pluſieurs actes d'hoſtilité contre la France. La ville de Boniface, qui eſt la Capitale de cette Iſle, reſiſta long-temps, & fortement aux François: Paul de Termes les commandoit en qualité de Général. A la fin elle capitula. Dragut Rais avoit mis ſix ou ſept mille Turcs à terre pour les aſſiſter à faire ce ſiége. La place priſe il ſe rembarqua. Si tôt qu'il fut parti, André Dorie reprit toutes les autres places avant l'Hyver, hormis celle-là.

La France & l'Angleterre étoient en aſſez bonne intelligence, quand la mort coupa le fil des jours au jeune Roy Edoüard. Ce fut au mois de Juillet de cette année 1553. *On crut qu'elle procedoit d'un poiſon lent, & on ſoupçonnoit de ce crime Jean Dudley Duc de Northumberland, parce qu'il avoit ſuggeré à ce Roy d'inſtituer Jeanne de Suffolk ſon héritiere à la Couronne. Toutes-fois quand la Reine Marie lui fit faire ſon procès, ce ne fut point un des chefs de ſon accuſation. Cette Jeanne étoit petite fille par femme de Marie ſœur*

1553. *du Roy Henry VIII. & avoit épousé le fils de ce Duc.*

Or de quelque cause que vint le mal d'Edoüard, il est constant que le Duc de Northumberland & l'Empereur; chacun de son côté, prirent leurs mesures sur sa mort prochaine; car l'Empereur commença la recherche de la Princesse Marie, qui par le testament de Henry VIII. devoit succeder à la Couronne après Edoüard; & le Duc étant poussé d'ambition de faire régner son fils, ou d'appréhension que Marie ne causât un grand bouleversement dans le Royaume, parce qu'elle étoit Catholique: persuada au jeune Edoüard qu'étant majeur, à la mode des Rois de France qui le sont à treize ans & un jour, il pouvoit disposer de sa succession, en nommant une personne qui fût du Sang, attendu que l'état des Princesses Marie & Elizabeth étoit fort douteux, & qu'elles ne passoient pas trop pour légitimes.

Le Roy de France averti de la recherche de l'Empereur, & des desseins du Duc de Northumberland, crut que pour ses propres intérêts il devoit appuyer le dernier; il envoya donc pour cela un Ambassadeur vers Edoüard, qui enhardit & confirma le Duc à poursuivre sa pointe. En effet il poussa l'affaire jusqu'au bout; & il sembla d'abord que l'issuë lui en seroit heureuse, pource que selon la derniere volonté du Roy Edoüard, & les avis des grands Officiers qui sont toûjours de celui du Souverain, Jeanne fut designée Reine, & après la mort d'Edoüard proclamée & reçûë dans la Tour de Londres. Marie se trouvant la plus foible se retira dans la Comté de Norfolk.

[Mais comme les ennemis de ce Duc & les amis de Marie & d'Isabelle suscitoient par tout des mécontentemens & des plaintes contre lui, & que d'ailleurs l'argent d'Espagne & le parti des Catholiques remuoient puissamment les esprits;] il se rendit de tous côtés de grandes bandes de Noblesse & de milice auprès de Marie. Tellement que comme il marchoit avec des troupes pour aller se saisir de sa personne & dissiper ces assemblées, il arriva que les mêmes Officiers & Conseillers d'Etat qui avoient déferé la Couronne à Jeanne de Suffolk, l'arrêterent prisonniere; ensuite dequoi une partie des gens du Duc l'abandonnerent, & ceux qui demeurerent auprès de lui, se saisirent de sa personne & le menerent à Londres. 1553.

Quelque temps après Marie s'y rendit & fit son entrée dans la Tour, dont la possession alors étoit nécessaire pour faire qu'un Roi fût reconnu des Anglois. Lorsqu'elle fut la Maîtresse absoluë, elle cimenta sa Royauté avec le sang de Jeanne, de son mary, de son pere, & presque de toute leur parenté; Elle en répandit encore bien davantage pour rétablir la Religion Catholique: ce qui causa des convulsions presque mortelles dans son Etat, pour un fruit de très-peu de durée. 1553. & 54.

Plus elle affermissoit son autorité, plus Philippe Prince des Espagnes, pressoit la conclusion de son mariage avec elle. Quoiqu'elle eût de grandes imperfections d'esprit & de corps, qu'elle fût infirme, laide & âgée, néanmoins il avoit conçû de l'amour, non pas pour sa personne, mais pour son Royaume. A l'opposite, le Roy Henry employoit sous-main toutes sortes de pratiques pour l'empêcher de parvenir à son dessein: mais la brigue Espagnole agissant plus à découvert & à force d'argent, se trouva plus forte que les empêchemens secrets qu'il y apportoit. De sorte que les fiançailles de Philippe avec

1554. Marie se firent par procureurs le neuviéme jour de Juin ; & lui-même passant en ce pays-là avec 6000. hommes de guerre, épousa cette Princesse le vingt-cinquiéme de Juillet ; jour qu'il choisit exprès, parce que c'étoit la Fête de S. Jacques Patron d'Espagne. Il demeura en Angleterre jusqu'au mois d'Avril de l'année suivante. Pendant ce temps-là il fut spectateur des actes tragiques que faisoit la Reine sa femme pour se venger des conspirations qui naissoient d'heure à autre contr'elle, les unes à cause de la Religion, les autres en haine de son mariage.

Toute cette année jusqu'au mois de Juin, il y avoit eu comme une tacite suspension d'armes entre le Roy & l'Empereur : pendant laquelle le Cardinal Renaud de Poole proche parent de Marie, que le Pape envoyoit Légat en Angleterre pour y rétablir la Religion Catholique, avoit entrepris de traiter la paix. Il avoit tiré parole de tous les deux, qu'ils relâcheroient reciproquement une bonne partie de leurs prétentions : mais quand ce vint à fondre la cloche, tous deux se tinrent plus fermes & plus éloignés que jamais. L'Empereur eût volontiers accepté une tréve & elle lui eût été fort avantageuse, pour donner temps aux Pays-Bas de s'unir, & s'il faut ainsi dire, de se souder avec l'Angleterre : mais pour les mêmes raisons elle ne plaisoit pas au Roy ; & de plus son honneur & son intérêt ne lui permettoient pas de souffrir que les Siennois en fussent exclus, comme l'Empereur le vouloit absolument.

D'ailleurs, il avoit nouvelles que l'Empereur se portoit fort mal de corps & d'esprit ; que ses gouttes lui avoient ôté l'usage d'un bras, & rétrécy les nerfs d'une jambe ; que la même cause qui le rendoit impotent des membres, jointe au chagrin du mauvais succès de ses affaires, & peut-être mêlée de quelque chagrin de Jeanne sa mere, lui avoit tellement alteré le cerveau qu'il ne dormoit presque plus, & ne faisoit autre chose nuit & jour que monter & démonter des horloges, dont sa chambre étoit toute pleine. Sur ces rapports qui pour la plus grande part étoient veritables, le Roy crût qu'il en auroit bon marché en cet état là, & fit résolution de porter la guerre dans les Pays-Bas. 1554.

Il mit donc sur pied une armée de plus de cinquante mille hommes, & la divisa en trois corps commandés l'un par le Connétable, l'autre par le Duc de Vendôme, & le troisiéme par le Maréchal de Saint-André. Les deux derniers ayant pris quelques Forts de peu de nom, en Artois & en Hainaut, se joignirent au Connétable devant Marienbourg qui s'étoit rendu à lui.

Quelques années auparavant Marienbourg n'étoit qu'un petit village où la Reine Marie faisoit ses assemblées de chasse : l'assiette lui en avoit semblé si agréable & si commode, qu'elle y avoit bâti une nouvelle ville. Le Roy ayant cette place entre ses mains continua de la remparer ; & pour rendre le chemin de là plus facile jusqu'à la petite ville de Maubert-Fontaine, qui en est la plus proche du côté de France, il fortifia aussi le village de Rocroi.

Après qu'il eût pourvû à Marienbourg, il alla joindre le Duc de Nevers, qui avoit percé toutes les Ardennes. Il le rencontra près de Givets : ce sont deux Bourgs de ce nom vis-à-vis l'un de l'autre sur les deux bords de la Meuse. De là il fut assiéger Bovines tandis que le Duc assiegeoit Dinan. Bovines fut saccagé pour avoir osé soûtenir l'assaut contre une armée Royale. Dinan capitula, & on mit deux mille

1553. hommes dedans pour le garentir de l'insulte des soldats; mais la nuit, les Allemands fachés qu'on leur en eût empêché le pillage, escaladerent les murailles, rompirent les portes, & passerent la garnison & les habitans au fil de l'épée. Peut-être qu'on n'en fut pas trop faché, parce qu'ils avoient fait une réponse brutale & insolente, quand on étoit allé les sommer de la part du Roi.

Alors l'Empereur se sentant un peu mieux disposé de sa santé, se met aux champs: le Roi désirant l'engager à une bataille, attaque, force, rase grand nombre de Villes & de Châteaux, Maubeuge, Bavay fameux pour son antiquité, Mariemont Château de plaisance de la Reine Marie, & la petite ville de Bins, avec le magnifique Château qu'elle y avoit fait bâtir. Il fit mettre le feu à ces deux dernieres places, pour se venger de ce qu'elle avoit fait brûler sa Maison Royale de Folembray. Il y avoit une haine personnelle entr'eux deux pour certaines paroles de mépris, & je ne sçai quelles chansons offensantes qui s'étoient faites de part & d'autre.

Après qu'il eut ainsi couru & ravagé le Brabant, le Hainault, le Cambresis, & le pays de Namur, il entra dans l'Artois & assiégea le Château de Renty, qui portoit grand dommage au pays de Boulonnois. L'Empereur vint au secours, & pour jetter plus facilement du renfort dans la place, voulut se saisir d'un bois qui eût été un poste fort avantageux pour lui. Delà s'ensuivit un rude combat, qui se donna le treiziéme d'Août entre les villages de Marque & de Fauquemberge. La valeur & l'intelligence du Duc de Guise, qui l'avoit engagé, signalerent ce Prince par dessus tous les autres Chefs. (a) L'Empereur n'y ayant pas du bon, fut conseillé de sonner la retraite. Quelques pieces de son artillerie & deux mille de ses gens demeurerent sur le champ de bataille. Toutefois le Roi, faute de vivres, leva le siége, & apres avoir envoyé défier l'Empereur encore une fois, il congédia une partie de son armée & revint à Paris, laissant ce qui lui restoit de troupes au Duc de Vendôme. 1554.

Ce Prince n'eut pas peu d'affaires à couvrir les frontieres de Picardie; car les ennemis qu'on avoit crû retirés dans leurs quartiers d'hyver, se remirent en campagne, & firent mine d'assiéger Dourlens, puis Abbeville, ravagerent le pays jusqu'à Saint Riquier, delà remonterent le long de la riviere d'Autie, & ayant feint d'en vouloir à Monstreüil, se mirent à fortifier le village du Mesnil qui étoit dans un marais, sur la petite riviere de Canche, un peu au dessous du vieil Hesdin qu'ils avoient démoli l'an passé. Le Duc de Savoye voulut qu'on l'appellât HESDIN-FERT *, ajoutant au nom de la place la devise de sa Maison, pour marquer qu'il en étoit Fondateur.

* F. E. R. T. ce sont les lettres symboliques de la Maison de Savoye.

Cette campagne termina les exploits de l'Empereur. Il étoit trop affoibli par de continuelles fluxions, pour être désormais capable de soûtenir les fatigues de la guerre, & de faire tête à un jeune Roi qu'il voyoit toujours à cheval. D'ailleurs la mesintelligence qui étoit entre lui & son frere Ferdinand lui donnoit encore plus de chagrin que ses douleurs. Ce puîné, outre qu'il n'é-

(a) Le Seigneur de Tavannes y eut bien autant de part que le Duc de Guise; car nos Chevaux-Legers ayant été renversés, il chargea & défit un Escadron de 4000. Reistres. Ce qui nous donna la victoire, & causa tant de joye à Henri II. que lorsque Tavanes lui en vint dire la nouvelle, il ôta de son cou le Cordon bleu, pour en revêtir Tavanes. *Milliet dans l'Epître dédicatoire de ses Discours politiques sur Tacite.*

1554. toit pas content de son partage, & qu'il lui demandoit quelque augmentation, étoit fort en colere de ce qu'il avoit coupé l'herbe sous le pied à son fils Maximilian Roi de Boheme, dans la recherche de Marie Reine d'Angleterre. Car l'Empereur avoit feint de l'y vouloir aider, & néanmoins il avoit ménagé le parti pour Philippe son fils. Cette discorde alla si avant, que Maximilian son neveu fut sur le point de lui faire la guerre : Il rechercha pour cela l'alliance des Princes d'Allemagne, & écouta les Envoyés du Roi qui lui offroit la sienne. Toutefois la médiation des amis communs appaisa cette querelle domestique.

Le soir du combat de Renty arriva au camp la nouvelle de la bataille de Marcian dans le Siennois, qui diminua beaucoup du chagrin de l'Empereur & de la joye des François. Avant que de parler de cet évenement, il faut marquer en gros les succès de cette guerre. Au commencement le Duc de Florence, qui craignoit également les Imperiaux & les François, & vouloit éviter la ruine de son pays, avoit essayé de trouver un milieu pour composer ce differend, sçavoir que Sienne demeurât libre dans la dependance de l'Empire, & dans l'amitié de la France. Mais le Pape Jules III. de l'entremise duquel il se servoit, n'agissoit pas de bonne foi en cette affaire. Sa visée étoit de faire tomber cet Etat au pouvoir de l'Empereur, parce qu'il lui faisoit, ou lui laissoit esperer qu'il en investiroit Fabian fils de son frere Baudouin. Voilà pourquoi il ajoutoit de son chef une condition à celle du Duc de Florence, qu'il sçavoit bien que les Siennois n'accepteroient jamais. C'étoit qu'il fût mis dans la ville un Cardinal, lequel il nommeroit, pour servir de Chef à cette République, avec douze cens hommes de garnison. 1554.

De son côté l'Empereur n'étoit pas fâché que cette négociation se rompît, afin d'avoir un emploi pour donner à Pierre de Tolede, & lui ôter la Charge de Viceroi de Naples, parce que sa mauvaise conduite y avoit causé de dangereux tumultes pour le fait de l'Inquisition. Ce Seigneur n'eut pas été un mois en Toscane qu'il mourut : Garsias son fils prit le commandement de l'armée Imperiale, le Duc Côme l'ayant refusé.

Paul de Termes commandoit alors en ce pays-la pour le Roi. Comme les Imperiaux avoient 20000. hommes de pied dans cette region montagneuse ; ils gagnerent la plûpart des places, tant du côté de la Mer que dans la Vallée de Chiana : mais ils ne remporterent que des coups à Montalcin. Là-dessus ils eurent avis que l'armée des Turcs étoit en mer, & que d'autre côté Brissac avoit eu de grands avantages en Piedmont ; ces nouvelles les obligerent de renvoyer la meilleure partie de leurs troupes au Royaume de Naples, & dans le Milanez.

Alors Côme de Médicis se trouva fort étonné : il se voyoit abandonné des Imperiaux, après s'être commis avec le Roi. On crut qu'il se fût accommodé volontiers, si on eût sçû le presser quand il le falloit ; mais on lui donna le tems de revenir de sa premiere peur, & de se résoudre à tout événement.

En quoi il fut d'autant plus confirmé, que la grande armée des Turcs commandée par Dragut, & jointe aux Galeres de France, desquelles le Baron de la Garde étoit Géneral, ayant fait descente sur ses côtes, & dans l'Isle d'Elbe, ne pût prendre que quelques petites places, & n'osa attaquer ni Piom-

1553. bin qui eſt en terre-ferme, ni la forteresse de Porto-Ferraio qu'il avoit bâtie dans l'Isle. Dela cette armée passa en Corse & y mena Termes, & la plus grande partie des Chefs & de la Noblesse Françoise, qui laisserent là Sienne, s'imaginant qu'elle n'avoit plus rien à craindre.

1554. Ces choses se passerent l'an 1553. mais l'an 1554. le Roi y envoya Pierre Strozzi, nouvellement fait Maréchal de France, pour commander ses troupes en la place de Paul de Termes. La Reine Catherine qui étoit sa parente, lui procura cet emploi, mais en obligeant son cousin elle gâta les affaires du Roi; car comme Strozzi étoit ennemi mortel des Médicis, Côme s'imagina qu'on l'avoit choisi exprès pour renouveller les intrigues de la liberté parmi les Florentins, & pour les encourager à secouer le joug, tellement qu'en étant outré au dernier point; il ne garda plus aucune mesure, & se déclara ouvertement contre les François & contre Sienne.

Le Cardinal de Ferrare qui avoit l'Intendance génerale du gouvernement pour le Roi à Sienne, prit aussi ombrage & jalousie de ce Maréchal, qui néanmoins s'efforçoit de lui déferer en tout; si bien que dès-lors il ne servit plus qu'avec une extrême nonchalance, négligea d'entretenir toutes les pratiques, & négociations que la France avoit, tant à Rome, qu'avec les autres Princes d'Italie, & laissa dépérir tous les moyens avec quoi on eût pû maintenir les affaires en bon état.

Côme avoit choisi pour Géneral de ses troupes Jean-Jacques Medequin Marquis de Marignan, qui avoit embrassé cette occasion, pour faire croire qu'il étoit de la Maison des Médicis, quoiqu'il ne fût que le fils d'un Fermier. (*a*) Comme il eut investi Sienne par la prise de plusieurs petites places d'alentour, l'Empereur le remanda pour lui donner le gouvernement de Milan, qu'il ôtoit à Ferdinand de Gonzague. Le Duc eut bien de la peine à obtenir qu'on lui laissât ce Géneral jusqu'a la fin du siege. L'Empereur défera enfin a sa priere, & en la place de Gonzague, mit Gomés de Figueroa; qui étant plus propre à la négociation qu'a la guerre, laissa fort déchoir les affaires de son maître du côté de Piedmont. 1554.

Les trois premiers mois le Duc de Florence n'eût que du desavantage: Ascagne de la Corne l'un de ses Chefs, pensant surprendre Clusio perdit douze cens hommes, & fut fait prisonnier par une double intelligence: Strozzi defit Medequin en une rencontre près de Petia, où il lui tua deux mille hommes. Puis ayant reçû un grand renfort que lui amenerent Octave Farnese & le Comte de la Mirande, il reprit un bastion de Sienne que Malatête avoit surpris par une trahison, & même courut tout le païs du Duc jusqu'aux portes de Florence.

Mais la fortune changea incontinent: Leon son frere qui venoit d'arriver avec douze Galeres, & les tenoit à Port-Hercole pour y attendre un renfort d'infanterie qui lui devoit venir de Provence, fut tué d'un coup de mousquet tiré de derriere une haye; en reconnoissant le méchant Château de Scarlin. Ensuite lui-même étant venu pour secourir Marcian (*b*) que Mari-

(*a*) Fils de Bernardin, Receveur de la Douane à Milan: c'est ce que dit M. de Thou. Il eut un Frere Cardinal qui fut depuis Pape sous le nom de Pie IV. & une sœur, nommée Marguerite qui fut mere de S. Charles Borromée.

(*b*) Ce fut en mémoire de la victoire de Marcian que le Duc de Florence institua l'Ordre militaire de S. Etienne Pape, la bataille ayant été gagnée le deuxiéme Août, jour de la Fête de ce Saint.

1554. gnan assiégeoit, perdit une bataille proche de cette ville-là. On en attribua la faute a ce qu'il voulut faire retraite en plein jour devant un ennemi plus fort que lui : à la lâcheté du Comte de la Mirande qui s'enfuit d'abord avec la cavalerie dont il étoit Colonel, & à la trahison de quelques Bandes Italiennes de son avant-garde qui tournerent casaque. Il se sauva à Montalcin, où il rallia le mieux qu'il pût ses débris, & fit encore bien de la peine au Florentin.

Il avoit prié le Roi de lui donner quelque bon Capitaine pour le seconder, particulierement à gouverner la ville de Sienne : Il lui envoya Blaise de Montluc, soit par son propre choix, soit qu'il lui eût été nommé par les Guises : Il arriva en ce pays-là vers le tems que Leon fut tué devant Scarlin. Ce qui devoit sauver cette République, fut cause de sa ruine, d'autant que le Connétable considérant Montluc, comme la créature de ses adversaires, ne se soucia point de le faire réüssir, & de porter les secours nécessaires de ce côté-là.

Durant tout ce regne, il se fit plusieurs changemens dans les Charges de Finance & de Judicature, & grand nombre de créations d'Officiers, toutes pour avoir de l'argent, les Ministres alterés portant le Roi à tirer le plus pur sang de son Etat pour assouvir leur avidité. Le Parlement de Paris leur sembloit trop puissant, & résistoit quelquefois à leurs injustices, ils le firent Semestre, & doublerent presque le nombre des Juges, qui jusqu'alors n'étoit que de cent, en comptant les six Maîtres des Requêtes & les douze Ducs & Pairs. L'Edit n'en fut point vérifié, & néanmoins il eut lieu ; mais à trois ans de-là, lorsqu'ils eurent vendu toutes ces nouvelles Charges, ils laisserent réünir les deux parties de ce corps en une.

Par un autre Edit on augmenta le nombre des Secretaires du Roi, qui étoient déja six vingt (c'est-à-dire la moitié plus qu'il n'en falloit) & l'on y en ajoûta quatre-vingt, ensorte qu'ils furent deux cens. 1554.

Par un autre encore on établit un Parlement en Bretagne, composé de quatre Présidens, trente-deux Conseillers, deux Greffiers, deux Avocats, & un Procureur du Roi. On le divisa en deux Semestres, dans l'un desquels il falloit nécessairement que les Officiers fussent natifs de la Province.

La nécessité extorqua des Ministres pour la Guyenne, ce que la compassion du peuple n'en avoit pû obtenir. Lorsqu'ils virent qu'il y avoit toujours grand danger, & encore de plus grands frais à établir la Gabelle en cette Province, ils la révoquerent, mais contraignirent les peuples de payer douze cens mille écus pour la racheter.

Depuis l'échec reçû par Strozzi à Marcian, le Marquis de Marignan étant maître de la campagne, prit la plûpart des Places de ce petit Etat, & forma le siége devant Sienne, qu'il tenoit investie dès auparavant. Blaise de Montluc soûtint les esprits des Siennois, & les attaques des ennemis près de huit mois, comme il l'a déduit par le détail dans ses Commentaires. A la fin les vivres leur manquant, l'extrême famine les força de capituler. Ce fut le 21. d'Avril.

Le traité portoit qu'ils auroient leurs biens, leur liberté, & leur République sauve. Mais l'Empereur leur manqua de foi : il subjugua aussi-tôt cette malheureuse ville, & la donna à son fils Philippe : lequel l'an 1558. la céda au Duc de Florence, retenant seulement 1555.

1555. les places maritimes. Aussi les meilleurs Citoyens, ayant bien prévu que les Imperiaux ne tiendroient pas le traité, sortirent avec la garnison Françoise, au nombre de huit à neuf cens, & se retirerent à Montalcin. En cette ville-là ils élûrent des Magistrats & conserverent la forme de leur petite République, jusqu'à la paix qui fut faite entre la France & l'Espagne l'an 1559.

Brissac assiégeoit Valfenieres en Piedmont, & les Espagnols étoient en campagne pour le secourir, lorsque la bataille de Marcian se donna: cette nouvelle rehaussa fort le courage des ennemis; & il étoit à craindre qu'elle ne jettât de la frayeur dans celui des François; ainsi il trouva, par l'avis de son conseil de guerre, qu'il étoit à propos de lever le siége.

Quelques-temps après, comme il eut poussé les ennemis, & qu'il croyoit avoir mis le Piedmont en sûreté contre leurs attaques, au moins pour quelques mois, il forma un grand dessein. C'étoit d'aller tête baissée à Sienne avec un gros de huit mille hommes de pied, (il en avoit quinze ou seize mille des meilleurs du monde) de charger d'abord les assiégeans, & de forcer un de leurs quartiers pour jetter des vivres dans la ville. Mais la jalousie que sa grande réputation donnoit à ceux qui gouvernoient l'esprit du Roy ne lui permit pas d'exécuter un si beau coup. Ni le Connétable, quoique son parent, ni le Duc de Guise ne lui étoient point favorables. Le premier lui vouloit mal de ce qu'il avoit emporté le Gouvernement de Piedmont par la faveur de la Duchesse de Valentinois, & sans sa participation, & lorsqu'il étoit sur le point d'en traiter pour son neveu Gaspard de Coligny-Chatillon. Quand au Duc de Guise; il l'estimoit fort; & toutefois comme les braves ne se peuvent souffrir les uns les autres, il lui cherchoit souvent querelle & le traversoit. Ainsi tous deux s'accordant pour ruiner sa gloire, ruinoient les affaires du Roy en Piedmont. 1555.

Tous ces obstacles n'empêcherent pas que cette année-cy il ne prit Verceil & Yvrée, & qu'ayant fortifié Sant-Ia, il ne fit heureusement réussir une entreprise qu'il avoit formée sur Casal, par l'intelligence d'un Maître d'Ecole, que le desir du gain porta à enseigner un certain endroit par où on le pouvoit escalader. Ce fut un jour de Carême-prenant, que Figueroa & toute la Noblesse de l'armée Espagnole y étoient venus pour faire un Carousel. La Ville prise, Figueroa se jetta dans la Citadelle: le Maréchal la fit battre tout aussi-tôt, & au bout de quelques jours la força de capituler.

La Reine Marie d'Angleterre & le Cardinal Renaud de Poole son cousin & son Ministre, craignant que la querelle des deux Rois n'embarassât les Anglois dans leur guerre, désiroient ardemment de procurer la paix entr'eux. Leurs grandes instances les obligerent d'envoyer des Deputés entre Calais & Ardres pour en traiter. Ils s'y rendirent le vingt-uniéme de May; & pour cet effet on y dressa des tentes: Il y avoit une grande sale au milieu, ayant quatre portes, une à l'Orient pour les Légats du Pape, une à l'Occident pour les Ambassadeurs d'Angleterre, une au Midi pour ceux de France, & une au Nord pour ceux de l'Empereur. Les deux Princes, suivant la proposition des Anglois convinrent bien de remettre tous leur différend au jugement du Concile: mais comme le Roy déclara qu'il ne rétabliroit point le Duc de Savoye que l'Empereur ne rendît la Navarre à Jeanne d'Albret, & Plaisance aux Farneses, l'assemblée

1555. l'assemblée se sépara sans rien conclure.

Les uns ni les autres n'étoient gueres préparés à la guerre, aussi tout cet Eté se passa sans aucun exploit important. L'armée Impériale après diverses marches & plusieurs escarmouches ; s'occupa à fortifier le Bourg de Corbigny sur la Meuse, qu'elle appella *Phillippe-ville*. Martin Van-Rossen Maréchal de Cleves qui la commandoit, étant mort de peste, le Prince d'Orange lui succeda en cette Charge.

Delà les Monts, après la capitulation de Sienne, les Espagnols prirent encore le Port-Hercole. Les François réüssirent mal au siége de Calvi en Corse. Le Maréchal de Brissac prit Vulpian, & quoique mal assisté du côté de la Cour, tint bravement tête au Duc d'Albe qui avoit succédé à Figueroa. Ce Duc pouvoit mettre vingt-cinq mille hommes aux champs ; avec cela néanmoins il reçût un affront signalé devant Sant-Ia, ayant été contraint de lever le siége. *(a)*

Le vingt-cinquiéme de May Henry d'Albret Roy de Navare mourut à Hagetmau en Bearn. Le Roy avoit grande envie de se saisir du reste de son petit Royaume & de donner en échange je ne sçai quelles terres à Antoine de Bourbon qui avoit épousé l'héritiere : mais Antoine se hâta d'en aller prendre possession, & sa femme sçut bien conserver son héritage, nonobstant les lâches conseils & les trahisons de ses Officiers. Le Roy en fut si indigné contre Antoine qu'il démembra le Languedoc de son Gouvernement de Guyenne, pour le donner au Connétable : il refusa aussi celui de Picardie, que ce Prince lui avoit remis en partant, à son frere Loüis Prince de Condé, & en gratifia Coligny. 1555.

Après son départ, il arriva que le Seigneur de la Jaille étant allé faire une course dans l'Artois avec une partie de l'arriere-ban, fut au retour taillé en pieces par Hausimont Gouverneur de Bapaume ; ce petit eschec épouvenra tellement les François, qu'ils resserrerent leurs troupes dans les places.

Vers le même tems les Diepois ayant appris qu'il revenoit d'Espagne vingt-deux grands navires Flamands chargés de précieuses marchandises, furent les attendre auprès de Douvre, & sans s'arrêter à cannoner, allerent tout d'un coup à l'abordage. Leurs vaisseaux étoient bas & petits ; les autres grands & de haut bord, qui les accabloient d'enhaut à coups de traits & de feux d'artifice. Le combat dura six heures main à main: à la fin le feu se mit dans les vaisseaux, & en ayant brûlé six de chaque côté, les sépara malgré qu'ils en eussent.

Le douziéme jour d'Avril Jeanne Reine d'Espagne, veuve de Philippe le Beau & mere de l'Empereur Charles V. mourut âgée de quelque 73. ans. Depuis la mort de Philippe son mary, on la tenoit enfermée dans une tour, où elle grimpoit comme un chat contre les tapisseries, & néanmoins les Etats lui avoient reservé le titre de Reine des Espagnes, qui se mettoit dans tous les actes publics avec celui de l'Empereur son fils.

Ce grand Prince sentant son corps affoibli, & sa cervelle usée, ne pouvant plus supporter le fardeau des affaires du monde, ni soi-même, résolut par un conseil de femmes, c'étoient ses deux sœurs, de renoncer à la souveraineté. Ayant donc rappellé auprès de

(a) Le Duc d'Albe arrivant en Piémont menaçoit de recogner les François au-delà des Monts : & le Marechal de Brissac se mocquoit de ses bravades, disant, que les chiens qui vouloient mordre, ne japoient pas tant. *Du Villars.*

1555. lui son fils unique Philippe Roy d'Angleterre, auquel l'an passé faisant ce mariage, il avoit déja donné le Royaume de Naples & de Sicile, & depuis encore l'investiture de la Duché de Milan : il convoqua les Etats des Pays-Bas à Bruxelles le 25. jour d'Octobre ; & dans cette assemblée il le créa premierement Chef de l'ordre de la Toison, puis il lui résigna la Seigneurie de ces Provinces. Un mois après dans la même ville, en présence des Gouverneurs & des Députés de ses autres Etats, qu'il avoit mandés pour cet effet, il lui ceda & remit tous ses autres Royaumes & Seigneuries, tant en Europe que dans le Nouveau Monde. Il ne lui restoit plus que l'Empire, qu'il garda encore un an, pensant obliger son frere Ferdinand de le ceder aussi à son fils.

Au mois de Mars de cette même année, le Pape Jules III. avoit achevé de vivre ; & Marcel II. son successeur n'avoit tenu le siége que 21. jours. Aprés sa mort on avoit élû le jour de l'Ascension le Cardinal Jean Pierre Caraffe âgé de 81. an, qui avoit pris le nom de Paul IV. Il étoit fils du Comte de Matalone au Royaume de Naples, & on l'appelloit Théatin, parce qu'il avoit été Achevêque de Théate, & qu'il y avoit institué l'Ordre des Clercs Réguliers qui ont pris leur nom de cette ville. Plusieurs, à cause de la ressemblance de l'habit, les ont confondus avec * les Jesuites.

* En Espagne on appelle les Jesuites Théatins.

Sa vie religieuse & ses mœurs austeres, qui faisoient peur d'une rigoureuse réformation, se changerent aussi-tôt en luxe, en orgueil & en faste. Il avoit le cœur haut & l'esprit opiniâtre, & néanmoins il se laissoit circonvenir par ses neveux ; qui le tournoient où il leur plaisoit. Il en avoit deux entr'autres, fils de son frere ; l'un se nommoit Charles, qui avoit porté les armes pour la France sous le Maréchal Strozzy, & l'autre Alfonse qui étoit Comte de Montorio tous deux fort désireux de s'aggrandir ; le premier extrêmement violent & superbe, le second plus doux & plus moderé. A celui-ci il donna le Gouvernement des terres de l'Eglise, & a l'autre le Chapeau de Cardinal. L'oncle & le neveu, pour diverses injures reçûes, avoient conçû une grande haine pour les Espagnols, & par une conséquence nécessaire pour tous ceux de ce parti-la ; principalement pour le Duc de Florence, & pour la Maison des Colomnes, laquelle d'ailleurs a été toûjours ennemie de la puissance Pontificale. 1555.

Comme ils étoient donc poussés de ressentiment, & avec cela de l'esprit ordinaire à plusieurs neveux des Papes, qui est de chercher querelle a tous ceux qui ont des terres à leur bienséance pour les en dépouiller, ils attaquoient les uns & les autres. Il arriva alors que le Comte de Santa-Fiore chef de la Maison des Sforces, voyant Sienne renduë & la puissance des François affoiblie delà les Monts, retira deux de ses freres du service de France ; que Charles l'un deux, par une insigne perfidie, fit venir trois Galeres du Roy au Port de Civita-Vecchia, & que son frere Alexandre feignant de les avoir achetées de lui s'en saisit, & les emmena à Naples, les ayant tirées de-la par l'invention du Cardinal Sforce son frere, qui avoit surpris une lettre du Comte de Montorio au Gouverneur de la ville, portant ordre de les laisser sortir.

Le Saint Pere se tint extrêmement offensé de cette violence commise dans un de ses Ports ; & au même tems le Cardinal Caraffe lui rapporta des indices apparens d'une horrible conspiration tramée contre sa personne par les

1555. Espagnols ; soit qu'en effet il les eût découverts, soit qu'il les eût supposés lui-même pour engager la querelle. Quoiqu'il en soit, lorsqu'il eût émû la bile du vieillard, & broüillé extrêmement son esprit, il fit mettre en prison Camille Colomne, accusé d'avoir trempé dans ce damnable dessein ; ouvrit les paquets du Duc d'Albe, où il dit en avoir trouvé des preuves ; arrêta un Envoyé de Philippe Roi d'Espagne, leva des gens de guerre, & s'empara par force des places de Palliane & de Neptune, qui appartenoient aux Colomnes.

Dans cette conjoncture il s'offroit une favorable occasion de recouvrer Sienne : la disette des vivres y étoit si grande que le peuple y mouroit de faim, & quelque soin que le Duc de Florence eût pris d'y faire porter des bleds, à peine y en avoit-il pour quinze jours. Tellement que si le Pape eût prêté ses troupes aux François, qu'ils eussent levé celles qu'ils avoient dans leurs garnisons, & qu'Octave Farnese qui en commandoit quelques-unes pour le Roi en Toscane, y eût voulu marcher de bon pied, ils eussent infailliblement repris cette ville, en portant du pain à ses malheureux habitans. Mais comme Mendozze, qui faisoit la fonction de Viceroi de Naples, en attendant l'arrivée du Duc d'Albe, se fut approché des frontieres de l'Eglise avec dix mille hommes, le Pape en prit si fort l'épouvante, qu'il choisit quelques Cardinaux pour moyenner la paix des deux Couronnes ; & cependant il commanda à Octave de licentier les troupes qu'il avoit à Castro & à Petigliane. Ce changement fut cause qu'Octave s'étant retiré à Parme, quitta le service de France, fit son traité avec l'Empereur par l'entremise du Duc d'Albe, & renvoya au Roi le collier de l'Ordre de Saint Michel. 1555.

Le Saint Pere en fût peut-être demeuré-là, si le Cardinal neveu a force de l'aiguillonner, en lui représentant les outrages que les Espagnols lui avoient faits, & lui persuadant que sa personne & toute sa Maison étoient en danger de périr par la cruelle perfidie de ces marranes, ne lui eût fait prendre résolution de les excommunier & de leur déclarer la guerre, bien qu'il n'eût ni hommes, ni amis, ni argent, & tout au plus deux ou trois ans de vie, sans force & sans vigueur. C'est ainsi que souvent les Papes sont la victime de leurs neveux, & qu'ils leur sacrifient leur repos, les trésors de l'Eglise, & la paix de l'Italie, quelquefois même celle de toute la Chrétienté.

La France seule étoit le recours de celui-la : Les Potentats d'Italie ont accoutumé de la flatter pour se servir de ses armes à exécuter leurs vengeances, ou à tirer leurs avantages ; puis quand ils ont obtenu leurs fins, ils lui tournent le dos, ou s'ils se voyent dans le moindre danger, ils s'en ôtent au plus vîte, & laissent les François tout seuls dans le bourbier où ils les ont engagés. Quand le Pape eut donc envoyé au Roi lui demander son assistance, & lui promettre en récompense la sienne pour conquerir le Royaume de Naples, les plus sages n'étoient point d'avis qu'on écoutât ces propositions : ils considéroient que la France étoit épuisée d'argent; qu'elle avoit assez d'affaires à se défendre contre les forces de l'Espagne, de l'Allemagne, & des Pays-Bas, ausquelles on verroit au premier jour l'Angleterre joindre les siennes : Que ce seroit beaucoup de conserver le Piedmont, sans entreprendre une guerre lointaine, sur la foi de gens infidéles, va-

1555. riables, & trompeurs, sur l'assurance d'un vieillard qui avoit un pied dans la fosse, & dont toutes les forces ne consistoient que dans les armes spirituelles, fort peu efficaces pour le temporel.

Ils voyoient bien toutes ces choses, mais ils n'y en eut pas d'assez hardis pour les remontrer ouvertement au Roi: on ne vouloit point choquer le Cardinal de Lorraine, qui embrassoit cette affaire avec chaleur, afin que le Duc de Guise eût le commandement des armes en Italie. Le Connétable même se contenta de ne la pas approuver, sans s'y opposer. Il étoit bien aise que ces Princes qui lui faisoient ombre, s'allassent embarrasser dans une entreprise qui les éloigneroit d'auprès du Roi, & qui ne pourroit que mal réussir, & tourner à leur honte; mais il ne prévoyoit pas que la fin en seroit encore plus désavantageuse pour lui que pour eux.

Voilà comme tous les Ministres du Roi, les uns par une malheureuse addresse de courtisan, les autres par leur ambition dereglée, engagerent ce Prince à cette funeste alliance. Elle fut ébauchée à Paris, & conclue à Rome par le Cardinal de Lorraine. Le Roi l'y avoit envoyé exprès; il désira qu'on lui associât le Cardinal de Tournon, parce qu'il sçavoit qu'il étoit d'un sentiment tout contraire. Il le prit à Lyon en passant, quoiqu'il protestât publiquement que c'étoit contre son gré qu'on le faisoit servir à une affaire si ruineuse.

Ces deux Cardinaux arrivés à Rome au mois d'Octobre, signerent la Ligue défensive & offensive entre le Roi, le Pape, & le Saint Siege, dans tous les Etats d'Italie, hormis le Piedmont. » Elle portoit, Que pour les frais de la » guerre les deux Princes déposeroient » 500000. écus à Venise, sçavoir le Roi » 350000. & le Pape 150000. Qu'ils la » commenceroient ou par le Royaume » de Naples, ou par la Toscane, comme » il seroit jugé le meilleur. Que le Roi » feroit passer en Italie douze mille » hommes de pied, cinq cens hommes » d'armes, & deux fois autant de Che- » vaux-legers, qui seroient comman- » dés par un Prince. Que le Pape four- » niroit dix mille hommes de pied & » mille chevaux: Qu'il donneroit l'in- » vestiture de Naples à un fils de Fran- » ce, pourvû que ce ne fût pas le Dau- » phin; mais il en retenoit une bonne » partie pour lui, & quantité de terres » & de pensions pour ses neveux & ses » amis. Que le Duc de Ferrare, & en » son absence, le Prince qui seroit nom- » mé par le Roi, auroit le commande- » ment géneral des armées. 1555.

On tint cette Ligue fort secrette durant quelque tems. Le Cardinal de Lorraine, en allant à Rome, y avoit par ses belles paroles, attiré Hercule Duc de Ferrare son allié; mais son éloquence n'eut pas le même pouvoir sur les Venitiens. Et ce fut en vain que le Cardinal neveu employa envers eux les motifs de l'interêt & ceux de la peur. Il leur proposoit de leur donner Ravenne par engagement, & la Poüille en pur don lorsqu'elle seroit conquise, les menaçant s'ils ne se liguoient avec lui, d'appeller les Turcs. Ils apprehendoient leurs invasions sur toutes choses: & néanmoins cette crainte ne fut point capable de les ébranler.

D'autre côté, le Roi Philippe prévoyant bien que le Pape se porteroit à le priver par Sentence du Royaume de Naples, & à l'excommunier, se disposoit à assembler les Cardinaux de son parti à Pise, pour déclarer la Promotion du Pape non Canonique, & par

1555. ce moyen infirmer tout ce qu'il pourroit faire à son préjudice. Il en avoit treize ou quatorze de bien assurés, sans compter ceux qu'il eût encore pû gagner. Cepèndant le Duc d'Albe averti de ces traités, après avoir donné ordre aux affaires du Milanez & du Piedmont, passa par mer en Toscane, où il confera avec le Duc de Florence, & de là se rendit au Royaume de Naples.

Au même tems, le Roi qui avoit résolu la rupture, écrivit à son Ambassadeur à Constantinople, il se nommoit la Vigne, qu'il eût à la faire bien valoir à Solyman, comme s'il l'eût faite exprès pour l'amour de lui; & que par ce moyen il essayât d'en tirer un puissant secours. Solyman bien aise de voir allumer le feu dans la Chrétienté, promit merveilles, & fit aussi-tôt sortir son armée en mer. Mais elle ne servit les François que par maniere d'acquit; car un Agent du Roi, nommé Codignac, qui étant malcontent, méditoit sa retraite vers les Espagnols, avoit donné jalousie de ce Prince aux Turcs, leur faisant croire qu'il ne tendoit à se faire maître d'Italie, qu'afin de passer de là en Grece, ainsi que Charles VIII. avoit voulu faire. Et pour augmenter leurs ombrages, il leur mettoit devant les yeux je ne sçai quelle vieille Prophétie, qui dit que les Francs doivent renverser l'Empire du Croissant.

1556. Bien que cette Ligue d'entre le Pape & le Roi eût été conclue avant la fin de l'an 1555. elle n'empêcha pourtant pas que l'entremise de la Reine Marie d'Angleterre & du Cardinal de Pool, ne portât le Roi & l'Empereur à convenir d'une tréve générale & marchande pour cinq ans. Elle fut traitée à Vaucelles près de Cambray le cinquiéme de Février de l'an 1556. L'Empereur y contribua beaucoup, étant bien aise que ce calme affermît le nouveau Regne de son fils. 1556.

Lorsque le Cardinal Caraffe apprit cette tréve, il fit de grandes plaintes au Roi, qu'on avoit abandonné les interêts de sa Maison, & qu'on la laissoit exposée aux vengeances de l'Espagnol & du Florentin. Il demandoit qu'au moins pour sa sûreté, le Roi voulût mettre entre les mains du Pape les places qui lui restoient dans le Siennois. Il s'imaginoit qu'avec cela il se feroit rechercher de ces Princes, & qu'ils seroient bien aises d'acheter son amitié: mais le Conseil du Roi lui refusa nettement cette demande. Quand il en eut les nouvelles, il pressa tant son oncle, qu'il lui permit d'aller Legat en France, afin de déterminer le Roi à rompre la tréve.

Il y vint en superbe équipage: mais cachant son dessein, & publiant que c'étoit pour travailler à la paix des deux Couronnes. Il salua le Roi a Fontainebleau, lui fit présent d'une épée & d'un chapeau qui avoient été benits par le Pape, & l'entretint en particulier de ses grands desseins. Le Roi étoit fort irrésolu, mais à la fin les vastes promesses de ce Legat, & la haute opinion qu'il lui donna, que rien n'étoit capable de résister à sa puissance; avec cela l'artificieuse addresse de la Valentinois, qui avoit déja fait alliance avec les Guises, en donnant l'une de ses filles au Duc d'Aumale, les intrigues de la Reine, qui désiroit mettre le feu en Italie pour y employer le Maréchal de Strozzi son parent, le pousserent dans le précipice, & le firent résoudre à déclarer la guerre aux Espagnols. Avant cela néanmoins, le Conseil trouva bon d'envoyer vers l'Empereur & vers le Roi Philippe, pour les exhorter de rappeller le Duc d'Albe & ses troupes de dessus les terres du Saint Siege. Elles y avoient

déja pris plusieurs places, & même
1556. la ville d'Ostie, que les neveux avoient
négligé de fortifier.

Le Legat fit son entrée à Paris avec les magnificences qui accompagnent de pareilles cérémonies. [Il se trouva des gens qui disoient avoir oui, que lorsqu'il donnoit la bénédiction au peuple, il proferoit ces paroles impies & sacrileges : *Qui vult decipi, decipiatur.* A la Cour & a la Ville il se montra cavalier parmi la Noblesse, galant parmi les Dames, de gaye humeur parmi les plus gaillards, fit la cour à la Duchesse de Valentinois, & la régala de fort beaux présens de la part du Saint Pere & de la sienne. La Reine étant accouchée de deux filles gemelles, il eut l'honneur d'être parrain d'une, & lui donna le nom de *Victoria*, comme voulant marquer les grands avantages que la Ligue du Pape & du Roi remporteroit en Italie ; mais peu de tems après, ce présage s'évanouït avec la vie de cette petite Princesse.

En attendant que l'armée qu'on devoit envoyer en ce pays-là, fut prête, on donna ordre à Strozzi d'assister le Pape : auquel on envoya trois mille hommes sous la conduite de Montluc, qui firent reculer le Duc d'Albe des environs de la ville de Rome. Après, quand on eut connu les intentions de Philippe par la réponse altiere qu'il fit, on jugea qu'il étoit tems que le Duc de Guise passât les Monts.

Au commencement de Mars une Comete à chevelure flamboyante s'étoit fait voir au huitiéme dégré de la Balance, & avoit duré seulement douze jours. L'Empereur Charles V. s'imagina que ce Phénomene l'appelloit en l'autre monde : tellement que n'ayant pû gagner sur son frere qu'il cedât l'Empire à son fils, il chargea des Ambassadeurs de porter sa renonciation au College Electoral. Ils n'y
allerent pourtant que deux ans après ; 1556.
parce que la guerre vint a se rallumer entre les deux Couronnes, & qu'il y avoit trois Electeurs de morts.

Cela fait, il s'embarqua a Sudbourg en Zélande, sur le commencement de Septembre, & s'en alla en Espagne. Il se retira dans le Convent de Saint Just de l'Ordre des Hieronymites, qui est au milieu d'une vallée délicieuse, & toute entourée de hauts rochers, dans la Province d'Estremadoure, à huit mille de la ville de Placentia, proche du Bourg de Scarandilla. On tient que ce lieu fut autrefois la retraite de Sertorius. Il ne se reserva de tout son train & de toutes ses grandes possessions, que douze hommes pour le servir, un petit cheval pour se promener, & cent mille écus de pension viagere. Comme il avoit quitté la Cour & la puissance, elles le quitterent aussi. Dès qu'il se fut retiré, on oublia qu'il fût au monde, son fils même ne se souvint plus de lui ; car il n'exécuta rien de tout ce qu'il lui avoit promis, il ne tint compte des conseils qu'il lui donna, ni d'aucune des recommandations qu'il lui fit, & dès le second quartier il eut grand' peine à lui payer sa pension.

Comme le Duc de Guise étoit vail- 1557.
lant, courtois & libéral, tout ce qu'il y avoit de plus brave, & dans les troupes & dans la Noblesse de France le suivit en Italie. Au commencement de Janvier, Brissac l'accompagnant jusques sur le Pô, il attaqua Valence, parce que les Espagnols lui avoient refusé passage, & l'emporta. Au même-tems l'Amiral de Coligny tenta une entreprise sur Doüay, & l'ayant manquée, il courut l'Artois & brûla la petite ville de Lens. Ainsi la tréve d'entre les Couronnes fut rompuë.

Valence étant pris, Brissac & tous les

1557. Chefs du Piedmont vouloient qu'on entrât dans le Milanez, qui étoit tout dégarni de troupes & fort épouvanté : mais les ordres exprès du Roi ne permettoient pas au Duc de Guise de suivre cette ouverture ; & il étoit à craindre, s'il s'arrêtoit-là, que le Pape ne s'accommodât avec les Espagnols. Ces considérations, & peut-être l'instigation du Cardinal son frere, l'obligerent de marcher droit à Rome dans l'esperance de conquerir le Royaume de Naples, sur lequel la Maison de Lorraine avoit toujours des prétentions.

Il ne put persuader le Duc de Ferrare qui devoit avoir le commandement géneral des armées de la Ligue, ni de quitter son pays, ni de lui donner ses troupes : mais il fut reçû à Rome par le Saint Pere, avec de grands honneurs Après quoi il se tint plusieurs conseils de guerre, & il y fut proposé de belles & honorables entreprises ; mais il ne se trouva rien de prêt pour les exécuter.

Les neveux du Pape n'avoient pourvû à aucune des choses nécessaires : ils avoient peu d'argent, & encore moins de volonté d'en débourser. On crût même depuis, & le Duc de Guise fut de cette opinion, que dès qu'il entra en Italie, ils avoient traité leur accommodement avec les Espagnols, & qu'ils ne lui avoient donné la peine de venir jusqu'à Rome, que pour faire leur condition meilleure, & obtenir de plus grandes suretés. Tandis qu'il étoit à Rome le Pape créa dix Cardinaux, quelques-uns par faveur, d'autres pour se fortifier d'amis, & d'autres pour en tirer de l'argent. Ces céremonies y arrêterent le Duc durant tout le mois de Mars, si bien qu'il ne se rendit à son armée que le neuviéme d'Avril.

Etant entré dans le Royaume de Naples sur les vaines promesses des Caraffes, il y attaqua Campiglio, & ensuite Civitelle, il força le premier, mais l'impétuosité Françoise échoüa devant l'autre. Cependant le Duc d'Albe s'étoit jetté sur les terres de l'Eglise, & ayant pris plusieurs petites places, tenoit Rome presque investie. Les excommunications que le Pape lança sur ce Duc & sur les Colomnes, ne firent que blanchir ; il fut contraint de crier au secours & de rappeller le Duc de Guise. Il revint donc dans la Romagne, & là, comme rien ne lui réüssissoit, il reçut, par bonheur pour lui, la nouvelle de la malheureuse journée de saint Quentin. 1557.

La tréve ayant été rompuë entre les deux Couronnes, Philippe crût qu'il y alloit de son honneur de ne rien omettre pour établir la réputation de son courage & de sa puissance. Il mit sur pied une armée de 50000. hommes, & de plus il sçût si bien ménager l'esprit des Anglois, qu'encore que du commencement ils l'eussent bridé par de fâcheuses conditions, & qu'ils n'eussent nulle envie de se mêler de ses affaires hors de leur Isle, néanmoins ils se laisserent induire à prendre sa querelle. La Reine Marie envoya déclarer la guerre au Roy, par un Heraut qui lui en porta le défi à Reims. Il le reçût avec mépris, comme venant de la part d'une femme ; & il sût bien lui en opposer une autre. J'entends Marie Reine Régente d'Ecosse laquelle lui donna tant d'affaires dans son propre pays, qu'au lieu de trente mille hommes qu'elle avoit promis de jetter en France, elle n'y en pût faire descendre tout au plus que dix mille.

Le Duc de Savoye qui étoit Gouverneur des Pays-Bas, & commandoit l'armée de Philippe, ayant feint un mois durant d'attaquer diverses Places, tan-

1557. tôt d'un côté, tantôt d'un autre, vint le troisiéme jour d'Août, se rabbattre devant saint Quentin, qui étoit dégarni d'hommes & mal fortifié. L'Amiral de Coligny n'eut que le temps de se jetter dedans au travers du camp des ennemis, avec six ou sept cens chevaux & deux cents hommes de pied.

La réputation & la valeur de ce Capitaine servirent pour quelque temps de rempart à la Place, qui sans cela n'eût pas duré 24. heures. On tenta diverses fois d'y jetter encore du secours ; & à la fin le Connétable son oncle s'en approcha lui-même, & passa la Somme avec toute l'armée du Roy pour y en faire entrer par le marais ; mais cela se fit avec tant de précipitation, qu'à peine y en entra-t-il cinq cents avec Dandelot, Colonel de l'Infanterie Françoise, frere de l'Amiral. (*a*)

Après cet exploit, le Connétable voulut se retirer à la vûe de l'ennemi en plein jour, embarassé d'équipages & de vivandiers, & plus foible de la moitié que les ennemis, particuliérement de cavalerie. C'étoit le dixiéme d'Août, jour de la Fête saint Laurent. Le Duc de Savoye bien averti de tout le joignit entre les villages d'Essigny & de Rizerolles, & le chargea si brusquement qu'il n'eut pas le loisir de donner les ordres de bataille. Sa cavalerie fut mise en déroute, son infanterie tint ferme ; 1557.
mais fut toute massacrée. Lui-même demeura prisonnier, & avec lui Montberon son jeune fils ; les Ducs de Montpensier & de Longueville, le premier blessé à la tête, Ludovic de Gonzague depuis Duc de Nevers, le Maréchal de saint André, le Rhingrave Colonel des Allemands, dix Chevaliers de l'Ordre, & trois cents Gentilshommes. Il en demeura aussi plus de six cents sur le champ outre 3000. hommes d'infanterie & de cavalerie; parmi lesquels on trouva Jean de Bourbon Duc * d'Enguien. Il en fut fait presque autant de prisonniers. Les ennemis ne perdirent tout au plus que 80. ou cent hommes.

* Frere de François qui avoit gagné la bataille de Cerisoles.

On a nommé cette journée la bataille *de saint Quentin*, à cause de la ville, ou *de saint Laurent*, à cause du jour qu'elle se donna. La valeur & la prudence du Duc de Savoye, & les braves exploits du Comte d'Egmont, furent les principales causes de la victoire des Espagnols, l'une des plus glorieuses qu'ils ayent jamais gagnées, & la plus funeste pour la France de toutes celles qu'elle a perduës depuis les journées de Crecy & de Poitiers. Le Duc de Nevers, le Prince de Condé, le Comte de Sancerre, François fils aîné du Connétable, & plusieurs

(*a*) La bataille de Saint-Quentin fut précédée d'un mauvais présage. Le Comte de la Rochefoucault beau-frere du Prince de Condé, & la Capelle-Biron étant à Cheval dans la place de Ham pour aller à Saint-Quentin, un grand Chien noir se presenta devant eux & étant sur le cul se mit à hurler sans cesse, & quoi qu'on le chassât il revenoit toujours, continuant ses hurlemens. Le Comte dit alors à Biron : que vous semble de ceci, mon pere ? Parbieu, mon fils, répondit Biron, je ne sçai qu'en dire, mais cette musique est mal-plaisante. Le Comte répliqua ; je crois, mon pere, que nous allons fournir la Comédie. Parbieu, je le crois, dit Biron : & ce fut une Prophétie, car le lendemain la Tragédie fut joüée. *Mémoires de Jean de Mergey*. Le Baron du Villars dit qu'il avoit alors un Almanach de Nostradamus, qui marquoit au dixiéme d'Août la perte de Saint-Quentin, & que le Maréchal de Brissac, un mois après la retraite de Charle-Quint en Espagne, avoit fait dire à Henry II. par lui du Villars, que le Roi Philippe levoit de grandes forces, & que si Henry n'armoit de bonne-heure, il lui pourroit arriver quelque surprise fâcheuse. *L. 8. des Memoires du Baron du Villars.*

Si le Connetable eût voulu croire le Duc de Montpensier, le désastre de la bataille ne fut pas advenu. Car son avis étoit qu'on se retirât dans le même ordre qu'on étoit allé, mais l'armée revenant en desordre, il fut aisé au Comte d'Egmont de la charger & de la défaire. Le Duc de Montpensier ne laissa pas de combattre avec la Compagnie de 50. hommes d'armes, jusqu'à ce qu'ayant été abbatu de cheval, il fut pris prisonnier, ne restant que 19. hommes de sa compagnie & de celle du Prince de la Roche-sur-Yon son frere. Il paya 70000. écus tant pour sa rançon, que pour les frais de sa prison qui dura onze mois. *Sa vie par le Président Coustureau.*

1557. plusieurs autres Chefs de marque, se sauverent avec la plus grande partie de la cavalerie, & s'étant retiré à la Fere, pourvûrent assez heureusement à la conservation des places de la frontiere.

L'épouvante de la France fut encore plus grande que sa perte. On ne sçait ce qui en fût arrivé si le Duc de Savoye fût venu droit à Paris, & si une entreprise qu'il avoit sur Lyon eût été bien conduite. Mais pour le premier, Philippe ne voulut point souffrir qu'il entrât plus avant, de crainte que dans cet avantage, certaine négociation qu'il avoit commencée l'hyver précedent, n'aboutît à un accommodement avec le Roy: lequel l'eut remis dans ses pays, & par conséquent l'eût détaché du party des Espagnols. Et quant au dessein sur Lyon, le Baron de Polvilliers qui le devoit favoriser avec quinze mille Allemands, ne fit qu'entrer en Bresse & en sortit aussi-tôt.

Il fallut donc que le Duc de Savoye, malgré qu'il en eût, s'arrêtât au siége de saint Quentin. Le Roy Philippe y vint en personne quinze jours après, sçavoir le vingt-septiéme jour d'Août, & y amena dix mille Anglois & autant de Flamands. La France étoit perduë s'ils eussent poussé vivement leur pointe: Aussi Charles V. ayant entendu la nouvelle de cette importante victoire, demanda au Courrier si son fils étoit dans Paris. L'Amiral ayant trop tardé de deux ou trois jours à capituler, vit forcer sa place par cinq bréches; & demeura prisonnier avec Dandelot son frere. Ce dernier trouva moyen la nuit d'après de se sauver.

L'armée de Philippe passa le reste de la campagne à prendre le Catelet, (*a*) Han & Noyon. A la fin de l'Automne elle se trouva affoiblie de la moitié; car les Anglois, & peu après les Allemands se retirerent; les premiers, parce que leur fierté ne s'accordoit pas avec celle des Espagnols, & les autres faute de payement. Une bonne partie de ceux-cy passa au service du Roy. 1557.

Durant le trouble universel que causoit la perte de saint Quentin, les Religionaires eurent la hardiesse de s'assembler la nuit à Paris dans une maison au haut de la ruë S. Jacques, pour entendre le Prêche de Jean Masson qui avoit été le premier institué leur Ministre en cette ville l'an 1555. Le peuple qui les vit sortir de-là se jetta dessus, & en prit plus d'une centaine; parmi lesquels il se trouva des personnes de qualité, même des filles de la Reine. On les chargeoit de crimes étranges, on disoit qu'ils rotissoient des petits enfans, & qu'après avoir fait grande chere, ils éteignoient les flambeaux, & se mêloient ensemble hommes & femmes. Le peuple croyoit aisément ces contes, mais les gens sages sçavoient bien qu'on a toûjours accusé de pareilles choses ceux qui professent une Religion nouvelle & cachée.] D'abord il en fut brûlé un bon nombre: mais les autres disputerent si bien leur vie par récusations de Juges & autres retardemens, que leurs amis eurent le temps de faire venir des Lettres du Prince Palatin & des Suisses Protestans, qui prierent pour eux. Le Roy ayant besoin des armes de ces intercesseurs, fut obligé de ralentir un peu sa rigueur.

Dans la frayeur & l'abbattement où étoit toute la France particulierement Paris, on tient que s'il eût paru seulement mille chevaux au deçà de l'Oyse, cette grande ville fût demeurée déserte.

(*a*) Solignac rendit lâchement le Catelet au bout de cinq ou six jours.

1557. On travailla donc en toute diligence à la fortifier, le Roy donna charge de faire une levée de douze mille Suisses & une de huit mille Allemands ; manda à tous François nobles ou non, qui avoient autrefois servi à la guerre, de se rendre à Laon auprès du Duc de Nevers ; à Brissac & au Gouverneur de Mets, de lui envoyer une partie de leurs vieilles compagnies ; & au Duc de Guise, que toutes choses cessantes, il eût à s'en revenir avec son armée.

Il fut même conseillé d'avoir recours à Solyman. La Vigne son Ambassadeur fit instance auprès de ce Barbare, qu'il lui prêtât deux millions d'or, & qu'il lui envoyât son armée navale, mais avec ordre de la faire hyverner dans les Ports de France, d'autant qu'elle perdoit le meilleur temps à aller & venir. Quant à l'argent, Solyman s'en excusa sur ce que sa Loy lui défendoit d'en prêter aux Chrétiens, à cause de quoy il en avoit déja refusé au Roy François : mais pour l'armée il promit qu'il en envoyeroit une très-puissante & très-bien équippée, pour agir conjointement avec celle du Roy, ou séparément, ainsi qu'on le désiteroit.

Pendant que ces choses se négocioient en Orient, les grandes villes de France ouvrirent assez franchement leur bourse au Roy. Paris fournit trois cens mille livres, les autres à proportion ; & cinquante Seigneurs de marque lui offrirent de garder cinquante places à leurs depens. Ce fut alors qu'il reconnut bien la verité de ce que son pere lui avoit ☞ dit en mourant, que les *François étoient le meilleur peuple du monde*, & qu'il y avoit tout ensemble de la dureté & de la mauvaise politique, de les tourmenter par des impôts extraordinaires, puisqu'ils se saignoient si libéralement pour les nécessités de l'Etat.

Lorsque le Duc de Guise eût reçû les ordres du Roi pour s'en revenir, il conseilla au Pape de faire son accommodement. Le Saint Pere le fit aussi honorable qu'il le pouvoit souhaiter dans cette conjoncture : car il fut arrêté qu'on lui rendroit toutes ses places, qu'il absoudroit le Duc d'Albe & les Colomnes, & que ce Duc lui demanderoit pardon au nom du Roi Philippe. 1557.

Le Roi avoit bien prévû que le Duc de Ferrare traiteroit aussi son accommodement. Afin donc qu'il ne le fit pas sans sa participation & à son préjudice, il lui écrivit qu'il le trouvoit bon. Les Caraffes lâches & perfides amis, traitoient déja avec les Espagnols d'envahir le Ferrarois, & de le partager entr'eux. Le Duc d'Albe fit son entrée à Rome sur le même cheval, avec les mêmes honneurs, & avec pareilles démonstrations de joye du côté des neveux, qu'avoit fait le Duc de Guise.

Celui-ci ayant séjourné dix ou douze jours dans un Château de Strozzi proche de Rome, tandis que le traité du Pape se faisoit, s'embarqua à Civita-Vecchia avec deux mille hommes d'élite, & quelques-uns de ses meilleurs Capitaines, & laissa la conduite du reste de son armée au Duc d'Aumale son frere, qui la ramena en France par le Boulonnois, le Ferrarois, les Grisons & les Suisses.

Le retour du Duc de Guise sembla avoir ramené le courage au Conseil du Roi & à ses troupes fuyardes. On proposa de lui donner le titre de *Viceroy* ; lequel étant trouvé trop ambitieux, on lui donna celui de *Lieutenant Général des armées du Roi, dedans & dehors le Royaume* : ce qui fut vérifié dans tous les Parlemens. Après qu'il eut salué le Roi, il eut ordre d'aller à Compiegne rassembler l'armée. Voilà comme le malheur

de la France fut son bonheur, & l'abaissement du Connétable son exaltation. 1557.

Il ne manquoit plus au Roi que de l'argent, il convoqua pour cela les Etats Généraux à Paris le sixiéme jour de Janvier de l'an 1558. Ces grandes assemblées autrefois si nécessaires pour le maintien de l'Etat & de la liberté publique, n'ont gueres servi depuis le Roi Jean qu'à augmenter les subsides. Cette fois on trouva à propos de les diviser en quatre, distinguant le Tiers-Etat d'avec les Officiers de Justice & de Finance. Tous ensemble accorderent au Roi trois millions d'or qu'il leur demandoit. On les leva sur les plus aisés du Royaume.

On ne sçauroit marquer en trop de lieux & trop fortement, deux Edits qui furent faits cette année; l'un pour retrancher l'abus des mariages clandestins; l'autre pour assurer la vie aux enfans qui naissoient hors le mariage. Celui-ci ordonnoit que les femmes & filles qui auroient caché leur grossesse, & qui ne pourroient prouver que leur fruit eût reçû Batême & sépulture, seroient condamnées a mort comme convaincuës de l'avoir défait: L'autre annulloit tous les mariages faits par des enfans de famille sans le consentement de leurs pere & mere, si ce n'étoit que les fils quand ils les contracteroient, eussent trente ans passés, & les filles vingt-cinq. Et afin de donner un mors plus rude aux fantaisies amoureuses des jeunes gens, la peine d'exhérédation y fût ajoûtée; [n'étant pas juste que les enfans qui désobéïssent en matiere si importante à ceux qui leur ont donné la vie, recueillent leur succession.]

L'interêt particulier du Connétable produisit ce dernier Edit. Son fils aîné s'étoit engagé par paroles de présent avec la Damoiselle de Pienne, fort belle fille & de bonne maison; le pere qui désiroit le dégager d'avec elle pour le marier à la fille naturelle du Roi, veuve d'Horace Farnese, s'étoit pour cela addressé au Pape, & avoit envoyé son fils solliciter cette affaire à Rome. Mais comme il avoit vû que le S. Pere trop rigide, éloignoit la définitive de cette affaire, il avoit été conseillé de prendre le remede en France, & avoit obtenu cet Edit du Roi. Même afin qu'il pût servir à son dessein, il y avoit fait ajouter, qu'attendu qu'il étoit fondé sur la Loi de Dieu il auroit effet rétroactif. Or son fils ayant déclaré en Justice que la parole qu'il avoit donnée à la Damoiselle de Pienne, n'étoit que sous condition que son pere y consentît, ce qu'il ne vouloit point faire, le Parlement déclara que cet engagement étoit nul & non valable. Aprés cet Arrêt, il épousa la fille naturelle du Roi. Au sortir de ces nôces, le Connétable alla à saint Quentin, où il perdit la bataille, la liberté, & presque sa faveur.* 1557.

* Pere & Mere honoreras.

Dès les premiers jours, l'assemblée des Etats eut part à la joye des heureux exploits du Duc de Guise, dont le bonheur surpassoit même l'attente de tout le monde. On sçût qu'en huit jours de tems, depuis le premier de Janvier jusqu'au huitiéme, il avoit pris Calais, (*a*) puis dans peu de jours encore la ville de Guisnes, qui fut rasée, & celle de Hames. Le Gouverneur de Calais fut retenu prisonnier avec cinquante personnes notables, mais tout le reste mis dehors, les Bourgeois aussi-bien que les Soldats: le Roi Edouard III. en avoit ainsi usé à l'endroit des François, quand il l'avoit pris sur eux deux cent dix ans auparavant. 1558.

[Comme il n'y restoit donc aucuns

(*a*) Le secours d'Angleterre arriva une heure aprés que la Ville nous eût ouvert ses portes.

La France avoit perdu Calais sous le regne de Philippe de Valois: elle le regagna sur un autre Philippe Roi d'Espagne & d'Angleterre.

1558. habitans, le Roi donna à cens toutes les maisons & toutes les terres qui se trouvent aujourd'hui jointes en un seul Fief mouvant du Roi seul en directe & en Roture, à la réserve de ce qui fut donné en Fief, à N. de Mouchy-Senerpont, qui avoit beaucoup contribué au dessein de cette conquête. Il donna aussi à cette Ville-la les Us & Coutumes de Paris, au lieu de celles de Boulogne, & y établit un seul siege de Justice Royale, avec titre de Président & Juge Géneral.

Voila comme les Anglois furent entierement chassés de France, sans qu'il leur y restât un seul poulce de terre; & ce fut la tout le fruit qu'ils recueillirent de l'alliance que leur Reine Marie avoit contractée avec l'Espagne: surquoi le Pape dit fort ingenieusement, *Que la perte de Calais étoit le doüaire de cette Princesse.*

Les envieux du Duc tâcherent de diminuer sa gloire, en attribuant le premier dessein de cette entreprise, les uns au Connétable, les autres à l'Amiral, ce qui pouvoit bien être vrai; mais ils eurent la bouche fermée quand sur la fin du Printems suivant, il eut emporté la forte place de Thionville, qui mettoit la ville de Mets à couvert, & étendoit les frontieres du Royaume de ce côté-là. Elle se rendit le vingt-deuxiéme de Juin, le Maréchal de Strozzi fut tué dans la tranchée, d'une volée d'arquebuse à croc. Son bâton fut donné peu de jours après au Seigneur de Termes.

Le bruit de ces grands exploits n'étoit pas pour consoler le Connétable dans sa captivité, ni pour réjouir ses amis, qui le voyoient effacer par un jeune Prince, dont la vertu avoit captivé la fortune, aussi bien que l'amour des peuples & des gens de guerre. Dès l'heure la jalousie qui étoit entre ces deux Maisons, aboutit a former deux partis contraires dans le Royaume, ainsi que nous le verrons. 1558.

Pendant que le Duc étoit en Luxembourg, le Maréchal de Termes estimé grand Capitaine, (*a*) prit Dunkerque & Bergue, ravagea toute cette côte-la, & sur son retour assiégea Gravelines alors peu fortifiée. Comme il sçût que l'Amiral Comte d'Egmont venoit à lui avec une armée deux fois plus forte que la sienne, il repassa la riviere d'Aa pendant le reflux: mais le Comte doublant le pas & ayant pris par plus haut, gagna les devants, le força de donner bataille proche le bord de la mer. Les François se battirent en désesperés: mais la multitude des ennemis & la tempête effroyable des canonades de dix vaisseaux Anglois qui se trouverent sur cette côte-là, les accablerent entierement: Ils y perirent presque tous, & Termes fut fait prisonnier.

Cet échec rehaussa encore la gloire du Duc de Guise, comme s'il eût été le seul Chef entre les mains duquel les armes du Roi pussent prosperer. Mais ce qui porta son autorité bien plus haut, ce fut le mariage de la jeune Reine d'Ecosse fille de sa sœur avec le Dauphin. Les nôces en avoient été solemnisées à Paris le vingt-quatriéme d'Avril; & les

(*a*) Paul de Termes étoit d'une famille noble, mais pauvre. Né à Conserans, il avoit passé avec applaudissement par tous les degrés de la milice, & il étoit enfin parvenu à la Dignite de Maréchal de France. Il reçut un échec à Gravelines, plûtôt par un effet du malheur de la France, & par la faute des autres, que par la sienne. On put bien le considérer comme un General qui n'étoit pas des plus heureux, mais il ne perdit rien de sa faveur auprès de nos Rois, dont il conserva l'estime & la consideration jusqu'à la mort. Il acquit très-peu de bien, preuve certaine de sa probite, de son désintéressement & de la purete de ses mœurs. N'ayant point d'enfans, il laissa le peu qu'il avoit à Roger de Saint Lary de Belle-Garde, qui fut depuis Maréchal de France. *Histoire de M. de Thou*, [illegible]

1558. Ambassadeurs qu'on envoya en Ecosse avec les Députés, qui l'avoient amenée en France, haranguerent si bien les Etats, qu'ils accorderent au Dauphin la Couronne & les autres ornemens Royaux; ce que les Anglois avoient refusé à Philippe.

Au mois de Février les Ambassadeurs de Charles V. porterent sa renonciation aux Electeurs assemblés à Francfort : lesquels ensuite transférerent l'Empire à Ferdinand le quatorziéme de Mars; & lui jurerent foi & obéissance. Le Pape n'approuva point cette élection, & maintint qu'elle étoit nulle aussi bien que la renonciation de Charles V. parce que l'approbation du S. Siege n'étoit point intervenue ni en l'une ni l'autre. Il prétendoit que les Electeurs n'avoient droit d'élire qu'en cas de mort seulement, & d'ailleurs que ceux qui avoient élû étoient déchus de ce pouvoir par leur hérésie. Il s'entêta tellement de cette opinion, qu'il fit tous ses efforts pour la mettre dans l'esprit du Roi; & pour renouer une Ligue avec lui contre la Maison d'Autriche. Et quoiqu'il ne trouvât personne qui le voulût appuyer dans ce sentiment, il y persista néanmoins jusqu'à la mort, qui advint au mois d'Août de l'année suivante. Pie IV. son successeur, confirma la Dignité Imperiale à Ferdinand.

Son frere Charles V. après avoir été près de deux ans dans la solitude de Saint Just, fut saisi d'une fiévre aigue, qui l'emporta le vingt-neuviéme de Septembre, le cinquante-neuviéme an de son âge. Une Cométe qui avoit paru le treiziéme d'Août dans la chevelure de Bérénice, la queuë tournée vers l'Espagne, fut comme un flambeau qui préceda sa pompe funebre.

L'Eté venu, les deux Rois se mirent aux champs avec les deux plus grandes armées qu'on eût vûes de tout ce siécle, & se camperent l'un près de l'autre: Philippe sur la riviere d'Antie, & Henry le long de la Somme. Ils y passerent près de trois mois sans faire seulement une escarmouche, parce que l'on étoit en termes d'accommodement. Les Nonces du Pape en jetterent les premiers propos; le Connétable & le Maréchal de Saint André, desquels la faveur languissoit à la Cour, les firent valoir auprès de Philippe, se servant pour cela de l'entremise du Duc de Savoye, qui ne pouvoit être rétabli en ses Etats que par la paix. Christierne Duchesse de Lorraine, également obligée aux deux Rois, comme tante de Philippe & proche alliée de Henry, lequel venoit de donner sa fille Claude au Duc son fils, s'y portoit aussi avec ardeur, & faisoit les allées & les venues: de sorte qu'elle noüa une Conférence entre les Deputés de ces Princes, où elle & son fils assisterent comme médiateurs. Ce qui leur fut fort glorieux dans toute la Chrétienté. 1558.

Deux mois auparavant, sçavoir en Octobre, le Connétable étant sorti de prison sur sa parole, étoit venu trouver le Roi à Amiens. Il le reçût avec des démonstrations indicibles d'affection, jusqu'à le faire coucher dans son lit. On tient que ce Seigneur ayant eû avis que l'inclination du Roi en son endroit se ralentissoit fort, l'avoit réchauffée par le crédit de la Duchesse de Valentinois, en recherchant encore son alliance, & traitant le mariage de son fils Danville avec Antoinette fille de Robert de la Mark & de Françoise de Brezé, qui étoit fille de cette Duchesse.

Il étoit déja convenu avec les Espagnols de tous les articles de la paix; mais de peur qu'il ne fût seul chargé du reproche d'un traité si désavantageux; il fit ensorte que le Roy, pour le

négocier, lui adjoignit le Cardinal de
1558. Lorraine, le Maréchal de saint André, Jean de Morvillier Evêque d'Orléans, & Claude de l'Aubespine Sécretaire d'Etat.

La conférence commença en l'Abbaye de Cercamp près de Hesdin le quinziéme d'Octobre, & dès-lors les Rois congédierent toutes leurs troupes. La ville de Calais fut le plus grand achopement, la Reine Marie s'opiniâtroit à la r'avoir, & le Roy à la retenir. Là-dessus cette Princesse vint à mourir sans enfans d'une hydropisie, qui lui fut causée par le chagrin de la perte de cette place, & du peu de compte que son mary faisoit d'elle. Le quinziéme de Novembre fut le jour de son trépas, & le seiziéme celui du Cardinal de Poole son cher cousin, qui avoit fort travaillé à rétablir la Religion Catholique en Angleterre. Sur ce temps les deux Princes firent une tréve de deux mois, puis leurs Députés se séparerent.

[Apres la mort de Marie, sa cousine de même nom, Reine d'Ecosse, se porta aussi-tôt pour son héritiere, & prit les armes & le tître de Reine d'Angleterre. Mais les Anglois appréhendant de passer sous la domination des Ecossois leurs plus grands ennemis, défererent la Couronne à Elizabeth fille de leur Roi Henry, & d'Anne de Boulen, se fondant sur le testament de ce Roy qui l'avoit ainsi ordonné. Elle se fit sacrer par un Evêque Catholique avec les Cérémonies de l'Eglise Romaine; ce qui fit croire d'abord qu'elle embrassoit effectivement cette Religion, qu'elle avoit déja professée en apparence sous le Regne de Marie, qui jusqu'à sa mort l'avoit tenuë comme prisonniere.] Philippe porta encore quelque temps ses intérêts, puis il les abandonna tout-à-fait : de peur qu'ils ne fissent tort aux siens. Il avoit conçû quelque dessein de l'épouser, ou du moins de 1558.
la marier avec le second fils de son oncle Ferdinand : mais le Roy qui avoit intérêt d'empécher cette alliance, & de ne pas laisser prendre a Elizabeth une Couronne qu'il croyoit appartenir de droit à la femme de son fils le Dauphin, fit ensorte que le Pape reçût mal l'Envoyé de cette Princesse, la traita d'illégitime, [& lui dit que le défaut de sa naissance étant tel qu'on le sçavoit, & l'Angleterre étant feudataire du Saint Siege, elle n'avoit pas dû prendre cette Couronne sans son autorité, toutefois que si elle lui en demandoit pardon & se soûmettoit à son entiere disposition, il y auroit égard.] Cet injurieux traitement la détermina à embrasser ouvertement la Religion des Protestans, qui ne doutoient point de son Etat, à casser tous les actes de Marie touchant ce point, & à redonner vigueur à ceux d'Edoüard.

Les Députés des Couronnes se rassemblerent sur la fin de Janvier à Cateau en Cambresis; & dans peu de jours ils demeurerent d'accord de tous les articles. Elizabeth, craignant de se trouver seule & abandonnée, y envoya aussi les siens. 1559.

Par le traité d'entre la France & l'Espagne, celui de Crespy & les pré-
» cédens étoient confirmés : Les deux
» Rois se rendoient mutuellement ce
» qu'ils s'étoient pris l'un à l'autre depuis
» huit ans. Le Roi remettoit le Duc de
» Savoye dans toutes ses terres, & néan-
» moins se reservoit les droits qu'il y
» avoit : mais en attendant qu'ils fussent
» examinés par des Commissaires de part
» & d'autre, (ce qui se devoit faire dans
» trois ans,) il retenoit par forme de ga-
» ges les places de Turin, Pignerol,
» Quiers, Chivas, & Villeneuve d'Ast,

1559. » De plus il quittoit toutes celles qu'il » tenoit en Corse aux Genois, & en » Toscane au Duc de Florence, abandonnant les restes des malheureux » Siennois à l'oppression : Donnoit sa » sœur Marguerite en mariage au Duc » de Savoye, avec 300000. écus d'or, & » sa fille Isabelle au Roy Philippe, avec » quatre cents mille.

Le peuple, qui a sujet de souhaitter toujours la paix à quelque prix que ce soit, en témoigna une très-grande réjoüissance ; le Connétable & le Maréchal de saint-André en avoient besoin pour rétablir leur faveur, qui alloit en diminuant ; [les Dames étoient bien-aises de voir le Roy hors d'embarras pour joüir sans troubles des plaisirs & des divertissemens. Mais les Guises qui avoient bien réüssi à la guerre, les politiques qui souvent s'attachent à des imaginations de gloire, plûtôt qu'au repos public, & les Capitaines qui tombent dans le mépris & dans le néant durant la paix, blâmoient hautement ce traité.] Ils disoient que c'étoit une tromperie manifeste, de faire perdre à la France 198. places fortes pour trois seulement qu'on lui rendoit, qui étoient Han, le Catelet, & saint Quentin.

Quand la Reine Elizabeth sçût que le traité s'avançoit ; & que les Députés du Roy Philippe, lequel témoignoit avoir pris son fait & cause, mais agissoit fort mollement, n'obtenoient rien pour ses intérêts, elle voulut traiter de son chef : mais on n'y gagna gueres davantage. Il fut arrêté que le Roy lui rendroit Calais & le pays reconquis, ou s'il l'aimoit mieux, la somme de 500000. écus : Ce qui étant référé à son option, il n'y avoit point de doute qu'il garderoit cette place, qui étoit la clef de son Royaume.

Pendant le traité, les Espagnols, Dieu sçait à quel dessein ; exhorterent fort le Roy d'exterminer les nouveaux Sectaires, & lui indiquerent qu'il y en avoit plusieurs dans sa Cour même : & des plus Grands ; entr'autres Dandelot auquel ils avoient trouvé quelques livres de cette trempe, quand ils le prirent à saint Quentin. Sur cela le Roy l'envoya querir, & lui demanda ce qu'il croyoit de la Messe : Dandelot lui fit une réponse fort criminelle, qui l'irrita tellement, qu'il s'en fallut peu qu'il ne le tuât. Il commanda qu'on l'arrêtât prisonnier, & commit à sa Charge de Colonel, Blaise de Montluc créature du Duc de Guise. Le Connétable son oncle n'eut pas peu de peine à le retirer de prison & à le rétablir. 1559.

On soupçonna que c'étoit un effet de certaine conférence qui s'étoit tenuë entre le Cardinal de Lorraine & le Cardinal de Granvelle : Que par-la le premier avoit eu dessein d'affoiblir le Connétable en perdant ses neveux, ou de le rendre suspect d'hérésie s'il les protegeoit ; & que l'autre avoit voulu mettre aux coûteaux les grandes Maisons de ce Royaume, & y allumer quelque faction par le desespoir des Religionnaires, croyant qu'ils se rallieroient ensemble lorsqu'ils auroient un Chef de qualité, tel qu'étoit Dandelot ou l'Amiral son frere.

Cette année 1559. fut decidée à Venise la question que les Espagnols avoient muë à la France pour le rang. Le Docteur François Vargas y avoit fait la fonction d'Ambassadeur pour Charles V. Empereur & Roy d'Espagne. Après l'abdication de cet Empereur & sur la fin de l'an 1556. Philippe l'avoit rappellé, écrivant toutefois à la Seigneurie qu'il le renvoyeroit bientôt. Durant son absence, Loyola qu'il avoit laissé en ce lieu, prétendit tenir la place d'Ambas-

1559. ſadeur de l'Empereur: celui de France (c'étoit Dominique de Garbe Evêque de Lodeve) s'y oppoſa fortement, & Loyola n'oſa jamais paroître dans les ceremonies.

L'an 1557. Vargas étant de retour, prétendit garder la même ſéance qu'il avoit euë, diſant qu'il n'avoit point été révoqué : mais celui de France maintenoit que ſi, puiſqu'il avoit eu ſon audience de congé, & reçû le préſent qu'on donne aux Ambaſſadeurs : Que d'ailleurs Charles V. s'étoit démis abſolument de l'Empire, ſans s'y reſerver un ſeul pouce de terre, partant qu'il n'avoit plus d'affaires à négocier, ni aucun maniement que celui de ſes horloges. L'affaire traîna près d'un an : là-deſſus la journée de ſaint Quentin arriva, qui ébranla fort les eſprits, & détourna les ſoins des Miniſtres de France à des affaires plus preſſantes. Les Venitiens fondoient leur doute ſur ce que Charles V. étoit encore Empereur ; mais quand ce prétexte eut été levé par l'élection de Ferdinand qui fut faite l'an 1558. ils n'eurent plus aucun ſujet apparent de balancer. Ils voyoient bien que le Roy avoit raiſon, mais ils n'oſoient la lui faire ; & ils euſſent bien voulu charger le Pape de cette déciſion, diſant qu'il ne leur appartenoit pas de ſe rendre juges entre deux ſi grands Princes.

La prétention de Philippe n'étoit pas encore d'emporter le pas ſur la France mais ſeulement de pendre le procès au croc, & de ſe mettre en égalité. Les Venitiens avoient fait un Décret dans le Conſeil des Pregadi, que les Ambaſſadeurs des deux Rois ne ſe trouveroient à aucune cérémonie ; que premierement l'affaire n'eût été jugée à 1559.
Rome, tant ils avoient peur d'offenſer Philippe : néanmoins comme ils virent que les affaires du Roy ſe remettoient, & que Noailles Evêque de Dacqs (a) Ambaſſadeur de France, les preſſoit ſans relache, & par de vives raiſons, & par les menaces qu'il leur faiſoit de ſe retirer : enfin ils révoquerent ce Décret, & ordonnerent que l'Ambaſſadeur de France tiendroit le premier rang, ſuivant l'ancien uſage. Ils le manderent donc pour aſſiſter à la cérémonie qui ſe fit le jour de la Viſitation, ſecond de Juillet. C'etoit huit jours avant la mort du Roy.

La paix faite, tout ſe ramollit en France, le Connétable étoit déja preſque ſeptuagenaire, d'ailleurs toujours malheureux a la guerre ; le Maréchal de Saint André brave de ſa perſonne, mais détrempé par le luxe & par les voluptés ; le Roi, pour ainſi parler, battu de l'oyſeau, & ayant vû ſon Royaume en un extrême péril ; les Guiſes comblés de gloire, & bien-aiſes qu'il n'y eût pas d'occaſion qui les éloignât de la Cour, où ils étoient toutpuiſſans, particulierent depuis le mariage de leur niece avec le Dauphin

On leur a reproché, peut-être ſans raiſon, que dès-lors ils commencerent à entretenir de ſecrettes correſpondances avec l'Eſpagnol, ou du moins à avoir de la complaiſance pour lui, afin de ſurpaſſer même en ce point, le Connétable, qui ſembloit avoir beaucoup relâché des interêts de la France pour avancer les ſiens propres.

[Et certes il ſe paſſa cette année une

(a) Il étoit fils de Louis, Seigneur de Noailles en Limoſin, & de Catherine de Pierre-Buffiere. Il fut depuis Ambaſſadeur à Conſtantinople en 1572. & dans cette fonction il ſçut procurer également le ſalut & la paix de la République Chrétienne, & la dignité de l'Empire François. *Lurlæus in illuſtribus Aquitan. viris.*

chose

1559. chose qui donna sujet de soupçonner le Cardinal de Lorraine de quelque intelligence avec le Conseil d'Espagne, ou du moins de l'accuser de timidité & de peu de courage. Il n'y avoit aucun Archevêché dans tous les Pays-Bas; mais seulement quatre Evêchés, Arras, Cambray, Tournay, & Utrect, les trois premiers dépendans de l'Archevêché de Reims, le quatriéme de celui de Cologne. Paul IV. à l'instante sollicitation du Roi d'Espagne, auquel il ne pouvoit rien refuser, parce qu'il le voyoit le plus fort en Italie, érigea Cambray & Utrect en Archevêchés, & en fit encore un à Malines; outre cela pour leur donner des Suffragans, il créa treize Evêchés en treize villes des plus considérables de ces Provinces, sçavoir à Anvers, Harlem, Deventer, Lewardin, Groningue, Mildebourg, Bosleduc, Ruremonde, Namur, Saint-Omer, Ypres, Gand & Bruges: lesquels il partagea entre ces trois nouveaux Archevêchés; y joignant encore Arras, Cambray & Tournay, que pour cet effet il démembra de celui de Reims. Or il ne paroissoit pas que le Cardinal de Lorraine qui en étoit Archevêque, y eût apporté toute la résistance qu'il devoit pour son propre honneur, & pour l'interêt de l'Eglise Gallicane.] Quoiqu'il en fût, le Gouvernement de France changea alors de maximes en deux points: l'un étoit les affaires d'Italie, l'autre l'alliance des Turcs. Car on résolut pour le premier, de ne s'en mêler plus du tout; & pour l'autre d'y renoncer aussi, comme étant une chose tout-à-fait contraire à la piété d'un Roi Très-Chrétien, extrêmement funeste à la Chrétienté, peu utile & fort honteuse à la France, & qui empêchoit que les Princes d'Allemagne ne prissent une intime confiance & une parfaite liaison avec le Roi.

Aussi sous ce prétexte de pouvoir gagner leur amitié, on l'engagea d'envoyer des Ambassadeurs à la Diette d'Ausbourg, pour les assurer qu'il n'avoit point eu de véritable alliance avec les Turcs, & qu'il avoit résolu d'y renoncer tout-à-fait. Les Agens de la Maison d'Autriche tâcherent de bien faire leur profit de ce compliment à la Porte: Solyman n'en pût rien croire, qu'après qu'il eut reçû des nouvelles certaines de la paix des deux Couronnes. Alors il relâcha l'Ambassadeur de Ferdinand qu'il tenoit en prison, & fit aussi-tôt la paix avec son maître; & toutefois pour montrer qu'il gardoit encore quelque attache avec la France, il obligea ce Prince d'être *ami de ses amis, ennemi de ses ennemis.* 1559.

Le vingt-cinquiéme de Janvier, le Pape Paul IV irrité de la méchante conduite des Caraffes ses neveux, & principalement de ce qu'ils le vouloient tenir en captivité, après avoir déclamé contre eux de toute sa force dans un Consistoire, les dépouilla de toutes leurs charges & dignités, & les chassa de Rome. [*Ce procedé violent, quoique juste, fut la cause de leur perte; car étant venu à mourir au mois d'Août ensuivant, son successeur, qui fut Jean Ange Medequin, nommé Pie IV. en prit occasion de leur faire leur procès, quoiqu'il fût redevable de son Pontificat à leur brigue. En quoi il s'éloigna de cette louable maxime de la Cour Romaine, qui veut qu'on se picque d'une perpétuelle reconnoissance envers ceux de qui on tient son avancement. Le huitiéme mois de son Pontificat, comme ils ne s'attendoient à rien moins, il les fit mettre en prison, & leur donna pour Juges huit Cardinaux. Lesquels ayant travaillé neuf mois à cette affaire, les déclarerent criminels de leze-Majesté, dissipateurs du sacré trésor de*

1559. *l'Eglise; perturbateurs du repos de la Chrétienté; & comme tels ils les abandonnerent au bras séculier.*] *Le Cardinal Charles Caraffe fut étranglé dans le Château Saint-Ange; Jean Comte de Montbel son frere, & le Comte d'Alifan, frere de la femme de ce Jean, eurent la tête tranchée dans la Tour de None, & on exposa leurs corps sur le Ponte-Mole. Leçon écrite en lettres de sang, pour apprendre à leurs semblables, s'ils y faisoient reflexion, à user plus moderément d'une puissance si caduque & si fragile.*

Il n'y avoit en France, ni Province, ni Ville, ni Profession, où les nouvelles opinions n'eussent pris racine; les gens de robe, les gens de lettres, & les Ecclesiastiques mêmes, contre leur propre interêt, s'en laissoient enchanter; les supplices ne faisoient que les répandre par tout & les enflammer davantage. Si bien que plusieurs du Parlement, les uns par un naturel plus doux & plus miséricordieux, les autres parce qu'ils les avoient embrassées, étoient d'avis de modérer les trop rigoureuses peines qu'on avoit décernées contre les dévoyés. Le Roi ayant sçû quel étoit leur esprit, envoya querir Gilles le Maître, Premier Président, & deux autres, avec le Procureur Géneral, & leur commanda d'exécuter à la rigueur son Edit de Château-Briand.

Le Maître rapporta le commandement du Roi à sa Compagnie. Comme elle opinoit sur ce sujet, & que le plus grand nombre de voix alloit à l'adoucissement des peines, la déliberation étant fort avancée, voilà que le Roi averti, comme l'on disoit, par le Maître, entre dans le Parlement; c'étoit le dixiéme de Juin, & veut qu'elle soit continuée devant lui. Sa présence n'empêcha pas qu'il ne se trouvât encore trois opinans, entr'autres Anne du Bourg, Conseiller Clerc & fils du Chancelier du même nom, qui dirent hardiment leurs sentimens sur les principaux points de la Religion, & conclurent à demander un Concile, & que cependant il fût sursis aux exécutions. Il eut la patience d'oüir tout, sans témoigner aucune émotion, puis de se faire lire le résultat des avis par le Greffier; ayant ainsi connu les sentimens de tous les particuliers, il donna ordre d'arrêter sur le champ du Bourg & du Faur, & après il envoya prendre le Président Rançonnet, & les Conseillers Paul de Foix, & Antoine Fumée, tous lesquels furent menés à la Bastille. Le Président du Ferrier, les Conseillers Viol, du Val, & Regnaut, eussent reçû pareil traitement, si on eut pû les trouver; mais prévoyant bien ce qui leur pouvoit arriver, ils s'étoient mis à quartier. Jamais cette auguste Compagnie n'avoit reçû une telle playe, & elle sembla d'autant plus cruelle, que ce fut par le moyen de son Chef qui l'en devoit garentir. On ordonna des Commissaires pour faire le procès aux prisonniers. Le tragique accident de la mort du Roi qui survint trois semaines après, arrêta un peu la véhémence de ces poursuites.

Comme la Cour étoit toute en réjouissance pour les nôces de la fille du Roi, avec Philippe Roi d'Espagne, qui s'étoient célebrées par Procureur dans Notre-Dame le vingt-septiéme de Juin, & qu'il se faisoit des Tournois & des Carousels dans des lices qu'on avoit dressées au travers de la rue Saint Antoine, depuis le Palais Royal des Tournelles jusqu'à la Bastille : la mort, pour ainsi parler, s'étant cachée au milieu des plaisirs, fit un coup aussi fatal qu'imprévû, qui convertit toutes ces belles livrées en habits de deuil. Sur la fin du troisiéme jour du Tournoi, qui étoit le

1559. trentiéme de Juin, il prit envie au Roi, qui avoit déja rompu plusieurs lances avec beaucoup d'adresse, de joûter encore la visiere ouverte, contre le Comte de Montgommery, fils du Seigneur de Lorges, l'un de ses Capitaines des Gardes du Corps. Le Comte fit tout son possible pour s'en excuser, mais il le lui commanda si absolument qu'il fut contraint d'obéir. Or il arriva que ce Seigneur ayant rompu sa lance contre son plastron, l'atteignit encore du tronçon qui lui restoit à la main au dessous du sourcil de l'œil droit. Le coup fut si grand qu'il le renversa par terre, & lui fit perdre tout d'un coup la connoissance & la parole. Il ne les recouvra jamais plus : D'où l'on peut convaincre de faux tous les differens discours que les uns & les autres lui mirent à la bouche, selon leurs interêts & leurs passions. Toutefois il vêcut encore près d'onze jours, & ne rendit le dernier soupir que le dixiéme de Juillet. Il étoit dans le quatriéme mois de la quarante-uniéme année de sa vie, & de la treiziéme de son regne.

Des personnes de qualité m'ont autrefois assuré qu'ils avoient souvent oui raconter très-affirmativement au Duc Charles de Lorraine, gendre de ce Roi, qui se trouva à Paris lors de ces funestes réjouissances, que la nuit précédente du jour qu'il fut blessé, une Dame logée dans son Hôtel près de la Bastille, avoit vû en songe fort distinctement qu'il avoit été atteint & abbatu par terre d'un coup de lance dans l'œil, & que l'éclat en avoit rejailli dans l'oreille du Dauphin, qui en avoit été renversé mort auprès de son pere.]

Cinq ou six jours avant la fin de Juin, le Duc de Savoye étoit arrivé à Paris, accompagné du Duc de Brunsvic, du Prince d'Orange, & de cent Gentils-hommes qualifiés. Il avoit été accueilli avec une civilité extraordinaire par le Roi, qui le reçût au pied du grand escallier du Louvre. Quand il connut que la vie de ce Prince étoit désesperée, il pressa tant l'accomplissement de son mariage, qu'il se fit dans Notre-Dame sans aucune pompe le neuviéme de Juillet. Marguerite son épouse étoit dans la trente-septiéme année de son âge. 1559.

On blâmoit le Roi Henry de trop d'indulgence, pour mieux dire de trop de simplicité, à l'égard de sa maîtresse & de ses favoris : mais on louoit en lui une généreuse bonté pour ses domestiques, une grande douceur, une agréable conversation, & une merveilleuse facilité de s'exprimer aussi bien en public qu'en particulier. On eût pû aussi le louer de l'amour des belles lettres, si la dissolution de sa Cour, autorisée par son exemple, n'eût tourné les plus beaux esprits à composer des Romans pleins de visions extravagantes, & à faire des Poésies lascives, pour flatter l'impureté qui tenoit les récompenses en main, & pour fournir des amusemens à un sexe qui veut regner en badinant.

Presque tous les vices qui ruinent les grands Etats, & qui attirent le couroux du Ciel, regnerent dans sa Cour, le luxe, l'impudicité, le libertinage, les blasphêmes, & la curiosité aussi sotte qu'impie, de chercher les secrets de l'avenir par les détestables illusions de l'art magique.

Catherine de Médicis après dix ans de stérilité, lui donna dix enfans, autant de l'un que de l'autre sexe. Il ne restoit que quatre fils & trois filles quand il mourut, les autres étoient morts au berceau. Les quatre fils restans s'appelloient François, Charles, (a)

(a) Charles s'appelloit Maximilien du nom du Roi de Boheme, son parain, qui depuis fut Empereur,

1559. Alexandre, & Hercule. On changea le nom de ces deux derniers, en la Confirmation : Alexandre prit celui de Henry, & Hercule celui de François. Les trois premiers regnerent l'un aprés l'autre, & tous quatre moururent sans enfans. Les trois filles étoient Isabeau, Claude, Marguerite. Isabeau épousa Philippe II. Roi d'Espagne : & Claude, Charles III. Duc de Lorraine : Marguerite fut mariée l'an mil cinq cens soixante & douze à Henry de Bourbon, alors Roi de Navarre, & depuis Roi de France.

Il eut encore deux enfans illégitimes, [Diane de la Duchesse de Valentinois (a), & Henry d'une Demoiselle Ecossoise, nommée Leviston. Il maria Diane à Horace Farnese, puis étant veuve, à François fils du Connétable de Montmorency. (b) Henry fut Chevalier de Malte & Grand Prieur, puis Gouverneur de Provence, & fut tué par le Comte Altoviti, le dixiéme Juin mil cinq cens quatre-vingt six.

CATHERINE DE MEDICIS, FEMME DE HENRY II.

1559. LE grand Roy François voulant toûjours exécuter les desseins d'I-'ie s'abbaissa jusques-là, contre l'opinion 1559.
de tout le monde, & contre sa propre inclination, de demander Catherine de Médicis pour son second fils, afin d'attacher Clement VII. à son parti. Elle est appellée dans le Contrat niéce de ce Pape, encore qu'il ne fût que cousin germain de Pierre de Médicis son ayeul, & en effet elle étoit petite niéce de Leon X. fille unique de Laurent de Médicis Duc d'Urbin, & de Magdelaine de la Tour, issuë de la Maison de Boulogne, Comtesse d'Auvergne & de Lauraguais, & Dame de la Tour. Les nôces en furent célebrées à Marseille l'an 1533. comme je l'ai marqué en son lieu. Clement VII. lui donna cent mille écus pour sa dot, & lui promit de lui en fournir tous les ans trente mille, moyennant lesquels elle renonça à la succession paternelle. Seize ans aprés, le dixiéme jour de Juin de l'an 1549. elle fut couronnée dans l'Eglise de saint Denis en France, & à quelque tems de là elle fit son entrée avec le Roy son époux dans la Ville de Paris. Lorsqu'il entreprit le voyage d'Allemagne, il l'établit Régente en son absence, & durant son régne il lui fit part du secret des plus grandes affaires. Mais comme ceux qui gouvernoient l'esprit du Roy, l'engagerent dans les plaisirs afin de le posseder, Catherine de Médicis vit partager ses affections avec ses rivalles, principalement avec la Duchesse de Valentinois, avec laquelle sa prudence sçût si bien s'accommoder, qu'elle ne donna jamais sujet à son mari d'aliéner son affection

Henri avoit été nommé par Edouard VI. Roi d'Angleterre, Alexandre Edouard, & le dernier, Hercule par les Cantons Suisses. François ne voulut point changer de nom par respect pour François I. dont il étoit filleul.

Nostradamus prédit à leur mere, qu'elle les verroit tous regner.

(a) Diane, selon le Laboureur, étoit fille d'une Demoiselle Piémontoise de Coni, dont Henry, alors Dauphin, devint amoureux au voyage qu'il fit en Italie avec le Connétable de Montmorency. Elle mourut en 1619. dans sa quatre-vingt deuxieme année.

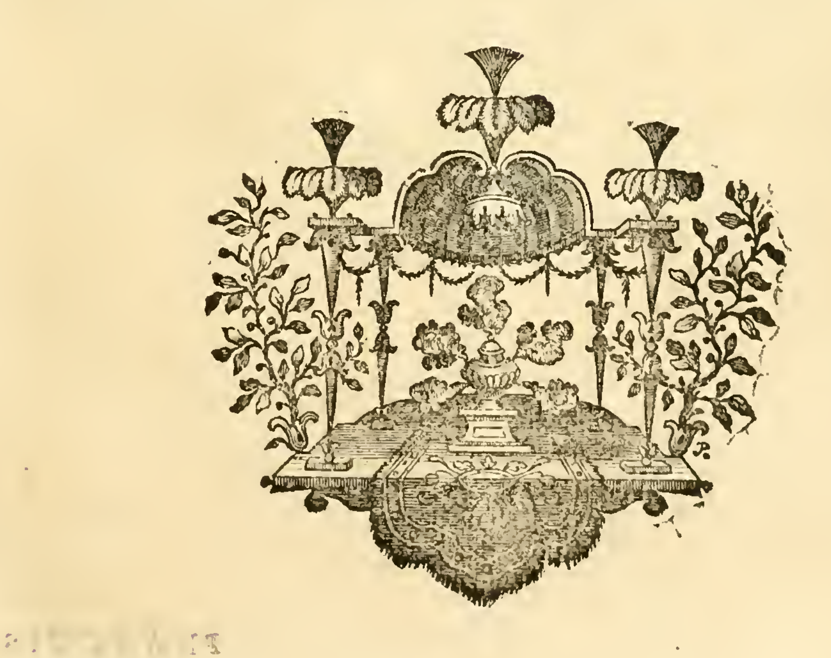
(b) Anne Baron de Montmorency fut fait Maréchal de France en 1522. à la place du Seigneur de Chatillon, son beau-frere pere de l'Amiral, Grand-Maître de France en 1528. à la place du Bâtard de Savoye, son beau-frere : Connétable de France au lieu de Charles Duc de Bourbon, & Duc & Pair en 1550.

1559. entierement d'elle. Cette Reine étant devenue stérile près de dix ans, elle se vit durant ce tems-là peu considerée de Henry II. & des François, & même souvent en danger d'être répudiée, n'eût été l'affection particuliere du Roy son beau-pere, & les bons offices que lui rendit le Connétable auprès du Dauphin. Mais le tems, & les remedes de Fernel premier Medecin du Roy, ayant ôté les causes qui l'empêchoient de concevoir, sa fécondité la fit triompher de la mauvaise volonté de ses ennemis, & lui acquit l'affection des peuples & l'estime de la Cour, qui la regardoient après cela avec admiration & respect, comme un bel arbre toujours chargé de fleurs & de fruit. Car comme elle avoit été stérile dix ans, aussi en dix autres années, elle produisit dix enfans, cinq fils & cinq filles; Sçavoir François, Louis, Charles, Henry, François, Elizabeth, Claude, Marguerite, Victoire & Jeanne. Le premier, le troisiéme & le quatriéme des fils régnerent l'un aprés l'autre. Le second mourut au berceau. Le cinquiéme Duc d'Alençon & de Brabant, & de plusieurs autres terres ne passa point l'âge de trente ans, & ne fut point marié. Elizabeth fut la troisiéme femme de Philippe Roy d'Espagne, qui eût deux enfans, l'Infante Claire-Eugenie, Princesse souveraine des Pays-Bas, & l'Infante Catherine Epouse de Charles Emanuel Duc de Savoye: on la nomma communément Elizabeth de la Paix, parce que son alliance servit de prétexte à faire la paix entre les deux Couronnes. Claude épousa Charles Duc de Lorraine, d'où provinrent trois fils & trois filles. Marguerite fut donnée par son frere Charles IX. à Henry Prince de Navarre: lequel étant parvenu à la Couronne de France fit dissoudre ce mariage, pour cause de stérilité, défaut de consentement & proximité de parentage. Victoire & Jeanne sœurs Jumelles moururent en maillot. 1559.

Cette Reine étoit de médiocre hauteur, mais grosse & carrée, elle avoit le visage assez large; la bouche relevée, le teint parfaitement blanc, mais peu vermeil, les yeux doux, mais gros, qui se remuoient avec grande volubilité, la tête fort grosse, ne pouvant marcher deux cens pas qu'elle ne l'eût toute en eau. Pour son esprit, il étoit extrêmement subtil, caché, plein d'ambition, & d'artifices, qui sçavoit s'accommoder avec toutes sortes de personnes, dissimuler dans les rencontres, & conduire ses desseins avec une incroyable patience; prompt à trouver des expédiens au besoin, n'étant jamais surpris d'aucun accident, comme si elle eût souhaité & procuré tout ce qui arrivoit. Au reste fort douce, au moins en apparence, généreuse & magnifique: dont elle a laissé des marques à la Posterité dans le Palais des Tuilleries, dans l'Hôtel qui porte aujourd'hui le nom de Soissons, & qu'on appelloit de son tems l'Hôtel de la Reine, qu'elle fit bâtir, dans les Maisons de saint Maur près de Paris, de Monceaux en Brie, & de Chenonceaux en Tourraine, qu'elle embellit de bâtimens, de jardins & de fontaines. Aussi mérite-t'elle cette loüange, d'avoir non seulement aimé l'Architecture, la Peinture, & la Sculpture: mais aussi d'avoir favorisé les gens de Lettres, & d'avoir fait venir en France, de la Grece & de l'Italie, plusieurs Manuscrits anciens & rares, qui sont aujourd'hui les plus beaux ornemens de la Bibliotheque Royale. Elle traitoit tous les Etrangers avec beaucoup de courtoisie, & ses domestiques avec une grande familiarité, elle avoit une merveilleuse

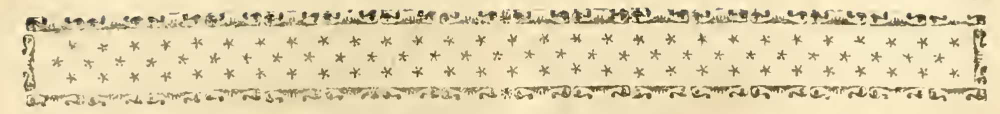
1559. grace à persuader, & aimoit les divertissemens, même dans les plus grands embarras de ses affaires. Ce fut la premiere Reine, qui mania le gouvernail de cet Etat depuis Blanche de Castille: encore la surpassa-t-elle en ce qu'elle eût trois fois la Regence entre les mains, l'une du vivant de son mari, lorsqu'il entreprit le voyage d'Allemagne, la seconde au commencement du régne de Charles IX. que moitié par adresse, moitié par force, elle obligea Antoine Roy de Navarre de la lui laisser; & la troisiéme après la mort du même Roy, en attendant que Henry III. fût de retour de Pologne. Mais depuis la mort de son mari elle s'efforça toûjours de retenir la souveraine autorité. Ce qu'elle ne pût faire qu'en travaillant continuellement son esprit de peines & d'inquiétudes, & ce Royaume de troubles & de broüilleries; réveillant & élevant tantôt cette faction; & tantôt endormant ou rabaissant celle-là, s'unissant quelquefois avec la plus foible par prudence, de peur que la plus forte ne l'accablât, quelquefois avec la plus forte par nécessité, quelquefois se tenant neutre, quand elle se sentoit assez puissante pour leur commander à toutes deux: mais n'ayant jamais intention de les éteindre tout-à-fait. Après la mort de Henry, pour se conserver la tutelle de François II. que les Princes du Sang lui alloient disputer, elle se joignit avec les Guises, qu'elle crût devoir être entierement soûmis à ses volontés: & cependant elle flatoit l'Amiral & les Protestans, de peur que les Princes ne se fortifiassent de ce parti. Depuis ayant pris ombrage de la trop grande puissance des Guises dans l'emprisonnement du Prince, & François II. étant mort, elle les éloigna, & approcha l'Amiral. Puis le Triumvirat s'étant formé, elle implora le secours du Prince, & lui donna sujet par ses lettres pleines de commisération & de plaintes, de lever les armes: d'où s'ensuivit la premiere guerre civile. Dans laquelle l'insolente & cruelle impieté des Huguenots lui ayant fait concevoir une extrême aversion pour leur parti, mais d'autre part toute la puissance étant dévoluë à un seul Duc de Guise, après la bataille de Dreux, elle se vit en un fâcheux état: dont elle fut délivrée par sa mort. Après la pacification d'Orléans, elle tâcha de contenir les deux Religions furieusement animées l'une contre l'autre: mais les Huguenots étant en perpétuelle défiance d'elle, à cause, disoient-ils, qu'elle les avoit trompés deux fois, la digue creva par l'entreprise de Meaux; & les troubles se déborderent. Durant les cinq ou six premieres années du régne de Charles, elle demeura presque absolument maîtresse: mais lorsqu'il fût parvenu à l'âge de dix-huit ou vingt ans, encore qu'elle l'eût fait nourrir tant qu'elle avoit pû hors la connoissance des affaires, il commença de lui échaper des mains, & à se vouloir gouverner par soi-même. A l'occasion de quoi cette Princesse prit Henry son second fils en affection: & pour le même sujet aussi Charles l'éloigna de France, en procurant qu'il fut élû Roy de Pologne. Mais étant mort peu après, elle rentra dans sa premiere autorité, & eût tout pouvoir sur l'esprit du nouveau Roy, son cher fils, jusqu'à ce qu'il prit jalousie des ambitieux desseins des Guises qu'elle sembloit vouloir trop élever; principalement depuis que le Duc d'Alençon son dernier fils fut mort. De là s'ensuivit la funeste & longue trame de la Ligue, qui fut enfin mortelle aux Guises. Or comme elle relevoit d'une grande maladie lorsque se fit cette exé- 1559.

1559. cution à Blois, la fâcherie qu'elle conçût d'un acte si tragique, & d'ailleurs le déplaisir de voir tous ses desseins renversés, & ceux qu'elle haïssoit mortellement, prêts à la fouler aux pieds, lui causerent une si considérable rechûte, qu'elle en mourut le cinquiéme de Janvier de l'an 1579. âgée de soixante & dix ans; Sa mort & sa mémoire faisant aussi peu de bruit que sa vie en avoit beaucoup fait, en diverses sortes, tant pour son gouvernement que pour ses actions privées. Mais il faut croire que les mauvais discours qui courent contre la réputation des Princes sont des effets de la médisance, & des calomnies, ou de leurs ennemis qui les veulent décrier, ou de la populace qui se revanche par cet injurieux caquet, mais le plus souvent sans raison des maux qu'elle croit souffrir. Jamais personne n'eût tant d'ascendant sur son esprit qu'il se pût vanter de le gouverner: mais elle défera beaucoup aux conseils du Cardinal de Lorraine, de l'Evêque de Valence, du Chancelier de l'Hôpital, & de Samblançay Archevêque de Bourges; & confia ses plus particulieres pensées à Jacqueline de Longvic Duchesse de Montpensier, à la femme de N. de Gondy du Perron, dont la faveur éleva la Maison de Gondy en honneur & aux plus grandes Charges du Royaume, à Rostaing, & à quelqu'autres. Son corps déposé dans l'Eglise de Blois y demeura vingt-ans, jusqu'à ce qu'il fut apporté à Saint Denis dans la superbe Chapelle, qu'elle y avoit fait bâtir pour servir de Mausolée au Roy son mari, & à ses enfans. En l'an 1580. ayant des prétentions sur le Royaume de Portugal, elle dressa une armée navale pour le recouvrer; mais cette entreprise ne réüssit pas. Elle obtint par Arrêt du Parlement l'adjudication du Comté de Clermont, & en fit évincer l'Evêque, bien que lui & ses prédecesseurs en fussent en possession depuis quatre cens ans. 1559.



FRANÇOIS

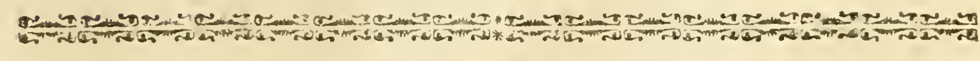

FRANÇOIS II.



FRANÇOIS II. ROY LIX.

Agé de seize ans six mois.

Mon regne, qui fut court aussi bien que ma vie,
De deux cruels Partis vit naître la fureur ;
Et qui pourroit, helas ! raconter sans horreur ;
Les tragiques succès dont ma mort fut suivie.



PAPES.

Encore PAUL IV. vingt-sept jours sous ce regne.

PIE IV. élû le 26. de Décembre 1559. S. cinq ans, & onze mois & demi.

1559. en Juillet. SI dans un Etat, c'est une marque certaine de sa décadence, que le défaut de bonnes têtes pour le conseil, & de grands Capitaines pour l'execution : c'est aussi une cause infaillible des troubles & des guerres civiles que la multitude des Princes & des Seigneurs trop puissans, lorsqu'il n'y a point d'autorité assez forte pour les contenir & pour les ranger à leur devoir. Ce malheur arriva à la France après la mort du Roy Henry II. Dès qu'il ne fut plus, les factions qui s'étoient formées durant son regne, commencerent à remuer, & par malheur rencontrerent pour se fortifier, les différens partis de la Religion, grand nombre de malcontens, beaucoup d'amateurs de nouveautés, & qui plus est, quantité de braves gens de guerre, lesquels ayant été licentiés se vouloient donner de l'employ à quelque prix que ce fût.

On voyoit d'un côté les Princes du Sang & le Connétable qui paroissoient unis d'intérêt ; de l'autre les Princes de la Maison de Guise ; entre ces deux Partis la Reine Mere qui marchandoit celui dont elle pourroit mieux s'accommoder, & flattoit tantôt l'un tantôt l'autre ; au milieu la personne d'un jeune Roy aussi foible d'esprit que de corps, exposée au premier occupant ; & pour le prix du combat le gouvernement du Royaume. 1559.

Quant aux Guises, ils étoient six freres, le Duc de Guise, le Cardinal de Lorraine, le Duc d'Aumale, le Cardinal de Guise, le Marquis d'Elbeuf, [& le Grand Prieur.] Il ne faut point compter les quatre derniers, parce qu'ils n'agissoient que par le mouvement des deux autres. Le Duc se faisoit suivre

1559. par la réputation de sa valeur, de sa liberalité, & de sa courtoisie; le Cardinal de Lorraine par son éloquence, par sa doctrine, [& par ses promesses. Le premier avoit un grand crédit parmi les plus braves Capitaines, le second beaucoup d'autorité sur le Clergé; qui se tenoit uni sous lui comme sous son Chef, pour se défendre contre les hérétiques, & contre les politiques qui vouloient envahir les biens de l'Eglise.] Ces deux freres etoient pourtant d'humeur fort différente, le Duc moderé, équitable, intrépide dans le danger; le Cardinal chaud, vindicatif, entreprenant & vain, qui s'enfloit des bons succès, mais trembloit de peur dans les mauvais.

Entre les Princes du Sang, il y avoit Antoine Roy de Navarre, Louis Prince de Condé, le Duc de Montpensier, & le Prince de la Roche-sur-Yon. Antoine étoit un Prince voluptueux & timide, & plus considérable par sa qualité que par sa force; Louis vaillant, hardy, & tel que la grandeur de son courage & l'indigence des biens de fortune, le rendoient capable de tout entreprendre. Antoine ne tint pas ferme & abandonna son puîné : il flotta jusqu'à sa mort dans les doutes de la Religion, ne fut ni bon Catholique ni vray Lutherien. Son frere suivit les opinions de Calvin, [non pas les mœurs de la réforme.]

Les Guises se saisirent de la personne du Roy, parce qu'il avoit épousé leur niéce Marie Stuard Reine d'Ecosse, & du favorable prétexte de la Religion Catholique; Les autres s'assurerent des malcontens, des gens de guerre qu'on avoit cassés, & de la protection des Religionaires, dont le désespoir étoit encore plus fort que le nombre.

Le Maréchal de saint-André, Seigneur aussi vaillant que spirituel & poly, mais abysmé dans le luxe, & noyé de dettes, [se dévoüa entierement aux Guises, &] promit au Duc de donner sa fille a tel de ses fils qu'il lui plairoit, avec tous les biens de lui & de sa femme, se réservant seulement l'usufruit leur vie durant; C'est qu'il craignoit d'être accablé de ses créanciers s'il venoit à être chassé de la Cour. 1559.

Le Connétable grand temporiseur, & qui avoit accoutumé d'être le premier Ministre, ne pouvoit se résoudre à devenir le second. Il se laissa flater par tous les deux partis : mais enfin il se rangea de celui de Guises, en haine des nouvelles opinions, ayant été persuadé par sa femme & par son second fils, que le titre qu'il portoit de *premier Baron Chrétien*, ne lui permettoit pas de se lier avec ceux qui impugnoient la Religion Catholique.

Les deux freres, Louis Duc de Montpensier & Charles Prince de la Roche-sur-Yon, quoiqu'ils fussent de la maison de Bourbon, furent touchés du même motif, & considérerent moins les liens du sang, que le nom de l'ancienne Eglise, & celui du Roi, dont ils ne voulurent point se détacher.

Un motif tout contraire à celui du Connétable, jetta l'Amiral de Coligny & son frere Dandelot, Colonel de l'Infanterie Françoise, du côté des Princes qui favorisoient la nouvelle Religion. Car ils en étoient véritablement persuadés; outre qu'ils avoient l'honneur d'être alliés du Prince de Condé. Il avoit épousé Eleonore de Roye, fille d'une Magdelaine de Mailly, qui étoit leur sœur uterine, eux & elle ayant pour mere Louise de Montmorency, qui avoit été mariée premierement à Federic de Mailly, puis au * Maréchal de

* Ce Maréchal etoit Gaspard de Coligny qui vivoit sous François I.

1559. Châtillon, pere de ces deux Seigneurs.

Lorsque le Roi Henry II. fut blessé, la Reine mere balança un jour ou deux si elle se lieroit avec le Connétable ou avec les Guises. Elle regardoit les uns & les autres comme ses ennemis, étant tous alliés avec la Duchesse de Valentinois, qu'elle haïssoit mortellement, quoique du vivant de son mari elle eût feint de l'aimer jusqu'à une étroite confidence. Mais elle se tenoit plus offensée du Connétable que des Guises, à cause que c'étoit lui le dernier qui avoit contracté alliance avec cette femme. D'ailleurs les Guises la lui abandonnoient entierement, nonobstant la résistance du Duc d'Aumale qui étoit son gendre; & avec cela ils lui promettoient tant de services & de soûmissions, qu'elle résolut de les conserver; joint qu'étant oncles de la jeune Reine comme ils étoient, il ne lui eût pas été possible de les chasser.

Lorsque le Connétable connut qu'il alloit perdre la partie, il dépêcha en diligence au Roi de Navarre pour le presser de venir prendre le rang & l'autorité que sa naissance lui devoit donner auprès du jeune Roi: mais ce Prince étoit lent & irrésolu, & avec cela il se fioit peu en lui, se souvenant qu'il avoit conseillé au défunt Roi de se saisir des restes de son petit Royaume: voilà pourquoi il déféra peu à ses conseils, & [ne se hâta pas. Cette faute signalée, & ensuite toutes les irrésolutions & la foiblesse de sa conduite durant ce regne & dans le suivant, se peuvent compter indirectement parmi les principales causes des troubles & des malheurs de la France.

Donc les Guises avec la Reine mere s'étant rendus maîtres de la Cour, le Roi déclara aux Députés du Parlement lorsqu'ils le vinrent saluer; qu'il avoit commis la direction de ses affaires à ses deux oncles; sçavoir l'Intendance de la guerre au Duc, & celle des Finances au Cardinal. Etant ainsi établis, ils songerent à éloigner tous ceux qui leur faisoient ombre. Ils ne laisserent au Connétable & aux Maréchaux de France, que la commission d'enterrer le feu Roi, & résolurent d'envoyer les Princes de Condé & de la Roche-sur-Yon en Espagne: le premier pour y porter le Collier de l'Ordre au Roi Philippe, l'autre pour faire confirmer le Traité de Paix. Ils bannirent aussi la Duchesse de Valentinois de la Cour: mais auparavant ils la forcerent de rendre les pierreries & les riches meubles que le défunt Roi lui avoit donnés, & lui ôterent sa belle maison de Chenonceaux pour en accommoder la Reine mere, en échange du Château de Chaumont sur les rives de la Loire. 1559.

Comme ils désiroient donner à leur nouveau Gouvernement une belle apparence d'honneur & de justice à l'égard du public, pour condamner le gouvernement passé; ils ôterent les sceaux à Bertrandi Cardinal & Archevêque de Sens, dont la réputation n'étoit pas trop bonne, & les rendirent au Chancelier Olivier; personnage véritablement d'un singulier mérite & d'une grande probité: mais qui connut bien-tôt qu'on l'avoit rappellé à la servitude plûtôt qu'à la libre fonction de la premiere Charge de l'Etat.

La Reine Mere cependant obligea le Roi de renvoyer le Connétable dans sa maison, & à son départ elle lui fit reproche qu'il avoit dit que de tous les enfans du Roi Henry, il n'y avoit qu'une fille naturelle qui lui ressemblât. Elle désira aussi que le Cardinal de Tournon fût rappellé, parce qu'elle se vouloit servir de ses conseils, qu'elle croyoit d'autant meilleurs qu'il n'étoit d'aucun

1559. parti. Les Guises y donnerent les mains; aussi bien leur eût-il été difficile de l'empêcher; & ils crurent se pouvoir assurer de lui, parce qu'il étoit ennemi capital du Connétable.

Le Roi de Navarre marchoit à petites journées, & s'arrêta à Vendôme. Les Princes de Condé & de la Roche-sur-Yon furent jusques-là pour le solliciter de venir à la Cour. Il y vint à la fin, mais trop tard, les Guises l'y firent mal recevoir: on ne lui donna point de logement selon sa qualité; & il fût demeuré sur le pavé si le Maréchal de Saint-André ne lui eut prêté le sien. Dès que le Roi le vit, il lui déclara, comme il l'avoit déclaré au Parlement, qu'il avoit donné l'administration à ses oncles de Guise.

Nonobstant tous ces indignes traitemens; ses amis l'exhortoient de tenir ferme: les Guises s'aviserent d'un stratagême pour lui faire quitter la place. On lut devant lui en plein Conseil des Lettres du Roi d'Espagne, auquel la Reine avoit demandé secours contre les factions dont elle étoit menacée; elles portoient, que s'il se trouvoit quelqu'un qui eût l'audace de contrôler le gouvernement que le Roi avoit établi, il lui offroit toute sa puissance pour le châtier. Le Navarrois comprit bien que cela pourroit servir de prétexte à l'Espagnol pour envahir ses terres de Navarre; ainsi il fut conseillé de s'y en retourner au plutôt pour y mettre ordre. Mais afin de sortir de la Cour avec quelque honneur, il se fit donner la commission de conduire la nouvelle Reine d'Espagne jusques sur ses frontieres.

En Septembre. Il ne partit néanmoins qu'après le Sacre du Roi. Cette céremonie se fit le vingt-un de Septembre avec grande pompe dans la ville de Reims, par le ministere du Cardinal de Lorraine qui en étoit Archevêque. Au partir delà il conduisit la Reine jusqu'en Navarre, étant accompagné du Cardinal de Bourbon & du Prince de la Roche-sur-Yon. Il la delivra aux Députés du Roi Philippe, c'étoient le Cardinal de Burgos, & son frere le Duc de l'Infantado. Et parce qu'il étoit dit qu'elle seroit conduite jusques sur les terres d'Espagne, & que néanmoins la délivrance s'en faisoit à Roncevaux, qui est de celles de Navarre, il forma des protestations à ce que cet acte ne lui pût préjudicier, & que delà on ne tirât aucune conséquence, que le Royaume de Navarre fût une Province dépendante de celui d'Espagne. Du reste les Espagnols, en récompense de sa peine, lui donnerent de vagues espérances qu'ils lui feroient raison de son Royaume. Il mordit à cet appat, & la Reine mere sçût bien s'en servir pour l'amuser tant qu'il voulut.

Au mois d'Août précédent, le Roi Philippe avoit quitté les Pays-Bas, & s'en étoit allé par mer en Espagne, où il choisit sa résidence pour le reste de sa vie. Son pere avoit tendrement cheri les Flamands, & s'étoit heureusement servi de leurs conseils & de leurs armes: mais lui, nourri dans l'air imperieux d'Espagne, ne pouvoit s'accommoder avec des peuples libres, qui sçavoient prodiguer leurs biens & leur vie pour leur Prince, mais non pas les laisser piller. Il leur donna pour gouvernante Marguerite, sa sœur naturelle, femme d'Octave Duc de Parme, à laquelle il ajoignit pour conseil Antoine Perrenot de Gravelle Cardinal, Franc-Comtois d'origine, mais hautain & arrogant comme un Espagnol. A son arrivée en Espagne il fit brûler en sa présence à Seville & à Valladolid, une grande multitude de ceux qu'on nommoit Lutheriens, hommes & femmes, Gentilshommes & Ecclesiastiques; même le fantôme de Constance Pon-

1559. *ce qui avoit été Confesseur de Charles V. & l'avoit assisté jusqu'à la mort. Il ne faut pas s'étonner s'il ne craignit point de ternir la memoire de son pere, puisque, si on en croit quelques-uns, il voulut même lui faire son procès & brûler ses os pour crime d'hérésie, & que rien ne l'en empêcha, sinon cette considération, que si son pere avoit été hérétique il étoit déchû de ses Etats, & par conséquent n'avoit pas eu droit de les résigner à son fils.*

Quelques semaines auparavant le départ du Navarrois, il s'étoit fait deux Edits, dont l'un défendoit de porter des armes à feu, ni même des longs manteaux & des chausses larges, sous quoi on eût pû les cacher; le second revoquoit toutes les aliénations du Domaine. L'un & l'autre étoient au désir des Guises, le premier pour la sûreté de leurs personnes, le second afin d'endommager & de gratifier qui il leur plairoit. Aussi gagnerent-ils plusieurs des plus Grands par ce moyen; comme ils se firent encore beaucoup de créatures par la création de dix-huit Chevaliers de Saint Michel. [L'an 1562. la Reine Catherine en créa quinze autres, puis encore trente;] ce qui avilit tellement cet Ordre, auparavant cherement conservé par les Rois de France, qu'on l'appella par raillerie *le Collier à toutes bêtes.*

A même dessein & afin d'avoir des gouvernemens & des charges pour eux & pour leur amis, ils obligerent le Roi de déclarer qu'il ne vouloit plus qu'aucun en possedât deux ensemble. L'Amiral avoit le gouvernement de l'Isle de France & celui de Picardie, il remit le dernier de bonne grace, croyant qu'on le donneroit au Prince de Condé; mais les Guises en disposerent en faveur de Brissac, qu'ils vouloient attacher à leur parti. Le Connétable fit d'abord la sourde oreille à ceux qui lui parloient de se démettre de la Charge de grand Maître de la Maison du Roi; mais comme il vit qu'après les avertissemens, on y alloit apporter la force, il la remit entre les mains du Roi, qui la donna au Duc de Guise. Tout ce qu'il pût ménager, ce fut d'obtenir une Charge de Maréchal de France, qui fut créée extraordinairement, pour François son fils aîné. 1559.

Apres le Sacre ils menerent le Roi à Bar. Et là le Duc de Lorraine son beau-frere l'étant venu saluer, il renonça par Lettres Patentes à la Souveraineté qu'il avoit sur le Barrois en faveur de ce Prince.

La nouveauté & l'apparence de la réformation dans un siécle qui en avoit tant de besoin, ouvrirent les cœurs des François à la nouvelle religion; & d'autre côté le désir que l'on avoit de l'arracher, fournissoit à ceux qui gouvernoient, une belle occasion de se rendre formidables, même aux plus innocens, qui dans de pareilles conjonctures craignent qu'on ne les fasse Hérétiques malgré qu'ils en ayent.

Le jeune Roi étoit persuadé que c'étoit exécuter le testament de son pere, que d'extirper tous ceux qui choquoient la croyance Catholique.

[Il publia pour cet effet un Edit vers la mi-Novembre, par lequel il leur défendoit toutes assemblées sur peine de la vie. Ensuite] il créa dans chaque Parlement une Chambre qui ne connoissoit que de ce cas-là. On les nomma CHAMBRES ARDENTES, parce qu'en effet elles brûloient sans miséricorde tous ceux qui s'en trouvoient convaincus; & il ne falloit point d'autre preuve que de les avoir trouvés dans quelque assemblée nocturne ou clandestine. Le Président [Minard, l'un des grands Présidens du Parlement,] &

l'Inquisiteur * Demochares y travailloient avec grande chaleur dans Paris, & les alloient relancer jusques dans le fond des caves, sur les dénonciations de quelques Moucharts, entr'autres d'un Tailleur & de deux jeunes Orféves qui avoient été de cette Religion.

1559.

* Il se nommoit de Mouchy, natif d'un village au Diocese de Noyon, & ses espions s'appelloient Moucharts.

Ces jeunes hommes déposerent que dans ces assemblées nocturnes les Prétendus Réformés mangoient de l'Agneau Paschal & du cochon rôty, & qu'après ils éteignoient les chandelles pour se mêler vilainement chacun avec celle qui lui tomboit entre les mains. Il y en eut même l'un d'eux qui affirma effrontément qu'il avoit eu pour sa rencontre la fille d'un Avocat de la Place Maubert, chez lequel ils faisoient leur Cene. Cette calomnie fut répanduë par le peuple, semée dans le Louvre, & portée aux oreilles du Roy & de la Reine : Et bien que ces dénonciateurs eussent été convaincus de mensonge par le Chancelier, cela ne laissa pas de faire impression, même dans l'esprit de la Reine, qui ne s'effaça que par d'autres guere moins désavantageuses.

Ainsi les Religionaires étant recherchés & suppliciés par tout, principalement dans les grandes villes, de Rouen, d'Aix en Provence, de Toulouze, de Poitiers, & de Bourges, commencerent à se défendre. Ils y employerent premierement la plume, & semerent plusieurs libelles qui tendoient à montrer que les Rois ne doivent point être censés majeurs plûtôt que les autres hommes; Que cependant c'est aux Etats de leur donner un Conseil; Et que les Princes du Sang y doivent tenir le premier rang; Que les Loix de l'Etat n'y admettent point ni les femmes ni les Etrangers; Que les Guises n'étoient point naturels François; Que d'ailleurs ils avoient des prétentions sur l'Anjou & sur la Provence, même sur tout le Royaume, se disant issus de Charlemagne; Qu'ainsi c'étoit hasarder l'Etat que de leur en commettre le gouvernement. Ils ajoûtoient beaucoup de raisons & d'exemples, pour montrer que l'administration des Cardinaux avoit toûjours été fort préjudiciable à la France; Que François I. quoiqu'il s'en fût servi, ne les avoit jamais admis au Conseil, quand il s'agissoit des affaires de Rome; & que l'expérience avoit assez appris que la politique des Venitiens, qui excluoit tous les Ecclésiastiques du maniement des affaires, étoit très-sage. 1559.

Ces livres ne manquerent pas de repliques. Du Tillet Greffier du Parlement, en fit une, qui pour lors fut bien deschiquetée, & presque étouffée par quantité de vives réponses : mais en un autre temps elle eut l'avantage d'être relevée par le Chancelier de l'Hôpital, & de servir comme de loy à l'Etat.

On travailloit alors de bonne foy à l'exécution des articles de la paix. Le Maréchal de Brissac rendit avec grand regret la ville de Valence, & celles de Piedmont. Ceux qui tenoient Thionville & les places de Luxembourg, n'en sortirent qu'en maudissant les Ministres qui avoient fait le Traité; Et il n'y avoit point de cœur si dur qui ne fût touché d'entendre les lamentations & les cris pitoyables dont les Corses & les Siennois tâchoient d'émouvoir le ciel & la terre, lorsqu'ils sçûrent que la France les abandonnoit à leurs rudes Maîtres. Les Siennois ne quitterent pas les armes, ils firent les derniers efforts que peut faire un désespoir impuissant, pour défendre leur liberté : mais dans peu de temps ils succomberent sous les forces des Espagnols; qui pour comble de désolation, les livrerent au Duc de

1559. Florence, se reservant néanmoins les Places maritimes : [entr'autres Piombino, Porto-Hercole, & Orbitelle.]

Il y avoit à la Cour un grand nombre de personnes de toutes les Provinces, particulierement des gens de guerre, qui demandoient leur payement ou des récompenses. Le Cardinal de Lorraine qui avoit le maniement des Finances, en étoit fort importuné, & de plus il appréhendoit quelque conjuration dans cette multitude. Voilà pourquoy il fit publier un Edit qui commandoit à tous ceux qui étoient à la suite du Roy pour demander quelque chose, qu'ils eussent à se retirer, sur peine d'être pendus à un gibet, qui pour cet effet fut dressé dans la Place publique. Cet indigne traitement tourna contre lui une grande partie de ceux qui avoient servi dans les armées, [& qui s'étoient attachés au Duc son frere, par l'estime de son héroïque valeur.

D'ailleurs, le jeune Roy étoit d'une foible complexion & d'une santé fort infirme :] une fiévre quarte l'avoit tourmenté durant quelques mois, ce qui le rendoit incapable de s'appliquer aux affaires. Quant il en fut guéri, il parut des pustules sur son visage livide, qui témoignoient l'indisposition du dedans. Il fut donc mené à Blois pour changer d'air ; lorsqu'il y étoit, il se trouva des gens en ce pays-là, de quelque part qu'ils fussent surbornés, qui cherchoient de jeunes enfans pour en tirer du sang, disoient-ils, afin de lui en faire un bain. A cause de cela quelques-uns ont voulu dire qu'il étoit atteint du mal de Naaman, [comme l'avoit été le Roy Louis XI.] 1559.

Cependant on faisoit incessamment le procés à tous ceux qui étoient emprisonnés pour le fait de la Religion. On commença par les Conseillers du Parlement * de Paris. Anne du Bourg ayant long-temps chicané sa vie par divers appels, au Métropolitain de Sens, puis au Primat de Lyon, car il étoit Ecclésiastique & Prêtre, leva le masque, & déclara hautement qu'il professoit une croyance contraire à celle de l'Eglise Romaine. Ce furent les zélés de sa croyance qui le porterent à cette résolution. Ils s'imaginoient qu'étant homme de condition relevée, de rare mérite, & d'une haute vertu, au moins quant aux mœurs, son exemple feroit une merveilleuse impression, & que pour toutes ces considérations on ne l'exposeroit jamais à l'infamie du supplice. Mais ils se tromperent : la chaleur de ceux qui avoient entrepris cette affaire, la poussa jusqu'au bout ; Et il arriva encore un accident qui hâta sa perte. Il avoit recusé le Président Minard, & voyant que pour cela il ne s'abstenoit pas ; il l'avoit menacé que Dieu le feroit bien abstenir. Or quelques jours après, il arriva que ce Président, un soir en sortant du Palais, fut assassiné à coups de pistolet, & il passa pour constant que le Premier Président avoit couru le même risque. (a)

* Voyez ci-dessus sur la fin de la vie de Henry II.

(a) Le 16. Décembre, le Président Antoine Minard revenant du Palais à sa maison, fut blessé à mort vers la fin du jour, d'un coup de pistolet qu'on lui tira. On sçût depuis que le Maître & Saint-André auroient eu le même sort, s'ils etoient venus ce jour là au Palais après midi. Le President Minard avoit donné des conseils violens au feu Roi, & ses mœurs passoient d'ailleurs pour corrompues, ce qui fit qu'Anne du Bourg le recusa pour juge, en ajoutant que s'il ne se désistoit de l'être, il y seroit contraint par quelque moyen. Quoique ce Discours fut plûtôt un effet de la prevoyance de du Bourg, que de sa complicite il donna cependant lieu de croire qu'il étoit informé des desseins tramés contre Minard. Lorsque du Bourg fut dans la place de Gréve, il ôta lui-même ses habits, & en montant à l'echelle, il dit : mon Dieu ne m'abandonnez pas de peur que je ne vous abandonne. Il mourut ainsi à l'âge de 38. ans. *M. de Thou, en son Histoire, l. 23.*

1559. [Cet attentat donna lieu à un Réglement du Parlement, qui ordonna que les relevées des jours d'hyver, la Cour sortiroit à quatre heures.] Les auteurs du meurtre ne parent jamais être decouverts; Robert Stuard en étant fortement soupçonné fut arrêté prisonnier.

Un si facheux incident irrita de telle sorte ceux qui gouvernoient, que du Bourg fut condamné à mort, & après avoir été dégradé des Ordres sacres, brûlé dans la Gréve, ayant été étranglé auparavant. Il alla à la mort avec tant de joye & tant d'apparence de pieté, que son supplice, bien loin de donner de la terreur, donna de la compassion à tout le monde, & inspira à plusieurs cette persuasion, que la croyance que professoit un si homme de bien & si éclairé, ne pouvoit être mauvaise.

[Pour les autres Conseillers qui avoient été arrêtés prisonniers au même temps que lui, ils se retracterent tous. Paul de Foix fut suspendu pour un an de l'exercice de sa Charge, Louis du Faur pour cinq ans: mais la chaleur de la poursuite passée, le Parlement les rétablit. Le seul Antoine Fumée fut absous à pur & à plein, & remis en sa Charge le jour même qu'il sortit de prison.]

Quant aux autres prisonniers, qui étoient en très-grand nombre, les commandemens réitérés de la Cour redoublant la sévérité des Juges, on en vuida bien-tôt les prisons. Ils furent tous menés à la mort ou au banissement. Robert Stuard n'ayant pû tirer aucune recommandation de la jeune Reine, qui le désavoüa pour son parent, trouva son salut dans sa propre fermeté: il souffrit les plus rudes gênes sans rien confesser, & par ce moyen il fut absous. Il fut depuis accusé d'avoir tué le Connétable de Montmorency.

Vers ce tems-là, le menu peuple de son propre mouvement, ou par la suggestion de quelques zélés, s'avisa d'élever des Images de bois ou de pierre aux coins des rues, principalement des petites Nôtre-Dames. Il les paroit de couronnes de fleurs, allumoit des cierges devant, & s'y assembloit par bandes, chantant des Litanies & autres prieres. Et si quelqu'un passoit sans les saluer & sans s'y arrêter, ou s'il oublioit de mettre dans le tronc, on l'appelloit Luthérien, & il étoit battu & traîné dans la boüe, même quelquefois en prison. Les plus sages Ecclésiastiques, qui consideroient que le culte des choses sacrées ne se doit pas traiter en des lieux profanes, ni par des personnes de cette sorte, retirerent tout autant qu'ils pûrent de ces Images dans les Eglises: [mais il en est encore demeuré plusieurs de celles-là en divers endroits; sans compter celles que l'on y met encore de nouveau.] 1559.

Marguerite de Lorraine mere de la Reine Marie Stuard, avoit [toûjours] gouverné le Royaume d'Ecosse pour sa fille [depuis la mort du Roy son mari, étant assistée] des conseils de Henry Clutin d'Oysel qu'on lui avoit envoyé de France. Comme elle fut troublée par le soûlevement des Religionnaires, dont Jacques Bâtard du défunt Roy & Comte de Mourray, étoit le Chef, on lui envoya un secours de 3000. hommes, commandé par la Brosse, [Seigneur] Bourbonnois. On rappella d'Oysel & on mit en sa place Nicolas de Pelvé Evêque d'Amiens, auquel on ajoignit quelques Docteurs de Sorbonne, pour essayer de ramener les dévoyés ou par l'instruction, ou par la force.

Ces troupes avoient ordre, quand elles auroient dompté les rebelles, de

passer

passer en Angleterre & de la conquerir avec l'aide des Catholiques, pour la Reine Marie. Car elle s'en disoit héritiere, & en avoit déja chargé les armes sur son Ecu. Elizabeth en ayant eu avis peut-être par le moyen de l'Amiral, assista les rebelles de 1200. hommes, & tous ensemble ils assiégerent le Port de Leyte, ou petit Lit, qui est à demie lieuë d'Edimbourg. La Brosse & Sebastien de Luxembourg-Martigues se jetterent dedans pour le défendre. Il y eut de beaux faits d'armes de part & d'autre durant ce siége. A la fin tous les deux partis lassés de la guerre, firent la paix. Par laquelle il fut dit, que tous les différends seroient jugés par les Etats Généraux du Pays, & que le Roy François & la Reine son épouse quitteroient les armes & le titre de Rois d'Angleterre.

1559.

Le Pape Paul IV. qui n'avoit eu rien tant à cœur que d'établir l'Inquisition par toute la Chrétienté, étoit sorti de ce monde huit jours après le Roy Henry II. Le peuple Romain, en haine de ce qu'il lui avoit mis ce joug sur la tête, brisa ses statuës & arracha ses armes de tous les endroits où elles étoient. Les intrigues de Vargas Ambassadeur d'Espagne, & celles des Caraffes tinrent le Siége vacant plus de trois mois : au bout desquels le Cardinal de Medequin, frere du Marquis de Marignan, fut élû par les moyens accoutumés dans les Conclaves. On peut dire de lui qu'il a donné à la Pourpre sacrée, le plus grand éclat qu'elle ait jamais eu, en mettant son neveu le grand saint Charles Borromée au nombre des Cardinaux.

1560. L'année 1560. commença assez heureusement par un Edit très-salutaire, qui ordonnoit aux Compagnies Souveraines & à toutes les Justices subalternes, que lorsqu'il y auroit une place vacante, elles eussent à présenter au Roi trois personnes irréprochables, & versées dans la Jurisprudence, desquelles il éliroit celui qui lui plairoit, [comme il s'étoit pratiqué autrefois.] L'importunité des mouches de Cour, qui s'attache toujours à la corruption & qui en vivent, ne permit pas qu'une si sainte Ordonnance eût lieu. Ainsi comme la Justice est de soi une chose divine & très-nécessaire à la société, & que d'ailleurs le nombre des méchans & des interessés sera éternellement le plus grand, la poursuite de ce bien sera toujours louable, & toujours inutile.

Bien que le Prince de Condé, l'Amiral, & Dandelot son frere, fussent notoirement imbus des nouvelles opinions, & qu'ils favorisassent de tout leur pouvoir ceux qui les professoient, ils n'avoient pourtant point encore osé s'en déclarer les Chefs. A la fin ces misérables étant pressés à toute extrémité s'unirent ensemble, afin d'éteindre les feux qui étoient allumés pour les brûler : mais ils n'en demeurerent pas à la défensive, le désespoir les porta bien plus loin.

Un gentilhomme d'Angoumois nommé Jean de Bary la Renaudie, qui avoit été autrefois condamné pour quelque fausseté, [mais étoit échappé des prisons,] eut charge des principaux, d'aller par toutes leurs Eglises les exhorter d'envoyer des Députés à Nantes, & de choisir pour cela le tems que le Parlement de Rennes y devoit être transferé, afin de se mieux cacher dans l'affluence du monde. Il s'en acquitta si bien, qu'ils s'y rendirent un jour nommé, au nombre de plus de cent cinquante.

Après qu'ils eurent oui sa harangue & vû les consultations de plusieurs Théologiens de leur croyance, qui les assuroient qu'ils pouvoient prendre les

1560. armes, mais pour leur défense seulement, & pour avoir le chemin libre, afin d'aller faire leurs remontrances au Roi : ils élûrent pour leur Chef muet le Prince de Condé, & sous son autorité de la Renaudie ; & ils résolurent qu'en chaque Province il seroit choisi certain nombre d'hommes non mariés, qui sous des chefs qu'ils nommerent, se rendroient à Amboise un jour assigné ; que là ils présenteroient leur Requête au Roi, & qu'ils se saisiroient du Duc de Guise & du Cardinal de Lorraine, pour leur faire faire leur procès par les Etats. Mais qui pouvoit répondre qu'ils ne les eussent pas tués d'abord, & qu'ils ne se fussent pas rendus les maîtres de la personne de la Reine mere & de celle du Roi même ? Certe on leur imputa cet attentat, [quoiqu'en effet l'esprit de leur assemblée, & ses résolutions n'allassent en aucune façon contre ces personnes sacrées. On crut que sur certaines informations faites entre eux, ils avoient condamné les Guises à mort, les tenant convaincus d'avoir formé le dessein de faire mourir le Roi, pour ôter la Couronne à toute la race des Capets, & la remettre dans la leur, qu'ils disoient être issue de celle de Charlemagne. Mais c'étoit une pure calomnie : cette origine chimérique n'étoit jamais entrée dans la tête des Princes Lorrains, ils n'ont jamais crû être du Sang de Charlemagne que par femmes ; & que leur eût servi de se défaire de la personne du Roi ? puisqu'il avoit trois freres, & qu'outre cela on comptoit six ou sept autres Princes du Sang. Au reste ce fut une grande faute aux conspirateurs de prendre cette résolution dès le mois de Janvier, & d'en remettre l'exécution au mois de Mars, de vouloir lever des gens dans toutes les Provinces, & d'en communiquer le dessein à tous. De cette sorte il ne pouvoit pas demeurer secret. Aussi les Guises en eurent avis de plusieurs pays étrangers, & plûtôt même que de France.] 1560.

Le tems approchant, la Renaudie qui se forgeoit mille belles imaginations sur le sujet de cette entreprise, ne pût pas tenir sa langue, & s'ouvrit entierement à un Avocat de sa Religion, nommé des Avenelles, chez lequel il logeoit à Paris. L'Avocat [se promettant d'en tirer une grande récompense, comme en effet il l'eût assez bonne,] le découvrit à l'Allemand Vouzé Maître des Requêtes, l'Allemand le mena en Cour déduire tout ce qu'il avoit appris de la Renaudie.

A ces nouvelles, les Guises pourvûrent premierement à la sûreté de leurs personnes, & appellerent sans bruit leurs plus fidéles amis auprès d'eux, donnerent ordre à s'assurer des grandes villes, firent par des Lettres du Roi, venir le Prince & l'Amiral en Cour, accorderent abolition du passé aux Religionnaires, hormis à ceux qui avoient dogmatisé ou conspiré ; & en même tems ils mirent des gens de guerre ou des Prevôts sur tous les passages des Conjurés. Le Duc se fit confirmer le titre de Lieutenant Géneral du Royaume, tant en présence qu'en absence du Roi, & mit sur pied une compagnie de Mousquetaires à cheval, tous gens d'élite, pour en accompagner toujours la personne sacrée [du Prince. Il en donna le commandement à Antoine du Plessis Richelieu.]

La Cour délogea aussi-tôt de Blois, & alla se loger au Château d'Amboise, tant parce que la Place étoit plus forte, que pour rompre les mesures des entrepreneurs. Cependant le Duc de Guise envoya par toutes les Provinces des

1560. ordres du Roi, & des exhortations à la Noblesse & aux Officiers de guerre, de s'armer pour le salut de l'Etat, & aux Gouverneurs d'arrêter tous ceux qui se trouveroient en armes, soit à pied, soit à cheval, sur le chemin d'Amboise. Le Prince de Condé qui alloit en Cour, trouva le Seigneur de Cipierre (*a*) à Orleans, duquel il sçût que l'entreprise étoit découverte : il ne laissa pas de continuer son chemin, & la Renaudie, homme opiniâtre, de poursuivre son dessein. Mais la Cour ayant changé de séjour, il lui fallut changer les rendez-vous de ses gens, & se fut ce qui acheva de faire avorter l'exécution.

[Les Conjurés se couloient à la file par divers endroits, & ne marchoient que la nuit ; si bien que les Guises n'eurent point de nouvelles bien certaines de la maniere dont la conspiration se devoit exécuter, jusqu'à ce qu'on leur vint dire un matin qu'on en voyoit quelques bandes aux portes d'Amboise. Alors le Cardinal se trouva fort étonné, mais le Duc s'assura promptement de tout ce qu'il y avoit de Noblesse à la Cour, des Gardes du Roi, & des Habitans de la Ville, mit des gardes aux portes, & pour empêcher que le Prince de Condé ne remuât rien au dedans, il le retint habilement pour en garder une, mais sous couleur d'office d'amitié, il le fit accompagner par le Grand Prieur son frere avec bon nombre de ses gens.

Lorsqu'il crut avoir mis un bon ordre à sa sûreté, le Duc de Nemours & quelques autres firent diverses sorties de la Ville, & attraperent quantité de ces malheureux.] Castelnau de Chalosses, Raunay & Mazeres, trois de leurs principaux Chefs, étoient à Nozé : Nemours prit les deux derniers qui se promenoient imprudemment devant le Château : mais Castelnau & les autres se retirerent dedans. Il les y assiégea [tout sur l'heure,] & ne pouvant pas les avoir si-tôt par la force, il les en tira par de belles promesses. Car il leur donna sa parole de les mener au Roi sans qu'il leur fût fait aucun mal, ni qu'on les retînt prisonniers. Mais comme il n'y a nulle sûreté de prendre la foi de celui qui n'en peut être bon garant, dès qu'ils furent à Amboise on les jetta tous dans des prisons, & Nemours en fut quitte pour dire *je n'y puis rien*. [On lui pouvoit répondre, que qui ne peut garantir une parole, ne la doit pas donner.]

1560. La Renaudie qui étoit dans le Vendômois, faisoit avancer ses gens en diligence pour dégager Castelnau, qu'il ne sçavoit pas s'être rendu : mais comme ils filoient par petites bandes & en cachette par les routes de la forêt, ceux du Roi, qui les guettoient aux passages, les tuoient facilement, ou les prenoient prisonniers, & les attachoient à la queue de leurs chevaux pour les mener à Amboise ; où ils n'étoient pas si-tôt arrivés qu'on les pendoit aux crenaux des murailles, tout bottés & éperonnés. [Le lendemain, la Renaudie fut rencontré dans la Forêt de Château-Renaud, par le Baron de Pardillan son cousin, à qui le Roi avoit donné ordre d'aller à la chasse des Conjurés avec deux cens chevaux. Il se défendit en désesperé, & aima mieux se faire tuer que de se laisser prendre. Son corps fut pendu quelques heures durant à une potence sur le Pont d'Amboise, avec cet écriteau; *Chef des Rebelles*, puis écartelé, & les quartiers plantés en divers endroits.]

Les Guises pressoient fort qu'on eût

(*a*) Il s'appelloit Philbert de Marcilly.

1560. à dépêcher les Chefs : le Chancelier étoit d'avis qu'on sursît jusqu'à ce qu'on eût vû le fond & la fin de cette entreprise, & que pour appaiser la fureur des esprits, l'on pardonnât à ceux que le faux zele de la Religion avoit trompés, pourvû qu'ils s'en retournassent en leurs maisons, au nombre de deux ou trois ensemble seulement. Mais tandis qu'il disputoit en faveur de la clémence contre la rigueur de la justice, un Capitaine des Conjurés nommé la Motte, fit une tentative pour surprendre Amboise. Ce nouvel incident ferma la bouche au Chancelier, & lacha la bride à la derniere sévérité. Il fut commandé de prendre, morts ou vifs, tous ceux qui se trouveroient avec des armes, quoiqu'ils s'en retournassent chez eux.

On pardonna à bien peu de ceux qu'on tenoit, il en fut pendu, noyé, décapité, près de 1200. les ruës d'Amboise ruisseloient de sang, la riviere étoit couverte de corps morts, & les places publiques toutes plantées de gibets. Les Chefs furent exécutés les derniers, la Reine Mere, ses trois jeunes fils, & toutes les Dames de la Cour étant aux fenêtres, qui regardoient ce tragique spectacle comme un divertissement. Pas un d'eux n'avoüa que la conspiration fût contre la personne du Roi, mais seulement contre les Guises. Raunai & Mazeres confesserent à la question avoir appris de la Renaudie, que si elle eût réüssi le Prince de Condé se fût déclaré : Castelnau le dénia fortement, & même à la confrontation dans des reproches valables contre leurs dépositions. [Il eut la tête tranchée avec eux sur le Pont d'Amboise, & l'on remarqua comme un coup de fatalité, que 20. ans auparavant son frere aîné avoit été tué au même endroit par des laquais de la Cour.]

On connut par les chiffres qui furent saisis avec la Bigne, Sécretaire de la conspiration, & par les interrogatoires de quelques Capitaines des Conjurés, que le Prince de Condé & l'Amiral y trempoient : mais comme les preuves n'en étoient pas claires, & les témoignages seulement des oüi dire, & que ceux qui avoient ordre de foüiller dans la maison de Prince, n'y eurent trouvé ni hommes, ni armes, il demanda à se purger en plein Conseil devant le Roy. La Reine Mere ayant voulu qu'on l'y admît, il fit un discours plein de force & d'éloquence pour se justifier de cet attentat ; & apres donna le démenti à tous ceux qui voudroient soutenir qu'il en étoit coupable, & leur offrit le combat de sa personne, renonçant à sa qualité, pour cete occasion seulement. [Le Cardinal de Lorraine voyant bien a qui ce deffi s'addressoit, fit signe au Roy de se lever, & ainsi de ne faire point de réponse au Prince.] Le Duc de Guise usant d'une profonde dissimulation, loüa sa générosité, & dit qu'il étoit prêt aussi de soûtenir son innocence : mais en secret il n'avoit pas laissé d'être d'avis qu'on l'arrêtât. La Reine Mere ne jugea pas à propos de le faire, soit qu'elle craignît que les Guises se rendissent trop absolus, s'ils terrassoient le seul Prince qui leur pouvoit tenir tête, soit qu'elle appréhendât que cette détention ne causât quelque autre coup de désespoir, qui fût pire que la conspiration pécedente. 1560.

Le péril passé, on fit écrire des Lettres au nom du Roy à tous les Parlemens, Gouverneurs & grandes Villes, leur donnant avis du péril éminent dont le Roy étoit échappé, & le signalé service que le Duc de Guise lui avoit rendu. [Le Connétable fut chargé d'al-

1560. ler au Parlement de Paris pour cela ; & en faisant le récit de l'affaire ; il donna de grandes loüanges en apparences aux Guises, mais ajustées de telle sorte qu'il laissa à penser, que la conjuration avoit été formée contr'eux, non pas contre la personne du Roy.]

Le Parlement néanmoins etant persuadé [des services importans du Duc en cette occasion,] lui donna le glorieux nom de *Conservateur de la Patrie*. Cependant les Coligny se voyant regardés de fort mauvais œil à la Cour, se retirerent, & la Reine ordonna à l'Amiral d'aller pacifier les émotions qui paroissoient en Normandie ; & de s'enquerir de leurs véritables causes pour lui en faire le rapport.

L'horreur de cette conspiration, & celle de tant de sang qui fut répandu pour la punir, serrerent si fort le cœur du Chancelier François Olivier, qui avoit l'ame tendre & humaine, qu'il en tomba malade & en mourut. Le Cardinal de Lorraine avoit jetté les yeux sur Jean de Morvilliers Evêque d'Orléans, pour le mettre dans cette Charge : mais la Reine le prévint, & pria le Roi de la donner à Michel de l'Hôpital ; au moins elle lui fit dire qu'il tenoit cette grace d'elle : quoy que le Cardinal lui voulût persuader que c'étoit de lui. Depuis l'Hôpital donna assez à connoître qu'il en avoit l'obligation à la Reine par le grand attachement qu'il eût aux intérêts [de cette Princesse.]

La connoissance du crime d'hérésie avoit été d'abord attribuée aux Parlemens ; & ils avoient fort combattu pour se la conserver. Mais comme il y avoit plusieurs Conseillers, & des plus sçavans dans ces grandes Compagnies qui étoient imbus de ces nouveautés, le Cardinal de Lorraine la fit transporter aux Evêques par un Edit du mois de May, datté de Romorantin en Berry ; à quoy le nouveau Chancelier donna les mains, de crainte d'un plus grand mal ; j'entens l'Inquisition que ce Cardinal & la Cour de Rome tâchoient d'introduire en France, avec le même pouvoir qu'elle a en Espagne. 1560.

[Un peu aprés l'Amiral écrivit à la Reine, que les séditions ne prendroient jamais fin tant que la cause en subsisteroit ; Que c'étoit la trop absoluë puissance que les Guises avoient en la Cour qui excitoit tous ces mouvemens ; qu'il lui conseilloit donc de prendre en main le Gouvernement des affaires ; & de suspendre les poursuites contre les Protestans, ainsi qu'il avoit été résolu par un Edit que le Chancelier Olivier avoit minuté. La Reine désirant lui montrer qu'elle déferoit à ses conseils, fit publier cet Edit, mais il fut si mal observé, qu'on eut sujet de croire qu'on ne l'avoit fait que pour découvrir ceux qui professoient cette Religion.]

En France on avoit jusqu'ici appellé *Luthériens* ceux qui professoient les nouvelles opinions, quoi qu'en plusieurs points ils ne suivissent pas les dogmes de Luther. Quelques-uns les appelloient plus proprement *Sacramentaires* ; à cause qu'ils nioient la réalité du Corps de notre Seigneur au saint Sacrement. Cette année on leur appliqua le nom de HUGUENOTS qui leur est demeuré. L'origine en est incertaine : il y en a qui disent qu'il prit naissance à Tours, & ils le tirent du nom de *Hugon*, parce que ces Novateurs faisoient leurs assemblées nocturnes à la *porte Hugon*, ou parce qu'ils ne sortoient que durant les ténébres, comme un certain lutin ou esprit nocturne, qu'ils nomment en cette ville *le Roy Hugon*, & lequel selon

1560. les contes du peuple, y rode la nuit par les ruës. [Pour eux ils le tenoient à gloire, comme s'il leur eût été donné pour avoir conservé la couronne à la race de HUGUES Capet.] Je croy avoir quelques preuves qu'il est venu d'un mot * Suisse qui signifie Ligue, mais qui a été corrompu par ceux de Genève, & que delà il a été apporté en France par les Religionnaires mêmes, qui voyoient qu'on les appelloit ainsi en ce pays-là.

* Eidgnossen, Eidgnos, Huguenots.

Depuis que la Reine Catherine s'étoit fortifiée des conseils du Chancelier de l'Hôpital, elle avoit pris ses précautions aussi bien contre les Guises que contre les Princes du Sang; Et comme elle vouloit toûjours tenir pour regle de sa conduite cette maxime de sa maison, QU'IL FAUT DIVISER POUR REGNER, elle songoit à entretenir les troubles, afin d'avoir de tous côtés dequoi s'appuyer, & afin de contenir tous les deux partis l'un par l'autre. Quand la balance penchoit trop d'un côté, elle la rechargeoit à l'opposite pour la remettre dans l'équilibre. Ainsi comme l'absence des deux premiers Princes du Sang & des deux Coligny, qui s'en étoient allés dans leurs maisons, rehaussoit trop le crédit des Guises, elle commença à écouter plus favorablement les Huguenots, & à lire même quelques écrits qu'ils lui adresserent pour leur justification.

Dans cette même vûë, ou pour connoître les desseins & les intérêts des Grands, elle les fit tous convoquer à Fontaînebleau au 20. d'Août, sous couleur de prendre leur avis sur l'état présent des affaires, comme c'étoit autrefois l'ordre ancien & nécessaire du Royaume de France.

[L'assemblée fut fort célébre,] le Connétable, l'Amiral & Dandelot s'y rendirent avec une suite de huit ou neuf cens Gentilshommes. Elle dura quatre séances seulement; & se tint dans le cabinet de la Reine Mere, le Roy présent. 1560.

Le premier jour, le Roi & puis la Reine sa mere, en ayant expliqué le sujet en peu de mots, qui étoit pour remédier aux troubles causés par les differends de la Religion, & pour ôter les abus qui s'étoient glissés dans tous les ordres, conjurerent les assistans de leur donner leur avis sans passion & sans intérêt. Le Chancelier déclara plus au long quels étoient les désordres, & les remédes qu'on y pouvoit apporter.

Comme il eut achevé, l'Amiral s'avança, & s'étant mis à genoux devant le Roy, lui présenta des requêtes qui n'étoient signées d'aucune personne, mais qu'il disoit avoir reçûës en Normandie; Elles imploroient la clémence du Roi, & le supplioient de faire cesser les recherches contre les Réformés, & de leur accorder des Temples & le libre exercice de leur croyance.

Là dessus Jean de Montluc Evêque de Valence, prié de dire son avis, parla plus librement que n'eussent sçû faire les ennemis de l'Eglise Romaine, des abus & des vices des Ecclésiastiques, particulierement des Evêques, dont il dit qu'on en avoit vû quarante pour une fois à Paris, croupissant dans l'oisiveté & dans les délices. Il loüa la dévotion de chanter les Pseaumes & les Hymnes en François, au lieu des chansons dissoluës; blâma la rigueur des tourmens qu'on exerçoit sur des gens qui n'avoient point d'autre crime, qu'une persuasion qu'ils croyoient bonne; & conclut à renvoyer la décision de ces controverses à un Concile National, parce qu'il n'y avoit plus d'espérance d'en avoir un général, & de re-

1560. mettre la réformation des désordres du Royaume a l'assemblée des Etats généraux. Marillac Archevêque de Vienne parla sur le même ton, & ajoûta beaucoup de choses trop piquantes contre les Guises.

Le Cardinal de Lorraine, Prélat d'une sublime éloquence, prit le contrepied de ces deux Evêques, & montra par vives raisons qu'il n'étoit point besoin de Concile, & qu'il falloit continuer la recherche contre les Sectaires. Du reste, il fut d'avis de convoquer les Etats. Il rendit aussi compte en gros de l'administration des Finances, comme son frere le Duc de Guise, de sa conduite dans le gouvernement, se justifiant des calomnies qu'on lui imposoit; spécialement d'avoir armé le Roy contre ses Sujets en lui donnant des gardes, comme il avoit fait; dont il rejetta tout le blâme sur les auteurs des attentats & des émotions.

Pour résultat, il fut fait un Edit le vingt-quatriéme d'Août, qui convoquoit les Etats du Royaume dans la ville de Melun le dixiéme de Décembre, & ordonnoit aux Evêques de se rendre le dixiéme Janvier où le Roi leur prescrivoit, pour aviser au tems & au lieu de tenir un Concile National, si le Pape par des longueurs affectées leur ôtoit l'esperance du Géneral, qu'il avoit tant promis. De plus, il étoit enjoint aux Gouverneurs de veiller à ce qu'il ne se fît point d'assemblées factieuses, & de surseoir les poursuites pour le fait de la Religion, s'il n'y avoit point d'autre crime compliqué. C'étoit commencer à les tolerer. Les choses ainsi reglées, chacun eut ordre de se retirer chez soi.

L'alarme fut grande à Rome lorsqu'ils entendirent qu'on parloit de tenir un Concile National en France; Pie IV. n'omit aucun moyen pour en dissuader le Roi. Il lui représenta, comme un grand malheur, que l'Eglise Gallicane rétabliroit la Pragmatique, & par conséquent les élections, dont la dignité royale seroit [beaucoup] diminuée; il pria le Roi d'Espagne d'interposer son crédit envers lui, pour empêcher un coup qu'il croyoit si préjudiciable à son autorité Pontificale; & tous ces ressorts n'ayant pû faire révoquer une résolution prise par tout le Conseil, il ne trouva point d'autre expédient pour la détourner qu'un Concile Géneral. Il balança quelque tems s'il en convoqueroit un tout de nouveau, ou s'il continueroit celui que ses prédecesseurs Paul III. & Jules III. avoient suspendu. L'Empereur avec toute l'Allemagne en désiroit un nouveau, & la France s'étoit liée avec lui pour cela, d'autant que les Protestans demandoient qu'on remaniât les points qui avoient été jugés dans les premieres séances. Mais l'avis de la continuation sembla le meilleur au Pape pour le bien de son autorité. Ainsi il fit publier que le Concile recommenceroit au jour de Pâques l'année suivante; [& le Conseil de France par une legereté inexcusable y donna les mains.]

Les deux freres, Antoine & Louis de Bourbon ne s'étoient point trouvés à l'assemblée de Melun: car deux mois auparavant Antoine s'étoit retiré en Gascogne, & son frere l'y étoit allé trouver. Etant là en plus grande sûreté, ils pourvoyoient à leurs affaires, & projettoient les moyens de se rendre les plus forts pour débusquer les Guises. Ceux-ci ayant des serviteurs fidéles, des espions fort bien payés, & toute la récompense & la punition dans leurs mains, découvroient aussi-tôt leurs desseins, & les faisoient avorter avant qu'ils pussent éclorre.

Les Princes se servoient d'un nommé la Sagne, homme indiscret & babil-

1560. lard, qui se découvrit à un sien camarade, avec lequel il avoit porté les armes en Piedmont. [Il ne songeoit pas que c'est la plus dangereuse de toutes les imprudences, que de confier son secret à un homme qui en peut faire fortune.] Celui-là le rapporta au Maréchal de Brissac, qui le dit au Duc de Guise : tellement que comme la Sagne s'en retournoit en Gascogne, il fut pris chargé de quantité de lettres. La crainte de la question, ou l'espoir de la récompense le fit parler ; il donna lui-même les moyens d'en lire quelques-unes, en lavant le papier, sur lequel il ne paroissoit rien d'écrit. Celles de François de Vendôme Vidame de Chartres, [Seigneur fort riche & l'un des plus braves & des plus galands de la Cour,] furent jugées les plus criminelles, [non pas peut-être qu'elles fussent telles, mais parce qu'il étoit ennemi déclaré du Duc de Guise, & d'ailleurs autant haï de la Reine mere, qu'il en avoit été aimé.] Aussi fut-il arrêté & renfermé dans la Bastille. Quelque tems après on le transfera de là, mais sous bonne garde, dans sa maison, où il mourut, soit de chagrin, soit des débauches de sa jeunesse.

Bouchard Chancelier d'Antoine, sans être pressé que de sa propre timidité, revela aussi toutes les pratiques du Prince de Condé, & les moyens qu'il employoit pour y engager son frere. Il pensoit se mettre en sureté par là, mais on se saisit de sa personne, & on le mit en prison à S. Jean d'Angely, où on le gardoit fort étroitement, afin d'avoir son témoignage quand on en auroit besoin.

Il paroissoit cependant diverses émotions dans les Provinces qui marquoient que tout le Corps des Religionnaires étoit sur le point de faire un grand soulevement. Car en Normandie, où l'Amiral avoit été envoyé, ils tenoient publiquement leurs Prêches ; les deux freres Antoine & Paul Richend Mouvans, essayerent de se rendre maîtres des villes de Valence, & Montelimard, & de Romans en Dauphiné, & de celles d'Aix & d'Arles en Provence : mais le Seigneur de Maugeron fit échouer leurs entreprises ; Antoine fut tué dans une émotion à Draguignan, Paul se sauva en Suisse. 1560.

Semblablement Charles du Puy Montbrun se servant des Religionnaires à disputer le Gouvernement du Dauphiné à la Mothe Gondrin, fut poussé par son adversaire, & s'enfuit tout nud dans les Sevenes, & de là chez les Suisses.

Maligny de la maison de Ferriere, qui étoit au Roi de Navarre, tenta aussi de s'emparer de Lyon, y faisant glisser des gens de guerre file à file ; & il en fût venu à bout si N. Dapchon Abbé de Savigny, qui en étoit Gouverneur en l'absence du Maréchal de Saint-André son oncle maternel, n'eût découvert son dessein & fait prendre les armes aux Bourgeois. Maligny se tint bienheureux de se pouvoir sauver, & l'Abbé appréhendant quelque fâcheux évenement, lui fit ouvrir les portes pour sortir. Le Maréchal de Saint-André y étant allé, & ayant approfondi le secret de cette conspiration, fit exécuter plus d'une cinquantaine de ces téméraires entrepreneurs.

Les Princes se promettoient d'avoir une plus forte cabale dans les Etats que les Guises : néanmoins leurs amis étoient d'avis qu'ils n'attendissent pas jusques-là, & qu'ils vinssent si bien armés à la Cour, qu'ils fussent en état de les chasser ou de les faire périr. Pour cela ils avoient donné les ordres de tous côtés ; mais leurs lettres & leurs

pratiques

1560. pratiques ayant été éventées, les Guises se servirent du nom du Roi pour se fortifier, manderent toutes les Compagnies d'Ordonnance, & firent donner une Déclaration, commandant à tous Gouverneurs des Provinces de punir les perturbateurs du repos public suivant la rigueur des Edits, avec pouvoir d'interdire & de destituer les Officiers qui auroient connivé ou usé d'indulgence envers les factieux. Outre cela ils envoyerent un commandement aux Princes de se rendre à la Cour, mais seulement avec leur maison, pour se justifier des cas qu'on leur imposoit; de sorte que, s'il faut ainsi dire, ils ne leur laisserent qu'une porte fort étroite pour y entrer, & plus semblable à la porte d'une prison qu'à celle du Louvre.

Ils résolurent pourtant d'y venir. Le Cardinal de Bourbon leur frere étant trompé le premier, servit d'instrument à les tromper. D'ailleurs la dignité de leur naissance leur sembloit un sauf-conduit inviolable. Si bien que le Roi de Navarre refusa sept cens Gentils-hommes du Poitou, qui offroient de l'accompagner, & des levées de plus de 1500. hommes qui étoient toutes prêtes en diverses Provinces: il disoit que son innocence lui répondoit de sa sûreté, & qu'il ne vouloit pas qu'on pût soupçonner qu'il venoit à dessein de faire violence au Roi ni aux Etats.

En chemin il reçût divers avis, que les Guises ayant intimidé le Roi & la Reine mere de la prétendue conjuration revelée par la Sagne, étoient plus maîtres à la Cour que jamais, & qu'ils y avoient fait prendre des résolutions extrêmes. Il ne laissa pas de passer outre, sans écouter les sages conseils de Marillac Archevêque de Vienne, qui ayant fait son possible pour l'en dissuader, mourut de fâcherie, & de peur qu'il eut que les Guises, qu'il avoit déja fort offensés, ne s'en vengeassent sur lui. 1560.

Le seize Octobre, le Roi avec la Reine mere, les Princes de Montpensier & de la Roche-sur-Yon, les Guises, & tous les Grands de sa Cour, s'étoit rendu à Orleans, après en avoir fait désarmer tous les habitans, [imbus des nouvelles opinions, & soupçonnés d'avoir voulu la livrer au Prince de Condé, comme ils firent deux ans après,] & ayant auparavant logé sa Gendarmerie dans toutes les villes de quarante lieues à l'entour. D'abord il dépêcha en diverses Provinces pour arrêter tous ceux que les Guises vouloient envelopper dans le crime de la conjuration; mauvais augure pour le Prince de Condé.

Aussi dès que son frere & lui y furent arrivés, & qu'ils eurent salué le Roi, Philippe de Mailly Brezé, & François le Roi-Chavigny, Capitaines des Gardes du Corps, l'arrêterent & le menerent dans un logis qui étoit sur la place de l'Etape, au coin duquel on avoit construit comme un bastion de brique & une plate forme, défendue de quelques petites pieces de canon.

Le Roi de Navarre son frere ne fut pas arrêté, mais se vit fort soigneusement observé, & abandonné de tout le monde, hormis de l'Amiral & du Cardinal de Châtillon son frere, qui lui tenoient fidelle compagnie. Dandelot plus défiant, s'étoit retiré dans les terres de sa femme en Bretagne. La Dame de Roye, belle-mere du Prince de Condé, fut aussi arrêtée à quelques jours de là dans sa maison par Taneguy le Veneur Carouge, & menée dans le Château de Saint Germain en Laye. Aussi fut Hierôme Grollot Baillif d'Orleans, accusé d'intelligence avec les

1560. Religionnaires ; & on amena de Saint Jean d'Angely, Bouchard Chancelier du Navarrois, comme le témoin qui en sçavoit le plus pour la conviction du Prince.

L'ordre de prendre le Prince avoit été proposé par le Maréchal de Brissac, qui s'exposoit hardiment à tout pour les Guises : le Roi le signa, & le Chancelier ensuite, quoi qu'à regret. La forme qu'on garda pour lui faire son procès, fut telle. Le Chancelier, Christophle de Thou Président au Parlement de Paris, & deux Conseillers du même corps, avec le Procureur Géneral Bourdin, & le Greffier du Tillet, allerent à la prison pour l'interroger ; il refusa de répondre devant eux, & dit qu'il ne reconnoissoit point d'autres Juges, que la Cour du Parlement en Corps, garnie de Pairs, & le Roi y présidant. Mais cet appel & tous les autres qu'il fit ensuite, furent déclarés nuls par le Conseil du Roi, & il fut ordonné sur la Requête du Procureur Géneral, qu'il répondroit ou qu'il seroit tenu pour bien convaincu, & que cependant les témoins seroient récolés. Sur cela il demanda du Conseil, on lui donna deux Avocats de Paris, Pierre Robert (a) & François de Marillac. On lui confronta ensuite des témoins qu'on faisoit venir de tous côtés ; & alors il se vit dans un péril imminent. Mais la Reine mere ne voyoit pas son autorité dans un moindre danger : car le Cardinal de Lorraine qui pensoit déja être au dessus de tout par la perte prochaine de l'ennemi de sa maison, commençoit à la mépriser comme une personne dont il n'avoit plus que faire.

Grollot ayant été jugé à mort, sa condamnation passoit dans l'esprit de tout le monde pour un préjugé de celle du Prince. Mais le dix-septiéme de Novembre le Roi étant sorti à la chasse, pour n'être pas présent à l'exécution de ce malheureux, fut attaqué d'une pesanteur de tête, qui au bout de quelques jours aboutit à un abcès suppurant par une fistule qu'il avoit dans l'oreille. Les cinq ou six premiers jours le mal ne parut pas si dangereux ; cependant on continua le procès du Prince avec tant d'empressement, que passant par dessus beaucoup de formalités, on le condamna à perdre la tête. L'Arrêt fut signé par la plûpart des Conseillers d'Etat & des gens de robbe, hormis le Chancelier & le Président Guillard du Mortier, lesquels voyant que la maladie du Roi empiroit, furent assez adroits pour couler le tems & differer. De tous les Chevaliers de l'Ordre & des Seigneurs, tant ils étoient à la dévotion des Guises, il n'y eut que le Comte de Sancerre qui le refusa, nonobstant trois jussions expresses du Roi. 1560.

Au même tems que ce terrible Arrêt se fabriquoit, les Médecins, qui pour des personnes d'une qualité si éminente, ne s'expliquent jamais qu'à l'extrêmité, prononcerent que le Roi étoit bien proche de sa fin. Alors les Guises firent tout leur possible pour obliger la Reine à faire aussi arrêter le Roi de Navarre : mais comme elle eut pris conseil du Chancelier, elle ne pût y donner son consentement. Ce sage Ministre lui fit comprendre que la détention de ses deux Princes affermiroit toute l'autorité entre les mains des Guises, au lieu qu'elle devoit la tirer à elle, & dominer sur tous les deux Partis, en les tenant en balance.

(a) Pierre Robert, Parisien, ayant embrassé la Religion prétendue reformée, fut employé par le Prince de Condé au fait de la déclaration de son innocence. Depuis ce tems-là il fut toujours recherché par ceux de cette Religion, ce qui lui coûta la vie : car il fut tué le jour de la Saint Barthelemi.

1560. Ainſi tous les deux la redoutant & devenus ſes ſupplians, les Princes pour leur vie qu'elle avoit en ſa diſpoſition, les Guiſes pour leur grandeur qu'elle pouvoit ruiner avec l'aſſiſtance des Princes, ſe ſoûmirent à telles conditions qu'il lui plût. Antoine lui promit par écrit de lui ceder la Régence, qui lui appartenoit comme au premier Prince du Sang, ſe retenant ſeulement le titre de Lieutenant Géneral; & les Guiſes lui jurerent de la ſervir envers & contre tous.

Les choſes étant en cet état, le Roi rendit les derniers ſoûpirs le cinquiéme de Décembre. (*a*) Il étoit âgé de ſeize ans, & dix mois & demi, dont il en avoit regné ſeulement un an & cinq mois moins cinq jours. Il n'eut point d'enfans de Marie Stuart ſon épouſe [belle & charmante Princeſſe qui donnoit de l'amour à tous ceux qui la voyoient, mais ne s'exemptoit pas d'en prendre. L'année ſuivante, elle retourna en ſon Royaume d'Ecoſſe avec bien du regret de quitter la Cour de France, qui eſt un ſéjour fort agréable pour les Dames qui veulent être aimées, & avec bien des inquiétudes de s'aller confiner dans un Royaume à demi barbare, plein de factions & de broüilleries, dont elle ne pouvoit attendre que de tragiques évenemens.]

Les ſerviteurs du petit Roi François, à cauſe de l'innocence de ſes mœurs, l'appellerent *le Roi ſans vice*, titre plus glorieux que tout autre qu'on puiſſe donner, quand il a pour fondement non pas l'imbécillité d'eſprit, mais la ſageſſe & la vertu.

Sa mort arrivée favorablement pour les Princes & pour les Montmorencis, donna occaſion à leurs ennemis de dire qu'elle avoit été avancée par Ambroiſe Paré ſon Chirurgien, qui étoit créature du Connétable, & qu'il avoit coulé du poiſon dans la fiſtule de ſon oreille. D'autres, mais long-tems après, ayant reconnu l'ambition perverſe, & la conduite de la Reine Catherine de Médicis, la ſoupçonnerent de ce crime, auſſi-bien que de la mort du Dauphin * François ſon beau-frere, & de celle de Charles IX. ſon ſecond fils. Ceux qui en jugeoient avec moins de malignité, en trouvoient la cauſe en lui-même; & diſoient qu'ayant été formé d'un ſang corrompu, parce que la mere ne l'avoit engendré qu'après dix ans de ſtérilité, laquelle provenoit de la ſuppreſſion de ſes mois, il avoit toujours été mal diſpoſé, particulierement du cerveau, qui ne ſe déchargeoit point par les conduits ordinaires, en ſorte que ces matieres pituiteuſes lui croupiſſant dans la tête, avoient cauſé l'abcès dont il étoit mort. 1560.

* Voyez en la vie du Roi François I. en l'an 1536.

Tous les Grands de la Cour étoient ſi occupés à ſonger à leurs propres affaires, que ni ſa mere ni ſes oncles, ne prirent aucun ſoin de ſes funerailles. De tant de Seigneurs, & de tant d'Evêques qui étoient à Orleans, il n'y eut que Sanſac & la Broſſe, qui avoient été ſes Gouverneurs, & Louis Guillard Evêque de Senlis qui étoit aveugle, (*b*) qui conduiſirent ſon corps à Saint Denis. Son cœur demeura à l'Egliſe de Sainte Croix d'Orleans. (*c*)

Les Guiſes s'excuſerent de ne l'avoir

(*a*) Il eut pour Confeſſeur un Moine de S. Denis nommé Dom Crepin de Brichanteau, qui mourut Evêque de Senlis.

(*b*) Guillard étoit aveugle de vieilleſſe. Il avoit été elû Evêque de Tournai en 1513. & il fut Evêque de Chartres en 1527. de Châlons ſur Saone en 1553. & de Senlis en 1560.

(*c*) Le cœur de François II. repoſe dans la Chapelle d'Orleans aux Celeſtins de Paris, avec celui d'Henry II. ſon pere, ſi l'on en juge par les inſcriptions de la piramide que Charles IX. ſon frere lui fit ériger en 156.. On aſſure cependant que le cœur de

pû accompagner, sur le besoin qu'ils
1560. avoient de demeurer auprès de la jeune Reine leur niece pour la consoler. Mais ils ne furent pas exemts de reproche à l'égard de tout le monde : ceux qui avoient plus de sentimens d'honneur que d'ambition, les blâmoient de rendre si peu de devoirs à celui dont ils avoient reçû tant d'honneur. Aussi se trouva-t-il un billet attaché sur le poesle du cercueil, où il y avoit ces mots, *Taneguy du Châtel où es-tu ?* Ce Taneguy, comme l'on sçait, ayant été banni de la Cour sous le regne de Charles VII. son maître, y étoit revenu généreusement pour faire les funerailles de ce Roi à ses propres dépens, témoignant plus de reconnoissance des bienfaits qu'il en avoit reçûs, que de crainte des ressentimens de Louis XI. ennemi mortel de la mémoire & des serviteurs de son pere.

Le Connétable, qui avoit été mandé par plusieurs fois, mais marchoit à petites journées [avec 600. chevaux,] ayant appris les nouvelles de la mort du Roi, doubla le pas, & arriva le huitiéme du mois de Décembre à Orleans. Entrant dans la ville il usa du pouvoir de sa Charge, & chassa les gardes qui étoient aux portes, menaçant de les faire pendre s'il les trouvoit plus qui tinssent le Roi investi en pleine paix, & au milieu de son Royaume.

Quant au Prince, quoiqu'il eût toute liberté dès que le Roi fut expiré, néanmoins il refusa de sortir de prison, qu'il ne sçût auparavant qui étoient ses parties ou ses dénonciateurs. Il ne s'en trouva point qui voulussent jouer un si dangereux personnage ; & les Guises répondirent que cela avoit été fait 1560.
par le seul commandement du Roi, sans néanmoins produire l'ordre en vertu dequoi on l'avoit fait. Tellement que treize jours après il sortit, & s'en alla à Ham en Picardie, suivi par honneur des mêmes hommes qui lui avoient servi de gardes dans sa prison.

MARIE STUART,

FEMME DE FRANÇOIS II.

MArie Stuart fille unique 1560
& héritiere de Jacques V. Roy d'Ecosse, & de Marguerite de Lorraine, qui l'étoit de Claude Duc de Guise, fut amenée en France l'an 1548. le sixiéme de son âge, & dix ans apres mariée au Dauphin François II. le 19. d'Avril de l'année 1558. La Nature lui avoit donné tout ce qui compose une rare beauté : & outre cela, un esprit agréable, une mémoire prompte, & une imagination vive, qu'elle exerçoit par l'étude des Arts libéraux, principalement de la Peinture, de la Poésie & de la Musique ; si bien qu'a la fleur de son Printemps, elle parut la plus aimable Princesse de la Chrétienté. Aussi se vit-elle à l'âge de quinze ans la tête ornée de deux Couronnes effectives, celle d'Ecosse & celle de France, & d'une en prétention, sçavoir celle d'Angleterre ; qu'elle maintenoit lui appartenir au préjudice d'Elizabeth, & qu'elle devoit en effet posseder après la mort de cette Reine. Mais si vous considérez le cours & la fin de sa vie, les plus extrêmes dis-

Extraction de Marie.

Ses qualités

François II. est demeuré à Orleans, & que ladite piramide n'est qu'un Cénotaphe, c'est-à-dire qu'elle ne renferme rien. M. de Thou dit que ses funerailles se firent avec beaucoup trop de simplicité, ce qui fit bien de la peine aux Guises, que ce Prince avoit comblés d'honneur & de biens, & avec qui il avoit en quelque sorte partagé son autorité.

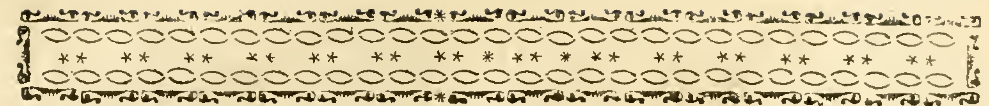
1560. graces furent la suite ou les effets de tous ces beaux avantages. Elle fut Reine dès l'âge de huit mois, mais aussi elle fut orpheline. On la destina à six ans pour femme au plus grand Roi de la Chrétienté : mais pour cela on la tira de son pays & d'entre les bras de sa mere. Elle trouva en France le crédit de ses Oncles de Guise : mais elle s'attira aussi la haine & l'envie qu'on leur portoit. La nourriture de cette Cour lui donna une grande politesse : mais elle la plongea dans les délices. Sa beauté fut l'objet des loüanges : mais elle le fut aussi des médisances. Comme elle posseda uniquement le cœur de son premier époux, la perte lui en dut être d'autant plus sensible. En repassant en son Royaume natal, elle n'y trouva que des Sujets rebelles & héretiques : le nom de Reine doüairiere de France, ne servit qu'à la rendre suspecte aux Protestans, & odieuse aux Anglois. Etant recherchée de tous côtés, elle se fit autant d'ennemis qu'elle avoit de prétendans. Pour ne pas laisser flétrir sa jeunesse dans un triste veuvage, elle s'aparia un beau mari, sçavoir Henry Stuart Comte d'Arley : mais tout aussi-tôt il devint fâcheux. Ses ennemis l'en délivrerent : mais ce fut par un assassinat, dont le blâme réjaillit sur elle-même. Quel plus grand déplaisir pouvoit sentir une Reine Catholique, que de voir bannir sa Religion de son Royaume, ses Sujets, ses Officiers, son propre frere naturel le Comte de Mourray, la persécuter, lui ôter l'autorité, puis la liberté ; Quelle plus grande affliction, après six ou sept ans de traverses, de conspirations, de guerres civiles, que de sortir de captivité d'entre les siens, pour tomber en une autre chez ses voisins, de trouver une prison au lieu d'un azile, des calomnies au lieu de secours, une ennemie mortelle en la personne d'Elizabeth, au lieu d'une parente : enfin languir dix-neuf ans dans cette misere, & n'en pouvoir être délivrée que par la main d'un bourreau, par un coup sans exemple & sans justice ? Voila comme tous les biens, que le vulgaire admire, contribuoient a rendre Marie Stuart mal-heureuse, mais la vertu, qui seule fait le bonheur, l'empêcha de l'être. Les adversités éveillerent son courage qui se fût endormi dans les délices ; Sa pieté & sa constance éclaterent plus dans la prison que sur le Trône ; Elle triompha de ses ennemis en souffrant ; Sa généreuse mort dissipa tous les sinistres bruits dont ils avoient noirci sa réputation ; Les Puritains qui craignoient qu'elle ne parvint a la Couronne d'Angleterre, lui firent gagner celle du Martyre ; Et comme il est a croire, son mérite a obtenu du Ciel, que malgré leurs efforts, Jacques son fils unique ait joint les deux Royaumes ensemble. 1560

Sommaire de ses avantures.






CHARLES IX.



CHARLES IX. ROY LX.

Agé de dix ans & plus de cinq mois.

Malheureux Conseillers de meurtre & de carnage,
Qui laissez le coûteau des remords dans le flanc;
Voyez ce Roi mourant à la fleur de son âge,
Regardez comme il nage
Dans les flots de son sang.

PAPES.

Encore PIE IV. sous ce regne 4. ans.
PIE V. élû le 7. Janvier 1555. S. 6. ans 3. mois, 24. jours.
GREGOIRE XIII. élû le 13. Mai 1572. S. 13. ans, moins un mois, dont 2. ans sous ce Regne.

1560. En Décembre. L'ESPE'RANCE que plusieurs avoient conçûë que le Roi François II. venant à une parfaite majorité, pourroit éteindre les factions, fut changée par sa mort en une juste crainte de les voir s'enflammer d'avantage, & passer de la sédition à une sanglante guerre; C'est pourquoy les tulmultes s'augmentant tous les jours, on se hâta de tenir les Etats, dans lesquels le vulgaire ignorant croyoit trouver reméde à ses maux [comme autrefois il y en avoit trouvé, lorsqu'ils étoient libres & sans corruption.]

La premiere séance se tint le treiziéme de Décembre dans une grande sale de charpente qu'on avoit bâtie exprès dans la Place de l'Etape. Le Chancelier en fit l'ouverture par une harangue digne de sa gravité. Il blâma les procédures violentes sur le fait de la Religion, dit que le vrai moyen de ramener les égarés, c'étoit la bonne vie & les saintes instructions, exhorta fort de bannir les noms injurieux de *Luthériens*, de *Huguenots*, de *Papaux*; & pria chacun de déposer toute haine, & de n'avoir point d'autre passion que celle du bien public, dans lequel étoit contenu celui des particuliers. Il ne se passa rien autre chose en cette premiere séance, sinon que les trois Ordres furent envoyés conferer leurs cahiers ensemble. 1560.

Quelques-uns animés d'un zele plus hardi, avoient envie de déferer la Regence au Roy de Navarre, laissant toutefois l'éducation du jeune Roi à sa

1560. Mere, de mettre des bornes à la domination, & d'établir un bon conseil pour le gouvernement de l'Etat. La Reine Mere en prit l'alarme; Elle fit donner un Arrêt par le Conseil du Roy, qui défendoit aux Députés de rien déliberer sur le gouvernement, & usa de tant d'intrigues, que le Navarrois, Prince variable & peu résolu, se laissa aller à confirmer ce qu'il lui avoit promis, tandis que son frere étoit en prison.

1561. Le second de Janvier fut la deuxiéme Séance des Etats. On y entendit les harangues des trois Ordres: Jean de Lange Avocat de Bourdeaux, parla pour le tiers Etat: Jacques de Silly Comte de Rochefort, pour la Noblesse, & Jean Quintin Chanoine d'Autun & Docteur en Décret, pour le Clergé. Les deux premiers chargerent fort sur les vices des Ecclésiastiques, cause de tous les désordres; Le dernier tâcha de les défendre; rejetta tout sur les nouveaux Sectaires, & désigna sur tous l'Amiral, qui en demanda réparation. Quintin fut obligé de la lui faire dans une harangue à la clôture des Etats.

2. Janvier.

Quelque accord qu'il y eût entre le Navarrois & la Régente, il ne laissa pas d'y avoir du danger que les Etats, s'ils reconnoissoient leurs forces, ne voulussent donner des entraves à cette femme étrangere; Et d'ailleurs on commençoit d'appercevoir que les Princes y formoient des brigues, & qu'ils tâchoient d'y glisser des propositions pour leur intérêt, ou pour leurs querelles particulieres. Entr'autres, le Roi de Navarre leur inspira de demander compte des Finances, & de répeter tous les dons qui avoient été faits sous le Regne de Henry II. ce Prince offrant de rendre tous ceux qu'il avoit eus.

Cela touchoit le Connétable & le Maréchal de Saint-André, encore plus que les Guises, qui avoient plus dépensé au service du Roy que profité. La Régente s'en apperçût bien, & les joignant à elle par cet intérêt, fit aisément remettre les Etats au mois de May, & dans la ville de Pontoise, & ordonner, afin qu'elle n'eût pas tant de peine à les corrompre, qu'il ne s'y trouveroit que deux Députés de chaque Gouvernement. 1561.

Au mois de Février le Roy étant venu à Fontainebleau, le Prince de Condé s'y rendit peu accompagné, pour ne pas donner de jalousie. Le lendemain étant admis au Conseil Privé, & ayant parlé de son innocence, il demanda au Chancelier s'il y avoit quelques preuves contre lui: le Chancelier répondit que non, & tous les Princes & Seigneurs ayant témoigné qu'ils étoient persuadés de son innocence, le Roy lui commanda de prendre sa place: Le Conseil ensuite donna un Arrêt qui le déclara entierement innocent, & le renvoya au Parlement de Paris, pour en obtenir un autre plus authentique, comme il fit peu de jours après.

Le courage des Guises ne s'abaissoit point par l'élévation de leurs ennemis: ils étoient soûtenus du parti Catholique, & ils le soutenoient aussi. Il est certain que sans eux la Religion ancienne eût fait place aux nouvelles sectes. La Régente faisoit semblant de les favoriser pour ne les pas jetter aux champs. Cependant le Navarrois désirant étendre son pouvoir, fit querelle au Duc de Guise, sur ce qu'il vouloit qu'on lui portât les clefs de la Maison du Roi, non pas à ce Duc, à qui cet honneur appartenoit à cause de sa Charge de Grand-Maître. Le prétexte étoit leger, mais ce Roi le porta si haut, qu'il

1561. qu'il fut sur le point de partir de la Cour avec tous les Princes du Sang & le Connétable, pour venir à Paris déliberer du gouvernement de l'Etat. Que fit la Reine dans une rencontre si périlleuse ? elle regagna le Connétable, & pour lui donner une honnête excuse de rompre la partie, elle lui fit commander par le Roi, en présence des quatre Sécretaires d'Etat, de ne le pas abandonner. Ainsi le Navarrois craignant qu'on ne se passât bien de lui, fut conseillé de demeurer ; & se racommoda avec la Reine ; qui pour l'appaiser, lui augmenta le pouvoir de sa Lieutenance.

Deslors le Connétable commença à se détacher des Princes du Sang. La même proposition touchant la répétition des dons, s'étant renouvellée aux Etats particuliers de Paris, on lui fit croire que c'étoit à lui qu'on en vouloit, parce qu'en effet il avoit touché cent mille écus sous Henry II. dont il n'avoit point rendu compte. A la crainte qu'il eut de restituer cette somme, se joignirent les exhortations de sa femme ; puis celles de la Duchesse de Valentinois, d'Honorat de Savoye, Comte de Villars son beau-frere, & de son fils Henry Seigneur de Danville, tous lesquels, quoique peu religieux, le porterent par la raison de conserver la Religion Catholique, à se liguer avec le Duc de Guise & avec le Maréchal de Saint-André. Les remontrances du Prince, des Colignis ses neveux, & de son fils le Maréchal, estimé l'un des plus sages Seigneur du Royaume, ne l'en sçûrent empêcher. Les Huguenots nommerent cette union le *Triumvirat*.

En Mai. Toutes ces broüilleries avoient retardé jusque-là le Sacre du Roi. Quand ces trois Seigneurs furent ainsi unis, on le mena à Reims, où il fut sacré le quinziéme de May par les mains du Cardinal de Lorraine qui en étoit Archevêque. Le Duc de Guise suivant l'ordre ancien du Royaume, qui donnoit le rang selon la dignité des Terres, ou l'antiquité des Pairies, non pas selon la naissance, y préceda le Duc de Montpensier Prince du Sang. La Régente le jugea ainsi, quoique d'ailleurs elle voulût * qu'Alexandre Monsieur son second fils, précedât le Roy de Navarre, qui avoit un titre plus éminent : ce qui ne s'étoit pas fait au Sacre de François II.

* Il se nomma depuis Henry & fut Roi.

Il avoit été dit par le Traité de la Paix générale, que dans trois ans, les droits que le Roi prétendoit sur les terres du Duc de Savoye seroient examinés, & reglés par des Commissaires de part & d'autre. Le Roi François II. & le Duc avoient nommé pour cela des Députés l'an mil cinq cens soixante ; Antoine Seguier Président au Parlement, & Antoine de Chandon Maître des Requêtes, qui l'étoient de la part du Roi, firent six demandes ; 1. Du Comté de Nice, qu'ils disoient membre du Comté de Provence. 2. Des villes de Turin, Cony, Montdevis, Albe, Querasque, & Savillan. 3. Du Comté d'Ast qui avoit été donné en dot à Valentine de Milan, femme de Louis Duc d'Orléans. 4. Des dépendances du Marquisat de Saluces spécifiées dans un Arrêt du Parlement de l'an 1390. 5. De l'hommage de ce que le Duc tenoit en Dauphiné, deçà le Guyer le Vif & ailleurs, du Focigny & du Genevois. 6. Et de l'heritage de Louise mere du Roi François. I.

Ils apporterent leurs titres & leurs raisons ; les Députés du Duc, leurs exceptions & leurs réponses : mais comme de part & d'autre ils agirent en Avocats plûtôt qu'en Juges, ils ne pu-

1561. rent convenir d'aucune chose, & donnerent leurs avis séparés.

Le Duc ne put donc rien gagner jusqu'à l'année suivante, qu'il fit tant d'instance auprès du Roi; que par Lettres Patentes du huitiéme d'Août, il commanda qu'on lui remît Turin, Chivas, Quiers, & Villeneuve d'Ast à la reserve des munitions & de l'artillerie, en échange de Pignerol, Savillan, & la Pérouse, avec leurs finages. Imbert de la Platiere Bourdillon, Lieutenant pour le Roi delà les Monts, forma plusieurs difficultés pour empêcher l'exécution de cet ordre, envoya de grandes remontrances au Conseil sur cela, & ne voulut obéir qu'après trois jussions, & sur des décharges les plus solemnelles qu'il se put imaginer. Lesquelles encore eussent servi de bien peu, si le Duc n'eût payé tout ce qui étoit dû aux garnisons Françoises de ces Places; & si de plus il n'eût prété cent mille écus au Roi.

La conduite ambiguë de la Régente entretenoit & augmentoit les troubles. D'un côté elle feignoit de prêter l'oreille favorable aux Huguenots; car elle permettoit à Jean de Montluc Evêque de Valence, & à Pierre du Val, Evêque de Sées, de prêcher dans la Maison du Roi des sentimens fort approchant des leurs; Elle écrivit au Pape une longue Lettre, qui disoit qu'en attendant le Concile Général, on pouvoit bien les admettre à la communion de l'Eglise Romaine, puisqu'ils ne tenoient rien de contraire à l'Ecriture sainte, & aux sept premiers Conciles Œcumeniques; Elle fit publier un Edit qui ordonnoit de les laisser en paix, & mit hors de prison & rappella du bannissement ceux qui étoient recherchés pour cette cause. C'est le premier Edit qu'ils ayent eu en leur faveur. Mais d'autre côté elle suscitoit le Connétable à se plaindre hautement & en public de ce changement, qu'on faisoit au préjudice de l'Eglise Romaine. 1561.

L'honneur ne permettoit pas au Connétable de se lier ouvertement avec le Duc de Guise, tandis que le Prince de Condé seroit son ennemi : c'est pourquoi il pria la Reine de faire leur accommodement. Tous deux étant donc mandés en présence du Roi, des Princes, Cardinaux, & grands Officiers, le Duc de Guise adressant sa parole au Prince, l'assura qu'il n'avoit rien contribué à son emprisonnement. Le Prince répondit qu'il tenoit pour un méchant & un traître quiconque en avoit été l'auteur; le Duc repartit qu'il le croyoit ainsi, & que cela ne le touchoit nullement. Cela dit, le Roi leur commanda de s'embrasser & de se promettre une sincére & cordiale amitié. On en dressa un Acte, qui fut signé de deux Sécretaires d'Etat.

Le Parlement s'émut si fort contre l'Edit que la Reine avoit fait donner en faveur des Huguenots, parce qu'on l'avoit envoyé seulement aux Présidiaux & non pas à lui, qu'il donna un Arrêt tout contraire. Sur cela le Roi en fit un autre en Juillet, qui attribuoit la connoissance du crime de sédition & assemblées illicites aux Siéges Présidiaux, & celle d'hérésie aux Juges d'Eglise, par lesquels les convaincus seroient livrés au bras séculier; qui ne pourroit néanmoins les condamner qu'au bannissement. On avoit souvent parlé d'un Concile National : en attendant qu'il pût se tenir, on trouva bon de faire un Colloque ou Conference, entre les Prélats Catholiques & les Ministres Huguenots. Le Cardinal de Lorraine en fut un des principaux Promoteurs, soit pour rompre le Concile National qui ne plaisoit point à la Cour de Rome,

1561. ſoit pour faire oſtentation de ſa doctrine & de ſon éloquence. Les Miniſtres crurent auſſi y trouver leur compte: car par ce moyen ils ſe voyoient égalés aux Evêques, & ils n'euſſent eu aucune place dans un Concile. D'ailleurs ils ſe croyoient aſſez habiles pour jetter de la poudre aux yeux des Catholiques; & il leur ſembloit qu'ils ne pouvoient manquer d'y avoir de l'avantage, parce que les Evêques de Sées & de Valence, deux des plus habiles Prélats, & quelques autres, penchoient un peu de leur côté.

En May. Dans l'entre-tems, l'aſſemblée des Etats qui avoit été remiſe à Pontoiſe au mois de Mai, commença de travailler. Quoique les Emiſſaires de la Régente euſſent pû faire, il reſtoit encore aſſez de l'ancien eſprit des François dans la tête des Députés, pour ne pouvoir ſouffrir qu'une femme eût la Régence: il falut que le Roi de Navarre y allât lui-même leur témoigner qu'il lui avoit cedé ſon droit, & qu'il les priât avec le Maréchal de Montmorency, Gouverneur de l'Iſle de France, de n'en plus parler. [Ce ne fut pas aſſez, de peur qu'ils ne remiſſent une autre fois la choſe ſur le bureau, on jugea néceſſaire de congédier l'aſſemblée juſqu'au mois d'Août, & de la tenir à S. Germain en Laye.]

Le Roi y aſſiſta ſéant en ſon Trône, la Reine mere à ſa gauche avec ſa fille Marguerite, & plus bas le Roi de Navarre, le Cardinal de Bourbon, & le Prince de Condé, devant leſquels étoient à la droite le Connétable, à la gauche le Chancelier. Le Duc de Guiſe, comme grand Chambellan, étoit couché aux pieds du Roi. Les Cardinaux prétendoient avoir place devant les Princes du Sang, & l'avoient eu fort ſouvent en d'autres aſſemblées: mais le contraire y fut jugé en faveur de ces Princes. Les Cardinaux de Châtillon & d'Armagnac y acquieſcerent; & le vieux Cardinal de Bourbon y demeura auſſi, à cauſe qu'ayant l'aîneſſe ſur le Prince de Condé, il avoit auſſi la préſéance: (a) mais les Cardinaux de Tournon, de Lorraine, & de Guiſe, ne le voulurent pas ceder, & ſe retirerent. 1561.

Comme c'étoit l'Amiral qui avoit porté le Roi de Navarre & les Députés des Etats, à confirmer la Régence à la Reine mere, elle voulut en récompenſe, tandis qu'elle avoit beſoin de lui, favoriſer le parti Huguenot; & ſuivant cet air qu'elle en avoit inſpiré à la Cour, ou plûtôt pour intimider le Clergé & le porter à donner de l'argent, on vit que dans cette aſſemblée tout ſe trouva tourné contre ce Corps ſacré. Ceux qui portoient la parole pour le tiers Etat & pour la Nobleſſe, ne parlerent que de ſes déreglemens, & conclurent, comme ont toujours fait les Héretiques, & ceux qui ont plus de politique que de Religion, non tant à le réformer, qu'à lui retrancher ſes grands biens, à lui ôter ſa juriſdiction temporelle, & à adjuger au Roi les poſſeſſions des Religieux rentés. Ils ajouterent qu'il falloit aſſembler un Concile National, & cependant permettre aux Religionnaires de prêcher en toute liberté dans des Temples, qui leur ſeroient accordés par le Roi.

Après ces harangues on travailla aux propoſitions des cahiers des Deputés: ſur leſquels il fut fait quelques Reglemens par maniere d'acquit. Mais la Ré-

(a) Le Cardinal de Bourbon prenant ſa place au-deſſus du Prince de Condé, declara que c'étoit en qualité de Prince du Sang, & non point comme Cardinal, de peur que les autres Cardinaux ne vouluſſent à ſon exemple précéder Condé.

1561. gente ne manqua pas d'en tirer le fruit que le conseil des Rois a accoûtumé de tirer de ces assemblées, c'est-à-dire, de grandes levées de deniers. Car le Clergé ayant l'alarme bien chaude, permit qu'on levât quatre decimes en six ans, & le tiers Etat accorda cinq sols par muid sur tous les vins qui entreroient dans les villes closes. (Cet impôt fort leger s'accroissant sans cesse est maintenant monté à soixante fois plus haut.)

Le jour du Colloque venu, il se trouva six Cardinaux & trente-quatre Evêques à Poissy, avec bon nombre des plus doctes Théologiens, entr'autres Claude d'Espences & Claude de Saintes. Ce qui fit que le nombre de ces Prélats se trouva si grand, c'est que d'ailleurs ils avoient été mandés pour aviser au tems & au lieu d'un Concile, & pour déliberer des affaires publiques dans les Etats. Or avant que les Ministres fussent venus, ils proposerent entr'eux plusieurs moyens pour rétablir la discipline, supposant, comme il étoit vrai, que la corruption avoit donné lieu à la naissance des héresies : mais ils ne résolurent aucune chose d'importance.

Quelques jours après il y arriva dix ou douze Ministres, dont les plus signalés étoient Théodore de Beze, Augustin Marlorat, François Morel, qui avoit dressé les premiers articles de leur Religion, Pierre Martyr & Jean Viret. Le Roi & la Régente y assisterent avec la famille Royale, les Princes du Sang, les Evêques, Cardinaux, Conseillers d'Etat, & Grands du Royaume de l'une & de l'autre Religion, tous assis (selon leur rang) dans une enceinte de balustres. Les Docteurs étoient derriere les Evêques sur des formes basses. Les Ministres voulurent prendre place dans l'enceinte, mais ils en furent exclus, & demeurerent dehors & debout.

Bien que le Colloque eût été indit au dixiéme d'Août, il ne commença pourtant que le quatriéme de Septembre. Après que le Chancelier en eut fait l'ouverture, le Cardinal de Tournon demanda que la chose étant nouvelle & sans exemple, il en pût déliberer avec le Clergé. La Reine mere ne le voulut pas, & commanda à Beze de parler ; car ils avoient résolu de traiter les questions par discours & harangues, non par argumentations & syllogismes. Ce qui s'accommodoit bien au désir que le Cardinal de Lorraine & Beze avoient de faire paroître leur éloquence. 1561. En Septembre.

On peut dire de Beze dans cette action ; pour n'en pas dire pis, qu'il n'y eut ni la prudence, ni la modération qu'il devoit. Car sur le fait du Saint Sacrement, il s'emporta à des discours qui blesserent horriblement les oreilles Catholiques, disant que le Corps de J. C. étoit aussi éloigné de l'Eucharistie, que la terre l'est du ciel. Les Prélats frémirent d'horreur à ces paroles, le Cardinal de Tournon en mena grand bruit, & les traita de blasphême, en sorte que Beze en eut quelque honte lui-même, & tâcha de s'en excuser auprès de la Reine, & d'amollir un peu une proposition si choquante.

Il avoit été résolu de réduire toute la dispute à deux Chefs : l'un de la véritable Eglise, l'autre de l'Eucharistie. Le seiziéme de Septembre le Cardinal de Lorraine fit un discours aussi docte qu'éloquent, & tout rempli de solides raisonnemens sur l'un & l'autre point ; il conclut ensuite, qu'il ne pouvoit y avoir aucune réunion des Sectaires avec l'Eglise, s'ils ne croyoient la réalité du Corps de Jesus-Christ dans l'Eucharistie. Les autres Prélats se levant, applaudirent à cette proposition,

1561. déclarerent qu'ils vouloient vivre & mourir dans la croyance qu'il avoit expliquée, & supplierent le Roi & la Reine d'y persévérer & de la défendre, protestant qu'ils romproient le Colloque si les Ministres refusoient de passer ce point.

On le continua néanmoins encore pour quelques séances. Le vingt-quatriéme jour de Septembre; Beze fit un grand effort pour répondre au discours du Cardinal, puis entra en dispute avec les Docteurs Catholiques, & ses Compagnons ensuite chacun à leur tour. Le Cardinal de Ferrare Légat du Saint Siége n'étoit arrivé que long-tems après l'ouverture du Colloque, néanmoins il y assista. Le Pere Jacques Laynes Espagnol, & Supérieur Géneral des Jesuites, qu'il avoit amené avec lui, ne voulut point conferer avec les Ministres : mais les traita de loups, de singes & de serpens, & remontra hardiment à la Reine, qu'il ne lui appartenoit pas de tenir des assemblées sur le fait de la Religion; principalement lorsque le Pape avoit convoqué un Concile. Les disputes ne laisserent pas de continuer pour cela, jusqu'à tant que l'altération ayant tellement aigri les esprits, qu'ils n'étoient plus capables que de se quereller, on rompit la Conférence le vingt-cinquiéme de Novembre.

Quelques-uns crurent que le Cardinal de Lorraine l'avoit principalement désirée, parce qu'il avoit quelque liaison avec les Lutheriens d'Allemagne, qu'il pensoit à se rendre le Chef & comme le Pape de ce parti, [qui pour plusieurs points essentiels est directement] opposé à l'Eglise Romaine, & néanmoins, quant à l'exterieur, n'en differe pas beaucoup; & que dans cette vûë il leur avoit promis d'obliger les Ministres de France par ce Colloque, à signer la Confession d'Ausbourg. De fait sur la fin du Colloque il arriva des Ministres Lutheriens à Paris, & le Roi de Navarre persuadé par le Jurisconsulte François Baudouin, Précepteur de son fils bâtard, se rangeoit a cette croyance : mais parce que ceux de France s'en éloignoient trop opiniâtrément, le Cardinal de Lorraine désespera de venir à bout de son dessein, & se rendit également ennemi des uns & des autres. 1561.

Comme en ce Colloque les Huguenots avoient eu pour la premiere fois la liberté de disputer des articles controversés de la Religion : (a) ils crurent qu'ils devoient avoir par tout celle d'en faire l'exercice, & commencerent à ouvrir leurs Temples dans toutes les Provinces. La Reine Mere en revanche des services que lui rendoit l'Amiral, lui prêtoit, ou feignoit de lui prêter la main en beaucoup de rencontres; & même elle envoya ordre à l'Ambassadeur du Roi à Rome, de faire de grandes instances auprès du Pape & des Cardinaux, pour impétrer la Communion sous les deux especes, & la permission de prier Dieu en François; Ce qu'elle ne pût obtenir, peut-être parce qu'en la demandant ouvertement, elle l'empêchoit sous main.

Les *Triumvirs* ne purent supporter le grand crédit de l'Amiral, & se retirerent de la Cour, faisant servir la Religion de prétexte à leur mécontentement. Le Roi d'Espagne qui portoit & affectoit le nom de Catholique, témoigna grande colere de ce qu'on fa-

(a) La Reine Mere fut assez lâche pour envoyer exprès un Ambassadeur en Espagne afin d'y justifier le Colloque de Poissy; & Philippe II. assez superbe pour ne vouloir pas donner audience à cet Ambassadeur.

1561. vorisoit les Huguenots, & particulierement contre le Roy de Navarre, afin d'avoir une excuse en conscience de ne lui faire aucune raison de son Royaume, & un prétexte de se mêler des affaires de la France ; A quoy il étoit convié par quelques-uns des plus grands dans lesquels la passion de dominer & de supplanter leurs ennemis, étoit plus forte que l'amour de leur Patrie & l'honneur de cet Etat.

Peu auparavant il avoit été pris un certain Prêtre allant en Espagne porter une Requête au Roi Philippe au nom des Catholiques, avec certaines instructions fort criminelles. Il fut mené à la Conciergerie. Le Parlement, à cause de la qualité des personnes qui se trouverent enveloppées dans cette affaire, n'osa pas l'approfondir, & se contenta de le condamner à faire amende honorable en pleine audience nuë tête, nuds pieds, la torche au poing, & à être enfermé entre quatre murailles dans le Monastere des Chartreux.

[Pareillement un Bachelier de Sorbonne nommé Tanquerel, ayant soûtenu des théses, dans lesquelles il disoit que le Pape avoit tout pouvoir sur les Rois, aussi bien pour le temporel que pour le spirituel, & partant qu'il les pouvoit destituer s'ils le méritoient : le Parlement ordonna qu'il se retracteroit & feroit amende honorable: Et parce qu'il s'étoit absenté, il fut dit que le Bedeau de la Faculté la feroit pour lui dans l'Ecole de Sorbonne, devant un Président, deux Conseillers, & le Procureur Général, & en présence du Doyen & des Docteurs, qui seroient obligés de s'y trouver, sous peine d'être déchûs de tous les Privileges à eux accordés par les Rois.

La crainte du Saint Pere étoit de perdre son autorité en France par le Concile National, l'intérêt du Roi d'Espagne de se rendre nécessaire, pour le gouvernement de ce Royaume, & celui de la Régente de conserver son autorité, & de l'augmenter. Le Roi de Navarre la partageoit avec elle, & ainsi ils ne pouvoient jamais bien s'accorder : mais tous les autres recherchoient à s'ajuster avec ce Prince. Le Connétable servit de médiateur pour le réconcilier avec le Duc de Guise, & celuy-ci pour le faire entrer en intelligence avec le Pape & avec le Roi d'Espagne. Ses sentimens touchant la Religion y étoient un grand obstacle, néanmoins ils sçûrent si bien tourner son esprit qu'ils l'amenerent à leur point. 1561.

Ils lui proposerent premierement que s'il vouloit répudier Jeanne d'Albret sa femme, comme il le pouvoit, disoient-ils, parce qu'elle étoit héretique, ils lui feroient épouser la Reine Marie Stuart, qui lui apporteroit le Royaume d'Ecosse, & celui d'Angleterre ; Et quand ils virent qu'il ne pouvoit se résoudre à cette répudiation, ils lui donnerent des assurances verbales que le Roi d'Espagne pour récompense de la Navarre, lui cederoit l'Isle de Sardaigne, qu'ils lui dépeignoient comme un pays abondant en toutes sortes de délices. Cette belle illusion fut l'appât qui l'attira dans le piege.

Au mois de Janvier de l'an 1562, la Régente, qui désiroit s'appuyer des Huguenots, fit donner un Edit en leur faveur, portant entr'autres choses la révocation de celui de Juillet, permission à eux de prêcher par tout le Royaume, hormis dans les villes closes, nommément dans Paris. Une assemblée de notables l'autorisa, le Parlement de Paris le vérifia, non sans beaucoup de difficulté & avec cette clause, à raison de la conjoncture des temps, sans approuver la 1562. En Janvier.

1562. nouvelle Religion : & jusqu'à ce que le Roi en eût autrement ordonné. Les autres Parlemens y apporterent plusieurs modifications.

Lorsque les *Triumvirs* se furent éloignés eux-mêmes, l'Amiral demeura le plus puissant à la Cour, & le fut effectivement durant quelques jours : mais après il se perdit lui-même dans l'esprit de la Reine, par sa propre faute. Car la trop grande prospérité lui ayant ouvert le cœur plus qu'ils ne falloit ; il voulut lui faire voir les forces des Huguenots bien plus grandes qu'elles n'étoient, demandant des Temples pour deux mille cent cinquante Eglises. Il le faisoit afin de lui persuader qu'elle auroit en eux dequoi se maintenir contre tout le monde ; elle feignit de le croire, & le chargea de sçavoir combien toutes ces Eglises pourroient en un besoin lui fournir d'hommes de guerre ; mais étant plus sages que lui, elles refuserent de donner aucun état de leurs forces : & cependant la Reine s'imagina qu'il la vouloit rendre dépendante de son crédit ; de sorte qu'elle se mit sur ses gardes avec lui, & résolut de s'en servir sans s'y assujettir.

En Février.

D'autre côté le Prince de Condé & lui voyant une puissante ligue qui s'apprêtoit pour les attaquer, crurent qu'ils pouvoient bien joindre les Princes d'Allemagne à leur parti, puisque leurs adversaires avoient joint les forces d'Espagne aux leurs. Le Duc de Guise, & le Cardinal son frere en ayant eu avis, travaillerent en diligence à leur détourner ce secours : ils allerent eux-mêmes à Saverne s'aboucher avec le Duc de Virtemberg, duquel le Prince espéroit une grande assistance. Ils feignirent adroitement une grande propension vers la doctrine de Luther, lui firent entendre que s'ils étoient d'intelligence avec les Princes Allemands qui suivoient presque tous cette croyance, ils rangeroient à la raison & les Catholiques & les * Zuingliens, & par ce moyen rétabliroient l'unité de l'Eglise. Le Duc de Virtemberg se laissa prendre à cet appât, & se détacha d'autant plus aisément des Huguenots, que les Luthériens ne les haïssoient gueres moins que les Catholiques Romains. 1562.

* Les Huguenots suivoient les dogmes de Zuingle & de Calvin.

Commencement des guerres de la Religion.

AU retour de Saverne, le Duc de Guise ayant séjourné quelques jours dans son château de Joinville, fut prié par ses Confédérés de venir a Paris en diligence, parce que les Huguenots à la faveur de la Régente, du Prince de Condé, de l'Amiral, & de leur Gouverneur le Maréchal de Montmorency, vouloient y tenir le haut du pavé. On leur permettoit de faire leurs Prêches dans le fauxbourg de saint Marceau & dans celui de saint Antoine, le Chevalier du Guet avoit ordre de les garder avec ses Archers, & on avoit desarmé le peuple de Paris, de peur qu'il ne leur courût sus ; ce qui leur avoit tellement enflé le courage, que les Prêtres ne pouvoient pas porter le saint Sacrement par les ruës sans danger de quelque tumulte.

Sur la fin de l'année précédente, il étoit arrivé une grande sédition au fauxbourg saint Marceau ; ils y avoient rompu les portes de l'Eglise de S. Médard, abbatu les Images, tué plusieurs personnes, & traîné ignominieusement les Prêtres en prison, à cause que quelques Catholiques avoient maltraité un homme qu'ils avoient envoyé leur dire qu'ils fissent cesser le carillon de leurs cloches ; qui empêchoit qu'ils n'entendissent leur Prêcheur. Le Parlement ayant fait informer sur les plaintes renduës de part & d'autre, trouva les Huguenots coupa-

bles, & punit leur audace par le dernier supplice de deux ou trois de leurs.

1562. En Mars. Le premier jour de Mars, comme le Duc de Guise venant à Paris passoit par la petite ville de Vassy; il arriva qu'il s'émût querelle entre les gens de sa suite & les Huguenots qui tenoient alors leur prêche dans une grange, & que ce Duc y étant couru pour l'appaiser, fut blessé d'un coup de pierre a la joue. Comme ses gens lui virent le visage tout en sang, leur furie s'augmenta de telle sorte, qu'ils tuerent près de soixante personnes & en blesserent deux cens. C'est que ce les Huguenots ont appellé *le massacre de Vassy*, & qui en effet fut comme le premier signal de toutes les sanglantes guerres de Religion qui troublerent ensuite ce malheureux Régne, quoique ce fût un pur accident, sans qu'il y eût aucune faute du Duc de Guise Prince fort modéré.

Après qu'il eût recueilli en passant le Cardinal son frere à Reims, il vint à Nanteuil : ses amis l'y joignirent en foule, & le Connétable l'y envoya complimenter. Cependant le Prince de Condé étoit allé à Monceaux, se plaindre au Roi du meurtre de Vassy. La Régente se trouvoit fort embarrassée; elle promit justice aux Huguenots, écrivit au Roi de Navarre qui étoit à Paris, de pourvoir à la sûreté du Roi & de l'Etat, manda au Duc de Guise de se rendre à la Cour sans être accompagné, & enjoignit au Maréchal de Saint-André de s'en aller en son Gouvernement de Lyonnois. Mais le Navarrois rabroüa les députés des Huguenots qui lui porterent les plaintes de Vassy; le Duc de Guise répondit qu'il étoit occupé, & qu'il ne pouvoit pas encore aller à la Cour; & le Maréchal dit en face a la Reine, qu'en l'état où étoient les choses, il ne pouvoit pas abandonner la personne du Roi. 1562.

Peu de tems après le Duc de Guise vint à Paris accompagné de mille ou douze cens chevaux. Ses ennemis lui voulurent faire un crime de leze-Majesté de ce qu'il étoit passé par la porte de saint Denis par où les Rois font leur entrée, comme aussi de ce que le Prévôt des Marchands & les Echevins étoient allés au-devant de lui & l'avoient harangué, & de ce que le peuple lui avoit fait des acclamations comme au Roi.

Il n'est pas croyable que la Reine eut soupçon que ce Duc en voulût a la Royauté : mais elle s'imaginoit bien que lui & ses Confédérés lui vouloient ravir le gouvernement. Cette appréhension la mettant dans des troubles extrêmes, elle eut recours au Prince de Condé, qui s'étoit retiré en sa maison, & lui écrivit plusieurs Lettres pour lui recommander son fils, le Royaume, & elle-même, en termes si affectueux & si pleins de compassion, marquant que les Confédérés la tenoient en captivité, qu'elle lui donna un juste sujet d'armer; quand même il n'en eût pas eu envie.

Leur principale fin étoit de ramener le Roi à Paris, afin de l'avoir entierement à leur dévotion. Le Prevôt des Marchands qui étoit à eux, vint à Melun en supplier la Reine, & demander qu'on rendît les armes aux Parisiens pour se défendre contre les Huguenots. On leur accorda le dernier point, & on leur promit l'autre dans quelque tems; Cependant les Confédérés firent ensorte que l'on donna la commission du Gouvernement de Paris au Cardinal de Bourbon, parce que le Maréchal de Montmorency leur étoit suspect.

Lorsque les Parisiens eurent les ar-

mes

1562. mes à la main, le Prince de Condé se trouva le plus foible, & n'osa plus disputer le pavé aux *Triumvirs*, mais pour sauver les apparences, il fut fait une composition par le moyen du Cardinal son frere; que les Chefs des deux Partis sortiroient en même tems de la ville. Il se retira donc en sa maison de la Ferté Aucou près de Meaux, & le Duc de Guise s'en alla à Fontainebleau où étoit le Roi, menant un si grand cortége avec lui, qu'il fit connoître à la Reine que ses forces étoient bien plus grandes que celles du Prince.

Elle étoit allée là dans l'irrésolution du parti qu'elle devoit prendre, ou de se jetter entre les bras du Prince & de l'aller trouver à Orleans, car il s'y devoit rendre à son premier ordre, ou de se laisser emmener à Paris par les Confédérés. L'un & l'autre la rendoit captive, le premier étoit plus odieux, à cause du péril où elle eût mis la Religion Catholique, & le dernier lui sembloit plus dangereux.

Elle eût bien desiré s'entretenir dans l'équilibre de tous les deux, & pour cet effet elle avoit mandé le Prince, lequel ayant rassemblé ses amis, s'acheminoit pour venir à elle, & avoit passé la Seine à saint Cloud. Ses approches mirent les Parisiens sous les armes, comme s'ils eussent pû être assiégés par une poignée de gens, & donnerent sujet aux Conféderés de faire entendre à la Reine qu'il falloit ramener le Roi à Paris, de peur qu'il ne tombât entre les mains des Huguenots. Le Roi de Navarre lui porta cette fâcheuse parole, & comme elle hésitoit, il lui dit nettement que si elle ne vouloit pas venir, elle pouvoit demeurer la. Elle n'eut pas le tems de délibérer, il fallut suivre ou bien perdre la partie: car sur le champ ils menerent le Roi tout pleurant à Melun, le lendemain au Bois de Vincennes, & puis à Paris. 1562.

Ainsi furent inutiles toutes les adresses de cette Reine, & tous les sages conseils du Chancelier de l'Hôpital, qui ne tendoient qu'à empêcher une guerre civile, ce qu'il voyoit inévitable dès que le Roi seroit au pouvoir de l'un des deux Partis.

En effet le Prince de Condé, en partie de dépit d'avoir été trompé par une femme, (car il le croyoit ainsi) en partie de colere de voir ses ennemis maîtres de la personne du Roi, & de crainte aussi de demeurer à leur misericorde, & de laisser refroidir l'ardeur de ses amis & du parti Huguenot, s'en courut à bride abatue avec deux mille chevaux à Orleans, où Dandelot s'étoit adroitement saisi d'une des portes le jour d'auparavant, qui étoit le premier d'Avril.

Ce fut là comme la place d'armes & le siege capital de son Parti. Or pour le faire subsister dans l'unité & dans la discipline, qui sont les liens nécessaires de tout établissement, il prit serment de tous ceux qui se trouverent là; qu'ils demeureroient unis pour la défense de la personne du Roi & de celle de la Reine, pour la réformation & le bien de l'Etat; qu'ils méneroient une vie sans reproche & chrétienne, observeroient les Loix du Royaume & Reglemens militaires, & auroient soin d'avoir des Ministres pour leur prêcher la parole de Dieu; Qu'ils le reconnoîtroient pour Chef, se soûmettroient à tous ses ordres, le serviroient de leurs personnes, & lui fourniroient armes & argent. En Avril.

Il écrivit ensuite à tous les Princes d'Allemagne, les sujets qu'il avoit eus de prendre les armes, & leur envoya les Lettres originales de la Reine mere,

1562. afin de les persuader à lui prêter secours pour la tirer de captivité le Roi & elle. Il fit en même tems publier un Manifeste par toute la France à même fin, & peu de jours après fit courir la copie d'une ligue, soit vraye, soit supposée, faite entre le Pape, le Roi d'Espagne & les Guises, pour exterminer tous les Sectateurs de la nouvelle Religion.

Ce fut un puissant motif pour mettre de son côté tous les Princes qui en faisoient profession, & pour y retenir tous les Huguenots de France; car le Conseil du Roi, pensant les désunir, ou les endormir par une trompeuse sécurité, donna le même jour une déclaration addressée seulement aux Baillifs & à leurs Lieutenans, qui confirmoit l'Edit de Janvier, accordoit abolition de tout le passé, défendoit de les inquiéter pour le fait de la Religion, & leur donnoit liberté d'en faire l'exercice par tout, hormis dans la Ville & Fauxbourgs de Paris.

Lorsque le Prince se fut déclaré, les Capitaines qui tenoient son parti, & les Huguenots d'eux-mêmes se saisirent de plusieurs villes, du Mans, d'Angers, de Vendôme, de la Charité sur Loire, d'Angoulesme, de Lyon, de Valence, de Romans, & presque de toutes celles du Dauphiné, d'une grande partie de celles de Guyenne, & du Languedoc; en Normandie, de Rouen, de Caën, de Dieppe, du Havre de Grace, de Bayeux, de Saint-Lo, de Vire, de Falaise, & de plusieurs autres. Matignon Lieutenant de Roi dans la Province sous le Duc de Bouillon qui étoit Gouverneur, sauva Granville & Cherbourg. Ce fut un signalé service, parce que ces Ports eussent été des entrées très-commodes pour les Anglois.

Par tout où les Huguenots furent les maîtres, ils abolirent l'exercice de la Religion Catholique, renverserent les Autels, briserent les Images, brûlerent les Reliques & en jetterent les cendres au vent, & tourmenterent & massacrerent les Moines & les Prêtres, ne conservant pas même en cela l'égalité qu'ils vouloient qu'on leur gardât, & se rendant exécrables aux peuples par l'horrible profanation de toutes les choses sacrées. Le Prince, ni par prieres, ni par remontrances, ni même par chatimens, ne pût arrêter cette fureur, qu'il voyoit bien être fort préjudiciable à sa cause. Aussi leur rendoit-on la pareille en plusieurs villes, où l'on en massacra grand nombre, particulierement à Cahors, à Sens, à Amiens, & à Beauvais; & leurs brisemens & pillages continuant, le Parlement par un Arrêt du dernier de Juin, enjoignit à toutes sortes de personnes de leur courir sus, & de les tuer par tout où on les trouveroit, comme gens enragés & ennemis déclarés de Dieu, & des hommes. 1562.

Leurs auteurs mêmes leur donnent le tort, & disent que par ce furieux zele, ils s'attirerent la haine du peuple & les massacres.

Quoique tout le Royaume fût en feu, le Chancelier, véritablement bon François, tâchoit de guérir le mal qu'il n'avoit pû empêcher, & cherchoit un accommodement, lequel ne lui sembloit pas impossible tant que les troupes ne se seroient point choquées, & qu'il n'y auroit eu du sang répandu que par les seditions. La Reine considéroit aussi, voyant les Huguenots maîtres de tant de Places, que les *Triumvirs* pourroient bien se saisir de toutes les autres, & qu'ainsi le Roi son fils & elle demeureroient entierement dépouillés: c'est pourquoi elle envoya le Baron de la Garde trouver le Prince, pour le prier instamment de venir en Cour, l'assurant que ce qu'on avoit fait contre les Protestans, s'étoit fait malgré elle, &

qu'avec son aide elle tâcheroit de le réparer.

Le Prince commençoit à écouter, & alloit se laisser fléchir quand il eut nouvelles que les Huguenots qui sortoient du Prêche de Sens, avoient été massacrés, & leurs maisons saccagées par les soldats, dont on imputoit la faute au Cardinal de Lorraine, Archevêque de cette ville-là. Le Prince l'ayant sçû, dit à ses gens qu'il ne falloit plus rien esperer que de Dieu & de leur courage; alors ils firent faire des casaques de drap blanc pour toute leur cavalerie, & tâcherent d'animer & d'entretenir les esprits par l'impression de plusieurs petits livres, les uns pour leur justification, les autres pour noircir la Maison de Guise, & particulierement le Cardinal de Lorraine.

Il ne laissa pas encore d'y avoir divers Envoyés, & de se faire plusieurs propositions de part & d'autre. Le Prince demandoit que l'Edit de Janvier fût observé, qu'il fût fait justice des massacres, & que les *Triumvirs* sortissent de la Cour. Eux de leur côté pour repousser les attaques qu'il leur donnoit, presenterent Requête à ce qu'il n'y eût point d'autre Religion en France que la Catholique; que tous les Commensaux du Roi, les Gouverneurs, les Officiers & les Magistrats en fissent profession publiquement, ou qu'ils fussent privés de leurs Charges; que tous ceux qui avoient violé les choses sacrées, fussent punis de leurs sacrileges; qu'il n'y eût point de gens en armes que ceux qui auroient commission du Roi de Navarre, moyennant quoi ils offroient de se retirer de la Cour.

Les pourparlers n'ayant point avancé la réconciliation, la Reine voulut elle-même conferer avec le Prince, le lieu fut assigné à Toury, où chacun se rendit accompagné de quelque cinquante chevaux, & avec les précautions nécessaires. Le Roi de Navarre étoit avec la Reine. Les Gentilshommes de part & d'autre que l'on tenoit éloignés de huit cens pas de peur de querelle, ne purent s'empêcher de courir aux embrassades, pleurant de joye de se revoir, & de douleur d'être sur le point de se couper la gorge. Du reste la Reine ne pût rien gagner. Le Roi de Navarre & le Prince se picquerent de reproches, & la Conférence se rompit.

Le Prince avoit pour lui une bonne partie de la Noblesse & des gens de guerre. Les Confédérés avoient le peuple de Paris, le nom & la personne du Roi, dont les grands Officiers & le Parlement sont une suite nécessaire. Le vingt-sixiéme de Juin le Parlement déclara tous ceux qui s'étoient saisis des villes que nous avons nommées, rébelles & criminels de leze-Majesté. Il en excepta toutefois le Prince de Condé, parce qu'on vouloit supposer que les Huguenots le détenoient par force.

Les armées de côté & d'autre se mirent aux champs: comme elles étoient l'une dans l'Orléannois, l'autre dans le Dunois, la Reine fit encore une tentative qui pensa lui réussir à la ruine des deux factions. Elle proposa au Prince, par le conseil de l'Evêque de Valence, de faire sortir les Guises & le Connétable de la Cour s'il vouloit poser les armes, & se venir mettre entre les mains d'elle & du Roi de Navarre. Le Prince donnant bien légerement dans le piége, alla trouver la Reine à Talsy dès qu'il sçût que les * *Triumvirs* s'étoient retirés, & par une seconde imprudence promit de sortir du Royaume, s'ils ne revenoient point à la Cour.

L'Amiral de Coligny & les autres Chefs de son parti, extrêmement in-

* Par ce mot on entend le Duc de Guise, le Connétable, & le Maréchal de S. André, & par celui des Confederés, eux & le Roi de Navarre.

1562. quiets pour lui & pour eux-mêmes, le vinrent trouver le lendemain, & lui remontrerent qu'il n'avoit pû engager sa parole au préjudice de celle qu'il leur avoit donnée, & de sa conscience; & ainsi ils l'obligerent à la retirer dès la prochaine Conférence qui fut le lendemain; puis ils le remenerent à son armée; Tout le monde s'étonnant que la Reine mere ne les avoit pas tous pris d'un beau coup de filet; à quoi sans doute elle n'eût pas manqué si ç'eût été son interêt de le faire.

Le nombre des villes que les Huguenots avoient envahies étoit trop grand de beaucoup pour leurs forces, & les tenoit divisées trop loin les unes des autres: ils les reperdirent presque toutes & une grande partie de leurs hommages avec. Blois & Angers furent forcés avec tous les maux que peut faire la guerre civile, Tours & le Mans abandonnés. Le Duc d'Aumale qui commandoit les armées du Roi en Normandie, (car le Duc de Bouillon étoit suspect de l'Huguenotisme) reprit toutes les Places des environs de Rouen, & le Duc d'Estampes Gouverneur de Bretagne, Valogne, Vire, Saint-Lo, & Bayeux. Ce fut à Vire qu'il se commit le plus de cruautés, parce que les Huguenots y en avoient beaucoup exercé.

Durant les négociations & les difficultés qui se trouvent à cimenter ensemble tous les membres d'un nouveau parti, dont il s'en détache trois tandis qu'on en raccroche un; l'ardeur des troupes du Prince se ralentissoit. La plûpart l'étoient venu trouver à la chaude, croyant qu'il les meneroit du même pas au combat, & qu'un moment les conduiroit à la victoire, ou à une mort glorieuse: mais quand ils virent que les affaires traînoient, plusieurs demanderent leur congé; si bien que ne pouvant pas les retenir ensemble, il envoya Jean de Partenay Soubise à Lyon, Jean de Hangest-Yvoy a Bourges, le Comte de la Rochefoucaud à Angoulesme, Dandelot en Allemagne, & Briquemault en Angleterre, ces deux pour hâter les secours qu'on lui avoit promis en ces pays-là. 1562.

L'armée du Roi étoit grossie jusqu'à vingt-cinq mille chevaux, on la divisa en deux corps, dont l'un, dans lequel étoit le Roi en personne, commandé par le Roi de Navarre & le Duc de Guise, alla assieger Bourges; l'autre commandé par le Maréchal de Saint-André, fut envoyé à Poitiers. Cette derniere Ville fut prise par la brèche, en moins de jours que n'en dura le pillage; ce fut le premier d'Août. L'autre fut réduite par composition le vingt-neuviéme du même mois. Elle avoit soutenu près de cinq semaines de siege, & eût pû durer bien plus longtems, si Yvoy qui la défendoit avec deux mille hommes, ne se fût pas laissé vaincre ou à la peur, ou aux cajolleries de la Cour. Aussi quitta-t-il le Parti peu après & se retira en sa maison.

Bourges pris, la plûpart des Chefs étoient d'avis d'aller droit a Orleans, où l'on eût enveloppé le Prince, & par ce moyen coupé la plus grosse tête de la faction. La Reine ne le voulut pas ainsi, le Duc de Guise même trouva l'entreprise trop difficile, & favorisant les désirs des Parisiens, il fut d'avis qu'on assiegeât Rouen. L'armée y arriva le vingt de Septembre; & fort à propos pour empêcher le progrès que les Huguenots eussent pû faire par le moyen des Anglois. Car le même jour il avoit été signé un traité de confédération entre la Reine Elisabeth & eux à Hamptoncour, portant qu'elle leur

1562.

fourniroit six mille hommes, dont il en seroit mis la moitié dans le Havre de Grace, qui lui seroit livré, & qu'elle garderoit pour le Roi, & pour servir de retraite aux Huguenots. Ce qui fut executé peu de jours après.

Le Fort de Sainte Catherine fut emporté d'assaut. La ville soutint les attaques avec toute la résolution possible. On lui offrit une composition assez raisonnable; & par trois fois la Reine mere empêcha le Duc de Guise d'y donner l'assaut, étant persuadée par les sages conseils du Chancelier, qu'il n'est rien de plus dommageable à un Souverain que de conquerir sur soi-même,

En Octobre. & de piller ses propres villes. (a) Mais comme on vit que les assiégés rejettoient opiniâtrément la grace qu'on s'efforçoit de leur faire, le Conseil du Roi permit au Duc de lâcher la bride à la victoire. Il donna un assaut géneral le vingt-cinquiéme d'Octobre. Leur résistance ne fut pas égale à leur opiniâtreté, ils abandonnerent tout au premier choc. Le saccagement de la ville dura plus de huit jours, & fut d'autant plus cruel qu'elle étoit fort riche. (b)

Montgommery, qui à toutes avantures tenoit une Galere prête, (c'étoit une de celles du Roi qui s'étoit trouvée à Rouen quand les Huguenots s'en rendirent les maîtres) se jetta prestement dedans avec ses amis & avec les Anglois. La Chiourme à qui il avoit promis la liberté, fit si grande force de rames qu'elle passa pardessus la chaîne qu'on avoit tendue de travers de la riviere à Caudebec.

1562.

On fit décapiter Jean du Boc d'Esmandreville Président à la Cour des Aydes, & pendre deux Conseillers de Ville, (c) le Ministre Marlorat, & huit ou dix Capitaines: entr'autres du Cros qui avoit été Gouverneur du Havre, & avoit livré la place aux Anglois.

Par représailles le Prince fit couper la tête à quelques Catholiques qu'il tenoit; entr'autres à Baptiste Sapin Conseiller du Parlement de Paris, & à Jean de Troyes Abbé de Gastine, lesquels avoient été pris dans le Vendômois, comme ils alloient en Espagne de la part du Roy. (d) Gilles le Maître Premier Président au Parlement, vengea la mort de Sapin qui étoit son neveu, (e) sur quelques malheureux Huguenots qui étoient prisonniers à Paris lesquels il envoya en Gréve. Ces représailles fussent allées à l'infini, si les Capitaines du parti Catholique, qui appréhendoient de pareilles revanches, s'ils tomboient entre les mains des Huguenots, n'eussent obligé leurs Chefs de cesser ces procès, & de faire bonne guerre.

Le vingt-cinquiéme d'Octobre le Roi de Navarre avoit été blessé dans la tranchée, comme il faisoit de l'eau, d'un coup de mousquet à l'épaule gauche. Quand la ville fut prise, il s'y fit porter dans son lit par les bras de ses Suisses, & y entra triomphant par la brêche. Sa playe n'étoit point mortelle: mais les entretiens assidus de la Damoiselle de Rouet, l'une des Sirenes dont la Régente se servoit à enchan-

(a) Michel de l'Hôpital qui sentoit combien ces Guerres intestines de François contre François pouvoient ruiner le Royaume, & nuire à l'autorité du Prince, conseilla de donner un Edit pour déclarer une amnistie pour le passé.

(b) Plus la Ville est riche & peuplée, plus elle irrite sa cupidité, & le porte à s'enrichir du butin. *De Thou, l. 32.*

(c) Soquence & Cothon de Bertouville.

(d) Ce n'étoit point pour le Roi qu'ils alloient en Espagne, mais pour accompagner Odet de Selve qui y alloit en qualité d'Ambassadeur: & peut être le Conseiller & l'Abbé n'alloient-ils qu'à Château-Dun. Le Parlement leur fit des obseques honorables, où fut prononcée une Oraison funebre à leurs louanges, comme à deux Martyrs.

(e) La premiere Présidente le Maitre se nommoit Marie Sapin.

ter ce pauvre Prince, lui échaufferent
1562. trop le sang ; & aprés cela son inquiétude l'ayant porté à se mettre dans un batteau sur la Seine pour remonter à Paris, il lui prit un frisson, & ensuite une sueur froide, signes d'une mort prochaine. Comme en effet, le batteau s'étant arrêté à Andeli, il y rendit le dernier soûpir le dix-septiéme jour de Novembre, s'étant montré dans ce dernier moment, comme en toute sa conduite précédente, chancelant & irrésolu entre la Religion Catholique & la Confession d'Ausbourg : *(a)* mais témoignant assez la mauvaise opinion qu'il avoit du gouvernement, par l'ordre très-exprès qu'il donna d'avertir sa femme de ne point venir à la Cour, de se bien tenir sur ses gardes, & de fortifier ses Places.

Le déplaisir qu'eut le Prince de la sanglante perte de Roüen, fut encore redoublé par une autre fâcheuse nouvelle du côté de Guyenne. Duraz lui avoit assemblé cinq mille hommes en ce pays-la : ces troupes de gens ramassés & pillards, vivant sans ordre, furent chargées par Montluc & taillées en piéces près du Bourg de Vere entre Périgueux & Sarlat. Ce qui causa deux grands désavantages au Prince, l'un qu'il perdit ce renfort considérable, l'autre que les troupes de Montluc n'ayant plus rien à craindre de ces côtés-là, joignirent l'armée du Roi quelques jours avant la bataille de Dreux.

Il s'est fait grand nombre de volumes de tout ce qui se passa dans toutes les Provinces, particulierement en Guyen-
ne, en Languedoc, en Provence, & en 1562.
Dauphiné, des surprises, prises & reprises des villes, d'une infinité de petits combats, des barbaries & massacres qui se commirent de part & d'autre, des insolences & des fureurs des peuples, ausquelles, pour dire vray, les émotions des Huguenots donnerent sujet en plusieurs endroits. Je me contenterai de marquer en gros que Sommerine pour le party des Catholiques, faisoit rude guerre en Provence au Comte de Tendes *(b)* son pere, qui tenoit celui des Huguenots ; que dans le Dauphiné le Baron des Adrets, *(c)* ayant armé pour ceux-ci, & le Comte de Suse pour les autres, se poursuivoient l'épée dans les reins, & que le Baron se rendoit redoutable par d'énormes cruautés, précipitant, massacrant, & noyant sans foy & sans miséricorde ceux qui lui résistoient dans quelques Places ; que Tavanes zélé Catholique ayant repris Châlon & Mascon préserva pour cette fois, la Bourgogne des guerres civiles ; que la Normandie fut toute désolée, la haute à cause des siéges de Rouen & du Havre, & la basse par le Comte de Montgommery & par les troupes Bretonnes que le Duc d'Estampes y avoit amenées pour lui tenir tête ; que Joyeuse retint une partie du Languedoc dans l'ancienne Religion ; que Montluc, comme on le voit dans ses Commentaires, rendit de grands services au Roi dans la Guyenne, mais qu'il passa les bornes de la séverité même contre les Huguenots.

(a) Ses deux Médecins, Vincent Lauro Calabrois, Catholique, & Raphael Felliori de Tailleris de la Meziere, Protestant, tâchoient chacun de l'attirer dans leur religion, à la persuasion du premier le Roi se confessa à l'Official de Rouen, & reçut le S. Viatique, en presence du Prince de la Roche-sur-You, & de l'Evêque de Mande. La Reine qui vint le voir, lui ayant conseille de se faire lire quelque chose des livres sacrés, il écouta avec attention la lecture du livre de Job, que Raphaël lui fit. Ce Médecin en ayant pris occasion de reprocher à son Maitre son indifference sur la Religion, le Prince lui declara que s'il recouvroit la santé il embrasseroit publiquement la Confession d'Ausbourg, & qu'il y vivroit & mourroit. Il mourut à l'âge de 42. ans.

(b) René de Savoye.

(c) Il s'appelloit François de Beaumont.

1562. J'ajoûterai que leur Parti eut du désavantage presque par tout, hormis en Languedoc où ils avoient les meilleures villes, excepté Toulouze, dont s'étant voulu saisir au mois de Mai, ils en avoient été chassés après un combat opiniâtré de plusieurs jours, & perte de trois mille hommes des leurs, sans en compter plus de deux cens autres qu'on fit mourir ensuite par divers genres de supplices; Qu'à Lyon ils se défendirent contre Tavanes, & ensuite contre le Duc de Nemours, qui assiegerent cette ville-là l'un après l'autre; Qu'il fut tué plus de cinquante mille des leurs, tant dans les combats que dans les séditions; & que là où ils furent les plus forts, ils fondirent toutes les Châsses, le Reliquaires & les Vases sacrés qui étoient d'or & d'argent, dont le Prince fit battre monnoye aux armes & a l'effigie du Roi; ce qui rendit l'argent beaucoup plus commun en France qu'il n'étoit avant cette guerre.

La crainte que le Pape avoit eûe qu'il ne se tint un Concile National en France, l'avoit obligé de rassembler le Concile géneral à Trente. Le Cardinal de Lorraine s'y rendit cette année le quinziéme de Novembre avec un grand équipage, accompagné de quarante Evéques & de bon nombre de Docteurs des plus doctes. Le S. Pere eut quelque sujet d'en prendre l'alarme : la puissance de ce grand Cardinal lui donnoit tant de jalousie, qu'il l'appelloit le Pape au-delà des monts; *Et il craignoit qu'il ne fit entrer en lice les Docteurs de la Confession d'Ausbourg. Car il avoit donné quelques marques, au moins apparentes, qu'il n'improuvoit pas trop leur croyance, & on sçavoit qu'en passant à Insprue, il avoit conferé avec l'Empereur. Ainsi le Pape, comme s'il eût eu affaire au plus grand ennemi de l'Eglise, ramassa toutes ses forces, envoya à Trente tous les Evéques de ses terres, où ils sont en très-grand nombre, en emprunta même de ses voisins, & pria le Roi d'Espagne de l'assister des siens pour fortifier son parti dans le Concile, afin de tenir tête à ceux de France & d'Allemagne.* 1562.

Bien que le Roi Philippe eût perdu sa cause à Venise pour la préséance, il ne laissa pas de la relever dans le Concile, croyant que la conjoncture & le Tribunal lui seroient plus favorables. Claude Ferdinand de Quinones, Comte de Luna son Ambassadeur, avant que de venir à Trente, avoit demandé au Pape quelle place il auroit : le Pape au lieu de lui répondre selon le droit, avoit éludé, & s'étoit déchargé de la décision de cette affaire sur les Légats qui présidoient de sa part au Concile. Le Cardinal de Gonzague, le principal d'entr'eux, trouva un expédient pour satisfaire les Espagnols, & ne pas blesser tout-à-fait les François. C'étoit que l'Ambassadeur de France gardât sa place après celui de l'Empereur, & que dans les Congrégations, celui d'Espagne, par provision seulement, en eût une séparée, ou après les Ecclésiastiques, ou en un siege à part vis-à-vis des autres Ambassadeurs. Le Cardinal de Lorraine, de la peur qu'il eut que ce differend ne rompît le Concile, obligea Lansac, Ambassadeur du Roi, d'accepter cette condition, & de souffrir que le Comte fût assis en un siege à part proche le Secretaire du Concile. Il prit donc cette place, & ayant fait parler son Orateur, il sortit tout le premier de peur d'avoir contestation à la porte.

Mais la difficulté n'étoit pas vuidée pour les autres assemblées, particulierement pour les Sessions du Concile, & pour les Messes solemnelles, d'autant que les bancs n'y étoient pas tout-à-fait disposés de même; ainsi les François y refuserent la même grace à l'Espagne. Les Légats n'oserent pas de leur chef rien déterminer sur cela :

1562. *mais quand ils eurent reçû ordre du Pape de lui conserver le même rang dans toutes les céremonies, ils s'aviserent d'un autre expédient. Un jour de saint Pierre les Peres du Concile étant en Chapelle, il parut un siege entre le dernier Cardinal & le premier des Patriarches, l'Ambassadeur Espagnol s'assit dessus. On avoit aussi donné ordre secret d'avoir deux Paix & deux Encensoirs, pour les porter à celui de France & à lui en même tems. Les François ne le purent souffrir, le Service divin fut interrompu, les Légats, les Ambassadeurs, & quelques Evêques pour empêcher le scandale, s'entremirent de trouver un milieu, qui fut que ce jour-là on s'abstiendroit de donner de l'Encens & de présenter la Paix.*

Après le Concile, le même different se renouvella à Rome par Louis de Zuniga-Requesens, Grand Commandeur de l'Ordre de Saint Jacques, & Ambassadeur du Roi Philippe; Henry Clutin d'Oysel qui l'étoit pour le Roi, soûtint courageusement le droit de la France. L'Espagnol fit proposer divers expédiens, par lesquels il tendoit à se conserver l'égalité: mais ils furent tous rejettés par le François, qui vouloit non seulement garder son ancienne place, mais encore que l'Espagnol tint la sienne, c'est-à-dire, qu'il fut au dessous de lui. Tellement que le Pape, après avoir inutilement cherché divers moyens d'accommodement, ajugea solemnellement la préséance contestée à celui de France, & En Novembre. *le maintint en possession. Ce qui fut exécuté le jour de la Pentecôte de l'an 1564. Requesens ayant protesté contre ce jugement, & ne s'étant pas trouvé à la céremonie de la Fête.*

Cependant depuis ce tems-là les Ambassadeurs d'Espagne ont plusieurs fois disputé le pas à ceux de France, quoique le plus souvent à leur honte, tant à Rome que dans les autres Cours des Princes, jusqu'à notre tems que le très-auguste Roi Louis XIV. sur une contestation arrivée en Angleterre entre le sien & celui d'Espagne, a obligé Philippe IV. d'y renoncer expressément par un écrit autentique. 1562.

Le douziéme de Novembre Dandelot arriva a Orléans avec douze Cornettes de Reiſtres, faiſant deux mille ſix cens chevaux, & douze enſeignes de Lanſquenets, ſous chacune deſquelles il y avoit près de trois mille hommes, que le Landgrave de Heſſe lui avoit fournis, & quelques jours auparavant Duraz y avoit amené les débris de la bataille de Vere.

Ce crime d'avoir fait entrer des Etrangers dans le Royaume, étoit en quelque façon excuſé par l'exemple du Parti contraire, qui le premier avoit fait lever de la Cavalerie & de l'Infanterie en Allemagne par le Rhingrave, & par le Comte Rocandolf qui étoient Proteſtans, & d'avoir encore appellé des Eſpagnols, dont on ſe pouvoit bien paſſer, puiſqu'il y avoit plus de cent Catholiques en France pour un Huguenot.

L'armée du Prince étant de douze mille combatans, il ſe mit aux champs. La réſolution étoit d'aller droit à Paris, croyant qu'à la premiere épouvante on le pourroit forcer avant que les *Triumvirs* fuſſent de retour, ou donner tant de terreur à la Reine qu'elle ſe porteroit à un accommodement plus raiſonnable. L'évenement fit voir la vanité de ce deſſein: il ne ſçût pas ſeulement prendre la petite ville de Corbeil; & d'ailleurs, quand il fut logé à Arcueil & autres villages voiſins, la Reine l'engagea à pluſieurs Conférences, où elle faiſoit ſemblant de lui relâcher tout doucement quelques-unes de ſes demandes, pour empêcher qu'il ne donnât dans les Fauxbourgs, avant que les Pariſiens En Decembre.

1562. Parisiens se fussent remis de leur grande consternation, & pour lui débaucher ses meilleurs Capitaines ; du nombre desquels fut Genlis qui se retira dans sa maison, mais demeura toujours Huguenot.

Quand il eut donc reconnu que c'étoit une folle entreprise de vouloir prendre Paris pour Corbeil, il décampa le douziéme de Décembre, & prit sa marche vers la Normandie, afin de joindre les Anglois qui étoient au Havre, & de toucher de l'argent d'Angleterre pour payer ses Allemands, qui étoient prêts de se mutiner. Les *Triumvirs* le suivoient de si près, qu'au sept ou huitiéme logement, les deux armées se trouverent engagées à donner bataille proche de la ville de Dreux le vingtiéme jour de Décembre.

Du commencement les Huguenots *(a)* y eurent de l'avantage, ils défirent la bataille des Catholiques, prirent une partie de leur canon, & même le Connétable fut blessé au visage d'un coup de pistolet : mais après comme ils se jetterent sur le bagage, & que leur gros de réserve qui étoit de mille deux cens Reistres, se débanda aussi pour en avoir sa part, les Catholiques eurent bien leur revanche.

Le Duc de Guise en apparence ne commandoit que sa Compagnie de Gens-d'armes, & un gros de ses amis qui étoient volontaires : & toutefois son mérite & sa qualité faisoient passer ses conseils pour des ordres. Le Maréchal de Saint-André conduisoit l'avant-garde : le Duc qui étoit sur un haut & se réservoit pour le coup de partie, voyant les Ennemis épars, & qui ne tenoient presque plus aucun ordre, détacha quelques troupes de ce corps pour charger l'Infanterie qui étoit dénuée de sa Cavalerie : puis marchant lui-même tourna contre leur Cavalerie & la mit toute en deroute. Le Prince de Condé qui ne reculoit jamais, y fut fait prisonnier par Danville, second fils du Connétable ; les Reistres se retirerent au trot dans un bois prochain ; l'Amiral les y joignit avec quatre cens chevaux qu'il avoit ralliés ; & avec cela il se trouva en résolution, si les Allemands en eussent eu le courage, de retourner à la charge le lendemain. 1562.

On compta huit mille morts sur la place, presque autant d'une part que d'autre. Le champ de bataille demeura au Duc de Guise, qui ne jugea pas à propos de poursuivre l'Amiral, & lui laissa faire retraite vers Orleans ; où il fit mener le Connétable en toute diligence, craignant qu'il ne fût recous. Dans le combat le Maréchal de Saint-André ayant été enveloppé par un gros

(a) Ils y avoient tous des casaques blanches. Le Duc de Guise en avoit fait faire 4. de velours cramoisi à broderie, dont il en donna 3. à M. le Connétable, à M. le Marechal de Saint-André, & à M. de la Brosse. Il garda la quatriéme pour s'en parer le jour de la bataille : mais ayant changé d'avis, il la donna à Epagni son Ecuyer à qui elle coûta la vie, un Reistre qui le prit pour le Duc de Guise, étant accouru à lui & l'ayant tué d'un coup de pistolet. Ce Reistre emmena le Cheval de l'Ecuyer, que le Comte de la Rochefoucault acheta 200. écus, & dont le Duc de Guise lui offrit inutilement 2000.

Nous chargeames tous de telle façon, dit Jean de Mergey, que nous rompimes & renversâmes tout ce qui etoit devant nous ; & eussions mis le reste à vauderoute, sans M. de Guise qui avoit toujours tenu ferme sans combattre, regardant le passe-tems en son gros de Cavalerie. Ce fut en cette derniere charge où nous fimes la plus grande exécution, le Marechal de Saint-André tué, M. de la Brosse, & tant d'autres Capitaines & Gentilshommes. M. le Connétable pris, &c. Le Sieur de la Brosse fut tué à la bataille de Dreux avec son fils. Il etoit Chevalier de l'Ordre & s'il n'eût pas été tué dans cette Bataille, il auroit été fait Maréchal de France. Bayle dans son Dictionnaire. Bourgueville dans ses antiquités de Caen, met parmi les morts un Duc de Nevers, & un Seigneur d'Annebaut qui restoit seul de sa maison.

Nicolas Pasquier dit, que le Marechal de Saint-André fut tué par un Gentilhomme Huguenot, nommé La Commune, dont il avoit obtenu la confiscation. Le Connétable fut pris par un Ecossois.

de Cavalerie, & fait prisonnier de guerre 1562.
comme il poursuivoit trop chaudement la victoire, fut tué d'un coup de pistolet par un cavalier nommé Meziere, fils de Bobigny, Greffier de la ville de Paris, qu'il avoit outragé en quelque rencontre.

Le Duc de Guise rendit tous les honneurs possibles au Prince de Condé, ils souperent & coucherent ensemble avec tant de démonstrations d'amitié, qu'on eût dit qu'ils avoient oublié toutes leurs querelles pour vivre ensemble comme * cousins germains qu'ils étoient dans une intime confidence, ainsi qu'ils avoient fait sous le regne de Henry II.

* Ils étoient fils du frere & de la sœur.

Quand le corps de bataille de l'armée Royale fut défait, il y eut des fuyards qui piquerent jusqu'à Paris, publiant que tout étoit perdu. De ceux-là fut d'Ossun, (*a*) qui avoit acquis le nom de *brave* aux guerres d'Italie; aussi de rage qu'il eut que le trouble de son esprit lui eût offusqué le courage & terni toutes ses belles actions, il se condamna lui-même à la mort, & se la donna par une obstinée résolution de ne plus manger.

Aux premieres nouvelles la Duchesse de Guise qui avoit grosse Cour à l'entour d'elle, se vit tout d'un coup abandonnée; & pour la Reine, sans s'émouvoir beaucoup, elle ne dit autre chose sinon : *Hé bien, il faudra donc prier Dieu en François*, & se mit à caresser fort les amis du Prince & des nouvelles opinions. Mais le lendemain le contraire ayant été certifié par plusieurs témoins oculaires, & par lettres 1562.
des principaux Officiers, la presse fut plus grande que jamais auprès de la Duchesse, la brigue Huguenote fit le plongeon, celle des Catholiques prit le dessus, la Reine fit faire des feux de joye, quoi qu'à regret, & envoya de la meilleure grace qu'elle pût, le commandement des armées du Roi au Duc de Guise, auquel les troupes l'avoient déja déferé.

Semblablement celles de l'armée du 1563.
Prince prierent l'Amiral d'accepter la En Janvier.
Charge de Géneral. Lorsqu'il se fut rafraîchi quelques jours à Patay, il descendit dans le Vendômois, & passant la Loire à Baugency, logea ses gens dans la Sologne & dans le Berry, où il sçavoit que le Duc de Guise vouloit loger les siens pour le siege d'Orleans qui avoit été résolu.

Ayant laissé dans la ville son frere Dandelot avec deux mille hommes de guerre, autant d'habitans bien armés, & quantité de Noblesse, il repassa la Loire à Gergeau, & reprit la route de Normandie. En ce pays-là il rançonna plusieurs petites Villes pour entretenir ses troupes, reçût l'argent d'Angleterre, & leur fit faire montre. Etant appellé par les Huguenots de Caën, il assiegea le Château où étoient le Marquis d'Elbœuf frere du Duc de Guise, & N. de Bailleul Renouard, (*b*) lesquels il eût pris à discretion, si la grande nouvelle qu'il reçût d'Orleans, ne l'eût obligé de retourner de ce côté-là.

Le Duc de Guise y avoit mis le siege le sixiéme jour de Février 1563. la Rei-

(*a*) Pierre d'Ossun, Gentilhomme du Comté de Bigorre. Il avoit été Gouverneur de Turin. Le Baron de Fourquevaux à écrit sa vie où il le justifie contre les accusations de l'Historien Popeliniere. On disoit en Proverbe, sagesse de Thermes, hardiesse d'Ossun : *c'est M. de Thou qui le dit*, *l.* 34.

(*b*) Le Sieur de Renouard, surnommé de Bailleul y commmandoit, & y étoit mal obéï, dit Bourguèville en ses antiquités de Caën. Le même ajoûte : ce fort Château pris, ayant eté l'Amiral certainement averti de la mort du Duc de Guise par 2. Couriers exprès, ce qui fait croire qu'il y avoit de son intelligence, toutes les Villes se rendent à la merci de l'Amiral.

1563. ne étoit à Baugency, & avoit enfermé le Prince qu'elle traînoit toujours avec elle, dans le Château d'Onzain. Déja les Fauxbourgs avoient été emportés avec perte de huit cens des assiegés, déja la Tour du Pont étoit prise; & les Huguenots fort consternés ne pouvoient plus attendre de salut que d'un coup du Ciel ou de l'Enfer, quand un Gentilhomme nommé Jean Poltrot (*a*) Meré, poussé d'un faux & détestable zele pour la défense de sa Religion, épiant le tems que le Duc de Guise qui étoit allé au devant de sa femme, revenoit au siege monté sur une mule & fort peu accompagné, lui tira un coup de pistolet dans l'épaule, dont il mourut six jours après; dans cette réputation, même parmi ses ennemis, d'avoir été en son tems le plus généreux Prince & la meilleure tête de la Chrétienté, qui eut toutes les vertus héroïques, & presque aucun vice, ni de Prince ni de Courtisan.

En Février & en Mars.

Le meurtrier après avoir bien piqué toute la nuit, pensant être fort loin de la, se trouva le matin auprès du Pont d'Olivet,* & comme son cheval n'en pouvoit plus, il se retira dans une maison pour se reposer, où il fut pris le matin même par un des Secretaires du Duc.

* A une lieuë d'Orleans.

Interrogé des motifs & des instigateurs de son crime, il dit pour le premier, que le zele de sa Religion l'avoit poussé a tuer celui qu'il en croyoit le persécuteur : pour l'autre point il varia fort, accusant tantôt les uns & tantôt les autres : mais dans toutes ses réponses, & à la mort même, il chargea l'Amiral. Ce Seigneur eut beau s'en purger par un écrit public, & jurer qu'il détestoit cette action; il eut beau supplier la Reine par lettres, de ne point hâter le supplice de cet assassin, afin de lui être confronté : la Maison de Guise crut qu'il en étoit coupable; & soit qu'il le fût ou non, les enfans de ce Duc en tirerent la plus sanglante vengeance qu'on lise en aucune histoire du monde. 1563.

La priere que l'Amiral faisoit à la Reine sembloit assez juste; néanmoins Poltrot ayant été mené à Paris le seiziéme de Mars, fut jugé en peu de jours, le Parlement le condamna au même supplice que ceux qui attentent sur la personne sacrée des Rois, sçavoir à être tenaillé avec des tenailles ardentes, & tiré à quatre chevaux. Le même jour le corps du Duc de Guise fut mené à Paris, déposé aux Chartreux, de là porté à Notre-Dame avec un deuil véritable de toute la ville, & puis inhumé au sépulcre de ses peres à Joinville. Charles Duc de Lorraine lui fit un service solemnel à Nancy, & le Pape un autre dans sa Chapelle à Rome avec des Oraisons Funebres, qui certes purent être fort belles sans être flatteuses.

La justice & la modération de cette ame héroïque parurent encore plus fort aux derniers momens de sa vie : car il se justifia du meurtre de Vassy, témoignant une extrême douleur que cet accident eût donné sujet à une guerre civile, & conseilla à la Reine de faire la Paix au plûtôt, lui disant fortement, que quiconque l'empêcheroit étoit ennemi de l'Etat & de la personne du Roi.

Aussi dès son vivant même, elle commença de la traiter, premierement à S. Mesmin avec Eléonore de Roye, femme du Prince de Condé, qu'elle carressa extraordinairement, lui laissant même esperer que son mari auroit la Lieutenance, comme le Roi de Navarre

(*a*) Poltrot étoit natif d'Aubeterre en Augoumois. Si l'on veut connoître sa vie plus au long, il faut lire le trente-quatriéme livre de M. de Thou, & la vie de M. de Coligny.

1563. son frere l'avoit eûe : Puis avec le Prince & le Connétable dans l'Isle aux Bœufs près d'Orleans où ils furent amenés tous deux sous bonne garde. Et comme le Connétable tenoit ferme à ne point recevoir l'Edit de Janvier, & que le Prince se roidissoit au contraire, la Reine permit au Prince d'entrer dans Orleans pour en communiquer avec les Chefs de son Parti.

Les Ministres insistoient, qu'à quelque prix que ce fût, il maintint l'Edit de Janvier. Les Capitaines qui étoient las de la guerre, & lui-même qui respiroit déja le doux air de la Cour, & des plaisirs des Dames, se relâcherent de beaucoup, & se contenterent d'un Edit plus moderé. Il permettoit aux Seigneurs Hauts-Justiciers d'avoir un Prêche public dans leurs terres, & aux autres qui avoient moyenne ou basse Justice, d'en avoir de particuliers dans leurs maisons, seulement pour eux & pour leur famille, pourvû toutefois qu'ils ne demeurassent point dans des Bourgs ou Paroisses qui relevassent d'une autre justice que de celle du Roi. De plus il leur donnoit un lieu pour prêcher dans les ressorts dont l'appel relevoit sans milieu au Parlement, comme aussi dans les villes où ils avoient eu cette liberté jusqu'au quinziéme de Mars dernier; & avec cela il leur accordoit une amnistie générale, une décharge au Prince de tous les deniers royaux qu'il avoit pris & fait prendre, & un aveu par lequel le Roi reconnoissoit qu'il étoit son fidéle parent & très-affectionné au bien de l'Etat, & que tous ceux qui l'avoient suivi, n'avoient rien fait qu'à bonne intention & pour son service.

La Reine pressa si fort la conclusion de ce Traité, qu'il fut signé de part & d'autre le dix-huit de Mars, avant que l'Amiral fût de retour de Normandie. Etant arrivé quatre jours après, il se plaignit aigrement au Prince de ce qu'il avoit si mal ménagé les intérêts de son Parti, dans un temps qu'il pouvoit les porter bien plus haut : mais la chose étoit faite, & ses plaintes ne servirent qu'a évaporer sa colere. L'Edit fut publié au Parlement de Paris sur la fin du mois de Mars. Celui de Toulouse se le fit commander plus d'une fois, & fut encore contraint de révoquer tous les Arrêts infamans qu'il avoit donnés contre les Conseillers de son Corps; & contre les Capitoux. 1563.

Les gens de guerre des Huguenots qui étoient à Orléans, ayant célébré leur Céne dans l'Eglise sainte Croix, sortirent de la ville. Autant en firent-ils de plusieurs autres qu'ils tenoient en divers endroits, les laissant toutes désolées de la ruine de leurs plus belles Eglises. [le Roi quelque mois après donna le Gouvernement d'Orléans à Philibert de Marcilly Sipierre, avec ordre d'abattre les tours qui fortifioient le plus la ville, & de bâtir une Citadelle à la porte Baniere : ces entraves qui ne s'ôtent presque jamais, étant fort pesans aux Orléanois, ils se consolerent aisément de la mort de leur nouveau Gouverneur, qui mourut de la gravelle avant que d'avoir pû achever son dessein ; & l'on entendoit durant quelque temps courir cette raillerie dans la bouche du peuple, que les trois cailloux ce sont les armes d'Orléans, avoient vû la fin de Sipiere.

Après le Traité,] il fut envoyé des Commissaires dans toutes les Provinces de la part du Roi avec ordre de remettre les Huguenots dans leurs biens, & de faire exécuter l'Edit: mais la plûpart l'ébrécherent [& le restraignirent] tant qu'ils purent, il n'y eut que ceux qu'ils gagnerent à force de

1563. préſens qui ne leur firent point de mal.

Si la liberté de conſcience qu'on leur accordoit fut un juſte ſujet de plainte aux Eccléſiaſtiques, l'Edit qu'on donna au mois de May à ſaint-Germain en Laye, pour l'aliénation de cent mille écus ſol de rente de leurs biens en fonds, firent monter leurs cris bien plus haut, [principalement] lorſqu'ils virent qu'on l'exécutoit avec une extrême rigueur.

Quelque temps après le Chancelier de l'Hôpital pour appaiſer un peu leurs plaintes, leur accorda la faculté de racheter ces biens, & fit publier un autre Edit qui ordonnoit que les dixmes leur ſeroient payées [par les Huguenots auſſi bien que par les Catholiques : ſi les premiers n'euſſent pas été ſi las qu'ils étoient de la guerre, ils n'euſſent jamais conſenti de fournir à l'entretien de ceux qu'ils croyoient les émiſſaires de l'Antechriſt, mais à leur grand regret ils furent contraints d'obéir,] ce qui apporta ſans doute un grand poids pour affermir la Religion Catholique, d'autant que s'ils euſſent été exempts de payer les dixmes, la plûpart des gens qui avoient leurs biens à la campagne, fuſſent paſſés de leur côté pour gagner tout d'un coup la dixiéme de tout leur bien.

Le Duc de Guiſe mort & la paix faite la Reine reſpiroit avec plus de liberté. Néanmoins quatre grandes affaires lui embarraſſoient encore l'eſprit ; la conduite du Prince, le Havre qui étoit entre les mains des Anglois, le mécontentement du Parlement de Paris, & les inſtantes pourſuites que la veuve & les enfans du Duc de Guiſe faiſoient pour avoir juſtice de ſa mort.

De quelque artifice qu'elle ſçût uſer, il ne lui fut pas poſſible de ſéparer le Prince d'avec l'Amiral, ni de l'éblouïr de ces belles viſions du Royaume de Sardaigne, dont elle avoit enchanté le Roi de Navarre ſon frere : mais comme Eléonore de Roye ſa femme fut venuë à mourir, elle tâcha de l'enchaîner à la Cour par les charmes de la volupté, & par les appâts d'une de ſes filles d'honneur, qui n'ayant rien épargné pour ſervir ſa Maîtreſſe, s'en trouva incommodée pour neuf mois, & fut quelque temps l'entretien de la Cour, à qui de ſemblables accidens donnent plûtôt du divertiſſement que du ſcandale. La veuve *(a)* du Maréchal de Saint-André par un autre motif, qui étoit l'eſpérance de l'épouſer, tâcha auſſi de lui donner de l'amour, mais elle en prit tant pour lui qu'elle acheta ſon contentement au prix de ſa terre de Valery, qu'elle lui donna avec tous les meubles qui y étoient. 1563.

L'Amiral ayant reconnu que ces débauches, dans le Chef du Parti, décrioient tout le Parti même, & craignant d'ailleurs qu'il ne ſe trouvât quelque fille dont les attraits fuſſent plus puiſſans que les Prêches de ſes Miniſtres, lui fit de ſi fortes remontrances qu'il l'obligea de rompre toutes ces pernicieuſes attaches par le lien conjugal, épouſant Françoiſe ſœur de Léonor Duc de Longueville. ✠

Toutes choſes étoient prêtes pour recouvrer le Havre par force, car on ſçavoit bien que la Reine Elizabeth vouloit le retenir en récompenſe de Calais. Après qu'elle eut donc refuſé de le rendre, on lui déclara la guerre par un Héraut, & le Roi étant à Gaillon, Briſſac

(a) Louiſe de Juſtrac, Huguenote, qui ſe remaria à Geofroi de Caumont, dont elle eût une fille qui épouſa François d'Orleans, Comte de S. Pol, & qui fut Mere de Leonor Duc de Fronſac, tué en 1622, au ſiége de Montpellier.

commença le siége ; le Connétable & son fils le Maréchal s'y rendirent quinze jours après. Tous les François s'y porterent avec une ardeur extraordinaire ; les Huguenots encore plus que les Catholiques, pour se purger du reproche qu'on leur faisoit d'avoir introduit les Etrangers en France : [l'Amiral & Dandelot son frere ne s'y trouverent pas, de peur que la Reine Elizabeth ne leur reprochât leur ingratitude ; mais ils y envoyerent tous leurs gens & tous leurs amis.]

1563.

Ambroise Comte de Varwic en étoit Gouverneur avec une garnison de quatre mille hommes. Les attaques le pressoient fort, & la peste lui faisoit si rude guerre qu'elle lui tuoit tous les jours quarante ou cinquante de ses gens, & en avoit mis plus de deux mille sur la litiere : mais ce qui l'étonnoit plus que tout cela, c'étoit de voir que même les Huguenots que sa Reine avoit si bien assistés fussent ses plus rudes ennemis. Ces considérations le forcerent a capituler peut-être avec plus de precipitation qu'il ne devoit. Il rendit la place le vingt-septiéme de Juillet avec toute l'artillerie & les munitions qui se trouverent appartenir au Roi, & tous les vaisseaux & les marchandises qui étoient aux François. Le lendemain il parut un secours de dix-huit cens hommes à la vûe du Port, & il eût été suivi à quelques jours près d'une armée navale de soixante gros vaisseaux commandés par l'Amiral Clinton: mais trouvant la capitulation faite il s'en retourna.

1563. en Juillet.

Les Anglois se vengerent de cette perte sur les vaisseaux marchands. C'étoit tout ce qu'ils pouvoient, n'étant plus capables depuis qu'on leur a ôté Calais, de faire d'autre mal à la France que de pirater. Ils continuerent la guerre par mer durant quelques mois : après quoi ils consentirent à une Tréve qui fut convertie en un Traité de Paix le neuvieme jour d'Avril de l'an 1564. par lequel il fut dit que chacun conserveroit ses droits & ses pretentions. Cela s'entendoit a l'egard des Anglois, de la ville de Calais, que le Roi Henry II. par un Traité fait l'an 1559. étoit obligé de rendre dans huit ans, pendant lesquels il ne devoit être rien entrepris de part ni d'autre. Or les François prétendoient que les Anglois avoient viole cette condition, & partant qu'ils étoient déchûs du droit de redemander Calais. 1563.

Durant ce siege le Roi Charles entra dans sa quatorzieme année. La Déclaration du Roi Charles le Sage, qui peut-être n'a jamais été bien entendue, veut que le Roi soit déclaré majeur a quatorze ans ; & c'etoit l'intention de la Reine de le faire au plûtót, afin de s'arroger toute l'autorité sous le nom du Roi, & d'en exclure le Prince & le Connétable. Or par le droit commun il faut que l'âge des majorités soit plein & entier ; le Chancelier de l'Hôpital, l'unique conseil de la Reine en ces matieres, lui persuadoit qu'il ne falloit point attendre la plénitude des quatorze ans, & disoit que dans les choses favorables, l'année commencée passoit pour accomplie : mais soit qu'il se défiat que le Parlement de Paris, ne seroit pas de ce sentiment, parce qu'on pouvoit douter si cela étoit favorable ou préjudiciable au Royaume, ou qu'il apprehendât que ce Sénat voulût donner un Conseil au Roi, comme on avoit fait à Charles VI. & que cela sembloit nécessaire dans des tems si embrouillés, il fut d'avis qu'on le menât droit au Parlement de Rouen faire cet acte.

1563. En Août.

Le Roi séant donc en son Lit de Justice, y fut déclaré majeur le quator-

1563. ziéme jour du mois d'Août; & au même tems il y fit aussi passer un Edit, qui après fut vérifié dans tous les autres Parlemens, ordonnant que celui qu'il avoit fait pour la liberté de conscience fût observé jusqu'à ce que les questions eussent été décidées par un Concile, ou que par lui en eût été autrement ordonné; que quiconque le violeroit seroit traité comme rebelle; que tout le monde eût à poser les armes, & à renoncer à toute ligue & communication avec les Etrangers.

L'Edit de la majorité du Roi ne fut pas enregistré sans beaucoup de difficultés au Parlement de Paris. Il envoya faire de grandes remontrances au Roi par son Premier Président, accompagné de deux autres du Corps; il représenta que c'étoit contre la coûtume du Royaume qu'on portât les Edits à d'autres Parlemens, avant qu'ils eussent passé par celui de Paris qui représente les Etats Géneraux, qui est la Cour des Pairs, le plus auguste trône des Rois, le vrai Parlement du Royaume, & dont tous les autres ne sont que des surgeons. Le Roi à qui on avoit composé la voix & le visage à une severité étudiée, leur répondit, qu'ils eussent à obéïr, qu'ils ne se mêlassent plus des affaires publiques, & qu'ils se défissent de cette *vieille* erreur, *Qu'ils étoient les Tuteurs du Roi, les défenseurs du Royaume; & les gardiens de la ville de Paris.* Les Députés ayant fait leur rapport à la Cour, elle se trouva partagée; Pierre Seguier Président à la Grand'Chambre, & Dormy Président aux Enquêtes, porterent le partage au Roi, qui ordonna que l'Edit fût publié & enregistré sans retardement, & que tous les Présidens & Conseillers eussent à s'y trouver sur peine d'interdiction.

Le Roi ne voulut point revenir à Paris que le Parlement n'eût obéï. La mere, la veuve & les enfans du Duc de Guise avec une grande suite de deuil, y vinrent au même-tems lui demander justice des auteurs du cruel meurtre de ce Prince: On entendoit assez qu'ils désignoient l'Amiral. Quelque tems auparavant le Prince de Condé, & le Marechal de Montmorency avoient déclaré qu'ils maintiendroient son innocence envers & contre tous; & parce qu'il avoit le Parlement de Paris pour suspect, le Roi avoit évoqué l'affaire à soi, & puis l'avoit renvoyée au Grand Conseil, d'où il l'avoit derechef tirée pour la remettre au Parlement. Il n'étoit pas possible de la pousser à bout sans rallumer la guerre civile: ainsi on trouva expédient d'en suspendre les poursuites pour trois ans. 1563.

Avant la paix, le peuple de Toulouse s'étoit mutiné contre le Parlement, à l'occasion de quelque muraille dont il faisoit enclore le Palais. Ses Arrêts fulminans ne purent arrêter l'insolence de ceux qu'il avoit lui-même accoûtumés au sang, & à la licence, en leur lâchant la bride contre les Huguenots. Plusieurs de ce Corps coururent risque de la vie dans ces furieuses émotions; Ce qui donna une occasion spécieuse aux Cardinaux d'Armagnac, & de Strossi, à Terride, Negrepelisse, & Fourquevaux, de faire une ligue, par laquelle ils résolurent entr'eux, après avoir communiqué la chose au Seigneur de Joyeuse, qu'ils demeureroient unis pour la défense de la Religion de leurs ancêtres, contre les rebelles, sectaires, perturbateurs du repos public, & que dans chaque Sénéchaussée il seroit fait un état des armes & des hommes qui les pourroient porter. Les articles en furent dressés du consentement du Procureur Géneral, & par Arrêt donné les

1563. Chambres assemblées, mis dans les Registres de la Cour, avec cette clause néanmoins, *sous le bon plaisir du Roi.*

En Décembre. Ce fut à mon avis la premiere ligue qui se fit à découvert entre les Sujets du Roi pour le fait de la Religion. Sur cet exemple il s'en forma depuis plusieurs autres en diverses Provinces, de toutes lesquelles, au moins des dispositions qu'elles avoient laissées dans les esprits, se forma cette grande Ligue, qui donna la mort à Henry III. & des peines infinies à son successeur; [mais qui à parler humainement sauva la Religion Catholique.]

Pendant le calme apparent, le Chancelier travailloit à de beaux Reglemens pour la Police & pour la Justice. Les Curés furent déclarés exempts de logemens & d'étapes pour les gens de guerre. Il y eut un Edit qui ordonnoit à ceux qui étoient demandeurs en justice, de consigner certaine somme avant que d'être reçûs à plaider : mais le Parlement y apporta de grandes résistances, & enfin soit que cette taxe coupât la racine aux procès, soit qu'au contraire on eût reconnu que c'étoit une chose injuste & honteuse au Roi de tourner en maltôte l'obligation qu'il a de rendre gratuitement la Justice; cet Edit s'abolit par le non-usage; quoi qu'il n'eût pas été révoqué.

En Décembre. Un autre du mois de Décembre établir un Siege Judiciaire pour les Marchands, composé d'un Juge & de quatre Consuls, qui furent choisis d'entre cent Bourgeois assemblés par le Prevôt des Marchands & les Echevins, pour vuider sur le champ & sans procedures, les differends & demandes qui se forment sur le fait du Commerce, jusqu'à la somme de cinq cens livres souverainement, & au dessus par provision en baillant caution. L'appel en ressort au Parlement. A l'exemple de Paris, dix ou douze des meilleures villes du Royaume voulurent avoir une pareille Jurisdiction, & on s'en trouve fort bien. En effet s'il y en avoit dans toutes, & que la souveraineté de leurs jugemens allât jusqu'à mille écus, elle feroit sécher sur pied la chicane, qui meurt d'envie de mettre la griffe sur un morceau si gras qu'est celui du commerce.

Le quatriéme de Décembre fut clos le Concile de Trente, auquel le Cardinal de Lorraine, qui composa & entonna les acclamations, quoique suivant l'ancien usage, ce fût plûtôt de l'office d'un Diacre que d'un grand Archevêque; sembla n'avoir pas eu assez de soin de l'honneur de la France, d'autant que pour je ne sçai quelles considérations, il ne nomma que l'Empereur en particulier, & en gros les Rois & Princes Chrétiens, quoique dans l'addresse des Bulles de convocation, le Roi de France fût nommément exprimé aussibien que l'Empereur.

Le trente-uniéme de ce mois, qui fut le dernier jour de l'année, fut aussi celui du Maréchal de Brissac, l'un des plus grands hommes de guerre de son siécle.

Dans un autre Edit donné l'année d'après à Paris, entre plusieurs Reglemens qu'il contenoit pour couper pied à la longueur des procès & réformer les jugemens, il fut ordonné que l'année, qui jusques-là dans les affaires civiles avoit toûjours pris commencement à Pâques, le prendroit de-là en avant au premier jour de Janvier suivant l'usage de l'Eglise.

On en usa ainsi dès l'année suivante dans le Conseil du Roi & à la Chambre des Comptes : mais le Parlement, qui est comme le gardien des anciens 1564. En Janvier.

ordres

1564. ordres du Royaume, s'y opposa, & ne pût être persuadé de suivre cette réformation qu'après l'assemblée de Moulins, sçavoir èn l'an 1567.

[En vertu d'un Edit qui fut donné à l'instance de la Reine à saint Maur des Fossés, portant que les places vuides de la ville de Paris, nommément celle du Palais des Tournelles, seroient venduës au profit du Roi; Elle fit abbatre ce Palais & celui d'Angoulesme qui étoit tout proche, sous couleur d'abolir la mémoire de funeste lieu où son mari avoit été blessé à mort: mais en effet pour éviter je ne sçai quelle sinistre avanture, dont elle croyoit y être menacée. Elle en donna une partie au public pour en faire un marché aux chevaux, & vendit l'autre à des particuliers pour y bâtir des Maisons; & alors elle commença d'édifier le Palais des Tuilleries.

Bien que les factions semblassent assoupies, néanmoins les Chefs de part & d'autre, remuoient sous-main toutes choses pour entretenir leurs amis, pour ne pas laisser refroidir l'ardeur des peuples, & pour se fortifier du secours des Etrangers. Le Roi d'Espagne étoit sourdement recherché par plusieurs Chefs des Catholiques, qui étoient bien aises pour s'appuyer, qu'il s'ingerât bien avant dans les affaires de France. A leur sollicitation il envoya une solemnelle Ambassade au Roy, dans laquelle il y avoit aussi des Députés du Duc de Toscane, & du Duc de Lorraine, pour l'exhorter à députer de sa part à Nancy, où l'assemblée des Princes Chrétiens étoit assignée, pour aviser aux moyens de faire recevoir le Concile de Trente, & d'extirper l'heréfie de la Chrétienté: mais la Reine Mere qui prévit les conséquences de cette demande, l'éluda par plusieurs délais, & renvoya enfin les Ambassadeurs avec une réponse vague & indéterminée. 1564.

En Juin & suivant. A cette occasion Maître Charles du Moulin, le plus profond des Jurisconsultes François mit au jour une Consultation, par laquelle il entreprenoit de montrer que ce Concile étoit nul & vicieux dans toutes ses parties; contraire aux anciens décrets, & préjudiciable à la dignité de la Couronne; & aux libertés de l'Eglise Gallicane. Les Catholiques zélés ne laisserent pas cet attentat d'un homme profane, impuni, & l'ayant accusé au Parlement d'avoir de mauvais sentimens de la foy, le firent constituer prisonnier: mais le Roi par un Arrêt du Conseil le mit en pleine liberté, à la charge qu'il n'écriroit plus rien sans sa permission expresse, & défendit au Parlement la connoissance de cette affaire.

EMPP. encore SOLIMAN & MAXIMILIAN II. R. 12. ans, & 3. mois.

Le 25. de Juillet Fête de l'Apôtre saint Jacques le Grand, l'Empereur Ferdinand I. frere de Charles V. mourut à Vienne d'une fiévre lente, rengregée par une hydropisie: Il avoit vécu soixante & un an, & gouverné l'Empire sept ans. Maximilian. II. son fils aîné qui étoit déja Roy des Romains lui succeda de plein droit.

1564. En Juillet. Tout le Royaume étoit plein de factions, & de tumultes; de tous côtés il venoit au Roy des plaintes de l'un & de l'autre Parti. La Reine Mere désirant reconnoître les forces des Huguenots, & les diverses dispositions des esprits, ou ayant quelqu'autre dessein plus caché, trouva bon de promener la Cour par toutes les villes du Royaume menant avec le Roi, Aléxandre Monsieur le plus âgé * de ses freres, & laissant Hercule le plus jeune au bois de Vincennes. Le Prince de Condé s'étoit retiré en sa Maison de Valery.

* Il avoit 13. ans.

La Cour commença donc son pro-

1564. & 65. grès à la fin de l'hyver, visita la Champagne, le Barrois, la Bourgogne, le Lyonnois, la Provence, le Languedoc, la Guyenne, avec des entrées solemnelles par toutes les grandes villes, & arriva à Bayonne le dixiéme de Juin de l'année suivante 1565.

1565. Durant l'éloignement du Roy, peu s'en fallut qu'une brouillerie d'entre le Cardinal de Lorraine & le Maréchal de Montmorency Gouverneur de Paris & l'Isle de France, ne rallumât la guerre. Le Roy ayant défendu le port d'armes à tous ses Sujets, le Cardinal néanmoins avoit une permission scellée du grand Sceau, d'avoir des gardes qui en portassent. Le Maréchal le sçavoit bien, mais il vouloit qu'il lui envoyât faire compliment sur cela, & le Cardinal prétendoit que c'étoit au Maréchal de lui rendre cette civilité. Or comme au retour du Concile de Trente le Cardinal vouloit passer par Paris avec le Duc d'Aumale son frere, & le Duc de Guise son neveu, le Maréchal de Montmorency sçachant qu'il approchoit de la ville, lui envoya commander par un Prévôt des Maréchaux, de faire poser les armes à ses gens : le Cardinal ne laissa pas de passer outre : le Maréchal bien accompagné alla à la rencontre, & le chargea dans la ruë saint Denis.

(Le Duc d'Aumale entroit par la porte saint Martin.) Les gens du Cardinal s'écarterent çà & là, & lui se sauva dans une boutique avec son neveu. Le soir ils se rendirent tous à l'Hôtel de Cluny qui étoit le logis du Cardinal.

Le lendemain le Maréchal passa & repassa avec bravade devant sa porte. La ville de Paris étant sur le point de s'émouvoir, le Prevôt des Marchands, de la part du Parlement, s'entremit de trouver quelque accommodement entr'eux. Il obtint du Cardinal qu'il sortît de la ville, & du Maréchal qu'il laissat les armes aux Gardes de ce Prince, suivant la permission du Roi, dont il lui montra la copie. Le Duc d'Aumale voltigeant néanmoins à l'entour de Paris avec grand nombre de ses amis qu'il avoit assemblés, l'Amiral fut aussi mandé par le Maréchal son cousin, & lui amena mille ou douze cens Gentils-hommes; & ainsi les deux Partis étant en armes, on craignoit à toute heure qu'il ne se choquassent : mais le Roy ayant écouté les plaintes de part & d'autre, leur envoya commander de désarmer, à quoi ils obéirent. 1565.

La Reine Mere étant si proche de la frontiere d'Espagne, désira voir sa fille *Isabelle* * *de la Paix*, épouse du Roi Philippe II. Le Roi envoya au-devant d'elle le Duc d'Anjou son frere, lequel étant accompagné de la fleur des Seigneurs de la Cour, passa la riviere de Marquere, qui est au-delà de Saint Jean de Pied-de-Port, & sépare les deux Royaumes, rencontra la Reine à Arnani, & l'accompagna à Saint Sebastien, où Ferdinand Alvarez de Tolede Duc d'Albe, la vint joindre avec les Ducs d'Ossuna & de Najara, les Comtes de Benavente & de Saldana.

* On l'appelloit ainsi, parce qu'elle avoit ete mariée au Roi Philippe l'an 1559. comme pour servir de gage de la Paix.

Il apportoit l'Ordre de la Toison d'or au Roi : lequel alla recevoir sa sœur sur le bord de la riviere de Bidasse au Pàs de Behobie, & lui donna la main comme elle descendoit du bateau. La Reine Mere avoit passé l'eau, soit de concert, soit d'impatience d'embrasser sa fille : on monta cette jeune Reine sur un Palefroi, & Monsieur, & le Cardinal de Bourbon étant à ses côtés, la menerent à Bayonne où elle demeura quelques trois semaines avec sa mere. (a)

(a) De ce voyage étoient le Prince Dauphin, le Duc de Guise, le Duc de Longueville, N. de Dam-

1565. Durant ce tems-là tout ce que le luxe & la pompe de la Cour de France, qui surpasse toutes les autres en ces profusions, pût imaginer de balets, de festins, de carousels & de braveries, fut employé à faire voir qu'elle étoit aussi superbe, & beaucoup plus ingénieuse que celle d'Espagne. La Reine Mere vouloit qu'on crût que le séjour de la Cour à Bayonne n'étoit que pour divertir sa fille : mais elle pensoit bien à autre chose ; car sous prétexte de l'aller voir par une galerie qu'elle avoit fait faire exprès pour joindre leurs deux logis, elle communiquoit toutes les nuits avec le Duc d'Albe ; & l'évenement a montré depuis que toutes ces Conférences tendoient à faire une secrette alliance entre les deux Rois pour extirper entierement les Protestans.

Les Huguenots qui avoient des yeux perçans & des oreilles fort subtiles, s'imaginerent que le Duc d'Albe avoit conseillé à la Reine de les attirer tous dans quelque grande assemblée & de s'en défaire sans miséricorde. Ils disoient même qu'il avoit laissé échapper ces
1565. paroles, *que la tête d'un Saumon vaut mieux que toutes les Grenoüilles d'un marêt* ; & ils crûrent que dès l'assemblée de
En Juillet & suivans. Moulins, la Reine eût fait le coup si toutes les conjonctures nécessaires s'y fussent trouvées comme elle désiroit. Or que cela soit vrai ou imaginaire, il est certain qu'ils perdirent si peu de confiance qu'il leur restoit, qu'ils ne purent jamais plus prendre de mesures avec elle, & qu'ainsi l'Espagnol parvint à la fin qu'il désiroit tant, sçavoir d'entretenir une division irréconciliable dans la France. 1565.

La Cour au partir de Bayonne passa par Nerac, où elle rétablit l'exercice de la Religion Catholique, que la Reine Jeanne d'Albret en avoit bannie : visita ensuite l'Agenois, le Perigord, l'Angoumois, le Poitou, & l'Anjou, & de-là remontant le long des bords de la Loire, vint achever l'année dans la ville de Blois, & par le conseil du Chancelier, assigna une assemblée des Grands du Royaume, & des Premiers Présidens des Parlemens dans la ville de Moulins, pour le mois de Janvier de l'année suivante 1566.

Celle-ci fut mémorable par le fameux siege de Malthe, qui fut puissamment attaquée par les Turcs quatre mois durant, & encore plus vaillamment défendue par son grand Maître Jean de la Valete Parisot & ses braves Chevaliers. Mustapha Bassa de Bude fit sa descente dans l'Isle le dix-septiéme de Mai. Piali Bassa étoit Amiral ou Captan Bassa; le fameux Dragut & le vieux Occhiali, qu'ils nommoient Louchali, tous deux redoutables par leurs pirateries, se joignirent quelque tems après avec les Corsaires d'Afrique, Garcias de Tolede Viceroi de Sicile, avoit promis du secours à Parisot dans le mois de Juin : mais il ne lui en donna qu'en Septembre, le Fort Saint Elme ayant été pris, & ceux de Saint Michel & du Bourg étant tous deux réduits en poudre ; si bien que ce fut la valeur infatigable des Chevaliers qui la sauva plûtôt que son assistance. Les Bar-

ville depuis Maréchal de France, le Rhingrave, les Comtes de Tournon, de Villars, & de Brissac ; les Seigneurs de Carnavalet, de Méru, de Thoré, de Villequier, de Monsaletz & de Haute-fort, tous Chevaliers de l'Ordre, & habillés d'une parure. Le Duc d'Anjou partit de Bayonne le 9. de Juin veille de la Pentecôte & alla coucher à Saint Jean-de Luz, le 11. à Iron situé au-delà de la Riviere de Marguery qui sépare les deux Royaumes, il rencontra la Reine près d'Arnani, d'où ils vinrent coucher à S. Sébastien. Le 13. à Iron, le 14. à Saint Jean-de-Luz : Le 15. à Bayonne. La Reine d'Espagne fut reçûe à la porte de l'Eglise Cathédrale par le Cardinal Strozzi accompagné de plusieurs Evêques. Voyez une Relation imprimée à Paris par Vascosan 1566. intitulée: *Recueil des choses notables faites a Bayonne à l'entrevûe du Roi Très-Chrétien Charles IX. & de la Reine Catholique sa sœur.*

1565. *bares après y avoir perdu quatre mois de tems, 78000. coups de canon, quinze mille soldats, & huit mille matelots, se retirerent bien confus. L'année suivante ils se*

1565. En Mai & suivans. *saisirent sans résistance de l'Isle de Chio, qui étoit possedée par les Justinians famille Genoise.*

EMPP. encore MAXIMILIAN II. & SELIM II. fils de Soliman, R. 8. ans, deux mois.

Au Printems de la même année 1566. Solyman enragé que ses armes eussent si malheureusement échoué contre ce rocher de Malthe, s'en voulut venger sur la Hongrie, & l'attaqua pour la cinquiéme fois. Ce fut sa derniere expédition. Comme il avoit assiegé Ziget, place bâtie au milieu d'un Lac médiocrement profond, & qui avoit deux villes & trois châteaux, il mourut d'apoplexie le quatriéme jour de Septembre, qui étoit le second mois du siege. Mehemet son grand Visir cela sa mort avec tant d'artifice, que ses Janissaires n'en sçurent rien qu'après que la Place eût été emportée d'assaut; ce ne fut que trois jours après. Le généreux Comte de Serin qui en étoit Gouverneur, se voyant réduit au dernier château, & de tous côtés environné par les flammes, car les Turcs avoient mis le feu à ces fortifications de bois, voulut sortir les armes à la main avec ce qui lui restoit de gens, résolu de mourir glorieusement ou de percer au travers des ennemis. Mais il fut accablé de coups sur le Pont, & la Place ensuite prise & saccagée, & tout passé au tranchant du glaive. Les Infidéles n'en eurent pourtant pas grand sujet de joye, parce qu'ils trouverent que ce monceau de cendres leur coûtoit 17000. Spahis, & 7000. Janissaires.

1566. En Janvier & suivans. Dans l'assemblée de Moulins, le Chancelier ayant représenté que le Roi avoit employé près de deux ans à visiter son Royaume, pour connoître les désordres que les guerres y avoient introduits, mit en avant que le plus grand & la source de tous les autres, étoit que tous ceux qui étoient en charge n'usoient pas seulement de leur administration & de leur maniement comme de leur bien propre, mais encore en abusoient au dommage & à la ruine du public, au mépris de la Religion, des Loix & du Prince. Après il traita plusieurs points nécessaires pour y remédier, comme de retrancher la multitude des Chambres du Parlement, & de le réduire à sa premiere institution, de donner des gages si honorables aux Juges qu'ils ne prissent plus ni épices, ni vacations, ni présens, à peine de destitution; qu'ils fussent seulement triennaux en chaque Parlement, & qu'avant que d'en sortir, ils rendissent compte de leur conduite devant des Censeurs destinés pour cet effet. 1566.

Sur ces belles propositions & plusieurs autres, dont on peut bien désirer & non jamais esperer l'exécution; les Présidens des Parlemens, & les Conseillers d'Etat ayant opiné à l'envi les uns des autres, pour faire montre de leur capacité, fut fait ce célebre EDIT DE MOULINS, donné à Paris le dixiéme de Juillet, qui contient en tout 86. chefs, une partie desquels étoit pour confirmer l'Edit fait à Paris deux ans auparavant, & celui de Roussillon qui l'interprétoit; l'autre partie pour apporter quelques Reglemens à la Justice. Entr'autres choses il porte, que le débiteur * quoiqu'il ne se soit pas obligé par corps, pourra être arrêté prisonnier, s'il ne satisfait dans les quatre mois, après la condamnation à lui signifiée, & sera détenu jusqu'à ce qu'il ait payé ou fait cession de ses biens; que dans le civil la preuve * par témoins ne sera plus reçûë au dessus de cent livres; que les substitutions * faites auparavant l'Ordonnance d'Orleans, qui alloient à l'infini, seront restraintes au quatriéme degré: (cette Ordonnance les avoit réduites pour l'avenir au second.) Qu'el-

* Art. 48.
* Art. 54.
1566. En Février & suivans
* Art. 57.

1566. les seront publiées en jugement, & enregistrées aux prochains Greffes Royaux ; que les donations entre-vifs seront insinuées dans les quatre mois aux mêmes Greffes de la demeure des parties, à peine de nullité. 1566.

Avant que la Cour partît de Moulins, elle plâtra un accommodement entre les Guises & les Colignis. Comme il ne ne se trouvoit point de preuves que l'Amiral eût trempé au meurtre du Duc de Guise, & qu'il s'en fut purgé par serment, le Roi les obligea de s'embrasser & d'oublier toutes leurs inimitiés de part & d'autre. Ce qui se passa entre l'Amiral d'une part, & la veuve du défunt Duc de Guise, & le Cardinal de Lorraine de l'autre. Le jeune Duc n'y étoit pas, il étoit allé faire ses premieres armes a la guerre de Hongrie, d'où il ne revint qu'à la fin de cette année.

Au même endroit se fit aussi la réconciliation du Cardinal de Lorraine & du Maréchal de Montmorency ; le premier ayant déclaré que ce n'étoit pas par mépris de l'autorité du Roi qu'il avoit differé de montrer les Patentes, qui lui donnoient permission de marcher avec des armes ; le second, que la maniere dont il en avoit usé à son endroit, n'avoit point été à dessein de l'offenser, mais seulement de maintenir les Edits du Roi, comme il étoit obligé par sa Charge.

On met en cette année le commencement des guerres civiles des Pays-Bas, qui ont duré jusqu'à la Paix de Munster, sans aucun relâche que de la tréve de douze ans, qui fut moyennée par le Roy Henry IV. La crainte de l'Inquisition en fut la principale cause. Elle étoit extrêmement ruineuse & insupportable aux Flamands, car outre les rigueurs trop violentes qu'elle exerçoit contre ceux qui étoient imbus des nouvelles opinions, elle interrompoit entierement le commerce, & éloignoit les Allemands, les Danois, & les Anglois de la ville d'Anvers & des autres Places maritimes des Pays-Bas. Elle ne fâchoit gueres moins le Clergé même par l'érection de sept Evêchés qu'on avoit démembrés des Métropoles de Reims, Tréves, & Cologne, & des Evêchés de Liége & de Munster, parce qu'on y avoit uni les plus riches Abbayes des Pays-Bas, & qu'on en avoit pourvû des Prélats dévoués au Conseil d'Espagne. De sorte que sous ce prétexte de maintenir l'ancienne Religion, elle travailloit à établir une domination absoluë & sans bornes, dans des Provinces qui ne doivent obéissance que selon leurs Loix & leurs Priviléges.

Le procédé du Cardinal de Granvelle qui traitoit impérieusement tous les Grands du Pays, irrita encore les esprits. Il se forma contre lui diverses conjurations, dont la crainte l'obligea de se retirer à Besançon : mais son esprit regnoit toûjours en Flandre, & enflammoit le Conseil d'Espagne à ne point lâcher prise, mais à user de la derniere séverité. Le Conseil d'Etat des Chevaliers de la Toison, & des Gouverneurs des Provinces, auquel présida Marguerite Duchesse de Parme Gouvernante des Pays-Bas, trouva bon d'envoyer l'Amiral Comte d'Egmont en Espagne, pour y représenter les fâcheuses suites qu'auroit la publication de ces Edits trop séveres. Il en rapporta de belles paroles & de grandes caresses : mais Philippe manda à la Gouvernante de faire publier le Concile de Trente, & d'établir l'Inquisition.

Les Etats de Brabant s'y opposerent, les Religionnaires échauffoient les esprits, la Gouvernante appréhendant une revolte, fut contrainte de donner une déclaration qui révoquoit l'Inquisition, & voulut que

1566. *le Concile ne fût publié qu'avec des restrictions conformes aux Privileges du Pays.*

Mais le peuple, la plûpart prévenu de la doctrine des Sectaires, ne se contentoit pas de cela; il menaçoit de se jetter sur la Noblesse; De sorte que les Seigneurs du Pays craignant leur fureur ou feignant de la craindre, s'assemblerent à Gertrudemberg, & firent une Ligue entr'eux pour la conservation de leurs libertés. Comme la Gouvernante étoit étonnée de cette conspiration, le Comte de Barlaimont qui les haïssoit mortellement, lui dit que ce n'étoient que des Gueux. *Les Conspirés l'ayant sçû, prirent ce mot pour le nom de leur faction, & commencerent à porter sur leurs habits la figure d'une écuelle de bois avec ces mots,* Serviteurs du Roi jusqu'à la besace. *Aussitôt, comme si cela eût été le signal du soûlevement, les Religionnaires se déchaînerent par tout le Pays; ils commencerent à tenir des assemblées; à briser tout ce que les Catholiques estimoient de plus sacré, & à se saisir de quelques villes, comme avoient fait les Huguenots de France, avec lesquels ils entretenoient correspondance depuis plusieurs années.*

De deux avis qui se trouverent dans le Conseil d'Espagne pour éteindre ce feu, Philippe prit celui du Duc d'Albe, qui étoit le plus conforme à son humeur immiséricordieuse, & à son autorité absolue; c'étoit d'employer la derniere sévérité à châtier ces tumultes, & de ne recevoir les peuples à aucune miséricorde qu'ils n'eussent remis leurs privileges, leurs biens, & leurs vies à sa discrétion. Aprés avoir donc feint trois mois durant de vouloir passer aux Pays-Bas pour contenir ces peuples, il y envoya le Duc d'Albe, avec ordre d'exécuter la sanguinaire résolution dont il étoit l'auteur.

Il passa par la Savoye, la Bresse, la Franche-Comté, & la Lorraine, avec les troupes du Milanois & du Royaume de Naples. Etant encore en Italie il donna avis à la Reine Catherine d'armer de son côté pour exterminer les Huguenots, en même temps qu'il extermineroit les Gueux. *En effet, elle leva six mille Suisses; & donna ordre aux Gouverneurs des Provinces de mander les Compagnies d'Ordonnance, & d'en faire de nouvelles, mais c'étoit sous prétexte de cotoyer le Duc & d'empêcher qu'il n'entreprît rien sur les frontieres du Royaume.* 1566.

Avant qu'il partît d'Espagne, on arrêta le Marquis de Bergue, & Floris de Montmorency Montigny, qui etoient allés de la part des Etats des Pays-Bas faire des remontrances au Roi Philippe. Le premier mourut de déplaisir ou de quelque mauvais morceau, le second eut la tête coupée, quoi que tous deux fussent très-bons Catholiques. Ce qui fit connoître que le Conseil d'Espagne en vouloit autant à la liberté des Pays-Bas qu'à la nouvelle Religion.

Or il est certain que l'armée du Duc d'Albe ralluma la guerre civile en France. Les Huguenots la voyant marcher s'imaginerent que le Pape & la Maison d'Autriche avoient conspiré leur ruine; que ce dessein étoit évident, parce qu'on restraignoit chaque jour la liberté qui leur avoit été accordée par les Edits, ensorte qu'on l'avoit réduite presque à rien; Que le peuple leur couroit sus aux endroits où ils étoient les plus foibles, & qu'en ceux où ils se pouvoient défendre, les Gouverneurs se servoient de l'autorité du Roy pour les opprimer; Qu'on démanteloit les villes qui les avoient favorisés; Qu'on y bâtissoit des Citadelles; Qu'il n'y avoit nulle justice pour eux dans les Parlemens ni au Conseil du Roy; Qu'on les massacroit impunément; Qu'on ne les rétablissoit point dans leurs biens & dans leurs Charges. 1567. En Juin & suivans.

1567. Telles étoient en ſubſtance les plaintes qu'ils porterent deux ou trois fois au Prince de Condé & a Coligny : leſquels s'étant aſſemblés par deux fois, avoient répondu qu'il falloit tout endurer plûtôt que de reprendre les armes ; Que de ſeconds troubles les rendroient l'horreur de toute la France, & l'objet de la haine du Roi, dans l'eſprit duquel il ſe feroit une ſi mauvaiſe impreſſion contr'eux à l'entrée de ſa jeuneſſe, que rien au monde ne ſeroit plus capable de l'effacer. Mais quand un des principaux de la Cour leur eut donné avis bien exprès, qu'on avoit réſolu de ſe ſaiſir du Prince & de l'Amiral, pour tenir le premier dans une perpétuelle priſon, & faire monter l'autre ſur un échaffaut, l'avis de Dandelot, le plus hardi de tous, les fit réſoudre non ſeulement à ſe défendre, mais à attaquer leurs ennemis à force ouverte, & pour cet effet chaſſer le Cardinal de Lorraine d'auprès du Roy, & tailler les Suiſſes en pieces. C'étoit là leur premier but : mais perſonne, non pas même aucun d'eux, n'auroit pû dire juſques où le ſuccès les eût portés, s'ils l'euſſent eu tel qu'ils le déſiroient. *(a)*

La petite ville de Roſoy en Brie fut donnée pour rendez-vous à la Nobleſſe du Parti, au vingt-huitiéme jour de Septembre. Le Prince avec l'Amiral, Dandelot, & le Comte de la Rochefoucault, s'en ſaiſit ſans difficulté, y étant arrivé pluſieurs Gentilshommes de divers endroits, mais un à un ſeulement, tant qu'ils faiſoient en tout quatre cens maîtres. Ils avoient envie d'envelopper la Cour qui étoit à Monceaux le jour de la Saint Michel, que le Roi y devoit tenir le Chapitre de ſon Ordre ; mais la Reine en ayant eu avis comme ils marchoient, ſe retira promptement avec le Roi dans Meaux. Et afin de donner loiſir à ſes Suiſſes qui étoient logés dans les Villages voiſins, de gagner auſſi la ville, elle envoya le Maréchal de Montmorency amuſer le Prince de Condé qui s'apprêtoit de les charger, & qui les eût ſans doute taillés en pieces dans leurs logemens écartés. Le Maréchal leur ayant demandé quel ſujet les amenoit-là, remporta une Requête de leur part, qu'ils avoient dreſſée pour préſenter au Roi.

L'avis du Connétable étoit, que le Roi ne devoit point partir de Meaux, parce qu'on ne le pouvoit emmener de là ſans danger d'un combat, dont l'évenement étoit incertain. Le Chancelier diſoit la même choſe, & ajoutoit que ſi une fois les deux Partis tiroient l'épée, il ne pourroit plus jamais y avoir d'accommodement, parce que le Roi en auroit un reſſentiment éternel, & les Huguenots qui l'auroient offenſé, une néceſſité perpétuelle de demeurer armés contre ſa vengeance. Le mauvais deſtin de la France fut plus fort que ces ſages conſeils : on aima mieux croire celui du Cardinal de Lorraine, & on fit partir le Roi la nuit pour le mener à Paris. Il étoit au milieu de ſes Suiſſes, qui le couvroient à droit & à gauche, & de huit cens chevaux de ſa ſuite, plus propres à embaraſſer qu'à combattre.

En Septembre & ſuiv.

Sur la pointe du jour, comme il avoit fait quatre lieuës, on vit paroître le

(a) M. le Prince de Condé tenta tous les moyens qu'il put pour parvenir à la Lieutenance Générale du Royaume & s'en voyant refusé, il alluma les troubles de l'an 1567 ayant fait chevaler le Roi tout le voyage qu'il fit cette année en Picardie pour essayer de le ſurprendre, & enfin ſe préſenta lui-même auprès de Meaux pour exécuter ſon deſſein, lequel ayant failli, il s'empara de Saint-Denis, & la veille de S. Martin livra une bataille contre l'Armée du Roi, conduite par M. le Connetable, qui y reçût le coup de la mort. *Vie de Louis Duc de Montpenſier.*

1567. Prince avec quatre ou cinq cens chevaux bien armés. Le Connétable craignant le choc, envoya la personne du Roi devant avec deux cens chevaux par un chemin détourné, si bien qu'il arriva heureusement à Paris le jour même. La cavalerie du Prince qui n'en sçavoit rien, s'aheurta contre les Suisses : mais ayant tenté souvent de les entamer, elle les trouva bien fermes, & se contenta de les avoir conduits jusqu'au Bourget, les harcelant de fois à autre.

Les soulevés demeurerent quatre jours à Claye, attendant la réponse de leur Requête. Cependant il leur arriva des troupes de divers endroits, avec quoi ils firent dessein de saisir les avenuës de Paris, particulierement Montereau Faut-Yonne au dessus, & Saint Denis au dessous, qui est proche du bord de la Seine, & tient toute la campagne de ce côté-là. Dans le premier ils mirent garnison; le Prince vint loger dans l'autre. En passant il brûla tous les Moulins d'entre les Portes du Temple & de Saint Honoré, sans aucun effet néanmoins que de redoubler la colere du Roi & la haine des Parisiens.

Huit jours durant ce ne fut qu'allées & venues; le Connétable & le Chancelier désirant essayer tous les moyens, pour empêcher les Francois de s'égorger les uns les autres ; le premier néanmoins ne voulut rien relâcher au préjudice de la Religion Catholique, & soûtint toujours aux Huguenots que l'Edit de pacification qu'ils avoient, n'étoit que provisionnel. Ainsi s'étant piqués sur ce point qui étoit l'essentiel ; ils rompirent toutes conférences.

Etant arrivé quelques troupes des Provinces aux Huguenots, ils s'étoient saisis du Pont de Poissy, d'Argenteuil, & de quantité de petits Châteaux de l'autre côté de la riviere, avec lesquels ils entretenoient communication par le moyen des pontons qu'ils avoient à saint Ouen : de sorte qu'ils battoient tous les chemins de la Normandie, du Perche, du Mayne, & de l'Anjou, & arrêtoient tous les vivres qui viennent abondamment à Paris de ces côtés-là. 1567. Le peuple commença donc à crier contre le Connétable, comme s'il se fût entendu avec l'Amiral son neveu, & les murmures ne cessant point, même après qu'il eut repris tous ces postes, il se sentit tellement piqué de ce qu'on accusoit sa fidelité, qu'il résolut, quoi qu'il eût toujours été sage cunctateur, d'aller chasser les Ennemis de leurs logemens. Ils en tenoient trois : saint Ouen, Aubervviller, & saint Denis qui est au milieu des deux.

Il ne croyoit pas qu'ils osassent l'attendre en campagne : n'ayant qu'une poignée de gens, car ils n'étoient en tout que douze cens hommes de pied, & quinze cens chevaux, fort harassés & la plupart mal armés, n'ayant pour lances que des perches de la Foire de Saint Denis, qu'ils avoit fait ferrer par le bout. Je ne compte point les cinq cens hommes avec lesquels Dandelot tenoit Poissy, & qui ne pouvoient venir au combat, parce que les pontons de S. Ouen avoient été enfoncés par les gens du Roi. L'armée Royale étoit de seize mille hommes de pied & de trois mille hommes d'armes, sans parler des compagnies bourgeoises, qui en accroissoient plus le nombre que les forces.

Le jour précedent qu'il avoit résolu de les attaquer, il les fit harceler toute la journée & toute la nuit par quinze cens chevaux, tant pour les reconnoître que pour les fatiguer. Le lendemain dixiéme jour de Novembre il sortit avec ses troupes, ayant dit aux Bourgeois de Paris que ce jour-là feroit

preuve

1567. preuve de sa fidelité, & qu'ils ne le reverroient que mort ou victorieux. Son fils le Maréchal enfonça les ennemis & en couvrit la campagne : mais pour lui, il vit mettre en déroute le corps qu'il commandoit, & fut abandonné presque de tous ses gens. Il ne s'abandonna pourtant pas lui-même, & fit tout devoir de Géneral & de Cavalier déterminé, jusqu'à ce qu'il fut blessé de six coups, dont le dernier étoit mortel; c'étoit un coup de pistolet que Robert Stuard lui tira dans les reins. Danville son fils & le Duc d'Aumale le dégagerent. La nuit mit fin au combat & sauva les Huguenots, qui étoient défaits à l'aîle droite, & fort ébranlés à l'aîle gauche.

Il demeura sur le champ peu d'infanterie, mais presque toute de la part des Huguenots, & six ou sept cens cavaliers, dont il y avoit près de cent Gentilshommes, autant d'un côté que d'autre.

La nuit suivante Dandelot arriva de Poissy, & passa la riviere à S. Ouen sur les pontons qu'il fit retirer de l'eau & raccommoder. Il fut d'avis, pour faire cesser le bruit qui couroit de leur défaite, de remettre leurs troupes en bataille, & donna même avec une merveilleuse résolution jusqu'aux murailles de Paris. De dessus lesquelles un Envoyé du Grand Turc qui regardoit le combat, les voyant retourner plusieurs fois à la charge, dit à ceux qui étoient avec lui; que si son Maître avoit seulement six mille chevaux pareils à ces casaques blanches, (*a*) il auroit bien-tôt conquis toute l'Europe.

10 Novembre & suiv.

Le champ & les dépouilles demeurerent aux Catholiques : mais l'honneur fut aux Huguenots, qui sans canon & en si petit nombre soûtinrent l'effort d'une armée Royale, qui avoit Paris à ses épaules. Le Connétable mourut le lendemain de ses blessures avec un courage véritablement héroïque, & une force virile dans une vieillesse presque décrepite; [car il avoit plus de soixante & quatorze ans, & sans cet accident il en eût vécu bien davantage, car Guillaume son pere qui l'avoit donné à Louis XII. étoit mort âgé presque de cent ans.] On raconte qu'un Cordelier l'importunant par d'ennuyeuses exhortations, il le pria de le laisser en paix, lui disant *qu'il n'avoit pas vécu quatre-vingt ans sans avoir appris à mourir un quart-d'heure*. Dans sa pompe funebre on porta son effigie, qui est un honneur qu'on ne rend qu'aux Rois & aux Fils de France. (*b*) 1567.

La Reine bien aise d'être délivrée de celui seul qui en quelque sorte arrêtoit sa puissance dans les bornes de la raison, ne remplit point la Charge de Connétable : (*c*) mais afin de retenir en sa main le commandement géneral des armées, elle le fit donner à son fils le Duc d'Anjou, qui n'avoit pas encore quatorze ans, & mit auprès de lui des gens affidés pour disposer de sa personne & de cette Charge à sa fantaisie.

Le cinquiéme jour d'après la bataille les Huguenots craignant d'être enveloppés par ceux de Paris, reprirent le chemin de Montereau, pour aller au devant de Jean Casimir fils de Louis Electeur & Comte Palatin, qui leur amenoit une armée d'Allemagne. L'armée

(*a*) On les appelloit par sobriquet les moutons à la grande laine.

(*b*) On voit à la Chambre des Comptes des Actes où ce Connetable est qualifié, Valet de Chambre de François I. Ce qui montre que les Montmorency étoient alors bien petits en France.

(*c*) Plusieurs Seigneurs de la Cour briguant cette Charge, le Roi Charles leur dit; Je n'ai que faire de personne pour porter mon epée, je la porterai bien moi-même.

1567. Royale ne les poursuivoit point, & se contenoit dans Paris, a cause que depuis la mort du Connétable on ne lui avoit point encore donné de Géneral.

La Reine mere avoit fait entendre par Lansac & par Bochetel Evêque de Rennes ses Ambassadeurs, aux Princes Protestans de ce pays-la, qu'en cette guerre il ne s'agissoit nullement de la Religion, puisqu'on accordoit toute liberté aux Huguenots, mais de l'autorité Royale, laquelle ils attaquoient directement; de sorte que les Electeurs Guillaume Duc de Saxe, & Charles Marquis de Brandebourg, avoient refusé au Prince de faire des levées sur leurs terres, & les avoient permises au Roi. Le Palatin étant aussi fort ébranlé, avoit retardé quelque tems celles que son fils devoit conduire: mais depuis ayant été autrement informé par un Envoyé qui accompagna Lansac à la Cour de France, & qui au retour vit le Prince de Condé, il exhorta son fils de continuer son voyage.

[En Septembre & en Octobre.]

Ils séjournerent quinze jours à Montereau pour attendre les troupes que leurs Chefs levoient en diverses Provinces; comme le Roi de son côté avoit donné ordre d'y en faire pour grossir son armée. Celles qui s'assembloient pour eux en Poitou, Angoumois, & Saintonge, avoient pour Chefs, François de la Rochefoucault, Claude de Vaudré-Moüy, Giron de Bessay Luzignan, & François de la Noue, duquel la probité & la sagesse étoient en admiration même aux Catholiques. A leur faveur la ville de la Rochelle par le moyen de Truchard son nouveau Maire, & peut être par la connivence de Guy Chabot Jarnac qui en étoit Gouverneur pour le Roi, entra dans le Parti, dont elle a été comme le donjon & l'asile soixante ans durant.

Dans leur marche la Noue ayant été détaché pour leur acquerir Orleans, conduisit si bien cette pratique, qu'avec l'aide des habitans, qui étoient de la Religion, il s'en rendit le maître le vingt-huitiéme jour de Septembre, & en chassa le Gouverneur qui s'étoit cantonné à la Porte-Banniere. D'Orleans elles marcherent vers Montereau, & forcerent Pont-sur-Yonne. L'Amiral les ayant joints en cet endroit-là avec un gros de cavalerie, voulut tâter la ville de Sens: mais il y trouva le jeune Duc de Guise, qui ayant éprouvé son courage dans la Hongrie, cherchoit à lui faire voir qu'il trouveroit en sa personne un ennemi aussi brave & plus dangereux que son pere. 1567.

Celles du Languedoc furent occupées par Jacques de Crussol d'Acier à prendre les Châteaux de Nismes & de Montpellier, dont ils tenoient déja les Villes par le moyen des habitans. Celles des pays de Foix, Albigeois, & Lauraguais, que conduisoient les Vicomtes*, (c'étoient sept Gentilshommes portant ce titre) l'ayant joint, l'aiderent à prendre quelques places à l'entour d'Avignon & dans le Dauphiné. Delà ils se rendirent à Orleans, où par leur arrivée ils tirerent de grande peine la Princesse de Condé & les autres femmes des principaux Chefs, qui n'ayant que peu de gens de guerre, étoient à toute heure en alarme & craignoient d'être surprises avec la place.

* Bourniquet, Montclar, Paulin, Serignan, Caumont, Rapin, & Montaigu.

Quant aux troupes d'Auvergne, Forez, & Beaujolois, que Poncenas & Verbelay conduisoient, elles reçûrent quelque échec au pays de Forez par Terride, la Valette, & Monsalez, qui amenoient des levées de Guyenne au Roi: mais ne laisserent pas de gagner pays. Poncenas dans une occasion la nuit fut tué par les siens même.

1567. Le Duc de Nevers qui avoit une armée de douze à treize mille hommes, sçavoir six mille Suisses, & le reste qu'il avoit fait en Piedmont & en Italie, prit en chemin faisant la ville de Macon, dont la Noue étoit Gouverneur; mais comme il passoit dans son Duché de Nivernois, il rencontra quelque cavalerie Huguenote de la garnison de la petite ville d'Antrain; il la chargea, & comme il la menoit battant, il fut blessé au genou d'un coup de pistolet, dont il demeura boiteux toute sa vie, & fort ulceré contre les Huguenots.

L'armée Huguenote au partir de Montereau, prit sa route par la Champagne à côté de Châlons par la Meuse, & entra dans la Lorraine. Elle fut cinq ou six jours en grande peine de ce qu'elle ne voyoit point paroître le Prince Casimir, & non moins encore, quand en arrivant il demanda cent mille écus, que le Prince avoit promis de payer lorsqu'il la joindroit. Il arriva alors ce qu'on n'avoit jamais vû: les gens de guerre du Prince, même jusques aux goujats, boursillerent volontairement pour faire une partie de cette somme; & ainsi une armée en paya une autre, qui étoit de six mille cinq cens chevaux & de quelque trois mille fantassins.

1568. En Janvier. Avec un si notable renfort les Confederés rentrerent dans la France. Ils enleverent les garnisons de Joinville, & de Chaumont, passerent la Marne, & traversant l'Evêché d'Autun, vinrent à la tête de la Seine, & les troupes du Duc de Nevers ne purent leur empêcher le passage. De-là ils prirent leur route par Auxerre, par Châtillon & Montargis, d'où ils s'étendirent dans la Beausse. Le Prince ayant été à Orleans recueillir les troupes qu'on lui amenoit de Guyenne, fit vingt lieuës en un jour pour venir mettre le siége devant Chartres. Il se promettoit qu'après qu'il auroit pris cette ville qui est un des greniers de Paris, il retourneroit bloquer Paris même: tant il s'étoit imprimé cette fantaisie dans l'esprit, qu'il ne viendroit à bout de ses desseins qu'en soumettant cette grande ville par la famine & par les autres incommodités de la guerre. 1568.

L'entreprise se trouva plus difficile qu'il ne croyoit. Antoine de Lignieres Gentil-homme extrêmement resolu, étoit entré dans Chartres avec une forte garnison, & y avoit mis bon ordre: si néanmoins il eût d'abord (ce qu'il ne fit que sur la fin) détourné la riviere qui faisoit moudre les Moulins, les assiégés eussent bien-tôt eu faute de pain.

Durant ce siége on recommença les conférences pour la paix. Le Cardinal de Chastillon s'étant rendu à Longjumeau traitta long-temps avec Charles de Gontaud Biron, Maréchal de Camp, & Henry de Mesme, Maître des Requêtes; Si bien que l'Ambassadeur d'Angleterre & celui de Florence se rendant amiables compositeurs, elle fut accordée le deuxiéme jour de Mars. L'Edit en fut vérifié au Parlement le vingt-sixiéme jour du même mois. Il confirmoit & remettoit en son entier celui qui leur avoit été accordé cinq ans auparavant, révoquant & annullant toutes exceptions, déclarations, & interprétations qu'on avoit faites au contraire. En Mars & suivans.

Les plus clair-voyans des Huguenots n'avoient point été d'avis de cette paix, qui les écartoit les uns des autres, & les laissoit à la mercy de leurs ennemis, sans autre sûreté que de la parole d'une femme Italienne; Aussi la nommoient-ils la *Boiteuse* & la *Mal-assise*, faisant allusion à Biron

qui étoit boiteux, & à Mesme, qui étoit Seigneur de Malassise. Mais le Prince protestoit qu'il y étoit contraint, parce que la plûpart de ses troupes se débandoient, que la Noblesse vouloit s'en retourner dans ses maisons qui étoient exposées au pillage, & que les Allemands les eussent peut-être vendus faute de payement. Le Parlement de Toulouse ne la vérifia qu'après quatre jussions, & auparavant fit trancher la tête a Rapin, que le Prince y avoit envoyé pour en presser la vérification, lui ayant renouvellé quelque vieux crime sur lequel il lui fit son procès en grande hâte.

1568

En Mars & suivans.

En conséquence du traité, les Huguenots leverent le siége de Chartres, & remirent plusieurs des villes qu'ils avoient prises, entr'autres Soissons, Orléans, Auxerre, Blois, & la Charité sur Loire. La Rochelle refusa d'obéir, & à son exemple plusieurs autres. Le Prince Casimir remena ses troupes en Allemagne, & alla à Heidelberg rendre compte de son expédition à l'Electeur son pere. Il y trouva Guillaume de Nassaw Prince d'Orange, qui s'étant sauvé des Pays-Bas, imploroit son secours pour le maintien de leur liberté & de sa Religion contre le Duc d'Albe.

Les cruautés de ce Duc, la mort des Comtes d'Egmond, & de Horn, les troubles des Pays-Bas, & la Fondation des Etats de Hollande par la merveilleuse conduite, & par le courage inébranlable de ce Prince d'Orange, sont le plus beau sujet d'histoire qu'il y ait en tous ces derniers siécles. Aussi a-t'il été traitté par tant d'Auteurs & de si grand mérite, qu'ils ont presque égalé la grandeur de la matiere. Nous marquerons seulement comme la plus monstrueuse avanture qu'on se puisse imaginer; Que Philippe Roy d'Espagne, ayant appris que l'Infant Don Charles son fils unique & son successeur présomtif (qui véritablement étoit un esprit égaré, intraitable & fort dangereux) avoit correspondance avec les Seigneurs confédérés des Pays-Bas qui tâchoient de l'attirer en Flandres, le fit arrêter prisonnier & lui ôta la vie, soit par un poison lent, soit en le faisant étouffer entre deux coëtes; Et que peu après sur quelque jalousie, il empoisonna Elizabeth de la Paix sa femme, & la fit périr avec le fruit dont elle étoit grosse, ainsi que la Reine Catherine sa mere le vérifia par des informations secrettes qu'elle en fit faire, & par les dépositions des domestiques de cette Princesse, lorsqu'ils furent de retour en France.

1568.

Dans le temps de paix, un des principaux soins de l'Amiral étoit d'augmenter la navigation & le commerce de France, [principalement dans les pays de l'autre Hemisphere, tant pour l'honneur de sa Charge; que pour y planter des Colonies de ceux de sa Religion.] Il avoit envoyé le Chevalier de Villegagnon à la Floride, parce qu'il le croyoit attaché aux nouvelles opinions: mais cet homme lui avoit manqué de parole, & fort maltraitté ceux qui les professoient. Depuis, sçavoir en 1562. il fit partir Jean Ribaud avec deux navires, qui par une route différente de celle que tenoient les Espagnols, aborda heureusement à la Floride. Lorsqu'il eut reconnu le pays, traitté alliance avec les petits Princes, & donné le nom à plusieurs caps, rivieres, & golfes; il bâtit au bout du détroit de sainte Heleine un fort, qu'en l'honneur du Roy ils appellerent le fort Charles, & y laissant un Lieutenant avec quelque compagnie de gens bien armés, s'en revint en France, après leur avoir promis de retourner au plûtôt

1568. leur porter du renfort & des rafraîchissemens.

Comme il ne pût leur tenir parole, à cause de la guerre civile qui survint, les vivres leur manquant ils se rembarquerent. Au milieu de leur route ils furent tellement pressés de la famine, qu'ils tuerent un de leurs compagnons qui étoit malade & le mangerent. Un vaisseau Anglois qui les rencontra heureusement, leur donna dequoi subsister & les emmena en Angleterre.

L'Amiral qui ne sçavoit pas qu'ils eussent quitté leur fort, équipa trois navires au Havre de Grace pour les aller rafraîchir. René Laudoniere commandoit cet armement: il descendit au golfe, à qui Ribaud avoit donné le nom de *May*, & fit alliance avec quelques Roitelets des Barbares: mais il arriva que tandis qu'il étoit malade, une partie de ses gens, débauchés par quelques factieux, le forcerent de leur permettre d'aller à la nouvelle Espagne chercher des vivres, & qu'ayant pris un grand vaisseau chargé de richesses où étoit le Gouverneur de la Havane, ils furent enveloppés dans cette Isle-là, & tous vendus ou portés en Espagne.

Cette piraterie donna un spécieux prétexte aux Espagnols (qui étoient déja fort jaloux de voir les François s'établir en ce pays-là) de leur courir sus sans leur donner quartier. Ils prétendoient que ces terres-là leur appartenoient, parce qu'ils soûtenoient avoir été les premiers à les découvrir. Mais en effet un Vénitien nommé Etienne Gaboury, que l'émulation de Christophe Colomb poussoit à chercher de nouvelles terres sous les auspices de Henry VII. Roy d'Angleterre, étoit abordé à cette côte-là dès l'an 1496. long-temps avant leur Ponce de Léon, qui fut celui qui lui donna le nom DE FLORIDE. Il l'appella ainsi à cause qu'il y aborda le jour de Pâques Fleuries. 1568.

Lorsque Laudonniere étoit prêt de s'en revenir, il vit paroître sept vaisseaux: c'étoit Jean Ribaud fort bon homme de mer, mais peu soldat & encore moins Capitaine, qui avoit été choisi par l'Amiral comme très-affectionné aux intérêts de son party. Les Espagnols en même temps y avoient envoyé un Pierre de Mélandez avec quelques vaisseaux pour empêcher l'établissement des François. Ribaud quittant son Fort qu'il laissa peu garni de monde, monta sur ses vaisseaux pour l'aller combattre. Comme il fut en mer, un Ourragan, espece de tourbillon fort fréquent sur ces côtes-là, brisa tous ses vaisseaux contre des écueils; Ses gens s'étant sauvés à terre sur des chaloupes, tomberent entre les mains des Espagnols, lesquels ayant pris le Fort, les égorgerent tous avec des cruautés de Canibale, les déchirant par morceaux, & leur arrachant les yeux. Ils disoient qu'ils les traitoient ainsi, *non comme François, mais comme Luthériens.* Laudonniere en ayant recueilli ce qu'il pût avec des barques qu'il envoya le long de la côte, reprit la route de France.

Le Conseil du Roy qui étoit à demi Espagnol, ne tenant compte de tirer satisfaction de ce massacre, un particulier nommé Dominique de Gourgues, natif du Mont de Marsan en Gascogne, homme de cœur & de grande résolution, offensé de ce qu'autrefois les Espagnols l'ayant pris dans les guerres d'Italie, l'avoient mis en Galere, entreprit de venger son injure & celle de la France. D'une partie de son bien qu'il vendit, & de ce que son frere,

1568. President en la Généralité de Guyenne, lui prêta, il équipa quelques vaisseaux avec deux cens soldats & cent matelots, alla descendre à la Floride, & s'étant joint avec les Barbares du pays qui gémissoient sous l'oppression Espagnole, attaqua & prit d'insulte le Fort Charles, & deux autres qu'ils y avoient bâtis en deux endroits assez éloignés. Il y avoit dedans plus de huit cens hommes. Les Barbares assommerent ceux qui penserent se sauver dans les bois, & il fit pendre tous les autres qui se rendirent à sa discrétion, avec cet écriteau, *non comme Espagnols, mais comme Corsaires.*

A son retour en France, le Vengeur de sa Patrie & le Libérateur de la Floride, au lieu d'éloges & de récompenses, trouva des accusateurs & un péril mortel : l'Ambassadeur d'Espagne demandoit sa tête, & le Conseil étoit prêt de la donner ; si bien qu'il fut obligé de se tenir caché jusqu'après la Paix, que l'Amiral & ses amis le tirerent hors de danger.

Pierre Bertrand fils de Blaise de Montluc, n'eut pas moins de gloire en son entreprise, mais il eut moins de bonheur. Il avoit dessein de s'établir de gré ou de force dans le poste qu'il trouveroit le plus commode dans les Royaumes de Manicongo, de Mozambique, ou de Melinde, & y bâtir une place qui servît de retraite aux François pour faire le commerce de l'Afrique & des Indes Orientales, aussi bien que le faisoient les Portugais. Pour cela il avoit armé trois gros vaisseaux & quelques barques, & 1200. hommes de guerre. Son jeune frere Fabian & un cadet de la Maison de Pompadour l'accompagnoient.

La tempête l'ayant jetté sur les côtes de Madere, ses gens voulurent y descendre pour y faire eau : les Portugais les reçûrent a coups de canon, & firent une sortie sur eux [de la ville qui porte le même nom que l'Isle,] pour les tailler en pieces. Bertrand indigné qu'ils violassent ainsi le droit des gens & l'alliance qui étoit entre les Couronnes de France & de Portugal, mit 800. hommes à terre, alla droit à eux tandis que son frere les coupoit par derriere, les enveloppa & les tua tous. Du même pas il marcha vers la ville, mit son canon en batterie, la força & la saccagea : mais comme il attaquoit la grande Eglise, où quelque partie de la garnison se défendoit encore, il fut blessé à la cuisse [d'un coup de mousquet,] dont il mourut peu de jours après. 1568.

Ainsi fut échouée une entreprise qui n'eût pas été moins utile que glorieuse. Tous ceux qui l'avoient accompagné coururent grand risque de leur vie quand ils furent de retour en France. Il fallut qu'ils fussent long-temps en fuite ou cachés : le crédit de Montluc & le pouvoir de l'Amiral, qui se portoit avec chaleur dans tout ce qui touchoit l'honneur de la Nation Françoise, eurent bien de la peine à les mettre à couvert contre les instances de l'Ambassadeur de Portugal, qui les poursuivoit au Conseil du Roy comme Pirates.

L'intention de ceux qui avoient fait la paix de Chartres n'étoit pas de la garder, mais de mieux prendre leurs avantages qu'ils n'avoient fait : ainsi elle ne pouvoit durer long-temps. Les Huguenots contrevenant au Traité, retenoient plusieurs Places, entr'autres Sancerre, Vezelay, Montauban, Castres, Millaud & la Rochelle, qu'ils fortifioient en grande hâte. D'ailleurs ils entretenoient manifestement des intelligences avec la Reine Elisabeth, &

1568. avec les Princes d'Allemagne ; & l'Amiral avoit correspondance particuliére avec le Prince d'Orange. Un Gentilhomme Normand nommé Coqueville, avoit levé sept ou huit cens hommes dans le pays de Caux pour les lui mener : mais ayant été chargés & puis investis par le Maréchal de Cossé dans saint Valery, ils jetterent les armes bas, & Coqueville eut la tête coupée.

D'autre côté on ne laissoit point joüir les Huguenots ni de la paix, ni de la liberté de conscience ; ils étoient en plus grand danger que durant la guerre. En trois mois de temps il en fut tué plus de deux mille en divers endroits, ou par leurs ennemis particuliers, [ou par des émotions populaires.] René Seigneur de Cipierre, fils de Claude de Savoye Comte de Tende, fut massacré dans Fréjus avec trente personnes de sa suite par Gaspard de Villeneuve, Marquis d'Ars, comme il revenoit de Nice, où il étoit allé voir le Duc de Savoye son parent. Le peuple assomma près de cent personnes dans Amiens, cent cinquante à Auxerre, plusieurs à Blois, à Bourges, à Issoudun, à Troyes, & en vingt autres lieux. Mais rien ne sembla plus cruel que ce que le peuple fit à Ligny en Barrois, où un Huguenot ayant refusé de tendre devant sa porte le jour de la Fête-Dieu, & commis quelque irrevérence, fut tiré de son logis par la populace en présence du Magistrat, & brûlé dans la place publique sur une pile de bois qu'on alla querir chez lui.

En Juin & suivans.

Le Prince étoit pour lors à Noyers en Bourgogne, l'un des Châteaux de sa femme. On y surprit un soldat mesurant le fossé & la muraille pour escalader la place ; & ce dessein étant découvert, la Reine fit entrer en Bourgogne les troupes qu'on avoit levées pour assieger la Rochelle, afin d'enlever ce Prince de force, puisqu'on ne l'avoit pu prendre par la ruse. Au même temps qu'on en vouloit a sa personne comme au Chef du Parti, on employoit aussi toutes sortes de moyens pour diviser les Huguenots, & pour détacher d'avec lui ceux qui avoient le plus de chaleur à le suivre. 1568.

Au contraire il tâchoit de les entretenir dans l'union, & de les faire parler tous par son organe. Il envoya Teligny, puis Jacqueline de Rohan mere de sa femme, en Cour, supplier la Reine Mere d'entretenir la paix, & les Edits : mais c'est ce qu'il ne devoit plus espérer, quand il vit que si quelqu'un étoit de ce sentiment, on le traitoit de *Libertin* & de *Politique*, c'est-à-dire qui n'avoit point de véritable Religion ; & que le Chancelier de l'Hôpital qui donnoit des conseils pacifiques, fut congédié de la Cour & relegué dans sa maison de Vignan près d'Etampes, comme suspect d'être Huguenot. En effet sa femme, sa fille, & son gendre l'étoient, & comme les bons maris s'attachant d'affection à leurs femmes, se laissent souvent entraîner à leurs sentimens, il y avoit lieu de soupçonner qu'il suivoit ceux de la sienne. Les Sceaux furent donnés à Jean de Morviller Evêque d'Orléans [son ennemi déclaré & zelé Catholique.]

A peine la belle-mere du Prince étoit partie de la Cour, qu'il apprit que les troupes du Roi par des ordres secrets, se logoient à l'entour de Noyers pour le cerner, & que s'il retardoit encore trois ou quatre jours, le chemin de sa retraite ne lui seroit plus libre. Coligny pénétrant bien ce qui se tramoit contr'eux, étoit venu au Château de Tanlay appartenant à Dandelot son

1568. frere. Dela étant allé trouver le Prince, tous deux partirent de Noyers avec une escorte de cent cinquante chevaux seulement, au milieu desquels (pitoyable spectacle !) étoient leurs femmes & leurs enfans, [la plûpart encore entre les bras de leurs nourrices, ou de leurs gouvernantes.]

Afin de couvrir mieux leur retraite, le Prince écrivit une grande Lettre de plaintes & de remontrances au Roy, publiant qu'il en vouloit attendre la réponse ; cependant il gagna pays, & passa la riviere de Loire à un gué vis-à-vis de Sancerre. A peine étoit-il à l'autre bord, que les troupes de Bourgogne qui l'avoient poursuivi, parurent sur le bord à saint Godon. La riviere alors étoit guéable, mais le lendemain elle s'enfla de telle sorte qu'elle leur ôta le moyen de trouver un gué & de le poursuivre. Les Huguenots attribuerent cet heureux accident à miracle.

En Septembre & suiv. Blaise de Montluc Gouverneur de Guyenne, & les Lieutenans de Roi en Limosin & en Périgord, étoient en armes pour lui couper chemin, & le Maréchal de Vieille-ville sur le bruit de sa marche étoit venu à Poitiers pour sçavoir quel sujet le menoit. Il les dévança tous par sa diligence, & arriva à la Rochelle le dix-huitiéme de Septembre. La Reine de Navarre Jeanne d'Albret, s'y rendit peu après avec ses deux enfans, Henry Prince de Béarn & Catherine sa sœur. Le Cardinal de Châtillon qui étoit dans son Château de Bresle en Bauvoisis, ne pouvant pas aller joindre son frere au travers de tant de Provinces ennemies, se sauva en Angleterre.

Il y a lieu de croire que le Prince, ou plûtôt l'Amiral qui étoit l'esprit mouvant du Parti, avoit pris ses mesures de loin, car de tous côtés les Capitaines Huguenots se rendirent près de lui à la Rochelle à point nommé, & la Reine Jeanne y amena près de quatre mille hommes. Dandelot qui étoit en Bretagne en avoit assemblé bien autant des Provinces de Normandie, Mayne & Anjou, qui furent joints par Montgommery, la Nouë, & quelques autres. Tous ensemble, après quelques rencontres qu'ils eurent avec Sébastien de Luxembourg Martigues, passerent la riviere de Loire, Montgommery leur ayant fort à propos trouvé un gué, sans que le Duc de Montpensier qui commandoit les armées du Roi en ce pays-là, ni Martigues, se missent en devoir de les empêcher. 1568.

Avec les armes, les uns & les autres employerent les couleurs de la justice. Le Prince dressa un formulaire de serment, par lequel tous ceux de son Parti lui engagoient leur foy de le suivre & d'obéir à ses commandemens pour la défense de leur Religion, & de poursuivre par les armes le Cardinal de Lorraine, qu'ils supposoient être Fauteur de cette guerre, & leur ennemi juré. Le manifeste de la prise des armes qu'il publia en même temps portoit la même chose ; car il leur falloit bien un blanc contre lequel ils pussent tirer, n'osant pas s'en prendre à la personne du Roi ni à la Reine sa mere.

D'autre côté il fut publié un Edit de la part du Roi, par lequel il prenoit tous les Huguenots de son Royaume sous sa protection aussi bien que ses autres sujets, & leur promettoit toute justice des injures qu'on leur avoit faites, pourvû qu'ils demeurassent paisibles dans leurs maisons. Puis comme la Reine & le Cardinal de Lorraine virent que cette grace étant interpretée par eux comme un artifice, qui tendoit

à

1568. à les opprimer ſéparément les uns après les autres, ne faiſoit que les animer davantage à courir de toutes parts vers le Prince : ils en firent donner un contraire, qui défendoit l'exercice de toute autre Religion que de la Catholique, & commandoit à tous les Miniſtres de vuider le Royaume dans la quinzaine. Par un troiſiéme il étoit enjoint à tous ceux de cette Religion qui tenoient des charges & emplois publics de les remettre au Roi. Le Parlement ajouta dans la vérification, qu'aucun delà en avant ne feroit reçû aux Charges, qu'il n'eût fait ſerment de vivre & mourir dans la Religion Catholique.

Durant le mois d'Octobre le Prince & ſes gens ſe ſaiſirent preſque de toutes les places du pays d'Aulnis, de Saintonge, d'Angoumois, & de Poitou, à la réſerve de Poitiers. Ils euſſent été heureux en toutes leurs entrepriſes, ſi leurs troupes au nombre de douze mille hommes qui venoient du Dauphiné, Languedoc & Guyenne, commandées en chef par Dacier, n'euſſent pas reçû un échec au ſortir du Perigord. Mouvens vaillant Capitaine, mais trop préſomptueux, s'étoit logé à l'écart avec 3000. hommes, pour quelque différend qu'il avoit avec Baudiné frere de Dacier ; le Duc de Montpenſier qui étoit allé en ce pays-là pour s'oppoſer à leur jonction avec le Prince, donna ordre à Briſſac de l'attaquer, tandis que lui eſcarmoucheroit Dacier, afin qu'il ne le pût ſecourir. Dacier ſçachant bien ce qui ſe paſſoit, manda à Mouvens qu'il ſe contînt ce jour-là dans ſon logis, parce qu'il ne pouvoit y être forcé : mais il ne ſuivit pas ſes ordres. Car Briſſac ayant feint de ſe retirer, il voulut partir le jour même ; de ſorte qu'il tomba dans une embuſcade qu'il lui avoit dreſſée ſur le chemin. Il y fut tué avec mille de ſes gens, les autres ſe 1568. ſauverent dans les bois prochains ; Dacier en recueillit mille le lendemain : le reſte fut diſſipé ou aſſommé par les payſans.

Quand le Prince eut été au devant de Dacier juſqu'à Aubeterre, ce fut à Montpenſier qui le pourſuivoit à reculer juſqu'à Châtelleraud. Lorſque le Duc d'Anjou fut arrivé à l'armée du Roi, elle ſe trouva de vingt-quatre mille hommes de pied & de quatre mille chevaux ; celle du Prince étoit moins nombreuſe d'un quart, mais toute de gens déterminés, qui ayant quitté leurs familles & leurs biens, n'avoient plus d'autre eſperance qu'en leurs bras.

Auſſi s'aſſurant ſur leur valeur plus que ſur le nombre, il cherchoit toutes les occaſions de donner bataille ; Le Duc d'Anjoú, pour la même raiſon la fuyoit, mais par honneur il étoit obligé de tenir la campagne. Les rigueurs de l'hyver ne les purent obliger ni l'un ni l'autre de prendre des quartiers, que lorſque leurs troupes vaincues par l'extrême froidure, refuſerent de combattre davantage les neiges & les glaces. Il en mourut plus de 8000. de part & d'autre des cruelles incommodités qu'ils avoient ſouffertes.

Le Prince manquoit d'argent, ſans quoi il ne pouvoit long-tems entretenir ſes troupes ; le pillage étoit fort odieux & caſuel ; & ce que les Huguenots, qui étoient demeurés dans leurs maiſons pouvoient fournir à la CAUSE (ils appelloient ainſi le Parti) étoit peu conſidérable. En ce beſoin leur ſervit grandement un prêt de ſeize mille écus d'or que firent les Rochellois, & cent mille angelots avec quelques pieces de canon & quelques milliers de

1568. poudre, que leur envoya la Reine Elisabeth, a l'instance du Cardinal de Chastillon.

Mais la piraterie leur fit un fond bien plus grand & continuel : le Prince interessant d'honneur & de profit quelques riches Bourgeois de la Rochelle, équipa une petite armée navale de neuf vaisseaux & de quelques frégates, qui se mit à courir sur les navires marchands de Bretagne, de Normandie, & de Flandre, ayant sa retraite assurée dans les ports de la Reine d'Angleterre; qui par consequent approuvoit les armes des Huguenots, & s'engageoit dans leur cause contre le Roi.

Les deux Partis avoient envoyé faire des levées en Allemagne, les uns aux pays des Princes Catholiques, les autres aux pays des Protestans; celles du Roi avoient été les plûtôt prêtes. Il y avoit cinq mille cinq cens chevaux commandés par divers Capitaines dont Federic Marquis de Bade, le Rindgrave Philippe, & Christophle de Bassompierre étoient les principaux; les levées du Prince étoient conduites par Volfang de Baviere, Duc des Deux-Ponts. Le Duc d'Aumale avec six mille hommes & le Duc de Nemours qui l'étoit allé joindre avec les troupes Catholiques du Lyonnois & pays circonvoisins, avoient ordre de demeurer en Lorraine pour lui barrer le passage.

Les plus grands froids étant passés, l'armée du Roi commandée par le Duc d'Anjou se mit aux champs, celle des Princes tout de même : nous l'appellerons ainsi puisque les ordres se donnoient sous leur nom. La premiere venoit d'être renforcée de 3000. hommes, que le Comte de Tende lui avoit amenés de Dauphiné, celle des Princes marchoit au devant des troupes des Vicomtes que Piles conduisoit. Le Duc d'Anjou, qui de Confelans en Limousin avoit passé la Vienne pour venir a Vertueil, 1568.
sçachant qu'elle marchoit vers Cognac pour cela, & que lorsqu'elle les auroit recueillis, elle reviendroit vers la Loire pour y attendre le secours du Duc des Deux-Ponts, se résolut de prendre le devant, & d'aller passer la Charante.

Les Huguenots tenoient les Ponts de Jarnac & de Château-neuf, & leurs troupes étoient logées fort au large dans le pays le long des bords de cette riviere. Le Duc d'Anjou n'ayant sçû prendre Jarnac d'emblée, fut a Château-neuf. Il n'y avoit que cinquante hommes dedans qui se rendirent d'abord. Armand de Gontaud-Biron réfit le Pont en telle diligence, que les troupes du Roi étoient demy-passées au point du jour; c'étoit le treiziéme de Mars. L'Amiral en ayant eu avis envoya ordre a son infanterie & bagage de filer devant vers le Bourg de Bassac, tandis que la cavalerie s'assembloit des quartiers les plus éloignés. La paresse de quelques compagnies, qui ne furent a cheval que sur les neuf heures engagea le combat. La Noue qui fermoit l'arriere-garde avec quatre cens chevaux, fut rudement poussé du premier choc; Dandelot le soûtint, mais au second qui fut plus pesant, il fut abatu de cheval & pris.

Cependant les Royaux s'étant rendus maîtres de Bassac, l'Amiral manda au Prince qui se retiroit avec son avant-garde, qu'il avoit besoin de sa présence, & le Prince qui ne fuyoit jamais le péril, revint au grand trot. Il donna rudement sur les premiers qu'il rencontra; mais quand toute l'armée du Roi, fut passée, il fut enveloppé, son cheval blessé, s'étant abattu sur lui, il presenta le gantelet a deux Gentils-

1568. hommes, ils s'appelloient Argence & Saint Jean, qui lui donnerent leur foi. Avant la mêlée il avoit eu la jambe cassée *(a)* d'une ruade du cheval du Comte de la Rochefoucault son beau-frere. Comme ils l'avoient assis au pied d'un buisson, arriva au petit galop Montesquiou, Capitaine des Gardes du Duc d'Anjou, parti d'auprès de son maître, qui le tua d'un coup de pistolet.

Cette action qui eût passé dans la mêlée pour un beau fait d'armes, ayant été faite de sang-froid, parut aux gens de bien un parricide exécrable, & digne de toutes les peines que méritent ceux qui attentent sur les personnes du Sang Royal. Le Duc d'Anjou ne la blâma, ni ne l'avoua; mais souffrit que le corps du Prince fût porté, soit par dérision, soit par hazard, sur une ânesse à Jarnac. *(b)* Depuis il le rendit au Prince de Béarn son neveu, qui le fit inhumer dans le sépulcre de ses ancêtres à Vendôme.

Après sa mort, les Royaux donnerent la chasse aux Huguenots tant que le jour dura; mais comme ce ne fut que la cavalerie qui combattit; la tuerie fut moins grande que la victoire. Il ne demeura sur le champ que cinq ou six cens hommes des gens du Prince, dont il y avoit plus de cent Gentilshommes, & douze ou quinze Seigneurs. Le nombre des prisonniers sur-
1569. passoit de beaucoup celui des morts. Les Royaux y perdirent deux ou trois cens des leurs, entre lesquels se trouverent sept ou huit personnes de marque. L'Amiral & son frere, avec la cavalerie de la bataille qu'ils commandoient, prirent le chemin de Saint Jean d'Angely, & y arriverent le même jour. L'infanterie sans avoir reçû aucun échec, passa promptement la riviere à Jarnac, & rompit le Pont; delà elle se retira à Cognac.

Au même lieu se rendirent les autres Chefs, avec le débris de la cavalerie de l'avant-garde, & de l'arriere-garde. La Reine de Navarre, Princesse courageuse au-delà de son sexe, y vint aussi en diligence, amenant avec elle le Prince de Béarn son fils, & le fils aîné du défunt Prince de Condé; tous deux s'appelloient Henry. Ses généreuses exhortations, & la vûë de ces deux Princes rassurerent un peu les courages ébranlés.

Deux jours après, cette Reine & les Chefs étant allés à Saintes, Coligny & son frere s'y trouverent, & là il fut résolu de s'y rafraîchir, en attendant le succès des siéges de Cognac, & d'Angoulême, dont le Duc d'Anjou les menaçoit. En Mars.

Le bruit de cette journée de Jarnac fut bien plus grand que le fruit. Le Roi se leva à minuit pour en faire chanter le *Te Deum*, en donna part à tous les Princes voisins, & envoya les Enseignes qu'on avoit prises sur les Huguenots au Pape, comme si on eût combattu pour sa cause. Le Duc d'Anjou, quoique vainqueur, trouva bien à qui parler, il attaqua en vain Cognac, où il y avoit sept mille hommes dedans, & les intelligences qu'il avoit sur Angoulême lui manquerent. Si bien qu'il passa en Perigord pour faire vivre ses

(a) Noblesse Françoise, dit-il alors, apprenez que le Prince de Condé, avec un bras en echarpe, & la jambe cassée, a encore assez de courage pour donner bataille.

(b) Nous le trouvâmes chargé sur un âne, & le Baron de Magnac me demanda si je le reconnoissois; mais parce qu'il avoit un œil hors de la tête, & etoit fort défiguré, je n'en sçus que dire. Depuis, le corps fut apporté devant tous les Princes & Seigneurs qui lui firent laver le visage, & le reconnurent aisement. Il fut pris un linceuil, dont il fut enveloppé, & mis devant un homme à cheval qui le porta jusques au Château de Jarnac, où Monseigneur, Frere du Roi alla loger. *Vie de Louis Duc de Montpensier.*

1569. troupes ; c'étoit vers la mi-Avril. Blaise de Montluc, & François d'Escars y avoient assiegé Mucidan : il leur envoya Brissac, qui redoubla les attaques, mais il fut tué malheureusement. (a) Le Seigneur de Pompadour son ami, l'avoit été quelques jours auparavant. La Place se rendit à composition : mais elle fut mal gardée. Car la mort de ces deux braves Seigneurs avoit tellement irrité les soldats Catholiques, que violant la foi du traité, ils la vengerent par le massacre de toute la garnison. Ces cruelles infidélités furent fort en usage durant toute cette guerre.

En ces mêmes jours, Dandelot après avoir un peu rafraîchi les troupes Huguenotes, dans lesquelles il se trouva encore près de quatre mille chevaux, fit une course par le Poitou, jusqu'à Clisson. A son retour, il fut saisi d'une fievre pestilente, dont il mourut a Saintes. Les Princes donnerent la Charge de Colonel de l'Infanterie a Jacques de Crussol Dacier : mais le Roi en pourvut Philippe de Strozzi, fils de Pierre, qui avoit été Maréchal de France, & proche parent de la Reine Mere.

Le dernier de Février le Duc des Deux-Ponts étoit parti de Saverne, & avoit pris sa marche par l'Alsace, & par la Lorraine. Il avoit sept mille cinq cens Reistres, & six mille Lansquenets ; Guillaume de Nassaw, Prince d'Orange, que le Duc d'Albe avoit poussé hors de la Flandre, & Louis son frere, le vinrent joindre avec quelques compagnies de cavalerie, & quinze ou vingt Capitaines François du Dauphiné, qui avoient recueilli 600. chevaux & 800. Arquebusiers auprès de Strasbourg. 1569.

Le Duc d'Aumale ne se trouvant pas assez fort pour s'opposer a lui en tête, le suivit en queue jusqu'auprès de Cîteaux. (b) Quand ils eurent passé la Saone a Monstier, il les quitta pour prendre le devant, & les aller attendre au passage de la Loire, où il devoit joindre l'armée du Duc d'Anjou qui étoit à Gien. Mais le Duc des Deux-Ponts la passa a un gué près de Poüilly, & prit même la ville de la Charité, place alors fort foible, mais très-importante, sur la même riviere.

Dès que l'Amiral sçût qu'il avoit passé la Loire, il prit une partie de ses troupes pour aller au devant, ayant laissé la charge des affaires de la Guyenne à la Noue, & envoyé Montgommeri en Gascogne, tant pour y mettre d'accord les Vicomtes, car la jalousie du commandement les avoit broüillés ensemble, que pour arrêter les progrès En Ma.. que Montluc & Terride faisoient dans le Béarn. La Reine de Navarre avoit attiré tout ce païs dans les nouvelles opinions ; elle prétendoit en être la Souveraine absolue, & néanmoins plusieurs de la Noblesse s'attachoient plûtôt aux volontés du Roi qu'aux siennes.

Le Duc d'Anjou cependant s'avança jusqu'a Limoges, & mit des gardes aux gués de la Vienne ; mais les coureurs du Duc des Deux-Ponts leur passerent sur le ventre. Ainsi après trois mois de marche, cette armée étrangere se trouva arrivée a sauveté ; mais le Duc des Deux-Ponts qui étoit fort pésant,

(a) Brissac ayant voulu de gayeté de cœur aller lui-même reconnoître la breche faite au Château, fut frappé d'un coup d'Arquebuse par la tête, dont il mourut sur le champ. Je lui ai oui dire plusieurs fois qu'il n'avoit jamais été blessé, encore qu'il se fut trouvé en plusieurs combats ; & qu'il le tenoit a mauvais augure, parce qu'il craignoit la premiere fois qu'il seroit atteint, d'être tué ; comme il fut à ce misérable Château. *Ibid.*

(b) Messieurs d'Aumale & de Nemours avoient été envoyés pour empêcher l'entrée des Allemans, mais ils revinrent sans avoir rien fait : ce que plusieurs attribuerent a leur jalousie, étant d'opinion, qu'il n'est jamais bon de mettre deux Chefs pareils à commander en une même charge. *Ibid.*

1569.

& travaillé des restes d'une fiévre quarte, mourut à Nessun, à trois lieues de Limoges le 18. de Juin. Par son testament il laissa la conduite de ses troupes à Volrad Mansfeld ; & quatre jours après, la jonction s'en fit avec celles de l'Amiral.

Les deux armées étant fort proches, celle des Princes près de saint Yrier, celle du Duc d'Anjou à Roche-Abeille, il y eut une grande escarmouche qui pensa amener toutes les troupes à une bataille générale. Du côté des Royaux, Strossy y fut fait prisonnier, Roquelaure, & Saint Leu, deux vaillans Capitaines y furent tués, avec 400. hommes de leur côté. Après cela le Duc d'Anjou mit son armée dans les garnisons, & congédia la Noblesse, avec ordre de revenir à la mi-Août.

Durant tout ce temps, il ne se fit rien de mémorable que le siége de Niort, par le Comte du Lude, Gouverneur de Poitou, & celui de la Charité par Sansac. Tous deux n'y gagnerent que des coups : mais cependant Teligny se saisit de Châtelleraud, & força le Château de Luzignan, non moins fameux par les fables de Mellusine, que pour la réputation qu'il avoit d'être imprenable.

Durant ce temps-là, Montgommery fut envoyé en Béarn, pour le remettre sous l'obéïssance de la Reine de Navarre : car le Comte de Terride l'avoit presque tout subjugué. Ayant donc ramassé quelques troupes en Languedoc, passé la Garonne & l'Arriege, & surpris la ville de Tarbes en Bigorre, il entra dans le pays, où Terride assiégeoit pour lors Navarrins. Au bruit de sa venue, Terride ploye bagage, & se retire à Ortez ; Montgommery l'y assiége & le force de se rendre. Il avoit avec lui quatre Barons du pays, Sainte-Colombe, Pordeac, Goas, & Favas, ils furent compris dans la capitulation ; mais Montgommery les fit tous poignarder, ayant plus d'égard aux ordres de la Reine Jeanne, qui lui avoit commandé de les traiter comme traîtres, qu'à son honneur & à sa foi.

Sans la discorde qui étoit entre Terride & Montluc, & entre ce dernier & Danville, Gouverneur de Languedoc, il ne fut pas entré bien aisément en ce pays-là, ou il n'en fut jamais sorti. Cependant Montluc pour ne pas demeurer sans rien faire, emprunta quelques Compagnies de Danville, avec quoy & avec celles que la Valette avoit levées, il força la ville de Mont-de-Marsan, où commandoit un autre Favas, natif de saint Macaire. Tandis que ce Capitaine traittoit avec lui, il fit surprendre le château par derriere, & passer tout au fil de l'épée, en vengeance de la mort des quatre Barons. En Juin & suivant.

Après la prise de Luzignan, qui fut suivie de celle de saint Maixan & de Mirebeau, la pensée de l'Amiral étoit d'aller se saisir de Saumur, qu'il vouloit fortifier pour avoir ce passage très-commode sur la Loire, & porter la guerre pour la quatriéme fois aux portes de Paris. Malheureusement pour lui il changea de dessein, & assiégea Poitiers grande ville, qui a plus de deux lieues de circuit. Le jeune Duc de Guise, que le Duc d'Anjou avoit envoyé pour secourir Luzignan, se jetta dedans avec le Marquis * de Mayenne son frere, & grand nombre de Noblesse, & n'y acquit pas moins de gloire que son pere en avoit acquis à défendre la ville de Mets. Le Comte du Lude Gouverneur de Poitou, y étoit aussi entré avec six mille hommes de guerre ; mais il y auroit eu peu de provisions pour un si grand nombre d'hom-

* Depuis il fut fait Duc.

1569. mes, [si on ne les eut bien ménagées.]

Le siége commença le vingt-cinquiéme jour de Juillet. Les attaques des assiégeans ne donnerent pas beaucoup de peine aux assiégés : le défaut de vivres, de fourages & de moulins, leur en fit davantage. Cependant Monsieur ayant rassemblé ses troupes, mit le siége devant Châtelleraud pour faire diversion. L'Amiral fut bien aise d'avoir ce prétexte de le lever de devant Poitiers, où il perdoit son temps & sa réputation. Il décampa le septiéme de Septembre, & s'étant approché de Châtelleraud, y jetta quatre cens Arquebusiers, qui entrerent par le Pont, conduits & épaulés par la cavalerie de son avant-garde.

A son arrivée les Catholiques retirerent leur canon, & ensuite leurs troupes en telle diligence, que leur armée fut loger à la Celle, qui en est à six lieuës, & par dela la Creuse, avant qu'il sçût qu'ils se remuoient. Il les suivit avec la résolution de les attaquer ; mais les ayant trouvés en un logement où il ne pouvoit mener le canon à cause des marêts, il repassa la Creuse & la Vienne, & se vint loger à Faye la Vineuse.

Lorsque Monsieur eut demeuré quinze jours à la Celle & a Chinon, & que ses forces qu'il avoit congédiées jusqu'au quinziéme jour d'Octobre, & celles de Poitiers que le Duc de Guise avoit rafraîchies en Tourraine, furent de retour en son camp : il passa la Vienne tirant vers Loudun. Sitôt que l'Amiral en eut avis, il décampa de Faye, & alla vers Mirebeau. Monsieur au lieu de le suivre, gagna les devants, & ayant pris la traverse, le rencontra près de Montcontour. C'est un Château sur un haut, accompagné d'une petite ville bâtie sur le pendant, & au pied de la colline où passe la riviere de Dive, peu guéable quoique fort petite. 1569.

Entre cette riviere & celle de la Thoue, l'Amiral avoit campé son armée, l'étendant un peu plus vers la petite ville d'Ervaux, qui est à deux lieuës de la. Monsieur ayant passé au dessus de la source de la Dive, les deux armées se mirent en bataille à dessein de la donner. Celle des Huguenots y étoit portée par la nécessité, & par le désespoir, d'autant que les longueurs de la guerre étoient ruineuses & à leurs familles & à leur Parti ; celle de Monsieur par le désir d'acquerir de la gloire, & parce qu'il se croyoit le plus fort d'un tiers.

Dans ce dessein, ils se trouverent rangés dans ces grandes & belles Plaines, entrecoupés de plusieurs vallons & hauteurs, qui peuvent beaucoup servir en un jour de bataille. On remarqua que le terrain que les Catholiques occupoient s'appelloit Champ Papaut, & celui où étoient les Huguenots, Champ Pied-gris. Les uns & les autres, quoi qu'ils eussent divisé leur armée en avant-garde & en bataille, avoient néanmoins disposé leurs compagnies de telle sorte qu'ells pouvoient combattre toutes à la fois.

Le combat commença à huit heures du matin un Lundi, troisiéme jour d'Octobre, & dura deux heures. La victoire demeura toute entiere aux Catholiques. Ce qui leur donna cet avantage, fut la fuite de l'Infanterie Françoise des Huguenots, la mauvaise disposition de leur cavalerie, le bon ordre que Tavanes mit dans l'armée de Monsieur, & la valeur de la Noblesse qui accompagnoit ce jeune Prince. Ils y perdirent seulement trois cens hommes de leur cavalerie, mais quatre mille Lansquenets, & près de cinq mille François de leur infanterie, presque

1569. autant de goujats, toute leur artillerie & la plus grande partie de leur bagage, sans quoi une armée ne peut subsister que difficilement. Les Seigneurs de la Noue & de Dacier y demeurerent prisonniers. Du côté des Catholiques il y fut tué peu de gens de pied; mais plus de six cens chevaux presque tous Reistres. Il n'y en eut gueres moins de blessés. La cavalerie Allemande de l'Amiral, conduite par les Comtes Ludovic & Mansfeld se retirant en bon ordre, arrêta la poursuite des Catholiques, & gagna Ervaux, & de-là Partenay, qui est à six grandes lieues de Montcontour. Elle y arriva à dix heures du soir, & le lendemain s'en alla à Niort.

Le courage & le bon sens de l'Amiral ne paroissoient jamais tant que dans l'adversité, les difficultés lui donnoient des lumieres, [& les périls de la fermeté.] Outre ce grand échec qui eût fait perdre la tramontane à un autre, il avoit à craindre de toutes parts des attentats sur sa personne; le Parlement de Paris l'avoit condamné à mort, & promis à qui le représenteroit en Justice mort ou vif, cinquante mille écus d'or, lesquels seroient pris sur l'Hôtel de Ville de Paris. Le Vidame de Chartres, & le Comte de Montgommery furent aussi condamnés à perdre la tête, & tous trois exécutés en effigie à la Gréve. Sur ce tems-là on découvrit qu'un de ses valets de chambre, nommé Dominique d'Albe, le vouloit empoisonner; le malheureux fut pendu, avec un écriteau qui l'appelloit, *Proditeur de la cause de Dieu, de sa Patrie, & de son Maître.*

Le soir même de la perte de la bataille, ayant tenu conseil avec ses Capitaines, il dépêcha vers les Princes d'Allemagne, vers la Reine d'Angleterre, & vers les Suisses, leur donner avis de ce qui s'étoit passé, & leur demander secours d'hommes & d'argent, diminuant sa perte tant qu'il pouvoit, & leur remontrant que de leur cause dépendoit le salut de tous les autres Protestans. Ces ordres donnés, il se retira vers Niort pour rafraîchir ses troupes en Saintonge, pays d'Aunis, & Gascogne, faisant son compte de pourvoir si bien aux places de ces contrées-là, qu'il arrêteroit l'armée Royale, & auroit le tems de refaire la sienne. 1569.

La chose ne lui reussit pas entierement comme il l'avoit projettée: car les garnisons du Poitou se voyant trop éloignées du secours, prirent parti de se retirer, traverserent le Berry, & se rendirent à la Charité sur Loire, que Sansac avoit en vain assiegée par deux fois. Le Baron de Mirembeau rendit Luzignan à composition, Partenay fut abandonné, un peu apres que le reste de leur armée s'en fût éloigné. Niort semblablement, lorsque le Seigneur de Mouy qui le devoit défendre, eut été tué d'un coup de pistolet par François de Louviers * Morevel. Cet assassin dévoué étoit passé du camp des Catholiques dans celui des Huguenots pour tuer l'Amiral, & n'en ayant sçu trouver l'occasion, il voulut faire son coup sur ce malheureux Seigneur, puis se sauva auprès du Duc d'Anjou qui étoit a Champ-denier.

* Ne le confondez pas avec le Comte de Montrevel, dont le surnom est la Baume.

Les troupes Protestantes retirées à la Charité, s'étoient accommodées de plusieurs petites places en Berry & Nivernois, même jusqu'en Soulogne & Beausse, avec quoi elles tenoient tous les chemins, de Lyon, de Paris, & d'Orleans. Celles de Languedoc & de Dauphiné, étoient allées se cantonner en Auvergne à Orillac. Quelques-uns de leurs Capitaines avoient surpris la

1569. ville de Nîmes en Languedoc, par un aqueduc, dont ils rompirent la grille; & d'autres en Bourgogne, s'étoient rendus maîtres de la ville de Vezelay par des échelles qu'ils y planterent au point du jour, heure la plus dangereuse pour de pareilles surprises. [Sansac les assiégea par deux fois dans cette derniere Place, mais sans aucun succes.]

En Octobre. Le meilleur conseil que pussent prendre les Catholiques apres la bataille de Montcontour, étoit de pousser sans relâche les troupes des Princes, & d'achever de les dissiper : mais cette vieille maxime; *Qu'il ne faut point laisser de Places ennemies derriere soi*, étant mal entendue, fut cause que Monsieur s'attacha au siege de Saint Jean d'Angely, dont il croyoit que la prise seroit la ruine entiere des Huguenots en ces quartiers-là. Le Capitaine Piles de la Maison de Clermont étoit dedans avec un grand nombre des plus braves & deux mille hommes de garnison. Le siege étant formé, le Roi vint au camp le seiziéme d'Octobre.

La résolution, la vaillance; & les travaux infatigables des assiegés rendirent la place bien plus difficile à prendre que ses fortifications. On ne parloit du commencement que de tailler en pieces tous ceux qui étoient dedans : mais comme on eut reconnu à diverses attaques qu'il en coûteroit trop de tems & trop de sang pour les avoir par force, on leur proposa des conditions. Ausquelles ayant refusé d'entendre que par un traité général, on en commença un, & tout aussi-tôt on fit courir le bruit chez les Princes Protestans que la Paix étoit faite & même ratifiée, afin de retarder les levées qu'ils avoient commandées pour les secourir, & de ralentir l'ardeur de ceux qui s'étoient cantonnés dans les Provinces.

Les Huguenots s'apperçurent bien de la ruse dès l'entrée du traité, d'autant qu'on leur déclara nettement que le Roi ne leur pouvoit accorder que la liberté de conscience, & non pas l'exercice de leur Religion; & qu'au même tems ils intercepterent quelques lettres que le Cardinal de Lorraine écrivoit à Paris, qui portoient qu'on n'avoit engagé cette négociation que pour les amuser, en attendant la réponse du Pape & du Roi d'Espagne. 1569.

Toutes les défenses de la Place étoient par terre, les assiégés demi-morts de fatigue, & leurs munitions consumées : ils ne pouvoient plus tenir, & ne croyoient point qu'il y eût aucune sûreté de se rendre; tellement qu'ils avoient résolu de sortir la nuit, & de forcer la garde des assiégeans pour se retirer a Angoulême, ou de mourir en combattant. Mais les Catholiques étoient encore plus ennuyés qu'eux d'un siege qui avoit duré pres de deux mois, & qui par le fer ou par les maladies, leur avoit fait périr plus de dix mille hommes, entr'autres le brave Sebastien de Luxembourg Comte de Martigues, qui fut tué a la tranchée d'un coup de mousquet, le vingt-neuf Novembre veille de saint André.

Ils renouerent donc les propos de la capitulation. Les assiégés prirent confiance en Biron, Marechal des Camps du Roi, qui étoit Huguenot d'inclination, mais Catholique pour sa fortune. Il fut convenu qu'ils sortiroient bâgues sauves, avec armes & chevaux; & enseignes ployées, qu'ils seroient conduits en lieu de sûreté, & se retireroient où bon leur sembleroit, mais qu'ils ne pourroient de quatre mois porter les armes contre le service du Roi. Il en sortit seulement 800. homme de pied & 100. chevaux. Les troupes En Novembre & suiv.

1569. pes du Duc d'Aumale les ayant dévalisés, quoique ce fût par une furie militaire & malgré leurs Capitaines, cette infraction donna sujet à Piles de se tenir quitte de la capitulation, & de s'aller aussi-tôt jetter dans Angoulême.

Il ne resta donc aux Huguenots dans le Poitou & dans la Saintonge, qu'Angoulesme & la Rochelle. Ils se virent acculés dans cette derniere lorsqu'on eut pris les Isles d'alentour & les Places de Marans & de Beauvoir; & la Place même fut pressée de grandes incommodités par mer & par terre, le Baron de la Garde y ayant amené huit galeres de la mere du Levant. Toutefois elle se releva, premierement par le moyen de ses vaisseaux & de sa piraterie, puis par la présence & le courage de la Noue & du Comte de la Rochefoucault; en sorte qu'ils regagnerent Marans, Luçon, & les Sables d'Olonne, où ils firent un riche butin, & ensuite coururent tout le Poitou. Il fallut, pour les arrêter, que le Roy y envoyat Puy-Gaillard Gouverneur d'Angers avec une petite armée.

18 Octobre. Lorsque les Catholiques mirent le siége devant saint Jean d'Angely, l'Amiral qui avoit donné rendez-vous à ses troupes près de Saintes, en partit le dix-huitiéme d'Octobre, résolu d'aller en Béarn recueillir les forces de Montgommery, delà traversant la Gascogne & le Languedoc, remonter en Dauphiné & Vivarets, où Montbrun, & quelques autres Chefs de ces pays-là lui avoient promis des recruës considérables d'Arquebusiers, & après passant par la Bourgogne, venir à la Charité subsister du mieux qu'il pourroit jusqu'à l'arrivée des Reistres & des Lansquenets, lesquels il attendoit de l'assistance du Comte Palatin, & des soins du Prince d'Orange. Celui-ci avoit quitté leur armée long-temps auparavant la bataille de Montcontour, pour retourner en Allemagne leur hâter ces nouvelles levées.

1569.

Ils passerent la petite riviere de Drone près de Brantolme, celle de l'Isle près de Mucidan, la Vesere au Pont qui porte son nom, puis la Dordogne à Bourg qu'ils suprirent, trompant d'Escars qui l'avoit toute bordée de troupes, & le Lot à Canedac; si bien qu'ils arriverent aux environs de Montauban vers la mi-Novembre, où ils se rafraîchirent quelques jours, & trouverent de l'argent qui avoit été cueilli pour *la Cause*, tant du pillage des Eglises, que des rançons des prisonniers & des contributions du Parti. Ils en payerent quelques montres à leurs Reistres. En Novembre.

Sur la fin de Novembre ils se rendirent maîtres du passage de la Garonne par la prise d'Aiguillon qui est sur le confluant du Lot avec cette riviere. La mesintelligence qui s'étoit mise entre Danville Gouverneur de Languedoc, & Montluc Lieutenant de Roy en Guyenne, à cause de la fierté du premier, & de l'humeur incompatible & piquante du second, leur faisoit beau-jeu en ce pays-là. Aussi avoient ils conçû quelque dessein de prendre le temps de cette division pour s'emparer de la Guyenne, & des villes de dessus la Garonne & la Dordogne, même de Bourdeaux: mais Montluc leur ayant fait beaucoup perdre de temps, parce qu'il rompit le Pont qu'ils avoient dressé près d'Aiguillon, ils changerent de dessein. Le moyen dont Montluc se servit pour faire un coup si important, fut qu'il détacha des Moulins à batteaux qui étoient accroché avec des chaînes sur le bord de la riviere, & les laissa emporter la nuit au courant de l'eau pour don-

1569. ner contre cet ouvrage ; le choc fut si violent qu'ils le rompirent.

Comme les Huguenots en eurent rebâti un autre, & que Montgommery qui étoit à Condom, riche du butin de la Gascogne & du Béarn, les eut joints, ils remonterent le long des bords de la Garonne, & se logerent aux environs de Toulouze. En ces quartiers-là ils mirent le feu à toutes les fermes & maisons des Conseillers, sur les masures desquelles les soldats écrivoient avec les charbons tout fumants, *Vengeance de Rapin.* L'effroy de ces embrasemens, & les courses qu'ils faisoient jusques dans les fauxbourgs, porterent la terreur dans cette grande ville, sans que Joyeuse qui étoit dedans avec huit mille hommes de nouvelles troupes, pût la rassurer, ni osât en sortir.

Delà s'étant fortifiés de trois cens chevaux que Piles leur amena de la Rochelle, ils entrerent plus avant dans le Languedoc. Etant près de Castres, ils reçûrent encore cinq ou six cens chevaux qui venoient du même endroit, conduits par Baudiné & Renty, qui s'étoient ennuyés d'être à la Rochelle sans picorer. Ils s'approcherent jusqu'au pied des Pyrennées, d'où ils amenerent quelques compagnies de Bandits : puis côtoyant la mer ils repasserent l'Aude, non loin de Narbonne, & demeurerent en ces contrées-là jusquà la fin de Janvier. Ensuite ils prirent leur route devant Bezieres, Pezenas, & Montpellier ; dont la garnison donna quelques échecs à leurs troupes qui s'en approcherent de trop près. La Loue leur Maréchal de Camp y fut tué tout endormi dans un logement.

Ils allerent après cela assieger Lunel, d'où ils furent repoussés ; ils prirent à Nîmes de l'argent & des rafraîchissemens, de là ils remonterent vers le Vivarez, où ils se reposerent quelques jours a Aubenas. Après ils passerent le Rhône par le moyen de la Place du Poussin qu'ils tenoient, & d'un fort que Montbrun, envoyé devant à cet effet par les Princes, avoit bâtit sur l'autre bord. Puis côtoyant cette riviere, ils attaquerent en vain Montlimart ; & après avoir sejourné quelque tems en Dauphiné, ils prirent leur route vers le pays de Forez, où ils surprirent la ville de S. Etienne. 1569. En Mai. & suivans.

En ce lieu-là l'Amiral fut attaqué d'une fiévre qui le mit en grand danger de sa vie, & les arrêta la plus de trois semaines. Lorsqu'il commença de se guérir, Saint Jean, frere puîné de Montgommery, se saisit du Pont de Saint Rambert sur la Loire & Briquemaut mandé par les Princes, leur amena de la Charité quinze Compagnies, tant d'infanterie que de cavalerie, qui faisoient quinze cens chevaux & deux mille fantassins. Leur armée étant ainsi renforcée, descendit dans la Bourgogne, & ayant donné l'alarme à Châlon, alla surprendre Arnay-le-Duc par une longue traite qu'elle fit.

Le Conseil du Roi n'eût jamais crû qu'ils eussent pû se démêler de tant de villes, de Places fortes, de passages de rivieres, de détroits de montagnes, & de pays si âpres & si raboteux, ni qu'ils eussent eu la force & le bonheur de percer au travers de tant de garnisons ennemies & de peuples soûlevés, qui nuit & jour leur tomboient sur les bras, & de surmonter au même tems les rigueurs de l'hyver, les difficultés des chemins, & la résistance de sept ou huit Provinces. D'ailleurs il se reposoit sur une négociation de paix, pour laquelle il faisoit de continuelles allées & venues depuis la prise de Saint-

1569. Jean d'Angely: ainsi il fut bien étonné de les voir si avant, qui marchoient pour venir droit à Paris, menaçant d'y exercer les mêmes vengeances qu'ils avoient exercées aux environs de Toulouse. Alors le péril qu'on avoit négligé tandis qu'il étoit dans les Provinces éloignées, paroissant plus grand à mesure qu'il devenoit plus proche, on donna ordre au Maréchal de Cossé d'assembler les troupes du Roi & d'aller au devant.

Dans cette longue & pénible marche, les Princes avoient soûtenu leurs troupes, tant par le moyen de plus de cinquante petites villes qu'ils avoient prises & pillées, & deux fois autant qu'ils avoient rançonnées, que par les renforts de quelque cavalerie, & de grand nombre d'Arquebusiers des pays par où ils passoient, serpentant & tournoyant pour accueillir ceux qui les vouloient venir joindre, & qui étant épars çà & là, n'eussent pas pû percer au travers des Communes qui étoient en armes de tous côtés.

Mais avec tout cela, ils en perdoient presque autant qu'ils en ramassoient; car ceux qui avoient été en Poitou, dès qu'ils approchoient de leurs maisons s'y retiroient,& y vouloient demeurer pour se reposer & pour défendre leurs familles. [A cela se joignirent] les incommodités de l'hyver, & les fatigues de la marche, la nécessité qu'ils trouvoient dans leurs logemens, où le plus souvent il n'y avoit ni pain ni vin, car tous les paysans abandonnoient [leur maisons] & les charges continuelles que les Catholiques leur donnoient, ne pardonnant à pas un de ceux qui s'éloignoient tant soit peu du gros. Ces incommodités en avoient fait périr plus de six mille. De 500. Anglois qu'ils avoient il n'en étoit resté que douze, plus de la moitié de leurs Reistres étoit périe, & les autres se trouvoient presque tous désarmés, parce que ne pouvant traîner aucun chariot dans de si longues traites & par des chemins si fâcheux, la plûpart avoient laissé leurs corselets & leurs habillemens de tête; joint que leurs chevaux, comme tous ceux des François, étoient si recreus, qu'à peine se pouvoient-ils soûtenir. Et quant à l'infanterie, elle ne valoit gueres non plus, parce qu'une bonne partie étoit de nouveaux soldats (qu'en ce tems-là on nommoit *Bisognes*) mais ils avoient cet avantage d'être presque tous montés sur des bidets, afin de pouvoir faire de grandes journées, & d'être toujours frais. 1569.

Le Maréchal de Cossé avoit assemblé auprès d'Orleans les troupes Royales au nombre de treize à quatorze mille hommes. Il passa la Loire à Desise & marcha droit vers celles des Princes. Il s'imaginoit qu'étant toutes débiffées comme elles étoient, il ne falloit que les attaquer pour les défaire: mais il changea bien-tôt d'avis lorsqu'il eut reconnu par une grande escarmouche qui se fit entre les deux armées proche d'Arnay-le-Duc, qu'ils lui feroient pour le moins la moitié de la peine. Après cela il ne voulut plus rien risquer, & les laissa aller vers la Charité, se contentant de les côtoyer sur la main droite.

Il se faisoit durant ce tems-là divers exploits dans les autres parties du Royaume, mais les plus mémorables aux environs de la Rochelle. Le Baron de la Garde, Puy-Gaillard, & Puy-Taillé, pressoient fort ceux qui s'étoient retirés dans cette ville-là. La Garde & Puy-Taillé ayant assiegé Rochefort qui est sur les avenuës des Isles,

en furent éloignés par la Nouë ; lequel
1569. pourtant ils contraignirent presque aussi-tôt de rentrer dans la Rochelle. Ensuite Puy-Gaillard avec une armée de dix à douze mille hommes enleva tous les Forts que les Huguenots avoient pris en Poitou depuis la surprise de Marans & afin de les resserrer davantage, il en bâtit un à Luçon sur l'avenue des marêts. La Nouë qui en connoissoit la conséquence l'assiégea promptement : Puy-Gaillard rassembla ses troupes qu'il avoit distribuées dans le haut-Poitou, & alla résolument à lui, mais il perdit la bataille entre sainte Gemme & Luçon.

La Nouë poursuivit sa pointe, assiégea Fontenay & le reçût à composition. Ensuite il reprit Oleron, Marennes, Soubise, & Broüage. Des ce tems-là, Broüage étoit très - important pour sa situation sur un canal de très-difficile entrée, & tout environné de marêts salans, qui font la plus grande richesse du païs. Il avoit commencé d'être fortifié par Jacques de Ponts-Mirembeau, qui en étant Seigneur lui avoit voulu donner le nom de *Jacopoli*. Tous les Catholiques de ces quartiers-là furent contraints de se retirer à saint Jean d'Angely. Le Baron de la Garde ayant tenu encore la mer quelque tems avec ses galeres, les ramena dans la riviere de Bourdeaux. On avoit résolu, pour arrêter les progrès des Huguenots, d'envoyer en ce pais-là le Prince Henry Dauphin d'Auvergne, fils de Louis de Bourbon Duc de Montpensier; & il se préparoit pour ce commandement, quand la nouvelle de la paix lui en épargna la peine & la dépense.

L'armée des Princes avoit passé la Loire, & s'avançoit vers Paris, entre Montargis, Bleneau, & Châtillon sur
Loing. Celle du Roi s'étoit venuë loger en la vallée d'Aillan, comme pour se mettre au-devant de l'autre, & lui barrer le chemin de Paris ; quand après une tréve de quelque jours, la négociation souvent rompuë & souvent renouée, aboutit finalement à un Traité de Paix. Il fut conclu le quinziéme
jour d'Août, nonobstant les remontran- En Août.
ces & les grandes offres que faisoit le Roi d'Espagne pour l'empêcher ; car il craignoit qu'après cela, les deux armées ne se joignissent pour fondre sur les Pays-Bas.

Le Roi, la Reine sa Mere, les Princes de son Sang, ceux de son Conseil, & tous les Grands de sa suite, la jurerent solemnellement à saint Germain en Laye. (*a*) De la part des Huguenots, Beauvais la Nocle fut depêché pour la porter à la Rochelle & en Guyenne ; & Teligni à l'armée ; où elle fut publiée le vingt-un du mois, & jurée par toute la Noblesse Protestante, qui fut assemblée exprès. Cinq jours après elle le fut aussi en l'armée Catholique, qui marchoit vers la Lorraine pour y remener ses Allemands, & les congédier. Celle des Princes alla jusqu'à Langres. Delà ils firent conduire les leurs jusqu'au Pont-à-Mousson par le Marquis de Renel : Puis ils rebrousserent vers la Charité, & de ce lieu-là traversant le Limousin & l'Angoumois, ils se rendirent à la Rochelle, ayant le Comte Ludovic avec eux.

Ce qu'il y avoit de particulier en cet
Edit, outre les articles des précedens, 1570.
» étoit qu'on leur accordoit de faire En Août &
» leurs Prêches dans les fauxbourgs de suivans.
» deux villes, lesquelles leur feroient assignées en chaque Province ; qu'on les

(*a*) Le Duc de Montpensier refusa de la signer, disant que puisqu'on leur donnoit liberté de conscience, il ne devoit être forcé en la sienne, vû qu'il n'avoit fait que le service de Dieu & du Roi. *Dans sa vie.*

1570. » admettroit indifferemment dans les » Universités, Ecoles, Hôpitaux, & » Maladreries; comme aussi dans toutes » les Charges publiques, Royales, Sei» gneuriales, & de Police. De plus, qu'ils » auroient liberté de recuser certain » nombre de Juges en tous les Parle» mens, dans les uns plus, dans les » autres moins, & une évocation géné-rale de celui de Toulouze aux Requêtes de l'Hôtel, qui jugeroient souveraine» ment en ce cas là; que pour leur ôter » toute défiance, on leur laisseroit com» me pour gages de sûreté, les villes de « la Rochelle, de Montauban, de Co» gnac, & de la Charité, à la charge » que les deux Princes & vingt Gentils» hommes avec eux s'obligeroient soli» dairement, & jureroient de les rendre » au même état au bout de deux ans. Il » étoit aussi stipulé qu'on remettroit au » Prince d'Orange & à Ludovic son fre» re, la Principauté d'Orange & toutes » les autres terres qui leur appartenoient » en France, avec tous les titres & pa» piers qu'on leur avoit pris.

Les causes qui portoient les Huguenots à cette Paix, étoient assez manifestes: les longs ennuis d'être séparés de leurs familles, les grands & continuels dangers où ils se voyoient, la dissipation entiere de leurs biens, tant par l'invasion des Catholiques, que par les dépenses qu'eux-mêmes faisoient pour soûtenir la guerre, leurs maisons exposées au pillage & aux incendies, leurs femmes & enfans à l'opprobre & aux massacres, avec cela leur mauvaise fortune qui avoit toûjours rendu leurs entreprises malheureuses; & enfin les reproches insupportables à des gens de bien, d'être tant de fois rebelles à leur Souverain, & de passer pour les tisons brûlans de leur Patrie.

Mais on parloit diversement des motifs que la Cour en avoit eus. La Reine Mere vouloit qu'on crût qu'elle avoit consideré les prieres des Princes d'Allemagne & les conseils de l'Empereur. 1570.
Quelques-uns s'imaginoient, qu'elle avoit fait la Paix pour songer au mariage du Roi; d'autres qu'elle y avoit été portée par la jalousie qu'elle avoit de voir que l'Espagnol s'ingeroit trop avant des affaires de France, non plus comme ami, mais comme interessé, & parce qu'elle appréhendoit qu'ayant subjugué les Pays-Bas il ne voulût lui donner des entraves. Plusieurs croyoient avec apparence, que cette Princesse aimant les divertissemens & les plaisirs, s'ennuyoit d'être toûjours dans les troubles, & dans une agitation perpétuelle.

En effet, il n'y en a jamais eu qui ait plus cherché les doux passetemps de la galanterie; de la danse, de la chasse, des festins, & de toutes sortes de jeux que celle-là. En quelque endroit qu'elle allât; elle traînoit toûjours avec elle tout l'attirail des plus voluptueux divertissemens, & particulierement une centaine des plus belles femmes de la Cour, qui menoient en lesse deux fois autant de Courtisans. Il falloit, comme dit Montluc, que dans le plus grand embarras de la guerre & des affaires, *le bal marchât toûjours.* Le son des violons n'étoit point étouffé par le son des trompettes, le même équipage traînoit les machines des balets & les machines de la guerre, & on voyoit dans une même lice les combats où les François s'égorgeoient, & les Carousels où les Dames prenoient leurs plaisirs.

D'autres plus pénétrans croyoient que ses intentions alloient à désarmer les Huguenots, lassés des miseres de la guerre & qu'elle pensoit à endormir

1570. peu à peu leurs défiances, pour les faire tomber plus aisément dans les piéges que les conjonctures à venir lui donneroient occasion de leur tendre, si même elle n'y avoit songé long-temps auparavant. [L'évenement semble avoir confirmé ce soupçon ; quoi qu'il y ait apparence que les divers incidens, les divers intérêts, & les différens esprits qui contribuerent à un si terrible conseil, en firent souvent changer les moyens & les résolutions.]

Elle avoit deux excellens leurres pour tromper la Reine de Navarre & l'Amiral, & ensuite tout le Parti ; je veux dire la guerre contre l'Espagnol dans les Pays-Bas, tous les Chefs Huguenots la croyant aveuglement, parce qu'ils la désiroient avec passion ; & le Mariage de Marguerite sœur du Roi avec Henry Prince de Navarre. On avoit déja proposé ce dernier, mais l'amour que le Duc de Guise avoit pour cette Princesse y faisoit quelque obstacle. Le Roi qui étoit extrêmement violent s'en étant apperçû, avoit commandé à Henry d'Angoulesme son frere bâtard, de le tuer, comme il iroit à la chasse : le Duc en ayant été averti, fut conseillé d'éviter la colere du Roi en se mariant au plûtôt, comme il fit avec Catherine de Cleves, veuve d'Antoine de Croüy, Prince de Portian.

Quelques mois auparavant Louis de Bourbon Duc de Montpensier, avoit en secondes nôces épousé dans la ville d'Angers, Catherine sœur de ce Duc. Le Cardinal de Lorraine avoit négocié cette alliance, pour gagner ce Prince, qui auparavant étoit fort ennemi de leur maison, quoi qu'il eût une haine mortelle pour les Huguenots.

Il étoit temps aussi de marier le Roi qui étoit dans sa vingt-uniéme année. Sa Mere roulant toûjours de vastes & chimériques desseins dans sa tête, avoit pensé rechercher pour lui la Reine Marie Stuard veuve de son frere, afin de lui acquerir les Royaumes d'Ecosse & un titre sur celui d'Angleterre. Puis ayant vû que les affaires de cette Princesse alloient fort mal, elle avoit demandé la Reine Elizabeth, & fait proposer une ligue avec elle pour conquerir les Pays-Bas. Cette négociation dura près de deux ans : au bout desquels Elizabeth ayant fait réponse a Michel de Castelnau Ambassadeur de France, que *le Roi étoit trop grand & trop petit*, c'est-à-dire trop grand Roi, pour aller demeurer en Angleterre, & trop jeune pour elle qui avoit trente-huit ans, la Reine Catherine jetta les yeux sur une autre Elizabeth fille de l'Empereur Maximilian II. qui étoit une bonne & vertueuse Princesse, mais dont l'innocence (car à peine elle avoit seize ans), & la simplicité ne lui pouvoient point donner de jalousie.

En Novembre. La recherche en avoit été commencée dès l'an précedent. Le Mariage ayant été contracté par Procureur, le Roi envoya ses deux freres & avec eux le Duc de Lorraine, le Duc de Guise & celui d'Aumale, recevoir son épouse à Sedan, & lui-même s'avança à Mezieres, où l'Archevêque de Tréves la lui mit entre les mains. Le lendemain vingt-sixiéme de Novembre les nôces en furent célébrées au même lieu.

Au retour de là étant à Chantilli, il donna audience aux Ambassadeurs des Princes Protestans d'Allemagne, qui venoient se conjoüir avec lui de la Paix qu'il avoit accordée à ses Sujets, & l'exhorter de la vouloir garder, lui remontrant par grand nombre de raisons & d'exemples, combien est fausse l'opinion de ceux qui disent, qu'on ne peut conserver ensemble le calme de

1570. la Paix & la diverſité des Religions.

Avec cette année finit la guerre des Moriſques en Eſpagne, après avoir duré plus de trois ans. Ces obſtinés reſte des Mores mêlés de quelques Juifs s'étoient revoltés & avoient créé un Roi; puis celui-la ayant été tué, encore un autre. Les Marquis de Mondjeu & de Velez commanderent dans les commencemens de cette guerre : Jean d'Auſtriche fils bâtard

1570. & 71. *de Charles V. puis le Duc de Seſſe la continuerent, & enſuite Louis Duc d'Arcos l'acheva. Celui-ci étoit le Chef de la Maiſon des Ponces de Leon.*

La Reine mere avoit bien avant dans l'imagination l'alliance d'Angleterre, ou du moins elle feignoit de l'y avoir, pour mieux endormir les Huguenots, & pour empêcher la Reine Eliſabeth de leur prêter aſſiſtance. Elle commença donc une nouvelle recherche de cette Princeſſe pour ſon ſecond fils le Duc d'Anjou. Quelque intention qu'elle eût, elle n'epargna ni cajoleries, ni adreſſes, ni offres avantageuſes auprès d'Eliſabeth, ni careſſes & préſens auprès de ſes Miniſtres pour leur gagner le cœur. On en vint juſqu'à traiter des conditions; il n'y en avoit qu'une dont on ne ſe pouvoit accorder, ſçavoir que le Duc pût avoir l'exercice de la Religion Catholique en Angleterre, au moins dans ſa chambre. Cette difficulté fit traîner l'affaire juſqu'au maſſacre de la Saint Barthelemi, qui la rompit entierement. (*a*)

En ces années 1570. & 71. fut la guerre mémorable d'entre les Turcs & les Venitiens pour l'Iſle de Chypre. Le Sultan Selim qui avoit ſuccedé à Solyman ſon pere, ayant deſſein de bâtir des Moſquées & des Kervan-ſaray ou Hôpitaux, ſon Mufty lui avoit répondu, que ſelon ſa Loi il ne le pouvoit faire que des dépouilles conquiſes ſur les Chrétiens. Comme il déliberoit donc en quelle part il porteroit ſes armes, le déſir qu'il avoit de poſſeder un pays qui produisît d'excellent vin, dont il étoit fort friand, le détermina à conquerir l'Iſle de Chypre, qui en porte des meilleurs du monde. Il prit pour prétexte de rompre avec les Venitiens qui la poſſedoient, qu'ils donnoient retraite dans les Ports de cette Iſle aux Pirates qui couroient les côtes de l'Aſie & de la Syrie, & que leurs Gouverneurs ne lui rendoient pas aſſez de reſpect. Il ajouta, pour quelque couleur de droit, dont les Barbares néanmoins ſe ſoucient fort peu, que ce Royaume étoit une dépendance de celui d'Egypte, qui avoit été conquis par ſes Predeceſſeurs ſur Mamelus. 1570. & 71.

Le Baſſa Muſtapha qui commandoit ſon armée, fit deſcente dans l'Iſle avec 50000. hommes au mois de Juillet, de l'an 1570. & mit le ſiege devant Nicoſie ville mediterranée, aſſiſe au pied des montagnes & fort bien fortifiée. Les Venitiens avoient armé cent Galeres ſubtiles & onze groſſes : mais la contagion leur ayant tué plus de la moitié des

(*a*) Pendant qu'Elizabeth étoit dans de grands embarras, la Reine Catherine de Medicis lui fit propoſer d'epouſer le Duc d'Anjou, ſoit dans la vûe de procurer une couronne à chacun de ſes enfans, ſoit pour empêcher le mariage qu'Elizabeth vouloit, diſoit-on, contracter avec le Prince de Navarre, & pour ôter aux Proteſtans l'eſperance de tirer à l'avenir aucun ſécours d'Angleterre. On envoya pour cette négociation quatre Ambaſſadeurs extraordinaires, ſçavoir les Sieurs de la Mauviſſiere, Paul de Foix, Salignac de la Motte Fenelon, & Nicolas de Grimoville, Seigneur de l'Archant. On convint aiſement de toutes les conditions : mais quand il fut queſtion de l'article de la Religion, on conteſta beaucoup de part & d'autre. Quoiqu'on eût inſinué ſecretement à la Reine d'Angleterre, que le Duc d'Anjou n'etoit pas fort éloigné de la Religion Proteſtante, ayant été élevé par François de Carnavalet qui paſſoit pour la favoriser. Mais lorſqu'on fut preſque d'accord ſur la choſe, on ne put convenir des termes qu'on employeroit pour enoncer cet article : ce qui fit croire à tout le monde que les deux Partis avoient bien voulu mettre cette affaire en négociation, mais que ni l'un ni l'autre n'avoit eu deſſein de la conclure. *Hiſt. de M. de Thou, livre 50.*

1570. & 71. *gens qui étoient dessus, & le Bassa Pialy Géneral des Galeres Turques, étant en cette mer là, ils n'oserent approcher de l'Isle. Ainsi après quarante-huit jours de siege la ville fut prise, & Nicolas Dandelot qui y commandoit, tué à la prise d'un Fort. Mustapha lui fit couper la tête, & la planta au bout d'une pique, à la vûe de Famagouste.*

[Cependant Marc-Antoine Colomne & Dorie, celui-ci Géneral des Galeres du Roi d'Espagne, & celui-là de celles du Pape, avoient joint l'armée Venitienne, & étoient sur les côtes de Caramanie, tous ensemble faisant plus de deux cens galeres ou grands vaisseaux : mais Dorie leur manqua au besoin, & sur la nouvelle qui leur vint de la perte de Nicosie, il ramena ses vaisseaux au Royaume de Naples.]

Au Printems suivant Famagouste la capitale de Chypre, & le plus beau Port de l'Isle, fut attaquée. Marc-Antoine Bragadin la défendit avec une valeur extraordinaire, & ne la rendit qu'à la derniere extrémité. Mustapha irrité de sa trop grande résistance, lui faussa la foi, & le fit cruellement écorcher tout vif, après l'avoir mutilé du nez & des oreilles. Bragadin parut encore plus invincible dans les tourmens que dans les combats, & triompha de la perfidie & de la cruauté de son brutal ennemi par sa généreuse souffrance.

A l'instante poursuite du Pape Pie V. il s'étoit enfin conclu une Ligue contre les Turcs entre lui, le Roi d'Espagne, & les Venitiens; leurs vaisseaux ensemble faisoient deux cens vingt-cinq galeres subtiles, six galeasses, & vingt-cinq gros navires. Tandis que les Chefs contestoient ensemble de leur rang & de leur autorité, Famagouste se perdit. Dom Jean d'Austriche fils bâtard de l'Empereur Charles V. commandoit les forces du Roi d'Espagne, Marc-Antoine Colomne celles du Pape, & Sebastien Venier celles des Venitiens. Dom Jean fut déclaré Géneralissime, & il fut dit qu'en son absence Colomne auroit la même autorité. Venier ayant adroitement engagé Dom Jean d'entrer dans le Golfe de Lépante, autrefois appellé le Golfe de Corinthe, s'ensuivit cette fameuse bataille de Lepante, la plus mémorable que les Chrétiens ayent jamais donnée sur mer. Ce fut dans le détroit qui est entre les petites Isles de Cursolari, jadis appellées les Echinades, & la terre ferme, à quelque soixante milles du Promontoire Actium, *si fameux par la bataille qui décida de l'Empire Romain entre Octave Cesar & Marc-Antoine. Le bras du Tout-Puissant s'étendit sur les Infideles; ils furent entierement vaincus, cent dix-sept de leurs galeres prises, plus de vingt coulées à fond, vingt-cinq ou trente mille de leurs hommes abymés dans les gouffres de la mer, près de quatre mille faits prisonniers, tous leurs Chefs noyés ou tués, à la reserve du Bassa Perthav qui se sauva dans un esquif à Lépante, & du vieux Louchali * qui se retira avec trente-deux galeres. Un si grand avantage eût dû en produire bien d'autres : mais il fut si mal poursuivi, à cause de la mesintelligence des Confedérés Chrétiens, que les Venitiens furent enfin contraints d'avoir recours à la misericorde du Barbare [& d'acheter la Paix, en lui cedant tout ce qu'il avoit pris.]* 1571.

* Ulazzali.

Ensuite de plusieurs tremblemens de terre arrivés en Toscane & en Lombardie, qui ruinerent presque entierement la ville de Ferrare, il y eut de furieux débordemens d'eaux en divers pays. Le Rhône noya le Fauxbourg de la Guillotiere à Lyon, & ses eaux par leur

1571. *leur grande rapidité, ayant arraché un rocher de la montagne près du détroit de l'Ecluse, se firent une digue à elles-mêmes, qui leur boucha le passage, & les contraignit de rebrousser contremont, en sorte qu'on vit les roues des Moulins qui étoient sur cette riviere tourner au rebours.*

L'hyver fut si rude depuis la fin de Novembre de l'an 1570. jusqu'à la fin du mois de Février ensuivant, que durant ces trois mois entiers il tint les rivieres gelées à porter le charroy, & brûla les arbres fruitiers jusques dans les racines, même en Languedoc & en Provence.

Nonobstant l'Edit de Pacification, il repulluloit chaque jour des sujets de querelle, & diverses emotions entre les Catholiques & les Huguenots. Le Roi, sous couleur d'y remédier, dépêcha à la Rochelle le Maréchal de Cossé & un Maître des Requêtes, qui confererent avec les Chefs des Huguenots: mais comme il parut depuis, ce n'étoit que pour les apprivoiser de plus en plus. Et de fait on sema alors les deux appâts dont nous avons parlé, sçavoir le mariage de la sœur du Roi avec le Prince de Navarre, & le dessein de faire la guerre a l'Espagnol dans les Pays-Bas. L'Amiral la souhaitoit avec passion, tant pour se revancher de l'affront qu'il avoit reçu à S. Quentin, que pour soûtenir les Protestants, & pour rétablir les Princes de Nassaw, afin qu'ils eussent moyen de se donner une mutuelle assistance.

Ces semences de tromperie jettées adroitement, commencerent à calmer les défiances. Les Députés des Huguenots suivirent Cossé à la Cour, & ils y eurent toute sorte de contentement. Il est certain que dès lors le Conseil du Roi tramoit un terrible dessein, mais il feignoit une profonde tranquillité. Le Roi fit son entrée à Paris le cinquiéme de Février par la Porte de S. Denis; hors de laquelle il reçût sur un échaffaut les harangues des Compagnies Souveraines & des Corps de la ville. Le vingt-neuviéme du même mois la nouvelle Reine fut couronnée à Saint Denis. 1571. En Février.

On continuoit cependant le grand dessein d'attirer les Huguenots dans le piege, par toutes les feintes & par tous les beaux semblans, qui sont capables d'amadouer les plus effarouchés. On commença de bien traiter tous ceux qu'on crût être joints d'alliance, ou d'interêts, ou d'amitié avec eux; au contraire on rebutoit tous ceux qui leur étoient ennemis ou suspects. Leurs Députés remporterent toutes les marques possibles de bon traitement. Le Roi interceda envers le Duc de Savoye pour faire donner main-levée des terres de Jacqueline Comtesse d'Entremont, lesquelles ce Duc avoit saisies, parce qu'elle s'étoit remariée à l'Amiral contre ses défenses étant veuve de Claude Batarnay-Anton, qui avoit été tué à la bataille de Dreux.

Tant de faveurs ébranlant un peu l'Amiral, il envoya le Comte Ludovic de Nassau vers le Roi, comme pour en reconnoître les dispositions, & traiter de la guerre des Pays-Bas. Le Roi en témoigna une joye indicible, & voulut qu'il y vint inconnu, de peur de donner jalousie aux Espagnols. Il trouva le Roi à Fontenay en Brie, qui l'accueillit avec mille caresses, feignit de lui ouvrir son cœur, & lui rendit le Château d'Orange, où usqu'à cette heure-là il avoit tenu garnison Françoise. On employa aussi pour mieux réussir auprès de l'Amiral, le crédit de Teligny son gendre, jeune Gentil-

1571. homme à qui il avoit donné sa fille par la seule estime qu'il avoit de sa grande sagesse.

Teligny lui porta donc parole, que le Roi avoit résolu de donner sa sœur Marguerite au Prince de Navarre pour gage de sa parole envers tout le Parti Huguenot, & qu'il avoit pris résolution de se tirer de la captivité de sa mere & de son frere le Duc d'Anjou; duquel en effet il avoit conçû tant de jalousie, qu'il ne le pouvoit souffrir. Cette machine, pour ainsi parler, enleva l'Amiral : il vint en Cour au mois de Septembre; d'autant plus hardiment qu'elle étoit a Blois, & qu'on lui permit d'y venir avec cinquante Gentilshommes de ses amis bien armés. Le Roi l'embrasse, le baise, l'admet dans son Conseil, lui rend ses Etats & ses pensions, lui donne 100000. livres pour le récompenser de ses meubles, puis au bout d'un mois il lui permet de s'en aller voir sa maison de Châtillon.

En ce même-tems le Cardinal son frere qui étoit passé en Angleterre, comme il vouloit s'embarquer pour revenir en France, fut empoisonné par un de ses valets de chambre avec une pomme parfumée. La connoissance de ce crime ne vint au jour que deux ans après, que ce valet ayant été surpris à la Rochelle où il servoit d'espion, fut condamné à être pendu, & confessa le crime à la potence.

A peine l'Amiral avoit demeuré cinq semaines à Châtillon, que le Roi lui manda que sa présence lui étoit nécessaire pour négocier une ligue avec l'Angleterre, & renouveller l'alliance avec les Princes Protestants d'Allemagne. Cette seconde fois il fut encore plus favorisé que la premiere, on l'accabloit de caresses, de dons, de graces : Les Courtisans en murmuroient, 1571. les Ecclésiastiques frémissoient d'indignation de voir que celui qui avoit tant brûlé d'Eglises, tint le premier rang dans la faveur; les Peuples disoient que le Roi s'en alloit le grand chemin du Prêche; & les Guises même, quoi qu'ils eussent part au dessein, appréhendoient que le Roi, qui ne les aimoit pas trop, ne fît tourner toutes ces feintes contr'eux.

Apres qu'il eut séjourné quelque tems a la Cour, on lui donna congé, 1572. pour la seconde fois : mais le Roi l'en- En Janvier tretenoit toujours par Lettres, & pre- & suivans. noit avis de lui dans les choses les plus secrettes. Il n'y avoit plus que le Duc d'Anjou qui faisoit peur aux Huguenots : il arriva que pour guérir les jalousies que le Roi avoit de lui, & qui eussent pû aboutir a de tres-dangereux effets, la Reine mere commença ses brigues pour lui obtenir la Couronne de Pologne. Ce qu'elle entreprit par les conseils & par les intrigues de Montluc Evêque de Valence : car quoi que le Roi Sigismond Auguste vécut encore, néanmoins il étoit tems d'y songer, parce qu'il étoit infirme, & qu'il n'avoit point d'enfans.

Lorsque par plusieurs obliques détours on eut fait couler cette nouvelle vers les Huguenots, ils en eurent grande joye & en prirent beaucoup plus d'assûrance. Le Pape Pie V. afin de rompre le mariage [de Madame Marguerite avec le Roi de Navarre, qu'il croyoit très-prejudiciable à la Religion Catholique] envoya un Légat en Portugal, qui disposa le Roi Sebastien à demander cette Princesse, & de-là repassa en France pour faire cette proposition au Roi, & pour l'exhorter à entrer dans la Ligue contre les Turcs.

1572. Le Portugais estima, comme il devoit, l'honneur de cette alliance, & agissant genereusement fit dire au Roi qu'il ne désiroit point d'autre dot; sinon qu'il renonçat à celle des Turcs. Le Roi lui fit réponse qu'il étoit engagé ailleurs pour le mariage de sa sœur. Il s'excusa aussi envers le Légat de toutes les choses que le Saint Pere lui demandoit: mais il le conjura de l'assurer de son obéissance filiale; & lui serrant les mains, il ajouta ces paroles: *O, s'il m'étoit permis de m'expliquer davantage!*

Au même-tems Jeanne Reine de Navarre, persuadée par l'Amiral, qui ne l'étoit que trop de lui-même, vint à la Cour, qui pour lors étoit à Blois, afin de conclure le mariage de son fils. Le Roi & la Reine s'efforcerent de lui faire grand accueil. Après plusieurs contestations affectées sur le lieu & sur les céremonies du mariage, & que Jeanne [avec bien de la peine] eut consenti qu'il se fit à Paris, & avec certaines formes qui ne s'éloignoient point trop de celles de l'Eglise Romaine, les articles en furent signés l'onziéme jour d'Avril. Il ne falloit plus que la dispense de Rome sur la parenté des deux Parties, pour accomplir le mariage.

En Mai & Juin. Sur ces entrefaites Ludovic revint en Cour, il fut caressé encore plus fort qu'auparavant; & le Roi lui promit d'envoyer l'Amiral aux Pays-Bas avec une puissante armée. Il fut même fait un partage de ces Provinces entre la France & la Maison de Nassaw; on assembla six mille hommes de guerre, avec grand appareil d'artillerie pour cette entreprise; on envoya Strossi & le Baron de la Garde sur les côtes de Bretagne pour empêcher le secours qui pourroit venir d'Espagne au Duc d'Albe; on dépêcha le Maréchal de Montmorency en Angleterre, pour traiter alliance avec la Reine Elisabeth, Schomberg en Allemagne pour exhorter les Princes Protestans à cette guerre, & François de Nouailles Evêque de Daqs en Ambassade à Constantinople, [employ peu digne d'un Evêque,] pour émouvoir les Turcs à attaquer les côtes d'Espagne. 1572.

Le Cardinal de Lorraine & le Cardinal de Pellevé étoient déja partis pour aller à Rome, sous couleur de se trouver à l'élection d'un nouveau Pape; car Pie V. étoit mort le premier jour de Mai. De son vivant il avoit refusé la dispense pour le mariage du Prince de Navarre avec Madame Marguerite; Gregoire XIII. son successeur, moins rigide ou mieux informé, l'accorda assez facilement. Le jour des nôces fut donc assigné au premier de Juin: mais à cause de quelque difficulté que fit le Cardinal de Bourbon à qui la dispense s'adressoit, on les remit au dixhuitiéme d'Août. Cependant la Reine de Navarre s'étant trop échauffée à en faire les apprêts, vint à mourir; non sans soupçon d'avoir été empoisonnée par de certains gands de senteur qu'elle acheta chez un Parfumeur, qui étoit Milanois, & en fort mauvaise réputation.

Bien que l'Amiral se tint assuré de la foi & parole du Roi, il ne se pouvoit néanmoins résoudre à s'engager dans Paris à la merci d'un peuple furieusement animé contre lui: & au milieu de ses plus mortels ennemis. Voici un dernier appât plus puissant que tous les autres, dont il ne put se défendre. Le Roi congédie le Prince Ludovic, que jusques-là il avoit retenu à la Cour, lui donne une bonne somme d'argent & deux Chefs de marque;

1572. sçavoir la Noüe & Genlis, qui avoient grand crédit auprès de l'Amiral, pour aller tenter si par intelligence ils se pourroient assûrer de quelques Places des Pays-Bas. Ludovic surprit Mons, la Noue Valenciennes, tandis que plusieurs autres villes de Hollande & de Zelande se rangeoient dans le parti du Prince d'Orange.

En Juillet. Comme il crut donc voir la guerre ouverte entre les deux Couronnes, il n'hésita plus & se rendit auprès du Roi, & entra dans Paris, où jusques la il n'avoit osé s'engager. Ce qui l'assûra encore davantage, ce fut la permission qu'eut Genlis de lever 4000. hommes pour aller au secours de Mons. Toutefois ils ne furent pas si-tôt entrés dans le Haynaut qu'ils ne fussent défaits & leur Chef pris par la trahison des François mêmes.

L'exemple de l'Amiral attira tous les autres Seigneurs dans le piége. Le Roi de Navarre & le Prince de Condé arriverent à Paris le vingtiéme de Juillet, amenant une grande suite de Noblesse avec eux, tant de ceux qui désiroient se trouver aux nôces du premier, que des autres qui venoient d'assister à celles du Prince de Condé avec Marie de Cléves; lesquelles s'étoient faites au Château de Blandi auprès de Melun. Cette Marie étoit l'une des trois filles de François Duc de Cléves & de Nevers, & sœur des Duchesses de Guise & de Nevers Gonzague.

L'excès des caresses qu'on leur faisoit étoit si grand & si visible, que si Dieu ne les eût aveuglés, ils eussent facilement apperçû les couteaux qu'on aiguisoit pour les égorger. Les Rochelois envoyoient coup sur coup des avis à l'Amiral qu'il eût à se retirer de ce gouffre de Paris, que c'étoit trop tenter Dieu de se fier a un Roi qui étoit violent jusqu'à la fureur, à une femme Italienne qui avoit médité la perte de tout ce qu'il y avoit de grand dans le Royaume. Mais il répondoit qu'il se resoudroit plûtôt a se laisser traîner dans les boues de Paris, que de donner occasion a une quatriéme guerre civile. Ce fut dans cette résolution qu'il s'opiniatra de rendre les quatre places de sureté plus de trois semaines avant le terme. Il n'y eut que la Rochelle qui refusa d'obeir, sous pretexte de ses privileges. Le Marechal de Montmorency plus clairvoyant que l'Amiral feignit de se trouver mal de son voyage d'Angleterre, & obtint congé de se retirer en sa maison de Chantilly. 1572.

En Août. Les fiançailles du Roi de Navarre se firent le dix-septiéme d'Août, & le Mariage le lendemain. Les deux Parties furent epousées par le Cardinal de Bourbon sur un echaffaut dressé devant la porte de l'Eglise de Nôtre-Dame, suivant certain formulaire concerté entre les uns & les autres. Le Roi ayant conduit sa Maîtresse dans le Chœur par une galerie faite expres le long de la Nef, se retira dans l'Evêche tandis qu'on disoit la Messe. Lorsqu'elle fut achevée, il rentra dans l'Eglise, & ayant baisé sa nouvelle épouse, la mena dans la Maison Episcopale, où l'on avoit apprêté le dîner. Quatre jours ensuite se passerent en festins, tournois, & balets, où le Roi & la Reine paroissoient si fort occupés qu'ils en perdoient le sommeil.

Mais durant tout ce grand bruit de musique & de violons, ils déliberoient de quelle maniere se feroit l'exécution de leur sanguinaire dessein. On ne sçait pas bien quel en fut le premier projet dans le Conseil du Roi, duquel étoient la Reine Mere, le Duc d'Anjou, les Comtes [de Tavanes &] de Retz,

1572. & Biragues Garde des Sceaux : car Morvillier à qui on les avoit donnés lorsque l'on congédia le Chancelier de l'Hôpital, s'en étoit déchargé entre ses mains.

[Tavanes s'est vanté depuis qu'il avoit frappé un grand coup pour cette résolution. Outre la jalousie qui étoit entre l'Amiral & lui, & la haine causée par la diversité des Partis, il y eut encore un tel sujet, qui l'y porta. Un jour dans un Conseil qui se tenoit en présence du Roi pour résoudre s'il falloit faire la guerre en Flandre, comme l'Amiral la pressoit vivement, Tavanes la dissuada de même, en ayant un ordre secret de la Reine Mere; si bien que par la force de ses raisons il entraîna tout le reste du Conseil à son avis.
En Août. L'Amiral extrêmement piqué de ce qu'il lui avoit rompu son coup, l'ayant le lendemain trouvé à l'écart lui dit d'un ton qui portoit des menaces de mort, que ceux qui dissuadoient la guerre des Pays-Bas étoient des traîtres, & qu'ils avoient l'écharpe rouge dans le cœur. Tavanes fila doux, & répondit : *Monsieur, je suis Capitaine, je parle pour mon honneur & pour ma fortune, faites-moi votre Lieutenant & je vous suivrai par tout.* Mais au partir de-là, il dit à un Gentilhomme qui lui demandoit s'il avoit bien entendu tout ce que l'Amiral avoit dit, car il étoit un peu sourd : *Oüy, oüy, mon amy, un autre y eût laissé les bottes, mais il lui en coûtera la tête.*]

On a dit que la premiere déliberation où ce massacre fut résolu, à l'instance principalement du Duc de Guise & de ses partisans, s'étoit faite à Blois dans la même chambre où ce Duc fut massacré lui-même seize ans après, & que depuis s'y étant encore trouvé quelques difficultés, il s'étoit tenu un autre Conseil dans la Maison de Gondy à saint Cloud, auquel le Duc d'Anjou avoit présidé, qui depuis étant Roi Henry III. fut malheureusement tué au même endroit, [& comme on le dit,] à même jour. 1572.

Le dessein de la Reine Mere étoit différent de celui du Roi, & de celui des Guises; on crut que cet esprit vindicatif, avec le Comte de Retz son intime Conseiller, alloit bien plus loin qu'eux. Car elle pensoit, que faisant assassiner l'Amiral, ce que les deux autres Conseils avoient résolu, les Montmorencis accourreroient pour venger cette injure, & qu'ils se jetteroient sur les Guises, lesquels ils en croiroient les auteurs; que l'on laisseroit entrebattre ces deux Partis; puis quand ils seroient fort acharnés l'un contre l'autre & à demi défaits, le Roi sortiroit de son Louvre avec ses gardes & les extermineroit tous deux, comme des seditieux; qu'après les avoir ainsi abbatus, il demeureroit le maître absolu, regneroit à sa fantaisie, & se mettroit au dessus de toutes les Loix de l'Etat.

Que cela soit véritable ou non, ce Morevel qui avoit déja assassiné le Seigneur de Moüy, fut employé pour se défaire de l'Amiral. Un Vendredi vingt-deuxiéme d'Août il se posta pour cela au Cloître saint Germain de l'Auxerrois proche la petite porte du Cloître dans une chambre basse du logis de Pierre Piles de Ville-mur, Chanoine de cette Eglise là, & qui avoit été Précepteur du Duc de Guise. Il s'y ajusta à une fenêtre grillée qui regardoit sur la rue des Fossés saint Germain; & comme l'Amiral venoit du Louvre à pied, & s'en retournoit à son logis qui étoit dans la rue Bethisy, marchant tout bellement, parce qu'il lisoit quelques papiers, il lui tira un coup d'ar-

1572. quebuse, dont une bale lui rompit un doigt de la main droite, une autre le blessa griévement au bras gauche. Le coup fait il s'enfuit par l'autre porte du Cloître, sur un cheval qui lui fut donné par un des gens du Duc de Guise.

Le Roi qui joüoit à la paulme avec ce Duc dans le tripot du Louvre, se met en colere, jette sa raquette par terre & quitte le jeu. Mais l'amorce ne prit pas feu comme la Reine se l'étoit imaginé : car l'Amiral sans témoigner beaucoup d'émotion, se retira en son logis; & les Huguenots ni les Montmorencis ne coururent point aux armes. Le Roi de Navarre & le Prince allerent seulement supplier le Roi qu'il leur permit de sortir de Paris pour leur sûreté : mais lui & la Reine Mere sçûrent si bien couvrir leur jeu de toutes les feintes les plus decevantes, promettant de faire une punition exemplaire de cet assassinat, & nommant aussi-tôt des Juges pour en informer, qu'ils calmerent la frayeur des deux jeunes Princes, & les obligerent de demeurer. [Les autres Huguenots s'emporterent plus fort ; Piles entra dans le Louvre avec quatre cens Gentilshommes parlant haut, & demandant justice de cet assassinat. Cette saillie ne contribua pas peu a leur perte, car le Roi en ayant eu peur, la Reine Mere lui fit croire plus aisément qu'il étoit perdu s'il ne les prévenoit.]

L'aprèsdîné l'Amiral ayant fait témoigner au Roi qu'il avoit à lui dire des choses qui ne se devoient confier qu'à lui seul : le Roi alla le visiter dans son logis accompagné de la Reine Mere, du Duc d'Anjou, du Duc de Guise, du Comte de Retz, & de quelques au-
En Août. tres. Après des discours generaux, il l'entretint près d'une heure, & fit semblant de prendre grand goût a ce qu'il lui disoit de la guerre des Pays-Bas ; 1572.
enfin il poussa la dissimulation si avant que la Reine Mere prit ombrage de cet entretien, & demanda a son fils ce que l'Amiral lui avoit dit en particulier, a quoi il répondit en jurant, qu'il lui avoit conseillé de regner par lui-même, & de se rendre le maître de ses affaires.

Le jour même, comme s'il eût fort désiré qu'on eût attrapé l'assassin, il avoit fait fermer toutes les portes de Paris, hormis deux, & sous couleur d'assurer l'Amiral contre les émotions populaires & les attentats de ses ennemis, il avoit renforcé ses Gardes du Corps de quatre cens hommes, logé son Regiment dans la ville, & donné charge a Cosseins qui en étoit Mestre de Camp, de poser un corps de garde de ses meilleurs soldats François devant la maison de l'Amiral, & un autre de Suisses au dedans. Il avoit aussi exhorté tous les Gentilshommes Huguenots de s'aller loger aux environs, & avoit fait croire au Roi de Navarre qu'il appréhendoit quelque soûlevement de la part des Guises, à cause dequoi il le pria lui & le Prince de venir demeurer dans le Louvre avec les plus braves de leurs gens, pour le servir & le fortifier en cas de besoin.

Les amis de l'Amiral avoient tenu divers conseils chez lui sur l'accident de sa blessure : Jean de la Ferriere Vidame de Chartres, avoit opiné dès le premier, qu'il falloit l'emmener à Châtillon, & qu'ils se trouveroient assez forts pour percer au travers de la populace avant qu'elle fût armée : mais la répugnance de l'Amiral, & les remontrances contraires de Teligny son gendre, qui prenoit à partie tous ceux qui témoignoient de la défiance, & qui

1572. donnoient des avis ſalutaires, empêcherent cette réſolution. Le Vidame ayant reconnu par les murmures du peuple & par les autres divers indices, que le danger étoit fort proche, revint à la charge une ſeconde fois, & inſiſta d'autant plus fortement, que l'Amiral ſembloit ſe mieux porter & pouvoir ſouffrir le brancart.

Ce fut apparemment ce qui hâta leur perte : car un Gentilhomme qui aſſiſtoit à ce conſeil, s'en alla auſſi-tôt au Palais des Tuilleries en faire rapport au Roi, lequel y avoit aſſemblé le ſien dans le cabinet de la Reine mere. Le Duc d'Anjou, le Duc de Nevers, le Bâtard d'Angoulême, le Garde des Sceaux Birague, les Comtes de Tavanes & de Retz s'y trouverent. Là ſur le rapport de ce Gentilhomme, ayant été conſideré que ſi l'Amiral échappoit, on retomberoit dans de plus grands embarras que jamais, Tavanes qui étoit animé de vengeance contre lui, harangua ſi fortement, qu'il fut conclu que l'on l'expedieroit lui & tous les Huguenots, hormis le Roi de Navarre & le Prince de Condé. On a dit que du commencement on ne parla que de tuer les principaux Chefs : mais que le Roi, après avoir eu peine à s'y réſoudre, ajouta en jurant à ſon ordinaire : *Hé bien, puiſqu'il le faut, je ne veux pas qu'il en reſte un ſeul qui me le puiſſe reprocher.* [Le Roi Henry IV. garda toute ſa vie un très-cuiſant reſſentiment contre les enfans de Tavanes, quoique ce Seigneur eût le premier rompu l'avis qui étoit ouvert pour l'envelopper dans le maſſacre.]

Alors on donna l'ordre pour exécuter cette réſolution la nuit même ; & on en fit Chef le Duc de Guiſe, tant à cauſe que le peuple avoit beaucoup de créance en lui, que parce qu'il étoit animé du reſſentiment de la mort de ſon pere, & qu'il avoit aſſemblé grand nombre de gens armés pour cela. Donc ſur les dix heures du ſoir il mande les Capitaines Suiſſes des cinq petits Cantons, & quelques-uns des Compagnies Françoiſes, leur ordonne de les mettre ſous les armes, & à Jean Charon Prevôt des Marchands, & à Marcel qui venoit de ſortir de cette Charge, de faire armer les Bourgeois, & premierement de les aſſembler dans des maiſons, puis de les ranger dans les places publiques, d'allumer les flambeaux aux fenêtres, de ſe mettre au bras gauche une écharpe ou linge blanc, & ſur le chapeau une croix de même, & quand ils ſeroient prêts, de commencer la tuerie au ſignal qui leur en ſeroit donné par le toqueſeing de la groſſe cloche du Palais ; laquelle on n'a accoûtumé de ſonner qu'aux grandes réjoüiſſances.

Les ordres donnés il retourne au Louvre, où la Reine Mere, le Duc d'Anjou, Nevers, Retz & Birague, employoient leurs derniers efforts à déterminer l'eſprit du Roi. Car plus il approchoit du moment de l'exécution, plus il ſentoit de trouble dans ſon ame : de ſorte qu'il en avoit la ſueur au front, & une émotion pareille à celle que cauſe la fiévre. Ils eurent bien de la peine à arracher de lui un conſentement bien précis : mais ſi-tôt qu'ils l'eurent obtenu, la Reine Mere hâta le ſignal de plus d'une heure, & le fit donner par la cloche de Saint Germain de l'Auxerrois. Lorſqu'il l'entendit, & quelques coups de piſtolet qui ſe tirerent en même-temps, il en fut tellement émû qu'il envoya ordre qu'on eût à ſurſeoir encore un peu : mais on lui rapporta que l'on en étoit trop avant ; & en effet, déja le Duc de Gui-

1572. se avoit fait massacrer l'Amiral & Teligny son gendre dans leurs logis, & les meurtriers déchaînés couroient par toutes les maisons, brisoient les portes & remplissoient tout de sang & de carnage. 1572.

Pour faire en petit le tableau de cet horrible massacre, il dura sept jours entiers : les trois premiers sçavoir depuis le Dimanche jour de saint Barthelemy jusqu'au Mardi, dans sa grande furie; les quatres autres jusqu'au Dimanche suivant avec un peu plus de ralentissement. Durant ce temps il fut tué pres de 5000. personnes de diverses sortes de morts, & plusieurs de plus d'une sorte; entr'autres cinq a six cens Gentilshommes. On n'épargna ni les vieillards, ni les enfans, ni les femmes grosses, les uns furent poignardés, les autres tués à coups d'épée, de hallebarde, d'arquebuse ou de pistolet, quelques-uns précipités par les fenêtres; plusieurs traînés dans l'eau, & plusieurs assommés à coups de croc, de maillet, ou de levier. Il s'en étoit sauvé sept ou huit cens dans les prisons, croyant trouver un asyle sous les aîles de la Justice : mais les Capitaitaines destinés pour le massacre, se les faisoient amener sur une planche près la vallée de misere; où ils les assommoient a coups de maillet, & puis les jettoient dans la riviere. Un boucher étant allé le Mardi au Louvre, dit au Roi qu'il en avoit tué cent cinquante la nuit précedente, & un Tireur d'Or se vanta souvent, montrant son bras, qu'il en avoit expedié quatre cens pour sa part.

Les plus signalés des massacrés, outre l'Amiral de Teligny, étoient le Comte de la Rochefoucault, le Marquis de Renel, frere utérin du Prince de Portian, le Baron de Lavardin, Baudiné frere de Dacier, François de Nompar-Caumont-la Force, & son fils aîné, le brave Piles, François de Quelleve (*a*) Pontivi, Briou, Puviaut, Pardaillan, Montalbert, Valavoire, Guerchi, Pierre de la Place Premier Président de la Cour des Aydes, Fraucourt Chancelier du Roi de Navarre, & Lomenie Secrétaire du [même] Roi. Qui le pourroit croire? de tant de vaillans hommes, pas un ne mourut l'epée a la main que Guerchi; & de six a sept cens maisons qui furent saccagées, il n'y en eut qu'une qui fit résistance.

Le Comte de Montgommery & une centaine de Gentilshommes, qui plus défians ou plus heureux que les autres, s'etoient logés dans le fauxbourg saint Germain, ayant entendu le grand bruit qui s'elevoit par tout Paris, & reçû avis secret de ce qui se passoit, ne le pûrent pas croire : ils s'imaginerent que les Guises avec le peuple avoient attaqué le Louvre, & plusieurs accoururent sur le bord de la riviere pour y passer en bateau : mais comme ils virent des nacelles pleines de soldats qui venoient à eux, (car on ne trouva pas assez tôt les clefs de la porte de Bucy) que le Roi même paroissoit de l'autre côté de la riviere, [& que ses gens les canardoient avec de longues arquebuses,] ils s'enfuirent à leurs logis, & montant à cheval, la plûpart sans bottes, quelques-uns même en caleçons, se sauverent à toutes brides en Normandie. En Août.

Ceux qui étoient logés dans le Louvre ne furent pas épargnés. Après qu'on les eut désarmés & chassés des chambres où ils couchoient, on les égor-

(*a*) François de Quellence, Baron du Pont qui avoit épousé l'Héritiere de Soubise Parthenay en 1568.

gea

1572. gea tous les uns après les autres, & on exposa leurs corps tous nuds à la porte du Louvre, la Reine Mere étant a une fenêtre qui repaissoit ses yeux de cet horrible spectacle.

Ce deluge de sang enveloppa aussi quantité de Catholiques qui furent dépêchés par ordre des Puissances Souveraines, ou par l'instigation de quelques particuliers. C'étoit être Huguenot que d'avoir de l'argent ou des Charges enviées, ou des ennemis vindicatifs, ou des heritiers affamés. Quelques-uns appellerent ce massacre *les Matines de Paris*, comme on avoit appellé celui qui se fit en Sicile l'an 1281. *les Vêpres Siciliennes*.

Quelques soins qu'on apportât à rechercher les Huguenots, il en réchappa encore plus qu'il n'en fut tué. Plusieurs se sauverent par argent, par amis, par bonheur, par adresse; le Duc de Guise en retira dans son Hôtel plus d'une centaine de ceux qu'il crut pouvoir gagner à son service; & le Roi donna la vie à quelques-uns de ceux qui n'étoient de cette Religion que par interêt.

Les Montmorencis, Cossé, & Biron, avoient aussi été couchés sur ce rôllé: mais l'absence du Maréchal de Montmorency qui étoit à Chantilly, mit en sûreté la vie de ses trois freres; les prieres de la belle de Rieux Château-neuf, Maîtresse de Monsieur, sauverent Cossé son allié; & Biron Grand Maître de l'artillerie, ayant fait pointer quelques coulevrines sur la porte de l'Arsenal, arrêta la fougue des massacreurs, & recueillit quelques-uns de ses amis. Entr'autres Jacques, second fils du Seigneur de la Force, lequel n'étant âgé pour lors que de dix à douze ans, s'étoit adroitement caché entre les corps de son pere & de son frere aîné, qu'on avoit tués dans un lit où ils étoient couchés tous trois. 1572.

Lorsque l'Amiral eût été assommé, on jetta son corps dans la cour; le Duc de Guise qui étoit en bas, essuya le sang qui lui couvroit le visage pour le reconnoître. Après cela un Italien lui coupa la tête & la porta à la Reine Mere, qui l'ayant fait embaumer, l'envoya au Pape, à ce que disent les Huguenots. La populace s'acharna furieusement sur ce malheureux tronc; elle lui coupa premierement les mains & les parties viriles, puis le laissa sur un fumier, l'aprèsdîné elle le reprit, le traîna trois jours dans les bouës, puis sur le bord de la riviere, & enfin à Montfaucon. Elle l'y pendit par les pieds avec une chaîne de fer, & alluma du feu dessous, dont il fut à demi grillé. Ces miserables restes demeurerent-là jusqu'a ce que le Maréchal de Montmorency les fit dérober durant une nuit fort obscure, & leur donna repos dans sa Chapelle de Chantilly.

Sur le midi du Dimanche premier jour du massacre, une aubespine qui étoit plantée dans le Cimetiere des saints Innocens, demi-seche & dépoüillée de ses feüilles, poussa des fleurs en quantité. Cette merveille alluma encore plus fort la phrénesie du peuple: les Confrairies y alloient tambour battant, & à qui massacreroit le plus de Huguenots en chemin; le Roi même voulut voir ce prodige. La plûpart du monde disoit que c'étoit un miracle, & ceux de l'une & de l'autre Religion l'interprétoient en leur faveur. Les moins crédules l'attribuoient au naturel de l'arbre, qui fleurit quelquefois quand il est sur le point de sécher. On pourroit dire que la cause qui avoit excité dans les esprits ce violent & extraordinaire accès de fureur, étoit aussi celle

1572. qui avoit échauffé cet arbre, soit qu'elle procedât de la terre, soit qu'elle vint de quelque influence des astres.

Il avoit été résolu dans le Conseil secret du Roi & de la Reine Mere, de jetter sur les Guises toute la haine de ces massacres, & de publier que les amis de l'Amiral ayant voulu venger

En Août. sa blessure, il s'étoit émû une furieuse sédition que le Roi n'avoit sçû empêcher. Et pour cet effet on étoit convenu qu'ils se retireroient dans leurs maisons si-tôt que les Chefs Huguenots auroient été dépêchés. Sur ce pied-là le Roi avoit écrit aux Gouverneurs des Provinces, les chargeant d'assûrer les peuples qu'il ne vouloit point rompre l'Edit de pacification; & même il avoit mis dans une lettre particuliere, *qu'il s'étoit rallié avec le Roi de Navarre & le Prince de Condé, pour venger la mort de l'Amiral son cousin.* Mais les Guises, appréhendant, comme ils le devoient, que la Reine Mere ne leur imputât quelque jour ce crime pour les perdre insisterent si puissamment, ayant la force à la main, la Noblesse Catholique, le Duc de Montpensier & les Parisiens pour eux, qu'ils obligerent le Roi de changer de langage, & d'écrire par tout, *que ce qui étoit avenu, s'étoit fait par son ordre, afin d'empêcher l'effet de la détestable conspiration que l'Amiral & ses alliés avoient tramée, pour le perdre, lui & toute la Maison Royale, même le Roi de Navarre & le Prince de Condé,*

En Août. Donc le Mardi troisiéme jour des massacres, après avoir oüi solemnellement la Messe pour remercier Dieu de la grande victoire obtenuë sur l'hérésie, & commandé de fabriquer des Médailles pour en conserver la mémoire, il alla tenir son Lit de Justice au Parlement, où il avoua toute l'action. Quelques jours après il envoya ordre à cette Compagnie d'employer l'autorité des Loix pour la justifier, & pour cela de travailler incessamment à faire le procès à l'Amiral & à ses complices, à quoi ils obéirent aveuglément. 1572.

Il fut pour cela dressé exprès une Chambre durant le temps des Vacations: par Arrêt de laquelle l'Amiral En Septembre & Octobre. « fut declaré atteint & convaincu de cri- » me de Leze-Majesté, chef principal » & auteur d'une conspiration contre le » Roi & son Etat; ordonné que son corps » s'il se pouvoit trouver, sinon en effi- » gie, seroit traîné sur une claye, pendu » à une potence à la Gréve, de là porté » au gibet de Montfaucon, toutes ses » portraitures brisées & foulées aux » pieds par le bourreau, ses armes traî- » nées à la queuë des chevaux par les ruës » de Paris, ses biens confisqués, ses en- » fans déclarés roturiers, intestables & » indignes de tenir aucunes Charges, di- » gnités, ni biens dans le Royaume, sa » maison de Chatillon rasée, & dans l'ai- » re attachée une lame de cuivre où se- » roit gravé le contenu de l'Arrêt. Il y » fut ajouté que delà en avant tous les » ans le vingt-quatriéme d'Août il se fe- » roit des Processions générales pour re- » mercier Dieu de la découverte de cet- » te conspiration.

Briquemaut vieux Gentilhomme, & Arnaud de Cavagnes Maître des Requêtes & Chancelier *de la Cause*, qui avoient été pris après la tuerie cachés dans quelques maisons, furent déclarés ses complices & condamnés à même peine. On les traîna sur la claye en Gréve, & on les exécuta avec son fantôme fait de paille, & auquel on n'avoit pas oublié de mettre un curedent * à la bouche. Le Roi & la Reine mere étoient à une fenêtre de l'Hôtel de Ville qui regardoient cette exécu- [* C'étoit sa contenance ordinaire.]

tion au travers d'un voile fort délié.

1572. Deux jours après que le Roi eût été au Parlement, il donna un Edit par lequel il assuroit les Huguenots, que ce qui s'étoit passé n'étoit point en haine de la Religion, mais pour prévenir les méchans desseins de l'Amiral; & partant que chacun d'eux se contint en paix dans sa maison sans faire d'assemblées publiques: mais au même-tems il écrivit aux Gouverneurs des Provinces & des Villes, qu'ils eussent à les traiter par tout de même qu'ils l'avoient été a Paris.

Deux mois durant cette horrible tempête courut toute la France, plus ou moins sanglante, selon la disposition des pays & des Gouverneurs. Elle ne fut pas si violente en Bourgogne & en Bretagne, parce qu'il y avoit peu de Huguenots; ni en Languedoc & en Gascogne, parce qu'ils y étoient assez forts pour se défendre: mais elle fut fort cruelle à Meaux, à Troyes, à Orleans, a Nevers, a Lyon, a Toulouse, à Bourdeaux, & à Rouen, & fit périr près de vingt-cinq mille hommes. A Toulouse ils pendirent cinq Conseillers du Parlement en Robes rouges, à un orme dans la Cour du Palais. (*a*)

Matignon & le Vicomte d'Ortez refuserent génereusement de souiller leurs mains du sang de leurs compatriotes, le premier préserva ceux d'Alençon, & l'autre ceux de Bayonne; ils étoient Gouverneurs de ces Villes. La frayeur des massacres en ramena grand nombre à l'Eglise Romaine: mais le péril passé, la plûpart en ressortirent. Ceux-là & les autres qui avoient de bonne heure prévû l'orage, se sauverent en divers endroits; Sancerre, la Rochelle, Montauban, & les Sevenes, servirent de refuge à un grand nombre. 1572.

Le matin de la Saint Barthelemy même le Roi avoit par sa propre bouche fait entendre au Roi de Navarre & au Prince de Condé qu'il leur pardonnoit, pourvû qu'ils changeassent de conduite & de religion. Depuis toute la Cour travailla à leur conversion: l'exemple & les Conférences de Rosiere Ministre d'Orleans, servirent d'honnête couleur au Roi de Navarre pour se convertir. Sa sœur Catherine, la Douairiere de Condé, & la Princesse, firent aussi abjuration. Le Prince n'en vouloit point ouir parler: le Roi s'irritant de la trop longue résistance du Prince, l'envoya querir, & tout transporté de colere, lui dit en trois mots: *Mort, Messe, ou Bastille.* Ce coup de tonnerre abbatit sa fermeté, & le contraignit de suivre l'exemple des autres. Tous furent absous du crime d'hérésie par le Cardinal de Bourbon; & afin qu'ils ne pussent pas s'en dédire, on les obligea d'écrire au Saint Pere. En Octobre.

La Cour de Rome & le Conseil d'Espagne eurent une joye indicible de la Saint Barthelemy: le Pape alla en Procession à l'Eglise de Saint Louis rendre graces à Dieu d'un si heureux succès, & l'on fit le panégyrique de cette action devant le Roi Philippe II. sous le nom de *Triomphe de l'Eglise Militante.* L'un & l'autre croyoient que cette saignée auroit mis le parti Pro-

(*a*) La ville de Lisieux fut garantie du massacre de la Saint Barthelemi, par le zele & la prudence de son Evêque Jean Hennuyer, dont quelques Ecrivains font mal-à-propos un Dominicain. Il avoit été Précepteur d'Antoine Roi de Navarre & Confesseur du Roi Henry II. Lorsqu'on lui eut signifie les ordres de la Cour contre les Protestans, & qu'on l'eut pressé de les laisser executer, il demanda à voir ces ordres signés de la main même du Roi, & quelque chose qu'on put lui dire il refusa de se soumettre. Il arriva de là qu'un grand nombre d'Heretiques se réünirent dans son Diocese à l'Eglise Catholique, & qu'à peine resta-t-il un seul Protestant. Voyez ce qu'en dit le *Gallia Christiana.*

1572. restant tout-à-fait au bas, & que son abaissement releveroit leur puissance au point où ils la désiroient. En effet si le Roi eût eu une armée toute prête, il eut facilement achevé les Huguenots : mais il croyoit que ces massacres les avoient si fort abbatus, qu'il n'étoit plus besoin d'en entretenir une pour cela. D'ailleurs il eût été obligé d'en donner le commandement à son frere le Duc d'Anjou; & il n'y avoit rien tant à craindre que son aggrandissement.

Le Garde des Sceaux Birague, & le Comte de Retz, confidens de la Reine mere, apprehendoient fort la guerre, parce que les intrigues étoient plûtôt leur jeu que les armes; tandis que par leur conseil, cette Princesse s'amusoit à employer les ruses & les artifices pour dompter les restes des Huguenots; ceux qui s'étoient sauvés reprirent courage; la Rochelle travailla à se fortifier; Montauban encouragé par l'heureux succès de Vesins, qui avec vingt-cinq chevaux en défit deux cens, & prit la grande Cornete de Montluc, ferma ses portes aux Gens du Roi; leurs Chefs se saisirent de plusieurs petites Places en Quercy, & de quinze ou vingt Châteaux en Rouergue, Lauraguez, Albigeois, & Fois; Millaud & Nîmes en Languedoc prirent le frein aux dents; quelques petites villes dans les montagnes de Vivarets & des Sevenes, se barricaderent; [& Antoine de Pleix Gremian se saisit de la ville de Sousmieres.]

Contre tant de têtes qui renaissoient de tous côtés le Conseil du Roi reprit le fer en main, & leva trois armées. Avec l'une la Chastre eut ordre d'assiéger Sancerre; avec la seconde Danville entreprit de réduire les villes rebelles du Languedoc; & la troisiéme commandée par le Marquis de Villars Amiral de France se chargea de ranger celles de Guyenne. Quant a la Rochelle, on trouva à propos avant que d'y employer la force, de se servir de la douceur & de l'adresse, parce qu'on craignoit que son désespoir ne la jettât entre les bras des Anglois. On y envoya donc pour Gouverneur premierement Biron, qu'on croyoit lui devoir être agréable : puis quand les Rochelois l'eurent refusé, on força François de la Noue, pour ainsi dire, le poignard sur la gorge, d'aller parmi eux pour les réduire. Ils ne le reçûrent point en qualité d'homme du Roi, mais en celle de Général pour commander leurs armées; ce que le Roi trouva bon, a condition que s'il ne pouvoit les porter a la Paix, il les abandonneroit dès la premiere sémonce. 1572.

[De cette sorte recommença la guerre civile, qui fut la quatriéme.] Les Huguenots échapés de la boucherie avoient porté l'épouvante chez tous les Protestans. La Ville de Strasbourg en avoit redoublé ses gardes, les Suisses fait de grandes levées & muni toutes leurs avenues, & les Princes Allemands & la Reine d'Angleterre formé de nouvelles ligues entr'eux. Le Conseil trouva donc nécessaire de tromper leurs défiances, & de pallier aupres d'eux l'atrocité de l'action. Pour cette fin on envoya vers ces Princes des Ambassadeurs avec des relations bien fabriquées, & des propositions artificieuses; on remit sur le tapis le Traité de la Conquête des Pays-Bas fait avec le Prince d'Orange; on tâcha d'adoucir la Reine Elisabeth, en la priant d'être Marreine de la fille du Roi, ce qu'elle accepta; & on commença une troisiéme intrigue pour la demander en mariage pour le Duc d'Alençon. Plusieurs néanmoins attribuoient cette recherche aux vaines imaginations de la Rei-

1572. ne. Car ayant sçû, disoit-on, de quelques Devins, dès le vivant de son mari, que ses quatre fils regneroient; & tirant cette conséquence que s'ils regnoient tous en France, il falloit qu'ils mourussent tous l'un après l'autre, elle tâchoit de rompre le cours du destin, en leur cherchant d'autres Royaumes dans les Pays Etrangers; jusques-là qu'elle avoit demandé celui de Tunis au Turc pour ce dernier.

Le huitiéme jour de Novembre on commença d'observer dans le Ciel un nouveau Phénomene, qui sembloit être un astre, parce qu'il étoit fort clair, qu'il avoit un lieu fixe comme les étoiles, qu'il paroissoit en même hauteur; & qu'il étoit mû d'un même mouvement. Il faisoit la figure d'une lozange, avec celles de la cuisse & de la poitrine de la Constellation, qu'ils nomment Cassiopée. Du commencement il égaloit en grandeur la Planette de Jupiter: mais il diminua peu à peu, & disparut tout-à-fait au bout de dix-huit mois. Les Huguenots interpreterent cette merveille en leur faveur, & quelqu'un de leurs Poétes osa dire, que c'étoit l'astre de l'apothéose de l'Amiral.

Dès l'heure qu'il parut il se découvrit en France une nouvelle & tout-à-fait étrange maladie, qui causoit d'horribles contorsions, & disloquoit toutes les jointures du corps. De dix ans en dix ans elle a toûjours redoublé sa violence, jusqu'à l'an 1606. qu'elle a commencé d'être moins connuë & moins cruelle qu'auparavant. Les Medecins la nommerent, le mal billieux, *& le vulgaire*, la colique de Poitou, *parce qu'elle regnoit principalement en ce pays-là.*

1573. Les trois armées destinées contre les Huguenots firent peu d'effet. La Châtre ayant mal réüssi dans les attaques de Sancerre, au bout de trois mois convertit le siége en blocus. Danville au lieu de prendre Nîmes, comme le souhaittoient les villes de Lyon & de Toulouze qui payoient son armée, s'attacha à la petite ville de Sousmieres, soit à dessein de ne pas réussir, soit autrement; car il sçavoit bien qu'on avoit tramé la ruine de sa maison, & il avoit aussi peu de confiance au Conseil du Roi qu'on en avoit en lui. Il ruina donc son armée là-devant, & leva le siége aprés avoir perdu deux mille hommes, & Henry de Foix Comte de Candale qui fut tué à un assaut. Ce Seigneur avoit épousé sa sœur, & lui avoit amené douze cens Gascons. Villars & la Valette nettoyerent la Gascogne de quelques petites Places: mais ils ne purent prendre Cossàde, & furent contraints de licentier leurs troupes, qui vivoient avec tant de licence, que les Communes se soûlevoient pour leur courir sus.

Les plus grands efforts se faisoient au siége de la Rochelle: Strozzy & Biron l'avoient investie dès l'année précedente; toutes les forces du Royaume y étoient arrivées, & Monsieur lui-même s'y étant rendu au mois de Février, y avoit amené tout ce qu'il y avoit de plus grand & de plus brave à la Cour, le Duc d'Alençon son frere, le Duc de Montpensier, tous les Guises, le Duc de Nevers, & même le Roy de Navarre; le Prince de Condé & le Maréchal de Cossé, de peur qu'ils ne remuassent ailleurs quelque chose en faveur des Huguenots. Aprés plusieurs conférences inutiles avec les Rochelois, après que la Nouë, n'ayant pû leur persuader de se soumettre, fut sorti de leur ville, & qu'en sa place ils eurent élû six Capitaines, Monsieur commença de s'expliquer par la bouche des canons; il en avoit quatre-vingt en batterie.

En Février & suivans.

1573. On vit en ce ſiége plus qu'en aucun autre de ces derniers ſiécles, qu'il n'eſt rien que la perſuaſion de la liberté & de la Religion ne ſurmonte, ni rien qui la puiſſe ſurmonter. Il dura huit mois, à compter dès le blocus que le Baron de la Garde y avoit mis un mois après la ſaint Barthelemy. La ville ſouffrit pendant ce temps la trente-cinq mille coups de canon, neuf grands aſſauts, plus de vingt autres moindres, près de ſoixante-dix mines, de très-fréquentes conſpirations, tant de la part des riches qui craignoient de perdre leurs biens, que de celle des Gentilshommes, qui entretiennent toûjours des ſecrets attachemens à la Cour, & ſouvent ne s'en éloignent que pour s'y faire rappeller aux dépens du Parti où ils ſont entrés.

Le peuple travailloit avec tant d'ardeur à ſa défenſe, qu'il avoit élevé double terraſſe & creuſé un profond retranchement à l'endroit que l'on battoit, plûtôt que la brêche n'étoit faite. Avec cela on ne voyoit que ſorties de leurs gens de guerre: les femmes ſe mêloient par tout avec les hommes, les unes pour combattre, les autres pour leur porter des rafraîchiſſemens, pour relever & panſer les bleſſés, ou pour recüeillir les dépoüilles; les autres pour jetter ſur les aſſaillans des chauderonnées d'huile & d'eau boüillante, du goudron, des cercles, & des faſcines poiſſées, des poûtres, des briques, & des pierres.

Le courage ne leur manqua pas, quoi que le ſecours d'Angleterre que Montgommery leur devoit amener, leur eût manqué. Après avoir été attendu juſqu'à la my-Mars, il parut à Chef de Baye, mais fort petit, d'autant que le Maréchal de Retz, tant par les intrigues qu'il fit en Angleterre, que par les penſions que le Roi donnoit aux Conſeillers de la Reine Elizabeth, avoit empêché adroitement qu'il n'en pût tirer l'aſſiſtance qu'il s'étoit promiſe. Ayant donc trouvé à ſon arrivée, que l'élite de l'armée des aſſiégeans s'étoit jettée dans les vaiſſeaux du Roi, & que le Canal étoit bouché par une eſtacade qui ne ſe pouvoit ſurmonter qu'en haute marée, il leva l'ancre & alla s'emparer de Belle-Iſle. Mais comme il eut appris que le Comte de Retz venoit à lui avec douze vaiſſeaux, il la quitta après l'avoir pillée, & ſe retira dans celle de Wict. 1573.

[Au reſte le Comte de Retz, ſous prétexte que Belle-Iſle avoit beſoin d'un Seigneur pour la défendre, obtint que le Roi par ſon autorité ſouveraine, la fit diſtraire du Domaine de l'Abbaye de ſainte Croix de Quimperlay, & l'erigea en Marquiſat pour lui en faire don.]

Durant tout le ſiége de la Rochelle, ceux de dedans joüirent d'une parfaite ſanté: ils avoient établi un très-bon ordre à la diſtribution des vivres, de ſorte qu'ils en avoient encore pour deux mois quand ils furent délivrés. Car encore qu'ils fuſſent peu fournis de bleds, ils avoient néanmoins quantité de chairs & de poiſſons ſalés, & la Mer ſe rendant ſecourable à cette Ville, dont elle a toûjours été comme la mere nourrice, lui jettoit ſur les graviers une extraordinaire abondance de coquillage pour la nourriture des pauvres. Au contraire les aſſiégeans étoient travaillés de toutes ſortes d'incommodités, la faute de Police & la déſolation des pays d'alentour, avoient cauſé dans leur Camp une extrême néceſſité de vivres & de fourage, & une infection inſupportable, puis des maladies preſque univerſelles & contagieuſes.

1573. Le comble de tous ces maux étoit la division génerale qui tenoit l'armée Royale en des troubles continuels, & toute prête à se couper la gorge, comme les soldats de Cadmus. Il y avoit de trois sortes de gens, de *Malcontens*, de *Fidelles*, & de *Nouveaux* Catholiques. Les Gentilshommes étoient presque tous malcontens de la Reine mere, qui gouvernoit tout par la main de deux ou trois Etrangers, avares, superbes & sans foi; sous le nom de *Fidelles*, on entendoit les Huguenots qui n'avoient point quitté leur Religion, mais pour sauver la ruine de leurs maisons ou pour des interêts de Cour, avoient suivi Monsieur; les *Nouveaux* Catholiques étoient ceux que la crainte des massacres avoit forcés d'aller à la Messe, quoi qu'ils n'y crussent pas.

De quelques-uns de tous ces gens s'étoit fait un quatriéme Parti qu'ils nommoient *les Politiques*: lesquels étoient convenus ensemble que sans parler autrement de la Religion, ils demanderoient la réformation de l'Etat, & l'expulsion des Etrangers. Entre les Catholiques, les Montmorencis, Biron & Cossé en étoient les principaux Chefs. Il s'étoit formé plus d'un an devant la Saint Barthelemi. Le Duc d'Alençon Prince ambitieux & inquiet, méprisé pour sa petite taille & sa mauvaise mine, encore plus pour son peu d'honneur & de foi, avoit fort désiré d'y entrer, & ayant pris dès son jeune âge quelque teinture de la nouvelle Religion par ceux qui l'avoient instruit, s'étoit étroitement lié d'amitié avec l'Amiral, croyant par ce moyen former un parti avec lequel il pût égaler le crédit du Duc d'Anjou, & se faire donner part aux affaires. A quoi il étoit poussé par l'ambition de ses favoris, & par le dépit de sa sœur Marguerite, outrée de ce que le Duc d'Anjou l'avoit méprisée après l'avoir [trop] ardemment chérie. 1573.

Diverses considérations de jalousie, de défiance, de crainte, avoient empêché le Roi de Navarre & le Prince de Condé de se joindre avec lui tandis qu'ils furent à la Cour: mais ils s'en approcherent plus hardiment quand ils se virent dans le Camp. Henry de la Tour, Vicomte de Turenne, alors encore Catholique & déja fort adroit, quoique bien jeune, fut l'entremetteur de leur association. Comme c'étoient toutes jeunes têtes bouillantes & inconsidérées, il se proposa parmi eux divers desseins aussi étrangers que rémeraires. Le Roi en ayant eu quelque avis, donna ordre à Pinard Secretaire d'Etat, d'enjoindre au Duc d'Alençon de ne point abandonner le Camp sous peine d'encourir son indignation; le Duc ayant renvoyé Pinard sans réponse, parce qu'il ne voulut pas lui montrer son ordre, le Roi en prit tellement l'alarme, qu'appréhendant quelque dangereuse surprise, il écrivit au Duc d'Anjou de se hâter de prendre la Rochelle, parce qu'il avoit besoin de ses troupes auprès de sa personne. Ce fut la cause que le Duc fit donner tant d'assauts mal à propos, & qu'il y perdit tant de monde.

Or comme l'un & l'autre étoient dans un extrême embarras, arriverent les nouvelles de Pologne, qui leur ouvrirent une porte pour en sortir avec honneur. L'Evêque de Valence avoit disposé les affections des Polonois, par le moyen de Balagny son fils naturel, dès avant la mort du Roi Sigismon, le dernier Prince de la Maison des Jagellons. Lorsque ce Roi fut mort, ce qui advint le sept de Juillet de l'an 1572. il y alla lui-même, & partit

1573. de Paris le dix-sept du mois d'Août ensuivant. La Reine mere ni le Duc d'Anjou n'apprehendoient rien tant que le succès de cette élection; ainsi au même tems qu'ils feignoient d'y employer toute la puissance du Roi, ils la traversoient sous-main par de sourdes menées. Et néanmoins l'Evêque ayant plus d'égard au commandement du Roi & à son honneur propre, qu'aux fantaisies d'une femme, négocia si bien l'affaire qu'elle réussit. Le Duc d'Anjou fut élû Roi: mais comme les Chefs des deux factions d'entre les quatre qu'il y avoit dans la Pologne, étoient Calvinistes, ils obligerent les Ambassadeurs François à leur promettre plusieurs conditions en faveur de cette Religion; particulierement qu'on laisseroit en liberté toutes les Places qui étoient assiégées.

En Juin. Aux nouvelles de cette élection & de la prochaine arrivée des Ambassadeurs Polonois qui venoient querir leur nouveau Roi, le Duc d'Anjou fit donner encore quelques assauts, puis renouvella les pourparlers de l'accommodement. Les Rochellois refuserent d'y entendre si toutes les autres villes du Parti n'y étoient comprises; & il leur fallut accorder ce point, hormis pour Sancerre, dont on attendoit la prise d'heure en heure. Les articles en furent tous résolus le 25. de Juin, & la ratification leur en fut apportée quelques jours aprés avec un Edit de pacification. Mais il étoit beaucoup plus restreint que les précedens; car il leur accordoit seulement la liberté de conscience, & non pas l'exercice public, hormis aux villes de la Rochelle, de Nîmes & de Montauban.

Il ne fut pas en leur pouvoir d'obtenir le même avantage pour Sancerre: le Roi sous couleur que cette Place étoit à un Seigneur particulier, aux droits duquel il ne pouvoit préjudicier, refusa de lui accorder autre chose que la liberté des Mariages & des Baptêmes. Ainsi, bien que depuis quatre mois la disette de vivres s'y fût accrue de jour en jour jusqu'à une horrible extrémité, elle se résolut à périr plûtôt que de n'avoir pas les mêmes conditions que les autres. On y mangea les bêtes les plus immondes, les herbes dont les bêtes même ne mangent point, les cuirs, les parchemins; & pour tout dire, on y surprit un pere & une mere mangeant leur propre fille qui étoit morte de faim. Comme ils étoient en ce pitoyable état sans vouloir parler de se rendre, les Ambassadeurs de Pologne qui arriverent au commencement du mois d'Août, leur firent donner composition: mais ils n'eurent pas d'autres avantages pour leur Religion que le géneral. Tellement que la mort enragée de deux mille malheureux, ne leur servit qu'à signaler dans tous les siécles avenir leur trop longue & funeste opiniatreté.

Dans le Traité de la Rochelle, il avoit été stipulé que les Rochellois supplieroient le Duc d'Anjou d'entrer dans leur ville: mais qu'il n'y entreroit pas. Ainsi après que les Principaux furent sortis pour l'en prier, il licentia son armée & montant sur ses galeres, visita les Isles prochaines. Dela il descendit à Nantes, & puis s'en revint à la Cour, étant reçû partout en qualité de Roi. Voila comme finit ce fameux siége; le Roi y perdit 12000. hommes & grand nombre de personnes de marque, dont le plus signalé étoit Claude Duc d'Aumale qui fut tué d'un coup de canon. En Juillet & suivans.

Les Ambassadeurs de Pologne qui étoient au nombre de douze, & avoient pour Chef l'Evêque de Posnanie, arriverent

1573. verent à Mets le vingt-cinq de Juillet, firent leur entrée solemnelle à Paris le troisiéme de Septembre, & le dixiéme la lecture du Décret de l'élection dans la Grand' Sale du Palais, le Roi y étant sur un échaffaut revêtu de ses ornemens Royaux & accompagné des Princes & des Grands de sa Cour. Le Decret tiré d'une cassette d'argent, cachetée de cent dix Sceaux des Prélats, Palatins & Castelans du Royaume, fut ouvert & lû à haute voix par un des Ambassadeurs. Le Roi les ayant remerciés fort civilement, se leva de son siege, & alla embrasser le Roi de Pologne son frere: les autres Princes & Seigneurs furent ensuite lui faire la révérence. Il baisa le Duc d'Alençon, le Roi de Navarre, & traitta les autres avec plus ou moins d'honneur selon leur qualité.

Je ne dirai rien des festins & des balets dont la Reine Mere les régala: ce sont des avortons du luxe & de la prodigalité dont la mémoire ne doit pas durer plus long-tems que la fumée des viandes & le son des violons. Le Roi de Pologne fit son entrée dans Paris par la Porte Saint Antoine avec pareille magnificence. On y prit à mauvais augure que ses Hérauts eussent mal blasonné les armes de son nouveau Royaume.

Ces cérémonies achevées le Roi Charles, qui avoit pris une forte résolution de regner & de retirer à lui l'autorité qu'il avoit imprudemment commise à son frere, hâtoit son départ avec une extréme impatience; chaque heure lui sembloit une année: mais plus il le pressoit, plus l'autre cherchoit des sujets de retardement. Ce n'étoit pas seulement les délices de la Cour, la tendresse de sa Mere, l'autorité presque Royale que lui donnoit le Commandement généralissime des armées, & l'espérance de succéder à la Couronne, qui lui paroissoit toûjours prochaine, parce que le Roi n'avoit point d'enfans, qui le retenoient en France; le violent amour qu'il avoit pour la Princesse de Condé, étoit une attache plus forte que tout cela. Le Duc de Guise qui en avoit épousé la sœur, le flattoit & le servoit dans cette folle passion, quoi qu'inutilement; & par-là il s'étoit tellement acquis les bonnes graces de ce Prince, qu'il n'eût sçû vivre un moment sans lui.

Sept ou huit jours s'étoient passés sans qu'il pût se résoudre à partir, quoi que tout son équipage fût chargé. Le Roi s'en prit à la Reine, & lui dit en jurant qu'il falloit que l'un des deux sortît du Royaume: mais le Duc de Guise le retenoit toûjours par l'espoir d'une prochaine joüissance, & lui offroit 50000. hommes pour se défendre de la colere de son frere. Au bout de trois jours, le Roi croyant de plus en plus que la Reine Mere étoit cause de ce retardement, & que cela couvoit quelque dangereuse conspiration, lui fit fermer la porte de son cabinet au nez, & résolut de prévenir leurs desseins par d'autres, qui sans doute eussent été fort tragiques.

Le péril étoit visible pour la Reine & pour son cher fils, & néanmoins elle eut bien de la peine à le déterminer à partir. Le Roi le voulut conduire jusques sur la frontiere, plutôt pour empêcher qu'il ne se cantonnât en quelque Province, que par affection. Il ne put pas l'accompagner si loin qu'il eût désiré, il fut contraint de s'arrêter à Vitry en Partois: car peu de jours après les menaces qu'il avoit faites à la Reine Mere, il avoit été saisi d'une fiévre lente & maligne, qui lui causoit de grands étourdissemens, & des 1573.

1573. maux de cœur à chaque moment.

La Reine Mere avec le Duc d'Alençon & le Roi de Navarre, conduisit le nouveau Roi jusqu'à Blamont en Lorraine. En cet endroit la Mere & le Fils

En Octobre. prenant congé l'un de l'autre, entre les embrassemens, les larmes & les sanglots, elle laissa imprudemment échapper ces paroles : *Allez mon fils, vous n'y demeurerez pas long-tems*, lesquelles étant entendues de plusieurs & tout aussi-tôt divulguées, augmenterent fort les sinistres soupçons qu'on avoit de la maladie du Roi. Néanmoins d'autres l'attribuoient à son temperamment, qui étoit de bile brûlée, & aux violens exercices qu'il faisoit, comme de courir à la chasse, de picquer de grands chevaux, de joüer à la paulme cinq ou six heures durant, de forger & battre le fer à tour de bras : ce qui lui avoit tellement échauffé le sang, qu'il dormoit très-peu, & avoit quelquefois des demi accès du mal dont Charles VI. avoit été tourmenté.

Le Roi Henry au partir de Blamont, ayant traversé toute l'Allemagne, arriva à Miezrich premiere ville de la Pologne, sur la fin du mois de Janvier. Il avoit à sa suite les Ducs de Nevers & du Maine, le Marquis d'Elbœuf, le Comte de Retz, depuis peu fait Maréchal de France, Roger de Saint Lary Bellegarde, dix ou douze autres Seigneurs de marque, & plus de cinq cens Gentilshommes des plus braves; outre cela plusieurs gens de Robe, entre autres Bellievre Ambassadeur de France près de lui, Vincent Lauré, Nonce Apostolique, & Pibrac Avocat du Roi au Parlement de Paris. 1573.

Tous les Princes sur les terres desquels il passa, s'efforcerent de lui rendre les honneurs qui étoient dûs à sa naissance & à sa dignité : il n'y eut que Federic Comte Palatin du Rhin, qui fut si hardi que de le traiter d'une autre maniere. Ce Prince l'un des plus graves de son tems, désirant faire connoître à ce jeune Roi & à son Conseil, l'injustice des massacres, le reçût d'une maniere peu obligeante, & prit plaisir à le mettre dans des appréhensions d'une terrible revanche. (a)

Du commencement cet air noble & majestueux qui paroissoit à l'extérieur dans toutes ses actions, & la profusion qu'il faisoit à toutes mains, le firent aimer passionnément de la Noblesse, & presque adorer des Peuples : mais bien-tôt les inquiétudes de son esprit que lui causoient les fumées de la rate, l'ennui de ne pas recevoir assez-tôt les nouvelles qu'il attendoit de France, le dégoût des mœurs & des esprits de ce païs-là, le rendirent fâcheux à soi-même & à ses Sujets. Il cherchoit la solitude dans son cabinet, ne se communiquoit qu'à ses Favoris, étoit morne & taciturne : mais ce qui aggrava le plus ses ennuis, ce fut la proposition que le Sénat lui fit, d'épouser Anne sœur du deffunt Roi, laide & vieille fille, dont l'aspect desagréable allumoit plus fort en son ame le feu qu'il avoit emporté de Paris pour la Princesse de Condé.

(a) Le nouveau Roi de Pologne étant chez le Prince Fréderic, Electeur Palatin, cet Electeur le conduisit le long d'une gallerie ornée de bons Portraits de quantité de Princes & de grands hommes, & en lui montrant celui de Coligni, il dit au Roi : De tous les Seigneurs François que j'ai vû, voilà celui que j'ai trouvé le plus zelé pour la gloire du nom François, & je ne crains point d'assurer que le Roi & toute la France ont fait en lui une perte qu'on ne sçauroit jamais réparer. Ce qu'il répéta plusieurs fois, comme autant de reproches qu'il faisoit aux Rois de France & de Pologne sur leur imprudence & leur inhumanité. C'est ce qui fait croire à bien des gens, que l'Electeur n'avoit pas reçu un Hôte comme Henry aussi poliment qu'il le devoit. Henry sentit bien le coup que ce discours lui portoit, mais il dissimula & ne répondit rien. *Histoire de M. de Thou, livre 57.*

1573. Il y avoit quelque apparence que son départ de France contribueroit à produire le calme dans l'Etat ; que les craintes des Huguenots qui le redoutoient lui & ses Favoris, cessant, leurs émotions cesseroient aussi ; que la Reine Mere n'ayant plus sur qui s'appuyer, seroit contrainte d'obéir à son tour ; & que ses Italiens qui excitoient la haine publique, & pervertissoient les justes & anciennes Loix du Gouvernement, pour introduire une nouvelle & tirannique domination, n'auroient plus aucun crédit. Mais au contraire, les Huguenots s'en croyant plus forts, n'avoient point posé les armes en Languedoc, & s'étant confirmés dans l'assemblée de Millaud, puis encore dans celles de Montauban & de Nîmes, ils faisoient des demandes plus audacieuses que s'ils eussent encore eu leur Amiral à la tête de trente mille hommes de guerre. Et d'ailleurs le Duc d'Alençon & les Politiques croyant être demeurés maîtres de la place par l'éloignement du Duc d'Anjou, vouloient disposer des choses à leur fantaisie.

Le Duc d'Alençon capable d'embrasser toutes sortes d'entreprises sans raison, & de les abandonner aussi legerement, s'en figuroit plusieurs dans l'esprit : mais deux entr'autres, l'une de prendre la Lieutenance de la guerre des

1574. En Janvier & suiv. Pays-Bas contre l'Espagnol, & le Roi eût été bien aise de l'envoyer là pour se défaire de cette humeur broüillonne & inquiete ; l'autre de demander la Lieutenance Générale, comme l'avoit eüe le Duc d'Anjou. Le Maréchal de Montmorenci fut d'avis qu'il s'en tint à cette derniere & la demanda hautement pour lui, avec des raisons si puissantes, que le Roi trouva bon de la lui accorder.

Mais la Reine Mere n'en étoit pas d'avis ; elle n'esperoit pas de ce fils plus de reconnoissance & plus de respect 1574. qu'elle lui avoit témoigné d'affection ; d'ailleurs elle craignoit qu'il ne lui otât l'autorité, & que la mort du Roi avenant, il ne fermât l'entrée du Royaume à son cher fils le Duc d'Anjou : ainsi elle pensoit à rompre ce coup, & demandoit la Lieutenance pour le Duc de Lorraine, qui avoit épousé la plus chérie de ses filles. Or comme elle vit que le Roi avoit promis cet emploi au Duc d'Alençon, elle sçût si bien tourner l'affaire, qu'au lieu de Lettres Patentes, il ne lui donna qu'une déclaration de bouche, & des Lettres de Cachet à quelques Gouverneurs, témoignant bien par-là qu'il vouloit retirer sa parole. [En effet il la retira bien-tôt aprés, & donna ce titre éminent au Duc de Lorraine.]

Cependant le Duc d'Alençon avoit renouvellé une liaison très-particuliere avec les Huguenots, & leur avoit promis de les prendre sous sa protection. Le Roi de Navarre & le Prince de Condé étoient entrés dans cette ligue ; les Politiques Catholiques s'y étoient joints ; Toré & le Vicomte de Turenne en menoient les intrigues, & tous ensembles demandoient les Etats Généraux. La Reine Mere, afin de les amuser En Mars & en Avril. avoit assigné une assemblée des Notables à Compiegne, pour déliberer s'il étoit expédient de les tenir ; & comme ils virent qu'ils ne pouvoient être les plus forts à la Cour, ils résolurent de se retirer à Sedan, où le Duc de Bouillon avoit donné parole de les recevoir.

Les Huguenots se promettoient de si grands avantages du Duc d'Alençon, qu'ils avoient résolu de prendre les armes par tout le Royaume aux derniers jours du Carnaval : la Rochelle même

s'étoit laissée emporter à ce torrent,
1574. & avoit pour cet effet élû la Nouë pour son Général. Celuy-ci surprit la nuit d'entre le Mardi-Gras & le Mercredi des Cendres, Mesle & Luzignan par escalade: comme Giron de Bessay-Luzignan, qui avoit amené douze cens hommes de Béarn, prit Fontenay, & le Seigneur de la Case en Saintonge, (a) Royan, Talmont, & quatre ou cinq autres petites Places. En Dauphiné Montbrun s'empara de Loriol & de Livron, lesquels il répara. En Normandie Coulombiers & quelques Gentilshommes du pays, sur l'esperance d'un plus grand trouble à la Cour, & d'avoir bien-tôt le Duc d'Alençon avec eux, s'emparerent de Saint-Lo; Montgommery, qui étant haï en France & mal venu en Angleterre, se tenoit clos & couvert aux Isles de Gersay & Gernesey, se rangea avec eux, prit Carentan & Valognes, & mit tout le pays d'alentour à contribution.

Au même jour dixiéme de Mars que la Nouë avoit fait résoudre la prise des armes par les Huguenots, il avoit aussi été résolu que Jean de Chaumont-Guitry s'approcheroit de Saint Germain-en Laye avec le plus de cavalerie qu'il pourroit assembler secretrement, pour recueillir & emmener le Duc d'Alençon & les deux Princes. Mais il arriva, on ne sçait par la faute de qui, que Guitry anticipa l'assignation de dix jours; de sorte que le Duc d'Alençon timide & irrésolu, ne se put pas déterminer en si peu de temps à sortir de la Cour, & la Mole son favori voyant qu'un si grand dessein ne pourroit pas être long-tems secret, l'alla découvrir à la Reine Mere. Sur le minuit voilà l'alarme dans toute la Cour: le Roy envoye querir le Duc d'Alençon & le Roi de Navarre; le premier avouë tout sans se soucier de mettre en peine ceux qu'il avoit employés, l'autre n'embarrassa ni lui ni ses amis. On publie aussitôt qu'il y a dessein sur la personne du Roy; les gens de Robe particulierement, & les femmes se sauverent à Paris toute la nuit, & la Reine même pour rendre les Princes plus odieux, s'enfuit fort en désordre: toutesfois le Roy n'en partit que le lendemain & s'en alla loger au Bois de Vincennes. Il y mena le Duc d'Alençon & le Roi de Navarre, non pas encore comme prisonniers, mais soigneusement observés.

[Par ce moyen] les Huguenots se trouverent bien loin de leur compte; & d'ailleurs un mois après on fit marcher trois armées pour les détruire dans les Provinces de Normandie, de Poitou, & de Languedoc. Matignon commandoit la premiere, le Duc de Montpensier la seconde, le Prince Dauphin son fils la troisiéme. Montpensier se morfondit devant Fontenay: Mais Matignon investit Montgommery dans Saint-Lo; d'où s'étant échappé, il le poursuivit & l'assiégea dans Donfront, si étroitement qu'il le contraignit de se rendre, lui donnant assurance de la vie pour tous ses gens, mais seulement des paroles vagues & ambiguës pour sa personne. Cela arriva quatre ou cinq jours avant la mort du Roi.

(a) M. de Thou parle ainsi de Pons de la Case de Mirambeau. Sa mort, dit-il, troubla la joye de ces heureux succès, comme il attaquoit une méchante bicoque, les Paysans qui la défendoient, ayant demandé à pourparler, on lui tira pendant ce tems-là un coup d'Arquebuse dans la tete. Sa bravoure, sa prudence, son experience, lui avoient donné une grande consideration dans son Parti; il etoit d'ailleurs homme de Lettres. On trouva dans ses botines un distique latin ecrit de sa main; c'est une espece d'Epitaphe qu'il s'etoit faite comme s'il eut prevu sa mort:

Desine migrantem lugere viator & hospes.
Non careo patriâ, me caret illa magis.

De Thou, Hist. l. 57.

1574. De-là Matignon retourna au siége de Saint-Lo, le menant avec lui pour persuader à Coulombiers qui étoit dedans de se rendre. Mais Coulombiers le traita de lâche, & se mit courageusement sur la brêche, & ses deux fils à ses deux côtés âgés seulement de 14. à 15. ans, chacun un javelot à la main, pour sacrifier, disoit-il, tout son sang à la verité Evangelique. Il y mourut l'épée à la main: le hazard ou la pitié sauva la vie à ses fils. Guitry ensuite faisant céder son courage à sa prudence, rendit Carentan, & Lorges fils de Montgommery y fut retenu prisonnier: mais il se sauva par la faveur d'un des principaux Chefs des Catholiques.

Quant au Languedoc, la Reine mere qui en vouloit plus à Danville qu'aux Huguenots mêmes, avoit projetté de se défaire de ce Seigneur, par le moyen de Jacques de Crussol Duc d'Uzès, son ennemi capital, avant que de commencer la guerre en ce pays-là. Quelques En Avril. Lettres interceptées l'en ayant averti, il avisa à se rendre maître de la Province: mais il y proceda avec tant de longueurs qu'il ne put se saisir que de Montpellier, Lunel, Beaucaire, & Pezenas. Il n'en fut pas moins noté pour cela à la Cour: Martinengue fit voir à la Province les ordres du Roi qui le démettoient de son Gouvernement, & défendoient aux peuples de le reconnoître, & aux gens de guerre de lui obéir; [Ce fut à l'entrée du Printems.

En cette saison que les humeurs bouillonnent,] le mal du Roi qui avoit été comme assoupi durant l'hyver, se réveilla & fit connoître à la Reine qu'il étoit tems qu'elle se saisît de ceux qui pouvoient troubler sa Régence, particulierement des Maréchaux de Montmorency & de Cossé. Pour cette fin, elle fit donner commission à Christophe de Thou Premier President, & à Pierre Hennequin aussi President, d'informer en diligence de la conspiration de Saint-Germain, afin de les y envelopper. 1574.

La Mole Favori du Duc d'Alençon & le Comte de Coconas Italien, qu'il avoit depuis peu introduit dans la confidence de ce Prince, furent arrêtés. Le premier nia tout: l'autre flatté du vain espoir d'avoir sa grace, & avec cela une grande récompense, en dit beaucoup plus qu'il n'en sçavoit. Le Duc d'Alençon & le Roi de Navarre furent aussi interrogés: le premier répondit en criminel, lâchement & en tremblant; l'autre en accusateur plûtôt qu'en accusé, avec des reproches qui firent perdre contenance à la Reine mere.

On avoit trouvé chez la Mole une image de cire, qu'un Cosme Rugier Florentin, & grand Charlatan, lui avoit accommodée pour charmer une Demoiselle dont il étoit amoureux. La Reine mere vouloit qu'on crût qu'elle avoit été faite pour dévouer le Roi. Il le nia toujours fortement: mais il ne laissa pas d'avoir le col couppé, & Coconas avec lui. On dit que deux Princesses qui en étoient amoureuses, firent dérober leurs têtes & les embaumerent pour les garder. Un autre de leurs complices fut rompu sur la roue, & Rugier envoyé aux Galeres. La Reine mere fort crédule en matiere de devins & de sorciers, l'en tira quelque tems après pour s'en servir.

Les Maréchaux de Montmorency & de Cossé avoient été fort chargés par ces malheureux lorsqu'on les mit à la torture: néanmoins la présomption de leur innocence [ou de leur pouvoir] les aveugla si fort, qu'ils se rendirent

1574. aussi-tôt à la Cour pour se justifier, ne considérant pas que l'on est toujours coupable quand on est entre les mains de ses ennemis, & qu'en ces rencontres l'emprudence est le plus mortel de tous les crimes. Aussi furent-ils arrêtés & menés à la Bastille ; les Parisiens en témoignerent une si grande joie, qu'ils les reçûrent avec des huées, & fournirent huit cens hommes pour les garder. Il y avoit aussi ordre d'arrêter le Prince de Condé qui étoit à Amiens dans son Gouvernement de Picardie : mais il sortit travesti de la ville, & ayant accueilli en chemin Toré l'un des freres du Maréchal de Montmorency, se sauva à Strasbourg. Etant là en sûreté, il abjura la Religion Catholique en plein Temple, & reprit la Protestante.

En Mars en Avril. Le Roi Charles, depuis le siége de la Rochelle avoit pris en main le gouvernement de ses affaires ; il se montroit fort affectionné au soulagement de ses peuples, si bien que malgré le conseil de ceux qui prétextoient l'oppression publique de la nécessité de l'Etat, il les déchargea cette année d'un tiers des tailles, & ne garda auprès de lui que trois Compagnies du Regiment des Gardes. Il avoit résolu de chasser de la Cour les Conseillers des massacres, quoique d'ailleurs il haït mortellement les Huguenots, de laisser l'administration de la Justice à ses Parlemens, celle des armes aux Maréchaux de France, & de se réserver à lui seul celle de l'Etat, d'abaisser les Maisons de Guise & de Montmorency, & de quitter tous les vains divertissemens de la chasse, du jeu, & des femmes, pour s'appliquer à ses affaires, & dans ses heures de relâche à l'étude des plus belles sciences, comme avoit fait le grand Roi François son ayeul.

Il seroit à souhaiter que les Souverains se piquassent aussi bien d'accomplir les beaux projets que leurs Prédecesseurs font en mourant, comme ils se piquent de recueillir leur autorité & de l'amplifier. C'étoit en vain que Charles faisoit tous ceux-là, il se consumoit à petit feu & fondoit à vûe d'œil ; à la fin la violence du mal l'abatit au lit dans le Bois de Vincennes le huitiéme jour de Mai. La Reine mere pour couvrir de quelque titre légitime la violence avec quoi elle s'étoit emparée du Gouvernement, travailloit à se faire laisser la Régence. Tant qu'il eut encore quelque vigueur, il ne voulut lui donner autre chose que des Lettres aux Gouverneurs des Provinces, qui portoient que durant sa maladie, & au cas que Dieu disposât de lui, il vouloit qu'ils lui obéissent, en attendant le retour de son frere le Roi de Pologne. Mais quand il fut à l'extrémité, dans un état où tout est indifferent à celui qui part du monde, elle se fit dépêcher d'autres Lettres qui l'établissoient Régente, l'obligea de déclarer aux deux Princes que telle étoit sa volonté, & conduisit si bien les affaires, qu'elle obligea le Parlement & l'Hôtel de Ville de Paris, de députer vers elle pour la prier d'accepter la Régence. 1574. ✠

La nature fit d'étranges efforts pendant les deux dernieres semaines de la vie de ce Roi : il tressailloit & se roidissoit avec une extrême violence ; il s'agitoit & se remuoit sans cesse ; le sang lui jaillissoit par les pores & par tous les conduits de son corps. Après avoir long-tems souffert, il tomba dans une extrême foiblesse, & rendit l'ame entre les trois & quatre heures d'après midi du trentiéme de Mai jour de la Pentecôte. Il avoit vécu vingt-cinq ans moins trente & un jour, & porté la

1574. Couronne treize ans & demi cinq jours moins.

Il étoit de belle taille, mais un peu courbé, portoit la tête de travers, avoit la vûë rude & tranchante, le nez aquilin, la couleur pâle & plombée, le poil noir, le col un peu long, la poitrine élevée, tout le corps bien formé, à la reserve des jambes qu'il avoit un peu grosses. Il se piquoit d'une profonde dissimulation, & de connoître les personnes à la physionomie. Il avoit naturellement le courage haut, l'esprit vif & clairvoyant, le jugement subtil, la mémoire fort propre, une activité incroyable, une expression heureuse & énergique, enfin beaucoup de qualités dignes du commandement, si l'on n'eût pas corrompu ces nobles semences par une mauvaise éducation, [& alteré sa santé par de trop violentes agitations.]

Ceux qui l'avoient gouverné lui avoient tellement imprimé une très-mauvaise habitude de jurer, qu'il la tourna en langage ordinaire. Ils lui avoient aussi appris à rabrouer les Grands & le Parlement : s'il eût vécû, ils eussent eux-mêmes ressenti l'effet de leurs belles leçons. Pour le détourner de l'application de ses affaires, ils lui avoient fait aimer la chasse, la musique, & la poësie, & avoient tâché de le jetter dans la débauche du vin & des femmes. Mais une fois s'étant apperçû que le vin lui avoit troublé la raison jusqu'à lui faire commettre des violences, il s'en abstint tout le reste de sa vie ; & pour les femmes, s'étant mal trouvé de quelqu'une de celles de sa Mere, il les prit en aversion & ne s'y attacha gueres.

Il faisoit des vers assez passables pour ce temps-là, & tenoit souvent académie avec cinq ou six Poëtes. [On croit qu'il eût quitté ces vains amusemens pour des connoissances plus solides s'il eût vécu.] Il aimoit si fort la chasse, qu'à la table & au lit, il lui prenoit souvent des saillies d'appeller ses chiens. Il composa un livre de la Venerie qu'il dicta à Villeroy. 1574.

Il n'eut point d'enfans de la Reine Elizabeth d'Austriche sa femme, sinon une fille nommée Marie Elizabeth qui mourut l'an 1578. âgée de six ans. La mere, quelque temps après la mort de son mari, se retira à Prague en Boheme, où elle mourut l'an 1582. On rapporte pour échantillon de la bonté & de la justice de cette Reine, qu'elle ne voulut jamais vendre les charges des terres qu'on lui avoit assignées pour son doüaire ; grande loüange en un pays où tout étoit venal. Les bons François souhaiteroient bien la pouvoir donner à leurs Princes naturels plûtôt qu'a une Etrangere.

Le Roi Charles eut aussi un fils bâtard de Marie Touchet, fille de Jean Touchet, Lieutenant Particulier au Présidial d'Orleans, & de Marie Mathy, laquelle il maria à François Balsac d'Entragues Gouverneur de cette ville-là. Ce fils né l'an 1572. porta le même nom que son pere, & fut premierement Grand Prieur de France, puis Comte d'Auvergne & de Lauraguais, & après Duc d'Angoulesme & Comte de Ponthieu.

Il érigea en Duchés & Pairies le Marquisat de Mayenne au pays du Mayne, pour Charles de Lorraine, frere du Duc de Guise, le Comté de Pontievre en Bretagne pour Sebastien de Luxembourg, le Vicomté d'Uzès en Languedoc pour Antoine de Crussol ; en simples Duchés le Vicomté de Toüars en Poitou (a) pour Louis de la Tremouille,

(a) Toüars érigé en Duché en 1563. & en Pairie en 1595. mais la Pairie ne fut vérifiée au Parlement qu'en 1599.

1574. & la Seigneurie de Rohannais pour Claude Gouffier Boisy.

Les mémes vices, de l'impudicité, du luxe, de l'impieté, & des abominations magiques qui avoient regné sous Henry II. triompherent sous Charles IX. avec une licence effrenée. Outre ces dereglemens, la trahison, l'empoisonnement, & l'assassinat, devinrent si communs que ce n'étoit plus qu'un jeu que de perdre ceux de la mort desquels on croyoit tirer quelque avantage. Je ne parle point de cette fureur meurtriere que la diversité des Religions avoit allumée dans les esprits des peuples de l'un & de l'autre Parti.

Avant ce Regne c'étoient les hommes qui par leurs exemples & par leurs persuasions, attiroient les femmes dans la galanterie : mais depuis que les amourettes firent la plus grande partie des intrigues & des Mysteres d'Etat, c'étoient les femmes qui alloient au devant des hommes ; leurs maris leur lâchoient la bride par complaisance & par intérêt, & d'ailleurs ceux qui aimoient le changement, trouvoient leur satisfaction dans cette liberté, qui au lieu d'une femme leur en donnoit cent.

Quant à la Magie, on sçait que la Reine Mere s'étoit fort gâté l'esprit par ces curiosités impies ; elle avoit accoûtumé de porter sur elle des caracteres. On en garde encore qui sont marqués sur des parchemins fort déliés, qu'on croit être de la peau d'un enfant mort-né. Les esprits vains & legers se portoient facilement à suivre ses exemples ; [un aveugle chef de cette maudite cabale de sorciers qui fut executé en Gréve pour ce sujet, accusa grand nombre de Seigneurs & de Dames. Et l'on trouva le Registre où étoient leurs signatures au pied des abjurations execrables, & des sermens horribles qu'il leur faisoit faire.] Un Prêtre Manceau nommé des Eschelles, qui étoit aussi accusé de magie, en découvrit plus de 150. pour mériter son impunité, qu'on lui accorda. Un fameux Auteur le rapporte ainsi, & je l'ay trouvé en écrit dans des mémoires de ce temps-la ; je ne sçay s'il les faut croire, car ceux qui se sont une fois rempli l'imagination de ces creuses & noires fantaisies, croyent que tout est plein de diables & de sorciers. 1574.

ELIZABETH,

FEMME DE

CHARLES IX.

CE ne fut pas un petit bonheur à l'Empereur Maximilian de marier en un même mois deux filles, qu'il avoit eües de Marie fille de Charles V. aux deux plus grands Monarques de la Chrétienté ; l'aînée, nommée Anne, à Philippe II. Roy d'Espagne ; & la plus jeune, mais à qui la nature & la grace avoient donné les prérogatives de l'aînesse, nommée Elizabeth, à Charles IX. Roi de France. Cela se fit au mois d'Octobre de l'an 1570. Ferdinand frere de l'Empereur, en ayant procuration du Roi, épousa Elizabeth a Spire, où le pere l'avoit menée afin d'honorer cette solemnité de la présence des Princes Allemands, qui étoient convoqués en cette Ville-là pour la Diette : l'Archevêque de Mayenne Daniel Brendel, en fit la cérémonie le 21. d'Octobre. Après laquelle Jacques Delf Archevêque de Treves, & autres Députés de l'Empereur, la conduisirent en France: ayant avec elle le Comte de Rais, Fiesque son Chevalier d'honneur, Marguerite

1574.

Son extraction.

Son mariage l'an 1570.

1574. rite de la Mark veuve d'Aremberg, qui lui servoit de truchement, quantité d'autres Dames, & une fort grande suite. Le Roi averti de son départ, envoya au devant d'elle ses deux freres, le Duc de Lorraine avec tous les Princes de sa Maison, le Duc de Montmorency & plusieurs Seigneurs, qui la furent recevoir à deux lieuës par de-la Sedan un peu au deçà de Dougy; & même pour donner à ses yeux le contentement de voir sa Maîtresse, il partit de Meziere en poste, & alla jusqu'à Sedan inconnu. Delà elle fut amenée à Meziere, où le Cardinal de Bourbon confirmant ce qui avoit été fait en Allemagne, les épousa dans la grande Eglise, le vingt-six de Novembre; & la fête des nôces y fut célebrée avec autant de magnificence que la petitesse du lieu le pouvoit permettre. Le vingt-cinquiéme de Mars de l'année suivante, elle fut couronnée à S. Denis, par les mains du Cardinal de Lorraine: puis le vingt-neuf elle fit son entrée à Paris, d'autant plus pompeuse, que les Dames s'efforcerent de s'y mettre dans leur plus beau lustre, se parant de tous les ornemens que ce sexe ingénieux en braverie & en magnificence pût inventer. Ensuite de cela, son époux montrant n'avoir point d'autre soin que de lui plaire, fit diverses parties de passetems, & la promena par tous les beaux Châteaux d'alentour de Paris. Mais cependant se formoient les sanguinaires conseils qui éclaterent à la S. Barthelemi. Tout ce que cette Princesse pût alors, ce fut d'empêcher que la fureur n'allât jusqu'où elle pouvoit aller: ses larmes sauverent la vie à plusieurs, & ce fut à sa bonté principalement que le Prince de Condé eût obligation de son salut. Veritablement, en un si mauvais tems, parmi tant de malheurs qui troubloient la France, & tant de dissolutions dont la Cour étant corrompuë, c'étoit un don inestimable du Ciel qu'une si vertueuse Princesse. La candeur & la simplicité de ses mœurs, son aimable douceur, son integrité, sa sagesse, son zéle sans passion, promettoient de salutaires remédes aux maux qui affligeoient ce Royaume, si elle eût put une fois gagner l'esprit de son mari & prendre quelque part au gouvernement. Mais comme elle commençoit à acquerir de la croyance dans les affaires, elle demeura veuve a l'âge de vingt ans, n'ayant qu'une fille encore au berceau, qui ne vécut que cinq ans & demi. Peu après la mort du Roy, elle se retira en Allemagne, avec un véritable deuil d'une si grande perte, & sans vouloir entendre a de secondes nôces, elle passa la fleur de son âge dans tous les pieux exercices d'une chaste viduité, s'étant enfermée dans le Monastere des Filles de Sainte Claire, qu'elle fit bâtir a Vienne. Elle y mourut en réputation de sainteté, l'an 1592. âgée seulement de trente-huit ans. Entre ses belles actions, on en remarque deux parfaitement louables; l'une, qu'elle faisoit distribuer les deux tiers de son revenu aux pauvres, & aux Eglises, & l'autre, que jamais elle ne voulut souffrir, qu'on vendît les Offices dans le Berry, la Marche, Forêts, & autres Seigneuries, sur lesquelles on lui avoit assigné son douaire.

1574. Ses vertus. Son veuvage. Sa mort l'an 1592. Deux belles actions.

INTERREGNE DE TROIS MOIS.

SI tôt que le Roi Charles eut les yeux fermés, la Reine mere écrivit à tous les Gouverneurs, qu'il l'avoit chargée 1574.

1574. de la Régence, & obligea même le Duc d'Alençon, tout captif qu'il étoit, d'en donner sa déclaration: mais on s'étonna de ce que par un postcrit elle rendoit compte de la maladie dont le Roi étoit mort, disant qu'elle le faisoit ainsi pour ôter tout le scrupule qu'on en pourroit avoir conçû.

Le même jour elle dépêcha un courier en Pologne & le lendemain encore un autre, pour en donner avis à son cher fils, & le prier instamment de revenir au plûtôt. Ceux du Prince de Condé les avoient prévenus, & donné l'alarme si chaude a Cracovie, que ce Roi étant soigneusement observé, il sembloit qu'il ne pût pas aisément se dérober à tant d'yeux qui veilloient sur lui.

La Reine mere cependant n'avoit pas peu de peine à conserver son autorité dans une extrême confusion de toutes choses, & dans une cruelle haine de tout le monde. Ses ennemis ayant perdu le respect avec la crainte, la déchiroient par d'outrageuses satyres; les peuples parloient insolemment de sa conduite; & ce murmure universel faisoit voir que tout étoit prêt à se déchaîner contre elle. Tous ces bruits néanmoins ne l'étonnoient gueres, parce qu'elle avoit tous les Chefs des factions en son pouvoir; les Maréchaux étoient soigneusement gardés dans la Bastille par des compagnies bourgeoises qui y montoient en garde tous les jours; & pour les deux Princes, elle les avoit transportés du Bois de Vincennes au Louvre; & elle ne s'en assuroit pas seulement par des gardes qui les observoient, & par des doubles grilles qu'elle avoit fait mettre aux fenêtres de leurs appartemens, mais aussi par les attraits de ses filles, dans la chambre desquelles ils avoient la liberté d'entrer à toute heure, & d'adoucir l'ennui de leur captivité par ces douces chaînes. 1574.

Matignon lui avoit à regret remis Montgommery entre les mains: le Parlement eut charge de lui faire son procès. La mort de Henry II. qu'elle affectoit de venger sur ce Seigneur au bout de quinze ans, étoit un coup de malheur plûtôt qu'un crime, ce qu'il avoit fait dans les trois guerres civiles étoit aboli par les Edits de Pacification; ainsi on ne le pouvoit charger que de cette derniere prise des armes. Néanmoins on ajoûta dans son Arrêt que c'étoit pour avoir arboré les Enseignes d'Angleterre quand il vint pour secourir la Rochelle. Il fut condamné à être traîné dans un tombereau à la Gréve, & d'y avoir la tête trenchée, sa posterité dégradée de noblesse.

On lui donna la question fort cruelle pour sçavoir les complices de la prétendue conspiration de l'Amiral: la douleur ne pût lui arracher de la bouche que des plaintes de ce qu'on violoit la foi [qu'il se persuadoit] qu'on lui avoit donnée. Il alla au supplice tout brisé de la torture: (*a*) mais avec un visage serein & un esprit tranquille, & fit une fin qu'on pourroit louer dans une meilleure cause, & plaindre dans un homme qui auroit été moins cruel.

Ce grand exemple étoit plûtôt pour intimider les factieux de la Cour que les Huguenots: car après la Saint Barthelemi il n'y avoit plus rien capable de les effrayer. La conjoncture leur étoit favorable: mais ils n'avoient point de Prince ni de personnes de qualité pour leur servir de Chef, ils manquoient d'argent, & le peuple dans leurs grandes villes, comme Nîmes,

(a) Le 26. de Juin qui étoit un Samedy.

Montauban, & la Rochelle, ne se fioit pas à la Noblesse. Aussi à dire vrai, la plûpart des Gentilshommes cherchoient à se faire acheter, si on eût voulu les payer à leur mot.

1574.

Elle n'avoit point trouvé à propos de les attaquer du côté du Poitou ni de la Guyenne, parce qu'ils y étoient trop forts: mais elle noua des négociations avec la Nouë & leurs autres Chefs, lesquelles aboutirent à une Tréve pour les mois de Juillet & d'Août. Durant ce tems-là ils eurent permission de tenir à Millaud une assemblée générale des Provinces de Guyenne, Dauphiné, & Languedoc, pour aviser aux moyens de traiter une Paix génerale.

[Gramont avoit été envoyé en Béarn pour le réduire à l'ancienne Religion. Comme il étoit dans le Château de Hagetmau, où il assembloit la Noblesse, le jeune Baron d'Arros l'y surprit par un coup aussi hardi qu'on se puisse imaginer. Ce Gentilhomme porté à une si désesperée entreprise par les exhortations de son pere, vieillard octuagénaire & aveugle, entra dans le Château comme les autres Gentilhommes avec dix ou douze déterminés, & lorsqu'il vit son tems, il se mit à charger sur tout ce qui se rencontra devant lui, tua, écarta, chassa des gens étonnés, & emmena Gramont prisonnier.]

En Juillet.

L'armée du Prince Dauphin étant entrée dans le Dauphiné, une partie de son avant-garde lui fut enlevée au Pont de Royans par Montbrun: lequel ensuite faillit une entreprise sur Die. Le Prince Dauphin avoit dessein de nettoyer le pays de toutes les Places que les Huguenots y tenoient; il en enleva deux ou trois, puis s'alla échouer devant Livron, petite bicoque située sur une coline dans le Diocèse de Valence; il y mit le siege vers la mi-Juin, & fut contraint de le lever un mois après.

On vit presque en même-tems paroître deux Manifestes, l'un de Danville, dont l'irrésolution enfin se détermina par la crainte du péril & des embûches que la Reine mere lui tendoit tous les jours, à faire union avec les Huguenots; l'autre du Prince de Condé, qui s'étant rendu à Heidelberg, obtint facilement de l'Electeur Palatin, que Casimir son fils puîné, lui feroit des levées de cavalerie & d'infanterie, moyennant de l'argent comptant; sans quoi ni la vertu, ni la religion, ni l'adresse, ne peuvent rien en ce pays-là.

La nouvelle en ayant été apportée en France, encouragea merveilleusement les Huguenots; & porta l'assemblée de Millaud à l'élire pour leur Chef général, dont ils lui envoyerent le déclaration à Neuf-Châtel en Suisse; dans laquelle ils n'oublioient pas de lui marquer qu'il seroit obligé de suivre les réglemens de l'assemblée, & de ne rien faire que de l'avis d'un conseil qu'elle lui donneroit.

La Nouë connut à son dam que sa prudence s'étoit laissée tromper par le trop grand désir de la Paix: car pendant la trêve, le Duc de Montpensier pensa accabler la Rochelle. Ayant refait son armée & grossi ses troupes de celles de Normandie, il prit toutes les petites places du Poitou, & ensuite la ville de Fontenay même, durant un pourparler de capitulation. Ce coup étonna fort les Rochelois, parce que Fontenay étoit la clef de toutes les commodités qu'ils tiroient du bas Poitou; & néanmoins il ne servit de rien, non plus que les exhortations de la Nouë, pour les porter à faire les efforts nécessaires pour leur conservation; tant ils étoient agréablement flattés

1574. par la Reine Mere d'une vaine espérance de Paix.

Dans les autres Provinces ils se défendoient mieux. En Languedoc ils surprirent la ville de Castres ; & en Agenois, quoi que très-foibles, ils ne se laisserent pas attacherent les villes de Clairac & de Montflanquin. Leur courage fortifioit ces Places, comme la division d'entre Cossé & la Valete, entre lesquels la Reine mere avoit partagé le Gouvernement de Guyenne, affoiblissoit l'armée des Catholiques.

Les Courriers de cette Princesse arriverent en Pologne entre le quatorze & le quinziéme de Juin. Le Roi Henry se mit au lit pour mieux tenir conseil sur ce qu'il avoit à faire. Il fut proposé deux avis, l'un de tromper les Polonois, & de sortir au plûtôt de ce pays-là, suivant les Lettres pressantes de la Reine mere ; l'autre de faire agréer son départ au Sénat. Le dernier étoit le plus honnête : le premier sembla le plus sûr. Après avoir donc disposé secretement toutes choses, il se déroba la nuit du dix-huit au dix-neuviéme de Juin, se rendit à Peizna premiere ville d'Austriche ; & de-là à Vienne.

Son évasion étant sçûë, les Polonois coururent en foule à son Palais : une troupe de quatre cens chevaux piqua aprés lui, mais ne le sçût atteindre. Les François qui étoient demeurés à Cracovie furent en grand danger d'être assommés ; le Sénat assemblé en fit arrêter les principaux : [néanmoins] Charles Danzay que Henry avoit nommé pour son Ambassadeur en Dannemarc, s'y étant trouvé, & ayant rendu raison d'un si prompt départ, appaisa un peu la premiere furie. Puis avec les bons offices de quelques Palatins que le Roi avoit charmés par ses belles qualités, il mania si bien ces esprits échauffés, qu'ils lui renvoyerent son équipage & tous ses domestiques, le suppliant très-humblement de vouloir revenir : mais il s'en excusa sur les nouvelles qu'il disoit avoir eûes, que le Prince de Condé étoit prêt d'entrer dans la France avec une armée de trente mille Allemands. 1574.

Il passa six jours de tems à Vienne : l'Empereur l'y regala avec autant d'affection que de magnificence. Il étoit bien aise qu'il eût la Couronne de Pologne à laquelle il aspiroit, & que la Maison de France perdît l'avantage qui la rendoit puissante de ce côté-là. On dit qu'il lui proposa le Mariage de sa fille Isabelle veuve de Charles IX. & qu'il lui conseilla de faire entrer la Paix avec lui dans son Royaume : lui remontrant que c'étoit le seul moyen d'effacer des esprits l'horrible image des massacres, & d'en rejetter toute la faute sur le Conseil du feu Roi. Les deux fils de l'Empereur, sçavoir Rodolfe Roi des Romains, & l'Archiduc Ernest, le conduisirent jusqu'à la frontiere du Frioul ; il voulut prendre cette route pour éviter les insultes de l'Electeur Palatin, & la vûe reprochante des autres Princes Protestans.

Tout ce que l'industrie & la magnificence se pût imaginer de plus beau & de plus obligeant, fut employé par les Venitiens pour honorer le plus grand Roi d'entre leurs alliés. Dans toutes les villes de leurs terres il fut reçû comme Souverain. Quatre Sénateurs vêtus de robes de velours rouge, l'accueillirent sur le bord du golfe, lui présenterent autant de barques tapissées de même, & une pour sa personne toute enrichie d'or & d'azur, & revêtue au dedans d'un drap d'or à fond bleu, & le menerent dans l'Isle de Moran, célebre pour sa belle verrerie. Il y coucha cette nuit-

1574. là. Le lendemain ils le firent monter dans le Bucentaure, vaisseau qui ne sert qu'aux grandes céremonies, autour duquel flotoit un nombre infini de gondoles, entr'autres deux cens qui étoient moins parées de la beauté de leurs étoffes, que de celle des Dames, dont elles étoient pleines. Le Duc à la descente dans la ville lui présenta le poile, porté par six Procureurs de Saint Marc, & le conduisit dans le Palais qu'on lui avoit préparé.

Durant neuf jours qu'il séjourna à Venise, les Ducs de Savoye, de Ferrare, & de Mantouë, qui s'y étoient rendus exprès pour l'honorer, l'accompagnerent par tout; la Seigneurie le défraya lui & toute sa suite, & le fit servir par cent jeunes Gentilshommes. Il alla au Sénat pour voir l'ordre du balotement, y fut assis au dessus du Duc, & y exerça tous les actes de Souverain. Ensuite il vit avec admiration l'arsenal, & avec plus de plaisir les Dames, & les Courtisans même, qu'il trouva aussi divertissantes que belles: mais quelqu'une lui fut trop prodigue d'une faveur qu'il se repentit toute sa vie d'avoir acceptée.

Après ces neuf jours d'enchantemens (il les appella ainsi) il prit congé du Sénat, & fut accompagné par quatre Sénateurs jusqu'à Rodigino, derniere Place de la Seigneurie. De ce lieu il fut conduit à Ferrare par la cavalerie du Duc; après qu'il y eut été deux jours, il s'embarqua sur le Pô & remonta à Turin: mais auparavant il passa par Mantoue, à la priere du Duc Guillaume frere du Duc de Nevers. Dom Jean d'Austriche Gouverneur du Milanois, le reçût aussi dans Crémone & dans les autres villes de cette Duché par où il lui fallut passer, & lui rendit tous les mêmes honneurs qu'il eût sçû rendre à la propre personne du Roi d'Espagne. 1574.

Il demeura à Turin huit ou neuf jours. La Duchesse Marguerite de France sa tante, l'une des plus sages Princesses de son tems, lui donna le même conseil pour la Paix que l'Empereur, & le Duc lui présenta Damville son parent, qu'il avoit fait venir exprès sous sa parole, pour le remettre en ses bonnes graces. L'affection que le Roi avoit eûe autrefois pour ce Seigneur, se réveilla: il le faisoit coucher dans sa chambre, & écoutoit volontiers les avis qu'il lui donnoit de prendre le gouvernement de son Etat lui-même, & d'accorder la Paix aux Huguenots pour les ruiner après par des projets qu'il lui proposoit. Mais la Reine mere en ayant été avertie, y envoya Chiverny & Fises, qui détruisirent dans l'esprit du Roi tout ce que Damville y avoit bâti, & l'y ruïnerent tellement lui-même qu'il le voulut faire arrêter. La Duchesse en ayant eu le vent, en donna avis à ce Seigneur, & le Duc lui envoya une bonne escorte pour le conduire jusqu'à Nice; d'où ses galeres le menerent en Languedoc. Quand il se vit en sûreté, il jura qu'il ne verroit jamais plus le Roi qu'en peinture; & il ne viola point son serment.

Les respectueuses civilités du Duc & les caresses de la Duchesse, dont la grace, l'esprit, & les royales qualités, s'étoient conservé quelque empire sur les François, & même sur ses neveux, ne leur furent pas inutiles. Le Roi en fut touché, & par les motifs de génerosité, ou de justice, promit de rendre Pignerol, Saviglian, & la Perouse au Duc; qui lui avoit fait connoître qu'il ne pouvoit plus les retenir, s'il n'aimoit mieux suivre ce qu'ils appellent les Maximes d'Etat, que le droit des gens &

1574. la foi des Traités. Le Duc ayant obtenu cette grace, lui donna quatre mille hommes de pied & mille chevaux, pour le conduire jusqu'a Lyon, de peur qu'il ne reçût quelque insulte des Huguenots du Dauphiné. Il l'y accompagna lui-même, & y demeura quelques jours: mais il fut contraint d'en partir avant que d'avoir obtenu l'accomplissement de ses promesses : parce qu'il reçût les nouvelles de la mort de la Duchesse sa femme, que Dieu appella en l'autre monde le quatorziéme de Septembre. (*a*) 1574.

(*a*) Bassompierre disant à Louis XIII. que Charles IX. à force de sonner du Cor de chasse, s'etoit rompu une veine dans le poumon, dont il mourut : Vous vous trompez, dit le Roi, ce ne fut pas cela qui le fit mourir, mais c'est qu'il se mit mal avec la Reine sa mere : & si, à la persuasion du Maréchal de Retz, il ne fût pas revenu auprès d'elle, il ne fût pas mort si-tôt. Cela me fit connoitre, ajoute Bassompierre, que l'on donnoit au Roi beaucoup d'apprehension de la Reine sa Mere.

Brantome met sur le compte des Favoris les deux mauvaises qualités de Charles IX. les juremens & la dissimulation. M. de Cipierre, dit-il, étoit le plus brave Seigneur qui fut jamais Gouverneur de Roi, franc, ouvert & du cœur & de la bouche : point menteur & dissimulateur, & qui avoit tres-bien instruit Charles IX. & ne l'avoit jamais fait étudier dans les Chapitres de dissimulation. Il parloit, à mon gré, François, Espagnol, & Italien, mieux que Gentilhomme que j'ai jamais vû : & pour ce le Roi se voulut façonner à son beau dire plûtôt qu'à celui de du Perron, depuis Maréchal de Retz, qui parloit certes fort bien, & dans un autre endroit : C'étoit l'homme du monde qui faisoit mieux un conte, & avec les plus belles paroles qu'on eût sçû dire.






HENRY III.



HENRY III. ROY LXI.

Agé de vingt-trois ans presque accomplis, né le 19. Septembre 1551.

Deux fois Roi, doux, accort, mais mol, foible, & prodigue;
Par trop de Favoris, d'Offices & d'Impôts,
J'embroüillai mon Etat, je perdis mon repos,
Et me vis immoler aux fureurs de la Ligue.

PAPES.

Encore GREGOIRE XIII. dix ans, sept mois sous ce Regne.

SIXTE V. élû le 24. Avril 1585. S. 5. ans 4. mois, 3. jours, dont 4. ans, 25. jours sous ce Regne.

1574. En Septembre. IL étoit le cinquiéme de Septembre quand le Roi Henry arriva au Pont de Beauvoisin, lieu qui fait la séparation des terres de France, & de celles de Savoye. La Reine sa Mere s'avança jusques-là afin de le recevoir, & lui présenta le Duc d'Alençon & le Roy de Navarre pour en faire ce qu'il lui plairoit. Il les reçût avec une extrême froideur quoiqu'ils le saluassent avec une profonde humilité; quelques heures après il leur accorda leur grace, & leur liberté: mais ce ne fut qu'en apparence, car il ordonna à des gardes de veiller secrettement sur eux; & il y avoit de certaines Dames qui les tenoient toûjours enlacés dans leurs filets & ne leur refusoient rien pour tirer d'eux ce qu'ils avoient de plus caché dans l'ame. Ce fut en ce même lieu qu'il fit Bellegarde Maréchal de France. Il lui avoit promis cette grace tandis qu'il étoit en faveur, mais il n'y étoit déja plus; il ne pût garder ce poste quinze jours, du Gua l'en avoit débusqué & s'étoit mis en sa place.

1574. On pourroit, à proprement parler, appeller le Regne de ce Roy le Regne des Favoris. La mollesse de son ame & sa fainéantise le livrerent entre les mains de ces gens-la; lesquels acheverent d'énerver ce qu'il avoit de ferme, & de le dissoudre dans les voluptés. Tellement qu'ils effacerent l'éclat de toutes les belles actions dont on lui attribuoit l'honneur; & ils eussent fait douter s'il y eut eu aucune part, n'eût été qu'au travers de tous ces défauts

1574. on admiroit encore en lui beaucoup de qualités Royales. Quelus, Maugiron & Saint-Maigrin furent ses premiers Mignons; ensuite Saint-Luc, Arques, & le jeune la Vallette, puis Termes, depuis nommé Bellegarde, & quelques autres.

La Reine Mere étoit ravie de le voir entre leurs mains, parce que du commencement ils lui rendoïent compte de toutes ses pensées, & que tandis qu'ils l'amusoient, ou dans l'antichambre avec les Dames, ou dans le cabinet, auquel il passoit des journées entieres à consulter sur la découpure d'un habit, & sur l'ajustement d'une fraise, elle retenoit presque toute l'autorité; ne prévoyant pas que peu à peu ils lui en raviroient la meilleure partie, avec l'affection de son fils.

Afin de le posseder tout entier, ils lui persuaderent de ne se communiquer plus tant à ses Sujets comme avoient fait ses Prédecesseurs, mais de se tenir caché comme les Rois d'Orient; de ne se faire connoître à eux que par un grand éclat, ou de magnificence, ou de commandemens absolus; de desaccoûtumer les François de lui faire des remontrances; & sur tout de leur apprendre qu'il n'y a point d'autre justice que sa volonté. Sur cela ils élevoient son esprit dans de hauts sentimens de lui-même, l'étourdissoient par leurs flatteries [excessives,] & le remplissoient de cette opinion qu'il étoit le plus grand Prince du monde, qu'il surpassoit infiniment tous les Rois précedens, [les Alexandres, & les Cesars] qu'il avoit fait des chefs-d'œuvres de politique dès son apprentissage, & que la prudence des plus habiles n'étoit qu'ignorance en comparaison de la sienne.

Enyvré de ces flatteuses persuasions il établit de nouvelles formes de grandeurs, remit sur pied le Régiment des Gardes a dix Compagnies, Charles IX. peu avant sa mort n'en avoit retenu que trois, fit entourer son lit & sa table de balustres, ne sortoït que rarement en public & toujours enfermé dans une litiere ou dans une barque enrichie d'or & de peintures, pour se promener sur la molle riviere de Saone; & ne laissoit plus aux Grands le crédit de lui porter les recommandations des petits; non pas même les leurs, que par le crédit de ces Mignons. Toutes les faveurs n'étoient que pour eux, ils mettoient a haut prix les Charges & les Gouvernemens, pour les tirer des mains des Seïgneurs à qui le service de leurs peres ou leur propre mérite les avoit acquis. Grand nombre des plus qualifiés se voyant peu considerés, se retirerent de la Cour malcontens; & alors les Favoris étant plus au large, ils introduisirent cette pernicieuse invention d'*acquits comptants*, avec laquelle on a si souvent & si impunément pillé les Finances. 1574.

Les Agens du Duc de Savoye pressoient fort l'exécution de la promesse du Roi, le Conseil étoit partagé ladessus. Le Duc de Nevers, Gouverneur des Places d'au-delà les Monts, qui étoit allé aux bains d'Acqui au Montferrat pour sa blessure, envoya au Roi une longue remontrance pour l'en dissuader. Ses principales raisons étoient le droit de bienséance, qu'il confirmoit par l'exemple de quantité de Princes, qui n'avoient point restitué ce qui les accommodoit. Le Roy loua fort son zéle: mais du reste, soit qu'il se piquât de générosité & de tenir sa parole; soit qu'il crût que la justice étoit un devoir qui obligeoit les Princes aussi bien que les particuliers: il voulut restituer les trois Places au Duc de

1574. de Savoye : & ordonna à Henry Grand Prieur de France son frere bâtard, & à Fises Secrétaire d'Etat, d'en aller faire l'évacuation. Du reste le Duc de Nevers, non seulement demanda une décharge du Gouvernement de delà les Monts, & un Acte portant qu'il ne lui seroit jamais rien imputé de cette restitution, ni à lui ni aux siens : mais encore en fit les protestations au Conseil établi en ce pays-là, & au Parlement de Grenoble ; & il y obrint par Arrêt qu'elles furent enregistrées en ces Cours-là avec les Lettres de décharge.

Du commencement, le Roy fit plusieurs beaux Reglemens pour les Officiers de sa Maison, pour ceux qui devoient entrer dans sa chambre, pour le tems des Audiences qu'il donneroit, & pour les Requêtes qu'on auroit à lui présenter. Il ordonna sur ce dernier point que les Supplians le feroient par Placets, lesquels il répondroit lui-même, puis les remettroit à un Secrétaire d'Etat pour en faire les dépêches. Tous ces ordres ne durerent pas long-tems ; il s'ennuya de les garder, & on cessa de lui présenter des Placets, quand on eût reconnu que c'étoit perdre le temps de s'addresser à lui, puisqu'il n'en lisoit que très-peu, & qu'il en falloit attendre l'enterinement d'un autre pouvoir que du sien.

Il y avoit dans son Conseil deux partis, l'un qui pardessus toutes choses désiroit la Paix & la réformation de l'Etat, l'autre qui vouloit exterminer les Huguenots à quelque prix que ce pût être. Le Chancelier de l'Hôpital avoit été le Chef du premier, Paul de Foix, Christophle de Thou Premier President & Pibrac, lui avoient succedé dans ce sentiment : Morvillier l'étoit du second, fort homme de bien, mais addonné à de nouvelles dévotions, & qui suivoit les mouvemens des cabales étrangeres ; 1574. lesquelles ayant leurs racines en Espagne & à Rome, faisoient servir la Religion à l'exaltation de ces deux Puissances. Ce second parti se trouvant conforme aux intérêts de la Reine Mere, se rendit le plus fort, & fit résoudre la guerre contre les Huguenots.

Dans le Poitou Montpensier assiégea Lusignan ; il ne put le prendre qu'à quatre mois delà, & le démolit. En Dauphiné son fils attaqua la petite place du Pousin, qui rompoit le commerce de Lyon à Marseille par le Rhône, comme Livron le rompoit par terre. La place étant réduite à l'extrémité, Saint-Romain se jetta dedans en plein jour à la faveur d'un grand combat, & la nuit suivante en emmena heureusement ce qu'il y avoit de soldats & d'habitans. Le lendemain les assiégeans y mirent le feu.

Comme il étoit sur le point d'assiéger Livron, la Reine mere fit donner le commandement de l'armée au Maréchal de Bellegarde ; c'est qu'elle ne vouloit pas que toute la puissance fût dans la Maison de Bourbon, & que d'ailleurs elle pensoit rompre par-là l'intelligence & l'amitié qui étoit entre Bellegarde & Damville. Elle avoit pris à tâche de ruiner ce dernier, & c'étoit pour ce sujet qu'elle avoit mené le Roi à Avignon, afin de pouvoir plus facilement remuer le Languedoc & envelopper ce Seigneur par quelque artificieuse négociation.

Dans cet embarras d'affaires, la galanterie faisoit les occupations les plus sérieuses de la Cour. Par ce moyen la Reine entretenoit des jalousies entre le Roi de Navarre & le Duc d'Alençon, & pensoit aussi à captiver l'esprit du Roi son fils. La Damoiselle de Château-

1574.

neuf son ancienne maîtresse, & deux autres de ses filles, sembloient avoir quelque part dans son cœur : mais c'étoit la Princesse de Condé qui le possédoit véritablement. Il avoit résolu de l'épouser, & à cette fin il travailloit à faire dissoudre son mariage avec le Prince pour crime d'hérésie; car elle étoit demeurée Catholique depuis la Saint Barthelemy.

Comme la Reine mere n'avoit point de persuasions ni d'adresses capables de rompre ce coup, la mort vint à son secours, & coupant le fil des jours de la Princesse, rompit cet attachement pernicieux; laissant de grands soupçons aux plus défians de quel côté elle pouvoit être venue si à propos. La douleur qu'en eut le Roi fut presque mortelle, il passa près de trois jours sans boire ni manger; & quand on l'eut obligé de vivre, non pas en le consolant, mais en feignant d'augmenter sa douleur, il fut encore quelque tems qu'il ne vouloit voir que des objets lugubres, des lieux sombres, des visages tristes, portant même sur ses aiguillettes & aux rubans de ses souliers de petites têtes de mort; néanmoins au bout de quelques semaines il se consola tout d'un coup, & eut si grand'honte de sa foiblesse, qu'il essaya de faire croire qu'il y avoit eu de l'enchantement. Cette Princesse mourut à l'âge de vingt-quatre ans.

Cette mort arriva tandis qu'il étoit encore à Lyon. Pendant son séjour en Avignon, la Cour fut troublée de celle du Cardinal de Lorraine. Quelques-uns disoient qu'elle procedoit de ce qu'il s'étoit morfondu ayant été nuds pieds à une Procession de Pénitens, d'autres s'imaginoient qu'elle lui avoit été causée par la fumée de quelques flambeaux empoisonnés qu'on portoit exprès devant lui; [Et on en accusa Dom Claude de Guise son frere bâtard, l'un des plus méchans hommes du monde, qui se vengea ainsi de quelques fortes reprimandes qu'il lui avoit faites de ses scéleratesses.]

1574.

En Decembre.

Bellegarde cependant n'avançoit pas beaucoup devant Livron : il fut contraint de détacher une partie de ses troupes pour aller tenir tête à Montbrun qui incommodoit fort le Dauphiné. D'autre part Damville avoit assiégé & pris Saint Gilles, d'où le bruit de son canon se portoit jusqu'en Avignon, & ensuite ayant surpris Aigues-mortes, il menaçoit de passer le Rhône; tellement que le Roi connoissant que sa présence en ce pays-là faisoit mépriser son autorité, il reprit le chemin de Lyon.

EMPP. AMURAT III. fils de Selim II. mort le 15. Decembre, R. 20. ans & un mois, & encore MAXIMILIAN II.

Comme il passoit par le Camp qui étoit devant Livron, les assiégés l'accueillirent avec des paroles outrageuses; & il eut le déplaisir de ne se pouvoir pas venger de leur insolence. Ses troupes étoient si débiffées qu'il donna ordre de lever le siége, faisant courir le bruit qu'il en avoit besoin pour honorer son Sacre. Voilà comme il chopa dès l'entrée de son Royaume, & donna un si rude choc à son autorité, que toujours depuis elle fut chancelante & débile.

1575.

En Janvier, & Février.

Il partit de Lyon à la mi-Janvier, arriva le douziéme de Février à Reims, & y fut sacré trois jours après par le Cardinal de Guise, le Siege étant vacant. (a) Le Duc de Guise qui étoit encore en faveur, s'y conserva la préséan-

(a) En 1576. le Roi ordonna par Edit, que les Princes du Sang précederoient à l'avenir tous les autres Princes & Pairs de France, tant au Sacre des Rois qu'au Parlement & ailleurs; quand même ceux-ci seroient plus anciens Pairs. Ce qu'il fit pour abaisser les Guises, & pour se fortifier contr'eux en leur opposant les Princes de son Sang; la Déclaration est du mois de Decembre.

1575. ce ſur le Duc de Montpenſier. Car celui-ci étant venu juſqu'à deux lieuës de Reims, réſolu cette fois de l'emporter, reçût un ordre du Roi qui lui défendoit de paſſer outre. Le lendemain du Sacre, le Roi épouſa Louiſe fille de Nicolas Comte de Vaudemont, oncle paternel de Charles II. Duc de Lorraine. Le Cardinal de Lorraine en ſon vivant avoit avancé les premieres propoſitions de ce mariage.

Lorſque le Roi eut fait ſon entrée dans Paris avec ſa nouvelle épouſe, les Députés du Parti Proteſtant & politique y arriverent pour parler de la Paix, ayant communiqué par des Envoyés avec le Prince de Condé qui étoit à Baſle. Ils demandoient qu'on leur fit droit ſur 92. articles, dont pluſieurs ſembloient fort hardis : mais les plus choquans étoient la tenue des Etats Generaux, le rabais des tailles au même point qu'elles avoient été ſous Louis
En Août. XII. & qu'on eût à punir exemplairement les athées & les blaſphémateurs, & à executer les Ordonnances contre les énormes & infames paillardiſes qui provoquent la colere de Dieu ſur la France. Cette cenſure maligne rendit les Huguenots beaucoup plus exécrables à la Cour, que ne faiſoient leur ſoulevement & leurs héreſies.

Toutes ces Conférences qui durerent plus de trois mois, & les diverſes négociations avec quoi on tâchoit d'amuſer les Rochelois & Damville, bien loin de guérir les défiances & les haines, les envenimoient [davantage ; de ſorte que] la guerre ſe continuoit par tout, aux environs de Montauban, en Auvergne, en Perigord, en Languedoc, en Dauphiné. Montauban fut inveſti par les Catholiques, mais délivré par Choupes, lequel y conduiſit les troupes de la Nouë. En Auvergne, Montale fut défait & tué par une Dame qu'on peut mettre au rang des Amazones. C'étoit Magdeleine de Saint-Nectaire * veuve de Guy de Saint-Exupery Miraumont, toujours ſuivie de ſoixante Gentilshommes des plus braves, qui faiſoient des efforts de valeur incroyable pour mériter ſes bonnes graces. En Perigord, Langoiran ſurprit & ſaccagea cruellement la ville de Perigueux. En Languedoc, Damville en fit autant à Uzès & à Alez. En Dauphiné, Montbrun gagna une bataille ſur Gordes ſon ennemi près de Die, & l'inveſtit dans cette ville. 1575.

* Vulgairement Senetaire.

En Février, & ſuivans. Quelque jours après, étant allé audevant du ſecours qui venoit pour le délivrer, il fut défait lui-même, pris & envoyé au Parlement de Grenoble ; qui lui fit ſon procès & le condamna à perdre la tête. C'étoit en punition de ce qu'il avoit pillé le bagage du Roi, & répondu inſolemment à ceux qui l'en blâmoient, que le jeu & les armes égaloient toutes ſortes de perſonnes. François de Bonne Leſdiguieres ſimple Gentilhomme, mais déja parvenu à une grande réputation, prit ſa place dans le Dauphiné, & s'éleva plus haut en rétabliſſant la diſcipline militaire, que l'autre n'avoit fait, en permettant toutes ſortes de licences.

Je paſſe ſous ſilence les remuëmens que le gouvernement du Maréchal de Retz cauſa en Provence, & les deux factions qui troublerent cette Province, l'une portant le nom de *Carciſtes*, à cauſe que le Comte de Carces Lieutenant du Roy en étoit le Chef, l'autre celui de *Raſats*, qui s'étoient ſoûlevés contre le Maréchal, à cauſe qu'il les raſoit de trop près par ſes exactions. Je ne parle point non plus des exploits de Montluc qu'on avoit nouvellement fait Maréchal de France ; car ce fut

1575. bien peu de chose ; & depuis une grande arquebusade qu'il reçût au visage en assiégeant Rabasteins, à cause dequoi il portoit un masque sur le nez, les Huguenots le redoutoient aussi peu qu'une Demoiselle.

Le Senat de Pologne avoit supplié le Roy avec tous les termes de respect & de déference, qu'il eût à retourner en ce pays-là, sinon qu'ils procederoient à l'élection d'un autre. Pibrac, que la Reine Mere avoit envoyé pour faire prolonger ce terme, trouva qu'il y avoit un Decret du quatorziéme de Juillet, portant que la Royauté étoit vacante comme par mort, & que les Etats alloient proceder à une nouvelle élection. Comme il vit qu'ils y étoient résolus, il aima mieux se retirer que d'être spectateur de l'affront qu'on alloit faire à son maître. Dans leur Diette ils se diviserent en deux brigues, dont l'une élût l'Empereur Maximilian, l'autre Sigismond Bathory Prince de Transylvanie, à la charge qu'il épouseroit Anne sœur du deffunt Roi. Ce dernier plus diligent que son rival, accourut promptement en Pologne, épousa la Princesse & se mit en possession. Ce qui eût causé de grands troubles, si la mort n'y eût mis ordre, en ôtant Maximilian hors du Monde.

Une Cour toute pleine de voluptés & où tout se gouvernoit par d'autres mains que par celles du Souverain, ne pouvoit manquer d'être agitée par de continuelles intrigues de femmes & de Favoris. Du Gua & Souvré avoient pour lors les premieres places dans les bonnes graces du Roy : la Reine Mere se servoit d'eux pour brouiller ensemble le Duc d'Alençon & le Roy de Navarre, & pour semer de la jalousie entre le Roi & son épouse, de peur qu'elle ne se rendît maîtresse des affaires de son mari, suivant les conseils du Duc de Guise. Ils avoient aussi de fréquens démêlés avec le brave Bussy d'Amboise favori du Duc d'Alençon, & avec la Réine de Navarre, qui soûtenoit le courage de ce Prince, auquel ils faisoient insulte à toute heure.

En Juin & suivans.

Il arriva la-dessus que le Roi vint à tomber malade : ils lui firent croire qu'il avoit été empoisonné par son frere. Dans cette imagination, il envoya querir le Roi de Navarre, & lui commanda de le défaire de ce *méchant*, il l'appelloit ainsi : mais au lieu d'obéïr à cette vengeance, quoi qu'elle l'approchât du trône d'un degré, il en eut horreur, & laissa au Roi le tems de s'en repentir.

Quand il fût guéri, le Maréchal de Montmorenci courut grand risque de la vie : ceux qui avoient été cause de sa détention, ayant eu peur qu'il ne s'en ressentît s'il fût sorti de la Bastille par la mort du Roi, résolurent de l'ôter du monde, afin de ne plus retomber dans de pareilles frayeurs. Pour cette fin, ils publierent que Damville ; dont la considération seule pouvoit empêcher un coup si damnable, étoit mort : en effet il fut fort malade d'un boucon qui lui avoit été donné ; & sur ce bruit ils persuaderent au Roi de donner ordre à Souvré d'étrangler le Maréchal dans la prison : mais Souvré, quoi que la Capitainerie de Vincennes lui fût assurée aprés cette exécution, y apporta tant de longueurs, qu'on eut avis de la guérison de Damville, & ainsi on n'osa plus attenter sur la vie de son frere.

Le Duc d'Alençon, morgué par les Favoris, avoit comploté de se retirer : le Roi en ayant eu avis l'avoit fait arrêter, lui & tous ceux qui étoient soupçonnés de lui avoir donné ce conseil : mais dès le lendemain, à la priere de la Reine Mere, il lui avoit pardonné, &

1575. pour lui faire grace toute entiere, il avoit même élargi les prisonniers. Cela fait, comme s'il n'eût plus eu rien à craindre, il se relâcha tout-à-fait dans l'oisiveté : il passoit la nuit en festins & en Balets, le matin à ajuster ses habits, ou à ranger ses ameublemens, ou à inventer de nouvelles modes, les aprèsdînées à se divertir parmi les Dames, & le soir au jeu.

En Septembre. Comme il vivoit dans cette grande sécurité, le Duc son frere trompe ceux qui avoient charge de le veiller, & s'évadant un soir quinziéme de Septembre, gagne la ville de Dreux, où Bussy qui s'étoit retiré de la Cour, lui amena grande compagnie. En sortant il se déclara ennemi de la Maison de Guise, & protesta hautement de venger la mort de l'Amiral & celle de la Molle son Favory. Il gardoit parmi ses habits le pourpoint de ce dernier, & avoit juré de le porter un jour de bataille. Si le Duc de Montpensier eût voulu joindre le Duc de Nevers ou lui préter ses troupes, il l'eut bien empêché de passer la Loire & de se rendre en Berry. (a) Au refus de Montpensier il ne laissa pas d'avoir envie de le charger, & il marchoit en diligence pour lui couper chemin : mais la Reine Mere lui envoya un Courier avec un ordre signé de sa main, qui lui défendoit de le poursuivre davantage : Elle appréhendoit que son fils ne périt dans le combat.

Au bruit de l'évasion du Duc d'Alençon, il acccourut à lui grand nombre de Noblesse de tous côtés, entr'autres Vantadour, Turenne, & le sage la Noüe. Cependant le Prince de Condé avoit fait son Traité avec Casimir, qui lui leva huit mille Reistres & six mille Suisses, à condition, entr'autres choses ; qu'on ne pourroit faire aucune Paix sans son consentement, & qu'on ne lui eût obtenu du Roy le Gouvernement en chef de Mets, Toul, & Verdun. 1575.

Comme Toré avoit contribué cinquante mille écus pour ces levées, on ne put lui refuser de lui donner deux mille Reistres & cinq cens hommes de pied pour les amener par avance au Duc d'Alençon : mais le Duc de Guise Gouverneur de Champagne, les chargea & les défit près de Château-Thierry. Il fut blessé à la jouë gauche d'un coup d'arquebuse, dont * la balafre lui demeura toute sa vie, très-glorieuse envers les Catholiques, & fort avantageuse à l'égard des Dames, qui croyent que ceux qui sont braves le sont par tout. Toré se sauva en Berry auprès du Duc d'Alençon à course de cheval, & son infanterie s'y rendit aussi par une courageuse retraite de plus de trente lieuës.

* A cause de cela on le nomma le Balafré.

On soupçonnoit que l'évasion du Duc d'Alençon avoit été procurée par la Reine mere, afin d'entretenir toujours deux Partis dans le Royaume, & de se rendre nécessaire entre les deux. Les Huguenots de jour en jour plus défians, s'allerent imaginer qu'elle l'avoit détaché pour les diviser & pour les ruiner. Quoiqu'il en fût ; la plûpart des Grands furent fort aises de cette broüillerie, & elle y trouva bien de l'emploi comme elle souhaitoit. Elle courut donc aussi-tôt après lui, menant avec elle les Maréchaux de Montmorency

(a) Au mois de Septembre 1575. Monseigneur d'Alençon, s'étant retiré pour quelque mécontentement, le Roi écrivit au Duc de Montpensier de lui courir sus, & de le prendre mort ou vif : à quoi comme sage & bien avisé qu'il étoit, il se garda bien d'attenter, disant qu'il fait mauvais se mettre entre la chair & l'ongle : au contraire il fit tant par ses allées & venues, qu'au bout de six ou sept mois il le reconcilia avec le Roi. *Vie du Duc de Montpensier.*

1575. & de Cossé, qu'elle tira de prison pour se servir du credit qu'ils avoient sur l'esprit de ce Prince. L'entremise de Montmorency le fit venir au Château de Champigni, appartenant au Duc de Montpensier; où elle le cajola si bien, qu'elle le fit consentir à une tréve de six mois, commençant au 22. de Novembre. Cela fait, elle revint en Cour, laissant auprés de lui le même Maréchal pour le disposer à un entier accommodement.

Il avoit été dit par la tréve que le Roi donneroit au Duc par forme de dépôt, les villes d'Angoulême, Niort, Saumur, Bourges, & la Charité, & au Prince de Condé celle de Mezieres. Les Gouverneurs de Bourges & d'Angoulême ayant refusé de se désaisir de leurs Places, la Reine mere vint retrouver son fils, & mania si bien son esprit, qu'elle l'obligea d'accepter Cognac & Saint Jean d'Angely en échange, après quoi la tréve fut publiée le vingt-deuxiéme de Décembre.

En Décembre.

Il n'y avoit pourtant encore rien qui tendît à la Paix: le Roi faisoit de grandes levées d'hommes & de deniers. La Ville de Paris, au lieu de fournir l'argent qu'il lui demandoit, le paya de remontrances, qui sentoient les reproches, & ne témoignoient que trop le peu d'estime qu'elle avoit de son gouvernement. Quelques Bourgeois néanmoins payerent des taxes, non pas tant de leur bon gré, que par la crainte qu'ils avoient des Reîstres, & pour exempter leurs maisons de la campagne des logemens de gens de guerre dont on les menaçoit.

1576. En Janvier.

Les négociations de Paix se continuoient toujours: elles arrêterent le Prince de Condé & Casimir dans la Lorraine durant tout le mois de Janvier, au bout duquel s'étant lassés de la varieté & de l'inconstance des propositions qu'on leur faisoit, ils descendirent dans le Bassigny, traverserent la Bourgogne à la vûe de Langres, de Dijon, & de Beaulne, passerent la Loire à Marsigny-les-Nonains, & s'étendirent entre cette riviere, & celle d'Allier, ayant gagné le Pont de Vichy. L'Auvergne détourna cette inondation qui l'eût désolée, par un présent de cinquante mille écus, & par les étapes qu'elle leur dressa dans tous les lieux de leur passage.

1576. En Février.

Le Duc de Mayenne qui commandoit l'armée Royale, n'osa approcher de celle du Prince de plus près que de deux journées. Comme le Roi vit qu'elle avoit résolu de venir droit à Paris, il rappella la sienne & la logea aux environs: mais le remède avec quoi il pensoit pourvoir à la peur des Parisiens, excita leurs plaintes, ils se mirent à crier qu'on ne devoit point ainsi poursuivre le frere unique du Roi, & qu'il y avoit de la cruauté à chasser l'enfant de la maison. A ces crieries se joignit le refus que fit le Duc de Montpensier de prendre le commandement de l'armée Royale, le peu de chaleur que témoignoient tous les Grands de servir le Roi en cette occasion, & puis encore un coup plus surprenant que tout cela, qui fut l'évasion du Roi de Navarre avenue sur la fin de Février.

Ce Prince, s'étant long-tems laissé abuser de l'esperance de la Lieutenance Génerale, & retenir par les charmes de quelques Dames, se sauva enfin de Senlis: il y étoit allé sous prétexte d'une partie de chasse, & se retira à Poissy, & de-là à Alençon, où il retourna pour la premiere fois au Prêche, puis à Vendôme. Deux cens Gentilshommes l'y étant venus trouver, il s'en alla à grandes journées en Guyenne. La qualité de Gouverneur & cel-

1576. le de Prince, lui assurerent d'abord presque toute la Noblesse & les meilleures Places de ce Pays-là. Lavardin lui avoit promis de se saisir du Mans & de Chartres, par le moyen de Roquelaure Lieutenant de sa Compagnie d'Ordonnance. Fervaques devoit en faire autant de Cherbourg : mais tous deux manquerent leurs entreprises.

L'armée du Prince ayant traversé le Bourbonnois, joignit celle du Duc d'Alençon près de Moulins le 11. de Mars, & toutes deux firent montre dans la Plaine de Souzé. Le Prince ayant fait une belle harangue au Duc d'Alençon, avec cette éloquence qui est naturelle aux Princes de sa Maison, lui en remit le commandement.

En Avril. Elle étoit de plus de trente mille hommes des meilleurs qu'on eût sçû voir : toutefois avec de si grandes forces il ne fut rien entrepris de grand. Car les merveilleuses addresses de la Reine, que les Huguenots appelloient des enchantemens, les desseins bisarres & changeans du Duc d'Alençon, & les bourrasques ordinaires des Reistres, les arrêtoient à chaque pas. D'ailleurs la discorde s'étoit glissée entre les Chefs ; car les Huguenots consistoriaux ne se fioient point au Conseil du Duc d'Alençon, tout composé de gens interessés, & perfides ; ce Duc avoit pris jalousie de la sortie du Roi de Navarre ; le Prince de Condé n'en avoit pas moins de n'être plus le premier dans une armée qui étoit l'ouvrage de ses soins & de son travail ; & Damville qui avoit bâti sa tétrarchie en Languedoc, appréhendoit de voir étouffer son autorité sous celle des Princes, & plus encore de débourser l'argent qu'il avoit pour cela tiré du Languedoc, & que sa femme avoit serré avec grande avidité dans ses coffres.

Tous unis ensemble ils eussent obtenu ce qu'ils eussent désiré, le Duc d'Alençon eût eu une bonne partie du Royaume pour appanage, les Princes tels gouvernemens & telles pensions qu'ils eussent voulu, les Huguenots une paix solide & des suretés inviolables : mais on trouva moyen de les diviser par le leurre de leurs interêts particuliers, qui pourtant ne se trouve jamais avec plus d'avantage que dans la forte union des membres d'un Parti. Le plus aisé à détacher fut le Duc d'Alençon : ce qui parut dans la Conférence qu'on fit à Moulins pour la Paix ; il n'y fut pourtant rien conclu, sinon qu'on envoya des propositions au Roi par Jean de Laffin-Beauvais, & Guillaume Dauvet d'Arenes.

Après que le Conseil les eût examinées avec beaucoup d'apparat, mais sans aucun fruit, la Reine Mere retourna une seconde fois vers *son fils égaré* (elle le nommoit ainsi) qui étoit en l'Abbaye de Beaulieu près de Loches en Touraine ; menant avec elle le Maréchal de Montmorency, en qui ce Prince avoit beaucoup de croyance, & une grande bande de fort belles femmes, qu'elle étaloit dans toutes ces négociations comme des filets pour envelopper ceux avec qui elle traitoit.

Le Prince Casimir retarda quelque temps l'accommodement, parce qu'il s'opiniâtroit à avoir le Gouvernement de Mets, Toul, & Verdun en chef ; & vouloit que les Eglises des Catholiques fussent communes aux Huguenots, sans qu'ils fussent obligés d'en bâtir d'autres. La Reine Mere l'ayant entretenu en particulier, trouva moyen de le contenter, en lui prometrant de grandes sommes d'argent pour lui faire abandonner ces demandes. Tellement que le Traité fut achevé le neuviéme de

1576. May & signé le lendemain. L'Edit en fut dressé le quinziéme & verifié en Parlement le même jour, le Roi y étant présent, afin qu'il n'y fût apporté aucun retardement.

Il étoit bien plus avantageux pour les Huguenots que les précedens, car il leur permettoit le libre exercice de leur Religion par tout le Royaume, sans exception d'endroits ni de temps, » pourvû qu'ils en eussent la permission » des Seigneurs des lieux, & souffroit » que dela en avant elle fût nommée *la » Religion Prétendue Réformée*. Leur ac- » cordoit des Cimetieres pour enterrer » leurs morts, spécialement celui de la » Trinité à Paris; de plus la faculté d'ê- » tre admis à toutes les Charges, & dans » les Colleges, Hôpitaux, & Malade- » ries; défendoit de rechercher les Prê- » tres & Moines qui s'étoient mariés, » & déclaroit leurs enfans légitimes & » habiles à succeder dans les biens meu- » bles; témoignoit grand regret des » meurtres de la S. Barthelemy, exem- » ptoit les enfans de ceux qui y avoient » été tués de l'arriere-ban, s'ils étoient » Gentilshommes, & des tailles, s'ils » étoient roturiers, révoquoit toute Sen- » tence donnée contre la Mole, Coco- » nas, Jean de la Haye Lieutenant Gé- » neral au Présidial de Poitiers, comme » aussi celles qui avoient condamné l'A- » miral Briquemaut, Cavagnes, Mont- » gommery, Montbrun, & autres de la » Religion; reconnoissoit le Prince, » Damville, & ses associés, pour ses bons » Sujets, Casimir pour son bon allié & » voisin, & avouoit tout ce qu'ils avoient » fait pour son service; donnoit aux Re- » ligionnaires pour avoir bonne Justice, » des Chambres my-parties en chaque » Parlement, & pour Places de sûreté » Beaucaire & Aigues-mortes en Lan- » guedoc, Perigueux & le Mas de Ver- » dun en Guyenne, Nions & Serre en » Dauphiné, Issoire en Auvergne, & 1576. » Sene la grand' Tour en Provence.

» On promit aussi au Prince Casimir » la Seigneurie de Château-Thierry en » Principauté, une Compagnie de cent » hommes d'armes, la Charge de qua- » tre mille Reistres, douze mille écus » d'or de pension, sept cens mille livres » en argent comptant pour le payement » de ses troupes, des bagues & pierre- » ries en gage pour le reste. Au Prince » de Condé la jouissance effective du » Gouvernement de Picardie, dont il » avoit déja le titre, & Peronne pour » lieu de sa résidence. La condition du » Duc d'Alençon fut la meilleure, on » lui donna pour augmentation d'ap- » panage les Pays de Berry, Touraine » & Anjou, avec le droit d'y nommer » aux Bénefices consistoriaux, ainsi que » son frere Henry l'avoit déja eu, & de » plus cent mille écus de pension.

La plus grande difficulté étoit de trouver l'argent qu'il falloit à Casimir a qui on avoit donné pour quartier l'Evêché de Langres, où il vivoit à l'Allemande en attendant son payement. On envoya Pierre de Gondy Evêque de Paris, à Rome, demander le consentement du Saint Pere, pour aliéner jusqu'à cinquante mille livres de rente du domaine Ecclésiastique; le Saint Pe- En Octobre. re accorda la demande, & en donna une Bulle addressée aux Cardinaux de Bourbon, de Guise, & d'Est, & à quelques autres Prélats François. Le Parlement la vérifia, sans approuver néanmoins la close qui portoit, *que la distraction s'en fît même malgré les possesseurs.*

Le Duc d'Anjou (c'est ainsi que nous nommerons dorénavant celui que nous appellions le Duc d'Alençon) depuis la Paix, avoit fait son séjour a Bourges,

1576. ges, où Bussy d'Amboise, Fervaques, Laffin, Simieres, & quelques autres de ses Favoris, l'obligeoient de demeurer pour leur avancement ou pour leur sûreté. Sur la fin d'Octobre il se laissa amener à la Cour par les persuasions de la Reine Mere, & vint saluer le Roy au Château d'Olinville près de Châtres. Le Roy en eut tant de joye qu'il en donna avis par des Lettres Patentes à tout le Royaume. Bussy ne voulut pas suivre son Maître, & alla planter sa demeure au Château d'Angers aimant mieux, ce disoit-il, faire le Roy en ce pays-là que le valet à la Cour.

EMPP. RODOLFE II. fils de Maximilian, mort en Octobre, R. 15. ans 5. mois, & encore SELIM II.

Déslors qu'on eut ainsi retiré le Duc d'Anjou, on recommença de travailler à la ruine des Huguenots, à dresser de puissantes ligues, tant dans le Royaume, dont nous parlerons tout à cette heure, que dehors, en communiquant avec Dom Jean d'Austriche, que le Roi Philippe envoyoit Gouverneur aux Pays-Bas, & avec le Légat du Pape. Dom Jean & le Legat étant arrivés à la Cour en même jour & par divers endroits, le premier inconnu & l'autre avec grand' pompe, avoient eu accès & conférence très-particuliere avec le Conseil du Roy; & plus particulierement encore avec le Duc de Guise. La visée de la Reine Mere étoit avant toutes choses de détacher le Roy de Navarre & le Prince de Condé du Parti; & pour cela elle avoit résolu de faire un voyage en Guyenne pour s'aboucher avec eux, mais soit qu'elle ne trouvât pas les dispositions qu'elle souhaittoit pour les tromper, ou autrement, elle n'y fut point.

Cependant ces deux Princes, qui n'avoient point de retraite assez bonne pour leurs personnes, tâcherent de s'en assurer quelqu'une; le Prince avec plus d'adresse que de bonne foi, se saisit de Brouage, y ayant fait glisser quelques Compagnies, puis de la personne même de Mirambeau qui en étoit Seigneur; lequel il contraignit de le mettre en possession de sa Place, promettant toutefois de la lui rendre dans trois mois. En effet il la lui rendit, mais peu après il s'en resaisit sur quelque soupçon véritable ou feint. Les Rochelois en prirent l'alarme, & la Cour fomenta tellement leurs défiances, que le Maire envoya prier le Prince de ne point venir à la Rochelle: mais le peuple & les Ministres firent changer cette résolution, & ordonner qu'il en seroit convié, pourvû qu'il n'amenât que son train ordinaire. [Ainsi la Cour reconnut qu'il n'étoit pas tout-puissant dans le Parti, comme il lui avoit voulu faire croire.] 1576.

La jonction que le Duc d'Alençon avoit eüe avec les Religionaires & les Politiques, & la Paix avantageuse qu'on leur avoit accordée ensuite, firent éclore cette grande faction, à laquelle ses auteurs donnerent le nom de SAINTE UNION, & le vulgaire celui de LA LIGUE: ou pour mieux dire, elles réveillerent & rassemblerent toutes les autres ligues particulieres, qui avoient déja été faites en divers endroits sous le Regne de Charles IX. Car les Seigneurs durant ces troubles s'étoient enhardis de faire des traités & des confédérations entr'eux, sans en attendre la permission du Roi, & les peuples se donnoient la licence de prêter le serment à d'autres qu'à leur Souverain, se justifiant de cet attentat sur les Huguenots qui leur en avoient donné l'exemple. Ainsi il s'en étoit faite une en Languedoc entre les Cardinaux de Strossy & d'Armagnac, & quelques Seigneurs du pays; une autre encore dans le Bourdelois, dont le Marquis de

Naissance de la Ligue.

la Trans de la Maison de Foix étoit le Géneral; une autre plus grande en Guyenne, dont Montluc conseilloit à Charles IX. d'être le Chef. Il s'étoit fait aussi de certaines Confrairies en Bourgogne, qui à proprement parler, étoient une maniere de ligue; outre que dans le Limosin, dans le Vivarets, & dans quelques autres Provinces, les peuples s'armerent pour se défendre contre les gens de guerre de tous les deux Partis. On dit même que la Reine mere avoit donné avis à Charles IX. que s'il ne consentoit au massacre de la Saint Barthelemi, il y avoit une ligue toute dressée pour l'exécuter sans lui. Et il est certain que sur la crainte qu'on eut que le Roi Henry ne fût arrêté en Pologne, on fit diverses associations dans les Provinces, pour conserver l'Etat & la Religion.

1576

Ainsi il n'y eut qu'à recueillir & à joindre toutes ces parties séparées pour en faire le grand corps de la Ligue. Les zélés Catholiques en furent les instrumens; les nouveaux Religieux, les Paranimphes & les trompettes; les Grands du Royaume, les auteurs & les Chefs. La molesse du Roi lui laissa prendre accroissement, & la Reine mere y donna la main. Elle n'y étoit pas poussée par aucun zéle de Religion, ni par amour pour les Guises, mais par la haine mortelle qu'elle portoit aux Huguenots: sur tout, parce qu'ils demandoient instamment qu'elle rendît compte de son administration, & qu'ils crioient à gorge déployée contre les débordemens & les prostitutions de la Cour, contre les vices énormes des Italiens, & très-fortement contre toutes les exactions, que ces Etrangers inventoient de jour en jour.

Le Pape & le Roi d'Espagne en furent les promoteurs; celui-ci parce que les Huguenots avoient liaison avec les Gueux ou soûlevés des Pays-Bas, & qu'il appréhendoit que le Duc d'Anjou étant accrû de puissance, n'embrassât la Souveraineté de ses Provinces, ou que le Roi de Navarre jeune & vaillant, ne s'efforçât de lui arracher son Royaume qu'il détenoit injustement; l'autre parce qu'il craignoit, que les Huguenots ne devinssent si forts qu'ils obligeassent le Roi à tenir un Concile National, qui étoit l'épouventail de la Cour de Rome, & qu'il croyoit d'ailleurs que s'il pouvoit les exterminer de la France, il lui seroit aisé de venir à bout de tous les autres Protestans [de l'Europe.]

1576.

La Ligue parut premierement en Picardie. Les peuples de ce pays-la simples & devots, mais ayant la tête chaude, prirent feu facilement sur l'appréhension qu'on leur donna, que le Prince de Condé ne plantât sa Religion dans la Province, s'il venoit faire sa résidence à Peronne, suivant le Traité de Paix. Jacques d'Humieres alors Gouverneur de Peronne, Mondidier, & Roye, très-puissant en biens & en crédit, induisit la Noblesse & la plûpart des villes de la Province à la signer, & Aplincourt jeune Gentilhomme son parent, prit le serment des Habitans de Peronne. Le Duc de Guise & le Duc de Mayenne obligerent la Champagne, puis la Bourgogne, d'en faire autant. Louis de la Tremouille y porta le Poitou, étant offensé par les Huguenots qui lui surprenoient souvent quelqu'un de ses Chateaux, & de plus cherchant à contrecarrer le Comte du Lude Gouverneur de la Province. Enfin on vit dans peu de tems cette faction qui avoit déja pris racine presque dans toutes les Provinces, pousser ses branches si haut, qu'elle couvrit & étouffa presque tout-à-fait l'autorité Royale.

1576. Quand les Huguenots avoient si instamment demandé les Etats Géneraux, ils avoient crû qu'ils y seroient les plus forts, comme ils l'avoient été en ceux d'Orleans. Ils avoient compté qu'outre les Députés de leur Religion & de leur faction, ils y auroient encore ceux que les Politiques, que la faveur du Duc d'Anjou, & que les ennemis du Gouvernement present y pourroient introduire. Ils ignoroient qu'on leur avoit détaché le Duc d'Anjou, & ils ne considéroient pas qu'ils n'avoient plus ni leur Amiral de Coligny, ce puissant genie, qui faisoit mouvoir au besoin des ressorts inconnus & merveilleux, ni cette union fraternelle sans laquelle il ne réussit jamais de grand dessein.

Ainsi il ne fut pas difficile à la Reine mere & aux Guises, employant leurs pratiques & de l'argent dans les Provinces, que les Maltotiers Italiens fournirent volontiers, parce qu'ils apprébendoient la recherche de leurs dépredations dans les Etats, de faire élire des Députés à leur dévotion, & de dresser les cahiers suivant les mémoires secrets qu'ils envoyerent dans les Provinces; si bien qu'on disoit tout haut, qu'il ne falloit plus garder la foi aux Huguenots, mais rompre l'Edit qu'ils avoient extorqué par force. Ce que l'on commença à confirmer par des effets, Honoré d'Albret, dit le Capitaine Luynes, ayant chassé Thoré de la ville du Pont Saint-Esprit, & mis garnison dans la Place pour s'assurer de ce passage sur le Rhône.

En Novembre. A la mi-Novembre la plûpart des Députés se trouverent à Blois, rendirent leurs complimens au Roi, aux Reines, au Duc d'Anjou, & au Chancelier, s'assemblerent chacun à part, élurent leurs Présidens, le Clergé, Pierre d'Espinac Archevêque de Lyon, la Noblesse, Claude de Beaufremont Senescey, le Tiers-Etat, Nicolas l'Hullier Prevôt des Marchands de Paris, employerent le reste du mois à regler leurs séances, s'entrecommuniquerent en substance le contenu de leurs cahiers, & participerent tous à la sacrée Communion dans l'Eglise de Saint Nicolas; après quoi les Gouvernemens furent appellés selon leurs rangs.

En Décembre. Les choses ainsi disposées, la premiere séance se tint un Jeudi sixiéme de Décembre dans la grande Salle du Château. Le Roi après les avoir salués en ôtant son bonnet, & par une douce inclination de tête, fit une belle & éloquente harangue; par laquelle ayant représenté les malheurs de l'Etat, & le besoin qu'il avoit d'être guéri de ses grandes blessures, il leur protesta que toutes ses pensées tendoient-là comme au port de sa gloire & de sa félicité, & les exhorta de s'unir tous de cœur & de volonté pour mettre la main avec lui à une si bonne œuvre, les assurant en foy & parole de Roi qu'il feroit inviolablement observer tous les Reglemens qui seroient faits en cette assemblée, & qu'il ne donneroit jamais aucune dispense au contraire.

Autant que sa harangue parut éloquente & agréable, autant celle de Birague son Chancelier fut ennuïeuse & ridicule; car après s'être excusé sur sa vieillesse & sur l'ignorance* des affaires de la France, parce qu'il étoit Etranger, il enfila un long discours de la puissance du Roi, & lassa tout le monde des louanges de la Reine Mere, puis il conclut par demander de l'argent, à quoi on n'étoit gueres disposé.

[* De quoi se meloit il donc?]

Les sentimens des Etats ne s'accommoderent ni aux intentions du Roy, ni aux espérances des Huguenots. En ces assemblées il y en a toûjours quel-

1576. ques-uns qui font souvenir aux autres des droits anciens & naturels des peuples, contre lesquels ils ne peuvent point s'imaginer qu'il y ait prescription; ces gens-là obligerent l'Archevêque de Lyon de demander au Roi la ratification de tous les points qui avoient été résolus par les trois Ordres. Le Roy s'imagina que cela se faisoit par l'esprit des auteurs de la Ligue, qui désiroient donner une partie de son autorité aux Etats, afin de la reprendre de leurs mains.

Il est certain que ses Favoris lui avoient fait concevoir une grande jalousie du Duc de Guise, d'autant plus facilement qu'il se ressouvenoit de l'offre que ce Duc lui avoit faite pour l'empêcher qu'il n'allât en Pologne; & il dût deslors avoir conjuré sa perte, s'il crut veritables certains Mémoires qu'on fit courir, & que l'on disoit avoir été portés à Rome par un Avocat en Parlement nommé David, (a) lorsqu'il y alla solliciter les Bulles de l'Archevêché de Toulouze pour Paul de Foix. Ils contenoient les raisons qu'il falloit employer pour persuader au Pape de dégrader la Maison de Capet qui avoit usurpé la Couronne, & de rétablir dans le Trône les descendans de Charlemagne (c'étoit à dire les Guises) & avec cela les moyens d'exécuter un si haut dessein.

Quelques-uns ont voulu croire que ces Mémoires étoient supposés, & les plus équitables, que s'ils étoient vrais, ils ne partoient que de la bile noire de cet Avocat, outré de quelque dommage qu'il avoit reçû des Huguenots. Il y a grande apparence que ce furent les Mignons, ou les Huguenots, ou la Reine Mere, tous ennemis mortels des Guises, qui les fabriquerent: comme il est certain qu'ils supposerent beaucoup d'autres calomnies pour les rendre odieux. Et certes les Guises n'oublierent pas de leur rendre bien la pareille: c'est pourquoi il faut ajoûter peu de foi aux écrits & aux relations de ce temslà, à moins de les avoir bien examinées. 1576.

En Decembre. Quoi qu'il en soit, le Roi connoissant que les Etats s'échauffoient fort sur le fait de la Religion, & qu'ils étoient en termes de lui demander un Chef pour la Ligue, & même de lui en nommer un, qui sans doute eût été le Duc de Guise, il le voulut être lui-même, la signa de sa propre main, la fit signer à tous les Grands, & l'envoya à Paris & dans les Provinces, avec ordre à toutes personnes d'en faire autant. Voilà comme de Roy il devint Chef de cabale, & de Pere commun, ennemi d'une partie de ses Sujets.

Ce n'étoit pas assez, les plus véhémens, qui à force de crieries opiniâtres ont accoutumé d'entraîner les autres, pressoient fort la révocation de l'Edit, & cornoient la guerre par la bouche de Versoris & de Bigot qui étoient Députés, le premier de Paris, l'autre de Rouen: & les Evêques, tant à cette même fin que pour les intérêts de leur propre grandeur, demandoient la publication du Concile de Trente. Les Chapitres s'opposerent à ce dernier point, & les Députés particuliers du Roy de Navarre, & du Prince de Condé, protesterent de nullité, si on révoquoit l'Edit de pacification.

(a) Jean David Gascon, qui se chargeoit indifféremment de toutes causes, & le plus souvent mauvaises; ce qui le faisoit souvent condamner à l'amende. Il étoit fort factieux, & ce fut lui qui apporta de Rome les premiers mémoires de la Ligue, & qui ont produit tant de maux à la France. *Antoine Loisel dans son Dialogue des Avocats de Paris*; *M. de Thou dit la même chose en son Histoire, l. 122.*

1576. Peu après les Etats ayant supplié le Roi de ne souffrir point d'autre Religion que la Catholique, il répondit clairement que c'étoit son intention, qu'il l'avoit ainsi promis à Dieu sur le saint Sacrement de l'Autel. Qu'il vouloit que ses Sujets fussent avertis de n'ajoûter point de foi à tout ce qu'il pourroit dire ou faire au contraire, & que s'il en étoit réduit à ce point-là, il ne tiendroit son serment que jusqu'à ce qu'il eût les forces & l'occasion de le rompre. Les Députés des Huguenots bien étonnés de ces paroles & de la résolution des Etats, formerent leurs protestations contre, & la plûpart se retirent de Blois, & allerent donner l'alarme bien chaude à la Rochelle, & en Languedoc.

Quelque résolution que le Roy témoignât, néanmoins il craignoit si fort de perdre son repos & d'augmenter le pouvoir des Guises, qu'il voulut que les Etats envoyassent vers les deux Princes & vers Damville pour les convier de venir à l'assemblée; & cependant afin d'avoir des garands envers le public de la guerre qui s'alloit commencer, il désira prendre par écrit l'avis des plus grands Seigneurs, & de ses principaux Conseillers. Ils conclurent tous qu'elle étoit juste & nécessaire : non pas peut-être qu'ils le crussent ainsi, mais parce qu'ils pensoient que c'étoit son désir de la faire, ou du moins d'en feindre l'envie, afin de tirer de l'argent des Etats.

Il demandoit deux millions d'or pour les frais, & les Favoris firent joüer tous les ressorts imaginables pour avoir cette gorge chaude. Le Tiers Etat qui sçavoit bien qu'il eût payé pour tous, ne put jamais être induit à y consentir; non plus qu'à l'aliénation du Domaine; sur laquelle Bodin ayant remontré avec une liberté Gauloise, que le fonds du Domaine appartenoit aux Provinces, (a) & que le Roi n'en étoit que simple usager, il persuada tellement l'assemblée de ce sentiment, qu'elle répondit à Belliévre que le Roi y envoya pour cela, que le droit commun & la loi fondamentale de l'Etat rendoient la chose absolument impossible.

1577. En Janvier. En ces dispositions se tint la seconde séance le dix-septiéme de Janvier, au même lieu & avec le même ordre que la premiere. L'Archevêque de Lyon, Orateur du Clergé, & le Baron de Senescey de la Noblesse, commencerent leur harangue à genoux, leurs Députés étant debout & découverts : mais dès la seconde période on les fit lever, & leurs Députés s'assirent & se couvrirent. L'Orateur du Tiers-Etat avoit été traité de même aux Etats d'Orleans : mais cette fois on le laissa près de demie heure à genoux & ses Députés toûjours debout & nuë tête. On avoit chargé ce dernier (c'étoit Versoris) de supplier le Roi de réunir tous ses Sujets dans la Religion Catholique par des moyens doux & sans guerre, de demander absolument l'élection des Benéfices sans en rien remettre à la volonté du Roi; de toucher fortement la mauvaise administration des Finances, & de

(a) Que quand même les Provinces y consentiroient, cela ne se doit pas faire, d'autant que le Roi se dépouillant de tout ce qu'il a pour l'entretenement de sa Maison & de son Etat, le peuple seroit obligé de le nourrir & entretenir, ce qui ouvriroit la porte à mille impositions. Bell. répondoit; que bien que le Domaine fût sacré & inaliénable, telles loix n'avoient lieu en tems de nécessité, y en ayant une au-dessus qui etoit le salut du peuple : que telles loix qui avoient été établies pour la manutention de l'Etat, se devoient interpreter favorablement, non pas *in ejus perniciem trahi*, étant plus expédient de vendre une partie du Domaine pour conserver le reste, que d'exposer le tout en proie en ne vendant rien.

1577. faire instance sur la punition de ceux qui les avoient pillées, comme aussi sur l'expulsion des Etrangers hors du Gouvernement, & sur la dispensation des deniers publics.

Après cettte séance, & que les Etats eurent travaillé quelque temps à leurs cahiers, les Ligueux firent conclure que le Roi seroit supplié de défendre tout autre exercice que de la Religion Catholique. Cela passa à la pluralité des Gouvernemens, non pas des voix des Députés; encore ne passa-t-il que de deux suffrages; & bien-tôt après ceux de Paris craignant que les premiers deniers ne s'en prissent sur leurs rentes de l'Hôtel de Ville, se voulurent retracter.

Les Huguenots ayant eu avis de ce qui se passoit, dresserent une contre-ligue, dont le Prince se déclara le Lieutenant sous l'autorité du Roi de Navarre, & publia un Manifeste plus sanglant que pas un autre qui eût encore paru, & qui marquoit son humeur véhémente, son courage franc & hardi, & la chaleur qu'il avoit pour sa Religion.

Tandis qu'il armoit en Poitou, le Roi de Navarre armoit aussi en Guyenne, mais tous deux si foiblement, que c'étoit plûtôt pour faire des courses que des expéditions de conséquence. Toutes les entreprises qu'ils avoient formées sur diverses Places manquerent: Jean Favas natif de Bazas, pour se mettre à couvert d'un horrible assassinat qu'il y avoit commis, livra cette ville-là au Roi de Navarre, & se jetta dans son Parti; puis encore pour lui donner des preuves plus irreprochables de son affection, il prit la Réole peu de jours après: mais Marmande se mocqua de ce Roy, qui l'assiégea témérairement avec une poignée de gens.

L'Edit de Pacification révoqué, & les menaces ni les intrigues n'ayant rien operé sur les deux Princes, on mit sur pied deux armées pour les pousser a bout. On donna le commandement de l'une au Duc d'Anjou, extrêmement irrité contre les Huguenots, parce qu'on lui faisoit croire qu'ils avoient voulu, tandis qu'il étoit avec eux le livrer aux Reistres, & même attenter sur sa personne, & que le Prince de Condé se mocquoit de lui, & le contrefaisoit en courant la bague. Le Duc de Guise demandoit la conduite de l'autre: mais l'inimitié que le Duc d'Anjou avoit pour lui & la jalousie du Roi, lui envierent cet honneur, & le firent donner au Duc de Mayenne son frere. 1577.

Ce Duc se trouva le premier aux champs, fit quitter le terrein au Prince, & poussa ses gens jusqu'aux portes de la Rochelle; puis tout glorieux d'avoir acculé les Huguenots dans leur plus forte retraite, il passa en Guyenne. Comme ses troupes avoient été fort fatiguées par les incommodités de l'hyver, il fit volontiers une Tréve de quinze jours avec le Roi de Navarre. Laquelle étant expirée à la mi-Avril il tint une seconde fois la campagne, sans beaucoup de progrès néanmoins, jusqu'au vingt-deuxiéme de May qu'il repassa en Poitou pour y renforcer ses troupes, & attendre de nouveaux ordres du Roi, qui ne faisoit la guerre qu'a regret. En Février. En Avril.

Au commencement d'Avril le Duc d'Anjou assiégea la Charité avec douze mille hommes de pied & trois mille chevaux, les Ducs de Guise, d'Aumale & de Nevers, étoient ses Lieutenans, la Châtre son Maréchal de Camp, & à vrai dire son directeur. La Place fut investie si promptement que Jacques de Morogues qui en étoit Gou-

1577. verneur, n'y put faire entrer des gens de guerre, de sorte que n'ayant que cent cinquante hommes pour défendre trois brêches, il capitula après avoir soûtenu deux assauts.

En Avril Mai, &c. La Charité rendue, le Duc d'Anjou & le Duc de Guise allerent en poste à Blois conter leurs beaux faits aux Dames dont ils avoient pris des écharpes. Le Duc de Nevers cependant assiégea Issoire en Auvergne, située sur le torrent de la Couse. Un Gentilhomme nommé Chavagnac commandoit dedans: Matthieu le Merle, fils d'un Cardeur de Laine d'Uzez, mais devenu Capitaine durant ces troubles, l'avoit surprise trois ans auparavant. Ce Merle étoit allé aux Sevenes amasser des troupes pour la secourir, mais il tarda si long-tems, arrêté peut-être par l'argent qu'on lui fit toucher de la part du Roi, que la Place fut contrainte de se rendre à discrétion. Cela fait, le Duc d'Anjou s'en retourna avec le Duc de Guise à la Cour qui étoit à Blois, laissant le commandement de son armée au Duc de Nevers.

Les affaires des Huguenots ne pouvoient pas être en plus mauvais état: tout ce Parti étoit plein de divisions, de jalousies, & de cabales, les Seigneurs de la Cour du Roi de Navarre ne pouvoient s'accorder ni entre eux, ni avec lui, parce qu'il donnoit trop de croyance à Laverdin, qu'on sçavoit être attaché à la Reine mere, de sorte que la Noue abandonna ce Roi, & Turenne & les autres ne le servoient qu'avec chagrin & avec défiance.

Il y avoit aussi une mortelle discorde entre le Prince & le Seigneur de Mirembeau au sujet de Brouage; une fâcheuse mesintelligence entre le même Prince & les Rochelois pour la nomination d'un Maire, & autres points concernans les libertés de la ville; des picques continuelles entre les Bourgeois & la Noblesse, & à tout moment des differends entre les Chefs des troupes; avec cela un étrange déreglement & licence parmi leurs gens de guerre, qui étoient horriblement désordonnés, tant à cause du manque de payement & du peu d'autorité de leurs Capitaines, que par le mélange des Politiques, la plûpart athées & addonnés à toutes sortes de vices. 1577.

La confusion que le Duc de Mayenne voyoit dans ce Parti, lui donna la visée de dompter la Rochelle, & pour cet effet de lui ôter le commerce & les vivres par mer, en prenant les Isles & la Place de Brouage, comme par terre il lui avoit déja enlevé presque toutes les Villes & Châteaux qui l'accommodoient. Les Rochellois avoient jalousie de l'aggrandissement de Brouage; le Comte de Montgommery qui en étoit Gouverneur, avoit consumé en débauches le payement des gens de guerre, & tourmentoit fort les habitans; le Capitaine Lorges son frere avec son Régiment vexoit & pilloit les Isles: tellement que les uns & les autres souhaittoient un changement, suivant l'humeur des peuples, qui croyent toujours que le mal présent est le plus fâcheux.

Le Roi avoit équipé une armée navale pour faire ce siége, le Prince & les Rochelois en leverent une pour l'empêcher, Clermont la commandoit, comme Lansac celle du Roi. Toutes deux se trouverent dans le canal de Brouage, celle des Huguenots fut battue pour n'avoir pas pris le large, cinq galeres que le jeune Montluc avoit amenées, l'ayant toute fracassée à coups de canon durant le calme. Cependant le siége se pressoit par terre, & le Roi étoit venu à Poitiers pour donner chaleur à ses

gens. L'étourdissement étoit si grand
1577. dans la Rochelle, que tous les secours qu'on y prépara pour envoyer dans la Place furent pris ou repoussés. Comme les assiégés étoient presque à l'extrémité, le bruit courut que le Duc d'Anjou après la prise d'Issoire, venoit renforcer le siége avec ses troupes alterées de sang & de carnage : la peur qu'ils eurent qu'on ne leur donnât point de quartier, les obligea de hâter la capitulation, & le Duc de Mayenne craignant que ce Prince ne lui ravît l'honneur de cette entreprise, la leur accorda assez avantageuse.

Le Roi de Navarre qui s'étoit mis aux champs pour les secourir, trouvant l'affaire vuidée, désiroit relever le courage du Parti par quelque exploit mémorable, & s'il le pouvoit, combattre cette armée victorieuse : mais elle s'étoit déja retirée pour se rafraîchir, n'ayant pas ordre de rien entreprendre davantage.

Il sembloit à plusieurs que si on eût poussé les Huguenots dans le désordre où ils étoient, on les eût tout-à-fait terrassés : car il n'étoit plus en leur pouvoir de mettre une armée sur pied, leurs Capitaines en étoient aux coûteaux, le Conseil des Princes étoit plein de traîtres, le peuple ennuyé de leur mauvaise conduite, & désesperé de leurs pillages. D'ailleurs Damville, persuadé par sa femme & par ses Secretaires que l'on avoit gagnés, avec cela picqué de ce que les Huguenots ne lui déferoient pas assez, avoit tourné ses armes contr'eux en Languedoc & avoit assiégé Montpellier. Mais véritablement il étoit sur le point d'y recevoir un affront : car Châtillon avoit bravement percé au travers de son armée & jetté trois mille hommes dans la Place, avec quoi il lui eût donné combat le lendemain, si les nouvelles de la paix ne fussent arrivées. 1577.

On n'a point sçû au vrai quelles considerations avoient porté le Roy à la faire dans une conjoncture qui paroissoit lui être si favorable, si ce fut la crainte que les Reistres ne vinssent achever de désoler son Royaume, & que la Rochelle ne se donnât aux Anglois; ou si ce fut les menées du Duc d'Anjou, qui brûloit d'envie de passer en Flandres, & d'y tirer les troupes avec lui, ou si ce fut son esprit foible & variable, qui ne pouvoit long-temps soûtenir le poids & les difficultés d'une grande affaire.

Ce cinquiéme Traité de Pacification avoit été conclu à Bergerac entre le Roy de Navarre & le Duc de Montpensier. L'Edit en fut dressé à Poitiers au mois de Septembre, & verifié au Parlement au commencement d'Octobre. Il étoit different du dernier, en ce qu'il restreignoit l'exercice de la Religion aux limites des précedens; l'éloignoit de dix lieuës de Paris; le défendoit au Marquisat de Salusses, & au Comté de Venaissin; leur changeoit Montpellier pour Beaucaire, & ne leur rendoit point Issoire. Les Consistoriaux qui avoient plus d'opiniâtreté que de connoissance, eurent peine à consentir à cette restriction: mais les Chefs qui sçavoient mieux l'état de leurs affaires, la reçûrent comme très-avantageuse, & le Prince la fit publier aux flambeaux dans la Rochelle.

En Septembre & Octobre.

[Il eût fallut pour la rendre ferme & stable, donner aux deux Partis la volonté de la garder, & pour cet effet rétablir la confiance & la bonne foi entr'eux : mais comme faute du premier point l'autre n'étoit pas possible, ils firent naître aussi-tôt une infinité de doutes & de difficultés pour l'exécution; & c'étoit le plaisir & l'intérêt de la Reine

Mere

1577. Mere d'avoir toûjours à tricoter avec les uns & les autres, pour retenir l'autorité entre ses mains, & pour faire connoître son habileté en débroüillant ce qu'elle-même le plus souvent avoit broüillé.]

Le Roi son fils avoit appris d'elle à faire d'excessives dépenses, & comme il avoit quelques nobles mouvemens pour les grandes choses, il s'addonnoit facilement à faire paroître sa somptuosité dans des pompes & des vanités qui avoient quelque apparence de grandeur. Ses Favoris lui avoient mis dans l'esprit que tous les biens de ses Sujets étoient à lui, c'étoit afin qu'il leur pût tout donner, & que la France étant une source inépuisable de richesses, il n'y avoit point de prodigalité qui le pût incommoder. C'est une chose presque incroïable des sommes excessives dont il fit profusion, & des magnifiques badineries à quoi il les employoit. Il joua & perdit pour un soir quatre-vingt mille écus; il alloit souvent en masque; on le vit courir en habit de Damoiselle, avec tous les affiquets d'une coquete; il fit un festin entr'autres où les femmes servirent à table en habit d'hommes & vêtues de verd, tous les conviés ayant mêmes livrées; & la Reine sa mere lui rendit la pareille par une autre, où les plus belles de la Cour firent le même office, ayant la gorge découverte & les cheveux épars.

Les pauvres peuples payoient toutes ces folies, & gémissoient plusieurs années pour un divertissement qui n'avoit duré qu'une heure. Les coffres de l'Epargne étant vuides, il falloit avoir recours aux plus fâcheux moyens pour recouvrer de l'argent, particulierement à la création des nouveaux Offices, dont les Italiens fournissoient les titres, & lui persuadoient que cette multiplication étoit un excellent moyen d'avoir de l'argent sans violenter personne, & de rendre la puissance du Roi absolue, en remplissant toutes les villes de créatures qui fussent à lui, & qu'il tint obligées par la crainte de perdre leurs Charges, de lui aider à fouler ses Sujets. 1577.

Le luxe qui cherchoit par tout des divertissemens, appella du fonds de l'Italie une bande de Comédiens, dont les pieces toutes d'intrigues, d'amourettes & d'inventions agréables pour exciter & châtouiller les plus douces passions, étoient de pernicieuses leçons d'impudicité. Ils obtinrent des Lettres Patentes pour leur établissement, comme si c'eût été quelque célebre compagnie: Le Parlement les rebuta comme personnes que les bonnes mœurs, les Saints Canons, les Peres de l'Eglise, & nos Rois même, avoient toujours réputés infames, & leur défendit de jouer ni de plus obtenir de semblables Lettres; & néanmoins dès que la Cour fut de retour de Poitiers, le Roi voulut qu'ils rouvrissent leur théâtre.

Il parut cette année la plus grande Comete qu'on eût jamais vûë, elle tenoit en longueur trente dégrés d'étendue, embrassant les signes du Sagittaire & du Scorpion, la queue tournée vers l'Occident; on l'observa depuis le dix-huitiéme d'Octobre jusques vers la fin de Novembre. Un Astronome trouva qu'elle étoit à la hauteur de la Planete de Venus. En Octobre.

Au mois de Mars précedent, Jean de Morvilliers Evêque d'Orleans, grand homme d'état, mourut à Blois, & au mois de Juillet le Maréchal de Montluc dans sa maison d'Estillac en Agenois. Armand Gontaud de Biron eut le bâton de Maréchal, vacant par la mort de Montluc, & quitta sa Charge de Grand-Maître de l'Artillerie, qui fut donnée

1577. à Philebert de la Guiche, l'un des Favoris du Roi.

Il y avoit inimitié découverte entre le Roi, le Duc d'Anjou, & le Duc de Guise: le grand courage de ce dernier, & la foiblesse des deux autres, le rendoit presque leur égal. Leur haine éclatoit dans les querelles de leurs Favoris. Quelus, qui étoit de ceux du Roi, fit appeller Entragues, qui l'étoit du Duc de Guise, & mena pour seconds Livarrot & Maugiron qui étoit aussi en faveur. Son adversaire choisit Ribeyrac & Schombert. Jusqu'a ce tems-là les seconds n'avoient servi que de témoins du combat: mais la demangeaison de se battre prit ceux-ci, & ce mauvais exemple a duré jusqu'à cette heure. Maugiron fut tué sur la place, Quelus en fut rapporté blessé de dix-neuf coups, dont il mourut au bout d'un mois. Le Roi les aimoit si éperdument tous deux, qu'il les baisa (*a*) morts, fit couper leurs blonds cheveux, & les serra précieusement, assista Quelus jusqu'à la mort, le servant de ses propres mains, & leur fit dresser un superbe mausolée dans l'Eglise de Saint Paul.

Quelque tems après il y fit aussi enterrer le corps de Saint-Maigrin & mettre des statuës de tous les trois sur leurs tombeaux; le peuple les renversa & les traîna à la riviere le jour des barricades. Ce Saint-Maigrin étoit aussi un de ses Mignons, que le Duc de Mayenne avoit fait tuer à coups de pistolet au sortir du Louvre, pour ce qu'il se vantoit d'être dans les bonnes graces de la Duchesse de Guise.

A cause de cela les autres Mignons, qui appréhendoient un pareil traitement, s'ils choquoient de si rudes joueurs, ne cesserent d'irriter le Roi par leurs rapports contre ces Princes, 1577. & de chercher toutes sortes de moyens pour les dépouiller. Etant ainsi poussés ils songerent à se défendre: puis quand ils eurent reconnu leurs forces & la mollesse du Roi, ils n'en demeurerent pas là, ils le porterent plus haut qu'ils n'eussent jamais osé penser.

Pendant que la Reine mere étoit en Guyenne où elle étoit allée conferer avec le Roi de Navarre, sous prétexte de lui amener sa femme qu'il n'aimoit gueres, & dont il étoit encore moins aimé: le Duc d'Anjou traita avec les Etats Géneraux des Provinces Unies, ce fut le dixiéme jour d'Août: étant assuré d'ailleurs que Charles de Ganre-Inchi Gouverneur du Cambresis lui livreroit la Citadelle de Cambray, car la Reine de Navarre sa sœur avoit gagné ce Seigneur l'an passé dans un voyage qu'elle fit aux eaux de Spa.

Il faut sçavoir ce qui s'étoit passé en ces Provinces-là depuis quelques années. Le Duc d'Albe les avoit gouvernées près de cinq ans, pendant lesquels il y avoit commis des cruautés indicibles, jusques-là qu'il se vantoit d'avoir fait monter les confiscations par an à huit millions d'or, & d'avoir exterminé dix-huit mille hommes par la main du bourreau. Il fut revoqué l'an 1513. *par le Roi Philippe, & Louis de Requescens Grand Commandeur de Castille mis en sa place. Celui-ci gagna un bataille à Mouker-Heyde près de Nimegue, où Ludovic de Nassavv fut tué, ce fut l'an* 1574. *Ensuite il assembla les Etats Géneraux pour avoir de l'argent: mais bien loin de lui en donner, ils s'unirent fort étroitement pour défendre leur liberté; & le cœur leur grossit encore davantage après sa mort, qui avint quelques mois après, en sorte qu'ils*

Depuis l'an 1568. jusqu'en 1578.

(*a*) *Nota*. Que le Pere Thomas Beauxami Carme, alors Curé de S. Paul, fut privé de cette Cure pour avoir voulu empêcher que Maugiron & Quelus ne fussent enterrés dans son Eglise.

1578. *s'emparerent du Gouvernement qui étoit demeuré entre les mains du Conseil d'Etat, en attendant la venue d'un nouveau Gouverneur qui étoit Dom Jean d'Autriche.*

*Cependant les troupes Espagnoles s'étant mutinées, pillerent la riche ville d'Anvers, où elles firent si grand butin, qu'on vit de simples soldats jouer dix mille francs en un soir. Les Provinces Catholiques craignant d'être pillées de même, s'unirent par un Traité fait à Gand * avec celles de Hollande & de Zélande. Or avant que de recevoir Dom Jean, les Etats voulurent que tous les Espagnols sortissent du pays, & que le traité de Gand fût confirmé; Dom Jean feignit d'agréer ces conditions, & entra dans le pays sous la peau d'agneau, mais il reprit bien-tôt celle de Renard, s'étant emparé de Namur, de Charlemont, & de Mariembourg.*

* On appella cela la Pacification de Gand.

Alors les Etats armerent contre lui, le rechasserent en Luxembourg, & par le Conseil d'Orange appellerent l'Archiduc Mathias frere de l'Empereur, qu'ils élûrent pour leur Gouverneur, & le Prince d'Orange pour son Lieutenant, [qui en effet durant quelques mois après l'arrivée de Mathias, gouvernoit les Etats Généraux.] Mais après, la jalousie des Seigneurs Catholiques traversant ses sages conseils, Dom Jean eut le temps de recevoir les troupes que lui amenoit Alexandre Farnese Duc de Parme, avec lesquelles il gagna une signalée bataille à Gemblours sur l'armée des Etats; ensuite les Gueux chasserent les Prêtres & les Moines de Gand, & abbatirent les images des Eglises [ce qui altera fort l'union des Catholiques contre les Protestans.] Tellement que l'heureux succés de Dom Jean, & l'attentat de ces insolens, donnerent sujet à quelques Seigneurs Catholiques déja malcontens, dont Montigny étoit le chef; de faire un tiers Parti, & d'y attirer le Haynaut & l'Artois.

Les mêmes Seigneurs voyant que les Etats avoient traitté avec la Reine Elizabeth, laquelle y avoit envoyé Casimir avec quelques troupes Allemandes, [feignirent d'être] mûs de la crainte du péril que couroit la Religion Romaine; prirent prétexte de traitter avec le Duc d'Anjou, qui en effet n'en avoit aucune. Les Etats s'y porterent aussi; y étant induits d'ailleurs par les pratiques du Prince d'Orange, qui avoit grande jalousie de Casimir; [& s'étoit mis fort mal avec le Prince Mathias. Il cherchoit les moyens de se conserver toûjours l'autorité, & en faisant ainsi changer de Maître aux Pays-Bas. Il le pouvoit devenir, mais il ne pût jamais gagner croyance dans les Provinces de Flandres, Artois, Haynaut, & Luxembourg.]

Cette affaire du Duc d'Anjou se négocioit depuis un an, du consentement tacite de la Reine Mere : mais le Roi n'approuvoit point que son frere se mêlât des affaires des Pays-Bas : il étoit trop jaloux de son avancement, & d'ailleurs trop irrité des bravades que son Bussy faisoit tous les jours à ses Favoris. Or ces piques & ces menées s'échauffant de part & d'autre, il fit arrêter son frere dans le Louvre, & lui donna des gardes, mais ils firent si mal leur devoir qu'il se sauva de leurs mains, étant descendu par une corde dans le fossé du Louvre, & s'en alla dans l'Abbaye saint Germain, où Bussy l'attendoit, & avoit fait un trou à la muraille de la ville. De-là il se rendit à Angers, & après y avoir sejourné quelques semaines, s'avança jusqu'à Mons en Haynaut, pour conclure le Traité qui avoit été disposé par un de ses Sécretaires.

Il promit d'assister les Etats de ses forces & moyens, de lever dix mille hommes de pied & trois mille chevaux,

1578. de les entretenir à ses dépens trois mois durant, & de tâcher de faire entrer dans cette alliance la Reine d'Angleterre, le Roi de Navarre, & Casimir. Réciproquement ils lui promirent que là où il seroit en personne, il commanderoit en Chef avec le Général des Etats; que s'ils acceptoient quelque Seigneur autre que le Roi d'Espagne, ils le préfereroient à tous; qu'ils lui donneroient pour assurance, & pour retraite à ses malades, le Quesnoy, Landrecy, & Bavai; que s'ils pouvoient obtenir une bonne paix, ils le rembourseroient de ses frais & lui feroient une récompense digne de sa grandeur.

En Août. Il n'y eut jamais d'entreprise si embrouillée, ni de Pays plus divisé & plus tourmenté que celui-là. L'Archiduc Mathias y avoit son Parti dans les Etats, & parmi la Noblesse; le Prince d'Orange étoit tout-puissant aux Povinces de Frise, Hollande, Zélande, & Utrect: Dom Jean d'Austriche étoit Gouverneur pour l'Espagnol, mais déclaré ennemi par les Etats; le Prince Casimir y étoit de la part de la Reine Elizabeth, le Duc d'Anjou comme Allié & Protecteur. Imbise s'étoit saisi de Gand, & le Prince Casimir avec ses troupes s'étoit jetté de ce côté-là comme pour s'y cantonner; les Seigneurs Catholiques de l'Artois, & du Haynaut, nâgeoient entre tous les Partis, désirant conserver, s'il étoit possible, la liberté & la Religion. De sorte qu'il y avoit cinq armées qui désoloient ce malheureux Païs.

En Septembre & suiv. Celle des Etats étoit de trente-huit mille hommes de pied & de huit mille chevaux; celle du Duc d'Anjou beaucoup moindre que son Traité ne portoit. Il assiégea Bins & le battit si furieusement qu'il se rendit le quatorziéme jour, qui étoit le sixiéme de Septembre. La courtoisie avec laquelle il traitta la garnison, lui fit ouvrir les portes de Maubeuge: mais l'insolence de ses gens à la campagne lui fit fermer celles du Quesnoy & de Landrecy. De dépit de cette inexécution, & de ce que Casimir se tenoit à Gand, il ne voulut point joindre l'armée des Etats, a laquelle pourtant il avoit envoyé trois mille hommes commandés par la Noue, & se retira en France, ayant auparavant dépêché vers l'Archiduc Mathias & le Conseil d'Etat, leur déclarer les causes de son départ, & leur donner assurance de son retour. 1578.

La plûpart de ses troupes licentiées se rangea au service des Seigneurs malcontens. Quelques mois après Dom Jean d'Austriche vint à mourir; la jalousie du Roi son frere avoit fait échouer ses entreprises, & peut-être même avancé ses jours par quelque breuvage, comme elle les avoit avancés par le poignard à Escovedo son Secrétaire & intime confident, qui avoit été assassiné en Espagne.

Sa perte causa une telle épouvante dans ses troupes, que si l'armée des Etats les eût poussées, il lui eût été facile de les forcer ou de les dissiper: mais outre que le désordre étoit dans ce grand corps faute de payement, la mort de Maximilian le Bossu qui le commandoit en chef, étant arrivée six semaines après, rompit si peu qu'il y avoit d'union entre les Seigneurs du Pays, qui se détacherent tous du bien public pour chercher leurs avantages particuliers.

Durant ce voyage du Duc d'Anjou aux Pays-Bas, le Roi languissoit toûjours dans une molle oisiveté, où il étoit entretenu par Villequier & par François d'O son gendre. Ce dernier étoit Sur-Intendant des Finances, homme entiérement perdu dans le luxe qui

1578. obligeoit à toute heure le Roi de faire de nouveaux Edits qu'on appelle *Burſeaux*; & d'aller en Parlement le forcer par ſa préſence à les vérifier. Ce fut une des principales cauſes de la ruine de ce Prince, d'autant que les peuples ayant vû par pluſieurs fois, que de cet endroit d'où il ne doit ſortir que des Loix ſalutaires, il ne ſortoit plus que des Edits d'oppreſſion & de rigueur, perdirent peu à peu le reſpect & l'affection qu'ils lui portoient, & les Chefs de la Ligue ne manquerent pas de les recueillir, & de faire gliſſer en ſa place l'averſion & le mépris. A quoi n'aidoit pas peu l'inſolence de ſes Favoris, qui s'élevoient au deſſus des Princes, ſe faiſoient ſuivre des plus grands du Royaume, & diſpoſoient ſouverainement de toutes choſes.

Le Roi Sebaſtien de Portugal ayant perdu une grande bataille contre les Mores, ainſi qu'on le peut voir dans l'Hiſtoire de ce Pays-là, & n'ayant plus paru depuis, ſoit qu'il eût été tué ou autrement : Henry ſon grand oncle paternel, qui étoit Cardinal & Archevêque d'Evora, prit la Couronne qui lui appartenoit comme au Prince du Sang le plus proche. Il faut ſçavoir que Sebaſtien étoit le fils du Prince Jean, fils du Roi Jean III. fils du Roi Emanuel; que cet Emanuel, outre le Roi Jean, eut trois autres fils, Louis Duc de Beja, le Henry dont nous parlons, & Edouard Duc de Guimaraens, & deux filles, Iſabelle qui fut mere de Philippe II. Roi d'Eſpagne, & Beatrix qui le fut de Philibert Emanuel Duc de Savoye; que Louis eut un fils naturel nommé Dom Antoine Prieur de Crato; que d'Edouard il vint deux filles, Marie femme d'Alexandre Farneſe, premier du nom, Duc de Parme, & mere de Rainuce, & Catherine femme de Jean Duc de Bragance.

Or comme Henry étoit fort infirme & preſque ſeptuagenaire, tous ceux qui prétendoient à la Couronne, après ſa mort, commencerent dès lors à faire leurs brigues & à publier leurs droits. Donc, ſans compter le Pape & l'Abbé de Clervaux, qui montroient par quelques vieux titres que ce Royaume s'étoit ſoumis à leur cenſive & hommage, ſe préſenterent Philippe Roi d'Eſpagne, Philibert Emanuel Duc de Savoye, Rainuce Farneſe, Catherine femme de Jean Duc de Bragance, & Antoine Prieur de Crato. 1578.

Quant à Philibert il le cedoit au Roi Philippe qui étoit iſſu de l'aînée des deux filles d'Emanuel, & demandoit qu'on eût égard à ſon droit en cas que Philippe mourût avant lui. On diſoit que Rainuce, ſa mere étant morte, comme elle l'étoit, ne le pouvoit pas diſputer à Catherine, parce qu'il étoit plus éloigné qu'elle d'un dégré. La diſpute demeuroit donc entre Philippe & Catherine: il étoit indubitable que la mere de Philippe, ſi elle eût été vivante, eût été excluſe par Catherine, mais comme elle étoit morte, ſon fils Philippe prétendoit qu'il ne falloit plus avoir d'égard à cela, & qu'étant lui & Catherine en pareille diſtance (car tous deux avoient le germain ſur Sebaſtien) il lui devoit être préferé parce qu'il étoit mâle.

Pour le droit d'Antoine, le Roi Henry n'en fit aucun compte, à cauſe qu'il l'avoit pris en hayne, & que ſon pere, à ce qu'on diſoit, l'avoit par ſon Teſtament déclaré illégitime, néanmoins tout le peuple, le Clergé, & les Moines, à la reſerve des Jeſuites, qui s'étoient perſuadés que la grandeur de la Maiſon d'Auſtriche étoit le vray ſoûtien de la Religion Catholique, étoient entierement pour lui.

Parmi les Contendans ſe mêla auſſi la Reine Catherine de Medicis, peut-être pour faire croire qu'elle étoit d'aſſez bonne Maiſon pour prétendre à la ſucceſſion d'un Royaume. Voici comme elle fondoit

1578. *son droit. Alfonse III. Roy de Portugal vers l'an 1235. avoit épousé une Matilde Comtesse de Boulogne sur la Mer, puis l'avoit répudiée pour prendre une femme plus jeune; elle disoit qu'il avoit eu un fils nommé Robert de cette Matilde: mais qu'à son préjudice il avoit fait héritiers les enfans de sa seconde femme; que de ce Robert desherité étoient venus les Comtes de Boulogne, du sang desquels elle étoit issuë. Mais cet exposé, outre qu'il faisoit injure à tous les Rois de Portugal depuis Alfonse, & à tous les prétendans qui en étoient issus, les qualifiant nécessairement bâtards & usurpateurs, étoit faux dans le point essentiel, car Matilde n'eut point d'enfans d'Alfonse, & Robert étoit fils d'une sœur de cette Reine.*

1579. *Le plus apparent droit, selon les Jurisconsultes de Conimbre, qui devoient mieux que tous les autres, connoître les Loix & Coûtumes de ce Pays-là, étoit celui de Catherine femme du Duc de Bragance. Aussi la Noblesse & les Etats, ausquels devoit appartenir le Jugement d'une question si importante, penchoient de ce côté-là: mais Henry fut si foible qu'il n'osa prononcer en sa faveur, & s'engagea au Roi Philippe, d'autant plus facilement qu'il vit que le Duc de Bragance se relâchoit; joint que son Confesseur lui persuada que la gloire de Dieu & le bien de la Religion Catholique, le désiroient ainsi.*

Là-dessus il vint à mourir le dernier jour de Janvier de l'an 1580. ayant regné dix-sept mois. Philippe qui s'étoit préparé à faire valoir ses droits par la force, fit aussi-tôt entrer le Duc d'Albe en Portugal avec une bonne armée; Antoine y avoit déja été proclamé Roi, mais il ne put pas tenir contre lui; les troupes tumultuaires qu'il avoit amassées furent battuës la premiere fois, & dissipées la seconde. De sorte que n'ayant plus rien sur terre, & la mer le rejettant à bord toutes les fois qu'il s'embarqua, il fut contraint de se déguiser en Moine, & demeura caché huit mois en divers endroits, sans que les Portugais le décelassent, quoi que Philippe eût promis quatre-vingt mille écus à qui le livreroit. A la fin ayant trouvé l'occasion, il s'embarqua dans un vaisseau qui le porta en Hollande, d'où il vint à la Cour de France. 1579.

Toutes les Isles Açores, hormis celle de Saint Michel qui se mit sous l'obéissance de Philippe, demeurerent attachées à son parti par le moyen des Moines qui s'y étoient fort multipliés. On nomme autrement ces Isles les Terceres à cause de la troisiéme qui est la plus grande de toutes; il y en a neuf.

Quant au Duc de Bragance, il s'accommoda avec le Roi Philippe, qui lui laissa la Charge de Connétable du Royaume: mais en 1640. Jean son petit fils s'est heureusement relevé de cette Transaction, & rétabli dans le Trône, suivant une merveilleuse Prophétie, qu'on peut lire dans le premier volume des Annales de Cîteaux, composées par un Religieux Espagnol de cet Ordre, quelques années avant cette grande révolution.*

* Chap. 1 de l'an 1141

En Janvier. L'Ordre de Saint Michel avoit été en grand honneur sous quatre Rois: mais durant le regne de Henry II. les femmes l'avoient rendu vénal, & dans ceux de François II. & de Charles IX. la Reine Catherine en avoit fait litiere, de sorte que les Seigneurs ne le demandoient plus que pour leurs valets. Cette année le Roi, sans l'anéantir néanmoins, en institua un autre que l'on nomma L'ORDRE DU SAINT ESPRIT, auquel il sert comme de disposition nécessaire. Il s'en déclara Chef souverain, & en unit pour jamais la grande Maîtrise à la Couronne de France. Il en solemnisa la Fête le 1. jour de Janvier dans l'Eglise des Augustins de Paris, avec sa pompe En Janvier

1579. & ſa magnificence ordinaire. Le nombre de Chevaliers fut limité à cent, qui ſeroient Nobles de trois races, non compris les Eccléſiaſtiques, qui ſont quatre Cardinaux & quatre Evêques, & les Officiers. Il voulut nommer les Chevaliers *Commandeurs*, parce qu'il avoit réſolu à l'exemple d'Eſpagne, d'attribuer à chacun d'eux une Commanderie ſur les Bénéfices; le Pape & le Clergé refuſerent d'y conſentir, néanmoins ce nom leur eſt toujours demeuré, & le Roi en la place leur aſſigna à chacun mille écus de penſion à prendre ſur ſes coffres.

Il y a apparence qu'il inſtitua cet Ordre a l'honneur du Saint Eſprit, en mémoire de ce que le jour de la Pentecôte, il lui vint deux Couronnes, celle de Pologne, puis celle de France: mais un Auteur a dit qu'il en avoit pris le modele ſur un pareil que Louis Roi de Sicile (a) avoit inſtitué par un ſemblable motif l'an 1352. Quant à la raiſon politique, il peut l'avoir fait à même deſſein que Louis XI. fit celui de Saint Michel: ſçavoir pour détruire les ligues dans ſon Etat, & même pour convertir les Chefs du parti Huguenot, par l'éclat d'une ſi belle marque d'honneur.

La négociation de la Reine Mere avec le Roi de Navarre dans la ville de Nerac, dura plus long-tems qu'elle n'avoit pas crû. Le Prince ne voulut rien conclure ſans l'avis de tout le Parti, dont il aſſembla les Députés à Montauban. Elle en gagna quelques-uns par les artificieux attraits des Dames qu'elle menoit avec elle: mais la Reine Marguerite qui trouvoit tous moyens honnêtes de ſe venger de ſon frere qui l'avoit chaſſée de ſa Cour, prit ſoin de s'acquerir ſecrettement le cœur de Pibrac, qui étoit le conſeil de ſa Mere. La ſageſſe de ce grand homme fit naufrage contre cet écueil, en ſorte que n'agiſſant que par ſon mouvement & contre les intentions de la Reine Mere, il éclaircit pluſieurs articles en faveur des Religionnaires, & leur fit accorder beaucoup de choſes, même pluſieurs Places de ſûreté. 1579.

En Février & ſuivans. La Conférence finie à la fin de Février, la Reine voulut faire le tour du Languedoc & du Dauphiné. Dans ces Provinces, elle fit un grand accueil aux Politiques & aux Malcontens, ayant en vûë de s'en ſervir à l'endroit du Duc d'Alençon, ſi ſon fils Henry mouroit ſans enfans. Delà elle paſſa en Provence, où les troubles étoient entretenus par les Raſats & par les Carciſtes; les derniers avoient la Nobleſſe, les autres le Peuple & le Parlement.

Le vrai ſujet de ces broüilleries étoit le Gouvernement de la Province: le Maréchal de Retz qui ſe l'étoit fait donner l'an 1515. y fut ſi peu agréable, qu'il fallut qu'il le cédât au Comte de la Suſe. Celui-ci étant mis de ſa main, n'y fut pas plus paiſible que lui: tellement que le Maréchal y fit commettre le Cardinal d'Armagnac, qui etant vieil & caduc n'eût pas auſſi beaucoup de pouvoir ſur les factieux. Henry Grand Prieur de France, frere bâtard du Roi, avoit envie a ce Gouvernement; c'eſt pourquoi il attiſoit le feu; la Reine ne trouva donc point d'autres moyens de l'étein-

(a) L'Original des conſtitutions de ce Roi de Sicile, lui ayant été donné a Veniſe par le Senat, il le tranſcrivit lui même à deſſein de s'en dire l'Auteur; & pour cet effet commanda à Chiverny de le brûler: mais celui ci ne laiſſa pas de le conſerver comme un monument rare, & l'Evêque de Chartres ſon fils en hérita. Ce livre, qui eſt en vélin, & orné d'une miniature hiſtorique au-devant de chaque Statut, eſt maintenant entre les mains du Preſident de Maiſons.

L'Ordre inſtitué par Louis d'Anjou s'appelloit *del odo*, par ou etoit deſigné le Saint-Eſprit, que S. Thomas d'Aquin appelle, *Trinitatis nodus*.

1579. dre que de lui donner ce qu'il désiroit.

Au retour le Duc de Savoye vint par honneur la visiter à Grenoble, & l'obligea de se transporter jusqu'à Montluel en Bresse, pour conférer avec Bellegarde. Ce Maréchal malcontent de la Cour s'étoit emparé du Marquisat de Salusses, & peut-être avoit quelque Traitté secret avec ce Duc qui l'avoit étroitement obligé en plusieurs occasions. En effet, quand il fut mort, ce qui avint l'année suivante, le Duc essaya par divers moyens de retenir les Places du Marquisat sur lequel il avoit des prétentions, & suscita ceux qui en étoient Gouverneurs pour le Roi, à s'y cantonner, ou du moins les favorisa: mais comme il n'osa pas les soûtenir ouvertement, il fallut qu'ils lâchassent prise après quelque résistance. Pour lors la Reine n'eut pas le tems de démêler cette fusée: car ayant été avertie que les Favoris s'emparoient absolument de l'esprit du Roi pendant sa longue absence, elle quitta la Belle-garde, & s'en revint en grande diligence à la Cour.

En Mai. Elle trouva que le Duc d'Anjou, qui en avoit toûjours été éloigné depuis son évasion, venoit d'y arriver, & qu'il y vivoit en fort bonne intelligence avec le Roi. Il avoit pris cette résolution sans en rien communiquer à son Bussy (a) d'Amboise qui étoit demeuré en Anjou. Cet esprit fier & superbe continua là de braver & de mépriser tout le monde, faisant gloire de triompher des Dames aussi bien que de leurs maris, jusqu'à tant que le Seigneur de Mont-Soreau le tua dans son Château de la Coutanciere (b), auquel il avoit contraint sa femme de lui donner rendez-vous; c'étoit au mois de Juillet. 1579.

En Juin & Juillet. Lorsqu'il périt ainsi, son Maître étoit passé en Angleterre avec deux Gentils-hommes seulement, pour faire l'amour à la Reine Elizabeth. Cette Princesse étoit formée de telle sorte, qu'elle aimoit passionnément, mais ne pouvoit être aimée jusqu'à être mere, sans un très-grand péril de sa vie: à cause dequoi elle n'eut jamais intention de prendre mari, & néanmoins elle n'en refusoit aucun, afin de tenir ses ennemis en cervelle par le bruit de ses alliances, & de se faire des amis par les attraits d'une si belle espérance. Le Duc fut si bien reçû d'elle, & traité avec tant de franchise & de privauté, que tous ceux qui ne la connoissoient pas, crurent ce Mariage indubitable. Aussi étoit-il de son intérêt de le faire croire ainsi, afin de relever le courage aux amis de ce Prince pour lui aider à obtenir la Souveraineté des Pays-Bas; non pas tant pour l'amour de lui, que de peur qu'ils ne tombassent sous la domination du Roi.

Sur l'avis qu'on eut que le Duc de Savoye avoit partagé la conquête du Pays des Suisses avec le Roi d'Espagne, & qu'il devoit commencer par Genève, laquelle cette Nation avoit reçûë en son alliance, d'autant que c'est par-là qu'elle peut envoyer du secours en France & en recevoir: le Roi fut conseillé, à l'instante sollicitation même des Cantons Catholiques, de prendre cette ville sous sa protection, de peur que d'autres ne s'en emparassent. Il se dressa

(a) Son nom de famille étoit Clermont, & Bussy celui d'une Terre entrée dans la maison par une d'Amboise. Bussy est auteur d'un Livre intitulé, *la fortune de la Cour.*

(b) Allant à la Coutanciere, il eut un pressentiment de sa mort, & fut sur le point de s'en retourner, mais le Lieutenant Criminel d'Angers, le compagnon & le confident de ses intrigues, l'en empêcha, en le raillant de sa peur. On a crû que Montsoreau le poignarda par un ordre secret du Duc d'Anjou, qu'il avoit offensé par un reproche de sa mauvaise mine.

pour

1579. pour cette fin un Traité particulier entre lui & les Suisses, qui fut négocié à Soleurre par Nicolas de Harlay-Sancy.

Il n'y avoit plus parmi les Huguenots que le peuple & les Consistoriaux qui eussent de l'ardeur pour leur Religion: à l'égard des Grands, ce n'étoit qu'une faction, & le Prince de Condé étoit presque le seul qui en fût persuadé. Aussi avoit-il peu de liaison avec les Politiques, ni même avec le Roi de Navarre, & faisoit bande à part, tant parce qu'il étoit fâché que le Roi eût à son préjudice donné sa Lieutenance au Vicomte de Turenne, que parce qu'étant fort homme de bien & sérieux, il fuyoit le libertinage, & avoit en horreur les fraudes & les artifices impies.

En Novembre & Decembre.

Dans la Cour du Roi de Navarre, on ne voyoit qu'intrigues, amourettes, entreprises; pour tout dire en un mot, la Reine Marguerite en étoit l'esprit. Le Roi son frere qui l'avoit prise en haine, écrivit à son mari que l'on parloit mal d'elle & du Vicomte de Turenne: mais ce Prince considérant la nécessité de ses affaires plus que toute autre chose, montra la Lettre à tous deux, & n'épargna ni prieres, ni caresses, pour retenir le Vicomte, qui feignoit de se vouloir retirer.

Or cette femme outrée au dernier point, n'eut plus d'autre pensée que la vengeance: pour cet effet se servant des mêmes moyens qu'elle avoit souvent vû pratiquer à sa Mere, elle instruisit les Dames de sa suite à envelopper tous les braves d'auprès de son mari dans leurs filets, & fit en sorte que lui-même se prit aux appâts de la belle Fosseuse, qui ne pratiqua que trop bien les leçons de sa Maîtresse. Ce furent-là les vrais boutefeux des sixiémes troubles; aussi les nomma-t'on la *guerre des amoureux*.

1580. En Janvier & Fevrier.

Comme les Envoyés du Roi viennent donc pour redemander les Plaçes de sûreté, ces coquettes se mocquent d'eux, piquent leurs galands d'honneur, appellent sottise & lâcheté de rendre ce qu'ils avoient acquis au prix de leur sang; enfin elles les échauffent de telle sorte qu'ils se resolvent non-seulement de les garder, mais encore d'en prendre d'autres. A cette fin, le Roi de Navarre ayant rompu deux piéces d'or, en envoye deux moitiés, l'une à Châtillon, & l'autre à Lesdiguieres, qui commandoient pour le Parti en Languedoc & en Dauphiné, avec un ordre de commencer la guerre lorsqu'il leur envoyeroit les deux autres moitiés; & au même tems il dépêche en diverses Provinces des hommes de créance, pour l'exécution de plus de soixante diverses entreprises.

Il semble que cette résolution n'avoit pas été communiquée au Prince de Condé: néanmoins il se trouva qu'il agit en même-tems comme s'il eut été de concert avec le reste du Parti. Il désiroit passionnément entrer en possession du Gouvernement de Picardie: il lui avoit été promis par deux Traités; & on le lui faisoit espérer de jour en jour; enfin sa patience se lassa, il voulut se faire raison lui-même, & forma des intelligences sur sept ou huit des meilleures Places de la Province. Celle qu'il avoit sur la Fere lui réüssit par le moyen de Liramont, de Moüy, & de quelques autres Gentilshommes; toutes les autres avorterent.

En Avril & suivans.

Aussi peu de succès eurent toutes celles des Partisans du Roi de Navarre, hormis une sur Montaigu en Poitou, & une autre sur Cahors. Cette ville qui étoit des terres de sa femme (car on lui avoit donné pour dot les Comtés de Quercy & d'Agenois) refusant de le

1580. reconnoître, il se picqua d'en avoir raison. Quoi qu'il sçût que Vesins étoit dedans avec deux mille hommes de guerre, il ne laissa pas de l'attaquer & d'y planter le pétard, nouvelle machine d'artillerie que l'on commençoit à mettre en usage. Quand par cette invention il eut fait sauter une porte, il trouva Vesins en tête qui le reçût fort bravement. Ce Seigneur fut tué dès les premieres charges; sa mort n'abbatit pourtant pas si fort le courage de ses gens, qu'ils ne se défendissent encore quatre jours durant de ruë en ruë. A la fin tout fut forcé, & la ville horriblement saccagée, & toute inondée du sang de ses habitans, en vengeance de celui des Huguenots qu'ils avoient répandu aux massacres de la Saint Barthelemi.

Les autres efforts de ce Parti découvrirent manifestement sa foiblesse. Elle se trouva plus grande qu'on n'eût pensé: car les Provinces désarmées, comme étoient la Normandie, l'Isle de France, la Champagne, & autres refusérent de contribuer pour cette guerre; les Rochelois l'estimant peu juste, demeurerent en paix, de l'avis même du sage la Nouë; Châtillon ne pût ébranler en Languedoc que trois villes, sçavoir Lunel, Aigues-mortes, & Sousmieres; & si Nîmes entra en lice, ce ne fut que parce que les Catholiques allerent imprudemment le harceler. [Il est vrai que le Capitaine le Merle grand voleur, prit Mandes: mais ce fut plûtôt pour son compte que pour celui de son Parti, car il en eût tout le butin, & son Parti n'eut que la haine de ses horribles brigandages.]

De tous côtés les Huguenots avoient du désavantage: le Maréchal de Biron arrêtoit sur cu toutes les troupes du Roi de Navarre, & le recognoit dans ses Places. Il lui défit trois mille hommes dans un combat près de Montcrabel, auquel les deux fils du Marquis de Trans proches parens de ce Roi, & néanmoins Catholiques, furent tués, & poussa le reste jusqu'aux portes de Nerac. Ayant lache quelques volées de canon contre la muraille, de dessus laquelle la Reine Marguerite regardoit l'escarmouche, cette Princesse en fut tellement offensée, quelle ne lui pardonna jamais. Le Comte du Lude cependant prit Montaigu en Poitou, dont la défense véritablement fut bien plus grande que ne l'étoit la bonté de la Place; le Duc de Mayenne nettoya presque tout le Dauphiné, & mit Lesdiguieres si au bas, qu'encore une pareille campagne l'eût chassé du pays; & le Maréchal de Matignon réduisit la ville de la Ferre en Picardie, dont le Prince s'étoit proposé de faire une seconde Rochelle. 1580.

Après avoir été six semaines devant cette Place, il la reçût à composition le douziéme jour de Septembre. Les deux Favoris du Roi, sçavoir Arques & le jeune la Valette, on les nomma depuis Joyeuse, & Epernon, & quantite de jeunes Seigneurs étoient venus au siege avec de grands équipages, & les vivres y abordoient de tous côtés en abondance: ce fut pour cela qu'on le nomma *le siege de velours*. Le Duc d'Aumale Gouverneur de Picardie, & le Duc de Guise, y arriverent sur la fin, & voulurent en ravir la gloire à Matignon à qui elle appartenoit. Il leur en garda un tel ressentiment, que depuis en toutes occasions il s'étudia de les traverser & de rompre leurs mesures. En Septembre.

Rien ne donnoit tant d'appréhension au Roi que faisoit la sortie du Prince de Condé: lequel étoit parti de la Ferre à la fin de Mars, pour aller solliciter du secours chez les Princes Protestans. Il

1580. vit en Angleterre la Reine Elisabeth, à Anvers le Prince d'Orange, en Allemagne Casimir, & quelques autres Princes : mais il ne pût tirer aucune assistance que de Casimir, moyennant certaines Places qu'il promit de lui bailler en nantissement. Sur cette assurance il revint en Dauphiné par les Suisses & par Genève, au travers d'une infinité de périls, ayant même été pris & dépouillé sur les terres de Savoye par des bandits, qui ne le reconnurent pas. Lesdiguieres l'accommoda génereusement d'argent & d'équipage. Aussi sa présence ne lui fut pas inutile à réunir la Noblesse du pays sous son commandement, & à confirmer son autorité.

La seule ressource des Huguenots étoit donc une levée de Reistres : le Roi la redoutoit sur toutes choses, & la France frissonnoit d'horreur au seul nom de ces cruels pillards qui l'avoient tant de fois saccagée. Sur cela la Reine mere & le Duc d'Alençon s'entremettent de la Paix : le Roi de Navarre la désiroit comme son unique salut, & le Duc la procuroit, afin de pouvoir transporter toutes les forces de l'un & de l'autre Parti dans les Pays-Bas.

Car les Etats Généraux ayant résolu de déclarer le Roi d'Espagne déchû de la Souveraineté de ces Provinces, comme ils firent hautement l'année suivante dans l'assemblée de la Haye, avoient envoyé des Députés vers ce Duc, étant pour lors au Plessis-les-Tours : Ensuite ils passerent un Traité avec lui, par lequel *ils le reconnoissoient pour leur Prince & Seigneur, lui & ses fils légitimes, aux mêmes droits que les Seigneurs précedens ; à la charge que s'il avoit plusieurs fils, ils choisiroient celui qu'il leur plairoit. Qu'il conserveroit les anciennes alliances, droits, & Privileges des Provinces, ne donneroit les Charges & Emplois qu'aux naturels du pays ; & feroit en sorte que les Provinces demeurassent toujours attachées a la France, sans être pourtant incorporées ni unies a la Couronne.* 1580.

[*Réciproquement, qu'ils lui fourniroient trois cens mille écus par mois, en attendant qu'il fût en possession de la Souveraineté, & six Places ou il pourroit mettre garnison, comme aussi en toutes celles qu'il conquêteroit. Que nul n'entreroit au Conseil s'il ne l'agreoit, & qu'ils lui en nommeroient trois dont il en choisiroit un ; & que l'exercice de la Religion demeureroit dans tous les lieux tel qu'il étoit.*]

Ce Traité signé, il courut en Guyenne négocier la Paix : le lieu de la Conférence fut le Château de Fleix appartenant au Marquis de Trans. En cet endroit, par les soins de ce Prince, & par ceux du Duc de Montpensier, puis encore du Maréchal de Cossé que le Roi y envoya après lui, on convint sur la fin de Novembre de certains articles pour l'éclaircissement de la Paix précedente : On la confirma pat celle-ci. On y accorda aussi quelques Places au Roi de Navarre ; & on donna à la passion de sa femme la révocation de Biron ; on ôta à ce Maréchal la Lieutenance de Guyenne pour la donner au Maréchal de Matignon que cette Reine demandoit, & dont la sage froideur sembloit fort propre pour temperer le feu des Gascons. [En ce lieu-là, Philippe de Marnix-Sainte-Aldegonde, le premier mobile des Etats des Pays-Bas après le Prince d'Orange, vint trouver le Duc d'Anjou pour lui apporter la ratification du Traité fait par leurs Députés à Tours. Le Duc l'ayant aussi ratifié, fit un voyage en Anjou, & donna ordre de tous côtés à lever des troupes.] En Novembre.

Le trentiéme d'Août de cette année 1580. Philibert Emanuel Duc de Savoye En Août.

1580. *acheva sa course mortelle, & laissa ses Etats, qu'il avoit heureusement regagnés par sa valeur, & par la sagesse de sa conduite, à son fils unique Charles Emanuel, qui étoit alors dans sa vingt-uniéme année.*

La France fut affligée en même-tems de deux cruelles maladies, la coqueluche & la peste. La premiere, que nous avons déja vû deux autres fois tourmenter ce Royaume, étoit toujours très-douloureuse & quelquefois mortelle, mais elle ne dura que cinq ou six mois. L'autre tuoit presque tous ceux qu'elle frappoit, & elle exerça sa violence cinq ou six ans consécutifs, ravageant tantôt une Province, tantôt une autre, si bien qu'elle fit mourir plus de la quatriéme partie du peuple.

Depuis que Dom Jean d'Austriche étoit parti de Flandres, la confusion & la discorde y étoient toujours allées en croissant. Les Etats avoient appellé l'Archiduc Mathias pour les gouverner, mais les * Gueux le traiterent si mal, qu'ils l'obligerent de s'éloigner. Le Duc de Parme, auquel le commandement de l'armée Espagnole étoit demeuré après la mort de Dom Jean d'Austriche, [ne trouva d'abord pour lui que la ville & pays de Namur, & le Duché de Luxembourg, mais aussi-tôt il regagna par ses intrigues les pays d'Artois & de Haynaut qui chancelloient entre deux, leur accordant une amnistie génerale, avec assurance de ne leur donner jamais de Gouverneur que de leur pays. Ce qu'il exécuta si ponctuellement, que le Marquis de Richebourg ayant été tué au siege d'Anvers l'an 1595. il délivra le Comte d'Egmond en échange de la Nouë pour le revêtir de cette Charge. Le bonheur accompagna sa conduite,] il défit une partie des Reistres de Casimir, & enveloppa tellement l'autre, qu'ils furent contraints de prendre quartier & de se retirer en Allemagne. Casimir pour lors étoit passé en Angleterre pour voir la Reine Elisabeth; [ayant appris cet échec,] il en eut tant de honte, qu'il se retira tout droit chez lui sans oser repasser par les Pays-Bas. 1580.

[* Les Calvinistes révoltés.]

Après leur départ, le Duc de Parme assiégea Maestric. Il le prit par force au bout de quatre mois; & cependant il négocia si bien avec les Seigneurs malcontens, qu'ils rentrerent sous l'obéissance du Roi Philippe, & y ramenerent entierement les Provinces d'Artois, & de Haynaut, & les villes de Lille, Douay, & Orchies.

A l'opposite, les Provinces de Gueldres, Zutphen, Hollande, Zelande, Frise, & Utrect, puis les villes de Bruges, Ypres & plusieurs autres, s'unirent plus étroitement ensemble pour se mieux défendre. Dela est venu le nom de PROVINCES UNIES. Les Malcontens cependant ébranloient fort les autres Provinces Catholiques. Il est vrai que la maladie dans laquelle le Duc de Parme tomba après la prise de Maestric, donna un peu de tems aux Etats de respirer, & que la Nouë, quoi qu'il n'eût que trois mille hommes, tenoit tête fort bravement à tous leurs ennemis.

Comme les Espagnols prirent Groeningue sur les Etats, de son côté il leur prit Ninove, & dans cette Place le Comte d'Egmond avec sa femme: mais peu après ce génereux Chef fut défait dans une rencontre près du Château d'Ingel-Monster, & tomba entre les mains des Espagnols, qui ne lui donnerent la liberté que l'an 1585. [en échange du Comte d'Egmond, comme nous l'avons dit,] & en leur payant cent mille écus de rançon.

L'Edit accordé aux Huguenots ne

1581. En Janvier.

trouva pas tant de difficulté, ni pour la vérification au Parlement, ni pour l'exécution, que les autres précedens; & il fut assez paisiblement observé près de cinq ans. Comme la violente agitation, bien loin de guérir les maladies, les augmente, & qu'il faut laisser reposer les esprits pour les temperer: ainsi dès-lors qu'on cessa de pousser les Huguenots, leur chaleur s'attiédit de beaucoup. Le Roi prenant la meilleure voye, leur fit connoître qu'ils ne devoient craindre aucun mal de sa part, mais qu'ils n'en devoient esperer aucun bien; qu'il leur feroit bonne justice, mais qu'il ne leur donneroit ni Charges, ni Gouvernemens, ni Emplois, & qu'il les éloigneroit de toutes sortes de Dignités & d'Offices. Avec cela il tâchoit de les ramener tout doucement par de sages & chrétiennes instructions: Et ces moyens en convertirent plus en quatre ans, que les bourreaux ni les armes n'en avoient forcé en quarante. Si on eût continué de tenir ce procedé, cette opinion de conscience se fût sans doute dissipée par une opinion d'honneur.

Durant ce calme, le Roi bien loin de se fortifier, s'affoiblissoit de plus en plus, & s'amollissoit dans l'oisiveté & dans les délices. Depuis la mort de la Princesse de Condé, il avoit eu peu d'attachement pour les femmes; & son aventure de Venise lui avoit donné un autre penchant. Les trois principaux de ses Favoris étoient Arques, le jeune la Valette, & Saint-Luc: le dernier perdit ses bonnes graces pour l'avoir voulu guérir de ses dépravations par une illusion forte ingénieuse: les deux autres demeurerent tout-puissans, sans avoir de rivaux qu'eux-mêmes, & jouissant comme par indivis de l'affection du Roi, qui les appelloit ses enfans. Il ne se contentoit pas d'avoir érigé en Pairie la Vicomté de Joyeuse pour d'Arques, (a) & la Terre d'Epernon qu'il acheta du Roi de Navarre, pour la Valette, il les vouloit honorer de son alliance en les mariant aux deux sœurs de sa femme, & leur donnant à chacun quatre cens mille écus de dot. En effet, Joyeuse en épousa une, & ces nôces se firent avec tant de profusions, qu'il en coûta au Roi près de quatre millions [de livres.]

Pour remplacer ces folles dépenses, il falloit avoir recours à forger de nouveaux Edits; il n'en faisoit pas moins que neuf ou dix tout d'un coup. On en avoit vû jusqu'à vingt-deux en moins de deux mois, dont ils fournissoient eux-mêmes le sujet, & assignoient effrontément leurs Marchands & leurs Tailleurs sur ces fonds. Aussi le Parlement, croyant qu'il étoit de son devoir d'empêcher qu'ils ne se jouassent ainsi de la substance des pauvres sujets du Roi, s'opposoit avec fermeté à la vérification; & Christophe de Thou Premier Président, osa bien répondre une fois, que *selon la Loi du Royaume, qui étoit le salut public, cela ne se pouvoit ni ne se devoit.*

En Juillet & Août.

Les Etats des Provinces Unies se trouvoient en de grandes peines, leurs principales villes étoient toutes en combustion pour la diversité des Religions, leurs armées sans Chefs, & leurs soldats sans payement. Durant cette confusion, le Duc de Parme prît la ville de Breda qui étoit au Prince d'Orange, & après cela il se promettoit de boucher toutes les avenues du pays aux François. Il lui étoit aisé de le faire, car ayant déja

(a) Dans cette érection il leur accorda la préseance sur tous les autres Ducs, ce qui fut jugé abusif dans l'assemblée des Notables tenuë à Rouen 1595.

1581. l'Artois, le Haynaut, & la ville de Dunkerque, il ne lui restoit plus que d'avoir Cambray: & c'étoit pour cela qu'il l'avoit assiegé.

Le premier exploit du Duc d'Anjou devoit donc être de le délivrer. Au bruit de son entreprise, que ses amis avoient publiée avantageusement par toute la France, grand nombre de volontaires, quinze ou vingt Seigneurs de marque, plusieurs Capitaines avec leurs aventuriers, même des Compagnies d'Ordonnance toutes entieres étoient venues le trouver; il avoit quatre mille chevaux François, & dix mille hommes de pied. [Rône qui lui devoit amener quinze cens Reistres ne lui amena que trente cavaliers, ayant joué l'argent à trois dez. Mais Honorat d'Albert, Capitaine de grand crédit parmi les gens de guerre, lui amena douze cens bons hommes de Languedoc.] Le Duc de Parme rassembla toutes ses forces & se tint six heures en bataille, comme pour lui faire sçavoir qu'il l'attendoit de pied ferme: mais quand il vit qu'il venoit droit à lui, il se retira à Valenciennes.

En Août. Ainsi la ville fut délivrée. Elle reçût le Duc dans Cambray comme chef souverain du Château, & Protecteur de la liberté du pays: dont il prêta le serment sur l'Autel de Nôtre-Dame, puis dans la Maison de Ville. Il chassa ensuite les ennemis hors de l'Esclue & d'Arleux, & battit si furieusement les murs de Cateau-Cambresis, qu'il le força de se rendre à discretion.

Voilà tout l'effet de cette bruyante expédition. Après ces exploits l'ardeur de ses volontaires se refroidit; & comme son armée étoit composée de pieces indépendantes, il y eut bien-tôt autant de querelles que de Capitaines. Si bien que voyant trop de péril à s'engager plus avant & à joindre l'armée des Etats qui venoit au-devant de lui, & d'autre côté trop de honte à s'en retourner si-tôt, il fut conseillé de faire un second voyage en Angleterre pour voir la Reine sa maîtresse, avec laquelle les articles de son Mariage étoient presque tout dressés. 1581.

En Octobre, & en Novembre. La chose passa si avant que cette Reine lui donna un anneau pour gage de sa foi: mais les brigues contraires a cette alliance, & ses femmes qui sçavoient le danger où elle seroit si elle avoit des enfans, à cause de la mauvaise conformation des parties, en firent tant de bruit, & rompirent la tête de leur Maîtresse par tant de clameurs, qu'elle lui redemanda [sa bague.]

Il arriva en ce même-tems que des Prêtres & des Religieux Anglois nourris dans les Seminaires de Douay & de Reims, qui avoient été fondés, l'un par le Roi d'Espagne, & l'autre par les Guises, tramoient diverses conspirations contre cette Reine, en exécution de la Bulle du Pape, qui l'an 1570. l'avoit excommuniée & privée de sa Couronne: à cause dequoi elle fut contrainte par les cris de ses Ministres d'en faire mourir quelques-uns, entre autres le Pere Edmond Campian Jesuite. Le Duc d'Anjou témoigna grand mécontentement de ce qu'en sa présence on traînoit des Prêtres Catholiques au supplice: la Reine de son côté étoit aussi dans des peines & des appréhensions extrêmes. Tellement que dans ces embarras on cessa de parler du mariage; & néanmoins tous deux étant bien-aises qu'il en demeurât quelque croyance parmi les Etrangers, passerent près de deux mois dans des réjouissances, qui au loin étoient prises pour la fête de leurs nôces.

Lorsque le Duc étoit parti des Pays-Bas, plus de la moitié de son armée s'é-

1581. toit diſſipée, le reſte paſſa dans la Comté de Flandres par Calais, & joignit celle des Etats. Le Duc de Parme, n'ayant ſçû empêcher cette jonction, aſſiégea Tournay. La Princeſſe d'Eſpinoy en l'abſence de ſon mari, donnant les ordres en Capitaine, & combattant en ſoldat, défendit cette Place deux mois durant; & peut-être qu'elle l'eût ſauvée, ſi les Bourgeois, qui étoient zelés Catholiques, ne l'euſſent obligée de capituler.

Le Prince d'Orange & les Etats preſſant le Duc par pluſieurs dépêches de revenir, il prit congé de la Reine Elizabeth, qui le conduiſit juſqu'à Cantorbery, & voulut que le Comte Leyceſtre, Houvard ſon Amiral, & cent Gentilshommes de marque, l'accompagnaſſent en Flandres. Il s'embarqua à
1582. Douvres le 10. de Février, & en deux
En Février. jours il arriva à Fleſinghes, où les Princes d'Orange & d'Eſpinoy l'attendoient. Le lendemain il paſſa à Middelbourg, & de-là ſe fit porter ſur des vaiſſeaux à Anvers par la riviere de l'Eſcaud.

Les Etats qui y étoient aſſemblés lui firent une entrée fort pompeuſe, & l'inaugurerent premierement Duc de Brabant, le Prince d'Orange lui mettant le Chapeau Ducal & le Manteau, qui étoient de velours rouge cramoiſy fourré d'hermines à grands rebras: puis ils le déclarerent Marquis du ſaint Empire, le Conſul d'Anvers lui donnant en main une clef d'or, qu'il lui rendit auſſi-tôt. Dès-lors il commença de gouverner, mais c'étoit avec peu de ſatisfaction, ayant entendu dans les articles de la *joyeuſe entrée*, qui lui furent lûs à ſon couronnement; *qu'il devoit les régir, non pas ſelon* 1582.
ſa volonté, mais ſelon la juſtice & ſelon leurs Privileges.

Cependant comme il avoit affaire à En Mars.
des ennemis à qui toutes voyes paroiſſoient licites, il courut deux grands hazards. Le dix-huitiéme de Mars le Prince d'Orange fut aſſaſſiné d'un coup de piſtolet dans ſa maiſon au ſortir de table par Jaureguy valet d'un certain Banquier ruiné, qu'on diſoit avoir empoiſonné Jean d'Autriche. Il guérit de cette bleſſure: mais tout ſur l'heure le contrecoup penſa tomber ſur le Duc. Les Flamands s'imaginerent qu'il avoit deſſein d'affermir ſa nouvelle domination par un maſſacre général des Seigneurs du Païs; ils fondoient leur ſoupçon ſur ce que les François qui avoient dîné avec le Prince d'Orange, avoient auſſitôt tué l'aſſaſſin, comme s'ils euſſent voulu en lui ôtant la vie, ôter toute connoiſſance des auteurs du crime. Mais le jeune Prince d'Orange l'ayant fait foüiller, on trouva dans ſa poche des lettres Eſpagnoles qui firent aſſez connoître qui il étoit.

Durant que le Prince d'Orange ſe En Avril, & ſuivans.
guériſſoit, le Duc faiſoit ſon entrée à Bruges & à Gand: dans cette derniere ville il reçût les ornemens de Comte de Flandres. Quelques jours après il découvrit l'horrible conſpiration de Nicolas Salſede, fils d'un autre Salſede originaire Eſpagnol, & fugitif pour crime de ſon païs, lequel s'étoit habitué en France. (*a*) C'étoit [Salſede le pere] qui avoit fait la guerre au Cardinal de Lorraine

(*a*) Il avoit fabriqué de la fauſſe Monnoie dont il avoit acheté une Metairie: le Vendeur ayant reconnu la friponnerie, en porta ſa plainte au Roi, qui le rétablit dans ſon Domaine. Salſede prit la fuite, crainte d'être jetté dans l'huile boüillante, ſupplice decerné alors contre les Faux-Monnoieurs: mais auparavant il prit ſes meſures pour brûler cette Métairie, & peu s'en fallut que le Maître ne fut conſumé avec ſa maiſon. Le Roi qui l'alla voir quelquefois dans ſa priſon, lui reprochant le crime d'avoir voulu brûler un homme qu'il avoit déja trompé par de faux écus, Salſede répondit: j'ai voulu rôtir un homme qui m'avoit voulu faire boüillir. Quel caractere d'eſprit, de plaiſanter ſur le point d'une mort cruelle! Ainſi parle Auger Busbeck dans ſes Lettres, *Lettre VIII.*

au païs Messin : en haine dequoi il avoit
1582. été tué à la S. Barthelemi. Pour le fils il étoit aussi banni de France, pour avoir brûlé dans sa maison un Gentilhomme de Normandie, qui l'avoit accusé de fausse monnoye. Celui-ci avoit donc feint de se donner au service du Duc d'Anjou avec un Régiment qu'il avoit levé à ses propres dépens : mais le Prince d'Orange qui avoit toûjours l'œil au guet, découvrit qu'il avoit des intelligences avec le Duc de Parme. Là-dessus on l'arrêta ; comme aussi un certain François Basa Italien, puis un Banquier nommé Balduin, & quelques autres. On disoit qu'il avoit comploté de se saisir de quelques Places pour les livrer au Duc de Parme, & formé un attentat sur les personnes du Duc d'Anjou & du Prince d'Orange.

On n'a jamais bien sçû le fond de cette affaire, d'autant que Basa ayant par la crainte de la question, ou autrement, découvert des choses fort étranges, se tua lui-même en prison, & que le malheureux Salsede varia deux ou trois fois dans ses interrogatoires, & impliqua dans son crime tant de personnes, lesquelles on sçavoit être innocentes, qu'on ne pût asseoir de Jugement certain sur ses confessions. On croit qu'il le fit ainsi, afin d'être mené à Paris, dans l'espérance qu'il eut que le Duc de Parme le recourroit par les chemins : mais Bellievre l'y conduisit avec tant de précaution, qu'il trompa les espions du Duc, & l'attente du criminel.

Le Roi le fit interroger à diverses fois par les Gens de son Parlement, & voulut être dans une chambre prochaine pour écouter ce qu'il diroit : il avoüa les mêmes choses qu'il avoit dites en Flandres : dont le Roi sortit si effrayé qu'il ne pouvoit plus à qui se fier, ne voyant à l'entour de lui aucune personne qu'il n'eût accusée. Le Parlement le condamna à être tiré à quatre chevaux. L'arrêt prononcé, comme on le menoit à la 1582.
Chapelle, il se trouva, à ce qu'on dit, un certain Religieux dans le degré qui lui souffla un mot à l'oreille ; ce qui fut cause qu'il retracta tout ce qu'il avoit confessé, & qu'il laissa les Juges & le Roi en plus grande perplexité qu'auparavant.

Les Etats avoient peu d'argent & grand nombre de garnisons à entretenir : ainsi l'armée du Duc d'Anjou ne pût être pour cette campagne, que de quatre à cinq mille hommes. Il les divisa en trois petits corps pour couvrir les dehors des grandes villes. Celle du Duc de Parme se trouva de plus de 30000. hommes, & néanmoins il ne pût prendre que quatre ou cinq petits Châteaux, qui n'étoient pas de grande importance. Car outre qu'il fut obligé de laisser une moitié de ses troupes pour garnir ses Places, il fut attaqué par la faim, comme il voulut investir Bruxelles, tout l'Artois & le Haynaut étant si mangés, qu'ils ne lui pouvoient fournir aucuns vivres ; après lorsqu'il essaya d'entrer dans le Païs de Vaës, le Duc d'Anjou lui en ferma l'entrée ; & ensuite les maladies contagieuses, puis les innondations du Païs par la rupture des digues, le contraignirent de se mettre en quartier d'hyver. En Juin Juillet & suivans.

La passion qu'avoit toûjours la Reine Mere de conquerir de nouveaux Royaumes, l'avoit poussée à la recherche de celui de Portugal ; n'y ayant pas réüssi, elle s'étoit imaginé qu'elle pourroit accumuler les droits d'Antoine avec les siens. Ce fut pour cela qu'elle l'attira en France ; le Roi l'y reçût avec beaucoup d'honneur, & répondit vigoureusement à l'Ambassadeur d'Espagne, qui faisoit instance qu'il chassât ce Prince, que la

France

1582. France avoit toûjours été le refuge des malheureux, & qu'il n'avoit garde de violer la sainteté d'un asyle si inviolablement conservé par tous ses Prédécesseurs. Il permit donc à la Reine sa Mere de faire des levées dans son Royaume, afin de poursuivre ses droits & d'équiper autant de vaisseaux qu'il lui plairoit; à quoi elle travailla tout du long de l'année 1581.

Le trop grand pouvoir de ces mêmes Moines qui avoient porté les Isles Açores à se déclarer pour Antoine, les avoit rendus si insolens, qu'ils troubloient tout par leurs tumultes, & ne faisoient que mettre les peuples en des furies, qui n'aboutissoient à rien. Le Gouverneur qu'Antoine y avoit envoyé, (c'étoit Emanuel de Sylva son favori, lequel il avoit créé Comte de Torres-Vedras) étoit plus phrénétique & beaucoup plus méchant qu'eux: tellement que Landereau, lequel la Reine Mere y avoit envoyé avec huit cens hommes, en attendant que son armée fût prête, lui ayant voulu donner des conseils moderés, il tourna toutes ses pensées à le perdre, jusqu'à suborner des garnemens pour l'assassiner ou pour l'empoisonner.

En Juin. & suivans. L'armee navale de France partit de Belle-Isle au mois de Juin. Strossy en étoit Amiral, Brissac Vice-Amiral, Sainte-Soulene Poitevin y commandoit une Escadre. Dom Antoine s'embarqua dessus avec le Comte de Vimiose, l'unique Seigneur Portugais qui l'eût suivi dans sa disgrace. Elle aborda à l'Isle de saint Michel, la seule des neuf Açores, qui tint pour les Espagnols, y força huit cens hommes qui lui vouloient empêcher la descente, défit Noguera Capitaine Espagnol, qui avoit rassemblé trois mille hommes, & entra d'emblée dans la ville d'Elgade. Mais Antoine, au lieu d'en forcer le Château qui l'eût rendu maître absolu de ces Isles, & lui eût donné moyen d'attraper la flotte des Indes, avec quoi il eût pû entretenir la guerre deux ou trois ans, s'amusa à faire le Roi parmi les acclamations d'une legere populace; & cependant l'armée navale d'Espagne arriva, commandée par le Marquis de Sainte Croix, qui se vint mettre à couvert sous le Château d'Elgade, pour de-là chercher occasion de combattre. 1582.

L'armée Françoise étoit plus forte en nombre de vaisseaux & en hommes: mais comme il y avoit beaucoup de mésintelligence & de jalousies, il y avoit [aussi beaucoup] de desordre & de querelles. Car il s'y etoit embarqué quantité de volontaires, la plûpart Capitaines, qui s'étant équipés a leurs frais, refusoient d'obéir, & les Généraux, quoi que vaillans, étoient si mols & si négligens, que leurs commandemens n'avoient ni autorité ni vigueur. Quand on en vint au combat, qui fut le vingt-six Juillet, à peine y eut-il douze vaisseaux qui fissent leur devoir, les autres ne s'engagerent point dans les coups, & Sainte-Soulene se retira avec dix-huit voiles sans avoir voulu se mêler. Aussi lui fit-on son procès en France quand il y fut de retour, & comme lache & poltron il fut dégradé de Noblesse. Le choc néanmoins ne laissa pas d'être fort sanglant & dura deux heures entieres, les vaisseaux de part & d'autre s'étant accrochés, comme s'ils fussent demeurés d'accord de vuider cette journée à coups de hache & de cimeterre. A la fin l'Amiral de France fut enveloppé & pris, Strossy qui étoit dedans étant blessé au genou; les autres se mirent au large & se retirerent, plusieurs sur la route de France, & quelques-uns à la Tercere, où Dom Antoine s'étoit mis à couvert avant le combat. En Juillet.

1582. Le Marquis de Sainte-Croix ternit l'honneur de cette belle victoire par une lâche & barbare cruauté : comme on lui présenta Strossy sur le tillac de son vaisseau, il le fit tuer à coups de hallebarde & jetter dans la mer ; & quant aux prisonniers qui étoient au nombre de trois cens, dont il y avoit quatre-vingt Gentilshommes, après les avoir promenés en triomphe dans Villefranche qui est la capitale de l'Isle Saint Michel, il les condamna tous à mort comme ennemis du repos public, fauteurs de rebelles, & Corsaires. Les Gentilshommes furent égorgés, les autres pendus à deux pieds de terre, & le Prêtre François qui avoit entendu leurs confessions, expédié après les autres.

En Août, Septembre & Octobre. Avec le reste des troupes de Landereau & dix-sept vaisseaux François, Antoine demeura à la Tercere jusques vers la fin de l'Automne. En ce tems-là, craignant d'y être assiégé en hyver par les vents, & au Printems par le retour de l'armée d'Espagne, il reprit le chemin de France. Cette fois pauvre & malheureux qu'il étoit, il y fut moins bien reçû que la premiere, quand il répandoit des pierreries aux Grands de la Cour & de riches promesses à tout le monde. Il ne perdit pourtant pas l'espérance de recouvrer son Royaume. L'an 1588. avec l'assistance de la Reine Elisabeth, il y fit une autre tentative, laquelle lui ayant mal réussi, il se retira pour la seconde fois en France, & y acheva le reste de ses jours sous la protection du Roi Henry IV.

1583. En Mars & suivans. L'année suivante que l'on comptoit 1583. la Reine envoya le Commandeur de Chates avec huit cens hommes seulement dans les Isles Açores. Il eut à combattre tout ensemble & la malignité de Torres-Vedras & les forces des Espagnols. L'extravagant Torres-Vedras ruina tous ses génereux desseins : mais enfin il périt lui-même, ayant été pris dans les montagnes par les Espagnols, qui le firent exécuter par la main du Bourreau : mais ils pardonnerent à Chates & aux siens. Du reste ils traitterent les barbares & orgueilleux Insulaires comme ils le méritoient : ils confisquerent tous leurs biens, & réduisirent leurs personnes en servitude. Les Ecclésiastiques & les Moines qui avoient été les plus emportés, furent les plus rudement châtiés ; on le peut connoître par le Bref d'absolution que le Roi Philippe obtint du Pape pour en avoir fait mourir deux mille, tant dans ces Isles que dans le Portugal. 1582.

Il y avoit long-tems qu'on s'étoit apperçû de l'erreur du Calendrier Julien, c'est-à-dire réformé par Jules Cesar, parce que le Bissexte mettoit quarante-cinq minutes de trop par delà le cours que fait le Soleil en quatre ans, lesquelles étant ramassées composoient un jour en 133. *ans. Cet excès au long aller eût perverti l'ordre des saisons & la célébration de la Pâque, car l'équinoxe du Printems, que l'on avoit arrêté au* 21. *de Mars se trouvoit déja descendu à l'onziéme du même mois, en sorte que Pâques se fût enfin trouvé en Hyver, & Noël en Esté. Plusieurs Papes avoient eu dessein d'y remédier. Gregoire XIII. après avoir fait travailler sur ce sujet les plus célebres Astronomes, retrancha dix jours de cette année* 1582. *& ordonna que doresnavant tous les* 400. *ans on retrancheroit trois jours de Bissexte, à sçavoir un jour à chacune des trois premieres centaines, à commencer l'an* 1700. *Les Princes Protestans rejetterent ce Reglement, parce qu'il avoit été fait par une Puissance qu'ils ne reconnoissoient point : mais le Conseil du Roi l'approuva, & le Parlement ordonna qu'il auroit lieu des*

1582. *l'année même, & que le dixiéme de Novembre on compteroit le vingtiéme.* (a)

[*Cette même année moururent trois personnes fort considérables, Louis Duc de Montpensier surnommé le Bon, Artus de Cossé Maréchal de France, & Christophle de Thou Premier Président. Ce dernier eût Achille de Harlay pour successeur en sa Charge* (b)

François Prince Dauphin qu'on nomma Duc de Montpensier après la mort de Louis son pere, & le Maréchal de Biron, avoient mené au Duc d'Anjou dans les Pays-Bas un renfort de sept mille hommes de pied & de douze cens chevaux, & lui-même avoit levé quelques Compagnies de Reistres. C'étoit là sa derniere main : tout son crédit & tous ses amis étoient épuisés, il avoit consumé en cette guerre le revenu de son appanage, qui étoit de cinquante mille écus, & s'étoit engagé de trois cens mille par delà. Les quatre millions que les Etats levoient pour l'entretien de la guerre, s'en alloient tous en pensions inutiles, si bien qu'il ne lui en restoit pas 40000. francs par an. Avec cela il se trouvoit au milieu de deux Religions qui s'entrechoquoient furieusement, & le choquoient toutes deux, parmi la haine acariâtre & les défiances brutales des Flamands; avec cela le mécontentement de ses Capitaines, les plaintes du peuple qui étoit mangé par les gens de guerre, les cris des soldats qui mouroient de faim, & avoient les Flamands pour plus grands ennemis que les Espagnols, le mépris & la désobéïssance de l'une & de l'autre nation, & les traverses secretes du Prince d'Orange [lui causoient des embarras & des inquiétudes étranges.] 1582.

Il avoit beau supplier le Roi de lui envoyer quelque assistance, les jalousies que le Conseil d'Espagne & ses Mignons lui avoient données de ses progrès, l'endurcissoient à lui refuser tout. Le Roi de Navarre offroit au Roi de porter la guerre jusques dans le cœur d'Espagne, d'employer pour cela cinq cens mille écus de son bien, pour lesquels il engageroit ses Comtés patrimoniales de Rouergues & de l'Isle. De plus, pour lui ôter toute défiance, il ne vouloit composer son armée que de Suisses & de Reistres alliés de la France, & de François de l'une & de l'autre Religion; il offroit même d'en donner le commandement à un Maréchal de France au choix du Roi, & de lui envoyer Madame sa sœur unique, & la fille du Prince de Condé en ôtage. Ces propositions ne firent que donner au Roi plus d'ombrage des uns & des autres, parce qu'elles marquoient quelque liaison entr'eux; comme d'autre part les menaces que le Duc d'Anjou laissoit quelquefois échapper dans son désespoir, irritoient davantage les Favoris, & leur donnoient la pensée de le faire périr, afin de prévenir sa vengeance.

Ainsi quand il envoyoit demander secours, ils obligeoient le Roi de lui répondre, qu'il se mît en état de le rece-

(*a*) Gazette de France, Article de Vienne du 17. Octobre 1699. On a eû avis de Ratisbonne, que les Etats Protestans de l'Empereur ont enfin consenti à quitter le vieux stile, en retranchant onze jours du mois de Fevrier de l'année prochaine pour se conformer au stile nouveau, ou Calendrier Gregorien, par lequel ce Pape retrancha en 1582. dix jours du mois d'Octobre, à cause que les equinoxes & les solstices avoient alors anticipé de ce nombre de jours, qui sont à present augmentés jusqu'à onze, neanmoins les Protestans ont déclaré qu'ils font cette réformation de leur propre autorité, & qu'ils fixeront la celebration de la Féte de Pâques par les calculs de leurs Astronomes, sans se soumettre à la supputation du Calendrier Gregorien.

(*b*) De Thou mourut le 1. de Novembre. Harlay 4. President, qui tenoit alors les grands jours à Poitiers, fut nommé à sa place, & reçu au Parlement le 5. de Janvier 1583.

1582. voir, qu'il se rendît le plus fort, de peur d'être chassé par ces Marchands, comme l'avoit été l'Archiduc Mathias; & ce qu'ils lui conseilloient à dessein de le perdre, la Reine sa mere le lui conseilloit aussi pour le sauver, le pressant de se saisir des meilleures Places, & d'affermir sa souveraineté sur quelques fondemens solides.

Ceux qui le gouvernoient particulierement, étoient gens sans honneur & sans foi; entr'autres Quinsay son Secretaire, Fervaques, & Aurilly son gendre: Ce dernier étoit un jeune garçon, fils d'un Sergent de la Ferté près de Blois, que son lut, sa voix, sa danse, & autres qualités plus dignes de l'affection d'une femme que de celle d'un grand Prince, avoient mis en haute faveur auprès de son Maître. Ces gens-là le tenant toujours en défiance du Duc de Montpentier & des autres personnes d'honneur qui eussent pû le détourner des méchantes actions, l'aiguillonnoient sans cesse avec des motifs, tantôt de vengeance, tantôt d'aggrandissement à s'emparer des Places dont ils se promettoient d'avoir les Gouvernemens. Ainsi un jeune Prince qui avoit peu de conscience, & qui se voyoit réduit en de grandes détresses, se résolut à croire leurs pernicieux conseils, & donna ordre à ses Capitaines de se saisir de sept ou huit des meilleures villes tout en un jour, qui seroit le dix-huitiéme de Janvier.

1583. En Janvier. L'entreprise réussit sur Dunkerque, Dixmude, Tenremonde, Vilvoorde, Alost, & Meenen: mais elle manqua sur Ostende & sur Bruges. Les preneurs furent pris à Bruges, & confesserent toute la conspiration: même que le Duc devoit se saisir d'Anvers; & de la personne du Prince d'Orange, pour le contraindre de lui rendre les Lettres reversales, par lesquelles il s'étoit obligé de lui laisser les Comtés de Hollande & de Zelande. Ceux d'Anvers avoient aussi éventé la conspiration, & s'étoient mis en armes: néanmoins comme le Duc d'Anjou avoit donné l'ordre pour le même jour dix-huitiéme du mois, de se saisir de la porte de Kornebourg la plus proche de son Palais, & que le soir au plus tard il fût arrivé des nouvelles de ce qui s'étoit passé aux autres villes, il ne pût pas differer plus long-tems. 1583.

Donc, nonobstant les prieres du Prince d'Orange, il sortit de la ville avec ses Gardes, & deux cens chevaux qu'il avoit auprès de sa personne, feignant d'aller voir son armée qui étoit campée tout proche de-là. En passant il s'arrête sur le Pont, afin que ses gardes au signal donné, se saisissent de la porte de Kornebourg. Les Gentilshommes qui marchoient devant lui, rentrent aussi-tôt, chassent les Bourgeois, & mettent le feu à la prochaine maison pour avertir l'armée. En moins de trois quarts d'heures il y eut dix-sept Compagnies Françoises & six cens Lanciers dans la Ville, criant: *Tuë, tuë, vive la Messe*, & *Ville gagnée*. Mais les Bourgeois qui s'étoient préparés, sortent de leurs maisons, tendent les chaînes, dressent des barricades, posent des corps de garde aux carrefours, & leurs femmes se mettent aux fenêtres avec des pierres & de gros morceaux de bois. Fervaques, qui avec cent chevaux pensoit couler le long du rempart dans la place de la Citadelle, trouve cinq cens hommes à la porte S. Géorges bien barricadés qui l'arrêtent tout court; deux Compagnies d'infanterie qu'il employe pour les forcer sont repoussées: cependant il est couppé par derriere, si bien qu'il ne peut ni avancer ni reculer. Le Prince d'Orange sortit au bruit, va droit à lui, l'enveloppe

1583. & l'emmene prisonnier les mains liées derriere le dos.

Sa prise encourage fort les Bourgeois. Tous sans difference ni de Religion, ni de sexe, ni de condition, s'animent à chasser l'ennemi commun. Les François sont poussés par tout, ils se mettent en déroute : la précipitation de ceux qui s'enfuyent hors la ville, & celle des Suisses qui se pressoient d'y entrer pour les secourir, font un embarras à la porte; ils s'y amoncelent & s'y étouffent les uns les autres. Plusieurs après avoir couru de côté & d'autre sur les remparts sans trouver d'issuë, pressés la picque dans les reins, sautent par dessus les murailles. Le Duc d'Anjou les regardoit avec plaisir, pensant que ce fussent des Bourgeois : mais quand il reconnut que c'étoient des siens, & qu'au même tems il entendit ronfler deux ou trois volées de canon au travers de ses troupes : alors ce fut à lui de rappeller ses Suisses & de se retirer, laissant quinze cens de ses gens, dont il y avoit trois cens Gentilshommes, tous roides morts sur le pavé, & deux mille d'enfermés dans la ville.

Le Prince d'Orange & la miséricorde des bons Bourgeois, sauverent la vie à ces derniers : car dès qu'il n'y eut plus de résistance, ils s'employerent à les mettre à couvert, à secourir les blessés, & à retirer ces malheureux qui étoient entassés à la porte, dont quelques-uns respiroient encore; & même à trois jours de-là ils renvoyerent les prisonniers au Duc avec beaucoup de courtoisie. Le seul Fervaques courut grand risque : le peuple qui le croyoit l'auteur de cette infame perfidie, l'eût déchiré en pieces, si le Prince d'Orange, sous prétexte de le garder étroitement, ne l'eût enfermé au Château dans une chambre grillée, avec douze gardes à la porte.

Le coup failli, le Duc d'Anjou ayant au moins bien de la confusion s'il n'avoit pas bien du repentir, se retira au Château de Berken avec le reste de ses troupes, qui faisoient encore neuf mille hommes. De là il écrivit des Lettres aux Députés des Etats, dans lesquelles leur ayant remémoré ses services, & fort exageré les mépris & les mauvais traitemens qu'il avoit reçûs d'eux, il disoit que les indignités qu'on lui avoit faites ce jour-là, avoient désesperé la patience de ses gens, & causé le désordre, dont il avoit un extrême déplaisir; qu'il n'avoit pas encore changé la bonne volonté qu'il leur avoit témoignée par tant d'effets, & qu'il les en avoit bien voulu avertir, les priant de lui faire entendre leur derniere résolution, afin de regler la sienne sur leur réponse. 1583. En janvier.

Les Etats arrêterent qu'on lui envoyeroit des Députés, & Orange obtint qu'on laisseroit suivre des vivres pour les troupes. Cette grace n'ayant duré que deux jours, il pensa à gagner Tenremonde : mais ceux d'Anvers lui empêcherent le passage de l'Escaud; & comme ensuite il voulut prendre son chemin par Vilvoorde, ceux de Malines lâcherent les écluses. De sorte que sa malheureuse armée fut contrainte de s'exposer à traverser cette grande plaine d'eau, non sans perte de plus de trois cens hommes. Enfin après avoir fait près de trente lieuës avec d'effroyables difficultés, quoiqu'il n'y en eût que sept de droit chemin, elle arriva à Tenremonde, qui lui servit de seconde planche après le naufrage.

La Reine mere, la Reine d'Angleterre, & le Roi même, pour l'honneur de la Nation Françoise, s'entremirent d'adoucir le courage des Flamands, & de pallier la faute du jeune Prince. Il fut tant fait par ces négociations, que les En Fevrier & suivans.

1583. Etats craignant qu'il ne livrât aux Espagnols les Places qu'il tenoit encore, convinrent avec lui par un Traité provisionnel; qu'ils lui payeroient 90000. florins pour son armée; moyennant quoi il se retireroit à Dunkerque; qu'il se tiendroit là en attendant qu'on travailleroit à un accommodement; & qu'au préalable il rendroit Tenremonde & Dixmude.

En Avril, & Mai. Ils pensoient, avec l'aide de ses troupes, faire lever le siege d'Eindove: mais Biron qui les commandoit, étant mal assisté & dépourvû de toutes choses, ne fut point en état de le faire, & eut assez de peine deux mois durant à combattre la nécessité & la faim. Néanmoins le Duc de Parme n'osa l'attaquer dans son Camp près de Rosendal. Cependant les désordres de ces Provinces croissoient de jour en jour par la contrarieté des sentimens & des interêts dés Députés des Etats, qui ne sçavoient rien faire que crier contre les François. Après donc que le Duc d'Anjou eut langui deux mois dans le mélancholique sejour de Dunkerque, attendant en vain leur

En Juin. derniere résolution, il s'embarqua le 28. de Juin, pour s'en revenir à Calais.

En Juillet. Deux jours après son départ, les Gantois aveuglés de la haine obstinée qu'ils avoient contre les François & contre la Religion Catholique, fermerent les passages par où Biron pouvoit aller secourir Dunkerque, si bien que cette ville se rendit à composition. Ensuite Nieuport, Furnes, Dixmude, Berghe, Saint Vinoch, & Meenen, tomberent entre les mains des Espagnols. Ces pertes redoublerent les crieries & les mutineries de ceux de Gand & d'Anvers: en sorte que le Prince d'Orange ne se trouvant plus en sûreté dans Anvers, se retira sagement en Zélande avec toute sa Maison le vingt-deuxiéme Juillet, ayant auparavant fait assigner les Etats Generaux à Middelbourg. 1583.

Un mois après Biron sortit aussi du pays avec ses troupes, & alla trouver le Duc d'Anjou, qui étoit dans le Cambresis. Il faisoit contenance d'y en vouloir assembler d'autres: mais ce n'étoit que pour avoir sujet de ne pas retourner à la Cour, où le Roi l'avoit mandé. Son action lui avoit couvert le visage de tant de honte, qu'il fuyoit la vûe de tout le monde, errant de lieu en lieu comme un homme qui eût eu le sens égaré, & ne pouvant pas même souffrir la présence de sa mere, qui l'étoit allé chercher. Il passa de cette sorte les six derniers mois de l'année, sans que le Roi se souciat fort de lui, ayant reconnu que le mépris étoit le vrai reméde de ces escapades. En Juillet, & Aout.

Mais lui-même troublé des fumées des hypocondres, qui rendent l'esprit foible & variable, & qui le jettent dans des visions creuses & bisarres, s'étoit laissé plonger dans des dévotions aussi peu solides que malséantes à sa dignité. Les Cloîtres étoient sa plus ordinaire retraite, les Processions & les Confrairies ses plus fréquens exercices, & les pélerinages ses plus grandes expéditions. De ces dévotions-là il repassoit subitement dans les plaisirs, & même il avoit trouvé l'art de les mêler ensemble: durant le Carnaval il alloit en masque de jour par les rues, & de nuit dans les maisons, où il se passoit mille jeunesses; puis en Carême il faisoit des Processions de Pénitens.

Cette année il en érigea une Confrairie à Paris, qu'il nomma les Pénitens de l'Annonciation, parce qu'il la commença ce jour-là. Ils marchoient deux à deux en trois bandes, de bleus, de noirs, & de blancs, couverts d'un sac de ces couleurs, & ayant un masque sur le vi- En Mars.

sage, & un fouet à la ceinture. Le Cardinal de Guise y portoit la Croix, tous les Grands de la Cour, même le Chancelier & le Garde des Sceaux, en étoient: mais pas un du Parlement ne voulut y assister, de peur d'autoriser cette nouveauté étrangere.

1583.

Le peuple connoissoit trop bien les déreglemens & la vie licencieuse de la Cour, pour se laisser toucher à ces grimaces; & d'ailleurs l'oppression que les Mignons lui causoient par de nouveaux impôts, par des créations d'offices, & des taxes violentes, qu'on levoit sans vérification des Cours Souveraines, chose inusitée dans le Royaume, aiguisoit les langues médisantes & les plumes satyriques contr'eux & contre leur Maître. Joyeuse & Espernon en vouloient au Duc d'Anjou, parce que son rang faisoit obstacle à leurs vastes desseins; les Guises étoient d'accord avec eux en ce point; Espernon choquoit les Guises & en étoit choqué en toutes occasions: mais Joyeuse sembloit vouloir s'accommoder avec ces Princes, parce qu'il avoit pris femme dans leur maison, ou plûtôt parce qu'il avoit envie de se rendre Chef de la Ligue, & d'avoir l'appui d'un si grand Parti. La Reine mere avoit une haine mortelle & contre les Mignons & contre les Guises: mais étant déchûe de son pouvoir, elle se voyoit nécessitée de se servir des uns & des autres pour y remonter. Elle tint ce procedé jusqu'à la fin de sa vie; & toutefois elle vouloit conserver le Duc d'Anjou qu'ils tâchoient de perdre tous deux, & elle le soûtenoit pour se remettre dans les affaires à son occasion, bien qu'elle fût résolue de ne l'y souffrir jamais. Telle étoit la disposition des esprits.

Le Roi lui-même avoit donné l'espérance à ses deux Favoris qu'il partageroit son Royaume entr'eux, comme s'ils eussent été ses enfans. Joyeuse avoit conçû le dessein d'avoir le Languedoc, & d'y joindre le Comtat d'Avignon; & pour cet effet il avoit résolu avec l'autorité du Roi, d'obliger le Pape d'excommunier le Maréchal de Montmorency, comme fauteur des Héretiques, & de lui donner le Comtat en échange du Marquisat de Salusses. Or afin qu'il ne pût pas lui refuser cette piece, il avoit tramé une intrigue pour s'en saisir, par le moyen de Guillaume Patris Eveque de Grace, Favori du Cardinal d'Armagnac, Légat du Pape en ce pays-là: mais la mine ayant été éventée, [Patris fut assassiné par les ordres du Conseil du Saint Pere.]

1583.

Joyeuse ne laissa pas de poursuivre sa pointe; & comme il ne pouvoit recevoir que des réponses ambigues de Rome, il se résolut d'y aller lui même pour négocier cette affaire avec le Pape, s'imaginant que l'éclat de sa faveur & les belles propositions qu'il lui feroit pour l'exaltation de l'autorité Pontificale, lui impetreroient tout ce qu'il désiroit. Il fut reçû magnifiquement à Rome: Louis Cardinal d'Est le présenta à Sa Sainteté, elle l'accueillit comme le Favori d'un très-puissant Roi: mais du reste elle ne lui accorda de toutes ses demandes, qu'un Chapeau de Cardinal pour l'Archevêque de Narbonne son frere puîné.

Le Roi le nommant son frere dans ses Lettres de recommandation, les Vénitiens au retour lui rendirent autant d'honneur qu'à un Fils de France. Les Ducs de Ferrare & de Mantoue le traiterent de même, & toutes les villes du Royaume par où il passa lui firent compliment comme elles en avoient ordre. Néanmoins le dépit qu'il emportoit du refus du Pape, ou comme disoient quelques autres, une mauvaise rencontre de

1583. jeunesse, lui causa une longue maladie, qui le rendit si maigre & si défait, qu'il fut quelques tems sans oser paroître devant le Roi. Auprès duquel cependant son rival gagna tellement l'avantage, qu'il l'eût bien supplanté tout-à-fait, s'il n'eût craint qu'il n'en fût entré quelqu'autre en sa place, dont la faveur plus ardente l'eût peut-être chassé lui-même.

En Juillet. La Reine Marguerite étoit pour lors en Cour, où elle ne se pouvoit empêcher de faire des brouilleries & des malices. Un Courier que le Roi envoyoit à Joyeuse en Italie, ayant été tué par les chemins & son paquet pris, le Roi la soupçonna de l'avoir fait faire, & résolut de s'en venger en la diffamant, comme elle tâchoit de le noircir. Il la reprimanda publiquement de ses familiarités avec Jacques de Harlay Chanvalon, *(a)* & lui reprocha qu'elle avoit auprès d'elle certaines Dames pour confidentes, qu'il nommoit *une vermine très-pernicieuse.* A quelques jours de-là, il lui commanda d'aller trouver son mari, & sur les chemins il envoya après elle un Capitaine de ses Gardes, qui fouilla jusques dans sa litiere; lui abbatit le masque de dessus le nez; & se saisit de trois ou quatre de ses domestiques, qu'il amena au Roi avec deux de ses Dames. Le Roi les interrogea séparément sur la vie & sur les actions de sa sœur, puis les envoya à la Bastille.

En Août & suivans. Le Roi de Navarre ne se pouvoit résoudre à recevoir sa femme ainsi noircie, il faisoit instance au Roi de la châtier lui-même si elle avoit mérité de souffrir cette indignité, sinon d'effacer le scandale: le Roi, sans vouloir lui donner aucun éclaircissement, réïtera son commandement absolu de la reprendre; & le Maréchal de Matignon l'ayant investi dans Nerac par des garnisons qu'il fit couler dans toutes les Places des environs, l'y contraignit. 1583.

Les dépenses des Mignons étoient toujours excessives, & la déprédation des Finances par ceux mêmes qui les manioient, encore plus grande. Ce mauvais ménage causoit une telle disette d'argent, que souvent il n'y en avoit pas pour la table du Roi: & s'il faut ainsi parler, sa marmite étoit quelquefois renversée. Les flateurs lui persuaderent que les peuples l'aimoient si fort, que dès qu'il leur auroit fait connoître ses besoins, ils ouvriroient leurs bourses pour l'assister; ç'avoit été pour cela, mais sous prétexte de remédier aux désordres présens, que dès l'année précedente, il avoit envoyé visiter les Provinces par des personnes d'estime & de probité, avec de belles harangues, dont la conclusion tendoit toujours à cette fin la; mais fort inutilement.

Comme il vit que cette tentative ne produisoit rien, il convoqua une assemblée de Notables à Saint-Germain en Laye, pensant par-là gagner la bienveillance des peuples, & leur montrer que s'il avoit envoyé des Commissaires, ce n'étoit pas tant pour ses intérêts propres, que pour entendre leurs plaintes & pour leur rendre justice.

L'Assemblée fut départie en trois chambres, chacune ayant un Prince du Sang pour Président; on y distribua toutes les matieres, que l'on réduisit sous certains chefs, tant pour la réformation du Clergé, de la Noblesse, & des Juges, que pour l'administration de l'Etat, & pour la dispensation des Finances. On y fit de fort belles propositions, comme d'ôter la vénalité de toutes les Charges En Septembre & suiv.

(a) Elle en eut un enfant, qui fut Capucin, & homme de grande intrigue nommé le Pere Arcange.

&

1583. & de tous les Offices ; d'établir des peines contre ceux qui inventeroient de nouveaux impôts ou de nouvelles créations ; de purger le Conseil du Roi de ceux qui se mêleroient dans les partis des Finances, & d'en ôter la vilaine chicane. C'étoit Chiverny qui l'y avoit introduite depuis qu'on lui avoit donné les Sceaux, tâchant par ce moyen à se procurer de l'employ & de l'autorité, parce qu'il n'en avoit pas autant qu'il eût désiré, dans les affaires d'Etat.

Le Clergé n'oublia pas de demander le rétablissement des Elections, & la publication du Concile de Trente. Dans le premier point, tous ceux qui croyoient plus facile d'acquerir de la faveur que du mérite & de la science, s'éleverent contre lui ; dans le second il avoit en tête les oppositions des Chapitres, des Parlemens, & du Conseil du Roi ; ainsi il n'obtint ni l'un ni l'autre. Du reste le Roi établit quatre Conseils, sçavoir le Conseil des affaires étrangeres, le Conseil d'Etat, le Conseil de Finances, & le Conseil Privé. Ils étoient composés de personnes d'Epée, d'Eglise, & de Robe longue ; ausquels il prescrivit même la forme de leur habit en hyver & en été, & leur assigna deux mille livres de gages par an.

Le reste de l'année se passa à composer ces Reglemens & plusieurs autres, dont la multiplication en France n'a jamais servi qu'à multiplier les abus. Cependant le vingt-troisiéme Novembre mourut le Cardinal René de Birague, âgé de soixante & quatorze ans, qui disoit lui-même qu'il étoit *Cardinal sans titre, Prêtre sans Bénefice, & Chancelier sans Sceaux* ; car dès l'an 1578. il les avoit cedés à Chiverny. On pouvoit ajouter, *Juge sans jurisprudence, & Magistrat sans autorité*, parce qu'en effet il n'avoit point d'étude, & qu'il ployoit comme un roseau à tous les vents de la Cour, considérant plus un valet de faveur que toutes les Loix du Royaume.

En Novembre.

Un fameux Ingenieur nommé Louis de Foix, natif de Paris, mais originaire du pays dont il portoit le nom, commença cette année à bâtir le Phare qu'on voit à l'embouchure de la riviere de Bourdeaux, proche les vestiges d'une autre vieille tour qu'on nommoit la Tour de Cordouan. Deux ans auparavant il avoit rendu un grand service au commerce & à la ville de Bayonne. Le flux de la Mer avoit amené tant de sables dans le vieux * Boucaud *de la riviere de l'Adour, qu'elle l'avoit abandonné, & s'en étoit fait elle-même un nouveau, mais plus long & plus tortueux, par où elle se déchargeoit dans la mer à Capbreton : Il la contraignit à force de digues, de reprendre le premier qui étoit le plus droit de beaucoup, & plus commode.*

* C'est le mot du païs qui signifie embouchure.

La plus grande appréhension qui restât au Roi Philippe, étoit que les Pays-Bas ne se donnassent au Roi de France, plûtôt que de retomber sous la tyrannie de ses Gouverneurs. Tout le monde le souhaittoit : les bons François, afin d'éloigner les guerres civiles de ce Royaume, les Favoris par la haine qu'ils portoient au Duc d'Anjou, & les Huguenots, afin de détourner les menaces de la Ligue. Voilà pourquoi Philippe cherchoit de tous côtés à mettre le feu dans la France pour la détourner de le porter dans son pays. On tient qu'ayant trouvé dans les papiers de Dom Jean d'Austriche quelque Traité fait entre ce Prince & le Duc de Guise, il avoit menacé ce Duc de réveler ses secrets au Roi, s'il ne nouoit aussi des intelligences secrettes avec lui, & qu'il le voulût obliger en même-tems de prendre les armes : mais qu'il ne pût obte-

1583. nir de lui ce dernier point, ni par prieres, ni par menaces.

Ayant manqué son dessein par ce côté-là, il prit un chemin tout contraire: il voulut soulever les Huguenots, & s'adressa pour cela au Roi de Navarre, lui offrant cinquante mille écus par mois, & deux cens mille d'avance. Ce Roi l'écouta durant quelque tems: mais tout d'un coup il vint à s'en repentir, & en donna avis au Roi.

[Il le fit ainsi parce qu'] on lui mit une autre entreprise dans la tête. Gebard Truchses Archevêque de Cologne, s'étoit marié, & s'opiniâtroit à vouloir garder ensemble un Evêché & une femme: ce qui le porta à épouser la Religion de Calvin qui lui permettoit de joindre ces deux choses, qui ne sont pas compatibles dans l'Eglise Romaine. Il y alloit de la réputation du Parti Protestant de le maintenir dans l'Archevêché: le Roi de Navarre s'imagina donc que ce seroit un grand coup de réünir tous les Princes de cette Religion pour leur faire embrasser sa défense, & pour ce sujet il les y exhorta par une célébre ambassade.

En Juillet. Son dessein fut loué de tous, mais secondé de pas un: ainsi Gebard, qui du commencement avoit eu quelque avantage, étant abandonné de tout le monde, même de Casimir, qui étoit occupé à se mettre en possession du Palatinat après la mort de l'Electeur Louis son frere aîné, fut chassé de toutes les Places qu'il tenoit, & se retira à la Haye en Hollande; où il languit le reste de ses jours dans l'obscurité & dans le chagrin, éprouvant à loisir qu'une femme sans En Octobre, en Novembre. biens est une chose bien plus incommode qu'un Bénéfice sans femme.

Le Roi d'Espagne pressoit continuellement les Guises de se lier avec lui plus étroitement. Afin de les y engager, il leur faisoit voir un Traité qu'il avoit avec Montmorency: lequel en effet 1583. étant rudement poussé par Joyeuse, qui avoit entrepris de le chasser du Languedoc, avoit eu recours à sa protection secrette. D'ailleurs les Favoris les choquoient à toute heure, & les dépoüillant de jour en jour de leurs Charges & de leurs Gouvernemens, les portoient au dernier désespoir: néanmoins considérant le péril & les inconvéniens où se jettent ceux qui prennent les armes contre leur Roi, ils ne pouvoient encore franchir un pas si dangereux.

Quoique le Duc de Guise sçût que le Duc d'Anjou le haïssoit à mort, il ne 1584. laissoit pourtant pas de le tenter par diverses propositions: car ce lui eût été un très-grand avantage que d'avoir un Fils de France à la tête de son Parti. Le Duc d'Anjou prêta l'oreille à ses offres pendant quelques jours: mais alors qu'on y pensoit le moins, on fut bien étonné de voir ce Prince à genoux devant le Roi, lui demander humblement pardon de ses fautes. C'étoit au tems du En Février & Mars. Carnaval, qui tomboit cette année sur la fin de Février: toutefois il ne demeura que sept ou huit jours à la Cour, & s'en retourna à Château-Thierry.

Depuis ce tems-là sa santé alla toûjours en empirant. En Mai, & Juin. [Les accidens d'un mal de jeunesse lui avoient tellement défiguré le visage, qu'il sembloit avoir deux nés: les restes de cette maladie, ou peut-être son chagrin, le firent enfin tomber dans les langueurs d'une Phtisie formée, si bien qu'il ne sortoit plus gueres de son logis;] & une toux lui ayant rompu une veine dans la poitrine, il perdit tant de sang qu'il tomba en défaillance le vingtiéme de Mai. Après cet accident il languit encore vingt jours d'une fiévre lente, puis il rendit l'esprit le dixiéme de Juin, étant dans la trente-

1584. unième année de son âge. (a) Sa fin fort dévote & fort chrétienne, expia le blâme d'inconstance & d'irréligion, dont il étoit justement diffamé. Il emporta dans son tombeau les larmes & les soûpirs des malheureux qui l'avoient assisté dans la guerre de Flandres : car il mourut endetté de trois cens mille écus, & le Roi aima mieux en dépenser vainement deux cens mille à ses funerailles que de payer aucune de ses dettes.

Plusieurs s'imaginoient que sa mort n'étoit pas naturelle, & disoient que c'étoit le premier acte de la tragédie dont Salsede avoit fait le Prologue. Or ce qui donna le plus de lieu à ces discours, ce fut deux horribles attentats qui éclaterent presque en même-tems. L'un sur la Reine Elizabeth par un Anglois naturel nommé Guillaume Parry, qui avoit entrepris de la tuer dans son Parc, mais il fut découvert & puni; l'autre sur le Prince d'Orange, qui fut malheureusement assassiné d'un coup de pistolet dans sa maison le dixiéme de Juillet par un Baltazar Gerard natif de Franche-Comté, & Emissaire des Espagnols. Philippe, l'aîné des deux fils de ce Prince, étant alors entre les mains des Espagnols, où il demeura long-tems, les Etats déférerent au second le Gouvernement de Hollande, Zelande, & Westfrise, avec l'Amirauté, quoiqu'il eût à peine dix-huit ans ; [il s'appelloit Maurice.]

En Juillet.

Comme la vie du Duc d'Anjou donnoit de l'occupation à la Reine Mere ; qu'elle arrêtoit l'ambition des Guises, & qu'elle tenoit le Roi de Navarre endormi ; sa mort changea tout-à-fait les desseins & les intérêts de ces factions. Il sembloit déja que la succession de la Couronne fût ouverte : tout le monde sçavoit que le Roi étoit incapable d'avoir des enfans à cause d'une certaine débilité dans les parties de la génération, procédant de la même maladie qui lui avoit fait tomber les cheveux. La Reine Mere qui ne se soucioit gueres des Loix fondamentales de la France, vouloit appeller à la Couronne les enfans de sa fille & du Duc de Lorraine ; elle avoit souvent sondé l'esprit du Roi sur cela, & tâché de lui persuader que le Sang étoit bien morfondu au-delà du sixieme degré, que les Bourbons ne lui étoient plus parens que d'Adam & d'Eve, & qu'il étoit plus naturel de laisser sa succession à ses neveux qu'à des gens si éloignés. Il y a apparence qu'elle eût réüssi dans ses intentions, si le Duc de Lorraine & son fils, eussent eu le courage aussi élevé, & autant de grandes qualités qu'en avoit le Duc de Guise. 1584.

Celui-ci faisant semblant de ne pas voir le dessein qu'elle avoit, lui laissoit espérer qu'il la serviroit en tout : mais comme il s'aimoit mieux encore que les aînés de sa maison, il songeoit à ses propres avantages. [Cependant] parce qu'il n'avoit aucun droit de lui-même de se mêler des affaires du Royaume, il crut qu'il étoit à propos de se servir de Charles Cardinal de Bourbon : pour cela il l'entêta de cette opinion qu'il étoit l'héritier présomptif du Royaume, comme étant plus proche d'un dégré que le Roi de Navarre son neveu ; la représen-

(a) M. Bongers parle ainsi de sa mort dans la Lettre XIV. à M. Camerarius : Lorsqu'il étoit rempli des desseins d'exciter de grands troubles, il mourut en crachant le sang. Il paroît certain qu'il avoit été empoisonné. Ce Prince étoit ne le 18. Mars 1554.

Auger de Guiselin, Seigneur de Busbec dit aussi dans sa XXXVIII. Lettre : Plusieurs pensent que sa mort est plus avantageuse à l'Etat que sa vie. C'étoit un Prince qui donnoit dans les mauvais conseils de Ministres mal habiles ; qui ne sçavoit pas discerner les amis des flatteurs, ni une grande réputation, d'une bonne. Il etoit facile à entreprendre, plus facile à abandonner ce qu'il avoit entrepris. On lui prépare une magnifique pompe funebre, qui se fera entre ci & la Fête S. Jean... On ajoute encore que sa mort ne sera pas la fin des malheurs des Païs-Bas.

1584. tation, disoit-il, n'ayant point de lieu en ligne transversale ; tellement que ce bon homme haïssoit son neveu comme son rival, & aimoit le Duc de Guise comme un puissant ami qui lui aidoit à faire valoir son droit.

Le Roi étoit bien averti de toutes ces pratiques par le Roi de Navarre ; & plus il connoissoit qu'ils avoient envie d'éloigner ce Prince, plus il croyoit que c'étoit son intérêt de l'approcher : mais afin de leur ôter tout prétexte de les rendre l'un & l'autre odieux aux Catholiques, il eût bien voulu ramener ce Roi au sein de l'Eglise, avant que de le rappeller à la Cour. Il lui envoya pour cet effet le Duc d'Espernon, qui s'efforça de le persuader par des raisons d'intérêt, qui sont d'ordinaire les plus puissantes sur les Princes : mais ses Ministres & les Consistoriaux l'en détournerent ; & peut-être qu'il appréhenda que le Roi n'y procédât pas de bonne foi, & qu'on ne le tâtât que pour le détacher de ses vieux amis. Aussi le Plessis-Mornay pour rassurer leurs Eglises, que cette Conférence avoit fort alarmées, la fit publier au grand déplaisir du Roi, & au desavantage même de son maître.

Alors les Ligués commencerent à publier qu'Espernon n'étoit pas allé là pour le convertir, mais pour le confirmer dans son hérésie ; qu'il faisoit gloire de demeurer obstiné dans son erreur ; & que le Roi lui frayant le chemin à l'oppression des Princes Catholiques, il ne manqueroit pas, lorsqu'il seroit parvenu à la Couronne, de renverser l'ancienne Religion. Ils crierent bien plus haut, quand ils sçûrent que par son moyen le Roi s'étoit accordé avec Montmorenci au même-tems qu'il levoit des troupes pour accabler ce Maréchal, & que peu de tems après il avoit pour l'amour de lui, prolongé le terme de la restitution des Places qui avoient été accordées aux Huguenots. 1584.

Leurs Emissaires faisoient sonner cela fort haut parmi les peuples, les Prédicateurs le trompetoient dans les Chaires, les Confesseurs le suggeroient à l'oreille, leurs libelles l'insinuoient dans les esprits. Ils joignirent à ces sujets de déclamation, la protection que le Roi donnoit à Genève, l'Ordre de la Jarretiere que la Reine Elizabeth avoit envoyé au Roi, & une prétenduë ligue des Protestans faite à Magdebourg pour la défense de Gebard Truchses. Puis, après avoir noirci l'honneur du Roi par toutes les inventions dont ils pouvoient s'aviser, ils recommandoient hautement la En Octobre piété, la vaillance, & la bonté des Princes & suivans. Lorrains, qu'ils nommoient les boucliers de la Religion & les Peres du Peuple.

Ce fut alors qu'ayant échauffé les zélés, émû les factieux, & persuadé les simples, ils commencerent à se soûlever, à enroller des soldats, à faire des assemblées, à élire des Chefs muets, aux billets desquels les enrollés devoient se trouver en certains lieux, & à renouveller la Ligue, premierement à Paris, puis dans les Provinces. Le Duc de Nevers fut celui qui travailla le plus à lui donner la forme & les Reglemens. En peu de mois elle se trouva très-puissante & en état de se déclarer : il ne lui restoit pour l'autoriser entierement que la confirmation du Pape : le Pere Claude Matthieu, Jesuite, en porta le Plan & les Mémoires à Rome, le Cardinal Pelvé la présenta au S. Pere, & les Cardinaux Espagnols la tenoient, pour ainsi dire, sur leurs bras. Le S. Pere ne la rebuta pas d'abord : mais soit qu'il eût peur d'alarmer les Princes Protestans, & d'offenser le Roi à tel point qu'il fit quelque confédération avec eux, il ne voulut point l'avoüer par aucun acte public, & se con-

tenta de l'entretenir d'esperances.

1584. Outre la cause de la Religion, l'oppression extraordinaire des impôts la favorisoit extrémement ; tous les autres prétextes & toutes les ménées des Grands eussent été de peu d'efficace pour émouvoir les peuples, s'ils n'eussent pas été griévement tourmentés. Les charges qu'on avoit mises sur eux étoient extrémement pesantes en comparaison de celles des Regnes précedens ; le Roi avoit fait des Edits pour plus de cinquante millions, dont il n'en étoit pas entré deux dans ses coffres ; & les dons de cette année 1584. montoient à cinq millions d'or. Afin donc de satisfaire aux plaintes ménaçantes des peuples, il supprima à l'ouverture du Parlement de 1584. tout en un coup soixante-six Edits qui avoient été vérifiés en Parlement, rabaissa les Tailles de 700000. livres ; modera un peu ses profusions, & établit une Chambre Roïale pour la recherche des Financiers. Les gens de bien en eussent eu beaucoup de joye, si on n'eût pas connu par la suite, qu'on recherchoit ces harpies plûtôt pour avoir part à la ☞ proye, que pour empêcher à l'avenir de semblables brigandages.

Comme il sçavoit aussi que les Guises avec leurs civilités avoient gagné la faveur des peuples, il affecta durant quelques mois de paroître populaire ; il se faisoit voir en public avec un accueil riant & gracieux, caressoit les Deputés des villes, & les principaux Bourgeois de Paris, assistoit aux Confrairies & aux grandes Messes de Paroisse : mais cette humeur lui passa bien-tôt, & il se resserra dans son cabinet comme auparavant.

En Décembre. Le Duc d'Espernon avec quelques-uns du Conseil, avoit fait une partie pour arrêter le Duc de Guise : il en eut avis & se retira en son Gouvernement de Champagne, le Cardinal son frere le suivit quelque temps après. Les Agens d'Espagne profiterent de cette conjoncture, & ne les laisserent point en repos, 1584. qu'ils n'eussent fait un Traité secret avec eux. Il fut négocié dans Joinville, & conclu le dernier jour de Décembre de cette année 1584.

Il portoit *une confédération & ligue offensive & défensive entre le Roi Philippe & les Princes Catholiques pour eux & pour leurs descendans, afin de conserver la Religion Catholique, tant en France qu'aux Païs-bas. Qu'advenant la mort de Henry III. le Cardinal de Bourbon seroit installé dans le Thrône, & que tous les Princes Hérétiques-relaps en seroient exclus à jamais ; Qu'en ce cas le nouveau Roi renouvelleroit le Traitté fait à Cambray en 1558. banniroit tous les Hérétiques par Edit public, feroit observer les Décrets du saint Concile de Trente, renonceroit pour lui & ses Successeurs à l'alliance du Turc, empécheroit que les Places des Pays-Bas ne fussent plus mises ès mains des François, & aideroit au Roi Catholique à réduire Cambray & les autres Villes rebelles. Réciproquement l'Espagnol fourniroit aux Princes François 50000. pistoles par mois, & leur en avanceroit 400000. de six mois en six mois, dont le Cardinal de Bourbon lui tiendroit compte s'il parvenoit à la Couronne.*

Outre cette somme, les Agens d'Espagne en firent aussi-tôt toucher plusieurs au Duc de Guise, qu'il répandit à 1585. pleines mains pour gagner ceux dont il avoit le plus de besoin. Il se trouva bien En Janvier. peu de gens en France qui ne fussent à vendre, s'il eût eu dequoi les payer à leur mot : mais comme tout l'or des Indes n'eût pas été suffisant pour assouvir ce qu'il y avoit d'ames vénales, il y en eut beaucoup que le dépit d'avoir été négligés, ou moins estimés que d'autres qu'ils croioient valoir moins qu'eux,

rendit ennemis jurés de cette faction.

1585. Après que les Etats des Pays-Bas eurent bien perdu du temps à déliberer sous quelle domination ils se devoient ranger, qui les pût garantir de l'oppression des Espagnols, comme ils leur eurent ôté les villes de Bruges, & de Gand, & que le Duc de Parme tenoit Anvers investi, ils envoyerent des Députés au Roi le supplier de les recevoir pour ses Sujets. L'Ambassadeur d'Espagne employa tous ses efforts pour empêcher qu'on ne les admît à l'audience: néanmoins il ne le pût empêcher: le Roi les écouta, reçût leurs propositions par écrit, & promit d'y répondre. Alors les Espagnols presserent sans relâche le Duc de Guise de se déclarer, & ne lui donnerent point de patience qu'il n'eût levé le masque.

Lors qu'il eut donc mis le Cardinal de Bourbon, qui étoit sa meilleure piéce, en sûreté, la Noblesse de Picardie l'aïant été querir à Gaillon, d'où elle l'amena à Peronne: il fit paroître une Déclaration le dix-huitiéme de Mars, qui n'étoit signée de personne; puis voyant qu'on y ajoûtoit peu de foy, parce qu'elle étoit sans nom, il en fit publier une seconde portant celui du Cardinal de Bourbon, qui parloit tant pour soi que pour les Princes, Prélats, & Officiers dont il se disoit assisté. On y trouva encore beaucoup de choses à redire, & comme ils avoient affaire à divers esprits, ils la changerent & rechangerent plusieurs fois, de sorte qu'à peine en trouvoit-on vingt exemplaires de semblables.

En Mars.

Au même tems le Duc faisoit joüer ses entreprises; Verdun & puis Toul furent surpris par Guitaud: mais ses gens manquerent Mets par le bon ordre que le Duc d'Espernon y avoit mis. Pour le Duc, il s'assura de Châlons & de Mezieres, le Duc d'Aumale de la plus grande partie des villes de Picardie, Brissac de celle d'Angers, Entragues d'Orleans, le Duc de Mayenne de Dijon, & de quelques autres en Bourgogne par lui-même, & de quantité de Villes & de Châteaux en Dauphiné par la Noblesse du Païs, que sa magnificence & ses courtoisies avoient charmée. La ville de Bourdeaux se barricada pour chasser Matignon, mais ce Seigneur adroit & prudent, usant premierement de prieres, jusqu'à ce qu'il eût recüeilli ses gens, puis de commandement quand il fut le plus fort, fit abbattre les barricades, & se saisit de quelques-uns des plus mutins, ausquels néanmoins il pardonna. Quelques jours après il attira finement chez lui Vaillac, Gouverneur du Château Trompete, & le força de lui rendre la Place.

Dariez second Consul de Marseille, avoit promis en l'absence du premier, de s'en rendre Maître; le Duc de Nevers devoit avoir ce Gouvernement, & afin de faciliter l'entreprise, avoit fait venir quatre Galeres du Duc de Florence chargées d'Infanterie, qui avoient jetté l'ancre hors de la chaîne du port, attendant le signal pour l'éxécution. Or Dariez, En Avril.
par le moyen d'un certain Boniface, excita un grand tumulte dans la Ville, & s'empara du Château de Notre-Dame de la Garde: mais il ne poussa pas avec assez de vigueur, & fit durer l'émotion trois jours sans mettre son entreprise à fin. Cependant un notable personnage nommé François Bouguier, qui avoit grand crédit sur les Marseillois, ayant assemblé tous ses amis, l'accula dans un corps de garde & le mena prisonnier lui & Boniface dans l'Hôtel de Ville, de sorte que le Grand Prieur y étant venu dès le lendemain avec le Comte de Carces, on leur fit leur procès tout sur l'heure. En un même jour ils furent interrogés, condamnés, & pendus aux flambeaux.

1585. Le Duc de Nevers étoit venu à Avignon, comme l'on croyoit, pour donner chaleur à cette entreprise; Quelques-uns ont pensé que son voyage avoit encore un autre motif; Comme il avoit la conscience fort tendre, il desiroit, disoient-ils, avant que de s'engager plus fort dans la Ligue, connoître à fond si c'étoit un œuvre de Dieu; & pour en être assuré, il vouloit voir si le Pape lui donneroit son approbation. Le Pere Matthieu Jesuite, qu'on nommoit le *Courier de la Ligue*, fit trois ou quatre voyages coup sur coup à Rome, pour en obtenir une Bulle; au défaut d'une Bulle il demanda un Bref, & au défaut d'un Bref une Lettre seulement, que le Duc de Nevers pût voir entre les mains du Vice-Legat. C'étoit pour cela, à ce qu'on croyoit, que ce Prince étoit allé en Avignon : mais le Pere Matthieu perdit toutes ses courses, & il ne pût obtenir ni Bulle ni Bref.

On voit néanmoins une Lettre de ce Pere qu'on a donnée * au public n'a gueres portant que le Pape ne trouvoit pas bon qu'on attentât sur la vie du Roi, mais qu'on s'assurât de sa personne, pour se saisir de ses Places sous son authorité. Si cette Lettre n'étoit pas une imposture de ce Courrier pour engager le Duc, on en peut induire deux choses, l'une que le Pape dans le fond n'improuvoit pas la Ligue, quoi qu'il n'osât se déclarer à cause des conséquences & de l'incertitude du succès; l'autre que la Ligue avoit fait des propositions contre la personne du Roi, & que le Duc de Nevers ne l'ignoroit pas. Quoi qu'il en soit, l'entreprise de Marseille faillie, il fit un voïage à Rome, & dessors, comme écrivent quelques-uns, ou un an après, il renonça à la Ligue; & ainsi ayant offensé le Duc de Guise son beau frere, il devint nécessairement son ennemi.

[* Dans les Memoires de Nevers.]

Le Conseil du Roi ne marchoit pas tout d'un même pied : Espernon & ses partisans vouloient qu'on attaquât la Ligue sans relâche & sans quartier; au contraire ceux qui redoutoient le Duc de Guise, ou qui haissoient Espernon, étoient d'avis de temporiser. Le Roi d'abord suivit le premier avis, mais incontinent après, se laissant aller à la foiblesse de son naturel, & aux persuasions de sa Mere, il se relâcha en telle sorte, qu'il donna commission à cette Princesse d'aller à Espernay trouver le Duc de Guise pour traitter avec lui. 1585. En Avril.

Son ordre portoit de l'obliger à desarmer avant que d'entrer en aucune négociation : au contraire le dessein du Duc de Guise étoit de gagner quelque temps pour assembler ses troupes. Ce qu'ayant fait habilement pendant dix ou douze jours; il trencha tout net, que lui & ses amis ne quitteroient point les armes qu'on n'eût satisfait à leurs demandes; & aussi-tôt il monta à cheval pour aller au devant de ses Reistres qui étoient sur la frontiere.

A peine étoit-il à une journée de là, que Rubempré pour n'avoir pas été bien payé, ou pour vouloir l'être des deux côtés, travailla à lui débaucher l'esprit du vieux Cardinal de Bourbon. Si-tôt qu'il en eut vent, il revint en poste, afin d'y donner ordre. Cependant le Roi de Navarre faisoit publier des Manifestes, afin de montrer la justice de sa cause : dans l'un desquels il offroit au Duc de Guise de vuider cette querelle de sa personne à la sienne, avec tel nombre d'hommes, & en tel lieu que le Duc voudroit choisir, dedans ou dehors le Royaume. Mais le Duc étoit trop habile homme pour se piquer d'une bravoure qui eût réduit la cause générale à une particuliere : il protesta qu'il honoroit la naissance & le mérite du Roi de Na-

1585. varre, qu'il n'avoit rien à démêler avec lui, & qu'il ne s'intéressoit que pour la défense de la Religion.

Ces Manifestes néanmoins firent grand effet sur les esprits qui n'avoient point pris parti, & en gagnerent un bon nombre. D'ailleurs les troupes de la Ligue étoient rompuës & dissipées en plusieurs Provinces; le Duc de Montpensier mit en piéces cinq cens hommes commandés par le Baron de Drou, qui vivoient à discrétion dans sa Duché de Châtelleraud; le Duc de Joyeuse mena battant devant lui les troupes du Duc d'Elbeuf, depuis la Touraine jusqu'en Normandie, où elles se dissiperent tout-à-fait: & Espernon montant à cheval si-tôt qu'il fut guéri d'un abcès froid & pituiteux qui lui étoit venu au-dessus de la mâchoire gauche, donna la chasse si vivement à 4000. hommes qui avoient leur rendez-vous autour d'Orleans, qu'ils ne purent jamais former un corps.

La chaleur de ceux qui s'étoient déclarés pour ce Parti commençoit à se ralentir; les volontaires à se retirer chez eux dans l'apparence d'une paix prochaine, les serviteurs du Roi à en détacher plusieurs par de secretes pratiques, & les Huguenots à lever sous-main des troupes par la permission tacite du Roi. Les Guises s'étant apperçûs que ces négociations leur étoient ruïneuses, & que pour cela on tiroit le Traité en longueur, adressent une Requête au Roi, demandant un Edit contre les Religionnaires, & protestant qu'ils ne s'étoient assemblés pour autre cause que celle-là. Là-dessus ils rompent brusquement la Conférence, montent à cheval, & redonnent chaleur à leurs amis, principalement aux peuples des grandes villes, & à ceux du Clergé qui avoient le plus de dépendance envers la Cour de Rome.

Le Roi, à qui on avoit fait croire que ce Parti s'étoit tout défilé, tombe alors d'une grande sécurité dans une extrême consternation; il mande à la Reine mere de conclure avec eux à quelque prix que ce soit. Pour cela il se tint une Conférence à Nemours entr'elle & le Duc de Guise. Espernon voulut y assister, de peur que la proscription ne fût un des articles secrets du Traité; la nécessité du tems fit cette fois ployer sa fierté: mais le Duc n'en voulut prendre avantage que pour lui faire plus de courtoisie & plus d'honneur, on ne sçait s'il le fit par générosité ou à dessein de le gagner ou de le rendre suspect au Roi.

On n'accorda pas seulement aux Chefs de la Ligue l'Edit qu'ils demandoient contre les Religionaires (ce fut au mois de Juillet) & le commandement des armées pour l'exécuter: mais encore les villes de Châlons, Saint-Disier, Reims, Toul, Verdun, Soissons, Dijon, & Beaune, le Pont Saint-Esprit, ou Rue en Picardie, Dinan & Concarneau en Bretagne: De plus aux Cardinaux de Bourbon & de Guise, aux Ducs de Guise, de Mayenne, d'Aumale, & d'Elbœuf, chacun une Compagnie d'Arquebusiers à cheval pour leur garde; cent mille écus pour bâtir une Citadelle à Verdun, & deux fois autant pour payer les levées qu'ils avoient faites en Allemagne; comme aussi une décharge de l'argent qu'ils avoient pris dans les recettes du Roi.

En Juillet.

Jusques-là le Roi de Navarre & le Prince de Condé étoient demeurés cois sans rien remuer en apparence: la publication de cet accommodement leur donna sujet de se liguer de nouveau avec le Maréchal de Montmorency, dont la ruïne eût été nécessairement suivie de la leur, & d'envoyer aussi en Allemagne faire des levées de Reîtres & de Lansquenets.

En Juin.

1585. Le Roi étant à la veille de se voir accablé entre ces deux Partis qui s'alloient battre à outrance, ne jugea point qu'il y eût d'autre expédient pour éviter ce malheur, que de retirer auprès de lui le Roi de Navarre, pour lui servir comme d'arc-boutant contre la Ligue. Il lui envoya donc des Députés, Messieurs de Lenoncour, de Poigny & Brulart, afin de le tenter une seconde fois: mais il ne pût être persuadé, ni de rentrer dans la Communion de l'Eglise Romaine, ni de suspendre pour six mois l'exercice de sa Religion, encore moins de rendre les villes de sûreté; il promit seulement de se trouver à une Conférence avec la Reine mere, lorsqu'on seroit convenu du lieu de leur entrevue.

Bien qu'il y eût ordre de poursuivre les Huguenots par tout le Royaume, néanmoins en plusieurs Provinces les Gouverneurs connoissant l'intention du Roi, ne pressoient pas trop chaudement l'exécution de l'Edit; Montmorency & Châtillon contenoient le Languedoc; Matignon ne se hâtoit pas de rien entreprendre en Guyenne, mais empêchoit seulement que le Roi de Navarre ne se mît en état d'y remuer. Les Huguenots n'avoient point d'autre mot géneral que *Vive le Roi*, & pour livrées que des écharpes blanches avec des fleurs de lys. Du reste ils étoient foibles par tout, hormis en Dauphiné & en Poitou. En Dauphiné Lesdiguieres, (En Septembre & Octobre.) qui avoit de bonne heure donné ordre à ses affaires, prit Chorges, Montelimar, & Ambrun, & en Poitou & Saintonge le Prince se trouva assez fort pour assiéger Brouage.

Lorsqu'il étoit devant, il eût nouvelle que trois Capitaines s'étoient emparés du Château d'Angers, ayant par une lâche & cruelle trahison tué le Gouverneur, qui étoit leur ami: mais qu'ils y avoient été aussi-tôt assiégés par les Bourgeois, puis par Brissac & par Joyeuse. Le Prince crut que ce seroit un beau coup de s'acquerir une place alors si considérable; il voulut y aller lui-même avec la meilleure partie de ses troupes. Mais pour ne pas abandonner le siége de Brouage, il y laissa une petite armée navale dans le Canal, & quinze cens hommes dans les retranchemens; joint que les Habitans des Isles s'offroient de les garder au besoin. Il esperoit que le Vicomte de Turenne y en ameneroit dans peu de jours quatre ou cinq mille autres du Pays de Limosin, & qu'il prendroit le commandement de ce siége en son absence.

Or comme il fut onze jours à donner tous ces ordres, & plus de quinze autres en sa marche, il trouva que le Château d'Angers où il n'y avoit que seize hommes dedans, avoit capitulé deux jours avant son arrivée. La faute de diligence qui lui fit perdre une si belle occasion, le pensa aussi perdre tout-à-fait. Car s'étant amusé deux jours à tenter les Fauxbourgs d'Angers, & deux autres à accommoder quelques querelles entre des Gentilshommes, il trouva, lorsqu'il voulut repasser la Loire, six grands bateaux de gens de guerre sur la riviere, & cinq cens chevaux sur l'autre bord, qui étoient disposés à tailler ses gens en pieces à mesure qu'ils passeroient. Il sçût aussi que Brissac le côtoyoit, & que Joyeuse étoit à ses trousses; si bien qu'étant enveloppé de tous cotés, il fut contraint de diviser ses troupes en petites bandes pour les faire évader comme elles pourroient. La plûpart se sauva, mais le charroi & le bagage demeurerent dans les chemins, dans les bois, & dans les hayes. Les Chefs avec petite compagnie s'écoule-

(En Octobre.)

1585. rent heureusement, qui par un endroit, qui par un autre, sans qu'il en perît aucun. Pour le Prince, étant descendu par le Mayne en basse Normandie, il s'embarqua entre Avranches & Saint-Malo, & passa dans l'Isle de Gerzay, & de-la en Angleterre.

Le mauvais évenement de cette entreprise dissipa les troupes qui étoient devant Brouage dès que le Maréchal de Matignon s'en approcha; puis encore celles du Vicomte de Turenne, qui les congédia, de peur de s'embarrasser entre l'armée du Duc de Mayenne qui entroit dans le Poitou, & celle de Matignon. De cette sorte il ne resta plus aux Huguenots en ces quartiers-la que deux mille hommes commandés par Laval, l'un des fils de Dandelot, & par la Boulaye: lesquels après avoir vû l'affaire d'Angers échouée, avoient de bonne heure repassé la Loire.

En Octobre, & Novembre. Les Edits du Roi [redoubloient encore leur consternation. Car il y en avoit qui] ordonnoient de saisir leurs biens, & de prendre au corps tous ceux qui avoient pris les armes pour le service du Prince de Condé; d'autres qui leur faisoient commandement de sortir du Royaume, ou de se rendre Catholiques. Il y en eut plusieurs d'entr'eux qui abjurerent suivant le formulaire qu'en dresserent les Evêques, & plusieurs qui se retirerent auprès du Roi de Navarre. Ce Prince voyant que tout lui alloit tomber sur les bras, ôta de son esprit la jalousie que les flateurs lui avoient donnée du Prince de Condé, & se réunit avec lui plus étroitement que jamais.

Quelques mois auparavant, il fut lancé du côté de Rome un grand coup de foudre sur la tête de ces deux Princes. En May. Sixte V. avoit succedé à Grégoire XIII. qui étoit mort au mois d'Avril. C'étoit un esprit altier, entreprenant, & qui se plaisoit à choquer ce qu'il y avoit de plus relevé pour exalter son nom & sa puissance; ainsi accordant aux instances de la Ligue ce que son Prédecesseur lui avoit toujours refusé, il fulmina une Bulle contre les Princes, d'un style conforme à son humeur & à la grandeur du sujet. Il déclaroit *Henry, jadis Roi de Navarre, & Henry Prince de Condé*, lesquels il appelloit géneration bâtarde & détestable de l'illustre Maison de Bourbon, *Héretiques, relaps, chefs, fauteurs & protecteurs de l'hérésie, comme tels tombés dans les censures & peines portées par les Saints Canons: & partant privés de toutes Seigneuries, Terres & Dignités, & incapables de succeder a aucune Principauté, nommément à la Couronne de France; délioit leurs Sujets du serment de fidelité, & leur défendoit de leur rendre aucune obeissance, sous peine d'être enveloppés dans la même excommunication.*

Ce coup, qui sembloit leur devoir être fatal, leur fut moins desavantageux qu'au Saint Siege; car il excita non-seulement les Huguenots, mais encore les Catholiques [Royalistes,] à rechercher a fonds quelle étoit l'autorité des Papes sur les Souverains, & ils ne la remarquoient pas telle dans les Conciles & dans les Canons, que Rome se l'imaginoit. D'ailleurs il fit paroître le courage & le crédit des deux Princes excommuniés: car ils trouverent moyen de faire attacher un Placard dans les carrefours de Rome, portant leurs oppositions & leur appel de cette Sentence, sçavoir pour le temporel, au Parlement comme Pairs de France, & pour le crime d'hérésie, au futur Concile; par devant lequel ils citoient le Pape, & le déclaroient antechrist, s'il n'y comparoissoit. Cette Bulle réveilla aussi le Roi

En Juillet, & Août.

1585. par la crainte qu'il eut que ce ne fût une tentative pour le détrôner ; il en arrêta le cours, & ne voulut pas permettre qu'elle se publiât dans son Royaume. Plusieurs eussent bien souhaitté qu'il eût fait en sorte que le Pape l'eût révoquée absolument, comme le Conseil du Roi Charles IX. avoit obligé Pie IV. de révoquer celle qu'il avoit fulminée contre la Reine Jeanne d'Albret en l'an 1569.

En Novembre & Decembre. La Ligue avoit contraint le Roi de lui donner deux armées pour accabler les Princes. Le Duc de Guise en commandoit une sur les frontieres de Champagne, pour empêcher l'entrée aux secours des Protestans d'Allemagne ; avec l'autre le Duc de Mayenne entra en Saintonge. Matignon l'y joignit avec ce qu'il avoit levé dans le Bourdelois. [Mais bien loin de le fortifier il l'affoiblit & le traversa toûjours, non-seulement à cause des ordres secrets qu'il en avoit de la Cour, mais aussi par jalousie de ce qu'on lui avoit envoyé un autre Commandant dans son Gouvernement.]

Toutes les Places du Poitou & de la Saintonge étoient fort étonnées de l'absence du Prince, & le Roi de Navarre de son côté extrêmement embarrassé, de voir que sa propre femme s'étoit révoltée contre lui. Toutefois comme elle n'agissoit pas de concert avec la Cour, il ne lui fut pas difficile de la chasser. Elle se retira en Auvergne avec quelques Gentilshommes Catholiques ; & là elle courut diverses aventures, & y demeura jusqu'à ce que son mari la rappella pour l'obliger à consentir à la dissolution de leur mariage.

Quant au Duc de Mayenne, Matignon opiniâtra si fort qu'il ne falloit rien entreprendre durant l'hyver, qu'ils séparerent leurs troupes presque aussi-tôt qu'elles furent jointes. Le Duc passa avec les siennes en Perigord pour le nétoyer de quelques petites retraites à coureurs, & le Maréchal ramena celles qu'il commandoit à Bordeaux, pour garentir cette ville-là des entreprises du Roi de Navarre, ou plûtôt de celles du Duc de Mayenne. 1585.

1586. En Février, & en Mars. Le mois de Février en suivant, Matignon assiégea le Château de Castels sur la Garonne, à la priere du Parlement de Bordeaux, & manda au Duc de Mayenne qu'il étoit tems de s'avancer de ce côté-là. Le Duc, après avoir pris quelques petits Châteaux, qui ne sont pas même marqués sur la carte, passa la Dordogne à Soüillac, à dessein d'assiéger Montauban : mais comme il sçût qu'il étoit bien fortifié, il se rua sur quelques poüilliers sans nom & sans défense.

Cependant le Roi de Navarre fit lever le siége de Castels, & le Prince revenu glorieux d'Angleterre avec dix bons vaisseaux & cinquante mille écus qu'Elizabeth lui avoit prêtés, dégagea la Rochelle qui étoit comme bloquée, & surprit Royan, qui lui rendoit deux cens mille écus de contribution par an.

En Mars. Le sixiéme de Mars quoiqu'il fût au fort de ses affaires, il épousa Charlotte-Catherine fille de Louis Duc de la Trimoüille, & par ce moyen mit dans son Parti le Duc Claude frere de sa femme, & tous les amis de cette puissante Maison.

Le Duc de Mayenne perdit près de deux mois de tems à vouloir surprendre le Roi de Navarre lorsqu'il viendroit au-deçà de la Garonne, ou qu'il iroit voir la Comtesse de Guiche, dont il étoit éperduëment amoureux ; & pour cet effet il distribua sa cavalerie en divers postes sur toutes ses passées.

Durant ce tems-là, le Prince entreprit de gâter le Havre de Broüage ; &

1586. en effet, il y enfonça tant de vieux corps de Navires qu'il le barra, & le rendit, comme il est encore aujourd'hui, de plus difficile entrée.

Matignon mit une seconde fois le siége devant Castels. Lorsqu'il étoit sur le point de le prendre, le Duc de Mayenne y accourut : & lui ravit cet honneur, ce qui redoubla leur inimitié. Le Maréchal feignit une maladie pour ne se pas trouver avec le Duc : lequel cependant fit les approches de Monsegur, Place qui rompoit le commerce & les chemins du Limosin, du Périgord, & du Quercy. Mais étant tombé malade lui-même effectivement, il se fit porter à Bordeaux, laissant la conduite de son armée à Matignon. Durant son absence Montsegur se rendit le quinziéme Mai à composition, qui fut mal gardée.

En Mai.

Tout du long du mois de Juin l'armée fut inutile, parce que Matignon jaloux que le Duc fût à Bordeaux, s'y en retourna aussi-tôt, & congédia les Compagnies d'Ordonnance. Quand le Duc fut guéri, tous deux conjointement assiégerent Castillon : le siége fut long, ennuyeux, & difficile, les soldats rebutés abandonnerent la tranchée, il fallut que les Généraux y couchassent eux-mêmes vingt jours durant. A la fin la Place fut prise, on garda la capitulation aux gens de guerre, mais un certain nombre d'habitans fut envoyé au Parlement de Bordeaux, qui les condamna au gibet.

En Juin.

La même année le Vicomte de Turenne la reprit durant la nuit, y ayant fait ouverture par le moyen d'un petard; Ce qui donna lieu aux Huguenots de se venter qu'ils faisoient avec deux livres de poudre & en un quart d'heure, ce que la Ligue ne pouvoit faire qu'en deux mois, & avec vingt piéces de canon.

C'est tout ce que pût faire durant neuf mois le plus grand Capitaine de la Ligue. Peut-être que ce n'étoit pas sa faute; il n'avoit point d'argent, parce que le Clergé se lassa au bout de trois mois d'en fournir, & que le Pape ne l'aidoit que de ses bénédictions. Il manquoit de tout, d'artillerie, de vivres, de munitions, & avoit contre lui toutes les choses qui ruinent les desseins & la réputation [des plus grands Capitaines.] Car ses troupes étoient souvent mutinées, ses Capitaines broüillés entr'eux, son Collegue jaloux & défiant, & le Conseil secret, d'où doivent, s'il faut ainsi dire, partir les esprits de vie qui font subsister les armées, mortellement envenimé contre lui.

Il ne le connoissoit que trop, & pour cela frémissant de colere, il demanda son congé, & le pressa tant qu'il l'obtint. Le Duc de Guise employa inutilement toutes ses persuasions pour l'en empêcher; il eût bien désiré qu'il fût demeuré en ce pais-là, soit pour la réputation du Parti, soit parce qu'il appréhendoit qu'il ne gagnât les affections du Peuple de Paris, & qu'il ne le débusquât de cet empire volontaire qu'il s'étoit acquis sur cette grande Ville.

Tandis qu'il étoit en Guyenne, le Duc de Guise se servit de l'armée qu'il avoit sur la frontiere de Champagne, à se saisir des villes de Raucour & de Donzy sur le Duc de Boüillon. D'autre côté le Duc d'Aumale ayant armé les Picards, passionnés ligueurs, s'empara de la ville de Dourlens, & de Pont-dormy, qui est un passage sur la Somme au-dessous de Pequigny.

Les Favoris jaloux de voir toute la puissance des armes entre les mains des Guises leurs ennemis, demanderent au Roi qu'il leur donnât aussi quelque commandement; ce qu'il leur accorda d'autant plus volontiers qu'il les vouloit élever, & faire tourner de leur côté l'af-

1586. fection des gens de guerre, qui suivent encore plus volontiers les bonnes tables & la faveur, mere des récompenses, que les braves Chefs. Il avoit levé une armée pour aller purger l'Auvergne, le Velai, le Gevaudan, & dela passer en Dauphiné: cet emploi étoit destiné pour le Maréchal d'Aumont; Joyeuse le brigua si fort que le Roi ne put le lui refuser.

En Juin. Il fallut aussi qu'il en donnât un pareil au Duc d'Espernon; & avec cela un Gouvernement aussi bien qu'à Joyeuse, qui avoit déja celui de Normandie. Celui de Provence étant venu à vaquer par la mort du Grand Prieur [bâtard de Henry II.] il l'en pourvût tout aussitôt. Ce Grand Prieur gardoit un ressentiment mortel contre un Gentilhomme nommé Altoviti: un jour le voyant à la fenêtre d'une Hôtellerie, c'étoit à Aix, il monta droit à la chambre, & lui passa son épée au travers du corps; Altoviti se sentant mortellement blessé, perdit le respect avec la vie, & lui plongea la sienne dans le ventre. (a)

Tant de troupes ne pouvoient s'entretenir qu'avec de prodigieuses dépenses; on levoit assez d'argent pour y suffire: mais le luxe du Roi & l'avidité des Favoris, étoient des gouffres où tout s'abîmoit. Paris avoit fourni 200000. écus pour cette guerre, ils ne durerent que huit jours; l'aliénation de 50000. écus de revenu du Clergé, gueres davantage; non plus que celle de quarante mille écus de rente du Domaine. On en voulut tirer de la création de quantité de nouveaux Offices; & on envoya vingt-sept Edits tout à la fois au Parlement, qui étoient la lie & le rebut de tous ceux que les Courtiers Italiens avoient inventés depuis vingt ans. Aussi furent-ils tous rejettés, & cette tentative ne servit qu'à faire paroître l'injustice & la foiblesse du Gouvernement. 1586.

Les Suisses & le Roi de Dannemark premierement, ensuite les autres Princes Protestans d'Allemagne, avoient envoyé au Roi une grande & solemnelle Ambassade, pour le prier d'accorder la Paix aux Huguenots, suivant la teneur des Edits de pacification. Comme il ne sçavoit que leur répondre, il évita pour quelque tems la vûë de ces Ambassadeurs, & s'en alla à Dolinville, ayant ordonné quelques Seigneurs pour aller au-devant d'eux & les conduire à Paris. Puis de Dolinville, sous prétexte de quelque indisposition il fut aux eaux de Pougues, & delà jusqu'à Lyon. Mais étant pressé par leurs continuelles instances; il fut contraint de revenir; & enfin il leur donna une réponse, mais fort cruë & fort désobligeante, soit pour satisfaire à son honneur, soit pour ne pas mécontenter la Ligue.

Il tâchoit pendant ces délais, d'un côté à appaiser l'ardeur de la Ligue, lui faisant de grandes offres, & de l'autre à ramener le Roi de Navarre, lui représentant que son éloignement de la Cour l'éloignoit de la Couronne, & donnoit de l'audace à ses ennemis: mais il ne put rien gagner ni envers lui, ni envers les Ligués. Ceux-ci ayant tenu un Conseil Général de leur Parti dans l'Abbaye d'Orcam près de Noyon, refuserent d'accepter les Places de sûreté & autres grands avantages qu'il leur offroit.

Au partir de-là le Duc de Guise attaqua le Duc de Boüillon, & investit la ville de Sedan, en haine de ce qu'il étoit un des principaux Chefs des Huguenots, & qu'il donnoit passage aux Reîtres sur

(a) Peu auparavant il avoit épousé Renée de Rieux de Château-neuf, Maîtresse du Roi lorsque ce Prince étoit Duc d'Anjou.

1586. ses terres. Toutefois la Reine Mere, qui négocioit incessamment entre les deux Partis, moyenna une tréve entr'eux, s'imaginant que par cette obligation elle pourroit porter le Duc de Bouillon a servir le Roi envers les Princes Protestans, & empêcher l'entrée de leur armée dans le Royaume.

Quant à Joyeuse il ne pût compter entre ses exploits que cinq ou six petites bicoques; après quoi l'hyver venu, il mit en quartier ses troupes à demi ruinées par les maladies. Lorsqu'il en eut fait une pompeuse montre devant Toulouse, il en laissa la conduite à Lavardin, & s'en revint en poste à la Cour.

En Octobre. Le Duc d'Espernon fut plus heureux que lui. Le Parlement d'Aix avoit pris le Gouvernement de Provence, & Vins ayant ramassé quelques troupes, lui avoit offert son service. Il s'étoit formé un autre parti de Huguenots & de malcontens, dont François d'Ornaison, Vicomte de Cadnet, & le Baron d'Allemagne, étoient les Chefs. Or il étoit arrivé que Vins les poursuivant avec chaleur, & assiégeant le Château d'Allemagne, avoit été défait par Lesdiguieres, qui étoit venu a leur secours, ce qui accommoda merveilleusement les affaires d'Espernon, & lui donna un tel avantage sur les deux Partis affoiblis l'un par l'autre, qu'il en demeura l'arbitre & le maître, au moins pour cette heure-là.

L'hyver venu, il s'en retourna auprès du Roi, laissant le commandement de la Provence à Bernard Seigneur de la Valete son frere aîné. Il l'avoit déja dans le Dauphiné, où il ne s'employoit pas avec moins d'ardeur à ruiner le parti de la Ligue que celui des Huguenots, en tirant des Places les Gouverneurs qu'elle y avoit mis.

En Décembre. Au mois de Décembre la Reine mere eut une conférence avec le Roi de Navarre & le Prince de Condé a Saint Bris, qui est a deux lieues de Cognac. Elle avoit, selon sa coûtume, mené avec elle bon nombre des plus belles femmes de la Cour: mais cette fois les Princes se mocquerent des filets qu'elle pensoit leur tendre par ces charmes engageans: ils tinrent ferme a conserver leur Religion jusqu'au jugement d'un Concile National, & a demander la rupture de la Ligue. La Reine au contraire leur déclara que la derniere résolution du Roi étoit qu'il n'y eût qu'une Religion dans son Etat. 1586.

Les Guises voyoient bien que le Roi n'avoit point de plus forte passion que de les ruiner, & qu'encore qu'il n'aimât point les Huguenots, néanmoins il les vouloit tolerer pour les opposer indirectement a leurs progrès. C'étoit pour cela qu'ils le faisoient décrier par leurs Emissaires & par leurs Prédicateurs comme fauteur d'héretiques, & ils publioient par tout qu'il s'entendoit avec le Roi de Navarre pour opprimer les bons Catholiques, parce qu'il l'avoit recherché d'accommodement.

Le menu peuple, qui plus il est ignorant, plus il se veut mêler des affaires de la Religion, s'échauffoit assez de lui-même, les Directeurs & les Confesseurs animoient les Bourgeois, qui étoient simples & credules, par le moyen des confessions, ou par les persuasions de leurs femmes, & les entretenoient par des Congrégations, des Confrairies, des Paradis ou Oratoires, qu'ils paroient d'argenterie, d'images, & d'*Agnus Dei*, & par des Processions qu'ils faisoient venir de Brie, de Champagne, & de Picardie. Elles entroient dans Paris toutes vêtues de toile blanche, ayant des cierges à la main, à cause de quoi on nomma cette an-

1586. née-ci, *l'année des Processions blanches.*

On ne s'étonnoit pas de voir le peuple donner dans ces fausses dévotions, mais de ce que que le Roi les autorisoit par son exemple. Il faisoit des pélerinages sans cesse en divers endroits de son Royaume, alloit en Procession à pied par les rues de Paris, quelquefois en habit de Pénitent, portoit à sa ceinture un gros Chapelet, dont les grains étoient taillés en têtes de mort, s'enfermoit dans des Oratoires avec des Religieux Hieronymites qu'il avoit fait venir d'Espagne, ou avec des Feuillans Ces derniers étoient des Bernardins d'une nouvelle réforme, qui avoit commencé dans l'Abbaye de ce nom au Diocèse de Rieux en Languedoc. Il avoit bâti des Cellules aux premiers dans le Bois de Vincennes, & logé les autres dans le Fauxbourg Saint Honoré, à côté du Jardin des Thuilleries.

Parmi ces pieux divertissemens, il s'amusoit aussi à découper des images, à les enchasser, ou à les coler dans quelque cabinet. Il avoit encore un autre passe-tems, c'étoit de faire chercher & de nourrir de ces petits chiens, qui ont accoûtumé de servir de jouet aux Dames, à quoi il dépensoit plus de cent mille écus par an, & gueres moins en singes & en perroquets. Il y avoit grand nombre de gens qui suivoient la Cour avec tout ce bel équipage; & lui-même dans les dernieres années de sa vie portoit * une manne ou pannier rond en écharpe, plein de petits bichons ou de petits espagneuls, qu'il flatoit souvent de la voix ou de la main.

* Voyés les Memoires de Sully vol. 1. fol. 9.

Espernon monté au plus haut dégré de la faveur, dont Joyeuse commençoit à déchoir, ne cessoit d'aiguillonner le Roi a la perte des Guises; & eux en revanche ayant conjuré la sienne, formoient divers complots pour le faire périr. Il avoit l'adresse de persuader au Roi que tous leurs desseins alloient contre sa personne sacrée; & par ce moyen il le porta à mettre à l'entour de lui cette fameuse bande des QUARANTE-CINQ, lesquels il lui choisit lui-même, peut-être pour la fin que l'évenement nous montrera. C'étoient tous Gascons, que la grande ardeur de faire fortune, rendoit capables de tout; Lognac en étoit le Capitaine. Il est croyable que la connoissance que les Guises eurent de ses intentions, les engagea davantage dans la malheureuse nécessité de se fortifier contre l'autorité qu'on vouloit employer à les perdre.

1587. En Janvier, & suivans.

Nonobstant les embarras des factions & de la guerre ouverte, la Cour de France ne laissoit pas de passer joyeusement l'hyver en festins & en balers. Son plus sensible ennui fut qu'elle n'en put exécuter un d'un fort grand dessein, que la Reine mere avoit rapporté de Guyenne, parce que l'argent lui manqua. La petite Cour du Roi de Navarre, qui étoit pour lors à la Rochelle, faisoit aussi de grands efforts, & s'enfloit, s'il faut ainsi dire, comme la grenouille d'Esope, pour ne le pas céder à celle du Roi dans ces somptueux divertissemens.

Pendant ces réjouissances arriverent les nouvelles de la mort tragique de Marie Stuard Reine d'Ecosse, à qui la Reine Elisabeth sa cousine germaine, avoit fait trancher la tête par la main du boureau le dix-huitiéme de Février, après l'avoir tenue dix-huit ans prisonniere. L'indiscrétion de ses amis ne fut pas moins cause de son malheur que l'horrible méchanceté de ses ennemis: car comme les derniers cherchoient avec une passion violente quelque plausible sujet de la perdre, les autres leur en fournirent plusieurs, en brassant à toute heure des parties mal faites, même des conjurations contre Elisabeth, & si

1587. *bien qu'ils la firent perir à force de la vouloir sauver.*

Il y avoit trois mois que sa Sentence de mort avoit été prononcée lors qu'on l'exécuta : Durant ce tems-la le Roi n'omit ni remontrances, ni prieres envers Elisabeth, pour arrêter un coup aussi préjudiciable a toutes les têtes Couronnées, que honteux à la France, dont Marie étoit Reine douairiere. Les Ligueux néanmoins ne laissérent pas de calomnier le Roi sur cette affaire, & de l'accuser de connivence avec Elisabeth ; & au même-tems ils se servirent de l'horreur de cette action pour animer davantage les peuples contre tous les Religionnaires.

En Mai, & suivans. Au retour du Printems, Joyeuse qui étoit devenu l'un des plus ardens Chefs de la Ligue, alla faire la guerre en Poitou. Il y enveloppa deux Regimens du Prince de Condé au Bourg de la Mothe-Saint-Herais ; & après qu'ils se furent rendus à discrétion, il les tailla tous en pieces. Ensuite il prit Saint-Maixan, & Tournai-Charante ; & cela fait, il s'en retourna à la Cour, pour ne pas laisser dépérir les restes de sa faveur.

Sa mauvaise fortune lui marchoit sur les talons. Comme il étoit dans le cabinet du Roi, comptant ses beaux faits de guerre, un de ses gens lui vint dire que le Roi de Navarre avoit défait une partie de son armée, & poussé l'autre jusqu'à la Haye en Touraine. Peu de jours après Catherine femme de Henri Comte de Bouchage son frere, laquelle étoit sœur du Duc d'Espernon, étant morte sous le faix de ses pieuses austerités, le mari renonça au monde, & se jetta dans un Convent de Capucins. Le Duc en fut très-sensiblement touché ; mais ce qui le fâcha le plus, ce fut que le Roi redoubla les marques de son affection envers son rival, en le mariant avec Marguerite de Foix, qui touchant d'alliance tous les Princes de la Chrétienté, avoit été recherchée de plusieurs. Elle étoit fille unique de ce Louis de Foix Comte de Candale, qui avoit été tué au siege de Sousmieres, & de Marie fille du Connetable de Montmorency. 1587.

Les Protestans ayant tenu une grande assemblée à Lunebourg, sur la réponse offensante que le Roi avoit faite a leurs Ambassadeurs, avoient résolu d'envoyer un puissant secours aux Huguenots, dont le rendez-vous général étoit en Alsace. Jamais ils n'avoient fait armement avec tant de chaleur, les meres menoient leurs fils aux Capitaines pour les faire enrôller, les filles vendoient leurs bagues pour les équiper, & les paysans leur faisoient grand-chere par tout.

Dans la revûë génerale qui se fit auprès de Strasbourg, l'armée se trouva de vingt-neuf Cornettes de Reistres faisant six mille chevaux, de cinq mille Lansquenets tous piquiers, & de seize mille Suisses. Il en étoit déja passé quatre mille en Dauphiné pour renforcer Lesdiguieres, qui furent tous taillés en pieces près de Vizille par la Valete, Ornane, & Mesplez. Il y avoit outre cela deux mille hommes de pied & quatre cens chevaux François levés par Robert Duc de Bouillon, sans compter deux mille autres soldats de la même nation, qui s'y joignirent peu après, & dix-huit cens que Châtillon y amena. En Juillet.

Il manquoit seulement à ce grand Corps un Chef assez autorisé pour le conduire. Casimir s'en retint le commandement géneral pour en avoir les appointemens : mais ne pouvant y aller en personne, il mit en sa place Fabien Baron de Dona, Gentilhomme natif de Prusse, & confia la conduite des Lansquenets a un Docteur nommé Scrogel,

1587. gel. Le Duc de Bouillon y étoit Lieutenant Général pour le Roi de Navarre, Antoine de Vienne Clervant Colonel des Suiſſes, Châtillon de l'infanterie Françoiſe, & Jean de Chaumont-Guitry Maréchal de Camp. Dona avoit beaucoup de bonnes qualités, mais peu de crédit parmi les gens de guerre; Scrogel en avoit encore moins, le Duc de Bouillon pas beaucoup davantage à cauſe de ſa grande jeuneſſe. Les autres Capitaines prenoient a toute heure querelle enſemble, & l'on ne manqua pas du côté de la Cour de fomenter ces ſemences de diviſion, & d'en jetter de nouvelles qui cauſerent la deſtruction de ce corps, fait de pieces ramaſſées.

On ne ſçauroit bien exprimer les peines d'eſprit que le Roi ſouffroit à l'approche de cette effroyable inondation

En Août & Septembre. d'Etrangers. Après qu'il eut en vain eſſayé de contenter le Duc de Guiſe qui le vint trouver à Meaux, il fallut malgré lui qu'il ſe réſolût à la guerre. (On la nomma LA GUERRE DES TROIS HENRYS, à cauſe que lui, le Roi de Navarre, & le Duc de Guiſe, portoient ce nom.) Pour cette fin il manda ſes Compagnies d'Ordonnance, qui étoient au nombre de quelque cent ſoixante, fit des levées dans le Royaume & au dehors, & diviſa ſes forces en trois corps. Il en donna un au Duc de Montpenſier, l'autre au Duc de Guiſe, pour garder les frontieres de Champagne, & ſe réſerva le troiſiéme pour aller en perſonne défendre le paſſage de la Loire aux Allemands.

Le Roi de Navarre, après la premiere défaite des troupes de Joyeuſe, étoit venu à Monſoreau en Touraine, pour y recueillir le Comte de Soiſſons, qu'il avoit attiré à lui par l'eſpoir du mariage de ſa ſœur unique. Il avoit eu deſſein d'aller delà au-devant des Allemands: mais ſon Conſeil avoit trouvé meilleur qu'il s'en retournât en Guyenne donner ordre à la ſûreté de ſes Places, puis qu'il revint à la faveur des Provinces amies, & qu'il s'avançât juſqu'en Bourgogne, afin d'y recevoir ce ſecours. 1587.

L'armée confédérée, on appelloit ainſi les Allemands, ayant débarraſſé les détroits des Montagnes de Voſge, que le Duc de Lorraine avoit * encombrés, entra facilement dans le païs: mais lorſqu'elle y fut, elle ne donna que trop à connoître ſa foibleſſe par toutes les rebuffades que ſes troupes reçûrent devant les moindres Châteaux. Celle du Duc de Guiſe ne parut pas moins: Il s'étoit vanté qu'au premier coup de trompette il ſe rangeroit ſoixante mille hommes ſous ſes enſeignes; & cependant tout ce que le Duc de Lorraine & lui purent faire avec le ſecours de leurs amis, ne montoit pas à dix mille hommes: mais véritablement ſon grand courage ſuppléoit au défaut de ce nombre. En Août.

* C'eſt le terme propre.

Quand l'armée confédérée eut ravagé la Lorraine un mois durant, après pluſieurs délibérations pleines de diviſions & de tumulte, elle prit réſolution de venir paſſer la Loire, ſans avoir égard aux prieres du Duc de Boüillon, qui vouloit l'employer à reprendre les Places avec leſquelles le Duc de Guiſe le tenoit inveſti. Elle ſéjourna dix jours en Baſſigny: delà elle s'avança vers la ſource de la Seine, & la paſſa au-deſſus de Châtillon, & l'Yonne à Mailly. Mais le déſordre & la mutinerie étant déja dans ſes troupes, elle refuſa de paſſer la Loire au gué de Neuvy, comme le Roy de Navarre l'en prioit, & qu'il lui étoit fort facile, les eaux étant extrêmement baſſes; elle aima mieux deſcendre en Beauſſe, parce que les Reiſtres y pouvoient courir tout à leur aiſe, & que

1587. l'abondance des grains & des fourrages leur donnoit moyen de se rafraîchir.

C'étoit pitié de voir la misérable France ravagée par cinq ou six armées tout à la fois. Le Duc de Joyeuse en conduisoit une en Guyenne, le Roi de Navarre y en avoit une autre, Matignon une troisiéme, Montmorency & Lesdiguieres chacun la leur, le premier en Languedoc, & l'autre en Dauphiné. Le Prince de Conti frere du Comte de Soissons, assembloit des troupes en Anjou & au païs du Maine pour en faire une. Le Roi avoit la sienne dans laquelle il s'étoit rendu vers la mi-Octobre. Elle étoit de huit mille chevaux, moitié François & moitié Allemands, de dix mille hommes de pied levés dans son Royaume, & de huit mille Suisses. Avec cela il borda la Loire & empêcha bien les ennemis de retrouver l'occasion qu'ils avoient perduë, de la passer.

Près de Montargis ils eurent quelque vent de la grande victoire du Roi de Navarre. Depuis que ce Prince étoit retourné en Guyenne, le Duc de Joyeuse avoit eu un commandement exprès de le suivre par tout, & de l'empêcher de rassembler ses forces pour venir au devant des Reistres. Pour cela le Roi lui avoit donné dix mille hommes de renfort, & ordre à Matignon de le joindre avec ce qu'il auroit pû ramasser dans son Gouvernement. Ce Maréchal avoit peut-être plus d'envie de lui nuire, que de lui aider : mais il est certain qu'il n'étoit qu'à deux journées de Coutras, quand ce jeune Seigneur s'étant laissé enyvrer des loüanges de ses flateurs & des fanfares des Prédicateurs de la Ligue, se hâta de donner bataille, & atteignit le Roi de Navarre entre les petites rivieres de Drougne & de l'Isle.

Les deux armées déployerent leurs bataillons dans la Plaine qui est proche de Coutras; ce fut à huit heures du matin le vingtiéme jour d'Octobre. Le choc ne dura qu'une demie heure; la promptitude avec laquelle les Princes se mélerent, rendit les lances du gros escadron de Joyeuse inutiles, & pressa si fort ces gens-d'armes étourdis, qu'ils ne purent coucher en arret, & furent tous taillés en pieces. L'infanterie perdit cœur par la déroute de la cavalerie : en moins de rien elle lâcha le pied, fut enfoncée, & presque toute passée au fil de l'épée, en vengeance de la Motte-Saint-Herais. Le Duc de Joyeuse ayant généreusement pris la résolution d'aller mourir au canon, tomba entre les mains de deux Capitaines qui le tuerent de sang-froid, quoi qu'il leur promît une rançon de cent mille écus. En un mot les Royalistes perdirent artillerie, bagage, enseignes, presque tous leurs Chefs, & cinq mille hommes qui moururent sur la place; entre lesquels il y avoit quatre cens Gentilshommes, ou Officiers. Le Roi de Navarre ne trouva à dire que vingt-cinq ou trente hommes. Le Prince de Condé y fut renversé d'un rude coup de lance dans le côté, dont il demeura fort incommodé. Ce fut par le brave Saint-Luc, qui ne pouvant se sauver & appréhendant d'être maltraité par ce Prince son ennemi capital, le jetta ainsi par terre, & puis lui ayant fait demander la vie, se rendit son prisonnier.

1587. En Octobre.

La vaillance du Roi de Navarre se signala bien plus en cette journée, que ne fit sa conduite à en recueillir les avantages : car bien loin de tirer droit vers l'armée étrangere, comme le Prince de Condé le vouloit, promettant si on lui donnoit des troupes de s'aller saisir du passage de Saumur : il laissa séparer son armée victorieuse, s'étant contenté de prendre serment des Capitaines, qu'ils se ren-

1587. droient le vingtiéme de Novembre sur les confins de l'Angoumois & du Périgord, pour marcher vers les Reistres. Il garda seulement cinq cens chevaux, & emmenant le Comte de Soissons avec lui, perça dans la Gascogne, où le violent amour qu'il avoit pour la belle Comtesse de Guiche l'attiroit comme par force. [Voilà la remore des grandes actions.]

Les nouvelles de la victoire de Coutras ne causerent point les mouvemens qu'on se pouvoit imaginer, ni à la Cour, ni dans l'armée confédérée; le Roi n'en témoigna point beaucoup de tristesse, peut-être parce que tous ceux qui avoient péri en cette journée étoient Ligueux: il fit néanmoins de magnifiques funérailles à Joyeuse. Et quant aux troupes de l'armée confederée, elles étoient si découragées de la longueur de leur marche, & de ce qu'ils avoient appris que le Roi de Navarre leur tournoit le dos au lieu de s'approcher; qu'elles n'en eurent aucune joye.

Leurs Reistres se mutinoient de fois à autre, & les Suisses, qui du commencement avoient paru fort zélés, traiterent de leur accommodement particulier, promettant de se retirer dans leur pays moyennant quatre cens mille écus.

Ce qui les hâta le plus d'y entendre, fut la défaite des Reistres à Auneau; c'est une petite ville en Beausse fermée de méchantes murailles, mais qui a un assez bon Château. Le Baron de Dona s'étoit logé dans la ville & tout le reste de l'armée aux villages des environs, mais il n'avoit pû emporter le Château & s'étoit contenté de prendre serment de celui qui étoit dedans, qu'il ne commettroit aucun acte d'hostilité contre lui. Le Duc de Guise étoit toûjours à la queuë de cette armée avec trois mille hommes, ayant renvoyé le Duc de Mayenne en Bourgogne, & Aumale en Picardie, afin d'y garder leurs Places contre les surprises du Duc d'Espernon. Le vingt-quatriéme de Novembre un peu après minuit, le Capitaine du Château donna entrée à l'infanterie du Duc de Guise dans la ville. Elle força d'abord les barricades des Reistres, qui n'ayant que des pistolets, ne pouvoient pas se défendre contre des arquebuses & des piques. Il en fut tué près de deux mille dans les ruës ou dans leurs logemens, & tout leur bagage pillé. Dona avec autant de vaillance que de bonheur, perce lui dixiéme au travers des ennemis avant qu'ils eussent fermé la porte de la ville, & sauva ainsi sa personne & sa grande Cornette. 1587. En Novembre.

Cette armée à demi défaite & sur le point d'être delaissée de ses Suisses, poursuivit sa route en remontant vers le haut de la Loire. Elle reçût un second échec au Pont de Gien; les approches d'Espernon y causerent une telle épouvante à leurs Lansquenets, que vingt-cinq de ses Arquebusiers en desarmerent douze cens. Le reste ne laissa pas de continuer sa marche par le Morvan: mais ils se défaisoient d'eux-mêmes par les fatigues & par l'âpreté du Païs, en telle sorte qu'ils ne tenoient presque plus d'ordre de gens de guerre. Ces miseres extrêmes les contraignirent de recevoir un accommodement que le Roi leur offroit: Châtillon refusa d'y être compris, & se retirant avec cent vingt Maîtres & cent cinquante Arquebusiers avant que les articles fussent signés, gagna le Vivarets, ayant même battu quelques troupes de Mandelot Gouverneur de Lyon, qui vouloit lui barrer le chemin à Révirieu.

L'accommodement fait, les Reistres & les Chefs de l'armée confédérée furent splendidement regalés à Marsigni- En Novembre & Decembre.

1587. les-Nonains par le Duc d'Espernon. Au sortir de-là ils diviserent leurs troupes en deux, une partie traversa le païs de Forez, & un coin des terres du Duc de Savoye, qui leur donna passage : les autres prirent leur chemin par la Bourgogne & par la Franche-Comté, avec telle diligence qu'ils tromperent le Marquis de Pont & le Duc de Guise qui les guettoient aux passages, & se rendirent dans la Comté de Montbelliard. Quelques compagnies étant de-là rentrées dans la Lorraine, donnerent sujet à ces deux Princes de saccager horriblement ce païs-là, & d'y passer plus de dix mille personnes par le trenchant du glaive.

Le Prince de Conty gagna avec difficulté le païs du Maine, marchant avec peu de suite, sa Cornette blanche ployée dans sa valise, & logeant par les maisons des Gentilshommes comme un Particulier. Clervant s'en alla avec les Suisses & le Duc de Boüillon à Genève. Ils moururent tous deux en langueur peu de tems après ; le bruit commun en accusa le festin de Marsigny. Le Comte de la Mark frere puîné du Duc étoit aussi mort en France dans la marche de l'armée confédérée.

Ce Duc de Boüillon [s'appelloit Robert, il] n'avoit qu'une sœur nommée Charlotte, à laquelle il laissa son Etat, mais il ordonna par Testament qu'elle ne se pourroit marier sans le consentement du Roi de Navarre, du Prince de Condé, & du dernier de Montpensier, & lui substitua ce Duc & son fils, le Roi de Navarre, & le Prince successivement, à la charge que ni elle ni eux ne pourroient rien innover dans la Religion. Il nomma la Noue exécuteur de son Testament, le fit Tuteur de cette Princesse, & Gouverneur de ses terres souveraines : mais comme diverses raisons empêcherent ce sage Seigneur de

En Decembre.

se rendre dans le païs aussi-tôt qu'il l'eût désiré, la Pupille fut presque opprimée. 1587.

Bien que son petit Etat ne valût alors que quarante mille livres de rente, néanmoins il étoit recherché par un grand nombre de prétendans. Robert de la Mark Maulevrier, oncle de la Pupille, disoit y avoir droit par une tacite substitution en faveur des mâles, qu'il assuroit être dans cette maison ; le Roi de Navarre avoit intérêt de marier cette héritiere à un Prince de sa Religion ; le Duc de Montpensier, comme le plus proche héritier, vouloit mettre garnison dans les Places pour les conserver ; & le Duc de Guise s'efforçoit d'emporter cette Piéce par les armes, & néanmoins demandoit l'heritiere pour son fils.

Depuis Janvier jusqu'à la fin de l'année.

Il étoit le plus dangereux de tous les compétiteurs : six semaines après la mort du Duc Robert il attaqua ce petit Etat, fit un cruel dégât autour de Sedan, & assiégea Jamets. Les trois premiers mois il ne fit que l'investir, depuis il l'assiégea de plus près, & derechef la valeur de ceux qui le defendoient, élargit ce siége en blocus. Enfin la Noüe étant arrivé en ce païs-là, trouva à propos de le rendre à composition ; la ville seulement, non pas le Château, qui tint encore long-tems, & se rendit enfin au Duc de Lorraine : mais ce ne fut qu'un peu avant la mort du Roi Henry [III.]

Dans la Chrétienté, tout le Parti Catolique ne chantoit que les triomphes du Duc de Guise : le Pape lui fit présent d'une épée toute gravée de flâmes, marque de son zéle & de sa valeur, & le Duc de Parme d'une paire d'armes fort riches, avec cet éloge, *qu'il n'appartenoit qu'à Henry de Lorraine de se dire Chef de guerre.* Tout Paris n'étoit rempli que du bruit de sa victoire sur les Reistres : les Prédicateurs n'entretenoient leurs auditeurs d'autre chose. Mais parmi ces

En Novembre & Decembre.

1587. applaudiſſemens populaires, il avoit un mortel déplaiſir que le Roi cherchoit en toutes occaſions de le rabbaiſſer, & d'élever Eſpernon ſon ennemi, au ſommet de toutes les grandeurs.

Le Duc de Joyeuſe avoit eu le Gouvernement de Normandie, & l'Amirauté : après qu'il eut été tué à Coutras, le Duc de Guiſe prétendit avoir quelques piéces de ſes dépoüilles ; il demanda donc très-inſtamment l'Amirauté pour Briſſac : mais le Roi, après lui en avoir donné d'aſſez bonnes eſpérances, revêtit le Duc d'Eſpernon de cette Charge & du Gouvernement de Normandie, avec celui de Caën & du Havre de Grace. Il lui donna auſſi toute la dépoüille de Bellegarde ſon Couſin, qui avoit été mortellement bleſſé à Coutras, ſçavoir le Gouvernement d'Angoulême, de Xaintonge, & du païs d'Aulnis.

En Novembre.

Le Duc de Guiſe fut encore plus outré des faveurs faites a ſon ennemi, qu'il ne le fut du refus de ſa demande. Voilà pourquoi dans une aſſemblée des Princes de ſa Maiſon & des Chefs de la Ligue, qu'il avoit convoquée à Nancy au premier de Janvier de l'an 1588. il fit réſoudre qu'on porteroit une Requête au Roi ; par laquelle, entr'autres articles, *il ſeroit ſommé de ſe joindre plus ouvertement avec la ſainte Ligue ; d'ôter d'auprès de lui, & des Charges & Gouvernemens, les ennemis du public & les fauteurs de l'héréſie, qui lui ſeroient nommés ; de faire publier le Concile de Trente ; d'établir la ſainte Inquiſition ; de commander aux Ecléſiaſtiques de racheter leurs biens alienés ; de conſigner entre les mains de certains Chefs les Places qu'on lui nommeroit, où ils pourroient bâtir des Forteresſes ; & d'entretenir une armée ſur la frontiere de Lorraine pour empêcher le retour des Allemands.*

1588. En Janvier.

1588.

[En ce même tems,] Eſpernon ayant eu priſe dans le Conſeil avec Pierre d'Eſpinac Archevêque de Lyon, & avec Villeroy Sécrétaire d'Etat, juſqu'à leur dire des paroles outrageuſes, fit perdre au Roi ces deux ſerviteurs très-importans, & [ſe les rendit ennemis irréconciliables.]

Le Parti de la Ligue n'en fut pas peu fortifié ; comme celui des Huguenots ſe ſentit beaucoup affoibli par la mort du Prince de Condé. Entre les vertus duquel on ne ſçauroit dire ſi c'étoit la vaillance, ou la libéralité, ou la générosité, ou l'amour de la juſtice, ou la courtoiſie & l'affabilité qui tenoit le premier rang. Il mourut le cinquiéme de Mars (*a*) dans ſaint Jean d'Angely ſa réſidence ordinaire, ayant été empoiſonné par ſes propres domeſtiques. En Mars.

Charlotte-Catherine de la Trimoüille ſa ſeconde femme (*b*) ſe trouva enveloppée dans ce crime : les Juges du lieu, [par une entrepriſe au-deſſus de leur pouvoir, & contre les privileges de ſa qualité, ne craignirent point de l'empriſonner, &] lui firent ſon procès, ſi avant qu'elle en eût perdu la vie ſi elle ne ſe fût trouvée groſſe. C'étoit d'un fils, (*c*) dont elle accoucha heureuſement le premier de Septembre, ſix mois après la mort de ſon mary. Depuis elle fut détenuë au même lieu juſqu'à ce que le Roi Henry IV. étant paiſible dans ſon Royaume, la fit venir au Parlement de Paris ; qui la déclara innocente, & brûla toutes ces procédures, comme étant injurieuſes, & pour ne pas laiſſer de lieu à la médiſance.

Il y avoit plus d'un an & demi que le

(*a*) Un Samedi, ſon Cuiſinier fut rompu vif, âgé ſeulement de 35. ans.

(*b*) Il l'avoit épouſée en 1586.

(*c*) Quelques Mémoires de ce tems-là portent que ce petit Prince avoit pour Pere un Page de ſa Mere, nommé Belcaſtel de Parmillac. Ce Page s'enfuit après la mort du Prince, & fut plus de trois ans hors du Royaume.

1588. Roi avoit résolu de faire une punition exemplaire des Chefs de la Ligue à Paris, à cause qu'ils avoient excité quelques séditions, & fait d'étranges entreprises, même à ce qu'il croyoit, contre sa personne. On les nommoit LES SEIZE, à cause qu'ils entretenoient & gouvernoient ce Parti dans les seize quartiers de la ville. Le Duc de Guise leur avoit laissé quarante ou cinquante Gentilshommes de sa part pour leur donner les ordres & veiller à leur défense, & ils avoient fait provision d'armes, & des levées secrettes de deniers pour employer aux occasions. Ces gens avertis du dessein du Roi, dépêchent vers le Duc de Guise supplier d'accourir à leur aide. Il étoit lors parti de Nancy & étoit venu en Picardie, afin de maintenir son cousin le Duc d'Aumale dans ce Gouvernement. Car l'ayant tenu par provision du vivant du Prince de Condé, il ne vouloit point le relâcher après sa mort; & le Duc d'Espernon à qui le Roi l'avoit donné, s'efforçoit de l'arracher d'entre ses mains.

En Avril.

Comme le Duc de Guise étoit à Soissons, le Roi dépêcha Believre pour sonder ses intentions : mais quelque affaire importante ayant rappellé ce Ministre auprès du Roi, il partit sans rien conclure avec lui ; seulement il lui promit de lui donner de ses nouvelles dans trois jours. En effet il lui écrivit par deux fois : mais il mit ses Lettres à la poste, au lieu de les envoyer par un courier exprès, si bien que le Duc eut cette excuse de dire qu'il ne les avoit point reçûës. Sur ces entrefaites les Seize pressant instamment le Duc de venir à leur secours, parce que le péril étoit fort proche, il part de Soissons avec sept Gentilshommes seulement, évite habilement Philbert de la Guiche Grand Maître de l'Artillerie, qui alloit le trouver de la part du Roi, & arrive à Paris un Lundi neuviéme de Mai sur l'heure de midi. Il alla descendre aux Filles Pénitentes, où la Reine Mere étoit pour lors. 1588.

Sur le champ, elle le méne au Louvre au travers des acclamations & de la foule du peuple, qui le suivoit comme son Protecteur. Le Roi averti de sa venuë, délibéroit s'il le feroit mourir, & on sçût qu'il l'avoit résolu : mais soit qu'il n'eût pas eu le loisir d'en donner les ordres, soit que la vûë d'un homme si formidable, & qui ayant toûjours une main sur la garde de son épée, marquoit par ses yeux tout de feu, que si on branloit, il iroit tout droit ôter la vie à l'auteur de sa mort, on n'entreprit rien sur sa personne. Cette visite se passa en accusations & en reproches de la part du Roi; & en justifications & humbles soûmissions de la part du Duc. L'après-dîné ils eurent encore une longue conférence dans le jardin des Thuilleries, la Reine Mere faisant un tiers entr'eux deux.

Paris étoit tout plein de visages inconnus, les ruës & les maisons de pelotons de gens empressés, & de murmures confus qui signifioient une tempête prochaine. Les choses ne pouvoient demeurer long-tems dans un état si turbulent : le Duc n'ignoroit pas que l'on marchandoit sa tête, & on rapportoit au Roi que la Ligue ne lui vouloit pas un moindre mal que de le faire Moine ; même que la Duchesse de Montpensier (a) montroit les ciseaux qu'elle avoit destinés pour le raser. C'étoit qu'il avoit offensé cette veuve ; tenant des discours qui découvroient quelques dé- En Mai.

(a) Catherine de Lorraine, Fille de François Duc de Guise, & Veuve de Louis Duc de Montpensier, mort en 1582.

1588. fauts secrets qu'elle avoit ; outrage bien plus impardonnable à l'égard des femmes, que celui qu'on fait à leur honneur.

En Mai. Le dixiéme jour de Mai le Roi fit donc commandement à tous Etrangers de sortir de Paris ; & ordonna qu'on visitât les maisons ; à quoi les Parisiens apportant de la résistance, il prit sujet de-là de faire entrer la nuit cinq à six mille, tant François que Suisses, par la porte saint Honoré, qui leur fut ouverte par deux Echevins.

Les bons Bourgeois eussent été bien aises que le Roi fût demeuré le maître : néanmoins ils n'approuvoient pas que pour se saisir de quinze ou vingt coupables, il mît la capitale du Royaume en danger d'être saccagée ou d'être rébelle : c'est pourquoi ils ne le seconderent pas si bien qu'ils eussent pû. Il avoit mis des compagnies bourgeoises, & des compagnies de gens de guerre en divers endroits : les premieres le servirent mal, les autres furent poussées ou enveloppées par les Ligueux, qui s'étoient bien préparés à cette attaque. L'émotion commença par l'Université : de-là elle gagna la Cité, où il fut assommé soixante ou quatre-vingt Suisses, puis après midi elle s'étendit dans toute la ville, les barricades se poussant de ruë en ruë, tant qu'ils les avancerent jusqu'auprès du Louvre, & firent reculer la sentinelle [des gardes.]

Le Roi & le Duc dissimuloient encore à jeu si découvert, & se tâtoient l'un l'autre par des Envoyés, qui portoient & rapportoient plusieurs propositions. Si le Duc de Guise avoit un autre dessein que de se défendre, lui & ses amis, il faut avoüer qu'il manqua de cœur ou de conduite : car depuis que cette partie de Paris qu'on appelle la ville, eut pris feu, s'il eût poussé sa pointe, il eût pû envelopper le Louvre & se saisir de la personne du Roi. Mais il ne pressa point l'occasion comme il le pouvoit ; au contraire, se piquant de générosité, il alla dégager les compagnies de gens de guerre, & les renvoya désarmées au Louvre : puis quelques heures après il leur rendit leurs armes, & entra en négociation avec la Reine Mere. 1588.

Mais le lendemain, il fut bien étonné d'apprendre, que tandis qu'elle le flatoit de belles espérances, le Roi, suivant le conseil de cette Princesse, ou peut-être celui de sa frayeur, se sauva en grand désordre par la porte neuve dans le jardin des Thuilleries, & de-là dans le Monastere des Feüillans, qui pour lors n'étoit pas enfermé dans la ville. Là il monta à cheval, & le soir il alla coucher à Trapes près de Versailles, & le lendemain à Chartres. Ses Officiers le suivirent fort en confusion. La Reine Mere demeura à Paris, non pas pour pacifier les affaires, mais pour les tenir en tel état qu'on eût toûjours besoin de son entremise.

De Chartres le Roi écrivit aux villes & aux Gouverneurs ; le Duc de Guise de Paris à ses Amis & Partisans. Le stile du premier étoit languissant & timide, au contraire celui du Duc de Guise & des Ligueux, victorieux & triomphant. Ils appelloient le jour des barricades une journée toute resplendissante de la protection de Dieu, & conjuroient les autres villes de se joindre à eux comme les membres au chef.

Pour s'assurer entierement de Paris, ils destituerent l'ancien Prévôt des Marchands & les Echevins, & s'emparerent de la Bastille & de l'Arsenal ; dans les Provinces ils se saisirent aussi de plusieurs villes ; le Duc d'Aumale de toutes celles de Picardie, hormis de Boulogne qu'il tenta inutilement par trois fois, le Cardinal de Guise de Reims & de Chalons.

1588. & leurs amis se fussent rendus maîtres de la plûpart de celles de Normandie, si le Duc d'Espernon, qui étoit allé prendre possession de ce Gouvernement, ne les eût retenuës dans l'obéissance.

La Reine Mere ne cessoit point de traiter avec le Duc de Guise: elle se servit pour cela de la Duchesse de Montpensier, qu'elle leurra de l'espoir d'épouser le vieux Cardinal de Bourbon. Toutes deux jointes ensemble persuaderent au Duc de Guise de se réconcilier avec le Roi; & pour cette fin elles obligerent les Ligueux, après avoir fait diverses Processions pour appaiser l'ire de Dieu, d'aller en habit de Pénitens à Chartres demander pardon au Roi. Ils étoient conduits par Henry de Joyeuse Capucin, qu'on appelloit le Pere Ange, représentant notre Seigneur qui alloit au Calvaire, avec tout l'équipage & tous les personnages dont on se servoit en ce tems-là pour joüer la Passion. Ainsi travestis ils furent trouver le Roi qui étoit à l'Eglise, & en l'abordant se jetterent tous à genoux, & se mirent à haute voix à crier miséricorde.

A même fin le Parlement y envoya ses députés quelques jours après, lui témoigner qu'il avoit une très-sensible douleur de l'avoir vû sortir de son Louvre, & le supplier d'y vouloir revenir, & de détourner sa juste vengeance de dessus la tête de ses Sujets. Il répondit aux premiers, que s'il eût eu envie de ruiner les Parisiens, comme on l'avoit voulu faire croire au peuple, il étoit en son pouvoir de les réduire en cendres; & aux autres, qu'il traiteroit les habitans de Paris comme des fils qui avoient failli contre leur pere, non pas comme des esclaves.

L'aprèsdîné ayant renvoyé querir ces derniers, il les chargea de menacer les Parisiens qu'il leur ôteroit les Cours Souveraines s'ils persistoient dans leur humeur factieuse. Puis a trois jours de-là il envoya un Maître des Requêtes au Parlement, lui faire sçavoir qu'il avoit résolu d'assembler les Etats Généraux avant la fin de l'année, pour travailler soigneusement à la réformation de son Royaume, & lui assûrer un Successeur Catholique. 1588.

On ne sçait pas quel motif l'obligea de s'engager si avant: mais le Duc de Guise jugea qu'il falloit le presser là-dessus. Il lui fit donc présenter une Requête au nom des Princes, de la ville de Paris, & de tous les bons Catholiques, qui le supplioient d'envoyer pour cela le Duc de Mayenne en Dauphiné avec une armée, de marcher lui-même en Güyenne avec une autre, laissant le commandement de Paris a la Reine Mere, de vouloir oublier les barricades & autres remuëmens, de confirmer l'élection qu'ils avoient faite du Prevôt des Marchands & Echevins, & surtout de chasser le Duc d'Espernon & la Valette son frere, qui favorisoient les Hérétiques.

Les ennemis qu'Espernon avoit dans le Conseil, particulierement Villeroy, embrasserent avidement cette occasion pour le perdre: la Reine Mere se joignit à eux, & tous ensemble firent une telle impression sur l'esprit du Roi, qu'il lui manda qu'il pasât quelque tems sans approcher de la Cour. Le Duc ne se tint point disgracié pour cela, il le vint trouver au retour de Normandie: mais le Roi ne voulut point l'admettre au Conseil, & lui commanda de se retirer dans son Gouvernement d'Angoumois. Avant que de partir, il lui remit celui de Normandie, aussi-bien ne l'eût-il pû garder: le Roi en pourvût le Duc de Montpensier.

Il sembloit que son éloignement dût faire cesser la tempête. De fait le Roi se

1588. ſe montra plus facile à un accommodement : mais on connut que ce n'étoit que pour ſouſtraire les Places à la Ligue, particulierement le Havre & Orleans. Ce fut pour l'amour du Havre qu'il fit le voyage de Roüen : mais Villars qui tenoit cette Place, homme fier, & qui avoit engagé ſa parole au Duc de Guiſe, lui retrancha auſſi-tôt toute eſpérance de le pouvoir gagner. Pour Orleans, (a) Entragues qui en étoit Gouverneur, ne s'éloigna point trop des paroles que lui porta Schomberg pour le remettre au Roi. Le Duc de Guiſe étoit lors ſur le point de conclure ſon Traité : quand il ſçût qu'on négocioit avec Entragues, il fit inſtance qu'on mît cette Ville parmi les Places de ſûreté qu'il demandoit. Le Roi réſiſta long-tems ſur ce point, à la fin il fut contraint de l'accorder : mais après, par une ſubtilité plus ingénieuſe que digne d'un grand Prince, il dit que l'on n'avoit pas bien lû l'ordre écrit par le Secretaire d'Etat, & qu'il y avoit la ville de *Dourlans*, non pas d'*Orleans*; & cette conteſtation fut un des principaux ſujets qui le porta aux extrémités contre le Duc de Guiſe.

Cependant ſur ce pied-là fut fait le Traité du mois de Juillet : « lequel outre cette Ville, accordoit aux Princes de la Ligue, Bourges, Dourlans & Montreüil, leur délaiſſoit pour quatre ans celles qui leur avoient été baillées par le Traité de Nemours ; permettoit aux autres qui s'étoient déclarées pour eux, de demeurer en l'état qu'elles étoient ; continuoit leurs Prevôt & Echevins des Marchands de Paris deux autres années, & leur accordoit encore pluſieurs choſes fort avantageuſes. »

Au même-tems parut ſur mer cette formidable armée du Roi Philippe, qu'il avoit équipée pour la conquête d'Angleterre. On y travailloit depuis ſept ans entiers, & chaque année il y avoit été dépenſé plus d'un million d'or. Le Roi appréhendant que les Ligueux, s'il les déſeſpéroit, ne la fiſſent deſcendre ſur les côtes de France, n'oſa plus différer de leur accorder ce qu'ils déſiroient : il leur donna cet Edit qui eut le ſpécieux nom de REUNION ; « par lequel, renouvellant le ſerment de ſon Sacre, il juroit de déraciner tous Schiſmes & Héréſies, ſans faire jamais aucune Paix ni Edit en faveur des Huguenots ; ordonnoit enſuite à tous ſes Sujets de quelque qualité qu'ils fuſſent, de jurer la même choſe, & que ſa mort avenant, ils ne reconnoîtroient pour Roi aucun Prince qui fût hérétique ou fauteur d'héréſie ; déclaroit rébelles & criminels de leze-Majeſté ceux qui refuſeroient de ſigner cet Edit, & approuvoit tout ce qui s'étoit fait le douziéme & le treiziéme * de Mai, & depuis, tant à Paris qu'aux autres Villes, comme fait par un pur zele de la Religion Catholique. »

* Les barricades.

Il jura cet Edit [avec une grande démonſtration de joye ;] tous ceux de ſon Conſeil & de ſa Cour firent la même choſe, à la réſerve du Duc de Nevers, qui refuſa trois ou quatre fois de faire le ſerment, juſqu'à ce qu'il le lui eût enjoint ſur peine de déſobéïſſance. Il prévoyoit bien que le Roi le violeroit. Le Parlement l'enregiſtra & le publia incontinent, & toutes les grandes villes

(a) Les Orleannois, pour s'affranchir tout-à-fait de leur Gouverneur, ont ſoûtenu devant le Roi, que leur Ville étoit l'une des ſept Places de ſûreté accordées à la Ligue par l'Edit d'Union. Et s'eſt joint avec eux M. de Guiſe, qui n'eſt pas un petit parrain, parce que c'eſt ſa propre cauſe. Le Roi inſiſte au contraire ; la minute des Articles ſignée de Villeroi, eſt apportée portant Dourlans. M. de Guiſe repréſente la copie ſignée Pinard, portant Orleans. Concluſions, la Ville lui demeure avec un crevecœur infini du Roi. *Lettres d'Etienne Paſquier.*

1588. le reçûrent. Cela fait, le Roi retourna à Chartres sur la fin du mois, & la Reine mere y mena le Duc de Guise, & le lui présenta. Il paroissoit sur le visage, dans les discours, & dans le procedé de l'un & de l'autre, tant de marques de confiance & d'affection cordiale, que toute la Cour étoit en joye de cette réconciliation, & que les plus fins croyoient qu'elle pouvoit être véritable.

Pour lors le Roi de Navarre étoit à la Rochelle, fort empêché à gagner les bonnes graces de cette Ville : où véritablement il n'avoit pas eu beaucoup de crédit du vivant du Prince de Condé. Lesdiguieres s'occupoit en Dauphiné à brider les villes de Gap & de Grenoble par des Forts : il matta si bien Grenoble, qu'elle lui demanda une tréve de six mois. Lui & Montmorency avoient aussi assiégé le Pont Saint-Esprit lorsqu'on leur apporta l'Edit de Réünion ; cet Edit fit lever le piquet au Maréchal, mais hâta la Valete de conclure une Ligue offensive & défensive avec Lesdiguieres.

Il n'y avoit plus rien dans le Dauphiné qui fît tête a ce dernier, que Charles de Simiane d'Albigny : aussi n'épargna-t-il rien pour gagner l'amitié de ce Seigneur : il offrit de lui donner sa fille en mariage, de partager avec lui l'autorité, & de la lui laisser toute entiere après sa mort. Ces offres quoi que fort avantageuses, eurent moins de pouvoir sur l'esprit d'Albigny que l'amour qu'il avoit pour la Religion de ses Ancêtres : il lui résista toûjours constamment, mais certes avec moins de bonheur que de vaillance.

En Septembre, & Octobre. Les Provençaux cependant s'étoient soûlevés contre la Valete ; les ordres secrets du Roi, la haine du Parlement contre le Duc d'Espernon, & l'ambition de Vins qui prétendoit a ce Gouvernement, n'animoient que trop ces esprits chauds & faciles à émouvoir. Le secours qui lui venoit de Dauphiné ne lui servit pas de beaucoup : quand le Parlement lui eût par Arret ôté le Gouvernement du Païs, la plûpart des Gentilshommes, & toutes les villes l'abandonnerent, à la réserve de trois ou quatre petites Places, qu'il conserva jusqu'à la mort du Duc de Guise, *alors toutes les affaires changerent de face le Roi changeant de volonté.* 1588.

En Août. Au mois d'Août précédent le Duc d'Espernon s'étoit vû dans un effroyable péril : sa bonne fortune & son courage l'en tirerent. Comme il avoit demeuré quelques jours au Château de Loches après sa sortie de la Cour, avant que de se résoudre d'aller à Angoulême, le Maire de la Ville avoit reçû ordre du Roi de lui en empêcher l'entrée ; & ne l'ayant pû faire, parce qu'Espernon prévint le Courier, il entreprit de l'arrêter dans le Château * ou maison du Roi, où il logeoit. Il y entra donc avec dix hommes bien armés, sous ombre de lui mener un Courier : mais ayant étourdiment donné à la garderobe au lieu d'aller droit au cabinet, il manqua son coup & y périt lui & son beau-frere, qui étoit passé par un trou pour venir a son secours. Les autres conjurés & leurs amis qui avoient pris les armes dans la ville, appréhendant d'être accablés par les troupes qui accouroient à l'aide du Duc, & le Duc craignant de mourir de faim, n'ayant point mangé depuis trente heures, la peur & la nécessité firent leur accommodement, & les obligerent à le bien garder.

[* Ce Château est différent de la Citadelle.]

On avoit accusé Villeroi d'avoir abusé des Lettres de Cachet pour perdre Espernon : mais le Roi avoüa nettement cette entreprise. Il avoit l'esprit si cha-

1588. grin, que sur la fin du même mois il congédia le Chancelier de Chiverny, Villeroy & Pinard, Secrétaires d'Etat, & Pompone de Beliévre Sur-Intendant des Finances. Au même-tems, il combloit la Ligue de faveurs; car il donna les Sceaux à François de Montholon, Avocat en Parlement, qu'elle révéroit à cause de son zele pour la Religion Catholique. Il déclara aussi le Cardinal de Bourbon le plus proche parent de son Sang; en effet il l'étoit, mais non pas le plus habile à succéder; & il permit au Clergé de fournir cinq cens mille écus pour les frais de la guerre. Or afin que ce corps les pût trouver sans aliéner son fonds, il consentit à l'érection d'un Receveur alternatif, & de deux Contrôleurs de décimes, héréditaires en chaque Diocèse.

Ce fonds fut destiné à l'entretenement des deux armées qu'il avoit levées. Il en donna l'une au Duc de Mayenne, & l'autre au Duc de Nevers: mais ce fut au refus du Duc de Guise, car suivant le conseil de l'Archevêque de Lyon, il se ferma à demeurer à la Cour, & y fit ordonner un fonds assuré pour tenir sa table de Grand-Maître.

En Juillet & Aoüt. L'évenement fit voir que cette résolution n'étoit pas judicieuse: car l'éclat de sa puissance donnant à toute heure dans les yeux du Roi, réveilla ses ressentimens, qui peut-être se fussent assoupis peu-à-peu. [Il s'offensoit de ce que le Pape dans une Lettre appelloit ce Duc & le Cardinal de Bourbon, des Macabées, & disoit qu'ils avoient sauvé le peuple d'Israël.] Avec cela le Duc de Nevers, & Lognac Capitaines des Quarante-cinq, irritoient sans cesse son indignation: le Duc de Nevers, parce qu'il haïssoit irréconciliablement le Duc de Guise pour l'avoir offensé; & Lognac, parce qu'ayant en quelque façon succedé à la faveur d'Espernon, comme en second avec Bellegarde, cousin germain de ce Duc, il sçavoit bien que la Maison de Guise, toûjours ennemie des Favoris, ne le souffriroit pas long-tems en ce poste-là. 1588.

On travailloit de tous les deux côtés à gagner les Députés pour les États. La hardiesse de la Ligue fut un peu rabaissée par la défaite de la grande armée navale de Philippe, qui menaçoit également la France & l'Angleterre. Cette *invincible*, ils l'appelloient ainsi, après avoir été agitée, battuë, écartée de tous côtés par une continuelle tempête, puis par les Anglois & par les Hollandois, après avoir perdu près de dix mille hommes & plus de soixante vaisseaux, eut bien de la peine, toute délabrée & rompuë qu'elle étoit, à regagner les Havres d'Espagne. Le Roi étoit à Chartres quand il en reçût la nouvelle; & ce fut peut-être ce qui l'enhardit d'aller à Blois, où sa présence étoit nécessaire, pour voir & reconnoître tous les Députés, à mesure qu'ils arriveroient. En Août.

Le quinziéme de Septembre venu, mais peu de Députés, on remit l'assemblée en Octobre. L'ouverture s'en fit un Dimanche dixiéme de ce mois. Le Clergé y avoit cent trente-quatre Députés; entre lesquels on voyoit quatre Archevêques, vingt-un Évêques, & deux Chefs d'Ordre vêtus de leurs rochets & surplis. La Noblesse en avoit cent quatre-vingt avec la toque de velous & la cape; le Tiers-Etat cent nonante-un, partie gens de Justice, & partie gens de Commerce, les premiers avec la robe & le bonnet quarré, les autres avec le capot & le bonnet rond. En Septembre. En Octobre.

Dès avant l'ouverture, le Roi connut bien par la teneur de leurs cahiers, qu'il y avoit partie faite pour déprimer son autorité & pour relever celle des Etats

au point où elle avoit été autrefois. Aussi donna-t-il assez à connoître dans sa harangue, d'ailleurs fort éloquente & fort pathétique, le ressentiment qu'il en avoit contre le Duc de Guise : mais ce Prince lui en fit des plaintes si véhémentes par la bouche de l'Archevêque de Lyon, qu'il fut obligé quand il la fit imprimer, d'y retrancher, & d'y changer beaucoup de choses; qui n'en demeurerent que plus avant gravées dans son cœur.

1588.

Dans la seconde Séance qui fut le Mardi ensuivant, il jura l'Edit de Réünion, ordonna qu'il fût observé pour loi fondamentale de l'Etat, & voulut que les trois Ordres le jurassent tout d'une voix, les Ecclésiastiques mettant la main à la poitrine, & les autres la levant en haut. Cela fait, il protesta d'oublier tout le passé, & chargea le Prevôt des Marchands d'en assurer la ville de Paris.

En Octobre, & en Novembre.

Qui peut sçavoir si ces paroles étoient une vérité sincére, ou une profonde dissimulation ? Mais s'il avoit de l'ame ce qui paroissoit au-dehors, il ne l'y eut pas long-tems. Il regardoit le Duc de Guise comme un dangereux rival, dont toutes les actions lui sembloient tendre à la ruine de son autorité; il étoit ulceré de ce qu'on l'avoit forcé de jurer cet Edit, de ce que la Ligue avoit contraint le Comte de Soissons (car il avoit quitté le Roi de Navarre) de prendre absolution du Pape, que néanmoins elle faisoit ses efforts, quoiqu'en vain, pour empêcher le Saint Pere de la lui donner; & que quand ce Comte avoit porté des Lettres de grace au Parlement, un Tailleur d'habits avec une bande des plus échauffés Ligueux, étoit allé au Palais & avoit intimidé tellement les Conseillers, qu'ils n'avoient osé procéder à la vérification

Il se sentoit encore plus offensé de ce que les Etats faisoient de grandes plaintes contre le Gouvernement, qu'ils demandoient la suppression des nouveaux Offices, le rabais des tailles & des impôts, la recherche des Financiers, la punition des Traitans, & des Favoris, & qu'ils employoient toutes sortes de pratiques pour borner la domination absoluë, & pour rétablir la puissance des Loix. Ce qui ne provenoit pas seulement des factions de la Ligue, mais encore du désir unanime des peuples : lesquels s'imaginant que le Roi perdroit bientôt ou la vie [ou l'esprit,] (car Miron son premier Médecin, avoit dit imprudemment que l'un ou l'autre arriveroit dans un an) croyoient qu'il étoit nécessaire de mettre des barrieres si fortes & si hautes à celui qui viendroit à la Couronne après lui, qu'il ne pût jamais les forcer, ni faire souffrir à la France des oppressions pareilles à celles qu'elle avoit ressenties [depuis le Regne du bon Roi Louis XII. Mais les mœurs trop corrompuës des François ne s'accordoient pas avec leurs souhaits; ils désiroient envain ce qu'ils ne méritoient pas.]

1588.

Les Huguenots portés de ce même esprit, tâchoient aussi de restraindre le pouvoir du Roi de Navarre par les délibérations de l'Assemblée qu'il avoit convoquée à la Rochelle. Comme ils appréhendoient qu'il ne changeât de Religion, ils demandoient des Protecteurs en chaque Province, & des Chambres ou Sieges de Justice pour écouter leurs plaintes & leur faire droit. Il eut bien de la peine à se défendre du premier, & à les empêcher de choisir le Prince Casimir pour leur Protecteur général : mais quant au second, il fut contraint de l'accorder & d'établir de ces Chambres en cinq ou six Villes; toutefois il les révoqua deux ans après qu'il fut parvenu à la Couronne.

1588. L'armée du Duc de Mayenne fit peu de progrès dans le Dauphiné, parce qu'il s'arrêta à Lyon pour y démêler quelques intrigues qu'il y avoit pour le Gouvernement de la Ville, entre Mandelot & le fils de Villeroi; elle jetta tout ſon feu contre le Fort d'Oyſans, que Leſdiguieres avoit bâti ſur ſon chemin. Ce méchant réduit réſiſta trente jours avant que de capituler. Pareillement celle du Duc de Nevers en Poitou ſe conſuma à prendre quelques petites Places de nulle importance. Elle étoit devant la Ganache, lorſqu'elle reçût les nouvelles de la mort du Duc de Guiſe.

D'heure en heure le Roi ſe croyoit bleſſé par de nouvelles & plus grandes offenſes : l'inſtance qu'on lui faiſoit de recevoir le Concile de Trente, le choquoit & l'embarraſſoit : la demande des Etats que leurs cahiers fuſſent réſolutifs, lui paroiſſoit encore plus rude; mais il trouvoit tout-à-fait inſupportable la députation qu'ils lui firent, pour l'obliger à déclarer expreſſément le Roi de Navarre incapable à ſuccéder à la Couronne.

[Un peu avant ce tems-là le Duc de Savoye, qui avoit le courage haut, & un génie plus grand que ſon Etat, n'oublia pas de faire ſes affaires. Comme il crût que le Royaume de France s'alloit démembrer, il penſa qu'il avoit plus de droit que pas un autre d'en prendre ſa part, étant preſque le ſeul Prince mâle, quoique par ſa femme, qui reſtât du Sang du grand Roi François, & d'ailleurs ayant des prétentions ſur le Marquiſat de Saluſſes & ſur quelques païs de deçà les Monts. Il ne voulut pourtant pas donner cette couleur à ſon entrepriſe, mais celle de la Religion : En effet Leſdiguieres étant fort puiſſant, ayant pris Château-Dauphin, & fait Ligue avec la Valete qui avoit le Gouvernement du Marquiſat de Saluſſes, il y avoit danger que le Calviniſme ne s'épandît par-là dans ſes terres, & qu'il n'y devînt le plus fort à la faveur de ce pernicieux voiſinage. 1588.

Le Duc s'arma donc, feignant d'en vouloir au Montferrat; & la Valete étant ſi embarraſſé en Provence qu'il ne pouvoit donner ordre de ce côté-là, il s'empara ſur la fin de Septembre de la ville de Carmagnoles, *(a)* & inveſtit le Château. Le Lieutenant le rendit peu de jours après; Saluſſes, Cental, & toutes les autres petites Places du Marquiſat ſe défendirent fort peu ou point du tout, [hormis Ravel qui tint quelque-tems;] La perte fut très-grande pour la France, tant parce qu'il y avoit dans Carmagnoles un magaſin ineſtimable de toutes ſortes d'armes, & quatre cens piéces de canon, que parce que ce païs-là étoit le ſeul paſſage qui reſtât aux François pour rentrer en Italie. En Septembre & Octobre.

Or comme de tous les malheurs on s'en prend à ce qu'on hait le plus, le Roi ne manqua pas d'en accuſer le Duc de Guiſe,*(b)* quoiqu'il parût en être tout-à-fait innocent : car bien loin de s'entendre avec le Duc de Savoye, au moins à cette heure-là, il étoit fort mal avec lui. Auſſi offroit-il de paſſer les Monts pour lui aller arracher ſon uſurpation, & il porta les Etats à conclure qu'il falloit lui déclarer la guerre. En Novembre & Decembre.

Cependant le Roi fatigué des difficultés & des peines qui lui naiſſoient tous les jours, & qu'il croyoit lui être ſuſci-

(a) Le Gouverneur vendit la Place au Duc de Savoye qui lui donna 24000. écus.

(b) Le ſoupçon du Roi étoit fondé ſur ce que Sixte V. avoit dit au Cardinal de Joyeuſe : Oh oui, le Duc de Guiſe ira contre le gendre du Roi d'Eſpagne? Je ne ſçai pas que le Duc de Guiſe ne danſe point plus haut ni plus bas que le Roi d'Eſpagne ne veut. *Lettre de ce Cardinal, du 14. Novembre 1588.*

1588 tées par ce Duc, s'emportoit souvent, & pensoit à en tirer une derniere vengeance: mais quand ses boutades étoient passées, il retomboit dans un grand étonnement, & dans des détresses indicibles. Quelquefois même il lui prenoit un tel dégoût du Gouvernement qu'il s'en vouloit décharger tout-à-fait & le laisser à la Reine Mere; & dans cette foiblesse il témoignoit avoir une parfaite confiance au Duc de Guise, jusques-la qu'il la confirma par un serment solemnel sur le sacré mystere des Autels, tous deux ayant communié, disoit-on, à la même table, & des deux moitiés d'une même Hostie. Mais incontinent après, le souvenir du passé, la crainte de l'avenir, & les rapports continuels des Quarante-cinq, qui mêloient artificieusement les calomnies & les vérités, le firent repentir de sa foiblesse, rallumerent son indignation, & le determinerent une bonne fois à faire mourir [celui qu'il croyoit son ennemi.]

En Decembre. Ceux de son Conseil & de ses serviteurs qui avoient de l'honneur & de la générosité, étoient d'avis qu'il agît en Roi, & qu'il s'en défît par les voyes droites & irréprochables. Le Maréchal d'Aumont vouloit qu'on le mît en Justice, & qu'on lui tranchât la tête publiquement, s'il l'avoit mérité; Grillon Mestre de Camp du Régiment des Gardes, refusa de l'assassiner, mais offrit de lui faire mettre l'épée à la main, assurant le Roi qu'il le tuëroit au péril de sa vie.

Le contraire avis passa néanmoins pour le meilleur dans l'esprit du Roi; & ce ne fut pas tant par la force des raisons que par la disposition & l'humeur où il se trouva. Car il faut sçavoir que dans les grandes gelées, telles qu'il y en avoit pour lors qui duroient depuis trois semaines, il étoit fort tourmenté des fumées de la rate, qui le rendoient extrêmement chagrin & sévere. Ceux qui le connoissoient bien, sçavoient qu'il faisoit dangereux de le choquer dans ces tems-la; & l'on tient que Chiverny & Miron avoient souvent marqué au Duc de Guise, que s'il se joüoit a lui tandis que ces noires & acres vapeurs le piquotoient, il s'en repentiroit. 1588.

La résolution ne pût être si secrette qu'elle ne fût sçûë de quantité de personnes (*a*): le Duc en reçût plus de cent avis, & de vive voix, & par écrit; on lui en cotta même toutes les circonstances, & tous ses amis le pressoient de se retirer. Le seul Archevêque de Lyon fut d'un sentiment contraire, & prévalut sur tous les autres: il lui fit croire que tous les avis qu'on lui donnoit, venoient de la part du Roi pour le mettre en fuite, afin de le ruiner de réputation, & puis après lui faire son procès durant son éloignement. On reprocha depuis à ce Prélat, qu'il avoit ainsi exposé la vie de son ami, parce qu'il craignoit que s'il eût été éloigné de la Cour, le Roi n'eût empêché sa Promotion au Cardinalat; laquelle il espéroit se devoir faire à Rome aux Quatre-Tems d'après la Sainte-Luce. En Decembre.

Le Duc avoit été si imprudent que de loger dans le Château, & partant s'étoit mis à la merci de ses ennemis, & s'étoit ôté le secours qu'il eût pû avoir de plus de cinq cens Gentilshommes, & de mille autres personnes de ses amis qui étoient logés dans la ville.

Afin de le mieux attraper, le Roi feignit de vouloir expédier quelques gran-

(*a*) Entr'autres par un Gentilhomme Auvergnat, nommé la Sale, à qui il dit: Mon cher ami, il y a longtems que je suis guéri de cette appréhension; & par un Picard, nommé Aubencourt, auparavant son domestique, auquel il dit qu'il étoit un sot.

1588. des affaires avant les Fêtes de Noël, & donna ordre à tous ceux du Conseil de s'y trouver d'assez bon matin le lendemain vingt-troisiéme de Décembre. Le Conseil se tenoit au Château dans une sale proche la chambre du Roi, qui avoit son appartement au second étage, car la Reine Mere occupoit le premier.

Le Roi avoit fait bâtir quelques cellules à côté de sa chambre : là dedans il cacha ses Quarante-cinq dès les quatre heures après minuit, les y conduisant lui-même avec une petite bougie. Le matin à huit heures, le Duc étant arrivé dans la sale du Conseil avec le Cardinal son frere, l'Archevêque de Lyon, & quelques autres, le Roi le mande pour venir parler à lui dans sa chambre; neuf de ces Quarante-cinq qui étoient placés dans l'allée étroite du passage, se jettent sur lui, les uns à son collet, les autres sur son dos, d'autres à ses bras & à ses jambes, le percent de douze ou quinze coups de poignard; il les secouë, il les traîne, & fait tous les efforts d'un invincible désespoir, jusqu'à ce qu'étant frappé d'un coup d'épée dans les reins, il tombe tout de son long en proférant ces paroles, *Ah le traître*.

Aussi-tôt le Maréchal d'Aumont arrêta le Cardinal & l'Archevêque dans la sale du Conseil, & les enferma dans un galetas; d'autres en divers endroits se saisirent du vieil Cardinal de Bourbon, de la Duchesse de Nemours, du Prince de Joinville, des Ducs de Nemours, & d'Elbœuf, de Hautefort, Saint-Agnan, Bois-Daufin, Brissac, la Bourdaisiere & Péricard Sécretaire du Duc. Presque au même-tems Richelieu, Grand Prévôt de l'Hôtel, entra dans la sale des Etats, criant qu'on avoit voulu tuer le Roi, & prit le Président de Nully, la Chapelle Marteau, Prévôt des Marchands, deux Echevins de Paris, & Vincent le Roi Lieutenant-Civil de la ville d'Amiens. 1588. Les autres sortirent tous en désordre. Quelques-uns trouverent moyen de se sauver à Orleans; ceux qui ne purent s'enfuïr, parce que les portes étoient trop bien gardées, furent contraints de demeurer, & de couvrir leur appréhension d'une feinte réjoüissance.

Ceux qui avoient tué le Duc, redoutant que quelque jour le Cardinal son frere ne leur redemandât son sang, sollicitèrent le Roi avec tant de véhémence, qu'il consentit aussi à sa mort. Deux choses entr'autres l'y déterminerent, l'une qu'ils lui rapporterent qu'il dégorgeoit contre lui toutes les injures, les reproches, & les imprécations que la fureur peut suggérer à un désesperé; l'autre qu'il avoit trouvé grande facilité auprès du Légat à se justifier de la mort du Duc, à cause de quoi il s'imagina qu'il n'auroit pas grand' peine non plus à obtenir la rémission du meurtre de ce Cardinal. Duguast Capitaine au Régiment des Gardes, fournit quatre soldats pour cette malheureuse exécution, à chacun desquels on promit cent écus. Comme on eut donc appellé le Cardinal de la part du Roi, ces meurtriers qui l'attendoient dans une galerie, le tuerent à coups de halebarde.

Richelieu fit brûler les corps des deux freres, & jetter les cendres au vent, de peur que le peuple n'en fît des reliques. Pericard racheta sa vie & sa liberté au prix des secrets de son Maître : mais ni la crainte, ni les caresses ne firent rien dire à l'Archevêque qui pût noircir la mémoire de son ami : & néanmoins le Roi, ou parce que sa colére s'étoit ralentie, ou parce qu'il l'avoit aimé autrefois, ne voulut point qu'on lui ôtât la vie. (a)

Peu de gens se sont vantés d'avoir eu

(a) Il dit à Nicolas Fumée, Evêque de Beauvais qui venoit pour l'interroger de la part du Roi. Est-ce

1588. part à cette action, soit de honte, soit de crainte de la revanche. Il ne sera pas inutile de remarquer ici trois choses; [l'une que presque tous ceux qui y tremperent, périrent misérablement;] l'autre que ceux qui avoient le plus d'obligation à la Maison de Guise, furent les principaux instrumens de son malheur; la troisiéme, que l'on enveloppa ces Princes dans le filet, sous la foi publique, & par de très-subtiles & artificieuses dissimulations, comme ils avoient aidé à y faire tomber ceux de la Maison de Bourbon, & l'Amiral de Coligny, aux massacres de l'an 1572.

Les plus éclairés prévirent bien dès-lors que ce meurtre ne seroit pas le dernier acte de la tragédie; mais qu'il auroit de terribles suites. Le Roi même commença de s'en appercevoir, lorsqu'après la mort du Duc de Guise, étant allé trouver la Reine Mere pour lui donner part de ce qui s'étoit passé, lui disant, *Madame, à cette heure, je suis Roi;* elle lui demanda s'il avoit mis ordre à retenir Paris, & à empêcher les soulevemens par tout le Royaume, & lui fit connoître, autant par sa contenance que par ses paroles, qu'il n'en étoit pas où il pensoit. Il fut encore fort

En Décembre. étonné, quand il vit que le Légat, qui ne s'étoit pas beaucoup émû de la mort du Duc de Guise, lui vint déclarer qu'il avoit encouru excommunication majeure pour celle du Cardinal : mais il le fut bien plus lors qu'il apprit que pas un des ordres qu'il avoit donnés au dehors n'avoit réussi, & qu'on n'avoit pû arrêter [aucun des autres Princes de la Maison de Lorraine.]

Car le Duc de Mercœur qui étoit à Nantes, fut averti en diligence par la Reine Louise sa sœur; & s'empêcha bien d'être pris. Semblablement le Duc de Mayenne reçût un Courier à Lyon que Roissieux Ecuyer de son frere lui dépêcha, & n'ayant pas trouvé assez de disposition dans les Principaux de la Ville pour y pouvoir demeurer en sûreté, il s'en alla à Châlons en Bourgogne; s'y rendit maître de la Citadelle, & de là fut s'assurer de Dijon. Le même Roissieux fit prendre les armes à ceux d'Orleans, qui assiégerent d'Entragues leur Gouverneur dans son réduit à la Porte-Baniere. 1588.

Les Seize, après avoir tenu la nouvelle secrette, jusqu'à ce qu'ils se fussent assurés des portes de Paris, firent une assemblée à l'Hôtel de Ville, où ils élûrent le Duc d'Aumale pour Gouverneur. Les premiers jours étant encore dans l'incertitude des évenemens, ils donnerent cette couleur à leur révolte, que c'étoit pour se maintenir en bonne union contre les attentats que l'on voudroit faire au préjudice de leur liberté & de la Religion Catholique; mais lorsqu'ils virent Orleans déclaré, & le Duc de Mayenne en Bourgogne, ils ne feignirent point de se soustraire hautement à l'obéissance du Roi, & ne l'appellerent plus que Henry de Valois.

Dans ce commencement de nouveaux troubles finit l'année * 1588. que les Pronostiqueurs avoient prédit devoir être fatale à tous les grands Empires. Il seroit bon d'ensevelir dans l'oubli tous les furieux emportemens des Parisiens contre le Roi, les déclamations des Prédicateurs, les infâmes chansons, les discours outrageux, les sanglantes satyres, dont ils le déchiroient; & je

[* *Octuagesimus octavus mirabilis annus, &c.*]

comme Evêque, ou comme Pair de France: si c'est comme Evêque, vous n'avez aucun pouvoir sur un Archevêque Primat. Si comme Pair & Conseiller du Roi, vous devez sçavoir que les Puissances sacrées n'ont point à répondre devant un Magistrat Civil. Dites donc au Roi, que puisqu'il m'a fait grace de la vie, il n'est pas de sa justice de souffrir qu'on violente ma conscience, qui m'est bien plus chere que la vie. *Thou.*

pourrois

1589. En Janvier.

pourrois taire, s'il ne servoit à l'Histoire, que la Faculté de Théologie, estimée la premiere de la Chrétienté, répondit sur une consultation qu'on lui fit, *que les François étoient déliés du serment de fidélité & du devoir d'obéissance envers Henry de Valois, & qu'ils pouvoient en sûreté de conscience prendre les armes contre lui*, ce qui porta un coup de terrible conséquence.

Le Premier Président Achille de Harlai, & plusieurs du Parlement, s'opposoient indirectement à ces phrénésies, & tâchoient de modérer la chaleur des esprits irrités. Bussy le Clerc autrefois tireur d'armes, & alors Procureur en Parlement, ayant mis une Compagnie en garde dans la Cour du Palais, eut l'audace d'entrer dans la Grand'-Chambre, & d'y faire lire une liste de ceux qu'il disoit avoir ordre d'arrêter. Comme on eut nommé le Premier Président, & dix ou douze autres, tout le reste de la Compagnie se leva, & les suivit généreusement à la Bastille, marchant deux à deux par les ruës, afin d'émouvoir le peuple a compassion. En effet, il fut sur le point de prendre les armes, mais les Prédicateurs le retinrent, lui faisant entendre que l'on en usoit de la sorte pour le bien de la Religion & pour le salut public. Bussy garda dans la Bastille ceux qu'il lui plût, comme le Premier Président & plusieurs autres.

Le même jour il en arrrêta encore quelques-uns dans leurs maisons, tant de cette Compagnie que de la Chambre des Comptes, & de la Cour des Aides: mais la plûpart en sortirent le jour même ou peu de tems après, s'étant rachetés par argent, & ayant donné leur serment contre le Roi. Quelques-uns changerent effectivement de parti, les autres dissimulerent attendant l'occasion de s'évader; quelques-autres crurent qu'ils pourroient mieux rendre service à leur Patrie en retournant prendre leur place au Parlement. De ceux-là fut Barnabé Brisson qui y fit la Charge de Premier Président, & le lendemain tint l'Audience à huis ouverts, ayant auparavant protesté chez un Notaire, qu'il le faisoit par force pour sauver sa vie & celle de toute sa famille. La Ligue changea aussi tout le parquet à sa poste, Molé fut élû Procureur Général, parce que le peuple le demandoit à haute voix pour la réputation de sa grande probité.

1589. En Janvier.

Lorsque la Ligue eut ainsi accommodé le Parlement, le premier acte qu'elle lui demanda, fut d'y faire jurer une déclaration des Princes, Villes & Communautés du Royaume, unis avec les trois Etats pour la conservation de la Religion & pour le salut public. Ces trois Etats n'étoient que les Seize, & les Députés de cinq ou six villes du Parti, desquels ils avoient composé un CONSEIL DE QUARANTE PERSONNES. Ils l'obligerent ensuite de recevoir la Requête de Catherine de Cleves, veuve du Duc de Guise, qui demandoit permission d'informer de la mort de son mari, & des Commissaires pour faire le procès à ceux qui en seroient convaincus. Le Parlement, les Chambres assemblées, oüi & requerant le Procureur Général, entérina sa Requête, & nomma deux Conseillers pour travailler à ce Procès, dont nous ne parlerons pas davantage.

A tous ces attentats le Roi n'opposoit que de la cire & du parchemin: il envoyoit quantité de Lettres de tous côtés, & plusieurs Déclarations; du commencement fort molles, puis un peu plus vigoureuses. Une entr'autres qui portoit commandement au Duc d'Aumale de sortir de Paris, & interdiction au Parlement, & à tous autres Juges Royaux d'y exercer aucune jurisdiction;

puis une feconde, qui déclaroit les Ducs
1589. de Mayenne & d'Aumale, & toutes les
En Janvier. villes révoltées, atteintes du crime de leze-Majefté au premier chef, & les privoit de toutes charges, honneurs, & privileges. Enfuite de cela il donna un Edit, qui transféroit le Parlement & la Chambre des Comptes de Paris à Tours : comme il fit depuis celle de Roüen à Caën, l'Univerfité & le Préfidial d'Orleans à Baugency.

On difoit que s'il fût monté à cheval, & qu'il eût paru aux portes d'Orleans & de Paris, qui donnoient le branle aux foulevemens, il les eût tous étouffés d'abord : mais il s'étoit tellement amolli dans l'oifiveté, qu'il ne pouvoit ni demeurer long-tems ferme dans une même réfolution, ni fe remuer avec vigueur. Il ne partit point de Blois, & y continua les Etats, fe perfuadant vainement qu'ils devoient apporter un promt reméde à toutes chofes.

Cependant les Ligueurs & les amis du défunt Duc, entraînoient avec eux prefque tous les peuples du Royaume, déja préoccupés de fort mauvais fentimens contre lui. Ceux même qui avoient toûjours abhorré les factions, voyant qu'il avoit fait maffacrer un Cardinal, fe figurerent qu'il en vouloit à la Religion Catholique ; la maniere & les circonftances de ces meurtres donnoient de l'horreur prefque à tout le monde ; le Roi de Navarre même, quoiqu'ils lui fuffent fort avantageux, n'en pût témoigner de joye ; & le Pleffis-Mornai empêcha les Rochelois d'en faire des réjoüiffances, de peur qu'il ne leur fût reproché d'avoir approuvé *une action trop ambigue* par un acte folemnel.

On n'a jamais pû fçavoir au vrai fi la 1589.
Reine-Mere y avoit eu quelque part, il En Janvier.
y a des conjectures pour & contre : mais il eft conftant que depuis, le Roi ne lui communiqua plus aucune affaire. Tellement que tenant à charge une vie fans autorité & fans pouvoir, étant accablée d'années, car elle avoit feptante-deux ans, mais bien plus d'ennuis & de douleur de voir que le deftin, malgré tous les obftacles qu'elle y avoit apportés, approchoit [le Roi de Navarre] fon plus grand ennemi, de la Couronne ; d'ailleurs étant percée jufqu'au fond du cœur de ce que le Cardinal de Bourbon, lorfqu'elle voulut l'aller voir languiffant en fon lit, lui jetta en face ce fanglant reproche, *Ah, Madame, eft-ce ainfi que vous nous avez tous amenés à la boucherie ?* elle tomba malade & en mourut le cinquiéme de Janvier. Sa mort paffa comme une chofe indifférente, fans caufer ni joye ni triftefle ; & fa mémoire fe fût évanouie tout d'un coup, après avoir fait tant de bruit & de remuemens trente ans durant, n'eût été qu'elle avoit trop caufé de maux à la France pour en perdre fi-tôt le fouvenir. (*a*)

Une feconde fois le Roi fit jurer aux Etats l'Edit d'Union, pour montrer qu'il étoit zélé Catholique. Après cela ils lui préfenterent leurs cahiers, qu'il commença d'examiner durant quelques jours. Le quinziéme & le feiziéme du mois il entendit leurs harangues : elles étoient pleines de puiffans raifonnemens, de fages expédiens, de falutaires

(*a*) Plufieurs lui imputent à vice ce que les autres à vertu, d'avoir négligé les bruits qui couroient d'elle : & ajoutent, que fur fes liberalités immenfes fut bâtie notre ruine, étant l'une des premieres qui donna vogue aux Edits Burfaux : éverfion générale de notre Etat. Que quelque femblant qu'elle fit de pacifier toutes chofes, quand les feux étoient allumés par la France, c'etoit elle qui les y mettoit, & qui après, faifoit contenance de les éteindre. *Pafquier.* Son cœur & fes entrailles repofent avec celles du Roi fon mari, & du Dauphin François, Frere ainé de ce Roi, dans la Chapelle d'Orleans de l'Eglife des Céleftins de Paris.

1589. En Janvier. conseils : mais les cœurs & les intentions étoient bien éloignés de la ; si bien que ce n'étoit plus qu'une scene où chacun joüoit un personnage tout autre de ce qu'il étoit au-dedans.

Or comme on lui envoyoit de tous côtés des avis de nouvelles émotions, & qu'il vit que la plûpart des Députés se retiroient sans dire adieu, il les congédia tous le vingtiéme du mois ; & afin qu'ils reportassent des marques de sa bonté dans les Provinces, il donna à la Noblesse la liberté de Brissac & de Bois-Daufin, & au Tiers-Etat celle de trois ou quatre Députés que Richelieu avoit arrêtés. Mais tous en userent fort mal en son endroit, & ne garderent que le souvenir de l'injure, non pas celui de la grace. De plus il leur accorda & fit publier quelques articles de leurs cahiers, entr'autres un rabais de la quatriéme partie des Tailles ; aussi-bien y en avoit-il plus d'un tiers en non-valeurs.

De Blois il fit transferer tous ses prisonniers au Château d'Amboise : mais le Duc de Nemours, esprit vif & hardi, trouva invention de se sauver déguisé en souillon de cuisine, & se rendit à Paris tout d'une traite. Le dernier du mois il eut nouvelle que la Citadelle d'Orleans s'étoit rendue aux Bourgeois. Il avoit espéré que le Duc de Nevers, qu'il avoit rappellé de Poitou, y donneroit secours : mais après la prise de la Ganache, ses troupes étant toutes ligueuses, s'étoient dissipées ou avoient passé du côté de ses ennemis.

Il apprit presque en même tems que Paris avoit entraîné toutes les villes & passages des environs, hormis Melun ; que Dreux, Crespy en Valois, Senlis, Clermont en Beauvoisis, Pont-sainte-Maixance, Amiens, Abbeville, Roüen, & toutes celles de Normandie, hormis le Pont-de-l'Arche, Dieppe & Caën, avoient arboré les enseignes de la Ligue ; que Bois-Daufin avoit fait soulever le Mans ; que le Duc de Mayenne étoit maître de toute la Bourgogne, hormis de Semur & de Flavigny ; que Lyon avoit franchi le pas & élû pour Gouverneur le Duc de Genevois : ils nommoient ainsi le Duc de Nemours. 1589. En Janvier.

Quant à la Bretagne, le Duc de Mercœur ne la remua pas si-tôt ; parce que le Roi son beaufrere l'amusoit de l'espérance de lui donner cette belle Duché après sa mort. Etienne Duranti, premier Président de Toulouse, & Jacques Davis, Avocat Général au même Parlement, continrent cette Ville-là près d'un mois : mais enfin Urbain de S. Gelais-Lansac, Evêque de Comminges, homme également ambitieux & violent, la fit révolter, & émût si furieusement la populace, qu'elle massacra inhumainement ces deux Magistrats, traîna leurs corps par les ruës, avec l'effigie du Roi, & les pendit au gibet.

Les vœux des Parisiens, & l'impatience de la Duchesse de Montpensier, qui ne pouvoit s'accorder avec le Duc d'Aumale, appelloient le Duc de Mayenne à Paris : Si-tôt qu'il eut mis ordre à la Bourgogne, il se mit en chemin pour les satisfaire. Toute la Champagne étoit de son parti, à la réserve de Châlons : car les habitans ayant reçû la nouvelle de la mort du Duc de Guise plûtôt que le Gouverneur, c'étoit Rosne, s'assemblerent & le mirent dehors. Delà il fut à Sens, sa présence y étant requise pour fortifier ses amis ; puis à Orleans, où il trouva que la Citadelle s'étoit rendue aux siens ; ensuite à Chartres, qui le reçût avec une réjoüissance extraordinaire, & enfin il arriva à Paris le dixiéme de Févier. En Févier.

Tout ce grand peuple étoit encore si furieusement enchanté de la mémoire du

1589. Duc de Guise son frere, qu'il lui voulut déférer le titre de Roi. Mais il ne se sentit point assez fort pour une si haute élévation : il considéra qu'outre la division qui se fût nécessairement engendrée entre lui & les autres Chefs de son Parti, qui vouloient bien être ses Compagnons, mais non pas ses Sujets, l'esprit des auteurs de cette grande révolution, tendoit plûtôt à établir une Démocratie [qu'à conserver la Royauté.] Aussi travailla-t'il d'abord à diminuer leur puissance pour accroître la sienne : il augmenta le conseil des QUARANTE, de quatorze personnes à sa dévotion, & y donna l'entrée non-seulement à tous les Princes de la Ligue, mais encore aux Présidens, aux Avocats & Procureurs du Roi des Parlemens, & aux Prevôt des Marchands & Echevins, afin de l'emporter par cette multitude quand il en auroit besoin. Puis ne pouvant en aucune façon souffrir cette bride, il la rompit tout-à-fait l'année suivante, quand il alla donner la Bataille d'Yvry [qu'il croyoit gagner.]

En Mars. Ce fut néanmoins ce Conseil qui lui déféra le commandement des Armées, & la qualité de *Lieutenant Général de l'Etat & Couronne de France* : mais il ne lui en sçut guere de gré, parce qu'il n'étendoit ce pouvoir que jusqu'aux Etats Généraux, qui se devoient tenir le quinziéme de Juillet. Les Lettres de sa Lieutenance furent vérifiées en Parlement le 7. de Mars, & il prêta le serment entre les mains du Président Brisson. Il fut fait de nouveaux Sceaux, un grand pour les affaires du Conseil, & un petit pour celles des Chancelleries des Parlemens. En tous deux il y avoit d'un côté les Fleurs de Lys comme à l'ordinaire, mais de l'autre un Trône vuide, avec ces mots à l'entour, *le Seel du Royaume de France*. 1589.

Or afin de donner quelque *union* réelle à ce Parti comme il en portoit le nom, & de lier toutes les Villes qui s'en étoient mises & qui s'en mettroient, il fit un beau Réglement, lequel étant envoyé dans les Provinces lui en attira encore quelques-unes. Spécialement celle de Laon, où Jean Bodin Avocat du Roi en ce Siége-là, fit ensorte par son crédit & par son éloquence qu'il y fut reçû ; ayant remontré que le soulevement de tant de Villes ne devoit pas être appellé rébellion, mais révolution ; que celui-ci étoit juste contre un Roi hypocrite & tyran; que le Ciel même sembloit l'autoriser, parce que les Etats avoient leur période aussi-bien que les hommes, & que le Regne de Henry III. devoit être climactérique a la France, d'autant qu'il étoit le LXI. Roi depuis Pharamond, lequel, selon le vulgaire, a été le premier Roi des François. (a)

De cet ordre prétendu s'ensuivit un désordre général, un brigandage universel par tout le Royaume, saisies de biens, ventes à l'encan, emprisonnemens, rançons & représailles. Les Offices, les Bénéfices, les Gouvernemens, étoient partagés en deux ou trois ; les familles mêmes étoient divisées entre

(a) Bodin fit un discours où il s'attacha à lever leurs scrupules, & à leur ôter la crainte que leur inspiroit la demarche qu'on demandoit d'eux, en leur représentant que le consentement universel de tant de Villes du Royaume, qui de concert abandonnoient le Parti du Roi, devoit être regardé comme une déclaration autentique qu'elles lui faisoient, de ne plus vouloir lui être soumises, plutôt que comme une revolte. Que le châtiment qui ne tombe ordinairement pour l'exemple, que sur un petit nombre de coupables, n'etoit plus à craindre lorsque le nombre des complices étoit si grand. Ensuite il se déchaina vivement contre le Roi, qu'il traita de traitre & d'hypocrite, & tira des conjonctures présentes un presage assez funeste au sujet de la Succession à la Couronne. Car il dit que l'annee 63. de l'homme etoit son annee climaterique, & ne manquoit gueres de lui être funeste. Qu'ainsi comme on comptoit parmi nous 6 . Rois depuis Pharamond jusqu'à Henry III. il sembloit que ce Prince dût être fatal à la France, & que ce fût par lui que la Couronne dût sortir de sa maison. *De Thou*, l. 94.

1589. elles, le pere bandé contre le fils, le fils contre le pere, le frere contre les freres, les neveux contre les oncles. Il n'y avoit rien à gagner que pour ceux qui n'avoient rien à perdre : ceux qui avoient du bien étoient obligés de le dépenser, mais les voleurs en attrapoient à toutes mains. Ils se nichoient dans de vieux Châteaux, ou dans de petites Villes, d'où ils s'acharnoient à piller la contrée voisine, prenoient les deniers du Roi, rançonnoient les particuliers, jouissoient des biens d'Eglise, & s'enrichissoient ainsi sans péril.

En Mars. Au commencement de Mars, le Roi ne se trouvant plus en sureté à Blois, se retira à Tours. Auparavant il tira ses prisonniers du Château d'Amboise, mit le Cardinal de Bourbon à Chinon, dont Chavigny, vieux Gentilhomme, étoit Gouverneur ; le Prince de Joinville qui désormais fut & s'appella Duc de Guise, à Tours, & le Duc d'Elbœuf à Loches. Les affaires du Duc de Mayenne, pour ainsi dire, se faisoient d'elles-mêmes : car dès le mois de Février les Villes d'Aix, d'Arles & de Marseille, indignées de ce que le Roi avoit rétabli la Valette dans le Gouvernement de Provence, firent serment à la Ligue. Mais cependant il passoit le tems à Paris, où lui & ses Officiers consumoient en dépenses inutiles tout l'argent qui venoit des contributions des Villes, & des cotisations des Politiques & des Huguenots.

[Avec cela,] comme ce Duc étoit dans le plus pressant de ses affaires, il arriva que quatre ou cinq de ses amis faisant débauche avec des femmes de joye dans l'Hôtel de Carnavalet, il y en eut un qui le voyant passer, courut après lui, & l'y traîna presque par force. Il ne demeura pas une demie heure avec cette compagnie, & néanmoins il s'y accommoda si mal, qu'il eut besoin de garder la chambre plusieurs semaines. 1589. Mais étant fort pressé, il n'eut loisir que de prendre des remédes palliatifs ; si bien que le venin demeurant toûjours enfermé au-dedans, le rendit encore plus pesant, plus morne & plus chagrin, & engourdit en sa personne la vigueur de tout son Parti.

En Mars. Au mois de Mars Jean-Loüis de la Rochefoucaut, Comte de Randan, débaucha la ville de Rion, & une partie de l'Auvergne dont il étoit Gouverneur. Il l'eût toute tirée à lui, si quelques Seigneurs du Pays, entre autres Rostignac, Saint-Herem, Allegre, Fleurat, Canillac, & Oradour, parmi lesquels d'Effiat, qui avoit les ordres particuliers du Roi, avoit acquis beaucoup de croyance, n'eussent opposé leur courage & leur adresse à la force de son crédit & de sa faction.

Le Duc de Mercœur ayant balancé quelque tems, débaucha aussi toute la Bretagne, à la réserve de Vitré, la Noblesse du Pays s'y cantonna contre lui, & tandis qu'il l'y assiégeoit, Rennes lui échapa. Gefroy de Saint-Belin, Evêque de Poitiers, & le Maire & quelques autres Ligueurs ébranlerent cette Ville-là, qui pourtant ne se déclara pas encore pour la Ligue.

Limoges demeura dans l'obéissance du Roi. Picheri y retint la ville d'Angers malgré Brissac qui l'avoit soulevée, & la rangea par le moyen du Château dont il étoit Gouverneur. La prudence de Matignon fit aussi échoüer la conspiration des Ligueurs, qui avoient commencé à se barricader à Bourdeaux : il n'osa pourtant pas l'approfondir, parce qu'elle étoit trop grande, & se contenta d'en faire pendre deux des plus dangereux.

Depuis que le Roi de Navarre étoit re-

1589. venu à la Rochelle, il avoit repris Maran, & puis Niort par escalade. Quelques jours aprés arriva le meurtre de Blois, mais il ne lui fit rien changer dans la conduite de ses affaires; & ne l'obligea point de discontinuer la guerre. Les villes de Loudun, Thoüars, Monstreüil, l'Isle-Bouchard & Châtelleraud même, lui ouvrirent les portes. De-là il s'avança jusqu'à Argenton en Berry pour secourir la Ville qui tenoit pour le Roy, contre le Château qui etoit ligueux. Ce qui donna tant de jalousie à la Châtre, qu'il se déclara pour la Ligue, & fit déclarer avec lui la ville de Bourges.

En Avril. Les heureux progrès de ce Prince, & sa proximité donnerent lieu au Roi de rechercher son assistance dans son extrême besoin. Le Duc de Nevers, qui appréhendoit que ce mélange de Huguenots & de Catholiques ne mît la Religion en péril, l'en dissuadoit de tout son pouvoir, & il se trouvoit de très-grands obstacles de part & d'autre. Du côté du Roi, il y avoit la crainte d'offenser davantage la Cour de Rome, & de scandaliser les Catholiques, la conscience de violer si-tôt un serment solemnel & réïteré par deux fois dans les Etats, & la honte d'être contraint d'appeller à son aide celui qu'il avoit tant persécuté. Du côté du Roi de Navarre, la juste défiance qu'on ne l'immolât pour appaiser les fureurs de la Ligue, car le Roi qui l'appelloit étoit le même qui avoit été l'un des principaux auteurs de la Saint Barthelemy; & la peine qu'il auroit de ployer devant des favoris, qui se jouent aisément de la fortune, & de la vie de tous ceux qui ne fléchissent pas le genou devant eux. Néanmoins l'adresse de DuplessisMornay & de quelques autres, leverent tous ces obstacles & accommodérent ces deux Princes ensemble, à la charge que le Traité ne seroit public que lorsqu'il plairoit au Roi. 1589.

» Il portoit qu'il y auroit tréve pour » un an, pendant lequel le Roi de Navarre l'assisteroit de toutes ses forces, » & lui rendroit toutes les Places qu'il » prendroit sur l'ennemi commun. Réciproquement le Roi lui donneroit le » Pont-de-Cé sur la Loire, & une place » en chaque Bailliage pour la retraite de » ses malades.

Quand le Légat eut découvert cette nouvelle confédération, il employa [du consentement secret du Roi,] toutes ses persuasions à amener le Duc de Mayenne à un accommodement, jusqu'à lui offrir des conditions bien au-delà du pouvoir qu'il en avoit. Mais comme le Roi eut appris qu'il perdoit son tems, que dans les troupes du Duc on ne l'appelloit plus que *le tyran*, *le massacreur*, *& Henry Devalé*, & que le Duc étoit a Châteaudun, qui n'est qu'a trois journées de Tours, il fit publier la tréve avec le Navarrois, toutefois avec beaucoup de répugnance.

Il y avoit à Rome des Envoyés de sa part pour solliciter son absolution, & d'autres de la part de la Ligue pour l'empêcher. La chose se trouva bien plus difficile auprés du Pape qu'il ne se l'étoit imaginée; en cette Cour-là on n'estime pas si peu le sang d'un Cardinal, & le Pape Sixte qui faisoit gloire de marcher sur les têtes couronnées, n'avoit garde de perdre cette occasion d'exalter sa puissance. Il demandoit avant toute autre chose, que l'on mît le Cardinal de Bourbon & l'Archevêque de Lyon en liberté: Charles d'Angennes Evêque du Mans lui avoit fait espérer qu'il obtiendroit cela du Roi: mais quand au lieu de l'exécution, ce Prélat lui rapporta des excuses & des raisons d'Etat, & qu'au même tems on sçût par les Lettres du Légat, la confédération du Roi

1589. En Mai, & Juin.

avec le Chef des Huguenots, le Pape lâcha un Monitoire le cinquiéme de Maï par lequel *il lui mandoit & commandoit de mettre le Cardinal & l'Archevêque en liberté, dans dix jours après la publication, & de l'en assurer dans trente jours par un Acte autentique; à faute dequoi il déclaroit qu'il avoit encouru les Censures Ecclésiastiques, spécialement celles qui sont contenue dans la Bulle* in Cœna Domini, *dont il ne pouvoit être absous que par le Pape même, sinon à l'article de la mort, & en baillant caution de satisfaire; le citoit à comparoître personnellement à Rome dans soixante jours, lui donnant vingt jours pour chaque admonition; & dérogeoit à tous indults, facultés & privileges à ce contraires, que le Saint Siege auroit accordés à lui ou à ses Prédécesseurs.*

En Avril.

Ce Monitoire fut publié à Rome, & affiché aux Portes de Saint Pierre & de Saint Jean de Latran le vingt-troisiéme de Mai, & le mois de Juin ensuivant dans la Cathédrale de Chartres, dans celle de Meaux, & en quelques autres Eglises de France : mais le Roi en prétendit toûjours cause d'ignorance. Il avoit néanmoins bien prévû ce coup, & l'appréhension qu'il en eut le hâta de satisfaire le Roi de Navarre en lui livrant un passage sur la Loire. L'adresse de Duplessis Mornay fit ensorte qu'au lieu du Pont-de-Cé, fort mauvaise Place, il lui donna la ville de Saumur, dont son Maître lui confia le Gouvernement.

Cette sûreté accordée, les deux Rois se virent le trentiéme d'Avril à une heure après midi dans le Parc du Plessis-lès-Tours; celui de Navarre étoit venu au Pont de la Mote, qui est sur un ruisseau à un quart de lieuë au-dessus de Tours, & y avoit amené la partie de ses troupes qui étoit logée à deux lieuës de là, mais il ne vouloit pas s'engager plus avant. Néanmoins d'Aumont & Chastillon, lui ayant fait connoître que cette défiance offensoit le Roi, le presserent tant qu'ils le résolurent à passer la riviere de Cher & de se rendre au Parc. Ses vieux Capitaines frémissoient de colére, & tous ensemble trembloient de peur que le Roi, disoient-ils, en un tems où une trahison lui étoit si nécessaire pour le dégager du labyrinthe dans lequel une autre trahison l'avoit jetté, n'eût marchandé son absolution au prix de la vie de ce Prince, & destiné sa tête pour l'envoyer à Rome tenir compagnie à celle de l'Amiral. (a) 1589.

Le jour même, afin de les tirer de peine, il retourna coucher à son logement : mais le lendemain dès les six heures du matin, & sans les en avoir avertis, il repassa la riviere avec un Page seulement, & se trouva au lever du Roi. Les deux Princes employérent toute la matinée & celle du jour suivant à délibérer sur leurs affaires. Leur résolution en gros fut d'attaquer Paris, qui étoit la principale tête de la Ligue, & qui faisoit remuer toutes les autres. Ils comptoient qu'ils auroient pour cela les forces du parti Huguenot, & grande quantité de Noblesse, un puissant secours que le Roi attendoit d'Angleterre, & une levée de douze mille Suisses que Sancy étoit allé faire dans les Cantons Protestans. Après qu'ils eurent demeuré deux jours ensemble, le Roi de Navarre s'en alla à Chinon faire avancer le reste de ses troupes qu'il y avoit laissées.

Dans les Provinces, les deux Partis

(a) Quelques Gentilshommes du Roi de Navarre lui dissuadoient de se présenter au Roi, & qu'il se souvint du jour de S. Barthelemi. Néanmoins contre tous ces avis il a franchi le pas, & est venu saluer le Roi avec un visage si franc & ouvert, qu'il n'y avoit celui de nous Spectateurs de cette entrevûe, qui n'en portât une joye incroyable. *Etienne Pasquier.*

avoient eu diverſes rencontres ; Sautour 1589. Royaliſte aſſiégeant Meré ſur Seine, Hautefort qui ſe qualifioit Lieutenant Général pour l'Union dans la Brie & Champagne, le chargea & lui tua ou fit noyer dans les marêts la plus grande partie de ſes troupes.

Mais l'avantage que le Duc de Montpenſier, Gouverneur de Normandie, remporta ſur les Ligueurs, fut bien plus grand : il avoit aſſiégé Falaiſe ; Briſſac amena quatre mille Gauriers au ſecours, il alla au-devant & les tailla tous en piéces près du village de Pierrefite, qui eſt à deux lieuës de Falaiſe. Après cette défaite il alla arracher entierement la pepiniere qui étoit à Vimoutier, à Bernay, & à la Chapelle-Gautier, où ils furent en partie aſſommés, en partie écartés, & les autres contraints de quitter les armes & de retourner au labourage.

C'étoient tous Payſans qui depuis deux ans les avoient priſes, non pour aucun parti, mais pour ſe défendre des voleries des gens de guerre, & de celles des Sergens des tailles, encore pires que les gens d'armes. Leur premier lieu d'aſſemblée fut à la Paroiſſe de la Chapelle-Gautier, d'où ils prirent leur nom ; ils étoient au nombre de dix ou douze mille. Heureux s'ils n'euſſent point admis parmi eux des Gentilshommes qui les engagerent dans les querelles des Grands dont ils n'avoient que faire.

Au partir de Châteaudun le Duc de Mayenne n'alla point droit à Tours, comme il ſemble qu'il le devoit faire ; il ſe détourna à quelques autres entrepriſes. L'une étoit ſur la ville de Vendôme : il la prit par la trahiſon de François Maillé Benehard, à qui le Roi de Navarre en avoit donné le Gouvernement, & du même coup de filet il enveloppa tout le Grand Conſeil qui y étoit logé.

Il en avoit une autre pour ſurprendre la cavalerie du Duc d'Eſpernon, qui 1589. avoit ſes quartiers aux environs de Saint Oüin près de Blois, & de faire priſonnier Charles de Luxembourg Comte de Brienne, beaufrere d'Eſpernon, afin de l'échanger avec le Duc d'Elbœuf. Car il faut ſçavoir qu'Eſpernon étoit revenu trouver le Roi avec de bonnes troupes, & qu'il avoit logé ſon infanterie dans Blois pour le défendre du courroux du Duc de Mayenne, qui menaçoit de le mettre rez pied rez terre, & d'y ſemer du ſel en vengeance de la mort de ſes freres. La cavalerie du Comte de Brienne fut taillée en piéces, & lui enveloppé & fait priſonnier dans ſaint Oüin : mais le Roi le laiſſa la ſans ſe trop ſoucier de l'échanger. Cela arriva peu de jours après l'entrevuë des deux Rois.

L'éloignement du Roi de Navarre donna lieu au Duc de Mayenne de faire En Mai. enſuite une tentative ſur la ville de Tours. Peut-être que les intelligences ſecretres qu'il avoit avec des habitans Ligueux, ou même avec des Officiers du Roi, l'y convierent. Il partit le ſoir du ſeptiéme de Mai avec ſon armée, & après une marche de treize lieuës, il ſe trouva le lendemain à dix heures du matin ſi près des fauxbourgs, que peu s'en fallut que le Roi, qui étoit ſorti à la promenade du côté de Marmouſtier, ne fût ſurpris par ſes coureurs.

Le Duc, grand temporiſeur, perdit la moitié du jour en foibles eſcarmouches : il étoit près de quatre heures après midi, quand après avoir bien tâté, il attaqua tout de bon le fauxbourg ſaint Symphorien, & l'emporta en moins de demie-heure. Ce qui fit juger que ſi d'abord il y eût donné de même, il eût emporté la Ville, dans laquelle il avoit une puiſſante faction : mais ſur le ſoir Chaſtillon arriva avec les troupes du Roi de Navarre

1589. Navarre qui étoient proche de Tours, & se retrancha dans une Isle vis-à-vis de la Ville.

Sur cela le Duc ayant fait réflexion qu'il avoit peu de cavalerie, & que son infanterie étoit toute de nouvelles levées, que le Roi de Navarre en personne seroit bien-tôt de retour avec la partie de ses troupes qui étoit restée à Chinon, il jugea plus sûr de faire retraite, & délogea à la sourdine dès la petite pointe du jour, prenant sa route vers l'Anjou pour recueillir dans ce pays-là, & dans le Perche & le Maine, les compagnies que les Gentilshommes Ligueux y avoient levées.

Ce premier effort de la Ligue ayant si mal réüssi, la Noblesse, qui auparavant croyoit le Roi perdu, reconnut qu'il se pouvoit défendre, & accourut en toute diligence auprès de lui. Alors ayant liberté de sortir en campagne de quelque côté qu'il lui plaisoit, il pria le Roi de Navarre d'avancer ses troupes à Boisgency pour essayer de réduire Orleans, envoya le Comte de Soissons en Bretagne pour assurer la ville de Rennes, & lui-même fit une cavalcade à Poitiers, pensant affermir à son service cette ville qui vacilloit encore entre les deux Partis. Mais Orleans ne branla pas pour l'approche des troupes du Navarrois; le Comte [vaincu dans un combat] tomba malheureusement entre les mains du Duc de Mercœur, qui le fit prisonnier dans Château-giron à trois lieuës de Rennes; & le Roi ne trouva pas à Poitiers la disposition qu'on lui avoit fait espérer.

Il s'en revint donc à Tours, où il commençoit à retomber dans son oisiveté, se flattant toûjours de quelque accommodement avec la Ligue: mais le Roi de Navarre quand il prit la liberté de le venir voir, excita sa paresse par tant d'aiguillons d'honneur & de crainte, qu'il le força de remonter à cheval, ne lui demandant que deux mois de travail pour le mettre en repos toute sa vie. 1589.

Deux bonnes nouvelles lui servirent encore d'éperon pour le réveiller, l'une étoit la défaite des Seigneurs de Saveuse & de Brosse; l'autre le gain de la Bataille de Senlis. Saveuse & Brosse étoient freres, des plus braves d'entre les Picards, & des plus ardens Ligueurs. Comme ils amenoient deux cens Lances au Duc de Mayenne, ils furent chargés par Chastillon en cet endroit de la Beausse près de Bonneval, où l'on voit encore la Croix de Saveuse. Il en tua cent, & en fit quatre-vingt prisonniers, dont la plûpart moururent de leurs blessures. Entre autres Saveuse, qui sans vouloir recevoir aucune consolation, rendit l'ame avec le sang, en détestant toujours les meurtres de Blois, & louant les vertus héroïques du Duc de Guise.

Quant à l'affaire de Senlis, Toré qui avoit beaucoup de pouvoir dans cette Ville là, à cause du voisinage de Chantilly, l'ayant ramenée à l'obéïssance du Roi, le Duc d'Aumale voulut la reprendre avec des troupes Parisiennes, & quatre mille hommes que lui amena Balagny, qui tenoit la ville de Cambray & s'en disoit Prince. Or le jour même qu'elle avoit capitulé de se rendre, la Nouë & le jeune Duc de Longueville qui avoient assemblé quelque deux mille hommes pour aller au-devant des Suisses levés par Sancy & quelques Seigneurs de Picardie, dont de Balagny avoit ruïné les maisons, résolurent de la secourir. En Juin.

Ils attaquerent vigoureusement ce Camp bourgeois, & n'y trouverent pas beaucoup de résistance; il se défit de lui-même à la vûë de leurs troupes. Il en demeura sur la place près de deux mille hommes, & presqu'autant dans le

1589. Bois de Chantilly, qui furent assommés par les Paysans, & mille prisonniers avec le bagage & l'artillerie. Mayneville & Chamois y perdirent la vie sur le champ. Aumale piqua tout d'une traite à S. Denis, où il ramassa quelque
En Juillet. débris de sa défaite. Les victorieux vinrent passer aux portes de Paris, où ils tirerent quelques volées de canon, qui porterent jusques dans les Halles, & mirent des vivres dans Vincennes, qui tenoit encore pour le Roi.

La Duchesse de Montpensier voyant Paris fort ébranlé par cette grande déroute, pressa le Duc de Mayenne d'y venir donner ordre, autrement que tout étoit perdu. Il s'y rendit donc dans quinze jours, ayant auparavant réduit la ville d'Alençon. Lorsqu'il eut tenu quelques conseils avec les Seize sur l'état présent des affaires, il alla reprendre la ville de Montereau qui s'étoit renduë au Duc d'Espernon, puis aussi-tôt il descendit le long de la Seine, & se campa aux environs de Paris pour le couvrir. Car déja l'armée du Roi étoit devant Pontoise; & elle le prit à composition, après que Hautefort y eut été tué, & Alincour qui en étoit Gouverneur, blessé grièvement à l'épaule.

La veille de la capitulation, le Roi sçut que le secours étranger qu'il attendoit, composé de dix mille Suisses, deux mille Lansquenets, & quelque cavalerie légere, étoit arrivé à Poissy. Par ce moyen son armée étant de plus de trente huit mille hommes, l'avis du Roi de Navarre, & des jeunes Capitaines, quoique contrarié par les vieux, fit résoudre qu'on attaqueroit Paris de vive force. Ainsi le Roi etendit ses troupes depuis saint Cloud [où il se logea dans la Maison de Gondy] jusqu'au port de Neuilly, & le Roi de Navarre les siennes depuis Vanvres jusqu'au pont de Charenton.

Le Duc de Mayenne avoit enclos les fauxbourgs de ce côté-là de grands re- 1589.
tranchemens, & distribué ses troupes En Juillet.
pour les garder. La Chastre devoit défendre ceux de Saint Germain, de Saint Jacques, & de Saint Marcel, & lui ceux de Saint Honoré, de Saint Denis, de Saint Martin, & de Saint Laurent, en cas que le Roi envoyât des troupes de ce côté-là. Il n'avoit pas plus de dix mille hommes de guerre: mais le Duc de Nemours étoit en marche pour lui en amener autant, & il en attendoit trois mille de Lorraine, & quelque cavalerie de divers endroits du Royaume: secours suffisans, mais qui n'étoient pas si proches que le péril.

A la vûë de l'armée du Roi, les Royalistes qui étoient en grand nombre dans Paris, les timides, & ceux qui avoient beaucoup à perdre, se déclarerent presque tous à masque levé pour un accommodement, & on les voyoit déja aller par les maisons exhorter leurs amis de faire comme eux. La crainte d'une sanglante punition glaçoit le cœur des plus échauffés Ligueux; on avoit beau les encourager par les déclamations des Prédicateurs, & par de fausses nouvelles qu'on faisoit venir de toutes parts: il y avoit danger que dans une attaque générale, qui étoit résoluë au second jour d'Août, les armes ne leur tombassent des mains; & plus encore que lorsqu'ils seroient le plus occupés au combat, les Royalistes ne les chargeassent par derriere, & n'ouvrissent une porte de la Ville aux attaquans.

Le Duc de Mayenne, plûtôt que d'en venir à une si dangereuse extrêmité, avoit pris généreusement son Parti de sortir avec 4000. hommes dévoüés à la mort comme lui, de donner tête baissée dans le logement de ses ennemis; & de solliciter le sort des armes, qui se décla-

1589. re quelquefois pour les généreux désespérés, a lui donner quelque favorable ouverture, ou au pis aller, d'ensevelir ses hauts desseins dans une mort glorieuse.

En Août. Il étoit dans cette extrême résolution, quand un coup aussi effroyable qu'inopiné, le sauva sur le bord du précipice. Un Moine Jacobin nommé Frere Jacques Clement, natif du Village de Sorbonne près de Sens, âgé de vingt-cinq ans, qui étoit Profés au Convent de Paris, & s'étoit fait Prêtre depuis peu de tems, au reste grossier & ignorant, mais de temperament fort mélancolique, & susceptible de ces noires imaginations que la bile brûlée forme dans le cerveau, entreprit malheureusement d'ôter la vie au Roi. De quelle sorte & par quelles personnes il y fut induit, c'est une chose trop importante pour le dire sans en avoir plus de certitude que je n'en trouve : mais il est vrai que si on ne lui en inspira le dessein, au moins on fut bien aise qu'il l'eût pris, & qu'on lui en donna les moyens & l'instruction, puisqu'on lui fit connoître le Comte de Brienne, & quelques autres Seigneurs Royalistes qui étoient prisonniers dans la Bastille, qu'on lui bailla un passeport de ce Comte, & une Lettre de créance du Président de Harlay pour le Roi, mais qui étoit fausse.

La Guesle Procureur Général, allant avec son frere de sa maison de Vanvres à Saint Cloud, le rencontra sur ce chemin-là, & ayant sçû de lui qu'il avoit des choses très-importantes à dire au Roi, il le fit monter en trousse derriere son frere, & le mena à Saint Cloud. Que ce fût brutalité, ou force de courage, ou assurance de la prétenduë gloire du Martire, on ne vit jamais un homme si intrépide que ce méchant Moine. Il soupa gayement avec les gens de la Guesle, il ne s'émût point de toutes les questions qu'ils lui firent, & il dormit toute la nuit d'un profond sommeil. Le lendemain ayant été introduit par la Guesle dans la Chambre du Roi, il s'approche de lui sans étonnement, lui parle sans hésiter, lui présente quelques Lettres, & comme le Roi les lisoit, il prend son tems, tire un coûteau de sa manche, & le lui plonge dans le ventre. Le Roi se sentant blessé, s'écrie, s'arrache le coûteau de la playe, & lui en donne deux coups, l'un au front, l'autre à la joue. La Guesle met l'épée a la main, (a) en frappe imprudemment le Moine du pommeau dans le front, & deux ou trois des Quarante-cinq encore plus imprudens, le tuent sur la place. Quand on eut reconnu qui il étoit, le Grand Prevôt fit tirer son corps à quatre chevaux, brûler les quartiers, & jetter les cendres au vent.

D'abord la playe du Roi ne parut point dangereuse : mais lorsqu'on eut indication par un lavement qu'on lui donna, que les petits boyaux étoient percés, & qu'il n'y avoit point de remede, il se résolut a la mort, & s'y prépara de la maniere que le doit un Roi Très-Chrétien. Il confessa ses péchés au Chapelain de son Cabinet, qui lui donna l'absolution, sous la promesse qu'il lui fit, d'être prêt d'obéir à tout ce que le Saint Pere lui ordonneroit ; & néanmoins il ne parla point de mettre le Cardinal de Bourbon & l'Archevêque en liberté. Comme il avoit commencé de se confesser pour la seconde fois, il tomba en défaillance, puis ayant tout-à-fait perdu la parole, il expira sur les quatre heures du matin, le second jour d'Août

(a) Ce Procureur Général portoit donc l'épée.

1589. qui étoit le lendemain de sa blessure.

En Août. Le soir précédent, le Roi de Navarre averti du danger où il étoit, le vint visiter; les fréquentes syncopes ausquelles il tomboit de moment en moment, ne lui permirent pas de lui faire de longs discours : mais lorsqu'il fut mort, les diverses factions lui en firent tenir de différens selon leurs intérêts. Les Catholiques disoient qu'il l'avoit exhorté d'abjurer son hérésie, & de professer la vraye foi; les Huguenots au contraire, qu'il les avoit tous priés de remettre ce différend à la convocation des Etats Généraux; quelques autres, qu'il les avoit conjurés de demeurer unis, & de poursuivre la vengeance de sa mort : mais il est constant qu'il l'embrassa plusieurs fois, & qu'il l'appella son bon frere, & son légitime Successeur.

On porta son corps à Saint Corneille de Compiegne, où il reposa jusqu'à l'an 1610. qu'il fut apporté à Saint Denis avec celui de la Reine sa Mere qui étoit à Blois, pour accompagner la pompe funebre de Henry le Grand. Tous deux furent mis dans le Mausolée des Valois. Benoise Sécrétaire du Cabinet, fidele serviteur, fit enterrer son cœur & ses entrailles dans un lieu secret de l'Eglise Saint Cloud; puis quand Henry IV. eut donné la paix à la France, il y fit mettre une Epitaphe (*a*) que l'on voit encore, & lui fonda un anniversaire.

Henry III. cessa de vivre dans l'onziéme mois de la trente-neuviéme année de son âge, & dans le second de la seiziéme de son Regne. Il n'eut point d'enfans de la Reine Louise sa femme, qui lui survécut jusqu'à l'an 1601. & au quarante-septiéme de son âge. Elle avoit choisi sa retraite au Château de Moulins, qui étoit des terres de son doüaire : où elle passa le reste de ses jours dans de continuels exercices de piété & de vertus chrétiennes. 1589.

Avec ce Roi prit fin la branche des VALOIS, qui avoit regné cent soixante & un an (à compter depuis Philippe VI.) & donné treize Rois à la France, presque tous magnifiques, libéraux, vaillants, avec cela religieux, & amateurs des Belles-Lettres, [hormis Philippe de Valois :] mais à dire le vrai, [trop impétueux, &] peu heureux à la guerre. Ils ont néanmoins acquis à ce Royaume, par bonne conduite plûtôt que par force, le Dauphiné, la Bourgogne, la Provence & la Bretagne, & ils ont chassé les Anglois de toute la France après les avoir combattus cent trente ans durant avec diverse fortune.

Mais ils ont commencé à charger leurs peuples de tailles & d'impositions peu connuës dans les Régnes de leurs Prédécesseurs, sinon en cas d'urgentes nécessités & de l'octroi des Etats, & seulement pour un tems. Ils ont aliené le sacré Domaine de la Couronne, permis aux Roturiers de posséder des Fiefs, ôté l'élection canonique des Bénéfices, introduit la vénalité des Charges, & même celle de la Noblesse, multiplié les Officiers de Justice & de Finance, par conséquent la chicane & les déprédations, composé grand nombre de Réglemens & d'Ordonnances, changé l'ancienne milice du Royaume, pour entretenir des gens de guerre à leur solde, abbatu la puissance des grands Seigneurs, appellé les femmes [le luxe, le jeu & les voluptés] à la Cour; & enfin fait plusieurs autres changemens, dont il faut laisser aux sages le jugement s'ils sont utiles ou dommageables à l'Etat.

(a) *Asta, viator, & dole Regum vices.*
Cor Regis isto conditur sub marmore
Qui jura Gallis, jura Sarmatis dedit,
Tectus cucullo hunc sustulit sicarius
Abi, viator, & dole Regum vices.

LOUISE DE LORRAINE,

FEMME

DU ROY HENRY III.

Naissance de Louise, l'an 1553. Son éducation & ses belles qualités.

LOUISE naquit l'an 1553. de Nicolas de Lorraine Comte de Vaudemont, marié en secondes nôces avec Marguerite d'Egmond sœur de l'Amoral. La modestie, la douceur, l'innocence & la simplicité, étoient peintes au naturel sur son visage; & sa mere l'élevant avec des soins particuliers, lui inspira la piété & la dévotion dès son enfance. Les belles qualités de l'ame & du corps dont elle étoit pourvûë, ayant commencé de s'épanouir avec la fleur de son âge, la Reine Catherine de Medicis la fit demander pour le Roi Henry, qui allant en Pologne avoit admiré sa beauté dans son orient. Ce mariage s'accomplit à Rheims, le dix-septiéme Février 1575. Mais comme ce n'étoit pas l'Amour qui le faisoit, aussi les Epoux n'y trouverent gueres de ces douceurs qu'il répand ordinairement à pleines mains à ceux qu'il conjoint ensemble. D'un côté le faste, les fourbes & la vanité de la Cour, gênoient l'esprit simple de la Reine, & le souvenir du jeune Prince de Salm à qui elle avoit engagé sa premiere flâme, la rendoient triste & d'humeur peu agréable; de l'autre cette froideur donnoit du dégoût au Roi; & d'ailleurs l'inconstance de ce Prince divertissoit ses affections vers d'autres objets. Ainsi, ceux qui vouloient régner dans la division, eurent sujet de lui faire soupçonner de l'innocence de Loüise, jusqu'à chasser d'auprès d'elle sa plus chere confidente: affront qui la blessant en son honneur, offensa aussi sa santé en telle sorte qu'elle en demeura toûjours alterée. Ce ne fut pas seulement de ses envieux que cette Princesse eût à souffrir, mais aussi de ses adorateurs: car la Cour étant tellement corrompuë, qu'il n'y avoit point d'objet si élevé où l'impudicité n'eût l'audace d'attenter; sa vertu ne s'en pût défendre que par de rudes refus qui lui firent de mortels ennemis, même de ses plus proches alliés. Aprés deux années de ces traverses, le Roi recommença à la traiter comme une nouvelle Maîtresse, n'ayant point d'autres soins que de lui plaire, & de la divertir par toutes sortes de passe-tems. Mais ces plaisirs ne furent pas de bien longue durée; son humeur qui aimoit le changement comme il cherchoit de bonnes fortunes, lui en fit rencontrer une mauvaise qui le mit hors de puissance de faire des enfans, & ne lui permit plus d'avoir pour elle que de l'estime, laquelle en effet il lui conserva tout le reste de sa vie; sans lui confier néanmoins ses grands secrets, parce qu'elle étoit femme & trop proche alliée de ses ennemis. Sa mort violente redoubla les chastes affections de cette Reine: on en peut juger par les instantes poursuites qu'elle fit auprès du Roi Henry le Grand, pour en avoir la vengeance. De Tours où elle étoit alors, elle se retira à Chenonceaux, où ayant passé deux ans en grand deuil, elle résolut de se remettre entierement entre les bras de Dieu, choisissant pour cet effet sa retraite dans le Château de Moulins, qui étoit de son Douaire. En ce lieu s'étant délivrée de tous les soucis du monde, & ne se mêlant d'aucune affaire, sinon qu'elle tâcha plusieurs fois de reconcilier le Duc de Mercœur son frere avec le Roi; elle s'adonnoit avec une incroyable ferveur à tous les exercices de la piété, & menoit une vie qui pouvoit servir d'exemple aux Religieuses les plus réformées.

Epouse le Roi.

Est promise au Comte de Salm, qu'elle aime. Ont peu de contentement l'un avec l'autre.

Fait poursuites de sa mort.

Se retire au Château de Moulins, où elle vit tres-saintement.

Meurt l'an 1601. Est enterree à Paris aux Capucines de S. Honoré.

De cette sorte cette Reine attenua son corps de tant d'austérités & de jeûnes, qu'enfin elle se défit de cette charge mortelle le quatriéme de Juillet, l'an *1601.* dans la quarante-septiéme année de son âge, onze ans aprés la mort de son cher Epoux. Par son testament tout plein de legs pieux & de charités, elle laissa de quoi bâtir un Convent de Capucines à Bourges, & ordonna que son corps y fût enterré; mais Marie de Luxembourg Epouse du Duc de Mercœur, imitant les dévotions de sa belle sœur, transporta cette fondation à Paris dans le Fauxbourg Saint Honoré, où reposent les cendres de cette Reine.




HENRY IV.

HENRY IV.
SURNOMMÉ LE GRAND.
ROY LXII.

Agé de trente-cinq ans & huit mois.

Fier & brave ennemi, doux & clément Vainqueur,
Grand Roi sans favoris, sans fraude & sans vengeance,
Par force ou par amour, je reconquis la France,
Et de tous les mortels j'eus l'estime & le cœur.

PAPES.

Encore SIXTE V. près de 13. mois sous ce Regne.

URBAIN VII. élû le 15. de Septembre 1590. S. 12. jours seulement.

GREGOIRE XIV. élû le 5. Décembre 1590. S. 10. mois 10. jours.

INNOCENT IX. élû le 29. Octobre 1591. S. 2. mois.

CLEMENT VIII. élû le 30. Janvier 1592. S. 13. ans & 1. mois.

LEON XI. élû le 1. d'Avril 1605. S. 27. jours.

PAUL V. élû le 16. Mai 1605. S. 15. ans & près de 9. mois, dont 5. ans sous ce Regne.

1589. En Août. BIEN qu'il n'y eût point encore d'exemple en France, qu'un Prince fût venu à la Couronne, d'un degré aussi éloigné que celui [où se trouvoit] Henry Roi de Navarre, à l'égard du Roi Henry III. n'étant son parent que du dix à l'onziéme : néanmoins c'étoit le sentiment des Peuples, & des plus célebres Jurisconsultes, que cette succession s'étendoit sans bornes à tous les Princes de la ligne masculine. Aussi, ceux qui l'en vouloient exclure, ne prenoient pas pour prétexte, l'éloignement de la parenté au de-là du septiéme, mais le défaut de sa Religion : & ils croyoient lui avoir tellement fermé toutes les avenues, tant par l'Edit de Réünion, qu'ils avoient fait jurer si solemnellement aux Etats Généraux & au défunt Roi, que par la Bulle du Pape Sixte, qu'ils s'imaginoient qu'il n'en pouvoit jamais approcher, même en se convertissant. 1589.

Durant la nuit du second au troisiéme d'Août lorsque son Prédecesseur étoit à l'agonie, il tint plusieurs conseils tumultuairement dans le même logis avec ses plus fideles serviteurs : puis lorsqu'il sçût-

1589. En Août. qu'il alloit rendre l'esprit, il se retira en son quartier à Meudon, suivi d'abord d'un assez bon nombre de Noblesse, qui l'accompagnoit par curiosité plûtôt que par affection. Là s'étant renfermé dans sa Chambre, il consultoit tantôt avec les uns, tantôt avec les autres, leur témoignant à tous une grande confidence, mais se défiant généralement de tous.

Quelques-uns, mais en petit nombre, lui jurerent fidélité sans aucune condition. Biron, le plus considérable, & le plus impétueux de tous ceux qui se trouverent-là, croyant que le Royaume s'alloit démembrer, comme il l'avoit été sous la fin de la Race Carlienne, témoigna qu'il désiroit avoir la Comté de Périgord pour sa part. Le Roi donna charge à Sancy de la lui offrir : mais Sancy qui ne pouvoit pas prétendre un pareil avantage pour lui-même, le sçut si bien piquer de générosité, qu'il renonça à cette demande, & s'en alla avec lui trouver les Suisses, pour leur persuader de demeurer au service du nouveau Roi. La crainte qu'ils eurent de perdre leur montre, fut une puissante raison pour les y retenir ; quelques-uns néanmoins se débanderent.

Ce [secours] fut un grand avantage pour le nouveau Roi : mais du reste il étoit sans argent & sans crédit ; les Princes de son Sang n'avoient ni pouvoir ni volonté de lui aider ; le vieux Cardinal de Bourbon étoit son compétiteur, l'ambition du Cardinal de Vendôme [lui faisoit de la peine,] l'humeur du Comte de Soissons s'accordoit mal avec la sienne ; le Prince de Conty frere de ces deux Princes étoit de peu d'effet, à cause de sa surdité & de ses autres défauts naturels ; Montpensier leur cousin, le plus riche & le plus puissant de tous, vouloit bien qu'il fût Roi, & n'en eût jamais souffert un autre : mais il désiroit que [sans aucun délai,] il abjurât sa Religion. 1589. En Août.

Quant aux Seigneurs qui se trouverent dans l'armée du défunt Roi, ils n'étoient guéres bien intentionnés pour lui. Ceux qui avoient été en faveur, appréhendoient qu'il ne se vengeât des mauvaises impressions qu'ils avoient données de lui à leur Maître : d'ailleurs ils eussent bien voulu conserver le pouvoir qu'ils avoient eû en l'autre Cour : [& dans cette intention] ils entretinrent leur cabale séparée quatre ou cinq ans durant. Les autres craignoient qu'il ne donnât leurs Charges à ses Huguenots ; & les Huguenots même appréhendoient fort qu'il ne changeât de Religion. Ces défiances qu'ils avoient conçûës il y avoit long-tems, commencerent à passer dans leur esprit pour des vérités prochaines, quand ils le virent près de monter sur le Thrône.

Ainsi il ne sçavoit de qui prendre conseil : toutes les résolutions lui sembloient périlleuses, il voyoit autant d'inconvénient à se faire promptement Catholique, comme à persister dans le Huguenotisme, & le milieu d'entre ces deux extrémités, avoit les inconvéniens de toutes les deux. Tandis qu'il rouloit ces différentes pensées dans sa tête, il se fit une assemblée de Noblesse tout contre son Logis : dans laquelle, il fut résolu qu'on lui déclareroit que la qualité de *Très-Chrétien, étant essentielle à un Roi de France, il ne pouvoit pas recueillir la Couronne qu'avec cette condition.* Le Duc de Longueville se chargea de lui porter cette parole : comme il fut à sa porte, il eut quelque considération, & lâcha le pied ; mais François d'O, Sur-Intendant des Finances, la prit, & la porta hardiment.

La nuit suivante, le Roi tint conseil avec cinq ou six de ses plus intimes amis, pour

pour faire réponse à la Noblesse : laquelle au même-tems étoit toute assemblée dans le Logis de François de Luxembourg Duc de Piney. Il fut résolu dans son Conseil, que quoiqu'il en pût arriver, il persevereroit pour lors en sa croyance : dans l'assemblée il fut arrêté qu'on pouvoit le reconnoître avec ces conditions : *qu'il se fît instruire dans six mois : que cependant il défendît l'exercice de la nouvelle Religion : qu'il n'admît point aux Charges ni aux Emplois ceux qui la professoient ; & qu'il permît à la Noblesse de députer vers le Pape, pour lui faire entendre & agréer les causes qui la portoient de demeurer à son Service.* Il consentit facilement à tous ces points, hormis au second ; en récompense duquel il promit de rétablir par tout l'exercice de la Religion Catholique, & de remettre les Ecclésiastiques dans leurs biens.

Il y en eut plusieurs qui signerent cet accommodement à regret, & quelques-uns qui le refuserent absolument ; entr'autres Espernon & Vitry. Le dernier se jetta dans Paris, & se donna pour un tems à la Ligue : l'autre ayant protesté qu'il ne seroit jamais ni Ligueux, ni Espagnol, demanda son congé, mais accorda quelques jours au nouveau Roi pour lever le Siége de Paris avec honneur.
En Août. Est-ce qu'il craignit que ce Prince, auquel nouvellement il avoit rendu de mauvais offices auprès de Henry III. ne lui joüât quelque mauvais tour, ou s'il appréhenda qu'il ne lui empruntât quelques grandes sommes d'argent à ne jamais rendre ? Quel que fût son motif, son exemple fut cause que la plus grande partie de l'Armée se débanda ; aussi le Roi lui en garda toute sa vie un ressentiment, qui enfin causa de grands maux.

Du côté de la Ligue, les Parisiens, lorsqu'ils sçûrent la mort du Roi, considérant plûtôt la grandeur du péril dont ils avoient été si proches, que l'énormité de ce détestable parricide, firent des réjoüissances publiques, allumerent des feux de joye, dresserent des tables par les ruës, quitterent les écharpes noires, & en prirent de vertes, courant éperduëment de la Ville aux Retranchemens, & des Retranchemens à la Ville.

[Cependant le matin sur les dix heures se fit le fameux duel, d'entre Jean de l'Isle-Marivaut & Claude de Maroles, tous deux fort braves gens d'armes. Le dernier bien plus adroit, quoique beaucoup plus jeune, avoit généreusement reçû le défi de l'autre. Ils choisirent pour champ de combat la campagne de derriere les Chartreux. Maroles adressa si juste, qu'il tua Marivaut d'un coup de lance dans l'œil. *(a)* Il rendit généreusement son corps aux Royalistes, & se contenta de son épée & de son cheval, pour marques de sa victoire.

Quand les Parisiens se furent un peu remis de leurs premiers transports, ils se trouverent tous de ce sentiment, qu'il ne falloit point recevoir un Prince Hérétique dans le Trône de S. Loüis. Cette résolution parut si belle & si chrétienne, qu'elle fut embrassée par ceux même qui avoient toûjours detesté la Ligue comme une faction. Aussi par tout le Royaume, elle attira dans le Parti grand nombre de personnes vraiment pieuses, & fort considérables, qui y de-

(a) Ils rompirent leurs lances, Marivaut dans la cuirasse de son Adversaire, qui en fut faussée, & Marolles dans la grille de la salade, où le fer entra dans l'œil avec le tronçon jusques au derriere de la tête. Le Vainqueur fut ramené dans Paris parmi les fanfares des trompettes & les acclamations publiques, quelques jours après les Prédicateurs célébrant cette victoire comme un coup du Ciel, disoient que le jeune David avoit tué le Philistin Goliat. On fit aussi cette anagramme sur le nom du Vainqueur. *Adsum in duello clarus*, qui rend Claudius de Marolles, avec un U. de plus. *Memoires de Marolles. p. 106. & 107.*

meurerent jusqu'à ce que la conversion du Roi eût satisfait leur conscience, & assuré la Religion Catholique : car à dire le vrai, elle eut couru grand risque, si on n'eut pas obligé ce Prince à se convertir.] Mais d'autre part Henry III. sur lequel la fureur des Peuples portoit la vengeance de la mort des Guises, n'étant plus au monde, leur chaleur aussi étoit tombée tout d'un coup, & les esprits n'ayant plus cet objet en vûë, ne se remuoient plus avec la même violence. 1589.

Le Duc de Mayenne considérant toutes ces choses, peut-être avec plus de lenteur qu'il n'en faut dans de si grandes & si pressantes occasions, ne sçavoit à quoi se résoudre. Ses amis lui conseilloient de se faire déclarer Roi, pour recueillir & réünir ensemble tous les membres épars de son Parti : & quoique cet avis ne plût pas au Seize, ni à Mendoze Ambassadeur d'Espagne, si est-ce que si la chose eût été faite, il eût bien fallu qu'ils y eussent consenti. Les autres vouloient qu'il s'accommodât avec le Roi, qui lui offroit des conditions très-avantageuses, & partageoit presque le Royaume avec lui. Les plus sages le pressoient de déclarer aux Catholiques de l'Armée Royale, que tous ses ressentimens étant éteins, par la mort de Henry III. à laquelle il n'avoit pourtant rien contribué, il n'avoit plus d'intérêt dans cette cause que celui de la Religion : & partant, il les prioit qu'ils se joignissent à lui pour obliger le Roi de Navarre à rentrer dans la vraye Eglise, ou s'il n'y rentroit pas, pour en élire un autre du Sang Royal, tel qu'ils jugeroient à propos. Mais il n'embrassa aucun de ces trois avis, & suivant celui des Quarante & des plus notables Bourgeois, il résolut de proclamer Roi Charles Cardinal de Bourbon : ce qu'il ne fit pourtant qu'à quatre ou cinq mois de-là.

Ce fut donc en vain que le nouveau Roi essaya divers moyens pour le fléchir, il n'en put tirer d'autre réponse, sinon que son Parti n'entendroit à aucunes conditions, qu'il n'eût mis le Cardinal en liberté, & qu'il ne fût rentré dans l'Eglise. Cependant comme il connut que le Duc lui débauchoit plusieurs Capitaines, autant par les caresses des coquettes de Paris, que par ses présens secrets, il résolut de décamper, & d'aller en Normandie pour s'assurer des Villes dont les Gouverneurs n'étoient pas encore attachés à la Ligue. Il le faisoit aussi pour recueillir l'argent qui étoit dans les recettes, & pour recevoir les secours d'Angleterre : mais auparavant il accompagna le corps de son Prédécesseur à Saint Corneille de Compiegne ; & en chemin faisant, il prit Creil sur Oyse, Meulan sur Seine, Clermont en Beauvoisis, & Gisors en Normandie. 1579.

Il fut contraint après cela d'accorder le congé à sa Noblesse, pour aller faire la récolte ; mais il envoya une partie de ses troupes avec celle de Picardie, commandée par le Duc de Longueville ; une autre avec celle de Champagne, conduite par le Maréchal d'Aumont ; & même quelques Compagnies en Angoumois avec le Duc d'Espernon, afin de laisser croire qu'il ne s'en alloit en ce pays-là que par son ordre.

Les plus affectionnés à la liberté publique disoient que c'étoit aux Etats Généraux à vuider une question si importante que celle d'une Couronne ; aussi le Roi les avoit assignés à Tours au mois d'Octobre, & le Duc à Paris au mois de Novembre, quoiqu'en effet l'un & l'autre ne le fissent que pour amuser les Peuples. Ils n'oublierent pas chacun de son côté, de donner avis à tous les Princes de leurs amis de ce qui s'étoit passé, & de rechercher leur assistance. Ils

1589. étoient tous deux a peu près de même âge, & tous deux fort vaillans. Le Duc de Mayenne avoit été jusques-là en réputation d'être meilleur Capitaine; mais il la perdit bien-tôt, parce qu'il manquoit de célérité, qui en est une des principales parties.

En effet, il étoit tardif à se résoudre, encore plus lent à exécuter, négligent à poursuivre ses avantages, pesant de corps, grand dormeur & grand mangeur. La même paresse engourdissoit ses Sécretaires & ses Officiers domestiques. Il se trouvoit quelquefois des paquets de grande importance, qu'ils laissoient deux ou trois jours sur une table sans les ouvrir. Ceux qui manioient ses finances étoient prodigues & mauvais ménagers; il n'avoit jamais d'argent au besoin. Sa lenteur lassoit les plus échauffés; & sa gravité morne, pour ne pas dire superbe, rebutoit ses plus fidéles partisans, comme ses défiances & ses jalousies continuelles, dégoûtoient & offensoient ceux de qui il pouvoit être assisté. Le Roi au contraire, ne se montroit point chiche de caresses & de belles paroles, témoignoit de la confiance aux Princes dont il tiroit du secours, étoit affable & familier, promt, actif, & vigilant, ne se tenant pas si longtems au lit que le Duc se tenoit à table; avec cela épargnant & ménager jusqu'à l'excès, mais qui donnoit de bonne grace ce qu'il ne pouvoir pas refuser.

Quant aux deux Partis, celui de la Ligue étoit bien le plus grand : car il avoit tous les Peuples, presque toutes les grandes Villes, tous les Parlemens, hormis Rennes & Bourdeaux, (encore ce dernier ne reconnut le Roi qu'un an après,) la meilleure partie de l'Ordre Ecclésiastique, le secours d'Espagne, l'aveu de Rome, & tous les Princes Catholiques, hormis la République de Venise & le Duc de Florence. Mais il n'y avoit point d'union entre ses Chefs, & pas assez d'autorité dans son Général, pour bien joindre ses piéces décousuës, qui étoient plus opposées entr'elles qu'au Roi même.

1589. Le Parti Royaliste avoit tous les Princes Protestans pour amis, presque toute la Noblesse, les Officiers de la vieille Cour, & les Huguenots avec leurs vieilles troupes, endurcies à toutes sortes d'épreuves, & prêtes à tout exposer pour faire un Roi de leur Religion. Aussi lui rendirent-ils de très-signalés services; & ils lui en eussent rendu de bien plus grands, si la défiance de sa conversion ne les eût refroidis. Quant à la Noblesse, n'ayant point de paye, elle servoit comme par quartier, un mois ou cinq semaines de suite tout au plus, après quoi elle se retiroit dans ses maisons, & celle d'une autre Province venoit à son tour prendre sa place. En Septembre.

Il ne lui restoit que trois mille hommes d'Infanterie Françoise, deux Regimens Suisses, & douze cens chevaux : avec cela il descendit en Normandie le long de la Seine. N. le Blanc-Rolet, homme de cœur & de jugement, Gouverneur du Pont-de-Larche, fut le premier qui se déclara pour lui, étant venu au-devant lui apporter les clefs de sa Place. Emar de Chates lui envoya la même assurance pour Dieppe, & Gaspard de Pelet la Verune pour la Ville & le Château de Caën. Ces heureux succès l'engagérent au Siége de Rouën : Aumale & Brissac étoient dedans avec douze cens chevaux; & néanmoins, comme le Peuple commençoit à s'ébranler, ne s'assurant pas trop sur leur conduite ni sur leur valeur, le Duc de Mayenne jugea nécessaire d'y aller lui-même.

Il avoit près de quatre mille chevaux & quinze mille hommes de pied; car Henry Marquis de Pont fils du Duc de

1589. Lorraine, après la prise de Jamets, l'étoit venu joindre avec mille chevaux, Christophe de Bassompierre avec quatre Cornetes de Reistres, le Duc de Nemours avec trois mille fantassins & quinze cens chevaux, Balagny avec deux mille hommes, & le Duc de Parme lui en avoit envoyé autant. Le Roi ne croyoit pas que cette armée pût être si-tôt prête, ni qu'elle dût marcher de ce côté-là. Quand il sçût qu'elle venoit à lui, il décampa de devant Roüen, & alla prendre la ville d'Eu : mais il fut bien étonné lorsqu'on lui vint dire qu'elle avoit passé la Seine à Vernon.

Il vit bien alors qu'il n'y avoit point d'autre parti à prendre, en attendant qu'il eût ramassé sa Noblesse & ses amis, que de se retirer sous les murailles de Dieppe : & peut-être qu'il n'en eût pas eu le tems, si la célérité de l'Armée du Duc de Mayenne n'eût pas été retardée par l'absence du Chef : car il étoit couru en poste de Mantes à Beins en Haynaut, pour conférer avec le Duc de Parme.

Lorsqu'il fut de retour, il fit dessein d'acculer le Roi dans ce coin-là. *(a)* Et pour cet effet il reprit toutes les petites Places d'alentour. Avec cela il s'imaginoit le pouvoir investir, & puis l'envelopper tout à fait : ce qui lui sembloit si facile & si indubitable, qu'il écrivit par tout, même en Espagne, qu'il tenoit le *Bearnois* enfermé dans un lieu d'où il ne lui pouvoit échapper, à moins que de sauter dans la Mer.

Le Parlement de Tours en eut si grande frayeur, qu'il envoya des Députés proposer au Roi d'associer le vieux Cardinal de Bourbon à la Couronne ; & le Roi lui-même épouvanté par les timides conseils de ceux qui étoient auprès de lui, & appréhendant que les Barques qui descendoient de Rouën, & les Vaisseaux que le Duc de Parme préparoit à Dunkerque, ne l'investissent par Mer aussi bien qu'il l'étoit par terre, mit en délibération s'il devoit s'embarquer pour se sauver en Angleterre. La pluralité des voix l'eût emporté de ce côté-là, si les hardies remontrances du Maréchal de Biron, qui pouvoit beaucoup auprès de lui, n'eussent fait rejetter ce lache conseil. 1589.

En Septembre. Il se logea donc a Arques, qui est un Bourg avec un Château situé sur une éminence, à une lieuë & demie de Dieppe, entre les deux côteaux qui enferment la vallée où coule la petite riviere de Bethune, de l'embouchure de laquelle la Mer fait le Port de cette Ville là. Le Duc se logea sur le côteau de main gauche, & attaqua le Fauxbourg du Polet ; en ayant été repoussé, il se tint coi trois jours durant sans rien entreprendre. Le quatriéme il fit un grand effort pour gagner les retranchemens du Roi : mais y ayant perdu cinq cens hommes, il se retira. Après cette tentative il fut encore deux jours en repos, puis il décampa ; & ayant fait une marche de sept ou huit lieuës, il se rabattit tout d'un coup proche du Polet, & commença à le battre de dix piéces de canon, mais c'étoit de fort loin, & fort lentement. Le dixiéme jour il leva entierement le Siege, & se retira bien avant en Picardie.

Outre sa lenteur & son incertitude, il y avoit d'autres entraves non moins pesantes, qui l'empêchoient de se remuer avec la force & la promptitude que requierent les grandes entreprises : ses Allemands & ses Suisses refusoient de combattre, si auparavant il ne leur

(a) Ses ennemis ne se promettoient autre chose qu'une fuite honteuse de lui par la mer, comme derniere ressource, ou de sa vie, ou de sa fortune : dit *Etienne Pasquier.*

1589. payoit leurs montres; & ils étoient prêts à toute heure d'en venir aux mains avec les François, pour les querelles qui sont ordinaires entre les différentes Nations. D'ailleurs tous les Chefs de son Armée tenant la prise du Roi ou sa fuite indubitable, disputoient déja entr'eux du partage du Royaume. Le Marquis du Pont croyoit que la Couronne lui étoit dûë; le Duc de Nemours, le Duc & le Chevalier d'Aumale se mocquoient de ses prétentions, & n'ayant pas moins de jalousies entre eux que contre lui, se morguoient aussi à toute heure les uns les autres. Voilà ce qui dès la premiere démarche fit voir l'impuissance du Duc de Mayenne & de la Ligue, & ce qui donna au Parti Royaliste une si mauvaise opinion d'elle, & une si bonne de lui-même, que depuis ce jour-là, il ne fit plus de difficulté non-seulement de l'attendre par tout ailleurs, mais encore de l'aller chercher avec des forces inégales.

Avant que d'entrer plus avant dans cette confusion de troubles, il est bon de marquer la disposition du dedans de la France, & du dehors, à l'endroit des deux Partis. Le Pape Sixte s'étoit déclaré pour la Ligue, parce que les premieres nouvelles après la mort de Henry III. lui rapporterent qu'elle étoit maîtresse absolue du Royaume, & qu'il croyoit que dépendant de lui, elle lui laisseroit faire un Roi qui lui soumettroit entierement sa Couronne.

Le Roi d'Espagne ne vouloit point terminer cette grande querelle, comme il eût pû faire fort aisément, s'il eût commandé d'abord au Duc de Parme d'entrer en France, & de se joindre au Duc de Mayenne: mais il avoit intérêt de ruiner ce Royaume par ses propres forces pour en arracher quelques lambeaux. Dans ce dessein il ne donna jamais au Duc que de petits secours, & de belles promesses jointes avec beaucoup d'ostentation. Aussi le Duc ne prit 1589. jamais de sincére ni d'étroite liaison avec lui: & connoissant comme il faisoit ses intentions, il avoit souvent bien plus de crainte & d'embarras des troupes qu'il lui fournissoit, qu'il n'en tiroit de service.

La Seigneurie de Venise & le Duc de Florence avoient intérêt qu'il y eût un Roi en France, pour contrebalancer la trop grande puissance de celui d'Espagne qui s'elevoit sur leurs têtes. Ainsi la Seigneurie reconnut d'abord Henry IV. nonobstant les oppositions du Nonce du Pape, & de l'Ambassadeur d'Espagne: & le Florentin offrit de lui prêter trois cens mille écus, pourvû qu'il lui plût faire épouser sa niéce Marie de Médicis à un des Princes de son Sang.

Le Duc de Lorraine prétendoit la Couronne pour son fils le Marquis du Pont: mais en ayant fait la demande dans l'Assemblée de quelques Députés des Villes de Champagne, qui se tint à Chaumont en Bassigny, pas un ne lui donna sa voix; & son fils qu'il envoya en France avec des Troupes, y acquit si peu de réputation, & eût même tant de mauvaise fortune auprès des femmes, qu' [au lieu de la Couronne de France] il ne remporta, disoit-on, que la Couronne de Vénus.

Le Duc de Savoye n'avoit pas de moindres prétentions que ce Marquis; il tiroit son droit de sa mere fille du grand Roi François, & se sentoit appuyé de l'alliance d'Espagne. Toutefois En Septembre. se connoissant trop foible pour emporter tout le Royaume, il ne vouloit jetter la main que sur la Provence & sur le Dauphiné. Pour cet effet il envoya vers le Parlement de Grenoble, qu'il croyoit déja bien disposé en sa faveur, par les

1589. soins du Seigneur d'Albigny, pour lui représenter son droit & le faire reconnoître. Mais il n'en eût pas grande satisfaction : le Parlement répondit, que cette demande regardant tout le Royaume, il s'en falloit rapporter aux Etats Généraux, dont il suivroit absolument la résolution.

Quant aux Provinces, le Duc de Mercœur étoit maître de la meilleure partie de la Bretagne ; la Normandie, la Picardie & la Champagne étoient presque toutes liguceuses ; la Bourgogne demeura paisible sous les ordres du Duc de Mayenne, hormis que l'année suivante le Comte de Tavanes Royaliste y prit quelques Châteaux, avec lesquels il fit la guerre au Vicomte son frere, ami passionné du Duc de Mayenne. La plus grande partie de la Guyenne suivoit les ordres du Roi, il n'y avoit que les villes d'Agen, Villeneuve & Marmande, & quelques Châteaux en Agenois & en Quercy, qui étoient dans le parti opposé. Le Duc de Mayenne eût sans doute entraîné toute cette Province, s'il en eût donné le Gouvernement à Biron, & non pas au Marquis de Villars, fils de sa femme ; laquelle par ses importunités lui fit commettre cette lourde faute. Au reste le Maréchal de Matignon avoit retenu Bourdeaux ; Anne de Levis Comte de la Voute, Limoges ; quelques autres le Périgord & le Quercy ; & le Duc d'Espernon l'Angoumois ; Poitiers au contraire s'étoit entierement échappé.

Les Pays le long de la Loire étoient fort brouillés. Le Berry & l'Orleannois, comme aussi le Maine, le Perche, & la Beausse tenoient pour la Ligue ; la Touraine & le Blésois pour le Roi. Montmorency lui avoit assuré la partie du Languedoc où il étoit le maître ; parce qu'il lui avoit fait porter parole de l'épée de Connétable : mais il ne vouloit pas rompre la tréve qu'il avoit faite avec Joyeuse, lequel y tenoit les villes de Narbonne, de Carcassone, d'Alby, de Rhodès, & même celle de Toulouse, qui est la Capitale de la Province, avec quelques autres petites Places. 1589.

En Provence le Parlement & la Valette se faisoient la guerre, plus par leurs haines particulieres, que par affection des Partis. Le Duc de Savoye s'y mêla pour son propre intérêt ; mais cette année-ci il étoit occupé contre les Suisses, & à poursuivre le dessein qu'il avoit conçû de prendre la ville de Génève ; à quoi il ne réüssit pas. Le Duc de Nemours tenoit Lyon & Vienne ; & d'Albigny, fils du Seigneur de Gordes Gouverneur de Dauphiné, tenoit Grenoble & quelques petites Villes, tous deux pour la Ligue ; Lesdiguieres Chef des Huguenots, & Alfonse Dornane Chef des Catholiques Royalistes, s'étant alliés ensemble, maîtrisoient presque tout le reste du Dauphiné. En Auvergne le Comte de Randan zélé Catholique, s'étoit assuré de la Limagne : mais à l'opposite presque tous les Seigneurs de la Province, comme nous l'avons marqué, lui résistoient puissamment.

Les Parisiens, qui tenoient la prise du BEARNOIS (ils l'appelloient ainsi) tout-à-fait certaine, furent bien surpris quand ils le virent à leurs portes. Après avoir reçû un secours de quatre mille Anglois, la veille du jour que le Duc de Mayenne étoit décampé de devant Dieppe, & ayant fait aussi-tôt une grande marche, il vint le jour de la Toussaints, attaquer & forcer leurs grands retranchemens des Fauxbourgs S. Jacques & S. Germain, puis les Fauxbourgs même, avec tant de vigueur, qu'il fût entré dans la Ville si son canon fût arrivé assez à tems pour rompre les portes. En Novembre.

1589. On dit qu'il monta au Clocher de l'Abbaye de S. Germain, & que de-là il contempla avec plaisir le tumulte qu'il causoit dans Paris.

Bourgoing, Prieur des Jacobins, fut pris dans les retranchemens du Fauxbourg saint Jacques, les armes sur le dos, & se battant courageusement. On le mena à Tours, où le Parlement le condamna à être tiré à quatre chevaux, sur les dépositions des témoins, vrais ou faux, qui disoient qu'il avoit incité Jacques Clement à tuer Henry III. mais il le dénia toûjours constamment, & mourut de même.

Le Duc de Mayenne, sçachant que le Roi approchoit de Paris, y envoya en diligence le Duc de Nemours, lequel n'y arriva que sur le soir. Le lendemain il s'y rendit lui-même avec le gros de ses troupes. Au bruit de son arrivée, le Roi retira les siennes des Fauxbourgs dans la campagne, & ayant demeuré trois heures sous les armes en ordre de bataille, il s'en alla à Linas; de-là il fut prendre Estampes & Janville, puis Vendôme. Maillé Benehard qui en étoit Gouverneur, n'ayant sçû ni se rendre à propos, ni se défendre, y fut pris, & eut la tête tranchée.

Il passa ensuite à Tours, mais il n'y demeura que deux journées, & alla attaquer le Mans. Il y avoit dedans vingt Compagnies & cent Gentilshommes, Bois-Dauphin y commandoit. Ils avoient fait brûler tous les Fauxbourgs, comme s'ils eussent voulu se défendre jusqu'à l'extrémité, & néanmoins aux premiers coups de canon qui effleurerent leurs murailles, ils firent leur composition d'autant plus honteuse qu'elle étoit plus honorable. Enfin dans l'Anjou, le Maine & la Touraine, la Ligue ne put conserver que la ville de la Ferté-Bernard. Le Roi la laissa-là, parce qu'il étoit plus important d'employer ses armes à la réduction de la Normandie. 1589.

Dès le mois de Septembre, le Pape Sixte avoit choisi le Cardinal Caëtan pour l'envoyer Légat en France. Ses ordres portoient, *de faire ensorte qu'on pourvût la France d'un Roi pieux, Catholique, & agréable aux François. Pour cet effet d'aller droit à Paris où les Ambassadeurs d'Espagne & de Savoye se rendroient, d'écouter toutes les propositions qu'il lui feroit, de se montrer entierement désinteressé, de ne prendre aucun engagement pour aucun des Prétendans, d'écouter même le Roi de Navarre, s'il y avoit espérance de le réconcilier avec l'Eglise, sans blesser l'honneur & la dignité du Saint Siége.* Depuis ces ordres donnés, le Pape reçût les Lettres que lui écrivoit le Duc de Piney, député vers Sa Sainteté de la part de la Noblesse Royaliste, l'assurant qu'il étoit en chemin pour aller à Rome lui rendre compte des bonnes intentions de ce Corps. Cela fut cause qu'il retarda le départ de son Légat pendant quelques semaines : mais la Ligue le pressa si fort, qu'il fut obligé de l'envoyer. En Septembre.

Il arriva à Lyon le neuviéme de Novembre, si plein d'une grande opinion de sa puissance & de sa conduite, qu'il pensoit disposer de toute la France à sa volonté, & y démêler toutes les grandes affaires avec les petites intrigues & les menuës subtilités dont ils se servent à traiter celles de Rome. Ainsi ayant refusé l'offre que le Duc de Nevers lui fit de sa ville (laquelle depuis la mort de Henry III. il avoit tenuë neutre entre les deux Partis), & sans avoir fait sçavoir sa venuë aux Seigneurs Catholiques qui étoient près du Roi, mais seulement au Duc de Mayenne; il fit publier son Bref portant le sujet de sa Légation, & ensuite s'en vint droit à Paris. En Novembre.

Or parce que dans le Bref il n'étoit

1589. En Novembre. fait aucune mention du Cardinal de Bourbon, il entra des appréhensions dans l'esprit du Duc, que le Pape & l'Espagnol n'eussent concerté de faire un autre Roi que lui, & que par conséquent ils ne lui fissent perdre l'autorité qu'il se vouloit conserver sous le nom de ce Cardinal. Voila pourquoi, afin de prévenir ce danger, il se hâta avant l'arrivée du Légat, de le faire solemnellement déclarer Roi. En effet il fut proclamé dans toutes les Villes du Parti, en vertu d'un Arrêt du Conseil de l'union, vérifié au Parlement. Dès lors la Justice, la Monnoye, & tous les Actes publics commencerent à se faire sous le nom de CHARLES X. le titre & le pouvoir de Lieutenant Général toûjours réservés au Duc.

Il y avoit alors quatre factions différentes dans Paris, outre celle des Royalistes qui ne s'osoit pas trop découvrir; sçavoir celle des *Politiques*, que l'on nommoit ainsi, parce qu'ils considéroient plus l'Etat que la Religion, de laquelle la plûpart n'étant pas si fort touchés que de leurs propres intérêts, ils croyoient que la justice étoit toûjours du côté des plus forts, & souhaitoient que le Roi le devînt, mais cependant ne se déclaroient point pour lui. La seconde étoit celle des Princes Lorrains, composée de leurs amis & d'une partie des Catholiques zelés. La troisiéme celle des *Espagnolisés*, (si l'on peut user de ce terme) que l'éclat de l'or du Perou avoit attachés aux intérêts du Roi Philippe; & la quatriéme de quelques gens trop amoureux de la liberté, qui tendoient à établir une République, ou du moins un Gouvernement dans lequel l'autorité absoluë fut restrainte par de [bonnes] Loix. Cette derniere ne subsista pas longtems: toutes les trois autres, quoi qu'ennemies entr'elles, conspirant à la rendre odieuse & à la détruire; si bien que ne pouvant plus de quel côté tourner, elle se joignit bien-tôt avec celle d'Espagne qui la reçût à bras ouverts. 1589 En Novembre.

Du commencement les Espagnols se promettoient tout de la force de leurs pistoles: ils ne sçavoient pas qu'ils avoient affaire à des gens qui tiroient toûjours, & qui ne se remplissoient jamais. Dans cette vuë l'Ambassadeur Mendoze, croyant avoir bien fait sa brigue, proposa au Conseil qu'on eût a choisir le Roi son Maître pour Protecteur de la Sainte Union. Le Duc en fut fort surpris, & après avoir consulté avec ses meilleures têtes, il fit réponse que le Légat étant si proche, ce seroit un crime de rien résoudre là-dessus sans lui en avoir communiqué. Cette réponse picqua fort les Espagnols; aussi a quelques jours de-là, quand il leur demanda de l'argent, ils le payerent de la même excuse. De cette sorte étant jaloux les uns des autres, & occupant leurs principaux soins à dresser des menées, les uns pour empiéter, les autres pour se défendre, ils laisserent pour lors échapper l'occasion de vaincre leur ennemi commun; & depuis agissant toûjours de même, ils ne travaillerent qu'à l'avancement de ses affaires, & à la destruction des leurs.

Le Duc piqué sensiblement des reproches des Parisiens, parce que depuis trois semaines il tenoit ses troupes aux environs de leur Ville sans rien faire, se mit en campagne le vingt-deuxiéme Novembre. Il reçût à composition le Bois de Vincennes, & quelques autres Châteaux, mit le siége devant Pontoise qui se défendit fort mal, c'étoit au commencement de Janvier, puis alla attaquer Meulanc. Il se promettoit quand il auroit pris cette derniere Place, d'en faire autant du Pont de l'Arche, & de tenir par ce moyen toute la Seine libre

depuis

1589. depuis Paris jusqu'à Roüen. Il lui fut fort aisé de prendre la ville de Meulanc : la difficulté étoit de prendre le Fort, qui est une Isle jointe aux deux rivages par deux Ponts.

Pour lors le Roi étoit en Normandie, où il avoit réduit presque toutes les Places, comme Alençon, Argentan, Domfront, Lisieux, Bayeux, Falaise, & Honfleur. Il n'y eut que ces deux dernieres qui soûtinrent un siége ; la premiere se prit d'assaut par le Châreau, l'étang qui en étoit la principale défense, étant glacé par les grands froids, & fut misérablement saccagée. L'autre capitula lorsque le Roi eut bouché son Port, par où elle recevoit à toute heure des rafaîchissemens que Villars lui envoyoit de Roüen.

Quand il sçût que le Duc étoit devant Meulanc, il y courut avec une partie de ses troupes, jetta par avance du secours dans le Fort, puis quelques jours après y arriva avec toute son armée. Le Duc étant bien logé dans le Bourg, & lui fort incommodé à la campagne par les grands froids, il résolut pour l'arracher de-là, d'attaquer Poissy, qui est une lieuë au-dessus. D'abord il prit la Ville par escalade, & se mit à battre le Pont : le Duc y accourut au bruit du canon, mais il ne put arrêter cette furie, autrement qu'en rompant deux arches du Pont. Le Roi ayant fait ce qu'il désiroit alla mettre le siége devant Dreux.

Durant cela le Légat étoit arrivé à Paris, il y reçût les complimens des Magistrats, & de tous les Corps de la Ville, présenta sa Bulle au Parlement, qui la vérifia sans aucune modification. Après il y fut lui-même avec un grand apparat, croyant qu'il ne lui restoit plus qu'à prendre possession de l'autorité souveraine. Mais comme il se voulut asseoir dans la place du Roi, qui est au coin & sous le Daix, le premier Président le tira tout doucement par la main, comme pour lui faire honneur, & le fit asseoir sur le banc au-dessous de lui. Le Parlement de Tours ayant vû sa Bulle, & qu'il s'étoit addressé aux ennemis du Roi, défendit de le reconnoître pour Légat ; celui de Paris au contraire cassa cet Arrêt : & ainsi ces deux Compagnies se battirent souvent à coups de plume.

1590. En Janvier.

En Février.

Comme le Roi faisoit sonner bien haut qu'il demandoit une Conférence pour être instruit (écrivant néanmoins tout le contraire aux Princes Protestans) beaucoup de Ligueurs commençoient à se réfroidir ; même quelques Prédicateurs s'enhardissoient de parler en sa faveur. Sur cela la Faculté de Théologie donna un Decret du dixiéme Février, par lequel elle condamnoit ces propositions, *qu'il fût permis de s'accommoder avec le Bearnois, de le reconnoître à condition qu'il se fit Catholique, & de lui payer les tailles & subsides*. Le Légat en même-tems écrivit une Lettre circulaire du premier de Mars, à tous les Evêques, leur défendant de se trouver à aucune assemblée pour ce sujet-là, & avec cela il prit un nouveau serment du Prevôt des Marchans, Echevins, Quarteniers, Diziniers, & Capitaines des Quartiers, de persévérer dans la Sainte-Union, jusqu'au dernier soûpir de leur vie. Ce fut dans les grands Augustins après une Procession solemnelle.

L'Ambassadeur d'Espagne ne s'étoit pas rebuté du premier refus qu'on avoit fait de reconnoître son Roi pour Protecteur : il fit une seconde tentative pour cela, mais elle ne lui réüssir pas mieux que la premiere. Il offroit aussi un très-puissant secours au Duc : mais lui qui l'eût bien accepté du commencement, appréhendant que ce fût pour étouffer son autorité par une plus grande, fit en-

1590. tendre qu'il se contenteroit de cinq ou six mille hommes, & que pour le reste il le recevroit en argent.

Durant les difficultés que leurs Agens faisoient naître sur ce sujet, il alla trouver le Duc de Parme, & obtint de lui 1500. lances des Ordonnances des Païs-Bas, & 500. Arquebusiers à cheval, armés de morions & de plastrons; ils les
En Mars. nommoient CARRABINS, tous commandés par Philippe Comte d'Egmont, jeune homme qui entroit en réputation, mais qui étoit encore plus étourdi que vaillant.

Avec ce renfort n'ayant pas moins de quatre mille chevaux & dix mille hommes de pied, il marcha au secours de Dreux, & passa la riviere de Seine à Mantes. Le Roi en ayant eu avis, leva le siége, & vint se poster à Nonancour. Le soir qu'il y arriva, son Conseil résolut de donner bataille, quoiqu'il eût un tiers moins de forces que son ennemi. Ce n'étoit pas le dessein du Duc de l'attendre, mais seulement de mettre des hommes dans Dreux, comme il le pouvoit aisément, toutes les avenuës en étant libres. Mais le Roi ayant décampé de Nonancour pour s'approcher des bords de la riviere d'Eure vers Yvry, afin que si ses ennemis entreprenoient de la passer, il les pût combattre séparés; les Ligueux s'imaginerent qu'il prenoit la fuite. Alors Egmont s'avisa de presser le Duc de le suivre & de le combattre: & comme le Duc ne s'y pouvoit résoudre, de se vanter qu'il attaqueroit ce fuyard, & qu'il le déferoit avec ses troupes seules. Ces fanfaronnades & les vains discours des Parisiens, qui lui reprochoient sa mollesse, le contraignirent de passer la riviere d'Eure, & l'engagerent mal-à propos au combat.

Ceux qui avoient tant crié bataille, tomberent dans une subite consternation, quand ils virent les troupes du Roi, qui bien loin de s'enfuir, venoient droit au devant d'eux; mais il n'y avoit plus moyen de s'en dédire. Le lendemain matin d'un Mercredi quatorziéme jour de Mars, les deux armées se rangerent en bataille vis-a-vis d'Yvry, dans cette grande Plaine, qui est au milieu d'une péninsule que forment les rivieres d'Aure & d'Iton, & celle d'Eure qui les reçoit toutes deux. En moins d'une demie heure, l'armée de la Ligue fut entierement défaite; les gros escadrons de ses Lanciers rompus à coups de pistolet & d'épée; Egmont renversé mort, ses Lansquenets tous taillés en piéces, & la plûpart de ses François tués sur la place. Ses Suisses resterent seuls sur le champ: mais lorsqu'ils virent qu'on alloit rompre leurs bataillons à coups de canon, ils baisserent les piques, & rendirent leurs enseignes; ils les reçurent aussitôt de la générosité du Roi, qui désirant obliger toute la Nation, écrivit une Lettre fort civile aux Cantons.

Le Duc de Mayenne, après avoir fait tout devoir de grand Capitaine & de brave Cavalier, retira une partie de ses gens par-dessus le Pont, puis le fit rompre, & avec ses débris se sauva à Mantes. Les Habitans voulurent bien y recevoir sa personne, mais non pas loger ses troupes; ils les firent passer dix à dix. Nemours, Aumale, & quelques autres Chefs, avec ce qu'ils purent rallier, se retirerent à Chartres par la Plaine.

Le Duc attribua la perte de cette bataille à sa gendarmerie Flamande, qui étoit lourde & mal adroite, aussi-bien les hommes que les chevaux; à la témérité du Comte d'Egmont qui la commandoit; au défaut du Vicomte de Tavannes, qui ayant la vûë courte, rangea ses escadrons si près à près qu'il n'y avoit pas assez d'espace entre deux par

1590. En Mars.

1590. où les Reiſtres puſſent paſſer pour faire leur caracol, & venir ſe remettre en rang derriere les autres; & ſur tout à la lâcheté de ces mêmes Reiſtres, qui ayant reculé d'abord, tombérent ſur l'eſcadron du Duc, & ne faiſant que tournoyer durant tout le combat, écornérent encore les autres, & les mirent en déſordre.

De peur d'être ſuivi, il avoit fait rompre le Pont d'Yvry, [comme nous l'avons dit:] ce fut là où ſe fit le plus grand carnage des fuyards; les Reïſtres ſe défendirent un peu dans le Bourg, & y furent tous aſſommés. Le Roi ayant paſſé la riviere au gué d'Anet, étoit venu loger à Roſny, qui eſt à une lieuë par de-là Mantes. Ses approches ébranlérent fort les habitans de cette Ville; le Duc connut bien à leur contenance qu'il n'y avoit point de ſureté pour lui de demeurer-là, il ſe retira en diligence à ſaint Denis.

La Plaine d'Yvry ne fut pas le ſeul endroit où le deſtin, pour ainſi dire, ſe déclara pour le Roi: le même jour il lui procura en Auvergne un autre avantage fort important, & qui affermit tout à-fait ſes affaires en cette Province-là. Le Comte de Randan avoit ſurpris la ville d'Iſſoire, & y avoit bâti une Citadelle: les Gentishommes Royaliſtes, & les Bourgeois de Clermont, qui en haine de ceux de Rion, avoient beaucoup de chaleur pour le Parti du Roi, ſurprirent la Ville par l'intelligence d'un Conſul, & aſſiégerent la Citadelle. Florat Sénéchal d'Auvergne commandoit en cette entrepriſe; Randan accourut au ſecours, & l'inveſtit lui & les ſiens.

Les Seigneurs du Pays, entr'autres Roſtignac Lieutenant de Roi, le Vicomte de Lavedam, le Baron de Chaſeron, le Marquis de Curton qui commandoit cette petite armée, & d'Effiat vinrent pour dégager leurs amis. Cela ne ſe pouvoit ſans combat; il fut fort opiniâtre: mais enfin les Ligueurs ſuccombérent. Il leur en coûta cinq cens hommes, dont il y avoit cent Gentilshommes, & entr'autres le généreux Comte de Randan, qui ayant été fait priſonnier, mourut de ſes bleſſures dans Iſſoire. Ceux de la Citadelle ayant appris ſa défaite capitulérent, & les vainqueurs retournérent en grand triomphe à Clermont. 1590.

Le Duc de Mayenne ne fut pas ſi-tôt parti de Mantes, que cette Ville-là & celle de Vernon lui tournerent le dos. On croyoit que s'il eût pû y laiſſer bonne garniſon, il eût arrêté le Roi ſur le bord de la Seine, & fait évanoüir ſa victoire. En effet, il n'avoit ni outils, ni munitions pour faire un Siége, & il ne pouvoit plus retenir ſa Nobleſſe qui au bruit de la Bataille, étoit accouruë auprès de lui ſans équipage.

Le ſage la Nouë étoit d'avis qu'il allât du même pas à Paris, où la journée d'Yvry avoit merveilleuſement relevé le courage à ſes amis, & abbatu celui des Seize; le Maréchal de Biron, le plus autoriſé de ſon Conſeil de Guerre, & d'O Sur-Intendant des Finances, l'en empêcherent. Le premier, diſoit-on, parce qu'il craignoit que le Roi, lequel il traitoit comme ſon diſciple, ne ſortît, s'il faut ainſi parler, de deſſous ſa ferrule, & ne ceſſât de le conſidérer s'il venoit ſi-tôt à bout de ſes affaires; le ſecond, parce qu'il aimoit mieux réduire Paris par des moyens violens. Car il penſoit qu'en ce cas le Roi auroit ſujet, non-ſeulement de lui ôter les rentes de l'Hôtel de Ville, mais encore d'en tirer de grandes rançons, & d'y mettre tels impôts qu'il lui plairoit. Quel que fut le motif du Roi, il s'arrêta quinze jours

1590. à Mantes, pendant lesquels la Ligue se remit un peu de son grand étourdissement, calma l'effroi du peuple, & renoua ses débris.

En Mars & Avril. Ses Chefs, afin de gagner un peu de tems, mirent en avant quelque propos d'accommodement. Villeroy premierement entra en conférence avec le Plessis-Mornay au Château de Suindre près de Mantes; & le Légat en noua une autre à Noisi-le-Sec, entre le Cardinal de Gondy & le Maréchal de Biron, & y assista lui-même. Tout cela inutilement pour eux, d'autant que le Roi, sans leur donner aucun délai, se disposoit à assiéger Paris.

Il avoit déja pris Lagny, Provins, Monstereau, Bray sur Seine & Melun. Une fausse intelligence l'obligea de tenter la ville de Sens : mais il en fut repoussé par le brave Chanvallon, avec perte de trois cens hommes. De-là il vint se saisir du Château & du Pont de saint Maur-des-Fossez le vingt-cinquiéme jour d'Avril, ayant quinze mille hommes de pied, & un peu moins de quatre mille chevaux.

Alors Paris connut qu'il étoit bloqué. Cette innombrable & confuse multitude de gens sans Chefs, au moins bien absolus, sans prévoyance, sans discipline, qui n'appréhendoit aucun péril, parce qu'elle ne le connoissoit point, & qui se fioit présomptueusement à son grand nombre, n'avoit fait aucune provision ni de bouche, ni de guerre, & ses Chefs n'avoit pas eu soin de pourvoir aux nécessités publiques, ni aux particulieres. Quand ils s'aviserent, il étoit trop tard : la campagne des environs n'avoit plus de bleds ni de fourage; tous les Ponts de la riviere au-dessous de la Ville étoient au pouvoir du Roi; & la Marne ne leur put fournir que peu de chose, parce que l'année avoit été fort stérile en Champagne. Ils n'avoient presque point d'autre provision que trois mille muids de bled, & dix mille muids de vin, que Givry laissa passer au Pont de Chamoy, pour un présent qu'on lui fit de dix mille écus, & par une secrette complaisance pour Mademoiselle de Guise, dont il étoit fort piqué. 1590.

En Mai. Les ordres du Duc de Mayenne & la nécessité, déférerent le Gouvernement de la Ville, au Duc de Nemours son frere uterin, jeune Prince d'une prompte hardiesse & d'une forte vigueur. Il n'avoit pour lors avec lui de gens de marque que le Chevalier d'Aumale, brave, mais féroce & intraitable, & de troupes que douze cens Lansquenets, autant de François, & mille Suisses : mais il y attira Vitry avec cent cinquante Maîtres, & Bernardin de Mendoze Ambassadeur d'Espagne y fit venir cent chevaux. Dans la Ville se trouverent les Princesses de Nemours, de Montpensier, d'Aumale, de Guise avec sa fille, & quelques autres Dames de qualité, l'Ambassadeur d'Espagne, l'Archevêque de Lyon Garde des Sceaux de la Ligue, le Légat avec toute sa suite, & plusieurs Prélats François, sans compter le Cardinal de Gondy, lequel quoique plus Royaliste que Ligueur, ne voulut pas néanmoins abandonner son troupeau dans la nécessité, & le secourut très-charitablement.

Il seroit mal-aisé de dire lequel fut le plus grand, de la vigilance & des soins du Gouverneur, ou de l'ardeur des Parisiens. En peu de tems il eut fait battre des poudres en grande quantité, réparé les brêches des murailles, élevé des terrasses & des cavaliers, couvert les Fauxbourgs de grands retranchemens, attaché des chaînes à toutes les ruës, rempli grande quantité de tonneaux de

1590. En Mai. terre pour faire des barricades, planté des pieux & des barrieres à toutes les avenues, fondu soixante-quinze piéces de canon dont il garnit les remparts, & bouclé la riviere haut & bas par de grosses chaînes, qui étoient soutenuës sur des estacades, & défenduës par des Forts bâtis aux deux bouts.

Les Parisiens de leur côté donnérent jusqu'à leur batterie de cuisine pour fondre du canon; ils fournissoient un homme de chaque maison pour travailler aux fortifications, payoient tous les pauvres valides qui s'y vouloient employer, faisoient faire l'exercice à leurs Compagnies trois jours de la semaine; & ce qui est de plus considérable, ils reçûrent garnison chez eux, & ils virent saccager & ruiner leurs maisons des champs sans murmurer.

La plûpart des Ouvriers & tous les Forains étoient sortis de Paris; les grands Hôtels étoient vuides, les bons Bourgeois avoient envoyé leurs familles dehors: il s'y trouva néanmoins encore deux cens vingt mille personnes, mais des vivres seulement pour un mois, à raison d'une livre de pain par jour pour chaque personne, quinze cens muids d'avoine, & cent muids de légumes.

D'abord le Roi s'empara des Ponts de saint Cloud & de Charenton. Dix enfans de Paris se défendirent trois jours entiers dans la Tour de ce dernier. Au même tems il prit Vincennes, bloqua saint Denis, & mit garnison de Chevaux Legers dans toutes les maisons fortes de sept ou huit lieuës aux environs, d'où ils battoient l'estrade nuit & jour, afin que rien ne passant, la Ville fût bien-tôt réduite à la famine. Cette voye-là au bout de sept ou huit jours lui semblant trop longue, il tâcha d'attirer les assiégés au combat, & pour cela il fit donner dans le Fauxbourg saint Laurent. Mais là ayant reconnu par leur brave défense, & par quelques autres grandes escarmouches, qu'ils avoient encore trop de vigueur pour être forcés dans leurs barriéres, & leurs Chefs trop de prudence pour se hazarder aux champs, il revint à son premier dessein de les affamer. 1590. En Mai.

Le Duc de Mayenne étoit allé mendier du secours en Flandres. Il eut beaucoup à souffrir de l'orgueil & des insupportables longueurs du Conseil d'Espagne. En l'état qu'il avoit laissé Paris, il ne croyoit pas qu'il pût durer un mois; & comme il ne pouvoit le secourir que par l'assistance des Espagnols, il craignoit de le perdre en le sauvant, & qu'ils ne le délivrassent que pour s'en emparer eux-mêmes. Là-dessus encore arriva la mort du vieux Cardinal de Bourbon, qui finit ses jours le neuviéme de Mai au Château de Fontenay en Poitou, sous la garde du Seigneur de la Boulaye. Le Roi le lui avoit confié l'ayant tiré d'entre les mains du Seigneur de Chavigny, sur le point que la Ligue marchandoit avec ce bon homme qui étoit vieux & aveugle, pour le délivrer.

Ce nouvel accident le mit fort en peine; il avoit besoin d'un Roi pour y attacher les yeux & la vénération des peuples; il voyoit bien que l'Espagnol le presseroit d'en élire un, & il sçavoit les difficultés de ce côté-là, & de celui des autres Chefs de son Parti, qui l'empêchoient de l'être. [Toute son étude fut donc à trouver divers délais pour reculer cette élection, & il y réüssit comme il le désiroit: mais ce procédé ruina son parti & son grand dessein.]

Les Chefs de la Ligue avoient prévû habilement à disposer les peuples; en sorte que cette mort du Cardinal ne fit

aucun changement dans les esprits. La
1590. Faculté de Théologie consultée par le
En Mai. Prevôt des Marchands & par quelques notables Bourgeois, avoit répondu : *Que Henry de Bourbon ne pourroit à cause du scandale, & du péril de la rechûte, être admis a la Couronne, quand le Roi Charles X. ou tout autre légitime Successeur, viendroit à mourir, ou à lui céder son droit, ou que même ce Prince obtiendroit extérieurement son absolution, si bien que ceux qui mourroient pour une si sainte cause, remporteroient la Palme du Martyre, & seroient couronnés au Ciel comme de braves défenseurs de la Foy.*

En Juin. Au bout de cinq semaines, le Duc de Mayenne ne put obtenir du Duc de Parme que quatre mille hommes d'infanterie & deux cens lances; avec quoi ayant joint quelque deux mille François qu'il avoit ramassés ou que Balagny lui fournit, il s'avança jusqu'à Laon. Aussi-tôt le Roi partit de son camp avec deux mille cinq cens chevaux, pensant le rencontrer aux champs & le charger. Le Duc en eut le vent, & usant cette fois d'une grande célérité, se mit à couvert sous les murailles de Laon. Pendant que le Roi l'y harceloit, Saint-Pol grand Ligueur, se détacha secretement avec huit cens chevaux & quelque infanterie, & ayant ramassé un assez grand convoi de vivres, le conduisit le long des rives de la Marne, & le jetta dans Paris avant que le Roi pût être de retour dans son camp pour l'en empêcher.

En Avril, Mai, & suiv. Durant le siége, la guerre se faisoit diversement dans les Provinces, je n'en marquerai que les choses les plus mémorables. François de Roussel May-David surprit le Château de Verneuil pour la Ligue, & se rendit aussi maître de la Ville après un fort sanglant combat, dans lequel fut tué Jean de Dreux Morainville, qu'on disoit être le dernier mâle de la Maison de Dreux, issué 1590.
de Louis le Gros par Robert, cinquiéme fils de ce Roi. Lansac [aussi Ligueur] avoit une entreprise sur le Mans qui fut découverte, & ses troupes qui en attendoient l'issuë à Memers, défaites par Hertré Gouverneur d'Alençon. Il fut encore plus malheureux à une autre sur la ville de Mayenne : comme il l'avoit prise & qu'il en tenoit le Château assiégé, le même Hertré & Montataire le mirent en déroute, & lui tuérent ou prirent plus de douze cens hommes de deux mille qu'il avoit.

Les Gentilshommes Ligueux de Bretagne avoient surpris la ville de Sablé, & attaquoient le Château : Rambouillet, dont la femme avoit été faite prisonniere en cette occasion, convia la Noblesse du pays de l'assister. Ses deux freres avec ce qu'ils purent assembler, attaquerent les assiégeans; la premiere fois ce fut avec peu de succès; mais la seconde, lorsqu'ils eurent reçû du canon & mille hommes de renfort que Rochepot Gouverneur d'Angers leur envoya, ils enfoncerent leurs barricades, percerent jusques dans la basse-cour du Château, & les pousserent si vivement qu'ils se mirent tous en fuite, mais sans avoir rompu le Pont; si bien que la plus grande part y furent tués ou faits prisonniers.

En Languedoc, Montmorency armoit lentement, parce qu'il pensoit par cette froideur se faire envoyer l'épée de Connétable qu'on lui avoit promise; mais que d'autres considérations retardoient. Albigny & Lesdiguieres se faisoient la guerre dans le Dauphiné, par la prise & reprise de quelques forts. Lesdiguieres étant plus puissant, passoit quelquefois du côté du Lionnois, pour fortifier Maugiron qui tenoit un des

1590. Châteaux de Vienne pour le Roi, & avoit Saint-Châmon pour adversaire. Il alloit aussi souvent du côté de Provence pour y assister la Valete. Montmorency pareillement passoit quelquefois le Rhône : mais c'étoit pour essayer de s'emparer de quelques Places afin d'agrandir sa domination.

La Provence étoit misérablement déchirée par trois ou quatre factions, sans compter celle des Royalistes. Le Duc de Savoye y avoit la sienne; la Comtesse de Sault, & le Comte de Carces chacun la leur. La Comtesse étoit veuve de Louis d'Agout Comte de Sault, & se nommoit Christierne d'Aguerre. La faction du Duc sembloit être la dominante, & tenir les deux autres dans ses intérêts : mais la Comtesse, femme d'un grand courage, & d'un esprit fort élevé, ne le vouloit introduire dans la Province que pour s'y rendre la plus forte elle-même. Et le Comte de Carces semblablement, n'étant pas assez puissant pour subsister de son chef, n'y avoit donné pied à ce Duc, qu'afin de pouvoir tenir tête à la Valete. Car il croyoit bien qu'étant le premier Seigneur du Pays, & Lieutenant des armées sous l'autorité du Parlement, toute l'autorité lui devoit revenir. Le Parlement étoit aussi fort partagé entre ces trois factions, & de plus quelques Officiers de cette Compagnie s'en étoient séparés pour suivre le parti du Roi & de la Valete son Gouverneur. Ceux-là s'étoient retirés à Manosque, où ils disoient tenir le vrai Parlement.

En Janvier. Dans la premiere chaleur des mouvemens, les pratiques & l'argent donnerent le dessus au Duc de Savoye; les Magistrats des principales Villes, entr'autres de Marseille & d'Aix, étoient tous à lui; & une grande assemblée du Clergé & de la Noblesse qui se fit à Aix au mois de Janvier, résolut de mettre la Province sous sa protection, & 1590. députa vers lui un Evêque & le premier Consul de la ville. Depuis encore le Parlement ordonna qu'il seroit appellé pour la défendre; à quoi il ajoûta que les biens des *Bigarrats* (il nommoit ainsi les Royalistes) seroient confisqués.

Du reste ce seroit une chose infinie de vouloir s'engager dans le détail des intrigues & des exploits de tant de Partis, qui changeant à toute heure de visée & de conduite, ne sçavoient pas bien eux-mêmes ce qu'ils faisoient. Je n'en parlerai donc point, non plus que de celles de beaucoup d'autres Provinces. Je dirai seulement touchant la Bretagne, que le Prince de Dombes poussant rudement le Duc de Mercœur, prit Hennebon, Montcontour & Lambale : mais qu'il ne les pût jamais engager au combat. Je marquerai aussi le changement de Saint-Malo, parce que la Place étoit très-importante.

Honorat du Beuil des Fontaines Gouverneur de la Ville, logeoit dans le Château qui est sur le Port, & y avoit mis tous les riches meubles qu'il avoit amassés du tems qu'il étoit en faveur auprès du Roi Charles IX. Les Malouins étant persuadés qu'il avoit comploté d'introduire une forte garnison dans leur Ville, & de rançonner les plus riches Marchands, conspirerent de se défaire de lui. Ayant donc gagné son valet de chambre, ils escaladérent le En Mars. Château la nuit du quatorziéme de Mars & il arriva qu'il y fut tué d'un coup d'arquebuse à une fenêtre, soit par hazard, ou de dessein formé. Ensuite de quoi ils pillerent ses riches meubles, & puis prirent l'aveu du Duc de Mercœur, & se jetterent dans le parti de la Ligue : mais ils refuserent sagement de rece-

1590. voir des gens de guerre, & gardérent leur Château eux-mêmes.

Les esprits aussi bien que la fortune, se disposoient peu à peu en faveur du Roi. Le Pape Sixte, mieux informé de l'état des deux Partis, & comparant les qualités & les maniéres d'agir de ce Prince avec celles du Duc de Mayenne, prévoyoit bien qu'il auroit l'avantage; aussi avoit-il reçû dans Rome, puis à l'Audience, le Duc de Piney Député de la Noblesse Catholique, nonobstant les menaces & les protestations de l'Ambassadeur d'Espagne, & avoit mandé à son Legat en France, qu'il n'usât point d'excommunication, mais qu'il essayât toutes les voyes de douceur & d'adresse pour ramener le Roi.

En Juillet. Les Peuples commençoient aussi à connoître la bonté de ce Prince, qui leur avoit assez appris à redouter sa valeur. Et le Duc de Nevers, qui jusques-là étoit demeuré comme neutre dans sa Ville, après avoir pensé à tous les moyens qu'il y avoit de le convertir, jugea qu'il n'y en avoit point de plus chrétien ni de plus sûr que de se mettre adroitement entre lui & les Huguenots, pour le détacher d'avec eux & l'approcher tout doucement de l'Eglise Catholique. Dans ce dessein il se rendit auprès de lui vers le commencement de Juillet, & y ramena grand nombre de Gentilshommes par son crédit & par son exemple.

Ce fut vers ce même tems que le Roi rappella aussi le Chancelier de Chiverny, & lui redonna les Sceaux. Montholon s'en étoit déchargé après la mort de Henri III. de crainte qu'on ne l'obligeât à sceller quelque chose en faveur des Huguenots, & néanmoins il étoit demeuré dans le Parti du Roi; dans lequel il mourut cette même année, honoré par les gens de bien du surnom d'*Aristide François*. Depuis sa démission, les Sceaux avoient été tenus par le Cardinal de Vendôme, puis donnés en garde à Rusé Sécretaire d'Etat, mais sans aucun pouvoir d'en user que suivant l'ordre du Maréchal de Biron, qui se mêloit de tout. 1590.

Vers le tems de son retour, la ville de Saint-Denis se rendit, & une entreprise que les Ligueux avoient tramée sur Senlis avorta. Saint Denis ayant consumé tous ses vivres, dont on l'avoit aussi mal pourvûë que Paris, fit sa composition, qui fut assez avantageuse, parce que le Roi désiroit s'y loger. Quant à Senlis, Bouteville qui y étoit Lieutenant de Toré son cousin, se promenant une nuit sur les remparts, entendit des gens dans le fossé qui parloient tous bas, & ayant bien regardé, il apperçût qu'ils plantoient une échelle contre la muraille. Il poussa une grosse pierre du parapet qui renversa l'échelle & rompit la cuisse à un d'eux: celui-là n'ayant pû s'enfuir revela toute la conspiration. On trouva douze soldats cachés dans la maison d'un Chanoine, qui furent tous pendus, & avec eux vingt sept, que Prêtres que Moines, même avec leurs habits Ecclésiastiques.

Il arrivoit de tous côtés des gens au siege de Paris: les uns qui avoient jusques-là été dans l'irrésolution, y étoient amenés par la crainte qu'ils avoient de périr avec un Parti, qu'ils croyoient ne s'en devoir jamais relever; les autres par l'espérance du pillage, s'imaginant que Paris seroit mis en proye, & qu'ils y gagneroient des montagnes d'or; plusieurs par les ordres exprès du Roi. Le Prince de Conty y amena les forces de Poitou, de Touraine, d'Anjou, & du Maine; Humieres y envoya une partie de celles qu'il avoit en Picardie; & le Vicomte de Turenne relevant d'une grande maladie En Juin & Juillet.

1590. maladie, s'y fit apporter en litiere à la tête de mille chevaux & de quatre mille hommes de pied.

Le Roi ne laissoit pas d'avoir de grandes inquiétudes : les intérêts & les désirs des Catholiques & des Huguenots, étoient fort differens sur la prise de Paris. Les premiers comme nous l'avons marqué, souhaitoient qu'il y entrât par accommodement ; les autres que ce fût par force. Tous convenoient en ce seul point qu'ils étoient malcontens de lui, parce que les Catholiques le pressant de se convertir, & les Huguenots de revoquer l'Edit donné contre eux par Henry III. il ne pouvoit encore satisfaire ni les uns ni les autres : tellement que des plaintes ils passoient aux cabales & aux conspirations.

Dans cette perplexité, il avoit à la fin de Mai donné un passeport à des Députés de Paris pour aller vers le Duc de Mayenne l'exhorter à la Paix : mais je ne sçai par quel motif il le révoqua aussitôt. Un mois après voyant que le siége tiroit en longueur, & que l'embarras que les deux Partis causoient dans son armée, croissoit de plus en plus, il consentit à une Conférence entre le Légat & le Marquis de Pisany, nouvellement revenu de son Ambassade de Rome. Elle se fit dans l'Hôtel de Gondy * aux Fauxbourgs Saint Germain : mais les propositions de part & d'autre étoient si fort éloignées que le Cardinal de Gondy, lequel y assista, ne pût trouver aucun milieu pour les faire approcher.

* C'est aujourd'hui l'Hôtel de Condé.

En Mai & Juin.

Après les quinze premiers jours du siége, le peuple commençant à avoir disette, on fit la revûë des vivres par les maisons, & on commanda à tous ceux qui en avoient provision pour plus de deux mois, de porter le reste au marché, & chez les Boulangers ; par ce moyen il y eut du pain à six blancs la livre trois semaines durant. Pendant ce tems, la populace appâtée par les distributions que faisoit faire l'Ambassadeur d'Espagne sous main de bonnes pensions aux plus factieux, & publiquement à la canaille, de quelques poignées de demi sous marqués aux Armes de Castille, passoit le tems à débiter & à mettre en chansons les fausses nouvelles que la Montpensier forgeoit de jour en jour pour l'amuser.

En Juin.

Au bout de six semaines, sçavoir vers la mi-Juin, le bled vint à doubler de prix ; & quinze jours après manqua presque tout d'un coup. Alors la famine finit leurs passe-tems, & convertit leurs chansons en gémissemens & en plaintes. Les pauvres vécurent quelques jours de pain de son, puis d'herbages, dont il y avoit abondance dans les jardins. Ceux à qui on avoit commis le soin de la Police, n'avoient pas en tems & lieu mis dehors les bouches inutiles, qui montoient à plus de vingt-cinq mille. C'étoient de pauvres Païsans & gens de mêtier ; la misere tomba premierement sur ceux-là.

Il s'en étoit assemblé un grand nombre à la porte Saint Victor, espérant de sortir par le moyen d'un passeport qu'on avoit envoyé demander au Roi ; mais son conseil l'empêcha de leur accorder cette grace. Quand ces misérables sçûrent qu'il l'avoit refusée, ils éleverent un si haut cri que toute la Ville en fut émuë. On résolut donc avant toutes choses de donner ordre à cette nécessité ; & pour cela on fit la visite dans les logis des Ecclésiastiques & dans les Convens, qui se trouverent tous pourvûs, même celui des Capucins pour plus d'un an : on les chargea de donner à manger deux fois le jour à ceux qui manquoient de pain. Il se trouva sept mille ménages qui en demandoient pour de l'argent, &

1590. cinq mille qui n'avoient ni argent ni pain.

Ce tems expiré, la misere recommença plus grande qu'auparavant : on s'avisa de peler des avoines pour en faire des boüillies ; & parce que le vin manquoit dans les cabarets, on y débitoit je ne sçai quel breuvage fait avec de la bale d'avoine & des racines.

En Juillet. Au mois de Juillet le pain valoit un écu la livre, le septier de bled plus de six vingts écus, un mouton cent francs, & le reste à proportion. Pour les pauvres ils mangeoient les chiens, les chats & les souris, qui étoient plus requis que n'avoient été les perdrix & les liévres ; le vieil-oing, les chandelles, les graisses, & les huiles les plus puantes, leur servoient d'assaisonnement pour faire boüillir des herbes & des feüilles.

Au défaut d'alimens, on les repaissoit de Processions, de vœux particuliers & de solemnels qu'on leur faisoit faire, de Prieres de quarante heures, de Sermons deux fois le jour, de diverses Confrairies, & assemblées spirituelles, avec cela de fausses nouvelles, & de prochaines espérances, que l'on accommodoit en cent façons. On conte des choses étranges de cette misere ; peut-être que l'on y a un peu ajoûté : mais il est certain qu'il mourut près de dix mille personnes de faim. Et néanmoins de ces pauvres gens, les uns étoient si persuadés de la bonté de leur cause, & de la gloire du martyre, qu'ils se traînoient aux portes des Eglises pour y rendre leurs ames à Dieu ; les autres étoient si lâches qu'ils aimoient mieux expirer dans leurs maisons que de mourir les armes à la main. Il y en avoit seulement quelques-uns qui sautoient pardessus les murailles, & qui traversant les corps de garde, se retiroient chez des Officiers de leurs amis.

Ceux-là étant la plûpart serviteurs du Roi, fatiguerent tant sa clémence par leurs prieres continuelles, qu'il laissa sortir jusqu'à trois mille de ces pauvres languissans : mais plusieurs étoufferent sur le champ, lorsque les soldats par compassion leur eurent donné à manger. Les Capitaines ayant reconnu par-là, que le Roi ne vouloit pas user de la derniere rigueur, prenoient la hardiesse d'en laisser échapper quelques bandes de jour à autre, lorsqu'ils étoient en garde ; plusieurs même envoyoient des rafraichissemens à leurs amis, à leurs anciens hôtes, & particulierement aux Dames. A leur exemple les soldats se licentioient de passer de la viande, des pains, & des barils de vin pardessus les murailles ; en échange dequoi ils recevoient de bonnes hardes & de belles étoffes à fort vil prix. On croit que cette indulgence fit subsister Paris quelques semaines davantage. 1590. En Juillet.

Cependant les Politiques & les Royalistes dressoient à toute heure des parties pour livrer la Ville au Roi, ou pour faire soulever le Peuple : mais on les veilloit de si près qu'on faisoit avorter tous leurs desseins. Il s'en fallut bien peu qu'ils ne réüssissent un jour vers la fin de Juillet, que s'étant assemblés au Palais, ils se mirent en armes & commencérent à crier *la paix ou du pain*. Il est constant que si Nemours & Vitry n'y fussent accourus, tout alloit se ranger de ce côté-là. Les Seize en firent tant de plaintes, & tant d'instance envers le Parlement, qu'il en condamna deux au gibet : c'étoient le pere & le fils, qui furent attachés à une même potence ; misérables fruits des guerres civiles.

Le péril de cette journée de *la paix ou du pain*, fit tant de peur aux Chefs de la Ligue, qu'ils s'assemblerent & ordonnérent une Conférence pour la Paix.

1590. Pendant qu'ils délibéroient sur cela, le Roi afin de les hâter, attaqua leurs Fauxbourgs & les emporta tous en un soir. Le Cardinal de Gondy & l'Archevêque de Lyon, s'étant munis d'un passe-port le sixiéme jour d'Août, allerent le trouver à Saint Antoine des Champs, où ils le virent environné d'un grand nombre de Noblesse. Ils remirent là sur le tapis avec beaucoup de puissans raisonnemens, la proposition qu'ils lui avoient déja faite par d'autres voyes, *qu'il leur accordât une tréve, afin d'aller disposer le Duc de Mayenne à traiter conjointement avec eux.* Le Roi de son côté leur proposa, que s'ils vouloient faire leur capitulation pour se rendre dans dix jours, & la signer tout-à-l'heure, il leur accorderoit leur demande. Ce tems leur semblant trop court, ils s'en retournérent sans rien conclure.

En Août.

Quelques Capitaines avoient souvent été d'avis d'attaquer Paris de vive force, mais le Roi y eut toujours de la répugnance. Outre qu'il n'étoit pas assuré de l'emporter, il craignoit si ses gens y entroient, que les Huguenots en vengeance de la Saint-Barthelemy, ne le missent tout à feu & à sang, que ce malheur n'enveloppât ses meilleurs amis, & que le plus riche & presque l'unique trésor de son Etat, ne fût dissipé en un jour, dont personne n'eût profité que la soldatesque. Pour ces raisons, & parce qu'il se promettoit de la réduire de jour en jour par quelque conspiration, ou du moins par la faim, (car les flateurs la lui faisoient encore plus grande qu'elle n'étoit) il n'osa ou ne voulut point risquer un si grand coup.

Il se tenoit si fort assuré d'en venir à bout que sans faire aucun effort, ni sans se mettre en peine du secours qu'ils attendoient, il se divertissoit à chercher de nouvelles Maîtresses, même jusques dans les Monasteres, avec autant de sécurité & de loisir que s'il eût été paisible dans son Louvre. A son exemple, la plûpart de ses Officiers n'ayant point d'occupation, passoient le tems à de semblables conquêtes, & ceux qui n'en pouvoient avoir autrement, achetoient des filles de joye de Paris, qui en mirent plusieurs hors de service, & corrompirent la fidélité de quelques autres. 1590.

Le même jour de la Conférence de Saint Antoine, le Duc de Mayenne arriva à Meaux avec cinq ou six mille hommes, presque toute Cavalerie, tirée de Lorraine, de Champagne, du Cambresis, & de Picardie. De-là il fit sçavoir sa venuë aux Parisiens, & leur donna assurance prochaine de celle du Duc de Parme. Ce Duc avoit été deux mois sans pouvoir s'ébranler, soit qu'il prévît qu'en son absence le Prince Maurice renverseroit une partie de ses conquêtes des Pays-Bas, ou qu'il craignit que le Roi Philippe lui donnât un Successeur, ou qu'il doutât du succès de cette expédition. Tant y a qu'il fallut un ordre d'Espagne très-exprès & réïteré pour l'obliger de marcher. Il prit pour cela seulement douze mille hommes de pied, trois mille cinq cens chevaux, & quinze cens chariots chargés de munitions, partit de Valenciennes le sixiéme jour d'Août, & s'avança jusqu'à Meaux à journées comptées, & campant à la mode des Romains, dans les lieux qu'il avoit fait reconnoître fort exactement, & dont il regardoit les Cartes d'heure en heure. En Août.

Le Roi qui ne croyoit pas qu'il osât jamais sortir des Pays-Bas, ni s'engager si avant dans la France, fut dans un grand étonnement quand il sçût qu'il étoit arrivé là le vingt-deuxiéme d'Août; & qu'y ayant séjourné cinq ou six jours, il étoit venu se loger à Claye. Après

1590. avoir souvent tenu conseil & entendu divers avis dans une occurence si importante, il leva le siége le vingt-neuviéme du mois, avec intention d'aller le défier à la bataille, & de s'opposer à ses entreprises.

Il y avoit au-dessus de Chelles un lieu fort commode & fort avantageux pour camper, les deux armées eurent le même dessein de s'en saisir. Les coureurs du Roi poussérent ceux de Parme; & ce fut là que ce Duc ayant reconnu de dessus une éminence le nombre & la disposition de l'armée Royale, perdit l'envie qu'il avoit de le combattre; au lieu du mousquet & de la pique, il fit prendre le hoyau & la pelle à ses soldats pour se retrancher promptement dans le marêt prochain.

En Septembre. Or pour montrer qu'il n'agissoit pas à l'aventure, & que la science militaire qu'il possédoit à un haut point, étoit la régle certaine de ses desseins, il avoit publié hautement, & même l'avoit dit au Héraut que le Roi envoya lui demander bataille, qu'il l'obligeroit de lever le siége de Paris, & qu'il deboucheroit une des rivieres, en forçant une Place à sa vûë. Après donc que les deux armées eurent été six jours l'une devant l'autre, le septiéme comme il faisoit un grand brouillard, le Duc s'étant saisi des postes avantageux près de Lagny, attaqua cette Place à coups de canon, la riviere entre-deux. La brêche faite, en peu de tems il dressa un Pont de batteaux, fit sonner l'assaut, & l'emporta si promptement que les troupes que le Marêchal d'Aumont y menoit pardessus le Pont de Gournay, qui est deux petites lieuës au-dessous, n'y purent arriver assez à tems.

Il sembla après cela que la chance fût tournée: les Parisiens qui avoient tant jeûné, eurent des vivres en abondance qu'on leur amenoit par la Marne, & de Beausse par charroi; & au contraire l'armée du Roi commença à sentir la disette, & se vit deux ou trois jours sans pain de munition, d'autant que la prise de Lagny lui ôtoit la riviere de Marne, & que le vaillant Duc de Nemours, battant la campagne, lui retranchoit les convois par terre. Alors les soldats de murmurer, & de vouloir se mutiner, les Chefs de s'accuser les uns les autres du mauvais succès du siége de Paris, la Noblesse de demander son congé, puisqu'il n'y avoit point de bataille; les haines d'entre les Catholiques & les Huguenots de s'échauffer; & les jalousies d'entre les serviteurs du Roi régnant, & ceux du défunt Roi, qui avoient toujours eu leur cabale à part, de décréditer les affaires chacun de son côté.

Là-dessus le Roi tint conseil pour sçavoir ce qu'il devoit faire, mais il ne trouva que des avis confus, de l'épouvante & de la désunion; ce n'étoit plus une résolution à prendre, mais une nécessité que de décamper. Il tourna donc vers Senlis, passa l'Oise à Creil avec plus de précipitation que n'en doit avoir une retraite; & après avoir tâché de remettre ses troupes en curée par la prise de Clermont en Beauvoisis, il en jetta une partie dans les Places des environs de Paris, renvoya l'autre avec la Noblesse dans les Provinces, & ne pût garder avec lui que sept à huit cens chevaux.

Lorsqu'il eut passé l'Oise, les Ducs de Parme & de Mayenne sortirent de leurs retranchemens. On dit que le premier eut la curiosité de voir Paris, sans être connu, que Vitry l'y conduisit, & qu'ayant vû ses Fauxbourgs tout ruinés, ses boutiques vuides & dégarnies, la plûpart des ruës désertes, des visages tristes & défaits, une morne En Septembre.

1590. langueur par tout, au lieu des réjoüissances qu'il y croyoit trouver ; il eut plus de pitié de ses miséres, que de joye de l'avoir délivré.

Après cela, les deux Ducs s'élargirent dans la Brie, & y regagnerent toutes les petites villes. Ils eussent bien voulu déboucher la Seine comme ils avoient fait la Marne : le Duc de Parme pour cet effet assiégea Corbeil. Il croyoit qu'il n'y en avoit que pour cinq ou six jours ; mais les poudres lui manquant, & les Gouverneurs des Places de la Ligue ne lui en fournissant qu'à regret, & en petite quantité, il y fut un mois entier. Cependant ses soldats se gorgeant de raisins à demi mûrs, se donnérent la dissenterie, dont il en mourut plus de trois mille. Enfin, il emporta la Place d'assaut le seiziéme Octobre : mais cela fait, il reprit le chemin des Pays-Bas, sans pouvoir être retenu par les instantes prieres du Duc de Mayenne. Il étoit fort mal satisfait de sa lenteur & de ses jalousies ; & néanmoins il lui laissa huit mille hommes, & lui promit de revenir l'année suivante avec de plus grandes forces, lui conseillant de ne rien hasarder en son absence, mais d'entretenir toujours le Roi de Traités de Paix.

En Octobre.

Avant que de partir, il eut le déplaisir de voir reprendre en une nuit sa conquête de Corbeil, qui lui avoit tant coûté d'hommes & de tems. Givry Gouverneur de Brie avec ses troupes qui étoient dans Melun, le reprit par escalade. Le Roi ayant rassemblé les siennes, suivit ce Duc en queuë jusqu'à l'arbre* de Guise. A son retour, s'étant venu rafraîchir à Saint Quentin, il y apprit que Charles de Humieres, son Lieutenant dans la Picardie, avoit emporté la ville de Corbie par le pétard & par escalade, tué le Gouverneur & passé la garnison au fil de l'épée. Le Public y souffrit une perte irréparable, par la dissipation de la plûpart des rares manuscrits qui étoient dans la Bibliotheque de l'Abbaye de Saint Pierre.

* [Entre Landrecy & Guise.]

Dans les Provinces, le Duc de Lorraine conquit Villefranche sur la frontiere de Champagne ; mais il leva le siége honteusement de devant Sainte-Menehoud. Quant à la Bretagne, l'armée navale d'Espagne étant entrée dans le Canal de Blavet, mit cinq mille hommes à terre commandés par Jean d'Aquila, qui après avoir rasé un fort que le Prince de Dombes y avoit fait sur le bord, & puis conjointement avec le Duc de Mercœur, forcé la ville de Hennebond, bâtirent deux grands forts sur l'embouchure du canal, à dessein de garder un poste si avantageux.

Lesdiguieres devint absolu dans le Dauphiné, par la réduction de la ville de Grenoble. L'Isere la sépare en deux parties, qui sont conjointes par un pont ; il emporta par escalade celle qui est au pied du côteau plus petite des deux tiers que l'autre : mais Albigny l'arrêta trois semaines au bout du Pont, & l'eût bien empêché de passer outre, si le peuple lassé de la guerre ne l'eût forcé de capituler. Il fut dit dans les articles, *Qu'il auroit trois mois pour choisir un Parti, & que s'il prenoit celui du Roi, on lui conserveroit le Gouvernement de la Ville.* Il refusa ces avantages, & aima mieux demeurer dans celui où sa Religion & sa parole l'avoient engagé.

Le Roi d'Espagne étoit bien persuadé que s'il pouvoit arracher la Provence aux François, il seroit maître de la Mediterrannée, & qu'il romproit leur alliance avec le Turc, leur communication avec l'Italie, & leur commerce du Levant. Voilà pourquoi il donna une armée navale de quarante-sept ga-

1590. leres au Duc de Savoye, & lui permit de faire des levées dans le Milanois, & au Royaume de Naples. Le Duc attendant cette armée en fit une de terre, qu'il croyoit devoir être de dix mille hommes de pied & de deux mille chevaux. Avec cela il entra dans la Provence, y étant invité par une célébre députation du pays qui le vint trouver a Nice. Quand il fut arrivé à Mérargues, il prit la poste lui huitiéme, & se rendit a Aix le lendemain. La Ville lui fit la plus solemnelle entrée qu'elle eût jamais faite à aucun Prince : & quelques jours après étant allé au Parlement, il y reçût par un Arrêt solemnel le titre de *Gouverneur & Lieutenant Général de la Province, sous la Couronne de France.*

Le parti du Roi & celui de la Ligue, étoient également troublés de discordes & de factions. Dans celui de la Ligue, le Duc de Savoye, le Duc de Mercœur & le Duc de Joyeuse, tiroient à eux, l'un la Provence, l'autre la Bretagne, & le troisiéme le Languedoc. Le Duc de Mayenne avoit conçû une cruelle jalousie de la réputation du Duc de Nemours, de l'affection que la ville de Paris lui portoit, & de ce que leur mere commune vouloit élever ce cadet à son égal. Ainsi il lui refusa tout-à-plat le Gouvernement de Normandie : & depuis cela il n'y eut plus ni liaison, ni confiance entr'eux. Au contraire, ces deux freres uterins s'observoient comme deux ennemis jurés, & s'étudioient à se rompre toutes leurs mesures.

D'autre côté les Seize ayant en vûë d'unir ensemble les grandes Villes du Royaume, pour faire un gouvernement
En Octobre. républiquain, & pour cela s'appuyant du crédit d'Espagne, qui pourtant avoit toute une autre visée qu'eux, avoient pris en haine le Duc de Mayenne, tant parce qu'il s'opposoit à leur dessein, que parce qu'il avoit rompu le conseil des Quarante, & qu'il ne les admettoit plus dans la conduite des affaires. 1590.

Parmi les Royalistes il y avoit encore plus de menées, non pas toutefois si violentes, parce que les factions y avoient toutes du respect pour le Roi. Entre les Catholiques comme entre les Huguenots qui étoient auprès de lui, il se trouvoit deux sortes de gens ; les uns qui pressoient son changement de Religion, les autres qui l'empêchoient. Et de ceux-là encore il y en avoit qui le sollicitoient, & qui pourtant ne le vouloient point : d'autres qui s'y opposoient, & qui néanmoins le vouloient. Les zélés Huguenots, dont Duplessis étoit le plus autorisé, n'ayant encore pû obtenir de lui un Edit en faveur de leur Religion, & connoissant qu'il relâchoit peu à peu vers la Catholique, résolurent entr'eux de se fortifier du secours étranger. Dans cette vûë ils l'engagerent à en demander en Angleterre & en Allemagne, afin de l'envelopper par ce moyen, & de le tenir plus étroitement uni avec les Princes Protestans.

Il lui survint aussi de dehors un autre grand sujet d'inquiétude. Le Pape Sixte V. avoit concû une haute estime pour lui, une extrême mépris pour la Ligue, & une secrette haine contre la domination Espagnole, qui lui étoit bien plus rédoutable que tous les Hérétiques. Il avoit amassé cinq millions d'or au Château Saint Ange ; les Espagnols le pressoient d'ouvrir ses coffres pour secourir le Parti Catholique ; mais il les refusoit absolument, & avec des paroles aussi aigres que leurs instances étoient superbes. Là-dessus il vint à mourir le vingt-septiéme jour d'Août. Son Successeur Urbain VII. qui se trouva dans ses mêmes sentimens, ne vêcut qu'un mois,

1590. &plusieurs soupçonnérent que l'on avoit avancé les jours de l'un & de l'autre. Grégoire XIV. qui fut élû en la place d'Urbain, étant Milanois de naissance, & appréhendant peut-être, comme il étoit fort timide, qu'on ne l'envoyât bien-tôt après ses Prédécesseurs, épousa les passions de son Roi, & s'engagea publiquement à promettre secours d'argent & d'hommes à la Ligue.

En Décembre.

1591. En Janvier. Le commencement de l'année 1591. fut mémorable par deux entreprises, l'une du Chevalier d'Aumale sur la ville de Saint Denis, l'autre du Roi sur Paris; elles échouerent toutes deux. Le Chevalier étoit entré la nuit dans Saint Denis, par le moyen de quelques hommes, qui ayant passé le fossé sur la glace, avoient ouvert la porte avec des pinces, & baissé le Pont-levis. Comme il étoit au milieu de la Ville, Dominique de Vic, qui tout de nouveau en étoit Gouverneur, sortit en ruë avec dix ou douze chevaux, faisant grand bruit, comme s'il eût eu bien du monde avec lui. Il arrêta tout court les assaillans, & puis les ayant tâtés, les chargea si vertement, qu'il renversa deux cens hommes qui étoient les plus avancés, sur le gros du Chevalier. Alors tous les autres prirent la fuite; le Chevalier avec quinze ou seize des siens, demeura roide mort sur le carreau, non sans soupçon d'avoir été tué par ses gens même. C'étoit la nuit du deuxiéme au troisiéme de Janvier veille de sainte Géneviéve.

Quant à l'entreprise sur Paris, le vingtiéme du même mois, soixante Capitaines des plus déterminés, déguisés en Paysans, & conduisant des chevaux chargés de farine (car la Ville commençoit à retomber en nécessité,) avoient ordre de se saisir de la Porte Saint Honoré. Les Politiques qui avoient reçû avis de s'y trouver au corps de garde se fussent joints à eux; cinq cens Cuirassiers, & deux cens Arquebusiers cachés dans le Fauxbourg y fussent accourus; & ils eussent encore été soutenus par douze cens hommes, puis les Suisses eussent marché avec plusieurs chariots chargés de pontons, d'échelles, & de clayes, pour donner l'escalade par divers endroits. En même tems le Roi étoit au bout du Fauxbourg, à la tête de ses troupes pour donner les ordres: mais comme la Porte Saint Honoré se trouva terrassée, il jugea bien que son entreprise étoit éventée, & se retira. 1591. En Janvier.

La Ville de Paris étant menacée à toute heure d'un semblable péril, le Duc de Mayenne fut contraint d'y mettre une garnison Espagnole: Toutefois de peur de reproche, il ne voulut pas l'ordonner lui-même, & renvoya l'affaire au Parlement, qui le résolut ainsi, après beaucoup de répugnance & de contestations. En vertu de cet Arrêt, il mit quatre mille hommes dans Paris, & cinq cens dans Meaux; nombre suffisant pour y conserver sa domination, mais non pas assez grand pour y donner pied à celle des étrangers.

L'incommodité de la saison qui étoit fort rude, n'empêcha point le Roi d'assiéger la ville de Chartres. La garnison n'étoit que de deux cens hommes, mais il y avoit trois mille Bourgeois, qui croyant défendre la cause de Dieu & de la Vierge [leur Patrone,] rendirent le siége beaucoup plus long, & plus difficile qu'il n'avoit pensé. Par deux ou trois fois il fut sur le point de le lever: Chiverny qui étoit intéressé au recouvrement de cette Place, à cause qu'il avoit le Gouvernement du Pays Chartrain, & tous ses biens aux environs, fut le seul qui l'obligea à ne point quitter. Cette opiniâtreté fut heureuse, car la Ville se rendit le dix-huitiéme d'Avril. En Février.

1591. En Avril.

Le Duc de Mayenne ne put faire diversion qu'en attaquant Chateau-Thierry. La prise lui en fut fort facile : le Gouverneur, c'étoit le fils de Pinard, Sécretaire d'Etat, se défendit si mal, qu'il en fut accusé de trahison. [Son pere & lui en furent fort en peine, & s'ils se tirerent de ce fâcheux pas, ce fut par leurs amis plûtôt que par leurs justifications.]

La longueur du siége de Chartres, [qui étoit aussi douteux au bout de cinq semaines que le premier jour,] donna la hardiesse au TIERS PARTI de lever la tête. Le jeune Cardinal de Bourbon, Prince ambitieux & vain, en étoit le chef & l'auteur. Il pensoit que les bons Catholiques, lassés des délais que le Roi prenoit pour se faire instruire, lui déféreroient la Couronne, comme au plus proche Prince du Sang ; & dans cette imagination, il avoit fait une cabale, & envoyé à Rome pour traiter avec le Pape de cette affaire.

En même tems son frere le Comte de Soissons en tramoit une autre qui eût jetté le Roi dans un extrême embarras, & lui eût fait perdre croyance dans le Parti Huguenot. La Comtesse de Guiche offensée de ce que le Roi ne la considéroit plus, avoit pour se venger de lui rallumé l'amour de ce Comte dans le cœur de Madame Catherine sa Sœur, (a) & si bien conduit cette intrigue, que le Mariage étoit tout prêt à se faire : mais le Roi découvrit heureusement l'un & l'autre dessein ; celui du Cardinal de Bourbon par le moyen du Cardinal de Lenoncour, qui lui révéloit tous les secrets de son ami ; celui de la Princesse par le dépit d'une femme de chambre : tellement qu'il y donna si bon ordre, qu'il n'en eut que l'appréhension.

Les négociations de la Paix recommencérent après la prise de Chartres. Tandis que Villeroy travailloit à les renoüer, il se fit une assemblée des Chefs de la Ligue, qui se rendirent tous par eux ou par leurs deputés dans la ville de Reims, pour régler leurs intérêts & les moyens de faire la Paix ou la Guerre. La Paix eût anéanti toutes leurs prétentions ambitieuses ; & ils ne pouvoient plus faire la Guerre sans avoir un Roi, ni maintenir un Roi sans le gré & sans le secours de celui d'Espagne. Pour cet effet, ils députerent le Président Janin vers ce Prince ; il lui donna deux favorables audiences, & après le renvoya conférer avec un de ses Ministres. Par les discours de ce Ministre, le Président découvrit les intentions de Philippe, qui étoient, *d'assembler les Etats Généraux pour faire tomber la Couronne de France à celui qui épouseroit sa fille Isabelle, comme la Princesse la plus proche du Sang Royal ; moyennant quoi il promettoit d'envoyer de si grandes armées en France, qu'elles en chasseroient le Roi de Navarre. Il offroit avec cela de donner par mois dix mille écus d'entretien au Duc de Mayenne.*

Il fondoit ses espérances sur les charmes de ses pistoles, & sur l'affection des Seize, sur les cabales des Moines mendiants, & sur celles d'autres Religieux fort puissans, & pour lors dévoués à l'Espagne ; avec ces moyens il pensoit gagner les Peuples des grandes Villes. Le Pape avoit la même visée, & traitoit les Seize de gens de grande importance. Il croyoit que le tems de débeller

(a) Corisande d'Andoini, veuve du Comte Philibert de Grammont, se voyant méprisée du Roi qui l'avoit aimée, lui fit chercher le moyen de s'en venger. On avoit parlé autrefois de faire épouser la Princesse Catherine, sœur du Roi, au Comte de Soissons. Elle écrivit en secret à ce Prince & à cette Princesse, & ralluma par ses lettres séduisantes leur amour presque eteint. On disoit partout, que ce mariage alloit se faire à l'insçû du Roi, & même malgre lui. *M. de Thou en son Histoire l. 101.*

1591. lier entiérement les Huguenots étoit venu ; & afin que son Pontificat ne perdît pas une si grande gloire, il résolut de joindre ses armes spirituelles, & ses armes temporelles pour les accabler. Il donna deux Monitoires, adressant l'un aux Prélats & Ecclésiastiques, l'autre à la Noblesse, aux Magistrats, & au Peuple. *Il excommunioit ces premiers, si dans quinze jours ils ne se retiroient de l'obéïssance, de la suite, & des terres de Henry de Bourbon, & dans quinze autres jours les privoit de leurs Bénéfices. Pour les autres, il les exhortoit de faire le même, sinon qu'il tourneroit sa bonté paternelle en sévérité de Juge.* Dans tous ces deux, [Monitoires] *il déclaroit Henry de Bourbon excommunié, relaps, & comme tel déchû de tous ses Royaumes & Seigneuries.* Marcellin Landriane l'un de ses Référendaires, en fut le porteur, & contre le sentiment du Duc de Mayenne, les publia dans toutes les Villes de la Ligue sur la fin du mois d'Avril.

En Mars.

En Avril.

Le Pape leva à même fin huit mille hommes de pied & mille chevaux, dont il fit Général son neveu Hercule Sfondrate, & pour le rendre plus digne de ce Commandement, il lui donna le Duché de Montemarcian *; & l'en investit avec cérémonie dans l'Eglise de Sainte Marie Majeure.

En Mai.

* Dans la Marche d'Ancone confisquée sur Alfonse Picolomini Chef des Bandits.

Vers ce même-tems, le Marquis de Maignelay, qui avoit promis au Roi de rentrer dans son obéïssance avec la Fere sur Oyse, dont il étoit Gouverneur, fut assassiné au milieu de la Ville par le Vice Sénéchal de Montelimar nommé Colas, assisté du Lieutenant des gardes du Duc de Mayenne ; qui en laissa le gouvernement à Colas. Le Roi étoit allé à Compiegne pour favoriser cette réduction ; bien fâché de l'avoir manquée, il revint à Mantes. De-là il fit exécuter une entreprise qu'il avoit sur la ville de Louviers. Elle fut prise en plein midi *(a)* par le Maréchal de Biron; Raulet pour avoir beaucoup contribué à cet exploit, en eut le Gouvernement. Fontaine-Martel Gouverneur de la Place, & Claude de Saintes Evêque d'Evreux, y furent faits prisonniers. Martel se racheta en payant rançon, l'Evêque pour avoir trop déclamé, fut détenu en prison & y mourut. 1591.

En Juin.

Les Bulles du Pape n'eurent gueres d'autre effet, que d'exciter les Huguenots à demander un Edit, de donner occasion à ceux du tiers Parti d'avancer & fortifier leur cabale, & de provoquer de sanglans Arrêts des Parlemens de l'un & de l'autre Parti. La Chambre de Châlons, membre de celui qui étoit séant à Tours, donna un Arrêt le sixiéme de Juin, *qui les cassa & révoqua comme nulles, abusives, scandaleuses, séditieuses, pleines d'impostures, contraires aux Saints Décrets, Canons, & Conciles, & aux droits de l'Eglise Gallicane ; ordonna qu'elles seroient lacerées & brûlées par la main du Boureau, Landriane pris au corps, dix mille livres de récompense à qui le livreroit à la Justice, défense à tous les Sujets du Roi de le loger ; comme aussi de porter or ni argent à Rome, ni de s'y pourvoir pour les Provisions & Expéditions des Bénéfices ; & seroit donné Acte au Procureur Général de l'appel qu'il interjettoit au futur Concile légitimement assemblé.*

Le Conseil du Roi étoit séparé en deux parties ; l'une avoit sa séance à Tours, à laquelle présidoit le Cardinal de Vendôme ; l'autre se tenoit à Chartres avec le Chancelier de Chiverny : le Roi les rassembla tous deux à Mantes, pour délibérer sur une affaire de si grande importance. Après qu'il eut oüi leurs

(a) Le Roi, dit Bongars, fut le premier qui en dit la nouvelle à Fontaine-Martel. C'étoit un homme factieux, & l'un des Chefs de la sédition. *Epitre 10. à Camérarius.*

avis il donna une Déclaration le 17. de
1591. Juillet, par laquelle il mandoit à ses
En Juillet. Parlemens, que toutes choses cessantes ils eussent à procéder contre Landriane, ainsi qu'ils verroient être de Justice; & exhortoit les Prélats de s'assembler pour aviser selon les Saints Décrets, à ce que la discipline Ecclésiastique ne fût point interrompuë, ni les peuples destitués de leurs Pasteurs.

D'autre part il trouva à propos, nonobstant les véhémentes oppositions du Cardinal de Bourbon, d'accorder une Déclaration en faveur des Huguenots; *Elle révoquoit tous les Edits qui avoient été donnés contr'eux, & les jugemens qui s'en étoient ensuivis, & remettoit en force & vigueur tous les Edits de pacification:* mais il ajoûta ces mots, *par provision seulement, & jusqu'à ce qu'il eût le moyen de réünir tous ses Sujets par une bonne Paix.* Cette clause servit comme de véhicule pour la faire passer au Parlement de Tours.

Quant à l'affaire des Bulles, cette Compagnie tonna encore plus fort que la Chambre de Châlons. *Elle déclara Grégoire ennemi de la Paix & de l'union de l'Eglise, ennemi du Roi & de l'Etat, adhérant à la conjuration d'Espagne, fauteur des rébelles & coupable du parricide de Henry III.* Au contraire le Parlement séant à Paris prononça, *que cet Arrêt étoit nul & de nul effet, donné par gens sans pouvoir, schismatiques & hérétiques, ennemis de Dieu & destructeurs de son Eglise. Ordonna qu'il seroit laceré l'Audience tenant, & les fragmens brûlés sur la Table de Marbre par l'Exécuteur de la Haute-Justice.*

Le Clergé s'assembla aussi à Mantes, suivant la Déclaration du Roi. Il étoit question d'examiner les Bulles du Pape, & d'établir un ordre pour les Provisions des Bénéfices. Quant au premier point, l'Assemblée fit un Décret, *qui déclaroit* 1591.
que ces Bulles étoient nulles, injustes, suggerées par les ennemis de l'Etat; protestant toutefois de ne se vouloir jamais départir de
l'obeïssance du Saint Siége. Pour le second En Août.
on proposa plusieurs expédiens. L'Archevêque de Bourges, c'étoit Renauld de Bealne, y fit l'ouverture de créer un Patriarche en France, & il croyoit que sa qualité de Primat d'Aquitaine lui donneroit cette dignité au défaut de l'Archevêque de Lyon qui étoit de la Ligue. D'autres proposerent de convoquer un Concile National. Le Roi étoit bien aise qu'on parlât de ces deux expédiens pour faire peur au Pape: mais effectivement il ne vouloit ni de l'un ni de l'autre; ainsi il ne fut rien résolu.

Peu après, cette Assemblée fut transferée à Chartres, à cause que le Duc de Mayenne avoit fait une entreprise pour surprendre la ville de Mantes & les Prélats qui étoient dedans. Pendant les quatre mois qu'ils la firent durer, le Roi assiégea Noyon: Il l'investit le vingt-
quatriéme de Juillet. Trois secours qui En Juillet.
s'efforcerent d'y entrer ayant été repoussés, & le Vicomte de Tavannes, qui en commandoit un, fait prisonnier: le Duc de Mayenne se résolut d'y en porter lui-même avec toutes ses forces. Il avoit deux mille chevaux & huit mille hommes de pied, qui témoignoient une ardeur de combattre d'autant plus grande que l'armée du Roi étoit plus petite d'un tiers: mais les Espagnols refuserent de suivre son mouvement, & l'obligerent de passer la Somme pour se mettre à couvert. Les assiégés se voyant abandonnés, parlementerent, & firent leur composition pour sortir de la Place le 18. d'Août, s'ils n'étoient secourus dans ce tems là. Le jour venu ils la rendirent.

Il n'y avoit point de Province si broüil- En Mars. & suivans.

1591. lée que la Provence. Les Marseillois avoient refusé le Duc de Savoye, puis l'avoient reçû par les brigues de la Comtesse de Sault le second jour de Mars. Ses exploits ne répondirent point à la réputation de ses forces. Ce fut un mauvais présage pour son expédition, que la défaite d'un corps de ses troupes commandé par le Comte de Martinengues à Esparon de Palieres. Il avoit bloqué Berre avec plusieurs Forts; la Valete trop foible pour le délivrer, appella Lesdiguieres a son aide, tous deux joints ensemble, prirent ces Forts & les raserent: mais comme Lesdiguieres fut rappellé en Dauphiné par la crainte des troupes du Pape qui passoient, le même Martinengues & le Comte de Carces le rebloquerent.

En Juin. Le Duc de Savoye étoit alors passé en Espagne: Il en ramena quinze Galeres chargées de munitions, & mille Espagnols naturels. Il les débarqua à la Cieutat, & mit ses Galeres au Port de Marseille: mais il y trouva les choses bien changées depuis son départ. Un Louis de Casaux qui avoit établi son crédit dans la Ville par le moyen de l'argent qu'il lui avoit donné pour distribuer, & par les menées de la Comtesse, avoit trouvé tant de goût à dominer, qu'il s'étoit rendu maître absolu de Marseille, en sorte qu'il y faisoit les Consuls. L'année suivante il mit Louis d'Aix dans la Charge de Viguier & se l'associa dans la domination. Il faisoit croire au peuple que le Duc les vouloit réduire en servitude, & les brider par deux Citadelles, mais qu'il falloit conserver leur Ville à un Roi Très-Chrétien, qui seroit élû par les bons François, & qu'il avoit ordre du Duc de Mayenne d'y pourvoir.

Le Duc n'épargna rien pour le gagner: il fit retirer ses Galeres à Gennes pour ôter tout ombrage aux Marseillois, prodigua inutilement beaucoup d'argent à ce peuple volage; & comme il reconnut qu'il n'y avançoit rien, il s'en alla à Aix pour presser le blocus de Berre. Le Comte de Carces, par intelligence avec les habitans, fit entrer trois cens hommes de guerre dans la Place. Mesplez qui en étoit Gouverneur, les repoussa & les mit dehors avec une incroyable vaillance. Enfin il se rendit le vingtiéme d'Août: mais ce fut après avoir souffert deux assauts, & tant donné de preuves de sa vertu, que le Duc, qui avoit été spectateur, lui offrit la Lieutenance Générale de ses armées, s'il eût voulu entrer à son service.

Là se terminerent les conquêtes du Duc de Savoye: [après cela il n'eut presque plus que des disgraces.] Amedée son frere bâtard, qui avoit six à sept mille hommes, dont une partie étoient des troupes du Pape, fort méchans soldats, avoit assiegé le Fort de Morestel, En Septembre. qui lui eût beaucoup servi à regagner Grenoble: il y fit une perte notable. Lesdiguieres ayant ramassé ses troupes, ne se contenta pas de le contraindre a lever le siége, mais l'alla attaquer à Pontchara où il s'étoit retranché, l'enfonça, le mit en déroute, & lui tua trois mille hommes sur la place; ce fut le dix-huitiéme de Septembre. Le lendemain il prit à discrétion deux mille Italiens qui s'étoient sauvés dans le Château d'Avalon. Ses soldats en massacrerent trois cens; il renvoya le reste en leur païs le bâton blanc à la main.

La discorde cependant se glissa entre le Duc & la Comtesse de Sault: il crut En Octobre. qu'elle traversoit ses desseins, & elle s'imagina qu'il la méprisoit, parce qu'il lui avoit refusé le Gouvernement de Berre pour son fils. La Valete d'un côté, & Casaux de l'autre, chacun pour ses fins,

1591. augmentoient cette division, & le mettoient mal dans l'esprit du peuple ; qui en conçût de grandes défiances, principalement lorsqu'il se fut rendu maître de la ville d'Arles par le moyen de Biord Lieutenant en la Sénéchaussée [de cette Ville-là.]

Comme il vit donc qu'il ne pouvoit trouver de sûreté avec la Comtesse, il la fit arrêter elle & son fils : mais elle fut si heureuse que de se sauver déguisée en Suisse & son fils en Paysan, & se réfugia à Marseille. Il voulut la ravoir par force, & à ce dessein fit surprendre l'Abbaye de S. Victor. Mais Casaux contraignit ses gens de déloger de là à grands coups de canon ; [bien aise d'avoir cette occasion de le rendre plus odieux au peuple.]

Pour comble de mauvaise fortune, il reçût un autre échec. Il assiégeoit Vinon qui empêchoit l'apport des bleds dans la ville d'Aix : le lieu étoit tout ouvert, & il n'y avoit en plusieurs endroits qu'une muraille de pierre seiche, mais Mesplez se jetta dedans, c'étoit un bon rempart. Ce brave Capitaine soutint ses attaques durant trois jours, & donna tems à la Valete de venir à son secours. Le Duc beaucoup plus fort, alla le combattre : mais il y perdit une bonne partie de ses troupes & son bagage ; ce qui advint le quinziéme de Décembre.

Depuis, une grande partie des Places qui avoient suivi ce Duc, le renoncerent. Il ne laissa pas pourtant de persévérer dans son dessein, & de s'engager dans de plus grandes dépenses. C'étoit le Prince le plus accort & le plus libéral du monde, d'ailleurs fort brave de sa personne : mais il put bien reconnoître par la perte de six ou sept mille de ses gens tués en diverses rencontres, & d'un million d'or qu'il avoit dépensé en présens, qu'il lui étoit impossible de rien gagner contre tant de bons Chefs, avec des troupes aussi mal aguerries qu'étoient les siennes, ni de fixer jamais l'humeur variable des Provençaux. 1591.

[Cependant] les prospérités du Roi furent troublées par l'accident imprévu de l'évasion du Duc de Guise, qui se sauva du Château de Tours où il étoit prisonnier. Ce jeune Prince choisit pour cela le jour de l'Assomption de la Vierge & l'heure de midi, comme les portes de la Ville étoient fermées à l'ordinaire durant l'heure du dîner. Ayant gagné une partie de ses gardes & trompé l'autre, il descendit du haut d'une Tour sur la gréve, ayant un bâton entre les jambes attaché au bout d'une corde qu'on lui avoit portée dans le ventre d'un Lut. Il trouva des chevaux prêts sur le bord de la riviere, & piqua jusqu'à Saint Avertin, qui est à une lieuë de Tours. Maison-fort fils de la Chastre le recueillit avec cinquante chevaux & le mena à Selles, puis quelque tems après à Bourges. En Août.

On crût que les Dames d'auprès de la Reine Loüise, qui étoit pour lors à Chenonceaux, avoient fort contribué à faire réüssir cette évasion ; & l'on soupçonna Rouvroy qui en aimoit une de lui avoir accordé cette faveur pour en obtenir une autre. Le Parlement lui eût fait bien de la peine, si Souvray Gouverneur de Tours, ne lui eût rendu de fort bons offices auprès du Roi pour sa justification.

Autant que le Roi en fut alarmé, redoutant ce grand nom de Guise, & le bonheur naissant d'un jeune Prince, qu'on disoit ressembler en tout à son pere, autant la Ligue en témoigna de réjoüissance ; elle en fit des feux de joye par tout, & le Pape en rendit graces à Dieu publiquement. Mais la jalousie

1591. qu'en conçût le Duc de Mayenne, rendit vaine la crainte de l'un & l'espérance des autres. Il appréhendoit que son neveu ne recueillît la bien-veillance que les peuples avoient porté à son pere, & il le comptoit, non pas comme un nouveau renfort, mais comme une nouvelle peine : néanmoins il envoya la Feuillade le féliciter de sa délivrance, & lui porter quelque argent, le priant qu'ils se pussent voir pour communiquer ensemble de leurs affaires communes.

En Septembre. Le Prince de Conti & le Vicomte de la Guierche, tous deux Lieutenans Généraux en Poitou, le Prince pour le Roi, & l'autre pour la Ligue, s'y battoient à toute outrance. La Guierche avoit reçû plusieurs échecs, dont le plus grand fut la prise de Montmorillon, où il perdit son canon & toute son infanterie; il les y avoit laissés, ayant levé honteusement le siége de devant Belac. Un mois après il périt malheureusement : car étant couru à la récousse de son Château de la Guierche, (il est près de Loches en Tourraine) qui avoit été surpris par un Gentilhomme nommé Salerne, les Seigneurs d'Abin & de la Roche-Posay ayant eu avis de sa marche, assemblerent cinq cens Gentilshommes, & avec cela le chargérent si brusquement, que tous ses gens prirent la fuite. Et comme il pensa se sauver dans le bac sur la Creuse, tant de monde s'y jetta avec lui, qu'ils enfoncérent dans l'eau, & furent tous noyés.

La Bretagne n'étoit pas seulement tourmentée par les François, mais encore par les Etrangers. Le Duc de Mercœur y avoit introduit les Espagnols, & leur avoit donné le port de Blavet pour retraite; ils s'y fortifierent tellement en peu de tems, que l'on connut bien qu'ils vouloient s'y établir. Le Roi y avoit aussi fait venir trois mille Anglois que la Reine Elisabeth lui envoyoit, outre ceux qui descendirent à Dieppe pour le siége de Rouen. 1591.

Le Prince de Dombes avec ce renfort alla assiéger Lambale. Lorsque la place étoit sur le point de se rendre, les assiégés reprirent courage, & les assiégeans le perdirent tout-à-fait, à cause de la mort du vaillant & sage la Nouë. Comme il étoit monté à une échelle pour reconnoître ce qu'on faisoit dans la Place, il fut blessé à la tête d'un coup de mousquet dont il mourut, regretté presque également des amis & des ennemis, grand homme de guerre & plus grand homme de bien. Son fils fut héritier de ses bonnes qualités. Il avoit été quatre ans prisonnier dans les Pays-Bas; & comme après sa délivrance, il venoit pour se réjoüir avec son pere, il trouva qu'il n'avoit plus d'autres devoirs à lui rendre que ceux de ses funérailles.

Le Roi & le Duc de Mayenne s'apprêtoient tous deux à recueillir le secours étranger. Le Duc alla à Verdun recevoir les troupes du Pape; elles En Septembre. étoient en mauvais état, toute leur infanterie ruinée par les disenteries, & leur cavalerie fort harassée & en partie démontée. Celles d'Allemagne qui vinrent au Roi presque en même tems, n'étoient pas de même : il y avoit onze mille hommes d'Infanterie & cinq cens Reistres, ces levées faites aux dépens de la Reine d'Angleterre, & des Villes libres d'Allemagne, par la faveur de George Marquis de Brandebourg, de Casimir Prince Palatin & de quelques autres Princes, & par la négociation du Vicomte de Turenne. Le Roi étant allé au-devant avec mille chevaux, leur fit faire montre dans la plaine de Vandy le jour de Saint Michel, & de ce pas alla lui-même donner des nouvelles de cette

1591. jonction aux Ducs de Lorraine, de Mayenne & de Montemarcian, qui étoient dans Verdun. Ils n'oserent sortir hors des murailles, parce qu'ils se sentoient trop foibles, [le dernier étant d'ailleurs fort en désordre des nouvelles qu'il reçût en ce pays-là, de la maladie du Pape Grégoire son oncle, qui mourut le 15. d'Octobre.]

En Novembre. Tandis que le Roi étoit en ces quartiers-là, il voulut s'assurer de Sedan. Les Ducs de Lorraine, de Montpensier & de Nevers, recherchoient l'héritiere pour leurs fils : le premier par force, les deux autres par amitié : mais outre que la diversité de Religion étoit un obstacle pour tous trois, il lui sembloit qu'ils eussent été trop puissans sur cette frontiere. Voilà pourquoi il aima mieux la donner au Vicomte de Turenne, dont les terres étoient fort éloignées de là, & envers lequel il s'acquittoit par ce moyen de plusieurs grandes obligations qu'il lui avoit. Il l'honora donc du Bâton de Maréchal de France, afin qu'il ne parût pas inégal à cette alliance : puis il entra lui-même dans Sedan pour conclure ce mariage. Le Maréchal, la nuit de ses nôces, surprit Stenay par escalade : d'où ensuite il fit fortement la guerre au Duc de Lorraine.

Le mariage accompli, le Roi reprit le chemin de Noyon, & de là, à l'instance de la Reine d'Angleterre, qui craignoit que les Espagnols ne s'établissent sur les côtes de Normandie, il envoya le Maréchal de Biron pour mettre le siége devant Roüen. Le Duc d'Aiguillon, fils du Duc de Mayenne, Gouverneur de cette Province pour la Ligue, en étoit sorti n'a gueres, & en avoit laissé le Gouvernement absolu au Marquis de Villars. Ce Seigneur avoit auprès de lui Philippes Desportes Abbé de Tyron, encore plus fin Courtisan que délicieux Poëte, lequel l'avoit disposé à recevoir des propositions d'accommodement, dans l'espérance que le Roi le laisseroit joüir des fruits de ses Bénéfices qui étoient dans ses terres. 1591. Or ceux qui en avoient obtenu la jouissance du Roi, firent rejetter cette demande avec mépris. En vengeance de ce refus, il porta Villars à rompre le Traité, & lui inspira des sentimens tout contraires. Voilà comme un intérêt de dix ou douze mille francs pour des particuliers, fit manquer au Roi une grande affaire, dont le mauvais succès le jetta dans un très-fâcheux labyrinthe. ✠

Le jour de Saint Martin, les troupes de Biron s'approchérent de Roüen. Il avoit, outre les François, trois mille Anglois, commandés par le Comte d'Essex, favori de la Reine Elisabeth, au-devant desquels il étoit allé jusqu'à Boulogne sur la mer. Ils voulurent d'abord faire fanfare, & tirerent quelques coups d'une petite piéce de canon : mais ils furent aussi-tôt repoussés par une grande sortie ; & le Maréchal étant encore trop foible, alla prendre Gournay & Caudebec. Cela fait il revint devant Roüen, & tâcha de détourner les petites rivieres de Robec & d'Aubete, sur lesquelles sont les moulins de la Ville ; il réüssit à la premiere, mais non pas à l'autre. Cependant les Bourgeois de Roüen se piquant d'être plus braves que n'avoient été ceux de Paris, faisoient souvent de grandes sorties, dans lesquelles ils montroient assez qu'il ne seroit pas facile d'approcher de leurs murailles, & qu'ils aimoient mieux *combattre que de jeûner. En Novembre.

* On avoit dit de ceux de Paris, qu'ils sçavoient mieux jeûner que se battre.

Le Duc de Mayenne se trouvoit alors dans la plus pressante détresse où il eût jamais été, n'ayant point de forces pour opposer à une si puissante armée

1591. que celle du Roi, il voyoit devant ses yeux la perte de Roüen, ensuite celle de toute la Normandie, puis de Paris & de toute la France. Ceux qui le devoient aider, lui faisoient le plus de peine; le Duc de Nemours détournoit une partie des forces de la Ligue à bâtir une Souveraineté du côté du Lyonnois; le Duc de Guise tendoit à se faire Chef du Parti comme l'avoit été son pere, & déja la jeune Noblesse le suivoit, & les Seize le reconnoissoient pour leur Chef.

Pardessus tout cela, il redoutoit les Espagnols : ils lui disoient nettement, qu'ils le laisseroient périr, s'il n'employoit son crédit pour faire tomber la Couronne à l'Infante. Ils se vantoient même qu'ils avoient dequoi exécuter leur dessein malgré lui. C'étoit de démembrer l'Etat entre les Grands & entre les plus renommés Capitaines, & de tirer à eux les principales Villes, en leur donnant la liberté : de sorte que la France eût été mise au même état qu'est l'Allemagne : puissant attrait pour les Seigneurs & pour les Peuples.

Mais rien ne lui pesoit tant sur les bras que les Seize; il les haïssoit au dernier point, & il en étoit haï de même. Aussi ils ne perdoient point d'occasion de décrier sa conduite, lui faisoient souvent des plaintes, des remontrances, des députations, ne tenoient aucun compte de ses ordres, comme il n'en tenoit point de leurs mémoires; écrivoient de leur chef au Roi d'Espagne pour lui offrir la Couronne, & avoient obligé ceux de leur cabale, de faire un nouveau serment d'union, qui excluoit tous les Princes du Sang de la Royauté, & contraint tous ceux qui l'avoient refusé, entr'autres le Cardinal de Gondy, de sortir de la Ville. Il ne leur restoit pour en être les maîtres, que de se défaire d'une partie du Parlement, qui les veilloit nuit & jour, & traversoit leurs desseins. Le Duc de Mayenne ne le redoutoit pas moins qu'eux; prévoyant bien que tôt ou tard cette premiere Compagnie du Royaume se tourneroit du côté du Roi, & qu'elle y rameneroit les Peuples : il étoit donc bien-aise que les Seize en diminuassent l'autorité, & il se promettoit qu'en se choquant les uns les autres, ils se détruiroient à son avantage. 1591.

La chose arriva comme il l'avoit désirée, mais ce fut avec une suite toute contraire à ses intentions. Le Parlement avoit renvoyé absous un nommé Brigard, que les Seize avoient accusé d'avoir intelligence avec les Royalistes : les plus emportés de cette faction résolurent de s'en venger. Pour cette fin ils créerent un Conseil secret de dix d'entr'eux, par l'avis duquel toutes les choses importantes devoient passer. Ce Conseil jugea qu'il falloit expédier le Président Brisson, (a) Larcher Conseiller au Parlement, & Tardif Conseiller au Châtelet, qui rompoient toutes leurs mesures, & qui d'ailleurs étoient ennemis de quelques-uns d'entr'eux. Ils tenterent premierement de s'en défaire par des

(a) Le Duc de Nevers, parle ainsi du Président Brisson dans la Relation de son Ambassade à Rome : Il n'etoit resté à Paris que le Président Brisson des six Présidens dudit Parlement, lequel enfin fut par eux-mêmes pendu, comme par un juste jugement de Dieu pour avoir assisté à degrader le feu Roi, duquel il avoit eû gratuitement l'etat de Président, estimé vingt mille écus d'or.

Ce President étoit reconnu d'un chacun pour le plus rare & capable homme de sa charge qui fût dans le Royaume, & peut être un des premiers de la Chrétienté. *Apologie du Duc de Mayenne.* Cujas l'appelle *Præsidem Formularium*, à cause de son livre *de Formulis.* Le Cardinal du Perron dit que ce President etoit un mauvais harangueur; & qu'un jour parlant au Roi, il usa du mot d'indagation. M. du Vair dit que Brisson aimoit mieux paroitre sçavant qu'éloquent : & qu'à force d'affecter de dire tout ce qu'il sçavoit, il ôtoit la grace a tout ce qu'il disoit.

1591. assassins : mais ces gens, comme il arrive souvent, ayant découvert le complot à ceux même qu'ils devoient tuer, afin d'en tirer une plus grande récompense ; ils se résolurent d'agir plus ouvertement. Ils dresserent donc une Sentence de mort contre ces trois, & l'écrivirent au-dessus des signatures de plusieurs notables Bourgeois, qu'ils avoient surprises sous un autre prétexte. Avec cet acte ils se saisirent d'eux en divers endroits, les menerent au petit Châtelet, & les pendirent tous trois dans cette prison ; le Président Brisson fut le premier, [finissant ses jours par une catastrophe indigne d'un si docte & si excellent homme, mais ordinaire à ceux qui pensent nâger entre deux Partis.]

Tout le reste de ce jour-là, ils semerent parmi la Ville diverses choses fort odieuses contre leur mémoire : la nuit suivante ils firent porter leurs corps en Gréve, où ils demeurerent attachés jusqu'au soir du lendemain. Comme ils sçûrent que le Peuple regardoit ce spectacle plûtôt avec un œil de pitié que d'indignation, ils commencerent à reconnoître l'horreur du fait, & en appréhender la vengeance. Quelques-uns d'eux étoient d'avis d'arrêter la Duchesse de Nemours, afin qu'elle leur servît de sûreté à l'endroit du Duc de Mayenne son fils ; d'autres, d'achever la tragédie, de se défaire de lui, s'il s'approchoit de Paris, & après cela d'élire un Chef qui dépendît entierement d'eux. Les Espagnols croyoient qu'ils franchiroient le pas, & alors ils les eussent soûtenus : mais ils ne vouloient pas être les premiers à approuver un attentat, dont la justification dépendoit de l'événement.

En Novembre.

Or comme il est aussi peu de grands crimes poussés jusqu'au bout, que de vertus héroïques, ces gens en ayant commencé un sans nécessité, n'en sçûrent faire un second, qui leur étoit nécessaire pour couvrir le premier. Le Parlement, les Princesses, les Royalistes même, faisant les zelés Ligueurs, pressoient instamment le Duc, qui étoit a Laon, de les venir délivrer de cette tyrannie, & crioient qu'ils avoient tous le coûteau a la gorge. Diverses considérations le retinrent quelque tems dans l'irrésolution : il craignoit que le désespoir ne jettât les Seize entre les mains des Espagnols, que le Duc de Guise ne les appuyât, que leur cabale ne fût assez puissante pour lui fermer les portes : néanmoins après qu'il eût reconnu qu'ils manquoient de courage, qu'ils ne se mettoient point en état de soûtenir leur action avec vigueur, & que comme ils se délaissoient eux-mêmes, personne n'entreprenoit de les protéger ouvertement, il prit 300. chevaux & 1500. hommes de pied, & marcha droit a Paris. 1591. En Novembre.

Une bande d'entr'eux alla au-devant de lui, ayant à la tête Jean Boucher Curé de Saint Benoît, qui devoit porter la parole : mais il passa sans les vouloir écouter. Une autre cependant plus déterminée délibéroit de le tuer ; & il y en eut un qui s'offrit de lui porter le premier coup, mais les autres ne promirent point de le seconder. Après qu'il eut pris langue dans Paris durant quelques jours, il manda à Bussy qu'il eût à lui remettre la Bastille. Ce faux brave n'eut pas assez de résolution pour se défendre, ni pour se déclarer pour le Roi, dont il eût eu bonne composition ; il capitula lâchement, & néanmoins voulut sortir tambour battant & Enseignes déployées ; mais il ne pourvût pas à un lieu de retraite ; & se logea avec tout son butin, dans la ruë Saint Antoine.

Le Duc ayant laissé couler quelques jours sans rien entreprendre, les Seize se croyoient en sûreté, parce que d'ailleurs En Decembre.

1591.

En Décembre.

leurs ils avoient appris que le Parlement n'avoit osé leur faire leur procès : quand tout d'un coup le Duc dresse de sa propre main une Sentence de mort contre neuf des plus coupables, & envoye des gens une nuit du troisiéme au quatriéme de Décembre pour les prendre chez eux. On n'en put attraper que quatre, * qui étant amenés au Louvre, furent aussi-tôt pendus à une potence par le Bourreau ; les autres cinq se sauverent ; & après avoir été cachés quelque-tems ; se retirerent aux Païs-Bas. Bussy qui étoit du nombre, l'échappa belle : la résistance de six soldats Espagnols qu'il avoit pris chez lui pour le garder, lui donna le tems de s'évader, mais ce fut sans pouvoir rien emporter de ses riches meubles. Il se retira à Bruxelles avec sa femme, où il est mort fort âgé. On l'y a vû encore l'an 1634. qui avoit toûjours un gros Chapelet à son col, parlant peu, mais magnifiquement des grands desseins qu'il avoit manqués.

* Anroux, Emonpot, Ameline, Louchard.

Depuis, le Duc, soit qu'il redoutât le désespoir du reste des Seize, ou qu'il voulut les flétrir davantage, envoya une abolition au Parlement pour les autres, qui avoient trempé dans ce crime : & parce que le mal étoit provenu des assemblées privées ; il les défendit sur peine de la vie, & du rasement des maisons où elles se feroient. Ainsi cette puissante faction, qui avoit tant aimé le Duc de Guise, qu'elle l'avoit presque élevé jusqu'au Trône, fut deshonorée & ruinée par son frere. On ne peut pas nier que ce ne fût au grand avantage du Roi, avec qui il étoit impossible qu'elle s'accommodât : mais quelques indifférens croyoient, qu'en la ruïnant, le Duc s'étoit coupé le bras gauche avec le droit.

Il en écrivit à tous les Gouverneurs des Provinces, pour justifier son procédé, & pour rendre cette faction détestable : & afin de les unir plus étroitement avec lui, il les obligea de jurer qu'ils ne l'abandonneroient jamais : qu'ils ne favorisoient point l'élection d'un Roi sans son aveu : qu'ils approuveroient tous les Traités qu'il feroit avec qui que ce fût, & qu'ils n'auroient aucune intelligence particuliere avec les Espagnols. Au même-tems le Parlement étant entierement destitué de Présidens, il en créa quatre des plus affectionnés à sa personne : mais en cela il travailloit à sa ruine ; puisque c'est pécher contre les principes intrinseques des choses, que de se fortifier contre un Roi, par le moyen de la Noblesse, & des Officiers de la Robe, qui retournent toûjours nécessairement de ce côté-là.

1591.

En Décembre.

La ville de Roüen étoit bien pourvûë, bien fortifiée, & très-résoluë à une vigoureuse défense : le Maréchal de Biron ne l'avoit qu'investie quand le Roi y arriva le premier jour de Décembre. Le Duc de Parme avoit envoyé offrir du secours aux assiégés de la part du Roi Philippe, avant même que le Duc de Mayenne en eût demandé. Il n'y étoit pourtant pas si disposé qu'il le témoignoit : il craignoit d'abandonner les Païs-Bas, se ressouvenant que l'année passée pendant son absence, le Prince Maurice lui avoit enlevé cinq ou six Villes : mais il reçût des ordres si précis d'Espagne, qu'il partit de Bruxelles sur la fin de Novembre, avec une armée de dix mille hommes de pied, trois mille chevaux, quarante pieces de canon, & deux mille chariots de bagage, sur lesquels il avoit toutes sortes d'outils & de munitions ; car il ne vouloit rien devoir qu'à sa prévoyance. Le Duc de Guise alla au-devant jusqu'à Landrecy, & le Duc de Mayenne jusqu'à Guise, où tous trois eurent une longue conférence ensemble.

1591. Avant que de passer plus outre, le Duc de Parme se fit donner la ville de la Fere sur Oyse pour mettre son artillerie, & y laissa quatre cens hommes de garnison. Ce n'étoit pas tout, Diego d'Ibarra Ambassadeur d'Espagne, ouvrit les intentions de son Maître, qui demandoit la Couronne pour l'Infante, à laquelle il promettoit de faire épouser un Prince François. Il y eut plusieurs Conférences sur ce sujet à la Fere, entre les Ministres d'Espagne & ceux du Duc de Mayenne. Janin qui étoit le principal de ceux du Duc, tâcha d'éluder cette demande, en y opposant plusieurs grandes considérations & difficultés, particulierement la tenuë des Etats; puis les grandes sommes qu'il falloit pour faire la guerre. Mais les Espagnols sans hésiter, lui accorderent toutes ses demandes, & de plus lui offrirent de grandes conditions pour le Duc: de sorte que ce Prince n'ayant plus rien à répartir, ne pouvoit plus que dissimuler, & pousser le tems à l'épaule. Ce qui fut enfin sa perte & le salut du Roi.

1592. En Janvier. Les troupes des Ducs faisoient ensemble plus de six mille chevaux, & quinze mille hommes de pied. Le Roi sçachant qu'elles étoient en marche, leur porta de ses nouvelles lui-même avec trois mille chevaux, & en abordant enleva le quartier du Duc de Guise, qui étoit à l'avant-garde près d'Abbeville. Il leur tint tête trois semaines durant, occupant tantôt un poste, tantôt un autre; mais il pensa être enveloppé & fut blessé d'un coup de pistolet à Aumale, où il vouloit garder un défilé. La présence de son esprit, son courage, & la nuit qui survint, le tirerent du plus grand péril où il eût été de sa vie: & s'il fut blâmé de s'y être engagé en volontaire, il fut loüé de s'en être démêlé en Capitaine.

Comme les Ducs étoient fort en peine de quelle sorte ils pourroient délivrer Roüen, il arriva que pendant l'absence du Roi, qui avoit emmené sa meilleure cavalerie, Villars & les Habitans de la Ville se secoururent eux-mêmes. Le vingt-sixiéme de Février à huit heures du matin, ils font une sortie de plus de deux mille hommes du côté du Fort Sainte Catherine, chassent ou tuent tout ce qu'ils rencontrent, brûlent tentes & hutes, ruinent les travaux, comblent les tranchées, mettent le feu aux poudres, emménent cinq piéces de canon, & enclouënt les autres. Ils demeurerent les maîtres de ce quartier-la jusqu'à l'arrivée de Biron, lequel y accourut de Dernetal avec la Noblesse, suivi des Suisses & des Lansquenets. Il les chargea sans reconnoître; mais leur cavalerie tint ferme encore quelque tems, pour donner loisir à son infanterie de faire retraite, & après elle fit la sienne en fort bon ordre. Biron y fut blessé d'une mousquetade à la cuisse, cinq cens des assiégeans tués sur le champ, [deux fois autant de blessés, & cent emmenés prisonniers dans la Ville, la plûpart gens de marque.] 1592. En Février

Lorsque cette nouvelle fut portée aux Ducs, on venoit de résoudre en leur Conseil de marcher toute la nuit, & de donner le lendemain au quartier de Dernetal. L'entreprise étant fort avancée par l'effet de cette furieuse sortie, le Duc de Parme vouloit que l'on achevât une victoire infaillible: mais le Duc de Mayenne, que son [importune] jalousie & ses défiances rendoient incompatible avec ses amis comme avec ses ennemis, & irrésolu dans la bonne fortune aussi-bien que dans la mauvaise, apporta plusieurs raisons au contraire, avec tant d'opiniâtreté, que En Février & Mars.

1592. Parme fut contraint de s'y rendre. Ils jettérent donc ſeulement huit cens hommes dans la Ville, puis ſe retirerent, & firent repaſſer la Somme à leur armée.

Quinze jours durant la Ville fut en de grandes réjoüiſſances, & Villars dans une profonde ſécurité; il couroit la bague hors les murailles a la vûe des ennemis. Mais lorſque le menu peuple commença à manquer d'argent pour avoir du pain, que les Bourgeois qui avoient fait des vœux à Notre-Dame de Lorete pour avoir été délivrés, ſe virent plus reſſerrés qu'auparavant, que ceux qui avoient paru les plus affectionnés, ſe mirent à tramer des conſpirations avec les gens du Roi: Villars fit ſçavoir au Duc de Mayenne qu'il ſeroit contraint de capituler, s'il n'étoit ſecouru dans le ving-

En Mars. tiéme de Mars.

Les Ducs repaſſerent donc la Somme au gué de Blanquerade; & ayant fait plus de trente lieuës en quatre jours, ſe trouverent à trois lieues de Roüen au jour qu'il avoit préfix. Le Roi ſe voulut mettre en devoir de les combattre; & dans ce deſſein fit repaſſer le même jour toutes les troupes qu'il avoit dela l'eau: mais ayant reconnu qu'elles étoient en fort mauvais état, il ſe vit obligé de lever le ſiége, remonta ſes barques au Pont de Larche, & renvoya ſon bagage, s'étant auparavant mis ſous les armes durant quelques heures à côté de Dernetal, pour défier les ennemis par cette brave contenance.

Cette fois encore, les jalouſies qui étoient entre les Chefs de l'armée ennemie, particulierement celles du Duc de Montemarcian & du Duc de Mayenne contre le Duc de Parme, les empêcherent de riſquer ſur un ſi beau jeu. C'étoit l'avis de Parme de donner, & s'il eût été ſeul, il l'eût fait ſans beaucoup de hazard, diſoit-il: mais le Duc de Mayenne refuſa de le ſeconder, & le lendemain il l'engagea à aſſiéger Caudebec, pour avoir les bleds qui étoient dedans, & pour déboucher la riviere. Puis lorſqu'ils l'eurent pris fort facilement, il opiniâtra encore qu'il ſe falloit poſter à Yvetot, afin de couvrir cette conquête. Le lieu étoit fort mauvais pour eux; ils n'y furent pas long-tems que le Roi leur coupa les vivres; & s'étant poſté entre l'Iſlebonne & leur camp, il les harceloit ſans ceſſe par de grandes eſcarmouches. 1592. En Avril.

Les déſavantages qu'ils reçûrent en deux ou trois occaſions, leur ayant fait connoître qu'ils pourroient être forcés en cet endroit-là, ils en décamperent la nuit à la ſourdine, & vinrent ſe poſter auprès de Caudebec. Là ils ſe virent encore plus à l'étroit qu'auparavant. Ils manquoient de vivres & d'eau même; les maladies ruinoient leurs troupes: le Duc de Parme, le Duc de Mayenne & le fameux George Baſte, qui commandoit leur cavalerie, étoient tous trois ſur la litiere; le premier à cauſe d'une mouſquetade qu'il avoit reçûë au bras en aſſiégeant Caudebec, le ſecond pour quelques reſtes de ſon avanture de l'Hôtel de Carnavalet, qui étoient reverdis par les fatigues de la guerre, & le troiſiéme parce qu'il avoit une fiévre double quarte. Avec cela le Maréchal de Biron leur étoit à toute heure ſur les bras; il leur enleva un quartier de leur cavalerie legere, & l'argent qu'on y gardoit pour le payement de leurs troupes. On diſoit, & même ſon propre fils lui reprocha, que s'il eût alors pouſſé vivement, il eût aiſément défait toute leur armée; mais qu'il s'arrêta de lui-même, parce qu'il craignit qu'un ſi grand coup ne mît

1592. fin à la guerre, & par conséquent à son emploi.

L'extrêmité du péril donna l'invention au Duc de Parme de faire un coup de maître pour se tirer d'un si mauvais pas. Il bâtit deux forts vis-a-vis l'un de l'autre sur les bords de la riviere, avec des redoutes qui commandoient sur l'eau, & de grands retranchemens qui avançoient vers l'armée du Roi. Avec cela il fit accommoder à Roüen quantité de pontons, & couvrir vingt-cinq ou trente batteaux de poutres & de planches pour porter de la cavalerie,
En Avril. lesquels descendirent durant la nuit qui se trouva fort noire. Par ce moyen, il fit dès la minuit passer les troupes Françoises, l'infanterie premierement, puis la cavalerie, ensuite le canon & le bagage, & sur le point du jour l'infanterie Espagnole, Valonne & Italienne; tandis que son fils avec mille fantassins & quatre cens chevaux, faisoit ferme sur le bord qu'ils abandonnoient, & couvroit la retraite. La plus grande peine qu'il eut, fut à embarquer les quatre piéces de canon qu'il avoit dans le Fort.

A mesure que les troupes étoient passées, elles se mettoient en marche. Le Roi fut bien étonné, quand le grand jour lui montra que leurs retranchemens étoient vuides; à cette heure-là il envoya deux mille chevaux par le Pont de Larche, croyant qu'ils les atteindroient au passage de la riviere d'Eure. Ils attraperent seulement cinq cens fantassins, que la langueur & la lassitude avoient fait demeurer derriere dans le Neufbourg, ils se rendirent à discrétion. Mais Parme fit si grande diligence qu'il ne mit que quatre journées depuis Caudebec jusqu'à Charenton. Là il passa la Seine sur un Pont de batteaux, & ne se crut point en sûreté qu'il ne fût dans la Brie.

Quant au Duc de Mayenne, il se retira dans Roüen, & y sejourna près de six semaines, s'étant mis une seconde fois entre les mains des Chirurgiens. Le Roi ayant entierement levé le siége, & retenu seulement trois mille chevaux & cinq mille hommes de pied, poursuivit le Duc de Parme jusqu'à la frontiere, de peur qu'en s'en retournant il ne s'emparât de quelque Place. 1592.

Il s'en fallut bien peu que le Duc de Mayenne ne mourût dans les remédes: les Espagnols croyant qu'il n'en réchaperoit pas, & se promettant que désormais la Ligue dépendroit de leurs ordres, ne purent s'empêcher d'en témoigner de la joye, & refusérent de lui laisser ni troupes ni argent, mais jettérent encore quinze cens hommes dans Paris. Ce procédé le fâcha fort & lui fit mieux connoître leurs intentions que toute autre chose. En Mai.

Quand ils sçûrent qu'il revenoit en santé, ils se repentirent de s'être trop découverts, & tâcherent de radoucir ses mécontentemens par de nouvelles caresses, & par de plus belles offres qu'auparavant. De son côté il sçût aussi bien dissimuler qu'eux: mais il songea désormais à donner ordre à ses affaires par d'autres moyens que par le leur. Dans cette pensée il essaya de noüer une autre partie avec le Cardinal de Bourbon, promettant de lui mettre la Couronne sur la tête. Je ne trouve point jusqu'où alla cette nouvelle intrigue; mais il y a apparence que l'irrésolution du Duc l'empêcha de la poursuivre.

Durant ce désordre universel, l'autorité Royale étoit fort languissante: car les grandes Villes avoient des desseins de liberté, les Seigneurs & Gouverneurs de Souveraineté, & les simples Gentilshommes & Capitaines ne pensoient qu'à la volerie & au brigandage; à cause de

1592. En Mai. cela ils étoient tous d'accord de prolonger la guerre, dont eux seuls tiroient le profit. Ces pillards avoient le quint de toutes les prises, rançons & saisies, disposoient des tailles & des deniers publics à leur fantaisie, mettoient de nouveaux impôts sur les passages & sur les rivieres, dévoroient tout le travail & la substance du pauvre peuple; & lorsqu'il falloit marcher, ils ne servoient que trois semaines ou un mois, & après s'en revenoient dans leurs maisons; mais c'étoit toûjours en grondant. Le Roi avoit beau leur donner de nouveaux entretenemens, de grandes pensions, des Bénéfices, des confiscations, leur accorder tous les dons qu'ils demandoient, & leur bailler en engagement le plus clair de son domaine, ils n'étoient jamais contens.

Il étoit à craindre pour lui, si les Etats enfin élisoient un Roi, que les Princes d'Italie & tous les autres Catholiques ne le reconnussent, leur important seulement qu'il y en eût un en France, & non pas que ce fût lui plûtôt qu'un autre. [Il appréhendoit aussi] que le Pape qui avoit obligation aux Espagnols de sa Promotion, ne continuât d'assister la Ligue. C'étoit Clement VIII. car Gregoire XIV. étoit mort, & Innocent IX. son successeur n'avoit régné que peu de tems. D'ailleurs il manquoit d'argent, & il se fâchoit d'être le compagnon de ses Sujets. Ces considérations le portérent à rechercher les voyes d'accommodement avec le Duc de Mayenne. Ils y entrerent l'un & l'autre sans beaucoup de peine, & sans y appeller le Roi d'Espagne, ni en communiquer aux Seigneurs de l'un ni de l'autre Parti, d'autant qu'ils sçavoient bien que ces gens ne souhaitoient point la fin des troubles.

Villeroi & Duplessis-Mornay furent choisis pour cette négociation. Ils demeurerent d'accord, *que le Roi prendroit un tems de six mois pour se faire instruire par des moyens qui ne fissent tort à sa dignité & à sa conscience : Que la Noblesse suivant son Parti députeroit vers le Pape, pour le supplier d'y apporter son autorité : Qu'en attendant on travailleroit toûjours à la Paix, & qu'il seroit reconnu par les Princes unis.* Ils passerent ensuite : *Que les Huguenots joüiroient des Edits qui leur avoient été accordés avant l'an* 1585. *Que l'exercice de la Religion Catholique seroit rétabli par tout : Que l'on régleroit la Gendarmerie & l'Infanterie : Qu'on moderoit les Tailles & les Impôts, & que l'on conserveroit les Privileges des Officiers & des Villes.* Mais quand on vint à traiter des intérêts du Duc de Mayenne, les propositions semblerent si excessives à Duplessis-Mornay, qu'il dissuada le Roi de les écouter.

Villeroi ne laissa pas d'entrer encore en conférence avec le Maréchal d'Aumont, & le Maréchal de Boüillon, & de voir le Roi, qui fut fort satisfait de son procedé franc & loyal. Le fruit de ces Conférences, qui durerent deux mois, ne fut pas petit pour le bien de la Religion Catholique : car le Roi promit qu'il feroit partir au plûtôt le Cardinal de Gondy & le Marquis de Pisani, pour aller à Rome ; ce qui ne plût guere aux Huguenots.

Ce Traité étant devenu public, parce que trop de personnes voulurent s'en mêler, alarma étrangement les Espagnols, & tous les autres Chefs de la Ligue. Le Roi & le Duc de Mayenne se virent sur le point d'être abandonnés, le dernier, de tous ses Partisans ; & l'autre des Huguenots. Il y en avoit parmi ceux-ci qui pensant lier le Roi plus fort, de peur qu'il ne leur échappât, s'appuyoient de la Reine d'Angleterre & des Hollandois, & vouloient leur donner pied dans le Royaume. On en

1592. vit la preuve dans l'entreprise que fit N. Huraud du Fay son Chancelier de Navarre. Car ayant pris la commission de faire travailler à la Forteresse de Quillebœuf, il ne l'eut pas élevée à demi hauteur, qu'il voulut s'y cantonner, & en refusa l'entrée à Bellegarde, à qui le Roi en avoit donné le Gouvernement. Deux ou trois Envoyés du Roi employerent inutilement les persuasions & les menaces pour lui ôter de l'esprit un dessein si téméraire : son ambition avoit pris l'essort trop haut pour être ramenée; il attendoit un secours de huit cens Anglois : mais deux jours avant qu'ils arrivassent, il tomba malade de chagrin ou autrement, & périt au milieu de son entreprise. Il en étoit si fort entêté, qu'il ne l'abandonna pas même en mourant ; & ordonna qu'on l'enterrât sur un des bastions de la Place, comme pour en retenir la possession.

Si-tôt qu'il eut rendu l'ame, Bellegarde entra dans Quillebœuf; Villars crût qu'il pourroit emporter la Place dans ce changement, & avant qu'elle fût en défense. Le Duc de Mayenne & lui l'assiégerent avec quatre mille hommes : mais elle fut ou si bien défenduë, ou si mal attaquée, qu'au bout de quinze jours ils furent contraints de décamper, de peur d'être battus par le Comte de Saint-Pol & Fervaques, qui la venoient secourir avec douze cens chevaux, & quinze cens hommes de pied. (En Mai.)

Villars allant à ce siége avoit surpris la petite ville du Pont-Audemer : comme il s'occupoit à la fortifier, Bosc-Rosé, un de ses plus braves Capitaines, offensé de son arrogance, & de quelques fâcheuses paroles qu'il lui avoit dites, se saisit du Fort de Fescamp, & s'y cantonna. Ce Fort étoit sur un Rocher qui a près de trente toises de haut du côté de la Mer, laquelle le bat deux fois par jour, mais n'atteint au sommet que deux fois l'année : & ce fut a une de ces hautes marées que Bosc-Rosé le surprit par escalade. Villars y courut aussi-tôt pour la recouvrer, & ne l'ayant sçû tirer de-là, il le bloqua par deux Forts; avec lesquels enfin il le mit à l'extrêmité. [Bosc-Rosé pressé de la sorte,] trouva plus de sûreté à se jetter entre les bras du Roi, qu'à se raccommoder avec celui qu'il avoit si fort offensé. (En Mars.) 1592.

Après la levée du siége de Roüen, la plus grande partie de l'armée du Roi étant passée en Champagne, il assiégea Espernay, & dans la crainte d'un secours, se voulut couvrir d'une circonvallation, ce qui retarda le siége de près de trois semaines. Le Maréchal de Biron fut tué aux approches, d'un coup de canon qui lui emporta la tête. Il avoit commandé en Chef en sept batailles ou grands combats, à chacun desquels il avoit reçû une blessure. Grand homme de cabinet aussi-bien que de campagne, qui ne vouloit rien ignorer, se mêloit de tout, & s'escrimoit aussi avantageusement de la plume que de l'épée. (*a*)

Dès que la batterie eût fait brêche, les assiégés capitulerent. Provins en fit autant le troisiéme jour; Meaux étant plus fort, le Roi ne l'attaqua pas : mais pour couper les vivres que les Parisiens tiroient de-là par la Marne, il bâtit un Fort * dans l'Isle de Gournay, qui est sur cette riviere à quatre lieuës de Paris, & en donna le Gouvernement à Odet de la Nouë, dont la fidélité incorruptible lui répondoit de la garde très-exacte de ce passage.

* On le nomma *Tillebadaud.*

Sur les frontieres de la Bretagne, les Princes de Conty & de Dombes, s'é-

(*a*) Il aimoit les Livres, & écrivoit sur des tablettes tout ce qu'il y trouvoit digne de remarques comme aussi tout ce qu'il entendoit dire de bon.

1592. tant joints, reçûrent une perte très-notable. Ils avoient assiegé la ville de Craon, située sur la riviere d'Oudon: le Duc de Mercœur vint au secours, assisté de Bois-Daufin, qui lui amenoit la Noblesse du Maine, & du Marquis de Belle-Isle, fils du Maréchal de Retz. Les deux Princes étant en mésintelligence, laisserent passer la riviere au Duc, & prendre une place de bataille très-avantageuse, tandis qu'ils en choisissoient une fort mauvaise pour eux: Après n'ayant sçû se resoudre à combattre, ils firent retraite en plein jour, & commirent plusieurs autres fautes. Cette mauvaise conduite fut cause de leur entiere défaite. Elle arriva le 25. de Mai. Ils y perdirent douze cens hommes, tout leur canon, qui demeura par les chemins faute d'attelage, & ensuite les villes de Château-Gonthier, de Mayenne, & de Laval.

Le Maréchal de Retz, après la mort de Henry III. ne voyant pas clair dans le dénoüement des affaires du Royaume, & ne sçachant quel parti choisir, s'étoit retiré à Florence, & avoit conseillé à son fils de se ranger du côté des plus forts. Ce conseil lui avoit fait prendre le Parti du Duc de Mercœur, afin de mettre à couvert les grands biens qu'il avoit dans la Bretagne. Quelques-uns néanmoins s'imaginoient que c'étoit une fantaisie qu'il avoit pour la Duchesse, qui l'y avoit engagé.

En Juin. Le quatriéme de Juin, Henry Prince de Dombes perdit son pere François Duc de Montpensier, âgé de cinquante ans; il hérita de son nom, de ses grandes terres, & du Gouvernement de Normandie que le Roi lui donna; comme il fit celui de Bretagne au Maréchal d'Aumont. Celui-ci reprit la ville de Mayenne, après un siége de quinze jours: mais il fut deux mois devant Rochefort, avec grande perte d'hommes, sans le pouvoir emporter; les incommodités de l'hyver & le Duc de Mercœur étant venus au secours de la Place. Rochefort étoit un Château élevé sur une Roche d'ardoise au bord de la Loire, cinq lieues au-dessous d'Angers, vis-à-vis de la Roche de Gausie, Place autrefois mémorable, qui avoit été ruinée durant les guerres des Anglois. Deux freres du surnom de Hurtaud, qui le tenoient pour le Roi, le mirent avec eux dans le Parti de la Ligue, afin qu'elle les avoüât de ce qu'ils avoient fait prisonnier Sardiny riche Partisan, & en avoient tiré une rançon de dix mille écus, [quoiqu'il fût de leur même Parti.]

En Juin & Juillet. C'étoit vers ce même-tems, que René de Rieux Sourdeac, aussi Royaliste, étant investi dans Brest par la Noblesse & par les Communes du Païs, après quatre ou cinq mois de blocus, les battit en plusieurs sorties, moitié par ruse, moitié par vaillance; les força de déloger, & même d'acheter une tréve, qu'il leur vendoit huit mille écus par an. A un mois de-là il remporta encore une victoire par mer sur sept Vaisseaux Normands, qui étoient venus de Fescamp pour se saisir du Havre de Camaret, d'où ils eussent incommodé fort celui de Brest. Ces avantages servirent beaucoup à contenir ce païs-là dans l'obéïssance du Roi.

Toute la Guyenne y étoit, hormis qu'Emanüel d'Esprez Marquis de Villars, fils de la femme du Duc de Mayenne & de Henry Seigneur de Montpesat & frere d'Emanuel, tenoit quelques petites Places en Perigord, & en Limosin, & dans l'Agenois, Agen, Villeneuve & Marmande. Ces freres l'an passé avoient été battus près de l'Abbaye de Roquemadour en Quercy par Anne de Levis-Vantadour, & Ponts de Lausieres Temines, celui-ci Gouverneur de Quercy, celui-

1592. la de Limosin : lesquels leur tuerent quelques sept cens hommes, de deux mille quatre cens qu'ils avoient ramassés, & leur prirent canon & bagage.

En Juin, Juillet & suivans.

Le Maréchal de Matignon commandoit seul pour le Roi dans cette Province, quand il s'y fit une dangereuse division par le moyen de Paul d'Esparbez de Lussan. Ce Gentilhomme avoit acheté la Place de Blaye de Guy de Saint Gelais Lansac, grand dissipateur de biens. Le Maréchal disoit que c'étoit de ses deniers, & que Lussan n'étoit en cela que son Procureur : mais quand il y voulut entrer, Lussan lui refusa la porte tout net, & offrit de lui rendre son argent. Le Maréchal ne l'ayant pû amener à la raison, le rendit suspect d'intelligence avec la Ligue, & lui fit retrancher ses appointemens. Lussan ne s'en mit pas beaucoup en peine, & s'en dédommagea en levant des contributions sur la riviere avec quatre grands Vaisseaux qu'il arma en guerre. Sur ce sujet, le Maréchal ayant excité les plaintes de toute la Province contre lui, se fit donner un ordre du Roi, pour le tirer de-là par force, & mit le siége devant Blaye. Lussan le soûtint trois mois durant : après lesquels se voyant pressé il appella les Espagnols à son secours, & avec leur aide, il se défendit si bien, qu'il demeura en possession de la Place.

Peu s'en fallut qu'ils ne missent le pied dans la Province par Bayonne, en exécutant une entreprise qu'ils avoient tramée sur cette Ville, par le moyen d'un Marchand de la Franche-Comté, nommé Château-Martin, qui s'y étoit habitué, & d'un Médecin nommé Rossius. Elle étoit sur le point de réüssir, quand la Hilliere Gouverneur de la Place la découvrit, ayant surpris un Laquais mal instruit qui apportoit des Lettres de Fontarabie. Le Marchand & le Médecin furent pendus.

Parmi les confusions de trois ou quatre Partis en Provence, celui du Roi commençoit a prendre le dessus : principalement après que le Duc de Savoye eût été défait a Vinon. Depuis cela la Valete le poursuivit vivement jusques dans les portes d'Aix, & ruina toutes les métairies d'alentour. Puis afin de l'obliger à sortir aux champs, il mit le siége devant Roquebrune, méchant lieu & nullement considérable, sinon en ce qu'il serroit la ville de Fréjus qui n'en est qu'a une lieuë. Or comme il y faisoit dresser quelques épaulemens d'une batterie, il y fut tué d'un coup de mousquet dans la tempe l'onziéme jour de Février. Ce fut une grande perte, tant pour sa vertu singuliere, que pour le bien des affaires du Roi. La partie du Parlement qui s'étoit retirée à Sisteron, prit le Gouvernement en attendant que le Roi en eût disposé.

En Février.

Sa mort dissipa la plus grande partie de ses troupes, & causa division entre les Provençaux & les Gascons, pour le Gouverneur qui lui succéderoit. Les Gascons désiroient le Duc d'Espernon, & se trouvoient les plus forts, ainsi les autres feignirent d'y consentir, & tous députérent vers le Roi pour le demander. Le Roi ne l'aimoit pas assez pour lui donner une si belle piéce ; & il appréhendoit que cet esprit fier & ambitieux, ne se cantonnât dans cette Province qui étoit maritime, & voisine du Duc de Montmorency & du Duc de Savoye. Néanmoins lorsqu'il vit qu'il se préparoit pour en aller prendre possession, & que son refus ne serviroit qu'a le pousser du côté de ses ennemis, il lui envoya ses Provisions avec des Lettres fort obligeantes. Mais il retira de lui la Charge d'Amiral qu'il donna au jeune Biron ; & sous-main il ordonna aux Provençaux

1592. vençaux Royalistes, & à Mesplez Gentilhomme Bearnois le plus autorisé d'entre les Gascons, de le traverser dans son Gouvernement, en attendant qu'il trouveroit l'occasion de l'en chasser.

Les affaires du Duc de Savoye ne se portérent pas mieux par la mort de la Valete. Le seiziéme de Février les habitans d'Arles tuérent Riviere leur premier Consul, comme il pensoit introduire trois Compagnies Savoyardes dans la Ville, & quelques Gentilshommes Royalistes allérent assassiner Biord Lieutenant du Sénéchal, grand Partisan du Duc, qui s'étoit retiré là proche dans une de ses Métairies. A quelques mois de la le troisiéme Consul souleva la ville d'Arles, & la rejoignit avec le Parlement d'Aix: mais il ne la remit pas dans les intérêts du Duc.

En Mars. Ce Prince n'ayant plus de Places fortes dans la Province que Berre & Grace, & ne lui restant des trois grandes Villes que celle d'Aix, qui n'étoit ni frontiere, ni sur aucune riviere, prit congé du Parlement le 30. de Mars, & emmena tout son attirail & toutes ses forces à Nice, ayant néanmoins fait de belles promesses d'un prompt retour. Le Parlement d'Aix en son absence, se chargea du Gouvernement de la Province, & en obtint des Patentes du Duc de Mayenne.

En Mai & suivans. Lorsqu'il fut parti du pays, Lesdiguieres y fut appellé par le Parlement de Sisteron. Ayant donc fait tréve avec le Duc de Nemours, il vint en Provence sur la fin de Mai. Le Parlement d'Aix lui demandoit une surséance, il la lui refusa, & enleva tous les petits Châteaux d'alentour d'Aix, & vers la côte d'Antibes, courant tout le pays. Aprés il poussa le Duc qui avoit entrepris de venir au secours d'Aix, & pressa fort la Ville & le Parlement. Mais lorsqu'il étoit sur le point de les réduire, Nemours rompit la tréve en Dauphiné, y prit le Fort des Echelles, & gagna Maugiron, qui commandoit pour le Roi dans Vienne. (a) Il ne lui laissa pourtant pas le Gouvernement, craignant que celui qui avoit ainsi changé une fois, ne changeât encore une autre. Le bruit de ces progrès rappella Lesdiguieres en Dauphiné. Lorsqu'il y fut, il chercha tous moyens d'attirer Nemours au combat; il ne put jamais l'y engager: mais en le poussant de lieu en lieu, il fit dissiper ses troupes.

En Juillet. Sur la fin de Juillet, le Duc de Savoye prit Antibes à discrétion. La Valete avoit traité une ligue avec les Vénitiens, le Duc de Florence, & le Duc de Mantoue, pour porter la guerre dans les Pays du Duc de Savoye. Ils s'étoient obligés de lui fournir cent mille livres par mois, lorsqu'il auroit pris une Place considérable. Lesdiguieres se fit subroger en son lieu, & s'en acquitta aussi-bien qu'il eût fait. Il passa le Mont de Genere le vingt-sixiéme de Septembre, & divisa son armée en trois, pour attaquer trois Places en même tems, l'une la Perouse, l'autre Pignerol, & l'autre où il étoit en personne; le Pas-de-Suse. Il ne réussit qu'à la Pérouse, dont il prit les passages qui sont commodes pour le charroi, & ceux de la vallée de Quieras, qui le sont pour la route des gens de pied. De plus il fortifia Briquieras à la vûë du Duc de Savoye, prit la ville & puis le Château de Cavours, & fit reculer le Duc qui s'étoit approché pour le secourir. Cela fait, & après avoir pourvû à la conservation de ses conquêtes, il s'en retourna hyverner en Dauphiné. — En Septembre.

(a) Bongars dit que Maugiron lui vendit Vienne 40000. écus d'or, payes argent comptant. Ce Maugiron étoit fils de Laurent Lieutenant de Roi en Dauphiné sous Henry III.

1592. En Août. & Septembre.

Le Duc d'Espernon passant avec trois mille hommes par la frontiere du Languedoc, trouva le Duc de Joyeuse qui assiégeoit Villemur sur le Tarn, à la priere de ceux de Toulouse, qui par là vouloient brider les courses de ceux de Montauban. Le bruit de sa marche fit bien vîte déloger les assiégeans : mais lorsqu'il fut passé outre, Joyeuse pressé (si on le peut dire ainsi) par son mauvais destin, recommença le siége. Le Maréchal de Montmorençy craignant que sa puissance ne s'accrût trop en ce pays-là, fit un corps de ses meilleures troupes, dont il donna le commandement à Lecques, à Chambaud, & à Montoison. Messilac, ci-devant nommé Rostignac, Gouverneur d'Auvergne, les joignit avec quelque cavalerie. Tous ensemble ayant eu avis que le Duc avoit envoyé loger la sienne dans les villages, résolurent de l'attaquer le dix-neuviéme d'Octobre. Au même tems qu'ils donnoient, Témines qui s'étoit jetté dans la Place avec bon nombre de Noblesse, fit aussi une grande sortie. Ils forcent les retranchemens du Duc, mettent ses gens en désordre & en déroute, en assomment un grand nombre, en font noyer un plus grand dans le Tarn, & le Duc, même le pont ayant fondu sous lui par la trop grande multitude des fuyards.

En Octobre.

[Cette nouvelle causa une consternation incroyable dans Toulouse. Lorsque chacun y eut plaint la perte générale & sa perte particuliere, il fallut penser à choisir un autre Chef. Le défunt Duc avoit encore deux freres, mais tous deux enrôlés dans le service de Dieu, l'un Cardinal & l'autre Capucin, que l'on nommoit le Pere Ange. Le premier qui étoit fort habile dans la conduite des affaires, voulut bien se charger de cette partie du gouvernement, mais il s'excusa du commandement des armées; on le déféra a son frere, qui avoit autrefois fait ce métier. Ce ne fut pourtant pas sans beaucoup de peine qu'il se résolut à l'accepter.]

1592.

Le Duc d'Espernon arriva en Provence vers la fin d'Août : son entrée fut fort glorieuse; les peuples l'y reçurent par tout avec des acclamations de joye. Il employa les mois de Septembre & d'Octobre à s'établir dans la Province, & à la nettoyer de plusieurs Châteaux & retraites de brigands. Le mois de Novembre se passa en pourparlers & négociations de Paix, quoique fort inutiles; après quoi il alla attaquer Antibes, & prit la Ville à composition, & le Château par escalade. Mais comme l'on vit, que se croyant déja le maître absolu, il traitoit les Provençaux sujets avec hauteur, & les vaincus sans miséricorde; qu'il bâtissoit des Citadelles dans Brignolles & dans Saint Tropez, dont les Habitans étoient fort Royalistes; les esprits soupçonneux & peu endurans de ce pays là, s'en alarmérent extrémement. Les secretes pratiques des Agens du Roi leur mirent le feu sous le ventre, & les vengeances du Duc engendrerent dans leurs cœurs la plus cruelle haine que l'on ait vûë dans ces derniers siécles.

En Septembre.

Les Espagnols demandoient sans relâche la convocation des Etats Généraux; le Pape avoit délégué en France, par un Mandement en forme de Bulle, Philippe de Sega, Cardinal Evêque de Plaisance, pour tenir la main à l'élection d'un Roi Catholique, & celui qu'ils croiroient le plus capable de résister aux entreprise du Navarrois. Le Roi Philippe avoit résolu de faire entrer en France une armée de trente mille hommes de pied, & de six mille chevaux, pour soûtenir celui qui seroit élû, parce qu'il

prétendoit en faire un mari pour sa fille

1592. Sur ces entrefaites, le troisiéme de

En Décembre. Décembre, le Duc de Parme mourut dans Arras, comme il assembloit ses forces, & que le Roi s'étoit avancé jusqu'à Corbie pour lui empêcher l'entrée du Royaume. Ce grand Capitaine languissoit depuis un an entier, de quelque mauvais boucon, à ce que disoient les plus soupçonneux, que les Ministres d'Espagne lui avoient donné, ou par ordre du Roi Philippe, ou par quelque haine particuliere.

On ne sçait pas si le Duc de Mayenne en eût de la joye ou de la tristesse: mais il est certain que depuis qu'il sçût ces nouvelles, il apporta autant de soin à assembler les Etats, qu'il en avoit apporté à les retarder; & dès lors il fit quatre Maréchaux de France, qui furent la Chastre, Rhosne (*a*), Bois-Daufin, & Saint-Pol (*b*), & pourvût le Marquis de Vilars de la Charge d'Amiral. Etoit-ce pour donner plus de dignité à l'assemblée, où pour lui imposer la nécessité de l'élire Roi? car ces grands Officiers n'eussent pas souffert qu'on eût déféré la Couronne à un autre qu'à leur créateur.

Le Duc de Guise & le Duc de Nemours formoient chacun leur cabale dans Paris; & songeoient à en avoir aussi dans les Etats. Les Politiques se sentant assez de forces, y tenoient hardiment des assemblées, où ils faisoient des propositions pour un accommodement avec

En Décembre. le Roi de Navarre; & il eût passé dans une assemblée de l'Hôtel de Ville, d'envoyer vers lui, pour avoir le commerce libre, si le Duc de Mayenne n'y fût accouru pour l'empêcher. Il en reçût l'avis des Seize, mais il ne leur en sçut pas plus de gré pour cela; au contraire, il 1592. rejetta toutes les Requêtes qu'ils lui présenterent. [Aussi en revanche] ils témoignerent la haine qu'ils lui portoient, par plusieurs libelles atroces, & horriblement diffamans; qui certes le décrioient extrêmement, mais les rendoient encore plus odieux.

Dans le Parti du Roi, son Parlement, son Conseil, & sa Maison même, étoient aussi fort broüillés. Les Indifférens & les Ligueux qui étoient revenus dans le Parlement, y avoient apporté des sentimens bien contraires à ceux du premier esprit. Dans le Conseil chacun s'efforçoit d'y occuper le premier rang, à la place du Maréchal de Biron qui l'avoit tenu; & le Roi craignoit également de désobliger tous les Prétendans; car le premier qui l'eût quitté, eût, pour ainsi dire, défilé tout le chapelet. En Novembre & Décembre.

Ses inquiétudes domestiques ne le touchoient pas moins. Le Comte de Soissons ne pouvant plus souffrir ces délais pour son mariage avec la Princesse Catherine, alla à Pau pour l'accomplir: mais le Parlement de Bearn lui ferma les portes, & mit des gardes autour de la Princesse. Elle se tint fort offensée de ce procedé, & se plaignit amerement à son frere, de l'insolence de ces gens de robe. Elle en parloit ainsi. Le Roi désirant guérir cet esprit blessé, lui écrivit en termes fort affectueux, & lui manda de le venir trouver à Saumur, où il se devoit rendre au mois de Février.

Nous voici arrivés à l'an 1593. l'un 1593. des plus mémorables de ce Regne, & dans lequel les choses à force d'être En Janvier.

(*a*) Rosne étoit Gentilhomme Champenois, & s'appelloit Christien de Savigny.

(*b*) Saint-Pol avoit deux sœurs, l'une mariée à un Laboureur; & l'autre, à un Pauvre Tixeran de Nangy en Brie. Leur pere n'avoit pour tout bien qu'une maison couverte de chaume, près de la Ferte Gaucher en Brie. Le Duc de Mayenne avoit donné la Duché de Rethel à Saint-Pol, en 1591.

mêlées, commencerent à se développer. 1593. Le cinquiéme jour de Janvier on oüit publier une Déclaration du Duc de Mayenne, vérifiée au Parlement de Paris; laquelle après avoir fait l'apologie de toute sa conduite, avec de très-puissans raisonnemens & beaucoup d'éloquence, *Convioit les Princes, Pairs, Prélats, Officiers de la Couronne, Seigneurs & Députés, de se rejoindre au Parti de la Sainte-Union, & de se trouver dans l'assemblée des Etats le dix-septiéme de Février, pour choisir ensemble sans passion & sans intérêt, un bon reméde pour conserver l'Etat & la Religion.* Dix jours après parut une exhortation du Légat à même fin. Elle parloit bien plus nettement que celle du Duc, & disoit: *Qu'il falloit élire un Roi qui fût de nom & d'effet très-Chrétien & vrai Catholique, & qui eût la force de maintenir la Religion & l'Etat.* C'étoit assez désigner le Roi d'Espagne.

L'Ecrit du Duc ayant été vû par les Seigneurs qui étoient auprès du Roi, quelques-uns, entr'autres le Duc de Nevers, trouverent bon, puisqu'il les invitoit aux Etats, de lui faire quelque réponse qui l'engageât à une Conférence. Cet expédient fut suivi de tous avec tant d'ardeur, qu'il n'eût pas été au pouvoir du Roi, quand il l'eût voulu, de l'empêcher. La proposition fut donc dressée le dix-septiéme du mois, & donnée à un Héraut pour la porter au Duc.

Les Députés des Etats firent leurs dévotions le vingt-un à Notre-Dame, & entendirent le Sermon de Gilbert Genebrard Archevêque d'Aix: qui montra, *que la Loi Salique étoit positive, & partant changeable au gré du Législateur, qui étoit le peuple François en Corps.*

[Cinq jours après] l'assemblée s'ouvrit dans la salle haute du Louvre: le Duc l'a commença par une harangue que l'Archevêque de Lyon lui avoit composée; le Cardinal de Pellevé parla pour le Clergé, Senescay pour la Noblesse; & Honoré du Laurent Avocat du Roi au Parlement de Provence, pour le Tiers-Etat. L'ordre du Clergé étoit fourni d'assez bon nombre de Prélats de marque; dans celui de la Noblesse, il y avoit peu de Gentilshommes considérables; & celui du Tiers-Etat étoit composé de toutes sortes de gens ramassés, & payés par le Duc de Mayenne, ou par les Espagnols. Des trois Corps n'y ayant que celui de la Noblesse qui fût au Duc, il essaya d'y en ajoûter deux autres, contre l'ordre ancien du Royaume, sçavoir l'un des Seigneurs, & l'autre du Parlement & des gens de robe: mais tous les trois Ordres rejetterent fortement cette nouveauté.

Le second jour d'après l'ouverture, un Trompette apporta la proposition des Seigneurs Catholiques d'auprès du Roi. Elle disoit: *Que si ceux du Parti de l'Union, vouloient députer de bons & dignes personnages, en un lieu dont il seroit convenu, entre Paris & Saint Denis, pour aviser aux moyens de finir les troubles, ils étoient prêts d'y en envoyer aussi de leur part.* Le Duc pour lors étoit au lit un peu incommodé; le Trompette demanda à lui parler, & ne manqua pas de faire tout sçavoir à ceux qui le voulurent entendre. Le Duc ne pouvoit donc point tenir la chose secrette. Ainsi de l'avis de son Conseil, & nonobstant les violens raisonnemens du Légat, il la renvoya aux Etats. L'ayant examinée, ils refuserent *d'entrer en Conférence directement, ni indirectement avec le Roi de Navarre, ni avec aucun Hérétique, mais bien avec les Catholiques tenans son Parti, & cela pour le bien de la Religion & le repos public.*

Cette réponse faite, le Duc partit de Paris, escorté de quatre cens chevaux, & alla à Soissons s'aboucher avec le Duc En Février.

1593. de Feria, Jean-Baptiste Tassis, & le Docteur Inigo de Mendozza, Ambassadeurs d'Espagne. Ils lui proposerent directement l'élection de leur Infante, & lui en parlerent comme d'une chose aussi facile que juste & honorable. Le Duc leur demanda un secours puissant & effectif, & eux le vouloient repaître de chimeres; si bien qu'ils en vinrent à des reproches & à de grosses paroles: mais le besoin extrême du Duc le contraignit d'en souffrir, & de cacher son ressentiment aussi-bien que ses desseins.

Au partir de Soissons, il alla joindre leur armée, qui étoit commandée par Charles Comte de Mansfeld. Avec ce qu'il y mena de troupes, elle ne se trouva que de douze mille hommes: ces forces trop petites pour déboucher Paris, s'attacherent à Noyon, & le prirent au bout de trois semaines. Cela fait, Mansfeld ramena ses gens en Flandre: où le Prince Maurice lui donna tant d'affaires, que de toute l'année il n'eût le moyen de songer à celles de France.

En Février. Au mois de Février le Roi étoit allé à Tours. Trois grands desseins l'y menoient; l'un de faire le Mariage de sa Sœur avec le Duc de Montpensier, l'autre de traiter avec le Duc de Mercœur, & le troisiéme de moyenner envers les gens de son Parlement, qu'ils levassent les modifications qu'ils avoient apportées à l'Edit par lui accordé aux Huguenots. Il trouva si peu de dispositions dans les esprits pour toutes ces choses, que pas une ne lui réüssit. De plus comme les malheurs vont toûjours de compagnie, il arriva qu'au même-tems que les ennemis étoient près de prendre Noyon, le contre-coup en porta jusqu'à Selles en Berry, que Biron assiégeoit par son ordre exprès, & à la priere du Parlement de Tours; car le Roi ayant besoin de toutes ses forces pour couvrir la Picardie, il lui manda de lever le siége, & de les lui amener en diligence. 1593.

En Mars. Ces disgraces refroidirent ses meilleurs serviteurs, enflerent le cœur de la Ligue plus qu'on ne sçauroit croire, & enhardirent le tiers Parti Catholique, & le Huguenot, à faire des conspirations: celui-ci seulement pour se cantonner, l'autre pour se saisir de sa personne. On ne se cachoit point de lui pour faire des assemblées & des cabales, & les principaux Seigneurs de son Conseil lui disoient sans déguisement, qu'ils l'alloient quitter s'il ne quittoit sa Religion. Le Cardinal de Bourbon étoit celui qui menoit la bande, & qui lui causoit plus de peine; de bonheur pour le Roi, il arriva que je ne sçai quoi d'acre vint à lui ulcérer le poulmon, & lui causa une phtisie, qui le rendit moins capable de pousser ses ambitieux desseins.

Il y avoit deux voyes pour tirer le Roi hors d'affaires: l'une de demeurer ferme dans sa Religion, s'armant de patience & de courage, l'autre sans doute la meilleure, d'embrasser celle des Catholiques, lesquels étoient plus de cinquante contre un Huguenot. La premiere étoit extrêmement longue, pleine de difficultés & de périls presqu'insurmontables: car les Catholiques menaçoient de l'abandonner s'il n'alloit à la Messe; il avoit à peine dequoi mettre une armée sur pié; les Gentilshommes s'ennuyoient de prodiguer leurs biens & leur sang pour le service d'un Prince hérétique: & si dans cette conjoncture, on eût élû un autre Roi que lui, assurément qu'ils l'eussent tous reconnu.

Toutes ces considérations & ces craintes, firent de profondes impressions sur son esprit: il faut croire que la Providence de Dieu s'en servit pour le disposer à rentrer dans la bonne voye. Il com-

1593. En Mars. mença donc à faire espérer sa conversion ; & dès qu'il se fut ouvert sur ce sujet, il y eut des Huguenots même qui l'assûrerent, soit qu'ils le crûssent ainsi, soit qu'ils le fissent par complaisance, qu'on pouvoit faire son salut dans toute Religion qui croyoit JESUS-CHRIST crucifié, & le Symbole des Apôtres, & qui observoit les préceptes du Décalogue.

Comme le Duc de Mayenne étoit encore à Reims, où il étoit allé tenir une Conférence avec les Princes de son Parti, le Duc de Feria Ambassadeur extraordinaire d'Espagne, avec ses autres Collegues, arriva a Paris, accompagné d'une grande escorte de cavalerie, & des principaux Seigneurs du Parti, que le Duc de Mayenne avoit envoyés audevant de lui. Les Etats lui firent compliment par des Députés : quelques jours après il entra dans l'assemblée, où il harangua en Latin, & leur présenta des Lettres du Roi Philippe, dattées du 2. Janvier 1593. dont l'adresse étoit ; *A nos Réverends, illustres, magnifiques & bien-amés les Députés des Etats Généraux de France.* Le Cardinal de Pellevé fut chargé d'y répondre.

Il y avoit trois chaises sous le Dais, celle du milieu couverte d'un tapis de velours violet semé de fleurs de lys d'or, & plus relevée que les autres, mais vuide pour montrer qu'elle attendoit un Roi ; dans celle de main droite s'assit le Cardinal de Pellevé, qui outre qu'il étoit Président du Clergé avec l'Archevêque de Lyon, présidoit aussi aux Assemblées générales en l'absence du Duc de Mayenne ; le Duc de Feria se mit sur celle de main gauche.

Cependant les Catholiques Royalistes presserent si fort la Conférence, que les brigues du Duc de Feria, ni celles des Seize, ne purent empêcher que des Députés de part & d'autre n'en convinssent. Etant donc allés reconnoître les lieux d'autour de Paris, ils choisirent celui de Suréne qui étoit moins ruïné que tous les autres. Ils s'y rendirent le vingtneuviéme d'Avril, & partagerent les logis au sort : mais les Royalistes dans la sale de la Conférence se saisirent de la main droite. Tous ensemble arrêterent que les Passeports seroient expédiés en forme de Lettres Patentes, & se prirent réciproquement sous leur protection. Les Députés de la Ligue retournoient tous les soirs coucher à Paris, ceux des Royalistes demeuroient sur le lieu. 1593. En Avril.

Ceux-là attendant le retour du Duc de Mayenne, qui reculoit d'entrer en matiere, firent écouler quelques Séances sans rien avancer, puis remirent la Conférence à huit jours de-là. Cependant il fut accordé une surséance d'armes de dix jours. D'abord il se trouva une difficulté qui pensa tout rompre. Ceux de la Ligue ne vouloient pas souffrir que Ramboüillet y assistât, parce que la Duchesse de Guise l'accusoit d'avoir trempé dans la mort de son mari ; Ramboüillet au contraire, insistoit d'y demeurer puisqu'il y étoit entré, de peur que son exclusion ne fût un aveu tacite de ce qu'on lui imposoit, & que le sang de ce Prince ne lui fût quelque jour redemandé à lui & à toute sa postérité. Il dénioit donc hautement le fait, & offroit de s'en purger par serment : à cause de quoi les Députés de son Parti le soûtinrent si fortement, qu'il ne fut pas exclus. En Mai.

C'est une chose mémorable, que le Roi ayant oüi dire que quelques-uns le chargeoient lui-même de cette mort, prit la peine de composer un discours, qui fut vû des principaux de l'assemblée ; par lequel il montroit, *qu'il n'a-*

1593. *voit jamais été l'auteur d'un si funeste & si malheureux conseil.* Il apportoit entr'autres choses, que comme le feu Roi lui disoit, qu'un Grand qui l'avoit poussé à faire cette action, avoit mis dans une Lettre qu'il lui écrivoit sur ce sujet, ces quatre mots Latins, MORS CONRADINI, VITA CAROLI; lui Roi de Navarre, lui avoit répondu en présence de plusieurs gens d'honneur, encore tous vivans : *Oüi ; mais, Sire, celui-là ne vous a pas dit toute l'histoire ; car la mort de Conradin * fut la ruine de Charles.*

* La mort du Duc de Guise fut celle de Henry III.

Pour le détail de ce qui se passa à la Conférence de Surêne, on le peut voir dans les Actes qui en sont publics. L'Archevêque de Lyon & celui de Bourges, firent de part & d'autre des discours fort éloquens, pour montrer l'un qu'on ne pouvoit pas reconnoître un Prince Hérétique, l'autre qu'il lui falloit obéir : & ce dernier sommoit les Catholiques ligués de se joindre à eux pour instruire le Roi, & pour le convertir ; mais ceux-ci se fermerent à ne le point recevoir, & à n'avoir aucune communication avec lui, qu'il ne fût vraiment converti, & que le Pape ne l'eût reçû au giron de l'Eglise.

En Juin. Cette résolution témoignée avec une merveilleuse fermeté, acheva d'ebranler ce Prince qui chanceloit déja, ensorte qu'il donna parole positive de se convertir, aux Princes & aux Seigneurs qui étoient auprès de lui, & demanda une Conférence pour son instruction ; à laquelle il convia tous les plus doctes de son Parti, & de celui de la Ligue, pour le quinziéme de Juillet; non pas qu'il entendît que l'exécution de sa parole dépendît de-là, mais seulement pour la bien-séance & pour la forme.

Il étoit tems qu'il s'expliquât nettement ; car les Etats quelques jours auparavant, ayant fait une Procession solemnelle, se préparoient à l'élection d'un Roi ; & si les Espagnols dans cette conjoncture, qui leur étoit tout-a-fait favorable, eussent fait l'ouverture qu'ils firent un mois après pour le Duc de Guise ; il est certain que tout eût tourné de ce côté-là, même malgré le Duc de Mayenne ; car il n'avoit pas encore fait sa brigue assez forte, ayant été trop occupé a Reims. 1593. En Juin.

Il en venoit d'arriver, fort chagrin & mal satisfait des Princes de sa Maison, qui l'étoient encore plus de lui : de sorte qu'ils s'étoient séparés aussi irrésolus & aussi désunis qu'auparavant, chacun avec de vastes & confuses pensées, & peu de moyens de les exécuter. Il avoit néanmoins dequoi se consoler de ses disgraces, s'il eût sçû profiter de l'occasion : car le Roi appréhendant que les Etats n'en nommassent un avant qu'il fût converti, offroit de lui donner tout sur l'heure, les mêmes avantages que les Espagnols lui promettoient seulement pour l'avenir.

Il n'avoit point eu d'autre pensée, quand il accorda les Conférences, que d'amuser les Royalistes : mais il en advint tout le contraire ; elles apporterent de grands avantages au Roi. Les Seize d'un côté, & les Huguenots de l'autre, avoient beau s'efforcer de les interrompre, elles étoient trop engagées : de Surêne elles furent transferées à la Raquette, puis à la Villette. Elles finirent en ce dernier endroit, parce que les Ligués ne voulurent conclure autre chose, sinon, *qu'ils remettoient le jugement de la réduction du Roi à l'autorité du Saint Pere, qui seul*, disoient-ils, *avoit le pouvoir de lui ouvrir la porte de l'Eglise :* & les autres refuserent cette proposition, *d'autant que c'eût été soûmettre la Couronne de France à la disposition du Pape.*

1593. En Juin.

Durant que les Conférences tenoient, les surséances d'armes étoient continuées, & affriandoient de plus en plus le Peuple à la Paix. Le Roi ayant bien reconnu cet effet, n'en voulut plus donner que pour trois jours, mais en échange, il offrit une tréve de six mois. Le Légat & les Espagnols en ayant témoigné grande aversion, le Duc de Mayenne n'osa pas l'accepter. Les Espagnols de leur côté ayant laissé attiédir la chaleur des esprits dans les Etats, les rebuterent tout-a-fait par leurs propositions odieuses : car Mendoze s'efforça d'y faire valoir le droit de l'Infante, & de montrer que la Couronne lui appartenoit. Son discours y fut fort mal reçû : Feria ensuite s'imaginant qu'on l'avoit rebuté, à cause que les François abhorroient la domination des femmes, fit proposer par Tassis que le Roi Catholique marieroit l'Infante à l'Archiduc Ernest, qui régneroit conjointement avec elle ; comme s'il eût été plus supportable de voir un Etranger dans le trône des fleurs-de-lys, que d'y en voir deux à la fois.

La Noblesse s'étant remise au Duc de Mayenne, de lui faire telle réponse qu'il jugeroit à propos, ce Duc lui fit entendre que les Loix du Royaume ne pouvoient s'accommoder avec un Etranger ; que néanmoins les Etats, pour témoigner leur reconnoissance au Roi Catholique, le prioient d'avoir agréable qu'ils élûssent un Prince François, & qu'il lui plût de l'honorer de son alliance par le Mariage de l'Infante. Or après que les Espagnols eurent passé quelques jours à délibérer sur cette proposition, Féria répondit par l'organe de Tassis, que le Roi son Maître fourniroit tout le secours que l'on désiroit, moyennant que l'Infante fût déclarée Reine à cette condition, & solidairement avec l'un des Princes François que ce Roi voudroit choisir, y compris ceux de la Maison de Lorraine.

Cette ouverture éblouït la plûpart des Députés ; en sorte que si dès-lors les Ministres d'Espagne eussent nommé quelqu'un, sans y apporter tant de façons, l'assemblée en fût demeurée d'accord. Mais tandis qu'ils se tenoient sur leur gravité, & qu'ils pensoient se faire faire la cour d'une chose qui n'étoit point à eux, l'occasion leur échappa. Trois Princes aspiroient à cette nomination, le Duc de Nemours, & le Duc de Guise, chacun pour soi-même, & le Duc de Mayenne pour son fils aîné. Quand ce dernier voyoit de la difficulté à son dessein, il pensoit quelquefois à proposer le Cardinal de Bourbon ; puis apres diverses agitations d'esprit, il trouvoit qu'il n'y avoit point de meilleure résolution que celle, qui en effet est la pire de toutes, sçavoir de n'en point prendre.

Durant qu'il flottoit dans ces incertitudes, le Parlement de Paris s'étant assemblé sur le bruit qui couroit de l'élection de l'Infante, fit voir qu'il est infaillible, quand il s'agit des Loix fondamentales de la Monarchie, pour lesquelles il a toûjours veillé très-utilement. Car il donna un grand Arrêt qui ordonnoit, « que remontrances seroient » faites au Duc de Mayenne, à ce qu'il » eût à maintenir ces Loix, & empêcher » que la Couronne ne fût transportée à » des Etrangers, & déclaroit nuls & illi- » cites tous Traités qui avoient été faits » ou qui se feroient pour cela, comme » étant contraires à la loi Salique.» Conformément a cet Arrêt, Jean le Maître, qui tenoit la place de Premier Président, fit de hardies remontrances à ce Duc, & lui représenta que la domination des femmes en France, même celle des Régentes

1593. gentes, n'y avoit jamais causé que des séditions & des guerres civiles. Il en apporta dix ou douze exemples très-mémorables : entre lesquels il n'oublia pas celui de Blanche de Castille, & celui de Catherine de Médicis, la principale & presque l'unique cause de ces derniers troubles.

En Juillet. Sur ces entrefaites, le Roi fut assiéger Dreux. Il emporta la Ville d'emblée, & le Château ensuite par composition : mais avec beaucoup plus de peine & de tems, [& grande tuerie des assiegés.] Les Espagnols connoissant par l'Arrêt du Parlement, & par la perte de cette Ville, que les affaires de la Ligue tendoient à leur déclin, presserent plus fort l'élection d'un Roi ; & lâchant enfin le mot dans un Conseil qu'ils tinrent avec le Duc de Mayenne, nommerent le Duc de Guise. Il n'y eut jamais de pareil étonnement à celui qu'il eut dans ce moment ; le trouble de son ame paroissoit au travers de toutes ses dissimulations. L'indignation de sa femme fut encore plus grande, elle eût bouleversé toute la terre, plûtôt que d'obéïr *à ce petit garçon*, elle appelloit ainsi le Duc de Guise. En cette occasion pressante, comme il ne sçavoit que répondre, Bassompierre lui trouva un expédient, qui reculant l'affaire, la rompit entierement. Ce fut que ce Seigneur demanda un tems de huit jours pour en avertir le Duc de Lorraine son Maître.

Durant ce délai, le Duc de Mayenne dressa tous ses ressorts, tantôt auprès du Duc de Guise, pour le dissuader d'accepter cette nomination, comme ruineuse à lui & à toute la Maison de Lorraine ; tantôt envers les Espagnols, pour leur remontrer que ce n'étoit pas encore le tems ; & enfin auprès des Etats, pour les attirer dans ses sentimens. Ses tentatives lui réüssirent fort mal envers les deux premiers, principalement envers les Espagnols. On disoit même qu'ils avoient 1593. táché de porter le Duc de Guise son neveu, à le tuer, comme étant le seul obstacle à sa grandeur. Mais quant aux Etats, il fit si bien sa partie auprès d'eux, qu'ils consentirent le 21. de Juillet, qu'on dressât une réponse pour les Espagnols : par laquelle le Duc & les Princes Lorrains remercioient très-humblement le Roi Catholique de l'honneur qu'il faisoit à leur Maison ; protestoient qu'ils persévereroient toûjours dans leur reconnoissance, & dans la volonté de le servir ; & déclaroient qu'ils étoient prêts de promettre devant le Légat, de faire agréer cette élection aux Etats du Royaume, *quand il y auroit des forces suffisantes pour la maintenir*, & lors qu'on seroit demeuré d'accord de conditions raisonnables pour les Chefs du Parti.

En Juillet.

Il y eut là-dessus de grandes contestations entre les Partisans du Duc, & ceux d'Espagne ; ceux-ci voulant qu'on passât outre à l'élection, les autres qu'on la differât. Les Espagnols écouterent tout sans ouvrir la bouche : à la fin comme ils virent que leurs tenans se trouvoient plus foibles d'un tiers, ils lâcherent la main. Et de plus le Duc, sans avoir égard à leurs prieres, conclut de traiter une tréve avec le Roi, & nomma des Députés pour ce sujet.

Plusieurs Prélats, quelques Docteurs, [entr'autres Prevôt de Compregnac Limosin,] & même trois Curés de Paris, desquels étoit celui de Saint Eustache nommé René Bénoît ; étant venus à S. Denis le vingt-deuxiéme de Juillet, le Roi s'y rendit le lendemain, & entra en Conférence avec eux, comme pour s'éclaircir de quelques doutes qui lui restoient sur les points de la Religion. Il demeura bien-tôt d'accord de tout : Mais

le Cardinal de Bourbon ne l'étoit pas, qu'un autre Evêque que le Pape, eût droit de lui donner l'absolution ; le contraire néanmoins passa, malgré toutes ses brigues & ses véhémentes remontrances. Le Formulaire de sa Confession deFoi fut dressé,& le jour pris pour la lui faire faire le Dimanche ensuivant. Quelques Prélats, par un zele peu sçavant, y avoient inseré certaines menuës choses, qui n'étoient pas trop nécessaires : le Roi qui avoit le jugement solide, ne les pouvoit pas goûter ; on en retrancha donc tout ce qui n'étoit point essentiellement de la Foi ; & néanmoins on l'envoya comme elle avoit été dressée au Pape, afin de mieux persuader Sa Sainteté de l'entiere conversion de ce Prince.

1593. En Juillet.

La céremonie s'en fit dans l'Eglise de Saint Denis, entre les mains de l'Archevêque de Bourges, comme on le voit dans les Mémoires du Tems,y assistant sept ou huit Evêques, & tous les Grands de sa Cour ; même Gabrielle d'Estrée, laquelle n'avoit pas peu contribué à la conversion du Roi, ayant déja conçû de grandes esperances de l'épouser.

Dès le soir toute la campagne, depuis Pontoise jusqu'à Montmartre (où il alla après Vêpres visiter l'Eglise des Saints Martyrs,) fut éclairée par des feux de joye, qui furent bien-tôt allumés dans toutes les autres Villes du Parti Royal, & accompagnés de festins, de danses, & de toutes sortes de réjoüissances publiques. Dès ce jour-là, le peuple de Paris montra bien que c'étoit la seule aversion du Huguenotisme qui l'avoit obligé de rejetter ce Prince : car il accourut en foule à cette cérémonie, nonobstant les défenses du Duc de Mayenne ; & changeant tout à coup la haine qu'il avoit pour lui en une véritable affection, commença à l'appeller son Roi, non plus le *Bearnois*, comme il avoit fait jusques-là, & se mocqua de toutes les déclamations des Prédicateurs, qui s'efforçoient de l'entretenir dans son premier sentiment.

Le Duc de Mayenne se réjoüissant aussi, ou feignant de se réjoüir de son changement, traita la tréve avec lui le trentiéme de Juillet pour trois mois ; & tous deux demeurerent d'accord d'envoyer vers le Pape, pour obtenir l'absolution du Roi, sans laquelle le Duc ne vouloit aucunement entendre à la Paix. Son intention & ses intérêts, à ce qu'il protestoit, n'étant autres que de conserver la Religion Catholique, & l'union avec le Saint Siege.

En Août.

Tout aussi-tôt le Roi nomma le Duc de Nevers, & quatre ou cinq personnes de rare mérite, tant d'Eglise que de robe, pour cette négociation, & le Duc de Mayenne de son côté choisit le Cardinal de Joyeuse, & le Baron de Senescay : mais il ne les fit partir que trois mois après. Et cependant, il se laissa, je ne sçai comment, rengager avec les Espagnols, par un nouveau serment qu'il fit : *De ne se départir jamais de la Sainte-Union, de ne traiter point avec le Roi de Navarre, quelque acte de Catholique qu'il pût faire, & de procéder à l'élection d'un Roi Très-Chrétien : moyennant qu'ils lui fournissent douze mille hommes de pied, six mille chevaux entretenus, & quelques autres conditions.*

Mais au même-tems, de peur qu'ils ne remuassent encore dans les Etats, il renvoya une partie des Députés dans les Provinces, sous couleur d'informer les peuples de la disposition des affaires. Quant aux restes de cette Assemblée, ils demeurerent dans Paris jusqu'à la réduction de la Ville, y étant défrayés par le Roi d'Espagne, qui fournissoit huit mille écus par mois pour leur entretien.

1593. [Mais le Duc] ne put pas si aisément se débarasser des instances du Légat, qui demandoit que le Concile de Trente fût reçû tout entier par l'Eglise Gallicane. Quoique le Parlement & les Chapitres s'y opposassent, il fallut qu'il lui donnât ce contentement par une Déclaration qui fut portée aux Etats. Il sçût bien néanmoins éluder l'exécution, ayant auparavant tiré assurance du Légat; *Que s'il y avoit quelque chose pour les immunités & les franchises du Royaume qui meritât d'être entretenu, Sa Sainteté étant requise d'y pourvoir, n'en feroit aucune difficulté.*

La tréve cependant arrêta les mouvemens qui se faisoient dans les Provinces: elle fit lever le siége de Moncontour au Duc de Mercœur; celui de Poitiers, que Brissac défendoit fort vaillamment, aux Seigneurs Royalistes, & celui du Château de Cavours au Duc de Savoye. Ce Prince avoit été fort mal mené par Lesdiguieres, & avoit encore eu le déplaisir quelques mois auparavant, que Roderic de Tolede, Général des troupes Milanoises & Napolitaines, que le Roi d'Espagne lui avoit envoyées, avoit été entierement défait par le même Chef, & tué à la descente de la Montagne qui s'étend vers la Douëre près du village de Sal-Bertrand.

Espernon avoit manqué de surprendre Marseille, mais avoit réduit Arles & de-là étoit venu le 25. de Juin se camper devant Aix, où il avoit bâti un grand Fort sur le côteau Saint Eutrope, qui commande à la Ville. A parler proprement, c'étoit plûtôt un Camp, car l'enceinte en étoit si vaste, que toute son armée y étoit logée. Il sembloit même qu'il en voulût faire une contre-Ville, y ayant créé deux Consuls, qui portoient le chaperon; & avoient soin de la Police.

Comme il pensoit forcer Aix par ce moyen-là, il n'exécuta pas la tréve ponctuellement, mais doubla la garnison de son Fort, & continua d'arrêter tous les vivres. Le Roi ne pouvoit souffrir qu'un homme qu'il n'aimoit pas, s'établît par force dans cette Province; ainsi il fit dresser sécrettement une partie pour l'en déposséder. Il choisit Lesdiguieres pour en être le Chef, & lui adjoignit cinq Gentilshommes Provençaux, Ornaison, Saint Cannat, Valavoire, Crotes & Buoux, qui étoient Gouverneurs des Places de Manosque, de Pertuis, de Saint Maximin, de Digne, & de Forcalquier. 1593.

Espernon étoit pour lors allé à Pezenas en Languedoc, pour conférer avec le Connétable de Montmorenci: son absence, & la haine que les Provençaux lui portoient, favoriserent merveilleusement le dessein du Roi. Dès que Lesdiguieres eut envoyé, ou fait voir à chacun de ces cinq Gentilshommes, les Lettres de croyance qu'il leur écrivoit, & qu'il leur eût expliqué ses intentions, ils firent tous une Ligue secrette avec le Comte de Carces, hormis toutefois Buoux, qui refusa d'ouvrir sa Lettre, & demeura au service du Duc. Le jour pris, tous de concert, chasserent les Gascons & les Espernonistes des Places, & le Comte de Carces & ceux d'Aix rompirent la tréve.

Esgarrevaques & Souliers son beau-pere, soûleverent aussi le peuple de Toulon, & assiégerent la Citadelle, qu'ils emporterent par l'insulte de deux cens forçats, ausquels ils donnerent la liberté. Signac, qui y commandoit fut passé au fil de l'épée avec toute sa garnison: mais Esgarrevaques son ennemi, avoit été auparavant blessé d'un coup de mousquet, dont il mourut. En Octobre.

1593. Au bruit de ce soulevement, Tarascon & presque toutes les autres Villes se déclarerent contre Espernon ; il ne manquoit pour achever l'entreprise, que de lui bien boucher les passages du Rhône & de la Durance, afin qu'il ne pût revenir au païs : mais comme ils manquerent d'y donner l'ordre nécessaire, il rentra dans son Fort, & se rendit assez puissant pour leur faire sentir la peine de leur imprudence.

En Août. Dès que la tréve générale marquée ci-dessus eût été concluë, la plûpart des Prélats, des Conseillers d'Etat, & des gens du Parlement, quelques-uns même des Députés des Etats, avoient secrettement rendu leurs devoirs au Roy, ou par eux-mêmes, ou par l'entremise de leurs amis. Comme il se promenoit aux environs de Paris, & qu'il étoit à Melun, un jour vingt-septiéme d'Août, on découvrit heureusement un assassin, suborné par des Ligueurs, qui avoit entrepris de le tuer à coups de couteau. Il se nommoit Pierre Barriere natif d'Orleans, âgé de vingt-sept ans, Battelier de sa premiere vacation, puis Soldat. Le Prevôt de l'Hôtel lui fit son Procès ; il n'y avoit point de preuve suffisante contre lui, & la douleur de la gêne ne le pût forcer de rien avoüer : mais le Confesseur qui l'assista à la mort, mania si bien son esprit, qu'il l'obligea de tout dire. Il fut condamné d'avoir le poing coupé tenant le coûteau, à être tenaillé avec des tenailles ardentes, puis rompu tout vif, & son corps brûlé, & ses cendres jettées au vent.

Le Roy avoit souvent des avis de pareilles conjurations, la plûpart dressées par des Religieux ou par des gens d'Eglise : voilà pourquoi la Paix étant le seul reméde qui pût guérir la manie de tant d'esprits blessés, il désiroit ardemment de la faire ; il offroit au Duc de Mayenne, tout ruïné qu'il étoit, de plus grands avantages que lorsque ses affaires étoient florissantes. Mais ce Duc ne vouloit point traiter que le Pape n'eût donné l'absolution au Roy ; & d'ailleurs il avoit trop peu de force d'esprit pour se débarrasser des liens des Espagnols ; il négocioit donc tout à la fois, & avec le Roy & avec eux. 1593.

Cependant, à tous événemens, il tâchâ de s'emparer de Lyon pour le joindre avec la Bourgogne, s'imaginant peut-être que celui des deux Rois avec qui il traiteroit, lui laisseroit ce Pays-là en Souveraineté. Son frere uterin le Duc de Nemours s'étoït rendu fort absolu dans ce Gouvernement, ayant cerné cette grande Ville par cinq ou six petites places qu'il tenoit aux environs : mais par le même moyen, & à cause des nouveaux impôts qu'il y avoit établis par le conseil d'un certain Ferrarois qui avoit l'ame de fer, il s'étoit rendu fort odieux au peuple. Tellement que l'Archevêque de Lyon, qui y fut envoyé par le Duc de Mayenne échauffant sous main les mécontentemens & attisant le feu, fit tant que les Bourgeois prirent les armes, se saisirent du Duc de Nemours & l'enfermerent à Pierre-Encise. Mayenne n'en tira pourtant pas le fruit qu'il esperoit : car ensuite les Lyonnois demeurerent comme neutres, sans recevoir d'autres ordres que les leurs mêmes, jusqu'à leur entiere réduction, quoique par forme ils reconnussent (l'Archevêque comme son Lieutenant.)

Les gens de bien jugerent que Nemours étoit digne de ce traitement, pour avoir suivi la détestable politique de Machiavel, qui rend toujours les Princes tyrans & les peuples malheureux : mais tous les Chefs de la Li-

1593. gue connoissant par-là quelle protection ils devoient attendre du Duc de Mayenne, ne songerent plus qu'à s'assurer de leurs Places; & même d'en surprendre d'autres pour faire leur accommodement plus avantageux avec le Roy; car il n'en vouloit recevoir aucun s'il ne lui apportoit quelque Place pour racheter sa faute.

Il étoit allé pour lors en Normandie, afin de recevoir l'obéissance de Bosc-Rosé qui commandoit dans le Fort de Fescamp. Comme il étoit à Dieppe, la femme de Jean de Monluc Baligny Gouverneur de Cambray, le vint trouver de nuit pour lui demander la prolongation de la tréve, en attendant que l'accommodement de son mary se déclarât. Il se traitoit à ces conditions; *Qu'il auroit lui & les siens, Cambray & le Cambresis en toute Souveraineté; que le Roy le prendroit sous sa protection, & lui feroit de certaines pensions, & que pour cela Balagny le reconnoîtroit d'un baisemain seulement.*

En Novembre. Le plaisir qu'il reçût de cette négociation, fut troublé par les sanglans reproches que la Reine d'Angleterre lui faisoit sur son changement. Comme de Dieppe il étoit allé a Calais, pensant y trouver des Agens de cette Reine pour faire quelque Traité avec elle, il y trouva des Lettres pleines d'amertume qu'elle lui écrivoit, & de plus il sçût qu'elle vouloit retirer ses troupes de Bretagne.

Il eût bien de la peine à radoucir cet esprit irrité, mais beaucoup plus à souffrir la vûë & les trop libres discours des Députés des Eglises Prétenduës Réformées. Il leur avoit permis de tenir une assemblée générale à Mantes. (S'y en étant donc retourné) au partir de

En Decembre. Calais, il leur fit bonne mine, reçût leur cahier, nomma des Commissaires pour l'examiner, & leur offrit satisfaction sur quelques articles, telle à peu près qu'ils l'avoient eûë sous Henry III. 1593.

Mais ils ne se contentoient pas de si peu de choses pour de si grands services, ils en demandoient bien d'autres: tellement que pour ne les pas désesperer par un refus absolu, il les congédia simplement, & leur permit de tenir des Assemblées Provinciales, puis après de convoquer un Synode National & une Assemblée politique.

Sa conversion sapoit la Ligue par le fondement; on regardoit ce Parti, pour ainsi dire, comme un bâtiment tout en l'air, qui n'étoit plus appuyé que sur une seule pierre, sçavoir le refus que le Pape faisoit d'absoudre ce Roy. En effet, le Duc de Nevers [étant arrivé à Rome] en Novembre, il ne voulut point lui en permettre l'entrée qu'en qualité de Prince d'Italie, non pas d'Ambassadeur, & à condition qu'il n'y demeureroit que deux jours, qu'il n'y recevroit aucune visite, & qu'il n'en rendroit point aux Cardinaux. Ce Prince néanmoins fit tant que le terme du séjour lui fut prolongé, & qu'il eût audience du Pape par deux fois, l'une en Décembre, l'autre en Janvier: mais il n'en rapporta aucune satisfaction pour le Roy, quoique pour sa propre personne, on lui en donnât autant & plus qu'il ne désiroit. En Novembre, Decembre & Janvier.

Le Duc de Mayenne ne manqua pas de faire sonner bien haut le refus du saint Pere. Ce moyen ne fut pourtant pas assez fort pour arrêter les esprits qui étoient déja sur le penchant. Loüis de l'Hôpital-Vitry étoit mal content de ce Duc, qui lui avoit retenu 24000 écus de montres dûës à sa Compagnie de Gens d'armes: il fut le premier qui commença à se mettre soûs l'obéïssance du Roy, comme il avoit été le premier à s'en détacher après la mort de Hen-

ry III. Quand il avoit quitté ce Parti-
1593. là, il lui avoit remis la ville de Dour-
En Décembre. lens dont il étoit Gouverneur, il voulut en apparence en faire autant de celle de Meaux à l'endroit de la Ligue; il témoigna aux habitans, lesquels il avoit assemblés exprès, qu'il les laissoit en toute liberté, toutefois qu'il leur donnoit conseil de suivre son exemple. Cela dit, il sortit seulement avec sa Compagnie de Cavalerie : mais il avoit si bien disposé les choses, qu'ils députerent vers lui le jour-même, pour le prier de revenir, ceignirent les écharpes blanches, & renvoyerent tout confus cinq cens hommes que le Duc de Mayenne leur envoyoit. Il eut du Roy vingt mille écus de récompense, la Charge de Baillif, & le Gouvernement de la Ville, avec la survivance de l'un & de l'autre pour son fils; & les Bourgeois obtinrent la confirmation de leurs Priviléges & exemption de tailles pour neuf ans.

Tous les autres Gouverneurs se firent acheter plus ou moins, selon l'importance de leurs Places, ou la valeur de leur personne. La plûpart des Villes tirerent aussi divers avantages, selon que ceux qui les conduisoient étoient habiles & affectionnés : mais presque toutes firent mettre dans leurs Traités, qu'il n'y auroit point d'exercice de la Religion Prétenduë à certaine distance de leur territoire.

Le Roy cependant vint à saint Denis
1594. pour faire réüssir une partie qui étoit
En Janvier. faite pour le recevoir dans Paris. Le Duc de Mayenne en ayant eû le vent, en ôta le Gouvernement au Comte de Belin & le donna à Brissac, qu'il croyoit le plus fidéle de tous ses partisans. Le Parlement voyant par-là ses mesures rompuës, & appréhendant que le Duc ne rendît les Espagnols Maîtres de la Ville, lui fit de chaudes remontrances pour retenir Belin : le Duc lui apporta quelques raisons au contraire, mais il ne s'en paya point, & continua ses Assemblées. La chose s'échauffa jusqu'à tel point, que le Duc fit prendre les armes à ses troupes & à ses amis; dont il se fût ensuivi un grand carnage par les ruës, & peut-être l'entiere perte de Paris pour le Roy, si les plus sages de ce grand Corps n'eussent ployé & remontré aux autres qu'il falloit céder pour quelque tems.

Le troisiéme du mois de Janvier se fit la réduction de la ville d'Aix. Le Duc de Mayenne ne pensoit point qu'il y en eût de plus assurée à son Parti que celle-là, d'autant que le Comte de Carces avoit épousé la fille de sa femme; & néanmoins ce Seigneur lui manqua de foi. Comme il étoit déja disposé par les Gentilshommes Provençaux, qui s'étoient déclarés ennemis du Duc d'Espernon, & que d'ailleurs il craignoit l'évenement du Siége, il délibéra de choisir un Maître qui fût assez puissant pour les protéger. Ainsi il persuada au Conseil Général de la Province de reconnoître le Roy, & de le supplier en même-tems de leur donner un autre Gouverneur qu'Espernon.

Le Parlement ordonna donc le même jour que la justice se feroit sous le nom du Roi; & par un autre Arrêt donné quelques jours après, il déclara rébelle & criminel de leze-Majesté quiconque ne lui obéïroit pas. L'Archevêque Genebrard refusa de s'y soûmettre, & s'étant tenu clos & couvert dix ou douze jours, se retira à Marseille avec l'Agent du Duc de Mayenne.

Sur cet exemple, Lyon qui depuis l'emprisonnement du Duc de Nemours, s'étoit tenu comme neutre, rentra aussi dans le Parti du Roi. Les Echevins & principaux Bourgeois avoient secrette-

1594. ment fait leur traité avec Alfonse d'Ornane; il leur avoit donné assurance de la confirmation de leurs Privileges, d'une entiere amnistie, & qu'il ne se feroit aucun exercice que de la Religion Catholique dans leur Ville & Fauxbourgs; donc le 25. de Janvier ce Seigneur s'étant avancé avec ses forces jusqu'au Fauxbourg de la Guillotiere, ils dresserent des barricades, & crierent: *Vive la liberté Françoise, à bas la tyrannie des Italiens.* Le lendemain on entendit tout d'une voix crier, *Vive le Roi*, & tous les habitans, hommes, femmes, & enfans, prirent l'écharpe blanche. Il arriva qu'en foüillant dans le logis du Duc de Nemours, ils trouverent dans sa cassette dix-sept nouveaux impôts de la façon des Italiens, qu'il eût fait éclore, s'ils ne se fussent pas saisis de sa personne, comme nous avons dit. Sur cela ils ordonnerent dans une assemblée Générale de leur Hôtel-de-Ville, & jurerent tous qu'ils n'admettroient jamais aucun [de cette Nation] aux Charges publiques.

En Février. Vers la mi-Février, Orleans suivit le même branle, la Châtre [qui en étoit Gouverneur] ayant été gagné par une grande somme d'argent, & plus encore par l'assurance du Bâton de Maréchal, du Gouvernement de cette Ville & de celui du Pays de Berry, qu'il tenoit déja, & duquel on devoit en sa faveur ôter toutes les garnisons, hormis de la Tour de Bourges, & du Château de Meun sur Yeure. Il y avoit dans la ville [d'Orleans] deux factions qui la partageoient toute, celle de la Confrerie du petit Cordon, autrement dite du nom de JESUS, inventée par un Cordelier, & celle des Politiques; la premiere étoit extrêmement ligueuse: mais l'autre inclinoit vers le Roi. Pour exécuter son dessein il se fortifia de la derniere, s'assura des Principaux de l'autre, & mit hors de la Ville ceux qu'il ne pût gagner. Ces précautions prises, il déclara le dix-septiéme de Février dans l'Hôtel-de-Ville, le dessein qu'il avoit de reconnoître le Roi, & exhorta les habitans d'imiter son exemple, ou de lui permettre de se retirer. Si-tôt qu'il eut fini sa harangue, l'Evêque & les Principaux lui rendirent très-humbles graces d'avoir travaillé à leur réconciliation avec leur naturel Souverain, & protesterent d'embrasser cette résolution. On lut ensuite les articles accordés par le Roi, & on les ratifia par toutes sortes de réjoüissances.

1594. En Février.

Bourges en fit autant peu de jours après par le moyen du même la Châtre, & aux mêmes conditions.

La présence du Duc de Mayenne retenoit Paris. En attendant que cette grande masse fût ébranlée pour un si grand changement, le Roi employa le tems à se faire sacrer, tant afin d'ôter ce scrupule que l'ancienne coûtume des François laissoit dans l'esprit de plusieurs, que cela lui manquant, il ne pouvoit porter le titre de Roi de France, que pour faire connoître de plus en plus au peuple, qu'il étoit véritablement persuadé de la Religion de ses ancêtres. Or parce qu'il n'avoit pas encore la Ville de Reims, (*a*) ni la Sainte Ampoule que l'on y garde dans l'Abbaye de Saint Remi, il choisit pour cette cérémonie l'Eglise de Notre-Dame de Chartres, très-célebre à cause de la dévotion à la Vierge, & y fit apporter de l'Abbaye de Marmoustier une fiole, qu'on dit être celle que Severe Sulpice & Fortunat Evêque de Poitiers, écrivent avoir été apportée par un Ange au grand Saint Martin, pour lui remettre les membres

(*a*) Il avoit été dit aux Etats de Blois, que nul à l'avenir ne seroit censé légitime Roi de France qui n'auroi pas été sacré à Reims.

qu'il s'étoit tout froissés en tombant du haut en bas d'un escalier. Le 27. Février Nicolas de Thou Evêque de Chartres fit la cérémonie, de la même maniere qu'elle a accoûtumé de se faire à Reims. *(a)*

1594. En Février.

Le Duc de Mayenne voyoit d'heure en heure défiler son Parti, sans pouvoir ni donner ordre a cette révolution, ni faire son Traité avec le Roi : car il avoit juré de ne lui point obéïr qu'il ne fût absous par le Saint Pere. Cependant parce qu'on vit que tous les Gouverneurs des Places de la Ligue, qu'il avoit mandés à Paris sur la fin de l'année précédente, & avec lesquels il avoit tenu conseil sans y appeller les Espagnols, les rendirent toutes au Roi dans cette année, & que lui-même sortit de Paris le sixiéme de Mars, & emmena avec lui sa femme & ses enfans, plusieurs soupçonnerent qu'il étoit d'accord avec le Roi, & qu'il ne demeuroit plus dans le parti que pour empêcher que ceux qui étoient de la faction Espagnole ne livrassent la Ville à l'Etranger par un coup de désespoir.

En Mars.

Il ne pouvoit pas ignorer que Brissac ne traitât avec le Roi, & qu'il prenoit pour sujet de son mécontentement, qu'il ne lui avoit point fait raison de ce que le Duc d'Elbœuf l'avoit chassé de Poitiers, après que l'an passé il l'avoit si bravement défendu contre les Royalistes. Tout étoit prêt il y avoit plus de deux mois pour recevoir le Roi dans Paris : mais les Seize secondés de la garnison Espagnole, & de quatre mille hommes de la populace, ausquels l'Ambassadeur d'Espagne donnoit chacun une richedale & un minot de bled par semaine, le veilloient de si près qu'il ne pouvoit exécuter son dessein. On dit même que l'ayant reconnu ils avoient résolu de le prévenir, & de se défaire de ceux qui y travailloient le plus puissamment avec lui, c'étoit entr'autres le Président le Maître, l'Huillier Prevôt des Marchands, du Vair Conseiller au Parlement, & l'Anglois Echevin.

1594. En Mars.

Ceux-ci, gens sages, & ayant intention de sauver leur Patrie, non pas de la mettre dans l'oppression, ne manquerent pas avant que de passer outre, de tirer assurance expresse du Roi, *qu'il ne seroit fait aucun outrage à pas un des habitans de la Ville, ni en son corps, ni en ses biens; qu'il leur donneroit une abolition générale sans exception aucune; qu'il les prendroit tous en sa sauvegarde; & quant aux Etrangers; qu'il leur accorderoit vie & bagues sauves.*

L'Ordre étant donné pour la nuit du vingt-un au vingt-deuxiéme de Mars, de se saisir des remparts & des portes, le Roi qui avoit assemblé ses troupes à Saint Denis, se rendit à Montmartre. La seule difficulté qu'eut Brissac, fut de se dépêtrer des Espagnols que le Duc de Feria lui avoit donnés pour l'accompagner dans ses rondes, avec ordre de le tuer au premier bruit qu'ils entendroient au dehors : mais ils ne furent pas aussi habiles à trouver des excuses pour ne le point quitter, qu'il le fut à en forger pour les éloigner de lui.

Lorsqu'il se fut défait d'eux, en moins de demie heure les gens du Roi entrerent dans la Ville, une partie par la porte-Neuve & par la porte Saint Denis, une autre partie par la riviere, & se rendirent maîtres des remparts de

(a) Les Pairs Ecclésiastiques y furent représentés par les Evêques de Chartres, de Nantes, de Digne, de Maillezais & d'Orleans. L'Evêque Comte de Châlons y etoit en personne. Les Pairs Laïques par le Prince de Conty, le Comte de Soissons, le Duc de Montpensier, le Duc de Piney, le Duc de Rets, & le Duc de Vantadour. Le Marechal de Matignon y fit la fonction de Connétable, le Duc de Longueville celle de Grand Maître; le Comte de Saint-Pol, son frere, celle de Grand Chambellan.

1594. En Mars.

ce côté-là ; comme aussi de l'Arsenal, du grand Châtelet, du Palais, & des avenuës des Ponts, sans trouver aucune résistance, hormis d'un corps de garde de Lansquenets, qui furent taillés en piéces sur le Quai de l'Ecole, pour n'avoir pas voulu crier : Vive le Roi. Les Bourgeois pareillement s'assurerent de leurs quartiers. Ils cadenasserent les portes des plus échauffés Ligueux avec des tirefonds, de peur qu'ils ne sortissent, mirent des corps de garde au quarrefours, & alloient par toutes les ruës criant : Vive le Roi, & donnant des billets de pardon général. La populace suivoit les gens de guerre, & se mêloit familierement avec eux ; les garnisons Espagnole & Walonne ne branlerent pas de leurs logis.

Le Roi étant à deux cens pas de la Ville, Brissac lui en apporta les clefs, & en récompense reçût le Bâton de Maréchal, & promesse d'une place de Conseiller honoraire au Parlement, avantage très-considérable en ce tems-là. Sur les dix heures du matin, comme il sçût que tout étoit paisible, & qu'on avoit mis ses troupes en bataille dans toutes les Places & les grandes ruës, il entra dans la Ville par la Porte-Neuve, accompagné de grand nombre de Noblesse & de ses Compagnies d'Ordonnance, & alla droit à Nôtre-Dame [dans le Carrosse de la Dame de Villeroi,] entendre la Messe & chanter le *Te Deum*, faisant marcher devant lui cinq cens hommes les piques traînantes, en signe que la victoire étoit volontaire.

Quelques mutins firent mine de vouloir résister, mais aussitôt ils s'enfuïrent & se cacherent chez eux. Avant qu'il fût midy toute la Ville admira de se voir aussi paisible qu'elle l'avoit jamais été dans la plus profonde paix ; & par là se confirma entierement dans l'estime qu'elle avoit de la bonté & de la sage conduite de son Roi. Il trouva son dîner tout prêt au Louvre, & sa Maison en aussi bon ordre que si on l'y eût attendu depuis long-tems. Il envoya offrir sauf-conduit au Duc de Feria & aux Espagnols, & leur donna escorte pour les conduire jusqu'à l'arbre de Guise.

1594. En Mars.

Sur les trois heures après dîné ils sortirent par la porte saint Denis, le Roi s'étant mis à une fenêtre pour les regarder. Ils avoient leurs enseignes ployées & leurs caisses couvertes, & emmenoient avec eux quelques restes de prostitution, & environ une trentaine de Ligueurs passionnés. Le plus ardent étoit Jean Boucher, Curé de saint Benoît ; lequel est mort Doyen de Tournay plus de cinquante ans après, mais bien changé d'humeur, & aussi zélé François parmi les Etrangers, qu'il avoit été furieux Espagnol en France.

Lorsque le Roi entra dans Paris, il envoya Saint-Luc assurer les Cardinaux de Plaisance & de Pellevé, & les Duchesses de Nemours & de Montpensier, qu'il ne leur seroit fait aucun déplaisir ; pour témoignage dequoi il leur donna des Archers de sa garde : mais le Cardinal de Pellevé n'en avoit plus de besoin, car il rendit les derniers soupirs dans l'Hôtel de Sens comme on chantoit le *Te Deum*. Le Roi ne refusa pas un sauf-conduit au Cardinal de Plaisance, qui avoit agi avec tant de chaleur contre lui ; il souffrit même qu'il emmenât avec lui le Pere Varade Jesuite, & Aubry Curé de saint André des Arts, [quoiqu'ils fussent accusés du détestable attentat de Barrieres.]

Le troisiéme jour d'après, le Capitaine du Bourg rendit la Bastille, & Beaulieu le Château du Bois de Vincennes ; Au bout de la huitaine, le Roi fit faire

1594. En Mars. une procession générale, où il assista en personne avec toute sa Cour, pour rendre graces à Dieu de ce qu'il l'avoit rétabli dans la Capitale de son Royaume.

On ne trouva pas à propos d'attendre le retour du Parlement de Tours pour vérifier la Déclaration du Roi, qui rétablissoit ceux qui étoient demeurés à Paris, & celle qui étoit accordée en faveur de Brissac & de la ville de Paris. L'adresse en fut faite par une forme extraordinaire, *au Chancelier & aux autres Officiers de la Couronne, Ducs & Pairs, Conseillers d'Etat & Maîtres des Requêtes, pour les lire, publier & enregistrer au Greffe du Parlement, & des autres Cours Souveraines.*

Ceux qui avoient servi le Roi en cette importante réduction, ne manquerent pas d'en tirer de bonnes récompenses. Le Parlement étant rétabli, le Roi y fit une nouvelle Charge de Président [au Mortier] pour le Maître. Il en créa aussi une a la Chambre des Comptes pour l'Huillier, & deux de Maître de Requêtes pour du Vair & pour l'Anglois. Les gens de bien & désinterressés disoient, que s'ils avoient eû intention de servir le Roy & le public, ils eussent fait plus généreusement de se contenter de la gloire de leur action, que de désirer une récompense qui ne pouvoit qu'être à charge aux coffres du Roy, [aux autres Officiers,] & à son peuple.

Afin d'ôter, autant qu'il étoit possible, le souvenir du passé, Pierre Pithou Conseiller en Parlement, eût ordre de tirer des Registres de la Cour tous les Actes, qui s'étoient faits durant les troubles contre l'autorité du Roy; Jean Seguier d'Autry Lieutenant Civil, fit brûler tous les libelles, avec rigoureuses défenses d'en plus imprimer, ni d'en garder aucun; Et le Parlement ayant changé de style donna un Arrêt le trentiéme du mois, *Qui cassoit tous Arrêts, Decrets & Sermens faits depuis le neuviéme de Décembre* 1588. *qui se trouveroient préjudiciables à l'autorité du Roy & aux Loix du Royaume, comme ayant été extorqués par force; Déclaroit nul ce qui avoit été fait contre l'honneur du Roy Henry III. & ordonnoit qu'il seroit informé du détestable parricide commis en sa personne; Abolissoit toutes les fêtes & solemnités que la Ligue avoit instituées à l'occasion des troubles; Révoquoit le pouvoir donné au Duc de Mayenne; Lui enjoignoit à lui & à tous autres de reconnoitre le Roy; Et ordonnoit qu'il seroit fait tous les ans une Procession générale le vingt-deuxiéme de Mars, en mémoire de la réduction de Paris, où la Cour assisteroit en Robes Rouges.* 1594. En Mars.

A l'autorité du Parlement on joignit celle de l'Université, pour achever de guérir les scrupules de plusieurs Ecclésiastiques, tant Séculiers que Religieux, qui doutoient encore, si on pouvoit obéir au Roy avant qu'il fût absous par le Saint Pere. Pour cet effet, Renaud de Beaulne nouvellement pourvû de l'Archevêché de Sens, fit premierement En Avril. une Assemblée des Curés de Paris, qui témoignerent unanimement être comblés de ses raisons; Puis un autre du Corps de l'Université au Collége Royal de Navarre le vingt-deuxiéme d'Avril. Le Recteur, tous ses Supôts, & grand nombre d'Ecoliers & de Religieux de tous Ordres, y jurerent *de garder fidélité au Roi jusqu'à l'effusion de leur sang, renoncerent à toutes Ligues, & retrancherent les refractaires de leurs Corps, comme avortons & membres gâtés.*

La même semaine revinrent les membres du Parlement & des autres Compagnies qui étoient à Tours. Le Gouverneur de Paris [c'étoit François d'O,

1594. que le Roy avoit remis dans cette Charge] grand nombre de Noblesse, & les plus notables Bourgeois, allerent au devant d'eux jusques au Bourg-la-Reine. Ainsi tout se réünissoit sans déplaisir de personne; hormis d'une cinquantaine de Bourgeois, à qui le Roy envoya des billets pour sortir de la Ville. C'étoient des gens fort notés : néanmoins on manquoit en cela à la parole qu'on avoit donnée à ceux qui avoient traité de la réduction de Paris. Aussi plusieurs autres ne se croyant pas plus en sûreté que ceux-là, prirent l'alarme si chaude, qu'il pensa s'en ensuivre de mauvais effets.

Paris ainsi réduit, les autres Villes revenoient aussi comme à l'envie & en foule. Le vingt-sixiéme d'Avril Villars ramena Roüen, le Havre, Montivilliers & Pont-Audemer. De tous les Chefs de la Ligue, ce fut lui qui se mit à plus haut prix : il n'en voulut rien rabattre *de 1200000. d'argent comptant, 60000. de pension, & le Gouvernement de toutes ces Villes, sans reconnoître de trois ans le Duc de Montpensier Gouverneur de la Province, & de plus la Charge d'Amiral.* En Avril, Mai, & suiv. Biron en étant pourvû, on ne pût la lui arracher sans lui faire une playe dans le cœur, d'autant plus cuisante, que Villars étoit son concurrent en vaillance & en réputation.

Au même tems, ou peu après, May-David se remit dans l'obéïssance avec la Ville de Verneüil. Comme aussi les Magistrats & Bourgeois y firent rentrer Montreüil & Abbeville en Picardie. Troyes en Champagne revint après avoir chassé le Prince de Joinville son Gouverneur; Sens en Bourgogne, & Rion en Auvergne tout de même. Montluc Gouverneur pour la Ligue en Agenois, ramena Agen, Villeneuve, & Marmande. 1594.

Durant ce torrent de prospérités, le Roi eût avis que le Comte de Mansfeld, après une Conference que le Duc de Mayenne avoit eüe avec lui, avoit assiégé la Capelle, & comme il s'approcha pour la secourir, il trouva qu'elle étoit aux abois. Il en prit sa revanche sur la ville de Laon. Le Duc avoit laissé son second fils dedans avec le Président Jeanin pour conseil; il l'assiégea sur la fin de Mai. L'entreprise fut très-hazardeuse pour lui : il manquoit de munitions, & les mécontentemens du Maréchal de Biron, qu'on pouvoit appeller l'ame de ses entreprises, lui étoient une dangéreuse Remore. Mansfeld s'avança pour le secourir, & son armée se posta sur une hauteur vis-à-vis celle du Roi; elle demeura sept ou huit jours; après quoi manquant de vivres, & ayant vû défaire deux Convois que les plus braves de ses gens étoient allés querir à la Fere, il se retira en Artois, où les maladies acheverent de ruiner ses troupes. En Mai, & Juin.

La place se défendit encore longtems & fort opiniâtrément; elle ne capitula que le vingt-deuxiéme de Juillet pour se rendre le premier d'Août, si elle n'étoit secouruë dans ce jour-là. En Juillet, & Aout. Dans les attaques fut tué Givry, le plus accompli Cavalier qui fût à la Cour, soit pour les connoissances qu'il avoit dans les belles Lettres, soit pour l'esprit & pour la galanterie. [Un désespoir amoureux conçû de l'infidélité d'une Princesse (*a*) le jetta si souvent dans les périls qu'il y demeura comme il le souhaitoit.]

Durant ce siége, le Baron du Pesché traita avec le Roi pour la ville de Châ-

(*a*) Mademoiselle de Guise, depuis Princesse de Conty.

1594. teau-Thierry, & les Habitans de Poitiers pour la leur ; dont le Gouvernement & celui de la Province furent laissés au Duc d'Elbœuf. Après la capitulation de Laon, les Magistrats d'Amiens, de Beauvais & de Peronne, alarmés de ce que la cabale Espagnole les avoit voulu obliger à faire un nouveau serment, se rangerent sous l'obéïssance du Roi ; ceux d'Amiens ayant contraint les Ducs de Mayenne & d'Aumale de sortir de leur Ville. Dourlens, qui sous le Regne de Henry III. avoit été baillé pour Place de sûreté au Duc d'Aumale, voulut être compris dans l'Edit de la réduction d'Amiens.

En Septembre. Au mois de Septembre le Roi mit le siége devant Noyon ; Desclusseaux qui commandoit dedans, le rendit le dix-huitiéme d'Octobre. Ainsi il recouvra toute la Picardie, hormis trois Places, Soissons, Ham & la Fere, qui étoient au pouvoir, la premiere du Duc de Mayenne, la seconde du Duc d'Aumale, & la troisiéme, des Espagnols. Car Colas Vice-Sénéchal de Montélimar, qui s'étoit rendu le maître de cette derniere, s'étoit entierement donné à eux ; en récompense ils lui en avoient laissé le Domaine en titre de Comté.

En Juin & Juillet. Il se tramoit encore des menées à Paris pour rebroüiller le Royaume. La plûpart des Seigneurs Royalistes se fâchoient que les Ligueurs emportoient tout l'argent & les plus grandes récompenses ; ils se repentoient aussi d'avoir tant avancé les affaires du Roi, qu'il fût à la veille de n'avoir plus que faire d'eux. Les Parisiens étoient plus allarmés de cinquante personnes qu'il avoit chassés de leur Ville, qu'ils ne se tenoient assûrés par toutes ses Déclarations. Le Cardinal de Bourbon ne pouvoit se défaire de l'imagination de la Royauté: Le Comte de Soissons son frere étoit blessé jusqu'au fond de l'ame, de ce que le Roi lui refusoit sa sœur, (*a*) après la lui avoir solemnellement promise : Et Biron outré de ce qu'on lui avoit ôté l'Amirauté, étoit venu passer ses fantaisies à Paris, où il avoit été si bien reçû, que le Roi en avoit conçû de la jalousie, & y étoit accouru du siége de Laon, pour dissiper par sa présence, les pratiques qui eussent pu s'y former contre son service. 1594. En Juin.

Pour le Cardinal de Bourbon, la mort en délivra le Roi peu de tems après, sçavoir vers la fin de Juillet. Il crut avoir été empoisonné par une Dame qu'il avoit fort aimée (*b*). Au mois d'Octobre ensuivant, François d'O Sur-Intendant des Finances, acheva de vivre dans son hôtel à Paris, ayant l'ame & le corps également gâtés de toutes sortes de vilenies. Le Roi se consola aisément de sa perte, parce qu'il faisoit d'effroyables dissipations, & que néanmoins il le vouloit tenir comme en tutelle. Après cela il fit quelque tems administrer ses Finances par un conseil de cinq ou six personnes : mais ne trouvant pas son compte avec cette multitude mal d'accord & interessée, il rétablit la Sur-Intendance, & la donna conjointement à Sancy & à Rosny. En Juillet. En Octob.

Tandis que les Chefs & les Villes de la Ligue se pressoient de se rendre au Roi pour se mettre en paix, les Paysans & Communes des Pays de la Haute Guyenne se souleverent & prirent les armes pour se défendre des pillages de la Noblesse, & des cruelles vexations des Receveurs des Tailles. On leur

(*a*) Cette promesse lui avoit été faite en 1585. lorsqu'Henri n'étoit que Roi de Navarre.

(*b*) La Dame de Rozieres, qui l'avoit ensorcelé pour avoir désapointé l'Abbé de Bellozane, qui l'entretenoit. *Memoires de Sully.*

1594. En Octobre. donna le sobriquet de TARD-AVISE's, & les Gentilshommes rejetterent aussi sur eux celui de CROQUANS, dont ces Paysans les avoient voulu charger, parce qu'en effet ils croquoient & dévoroient les pauvres gens de la campagne. Leur premiere assemblée se fit en Limosin : Chambret qui en étoit Gouverneur pour le Roi, les battit & les dissipa. Ceux d'Angoumois qui se mirent en devoir de les imiter, furent aussi écartés par Massez Lieutenant de Roi en ce pays-là. Mais il ne fut pas si facile d'appaiser ceux du Perigord. Un Notaire de Village les convoqua la premiere fois dans la Forêt d'Absac, à une lieuë de la ville de Limeil ; & ils firent ensuite plusieurs autres assemblées, où ils se trouverent jusqu'au nombre de quarante mille hommes. Le Maréchal de Matignon énerva leurs forces, en retirant d'avec eux ceux qui avoient porté les armes, desquels il fit des compagnies qu'il envoya en Languedoc ; & le Roi conjura cette tempête, en leur accordant la remise des restes des tailles, qu'ils ne pouvoient payer.

En Juin Juillet & suivans. Restoient la Bretagne & la Bourgogne, qui n'obéissoient point au Roi. Ajoutez-y une partie de la Provence, parce qu'il la croyoit plus mal entre les mains d'Espernon qu'en celles de la Ligue. Les Habitans de Laval introduisirent le Maréchal d'Aumont dans leur Ville ; Lesonnet Gouverneur de Concarneaux, traita avec lui : Talboüet peu aprés en fit autant pour Redon ; & lui se rendit maître de Morlaix, par le moyen des Bourgeois & du Château, aprés un assez long siége. Il y avoit dans la Province cinq mille Espagnols commandés par un Dom Jean d'Aquila, & le Duc de Mercœur avoit trois mille bons hommes ; de sorte que s'ils eussent pû s'accorder ensemble, ils eussent été plus forts que les Royalistes : mais la jalousie des deux Nations, & les piques d'entre les deux Chefs les rendoient incompatibles. 1594.

Aquila refusa de joindre le Duc pour secourir ce Château. Le Duc lui rendit la pareille, quand Aumont eût assiégé le Fort de Crodon, que les Espagnols avoient bâti avec une grande dépense sur la Langue, qui divise le Golfe du Conquet, & y commande. Auparavant Quinpercorentin étant seulement investi, s'étoit rendu au Maréchal, & peu après la ville de saint Malo acheva son Traité ; dans lequel ses Marchands firent bien voir qu'ils n'ignoroient pas leurs interêts & la politique.

Pour la Provence, le Roi n'osoit pas ouvertement destituer Espernon, tant à cause des intelligences qu'il pouvoit contracter avec l'Espagne & la Savoye, qu'à cause de ses alliances avec le Maréchal de Boüillon, le Duc de la Tremoüille & Vantadour, qui d'ailleurs étoient tous fort mal contens, & même avec le Connétable de Montmorency : je l'appelle ainsi, car il en avoit reçû l'épée dès l'année précédente. Il lui avoit donc seulement mandé de venir en Cour, pour faire droit réciproquement sur ses plaintes & sur celles des Provençaux. Mais comme ce Duc avoit quatre mille hommes que le Connétable lui avoit prêtés, & deux mille cinq cens qu'il avoit levés, il étoit rentré dans son Fort, & tenoit à la gorge la ville d'Aix, le Comte de Carces & le Parlement, exerçant cruellement ses vengeances sur tous ceux qui tomboient entre ses mains. En Mai, & suivans.

Lesdiguieres excité par leurs cris redoublés, quitta les affaires de Savoye pour les aller secourir. Il passa la riviere de Durance à Ourgon, & se retrancha

à Sennas. Espernon vint bravement au
1594. devant, & le tâta par de grandes escarmouches: mais du reste il ne pût arrêter sa marche, parce que le Connétable ne vouloit pas risquer ses troupes, & que même il les retira.

Ce Seigneur, qui par une longue suite de traverses étoit devenu très-circonspect, trouva plus sûr de se rendre Médiateur, que partie dans une cause, où il étoit à craindre que le Roi ne se déclarât. Il moyenna donc une tréve de trois mois: pendant lesquels le Fort fût déposé entre les mains de Lafin, qui étoit un négociateur perpétuel; mais homme sans foi. Lafin s'étoit chargé d'y mettre trois cens hommes de garnison pour le tenir en sequestre. Lesdiguieres trouva moyen de faire glisser parmi ces troupes grand nombre de soldats qui étoient à lui; tellement que par ce moyen la Place étoit en sa disposition.
En Juillet. Etant donc un jour onziéme de Juillet sorti d'Aix, comme pour se promener, il s'approche insensiblement du Fort, & quand il est tout contre, il fait commandement au Capitaine de la part du Roi, de le lui remettre pour le raser. Dès qu'il parla, la garnison lui ouvrit les portes malgré le Capitaine; & tout à l'heure même il abandonna le Fort aux Provençaux, qui en moins de deux jours ruinerent ces grands travaux, que l'armée d'Espernon avoit été plus d'un an à élever.

En Août. Cela fait, il s'en retourna en Dauphiné, parce qu'on y appréhendoit les grands préparatifs de guerre que faisoit le Duc de Savoye. Lesdiguieres lui avoit enlevé plusieurs petites places en son Pays. Ce Prince les ayant toutes regagnées durant son absence, reprit encore Briqueras à sa vûë même, se servant fort utilement pour cette entreprise, des troupes du Milanois qui alloient faire la guerre en Bourgogne.

Comme le Roi, après la prise de Noyon, étoit allé visiter sa frontiere de Champagne [c'étoit au mois de Novembre] il accorda la Paix au Duc de Lorraine, qui la faisoit négocier il y avoit plus d'un an par Bassompierre. *Il promit à ce Duc de lui faire droit à lui & à ses enfans, de la succession de Catherine de Medicis leur grand'-mere: Sans préjudice de ce que le Duc prétendoit tant de son chef que du leur, sur les Duchés de Bretagne & d'Anjou, & sur les Comtés de Provence, de Blois & de Coucy. Il lui laissa Marsal en propre à lui & à ses successeurs, les villes de Dun & Stenay en échange de Jamets, lequel le Duc rendoit à la France. Et de plus, il lui promit le Gouvernement de Toul & de Verdun pour l'un de ses fils, & au frere de ce fils qui lui survivroit.* Bassompierre eût en engagement la Terre de Vaucouleurs, pour une vieille dette de soixante-huit mille écus, & pour trente-six mille qu'il fournit comptant à l'Epargne.

1594. En Novembre.

Au même mois de Novembre le Traité du Duc de Guise fut pareillement conclu avec le Roi, lequel par ce moyen retira aussi les Villes de Champagne qui étoient encore dans le parti de la Ligue. Quelques mois auparavant ce jeune Prince n'ayant point de Places considérables qui fussent absolument en sa disposition, s'étoit assûré de Reims [par une action peu généreuse.] Saint-Pol, créature de son Pere, & qui lui avoit sauvé la vie le jour de devant les barricades, maîtrisoit cette Ville, par le moyen d'un réduit qu'il avoit fait à la porte de Mars & prétendoit bien avec cette piéce & quelques autres qu'il tenoit, se faire confirmer le bâton de Maréchal par le Roi. Le Duc qui vouloit avoir sa dépoüille pour en faire son

accommodement, lui fit un jour querelle sur le pavé de Reims, & lui donna de l'épée dans le ventre. Par sa mort il devint maître de Reims. Avec cela & avec les villes de Rocroy, saint Diziers & Ginville, il obtint un Traité très-avantageux. Car on lui donna quatre cens mille écus d'argent, le Gouvernement de ces Places, & de plus celui de la Provence. Ce dernier, non pas tant pour l'obliger, que pour l'ôter à Espernon, & peut-être afin qu'ils se perdissent l'un l'autre.

1594. En Novembre.

En Décembre.

La Bourgogne étoit jusques-là demeurée presque toute entiere au Duc de Mayenne; elle commença aussi à lui échapper. Auxerre, Mâcon & Avalon, rompirent leurs liens; Dijon & Beaulne étoient sur le point de faire de même, lorsqu'il y courut avec quelques Compagnies de Cavalerie. Comme il eût reconnu qu'il ne pouvoit plus les retenir par affection, il y employa la rigueur & la force: il fit dans Dijon couper la tête à Jacques Vernes, qui en étoit Maire, & au Capitaine Gau, rasa tous les Fauxbourgs de Beaulne, y redoubla la garnison & en mura toutes les portes, hormis une. De plus, afin de se conserver la Province, il persuada aux Espagnols de faire puissamment la guerre de ce côté-là.

La seule nécessité le tenoit encore attaché à ces dangereux amis. Il sçavoit que le Duc de Feria, & Diego d'Ibarra, lui imputoient à perfidie & à malice la décadence des affaires, laquelle pourtant ne se devoit imputer qu'à sa lenteur & à ses irrésolutions; il sçavoit qu'ils le haïssoient si cruellement, que lorsqu'il étoit allé trouver l'Archiduc Ernest après le siége de Laon, ils avoient fait mettre en délibération de lui couper la tête comme à un traître, & que le conseil de l'Archiduc n'ayant pas voulu suivre cet avis, ils avoient essayé de se défaire de lui par le poison, ou par le poignard.

1594. En Décembre.

Aussi quelques-uns s'imaginerent que ce fut lui le premier, qui pour se venger des traitemens de cette nation, fit glisser par ses amis dans le Conseil du Roi, l'envie de leur déclarer la guerre, & qu'il avoit conclu secrettement son Traité avec lui. Quoiqu'il en soit, il se trouva une assez forte brigue dans le Conseil, pour porter le Roi à cette rupture. Les Huguenots la désiroient, par la haine qu'ils avoient toujours eûë contre les Espagnols. Les Catholiques, pour divertir les Huguenots de leurs broüilleries, en leur donnant ce contentement & des emplois qu'il n'eût pas été à propos de leur confier en une autre occasion. Les bons François pour rallier ensemble tous les cœurs, réveiller en eux l'affection pour la Patrie, & confondre tous les restes des factions & disputes de Religion dans l'ardeur de la querelle commune. Les Politiques enfin, pour faire une puissante révulsion au dehors, du venin qui causoit le mal au dedans; & pour occuper les ennemis de l'Etat à éteindre le feu dans leurs maisons, au lieu de l'entretenir en France comme ils faisoient.

Il fut donc résolu au Conseil du Roi de porter la guerre dans leur Pays: & parce que l'Artois & le Hainault se trouvoient le plus exposés aux ruines que causeroit la rupture d'entre les deux Couronnes, on jugea à propos d'écrire aux principales Villes de ces Provinces; Que s'ils n'obtenoient du Roi d'Espagne qu'il retirât ses troupes des terres de France, & s'ils ne cessoient de faire la guerre à ses Sujets & aux Cambresiens, lesquels il avoit pris sous sa protection, il leur feroit sentir la pésanteur de ses armes.

1594. En Decembre.

On tient que trois personnes principalement, inspirerent ce dessein au Roi, Gabrielle d'Estrée sa Maîtresse, Balagny & le Maréchal de Boüillon. Gabrielle afin de conquérir la Franche-Comté pour son fils César; Balagny afin de s'enrichir du butin de l'Artois & du Haynault; le Maréchal pour deux fins. L'une étoit, de donner moyen au Prince Maurice de Nassaw, dont depuis peu il avoit épousé la sœur nommée Elizabeth, d'établir sa grandeur en affermissant la liberté des Provinces-Unies : l'autre de se maintenir lui-même dans la Seigneurie de Sedan. Car il faut sçavoir que Charlotte de la Mark sa femme, étant morte sans enfans il y avoit quelques mois, il retenoit cette Principauté, en vertu, disoit-il, d'une donation testamentaire qu'elle lui en avoit faite, & de l'acquisition des droits du Duc de Montpensier.

Il se vantoit d'avoir des intelligences prêtes à joüer dans le Luxembourg; Balagny promettoit de faire grande brêche en Artois; & Sancy se faisoit fort de porter les Suisses à conquérir la Franche-Comté. Le Duc de Lorraine même offroit pour cette expédition, quatre mille hommes commandés par Tremblecour (*a*) & Aussonville. En effet, ils entrerent dans la Comté dès le commencement de l'année suivante : mais c'étoit contre son interêt & contre son intention. Aussi ne firent-ils que des courses fort ruineuses aux peuples, sinon qu'ils prirent les petites villes de Vezou, Luxeu & Jonville.

Le Roi s'étoit approché des frontieres d'Artois, s'imaginant d'y avoir quelque heureux succès : les rigueurs de l'hyver le ramenerent à Paris presque à une mort tragique. Car le même jour qu'il

(*a*) De la Maison de Beauveau.

1594. En Decembre.

y arriva [c'étoit le vingt-septiéme de Décembre] à six heures du soir, comme il étoit dans la chambre de sa maîtresse logée à l'hôtel du Bouchage, & qu'il s'avançoit [en s'inclinant un peu *] pour embrasser Montigny, il reçût un coup de coûteau dans la lévre d'en bas qui lui rompit une dent.

[* Cette civilité lui sauva la vie.]

On prit tout sur l'heure un jeune homme qui se mêloit dans la presse, & on connut à son visage effaré qu'il avoit fait le coup. Il s'appelloit Jean Chastel, fils de Pierre Chastel & de Denise Hazard, & étoit fils d'un Marchand Drapier demeurant devant la grande porte du Palais, âgé [seulement] de dix-neuf ans, mais esprit mélancholique. Il dit dans son interrogatoire; Qu'il s'étoit porté à faire ce crime, parce que se sentant chargé de péchés enormes & impardonnables, & s'imaginant ne pouvoir éviter les peines d'enfer, il avoit pensé les diminuer par cet attentat; Lequel il croyoit être une action méritoire, parce, disoit-il, que le Roi n'étant pas reconcilié à l'Eglise, ne pouvoit passer que pour un tyran. Il confessa aussi qu'il avoit fait son Cours au Collége de Clermont sous les Peres Jesuites, & qu'ils l'avoient souvent mené dans une chambre des Méditations, où l'enfer étoit représenté avec plusieurs figures épouventables.

Sur cette déposition, on envoya faire perquisition dans le Collége de Clermont: [on y trouva] quelques libelles injurieux contre Henry III. & contre le Roi régnant, dans la chambre de Jean Guignard un des Peres de la Société, qui en étoit l'Auteur. [Cette mauvaise rencontre] jointe au souvenir de l'ardeur que quelques-uns de ces Peres avoient témoignée pour les interêts d'Espagne, à quelques maximes que de leurs Prédicateurs avoient débitées contre la sûreté

1594. En Décembre.

reté des Rois, & contre les anciennes Loix du Royaume, & à l'opinion qu'on avoit que par le moyen de leurs Colléges & des Confessions auriculaires, ils tournoient les esprits de la jeunesse, & les consciences timorées de quel côté il leur plaisoit, donna sujet au Parlement d'envelopper toute la Société dans la punition du crime de quelques particuliers.

Ainsi par un même Arrêt, qui fut prononcé le vingt-neuviéme du mois, & exécuté aux flambeaux, elle condamna Jean Chastel *aux peines accoutumées contre de semblables parricides, & ordonna que les Prêtres & Ecoliers du Collége de Clermont, & autres soi disant de la Société de* JESUS, *comme étant corrupteurs de la jeunesse, perturbateurs du repos public, & ennemis du Roi & de l'Etat, vuideroient dans trois jours de leur Maison & Collége, & dans quinze de tout le Royaume, & que tous leurs biens seroient employés à des œuvres pies, selon la disposition du Parlement.*

Quelques autres Parlemens entrant dans le sentiment de celui de Paris, les bannirent par un pareil Arrêt : mais celui de Bourdeaux & celui de Toulouse refuserent de s'y conformer : de sorte qu'ils se maintinrent en Guyenne & en Languedoc jusqu'à leur rappel. Par un autre Arrêt, Jean Guignard ayant reconnu ses écrits diffamatoires, fut condamné à être pendu, non pour les avoir faits, mais pour les avoir gardés. Par un autre, le Pere Jean Gueret, sous lequel Chastel avoit fait son cours en Philosophie, & le pere de ce malheureux parricide, furent bannis du Royaume, le premier à perpétuité, & le second pour neuf ans; il fut aussi ordonné que sa maison seroit démolie, & en la place érigée une Pyramide de pierre de taille, qui en contiendroit les causes. Sur l'une des quatre faces étoit gravé l'Arrêt, & sur les trois autres diverses inscriptions Latines en prose & en vers, pour faire détester la mémoire de cet horrible attentat & la doctrine qu'on accusoit de l'avoir causé.

1595. En Janvier.

EMPP. Encore RODOLFE II. & MAHOMET III. fils d'Amurat, Apres avoir noyé dix de ses freres, il R. dix ans.

[Cependant] le terme que le Roi avoit préfix aux Hennuyers & aux Artesiens étant expiré sans qu'ils lui eussent envoyé aucune réponse, il fit publier une Déclaration pour dénoncer la guerre au Roi Philippe & à ses Sujets. Il avint quelques semaines aprés que l'Archiduc Ernest Gouverneur des Pays-Bas, mourut le vingt-uniéme de Février, & que le Roi Philippe commit l'administration de ces Provinces à Pierre Henrique Gusman Comte de Fuentes, jusqu'à tant qu'il en eût autrement disposé.

Le Duc de Nemours s'étant sauvé du Château de Pierre-Encise, déguisé des habits de son Valet, & portant le bassin de sa chaise percée, étoit monté à cheval, & avec ses amis & trois mille Suisses que le Duc de Savoye lui prêta, avoit repris plusieurs Forts tout autour de Lyon, avec lesquels il croyoit affamer cette grande Ville. Mais le Connétable de Montmorency qui amenoit mille maîtres & quatre mille fantassins au Roi, ayant eû ordre de demeurer en ce pays-là, le resserra lui-même dans Vienne, si à l'étroit que ses Suisses s'ennuyant de pâtir, se retirerent en Savoye auprès du Marquis de Trefort Général de l'Armée du Duc. [Ce Prince] bien loin de le pouvoir secourir, fut contraint de laisser hyverner les troupes du Connétable dans la Bresse, où elles avoient pris Montluel.

En Décembre de 1594. & en Janvier & suivans. 1595.

Tandis que le Duc de Nemours étoit allé trouver le Connétable de Castille, à dessein de l'obliger à passer dans le Lyonnois, Disimieu son plus intime

1595. confident, à qui il avoit commis la garde du Pipet, principal Château de Vienne, traita son accommodement le douziéme d'Avril, introduisit les troupes [du Connétable] dans la Ville, & l'y appella pour recevoir le serment des habitans. Nemours qui l'avoit crû son ami à toute épreuve, pensa perdre l'esprit quand il sçût cette nouvelle. Les gens enclins à croire le mal & à juger des actions par le mauvais motif, qui trop souvent est le vrai, dirent que celui de Disimieu avoit été l'interêt plûtôt que le devoir; & sur ce pied, ils aimerent mieux l'appeller traître à son ami que fidele à son Roi. Même quand Nemours fût tombé malade, soit de regret ou de quelqu'autre chose, ils publierent qu'il lui avoit donné le boucon pour prévenir son ressentiment.

En Avril.

En Janvier. Véritablement ce Prince se trouva atteint d'un mal fort étrange, & presque semblable à celui du Roi Charles IX. il rendoit le sang à gros boüillons par la bouche. Son grand courage resista quelque tems à la violence de ce mal: mais quand il en fut tellement attenué qu'il ne put plus se tenir sur ses pieds, il se fit porter dans son Château d'Anecy en Savoye; & là, ayant langui quelques mois dans un état qui tiroit les larmes des yeux de tous ceux qui le voyoient, il rendit le dernier soûpir vers la mi-Juillet âgé de vingt-huit ans. Le Marquis de Saint-Sorlin son frere lui succeda dans la Duché de Nemours & autres terres, & peu après conclut son Traité avec le Roi.

En Fevrier. Le Duc de Mayenne ne l'avoit pas assez aimé pour en avoir de la douleur: mais la décadence de ses affaires ne lui en donnoit que trop d'ailleurs. Au mois de Février les Habitans de Beaulne à qui le Roi avoit l'an précédent accordé une tréve de quatre mois, attaquerent la garnison que le Duc avoit renforcée, & appellerent à leur aide le Maréchal de Biron qui assiégeoit le Château de Monstier Saint Jean la auprès. Ce Maréchal ayant forcé trois mille soldats qui se défendoient encore dans la Ville, mit le siége devant le Château. Il se rendit au bout d'un mois, ayant attendu en vain que le Duc de Mayenne joignît ses forces avec le Duc de Nemours pour le délivrer. 1595.

En Mai. Les villes d'Autun & d'Ossonne ayant reconnu son extrême foiblesse, se détacherent aussi de son parti: la premiere par la conduite de son Maire, la seconde par le Traité que Seneçay fit avec le Roi, qui lui en laissa le gouvernement.

A l'exemple de Beaulne, les Habitans de Dijon prirent les armes au commencement de Mai, & se trouvant trop foibles pour chasser la garnison du Duc; eûrent aussi recours à Biron. Il gagna tous les quartiers de la Ville, & en assiégea en même tems le Château, & celui de Talan qui en étoit à un quart de lieuë, où le Vicomte de Tavanes s'étoit retiré.

Le Connétable de Castille [il se nommoit Fernand de Velasco] étoit descendu dans la Franche Comté dès le mois d'Avril avec une armée de quinze mille hommes de pied & trois mille chevaux. Ce Maréchal appréhendoit qu'il ne lui tombât sur les bras avec toutes ses forces: le Connétable de Montmorency avoit la même crainte, & tous deux pressoient fort le Roi de s'avancer de ces côtés-là. Enfin les caresses de sa maîtresse l'y déterminerent; elle désiroit qu'il conquît la Franche-Comté pour son fils, auquel il en devoit donner la propriété utile, mais la souveraineté honorifique aux Suisses, afin de les obliger à sa protection. En Juin.

1595. Il ne mena que fort peu de troupes avec lui, croyant que de celles de ces deux Généraux, & de celles des Lorrains commandées par d'Assonville, il pourroit composer une armée fort considérable. Quant à la frontiere de Picardie, il s'en fioit aux troupes du Maréchal de Boüillon, du Comte de Saint-Pol & de l'Amiral de Villars, leur recommandant sur tout la bonne intelligence, & d'unir quand il seroit de besoin toutes leurs forces ensemble; il en donnoit le commandement général au Duc de Nevers quand elles seroient en corps. Pour le gros des affaires du Royaume, il établit un Conseil à Paris, dont il fit Chef le Prince de Conty. L'évenement montra que l'ordre qu'il avoit apporté pour l'un & pour l'autre, n'étoit pas bon; car le Comte de Soissons jaloux qu'on lui eût préféré le Prince de Conty, fomentoit le levain des factions qui restoient encore dans Paris:
En Mars. d'ailleurs ceux qui composoient ce Conseil, aussi bien que les Chefs de guerre, s'occupoient plûtôt à se contrepointer les uns les autres, qu'à travailler à ses affaires.

[Il étoit arrivé] au mois de Mars de cette année 1594. que le Duc de Longueville avoit été tué par un étrange accident. Comme il faisoit faire une revûë à Dourlens, un coup chargé à bale l'atteignit par la tête, dont il mourut peu de jours après dans Amiens. Le jour avant qu'il expira, sa femme accoucha d'un fils, que la France peut bien compter pour un des plus généreux Princes & des plus accomplis de son siécle. Le Roi fut son parrain, & lui donna son nom & le gouvernement de la Province: mais en attendant qu'il fut en âge il en laissa la commission au Comte de Saint-Pol son oncle paternel.

1595. En Juin. Le Connétable de Castille ayant contraint les Lorrains d'abandonner tout ce qu'ils avoient pris en Franche-Comté, & Tremblecour qui s'étoit jetté dans Vesou, de capituler *(a)*, se préparoit d'entrer dans la Duché de Bourgogne, & avoit fait un Pont à Gray sur la riviere de Saone, outre celui de la Ville. Le Roi en ayant eû avis, résolut avec le Maréchal de Biron d'aller au-devant de lui, seulement avec deux cens Maîtres & cinq cens Arquebusiers à cheval, afin de retarder sa marche d'un jour ou deux, & pendant ce tems faire un retranchement qui séparât le Château de Dijon d'avec la Ville, & dans lequel laissant mille Bourgeois, il pût aller combattre l'ennemi avec toute son armé à deux ou trois lieuës de Dijon. L'entreprise eût passé pour téméraire, si l'événement ne l'eût justifiée.

Le dernier jour de Juin, lorsqu'il fut à Fontaine-Françoise, qui est à mi-chemin de Dijon & de Gray, il découvrit toute l'armée ennemie qui descendoit de Saint-Seine, & au même tems il se vit chargé par les troupes Françoises du Duc de Mayenne, qui étoient commandées par ce Duc & par Villars Houdan. Il eût là besoin de toute sa vertu: Biron ayant été rudement poussé, il soûtint le choc avec cent cheveaux seulement, fit plusieurs charges de grand force & rembarra quatre ou cinq escadrons jusqu'auprès du gros du Duc de Mayenne. Il est certain néanmoins que s'il eût voulu plus avancer, il y eût laissé une partie de ses gens, son honneur & peut être sa personne.

Le Duc de Mayenne envoya par trois fois, & la quatriéme, fut lui-même prier

(a) Ce Connétable remerciant Tremblecour de sa sortie, comme c'est la coutume: celui-ci lui répondit que dans peu de jours il lui feroit pareil compliment.

1595. le Connétable de marcher à une victoire certaine : mais comme il étoit aussi froid pour l'action que chaud en paroles, & qu'il s'imaginoit que le Duc lui vouloit apprendre son métier : il n'en branla point, & lui répondit avec une superbe gravité, qu'il sçavoit bien ce qu'il avoit à faire. Le jour même il se retira à Saint-Seine, & le lendemain à Gray, dont il refusa l'entrée aux François Ligueurs & même à leurs blessés. Le Roi au contraire prit le soin de les faire panser, & envoya un sauf-conduit à Villars pour se faire apporter à Châlon.

En Juillet. Cette journée fut plus mémorable pour les merveilleux exploits du Roi, que pour le nombre des combattans, ni pour celui des morts ; car il n'en demeura pas cent vingt sur la place. Mais elle lui acquit encore plus d'avantage que de gloire, d'autant que la froideur du Castillan, ses défiances & son inhumanité envers les François, acheverent de les détacher d'avec l'Espagne ; & le Roi leur tendit les bras de si bonne grace, qu'il en retira une bonne partie auprès de lui.

Le Duc de Mayenne ne sçachant comment se dépêtrer des artifices des Espagnols, pensoit à se retirer à Sommerive en Savoye, & de-là envoyer demander sûreté en Espagne, pour y aller rendre compte de sa conduite au Roi Philippe, & se plaindre du mauvais procedé de ses Agens. Le Roi le voyant sur le bord du précipice, le fit assurer qu'il étoit prêt de le recevoir en ses bonnes graces ; & de lui faire meilleur traitement qu'il ne pouvoit espérer des

En Juillet, & Août. Espagnols. Il ajoûta à cela, qu'en attendant que l'on convint des conditions de son Traité, il pourroit demeurer dans Châlon, où il ne seroit point assiégé ni investi.

Avant que d'accepter ces offres, le Duc fit encore un grand & dernier effort envers le Connétable pour le porter a secourir le Château de Dijon. Le Connétable l'en ayant refusé, il prit congé de lui, comme s'il eût voulu entreprendre ce secours avec ce qu'il avoit de troupes ; & se retira dans Châlon. De-là, il fit rendre les Châteaux de Dijon & de Talan au Roi, en revanche de sa courtoisie. 1595. En Juillet, & Août.

Durant que le Roi étoit encore à Dijon, il excita les parens de Charlotte de la Trémoüille, veuve de Henry Prince de Condé, à lui présenter une Requête, qui demandoit ; Que le procès de cette Princesse fut apporté au Parlement de Paris ; Que toutes les procédures faites [contr'elle] par les Juges de saint Jean d'Angely fussent cassées, qu'on fît de nouvelles informations ; & que cependant elle fût mise en liberté à leur caution, à la charge de la représenter dans quatre mois. Le Roi ayant enteriné [leur Requête,] envoya Jean de Vivonne, Marquis de Pisani en Saintonge, pour servir de Gouverneur au jeune Prince, & pour faire en sorte de l'amener lui & sa mere à la Cour. En cela il avoit double fin, l'une de s'assûrer de la personne du petit Prince, dont les Huguenots eussent pû faire leur chef ; l'autre de le mettre entre lui & le Comte de Soissons ; lequel le voyant sans enfans, se croyoit son présomptif héritier, & lui marchoit sur les talons. En Juillet, & Août.

Lorsqu'il eût employé quelques semaines à pacifier la Bourgogne, à rétablir le Parlement de Dijon, qui avoit été interdit & y rejoindre les Conseillers qui s'étoient transférés à Semur, il entra avec son armée dans la Franche-Comté, à dessein de combattre le Castillan, & s'il remportoit la victoire, de conquérir cette Province. Il y demeu-

1595. ra près de trois semaines, pendant lesquelles il le harcela souvent pour le tirer hors de ses retranchemens, battit ses troupes qui s'écartoient, en deux ou trois rencontres, ravagea tout le pays, & jetta si fort l'épouvante dans Besançon & dans toutes les autres Villes, qu'il les eût forcées de recevoir sa Loi, si l'intercession des Suisses & la contagion qui se mit dans ses troupes, ne lui eussent arraché cette conquete d'entre les mains.

Les Suisses émûs enfin par les cris des Comtois, qui reclamoient leur protection, en vertu des anciens Traités qu'ils avoient avec les Cantons; & d'ailleurs considérant plus mûrement, malgré les pratiques de ceux que les François avoient gagnés dans leurs assemblées, quelle bride ce seroit à leur liberté, qu'un si puissant voisin dans leurs frontieres, supplierent le Roi de retirer ses armes & de laisser le pays dans la neutralité dont il avoit toujours joüi. A leur intercession les Comtois joignirent quelque somme d'argent, pour le défray de son armée; d'ailleurs elle étoit si fortement attaquée par les maladies, qu'elle fut bien-aise de se retirer avec le grand butin qu'elle avoit fait.

En Septembre. De Bourgogne le Roi fit un voyage à Lyon avec sa Cour. Plusieurs raisons l'y menerent; deux entr'autres, le désir de traiter avec le Duc de Savoye, & la nécessité qu'il avoit de donner ordre aux affaires de Dauphiné & de Provence, où il y avoit quelques broüilleries entre les Gouverneurs & entre les Capitaines.

Pour le premier point, il offrit une tréve au Savoyard, & ensuite même de lui céder le Marquisat de Salusses pour son fils aîné. Il y eût pour cela plusieurs Conférences au pont de Beauvoisin entre les Agens des deux Souverains: & le Duc sembloit ne se pas éloigner de la paix: mais la condition de l'hommage que le Roi proposoit pour le Marquisat, le rebuta. 1595. En Septembre.

Pour le second point, il envoya le Duc de Guise dans le Gouvernement de Provence; il en donna la Lieutenance à Lesdiguieres, comme celle de Dauphiné à Alfonse d'Ornano, le Prince de Conty en avoit le Gouvernement. Ainsi opposant un puissant ennemi au Duc d'Espernon, mettant un bon surveillant auprès du Duc de Guise; & ôtant à Lesdiguieres le trop grand pouvoir qu'il avoit en Dauphiné, il crût avoir bien pourvû à la sûreté de ces pays-là.

Dans ce même lieu [du pont de Beauvoisin,] fut conclu le Traité de la réduction de Bois-Daufin, une tréve particuliere accordée au Duc de Mercœur pour la Bretagne, & une générale au Duc de Mayenne, pour tous les restes du parti de la Ligue. Bois-Daufin tenoit les villes de Château-Gonthier en Anjou, & de Sablé au Mayne, avec quelques autres qui servoient comme d'avant-mur au Duc de Mercœur: aussi le Roi le considéra: de sorte qu'il lui donna des conditions fort avantageuses, & par-dessus encore le Bâton de Maréchal de France.

Le voisinage du Roi hâta aussi les plus hardis du Parlement de Toulouse, de déclarer au Duc de Joyeuse, que le Roi étant Catholique, ils étoient obligés de le reconnoître. Et parce qu'il les empêchoit par force de rien résoudre publiquement sur ce sujet-là, ils se retirerent à Castel-Sarrasin. Peu de tems après le Roi les joignit avec ceux qui du commencement des troubles s'étoient transférés à Besiers, afin que tous ensemble ils agissent plus fortement pour son service. En Septembre, & Octobre.

1595. Les villes de Carcassonne & de Narbonne, poussées du même esprit que ces Officiers, firent entendre la même chose au Duc, & mirent ses garnisons dehors; comme d'autre côté les approches du Maréchal de Matignon, & d'Anne de Levis regagnerent la ville de Rhodez; si bien que Joyeuse n'avoit plus de Places importantes que Toulouze & Alby.

Tandis que le Roi étoit occupé à une extrémité de son Royaume, les Espagnols lui firent recevoir trois sanglans échecs du côté de Picardie, sçavoir la mort de Humieres, la perte de Dourlens, & celle de Cambray. Le Duc d'Aumale & Rosne en furent les principales causes. Tous deux étoient indignés de ce que le Roi les avoit méprisés, en refusant au premier le Gouvernement de Picardie, & au second le titre de Maréchal de France, lequel il avoit bien accordé à d'autres Ligueurs.

En Juin. La ville de Ham étoit au Duc d'Aumale, & il y avoit mis un Gouverneur nommé N. de Moüi Gomeron. Ce Gentilhomme étant mort, ses trois fils allerent à Bruxelles, pour demander ce qui lui étoit dû; les Espagnols les retinrent tous prisonniers, pour se faire livrer le Château de Ham. Dorvilliers leur frere uterin, qui en avoit la garde en leur absence n'y voulut point entendre, mais appella Humieres & la Noblesse de Picardie à son secours, & leur donna passage par le fossé du Château, pour attaquer les Espagnols qui étoient dans la Ville. Humieres les chargeant vaillamment y fut tué; ses gens tout furieux de sa mort redoublerent leurs attaques, & au bout de deux jours les forcerent, & les taillerent tous en piéces, sans vouloir donner quartier à pas un. Le Comte de Fuentes qui assiégeoit pour lors le Catelet, y accourut pour secourir cette garnison, mais il n'y put être assez à tems. En vengeance de cet affront, il fit couper la tete devant Ham au fils aîné de Gomeron. (L'Archiduc Albert relâcha depuis les deux autres [freres]). Cela fait il s'en retourna devant le Catelet, & il le reçût à composition le vingt-cinquiéme de Juin. 1595.

Les regrets de la Noblesse pour la mort du brave Humieres, qui seul valoit une armée, & les cris des Picards, dont la frontiere étoit ouverte, donnerent sujet [aux plus ardens du Parlement] qui se souvenoient de l'injure qu'ils avoient reçûë du Duc d'Aumale, de lancer un Arrêt foudroyant contre ce Prince; *le déclarant criminel de leze-Majesté au premier chef, & coupable du parricide de Henry III. & pour ces crimes le condamnant à être tiré tout vif à quatre chevaux, ses quartiers attachés aux quatre principales portes de Paris, s'il pouvoit être appréhendé, sinon en effigie; sa Maison d'Anet rasée jusqu'aux fondemens, & ses bois coupés à hauteur de ceinture, ses biens confisqués, & ses enfans dégradés de Noblesse.*

L'Arrêt donné, Achille de Harlay Premier Président, en fit surseoir l'exécution durant quelques jours, en attendant des ordres plus exprès du Roi; mais le Conseiller Angenout en mèna tant de bruit, qu'il fallut passer outre. On traîna donc son phantôme en Gréve, & on l'y écartela le vingt-quatriéme de Juillet. Le Roi fut bien fâché qu'on eût dérobé ce pardon à sa clémence, & que par-là on eût engagé ce Prince, & ce qu'il y avoit encore de François déterminés & opiniâtres, dans une haine irréconciliable contre la France. Et certes ils y firent de grandes playes, & peut-être qu'ils l'eussent mise fort en danger, s'ils eussent trouvé un Roi en Espagne qui n'eût pas été si caduc & si infirme qu'étoit Philippe. En Juillet.

1595. Les Bourgeois de Cambray ne pouvoient plus ſupporter les orgueilleux & violens traitemens de Balagny, & ils n'avoient pas moins de mépris pour lui que de haine, depuis l'échec qu'il avoit reçû devant Senlis. Roſne qui connoiſſoit leurs mécontentemens, & qui avoit de grandes intelligences dans la Ville, donna conſeil à Fuentes de l'aſſiéger, mais de prendre Dourlens auparavant, afin que les François n'y puſſent mener du ſecours en corps d'armée. Il y avoit peu de monde dans Dourlens; néanmoins il s'y jetta auſſi-tôt quinze cens hommes, tant infanterie que cavalerie; & au même-tems le Comte de Saint-Pol, le Maréchal de Boüillon, & l'Amiral de Villars ſe joignirent enſemble pour le ſecourir.

Ils avoient plus de quatre mille hommes, & le Duc de Nevers n'étoit qu'à une journée d'eux avec ſeize cens autres: mais comme il n'y avoit point d'union entre ces Chefs, & qu'ils dédaignoient d'obéïr à ce Duc, ils ſe hâterent de tenter le ſecours de la Place, avant qu'il les eût joints.

Fuentes encouragé par Roſne alla au devant d'eux. A l'abord le Maréchal fit une vigoureuſe charge; mais ayant du pire, il ſe mit ſur la retraite, & l'Amiral qui demeuroit derriere pour la faire, s'engagea ſi avant parmi les ennemis, qu'ils l'envelopperent & le firent priſonnier, avec quinze ou vingt Gentilshommes de marque, & taillerent toute ſon infanterie en pieces. La bataille gagnée, ils le tuerent de ſang-froid, lui & Seſſeval; car ils n'ont pas accoûtumé de pardonner à ceux, qui après avoir été à leur paye, portent les armes contr'eux. Le Roi donna la Charge d'Amiral à Damville frere du Connétable, & le Gouvernement du Havre au Chevalier d'Oiſe frere du mort: mais il remit la ville de Roüen en pleine liberté, ayant fait raſer le Fort Sainte Catherine. 1595.

Si la jalouſie d'entre Boüillon & Villars cauſa cette perte, celle d'entre le Duc de Nevers & Boüillon en cauſa une bien plus ſanglante. Tandis que Nevers s'excuſoit de prendre le Commandement, parce qu'on avoit mis les choſes en ſi mauvais état, qu'il n'y avoit point d'honneur à s'en mêler, qu'au contraire Boüillon s'efforçoit de lui déferer pour mettre ſa réputation a couvert ſous le nom d'autrui, & que dans ces défiances ils tournoient étourdiment autour de la Place ſans rien entreprendre: il arriva huit jours après le combat, que les aſſiégés qui ſe battoient bien, mais ſe défendoient mal faute d'avoir des Ingénieurs, ſe laiſſerent malheureuſement forcer.

Les Eſpagnols emporterent le Château par un aſſaut général qu'ils donnerent à un baſtion, & firent grand carnage de la garniſon qui étoit dedans. Delà ils deſcendirent dans la Ville, où ne trouvant aucune réſiſtance, ils maſſacrerent tout, auſſi bien les femmes & les enfans que les gens de guerre, le ſoldat forcené courant par les ruës & criant, *C'eſt la revanche de Ham.* Ils ne donnerent quartier qu'à ſept ou huit, Haraucour Gouverneur de la Ville en étoit un. Le pavé fut couvert des corps de plus de trois cens Gentilshommes qui étoient entrés dans la Place, & de deux mille autres perſonnes.

Il n'eſt pas croyable quelle fut la joie des Eſpagnols, d'avoir éprouvé en cette occaſion qu'ils pouvoient battre les François à force ouverte, eux qui avoient toujours accoûtumé d'en être battus: mais ce qui leur rehauſſa encore le cœur & la voix, ce fut qu'en ces mêmes jours-là, ils eurent nouvelle des Païs-Bas, que Mondragon, qui commandoit leurs

1595. troupes en l'absence de Fuentes, avoit obligé le Prince Maurice a lever le siége de devant Grolle au pays d'Owerissel, & qu'apres s'étant campé proche de lui, il se vantoit qu'il rendroit tout le reste de sa campagne inutile. Ainsi après qu'ils eurent établi Hernand * Teillo Protocarrero Gouverneur dans Dourlens, qu'ils eurent tournoyé quelques jours sur la frontiere de Picardie, & jetté un nouveau convoi dans la Fere, ils marcherent vers Cambrai avec une pleine confiance qu'ils l'emporteroient.

[* C'est le même nom que Ferdinand.]

Pour consolation de ces pertes, le Roi apprit que ses affaires s'avançoient fort à Rome. Depuis que le Duc de Nevers en étoit parti mal satisfait, le Pape Clement ayant eu avis qu'on renouvelloit en France la proposition d'y faire un Patriarche, relâcha un peu de sa rigueur : & parce qu'il n'étoit plus guere recherché du Roi il commença lui-même a le rechercher. Il écrivit au Cardinal de Gondy pour renoüer cette négociation, envoya le Jésuite Possevin à Lyon pour en conférer avec le Connétable & avec Bellievre, & ordonna aux Cardinaux Protecteurs des Chartreux, des Capucins, & des Minimes de commander à ces Ordres qu'ils eussent à nommer le Roi dans leurs Prieres, ce qu'ils n'avoient point encore fait. Les Huguenots, & même les Politiques, étoient bien d'avis qu'on le rendît postulant à son tour, & qu'on le fit courre après ce qu'il avoit rebuté ; néanmoins à cause des grandes conséquences, le Roi se résolut d'envoyer des Députés à Rome, & de leur donner Procuration expresse pour traiter des conditions de son absolution & la recevoir en son nom.

Il choisit pour cela Jacques David du Perron, & le joignit à Arnaud d'Ossat, encore alors simple Prêtre, mais homme de rare prudence & de grand mérite, lequel négocioit en cette Cour-là il y avoit déja quelque-tems. On disoit de ce dernier qu'il avoit le talent de s'insinuer dans les esprits les plus difficiles, & de se faire écouter ; & de l'autre, qu'il ne laissoit aucun moyen de répondre quand on l'écoutoit ; si grandes étoient la rapidité & la force de ses raisons, qu'il ne persuadoit pas seulement, mais qu'il enlevoit. 1595.

Les diverses affaires qui survinrent au Conseil du Roi, ayant arrêté le départ de du Perron quatre mois durant, la faction Espagnole eut beau jeu de faire croire au Pape qu'on se moquoit de lui ; & lorsque cet Agent fut arrivé, contre ce qu'elle espéroit, elle employa toutes ses subtilités, & fit valoir tant qu'elle put le mauvais succès de Dourlens, pour empêcher que lui & d'Ossat, ne fussent reçus a l'Audience. Puis quand ils y eurent été admis, ce qui fut vers la mi-Juillet, & qu'ensuite le Pape ayant pris les avis des Cardinaux en particulier, eut déclaré en Consistoire que les deux tiers des voix alloient a accorder l'absolution au Roi, elle en fut réduite à faire naître des difficultés dans la forme, essayant tantôt de persuader qu'elle se devoit donner pardevant le Tribunal de l'Inquisition, tantôt d'y couler des termes qui flétrissent le Roi, une autrefois d'y mettre quelque formalité, qui le soûmît lui & son Royaume à la souveraineté temporelle du Pape. En Juillet.

La Cour de Rome se laissa facilement flatter à cette derniere visée, & employa tous ses artifices pour induire les Procureurs du Roi à déposer sa Couronne entre les mains de Sa Sainteté, qui après l'Absolution prononcée, l'eût remise sur la tête de l'un d'eux. Ils se démêlerent avec assez de peine de cette difficulté, mais on leur en suscita trois autres ; l'une que le Pape se roidissoit à annuller l'Absolution En Juillet, & Août.

1595. l'Absolution donnée par l'Archevêque de Bourges ; l'autre qu'il vouloit que la cérémonie se fît en présence de tous les Cardinaux, & qu'il y usât de la baguette : la troisiéme, qu'en la donnant il employât ces termes : *Qu'il réhabilitoit le Roi pour la Royauté*, comme s'il en eût été suspendu par les Excommunications des Papes ses Prédécesseurs.

Ils recevoient à toute heure des ordres exprès du Roi, de ne rien accorder au préjudice de sa dignité & de sa réputation : néanmoins ils passerent les deux premiers points pour gagner, disoient-ils, le dernier, qui étoit le plus important. Du Perron en fut fort blâmé en France, peut-être injustement ; les Politiques lui reprocherent que pour mériter la faveur du Pape, il avoit soûmis son Roi à recevoir des coups de bâton par Procureur.

Au reste l'intercession de la Seigneurie de Venise, celle du Duc de Lorraine, & celle du Duc de Florence, les sollicitations des Cardinaux de Joyeuse & de Tolet, & les bons offices de Baronius, alors Confesseur du Pape, avancerent fort l'affaire. Tolet étoit Espagnol de naissance, néanmoins il agissoit en cela contre les intérêts d'Espagne, parce qu'il vouloit mériter envers le Roi par

En septembre. ses services, le rappel des Peres Jesuites, de la Compagnie desquels il avoit été.

Quand on fut convenu de tous les articles, le Saint Pere prit jour pour, au seiziéme de Septembre, donner publiquement cette Absolution : ce qu'il fit sur un échaffaut dressé au parvis de l'Eglise de Saint Pierre, avec les cérémonies qui se lisent tout au long dans l'Histoire générale & dans les Relations particulieres de ce tems-là.

Depuis ce jour-là il s'écoula un mois jusqu'à l'expédition des Bulles, soit qu'il voulût par ce retardement faire plus estimer & plus désirer la grace qu'il accordoit, soit qu'il fût bien aise de donner tems au Duc de Mayenne & aux autres Chefs de la Ligue, d'achever leur accommodement. 1595.

Mais le Roi, aussi-tôt qu'il en eut reçû nouvelles, ordonna qu'on eût à en rendre graces à Dieu par tout son Royaume, manda au Parlement de lever les défenses qu'il avoit faites d'envoyer à Rome, ordonna que les Concordats avec le Saint Siége seroient exactement observés, & rechercha toutes les occasions de témoigner son obéïssance à l'Eglise Romaine, & sa reconnoissance au Pape. En Août.

Fuentes étoit devant Cambray, le Maréchal de Balagny ne s'étoit gueres préparé à le recevoir, & n'avoit que sept cens hommes de garnison. Le Duc de Nevers averti du besoin de la Place, envoïa le Duc de Retelois son fils aîné avec quatre cens chevaux, qui perça heureusement au travers des assiégeans. Mais les peuples d'Artois & de Haynaut pensant à se délivrer de l'oppression de Balagny, & l'Archevêque de Cambray étant poussé du désir, non tant d'être rétabli dans son Siége Pastoral que dans les biens de cette Eglise, dont Balagny lui empêchoit la joüissance, fortifierent l'armée des assiégeans de plus de huit mille hommes, contribuerent de grandes sommes de deniers, & y envoyerent de l'artillerie, des pionniers & des vivres.

Avec tout cela, elle n'avançoit pas beaucoup ses attaques, & comme les pluyes de l'Automne la fatiguoient fort, & que le Duc de Nevers étoit à Peronne qui formoit un corps considerable pour la harceler, elle eût sans doute levé le siége, si Rosne qui sçavoit la discorde d'entre les Chefs des troupes Françoises, & qui connoissoit la mauvaise disposition des Bourgeois à l'égard de

1595. Balagny, n'eût asseuré les Chefs qu'ils verroient bien-tôt éclore quelque chose de favorable. En effet, les Cambresiens offensés de ce que le Roy ne les avoit pas voulu recevoir au nombre de ses Sujets, car ils lui avoient envoyé des Députés dès le commencement du siége pour l'en supplier, & désesperés de ce qu'ils auroient toûjours à gémir sous un si facheux Maître qu'étoit Balagny, résolurent de secoüer le joug au plûtôt.

En Septembre. Dès qu'il y eut donc brêche faite, quoi que fort petite, ces Habitans ayant attiré de leur côté deux cens Suisses de la garnison, se barricaderent par toutes les ruës, se saisirent de la grande Place, & coururent parlementer avec les assiégeans. Balagny n'osa paroître, sa femme vraye sœur du brave Bussy d'Amboise, descendit dans la Place la pique à la main, & employa exhortations, prieres, promesses, & sermens, pour arrêter cette révolution. Vic leur remontroit aussi qu'au moins ils devoient pourvoir à leur sûreté par un Traité en bonne forme, & prendre du tems pour y aviser. L'un ni l'autre n'y gagnerent rien : les auteurs de cette révolution presserent si fort les choses, que les Habitans sur la simple parole des Espagnols s'en allerent leur ouvrir la porte. Ils offrirent même à Fuentes de charger les François qui étoient à la brêche: mais il ne put consentir à cette lâcheté, si bien qu'ils eurent le tems de se retirer dans la Citadelle.

En Septembre. Elle étoit fort foible, le courage de ceux qui la défendoient extrêmement abbatu, & celuy des Bourgeois & des Espagnols fort élevé par le bon succez. D'ailleurs il n'y avoit des vivres que pour dix ou douze jours; car les Espagnols connoissant l'humeur avare de la Dame de Balagny, (a) comme le bled avoit été un peu cher en Juin & Juillet, ils avoient trouvé moyen de tirer tout ce qu'elle en avoit dans ses greniers, en l'achetant au prix qu'elle y voulut mettre. La Ville fut investie avant qu'elle les pût remplir par la moisson : de sorte qu'il se trouva qu'en vendant ses bleds, elle avoit aussi vendu sa souveraineté.

En Octobre. Lorsque Vic eût reconnu le peu qu'il y en avoit dans les magasins, il fut d'avis qu'on demandât une tréve; elle leur fut accordée pour vingt-quatre heures. Le Duc de Nevers cependant, n'ayant pû s'accorder avec Boüillon, & étant pressé par le péril où étoit son fils, manda aux assiégés qu'ils obtinssent la meilleure composition qu'ils pourroient. Ils la firent le septiéme jour d'Octobre, pour sortir de la Place deux jours après, [& ils l'eurent en effet fort avantageuse.]

La Dame de Balagny crut que mourir étoit quelque chose de moins fâcheux que de tomber dans le néant. Lorsqu'elle vit donc que l'on traitoit, elle s'enferma dans une chambre, où la douleur & le désespoir lui crévant le cœur, elle expira quelques heures avant sa Souveraineté : Son mari ne fit pas de même, il souffrit cette chûte avec une extrême insensibilité, & n'ayant plus rien à faire, il emmena avec lui une belle fille de Cambray pour se consoler & pour se divertir. (a)

Une résistance plus longue de sept ou huit jours eût pû sauver cette Place. Le Roi averti du péril où elle étoit, partit en poste de Lyon pour y venir

(a) Elle s'appelloit Renée de Clermont d'Amboise.

(a) Balagny fit voir au Roi des Lettres du Duc de Nevers, qui lui mandoit qu'il ne devoit attendre aucun secours du Roi : disant, que c'étoit ce qui l'avoit obligé de se rendre. *C'est ce que dit Bongars dans ses Lettres.*

1595. donner ordre, mais il en apprit la réduction à Beauvais. Et là avec le déplaisir de cette perte, il fallut qu'il souffrît les murmures de ses gens de guerre, qui disoient tout haut qu'elle étoit arrivée par sa faute, tandis que sa maîtresse, pour ses interêts particuliers, l'avoir retenu à Lyon. Sa mauvaise humeur se déchargea sur le Duc de Nevers. Dans un conseil qui se tint pour délibérer ce qui étoit à faire après cette prise, il lui dit des paroles fort piquantes. Ce Duc en fut si vivement touché, que ce déplaisir joint à la douleur de ses blessures, qui s'étoient rouvertes par les fatigues de la campagne, l'abbatit au lit dans le Château de Nesle, & lui ôta la vie vers la mi-Octobre.

Pour réparer la perte de Cambray, le Roi employa les forces qu'il avoit amassées à reprendre la Fere, seule Place qui restât aux Espagnols en deçà de la riviere de Somme, & qu'ils ne pouvoient secourir que fort difficilement. Il la croyoit si peu munie de vivres, qu'il faisoit son compte de la réduire à la famine avant que les Espagnols pussent la rafraîchir & rassembler leurs troupes. Ce fut pour cela que du commencement il se contenta de la bloquer par deux grands forts qu'il bâtit au bout du Marêt. Tandis qu'on y travailloit, il fit un voyage à Monceaux pour visiter sa maîtresse; puis de-là il revint au siége, amenant avec lui le Duc de Mayenne, & quelques compagnies qu'il avoit.

1596. En Janvier. Ce Duc ayant été assez ferme, suivant la protestation qu'il avoit tant de fois réïtérée, pour ne point faire son accommodement que le Roi ne fût converti & reconcilié à l'Eglise par l'autorité du Saint Pere, se montra tout prêt de le reconnoître dès qu'il eut les nouvelles certaines de son absolution. Dans le Conseil du Roi, plusieurs étoient d'avis, puisqu'il avoit attendu si tard, de ne le point recevoir à aucun Traité : mais le Roi désiroit, à quelque prix que ce fût, d'éteindre les restes de l'embrasement qui fumoient encore en divers lieux de son Royaume, particulierement en Provence & en Bretagne, & réparer les brêches que les Espagnols avoient faites à la Picardie. D'ailleurs il y avoit autrefois eû quelque amitié entre lui & le Duc; & il considéroit qu'il ne l'avoit jamais offensé personnellement, qu'au contraire il l'avoit toujours traité avec beaucoup de respect : Qu'il n'avoit point livré aucune Place aux Espagnols : Que s'il le désespéroit, il s'uniroit inséparablement avec eux; & quel mal ne feroit-il pas à la France avec tant de braves qui le suivroient, si Rosne presque seul lui avoit causé de si grandes pertes?

Ces considérations l'obligerent à ne le point rejetter; & d'ailleurs les intrigues de sa maîtresse le disposoient depuis plus d'un an, à lui accorder des conditions avantageuses. Cette Dame, outre son inclination généreuse qui la portoit à rendre office à tout le monde, cherchoit par tout à se faire des amis, tant parce qu'aspirant à devenir épouse légitime du Roi, elle en avoit besoin pour obtenir la dissolution du mariage de la Reine Marguerite, que parce qu'elle désiroit de s'assurer d'un support en cas que le Roi vînt à lui manquer. Or, ne pouvant espérer aucune grace, ni des Princes du Sang, ni des Huguenots, ni des Politiques, elle tâchoit de s'acquérir ce Duc, afin qu'il se dévoüât entierement pour ses interêts.

Par cette voye il obtint les plus honorables conditions, que jamais Sujet

1596. ait eûës de son Souverain ; mais qui pourtant étoient fort médiocres, en comparaison de celles qu'on lui avoit offertes quand son Parti n'étoit pas encore défilé, & que traitant pour tous les membres unis, il eût pû en demeurer toujours le Chef.

Dans son Edit datté à Folembray du mois de Janvier, le Roi parloit de lui en termes fort favorables ; il reconnoissoit que le zele de la Religion avoit été le motif de ses actions : Il loüoit & estimoit l'affection qu'il avoit eûe à conserver le Royaume en son entier : Et entr'autres articles, *Lui accordoit un oubli de tout le passé* (a) *: Le déchargeoit de tout maniment & prise de deniers ; Le remettoit lui & les siens dans tous leurs biens ; Déclaroit qu'il n'y avoit aucune charge contre les Princes & Princesses de sa Maison, touchant la mort du feu Roi : Lui promettoit d'entendre volontiers les demandes des Ducs de Mercœur & d'Aumale & surseoir l'exécution de l'Arrêt donné contre ce dernier ; Lui laissoit Châlon sur Saone, Seure & Soissons pour Villes de sûreté, & le Gouvernement de Châlon séparé, pour six ans, & celui de Bourgogne, à son fils aîné ; Se chargeoit de l'acquitter de trois cens cinquante mille écus, dont lui & ses amis s'étoient engagés pour faire la guerre ; Comme aussi de toutes les dettes qu'il avoit contractées, tant en son nom que comme Chef du Parti, envers les Suisses, Réïstres, Lorrains & autres Etrangers, & s'obligeoit de les mettre au nombre de celles de la Couronne, & d'annuller toutes les obligations qu'il avoit faites pour ce regard.*

Avec cet Edit furent aussi expédiés ceux du Duc de Joyeuse & du nouveau Duc de Nemours. Le Roi leur accorda quelques conditions particulieres, & au premier encore le bâton de Maréchal de France. Quelque tems après le Duc de Mayenne étant allé saluer le Roi à Monceaux, il fut reçû de lui avec un accueil si obligeant, qu'il avoüa que c'étoit pour lors que ce bon & généreux Prince avoit achevé de le vaincre, & protesta que la vie lui manqueroit plûtôt que la fidélité & l'obéïssance. 1596.

Il ne restoit plus de toutes les têtes des factions que le Duc de Mercœur, les Duumvirs de Marseille, avec quelques petites Villes de Provence, & le Duc d'Espernon ; lequel s'opiniâtrant à se maintenir dans le Gouvernement de ce pays-là, sembloit prêt d'entrer dans la Ligue quand les autres en sortoient. Je ne parlerai point des divers exploits qui s'étoient faits en Bretagne l'année précédente, sinon que les Royalistes assiégeant le Château de Camper près de Rennes, le Maréchal d'Aumont leur Général y fut tué. C'étoit un vaillant à toutes sortes d'épreuves, & un des plus ardens & des plus fidéles serviteurs du Roi. Jean de Beaumanoir Lavardin fut honoré de sa Charge de Maréchal. La dissipation de l'armée suivit la mort de son général : mais le Duc de Mercœur n'en tira aucun avantage, à cause de ses défiances qui le tenoient continuellement broüillé avec les Espagnols. En Mars, & Avril.

La Province ensuite reçût quelque soulagement par des tréves de trois mois, qui furent souvent prolongées : mais aux Etats que saint Luc fit tenir à Rennes, elle se laissa charger d'un fardeau très-pésant. C'étoit d'un impôt de six écus par tonneau sur tous les vins qu'on y apporte [de dehors.]

Durant les tréves, le Marquis de Bel-

(a) Cet accord fut traité au nom du Roi par le Sécrétaire d'Etat Villeroi, & conclu le 23. de Septembre 1595.

1596. le-Isle étant entré dans le Mont saint Michel pour le surprendre, y fut tué par un Capitaine de son parti même, qui s'appelloit Ker-Martin. Il pensoit qu'en portant les clefs de cette Place au Roy, il auroit à ce prix là un Bâton de Maréchal de France.

En Janvier. Depuis que les intentions du Roy furent si manifestes aux Provençaux, qu'ils n'en pouvoient plus douter, les Provisions du Duc de Guise ayant été enregistrées au Parlement, & fortifiées par un Arrêt foudroyant contre Espernon & tous ses adherans : ceux qui avoient suivi [Espernon] comme leur Gouverneur, l'abandonnerent, & les autres qui étoient les plus attachés à ses interêts furent fort ébranlés. Se défiant donc de tous, il changea quelques Gouverneurs, entr'autres Anchor de Mesplez qu'il tira de saint Tropez, l'une de ses meilleures Places.

En effet, Mesplez étoit l'homme du Roy, qui avoit des ordres non-seulement pour le chasser de la Province, mais aussi pour empêcher sous-main que Lesdiguieres n'y prît racine. Ce qu'il fit assez paroître quand Lesdiguieres ayant assiégé Sisteron, & étant sur le point de le forcer, il traita avec le Gouverneur Ramefor, & se jetta dedans avec trois cens hommes pour le défendre contre lui. Lesdiguieres reconnut bien que cette traverse lui venoit de plus haut : néanmoins il ne laissa pas de continuer ses services, qui réüssissoient heureusement par tout, car il prit encore cinq ou six Places sur les Espernonistes. Mais lors qu'il vit que ses progrès redoubloient les jalousies du Duc de Guise, & des Provençaux, & qu'il n'avançoit rien en ce pays-là, ni pour ses propres affaires, ni pour celles du Roy, il s'en retourna en Dauphiné sur quelque prétexte que la conjoncture lui présenta.

Lors que le Duc de Guise fut demeuré maître de toutes les forces de la Province, il fit seul ce qu'il n'avoit pas voulu faire avec un compagnon, & acheva de pacifier la Province, travaillant en même tems à en chasser les Savoyards & le Duc d'Espernon, & à réduire la ville de Marseille. Les Savoyards y tenoient encore deux Places, Grace & Berre : il recouvra la premiere par le moyen de deux Capitaines qui tuerent celui qui y commandoit, & bloqua l'autre par des Forts. Toutefois à quelque tems de-là le Capitaine Alexandre Gouverneur de la derniere, ayant fait une grande sortie, tua tout ce qui étoit dans ces réduits & les rasa ; de sorte qu'il conserva la Place au Duc jusqu'au Traité de Vervin. 1596. En Janvier, & Février.

La réduction de Marseille étoit le coup le plus important ; plusieurs desseins qu'on avoit tentés pour cela avoient avorté ; la famine & les miseres avoient fort disposé le menu peuple à un changement : mais les Duumvirs, Loüis d'Aix, & Charles de Casaux, s'en tenoient d'autant plus sur leurs gardes ; & comme ils avoient offensé tant de gens par leurs violences, qu'ils ne pouvoient esperer aucune sûreté parmi des esprits qui ont beaucoup de ressentiment, ils aimoient mieux traiter avec le Roi d'Espagne, qui leur promettoit des Duchés au Royaume de Naples, qu'avec leur Roi naturel. Ils avoient donc envoyé pour cela trois de leurs confidens à Madrid ; & cependant ils avoient obtenu de Jean André Dorie Prince de Melfe, un secours de douze cens hommes, qui leur fut amené sur quatre Galeres par son fils Charles, avec esperance d'un bien plus grand dans peu de jours. En Février.

Ce renfort n'empêcha point leur ruine: elle provint de la cause dont ils la de-

1596. voient le moins attendre, ſçavoir d'un Bourgeois nommé Pierre Libertat, qui étoit un des plus intimes amis de Caſaux, en ſorte qu'il lui avoit confié la garde de la Porte Royale. Cet homme, Corſe d'origine, vaillant, hardi, & qui déſiroit s'agrandir par quelque action mémorable, ayant de longue main dreſſé ſa partie, traita avec le Duc de Guiſe pour le recevoir dans la Ville, *moyennant qu'on lui donnât la charge de Viguier, des Lettres d'annobliſſement pour lui & les ſiens, le gouvernement de Notre-Dame de la Garde, & cinquante mille écus d'argent.*

Quant il eut ſes ſûretés, on prit le dix-ſeptiéme de Février pour l'exécution. Ce jour-là, le Duc de Guiſe s'approcha de la Ville à une demie lieue, & mit en embuſcade plus avancée quelques troupes commandées par Alamanon. Le matin Louis d'Aix étant ſorti par la Porte Royale ſelon ſa coutume, avec quelques Arquebuſiers, pour découvrir autour des murailles, Libertat qui y étoit en garde avec ſes gens, leva le trébuchet & l'enferma dehors. Caſaux étoit dans la Ville, & ne ſçachant point qu'on eût joüé ce tour à Louis d'Aix, venoit avec quelques-uns des ſiens vers cette porte à ſon ordinaire: Libertat va au devant, le charge & le tuë. Louis d'Aix cependant rentre pardeſſus les murailles, s'étant fait tirer par une corbeille avec une corde, ramaſſe bon nombre de ſes amis, entr'autres les deux fils de Caſaux, & avec eux il vient attaquer Libertat, & regagne la Porte. Mais l'Avocat Bernard, que le Duc de Mayenne après ſon Traité avoit envoyé vers les Duumvirs pour leur perſuader de ſe remettre dans l'obéïſſance, ſort dans la ruë la pique à la main & le mouchoir au chapeau, avec cinq ou ſix notables Bourgeois, criant, Vive le Roi. En un quart d'heure il aſſemble près de mille hommes, & au même tems Alamanon s'avance de dehors avec ſes trois cens. A leur abord Loüis d'Aix perd courage, recule, & ſe ſauve dans le Fort ſaint Victor; les deux fils de Caſaux ſe jettent dans celui de la Garde; les Eſpagnols ſautent dans l'eau pour gagner leurs Galeres & prennent le large. Enfin le Duc de Guiſe eſt reçû dans la Ville, & ſa préſence étonne tellement tous ceux qui s'étoient cantonnés dans les Tours & dans les Forts, qu'ils ſe remettent tous ſur l'heure à ſa diſcrétion. 1596.

Ainſi cette grande Ville fut ramenée à l'obéïſſance du Roi en moins de deux heures ſans aucune effuſion de ſang que de celui de Caſaux & de trois autres. Quant à Loüis d'Aix & aux fils de Caſaux, le premier ſe ſauva la nuit de ſon fort, craignant d'être livré par ſes ſoldats, & les autres furent mis hors du leur, par le moyen d'un de leurs meilleurs amis, qui déſiroit mériter ſon abolition à leurs dépens. Ils ſe retirerent tous à Genes; où ils acheverent leur miſerable vie dans la pauvreté & dans le mépris.

En Février.

Marſeille réduite, le Duc de Guiſe tourna toutes ſes forces contre le Duc d'Eſpernon. Comme celui-ci venoit au ſecours de la Citadelle de ſaint Tropez, que Meſplez tenoit aſſiégée, il le chargea ſi impétueuſement qu'il le força de repaſſer la riviere d'Argence; ce qu'il fit avec tant de précipitation, que la plus grande partie de ſes troupes y fut noyée ou aſſommée.

Auſſi vains furent deux autres efforts qu'il fit pour ſecourir cette Citadelle par Mer, une fois par le moyen d'une Galiote qu'il avoit, & une autre par celui de quatre Galeres, qui entrant par le golfe de Grimaud, mirent trois cens En Mars.

1596. hommes à terre: Mesplez enfin força les assiégés de venir à capitulation.

Sur ces entrefaites, Espernon pensa être emporté en l'air par la malicieuse invention d'un Païsan qui avoit opiniâtrément conjuré sa mort. Cet homme sçachant l'Hôtellerie où il étoit logé à Brignoles, trouva moyen d'y mettre dans une sale au-dessous de sa chambre, trois sacs de poudre, disant que c'étoit du bled qu'il vouloit vendre. Il y avoit dedans des ressorts de pistolets, au declic desquels il attacha une fiselle, qu'il noüa par l'autre bout à la corde dont ils étoient liés. Quand il sçût qu'Espernon étoit à table qui dînoit, il alla quérir un Boulanger pour lui vendre ce bled, puis quand il l'eut amené dans le logis, il se déroba adroitement & gagna au pied. Cependant le Boulanger ayant ouvert un des sacs, mit le feu aux poudres, & se brûla avec ceux qui étoient en bas; & néanmoins cette fougade n'endommagea point le Duc ni ses gens, à cause que sa plus grande violence prit air par les fenêtres.

Il connut alors que c'étoit en vain que son grand courage se roidissoit à vouloir demeurer dans un païs, où l'on employoit de si détestables inventions pour le perdre: tellement qu'il se résolut d'en sortir avec honneur; & pour cela il eut recours à l'intercession du Connétable, oncle de sa femme. Les
En Mars, & Avril. progrés des Espagnols en Picardie, obligerent le Roi d'y déferer plus qu'il n'eût pas fait en un autre tems, & d'envoyer Roquelaure en Provence pour traiter cet accommodement. Espernon ayant conferé avec lui, accepta premierement une tréve le quatorziéme de Mars; puis ces conditions:

Qu'il seroit confirmé en toutes ses Charges & Gouvernemens; Qu'il auroit encore celui de Limosin pour joindre à ceux de Saintonge & de Perigord, & la survivancee de tous pour son fils; de plus quelque somme d'argent, & assurance que ceux à qui il avoit donné des Gouvernemens de quelque Place en Provence, y seroient maintenus. Le traité signé, il sortit de la Province le dixiéme de May: mais le souvenir des injures qu'il y avoit reçûës ne sortit jamais de son cœur. En Mai.

Le siége de la Fere ne fut du commencement qu'un blocus, tant à cause de l'incommodité de la saison, & du défaut d'artillerie, que de l'esperance que le Roi avoit conçûë de la réduire par la famine. Quand il connut qu'elle étoit bien plus munie qu'il n'avoit crû, il commença à la presser davantage.

Le Cardinal Archiduc Albert d'Autriche, nouvellement pourvû du Gouvernement des Païs-Bas, désiroit égaler la gloire du Comte de Fuentes, qui en une Campagne avoit pris quatre Places sur ces Frontieres: il arma puissamment, & fit courir le bruit qu'il alloit secourir celle-là. Mais il ne le pouvoit faire sans le péril d'une bataille, qui eût été trop grand pour lui, d'autant qu'il manquoit de Cavalerie, & qu'avec cela il eût eu à essuyer les garnisons de cinq ou six Places, au travers desquelles il lui eût fallu passer: ces raisons firent qu'il se contenta d'y jetter cinq cens chevaux, qui portoient chacun un sac de bled en croupe & un paquet de mêche à leur cou. Cela fait il tourna du côté de la mer, & ayant fait mine d'assiéger Montreüil, il se rabatit tout d'un coup sur Calais, suivant le dessein que Rosne lui en avoit donné. Ce Capitaine l'avoit déja investi, & s'étoit saisi des forts de Nieullay & de Risban. En Mars, & Avril.

L'épouvante qui étoit dans la Place, & les vents qui sembloient s'entendre

avec les assiégeans, la firent perdre en
1596. peu de tems. François de saint Paul-
En Avril. Bidossan, Gentilhomme Gascon qui en étoit Gouverneur, avoit mal pourvû à sa défense, & étoit peu autorisé parmi les Bourgeois, & dans la garnison. Ainsi, quand l'Archiduc à son arrivée, eut forcé le Fauxbourg du Courguet qui est le long du Havre, la frayeur saisit si fort les Habitans qu'ils parlerent de se rendre : mais ils presserent bien plus lorsqu'ils virent la brêche faite à leurs remparts ; alors il n'y eut plus moyen de les retenir, il fallut capituler le deuxiéme jour du siége, pour rendre la Ville dans huit jours, & la Citadelle dans six autres, s'ils n'étoient point secourus.

Les huit premiers jours expirés, ils rendirent la Ville, avec un tel étourdissement, qu'ils n'eurent pas la prévoyance de transporter aucune piéce de canon dans le Château, où il n'y en avoit que trois de montés ; & les Bourgeois s'y retirerent en foule, au lieu de se tenir dans leurs maisons pour conserver leurs meubles, qui demeurerent à l'abandon.

Cependant les vents rejetterent bien loin le Comte de Saint-Pol, & le Comte de Belin son Lieutenant, qui s'étoient embarqués à saint Valery avec trois mille hommes. Ils ne repousserent pas moins rudement le Roi même, qui étant parti du siége de la Fere avec le Regiment des Gardes & cinq cens chevaux, étoit venu monter sur la mer à Boulogne. Comme aussi ils se montrerent opiniâtrément contraires aux Hollandois ; qui ayant lutté avec toute leur adresse contre les tempêtes, & demeuré quelques jours exposés au canon du Risban, furent enfin contraints de se retirer.

Le Roi avoit mis son unique esperance en la Reine d'Angleterre, & avoit 1596.
envoyé vers elle Sancy, puis quelques jours après le Maréchal de Boüillon, pour lui demander une prompte assistance : mais son changement de Religion ayant presque tout-à-fait éteint l'affection de cette Princesse, & beaucoup diminué de son estime, elle ne lui vouloit plus donner de secours gratuit, & demandoit Calais, puis qu'aussi bien il l'alloit perdre. Ce procedé peu obligeant lui étoit un surcroît de chagrin & de déplaisir, il aimoit mieux que ses ennemis lui arrachassent cette Place par force que de la céder par lâcheté à ses amis. Sancy fit entendre cette résolution à la Reine, & lui représenta tant de choses, qu'il la disposa à faire partir son secours qui étoit de huit mille hommes & tout prêt ; Si bien que le Comte d'Essex qui le commandoit, se mit en mer avec les vents favorables. Mais tandis que l'on s'amusoit à résoudre les difficultés qu'il y avoit pour le lieu, & les conditions de sa descente, la Citadelle fut emportée.

L'Archiduc avoit accordé aux assiégés une tréve de six jours : pendant ce tems-là, Bertrand de Patras Campagnols, frere du Gouverneur de Boulogne, étant entré dans la Citadelle par le Canal, durant la basse marée, avec deux cens cinquante hommes, la fit rompre. L'Archiduc irrité de cette infraction, attaqua incontinent la Citadelle, & par le conseil de Rosne qui connoissoit les défauts de la Place, mit en poudre la Courtine d'entre les bastions qui regardent le Port ; puis dès le midy du jour même vingt-troisiéme d'Avril, il fit donner l'assaut. Les assiégés en soûtinrent deux, non sans grande perte ; Bidossan fut tué au second. Après cela il étoit tems de se rendre ; mais Campagnols,

1596. pagnols, par un excès de bravoure, voulut en soûtenir un troisiéme. Ses gens ne seconderent pas sa résolution, ils lâcherent le pied, & jetterent les armes pour s'enfuir qui ça qui là. Ceux qui purent se réfugier dans les Eglises, ou éviter la premiere furie eurent la vie sauve; tout le reste au nombre de plus de sept cens fut passé au fil de l'épée.

En Avril. Il n'eût pas été bien difficile au Roi de faire périr les Espagnols de faim dans Calais, s'il eût été assuré que les Anglois l'eussent servi fidellement: mais comme il n'avoit pas trop sujet de se fier à eux, il retourna au siége de la Fere, ayant auparavant renforcé les garnisons d'Ardres, de Montreüil, & de Boulogne. La Fere eût encore pû durer long-tems par les formes ordinaires, n'eût été la considération de Colas: le Roi d'Espagne avoit donné ordre à Osorio de ne pas attendre l'extrêmité, de peur qu'il ne fût obligé de livrer cet homme là au Roi; ainsi quoi qu'il n'eût rien à craindre de plus d'un mois, il fit sa capitulation le quinziéme de Maï, dans laquelle Colas signa *le Comte de la Fere*.

En Mai. Mais cependant l'Archiduc sorti de Calais le troisiéme de Mai, pour faire sa derniere main, attaqua Ardres, petite place, mais très-forte, & d'ailleurs considérable en ce qu'elle couvroit Calais. Le Comte de Belin & Montluc s'y étoient enfermés pour la défendre, & il y avoit quinze cens hommes dedans: néanmoins les horribles carnages de Dourlens & de Calais, avoient si fort épouvanté ces soldats, qu'ils ne se défendoient qu'en tremblant. Il arriva encore par malheur que Montluc, auquel ils avoient quelque croyance, fut tué d'un coup de canon, & qu'après, la basse Ville fut emportée, & presque tous ceux qui étoient dedans assommés les uns sur les autres à l'entrée de la Haute Ville, parce que ceux qui la gardoient étant plus effrayés qu'eux, baisserent la herse, & les laisserent exposés à la furie des assiégeans. Ensuite Rosne se mit à foudroyer avec grand bruit d'artillerie le bastion du festin [où le Roi François avoit autrefois traité Henry VIII. Roi d'Angleterre:] ce qui causa une épouvante si horrible & si universelle, que les soldats sautoient pardessus les murailles, ou alloient se cacher dans des caves. Belin extrêmement effrayé lui-même, demanda composition, & rendit la Place le vingt-uniéme de Mai. Mais l'ayant fait malgré le Gouverneur [il s'appelloit Isambert du Bois-Annebout] & sans en prendre l'avis des autres Capitaines, il courut grand risque à la Cour.

C'étoit la sixiéme * Place que les Espagnols emportoient en un an sur la France, non tant par leur propre valeur que par celle de Rosne & d'environ une centaine de François désespérés, qui se croyant entierement exclus de la grace, s'efforçoient de se faire regretter par le Roi & considérer par les Espagnols. Or, il arriva heureusement pour la France, que l'Archiduc à son retour en Flandres, étant allé assiéger Hulst dans le pays de Vaes, Rosne y fut tué en un assaut; ce qui avint au mois d'Août.

* Le Catelet, la Capelle, Dourlens, Cambray, Calais, & Ardres.

En Août. Tant de pertes coup sur coup, la Frontiere ouverte par quatre ou cinq endroits, la mer fermée, les pillages des gens de guerre, la surcharge des tailles & des impôts, causoient une incroyable consternation dans l'esprit des peuples, réveilloient les factions de la Ligue, & favorisoient les menées des Grands. Ceux-ci prévoyant bien que le trop prompt rétablissement de la En Juin.

1596. puissance Royale seroit l'anéantissement de la leur, subornerent le Duc de Montpensier, Prince jeune & facile, pour lui faire proposer au Roi, qu'il seroit bon de donner les gouvernemens en propriété à ceux qui les tenoient, afin de les obliger par-là à contribuer de toutes leurs forces à la défense d'un Etat auquel ils auroient véritablement part. On peut bien s'imaginer que cet expédient ne plût guere au Roi : néanmoins il traita ce Prince de telle sorte, que se fâchant plûtôt contre ceux qui l'avoient engagé à porter cette parole, que contre lui, il le rendit confus, & lui fournit des raisons pour les confondre eux-mêmes, s'ils lui en reparloient jamais.

En Juillet, & Aout. Les Huguenots ne lui donnoient pas de moindres inquiétudes que les Grands de son Royaume : il ne pouvoit leur accorder l'Edit qu'ils demandoient qu'il n'offensât le Pape ; Et eux pour se mettre en sûreté, délibéroient de se choisir un Protecteur, & d'établir un ordre entr'eux, qui certes eût formé comme un autre Etat dans le cœur de l'Etat. Depuis sa conversion ils le regardoient comme un Prince qui avoit interêt de les détruire : ils prenoient pour artifices étudiés toutes les raisons & toutes les excuses qu'il apportoit de ce qu'il ne pouvoit pas si-tôt les satisfaire, & le souvenir du passé leur donnoit de justes craintes pour l'avenir. Aussi l'abandonnerent-ils au milieu du péril ; & ils tinrent plus de Synodes & d'Assemblées en ces trois dernieres années, qu'ils n'avoient fait durant les trente-cinq précédentes.

En Septembre & Octobre. Le Roi travailloit alors à réunir tous les Protestans ses alliés dans une Ligue contre la Maison d'Autriche : ces mécontentemens des Huguenots jetterent bien de la froideur & de la défiance dans leur esprit. Ainsi les Princes Allemands s'en excuserent tous, hormis le Comte Palatin & le Duc de Wirtemberg ; lesquels encore ne donnerent que des paroles. Boüillon & Sancy eurent bien de la peine a y engager la Reine d'Angleterre ; enfin elle la fit offensive & défensive : *Le Roy & elle s'obligeant réciproquement de s'envoyer quatre mille hommes dans leurs terres, s'ils y étoient attaqués, & de ne faire ni paix ni tréve avec l'Espagnol, sans le consentement l'un de l'autre.* Les Hollandois y entrerent aussi de fort grand cœur par un Traité du dernier Octobre, & promirent *de se mettre en campagne sur la frontiere d'Artois ou de Picardie, avec dix mille hommes de pied & quinze cens chevaux*, [secours aussi important que nécessaire.]

L'armée du Roi étoit si fatiguée du siége de la Fere, qu'il fut obligé de l'envoyer rafraîchir dans les Provinces, réservant seulement quelques troupes, avec lesquelles le Maréchal de Biron fit trois différentes irruptions dans l'Artois. Il désola horriblement ce pays-là par le fer & par le feu ; tant en revanche des cruels ravages que l'Archiduc avoit faits dans le Boulonois après la prise d'Ardres, que pour lui apprendre à faire dorénavant meilleure guerre. 1596. En Juin, Juillet, & suiv.

Au mois de Juillet on découvrit au Ciel une Cométe, dont la lumiere paroissoit quelquefois pâle & terne, quelquefois plus vive & plus claire. Elle avoit une longue queue qu'elle étendoit vers l'Orient & le Midi.

Un autre prodige parut en France au commencement de l'année. François de la Ramée, jeune homme ainsi appellé du nom d'un Gentilhomme chez lequel il avoit été nourri en Poitou, se portoit pour légitime héritier de la Couronne. Il disoit qu'il étoit fils de

1596. Charles IX. & d'Elizabeth d'Autriche, & contoit que Catherine de Médicis l'avoit dérobé au berceau & l'avoit dépaïsé, supposant qu'il étoit mort, afin de faire succéder son cher fils Henry III. Or, étant passé, je ne sçai comment, de Poirou en Vermandois, il s'étoit logé chez un Paysan qui lui aidoit à joüer cette Comédie, & qui rendoit témoignage de quantité d'apparitions que ce jeune homme disoit avoir. Il y avoit beaucoup d'apparence que la piece étoit tramée & soutenuë par quelques Grands du Royaume, peut-être qu'ils l'eussent poussée bien loin, & qu'ils en eussent fait un long embarras au Roi, si on n'en eût pas coupé le fil. Un Conseiller du Parlement, qui se trouva sur les lieux, ayant fait prendre ce prétendu Prince & son paranimphe, on les amena tous deux à Reims; où ils furent condamnés, le premier au gibet, le second à assister au supplice. Le Parlement sur l'appel confirma la Sentence, & ajoûta que le corps de la Ramée seroit brûlé & les cendres jettées au vent. Elle fut exécutée en Gréve le huitiéme jour de Mars; Et auparavant on obligea les condamnés de reconnoître publiquement leur imposture.

En Septembre & Octobre. Les plus pénibles occupations du Roi étoient de contenter les Catholiques zélés & la Cour de Rome; de trouver de quoi fournir aux dépenses de la guerre dans la misere où étoit son Royaume; & de remédier aux inconvéniens que nous avons marqués. Pour satisfaire au premier point, il reçût le Légat de Sa Sainteté avec toute sorte d'affection & de révérence, & prit le soin de faire instruire le Prince de Condé dans la Religion Catholique. La mere de ce Prince ayant été justifiée au Parlement de Paris, suivit aussi la Religion de son fils comme elle en suivoit la fortune, & fit son abjuration à Roüen aux pieds du Légat. (a) C'étoit Alexandre de Medicis Cardinal & Archevêque de Florence, Prélat qui étant venu en France avec un esprit pacifique, se montroit aussi ennemi des faux zélés, qu'amateur de la paix & du bien de ce Royaume. 1596.

Pour les deux autres points; le Roi ne trouva pas de plus prompt moyen que de convoquer une grande assemblée de tout son Etat: mais ce fut des Notables seulement choisis d'entre les Grands, les Prélats & les Officiers de Justice & de Finance: car celle des Etats Généraux eût été longue; & d'ailleurs autant que les plus sages Politiques les ont autrefois aimés, autant les Princes des derniers tems les ont redoutés. En Novembre.

Celle-ci se tint dans la grande Sale de l'Abbaye de Saint Oüen à Roüen; le Roi en fit l'ouverture le quatriéme de Novembre par une harangue pathétique, courte & sentencieuse: dans laquelle on fut ravi d'entendre ces paroles, dignes certes d'un véritable Roi, quelque motif qui les lui mît a la bouche; *Qu'il ne les avoit pas appellés pour les obliger de suivre aveuglément ses volontés; mais pour recevoir leurs conseils, pour les croire, pour les suivre, bref pour se mettre en leur tutelle.* Le Chancelier y représenta les nécessités urgentes des affaires, & demanda une prompte assistance. Les Députés dresserent leurs cahiers pour la réformation de l'Etat; Et dans cette occasion les Officiers de Robe & de Finance, firent bien voir par le ton qu'ils

(a) Nonobstant la prétention du Cardinal de Gondi, qui soutenoit, que comme Evéque de Paris & Diocésain des Princes du Sang, c'etoit lui qui devoit recevoir cette abjuration.

1596. prenoient, que leur puissance s'en alloit excéder celle de tous les autres Ordres, commes elle a fait jusques à ces derniers tems.

En Decembre. Il y fut composé plusieurs beaux Réglemens, & on nomma des Commissaires pour les faire observer, qui devoient demeurer jusqu'a une autre pareille assemblée, laquelle se feroit au bout de trois ans. Les ordres qui se donnent pour le bien public dans ces ☞ assemblées-la, s'en vont toujours en fumée, il n'y a que les impositions & ce qui est à la foule du peuple, qui demeure. Ainsi les gens du Conseil du Roi s'imaginant que ces Commissaires étoient autant de Contrôleurs de leur autorité, éluderent bien-tôt tous leurs soins: mais ils n'oublierent pas de faire exécuter bien ponctuellement les moyens que l'Assemblée avoit consenti pour trouver de l'argent, sçavoir le reculement, ou pour mieux dire le retranchement des gages des Officiers pour une année, & l'imposition du sol pour livre sur toutes les marchandises qui entreroient dans les Villes closes, excepté le Bled. Le premier moyen apporta quelque secours présent, mais le second produisit plus de difficultés & de troubles que d'argent.

La santé du Roy Philippe & son esprit même, n'avoient pas assez de vi-
1597. gueur pour suivre sa fortune, & pous-
En Janvier & suivans. ser la prosperité de ses armes jusqu'où elle pouvoit aller dans la conjoncture d'alors. Comme il commençoit de tomber en langueur, il désiroit se mettre le reste de ses jours hors de l'inquiétude des affaires; & d'ailleurs il avoit une passion de laisser au moins les Pays-Bas à sa chere fille Isabelle Eugenie, n'ayant pû par la dépense de tant de millions, lui acquérir la Couronne de France. Il avoit donc écouté fort avidement les propositions d'accommodement que le 1597.
Saint Pere lui faisoit, & avoit donné de longues & favorables audiences au Général des Cordeliers; on le nommoit Bonaventure de Calatagirone, qui l'étoit venu trouver de la part de Sa Sainteté. Il l'avoit ensuite envoyé vers l'Archiduc Albert, lequel l'avoit fait passer en France, d'où il étoit retourné en Flandres. Si bien que le Traité étoit fort avancé, (a) quand un coup des plus étonnans pour la France, l'interrompit, & rejetta ce Royaume dans un extrême péril.

Ce * Hernand Teillo Gouverneur de Dourlens, qui dans un corps de Nain avoit plus qu'un courage de Géant, étant bien informé du mauvais ordre que tenoient les Habitans d'Amiens à la garde de leurs Portes, [car ils ne vouloient point souffrir de garnison] forma une entreprise sur leur Ville, & l'ayant communiquée au Conseil de l'Archiduc, obtint quatre mille hommes de ce Prince pour l'exécuter. Le dixiéme de Mars un peu avant neuf heures du matin, comme tout le peuple En Mars.
étoit au Sermon, seize soldats déguisés en paysans, & commandés par un Capitaine nommé d'Ognane, entrerent par la porte de Montrescut, les uns portant des noix, les autres des pommes, les autres conduisant un chariot chargé de paille. L'un des premiers laisse exprès tomber un sac de noix tout délié pour amuser la garde, & au même tems le chariot s'avance sur le Pont de la seconde Porte, & s'y arrête pour empêcher la herse de boucher l'entrée. Au signal ordonné, qui étoit un coup de pistolet, ces soldats se ruënt dans le corps de garde, renversent les rateliers & chargent les hommes. Un gros de deux cens fantassins qui étoient cachés

* Le vulgaire l'appelloit Arnantel.

(a) La prise d'Amiens précéda la négociation du Général.

1597. dans une Chapelle à deux cens pas de la, puis un ſecond de mille autres, & après encore un de cavalerie qui étoit à un quart de lieue plus loin, accoururent pour les ſeconder. Il n'y eut que ſept ou huit hommes de la garde qui firent réſiſtance, les autres fuyant eperduë-ment, porterent l'épouvante par toute la Ville; le Beffroi eut beau ſonner, peu de gens ſe mirent en défenſe. Les Eſpagnols cependant ſe ſaiſirent des Portes, des Egliſes, des Places, des remparts; Le Comte de Saint-Pol auſſi épouventé que le peuple, au lieu de ſe retrancher à une Porte, monta à cheval & ſe ſauva à Corbie, criant qu'il alloit querir des troupes qui étoient logées à une demie lieuë de-là. Hernand ſe voyant maître de la Ville, l'abandonna au pillage: tous les Habitans furent dépoüillés juſqu'à la chemiſe, & mis à rançon, hormis ceux qui étoient de l'intelligence, ou qui avoient été des plus ardens Ligueurs.

Le Roi étoit au lit quand il reçut une nouvelle ſi ſurprenante: il ſe leva promptement & envoya querir deux ou trois de ſes amis pour le conſoler. Les plus aſſûrés croyoient la France en grand danger quand ils voyoient Paris devenu Frontiere, à un bout le Duc de Mercœur, à l'autre le Duc de Savoye, au milieu le reſte des vieilles factions qui eſſayoit de ſe renoüer, & les nouvelles cabales qui montroient la tête. Il n'y avoit qu'un reméde, qui étoit de reconquérir promptement cette Ville, mais l'entrepriſe paroiſſoit très-difficile; Et il étoit certain que, ſi on la manquoit, l'affront redoubleroit le mal. Ainſi la plûpart des Chefs de guerre le diſſuadoient; & il y en eut même qui voulurent faire enregiſtrer leurs proteſtations au Parlement. Le Duc de Mayenne fut preſque ſeul de l'avis contraire, & encouragea ſi bien le Roi, qu'il donna un petit corps de quatre mille hommes au Maréchal de Biron pour inveſtir la Ville du côté de l'Artois & tenir toujours les ennemis en échec. Quelques ſemaines après il réſolut de partir lui-même pour aller raſſurer les Places de la frontiere, & donner ordre à tous les préparatifs du ſiége.

En Mars.

Les fâcheux reſtes d'une maladie que ſes divertiſſemens lui avoient cauſée l'année précédente, le ramenerent des Frontieres à Paris, & l'arrêterent près de trois ſemaines dans ſa chambre. On ne ſçauroit s'empêcher de dire que pendant ce tems-là, les chagrins de ſon mal ſe joignant à ceux de ſes affaires, firent preſque ſuccomber ſa conſtance, & qu'ils lui tirerent de la bouche des plaintes plus conformes à ſon malheur, que bien-ſéantes à la grandeur de ſon courage; il fut même au Parlement demander aſſiſtance, en termes qui étoient, ce ſemble, au deſſous de ſa dignité.

En Avril.

Du reſte, ſa préſence ne fut pas inutile à Paris pour hâter les levées d'hommes & d'argent. Les Provinces d'au-deçà de la Loire ſe chargerent de lui entretenir ſix Régimens d'Infanterie; grand nombre de Nobleſſe ſe rendit auprès de lui pour le ſuivre; & parce qu'il y en avoit quelques-uns de caſaniers, & pluſieurs de malcontens, le Parlement pour les tirer de leurs maiſons, donna un Arrêt qui notoit d'infamie ceux qui ne monteroient pas à cheval en cette occaſion.

Pour l'argent, Maximilian de Bethune Roſny y pourvut: il étoit demeuré ſeul Sur-Intendant des Finances; Sancy & Schomberg n'ayant pû compatir avec lui, avoient quitté la partie & repris les emplois de l'épée. On fit un fond conſidérable des prêts volon-

1597. En Avril. taires, & de la création de plusieurs charges : les plus aisés de Paris se cotiserent eux-mêmes librement, tant par la crainte qu'ils eurent de rentrer dans les miséres de la guerre, que parce qu'on assigna leur remboursement sur l'amélioration des Gabelles, qui étoit un bon fond. Il fut créé quatre Conseillers en chaque Parlement, autant de Maîtres des Comptes dans la Chambre de Paris; deux Trésoriers de France dans tous les Bureaux; deux Elûs dans toutes les Elections, un Triennal aux Trésoriers de l'Epargne, un aux Parties Casuelles, & ainsi de tous les comptables.

Ce dernier moyen étant extrêmement à charge aux Finances du Roi, par conséquent à son Peuple, il se trouva quelques Conseillers au Parlement, plus dignes de l'ancienne Rome, que d'un Païs où l'amour du bien public passe pour une réverie, qui proposerent de faire contribuer tous les Officiers du Royaume, offrant généreusement de se taxer eux-mêmes les premiers, pour délivrer la France de ce fardeau à leurs dépens : mais le plus grand nombre ne fut pas le plus généreux, [& l'interêt l'emporta hautement sur l'honneur.]

Dès la fin de Mars Biron battoit la campagne du côté de Dourlens avec de la cavalerie, pour empêcher que les Espagnols ne jettassent des munitions
En Mars. dans Amiens; Et quoiqu'il fût plus foible en hommes que ceux de la Ville, il commença néanmoins la circonvallation au-delà de la somme. Elle fut de quarante mille toises de circuit, & flanquée de sept Forts pentagones, avec un Pont sur la riviere au-dessus du Village de Longpré. Tout le mois d'Avril se passa à faire marcher des troupes, celui de Mai à faire leurs logemens dans les quartiers; Ainsi les approches ne commencerent que peu avant le mois 1597.
de Juin.

Ce fut vers ce tems-là que le Roi En Juin.
y arriva avec toute sa Cour, & même avec sa maîtresse. Il l'avoit logée auprès de lui, mais il fut bientôt contraint d'éloigner ce scandale de la vûë des Soldats, non-seulement par leurs murmures qui venoient jusqu'à ses oreilles, mais aussi par les reproches du Maréchal de Biron; qui ne considéroit pas qu'il n'est rien de plus dangéreux que de choquer le plaisir de son Souverain, & de prendre l'avantage de lui faire connoître sa foiblesse.

Au bruit de la prise d'Amiens, les restes de la faction d'Espagne, voulurent se remuer dans Paris, où le Roi Philippe entretenoit toujours un petit conseil secret pour réchauffer ses Partisans. Les plus ardens y firent donc quel- En Mai.
ques assemblées, pour aviser s'ils pourroient lui rendre quelque service dans cette conjoncture : mais un des leurs, en ayant été découvrir une qui se faisoit dans un cabaret, il y en eut quelques-uns de branchés en Gréve; & leur mort ignominieuse acheva de rompre cette dangéreuse liaison.

Dans cette conjoncture, la plûpart des Seigneurs désespérant du salut de la France, ou étant bien-aises d'avoir sujet de faire comme s'ils en eussent désespéré, il se tint une assemblée de la Noblesse en Bretagne, en présence même de Brissac, Lieutenant de Roi en ce pays-là, & du sçû, à ce qu'on prétendoit, des Ducs de Montpensier, de la Trimoüille & de Bouillon : où l'on proposa de faire un tiers parti sous le nom de *Bons-François*, & sous la protection de la Reine d'Angleterre, comme si le Roi n'eût pas eu assez de force

1597. pour les défendre, ou qu'il eût manqué de ſoin & de courage. Mais les nouvelles qu'ils eurent que le ſiége d'Amiens alloit mieux qu'ils n'avoient crû, étoufferent cette propoſition & diſſiperent l'aſſemblée.

En Mai. On n'eſperoit pas une autre choſe du Duc de Mercœur, ſinon que les tréves qui ne devoient durer que juſquà la fin de Mars, étant expirées, il feroit un grand effort pour enlever toute la Province; néanmoins les Agens du Roi ſçûrent ſi bien le gouverner, qu'il les prolongea juſquà la fin de Juillet. En quoi il ſembla entendre mal ſon interêt, & donner ſujet de lui reprocher à lui-même ce qu'il avoit dit pluſieurs fois au Duc de Mayenne, *Que les occaſions ne lui avoient pas manqué, mais qu'il avoit ſouvent manqué aux occaſions.*

En Juin. Pour le Duc de Savoye, Leſdiguieres non-ſeulement lui tint tête, mais encore porta la guerre juſques dans ſon pays. Il entra dans la Morienne avec ſix mille hommes, donna la chaſſe à Dom Salines, Général de la cavalerie du Duc, prit ſaint Jean de Morienne, ſaint Michel, Aiguebelle, & pluſieurs Châteaux. De ſon côté le Duc arma puiſſamment pour le chaſſer de ſes terres; & il y eut diverſes rencontres entr'eux, où la valeur de ce Prince & l'expérience de Leſdiguieres, balancerent les ſuccès tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, juſqu'à la venuë de l'hyver, qui ſépara les deux Armées.

En Janvier. Les Princes d'Italie croyoient tellement la France perduë par la perte d'Amiens, que le Duc de Florence eut la hardieſſe d'en vouloir attraper quelque lambeau. Durant le plus grand feu de la Ligue, Bauſſet craignant que les Eſpagnols, qui avoient envie ſur Marſeille, ne ſe ſaiſiſſent de l'Iſle & Château d'If, dont il étoit Gouverneur, avoit ſupplié ce Duc de lui envoyer quelques troupes pour lui aider à les garder. Le Duc ne manqua pas cette occaſion, il lui envoya cinq cens hommes: toutefois Bauſſet garda toujours le Château d'If, & ne les logea que dans les dehors, & au bas de l'Iſle. Or un jour que ſon fils qu'il y avoit laiſſé en ſa place, étoit allé à Marſeille, ils ſe ſaiſirent de ce Château, moitié par adreſſe, moitié par force, & en chaſſerent les François. 1597. En Juin.

Ils proteſterent d'abord, pour endormir les Marſeillois, qu'ils le vouloient tenir au nom du Roi & le défendre contre ſes ennemis; mais lorſque le Duc de Guiſe eut bâti un Fort dans l'Iſle de Ratonneau, qui eſt proche de celle d'If, afin de couvrir Marſeille & de les contrecarrer, ils déclarerent ouvertement leur intention. Jean de Médicis, frere du Duc de Florence, y étant arrivé avec cinq galeres, bâtit un Fort dans l'Iſle de Pommegue, qui eſt diſtante d'un mille des deux autres, prit les Fregates que les Marſeillois avoient chargées de vivres pour avictuailler le Fort de Ratonneau, & même fit entendre à du Vair qui l'étoit allé trouver, que ces Iſles appartenoient au Duc ſon frere; en effet, ſi les affaires du Roi ne ſe fuſſent pas remiſes, il eut expliqué ſes prétentions, & eût dit que la Ducheſſe ſa femme y avoit droit, comme étant de la Maiſon de Lorraine, qui croyoit en avoit ſur la Provence.

Les Huguenots depuis la converſion du Roi faiſoient comme bande à part, & ſongeoient à leurs propres interêts, parce qu'ils n'étoient plus conjoints avec les ſiens. Ils n'avoient été occupés depuis deux ans, qu'à tenir des aſſemblées politiques, qui étoient com-

1597. posées de trois Députés de chaque Province, sçavoir un Gentilhomme, un Ministre, & un Ancien. Ce fut premiérement à Saumur, puis à Loudun, ensuite à Vendôme, de-là derechef à Saumur, & finalement à Chatelleraud. De tous ces endroits, ils avoient envoyé des Députés au Roi, le supplier de convertir la Tréve que Henry III. leur avoit accordée, en une Paix irrévocable; & il les avoit toûjours amusés de belles paroles, de diverses remises, & de plusieurs difficultés qu'il faisoit naître lui-même.

En Juin.

Quand ils eurent donc reconnu que plus il avançoit ses affaires, moins il vouloit leur accorder de choses, que d'ailleurs, il étoit parfaitement bien avec le Saint Pere, & qu'il combloit les Ligueurs de caresses & de présens, ils s'imaginérent que la venue du Légat en France, lui avoit fait prendre des desseins pour leur perte, & qu'il étoit sur le point de s'accommoder avec l'Espagne pour les accabler. Cette appréhension & les suggestions de la Trimoüille & du Maréchal de Boüillon, penserent deux ou trois fois leur faire prendre les armes: néanmoins les plus timides d'entr'eux qui voyoient, que lorsqu'Amiens seroit pris, ils demeureroient à la discrétion du Roi, ne purent s'y résoudre; au contraire, joignant leurs persuasions aux moyens qu'il employoit en même tems pour gagner des Députés dans leur assemblée, ils agirent de telle sorte, qu'ils réduisirent les autres à avoir patience, & à attendre l'Edit qu'il leur promettoit.

Il s'en trouva peu néanmoins qui se rangeassent auprès de lui au Siége d'Amiens, les appréhensions que les malicieux leur donnoient *d'une saint* * *Barthelemi de campagne*, & le peu de considération où ils croyoient être à la Cour, les retinrent chez eux. Au reste tout ce qui sembloit être le plus contraire au Roi, le servit très-utilement en cette occasion: car Biron se surpassa lui-même; bien qu'il n'eût plus d'affection pour lui, sa propre gloire le faisoit agir; les Ligueurs se picquérent d'être les restaurateurs de l'Etat comme ils avoient été les défenseurs de la Religion; & la Reine d'Anglererre, quoique mal satisfaite, lui envoya quatre mille bons hommes. 1597.

[* C'est à dire qu'on ne les massacrât dans l'armee.]

En Juin, Juillet, & Août.

Il y avoit dans la Place cinq mille hommes de garnison, & plus de soixante piéces de canon montées sur les remparts: par le moyen de ces forces, les Assiégés étoient à toute heure aux mains avec les François, ruinoient leurs travaux & leurs batteries, les arrêtoient à chaque pas, & même les faisoient souvent reculer, en sorte qu'il se passa trois mois avant qu'ils en fussent au fossé. Entre une infinité de sorties, il y en eut trois grandes, dans la derniere desquelles il fut tué cinq cens François & trente de leurs Officiers. L'usage des mines, dont on s'étoit peu servi en France durant les guerres civiles, recommença en ce Siége: les uns & les autres s'attaquoient incessamment par ces feux soûterrains; & souvent tel en pensoit faire joüer une, qui en sentoit crever une autre sous ses pieds, & se voyoit tout d'un coup enlever en l'air ou enfoüir en terre.

En Juillet, & Août.

Les perpétuels combats de nuit & de jour, emporterent grand nombre des Assiégés, les maladies en mirent encore plus sur la litiére, & leur médicamens qui étoient vieux & gâtés, tuoient leurs blessés au lieu de les guérir. D'ailleurs, ils avoient à se défendre au dedans contre les Habitans, dont ils avoient découvert une grande conspiration, qui devoit ouvrir une Porte aux

1597 aux Aſſiégeans ; tellement que Hernand Teillo n'oſoit plus faire de ſorties qu'il ne mît des corps de garde à cheval dans les ruës. N'ayant donc plus de monde que ce qu'il lui en falloit pour ſoutenir les aſſauts, il manda à l'Archiduc l'état où il étoit, le conjurant de faire un effort pour ſauver une Place qui couvroit ſes Pays-Bas, & qui lui donnoit une ſi belle entrée en France.

En Août. L'Archiduc fut mal ſecondé en ce deſſein par le Roi d'Eſpagne : mais étant aſſez excité par ſa propre gloire, & ne ſe ſouciant pas de hazarder quelques Villes de ſon Pays, pour conſerver une conquête ſi importante ; il aſſembla en diligence un Armée de dix-huit mille hommes de pied, & de quatre mille chevaux, & s'étant mis en marche accompagné du Duc d'Aumale, & du vieux Comte Mansfeld qui ſe faiſoit porter en chaiſe, envoya devant le Colonel Contreras avec 900. chevaux pour reconnoître. Il faiſoit fort dangéreux de mettre un parti de cavalerie en campagne, devant une Armée où il y avoit près de 7000. chevaux : auſſi Contreras au partir de Dourlens, s'étant avancé juſqu'à Querieu, à trois lieuës près d'Amiens, fut vivement pouſſé. Il penſoit en cas de beſoin, ſe ſauver à Bapaume, mais il fut atteint par les Chevaux Legers ſur le ruiſſeau d'Encre, & chargé par le Roi même qui lui prit trois Cornettes, & mit tout le reſte en déroute par les bois, à la mercy des Païſans [qui ſont] ſans miſéricorde.

Cet échec fut un mauvais préſage pour l'entrepriſe de l'Archiduc : encore plus la mort de Hernand Teillo, qui ſans doute l'eût bien ſecondé. Le troiſiéme de Septembre, (a) comme il étoit ſur un ravelin prêt à faire une ſortie, il fut tué d'une mouſquetade, qui l'atteignit dans le côté. Les aſſiégés d'un conſentement unanime élûrent en ſa place Hierôme Caraſſe, Marquis de Montenégre, & le reconnurent pour leur Gouverneur.

En Septembre. (left margin, beside "ſiéme de Septembre")

Deux jours après François, de l'Eſpinay Saint-Luc, Gouverneur de Brouage, & Grand Maître de l'Artillerie, eut un pareil ſort. (b) C'étoit un Seigneur qui avoit peu de pareils à la Cour en valeur, & pas un en générosité, en eſprit, & en tous les agrémens de la converſation. Son Gouvernement paſſa à ſon fils : mais ſa Charge de Grand-Maître à Antoine d'Eſtrée, par la faveur de Gabrielle ſa fille, à condition toutefois qu'il en prendroit récompenſe, & donneroit ſa démiſſion quand il plairoit au Roi.

Le 15. du mois, l'Archiduc partit de Dourlens en corps d'armée : mais comme il ne fit que trois lieuës les deux premieres journées, à cauſe que le Duc de Monrpenſier voltigeoit au devant de lui avec la Cavalerie Legere : le Roi s'imagina qu'il n'avoit pas deſſein de rien entreprendre à force ouverte : mais ſeulement de tournoyer autour de ſon Camp, pour jetter quelque rafraîchiſſement dans la Place par ſurpriſe ; Si bien que le troiſiéme jour il s'en alla le matin à une partie de chaſſe qu'il avoit faite. Or l'Archiduc, ſoit qu'il en fût averti, ou qu'il eût déja pris ſa réſolution, fit plus de chemin cette nuit là & le matin, que les deux autres jours, de ſorte qu'un peu avant midi, il parut ſur une côte qui eſt à cinq cens pas au de-là de Longpré. Son intention étoit de gagner ce poſte, & enſuite de ſe rendre maître En Septembre.

(a) Le 4. ſelon Don Carlos Coloma, qui fait ſa mort poſterieure à celle de Saint-Luc.

(b) Il fut tué par un ſimple ſoldat Eſpagnol, qui voyant du lieu où il étoit en ſentinelle le grand reſpect que lui portoient ceux qui étoient auprès de lui, lui tira une mouſquetade.

1597. du Pont sur la Somme pour jetter 2500 hommes dans la Ville, lesquels il avoit choisis exprès & mis sous la conduite de Charles de Longueval Comte de Buquoy.

En Septembre.

A la vûë de cette grande Armée, les Goujats & les Vivandiers de celle du Roi s'enfuyent éperduement, les corps de garde avancés sont abandonnés, les gens de pied se mettent en confusion & puis en déroute, le Connétable ni les autres Chefs ne les peuvent rassurer, les Ducs de Montpensier & de Nevers se présentent en vain sur le bord des lignes pour couvrir le désordre qui étoit dans le Camp; l'effroi s'épandoit de plus en plus dans toutes les troupes. La cavalerie Espagnole crioit déja *Victoire*, & tous les Soldats, *Allons il faut donner.* Mais l'Archiduc ne sçût pas se servir d'une si belle occasion, il perdit plus de trois heures de tems à tenir conseil. Cependant le Duc de Mayenne qui devinoit bien son dessein, fit marcher quelques vieux corps & six piéces de campagne du côté de Longpré, & le Roi revenant de la chasse remit l'assurance & l'ordre dans ses Troupes, quoiqu'avec beaucoup de peine.

A la fin l'Archiduc après avoir déliberé bien long-tems, s'ébranla pour descendre à Longpré. Comme ses troupes étoient à mi-côte, les six piéces d'artillerie se mirent à joüer, & donnoient tout au travers de ses gens si à propos, qu'elles emportoient des rangs tous entiers. Néanmoins ils n'avoient plus que la longueur de cinq ou six cens pas à essuyer cette facheuse tempête; après quoi ils n'eussent plus été en bute, & eussent facilement gagné le poste de Longpré & le Pont. Mais ce fracas inopiné lui troublant d'autant plus le jugement & la vûë, que ses espions l'avoient assuré qu'il n'y avoit point de canon en cet endroit-là, il leur commanda de regagner le haut pour se mettre à couvert; ce qui les exposa bien plus long-tems aux coups de l'artillerie, & lui coûta deux cens hommes au lieu de cinquante. Son Conseil trouva à propos que de-là il allât se poster à Saint Sauveur, qui est à un quart de lieue plus à gauche sur le bord de la riviere. 1597. En Septembre.

La nuit se passa en continuelles allarmes. Cependant le Duc de Mayenne, de peur de retomber au même péril que le jour précédent, fit fortifier en diligence les avenuës de Longpré. Cette prévoyance étoit très-nécessaire: car le lendemain l'Archiduc dressa un Pont vis-à-vis Saint Sauveur, & en même-tems se mit en devoir d'y faire passer des troupes & d'attaquer encore Longpré. Mais il trouva les François si bien préparés à le recevoir en tous ces endroits, qu'il n'osa pas s'engager davantage. Dès le jour-même il songea à sa retraite, & le soir alla camper à Vignancour. Encore n'y demeura-t-il que quatre ou cinq heures; car ayant vû que le Roi l'avoit suivi avec toute son armée, hormis quatre mille hommes qu'il avoit laissés dans les tranchées, & que le poste n'étoit pas tenable, il en délogea un peu après minuit. Si le Roi en eût été crû, il ne l'eût pas laissé retirer sans bataille; il y avoit quelque apparence qu'il l'eût gagnée sur des troupes ébranlées par la confusion de la retraite, & sans doute que la conquête des Pays-Bas eût été le fruit de cette victoire. Toutefois ses Capitaines considérant que le sort des armes est fort journalier, & que le Royaume de France eût périclité en sa personne, parce qu'en l'état où étoient les choses, sa succession eût été fort contentieuse,

1597. retinrent son ardeur & le ramenerent au siége.

En Septembre. L'Archiduc rentré dans l'Artois, occupa ses troupes à prendre Monthulin qui incommodoit Ardres, puis les licentia & se retira dans Arras. Il y tomba malade de chagrin, à ce qu'on disoit, d'avoir si mal réüssi dans son entreprise d'Amiens, & d'avoir appris que durant son absence le Prince Maurice lui avoit enlevé sept ou huit Places le long des rivieres du Rhin, & dans le pays d'Ower-Issel.

Le jour même qu'il s'éloigna, sçavoir, le dix-neuviéme de Septembre, les Assiégés ayant été sommés, ne jugerent pas à propos de s'opiniâtrer davantage à une défense, qui eût pû encore être longue, mais eût été inutile & fort dangereuse pour eux. Ils capitulerent donc aux meilleures conditions que l'on ait accoutumé d'accorder en pareille occasion. *Ils promirent de se rendre dans six jours, si dans ce tems-là ils n'étoient secourus; On leur permit d'en donner avis à l'Archiduc, & ils baillerent des ôtages pour sureté de leur parole.* Ce terme expiré, ils rendirent la Ville dès le matin du vingt-cinquiéme du mois; Le Connétable la reçut au nom du Roi, & ils en sortirent sur les dix heures du même jour, emmenant dans leur bagage trois cens blessés, & mille femmes, dont il y en avoit quatre cens de la Ville.

Le Roi étant à cheval à la tête de son Armée, permit avec grande courtoisie, à Montenégre & à leurs autres Capitaines, de lui venir embrasser les genoux. Le soir il fit son entrée dans la Ville, & en donna le Gouvernement à Dominique de Vic; qui n'y ayant trouvé pour lors que huit cens Habitans,

En Octobre, & Novembre. la repeupla dans deux ans de plus de quatre mille, & obtint du Roi le rétablissement de leurs Privileges; mais il ne put empêcher qu'on n'elevât sur leur tête une Citadelle, qui fait encore gémir les petits fils de la negligence de leurs grand-peres. 1597

Le Roi lui-même porta les nouvelles de la prise d'Amiens à l'Archiduc qui étoit dans Arras, & y alla pour le visiter avec toute son Armée, & le saluer de quelques volées de canon; Puis comme il vit que rien ne l'ébranloit, il rebroussa vers Dourlens & le fit investir. Mais les pluyes, les boües, la disette de vivres, les trop longues fatigues, & les maladies que toutes ces incommodités engendrent, le contraignirent de décamper avant la fin du mois d'Octobre avec beaucoup de dommage & quelque honte.

Sur la fin de cette année la Duché de Ferrare, faute d'hoirs mâles, retourna au Saint Siége, par la mort du Duc Alfonse II. le dernier légitime des Princes du nom d'Est, & fils d'Hercule II. & de Madame Renée de France. Ferrare étoit du nombre de ces Terres que la Comtesse Mathilde, fille & héritiere de l'aînée de la Maison d'Est, donna au Saint Siége pour l'amour du Pape Gregoire VII. vers l'an En Octobre, & suivans.
1077. Depuis ce tems-là, les descendans mâles des autres freres, portant titre de Marquis d'Est, en avoient toûjours joüi, non plus comme Propriétaires, mais seulement comme Vicaires du Saint Siége, jusqu'à l'an 1471. que le Pape Paul II. l'érigea en Duché, & en investit Borso; auquel l'Empereur Federic III. avoit aussi donné Modene & Rege avec pareil titre.

Or le Duc Alfonse II. se voyant sans enfans mâles, avoit fait plusieurs tentatives, envers les Papes & l'Empereur, pour obtenir le transport de ses Duchez à Cesar d'Est, qui étoit son parent. La Cour de Rome ne tenoit pas que Cesar fût habile à succeder, parce que son Pere En Septembre.

1597. *qui étoit un Alfonse, ne passoit que pour fils naturel du Duc Alfonse I. du nom. Ainsi de ce côté-là, il ne sçût jamais rien impétrer : mais il donna de si grandes sommes à l'Empereur Rodolfe, qu'il lui accorda le transport de la Duché de Modene & Rege, de la Principauté de Carpy, & de quelques autres Terres mouvantes de l'Empire. Il se promettoit qu'avec cela, avec les riches meubles, & avec les bons amis qu'il lui laisseroit, il pourroit se maintenir par force dans la Duché de Ferrare. En effet, quand il fut mort, ce qui arriva le vingt-septiéme d'Octobre, Cesar se croyant appuyé des Venitiens & de l'Espagnol même, se mit en possession, & d'abord tint ferme contre les Excommunications du Pape Clement, & contre son Armée, qui étoit commandée par le Cardinal Aldobrandin, Légat & Neveu de Sa Sainteté. Mais quand il apprit que le Roi de France, ce qu'il n'eût jamais* En Novembre. *crû, prenoit l'affirmative pour le Pape, & que la crainte de cette grande Puissance refroidissoit ses Alliés, & épouventoit les Ferrarois, il baissa la lance, & fit son accommodement sur la fin de Décembre.* Par le traité, il remit la Duché de Ferrare au Pape ; Qui lui laissa » les biens allodiaux que la Maison d'Est » y avoit possédés, & lui accorda, que » lui & les Ducs ses descendans, au» roient à Rome, le même rang & les » mêmes prérogatives que les Ducs de » Ferrare y avoient eues.

En France, la Ville de Paris honora la victoire de son Roi par une triomphante entrée qu'elle lui fit. Il passa tout l'hyver dans son Louvre à écouter les propositions de la Paix, dressant néanmoins ses préparatifs pour la Guerre, à employer ses intelligences pour désunir les Huguenots, & surtout à régler & améliorer ses Finances. Quant à la Paix, comme il étoit devant Dourlens, Villeroi de sa part, & Jean Richardot de celle de l'Archiduc, s'abou- 1598. cherent sur les frontieres de Picardie & d'Artois, & convinrent ensemble que les Rois envoyeroient leurs Députés à Vervins, où le Légat du Saint Pere de- En Janvier. voit se trouver en qualité de Médiateur.

Tous deux y étoient également portés par diverses considérations. Henry IV. après tant de fatigues & de peines, desiroit ardemment joüir du repos, & appréhendoit que dans la continuation de la Guerre, la fortune ne fit un autre coup pareil à la prise d'Amiens, & qu'il n'éclatât quelque faction au dedans de son Royaume de la part des Grands, ou des Huguenots, ou de sa Maison même, parce qu'il n'avoit point d'enfans. Pour le Roi Philippe, il se sentoit moribond, & voyoit que son fils étoit foible & sans experience ; ainsi ils étoient résolus d'y proceder avec plus de sincerité qu'on n'a accoûtumé d'en apporter [en de pareilles occasions.]

Le Roi nomma pour cet effet Pompone de Beliévre, & Nicolas de Bruslard de Sillery, tous deux Conseillers d'Etat, & le dernier aussi Président au Parlement. Le Roi d'Espagne avoit donné pouvoir à l'Archiduc de choisir des Députés ; & il l'avoit ainsi fait, afin que s'ils étoient obligés de céder le pas à ceux de France, la honte en fût moindre pour lui. L'Archiduc nomma donc Jean Richardot Président du Conseil du Roi Catholique aux Pays-Bas, Jean-Baptiste Tassis, Chevalier de l'Ordre de Saint Jacques, & Loüis Verreiken Audiencier, premier Secretaire & Trésorier du Conseil d'Etat.

Ceux de France arriverent à Vervins le septiéme de Février, ceux d'Espagne peu de jours après. Les François, com-

1598. me étant chez eux, les allerent visiter les premiers, mais ne voulurent pas étendre leur civilité, jusqu'à leur donner le premier rang dans la Séance. C'étoit un grand different qui se présentoit dès l'entrée : le Légat trouva un expédient pour l'accommoder. Il prit le haut bout, comme il lui appartenoit, mit son Nonce à sa droite & donna le choix aux François, ou de s'asseoir au-dessous du Nonce, ou de se mettre vis-à-vis. Ils choisirent le second & laisserent l'autre aux Espagnols. Par ce moyen tous furent contens; ceux-ci se ventant d'avoir la main droite, & les François d'avoir la place la plus proche du Légat; outre que celui à qui on donne le choix, a l'avantage.

En Février. Ils convinrent d'abord d'une cessation d'armes, à quatres lieuës aux environs de Vervins & de sauf-conduits pour leurs Courtiers, qui iroient à Paris & à Bruxelles. Le Roi s'étoit expliqué qu'il ne pouvoit traiter, si on ne remettoit les choses au même état qu'elles avoient été mises par le Traité de Cateau en Cambresis l'an 1559. & si on n'y comprenoit ses Alliés. Les Députés de l'Archiduc demeurerent d'accord du premier point : mais n'ayant pas de pouvoir exprès pour le second, il fallut dépêcher en Espagne pour cela. On leur en envoya un apparent, mais avec des ordres secrets, qui leur enjoignoient de n'y point comprendre les rebelles des Provinces-Unies, qu'ils prétendoient être toujours leurs Sujets, ou bien en échange, d'y faire comprendre de leur part le Duc de Mercœur; car il n'étoit pas plus rebelle, disoient-ils, que ces Provinces, comme aussi le Duc de Savoye, sans qu'il fût obligé de rendre le Marquisat de Salusses.

C'étoient de grandes difficultés : il y en avoit encore deux autres : l'une pour la maniere & le tems de restituer les Places, & l'autre sur l'affaire de Cambray : car les François demandoient qu'on le remît en neutralité, & que l'on abbatît la Citadelle, & les Espagnols s'opiniâtroient à le retenir; parce, disoient-ils, qu'ils l'avoient conquis sur un Usurpateur.

1598. En Février. Mais pour les deux premieres, la bonne fortune du Roi & le fidele service de ses Capitaines les surmonterent. Le Duc de Savoye au commencement de Février, s'étoit remis en campagne avec une armée considérable, ayant pour son Lieutenant Albigny, qui depuis peu étoit passé à son service. Avec ces forces il reprit Aiguebelle, & puis assiégea Charbonniéres, place élevée sur un haut rocher à l'entrée du passage qui va de Chambery à Saint Jean de Maurienne. Lesdiguieres envoya Crequy avec douze cens hommes au secours; le Duc l'ayant laissé venir, l'enveloppa si adroitement dans les détroits des montagnes, lui & tous ses gens, qu'il en défit une partie, & contraignit le reste & leur Chef même de poser les armes, & de se rendre, après qu'ils eurent passé la nuit dans les neiges. En Mars.

Cet échec avoit porté une telle épouvante dans le Dauphiné & dans le Lyonnois, où il n'y avoit pour lors aucunes forces, que le Duc en avoit conçu de nouveaux desseins sur ces Provinces, Lesdiguieres même feignit d'être étourdi d'un si grand coup, & peut-être qu'il l'étoit : mais ce vieux * Renard ayant repris ses gens, exécuta un dessein qui arrêta toutes les conquêtes du Duc. Ce fut la prise du Fort de Barraux; il l'attaqua la nuit du treiziéme de Mars au clair de la Lune, & l'emporta de vive force en moins de deux heures, quoi-

* Le Duc de Savoye l'appelloit ainsi.

1598. que la garnison fût avertie de son entreprise & qu'elle l'attendît la mêche sur le serpentin. 1598.

La réputation de ce coup étant fort grande, quoique l'importance de la Place ne le fût pas, l'Ambassadeur de Savoye ne parla plus si haut à Vervins. Il tenoit pourtant toujours ferme pour le Marquisat : mais les Espagnols ne le soûtinrent pas comme ils eussent dû soutenir le gendre de leur maître, & l'obligerent même de relâcher. Ainsi quant à ce qui le touchoit, on demeura d'accord, *Que le Pape seroit le seul Juge des differends du Duc avec le Roi : Que Sa Sainteté les décideroit dans un an : Que si elle mouroit avant ce tems-là, il y auroit après sa mort trois mois de tréve, durant lesquels les Parties conviendroient d'autres Arbitres : Que cependant le Duc rendroit la ville de Berre en Provence, laquelle il tenoit encore : & qu'il désavouëroit le Capitaine la Fortune, qui s'étoit saisi de Seure* * *en Bourgogne sous son nom : Que du reste il se tiendroit neutre entre les deux Couronnes.*

[* On l'appelle maintenant Bellegarde.]

Quant au Duc de Mercœur, comme il cherchoit de jour en jour des refuites pour ne pas conclure son accommodement, espérant que les Espagnols le comprendroient au nombre de leurs Alliés : le Roi fut conseillé par Schomberg de s'approcher de la Bretagne, afin que sa présence achevât de terrasser ce Duc, & de terminer aussi l'affaire des Huguenots. Il suivit ce bon avis, & envoya ordre à Brissac de recommencer la guerre, tandis qu'il se préparoit pour ce voyage, & qu'il ordonnoit un Conseil à Paris pour y gouverner durant son absence, & des troupes pour garder la Frontiere contre les invasions de l'Archiduc.

En Mars, & Avril.

Dès que Brissac eut repris les armes, il exécuta une entreprise qu'il avoit projettée sur Dinan. Les Habitans s'y barricaderent contre le Chateau ; & il l'assiégea avec ses troupes, & le reçut a composition. Le Roi partit de Paris au mois de Février. Le bruit de sa marche étonna si fort les Capitaines qui tenoient de petites Places aux Provinces frontieres de Bretagne, comme Craon & Rechefort en Anjou, Montjan au pays du Maine, Mirebeau en Touraine, Tisauge en Poitou, & Ancenis même en Bretagne, qu'ils lui en apporterent les clefs sur le chemin.

L'étonnement du Duc fut extrême, lorsqu'il apprit que ces Places, qu'il croyoit lui devoir servir comme de fortifications avancées pour retarder les armées du Roi, étoient tombées en un moment, & laissoient celles qu'il avoit en Bretagne tout à découvert, & d'ailleurs fort ébranlées par leur exemple. N'y ayant donc plus d'autre salut pour lui que dans la clémence du Roi, il y eut recours par l'intercession de la [Dame Gabrielle, depuis peu] Duchesse de Beaufort. Elle offroit de lui obtenir des conditions honorables, pourvû qu'il voulût donner sa fille unique pour la marier à son fils aîné, que les Courtisans flateurs nommoient *César-Monsieur.* Il ne rejettoit pas cette proposition : mais sa femme, [c'étoit Marie de Luxembourg-Martigues] Princesse fiere & glorieuse, n'y pouvoit consentir. Son mari néanmoins sçachant le pouvoir que les Dames avoient auprès du Roi, l'envoya au-devant de lui, & la chargea de lui offrir leur fille, pour en disposer en faveur de tel Prince qu'il lui plairoit.

En Avril.

Ils espéroient l'un & l'autre que ce leurre leur serviroit à disposer la Dame

1598. à leur rendre les bons offices dont ils avoient besoin, & qu'après ils trouveroient des délais pour l'accomplissement de leur promesse, pendant lesquels le tems feroit naître quelque occasion qui tourneroit la chose autrement. Mais cette Dame aussi fine qu'eux, ne se pressa pas de les servir; au contraire, elle leur voulut faire sentir que son intercession seule les pouvoit sauver. Donc quand la Duchesse de Mercœur se présenta aux portes d'Angers, elle en fut repoussée fort rudement & contrainte de se retirer au Pont de Sé: mais lorsque sa fierté ainsi humiliée, se fut remise entierement aux volontés de la Dame, on l'envoya querir le jour-même, & le Roi fort tendre aux larmes de ce sexe, & très-facile à tout ce que désiroit sa maîtresse, accorda au Duc un Edit presque aussi honorable qu'il en eût pû souhaiter quand ses forces étoient entieres.

Car il prenoit la peine de l'excuser dans la Préface, » de ce qu'après sa ré» conciliation avec le Pape, & même » après la venue du Légat en France, il » ne s'étoit pas rangé auprès de lui, & » pour cela, il supposoit que ce Duc en » avoit usé de la sorte pour de grandes » raisons qui regardoient la conserva» tion de la Bretagne, laquelle eût cou» ru risque d'être envahie par les Etran» gers, tandis que les forces de la Fran» ce étoient occupées sur la frontiere de » Picardie.« Après cela il déclaroit, *Qu'il le tenoit, lui & tous ceux qui avoient suivi son parti pour ses bons & fideles Sujets, les rétablissoit dans leurs biens & Charges; Révoquoit tous Jugemens donnés contr'eux; Confirmoit tous ceux qui avoient été rendus par les membres du Parlement & des Présidiaux qui étoient dans ce parti-là. De plus il donna au Duc deux cens trente-six mille écus de dédommagement pour les frais de la guerre, & dix-sept mille écus de pension: outre cela permission de vendre les bleds des magasins jusqu'à la somme de cinquante mille écus; la garde des Châteaux de Guingamp, Montemort & Lamballe; Passeport aux Espagnols qui étoient dans la riviere de Nantes pour se retirer; & pouvoir de retenir les forces qu'il avoit, jusqu'à un mois après la vérification de cet Edit*; sans parler de plusieurs autres conditions semblables à celles qui avoient été accordées au Duc de Mayenne. 1598.

Le prix d'un Traité si honorable fut donc sa fille, que le Roi fiança peu de jours après à César son fils. Il l'avoit légitimé & avantagé de la Duché de Vendôme, pour la tenir aux mêmes droits que les Ducs précédens l'avoient tenuë, & avec promesse de lui donner dans quatre ans de quoi retirer toutes les terres qui en avoient été aliénées; ce que le Parlement vérifia avec grande peine, & *sans tirer à conséquence pour les autres biens du patrimoine du Roi, lesquels par la Loi du Royaume avoient été réunis à la Couronne dès le moment qu'il y étoit venu.* Le Traité fait, le Duc de Mercœur vint à Angers saluer le Roi, qui le reçût comme le beau-pere de son fils. On passa le Contrat de ce mariage futur dans le Château de la même Ville, & les fiançailles furent célébrées au même lieu, avec autant de pompe que si ç'eût été un fils de France; le Cardinal de Joyeuse ne dédaignant pas d'en faire la cérémonie pour faire sa Cour.

D'Angers le Roi descendit à Nantes, & de-là il fut à Rennes, où les Etats de Bretagne se tenoient. Il séjourna environ deux mois dans ces deux Villes, employant ce tems-là à rétablir l'ordre & le repos dans la Province, & à re- En Avril.

1598. En Avril.

cueillir douze cens mille écus, dont les Etats du pays lui fournirent la meilleure partie.

Lorsqu'il étoit à Nantes, il acheva l'affaire des Huguenots; leurs Députés l'étant venu trouver à Blois, il les avoit fait suivre jusques-là, & les avoit remis après le Traité du Duc de Mercœur. Ce Traité étant conclu, il eût bien désiré encore prendre quelque nouveau délai: mais ils le pressoient si fort qu'il eut peine d'en trouver de raisonnable. Et d'ailleurs il appréhendoit que le désespoir ne les portât enfin à quelque escapade, qui eût retardé la paix avec l'Espagne & donné un sujet plausible aux Ligueurs de se réunir & de prendre les armes. Cette considération, plus que toute autre chose, l'obligea à leur accorder l'Edit, qui du nom de cette Ville s'appelle l'Edit de Nantes.

Il contient 92. articles, qui sont presque les mêmes que ceux des Edits précédens qu'on leur avoit accordés: mais il leur est plus avantageux, en ce qu'il leur ouvre la porte aux charges de Judicature & de Finance. Il y fut ajoûté cinquante-six autres articles qu'on appella *secrets*; dont le plus important étoit celui qui leur laissoit plusieurs Places de sureté, & toutes celles qu'ils tenoient. Cet Edit est la sauve-garde sous laquelle ils ont vécu jusqu'à cette heure en repos, & fait librement l'exercice de leur Religion. Le Roi n'osa pas l'envoyer au Parlement pour le vérifier, que le Légat ne fût hors du Royaume; si bien qu'on ne lui porta que l'année suivante.

On travailloit incessamment à Vervins pour la paix. Les François n'insistoient plus si fort pour Cambray, quoi qu'ils n'eussent pas encore lâché la main sur cet article; l'Archiduc dans l'impatience d'accomplir son mariage avec l'Infante Isabelle Claire-Eugenie, hâtoit tant qu'il pouvoit la démarche de la gravité Espagnole, & obligeoit ses Députés de passer par-dessus beaucoup de petites choses. N'eût été l'affaire des Alliés de la France, le Traité eût été achevé en moins de trois semaines. Le Roi demandoit une cessation d'armes de deux mois pour eux, afin qu'ils pussent envoyer leurs Ambassadeurs: les Espagnols la refusoient absolument; & sur cette contestation, les esprits violens qui étoient dans les Cours des deux Rois, les Chefs de guerre, & ceux qui désiroient la broüillerie, ne manquerent pas de presser la rupture de tout leur pouvoir: mais ils n'y purent rien gagner, les deux Princes étoient dans des dispositions toutes contraires.

1598. En Avril.

Cependant les Ambassadeurs d'Angleterre arriverent à la Cour, qui alors étoit à Nantes: ils ne se montroient pas fort éloignés de la paix, car la difficulté n'étoit pas à leur égard, mais à l'égard des Etats, desquels ils avoient ordre de ne point se séparer. Or ceux-ci n'en vouloient point du tout; comme ils connoissoient bien qu'elle ne le pouvoit faire qu'on n'entamât leur liberté, pour laquelle ils combattoient depuis près de trente ans, & sans quoi ni les biens, ni la vie ne leur étoient rien, ils aimoient mieux tout hazarder que de perdre le prix de tant de travaux, de sang, & de dépenses. Une chose encore les confirma davantage dans cette généreuse résolution: ce fut qu'ils intercepterent une Lettre du Roi d'Espagne, qui ordonnoit à ses Deputés de ne les y point comprendre, sinon à condition d'y *rétablir la Religion Romaine par tout le Pays, de le réduire dans une entiere obéïssance, & d'y remplir toutes les Charges de Magistrats Catholiques.*

Là-dessus

1598. En Avril. Là-dessus il n'y eut point d'efforts, il n'y eut point d'offres qu'ils ne fissent auprès du Roi, pour le porter à continuer la guerre : mais il en étoit trop avant pour ne pas achever le Traité. Il manda donc à ses Députés de le conclure ; pourvû qu'auparavant ils obtinssent la cessation d'armes pour ses Alliés, qu'ils avoient tant demandée ; & il promit aux Anglois qu'il ne le ratifieroit que quarante jours après que ses Députés l'auroient signé.

En Mai. Or ils le signerent le deuxiéme jour de May, & le douziéme ils le mirent entre les mains du Légat, le priant de le tenir secret jusqu'à ce que les deux mois de la cessation fussent expirés. Et pourtant le Roi ne fit point scrupule de le publier dans les Etats de Bretagne, & de leur dire qu'il alloit en Picardie en porter la ratification lui-même. En effet, il partit à ce dessein, ayant auparavant donné le Gouvernement de Bretagne au petit Duc de Vendôme, par la démission du Duc de Mercœur son beau-pere : mais il lui arriva une indisposition par les chemins qui le contraignit de s'en revenir à Paris.

La Reine d'Angleterre n'ayant pû obtenir qu'il lui accordât encore un mois par delà les quarante jours, lui en écrivit avec reproches & en des termes qui l'accusoient de méconnoissance. Les Anglois déclamerent outrageusement à la Cour de France contre son procedé, & firent retentir leurs plaintes aux oreilles de tous les Protestans ; les Hollandois en userent plus modestement. On tâcha de payer les uns & les autres de grandes raisons d'Etat, & de plusieurs semblables exemples ; & on les exhorta par plusieurs fois de vouloir entrer dans ce Traité par la porte qu'on leur avoit laissée ouverte.

Il semble qu'on ne le faisoit que par bien-séance : car on sçavoit assez que ce n'étoit pas leur interêt d'y entrer ; & peut-être eût-on été bien mari qu'ils se fussent laissés persuader. Quoi qu'il en soit, les Députés derniers manderent au Roi, que le terme de deux mois étoit trop court pour assembler les Etats de toutes leurs Provinces ; & la Reine d'Angleterre lui fit entendre qu'elle ne vouloit pas se détacher d'avec eux. 1598. En May.

Comme il crût donc avoir satisfait autant qu'il le pouvoit, au devoir de l'alliance, & à sa réputation, il envoya sa ratification à ses Députés sur la fin de Mai, la date en blanc, avec ordre de ne la remplir que le douziéme de Juin, auquel expiroient les quarante jours qu'il avoit accordés à la Reine Elizabeth. Le même jour la Paix fut publiée à Vervins ; & ensuite par toutes les Villes de France & des Pays-Bas, avec des réjoüissances dont le bruit & l'allegresse éclaterent jusqu'aux deux bouts de l'Europe, & ne donnerent pas moins d'effroi aux Turcs, que de joye à la plus grande partie des Chrétiens.

Les mêmes quatre Seigneurs que l'Archiduc donnoit en ôtages pour la restitution des Places, sçavoir Charles de Crouy Duc d'Arschot, François de Mendozze Amiral d'Arragon, Charles de Ligne, Comte d'Aremberg Chevalier de la Toison, & Louis de Velasco Grand Maître de l'Artillerie, servant d'Ambassadeur avec Richardot & Verreiken, apporterent la ratification au Roi, & lui virent jurer le Traité dans Notre-Dame le vingt-uniéme de Juin ; y assistant aussi de la part du Duc de Savoye, Gaspard de Genève Marquis de Lullins, & Leonard Roncas son Secretaire d'Etat. Réciproquement le Maréchal de Biron, Beliévre, & Sillery, firent le même auprès de l'Ar-

1598. chiduc à Bruxelles le vingt-sixiéme du même mois, & Guillaume de Gadagne Boteon auprès du Duc de Savoye; qui pourtant ne fit le serment que le second du mois d'Août, dans Chambery. Le Roi Philippe II. signa bien les articles; mais étant prévenu de la mort, il ne pût les jurer avec les mêmes cérémonies qu'avoient fait les autres Princes.

En May.

En Juin. Voici la substance des plus essentiels. *Le Traité étoit conclu conformément & en l'approbation de celui de Cateau en Cambresis: auquel & aux précedens rien ne devoit être innové, que dans les choses à quoi il seroit dérogé par celui-ci. S'il y avoit des Sujets des deux Rois qui allassent servir leurs ennemis par mer où par terre, ils seroient châtiés comme infracteurs & perturbateurs du repos public. Ceux qui avoient été chassés de leurs Terres, Offices & Bénéfices, à compter depuis l'an 1588. y seroient rétablis: Toutefois ne pouroient rentrer dans les Terres des Rois sans en avoir des lettres au grand sceau. En cas que le Roi d'Espagne donnât les Pays-Bas & les Comtez de Bourgogne & de Charolois à l'Infante sa fille, elle & ses terres seroient comprises dans ce Traité, sans qu'il en fallût un nouveau pour cela. Les deux Rois rendroient mutuellement ce qu'ils avoient pris l'un sur l'autre depuis l'an 1559. sçavoir le Roi Très-Chrétien, la Comté de Charolois, & le Roi Catholique les Villes de Calais, Ardres, Monthulin, Dourlens, la Capelle, & le Catelet en Picardie, & Blavet en Bretagne; Pour sureté de quoi il donneroit quatre ôtages* [nous les avons nommés ci-dessus.] *l'un & l'autre se reservoient tous ses droits & actions, à quoi ils n'avoient point renoncé; mais ne pourroient les poursuivre que par voye amiable & de justice.* Cela regardoit la Navarre & la Duché de Bourgogne. Il fut dit aussi; *Que ce Traité seroit vérifié, publié, & enregistré en la Cour de Parlement de Paris, Chambre des Comptes, & autres Parlemens du Royaume, & le même jour au Grand Conseil, autres Conseils, & Chambre des Comptes des Pays-bas.* 1598.

En Juin.

Les intérêts du Duc de Savoye y étoient traités de la maniere que nous avons dit. On n'y parla point de ceux du Duc de Florence, parce qu'il ne prétendoit point être en guerre, & qu'il disoit n'avoir saisi les Isles de Marseille que pour nantissement de certain argent que le Roi lui devoit, & dont on avoit détourné les assignations. Joint que d'Ossat s'étoit transporté à Florence pour terminer ce differend. Il le vuida en effet le neuviéme jour de May, à ces conditions; *Que le Duc rendroit les Isles d'If & de Pommegues, & en pourroit emporter son artillerie, équipage, & munitions: Moyennant quoi le Roi se reconnoissoit son débiteur de deux cens mille écus: Qu'il lui seroit baillé de bonnes assignations, & pour sureté de son payement douze notables François qu'il nommeroit lui-même.* En May.

Ainsi furent éteintes jusqu'à la derniere étincelle, non seulement les guerres civiles que la Ligue avoit allumées dans les entrailles de la France, mais encore celles que cette faction y avoit attirées de déhors; & ce Royaume étant désormais en repos, n'avoit plus qu'à réparer tout doucement les grands dommages qu'il avoit soufferts, & à rétablir ses forces à démi épuisées par tant de sanglantes playes. *Fin de la Ligue & de la guerre.*

La premiere décharge pour le peuple & pour les coffres du Roi, fut de congédier tout ce que l'on put des troupes qui étoient sur pied. Ce licenciement ayant épandu une grande quan-

1598. tité de voleurs dans les bois & sur les grands chemins, les Prévôts eurent ordre de battre la Campagne pour les réprimer ; & parce que c'étoit de braves gens que le désespoir portoit à une extrême défense ; le Roi pour leur en ôter les moyens, fit une Déclaration le quatriéme du mois d'Août, *Qui défendoit le port des armes à feu à toutes personnes, hormis à ses Gens d'armes, aux Chevaux Légers de sa garde, aux Compagnies d'Ordonnance, & à tous les Prevôts & leurs Archers, enjoignant à tout le monde de courir sus aux contrevenans : permettant néanmoins l'usage des arquebuses aux Gentilshommes, pour la chasse sur leurs terres.*

En Août.

Le même mois le Roi étant à Monceaux, conclut le Traité de mariage d'entre Madame Catherine sa sœur, âgée de près de quarante ans, & Henry Duc de Bar, fils de Charles Duc de Lorraine. Diverses difficultés pour le fait de la Religion l'avoient fait traîner ce Traité plus de deux ans durant. Les nôces furent remises au commencement de l'année prochaine, toutes les deux Parties étant peu contentes d'être sacrifiées par leurs parens, à des interêts d'Etat, contre les sentimens de leur conscience.

La discipline Ecclésiastique s'étant fort relâchée durant la guerre, le Roi permit au Clergé de s'assembler à Paris pour la rétablir. Les Députés de ce Corps, ayant conféré ensemble de leurs interêts, François de la Guesle Archevêque de Tours (*a*), fut chargé de lui faire des remontrances. Il demanda fortement la publication du Concile de Trente, à la réserve des Chefs qui pourroient blesser les libertés de l'Eglise Gallicane, & les Priviléges des Cours Souveraines ; le rétablissement des Elections Canoniques, pour les Bénéfices ayant charge d'ames ; la révocation des Brevets de nomination à ceux qui n'étoient point vacans ; comme aussi celle des pensions accordées aux Laïques sur ces fonds-là ; toute liberté aux Ecclésiastiques de joüir de leur revenu sans aucune charge que de faire leurs fonctions ; la réparation des Eglises & autres lieux sacrés ; & l'observation des Contrats que le Clergé avoit faits avec le Roi.

1598. En Septembre.

Sa réponse fut courte, grave & pleine de beaux traits. Il leur dit qu'il prenoit leurs exhortations en bonne part, mais qu'il les exhortoit aussi à bien faire & à concourir avec lui pour la réformation des abus ; qu'il ne les avoit pas causés, mais qu'il les avoit trouvés & qu'il y falloit procéder pied à pied, comme dans toutes les choses importantes : que jusques-là on ne leur avoit donné que de belles paroles, mais qu'il leur donneroit de bons effets, & qu'ils éprouveroient qu'avec sa casaque grise pleine de poussiere, il étoit tout d'or en dedans. Par ce mot il donnoit atteinte au manque de foi & au luxe de ses prédécesseurs. Il conclut que pour leurs demandes, il y feroit réponse sur tous les chefs, à mesure qu'il en délibéreroit avec son Conseil.

Le Roi Philippe II. n'eut pas le plaisir de joüir long-tems de la paix, ni de voir le mariage tant désiré de sa fille : car il mourut à l'Escurial le 13 de Septembre. Il étoit âgé de soixante & douze ans dont il en avoit régné quarante-deux, & neuf mois depuis l'abdication de son pere. Phi-

(*a*) Ce Prélat avoit le regard farouche, la bouche de travers & la voix rude, mais étoit de haute taille. Il portoit ordinairement une Escarcelle de velours violet à sa ceinture, comme la porte le Recteur de l'Université de Paris. C'étoit sans doute pour y mettre ses aumônes. *Memoire de l'Abbé de Marolles.*

1598. lippe III. son fils unique, n'étoit pour lors que dans sa vingtiéme année, Prince de peu d'effet : il lui laissa tous ses grands Etats, à la réserve des Pays-bas & de la Franche-Comté, qu'il donnoit en dot à sa chere fille Isabelle.

C'étoit à condition, » Que ces Provinces retourneroient à la Couronne d'Espagne, au défaut d'hoirs mâles ou femelles ; que si elles tomboient à une fille, elle ne pourroit se marier sans le consentement du Roi Catholique ; que toutes les fois qu'il y auroit mutation, le nouveau successeur prêteroit nouveau serment de conserver la Religion Catholique, & que s'il s'en départoit, il seroit déchu de tout droit sur ces Provinces ; qu'elles n'auroient point le commerce aux Indes Orientales ni Occidentales ; que le Roi se réservoit d'être le Chef de l'Ordre de la Toison, & de mettre des Gouverneurs & garnisons à sa solde dans les Citadelles d'Anvers, de Gand & de Cambray, qui auroient serment à lui & aux Princes des Pays-Bas. «

Il y avoit plus de quinze mois qu'une fiévre hectique consumoit ce Roi, quand les gouttes le prirent fort cruellement la veille de la saint Jean. Ces humeurs acres engendrerent quantité d'abcès ; premierement au genou, puis en diverses parties du corps. Ils créverent les uns après les autres, & il sortoit des fourmilieres de poux que l'on ne pouvoit tarir. Il se joignit à cela un Satyriasme perpétuel, qui faisoit écouler ses forces & son sang avec un prurie effroyable. La puanteur insuportable qui sortoit de ces ulceres, & cette vilaine vermine qui le mangeoit jusqu'aux os, faisoit faillir le cœur à tous ceux qui l'approchoient : mais il ne lui manqua jamais ; il souffrit tous ces maux avec une si merveilleuse patience, & il maintint son esprit dans une assiete si ferme jusqu'au dernier soupir de sa vie, qu'ils ne sçavoient juger s'ils voyoient en lui un plus grand exemple ou de la misere humaine, ou d'une constance héroïque. 1598.

Dans ce corps qui s'en alloit par piéces, son jugement sain & entier disposoit encore des plus grandes affaires ; & sur le point de n'être plus, il tâchoit d'étendre sa domination dans l'avenir, travaillant à dresser des avis & des mémoires pour diriger le Regne de son fils. On en trouva plusieurs après sa mort, dont quelques-uns se sont échapés jusques dans le public. [Vain & ambitieux souci ! les Princes veulent régner à leur fantaisie, ils n'en croyent pas leurs Prédécesseurs ; aussi doivent-ils bien s'imaginer que leurs Successeurs ne les en croiront pas.]

Il avoit fait son testament deux ans avant sa mort : par un Codicile il enjoignit à son fils qu'il donnât ordre de bien examiner l'affaire de la Navarre, & de faire droit aux héritiers de Jean d'Albret s'il y échéoit. Il disoit que Charles V. son pere le lui avoit ainsi ordonné par son testament : mais que ses grandes occupations ne lui avoient pas permis d'y songer. A la fin de ce Codicile il ajoûtoit une clause qui détruisoit son Ordonnance, c'étoit qu'on ne fît cette restitution ou récompense, qu'en cas qu'elle ne préjudiciât point à la Religion Catholique, ni à la tranquillité de ses Etats. Pourquoi cette queuë ? Pensoit-il négocier avec Dieu ? Au même-tems que les remords de sa conscience le pressoient de restituer le bien à son voisin, sa malheureuse politique intervenoit, qui lui suggéroit des subterfuges pour le retenir. Ainsi il étoit doublement coupable, & de n'avoir pas fait justice & de ne l'avoir montrée à ses Successeurs que pour les empêcher de la faire.

Avant que les nouvelles de sa mort fussent arrivées en Flandres, l'Archiduc en étoit parti, ayant déposé la pourpre sacrée

1598. *dans l'Eglise de Notre-Dame de Hals à deux lieuës de Bruxelles, & laissé le Gouvernement des Pays-Bas au Cardinal André d'Autriche, au nom de l'Infante Isabelle qui en avoit été reconnuë Princesse. Il passa par le Tirol, où il recueillit Marguerite, fille de l'Archiduc Charles qui étoit mort, & la veuve sa mere, & les emmena à Ferrare. Ils y furent reçûs fort solemnellement, & le Pape Clément, lequel étoit en cette Ville-là depuis le huitiéme de Mai, célébra le mariage du Roi Philippe III. avec Marguerite, & celui de l'Archiduc avec l'Infante Isabelle, Albert étant Procureur pour le Roi d'Espagne, & le Duc de Sesse pour Isabelle. La nouvelle Reine & l'Archiduc passerent ensuite deux mois à Milan, puis au mois de Février de l'année suivante, ils s'embarquerent à Genes pour l'Espagne; où les doubles nôces furent célébrées entre présens dans la ville de Valence au mois d'Avril.*

En Octobre. Un peu avant la mi-Octobre, le Roi s'en alla à Monceaux, terre qu'il avoit donnée à sa maîtresse; comme il avoit commencé d'y faire une diete, il tomba malade d'une rétention d'urine, accompagnée d'une grosse fiévre & de fréquentes défaillances de cœur. Ces symptomes d'abord firent craindre qu'il ne fût proche de la mort : mais la cause de son mal ayant été habilement coupée, il fut aussitôt soulagé, & se léva deux jours après. (En Novembre.)

Sa maîtresse s'étant vûe alors sur le bord du précipice, le sollicitoit sans cesse de l'épouser, & l'en pressoit avec d'autant plus de confiance, que les soins & les tendresses qu'elle lui avoit témoignées en cette occasion, sembloient l'obliger de lui tenir parole. Et certes elle n'étoit pas [tout-à-fait] indigne de cet honneur, sans les inconvéniens qui eussent pû s'en ensuivre. Peu après le Cardinal de Medicis Légat, étant venu prendre congé de lui, pour s'en retourner à Rome, il lui découvrit le dessein qu'il avoit de la satisfaire, & le pria de lui rendre ses offices auprès du Saint Pere pour dissoudre son mariage avec la Reine Marguerite. Le Légat lui répondit fort froidement, que le Pape ne l'avoit point envoyé en France pour d'autre affaire que pour la Paix; laquelle ayant été heureusement moyennée, il alloit en rendre compte à Sa Sainteté. Le Roi se repentit de s'être ouvert si avant à un homme qu'il voyoit bien n'être pas favorable à son dessein: voilà pourquoi quand il envoya l'année suivante Sillery à Rome, il lui enjoignit expressément de bien témoigner à ce Cardinal que cette fantaisie lui étoit passée. (En Décembre. 1598.)

1599. En Janvier & suivans. Dans le commencement de l'année 1599. trois ou quatre mariages fort illustres fournirent des divertissemens à la Cour; premierement celui de Madame Catherine (a) sœur du Roi avec le Duc de Bar, qui se fit le dernier de Janvier; quelque tems après celui de Charles Duc de Névers avec Catherine (b) fille du Duc de Mayenne, & celui de Henry fils de ce Duc, avec Henriette sœur de Charles; puis celui de Henry Duc de Montpensier & de Henriette Catherine fille unique de Henry Duc de Joyeuse, & héritiere de cette riche Maison.

Le Roi, la même année, érigea Aiguillon en Duché & Pairie en faveur du fils du Duc de Mayenne.

Le Duc de Bar avoit grande répugnance d'épouser une Princesse Huguenote; laquelle d'ailleurs étoit sa parente au troisiéme dégré, & partant il avoit besoin d'une double dispense, l'une pour la diversité de la Religion, l'autre

(a) Qui mourut en Fevrier 1604.
(b) Qui mourut en Mars 1618. à l'âge de 33 ans.

1599. pour la parenté. Mais le Duc son pere croyant trouver un grand avantage en ce parti, passa par dessus tous ces scrupules de conscience. La difficulté fut de trouver un Prélat qui voulût prêter son ministére pour célébrer un Mariage si discordant : tous ceux que l'on en sollicita le refusérent absolument : l'Archevêque de Roüen, frere bâtard du Roi, s'en étant fait un peu prier, y donna les mains, & le célébra dans le Cabinet du Roi & en sa présence, croyant qu'il ne pouvoit pas dénier ce service à celui qui venoit de le pourvoir d'un si bel Archevêché, [quoi qu'il en fût peu capable.]

Après les solemnités de ces Nôces, deux changemens imprévûs donnerent un grand sujet d'admiration à la Cour ; l'un fut de ce même Henry Duc de Joyeuse qui venoit de marier sa fille, l'autre d'Antoinette sœur du défunt Duc de Longueville, & veuve du Marquis de Belle-Isle. Le premier, comme nous avons vû, étoit sorti des Capucins l'an

En Mai. 1592. Mais le Pape ne lui avoit donné dispense de demeurer dans le monde que pour autant de tems que la Religion Catholique auroit besoin de son secours. [Or comme elle n'en avoit plus que faire,] ce Seigneur étant touché des larmes de sa mere, Dame très-dévote & fort scrupuleuse, pressé des semonces de sa propre conscience, d'ailleurs picqué de quelques paroles du Roi & sollicité par les secretes admonitions du Pape, résolut de satisfaire à son vœu, & ayant renvoyé le Bâton de Maréchal & le Cordon Bleu au Roi, se retira dans le Convent des Capucins de Paris. On fut bien étonné, quand trois ou quatre jours après, on le vit en Chaire, où cet habit de pénitence, & ses Sermons plus remplis de zele que de doctrine, lui donnerent bien plus d'éclat dans l'opinion des Peuples, que sa naissance & sa dignité ne lui en avoient donné à la Cour. 1599.

Pour la Marquise de Belle-Isle, l'une des plus belles & des plus spirituelles Dames de son tems, étant partie de Bretagne, sans communiquer son dessein a aucun de ses parens, elle allâ se jetter dans un Convent de Feuillantines, nouvellement institué à Toulouze. On disoit qu'un secret déplaisir de ce qu'un soldat qu'elle avoit employé pour venger la mort de son mari sur Kermartin, avoit été pris & pendu, sans qu'elle eût pû obtenir sa grace du Roi, lui donna un tel dégoût, qu'elle ne voulut plus demeurer dans le monde après y avoir été si peu considérée.

Dès le commencement de l'année, Sillery envoyé à Rome pour l'affaire du Marquisat de Salusses, avoit charge de poursuivre aussi la dissolution du Mariage du Roi. L'espérance d'avoir les Sceaux à son retour, étoit un puissant aiguillon pour le faire agir de toutes ses forces, car la Duchesse de Beaufort l'avoit assûré qu'elle les lui feroit donner. Elle témoignoit par-là ne se soucier pas trop des interêts de Chiverny, ni de la sœur (*a*) de Sourdis, bonne amie de ce Chancelier. Elle croyoit avoir assez fait pour elle, d'avoir obtenu un Chapeau de Cardinal à son fils aîné.

Le premier point de la commission de Sillery n'étoit mal aisé, qu'en ce que la Reine Marguerite connoissant bien que le Roi, aprés l'avoir répudiée, épouseroit la Duchesse, faisoit dire au Pape que par cette raison, elle n'y consentiroit jamais ; & le Pape pour le même sujet y apportoit assez de répugnance. Car il ne voyoit pas bien comment il pourroit légitimer des enfans qui étoient nés en adultere, & il en pré-

(*a*) Madame de Sourdis étoit sa tante.

1599. voyoit de grands troubles pour la succession du Royaume, d'autant que les Princes du Sang n'en fussent jamais demeurés d'accord, & que les enfans qui fussent venus après, étant nés en loyal Mariage, l'eussent disputé aux premiers. Cependant le Roi le pressoit fort par ses Agens, & il étoit à craindre que pour abréger chemin, il ne fît faire le Procès à la Reine Marguerite pour adultere, & qu'il n'en usât à son endroit comme Philippe le Bel en avoit usé envers la femme de son fils aîné.

Là-dessus, je ne sçai quelle main, (mais certes très-méchante, quoique les suites de ce coup fussent salutaires à l'Etat) trancha le nœud de toutes ces difficultés. La Duchesse de Beaufort ne quittoit jamais le Roi, & étoit allée avec lui à Fontainebleau, grosse de quatre mois: les Fêtes de Pâques approchant, il la pria, pour éviter le scandale, & les vives remontrances de René Benoist son Confesseur de les aller passer à Paris, & de loger chez Sebastien Zamet, ce riche Partisan qui se disoit Seigneur de 1700000. écus. Or un Jeudy Absolu, cet homme ayant pris un soin particulier de la traiter des viandes qu'il sçavoit être le plus à son goût, il arriva qu'étant allée à Ténébres au petit saint Antoine, elle tomba en défaillance; aussi-tôt on la rapporta chez Zamet: mais son mal redoublant, elle n'eût point de patience qu'on ne l'eût ôtée de ce méchant logis. On la transporta donc chez sa sœur de Sourdis; & là les convulsions la prirent si violentes & si étranges, qu'elle en mourut le lendemain. Le Roi qui étoit parti de Fontainebleau aux nouvelles de cet accident, ayant appris celles de sa mort à Ville-Juif, s'en retourna tout court. Sa douleur fut telle qu'on peut s'imaginer, mais il la chassa bien-tôt par un autre engagement. 1599.

En Avril. Après sa mort elle parut si hideuse, & le visage si défiguré, qu'on ne la pouvoit regarder qu'avec horreur. Ses ennemis prirent de-là occasion de faire croire au peuple, que c'étoit le diable qui l'avoit mise en cet état: ils disoient qu'elle s'étoit donnée à lui, afin de posseder seule les bonnes graces du Roi, & qu'il lui avoit rompu le col. On fit un pareil conte de Loüise de Budos, femme du Connétable de Montmorency, qui mourut cette année avec les mêmes symptômes; & il est vrai qu'il y eut en la mort de l'une & de l'autre, non pas véritablement de l'opération, mais de l'instigation de *celui qui a été meurtrier dès le commencement*.

Le Pape crut que c'étoit un coup du Ciel accordé à ses priéres: Dès qu'il en sçût les nouvelles, il se rendit très-facile à dissoudre le Mariage de la Reine Marguerite. Cette Princesse se tenoit encore enfermée au Château d'Usson en Auvergne, & avoit été séparée de son mari près de quatorze ans; elle avoit toûjours refusé son consentement à la dissolution: mais depuis qu'elle eut apris cette mort, elle fit présenter sa Requête au Roi, tendante à ce qu'il lui fût permis de s'adresser au Pape, pour demander; Qu'il eût à prononcer sur la nullité de son mariage, attendu qu'il y avoit eu défaut de consentement, & une contrainte manifeste; d'ailleurs diversité de Religion, & parenté au troisiéme dégré, & que la dispense qu'on avoit eûë sur ces deux chefs, étoit [absolument] nulle, n'ayant point été demandée par les deux Parties, ni notifiée dans le tems, [& avec les formes requises.]

Le Roi lui permit de faire ses poursuites auprès du Pape; lequel ayant vû sa Requête, qui exposoit toutes ces rai-

1599. sons & aussi celle du Roi, qui tendoit à même fin, nomma le Cardinal de Joyeuse, Horace de Monte Napolitain, Archevêque d'Arles, & Gaspard Silvi-Gardi Evêque de Modene, Nonce de Sa Sainteté, pour juger cette affaire sur les lieux, leur mandant que si l'exposé étoit veritable ils eussent à séparer les deux époux. Ces Juges ayant donc examiné les preuves qui leur furent administrées de part & d'autre, *déclarerent ce mariage nul, & non valablement contracté, & permirent aux parties de se remarier ailleurs.* Les procédures portées à Rome, le Pape confirma la Sentence d'autant plus volontiers, qu'on lui laissoit espérer que le Roi épouseroit quelqu'une de ses parentes.

Dès que le Légat fut sorti du Royaume, l'Assemblée des Huguenots, qui tenoit toûjours ferme à Châtelleraud, pressa plus instamment la vérification de l'Edit de Nantes. Outre que la chose de soi avoit plusieurs difficultés, le Clergé y forma ses oppositions au Parlement; & dans cette grande Compagnie, il se trouva beaucoup plus de gens qui alloient à le rejetter qu'à le recevoir. On remarqua, que ceux qui avoient été les plus ardens pour la Ligue, furent ceux qui opinérent le plus fortement à la vérification; C'est qu'ils avoient reconnu qu'en matiere de Réligion, les violences détruisent plus qu'elles n'édifient. Il y fut longuement harangué pour & contre sur un sujet si important: après tout cela, le Roy les ayant mandés, les harangua si bien à son tour, ajoûtant la force de l'autorité à celle des persuasions, qu'ils obéirent enfin & verifiérent l'Edit.

Plusieurs en étant malcontens, il se présenta une occasion [dangereuse] pour émouvoir le peuple. Un nommé Jacques Brossier, qui étoit un Tisseran de Romorantin, avoit une fille nommée Marthe, âgée de vingt ans, qui tourmentée par les vapeurs de la rate ou de la matrice, faisoit des mouvemens fort extraordinaires, comme des élancemens, des contorsions de toutes maniéres, des cris qui imitoient la voix de divers animaux; elle écumoit, tiroit la langue, & parloit même quelquefois de l'estomach, comme les Engastromytes; en sorte qu'il lui fut facile de laisser croire au Peuple, qu'elle étoit démoniaque. Avec ce gagne-pain le pere étant sorti de sa maison, couroit le pays, sous prétexte de la mener à des pélerinages, & de chercher des Exorcistes qui la pussent délivrer. L'Evêque d'Orleans, & les Chanoines de Clery l'avoient chassée de leur territoire, & Miron Evêque d'Angers l'avoit renvoyée hors du Diocèse, croyant avoir reconnu par plusieurs signes que ce n'étoit qu'une maladie naturelle, avec des impostures fort étudiées. Il ne laissa pas de l'amener à Paris, où il y a tant de sortes d'esprits, qu'il n'est rien de si extravagant qui n'y trouve des gens qui s'en infatuënt, ou qui pour leur profit en veulent infatuer les autres. 1599.

Les Peres Capucins s'emparérent les premiers de cette possession, & commencerent à exorciser la patiente dans l'Eglise sainte Geneviéve. Le Cardinal de Gondy Evêque de Paris ne crût pas de leger: il convoqua une grande assemblée d'Ecclésiastiques dans cette Abbaye-là, & par leur avis il choisit cinq fameux Médecins pour examiner ce qui en étoit. Après diverses épreuves, trois d'entr'eux lui firent rapport, qu'il n'y avoit point de diable en cette fille, mais beaucoup d'artifice, & véritablement un peu de maladie: car elle avoit la langue rouge & enflée, & on entendoit

1599. entendoit quelque bruit sourd dans son hypocondre gauche. Un quatriéme, c'étoit Hautin, ne voulut rien prononcer, & dit suivant le sentiment de Fernel, qu'il falloit attendre trois mois. Duret fut seul qui maintint qu'elle étoit possédée. Sa grande réputation donna la hardiesse aux Exorcistes d'appeller d'autres Médecins; Ceux-là furent de son avis, & là dessus on rouvrit la Scene. Tout le Peuple y courut en foule & avec émotion; les esprits s'échauffoient de part & d'autre; Et il étoit à craindre que cet Oracle ne donnât des réponses séditieuses, si on ne se hâtoit de lui fermer la bouche. Le Parlement mit donc la possédée en garde entre les mains de Lugoli, Lieutenant Criminel, & du Procureur du Roy au Châtelet vingt jours durant, & nomma cependant onze des Médecins, des plus fameux de laFaculté, pour la visiter. Ceux-la rapporterent, qu'ils n'y reconnoissoient rien qui fût audessus des forces de la nature. Les Prédicateurs néanmoins ne laissoient pas de crier qu'on entreprenoit sur la Jurisdiction de l'Eglise, & qu'on étouffoit une voix miraculeuse, dont Dieu vouloit se servir pour convaincre les Hérétiques. Il fallut que le Parlement se servît de son autorité pour leur imposer silence. Et quant à Marthe, il donna ordre à Rapin Prévôt de Robe Courte, de la remener à Romorantin, & de la donner en garde à son Pere, avec défense de la laisser sortir de cette Ville sans la permission du Juge des Lieux, sous peine de punition corporelle à l'un & à l'autre.

La Piéce ne finit pas pour cela: Aléxandre de la Rochefoucaud Abbé de Saint Martin, & frere de ce Comte de Randan, qui avoit été tué à la bataille d'Issoire, & de François Evêque de Clermont, depuis Cardinal, enleva cette malheureuse, (du conseil de l'Evêque, à ce qu'on croyoit,) & la mena à Avignon, puis à Rome. Il s'imaginoit qu'elle joüeroit mieux sur ce grand théâtre, & qu'il trouveroit plus de crédulité dans le lieu qui est la source de la croyance: mais comme les Agens de France avoient déja prévenu le Pape & toute cette Cour-là de la crainte d'offenser le Roy, les amis dont il pensoit y être appuyé, lui manquérent, & il n'y trouva point de gens qui fussent capables de croire rien de contraire a leurs interêts. Ainsi connoissant qu'il s'étoit trompé, il fut contraint d'écrire au Roi, pour lui demander très-humblement pardon. Peu de tems aprés, il tomba malade, & mourut de chagrin, à ce qu'on disoit, d'être venu de si loin se faire mépriser. Marthe & son Pere delaissés de tout le monde, n'eurent plus d'autre refuge que les Hôpitaux. 1599.

Le Lecteur n'aura pas désagréable que je lui rapporte ici trois choses fort rares que l'on remarqua cette année en trois personnes. L'une fut en celle de Gaspard de Schomberg, qui avoit servi très-utilement le Roi dans les Armées, & dans les négociations. Il étoit travaillé de fois à autres d'une soudaine & grande difficulté de respirer: un jour comme il revenoit de Conflans à Paris, étant près de la Porte Saint Antoine, il fut saisi tout d'un coup de ce mal, & perdit la respiration & la vie. Les Chirurgiens qui l'ouvrirent pour en connoître la cause, trouverent que la partie du côté gauche de cette membrane, qu'on nomme le Pericarde, qui enveloppe le cœur, & sert comme de soufflet pour le rafraîchir, étoit devenue osseuse, en sorte qu'elle empêchoit la respiration.

La seconde est, qu'au Pays du Maine, il se trouva un Paysan nommé François Troüillu ou Troville âgé de trente-cinq

1599. *ans, qui avoit une corne à la tête, laquelle lui avoit percé dès l'âge de sept ans.* (a) *Elle étoit faite à peu près comme celle d'un bélier, hormis que les raies n'étoient pas spirales, mais droites, & qu'elle se recourboit en dedans comme pour rentrer dans le crane. Il avoit le devant de la tête chauve, & la barbe rousse, & par flocons, telle qu'on dépeint celle des Satyres. Il s'étoit retiré dans les bois pour cacher cette déformité monstrueuse, & y travailloit aux charbonnieres : Un jour que le Maréchal de Lavardin alloit à la chasse, ses gens l'ayant vû qui s'enfuyoit, coururent après, & comme il ne se découvroit point pour saluer leur Maître, ils lui arracherent son bonnet, & ainsi apperçûrent cette corne. Le Maréchal l'envoya au Roy, qui le donna à quelqu'un pour en gagner de l'argent en le montrant au peuple. Ce pauvre homme eut tant de chagrin & d'ennui, de se voir mené comme un Ours, & sa honte exposée en vuë à tout le monde, qu'il en mourut bien-tôt après.*

La troisiéme curiosité, est la fille d'un Maréchal du Bourg de Confolans, sur les limites du Poitou & du Limosin, qui fut trois ans entiers sans boire ni manger. Cela procedoit d'une rélaxation de l'œsophage, qui lui étoit arrivée ensuite d'une grande maladie, de sorte qu'elle ne pouvoit rien avaler, & avoit un horrible dégoût de toutes les viandes & de tous les breuvages. Aussi ne rendoit-elle aucuns excrémens, son ventre étoit tout applati, elle n'avoit plus que la peau tenduë sur les côtes, & étoit fort froide au toucher, en toutes les parties de son corps, hormis celles qui étoient proche du cœur : mais du reste elle En Avril. *avoit les bras & les jambes passablement charnuës, la gorge assez pleine, le visage bon, & la chévelure longue & épaisse, elle alloit & venoit sans peine, & travailloit dans le ménage comme une autre. Après qu'elle eût demeuré plus de trois ans en cet état, quelques Médecins curieux allerent en ce pays-la avec des Lettres du Roi, pour l'amener à Paris : ses parens ennuyés de leurs enquêtes, lui conseillant, pour se délivrer d'eux, d'essayer à avaler quelque chose, elle se força à prendre du boüillon : ce qu'ayant fait avec peine les deux ou trois premieres fois, enfin elle le trouva bon, & par ce moyen elle se rouvrit les conduits de la nourriture, & peu à peu s'accoûtuma à manger des viandes solides. Pareille chose étoit arrivée l'an 825. à une fille sous l'Empire de Lotaire, après avoir été aussi trois ans sans rien avaler.*

1599. En Avril. *En ces années une nouvelle & bisare maladie, s'épandit dans la Pokutie, petite Province de la Pologne, voisine de la Transilvanie, d'où elle s'est provignée en tous ces Pays-là. Son siege est dans les cheveux, elle en entortille un ou deux toupets, qui d'abord ne causent aucune incommodité, mais au bout de quelque tems suppurent & engendrent une infinité de vermine. Si on les coupe, cette humeur acre & fuligineuse qui les a mêlés de la sorte, retombe sur toutes les parties du corps, & y cause de cruelles douleurs, des contorsions, des dislocations, des ulceres, des exostoses, & tout ce qu'on peut s'imaginer de plus étranges accidens. Les Médecins lui ont donné le nom de* PLICA, *parce qu'elle plie & bouchonne les cheveux,* (b) *& celui de* GIRRAGRA, *comme étant une espece de goute qui commence par ce fâcheux entortillement.*

La Paix faite, les Grands du Royaume se voyoient peu considérés dans l'administration des affaires : le Conseil tout composé de gens de plume, quelques-uns de fort médiocre naissance, étoit bien aise de les rabaisser pour s'é-

(a) Cette Histoire est rapportée par Bongars dans la derniere de ses Lettres.

(b) Les gens du pays l'appelloient Goschés.

1599. galer à eux. Ceux qui avoient été de la Ligue recevoient d'assez bons traitemens pour ne se pas plaindre, & même pour faire jalousie aux autres. Quant au Duc de Mayenne, autrefois leur Chef, étant ruïné de biens & de crédit, il se tenoit bas, & affectoit de paroître encore plus foible qu'il n'étoit, parce que son impuissance seule faisoit sa sureté.

Mais plusieurs de ceux qui avoient servi le Roi, croyant n'être pas bien traités, s'éloignoient encore plus de lui qu'il ne s'éloignoit d'eux. Les plus malcontens étoient le Maréchal de Boüillon, le Duc de la Tremoüille, le Connétable de Montmorency, le Duc de Montpensier, plus que ceux-là encore le Duc d'Espernon, & le Maréchal de Biron. Ce dernier plus hardi que les autres, exhaloit sans cesse ses mécontentemens par des plaintes odieuses, & par des vanteries insupportables. Il ne pouvoit dire du bien de personne, & ne cessoit d'en dire de lui-même; il s'éxaltoit audessus de tous les plus grands Capitaines; à son dire, c'étoit lui seul qui avoit tout fait, il n'y avoit point d'honneur ni de rang qu'il ne tint au dessous de son mérite; la souveraineté seule le pouvoit remplir, & il se vouloit couronner par ses propres mains.

Les trop grands applaudissemens avoient gâté ce brave courage, le Roy lui-même l'avoit trop loué & trop élevé. Après la perte de Dourlens & de Cambray, la Noblesse & les gens de guerre, avoient jetté les yeux sur lui seul, comme sur le Libérateur de l'Etat; Au retour du siége d'Amiens il s'étoit enyvré de l'amour du Peuple de Paris; Et quand il alla en Flandres faire jurer la Paix à l'Archiduc, les Espagnols connoissant sa vanité & sa mauvaise disposition, lui donnerent de si hauts éloges, qu'ils lui remplirent la tête de vent, & le cœur de fort mauvais sentimens. 1599.

Dès lors, & même dès auparavant, il cherchoit la faveur des Peuples, & il affectoit pour la Réligion Catholique, un zele qui alloit jusqu'au Chapelet & aux Confrairies, comme s'il eût voulu relever la Ligue que son épée avoit abbatue. Cette année au mois de May, ayant fait un voyage en Guyenne, il regala la Noblesse de festins, de présens, & de caresses, eut des conférences particuliéres avec ceux qui avoient le plus de crédit dans la Province, & s'y conduisit de telle sorte, que le Roy appréhendant quelque remuëment de ce côté-là, descendit à Blois, & même fit courir le bruit qu'il passeroit jusqu'à Poitiers, afin de retenir ceux qui auroient voulu s'engager dans ces menées. Il étoit encore là lors que les nouvelles du voyage du Duc de Savoye l'obligérent de retourner à Fontainebleau. En Mai, & & Juin.

Durant son séjour en ce pays-là, Philippe Huraut de Chiverny, Chancelier de France, qui avoit demandé congé au Roy, pour aller voir sa maison de Chiverny, n'y fut pas si-tôt arrivé qu'il tomba malade, & mourut le vingt-neuviéme de Juin. Il se piquoit fort de Noblesse, & affectoit autant la qualité de Comte, & celle de Gouverneur de l'Orleannois & du Blaisois, que celle de Chancelier, qu'il avoit tenue vingt ans. Sa postérité, comme presque de tous ceux qui élevent de grandes fortunes à la Cour, a passé en bien peu de tems. En Juin & suivans.

Pompone de Beliévre lui succeda en cette grande Charge, & d'abord fit deux choses nécessaires, sçavoir un sévére Edit contre les duels, & un Reglement qui portoit qu'aucun ne fût reçû à la

1599. Charge de Maître des Requêtes qu'il n'eût été dix ans dans les Compagnies Souveraines, ou vingt dans les Sieges subalternes.

Ce nouveau Chancelier, Villeroy Secretaire d'Etat, Sillery Président au Parlement de Paris, Janin qui l'étoit en celui de Bourgogne, & le Marquis de Rosny, Sur-Intendant des Finances, avoient le plus de part dans le ministere. [Villeroy étoit le plus intelligent & le plus sage de tous :] mais Rosny tenant la bourse, avoit un grand avantage ; D'ailleurs, le Roy familiarisoit plus avec lui, & le consideroit comme une creature qu'il avoit élevée, & qui n'avoit jamais tenu de parti que le sien. Aussi étoit-il entierement fait a son humeur, & très-propre pour exercer cette Charge suivant ses intentions. Car outre qu'il étoit infatigable, ménager, & homme d'ordre, il avoit la négative fort rude, & étoit impenétrable aux priéres & aux importunités, & attiroit à toutes mains de l'argent dans les coffres du Roy. Il recevoit pour cela toutes sortes d'avis, dont les plus faciles passérent de son tems, & le rebut en a été ressassé dans le regne suivant. Il cherchoit jusqu'au bout les deniers qui avoient été détournés, attaquoit sur cela les plus grands comme les plus petits, se chargeoit hardîment de la haine des refus, & se bouchoit les oreilles aux plaintes & aux reproches, sans se soucier d'autre chose que de trouver de jour en jour de nouveaux fonds, de quelque maniére que ce fût.

Par-là, il se rendoit très-nécessaire, & se mettoit dans l'esprit du Roy de mieux en mieux. Souvent il lui faisoit voir des états des receptes, & des mises en chaque nature d'affaires. Il lui montroit aussi les projets des dépenses qui étoient à faire ; & avec cela des inventaires de toutes les armes, munitions, & canons qui se trouvoient dans les Places ; Le tout par abrégés sommaires, afin de lui donner plus de goût pour son travail & de l'instruire sans l'ennuier. Car il sçavoit bien que ce Prince ayant l'esprit fort prompt, ne pouvoit pas s'appliquer long-tems, ni à lire, ni à écrire, ni même à suivre un trop grand raisonnement. 1599.

Ceux qui avoient manié les Finances, les avoient mises dans une si horrible confusion, & d'ailleurs les dépenses des Guerres civiles les avoient si fort épuisées, qu'il étoit presque impossible d'y remédier par les voyes ordinaires. Le Roy étoit chargé de six millions de rentes & de pensions, de plus de cinq millions pour les gages de ses Officiers de Justice & de Finances, des Requêtes d'un nombre infini de braves Soldats, Officiers, Gentilshommes & Seigneurs, qui demandoient, les uns des récompenses, les autres au moins quelque grace pour subsister. Il eût donc été supportable, de passer pour un tems pardessus les formes accoutumées, pour remédier à ces desordres, n'étoit que les exemples demeurent après que la nécessité est cessée, & que les charges une fois imposées, se tournent en droits ordinaires.

Afin de faire venir les Finances dans le grand canal de l'Epargne, il s'étudia d'abord à déboucher les sources d'où elles devoient couler, & à boucher tous les faux-fuyans par où elles se perdoient. Il se commettoit des abus énormes aux levées des deniers qui se faisoient par commissions extraordinaires ; Et c'étoit la coûtume des gens du Conseil de faire donner les adjudications à grand marché, afin d'avoir part au profit. Pour le premier, il ordonna aux Receveurs de faire recepte de ces deniers comme des autres ; Et pour le

1599. second, ayant reconnu que les Sous-Fermes montoient à deux fois autant ques les adjudications générales, il ferma la main aux grands Traitans, & commanda que tout fût voituré à l'Epargne. Du reste, il se rendit dans peu de tems tellement Maître du Conseil des Finances, qu'il en retrancha toutes les grivelées, & fit voir à ces grands hommes d'Etat, que pour sa Charge il n'étoit pas besoin de tant de politique & de lumiéres, mais seulement d'être laborieux, & de sçavoir augmenter & retrancher, [faire & défaire.]

Les plus clairs revenus du Roy étoient aliénés ou engagés aux plus grands Seigneurs, il leur assigna leur payement à l'Epargne, & remit toutes ces aliénations dans les mains du Roi, qui les fit valoir au double & au triple. Il abolit aussi toutes les levées qu'ils avoient établies à leur profit, & sans autre autorité que celle de la licence des Guerres civiles. Il fit pareillement révoquer tous les Privileges qui avoient été accordés depuis trente ans, comme aussi toutes les Lettres de Noblesse depuis ce tems-là. Le Roi Henry III. en avoit vendu mille dans la seule Normandie; & on disoit que sous l'ombre de cette profusion, il en avoit été débité deux fois autant. On fit valoir à ces Gentils-hommes de parchemin, l'exemption dont ils avoient joüi depuis ce tems-là pour leur remboursement. Ce fut pour lors que ce fameux Privilége qu'on appelloit *la franchise de Chalo Saint Mars*, fut entierement aboli.

Après ces révocations, il fit envoyer des Commissaires par les Provinces pour régler les Tailles, afin qu'il y eût moins de non-valeurs: & parce que le plat-pays étoit fort désolé, il fut contraint de les rabaisser de six cens mille écus, & d'en remettre tous les arrérages jusqu'à 1597. qui montoient à plus de vingt millions. Aussi-bien eût-il été impossible de les lever; & puis ce n'étoit pas le Roi qui y perdoit le plus: mais les Receveurs qui en avoient fait les avances d'une partie, & les Capitaines & Seigneurs qu'on avoit assignés sur l'autre. On cassa toutes les Obligations que les Taillables en avoient faites aux premiers, & on révoqua les Assignations des seconds. 1599.

Son dessein, disoit-il, étoit d'ôter les Tailles, pour cet effet de dégager le Domaine du Roi, à quoi il travailloit puissamment, & de suppléer à ce qu'il faudroit de plus par l'augmentation des impôts sur les denrées. Cette pensée, soit qu'il l'eût ou non, étoit très-conforme à la bonté [que le Roi faisoit paroître pour ses Peuples, voulant qu'on crût] qu'il les chérissoit comme ses enfans, & qu'il avoit encore plus de crainte de les opprimer, que de désir de remplir ses coffres.

[Quant aux affaires d'Etat,] toute autre voye, que celle de l'arbitrage, eût semblé meilleure au Duc de Savoye. Il eût bien voulu que les Espagnols eussent pris sa défense en main; & quoi qu'il eût déja éprouvé au Traité de Vervins, qu'ils n'avoient pas trop de chaleur pour ses intérêts, il ne laissoit pas de les en solliciter, & de leur rendre de grands respects: mais quand ils se furent assez expliqués qu'ils n'engageroient pas leur jeune Roi dans une Guerre pour l'amour de lui, il pensa à bien instruire le Pape des raisons pour quoi il retenoit le Marquisat. François d'Arconnas Comte de Touzaine son Ambassadeur en Cour de Rome, & Sillery qui y avoit la même Charge de la part du Roi, firent voir les Extraits de leurs Titres. En attendant qu'on les pût examiner, le Roi demandoit qu'*ayant été spolié, il fut rétabli*

1599. *avant toutes choses*; & le Duc répondoit que cette maxime de droit avoit lieu entre particuliers, non pas à l'égard des puissants Princes, comme étoit le Roi, auquel, si on adjugeoit une fois le possessoire, il ne deguerpiroit jamais.

Là-dessus Sillery proposa un expédient; sçavoir que la joüissance en demeurât au Duc jusqu'a Sentence définitive, pourvû qu'il le tint comme fief mouvant du Dauphiné. Arconnas n'en demeurant pas d'accord, le Pape en trouva un autre, qui etoit que la piéce demeurât séquestrée entre ses mains. Le Patriarche de Constantinople (c'étoit Calatagirone Général de l'Ordre de S. François, qu'il avoit honoré de ce Titre) fut chargé de sa part de l'aller proposer aux deux Princes, & s'il leur agréoit, de demander une prolongation du compromis qui s'en alloit expirer. Tous deux feignirent de l'agréer, & pourtant aucun n'en étoit content: car ils craignoient que quand le Pape auroit ce Marquisat, il ne lui prît envie de le faire tomber à quelque fils d'un de ses freres. Là-dessus Arconnas, soit à dessein de gagner son esprit, ou de pressentir son jugement, l'alla assurer de la part du Duc, que si le Marquisat demeuroit à son Maître, il en pourroit disposer en faveur de tel de ses neveux qu'il lui plairoit. Le Pape prit ce compliment comme une injure faite à son intégrité, & dès lors se déporta entierement de cet arbitrage. (*a*)

Le Duc n'en fut pas trop fâché, il tendoit d'autres ressorts du côté de France par le moyen de ses Ambassadeurs. Quand il eut appris qu'ils n'y avoient pas réüssi à son gré, il se résolut d'y venir lui-même; & parce qu'il sçavoit bien que son Conseil ne lui permettroit pas de hazarder ainsi sa réputation & sa personne, il se faisoit ecrire des Lettres par Roncas, que le Roi seroit bien aise de le voir, quoiqu'au contraire il eût dit nettement a ses Agens, que s'il n'étoit pas disposé a lui rendre le Marquisat, il auroit peu de satisfaction de son voyage. Ce Prince avoit si bonne opinion de son habileté, & des talens de son esprit, qui certes étoient admirables, qu'il se promettoit de gagner le cœur du Roi & de ses Ministres par son accortise, ou de les persuader par ses raisons. 1599.

Au mois de Juin avoit été le fameux duel d'entre Philippin son frere bâtard, & le Seigneur de Crequy; Philippin y avoit éte tué, & cet accident sinistre devoit bien lui faire changer de résolution: car il déféroit beaucoup a de pareils présages. Mais un autre signe sembloit lui promettre que son travail ne seroit pas infructueux; c'est que dans le mois de Septembre tous les arbres fruitiers de la Savoye avoient porté des fleurs & du fruit en moins d'une heure. Ainsi il partit de Chambery le premier jour de Décembre avec son Conseil, un train de douze cens chevaux, & de grandes richesses, en bijoux, & en pierreries.

[Dans ce tems-là] le Mariage de la Reine Marguerite étant dissous, les Agens du Roi l'engagerent à la recherche de Marie de Médicis, fille de François en son vivant Duc de Florence, & niéce de Ferdinand, frere & successeur de ce François: mais cependant son cœur qui n'avoit pas accoûtumé d'être libre, se prit aux appas de Henriette de Balsac, fille enjoüée, spirituelle & engageante. Aussi étoit elle de race à faire l'amour, car elle avoit pour mere cette Marie Touchet, qui avoit été Maîtresse du Roi Charles IX. & depuis avoit été mariée au Seigneur d'Entragues, dont cette fille étoit née. Ses parens désirant profiter En Octobre, & Novembre.

(*a*) Tout cela n'est point vrai; car le Pape favorisa le Duc de Savoye jusqu'à la fin.

1599. de l'occasion, la tenoient de fort court & la gardoient étroitement, de peur que la joüissance n'éteignît l'ardeur du Roi. De son côté elle seconda si bien leurs intentions, qu'enfin par des refus attrayans, elle l'obligea à lui donner une promesse de l'épouser, *si dans l'année elle lui faisoit un fils.* Sous cette assurance, & moyennant une pluye d'or de cent mille écus, il eut toute liberté. Peu

En Novembre. après il la gratifia de la Terre de Verneüil, avec titre de Marquisat.

On ne sçait s'il faut croire pour son honneur, qu'il avoit envie d'acquitter sa parole: mais Sillery & le Cardinal d'Ossat, poussérent si avant la recherche de Marie de Médicis, qu'il ne fut plus en son pouvoir de s'en dédire. Il envoya donc Alincour fils de Villeroi, à Rome, sous couleur de remercier le Pape de la bonne justice qu'il lui avoit renduë en l'affaire de son Mariage avec la Reine Marguerite, & de lui donner part de celui qu'il désiroit contracter dans la Maison de Médicis. Après ce compliment, il supplia Sa Sainteté d'avoir agréable que Sillery & lui allassent à Florence pour voir la Princesse, & pour négocier cette affaire, qui étoit bien plus avancée qu'ils ne lui disoient.

Il n'est pas croyable combien la nouvelle Marquise de Verneüil eut de déplaisir de se voir décheoir de l'espérance d'une Couronne; elle dissimula pourtant: mais le Comte d'Auvergne son frere uterin, autant par la malignité de son naturel que par le ressentiment, se porta à venger cette injure, & se joignit aux malcontens dont nous avons parlé. On les accusoit d'avoir tous ensemble conspiré d'enfermer le Roi dans une prison, de lui ôter la Couronne & de la déférer à un autre Prince du Sang. Plusieurs ont crû que le Duc de Savoye avoit part à cette trame, quelle qu'elle fût, ou du moins, qu'en ayant eu quelque vent, il avoit entrepris de venir en France, pour voir quel avantage il en pourroit tirer. 1599.

En Décembre. Quelque dessein qu'il eût, il descendit par batteau sur le Rhône à Lyon, d'où il renvoya la moitié de son train, & puis de Roüanne à Orléans. Il fut reçû en cette derniere Ville par le Duc de Nemours, sur le chemin, delà a Fontainebleau par le Maréchal de Biron, & deux lieuës plus en deçà par le Duc de Montpensier. A Pluviers il prit la poste, un peu après minuit, courant à soixante & dix chevaux, & arriva à Fontainebleau le quatorziéme de Décembre sur les huit heures du matin, où il trouva le Roi prêt de monter à cheval pour aller au-devant de lui. Après que le Roi l'eut entretenu en ce lieu-là durant six jours dans des divertissemens de chasse, de promenade, & de jeu, il le mena à Paris le vingt-uniéme du mois. Il lui offrit un appartement dans le Louvre: mais le Duc l'en ayant remercié, se logea à l'Hôtel de Nevers.

1600. En Janvier. Il n'est point d'adresse, point de tour d'habile politique, ni de sage Courtisan, qu'il n'employât pour réüssir à son dessein; & l'on peut dire que si le succès ne répondit pas à ses désirs, sa conduite surpassa sa réputation. Il faisoit la cour au Roi avec beaucoup de complaisance, mais sans aucune bassesse: car il accompagnoit ses respects d'une agréable liberté: & les déférences qu'il rendoit, étoient de telle sorte, qu'elles ne blessoient point sa qualité. On voyoit de la grace & de la grandeur dans toutes ses actions; il témoignoit de l'estime & de la courtoisie pour tous les Grands du Royaume, un accueil obligeant & civil envers tous les Officiers du Roi, un entretien plein d'esprit & de galanterie auprès des Dames, & partout une

libéralité royale. Ce fut aux étrennes
1600. qu'il fit paroître davantage cette vertu
En Janvier. caractéristique des Princes : il donna de riches présens à toute la Cour, qui les reçût avec la permission du Roi ; & après avoir fait de si grandes profusions, qu'il sembloit avoir vuidé tous ses coffres, on fut tout étonné de le voir à un bal qu'il donna, tout couvert de pierreries, estimées à plus de six cens mille écus.

Avec tout cela, il ne gagnoit rien dans l'esprit du Roi. Dès le premier entretien qu'il eut avec lui, il connut ce qu'il en devoit espérer ; d'abord il s'efforça de lui ouvrir son ame pour acquerir quelque créance;& après avoir fort éloquemment déployé toutes les protestations possibles de service & d'attachement, le priant de le recevoir lui & ses enfans sous sa protection : il en vint à se plaindre des Espagnols, puis à lui proposer la conquête du Milanois & de l'Empire, & à lui découvrir les intelligences & les moyens qu'il avoit pour cela. Il est à croire qu'il parloit alors selon son cœur, car il étoit fort piqué du peu de compte que les Espagnols avoient tenu de ses intérêts à Vervins ; & d'ailleurs sa femme, sœur de Philippe III. qui étoit le lien de son attachement avec ce Roi, étoit morte l'année précédente. *(a)* Quoi qu'il en soit, le Roi l'écouta fort attentivement, & le remercia de ses bonnes volontés : mais après tout il lui répondit que la restitution du Marquisat devoit précéder ces grands desseins, & qu'ils en parleroient à loisir quand ce point seroit vuidé.

Toutes les fois que le Duc revint à la charge, il fut repoussé de même. Cette dureté, il l'appelloit ainsi, l'étonnoit & le désespéroit, & néanmoins il faisoit paroître une entiere satisfaction sur son visage ; comme le Roi de son côté continuant les civilités qu'il devoit à son Hôte, prenoit soin de le divertir le plus agréablement qu'il étoit possible. Tous 1600.
les Grands eurent le bouquet pour le traiter chacun à son tour ; & entre les singularités de la France, le Roi lui fit voir la Majesté de son Parlement, & le mena aux écoutes de la Grande Chambre, pour entendre plaider une Cause, dont le sujet tout-à-fait extraordinaire, exerça bien amplement l'éloquence des Avocats des Parties, & de celui du Roi, qui étoit Louis Servin. Au sortir de-là, le premier Président traita les deux Princes magnifiquement chez lui.

Nonobstant ces démonstrations d'une amitié apparente, leurs humeurs aussi différentes que leurs intérêts, entretenoient la désunion de leurs esprits & l'augmentoient de telle sorte, qu'il leur échappoit souvent à l'un & à l'autre des paroles de mécontentement & d'aigreur. Un jour l'Ambassadeur d'Espagne vint trouver le Duc, & d'abord lui jetta en face un sanglant reproche, lui disant que le Roi l'avoit assuré qu'il n'étoit venu en France que pour le porter à faire la guerre à l'Espagne.

Le Duc en fut offensé au dernier point contre le Roi : mais n'osant pas s'en prendre à lui, il fit dessein de s'en prendre au Maréchal de Biron, qui passoit encore pour son favori. Etant donc un jour à la chasse, il joignit ce Maréchal à l'écart, & commença à se plaindre du Roi en termes fort aigres, à dessein (si cela est croyable) que Biron les relevât, & qu'il lui donnât sujet de lui faire mettre l'épée à la main. Biron, bien loin de prendre la défense du Roi, se mit à en dire bien plus de mal que le Duc ; même ayant une fois levé la bonde à son impétuosité, il laissa écouler tout son secret, & lui confia qu'il y avoit une conspiration faite pour le détrôner. Le Duc bien surpris & tout ensemble fort ravi d'entendre

(a) Elle mourut en 1597.

1600. tendre ce qu'il n'eût jamais osé espérer, entra aussi-tôt dans la partie, offrit tous ses moyens aux conjurés, & même écrivit en Espagne pour y donner part de cette bonne nouvelle. Mais [si elle étoit vraye,] on l'y sçavoit avant lui, & [on disoit que] Picoté avoit négocié pour cela avec le Comte de Fuentes, qui étoit ennemi personnel du Roi Henry IV. Ce Picoté étoit natif d'Orleans, mais mauvais François, & réfugié au Païs-bas; Biron l'avoit tenu prisonnier à Auslonne, & c'étoit de-là qu'il avoit commencé à le connoître.

Depuis ce jour-là, le Duc se mit à caresser Biron, & à flater son esprit vain & superbe. Comme il sçut que la trop grande réputation de ce Maréchal faisoit ombre au Roi, il s'étudioit à lui donner des loüanges excessives devant lui, afin d'augmenter cette jalousie, & de le piquer en sorte qu'il lâchât quelque parole désobligeante contre sa valeur & ses beaux faits. En effet il en lâcha deux ou trois fois de fort piquantes; & le Duc les faisoit aussi-tôt reporter au Maréchal par Lafin, homme dangereux & double, qui ayant gâté ce Seigneur par ses flateries, étoit l'entremetteur de cette intrigue, & faisoit les liaisons entre le Duc & les Conspirés.

Après la fête des Rois on ne laissa pas de traiter de l'affaire du Marquisat entre quatre Députés de la part du Roi, & autant de celle du Duc; le Patriarche de Constantinople y assistoit, il avoit ordre du Pape d'employer toute son adresse pour disposer le Roi à laisser cette Terre au Duc, tant il avoit peur que le voisinage des François ne portât la guerre, & peut-être le Calvinisme, en Italie. Le Duc de son côté, fit diverses propositions au Roi; tantôt il demandoit le Marquisat à foy & hommage pour un de ses fils, & tantôt il offroit des échanges. Il en proposa trois différentes, le Roi n'en écouta pas une, & persista à vouloir, ou la réintégrande, ou le sequestre entre les mains du Pape. 1600.

Enfin le Duc n'agréant ni l'un ni l'autre, lui proposa *de lui laisser le Marquisat en échange de la Bresse, y compris la Ville & Citadelle de Bourg, Barcelonette avec son Vicariat, jusqu'à l'Argentiere, le Val de Sture, celui de Pérouse & Pignerol avec leurs territoires.* Le Roi accepta cette offre : le Traité en fut signé le vingt-septiéme de Février, & l'on accorda au Duc trois mois pour en communiquer avec les Seigneurs de son obéïssance, & pour opter en toute liberté, ou la réintégrande, ou bien cette échange. Trois ou quatre jours après il prit congé du Roi, il le conduisit jusqu'à Charenton, & lui donna le Baron de Lux (*a*), qui l'accompagna par la Champagne & la Bourgogne jusqu'à l'entrée de la Bresse. En Février.

Cette année, comme toutes celles qui sont les dernieres d'un siécle dans l'Ere Chrétienne, se nomma l'*Année Sainte*, à cause du Jubilé qui fut ouvert à Rome, avec les cérémonies que le Saint Pere a accoutumé de pratiquer en cette grande solemnité. Comme c'est l'ordinaire que les Ambassadeurs qui s'y trouvent, commencent à le gagner par des aumônes, celui du Roi distribua aux pauvres deux mille piéces d'or marquées aux Armes de France.

Parmi la grande affluence de Pélerins, que la dévotion amenoit en cette Ville-là, ou que la curiosité y attiroit; car il y avoit même plusieurs Religionnaires; on y vit le Duc de Bar, mais inconnu. Ce Prince après avoir vécu en bon mari En Mai.

(a) Ce Baron étoit neveu de Pierre d'Espinac Archevêque de Lyon. Il fut tué par le Chevalier de Guise le 5. Janvier 1613. & peu après le fils du Baron ayant appelé le Chevalier en duel y perdit aussi la vie.

1600. En Mai.

avec Madame Catherine sa femme six mois durant, s'étoit laissé mettre tant de scrupules dans la conscience par son Confesseur, qu'il s'étoit séparé de sa compagnie, & avoit pris l'occasion du Jubilé pour aller demander absolution au Pape, & dispense pour l'avenir. Le Pape lui refusa absolument le dernier point, à moins que Catherine ne se convertît; & pour l'autre il mit tellement cette conscience timorée à la gêne, qu'il promit de ne retourner jamais avec sa femme, mais de la répudier, si elle ne se faisoit Catholique. Moyennant cette protestation, il fut remis secrettement dans la communion des fidéles : car pour y être reçû publiquement, la faute étant publique, il eût fallu subir une pénitence de même. Deux paroles du Roi un peu fortes eussent bien obligé la Cour de Rome de lever toutes ces difficultés, & de laisser rejoindre le mari avec la femme; mais, faute de cette vigueur, la pauvre Princesse demeura veuve au milieu de son Mariage.

Au Printems le Roi étant à Fontainebleau, fut spectateur, & même en quelque façon modérateur, de la dispute d'entre Jacques Davy Du-Perron Evêque d'Evreux, & Philippe du Plessis-Mornay. Ce dernier avoit composé un gros Livre contre la Messe : la gravité de la matiere, la qualité de l'auteur, la politesse du langage, & la force qui d'abord paroissoit dans ses raisonnemens, & dans les autorités qu'il avoit tirées des Peres, au nombre de plus de quatre mille, lui avoient acquis une grande réputation; & elle avoit encore été augmentée par les foibles attaques de tous ceux qui s'étoient mêlés de les réfuter.

Le Roi avoit intérêt que cet ouvrage fut flétri, parce que plusieurs le soupçonnoient d'en soûtenir l'auteur, qui en effet l'avoit très-utilement servi de sa plume & de son épée. Du-Plessis [même] lui en donna sujet par sa témérité. Du-Perron qui étoit pour lors en son Evêché d'Evreux, se vanta de pouvoir montrer dans ce livre cinq cens passages qui étoient faussement allégués, ou tronqués, ou alterés. Les amis de Du-Plessis lui conseilloient de répondre, que s'il y en avoit de tels, il les abandonnoit, & qu'il s'en tenoit aux bons, dont il en resteroit encore plus de trois mille cinq cens. Mais lui, trop amoureux de son ouvrage, somma Du-Perron par un écrit public de se joindre avec lui, & de signer une Requête pour supplier le Roi de leur donner des Commissaires, afin de vérifier les passages de son Livre de ligne en ligne. Du-Perron ne recula point, & le Roi leur en donna cinq; sçavoir pour les Catholiques le Président de Thou, François Pithou Avocat, & Jean Martin Lecteur & Médecin du Roi : pour les Huguenots Philippe de Canaye, Seigneur de Fresne, & Président à la Chambre de Castres, & Isaac Casaubon Professeur Royal dans la Langue Grecque. Il avoit fait venir ce dernier [à Paris] pour servir d'ornement à son Université : mais à quelques années de-là il passa en Angleterre.

C'étoit une imprudence extrême à Du-Plessis d'entrer dans un combat, où il avoit son Roi & toute la Cour pour partie, & de risquer son honneur sur la foi de ses Compilateurs; ces gens-là étant d'ordinaire peu exacts, & ne se souciant pas de fournir de bons matériaux, pourvû qu'ils en fournissent quantité. Aussi ses amis, qui d'ailleurs connoissant sa plume meilleure que sa langue, eussent désiré qu'il eût plûtôt écrit que parlé, le dissuadoient tous d'entrer en lice avec un adversaire dont l'éloquence étoit un torrent, & la mémoire un prodige. Or

1600. que ce fût à lui présomption, ou manque d'adresse, il ne voulut ou ne put jamais se dégager de ce mauvais pas.

Du commencement le Nonce du Pape s'alarma fort de cette Conférence : toutefois le Roi lui ayant bien fait entendre qu'il ne s'agissoit point de la vérité de la doctrine, mais seulement de celle des citations, il y donna les mains. Le jour pris au quatriéme du mois de Mai, l'Evêque d'Evreux consigna entre les mains du Chancelier les cinq cens passages, dont on devoit tirer certaine quantité chaque jour pour les examiner ; & la veille de la dispute seulement, il en envoya dix-neuf à Du-Plessis, lesquels il vouloit impugner. C'étoit peut-être un stratagême pour assoupir sa vigueur & engourdir la pointe de son esprit, en l'obligeant de travailler toute la nuit.

Le Roi étoit présent à ce combat avec le Chancelier, quelques Evêques, les Sécrétaires d'Etat, & six ou sept Princes. On ne put examiner que neuf passages ce jour-là. Du-Perron ayant la vérité, le Roi, & la faveur de l'assemblée pour lui, eut l'avantage en tout : il ne vainquit pas seulement, il accabla son adversaire ; qui plus foible, étonné, défavorisé, se défendit si mal, qu'il faisoit pitié aux Catholiques & dépit aux siens. Les Juges prononcerent sur les deux premiers passages, qu'il avoit pris l'objection pour la solution ; sur le sixiéme & le septiéme, qu'ils ne se trouvoient point dans les auteurs d'où il les avoit allegués : sur le neuviéme qu'il avoit mal traduit *Images* pour *Idoles*, & sur les autres, qu'il en avoit obmis des mots qui étoient nécessaires, ou qu'il n'en avoit rapporté qu'une partie.

La nuit mit fin à la dispute. Du-Perron poussant sa pointe demandoit à la continuer le lendemain : mais son ennemi étourdi des veilles de la nuit précédente, & pour dire le vrai, de la honte de son mauvais succès, tomba malade, & se retira à Paris, & delà à Saumur, sans prendre congé du Roi ; laissant le champ à son ennemi, & un beau sujet de triomphe aux Catholiques, & de confusion à ceux de son Parti ; lequel fut peu après abandonné par Fresne Canaye. Du-Perron eut pour couronne de cette victoire un Chapeau de Cardinal, [qu'il ne reçût pourtant qu'un an & demi après.] 1600.

L'Université fille aînée des Rois, ayant été comme le reste du Royaume, extrêmement défigurée par les guerres, avoit grand besoin d'être réformée. Quand le Roi fut de retour à Paris, il en donna la charge à Renaud de Beaune Archevêque de Bourges son grand Aumônier. Ce Prélat assisté de quelques autres Commissaires, ayant pris avis des Doyens des quatre Facultés, des plus notables Professeurs, des Procureurs des Nations, des Principaux des Colleges & du Recteur, & vû les Réglemens faits 150. ans auparavant sur le même sujet par le Cardinal d'Estouteville, y changea, ajoûta, & retrancha ce qui fut jugé à propos. Le Parlement homologua ces articles, & députa un Président & trois Conseillers, qui en firent lecture dans une assemblée convoquée exprès aux Mathurins. En Juin, & suivans.

Le Prince Maurice assiégeoit Nieuport : l'Archiduc étant allé l'y attaquer, eut d'abord un très-notable avantage sur lui, ayant regagné le Fort d'Albert que Maurice avoit pris, & tué en ce lieu-là près de mille Hollandois. [*On croit que*] *si ensuite de cela il se fût fortifié dans le Passage d'entre Ostende & Nieuport, il eût contraint les assiégeans de se rendre à discrétion, ou de se rembarquer avec grand désordre, durant lequel il lui eût été facile de les charger & de les défaire. Ses* En Juillet.

1600. *gens étoient presque sur les dents de lassitude & de faim, car le jour précédent il les avoit amenés de Mastric tout d'une traite, & la plûpart n'avoient point mangé depuis vingt-quatre heures : mais la chaleur de ce bon succès l'emporta témérairement hors de son poste pour aller attaquer les Hollandois. Le combat fut très-sanglant, parce que c'étoit de vieilles troupes de part & d'autre, & que les deux Chefs les animoient par leur exemple. Le jour commençoit à décliner quand la victoire pencha du côté de Maurice ; non pourtant sans qu'elle lui coûtât assez cher, car il y perdit douze cens hommes : mais l'Archiduc y en laissa près de quatre mille, tout son canon, & grand nombre de braves Capitaines ; entr'autres Colas autrefois Vice-Sénéchal de Montelemar, & prétendu Comte de la Fere.*

On remarqua, à la gloire de Maurice, qu'il gagna cette bataille sur un Albert d'Autriche à pareil jour, sçavoir le second de Juillet, qu'un autre Albert de la même Maison, avoit trois cens ans auparavant, remporté la victoire sur un Adolfe de Nassavv, dans une Plaine près de Spire, où il l'avoit dépoüillé de l'Empire, & de la vie On disoit que le généreux Sang de Nassavv avoit produit ce Prince trois siécles après, pour être le vengeur du plus illustre de ses ayeux.

En Mars. L'intention du Duc de Savoye n'étoit pas de tenir le Traité de Paris ; il prétendoit y avoir été contraint par la juste crainte d'être arrêté : & il se promettoit ou que le Roi n'oseroit l'attaquer par la force, de peur de passer pour infracteur du Traité de Vervins, ou que s'il l'attaquoit il seroit secouru par l'Espagne, qui avoit intérêt d'employer toutes ses forces pour boucher l'entrée de l'Italie aux François ; ou qu'enfin s'il s'éloignoit de Paris, les semences de conjuration qu'il avoit cultivées en France, viendroient a éclorre. En effet, le Roi d'Espagne avoit donne charge au Comte de Fuentes de fournir de l'argent pour cela. Ce Comte s'étoit éclairci de la vérité par l'Ambassadeur d'Espagne en Suisse, & par Roncas, qui s'étoient abouchés avec Biron, déguisés en porte-faix ; & néanmoins il refusa de rien avancer, si le Duc de Savoye ne lui donnoit Montmélian & deux autres Places pour sûreté de ses deniers. Le Duc ne s'y put jamais résoudre ; & ainsi le Comte [traitant une grande affaire de politique, comme un négoce de marchandise] laissa perdre une belle occasion pour les affaires de son Maître. 1600.

Dès que le Duc fut arrivé à Bourg le quatorziéme de Mars, il dépêcha un Courrier au Roi pour le remercier des honneurs qu'il avoit reçûs en France. Comme il étoit à Chamberry le vingt-quatriéme de Mai, Bruslard frere de Sillery, & le Patriarche de Constantinople, y allerent le sémondre d'opter la restitution ou l'échange, puisque le terme approchoit. Il les remit a Turin, & de-là envoya Roncas demander un nouveau délai, c'étoit pour donner le tems à Bely son Chancelier de faire sa négociation en Espagne. Le Conseil du Roi Philippe, afin de l'opiniâtrer davantage à la rétention du Marquisat, l'assûra que le jeune Prince viendroit le secourir lui-même à la tête de cinquante mille hommes : mais ce n'étoit que des paroles : car le Duc de Lerme qui gouvernoit [ce Roi], n'étant nullement homme de guerre, n'avoit garde de s'engager dans une rupture, qui eût troublé sa faveur, & consumé toutes les finances, dont il disposoit paisiblement durant la Paix. En Mai.

Les prolongations du Duc, & les discours qu'il faisoit de la rigueur qu'on lui avoit tenuë en France, donnoient assez à connoître qu'il n'avoit point envie d'éxécuter le Traité. Ainsi le Roi lui

1600. 1600.

accordant un délai jusqu'à la fin de Juillet, ne laissa pas de s'avancer vers Lyon, afin que ses approches hâtassent cette restitution, & tout au même tems les préparatifs de guerre qu'il faisoit pour l'y contraindre. Son Conseil étant fort partagé sur cette entreprise, le retint plus de quinze jours à Moulins, où il étoit arrivé au commencement de Juillet; & cependant les billets doux de la Marquise de Verneüil sa Maîtresse & les intrigues de ceux qui servoient à ses plaisirs, le rappelloient sans cesse à Paris. Cette Dame y étant demeurée grosse, souhaitoit passionnément qu'il se trouvât à ses couches, croyant que si elle faisoit un fils, elle auroit sujet de le sommer d'accomplir sa promesse. Il étoit fort en branle d'y retourner pour lui donner satisfaction, quand un coup du Ciel, s'il faut ainsi dire, rompit le charme, & mit ce Prince en liberté: car un jour, après de grands éclats de tonnerre, le foudre étant tombé dans la chambre de la Marquise, & ayant passé sous son lit; elle en fut tellement effrayée, qu'elle accoucha d'un enfant mort.

En Juillet.

En Juillet, & Août.

Le Duc croyoit avoir assez de détours pour amuser le Roi jusqu'à l'hyver. Il lui fit proposer la restitution du Marquisat par Roncas & le Marquis de Lullins, mais au même-tems ils en demanderent l'investiture pour un des enfans du Duc. Cette demande ne fut pas mieux reçûë de leur bouche qu'elle l'avoit été de celle du Duc à Paris; & Roncas renvoyé vers lui, eut charge de lui témoigner le mécontentement du Roi. D'autre part Fosseuse que le Roi avoit au même-tems envoyé vers le Duc pour sçavoir sa derniere résolution, rapporta qu'il n'y avoit rien de fait, si on n'ôtoit Savillan & Pignerol du Traité.

Roncas toutefois étant de retour quelques jours après, assûra que son Maître se portoit à restituer le Marquisat aux conditions exprimées dans le Traité de Paris, dont lui, le Marquis de Lullins, & l'Archevêque de Tarantaise, Ambassadeur ordinaire du Duc, baillerent leur écrit. Sur cela le Roi donna commission à Brullard & à Janin, de négocier avec ces trois pour les articles. Comme ils les eurent tous réglés, Roncas qui avoit le secret s'excusa de les signer, qu'auparavant il ne les eût fait voir à son Duc. Le Roi voulut bien lui accorder encore quelques jours pour cela: mais le Duc qui ne demandoit qu'à gagner tems, au lieu de renvoyer Roncas à Lyon, n'y envoya qu'un Courier, qui portoit un ordre à ses deux autres Députés de signer, mais il n'étoit que verbal. Ces Députés, après avoir signé, firent naître quelques nouvelles difficultés pour traîner encore l'affaire: ils demandoient que le Roi, comme le plus fort, commençât à restituer le premier; il les satisfit en offrant de donner des ôtages. Après il le priérent de nommer le Gouverneur qu'il envoyeroit au Marquisat, d'autant que par le Traité de Paris, il avoit été dit, qu'il n'y en mettroit point qui fût ennemi du Duc. Pour dénoüer ce nœud, il nomma N. de Poisieux le Passage, que le Duc ne pouvoit pas avoir pour suspect, parce qu'il étoit beau-frere du Comte de la Roque son Grand Ecuyer; & aussi-tôt il le fit marcher avec neuf cens hommes, pour aller prendre possession de la Citadelle de Carmagnoles.

En Août.

Les Articles accordés par les Députés, portoient que le Duc la rendroit le seiziéme d'Août: jusques-là le Roi n'en avoit point douté; il fut fort étonné quand il apprit que le Duc refusoit de les ratifier, & que dès le septiéme du mois, il avoit déclaré nettement que la plus cruelle Guerre du monde lui seroit plus honorable que l'exécution

1600. d'un si honteux Traité. Il fut donc contraint de rappeller le Passage : néanmoins le Duc ne laissa pas d'envoyer encore le Patriarche de Constantinople à Lyon, l'assurer qu'il étoit disposé à rendre le Marquisat, moyennant certaines conditions nouvelles qu'il s'étoit imaginées. Mais il n'étoit plus tems de ruser, le Roi s'étoit ennuyé de démêler tous ces dédales ; il lui avoit envoyé déclarer la Guerre, & s'étoit avancé jusqu'à Grenoble. Le Patriarche l'y vint trouver le quinziéme d'Août, pour le supplier instamment au nom du Pape, de ne point rallumer un feu que Sa Sainteté avoit eu tant de peine a éteindre : il n'en reçut point d'autre satisfaction, sinon qu'il l'assura qu'il ne désiroit que ravoir le sien, & qu'il l'envoya à Lyon conférer avec son Conseil.

Il ne paroissoit pas qu'il eût assez de forces pour entreprendre cette Guerre, & c'est ce qui trompa le Duc de Savoye. En effet il ne la commença d'abord qu'avec sept ou huit mille hommes tout au plus, mais il avoit donné de si bons ordres, que ce peloton grossit de plus de moitié en fort peu de tems. Il divisa ces troupes en deux corps, l'un pour entrer en Savoye du côté de Chamberry, l'autre pour se jetter dans la Bresse. Celui-ci étoit commandé par le Maréchal de Biron, & l'autre par Lesdiguieres, grand Capitaine pour ce païs de Montagnes. La diligence de Rosny pourvût si bien aux munitions & à l'Artillerie, les ayant fait porter par les riviéres, qu'à la fin de Juillet il y eut en ce païs-là quarante piéces de canon, & de quoi tirer quarante mille coups.

Aussi n'oublia-t-il rien en cette occasion pour se montrer digne de la Charge de Grand-Maître de l'Artillerie, dont le Roi venoit de l'honorer, l'ayant même erigée en Charge de la Couronne. 1600. Deux ans auparavant, il lui avoit aussi donné celle de grand Voyer, connoissant qu'il étoit homme d'ordre, & qu'il pourvoiroit soigneusement à la réparation & à l'entretennement des chemins, pour la commodité du charroi. En effet, il s'en acquitta fort bien. [Entr'autres choses, il obligea les Particuliers de planter des ormes de distance en distance dans leurs terres, sur le bord des grands chemins, pour fournir de bois de charonnage quand ils seroient gros, au roûlage de l'Artillerie. On appelle encore aujourd'hui ces arbres des *Rosnys.*]

En un même jour douziéme d'Août, Biron prit & pilla la Ville de Bourg, non pas la Citadelle, par l'ouverture que le pétard fit à une porte, & Crequy se saisit de celle de Montmélian : mais il n'en prit pas le Château. Les Savoisiens soupçonnerent le Comte de Montmajeur, qui commandoit dans Bourg, d'avoir trahi ; quelques François au contraire, s'imaginerent que Biron lui avoit donné avis de son entreprise, afin qu'elle manquât. Il est certain que ce Gouverneur, s'étoit mis en état de se bien défendre, se tenant sous les armes toute la nuit, comme s'il eût été averti : mais se défendit si mal, que du moins il y eut lieu de l'accuser de lâcheté.

Le Duc de Savoye croyoit pouvoir dormir en repos sur l'assurance de la Citadelle de Bourg & du Château de Montmélian : ces deux Forteresses passoient pour imprenables ; celle de Bourg, parce qu'elle étoit fort réguliére ; celle de Montmélian par sa situation bisare. Car elle est assise sur un haut rocher escarpé de tous côtés, avec des bastions hors de sape & de mine, & des fossés taillés à la pointe du ciseau, & le terrain d'alentour est tout de roc & cou-

1600. vert de pointes de montagnes qui ne paroissoient accessibles qu'aux oyseaux du Ciel : si bien qu'il sembloit impossible d'y faire des trenchées, ni dresser des batteries. Cette Place véritablement étoit assez bien munie, mais le Gouverneur, qui étoit le Marquis de Brandis, de la Maison de Montmajeur, manquoit de résolution; L'autre au contraire manquoit presque de tout, particuliérement de vivres : mais en récompense elle étoit pourvûë d'un Commandant qui étoit brave & déterminé à toutes les extrémités. On l'appelloit le Chevalier de Bouvens.

En Septembre. La prise de la Ville de Bourg fut suivie de toutes celles de Bresse, & du Pays de Bugey. Grillon avec une partie du Regiment des Gardes se saisit des Faux-bourgs de Chamberry. Le Roi y étant allé en personne, le Comte de Jacob qui commandoit dans la Ville, capitula de se rendre dans trois jours si elle n'étoit secouruë. La crainte du pillage obligea les Habitans d'anticiper ce terme, & d'ouvrir leurs portes dès le lendemain. Les Villes de Miolans & de Conflans firent peu de résistance. Le débordement des pluyes, & la difficulté de mener de l'Artillerie, dans un pays presque inaccessible au charroi, defendirent celle de Charbonnieres près de quinze jours ; mais dès que le canon y eut fait brêche, l'ayant battuë par un endroit qui paroissoit roc & ne l'étoit pas, elle fut emportée d'assaut le 19. Septembre.

Après ces succès, Lesdiguieres poussa droit à saint Jean de Maurienne, & se rendit Maître de toute cette vallée

En Octobre. jusqu'au pied du Mont-Cenis. Puis étant entré dans la Tarantaise, il se fit apporter les clefs de Briançon, de Monstiers, & de saint Jaquemont. Le bruit de ces conquêtes si soudaines étonna extrêmement le Pape ; l'Ambassadeur d'Espagne le sollicitoit instamment d'interposer son autorité pour retenir les armes du Roi. Tous deux appréhendoient presque également, non pas la ruine du Duc de Savoye, mais que les François n'eussent des passages pour entrer dans l'Italie : le Pape se laissa donc persuader d'envoyer son Neveu le Cardinal Aldobrandin vers le Roi, avec la qualité de Légat, & ordre de tout employer, pour moyenner cet accommodement. 1600.

On s'étonnoit cependant, que le Duc de Savoye ne se remuoit point pour résister à un si puissant ennemi ; qu'au contraire il passoit le tems dans Turin à danser & à faire l'amour, comme s'il eût été en pleine paix. On ne sçait s'il s'attendoit à l'intercession du Pape, ou au secours d'Espagne, ou à l'effet de quelque grande conjuration, ou à l'évenement de quelques prédictions, qui assuroient que dans le mois de Septembre il n'y auroit point de Roi en France, ce qui se trouva vrai, car il étoit alors en Savoye. [Enfin] quand il vit que tout cela lui manquoit, que la Citadelle de Bourg étoit investie, le Château de Montmélian assiégé, & le Fort de sainte Catherine bloqué, qu'il avoit bâti à deux lieuës de Genève pour bloquer cette Ville-la, il commença à se réveiller & à assembler des troupes.

Il se promettoit que le Château de Montmélian tiendroit pour le moins six mois, croyant que le cœur de Brandis étoit aussi bon que la Place. En effet, ce Marquis triompha d'abord en paroles, parce qu'il ne croyoit pas qu'on pût dresser aucunes batteries pour l'attaquer : mais quand Rosny eut trouvé moyen d'en planter en cinq ou six endroits, (car que ne peuvent l'argent & le travail ?) Sa fierté s'amollit tout d'un

1600. coup : il permit que sa femme noüât conversation avec celle de Rosny, & ses craintes s'augmentant d'heure en heure, il capitula le quatorzieme d'Octobre, pour rendre la Place le seiziéme de Novembre, s'il n'étoit secouru dans ce tems-là.

A ce dessein le Duc partit de Turin avec dix mille hommes de pied, quatre mille cinq cens Arquebusiers a cheval, & huit cens Maîtres, passa par le Val d'Aouste, & par le petit Saint-Bernard, & vint camper a Aixme. Le Roi alla au-devant jusqu'a Monstiers, & l'eût combattu sans les neiges qui tombérent en abondance la nuit, & mirent comme une barriere entre les deux armées. Il ne restoit au Duc que de faire diversion du côte de Provence : mais quatre mille Espagnols que Fuentes lui avoit prêtes, refusérent d'aller plus avant que Saint-Bernard, & Albigny Lieutenant Général des Armées du Duc, eut bien de la peine a les y faire demeurer pour la garde de ce Passage.

Cependant la timidité de Brandis avoit mis si fort l'épouvante dans le courage de ses soldats, qu'il n'en avoit presque plus. Car les uns troublés de frayeur se précipitoient du haut des rochers pour se sauver ; les autres avoient à peine la force de tenir leurs armes, & n'eussent pas eu seulement la hardiesse de tirer sur les assiégeans. Bien plus, ayant souffert aux François d'entrer par petites bandes dans la Place, ils s'y trouvoient en si grand nombre, qu'ils en étoient les Maîtres, & eussent pû mettre ses gens dehors. Tellement que s'étant laissé réduire en cet état, il fut contraint de prévenir le terme de la capitulation, & commença de déloger dès le neuviéme jour de Novembre.

En Novembre.

On trouva dans la Place des vivres pour plus de quatre mois, trente piéces de canon montées, & de quoi tirer 8000. coups : il s'entretint long-tems dans le Cloître des Dominiquains avec le Roi, & le soir même il donna à souper à Rosny, & à Créquy dans son logis. Depuis il se retira en France : mais sa lâcheté y étant en opprobre, même aux plus lâches, il se réfugia a Brandis en Suisse : & quelque tems après il fut arrêté prisonnier a Casal & mené a Turin. 1600.

Le Légat n'avoit point voulu partir de Rome que l'Ambassadeur d'Espagne ne lui eût promis par écrit, que le Roi son Maître agréeroit le Traité qu'il pourroit faire, & qu'il retireroit ses forces, si le Duc s'opiniâtroit au contraire. En passant par Milan, il tira un pareil billet du Comte de Fuentes, & le Duc qu'il vit a Turin, promit d'en passer par où il trouveroit bon. Sa venue n'arrêta point les armes des François : le Roi ne voulut point le voir qu'il ne fût maître de Montmélian ; & le vingt-cinquiéme de Novembre, s'étant rendu à Chamberry pour le recevoir, il refusa d'entendre parler d'accommodement ni de tréve. Il permit seulement que les Députés du Duc le saluassent, c'étoient François d'Arconas, Comte de Touzaine, & René de Lucinge des Alymes, premier Maître d'Hôtel de ce Prince ; puis il les renvoya conférer avec Villeroy, & de ce pas s'en alla au Siége du Fort Sainte Catherine.

Comme cette Place & la Citadelle de Bourg étoient les seules qui restoient au Duc deçà les Monts, le Roi se persuadoit que leur prise le réduiroit à demander la Paix. Bouvens qui étoit dans Bourg, tint bon contre ses offres & contre ses menaces : mais Pierre Charruë Gouverneur du Fort Sainte Catherine, aima mieux suivre l'exemple de Brandis que le sien : car trois jours après l'arrivée

1600. l'arrivée du Roi, sçavoir le sixiéme de Décembre, il capitula de se rendre dans dix jours.

La Ville de Genève ayant le Roi si près d'elle, & grand intérêt à la prise de ce Fort, lui envoya des Députés le supplier de lui continuer la même protection que ses prédécesseurs. Théodoze de Beze, le plus ancien & le plus renommé de tous les Ministres de la Religion, porta la parole, & fit en peu de mots un compliment digne de sa réputation.

Biron dans toute cette Guerre joüoit un personnage fort ambigu : comme il étoit extrêmement vain, mais d'ailleurs engagé avec le Duc, il désiroit de la gloire pour lui-même, & du mauvais succès pour les armes du Roi; ainsi il ne pouvoit s'empêcher de bien faire, ni de mal parler. Au mois de Septembre, comme il étoit a Pierre-Châtel en Bugey, Laffin le vint trouver, & par son ordre fit deux voyages vers Roncas. Le Roi, qui pour lors étoit à Chamberry, averti de ces allées & venuës, & se défiant de quelque dangereuse menée, l'envoya querir, & lui marqua, qu'il devoit éloigner de lui ce pernicieux homme. Il ne déféra point, comme il devoit, à un si bon avis : au contraire il augmenta les soupçons qu'on avoit de lui; car, soit par boutade, soit par l'appréhension où sont toûjours ceux qui font mal, il n'alloit plus chez le Roi, qu'avec une grande troupe de gens déterminés, & logeoit toûjours à l'écart.

En Septembre.

Deux choses acheverent d'irriter ce courage superbe, & de pousser son mécontentement jusqu'à la rage; l'une que le Roi lui refusa le Gouvernement de la Citadelle de Bourg, lequel il demandoit pour un de ses amis, quand elle seroit prise : l'autre qu'il ne lui avoit pas donné le Commandement dans cette Guerre, comme il l'avoit eu au Siége d'Amiens, & qu'il lui égaloit & même lui préferoit Lesdiguieres, qui étoit Huguenot & son ennemi. [On publia, lorsqu'on lui fit son procès, car en cet état on charge les malheureux de toutes sortes de crimes, que] dans cette fureur il avoit conçû une entreprise sur la personne du Roi, mais que peu après il en avoit eu horreur lui-même, & s'en étoit désisté. Quoi qu'il en soit, il ne rompit point les menées qu'il avoit avec le Duc, & avec le Comte de Fuentes. Laffin sous prétexte d'un voyage à Notre-Dame de Lorette, partit sur les derniers jours de l'année, pour aller conclure le marché; il traita premiérement dans Yvrée avec le Duc & l'Ambassadeur d'Espagne en cette Cour-là, puis à Turin avec Roncas, & après avec le Duc & le Comte de Fuentes à Some. Picoté qui venoit d'Espagne s'y rendit, & là ils s'expliquerent plus nettement; & éclaircirent toutes les difficultés.

1600. En Décembre.

Pour rapporter en un mot toute la substance de ce Traité, tel qu'on l'a dit : « Ils devoient démembrer le Royaume, » y faire autant de Souverainetés que » de Provinces, & mettre tous ces petits Potentats sous la protection d'Espagne. Le Duc de Savoye eût pris pour » sa part, s'il eût pû, le Lyonnois, le » Dauphiné, & la Provence, & Biron » la Duché de Bourgogne, à laquelle les » Espagnols eussent joint la Franche-Comté pour dot d'une fille de leur Roi, » ou d'une fille de Savoye, qu'ils promettoient de lui donner en mariage. » Ils devoient avec cela lui fournir de si » grandes sommes de deniers, qu'il pouvoit connoître par l'excès de leurs promesses, qu'ils n'avoient point envie de les tenir.

Ces choses n'ayant pû se passer sans que le Roi en eût quelque vent, & sans qu'il le témoignât, Biron touché de crain-

1600. te plutôt que de remords, l'aborda dans les Cordeliers de Lyon, & feignant un profond repentir, lui avoüa que le refus du Gouvernement de Bourg, lui avoit mis des phrénésies dans l'esprit; mais protesta qu'elles n'y avoient passé que comme une ombre, & que s'il avoit mille vies, il voudroit les employer toutes pour en obtenir pardon. Le cœur du Roi fut touché d'un secret plaisir, de voir qu'il se confioit en sa clémence, celle de toutes ses vertus qui lui étoit la plus chere: il lui pardonna sans réserve, & l'assura *qu'il lui donneroit tant de marques de son affection, qu'il n'auroit jamais sujet de lui manquer de fidélité.*

1601. Une grace accompagnée de tant de bontés, devoit bien lui ôter tous ces mauvais desseins de la pensée; & toutefois dès qu'il fut retourné à Bourg, il dépêcha Bosco cousin de Roncas, vers le Duc & le Comte qui étoient encore à Some avec Laffin. Ce commerce dura tout du long de l'année 1601. jusqu'a la naissance du Dauphin, que Biron sembla changer de dessein, & manda à Laffin de s'en revenir. Or comme ce traître
1600. commençoit à jouer les deux, Fuentes ayant enfin connu à son procédé, qu'on ne s'y pouvoit plus assurer, jugea qu'il falloit se saisir de sa personne & de celle de Renazé son Secretaire. En effet Renazé fut arrêté comme il passoit par la Savoye: mais Laffin qui se défioit de tout, prit son chemin par les Grisons & ainsi évita l'embûche.

Depuis cela, il se tint fort offensé de ce qu'on lui retenoit son Sécretaire, jeune garçon qui étoit accusé de lui servir à d'autres usages moins honnêtes qu'a négocier. Ce déplaisir, joint à la jalousie qu'il eut de ce que le Maréchal, prenoit plus de confiance au Baron de Luz qu'en lui, fut le véritable motif qui le porta entierement à le perdre.

Si-tôt que le Fort Sainte Catherine eut capitulé, le Roi monta à cheval pour aller au-devant de sa nouvelle épouse qui l'attendoit a Lyon, il y avoit huit jours. Le Duc de Florence oncle de cette Princesse, ayant reçû la Procuration du Roi, par Bellegarde son Grand Ecuyer, l'avoit épousée le cinquiéme d'Octobre, (c'étoit le Cardinal Aldobrandin qui faisoit la cerémonie) & ensuite avoit montré sa magnificence & ses richesses dans les festins, chasses, carousels, bals, & autres réjoüissances, dont on honore de pareilles solemnités. Les Italiens n'ont pas oublié de marquer, comme quelque grande chose, qu'une Comédie seule coûta plus de soixante mille écus à représenter. 1600. En Décembre.

Les Galeres de Florence & de Malthe amenerent la nouvelle Reine à Marseille: elle y prit port le troisiéme de Novembre, accompagnée de la grande Duchesse de Florence sa tante, de celle de Mantouë sa sœur, de Dom Antonio son frere, & de Virginio des Ursins, Duc de Bracciane. Le Connétable de France, le Chancelier, les Ducs de Nemours & de Vantadour, avec le Duc de Guise, Gouverneur de la Province, & les Cardinaux de Joyeuse, de Gondy, de Givry, & de Sourdis, y avoient été envoyés de la part du Roi pour la recevoir, & plusieurs des Princesses & des plus grandes Dames de la Cour, pour lui faire compagnie. En Novembre.

Après la consommation du Mariage, qui se fit le jour même de l'arrivée du Roi; la Ville de Lyon honora la Reine par la pompe d'une magnifique entrée. Ensuite les cérémonies nuptiales s'accomplirent le dix-septiéme du même mois, dans la grande Eglise de cette même Ville, par le Cardinal Aldobrandin. Auquel (soit dit en passant) le Roi permit de faire les fonctions de Légat dans En Décembre.

1600 ſon Royaume, ſans que ſes facultés euſſent été vérifiées au Parlement. [Il en uſa fort peu & avec beaucoup de retenue.]

Le Traité de Paix qui avoit été commencé à Chamberry, fut continué à Lyon entre Sillery & Janin de la part du Roi, & Arconnas & des Alymes de la part du Duc. Le Légat y apportant ſon entremiſe & ſes ſoins pour l'avancer, obtint du Roi une ſuſpenſion d'armes pour un mois tandis qu'on la traiteroit. Le Pape & les Eſpagnols craignoient plus que toutes choſes, que les François euſſent le Marquiſat : le Duc avoit auſſi grand intérêt de ne le pas ſouffrir ; à cauſe que par ce moyen ils euſſent été au milieu de ſes Etats, & l'euſſent tenu comme bloqué dans Turin : Il ne fut donc pas difficile de le porter à offrir la Breſſe en échange. Les François demandant en outre huit cens mille écus pour les frais de la Guerre, le Légat obligea les Députés de Savoye d'y ajoûter pour cela le Bugey & le Valromey, & puis encore le Bailliage de Geix pour r'avoir Cental, Demont, & Roque-Sparvieres : car le Roi maintenoit que ces Places n'étoient pas du Marquiſat de Saluſſes, mais de la Comté de Provence.

Le Chancelier & Villeroy, avoient promis poſitivement au Légat, qu'il ne ſeroit démoli aucune des Places priſes ſur le Duc, & il l'avoit ainſi écrit au Pape : au préjudice de leur parole, Roſny avoit fait ſauter la Fortereſſe de Sainte Catherine par des fourneaux, & les Habitans de Genève avoient achevé de la démolir. Le Légat ayant appris cette nouvelle, comme on étoit prêt à ſigner, en fut ſi offenſé qu'il ceſſa de s'entremettre du Traité, & déclara hautement qu'il révoquoit toutes ſes paroles.

Arconnas & des Alymes ne le preſſerent point ſi-tôt de le reprendre, parce qu'ils croyoient que la Citadelle de Bourg, étoit en état de tenir encore long-tems, & que cependant le Duc avec l'Armée d'Eſpagne feroit un grand effort pour y jetter du ſecours. Les Aſſiégés enduroient déja beaucoup, il y avoit plus d'un mois que la plûpart ne vivoient plus que de chiens & de chevaux : durant la ſuſpenſion, le Roi avoit permis qu'on leur fournît par jour cent pains, & quelques bouteilles de vin : mais avec ces rafraîchiſſemens on y fit couler le bruit que leurs Députés abuſant de leur fidéle conſtance, ne ſe hâtoient point de conclure, & qu'ils ſe fioient plus à ce qu'ils pouvoient ſouffrir, qu'ils n'avoient pitié de ce qu'ils avoient ſouffert. Les Aſſiégés le crûrent ſi fort, qu'ils envoyerent un billet a ces Députés, ſigné de Bouvens & de tous leurs Capitaines, leur déclarer qu'ils ne pouvoient plus durer que deux jours, & qu'ils fiſſent leur compte là-deſſus.

Le mal n'étoit pas ſi preſſant qu'ils le faiſoient ; toutefois les Députés en prirent l'alarme ſi chaude qu'ils ſuppliérent auſſi-tôt le Légat de renoüer le Traité. Il n'en voulut rien faire qu'ils ne lui euſſent donné une déclaration par écrit, que c'étoit à leur priére, & qu'ils ſigneroient tout ce qu'il auroit accordé. 1601.
Ils avoient bien eu des Lettres du Duc du huitiéme Janvier, qui leur enjoignoient de ſigner quand le Légat le leur commanderoit : mais lors que tout fut conclu, ils s'en excuſerent ſur ce que trois jours après ils avoient reçû une autre dépêche qui leur ordonnoit de différer juſqu'a ce que le Duc eût conferé avec le Comte de Fuentes. En Janvier.

Ils devoient ſans doute s'en tenir à ce dernier ordre ; & toutefois le Légat qui ſe voyoit ſur le point d'avoir perdu toutes ſes peines ; & de recevoir un ſen-

1601. sible affront, employoit raisons, priéres, & adresse, pour leur persuader qu'ils étoient obligés de suivre le premier. L'Ambassadeur d'Espagne joignoit ses instances aux siennes, & la nécessité des affaires de leur Maître les en pressoit, car ils croyoient la Citadelle de Bourg perduë. Et de fait il y avoit près de trois semaines que l'on y mangeoit les chevaux. Ils ne voyoient pourtant aucun moyen pour gauchir à ces derniers ordres : le Patriarche leur en trouva un, c'étoit que le Légat leur donnât une promesse signée de sa main, *de faire agréer le Traité au Duc, de les relever de son indignation, & de garantir leurs personnes, déclarant que ce qu'ils en avoient fait étoit par le respect qu'ils devoient à son autorité, & à cause du rang qu'il tenoit dans la Chrétienté.* Sur l'assurance de cet écrit, ils signerent le dix-septiéme jour de Janvier : mais à dire le vrai, ce n'étoit pas une raison envers le Duc, c'étoit plûtôt une offense, de reconnoître d'autres commandemens que les siens. Aussi la négociation achevée, Arconnas fut reçû de lui avec une extrême froideur : des Alymes craignant encore pis, n'osa aller en Cour, mais se mit à faire son apologie ; & ayant sçû qu'elle avoit davantage irrité le Duc, il changea de Souverain, & se retira dans la Terre dont il portoit le nom, au Pays de Bugey.

Le Duc & le Comte de Fuentes, differerent durant quelque tems de ratifier le Traité ; le Duc, parce qu'il eût bien voulu que pour l'y obliger, le Roi Philippe son beau-frere, l'eût récompensé de l'inégalité d'un échange qu'il lui vouloit faire passer pour fort désavantageux ; le second ; parce qu'il désiroit ardemment la Guerre, haïssant la personne du Roi, & se promettant vainement qu'il auroit le sort des armes aussi favorable de ce côté-la, comme il l'avoit eu en Picardie. 1601.

Le Légat, qui pour lors étoit allé a Avignon, prit si chaudement l'alarme de leur refus, qu'il partit en poste pour aller trouver le Comte a Milan, & en partant dépêcha vers le Roi, pour le prier de n'entrer en aucune défiance de l'accomplissement du Traité, & de prolonger la suspension d'armes pour quinze jours. Le Duc de Savoye se fit encore attendre sept ou huit jours sans se rendre a Milan ; & le Comte, étant d'intelligence avec lui, s'excusoit de ratifier qu'après que ce Prince l'auroit fait. Mais lorsque le Roi Philippe lui eut fait sçavoir sa volonté, & que le Légat par une ruse de son païs, lui ayant reproché que c'étoit lui qui empêchoit le Duc de signer, l'eut piqué d'honneur, & l'eut obligé de lui déchiffrer tout le secret de l'affaire qui étoit entre lui & le Duc, il ne put pas différer davantage. Et d'ailleurs le Duc ayant envoyé exprès un Gentilhomme dans Bourg avec son contreseing, qui étoit la moitié d'une piéce d'or, pour connoître l'état de la Place, sous prétexte d'y aller pour la rendre, apprit au vrai que les Assiégés ne pouvoient pas tenir plus de trois jours, a moins que de se manger les uns les autres.

Ainsi lui & le Comte signérent, & envoyerent leur ratification à Lyon, où le Connétable, Sillery, & Janin, étoient demeurés pour la recevoir. Le Roi en étoit parti en poste quinze jours auparavant pour s'en retourner à Paris ; la Reine le suivit a petites journées, & y arriva au commencement de la Foire Saint Germain. Sur le milieu du Printems, l'un & l'autre allerent à Orléans gagner le Jubilé, que le Pape y avoit envoyé. En Janvier. En Février.

Voici la substance des principaux articles du Traité. *Le Duc délaissoit au Roi*

1601. *le Pays de Bresse, y compris Bourg avec ses munitions & artillerie, le Bugey, le Valromey, & le Bailliage de Geix, avec la Riviére de Rhône, depuis Genève jusqu'à Lyon, à la réserve du Pont de Gresin, qu'il retenoit pour la commodité du passage. De plus il rendoit la Ville, Châtellenie, & Tour du Pont de Château-Dauphin, & faisoit démolir Beche-Dauphin. Le Roi en échange lui délaissoit le Marquisat de Salusses, avec les Villes de Cental, Demont, & Roque-Sparvieres, & lui rendoit toutes les Places qu'il lui avoit prises durant cette Guerre.*

L'un & l'autre étoient tenus à l'entretenement des dons, récompenses, & assignations faites par eux, ou leurs Prédécesseurs sur les Terres qu'ils cédoient.

En Mars. Bouvens sortit de la Citadelle de Bourg le neuviéme de Mars. S'il eût eu des vivres on ne l'en eût jamais tiré : mais la Ville ayant été surprise d'emblée, comme nous l'avons dit, il n'en put transporter dans la Place. Ce qui fait voir, qu'il est plus sûr de les mettre dans les Citadelles que dans les Villes. Le Roi donna ce Gouvernement important à Pierre d'Escodeca-Boesse, qui étoit Huguenot, & partant plus sûr de ce côté-là.

En Mai, Juin & Juillet. *Dans l'Armée du Comte de Fuentes, il y avoit vingt-cinq mille hommes, il eût bien désiré les employer contre la France : mais le Conseil d'Espagne les avoit destinés ailleurs. Il en passa la moitié en Flandres, l'autre vers le milieu du Printems, fut embarquée sur des Galeres, pour une grande entreprise contre les Infidéles. On crut que c'étoit pour surprendre Alger, par le moyen de dix mille Esclaves Chrétiens, que l'on devoit armer, quand on auroit mis pied à terre. Les Barbares s'en défiérent, & les enfermerent tous dans des caves, enchaînés de doubles chaînes. Or que ce fût-là le dessein ou non, cet armement naval ayant couru la Mer quelque tems, rentra dans ses Ports tout délabré, sans avoir fait mine de rien tenter.* 1601.

Une puissante diversion des forces du Turc eût bien racommodé les affaires de l'Empereur Rodolfe : le Sultan Amurath III. avoit rompu la Paix avec lui dès l'an 1591. après l'avoir faite avec le Persan. Il est vrai que pendant le reste de son regne, il y avoit toujours eu du désavantage, & que son fils & successeur Mahomet III. n'avoit pas été plus heureux durant la premiere année du sien ; les Impériaux ayant pris Strigonie, & Sinan son Grand Visir ayant été honteusement chassé par Sigismond Battory Prince de Transylvanie. Mais celle d'après qui étoit 1596. ce Sultan y étant allé en personne, emporta la Forteresse d'Agria dans la haute Hongrie, que les Turcs appellent l'inexpugnable, *& gagna une grande Bataille sur Maximilien frere de l'Empereur, qui venoit trop tard au secours de cette Place.*

Les invasions du Persan qui recommença la Guerre, & les mutineries des Janissaires, ralentirent ses entreprises durant quelques années : mais comme il eut reporté ses forces de ce côté-là, l'Empereur ne s'assurant plus à la conduite de ses Généraux qui En Juillet. *le servoient fort mal, avoit jetté les yeux sur le Duc de Mercœur, tant à cause de sa valeur & de sa qualité, que parce qu'il pouvoit mener avec lui grand nombre de Seigneurs François, qui autrement, s'ennuyant de demeurer sans occupation, se fussent jettés dans le service des Provinces-Unies. Ce Duc accepta avec joye un emploi si honorable, non pourtant sans la permission du Roi, & mena avec lui le Comte de Chaligny son frere, quantité de volontaires, & quelques Compagnies de gens de Guerre.*

Il n'y a point d'Histoire de ce tems-là, qui n'ait pris plaisir à décrire les exploits de ce généreux Prince ; elles racontent les

1601. *grands efforts, quoi qu'inutiles, qu'il fit avec quinze cens hommes seulement, pour faire lever le siége qu'Ibrahim Bassa avoit mis devant Canise, avec soixante mille combattans, & pour l'obliger de donner Bataille; ensuite, quand il n'eut plus de vivres, sa brave retraite, qui fut la plus belle que l'Europe eût vûë en toutes ces Guerres; puis l'année suivante 1602. la prise d'Albe Royale, & la défaite des Turcs qui marchoient pour secourir cette Place. Après tant de belles actions, comme il revenoit en France pour ses affaires domestiques, une fiévre pourprée l'attaqua dans la Ville de Nuremberg, & l'envoya triompher dans le Ciel le dix-neuviéme de Février.*

Scha Abbas Roi de Perse, ayant recommencé la Guerre contre les Turcs, avoit été persuadé par un nommé Antoine Sirley Anglois de Nation, un des plus grands fourbes de la terre, de rechercher l'alliance des Princes Chrétiens contre leur ennemi commun. Son Ambassadeur conduit par cet Antoine, vit l'Empereur, le Pape, & le Roi d'Espagne; ils lui firent tous grande réception & de magnifiques promesses, mais qui n'eurent aucun effet. Tout le profit de cette célébre Ambassade fut pour cet Antoine qui déroba la plus grande partie des présens que le Persan envoyoit aux Princes Chrétiens.

Mahomet averti du grand bruit qu'elle faisoit dans l'Europe, & de ce que le Duc de Mercœur avec un petit nombre de François, donnoit plus de peines à ses Armées que n'avoient fait auparavant toutes les forces de l'Allemagne; dépêcha un Envoyé vers le Roi, pour le prier de rappeller ce Prince, & de renouveller les anciennes alliances d'entre la Maison de France & celle des Ottomans. Cet Envoyé n'étoit qu'un simple Médecin sans aucune suite. Ce n'est pas que ces Barbares soient assez insolens pour tenir les Rois de France au-dessous de leur grandeur; mais parce que ces Rois mêmes n'ont pas voulu recevoir de cette part-là des Ambassadeurs d'éclat, de peur de provoquer la haine & les reproches du reste de la Chrétienté. Au reste, l'effet de cette négociation ne fut pas plus considérable que l'Envoyé. 1601.

Le Traité de Vervins n'empêchoit pas que les deux Rois ne cherchassent à prendre leurs avantages l'un sur l'autre. L'Espagnol reprochoit au Roi qu'il assistoit d'argent les Provinces-Unies, & qu'il permettoit à ses Sujets de les aller servir avec des Compagnies de Cavalerie, & des Régimens tous entiers. Quant au premier, il répondit que s'il leur envoyoit de l'argent, c'étoit qu'il leur en devoit beaucoup: mais pour le second, il ne put pas s'empêcher de défendre aux François de porter les armes pour ces Provinces, quoiqu'en effet il fût bienaise de n'être pas obéï en ce point-là, & qu'il sçût fort mauvais gré à ceux qui alloient au service des Espagnols.

De son côté, il disoit avoir de bien grands sujets de les accuser d'infidélité; Il se plaignoit de ce qu'ils avoient envoyé des troupes au Duc de Savoye; de ce que le Comte de Fuentes avoit essayé de former une entreprise sur Marseille; de ce qu'ils lui avoient débauché le Maréchal de Biron; & de ce qu'ils entretenoient toûjours des intelligences avec les Grands de son Etat pour y rallumer une Guerre civile.

Il s'en fallut peu, qu'étant déja irrité par ces sourdes offenses, il ne se portât à une derniere rupture, pour une insulte que les Espagnols firent à l'Ambassadeur qu'il avoit à Madrid, c'étoit Antoine de Silly-Rochepot. Quelques jeunes Gentilshommes de la suite de ce Seigneur, entre lesquels étoit son Neveu, ayant pris querelle un soir en se baignant à la riviere, avec quelques Espagnols, qu'ils maintenoient avoir été

1601. les aggresseurs, en tuerent deux. Les morts étant des meilleures Maisons de la Ville, leurs parens & leurs amis émûrent tellement le peuple, qu'il courut en foule au logis de l'Ambassadeur pour se faire justice par la force. L'Alcalde, ils appellent ainsi le Juge, à la suite de la Cour, ne trouva point d'autre moyen d'appaiser cette furie, que d'aller lui-même à main forte chez l'Ambassadeur : de rompre les portes, & d'emmener ces Gentilshommes prisonniers. C'etoit un attentat digne de réparation, que de forcer une Maison qui devoit être sacrée ; le Roi d'Espagne n'en fit pourtant aucune justice, & même retint les prisonniers quand l'émotion fut cessée, comme s'ils eussent été ses justiciables. Le Roi se plaignit donc hautement à tous les Princes Chrétiens, qu'on avoit violé le droit des gens, & la majesté de la France, rappella son Ambassadeur, lui enjoignant de partir sans prendre congé du Roi d'Espagne, & défendit tout le commerce à ses Sujets avec les Espagnols.

Les Peuples de ces frontieres-là appréhendoient déja les malheurs d'une sanglante Guerre, & étoient d'autant plus allarmés, qu'on publioit que cette Cloche d'Arragon, qu'ils nomment miraculeuse, avoit sonné plusieurs fois d'elle-même, ce qui n'arrivoit jamais, disent-ils, sans présager quelque grand accident ; & que le jour de l'Invention Sainte-Croix troisiéme de Mai, il étoit arrivé dans le Village de Cudos, proche de Basas en Gascogne, qu'une femme découvrant sa pâte qu'elle avoit enveloppée d'une nappe, avoit apperçû des croix de sang, en l'une & en l'autre. Elles furent vûës de grand nombre de personnes, & le Vicaire de la Cure du lieu même en porta à l'Evêque. Ce qui ne semblera peut-être pas si merveilleux à ☞ ceux qui sçauront que parmi le bon bled il en croît quelquefois de faux, dont la farine étant paîtrie, semble être détrempée avec du sang. 1601.

Or le Duc de Lerme Ministre du Roi Philippe, appréhendant la Guerre comme la ruine de sa fortune, pria le Pape de la part de son Maître, de se rendre Médiateur d'un accommodement, & pour cela lui fit remettre les prisonniers entre les mains. Le Pape les remit entre celles de l'Ambassadeur de France à Rome, & pria le Roi de renvoyer un Ambassadeur en Espagne, l'assurant qu'il y seroit reçû aussi honorablement qu'il le sçauroit désirer. Le Roi y envoya donc Emery Joubert de Barraut, en la place de Rochepot. Les principaux Officiers allerent au-devant de lui à l'entrée des Villes ; quand il fut à la Cour, les Grands lui rendirent visite, & trois jours après il eut audience favorable. En Août & suivans.

Durant la chaleur de ce démêlé, le Roi étant allé à Calais, l'Archiduc qui assiégeoit Ostende eut grand-peur qu'il ne fût venu là, que pour le troubler dans son entreprise, & lui envoya faire compliment en termes d'un homme qui a peur & qui prie. Le Roi l'assura qu'il ne pensoit point à lui faire aucun empêchement, & qu'il désiroit observer la Paix pourvû que du côté d'Espagne on lui fît raison.

En effet, ce n'étoit pas ce sujet-là qui l'avoit mené à Calais, mais le désir de négocier de plus près avec la Reine d'Angleterre. Cette Princesse ayant à lui communiquer des projets qu'elle avoit faits, pour ruiner la Maison d'Autriche, brûloit d'envie de conférer avec lui-même, & se flatoit de l'espérance qu'il lui acccorderoit une entrevûë sur la mer, entre Douvre & Calais. Mais Biron fut chargé de la part du Roi, de lui aller faire ses excuses, de ce qu'il ne pouvoit pas avoir cette joye.

1601 Tandis qu'il se préparoit à cette Ambassade, Rosny passa en Angleterre pour tâcher de découvrir les pensées de cette Reine. Il feignit de n'avoir aucun ordre de la voir, mais la curiosité seulement de s'aller promener à Londres : il fut reconnu d'abord, comme il le désiroit, par les Anglois, qui le menerent vers elle ; & il apprit de ses intentions ce qu'elle voulut bien lui en faire connoître. Quand elle sçut que le Roi la privoit du contentement de l'entrevûe, qu'elle avoit si ardemment désirée, elle se retira [dans un de ses Châteaux] à quarante mille de Londres ; & ce fut là qu'elle reçût le Maréchal de Biron, & qu'elle employa toutes les magnificences possibles pour le traiter. De-là elle le ramena à Londres, où elle lui montra, peut-être à dessein, la tête du Comte d'Essex, autrefois son Favori, plantée sur la Tour, entre celles de plusieurs autres Anglois, qu'elle avoit fait mourir, pour avoir conjuré [contre sa personne. (*a*)]

Toute la France, mais principalement le Roi, étoit dans l'impatience de sçavoir, si ce que la Reine portoit dans ses flancs seroit l'accomplissement de ses souhaits : sçachant donc qu'elle approchoit du terme, il partit en diligence de Calais pour se trouver à ses couches. Elle les fit à Fontainebleau, & enfanta un fils, qui vint au monde un Jeudi vingt-

En Septembre. septiéme Septembre, sur les onze heures du soir ; on le nomma LOUIS. Le pere transporté de joye, lui mit le jour même son épée à la main, suivant la coûtume des Rois ses Prédécesseurs, demandant cette grace à Dieu qu'il s'en pût servir quelque jour pour sa gloire, & pour le bien de ses Sujets. La naissance de ce petit Prince avoit été précédée d'un tremblement de terre, qu'on a expliqué depuis pour un présage des grandes Guerres, dont toute l'Europe devoit être ébranlée durant son Regne. 1601.

Cinq jours auparavant, sçavoir le vingt-deuxiéme du mois, Fête de Saint-Maurice ; il étoit né une fille à Philippe Roi d'Espagne, à laquelle on donna les noms d'*Anne-Marie-Maurice*. Ceux qui se mêloient de pénétrer dans l'avenir, voyant que le Ciel avoit fait naître ces deux premiers enfans d'un sexe différent, & si près l'un de l'autre, prédirent dès-lors qu'il avoit dessein de les conjoindre quelque jour ensemble, pour produire un Prince, qui unît en sa personne toute la grandeur de ces deux augustes Maisons.

Le Dauphin fit sa premiere entrée à Paris le trentiéme jour d'après sa naissance : son berceau étoit porté dans une litiére accompagné de la Dame de Montglas sa Gouvernante, & de sa nourrice. Le Prevôt des Marchands & les Echevins, sortirent bien loin dans le Fauxbourg pour le recevoir, & lui firent une harangue ; la Gouvernante y répondit. En Octobre.

Au mois d'Avril, il se mût un differend qui pensa broüiller toute la Provence, entre l'Archevêque d'Aix, c'étoit Paul Huraud de l'Hôpital, & le Parlement. Un Prêtre avoit forcé un petit garçon de six à sept ans : comme les parens en faisoient informer, l'Official de l'Archevêque ordonna que les Parties procéderoient pardevant lui : mais sur l'appel comme d'abus interjetté par les parens, le Parlement ordonna qu'il en seroit informé par le Juge Royal. Enfin, le Prêtre par Arrêt, fut condamné au supplice que son abomination méritoit. Avant que de l'exécuter, le Parlement somma l'Archevêque de le dégrader ; mais En Avril.

(*a*) C'est un conte ridicule comme Cambden l'a remarqué dans son Histoire d'Elizabeth, sur l'année 1601.

1601. mais comme en Provence les Ecclésiastiques avoient accoûtumé de joüir des
En Avril. mêmes Privileges & franchises dont ils joüissent en Italie, l'Archevêque se plaignant qu'on avoit enfreint les libertés de l'Eglise, excommunia tous les Conseillers qui avoient assisté à ce Procès, défendit par tout son Diocèse, de leur administrer les Sacremens, & envoya par toutes les Eglises un Bref qui contenoit leurs noms. Le scandale en fut d'autant plus grand, que cela arriva proche les Fêtes de Pâques. Le Parlement offensé de ce procédé, ajourna l'Archevêque, & à faute par lui de comparoître déclara son Bref calomnieux, & son excommunication nulle & abusive, ordonna qu'il la leveroit, & qu'il en mettroit un Acte au Greffe de la Cour dans trois jours, à faute de quoi il payeroit dix mille écus d'amende. Cependant l'Archevêque s'opiniâtrant à ne se point relâcher, & le Parlement à l'y contraindre, le Peuple se divisoit en deux Partis, & s'échauffoit, avec danger de quelque grande émotion : néanmoins comme le Parlement eut ordonné la saisie du temporel de l'Archevêque, ce qui est le frein des Ecclésiastiques, quand ils sont plus amoureux de leurs revenus que de leur
En Mars. devoir, & de leur dignité, ce Prélat donna bien-tôt les mains : il leva son excommunication purement & simplement, & manda à ses Diocèsains de recevoir à la communion les Juges qu'il en avoit privés.

1602. L'année suivante au mois de Mars, il arriva un scandale presque pareil a Bour-
En Mars. deaux. L'Archevêque qui étoit le Cardinal de Sourdis, esprit fort chaud, avoit démoli un Autel dans l'Eglise Saint André la Cathédrale, sans en avoir communiqué au Chapitre. Les Chanoines s'étant mis en devoir de le rebâtir, furent chassés un peu rudement par ses gens. Le Parlement prit leur Cause en main, & sur leurs plaintes, fit empri- 1602.
sonner le Maçon qui avoit abbatu l'Autel. Le Cardinal rompit la prison & l'en tira. Quelques jours après le Parlement assisté des Jurats qui lui prêterent main-forte, fit rebâtir l'Autel. Le Cardinal en fut si outré, que le Dimanche suivant, comme il sçut que le Premier Président, il s'appelloit Godefroi Malloüin de Sessac, & le Président de Verdun, entendoient la Messe en l'Eglise de Saint Projet, il y alla avec la Croix Archiépiscopale, & le Saint Sacrement, & la les excommunia à chandelles éteintes. Le Parlement fort irrité de l'injure faite à tout le Corps dans son Chef, donna un Arrêt qui lui enjoignoit de révoquer ses Censures, & d'en faire publier la révocation dans la même Eglise, à peine de quatre mille écus d'amende, défendant à tous Evêques d'en user ainsi à l'avenir contre les Juges, faisant les fonctions de leurs Charges, à peine de dix mille écus d'amende. Le Roi ayant reçû les plaintes des Parties, évoqua l'affaire à soi, & en retint la connoissance pour ralentir les chaleurs des uns & des autres.

Il se publia cette année plusieurs 1601.
[Edits &] Réglemens nécessaires pour décharger les coffres du Roi, & pour faire couler l'argent. Il y eut entr'autres la suppression des Triennaux qu'on avoit créés pour la nécessité du siége d'Amiens & leur rembourfement par les anciens & alternatifs. On réserva néanmoins ceux de l'Epargne, des Parties Casuelles, de l'Extraordinaire des Guerres, & quelqu'autres. [Après cela, fut publiée la défense de transporter or ni argent hors du Royaume ; & celle de plus exposer aucunes monnoyes étrangéres, excepté les pistoles & les réales d'Espagne. [Il se publia aussi deux Edits] l'un qui mettoit

1601. pour l'avenir la conſtitutiondes rentes hypothéques au denier ſeize ; auparavant elles avoient été au denier dix & douze, & les plus hautes au denier quatorze, auquel elles ſont demeurées [long-tems] en Normandie. L'autre qui défendoit de porter de l'or & de l'argent ſur les habits, & de prodiguer ces précieux métaux en dorures. Le Roi autoriſa cette Loi par ſon exemple, & fit mauvais viſage a un Prince qui oſa paroître devant lui avec des clinquans. Cette réforme décontenança extrêmement les coquettes & les galands, & fut comptée au rang des déſolations publiques par ces ſortes de perſonnes, qui n'ont point d'autres avantages que ceux que le paſſementier & le tailleur leur prêtent.

La cauſe la plus univerſelle des déſordres & de la corruption, étoit le luxe ; la maltôte avoit élevé ce monſtre ſuperbe & délicat : mais à dire vrai, l'un & l'autre en ce tems-là, étoient encore au berceau. Les Traitans & les Financiers ayant abondance d'argent, qui le plus ſouvent ne leur coûtoit qu'un trait de plume, le prodiguoient en toutes ſortes de ſuperfluités ; & la plûpart des Gentilshommes, qui ſe piquoient d'égaler ces folles dépenſes, crévoient à force de s'enfler, comme fit la grenoüille d'Eſope. Puis lors qu'ils étoient tellement ruinés qu'ils n'avoient plus rien à vendre que leur honneur, ils épouſoient les filles de ces gens-là, afin d'avoir un riche Mariage, qu'ils n'euſſent ſçû trouver dans des Maiſons de qualité & de vertu, ſans conſidérer que d'un ſang ſi vilain & ſi mauvais, il ne pouvoit naître qu'une engeance vicieuſe & corrompuë.

Il étoit néceſſaire de réprimer l'inſolence de ces pillards, & de châtier leurs brigandages, qui la cauſoient. Le Roi, pour cet effet, établit une CHAMBRE ROYALE, qu'il compoſa des Juges de la probité la plus apparente, choiſis d'entre les Maîtres des Requêtes, dans ſon Parlement, & dans la Cour des Aides de Paris. Le Peuple qui ſe remplit facilement de vaines eſpérances, s'imaginoit qu'auſſi-tôt le gibet lui feroit juſtice de ces voleurs en titre d'office, & que leurs dépoüilles tourneroient, ſinon toutes, au moins en partie, au ſoulagement de ceux qu'ils avoient dépoüillés. Mais à force de préſens, ils trouvérent de bons interceſſeurs ; quelques Seigneurs des plus puiſſans, quelques belles Dames, & les Miniſtres des plaiſirs du Roi, attaquerent la clémence de ce bon Prince, par tant de machines & d'importunités, qu'il reçût ces gens-là à compoſition, & ne les châtia que par la bourſe, encore fort légerement. [Cette recherche recommença à trois ans de-là ſous un autre titre : mais elle fut éteinte de même.] 1601.

Ainſi le public, bien éloigné d'avoir la ſatisfaction ſi juſtement attenduë, eut le déplaiſir de voir que cette Chambre n'avoit ſervi qu'à aſſurer le butin à ceux qui avoient pillé le Royaume. Et d'ailleurs on ne diſcerna point les innocens, ſi peu qu'il y en avoit, d'avec les coupables, & ce ne fut pas les plus méchans, mais les plus foibles qui ſe trouverent les plus maltraités.

L'avanture du prétendu Sebaſtien, Roi de Portugal, exerça durant quelques années, la curioſité des plus clairvoyans, & fit faire divers jugemens, ſelon que les eſprits étoient diverſement diſpoſés. [Il ſe trouva un homme qui ſe diſoit être ce Prince, & qui contoit qu'il s'étoit miraculeuſement échappé d'entre les mains des Mores.] Les Portugais crûrent facilement que c'étoit lui, les Italiens en douterent, les Eſpagnols le traiterent de fourbe & de Magicien. Il contoit ſi bien ou ſa fable ou ſon

1601. *histoire, & donnoit tant de preuves & tant de marques de ce qu'il disoit être, qu'on ne le pouvoit surprendre en mensonge. Le Sénat de Venise, auquel il s'adressa premierement l'an 1598: trouva ses réponses très-pertinentes, sur toutes les questions qu'on lui faisoit: mais l'Ambassadeur d'Espagne vers la Seigneurie, cria tant qu'elle le fit arrêter prisonnier, & après l'avoir détenu deux ans, le condamna à sortir de ses terres dans huit jours. Les Marchands Portugais qui se trouverent pour lors à Venise, le travestirent en Jacobin pour le mener à Rome sur la fin de l'année 1600. Comme il passoit à Florence, le Grand Duc l'y retint & craignant d'offenser le Roi d'Espagne, qui avoit une Armée navale sur ces côtes-là, le remit bien-tôt entre les mains du Viceroi de Naples. Le Viceroi l'ayant gardé quelque-tems, le fit raser & l'envoya aux galeres, qui le menérent en Espagne. Il y fut resserré dans une étroite prison au Château de Saint Lucar, & y mourut au bout de quelque-tems. [Ce fut une] horrible injustice, s'il étoit Dom Sebastien; mais une peine bien legere, si c'étoit un imposteur.*

Quelques années auparavant il en avoit parû un autre en Portugal venu des Isles Terceres, qui avoit joüé le même personnage, ayant assemblé six ou sept mille hommes, créé de grands Officiers, & donné les Charges de la Couronne. Le Cardinal d'Autriche Viceroi de Portugal, avoit dissipé cet amas confus de canailles & fait mourir le faux Roi, & ses [plus zelés] suppôts.

1602. En Janvier. L'année 1602. trouva la Cour toute en réjoüissances: ce n'étoit que festins, Ballets, parties de Chasse, & grand jeu. D'ailleurs les Courtisans se promettoient un siécle d'or, par la découverte de quelques mines d'or, d'argent, de cuivre, & d'étain, qu'on faisoit beaucoup plus abondantes qu'elles n'étoient. Tellement que par un Edit; qui pourtant ne fut vérifié qu'en Juin, Bellegarde Grand Ecuyer, s'en fit donner la Charge de Grand-Maître; Beaulieu-Rusé, Secretaire d'Etat celle de Lieutenant, Beringhen premier Valet de Chambre, le Contrôle général, & Villemareüil Conseiller au Parlement, l'Office de Président pour connoître de ces matieres, & des causes des ouvriers qui y seroient employés. Les flateurs ne manquerent pas de dire que le Ciel avoit réservé ce bonheur pour le régne de Henry le Grand, & que la terre amoureuse de ses vertus incomparables, avoit ouvert son sein pour lui faire présent de ce qu'elle avoit de plus riche & de plus beau: mais quand on vint à travailler à ces mines, la dépense se trouva plus grande que le profit, de sorte que toutes ces richesses métalliques s'en allerent en fumée comme du vif-argent. 1602.

Depuis que l'alliance d'entre la France & les Suisses & Grisons étoit expirée, par la mort du Roi Henry III. les Agens d'Espagne n'avoient rien oublié pour en détacher entierement ces Peuples, & pour les engager avec eux: particulierement les cinq petits Cantons Catholiques, si bien que depuis quelque-tems, ceux-ci avoient fait une Ligue avec eux & avec le Duc de Savoye. Le Roi désirant ardemment de renouveller celle de la France avec eux, aux mêmes conditions que ses Prédécesseurs, François Hotman Morfontaine, son Ambassadeur en ce païs-là, avoit commencé d'en ébaucher le Traité; & il l'eût fort avancé s'il n'eût été prévenu de la mort, qui le surprit à Soleurre. Depuis Emeric de Vic frere de Dominique de Vic Gouverneur de S. Denis, substitué en sa place, avoit repris ses brisées; & sur la fin de l'année précédente, Sillery avoit été envoyé extraordinairement vers ces peuples, pour achever l'affaire.

La plus grande difficulté qu'il y eut,

1602. ce fut d'accorder le Traité des cinq petits Cantons, avec celui que la France leur demandoit sur le pied des anciens. Sillery croyoit l'avoir surmontée par une promesse qu'il leur avoit faire de leur payer un million d'or, pour ce qui leur étoit dû de vieux. Mais le retardement du payement (injure très-sensible à leur égard) avoit donné occasion aux Emissaires d'Espagne & de Savoye, de jetter des chagrins & du dépit dans ces esprits soupçonneux; tellement que tout s'en alloit être rompu quand le Maréchal de Biron arriva à Soleurre au mois de Janvier de cette année 1602. avec une grande suite & un pompeux équipage.

En Janvier, & Fevrier.

Sa magnifique dépense, son discours tout martial, & l'éclat de ses beaux faits, dont les Suisses avoient été si souvent témoins, purent beaucoup envers ces peuples guerriers: puis les voitures d'argent qui le suivoient de près, acheverent de les combler. L'alliance fut donc renouvellée, *pour durer, non seulement pendant la vie du Roi comme les précédentes, mais encore pendant celle du Dauphin.* Le Maréchal couronna cette fête par la magnificence d'un somptueux banquet, où il fit merveilles de prêcher les grandeurs du Roi, & les forces de la France. Ce ne fut pas là le moindre de ses services, mais ce fut le dernier jour de sa gloire & de son bonheur. A son retour ayant sçû que Laffin dont il se défioit extrêmement, étoit mandé en Cour; il se tint en Bourgogne sans en vouloir partir, jusqu'au mois de Juin.

En Avril & suivans. Il avoit été octroyé par les Etats de Roüen une levée du sol pour livre sur les denrées qui entreroient dans les Villes, mais pour trois ans seulement: le terme expiré, cet impôt se continuoit avec beaucoup de rigueur; & les Partisans avoient dressé une pancarte contenant le prix de toutes les marchandises, qui étoit attachée dans les Bureaux, a toutes les Portes des villes. Celles de Guyenne & de Languedoc, ne pouvoient souffrir une imposition si odieuse, & qui d'ailleurs n'étoit plus dûe: Limoges & la Rochelle s'en défendoient à vive force; toutes les autres étoient prêtes de suivre ce branle: il couroit des Emissaires par ces Païs-la qui soufloient le feu; & il y avoit danger qu'il n'embrasât toutes ces Provinces, si on ne travailloit de bonne heure à l'éteindre. Pour cet effet le Roi alla a Blois & puis a Poitiers, & envoya le Président Jambeville en Limosin. 1602.

La conduite de ce Magistrat fut fort vigoureuse, il ôta le Chaperon aux Consuls de Limoges qui étoient en Charge, & fit passer trois ou quatre des plus factieux par la rigueur de la Justice. Par ce moyen, il appaisa le tumulte en Limosin: comme d'autre côté le voyage de Rosny à la Rochelle, disposa les Peuples de cette Ville altiere à recevoir la *Pancarte*, seulement pour la forme. Elle fut donc remise par toutes les Villes. Quelques mois après, le Roi étant satisfait de l'obéïssance de ses Sujets, &, qui plus est, trouvant que cet impôt ne lui apportoit guere moins de dépense que de recette, le révoqua & le convertit en une modique subvention; car des impôts, quoi qu'on les abolisse, il en reste toûjours quelque cicatrice comme des playes.

Tandis que le Roi étoit en Poitou, le Parlement les Chambres assemblées ensuite d'une Mercuriale, & à l'instance principalement du Président Seguier, grand homme de bien, & qui étoit soûtenu des Enquêtes, ordonna que les Avocats, suivant le cent soixante-uniéme article des Etats de Blois, écriroient & paraferoient à la fin de leurs écritures ce qu'ils auroient reçû pour leur salaire, En Mai.

1602. & qu'ils bailleroient aussi Certificat de ce qu'ils auroient touché pour leurs Plaidoiers. Il donna cet Arrêt le 13. de May, sur le désir que le Roy témoignoit pour la réforme des abus de la Justice & sur une plainte que fit le Duc de Piney, qu'un Avocat lui avoit demandé quinze cens écus pour plaider une Cause. Comme les Avocats refusérent d'y obéir, il y en eut un second, qui enjoignoit à ceux qui ne voudroient pas plaider, d'en faire leur déclaration au Greffe, après laquelle il leur étoit défendu d'exercer leur Profession sur peine de faux.

Le lendemain que celui-ci leur eut été prononcé en pleine Assemblée, on les vit sortir de la Chambre des Consultations deux à deux, au nombre de trois cens sept, qui allerent au Greffe poser leurs Chaperons, & déclarer qu'ils y obéissoient. Le Palais fut muet neuf ou dix jours : quelques Courtisans conseilloient au Roy de les laisser en cet état, dont peut-être ils se fussent ennuiés plutôt que lui : mais comme il avoit d'autres soins plus pressans que celui-là, & que cette broüillerie commençoit à passer en émotion, il voulut la terminer, & fit expédier des Lettres qui les remettoient dans leurs fonctions ordinaires, & leur commandoient de retourner au Barreau, & d'obéir au premier Arrêt. Ce n'étoit que pour la forme : car les Juges mêmes qui l'avoient donné, fermerent les yeux & le laisserent abroger.

On soupçonnoit avec apparence, que les soûlevemens de la Guyenne étoient une traînée des mines du Maréchal de Biron ; Et il sembloit qu'au même tems qu'elles devoient joüer, l'Espagnol se préparoit pour donner l'assaut, & entrer dans le Royaume. Car il avoit levé une nombreuse Armée par terre, qu'il tenoit sur la frontiere, & il en dressoit une autre par Mer, sous le commandement de Jean de Cardenne. Il publioit que la premiere étoit pour envoyer en Flandres : & la seconde pour aller exécuter une entreprise sur Alger, avec l'assistance du Roy de Fez : mais on appréhendoit que la premiere ne fût plûtôt pour jetter en Bourgogne, & l'autre pour surprendre quelque Port de Mer en Provence. 1602. En May.

L'Espagnol montroit assez par le traitement qu'il fit alors à Alexandre Carette, Marquis de Final, qui étoit compris au nombre des Alliés du Roy, qu'il ne se se soucioit gueres d'observer le Traité de Vervins. Car Fuentes se saisit de Final, ayant gagné la garnison de cette Place en lui payant douze ou quinze montres qui lui étoient dûës. La grande vieillesse de ce pauvre Seigneur qui étoit âgé de près de quatre-vingts ans, & destitué d'enfans, lui donna la hardiesse de faire cette usurpation ; & le bon homme ne put jamais en avoir d'autre justice, sinon qu'on lui donna je ne sçai quelle pension à prendre au Royaume de Naples.

La crainte de quelque terrible coup tenoit le Roi en de continuelles alarmes : il revint de Poitou à Fontainebleau, afin d'achever d'approfondir la conspiration, croyant que lorsqu'il l'auroit une fois éventée, elle ne seroit plus dangereuse. C'est pour cela qu'il avoit voulu ; à quelque prix que ce fût, faire venir, Laffin qui en sçavoit tout le secret. Nous avons marqué le sujet de mécontentement que cet homme avoit de Biron. On a crû qu'il donnoit avis au Roi de ses pratiques, il y avoit assez long-temps ; du moins, il est certain qu'il méditoit de le faire, & de se munir de piéces pour vérifier son accusation.

Voici surquoi on se fonde : Biron avoit

1602. écrit de sa main un projet de la conspiration ; Laffin lui persuada qu'il étoit dangereux de le garder, & qu'il en falloit seulement réserver une copie. Biron le lui donna, pour en faire une en sa présence. Quant il l'eut faite, il bouchonna l'original & le jetta au feu : mais comme Biron, au lieu de le voir brûler (négligence de ce grand Seigneur) eut tourné le dos à la cheminée, il retira adroitement ce papier, & le serra dans sa poche. Ainsi quelques-uns ont crû que cet homme, accablé de dettes, de crimes, & de mauvaises affaires, entretenoit cet esprit fougueux dans ses emportemens, afin de tirer de grands avantages de la vente de ses secrets, & que s'il eût voulu, il lui eût bien ôté toutes ces fantaisies de la tête ; principalement depuis que la Reine eut accouché d'un fils. Car parmi les Lettres que ce Maréchal lui avoit écrites, il s'en trouva une qui disoit : *Que puisque Dieu avoit donné un Dauphin au Roi, il ne vouloit plus songer à toutes ces folies, & qu'il le prioit de s'en revenir.*

En Mai. Lorsque Biron sçût qu'il étoit pressé par le Roi d'aller en Cour, il lui envoya un Gentilhomme, le faire souvenir de ses sermens, lui représenter qu'il avoit son honneur & sa vie entre les mains ; & le prier sur tout, de brûler toutes ses Lettres & Papiers, & de se défaire d'un certain * Curé qu'ils avoient employé à quelque méchant coup.

* Voilà comme les Grands font perir les instrumens de leurs crimes pour en faire perdre la preuve.

En Mai. [Mais] Laffin étant venu à Fontainebleau : révela tout au Roi, lui délivra toutes les Lettres & toutes les Piéces, & lui nomma les conjurés ; Mais il y impliqua si grand nombre de personnes de qualité, Rosny même, que le Roi tout étonné de la grandeur du péril, fut durant quelques jours sans sçavoir à qui il devoit se confier.

Son Conseil secret trouva bon de dissimuler à l'égard de plusieurs des accusés, aussi-bien n'y avoit-il aucune preuve contre eux que la déposition de Laffin. C'eût été mettre le feu dans toute la France que de s'en prendre à tant de gens puissans à la fois, il étoit plus sûr de leur laisser le moyen de s'en repentir, que de les mettre dans la nécessité de chercher leur salut dans une rebellion desesperée. Voilà pourquoi de toutes les Lettres que Laffin fournit, on ne fit paroître que celles qui parloient seulement de Biron ; il y en avoit quelque vingt-cinq. Le Roi les donna a garder au Chancelier, qui de peur de les égarer, les cousit dans la doublure de son pourpoint. 1602.

Cela s'étoit passé avant que le Roi allât à Poitiers. Durant son voyage, Pierre Fougeu Descures, & puis le Président Janin, étant allés en Bourgogne, travaillerent à disposer Biron à venir à la Cour. Sa conscience, ses amis, les pronostications, ausquelles il étoit fort attaché, plusieurs présages sinistres, l'empressement avec lequel on s'efforçoit de le faire partir, l'en dissuadoient ; Au contraire l'assurance positive que le Baron de Lux, fraîchement revenu de la Cour, lui donnoit que Laffin n'avoit rien découvert, la profonde dissimulation du Roi, qui dit un jour devant ce Baron, qu'il étoit bien-aise que Laffin l'eût éclairci de plusieurs soupçons qu'on lui avoit fait concevoir de l'innocence de Biron, la honte qu'eut ce Maréchal de témoigner de la peur, & de donner avantage a ses ennemis qui souhaittoient de le voir dans la rebellion ; la crainte d'être poussé hors de son Gouvernement s'il n'obéissoit ; & avec cela son mauvais destin, lui firent prendre la résolution de se rendre auprès du Roi.

Avant qu'il partît, il reçût un billet

1602. d'un Seigneur son intime ami, qui lui conseilloit de passer plûtôt en Franche-Comté : car il n'y avoit plus de sûreté pour lui en Bourgogne, les Agens du Roi y ayant disposé toutes choses pour l'investir. Sur le chemin il lui en fut rendu encore plusieurs autres de la même sorte. A Montargis on lui en donna un si pressant, qu'il pensa rebrousser tout court : néanmoins il s'opiniâtra à son malheur, & arriva à Fontainebleau le quatorziéme de Juin.

Le Duc d'Espernon envoya audevant lui offrir son service, croyant que les mauvais bruits qui couroient de lui, n'étoient que des calomnies de ses ennemis. Quand il fut à la Cour, il n'y trouva point les applaudissemens accoûtumés, & il put bien juger par la mine des Courtisans, de la disposition du Prince. Par tout où il alloit, sa présence mettoit de la froideur sur les visages, peu de gens l'abordoient, & la plûpart ne lui parloient qu'avec peine. Mais leur contenance morne lui disoit assez le danger où il étoit ; & s'il n'entendoit pas ce langage, un billet de la Comtesse de Roussy sa sœur, lui parloit plus clairement, le priant de se sauver avant qu'il fut gardé de plus près.

Cela lui eût peut-être été fort difficile, tant il étoit soigneusement observé : mais il n'avoit pas besoin de pour-
En Juin. voir à son salut par cette voye ; le Roi lui-même, lui en ouvroit une plus sûre & plus honorable. Il avoit résolu, & son Conseil avoit loüé cette résolution, d'user de clémence en son endroit, & d'oublier tout le passé, pourvû qu'il lui déchifrât de bonne foi toutes les menées & tous les instrumens de cette conspiration, afin que sçachant au vrai de quel côté le mal devoit venir, il ne fût plus travaillé de tant d'inquiétudes, de soupçons, & de craintes.

Il fit donc trois différentes tentatives 1602.
pour l'obliger à lui avouer franchement En Juin.
la vérité. La premiere dès le matin même qu'il arriva en Cour, l'ayant tiré à part dans une des allées du jardin : l'autre l'après dînée du même jour l'ayant appellé dans son Cabinet ; Et la troisiéme le lendemain matin à la promenade dans une allée à l'écart. Toutes les trois fois il l'exhorta, & le conjura de ne lui point celer, ce qu'on ne pouroit prouver d'ailleurs sans le perdre, l'assura d'un entier & véritable pardon, & lui fit connoître, que s'il vouloit en être informé par sa bouche, ce n'étoit pas qu'il en eût besoin, mais seulement, parce qu'il desiroit épargner sa réputation, & empêcher que d'autres que lui eussent connoissance d'une affaire qui lui seroit si désavantageuse. Tous ces efforts furent inutiles : comme Biron croyoit que Laffin lui avoit gardé la foi, & qu'il pensoit que le Roy ne parloit que par conjecture, bien loin de rien avouer, il ne proféroit que des paroles audacieuses & sans respect. Il répondit à la premiere fois, qu'il n'étoit pas venu pour se justifier, ni pour accuser ses amis. A la seconde, il se plaignit hautement, s'emporta, & demanda justice de ses calomniateurs, ou permission d'en tirer raison par l'épée. A la troisiéme, ce ne fut que bravades, que menaces, que sermens & exécrations ; qui donnoient lieu de croire, qu'il étoit plus capable de commettre un crime, que de s'en répentir. Il résolut donc de l'abandonner à la rigueur de la Justice, puisqu'il refusoit de se jetter entre les bras de sa miséricorde, & donna ordre à Vitry & à Prassin, Capitaines des Gardes du Corps, de se tenir prêts pour l'arrêter lui & le Comte d'Auvergne, le plus intime de ses complices.

1602. En Juin.

Avant que d'en venir là, il avoit voulu communiquer les preuves qu'il avoit de leur crime à son Conseil secret, afin de ne mettre pas en Justice des personnes de cette importance, s'il ne se trouvoit dequoi les convaincre. Lorsqu'il fut assuré qu'il y en avoit plus qu'il n'en falloit, il fit encore un quatriéme & dernier effort pour tirer la vérité de la bouche du Maréchal. Le soir sur les dix heures, comme il sortoit de jouer d'avec la Reine, il l'appella dans son Cabinet, & le conjura une fois pour toutes, de lui avouer lui-même ce qu'il n'avoit que trop appris par le rapport des autres, lui donnant sa parole, qu'une confession véritable & entiere effaceroit tous ses attentats, quelques énormes qu'ils pussent être. On crut que la moindre marque d'humilité & de repentance l'eût sauvé : mais il répondit arrogamment, *que c'étoit trop presser un homme de bien :* tellement que le Roy, touché tout ensemble, de regret & d'indignation, lui dit en le quittant ; *Puisque vous ne voulez rien dire, Adieu Baron.*

Au sortir de-là il fut donc arrêté par Vitry, comme le Comte d'Auvergne par Praslin. Tous deux ayant été gardés cette nuit-là dans le Château, furent menés le lendemain à Paris par la riviere, & logés dans la Bastille. Le même jour, le Roy y arriva par la Porte saint Marceau, le Peuple le suivant avec de longues acclamations, qui témoignoient leur joie de ce qu'il avoit découvert une conspiration si pernicieuse.

Trois jours après les parens de Biron au nombre de sept, dont étoient Saint-Blancard son frere Salignac de même surnom que lui, & Jacques Nompar-Caumont la Force, étant allés se jetter aux pieds du Roy pour implorer sa miséricorde, eurent pour réponse, qu'il vouloit laisser agir la rigueur des Loix. Aussi-tôt il envoya commission au Parlement de Paris pour lui faire son procès, & une autre particuliere au Premier Président, au Président Potier, & à Fleury & Turin, les deux plus anciens Conseillers de la Compagnie, pour l'interroger. Ses amis présenterent Requête au nom de sa Mere, demandant qu'on lui donnât du conseil, comme on a accoûtumé d'en accorder aux criminels : la Cour y mit, *Néant*, se fondant sur ce principe, qu'on n'en accorde point dans le cas de leze-Majesté. 1602. En Juin.

En ce besoin, où il devoit rappeller toutes les forces de son jugement & de sa prudence, il montra que s'il en avoit jamais eu, le trouble de son esprit les avoit entierement égarés. Car du moment qu'il fut arrêté, jusqu'au jour de sa mort, tous ses discours, & toute sa conduite ne semblerent tendre qu'à aggraver son crime, & à l'abîmer. Quand Vitry le fit prisonnier, il voulut faire passer le Roi pour un persécuteur, & dit à ceux qui le voyoient mener. *Regardés, Messieurs, comme on traite les bons Catholiques.* Depuis dans sa prison hormis lorsqu'il se plongeoit dans une profonde rêverie, il s'évaporoit en mille reproches, imprécations, & rodomontades. Quand on vint à l'interroger, il désavoüa le projet, après il l'avoüa sans nécessité, il dénia, puis il confessa divers faits, & dans une occasion, où les plus habiles ne parlent que par monosillabes, il s'étendit en de longs discours, dans lesquels il s'embarrassa étrangement lui-même.

A l'égard des témoins, il ne les reprocha point qu'après qu'il eut entendu leur déposition, quoiqu'il eût été averti que s'il le vouloit faire, il falloit que

1602. que ce fût auparavant. Ainsi il reconnut Laffin pour homme de bien & pour son ami ; Et quand on lui eut lû ce qu'il avoit déposé, il dit que c'étoit le plus scélerat de tous les hommes, un sorcier, un traître, un assassin, & un sodomite. Si de bonne heure il en eût parlé de la sorte, il eût fort affoibli son témoignage. Il disoit que si Renazé étoit au monde, il pourroit bien témoigner le contraire, & le justifier. Il ne croyoit pas qu'il fût si près de lui ; ainsi il demeura fort étonné lorsqu'on lui lut sa déposition, & qu'on le lui confronta. Cet homme s'étoit échappé de la prison de Quiers avec ses gardes, si à propos, qu'on eût dit que le Duc de Savoye étoit d'intelligence avec le Roi.

En Juin.

En Juillet. [Il n'y eut que] les témoins qui firent sa conviction ; car presque tous ses écrits étoient avant le pardon que le Roi lui avoit accordé à Lyon. L'instruction faite, on le mena au Parlement pour le juger : il y fut conduit dans un Batteau couvert avec bonne garde. Les Chambres étoient assemblées, le Chancelier présidoit ; pas un des Ducs & Pairs ne s'y trouva, quoiqu'ils y eussent été appellés selon les formes. Il se défendit un peu mieux sur la sellette qu'il n'avoit fait devant ses Commissaires. On lui donna tout le tems de parler, qu'il voulut ; & cette fois il parla comme il avoit combattu, c'est-à-dire, qu'il fit merveilles.

Tout le fort de sa défense consistoit à faire voir qu'on ne punissoit point les volontés, si elles n'étoient réduites en effet ; Que ses services devoient prévaloir a quelques emportemens de paroroles & de pensées, qui n'avoient point eû de suite. Que pour effacer sa faute il s'efforceroit d'en rendre encore de plus grands ; & sur tout, que le Roi lui avoit pardonné dans les Cordeliers de Lyon. Il mêla à ces raisons une si vive représentation de ses beaux faits, & tant de mouvemens de compassion, qu'il tira les larmes des yeux de quelques-uns de ses Juges ; & si on eût opiné sur le champ, peut-être eût-il trouvé quelque miséricorde : mais comme il n'y avoit point assez de tems pour prendre les voix, on remit l'affaire au Lundi. Cependant il fut remené à la Bastille. 1602. En Juillet.

Le Lundi, comme les Juges étoient aux avis : il leur fut apporté des Lettres scellées au Grand-Sceau, par lesquelles le Roi révoquoit la Grace qu'il lui avoit faite de bouche à Lyon. Quelques-uns de ses Ministres qui avoient entendu que le criminel faisoit fort sur ce pardon, & qui redoutoient sa furie, s'il réchappoit, obligerent le Roi à faire cette démarche tout-à-fait inutile, & un peu contraire à sa clémence. Les Conseillers Clercs assistérent à la lecture de toutes les Piéces jusqu'à la derniere, qui étoit les Conclusions du Procureur Général : mais quand ils entendirent qu'elles alloient à la mort, ils se retirerent. Il les avoit données sans en communiquer aux deux Avocats Généraux ses Collegues, Fleury & Turin lui ayant porté les Pieces chez lui, & fait leur rapport en deux matinées.

Les Juges furent tous d'une voix à la mort; *Ils le déclarerent convaincu du crime de Leze-Majesté, pour conspirations contre la personne du Roi, entreprises sur l'Etat, & traités avec les Ennemis, & le condamnérent à avoir la tête tranchée en Gréve, déclarerent ses biens acquis & confisqués au Roi, la Duché de Biron éteinte, & cette Terre & autres, s'il en avoit qui relevassent du Roi, réunies à la Couronne.* L'Arrêt porté au Roi, il en remit l'exécution au lendemain, & changea le lieu de Gréve en celui de la cour

1602. En Juillet. de la Bastille. On fit valoir cela à ses parens pour grace, quoique ce fût un pur effet de la crainte qu'on avoit de quelque émotion, non pas tant du côté du Peuple, que des gens de Guerre qui l'aimoient éperduëment.

Dès le Mardi dernier de Juillet sur le midi, le Chancelier avec quelques Conseillers d'Etat & du Parlement, se transporta à la Bastille, pour faire exécuter l'Arrêt. Dès que Biron l'apperçût, il s'écria *qu'il étoit mort*, & demanda *s'il n'y avoit point de pardon*. L'extravagance & les emportemens qu'il témoigna en cette derniére occasion, où son courage eût dû faire voir de la force, s'il en eût eu, montrent assez que tel qui va aux périls avec impétuosité, parce qu'il croit les pouvoir surmonter, n'a pas la résolution d'envisager la mort de sang froid, lorsqu'elle est inévitable. Le Chancelier ayant donné ordre qu'on le menât à la Chapelle, il s'abandonna aux cris, aux plaintes, & aux reproches, protesta de son innocence, ajourna le Chancelier à comparoître devant Dieu, accusa le Roy d'ingratitude & d'injustice. Après qu'il eut jetté feu & flâmes, il tomba dans l'autre extrémité; le trop grand amour de la vie lui redonnant quelque espérance, l'obligea de prier ses Juges d'intercéder pour lui envers le Roy, & lui fit même rechercher la faveur de Rosny, quoiqu'il le crût son plus mortel ennemi; mais comme il vit que tout étoit sourd & muet à ses priéres, il rentra en furie plus fort qu'auparavant.

On n'eut pas peu de peine à le faire mettre dans l'état où doit être un criminel, pour entendre la lecture de son Arrrêt; Il l'écouta assez patiemment, hormis les paroles qui l'accusoient d'*avoir conspiré contre la personne du Roy*: il ne le put souffrir sans crier que *cela étoit faux*; Et il persista fortement jusqu'à l'article de la mort, à dire qu'il étoit innocent de ce point-là. Ce fut un grand travail pour les Docteurs que de le disposer à la mort, à peine eut-il quelques momens un peu rassis. On trouva bon de ne le point lier, de peur de le mettre hors de sens. Quand on le mena sur l'échaffaut, la vûe de l'exécuteur le remit en fougue: il ne voulut point souffrir qu'il le touchât, ni qu'il lui bandât les yeux, il se banda lui-même & se débanda par deux ou trois fois. Enfin l'Exécuteur prit son tems si adroitement qu'il lui fit voler la tête tout d'un coup. (*a*) Comme elle étoit toute pleine de feu & d'esprits, on remarqua qu'elle fit deux bonds, & qu'elle jetta beaucoup plus de sang qu'il n'en sortit du tronc. Son corps fut inhumé dans la Nef de l'Eglise de saint Paul, avec une merveilleuse affluence de peuple, qui accourut là de toutes parts, & lui servit de Convoi.

Il étoit de médiocre taille, & de corpulence assez grosse, avoit le poil noir, commençant à grisonner, la physionomie funeste, la conversation rude, les yeux enfoncés, la tête petite, & sans doute mal garnie de cervelle. Ses desseins extravagans, sa conduite étourdie, & la folle passion qu'il avoit pour le jeu, (car il perdit en un an plus de cinq cens mille écus) en étoient des marques certaines. Le Roy donna le Gouvernement En Juin.

(*a*) Sur les quatre heures après midi, le boureau étant entré dans la chambre pour le lier, il ne voulut souffrir ni qu'il le liât, ni même qu'il le touchât, & il le menaca avec hauteur, s'il entreprenoit de passer outre, il descendit ensuite de lui même dans la cour, & lorsqu'il fut aux pieds de l'échelle, il fit sa priére à Dieu, & se recommanda à ses freres, les priant instamment d'être toujours fidéles au Dauphin. Il se banda ensuite les yeux d'un mouchoir, & retroussa ses cheveux lui-même. Puis se mettant à genoux, le coup partit avec tant de celerité, qu'on vit le coutelas retiré avant que la tête fût tombée. *De Thou en son Hist. l.* 128.

1602. En Juin. de Bourgogne au Dauphin, & la Lieutenance à Bellegarde durant la minorité de ce petit Prince.

La mort de Biron éteignit tous les restes de la conspiration, s'il y en avoit encore : ses amis & ses parens plaignirent son sort sans oser en murmurer; ses complices sçachant qu'il n'avoit rien dit contre eux, & que parmi ses papiers il ne se trouva aucunes Lettres que les siennes, se rassurerent, d'autant plutôt que le Roy même feignit d'ignorer leurs pratiques. Le Roy d'Espagne ni le Duc de Savoye n'oserent rien tenter non plus ; & leurs Ambassadeurs ne furent pas des derniers à se conjoüir avec le Roy, de ce qu'il avoit découvert cette conspiration. Il leur témoigna assez qu'il connoissoit leur mauvaise disposition en son endroit, & néanmoins il les assura qu'il ne romproit point la Paix. Mais il refusa d'accorder le passage par le Pont de Gresin aux troupes du Milanois ; avant qu'il eût éclairci toute cette grande affaire.

Leur dessein, comme ils en faisoient courir le bruit, étoit de passer en Flandres : néanmoins, il soupçonnoit qu'elles n'étoient venuës là que pour favoriser les entreprises du Maréchal de Biron ; & il appréhendoit quand il fut pris, qu'elles n'irritassent le desespoir de ses créatures. Dans cette vûë, & pour contenir la Bourgogne dans l'obéissance, il y avoit envoyé le Maréchal de Lavardin avec des troupes. De sorte que ceux qui tenoient les Châteaux de Dijon & d'Aussonne, après avoir menacé quatre ou cinq jours, ne parlerent plus que de se soûmettre, quand ils le virent en état de les forcer. La fidélité aussi-bien que la vaillance de ce Seigneur, s'étoient fait connoître par toutes sortes d'épreuves ; & depuis quelque-tems le Roy prenoit plaisir à lui donner les plus beaux emplois, pour effacer la gloire de Biron.

1602. En Juin. Edme de Malain Baron de Lux, Lieutenant au Gouvernement de cette Province, qui sçavoit les dernieres pratiques de la conspiration, fut assez sage & assez heureux pour ne se pas perdre ; il se confia à la clémence du Roi, le vint trouver, & lui déchiffra tout. Aussi lui pardonna-t'il sans réserve, lui fit passer son abolition au Parlement de Paris & au Parlement de Bourgogne & le laissa dans sa Charge.

Le Baron de Fontenelles, Gentilhomme qualifié, & René de Marec-Montbarot, Gouverneur de Rennes, avoient été arrêtés comme complices de Biron. En Août, & Septembre. Le Grand Conseil ayant eu commission pour faire le procès au premier, le condamna à être traîné sur la claye, & rompu tout vif dans la Gréve, & envoya deux ou trois de ses gens au gibet. Les cruautés que ce Gentil-homme avoit commises en Bretagne durant la Ligue, & l'opiniâtreté qu'il avoit montrée pour ce parti-là, n'aiderent pas peu à aggraver son supplice ; au contraire les services que Montbarot avoit rendus au Roi en cette même Province, contribuerent beaucoup à le justifier. En Octobre. Le Comte d'Auvergne ne demeura que deux mois a la Bastille, depuis la mort de Biron : le Roi le mit en libérté, & le reçût même en ses bonnes graces. *(a)* C'est qu'il avoit une puissante intercession dans sa sœur la Marquise de Verneüil, & que [d'ailleurs] il avoüa tout

(a) Au mois d'Octobre Charles de Valois, Comte d'Auvergne, voyant que l'opiniâtreté de Biron à nier tout, avoit eté funeste à ce Seigneur, & qu'un aveu sincere de sa faute fait à un Prince aussi prévoyant qu'Henry IV. suffiroit pour en obtenir le pardon, d'accusé il se rendit accusateur, & ayant découvert tout ce qu'il sçavoit de la conspiration & les complices, il obtint sa grace & sa liberte. *Hist. de M. de Thou, l. 128.*

1602. ce qu'il sçavoit, [& peut-être beaucoup plus.]

Le Maréchal de Boüillon jugea plus sûr de prendre le large, & de se justifier de loin. Il sçavoit que Rosny jaloux du trop grand crédit qu'il avoit parmi les Huguenots, lui rendoit de fort mauvais offices en Cour ; & il avoit sujet, quand même il eût été très-innocent, d'appréhender l'indignation du Roi, parce qu'à Poitiers, ce Prince lui ayant parlé de ses menées, il lui avoit répondu trop hardiment, & d'une maniere qui passe pour criminelle auprès des Souverains. Ainsi, bien loin de venir au commandement du Roi qui l'appelloit, il alla se présenter à la Chambre mi-partie de Castres, offrant de s'y justifier. Car il prétendoit que c'étoient ses Juges naturels, parce que sa Vicomté de Turenne est dans le ressort du Parlement de Toulouze, dont cette Chambre fait partie. Quoiqu'il en soit, il tira d'eux un Acte de comparition, dont le Roi leur sçût fort mauvais gré. En passant à Montpellier, il obligea encore les Eglises Réformées du Languedoc, d'écrire au Roi en sa faveur ; mais ne trouvant point de lieu de sureté en France ; il passa à Genève, & delà en Allemagne; où ayant persuadé les Princes Protestans de son innocence, & recherché l'intercession de la Reine Elizabeth, il en donna plus de sujet à ses ennemis d'animer le Roy contre lui.

En Décembre. Sur la fin de l'année, le Roi découvrit que le Prince de Joinville s'étoit laissé circonvenir par les Espagnols, & qu'il négocioit quelque liaison avec eux, par le moyen de Philippe d'Anglure Guyonvelle, Seigneur Franc-Comtois. Il le fit donc arrêter : mais comme il eut trouvé qu'il y avoit plus de puérilité & de badinerie en son fait que de malice, il ne voulut point mettre ce jeune prince en prison ; il le donna seulement en garde au Duc de Guise son frere aîné, pour le rendre plus sage. 1602.

En Octobre. Parmi tant d'inquiétudes & d'alarmes, la Cour goûta les réjoüissances qui se firent à la réception des Ambassadeurs des Suisses & des Grisons, qui vinrent à Paris jurer le renouvellement de l'alliance avec la Couronne. Ils étoient au nombre de quarante-deux, Sagner Advoyé de Berne portoit la parole. Ils arriverent a Paris le quatorziéme d'Octobre, & y demeurerent treize jours. La maniere de leur réception, de leur logement, des festins qu'on leur fit, des cérémonies avec lesquelles ils jurerent l'Alliance dans l'Eglise Nôtre-Dame (ce fut le vingt-deuxiéme d'Octobre) les présens que le Roi donna à chacun d'eux, sont choses toutes pareilles à ce que nous avons vû ces années dernieres, en une semblable occasion, & d'ailleurs plus propres à remplir un Cérémonial qu'une Histoire.

Mais il est remarquable qu'au festin qu'on leur donna dans l'Archevêché, après qu'ils eurent fait le serment, le Roi qui avoit dîné à part, vint en la Salle où ils étoient, accompagné des Cardinaux de Joyeuse & de Gondy & de quelques autres Seigneurs, & se présentant au bout de la table sans s'asseoir ni vouloir que personne se levât, but á la santé de ses bons Comperes, & obligea les deux Cardinaux d'en faire de même. Les Ambassadeurs reçûrent cet honneur debout & nuë tête, & lui en firent raison.

Quatre ou cinq jours après, ils prirent congé de lui, ayant obtenu trois conditions qu'ils demanderent instamment : la premiere, pour tout le Corps des treize Cantons, sçavoir *la confirmation des Privileges qu'on leur avoit accordés en France* ; La seconde, pour les

1602. Cantons Proteſtans, qui portoit : *Qu'ils ne ſeroient point obligés de ſervir contre ceux de leur Religion :* La troiſiéme, pour les petits Cantons Catholiques, leur permettant *de continuer l'Alliance de Milan & de Savoye, pourvû que ce fût ſans préjudice de celle qu'ils venoient de faire avec le Roy.*

L'Edit que le Chancelier avoit minuté contre les duels, n'avoit point encore été publié. Le Roi recevant tous les jours des plaintes, que le ſang le plus généreux de ſa Nobleſſe, oiſive & pointilleuſe, ſe répandoit dans ces combats, fut obligé de donner ce frein à une fureur ſi tragique ; l'Edit en fut

En Juin. publié au mois de Juin. *Il défendoit à tous les ſujets du Roi tous duels & appels, tant dedans que dehors le Royaume ſous les peines de crime de leze-Majeſté, ſçavoir la mort & la confiſcation, auſſi-bien pour les Seconds, que pour les principales Parties ; ordonnoit que le Procès ſeroit fait à la mémoire de ceux qui auroient été tués dans ces combats ; enjoignoit aux Connétable, Maréchaux de France & Gouverneurs de Province, de faire venir pardevant eux, ceux qui auroient querelle & d'ordonner de la réparation de l'injure ; à quoi les Parties ſeroient tenuës d'acquieſcer, autrement encourroient l'indignation du Roi, & ſeroient bannis de la Cour & de la Province.*

On ſe plaignoit que les Etrangers billonnoient l'or & l'argent ; & le tiroient hors de France, & que la maniere de compter par écus, augmentoit le luxe, parce qu'il ne coûtoit pas plus à dire des écus que des livres. Sur ce prétexte quelques-uns du Conſeil, par des motifs que l'on ne ſçait pas, porterent le Roi à hauſſer le prix des eſpeces : tellement que l'écu d'or qui étoit à ſoixante-ſols, fut mis à ſoixante-cinq, les francs qui valoient vingt ſols, à vingt-un ſol quatre deniers, les quarts d'ecus de quinze ſols monterent à ſeize, & les teſtons de quatorze & demy a quinze & demy. Il fut auſſi ordonné que de-là en avant on compteroit par livres, comme on avoit fait avant l'année 1578. en laquelle le Roi Henry III avoit ordonné que l'on comptât par écus. 1602.

Ceux qui avoient donné cet avis, déſirant le faire autoriſer, le Roi manda au Louvre les plus notables des quatre Compagnies Souveraines, de la Chambre des Monnoyes, & des principaux Bourgeois & Marchands de Paris, pour en avoir leurs ſentimens. Tous à la reſerve de ceux de la Monnoye, trouverent de grands inconvéniens à ce changement : néanmoins ceux qui en avoient donné le conſeil, obligerent le Roi de paſſer ſur toutes les raiſons contraires, & de forcer le Parlement par diverſes juſſions a le vérifier. On n'eut point d'égard aux remontrances de ce grand Corps, & on ne voulut pas lui permettre de les faire de vive voix, mais ſeulement par écrit.

L'armement que le Duc de Savoye avoit fait, étoit pour une entrepriſe ſur Genève. Albigny ſon Lieutenant Genéral deçà les Monts, & Gouverneur de Savoye, en avoit eu la premiere penſée, Bernoliere où Brundulieu Gouverneur de Bonne, avoit achevé de la former. Le premier choiſit douze cens hommes pour l'exécuter la nuit du vingt-deuxiéme Décembre, les conduiſit au pied de la muraille, entre la Porte Neuve & celle de la Monnoye, leur fit planter leurs échelles, qui étoient d'une merveilleuſe ſtructure, & en vit monter trois cens bien armés & garnis de leur haches de bonne trempe, de marteaux & de tenailles ; c'étoit ſur les deux heures après minuit. Bernoliere qui conduiſoit le deſſein ayant ſurpris la ſentinelle, lui En Decembre.

1602. attacha le mot, puis le tua, & se mit en sa place. Il traita de même celui qui faisoit la ronde, mais il laissa imprudemment échapper le garçon qui portoit la lanterne. Celui-là courut donner l'alarme au corps de Garde, & par toute la Ville. Sans cela elle fût demeurée dans un profond repos: car elle dormoit sur la foi de son premier Syndic de la garde, (a) nommé Blondel, qu'on reconnut depuis avoir eté d'intelligence avec les entrepreneurs.

Ils ne vouloient se remuer que sur le point du jour : mais lorsqu'ils se virent découverts, ils résolurent de commencer l'exécution. Ils se diviserent donc en deux bandes, pour aller gagner deux Portes ; l'une devoit se saisir de la Porte Neuve, l'autre de celle de la Tartaise. Une partie de cette derniere croyant déja la ville gagnée, donna dans les maisons, & se mit à piller. La premiere pétarda la Porte de dedans : mais il arriva que son pétard ne se trouva pas prêt pour enfoncer la seconde ; qu'un peu après son Pétardier fut tué ; & qu'un Bourgeois coupa la corde qui tenoit la herse, & la fit choir. C'étoit pour lors qu'ils devoient se servir de leurs haches: mais l'étourdissement les saisit, & leur fit oublier qu'ils en avoient.

Cependant les Habitans ayant couru aux armes, & s'ameutant d'eux-mêmes, les viennent attaquer. Les Savoisiens qui étoient allés à la Porte de Tartaise, se rejoignent à ceux de la Porte-Neuve; Cette Porte est prise & reprise par trois fois : Bernoliere y est couché mort par terre. Ceux qui étoient demeurés dehors, ne les secoururent point comme ils l'eussent dû, en donnant de fausses alarmes aux autres Portes. Enfin le grand nombre accable les Savoisiens, il en est tué quelque cinquante, les autres recourent à leurs échelles ; le canon d'un bastion opposé les avoit brisées, ils sautent de haut en bas dans les fossés, où ils sont presque tous assommés, & même beaucoup de ceux qui n'étoient point entrés dans la Ville. Artignac & les autres Chefs, au nombre de treize, se défendirent si vaillamment qu'ils obtinrent capitulation les armes à la main; mais, comme vous le verrez, leur vaillance ne les réserva qu'à une fin malheureuse. 1602.

Le Duc de Savoye croyoit le coup si assuré, qu'il étoit parti de Turin quatre jours auparavant, & étoit venu au Pont d'Estrambieres, qui est à une lieuë de Genève. On peut juger quel fut son déplaisir, lorsqu'en arrivant il trouva qu'Albigny faisoit sonner la retraite. Ainsi dès le lendemain, il repassa les Monts en poste, laissant ses troupes dans le Pays de Foucigny, Chablais, & Ternier, & ayant dépêché vers les Princes voisins, particulierement vers les Suisses, pour justifier son action.

Il lui donnoit trois couleurs. La premiere que Genève n'étoit point comprise au Traité des Vervins & de fait elle n'y étoit pas exprimée nommément: mais le Roi maintenoit qu'elle y étoit entenduë sous ce nom des *Alliés des Suisses*. La Seconde étoit, que les habitans de Genève refusoient de lui payer les droits & impôts des biens-fonds qu'ils possédoient dans les terres de son obéïssance, & cela étoit vrai. La troisiéme, que Lesdiguieres avoit un dessein formé de se saisir de leur Ville, & qu'il n'avoit fait qu'essayer de le prévenir, étant plus juste qu'elle retombât entre les mains de son Seigneur naturel, qu'en celle d'un étranger & d'un hérétique.

Le jour venu, on tint conseil à l'Hô-

(a) Il confond le premier Syndic avec le Syndic de la Garde qui est toujours le dernier des quatre.

1602. tel de Ville, sur le traitement qu'il falloit faire aux prisonniers. Les plus sages étoient d'avis de les garder pour ôtages en cas que le Duc assiégeât leur Ville : mais le menu peuple & les femmes des Bourgeois qui avoient été tués dans l'attaque, criérent si fort, qu'on résolut de les traiter de voleurs. On étrangla donc ceux qui étoient en vie, puis on leur coupa la tête, comme aussi à soixante des morts ; on les planta toutes sur la muraille, & on jetta les corps dans le Rhône.

On raconte d'une Damoiselle femme d'un nommé Sonnas, l'un de ces treize Officiers, laquelle avoit sept enfans de lui, & étoit enceinte du huitiéme, que s'étant résoluë de ne boire ni manger qu'elle n'eût encore une fois baisé son cher mari, & les Magistrats ayant refusé de lui en donner la tête : elle s'assit vis-à-vis du lieu où elle étoit plantée, & eut toujours les yeux collés sur ce triste objet de son amour & de son désespoir jusqu'à ce que les langueurs de la mort lui eussent ôté la vûë.

Il arriva après un assés long-tems que Blondel Syndic de la Garde, fut accusé par quelques-uns d'avoir eu intelligence avec Albigny. Comme c'étoient des gens de la lie du peuple, son autorité fut assez grande pour invalider leur témoignage ; tellement que l'affaire en fût demeurée-là, si lui-même à son malheur ne l'eût poussée trop avant, en s'opiniâtrant à les faire punir comme des calomniateurs. La nécessité de leur propre défense, les contraignit de chercher de plus amples preuves ; ils mirent en avant qu'il avoit envoyé des Lettres à d'Albigny, par un certain paysan Savoyard. La difficulté fut de trouver cet homme, il se passa près de trois ans, avant qu'ils le pussent représenter ; Si-tôt qu'il parut, Blondel le fit arrêter prisonnier, & descendre dans un cu de basse fosse. Il pensoit qu'à force de le maltraiter, il le contraindroit de parler à sa décharge : mais comme il vit qu'il persistoit en son dire, il suborna le Geolier qui l'étrangla dans le cachot, & lui laissa la corde au cou, comme si ce malheureux eût exercé cette cruauté sur lui-même. La verité du fait ayant été reconnuë par l'inspection même du cachot, Blondel & le Géolier furent rompus sur la rouë ; le premier, avant que de mourir, avoüa son intelligence avec les Savoyards. 1602.

1603. En Janvier, Février & suivans. La nouvelle de cette entreprise étant portée en Suisse & en France, le Canton de Berne s'interressa aussi-tôt à la défense de Genève ; le Roi l'assura de sa protection ; & mille ou douze cens Huguenots se jetterent dans la Ville pour la défendre, en cas qu'elle fût attaquée. Ce peuple tumultueux & fier de l'appui des Protestans & de celui de la France, s'abandonna [un peu trop] à son ressentiment, de sorte qu'il commença la Guerre au Duc de Savoye : toutefois avec plus de fougue que de forces ni de succès.

Quelque bonne volonté que le Roi eût pour Genève, il avoit intérêt que la querelle s'accommodât : car si elle s'échauffoit, il se voyoit obligé de secourir des Huguenots, & de rallier le Parti Protestant, ce qui eût fort choqué Rome, qu'il redoutoit plus que toutes les Puissances du monde. Pour cette raison, il donna ordre à Emery de Vic son Ambassadeur en Suisse, de venir à Genève y calmer les esprits, & au même temps, il envoya dire au Duc de Savoye qui armoit pour assiéger cette Ville, que s'il poussoit la chose plus avant, il auroit affaire à lui.

Le poids d'une si grande puissance arrêta les mouvemens des deux Parties,

1603. & les amena à la Paix. Les Cantons de Glaris, Basle, Soleure, Schaffouze, & Appenzel, les moins interessés des treize, se chargerent de la faire. Elle fut ébauchée à Remilly, & achevée a saint Julien, proche de Geneve, le vingt-uniéme de Juillet, & ratifiée par le Duc le vingt-cinquiéme. Le Traité portoit : *Qu'ils restituëroient mutuellement les lieux qu'ils s'étoient pris ; Que les immunités & exemptions dont ceux de Genève jouissoient pour les biens qu'ils possedoient dans les terres du Duc, seroient confirmées ; Que le Duc ne pourroit assembler de gens de Guerre, faire de Fortifications, ni tenir de Garnisons, à quatre lieuës de leur Ville ; Et qu'elle étoit déclarée comprise au Traité de Vervins.*

En Juillet.

En Janvier & Fevrier. La Cour passa l'hyver à son ordinaire : la danse, le jeu, les festins, les balets, & les Comédies, & particuliérement celles des Italiens, faisoient ses divertissemens. Au commencement de Mars, le Roi fit un voyage à Mets, menant la Reine avec lui. Le vingt-deuxiéme du mois de Novembre précedent, elle étoit accouchée de sa premiere fille. Le principal motif de ce voyage étoit de découvrir les menées que le Maréchal de Boüillon pouvoit avoir faites avec les Protestans d'Allemagne, & de s'assûrer de la Ville de Mets, qui étant alors toute en combustion, eût pû prendre un mauvais parti.

En Mars.

Le Duc d'Espernon ayant été pourvû de ce Gouvernement très-important, par le Roi Henry III. y avoit donné sa Lieutenance dans la Ville & dans le Pays, à un Gentilhomme nommé Mont-Cassin son parent, & celle de la Citadelle à Sobole de la Maison de Comminges, qu'il avoit nourri Page. Peu après ayant retiré Mont-Cassin auprès de sa personne, il donna l'un & l'autre emploi à Sobole ; lequel appella en ce pays-là un frere puîné qu'il avoit, homme avare & violent, & qui bien-tôt eut tout pouvoir sur son esprit. Or l'aîné Sobole ayant amené quelque secours au Roi au Siege de Laon, prit de lui pour la récompense de son service, des Provisions de ces Lieutenances, le Duc d'Espernon son Maître étant pour lors en Provence & fort mal voulu à la Cour. Avec ce nouveau pouvoir, tranchant du Souverain, il se mit à maltraiter les Habitans, & en haine de ce que le Duc sembloit appuyer leurs mécontentemens, il accusa, par le conseil de son jeune frere, les principaux Bourgeois & Officiers de Justice, d'avoir noüé des intelligences avec Mansfeld Gouverneur de Luxembourg ; de sorte que sur ses délations il en avoit emprisonné plusieurs, & mis quelques-uns d'eux à la question. Mais enfin, l'affaire ayant été portée au Parlement, leur innocence & la calomnie des Soboles, avoient été pleinement reconnuës. Alors le Duc n'hésita plus de prendre la protection des opprimés ; si bien qu'ils se barricaderent pour assiéger les Soboles dans la Citadelle. Ce soûlement fut la perte de ces deux freres ingrats : mais le Duc n'en recüeillit aucun fruit, sinon le plaisir de la vengeance. Car le Roi s'étant hâté de traiter avec eux, les pressa si fort qu'avant même son arrivée, ils lui remirent la Place, sans en tirer aucun avantage pour eux. Il fit François de Montigny la Grange, son Lieutenant dans le Pays & dans la Ville, & Arquien son frere aîné dans la Citadelle, sous le Gouvernement toutefois du Duc d'Espernon ; qui feignit d'en être fort content, quoiqu'il prévît bien qu'il n'auroit aucun pouvoir dans la Place tant que le Roi seroit en vie. 1603. En Mars.

Depuis

1603. Depuis que le Roy avoit été absous en Cour de Rome, les Peres Jesuites n'avoient point perdu d'occasion d'employer l'intercession du Pape, leurs soins, & leur adresse, pour solliciter leur rétablissement, prétendant que c'étoit une des conditions secretes qui avoient été apposées à son absolution. Mais la conduite peu judicieuse de quelques-uns des leurs en Angleterre, à Venise, & dans les petits Cantons des Suisses, ayant fait porter des plaintes contr'eux à Rome, le Pape s'étoit un peu refroidi de ses poursuites. Comme le Roi passoit par Verdun, le Recteur & les Peres du College de cette Ville-là, encouragés par la Varenne, se présenterent a lui pour le supplier que l'Arrêt du Parlement de Paris, qui défendoit à tous François d'envoyer leurs enfans étudier en leurs Colleges, ne fût point exécuté à l'égard de celui-là. Le Roi leur ayant fait là-dessus une réponse fort bénigne, ils jugerent qu'ils devoient pousser plus avant. Leur Provincial nommé Armand, & trois ou quatre des siens, se rendirent à Mets, & choisissant le temps de la Passion de Nôtre-Seigneur, très-propre pour exciter des mouvemens de miséricorde dans un cœur Chrétien, se firent introduire dans le Cabinet du Roi l'aprèsdînée du Jeudy Saint. Ils se jetterent humblement à ses pieds; le bon Prince les releva aussitôt, & leur donna une pleine Audience. Le Provincial qui portoit la parole, s'insinua dans son esprit par les loüanges de ses victoires & de sa clémence, puis tâcha de justifier sa Société des reproches les plus ordinaires que ses ennemis lui faisoient, & après il finit en conjurant sa clémence Royale par le précieux Sang de JESUS-CHRIST, d'user envers eux de miséricorde, & de faire ensorte *que cette grace ne dépendît que de sa bonté, qu'elle fût toute de lui, & qu'ils n'en sçussent grè qu'à lui seul.* 1603.

Ils avoient mis leur harangue par écrit : lorsqu'il l'eut entenduë avec toute l'humanité possible, il la prit de leurs mains comme pour la lire avec plus d'attention. Le Lundy ensuivant les ayant appellés une seconde fois dans son Cabinet, il leur donna des paroles positives de leur rappel, & commenda au Provincial de le venir trouver à Paris & d'y amener le Pere Cotton. Après cela il l'embrassa lui & tous ses Compagnons, pour marque qu'il leur pardonnoit entiérement tout le passé, & qu'il se vouloit servir d'eux à l'avenir.

Comme il étoit à Mets, il reçût des Lettres que le Prince Palatin lui écrivit en faveur du Duc de Boüillon son beau-frere. En ce même endroit quelques Princes Allemands lui vinrent faire la révérence, particuliérement Maurice Landgrave de Hesse ; N. de Baviéres Duc de Neufbourg, le Duc des Deux-Ponts, de la même Maison, & Jean Georges de Brandebourg. Ce dernier disputoit l'Evêché de Strasbourg, avec Charles Cardinal de Lorraine depuis l'an 1592. [Il avoit été élû par les Protestans à Strasbourg, & l'autre par les Catholiques à Saverne.] L'Empereur s'étoit souvent mêlé de les accommoder, & n'avoit pû en venir à bout. Le Roy suspendit leur differend plûtôt qu'il ne le décida, en partageant les revenus entre les deux contendans : mais l'année suivante, il fut terminé définitivement par l'entremise de Frederic Duc de Wittemberg, à ces conditions entr'autres, *que Jean Georges de Brandebourg, céderoit entierement l'Evêché au Cardinal de Lorraine, pour cent trente mille écus d'or comptant, & que la Ville & Baillage d'Obernagh resteroient entre les mains de Frederic, rachetables au bout de trente ans par*

1603. *le Cardinal ou ses Successeurs pour la somme de quatre cens mille écus.*

De Mets le Roy alla à Nancy pour visiter la Duchesse de Bar sa Sœur, & pour lui donner le contentement de voir danser un Balet, dont elle avoit imaginé le dessein ; car ces choses ne sont pas les moindres affaires de la Cour. C'étoit aussi, disoit-on, pour achever de desabuser le Duc de Bar des scrupules qu'il avoit sur son Mariage, & pour lui faire voir que le devoir de l'homme envers sa femme, procédant du droit naturel & du droit divin, devoit être plus fort que les défenses des hommes. Quoi qu'il en soit, quelques mois après la Duchesse crut être grosse.

Le Roy avoit fait dessein de demeurer plus long-tems sur cette frontiere, afin de tirer à lui les Princes d'Allemagne, se rendant amiable compositeur de leurs différends, conciliant autant qu'il se pourroit les Protestans & les Catholiques, réünissant en une Ligue, ceux qui appréhendoient d'être opprimés par la grandeur de la Maison d'Autriche, & répandant de l'argent parmi les Capitaines. Mais les nouvelles qu'il reçût qu'Elizabeth Reine d'Angleterre étoit à l'agonie, le firent partir en diligence pour s'en revenir à Paris. En Avril.

Cette Princesse tant exaltée par les Protestans, & si noircie par les zélés Catholiques, est digne en effet d'immortelles louanges pour la grandeur de son courage, pour sa merveilleuse prudence, pour les rares qualités de son esprit, & sur tout pour l'ardent amour dont elle chérissoit ses Peuples, vertu qui peut couvrir tous les autres vices d'un Souverain. Mais d'autre côté, sa réputation sera à jamais tachée du sang d'une Reine sa Cousine, qu'elle répandit sur un échaffaut, & de celui de grand nombre de Catholiques ses Sujets, qu'elle abandonna à de cruels supplices. Cette rigueur néanmoins ne venoit pas tant de son mouvement que des instances de ses Conseillers. Lesquels au sujet des fréquentes conspirations qu'un zele indiscret & condamnable faisoit faire sur sa personne, avoient toute facilité d'impliquer les innocens parmi les coupables, & de lui donner plus de haine de la Religion Catholique par l'atrocité de ses entreprises. Elle mourut le quatriéme d'Avril, sur les quatre heures du matin, âgée de soixante-neuf ans & demi, dont elle en avoit regné quarante-cinq & plus. En Avril.

En mourant elle donna des Lettres écrites de sa main, & fermées de son Cachet, à Robert Cecil son grand Trésorier & Secretaire, avec charge de les ouvrir si-tôt qu'elle seroit expirée. Les uns ont crû que par cet écrit elle déclaroit Jacques Stuard Roy d'Ecosse son Successeur ; d'autres qu'elle laissoit la liberté de l'élection à ses Sujets, pour derniere marque de son affection. Quoi qu'il en fût, les Milords, les Evêques, ceux du Conseil d'Etat de la Défunte, avec grand nombre de Noblesse, & les Maire & Echevins de Londres, s'étant assemblés le jour même de bon matin dans l'Hôtel de Ville élûrent ce Prince pour leur Roi, & si promptement qu'ils le firent proclamer dès les huit heures ; dont lui ayant envoyé l'avis à Edimbourg, il se rendit à Londres le dix-septiéme de May. En May.

Il falloit que la France pourvût de bonne heure à s'assûrer de l'alliance de ce nouveau Roy, d'autant plus que ses intelligences & ses interêts avoient été jusques-là du côté d'Espagne ; que tout son Conseil avoit ce penchant ; que les inclinations de sa femme Anne de Dannemarck, qui prenoit grand empire sur lui, y étoient tournées ; que d'ailleurs on ne devoit pas douter que les Catholiques, qui étoient en grand nombre en Angleterre, que les Peuples mê-

1603. En May.

me, à cause de la haine qu'ils avoient pour les François, & du profit du commerce, plus grand du côté d'Espagne que du côté de France, ne fissent tous leurs efforts pour l'obliger à traiter avec le Roy Philippe. On jugea donc à propos d'y envoyer Rosny en Ambassade : car on croyoit qu'étant de la Religion Protestante, son entremise en seroit plus agréable, & qu'on l'y considéreroit comme un Ministre qui avoit le secret du Roy ; outre que ses paroles auroient d'autant plus de force envers les Conseillers de Jacques, qu'il avoit la bourse pour les dorer, & pour les rendre efficaces.

Il avoit ordre de demander à ce Prince ; Premierement ; la continuation de son amitié, & des alliances avec le Roy : » De sonder ensuite s'il se porteroit à » assister les Provinces-Unies contre les » Espagnols; S'il ne s'y portoit pas fran- » chement, d'aller bride en main, & ne lui » point découvrir les secretes intentions » du Roy à l'endroit de la Maison d'Au- » triche : mais s'il l'y trouvoit dispo- » sé, de lui expliquer les moyens de dé- » truire cette grandeur, & de la rédui- » re dans les bornes de l'Espagne seule, » & de ses Terres héréditaires dans » l'Allemagne ; Pour cela de faire » une Ligue où entreroient les Da- » nois & les Suedois, laquelle attaque- » roit d'abord les Pays-Bas & puis » les Indes, qui seroient partagées en- » tre ces Confédérés ; Et de dresser au » même tems une puissante brigue dans » l'Allemagne pour lui ôter l'Empire. Il » étoit encore chargé, s'il voyoit l'ou- » verture favorable, de prier ce Roy » d'arrêter les pirateries des Anglois, » qui depuis la Paix de Vervins, sous » couleur de leur Guerre avec l'Espagne, » avoient pris pour plus de trois mil- » lions de vaisseaux François ; Comme » aussi de demander que les François » qui trafiquoient en Angleterre, y » jouissent des mêmes priviléges, & » franchises dont les Anglois jouissoient » en France, par le Traité qui avoit été » fait entre le Roy Charles IX. & la » Reine Elizabeth l'an 1572.

1603. En May.

En Juin. On voit au long toute sa négociation dans ses Mémoires, & comme il rapporta en France un Traité fait le vingt-cinquiéme Juin. Par lequel, *l'Anglois promettoit en son nom, & Rosny en celui du Roy*, dont il se faisoit fort, quoiqu'il n'en eût point de pouvoir exprès, *de renouveller & serrer d'un nœud plus fort les anciennes, & non jamais interrompuës alliances d'entre la France & l'Ecosse, & celles d'entre la feuë Reine Elizabeth, & le Roi Henry IV. Qu'il y auroit une Ligue entre les deux Rois pour la défense de leurs Royaumes, Personnes, Sujets, & Alliés; Spécialement des Provinces-Unies; lesquelles ils assisteroient présentement d'un puissant secours, qui seroit levé en Angleterre, mais païé des deniers du Roy de France, moitié en déduction de ce qu'il pouvoit devoir aux Anglois; Que si l'un ou l'autre étoit attaqué par les Espagnols, son Allié le secourroit d'une Armée de Terre ou de Mer, au choix de l'attaqué, laquelle seroit pour le moins de six mille bons combattans; Que si tous deux à la fois étoient attaqués ou attaquans, chacun de son côté feroit puissamment la Guerre à leur ennemi commun; Henry avec vingt mille hommes, qu'il jetteroit dans les Païs-Bas, & avec un équipage considerable de Galéres & autres Vaisseaux sur la Méditerranée; Et Jacques avec un corps de six mille hommes par Terre, & avec deux grandes Flotes qu'il envoïeroit, l'une sur les côtes d'Espagne, l'autre vers les Indes.*

Avant cette négociation le Roi avoit été fort mal d'une rétention d'urine,

1603. causée, disoit-on, par une excrescence dans le conduit de la verge. Le péril avoit été si grand, que croyant mourir, il avoit commencé à disposer du Gouvernement durant la minorité de son fils.

Lorsqu'il fut guéri, il s'apppliqua comme auparavant a ses Batimens, & à rendre l'argent plus abondant dans son Royaume, afin de pouvoir tirer des subsides, & plus grands, & plus facilement. Le Commerce lui semblant un des moyens les plus assurés pour cette fin, il avoit pris fort à cœur de le faire florir. [Pour cet effet,] dès l'année précédente il avoit dressé une Chambre ou Conseil composé d'Officiers titrés de son Parlement, de la Chambre des Comptes, & de la Cour des Aydes. Et parce qu'il n'étoit pas assez puissant sur Mer, & que par cette voye la dépense en étoit grande & le profit long à venir, & fort incertain, il crût y pouvoir réüssir mieux & plus promptement par les manufactures. Ainsi il en établit de plusieurs sortes; Des Tapisseries de haute lice, dans le Fauxbourg saint Marceau, par le moyen des Ouvriers qu'il fit venir de Flandres; Des Tapisseries de cuir doré aux Fauxbourgs saint Honoré & de saint Jacques; Des fenderies pour fendre facilement le fer & le couper en plusieurs piéces, par le moyen de certains Moulins que l'on bâtit sur la riviére d'Estampes; Des Gases & Toiles claires à Mantes sur Seine; Des Poteries & des Vases de Fayence à Paris, à Nevers, & à Brisambourg en Saintonge; des Verreries de cristal, pour travailler à l'imitation de celle de Venise, à Paris, & à Nevers: il y en avoit eu à Saint Germain en Laye du Regne de Henry II. mais les Guerres en avoient éteint les fourneaux. Il établit aussi des fabriques de Draps & de Serges, d'Etoffes de Soye, de Brocas, & de Toiles d'or & d'argent, & de plusieurs autres Ouvrages] en divers endroits du Royaume. 1603.

La Manufacture des Soyes, étoit celle qui donnoit davantage dans les yeux, & qui promettoit le plus de profit. L'usage en avoit commencé en Orient: dès le temps de la Monarchie des Perses, les Romains ayant pénétré en ces Pays-là par leurs conquêtes, avoient bien pû l'amener chez eux, mais ils l'avoient méprisée, craignant de s'amollir par ces molles étoffes, plus propres à des femmes d'amour, qu'à un peuple martial. Depuis, leurs courages s'étant efféminés, ils la laisserent introduire dans l'Asie mineure & après dans la Grece, vers le temps de l'Empire de Justinian. Puis vers l'an 1130. elle passa dans la Sicile & dans la Calabre, par le moyen de ce que Roger Roy de Sicile, au retour d'une expédition qu'il avoit faite en Terre-Sainte, ayant pris Athenes, Corinthe, & Thebes, en transporta tous les Ouvriers de Soye à Palerme. Les Siciliens apprirent d'eux à nourrir les vers qui font la soye, à la filer & à la mettre en œuvre, & porterent ensuite cet art dans l'Italie & dans l'Espagne.

D'Italie, il vint premierement dans les Pays les plus chauds de la France, comme la Provence, le Comtat d'Avignon, & le Languedoc; François I. l'etablit en Touraine, croyant en tirer de grands profits. Ces Ouvrages néanmoins ne furent encore de long-temps communs parmi les François, car le Roy Henry III. fut le premier qui porta un bas de Soye, aux nôces de sa Sœur. Ce fut seulement dans les troubles qui bouleverserent le Royaume, sous les Regnes de Charles IX. & de Henry III. que la Cour commença à En Juin

1603. s'en habiller, puis aussi-tôt la bourgeoisie même s'en para. Car c'est une remarque très-véritable, que le luxe ne se déborde jamais si fort que durant les calamités publiques. Dont on ne sçait point d'autre raison, sinon que c'est un fleau de Dieu, qui va de pair avec la Guerre civile & l'oppression.

Or le Roi Henry IV. croyant que cette Manufacture se pourroit aussi établir à Paris, traita avec des Entrepreneurs qui bâtirent des lieux aux Tuilleries, au Château de Madrid, & à Fontainebleau, pour élever des vers à soye, (on en alloit querir tous les ans des œufs en Espagne) & ils donnerent ordre de planter une grande quantité de meuriers blancs; & d'en élever des pépiniéres dans les Paroisses circonvoisines, parce que les feüilles de cet arbre servent de pâture à ces précieuses chenilles.

En l'an 1599. il avoit défendu par Edit, les Manufactures étrangeres, tant de soye, que d'or & d'argent, pures ou mêlées, a la poursuite des Marchands de Tours, qui prétendoient en fabriquer assez pour en fournir tout le Royaume. Mais comme ces sortes d'établissemens n'accommodent que ceux qui en sont les Maîtres, & incommodent tous les autres, on reconnut que celui-là ruïneroit la Ville de Lyon, qui se peut appeller la porte dorée de la France, qu'il anéantissoit ses Foires, & que d'ailleurs, il diminuoit la doüane de plus de la moitié. Ces considérations représentées au Roi, [comme il ne s'opiniatroit jamais a faire passer son autorité absolue par dessus les raisons évidentes,] il ne fit point de difficulté de le révoquer, & accorda cette grace aux Marchands de cette Ville-là en faveur de l'entrée de la Reine.

Au mois de Juin Ferdinand de Velasco, Connétable de Castille, passa par la France pour aller en Angleterre, achever le Traité de Paix avec le Roi Jacques, que Taxis Ambassadeur ordinaire d'Espagne avoit commencé. Je dirai ici qu'il le conclut vers le milieu de l'année suivante; au grand regret du Roi de France, qui connut par là ce qu'il devoit esperer du Roi Jacques, Prince nonchalant & timide, Philosophe en paroles, n'ayant que la mine de Capitaine; & qui d'ailleurs n'étoit encore si bien affermi dans l'Angleterre, qu'il osât choquer aucun de ses voisins. 1603.

Diverses choses causoient des inquiétudes au Roy. Il y en avoit qui troubloient ses divertissemens, & d'autres qui alloient à troubler la tranquillité de son Etat. Les jalousies que la Reine sa femme avoit de ses amours; les malices de ses Maîtresses, particuliérement de la Marquise de Verneuil; les saillies du Comte de Soissons, qui s'emportoit de fois à autre sur des points d'honneur, souvent plus imaginaires que véritables; & les fiertés du Duc d'Espernon, étoient de la premiére sorte. Les Procédés des zelés Catholiques, qui cherchoient des tours obliques, pour l'engager a perdre les Huguenots; comme à l'opposite, les mécontentemens des Huguenots, qui pensoient se cantonner, pour n'être pas surpris au dépourvû, étoient de la seconde. En Mai, Juin, Juillet, & suiv. En Juillet.

[Quant aux] deux premiers points, nous en parlerons ci-après. Pour le Comte de Soissons, comme il étoit déja fort offensé de ce que Rosny lui avoit refusé de lui accorder un certain impôt à prendre sur les toiles, duquel il avoit demandé le don au Roy, les mauvais rapports que lui fit la Marquise de Verneuil, le pousserent au dernier ressentiment; de sorte qu'il ne parloit pas

1603. moins que de se venger de Rosny par la mort. Et quoi que le Roy prît assez ouvertement le parti de ce dernier, il ne put néanmoins appaiser ces emportemens, qu'en l'obligeant à desavouer par une Lettre publique, ce qu'on l'accusoit d'avoir dit du Comte, & de présenter le combat à quiconque voudroit maintenir le contraire.

Le brave Grillon s'étoit laissé dispo-ser à se défaire de la Charge de Mestre de Camp du Regiment des Gardes; le Duc d'Espernon Colonel de l'Infanterie Françoise, croyoit qu'il étoit de sa Charge d'y nommer; le Roy lui vouloit rogner ce droit, & l'avoit destiné pour Crequy gendre de Lesdiguieres. Espernon après avoir fait tous ses efforts par intrigues & par remontrances, pour maintenir son droit prétendu, se retira mal-content à Augoulême: comme il sçut néanmoins que le Roy menaçoit de le suivre; il fut conseillé de condescendre à ses volontés. Lorsque le Roy vit qu'il s'étoit mis dans l'obéissance, il lui rendit justice: car il ordonna à Crequy de l'aller trouver en ce Pays-là, de lui prêter serment, & de prendre son attache sur ses Provisions.

Du reste il se reserva la disposition de cette Charge, & des pareilles dans tous les vieux Corps: mais il voulut qu'elles fussent astreintes au même devoir envers leur Colonel; Que de deux Compagnies qui vaqueroient au Regiment des Gardes, il en rempliroit une à la nomination du Colonel, en sorte que ceux qu'il y pourvoiroit ne seroient point instalés, & n'auroient rang que du jour qu'ils auroient prêté le serment à cet Officier & pris son attache; Que pour de semblables Charges dans les autres Regimens, le Colonel lui nommeroit des Capitaines; Et quant aux Lieutenances, & Enseignes Colonelles, Sergens Majors, & leurs Aydes, Prévôts, Maréchaux des Logis, & autres Officiers, qu'il en disposeroit de sa seule autorité. Ce qui mit la puissance de ce Duc audessus de celle des Princes mêmes, & en état presque de tenir tête au Roy. 1603.

Dans le Conseil tous les Ministres animés de zéle contre les Huguenots, & trop persuadés de la grandeur d'Espagne, essayoient de détacher le Roy d'avec les Protestans, de le réduire dans une entiere soûmission pour le Pape, de faire revenir les Jesuites, & de l'unir avec l'Espagne & avec Rome, afin d'extirper le Calvinisme de ses terres. Taxis Ambassadeur du Roi Catholique, lui offroit toutes les forces de son Maître pour cela; lui représentant que les Huguenots étoient les plus grands ennemis de sa Personne, & qu'ils avoient souvent sollicité le Roi Philippe de les assister pour le détrôner. Il n'étoit certes que trop averti que les principaux Chefs des Huguenots, comme Boüillon, la Trimoüille son beau-frere, Du-Plessis-Mornay, Lesdiguiéres, de plus quelques Gentilshommes qui avoient été ses domestiques, mais qui l'avoient quitté depuis qu'il alloit à la Messe, & presque tous les Ministres Prédicans, n'avoient plus pour lui ce grand amour qu'ils avoient eu autrefois, & qu'ils soûpiroient après un autre Protecteur. Il ne pouvoit pas néanmoins se résoudre à traiter d'ennemis ceux qui l'avoient élevé si tendrement parmi eux, & qui avoient tout sacrifié pour lui; & il voyoit bien que quand il eut pû oublier leurs services, il eût aliené de lui tous les Princes Protestans, & fût demeuré tout seul à la mercy de ces mêmes Puissances qui avoient formé la Ligue; & c'étoit ce que l'on désiroit. Il se réduisit donc à contenir les

En Juillet.

1603. haines des particuliers, sans vouloir & sans oser toucher au corps.

Le Duc de la Trimoüille étoit celui qui se découvrant avec plus de hardiesse, se rendoit le plus criminel, non pas tant par ses actions que par ses discours. Son fort étoit dans le Poitou, il y avoit ses terres & ses amis; Le Roi, pour y ruiner son crédit & ses intelligences, trouva à propos d'en donner le Gouvernement à Rosny; & pour cet effet, ayant sçû que Malicorne & le Maréchal de Lavardin, qui en étoient pourvûs en survivance l'un de l'autre, s'en vouloient défaire, & que même ils le lui offroient pour quelqu'un de ses Bâtards, il leur donna vingt-mille écus de récompense, afin d'en pouvoir revêtir son Sur-Intendant.

En Novembre.

En Octobre. Un peu auparavant, sçavoir au commencement d'Octobre, les Huguenots avoient tenu un Synode a Gap en Dauphiné, où ils firent plusieurs Réglemens pour leur Discipline Ecclésiastique. Entr'autres, que la parole de Dieu seroit le seul fondement de leur Théologie & de leurs Prêches; que les disputes de la Scholastique qui se faisoient dans leurs Synodes, seroient renvoyées à leurs Ecoles; que l'on ne mettroit point d'effigies sur les tombeaux, ni d'armoiries dans leurs temples. Ils ordonnérent aussi plusieurs choses pour l'entretien & pour l'ordre de leurs Colléges & Académies, & pour instituer des Séminaires, & des Bibliotheques en chaque Province.

En Novembre.

L'une de leurs principales fins, étoit de concilier les Luthériens, avec les Zuingliens & Calvinistes: car les premiers étoient plus âpres ennemis de ceux-ci, que des Catholiques mêmes; ils y reçûrent donc des Docteurs du Palatinat, qui étoient Calvinistes, & quelques autres de divers endroits d'Allemagne qui étoient Luthériens. Après les avoir tous entendus, il leur sembla qu'il n'y avoit point de meilleur moyen d'assoupir ces discordes, que de tourner toute la haine des deux Partis contre le Pape, qu'ils croyoient leur ennemi commun. Dans cette vûë, les plus factieux firent décerner que dorénavant ce seroit parmi eux un Article de Foi, *Que le Pape étoit l'Ante-Christ*, & qu'en cette qualité, il seroit inséré dans leur Confession, & envoyé à toutes les Eglises Protestantes de la Chrétienté. 1603.

Le Ministre Ferrier, possédé d'une ambition impie, & turbulente, en avoit été le principal promoteur. Les plus sages d'entr'eux, même le grand Scaliger, condamnoient ce Décret, comme le monstrueux effet d'une violente cabale, & avoüoient que le nom d'*Ante-Christ*, ne pouvoit pas convenir à Clement VIII. qui étoit fort modéré envers ceux de leur Religion. Le Nonce du Pape & tout le Clergé de France s'en émûrent comme ils devoient, & en porterent leurs plaintes au Roi, qui s'en tint encore plus offensé qu'eux, d'autant que c'étoit lui reprocher qu'il adoroit *la Bête*, & qui plus est, lui faire de dangereuses affaires à Rome. Il ne cessa donc d'employer son autorité & toutes sortes de moyens envers ceux qui avoient le plus de crédit dans le parti Huguenot, pour abolir ce Décret; & n'en ayant sçû obtenir la cassation, il fit au moins qu'il demeura sans exécution, & dans la tête seulement de ceux qui l'avoient forgé. Quatre ans après, sçavoir l'an 1607. les factieux le remirent sur le tapis, & le firent confirmer dans leur Assemblée de la Rochelle; & pour la seconde fois aussi, il en empêcha l'effet.

Depuis le voyage de Mets les Peres Jesuites sollicitoient instamment leur En Septembre & suiv.

1603. rappel; ils entretenoient de grandes intrigues à la Cour, ils y avoient de très-puissans amis, qui les croyoient seuls capables de bien instruire la jeunesse & de convertir les Huguenots. Le Pere Cotton qui ne quittoit point la Cour & y prêchoit avec succès, sommoit le Roy de jour en jour de tenir sa promesse; le Nonce l'en pressoit de la part du Saint Pere; Villeroy & Sillery y joignoient leurs bons offices. Mais leur plus puissant solliciteur étoit Guillaume Fouquet la Varenne, Contrôleur Général des Postes, qui des plus bas Offices de la Maison du Roi s'étoit élevé jusques dans le Cabinet, par ses complaisances, & par des ministéres de volupté, qui sont les plus agréables auprès des Grands. Cet habile Courtisan se picquoit d'enrichir & d'illustrer la Ville de la Fléche son lieu natal, & dont le Roi lui avoit donné le Gouvernement : il y avoit déja mis un Présidial, une Election, & un Grenier à Sel, tout cela de nouvelle création : le comble de ses désirs, étoit d'y établir un College des Jesuites. Pour cet effet le Roi lui avoit donné son Palais, avoit assigné onze mille écus de revenu, & de grandes sommes d'argent, pour le bâtir & pour l'entretenir; Et vouloit que son cœur & celui de la Reine & de tous leurs Successeurs, fussent inhumés dans cette Eglise.

En Septembre, Octobre, & Novembre. Lorsque l'intention du Roi fut connuë sur ce sujet, il n'y eut personne dans le Conseil qui osât ouvrir la bouche à l'encontre. Il leur donna donc un Edit pour leur rétablissement, qui *les confirmoit dans celles de leurs Maisons d'où ils n'avoient point été chassés, les rétablissoit dans celles de Paris, Lyon & Dijon, & les remettoit dans tous leurs biens :* Non toutefois sans plusieurs conditions très-nécessaires, mais que le temps ou la faveur ont facilement abolies.

Comme cet Edit ne fut porté au Parlement que quelques jours avant les vacations, qui commencent au huitiéme de Septembre, la Compagnie remit l'affaire à la saint Martin pour en deliberer plus à loisir. Les Chambres assemblées ordonnerent de très-humbles remontrances au Roy, pour lui faire connoître la justice & la nécessité de l'Arrêt, par lequel ils avoient banni la Société. Le mois de Décembre s'étant écoulé tandis qu'on travailloit à les dresser, André Huraud de Maissé qui avoit voix au Parlement, y alla de la part du Roi pour les hâter, & pour faire sçavoir à la Compagnie, qu'il vouloit qu'elle les fit de vives voix, & non par écrit, au contraire de ce qu'il avoit désiré dans l'affaire des Monnoyes. La veille de Noel, les Députés étant introduits dans le Cabinet du Roi, Achille de Harlay Premier Président porta la parole. 1603. En Décembre.

Le grand poids de ses raisons, soûtenu par la dignité d'un si grave Magistrat & par la force de son éloquence, étoit capable d'emporter l'esprit du Roi, s'il n'eut été entierement confirmé dans sa résolution, mais comme il n'écoutoit ces rémontrances que pour rendre le rappel de la Société plus autentique, il n'en fut point touché. Après avoir donc remercié les Gens de son Parlement avec sa bénignité accoûtumée, de l'affection qu'ils témoignoient pour le bien public, & pour le salut de sa Personne, il leur répondit qu'il avoit bien prévû toutes les objections, & tous les inconvéniens, qu'on lui représentoit; mais qu'il falloit lui laisser le soin d'y pourvoir, & qu'il désiroit que son Edit fût vérifié sans aucune modification. Les Gens du Roi néanmoins differoient de donner leurs Conclusions, & essayoient d'apporter

1603. d'apporter quelque retardement à la vérification : mais le Roi les ayant envoyés querir, les rudoya de paroles : & leur enjoignit de travailler le jour même à cette affaire-là ; il fallut donc obéir.

1604. En Janvier. Ainsi l'ignominie du bannissement des Jesuites, servit à accroître la gloire de leur rappel, & à leur procurer un plus grand établissement ; car outre dix ou douze Colleges qu'ils avoient auparavant, ils en eurent bien-tôt neuf ou dix autres, dans les meilleures Villes du Royaume, y étant appellés de bonne grace par plusieurs, & reçûs dans quelques-unes à force de jussions & d'amis. Ils se virent instalés dans une Maison Royale, dont ils ont fait le plus beau de leurs Colleges ; & cette condition de l'Edit, qui les obligeoit *de tenir à la suite du Roi un des leurs, qui fut François, & suffisamment autorisé parmi eux, pour lui servir de Prédicateur, & pour répondre des actions de la Compagnie*, au lieu de les noter, comme se l'imaginoient ceux qui l'avoient fait apposer, leur a produit le plus grand honneur qu'ils pouvoient désirer, car elle les a mis en possession de donner des Confesseurs au Roi.

Le Pere Cotton fut le premier des leurs qui occupa cette Place : tous les gens de bien en eurent beaucoup de joie, s'imaginant qu'il n'auroit point de connivence pour les amours du Roi, & qu'il employeroit avec la douceur & l'adresse, toute la force de son ministere, qui certes y étoit très-nécessaire, pour le guérir d'une infirmité qui lui étoit passée en habitude. Il ne manquoit pas des qualités propres pour réüssir heureusement à la Cour & dans le monde : son accortise, sa complaisance, & son habileté à profiter des tems & des occasions, l'insinuérent bien avant dans les bonnes graces du Roy, & quelquefois même dans ses secretes pensées. 1604.

Je dirai tout d'une suite, que le crédit de ces Peres fut si grand à la Cour, que l'année suivante, ils obtinrent encore du Roi la démolition de cette Pyramide, sur une des faces de laquelle 1605. étoit gravé l'Arrêt de la condamnation de Chastel, & de leur bannissement, & sur les trois autres, des inscriptions en prose & en vers, qui leur étoient fort injurieuses. Pour ôter cette flétrissûre de dessus le front de la Société, il fallut abatre le monument qui faisoit détester le parricide. On eût bien désiré que cela se fût fait par un Arrêt du Parlement : mais quand on eut reconnu que les sentimens de cette grande Compagnie, y étoient contraires, on passa outre, sans lui en parler davantage ; non pourtant sans donner sujet à tout le monde d'en parler fort diversement. On mit en la place de cette Pyramide le réservoir d'une Fontaine, dont toutes les eaux ne sçauroient jamais effacer la mémoire d'un crime si horrible.

Au commencement de l'année [1604.] En Février. la mort de Madame Catherine Duchesse de Bar, troubla les divertissemens de la Cour, & la mit en deüil. Une tumeur de matrice, que ses médecins flateurs & ignorans, traiterent d'une véritable grossesse, lui fit perdre la vie le treiziéme de Février dans la Ville de Nancy. Pour se remettre bien avec son mary, elle avoit souffert plusieurs fois des disputes de Religion, entre des Docteurs Catholiques & ses Ministres, mais sans autre succès, que celui que de pareilles Conférences ont accoûtumé de produire, sçavoir d'obscurcir davantage la vérité. Elle avoit même laissé esperer qu'elle se feroit instruire : néan-

1604. moins elle persista opiniâtrément dans sa croyance jusqu'à la mort.

En Mars, & Avril. Les secretes résolutions du Conseil de France, étoient sçûes du Conseil d'Espagne, presque aussi-tôt qu'elles avoient été prises : le Roi en étoit fort en inquiétude, & ne sçavoit à qui s'en prendre ; la découverte de la trahison de Nicolas l'Hôte, le tira hors de peine. C'étoit un jeune Commis de Villeroy, que son Maître employoit à déchiffrer les dépêches. Il étoit fils d'un de ses domestiques, & son filleul ; il l'avoit élevé chez lui, & pour premier emploi l'avoit mis auprès de Rochepot lorsqu'il étoit Ambassadeur en Espagne. Ce fut en ce Pays-là qu'un François nommé Rafis, natif de Bourdeaux, qui pour avoir été trop ardent Ligueur, n'avoit pû obtenir permission de demeurer en France, & s'étoit retiré à Madrid, le corrompit & lui fit accepter une pension de douze cens écus, pour trahir les secrets de son Maître ; & quand il fut de retour en France, il continua de la gagner par les mêmes infidélités. Or Rafis avec le tems voyant que [les Espagnols] négligeoient de lui payer la sienne, découvrit cette menée à Barraut Ambassadeur de France : Barraut l'assura d'une bonne récompense, & de lui faire donner sa grace. En effet, on la lui envoya aussi-tôt : mais comme il vit qu'elle avoit été signée par Villeroi, il jugea bien qu'il ne faisoit plus sûr pour lui en Espagne, & désira en sortir au plûtôt. L'Ambassadeur lui donna donc de l'argent, & son Secrétaire pour le conduire en France.

Sa crainte avoit été juste; car dès que le Conseil d'Espagne sçût leur départ, il en donna avis à son Ambassadeur en France, par un Courier exprès, qui les dévança d'un jour. On ne trouva point Villeroy à Paris, mais dans sa Maison dont il portoit le nom, qui s'en alloit à Fontainebleau où étoit la Cour. Villeroi ne jugea pas à propos d'envoyer arrêter l'Hôte qui étoit encore a Paris, sans en avoir parlé au Roi ; le lendemain l'Hôte se rendit à Fontainebleau, mais dès qu'il apperçût Rafis, il s'évada tout sur l'heure, l'Ambassadeur d'Espagne lui ayant donné un Flamand pour le conduire aux Pays-Bas par la Champagne. 1604.

Le Prévôt des Maréchaux se mit aux champs pour l'attraper, & le poursuivit de si pres, que le malheureux n'eut pas le loisir de prendre le Bac a Fay, pres de la Ferté ; mais entendant le bruit des chevaux, c'étoit la nuit, il voulut passer la Marne à gué & se noya. On ne sçait si ce fut par hazard ou par désespoir, ou si son guide lui joüa ce tour, pour lui ôter la connoissance de ses complices. Son corps fut apporté à Paris, le Parlement lui fit son procès, & le condamna à être tiré à quatre chevaux En Mai. en Greve ; ce qui fut exécuté le dix-neuviéme de Mai. Les ennemis de Villeroi se réjoüirent de ce malheur : Ils eussent bien voulu le charger de la faute de son domestique, & n'osant pas l'accuser d'infidélité, ils le blâmoient de négligence. Le Roi se tint quelques jours assez réservé en son endroit, toutefois ayant connu sa véritable douleur, & la nécessité de ses services, au lieu de l'accabler davantage, il prit part a son affliction, & eut la bonté de le consoler.

Le Conseil d'Espagne étoit au désespoir de ce que les François passoient à grandes bandes au service des Hollandois, & que tous les ans le Roy fournissoit six cens mille livres d'argent à ces Provinces. Ce secours avoit constitué le Roi Philippe en si grande dépense, que ne sçachant où prendre de l'ar-

1604. gent, il avoit mis un impôt de trente pour cent, sur toutes les Marchandises qui entreroient dans ses Terres, , ou qui en sortiroient. Le Roy ne pût souffrir cette exaction, qui enrichissoit ses ennemis aux dépens de ses Sujets, il défendit donc tout commerce aux Pays-Bas, & en Espagne ; & comme il eut sçû que l'appétit du gain portoit les Marchands, qui le plus souvent n'ont point d'autre Souverain que l'intérêt, à enfraindre les défenses, il y ajoûta de griéves peines. C'étoit un commencement de rupture, l'Espagnol faisoit bonne mine, comme s'il l'eût désirée : mais sous main, il excita l'entremise du Pape, qui accommoda ce différend en faisant lever la nouvelle imposition, & la défense.

Comme il n'osoit pas se vanger ouvertement du Roi, il tâchoit au moins de lui susciter des sujets de chagrin & de déplaisir. Taxis son Ambassadeur, s'étoit mêlé des intrigues de la Marquise de Verneüil ; Baltazar de Suniga, qui lui avoit succédé, avoit pris les mêmes erremens, & entretenoit de secretes correspondances avec cinq ou six Italiens, qui gouvernoient l'esprit de la Reine, particuliérement Conchino Conchini, Noble Florentin, & Léonore Galigay, femme de Chambre de cette Princesse, que Conchini avoit épousée. C'étoit la plus laide femme de la Cour, & d'une très-abjecte naissance *(a)* : mais le pouvoir absolu qu'elle avoit acquis sur sa Maîtresse, réparoit en elle tous les défauts de la condition & de la nature.

Le Roi aussi foible dans ses passions & dans son domestique, que vaillant & rude à la Guerre, n'avoit ni la force de ranger sa femme à l'obéissance, ni de se déprendre de ses Maîtresses, qui étoient le sujet de son mauvais ménage, & [la cause d'un grand scandale.] Ces petites gens d'Italie afin de se rendre de plus en plus nécessaires, aigrissoient le mal qu'ils eussent dû pallier, & par la malignité de leurs rapports & de leurs conseils, envenimoient les déplaisirs de la Reine ; si bien qu'au lieu de ramener l'esprit de son mary par des caresses attrayantes, (car il vouloit être flatté,) & de regagner son cœur par les mêmes appas qui le lui déroboient, elle l'éloignoit davantage par ses gronderies & par ses reproches. C'étoit une affaire perpétuelle a la Cour que ces démêlés entre les deux époux ; leurs plus intimes confidens, n'étoient pas moins occupés en cette négociation que le Conseil aux plus grandes affaires de l'Etat ; & ce désordre dura tout aussi longtems que leur Mariage, s'assoûpissant de fois à autre pour quelques jours, puis se réveillant suivant les occurrences, & selon qu'il plaisoit à ces boutefeux. 1604.

La Marquise de son côté [habile], rusée & coquette, emploïoit tous ses artifices pour entretenir une discorde qui entretenoit sa félicité. Parmi les bons mots dont elle faisoit rire le Roy, elle en mêloit souvent de fort offensans contre la Reine, & en diverses occasions elle se mettoit de pair avec elle, parloit mal de son extraction, & contrefaisoit souvent sa démarche, ses gestes, & son parler. Ces offenses redoublerent si fort les ressentimens de cette Princesse, qu'ils éclaterent par des menaces outrageantes : la Marquise aïant donc sujet dappréhender quelque chose de pire qu'une insulte, avec cela étant fâchée contre le Roy, de ce qu'il ne pre- En Mars, Avril & suivans.

(a) On dit qu'elle étoit fille d'un Ménuisier: l'Historien Amirato met néaumoins les Galigay au nombre des anciennes familles Nobles de Florence.

noit pas sa défense, se servit d'un artifice assez ordinaire à celles qui veulent réchauffer une passion mourante. Elle feignit d'être touchée d'un répentir chrétien : la crainte de Dieu, disoit-elle, ne lui permettoit plus de se souvenir du passé que pour en faire pénitence, & celle qu'elle avoit pour sa vie & pour ses enfans, l'empêchoit de voir le Roy en particulier. Elle passa plus avant, & lui demanda permission de chercher un asile hors du Royaume pour elle & pour eux.

Cet artifice n'eut pas d'abord son effet : car le saint tems de Pâques approchant, il se résolut de la prendre au mot, & de lui permettre de se retirer en Angleterre, où elle avoit pour appui le Duc de Lenox son proche parent, mais non pas d'y emmener ses enfans. Du reste, pour adoucir les aigreurs de la Reine, il désira qu'elle rendît la Promesse de Mariage qu'il lui avoit donnée, & qu'elle faisoit sonner fort haut, la montrant à quiconque la vouloit voir. Ses priéres ne furent pas assez puissantes pour cela, il fut obligé d'y emploïer son autorité avec vingt mille ecus en argent, & l'espérance d'une Charge de Maréchal de France pour le Pere. Moïennant ces conditions, elle la rendit en présence de quelques Princes & Seigneurs, qui la vérifierent, & signérent dans un Acte, que c'étoit la vraïe.

Il sembloit aprés cela que la Reine étant satisfaite, & la Marquise ne paroissant plus, la tempête étoit calmée : quand le Roy découvrit que d'Entragues, Pere de cette Dame, & le Comte d'Auvergne, avoient tramé une menée tres-dangereuse avec l'Ambassadeur du Roy Philippe. Ils vouloient faire passer la Marquise en Espagne, avec ses enfans ; ils négocioient pour cela avec Baltazar de Suniga, Ambassadeur du Roy Catholique, par l'entremise d'un certain Gentilhomme Anglois, qui s'appelloit Morgan. On publia, soit qu'il fût vrai, ou non, que le Comte d'Auvergne aïant communiqué aux Espagnols la Promesse de Mariage que le Roy avoit donnée à la Marquise, avoit fait un Traité secret avec eux ; par lequel le Roy Philippe promettoit de l'assister, pour élever le fils de cette Dame dans le Trône : & pour cet effet, de lui fournir cinq cens mille livres en argent, & de faire avancer les Troupes qu'il avoit en Catalogne, afin de soûtenir les soûlevés qui se devoient cantonner en Guyenne & en Languedoc. On disoit bien plus, mais peu de gens le crûrent, que le Comte avoit formé un attentat sur la vie du Roy & qu'il s'en devoit défaire lorsqu'il iroit voir la Marquise, puis se saisir du Dauphin.

1604.

En Juin & suivans.

Aprés la mort de l'Hoste, le Comte aïant reconnu que son intrigue se découvroit, s'étoit retiré en Auvergne, sur le prétexte d'une querelle qui lui survint à la Cour. L'affaire mise en délibération au Conseil, il y eut des avis qui allérent à le traiter comme le Maréchal de Biron ; mais le Roy n'avoit garde d'en user de la sorte : car cet exemple eût fait conséquence pour ses Bâtards. Ainsi le Connétable, & le Duc de Vantadour, le premier [étant] beaupere du Comte, & le second son beaufrere, n'eûrent pas beaucoup de peine à obtenir de lui qu'il donnât la vie *à ce misérable*, à la charge toutefois qu'il voïageroit trois ans en Levant.

En Juillet.

Lorsqu'il se crut hors de péril, il offrit au Roy, s'il lui donnoit la liberté entiére, d'entretenir toûjours intelligence avec les Espagnols, pour découvrir tous leurs secrets, & de lui en ren-

1604. dre bon compte. Le Roy aïant feint de se confier à ses promesses, connut bientôt qu'il ne gardoit la foi ni à lui ni à ses ennemis, & qu'il les joüoit tous deux. Sur cela il le manda en Cour : le Comte s'en excusa, si auparavant il n'avoit son abolition en bonne forme. On la lui envoïa, mais avec cette clause, *qu'il se rendroit auprés du Roy*. Il ne put jamais prendre confiance a la parole d'un Prince à qui il en avoit si souvent manqué ; tellement que le Roy se résolut de l'envoïer arrêter en Auvergne. Le Comte se tenoit fort sur ses gardes, & ne croioit pas qu'il y eût homme au monde assez habile pour lui mettre la main sur le colet. Néanmoins Nerestan, & le Baron d'Eurre, aïant sçû l'attirer en campagne, pour voir faire montre à la Compagnie des Gens d'Armes du Duc de Vendôme, l'envelopperent, le démontérent, & le prirent de la maniére que toutes les Histoires du tems le racontent.

En Séptembre, & suivans. Au même temps Entragues & sa femme furent arrêtés dans leur Maison de Malesherbes, & la Marquise dans son Hôtel à Paris. Le Comte fut amené à la Bastille, & Entragues à la Conciergerie. Il étoit important que les Etrangers vissent clairement que les Espagnols nourrissoient des factions en France : le Roi chargea donc son Parlement de faire le Procès aux criminels : nous en verrons la suite l'année prochaine.

Une autre faction tenoit encore le Roi en cervelle. Il n'avoit pû refuser aux Huguenots la permission de s'assembler à Châtellerau : & il étoit à craindre que les intrigues du Maréchal de Boüillon, & le crédit du Duc de la Trimoüille, & Du-Plessis-Mornay, n'y fissent prendre des résolutions fort contraires à ses volontés. Mais Rosny, sous couleur d'aller se mettre en possession de son Gouvernement de Poitou, rompit leurs desseins : Et la Trimoüille étant tombé en convulsion, & ensuite dans une langueur, en mourut quelque-temps aprés, âgé seulement de trente-quatre ans. C'étoit un Seigneur d'un courage fort élevé, & qui avoit d'éminentes qualités, mais non pas de celles qu'il faut dans un Etat Monarchique. 1604.

(En May, — margin note beside "Boüillon")

Le Roi se délassoit de toutes ces intrigues dans ses bâtimens & dans les occupations que lui donnoit le desir d'améliorer son Royaume. Le Roi Henry III. avoit commencé le Pont-Neuf, en aïant bâti deux arcades, & élevé les piles des autres hors de l'eau. Il le continua, & l'acheva, en sorte qu'on commença de passer dessus vers la fin de l'année précédente. Il faisoit aussi travailler à ses Galeries du Louvre, au Château de saint Germain en Laye, à celui de Fontainebleau, & à celui de Monceaux qu'il avoit donné à la Reine sa femme. [A son exemple, tous les Grands, & tous les riches bâtissoient ; la Ville de Paris s'accroissoit & s'embellissoit à vûë d'œil.]

On édifia l'Hôpital de saint Loüis, pour retirer ceux qui seroient frappés de la peste ; quelques Particuliers entreprirent la Place Royale : & d'autres offrirent d'en faire une plus belle dans le Marest du Temple.

On lui proposa aussi divers desseins, de rendre navigables plusieurs riviéres qui jusques-là ne l'avoient point été, ou qui avoient cessé de l'être ; & d'ouvrir une communication entre les plus grandes, par le moïen des petites qui se trouvent entre deux, & des canaux que l'on creuseroit pour aller de l'une à l'autre. On lui offrit de joindre la Seine à la Loire, la Loire à la Saone, & la Garonne avec l'Aude qui tombe dans

1604. la Mer Méditerranée, prés de Narbonne. La jonction de ces deux derniéres eût fait celle des deux Mers. Elle a été heureusement achevée de nos jours par les soins de LOUIS LE GRAND, sur le dessein que le sieur Riquiet en a donné, conduit & fini.

Pour celles de la Seine, & de la Loire, Rosny l'entreprit, tirant un Canal de Briare, qui est sur la Loire, à Châtillon, audessus de Montargis, sur la Riviére de Loin, laquelle va tomber dans la Seine à Moret. Dans ce Canal, on ramassoit toutes les eaux des ruisseaux voisins, & on y vouloit faire trente-deux Ecluses pour les retenir, & pour les lâcher, afin de porter les Bâteaux. Il y dépensa plus de trois cens mille écus, mais le changement du Regne fit avorter ce dessein qui étoit fort avancé. On l'a repris long-tems aprés, & enfin on en est venu à bout.

Dès le mois d'Octobre, on découvrit dans le Ciel un nouveau Phénomene, qui se fit voir durant quatre mois. D'abord on le prit pour la Planete de Vénus, parce qu'encore qu'il surpassât toutes les autres étoiles en grandeur & éclat, néanmoins il n'avoit ni chevelure, ni queuë. Mais bientôt aprés l'observation montra que c'étoit un Astre différent de cette Planete, d'autant qu'on les vit paroître tous deux en même tems. Jean Keppler, tres-sçavant Mathematicien, en a composé un Livre où il traite de son cours, suivant les regles de l'Astronomie; sans s'amuser aux prédictions de la judiciaire, laquelle sur cette apparition, & sur les conjonctions & les oppositions des Planetes qui étoient arrivées cette année-ci & qui devoient arriver la suivante, faisoit à son ordinaire d'étranges & terribles pronostications.

En Mars & suivans. Il y eut deux mois durant une extrême disette en Languedoc; & elle y eût causé une horrible famine si on n'y eût apporté des bleds de la Champagne & de la Bourgogne, par les Riviéres de Saone & de Rhône. La peste ravagea aussi plusieurs Provinces de la France; l'année précédente elle avoit moissonné grande quantité de peuple en Angleterre. 1604.

En May & Avril. *Lorsqu'elle fût cessée en ce païs-là, le Roi Jacques tint son premier Parlement, ou Etats Généraux d'Angleterre a Londres. [Dans cette Assemblée] aiant fait une belle & Royale harangue sur le bonheur de l'union de ses Royaumes, sur l'affection qu'il avoit pour ses Sujets, sur les Loix & Réglemens qui étoient à faire, il demanda au Parlement, & l'obtint, que delà en avant les Royaumes d'Angleterre & d'Ecosse fussent unis en un même Corps, sous le nom* DE LA GRANDE BRETAGNE *lequel avoit été autrefois donné à toute l'Isle par les Romains. Sur cette union fut forgée cette Médaille, dont l'inscription porte,* Henricus Rosas, regna Jacobus, *parce que Henry VII. qui étoit l'aîné de la Maison de Lancastre, ou Roze Rouge l'avoit réünie à la Roze Blanche, ou Famille d'Yorc, par son Mariage avec Elizabeth, fille aînée d'Edoüard IV. Chef de la Roze Blanche. La harangue de ce Roy étoit toute pleine de belles choses; Entre autres; Qu'il n'estimoit pas, comme les flateurs le veulent persuader aux Princes, que Dieu donnât des Royaumes à des hommes, pour accomplir leurs volontés déréglées, & satisfaire leurs plaisirs, mais pour avoir soin du salut & du repos de leur Sujets; Que la tête étoit faite pour le corps, non pas le corps pour la tête, le Prince pour le peuple, non pas le peuple pour le Prince.*

La subtilité Scholastique a une si grande démangeaison de mettre toutes choses en dispute, que quelques Peres Jesuites soûtinrent cette année trois Propositions à Rome, qui exciterent de grandes contentions

1604. *en cette Cour là, & beaucoup de scandale en toute la Chrétienté. La premiere*, Que ce n'étoit pas un article de Foy de croire que Clement VIII. fût Pape; *ce qui irrita tellement le Saint Pere, que sans la puissante intercession de l'Ambassadeur d'Espagne, la Compagnie eût été en grand peril. La seconde*, Que la Confession Sacramentale se pouvoit faire par Lettres. *La troisiéme*, Que la nouvelle opinion de Molina *Jesuite Espagnol*, touchant la Grace, *dont nous parlerons peut-être ailleurs*, [*étoit la meilleure.*] *Je l'appelle nouvelle, parce que cet Auteur se vantoit d'en avoir été l'inventeur, & qu'elle avoit été entierement inconnuë aux Saints Peres, lesquels*, disoit-il, *se fussent par là tirés de grands embarras, s'ils s'en fussent avisés. Il fallut que les Jesuites pour leur conservation, renonçassent aux deux premieres; & elles furent plûtôt étouffées que condamnées: mais ils soûtinrent la derniere de toutes leurs forces, contre les Dominicains. Ceux-ci l'attaquoient comme une opinion qui détruisoit celle de leur Saint Thomas, & même celle de Saint Augustin, qui a été reçûë de toute l'Eglise Latine.*

En Decembre. A force de trop rechercher les moiens d'augmenter les Finances du Roi, le Sur-Intendant introduisit un desordre dans l'Etat, qui ne sçauroit devenir plus grand, si ce n'est par la continuation. Auparavant, les Offices de Judicature & de Finance se pouvoient résigner, mais il falloit que le Résignataire vécût quarante jours aprés sa démission, sinon c'étoit au Roi d'y pourvoir. Or comme Rosny eut consideré que le Roi n'en profitoit point quand ils vaquoient par mort; mais qu'il étoit contraint de les donner aux importunités des Gens de Cour, il s'avisa d'un moïen pour en faire venir un grand émolument dans les coffres de l'Epargne. Ce fut *de les assûrer à la Veuve & aux héritiers de ceux qui les possédoient, moïennant que les pourvûs paiassent tous les ans le soixantiéme denier de la Finance à laquelle ces Offices auroient été évalués, faute dequoi ils retourneroient par leur mort au profit du Roy.* On nomma ce droit, en terme de Finance, LE DROIT ANNUEL. Le vulgaire l'appella, LA PAULETTE, du nom de *Paulet*, qui en fut le Traitant. En quelques Provinces, il lui donna celui de LA PALOTE, parce que les Officiers y eurent affaire à un nommé Palot, qui prit ce parti-là après Paulet. Cette grace ne fut accordée que pour neuf ans, mais on l'a renouvellée de temps en temps, presque toûjours pour pareil terme jusqu'à cette heure. 1604.

A moins que d'avoir un double bandeau sur les yeux, on pouvoit bien voir que cet Edit perpetueroit nécessairement la vénalité des Charges, & l'impossibilité de les réduire, comme il le falloit, à l'ancien nombre; Qu'il rehausseroit le prix de ces denrées à un monstrueux excés, tel qu'en effet nous l'avons vû; Qu'il pourroit rendre ceux qui les tiendroient d'autant moins dépendans du Roi, qu'ils n'en seroient obligés qu'à leur bourse; Qu'il donneroit sujet à leurs enfans de devenir ignorans, injustes & orgüeilleux, parce qu'ils seroient assûrés de posseder les Offices de leurs peres, & feroit que la chicane deviendroit plus maligne, plus altiere & plus insupportable; Qu'il fermeroit la porte des honneurs aux personnes de Qualité & de mérite; & l'ouvriroit à des gens sans naissance, sans capacité, sans honneur; à des Procureurs, à des fils de Sergent, à des maltôtiers; Qu'il exciteroit dans le cœur un violent desir des richesses, puisqu'elles seroient le seul moïen d'acquerir

1604. de ces Offices, & que par la même raison, il causeroit le mepris de la vertu, qui demeureroit sans récompense; Et de plus, ce qui seroit le comble du mal, qu'il ôteroit à ceux qui auroient souffert des injustices & des oppressions de quelque Magistrat, tout moïen, & même toute esperance d'en tirer jamais raison, d'autant qu'ils auroient pour Juges les successeurs nécessaires de ceux qui les auroient opprimés.

Aussi toutes les Compagnies du Royaume, tandis qu'elles n'eurent en vûë que le bien de l'Etat, ne se trouverent pas disposées à le recevoir : si bien qu'on se contenta d'en faire lire & publier une Declaration en forme d'Edit à la Chancellerie l'an 1605. Mais quand les particuliers, y faisant réflexion, eurent vû que leurs familles en retireroient de tres-notables avantages, ils consentirent à la perte publique pour leur propre aggrandissement; qui peut-être avec le temps ne s'y trouvera pas tel qu'ils l'ont pensé. Le Chancelier de Beliévre, retint encore cette Declaration quelques mois, & ne la lâcha que par la crainte qu'il eut de perdre les Sceaux; lesquels pourtant il ne pût conserver par ce moïen; car la brigue de Sillery les lui arracha.

Les véritables gens de bien eussent souhaité qu'au lieu d'établir ce droit, on eût ôté non seulement la vénalité des Offices, mais aussi tous les gages, épices, salaires & présens, sans y laisser d'autres émolumens, que l'honneur de la Magistrature, & l'espoir de quelque récompense à l'avenir, pour les longs services des plus vertueux Magistrats. Ce moyen, disoient-ils, outre qu'il eût produit les avantages contraires aux inconvéniens que nous avons marqués dans l'établissement de la Paulete, eût apporté un grand profit au Roi, en déchargeant ses coffres des gages de tant d'Officiers; il eût réduit les Offices à très-petit nombre, & soûlagé le public des frais immenses, & de l'ennui des longues poursuites. Car il n'y auroit eu que des gens de probité qui autoient voulu prendre les Charges toutes nuës, & ces Magistrats étant entiérement désinteressés, ne pouvant rien gagner à alonger les procédures, n'eussent cherché qu'à rendre bonne & briéve justice, à retrancher les formalités, & à faire périr la chicane par la rigoureuse punition des chicaneurs. Au reste, il n'eût point fallu craindre, que parmi un si grand nombre d'hommes de Lettres dont la France est toute pleine, même parmi les riches, & parmi les Gentilshommes, il ne s'en fût trouvé assez qui eussent exercé ces Charges gratuitement, & qui en attendant la récompense du Prince, s'y fussent entretenus de la gloire qu'il y a à bien faire, & de l'honneur d'être loüés & considérés : [En effet, n'est-ce pas le seul] motif qui pousse tant de braves gens à prodiguer leurs biens & leurs vies : N'est-ce pas avec quoi les Etats les mieux policés ont toûjours payé les belles actions, plûtôt qu'avec de l'argent qui rend les Juges avares & mercénaires, superbes & voluptueux, injustes & oppresseurs ? 1604.

Il ne faut pas sortir de cette année 1604 sans dire un mot du siége d'Ostende, dont il sera parlé à jamais. Il dura trois ans & soixante & dix-huit jours : pendant lesquels il fut l'école & la lice de tout ce qu'il y avoit de braves gens de Guerre dans la Chrétienté, l'exercice des plus sçavans Ingénieurs & des plus grands inventeurs de machines, & le spectacle des curieux qui y accouroient de toutes parts, & le venoient voir par merveilles. L'Archiduc le commença le cinquiéme de Juillet de l'an 1601. Le fameux Ambroise Spinola y mit En Septembre.

1604. *mit fin le vingtiéme de Septembre de cette année 1604. ayant eu l'honneur de réduire la Place à capituler.*

Elle avoit eu cet avantage de recevoir à toute heure du secours par la Mer ; de sorte que quand la Garnison étoit fatiguée, elle la pouvoit envoyer dehors, & en recevoir une toute fraîche. Par ce moyen les assiégés disputerent le terrain pied à pied, & ne se rendirent que lorsqu'ils n'eurent plus de terre pour se couvrir. Quand les Espagnols furent dedans, & qu'ils la trouverent toute fracassée par le canon, toute fouillée par les mines, & toute bouleversée par les travaux, ils n'eurent guere de satisfaction d'avoir acheté un si cher morceau de sable, ou plûtôt un Cemetiére. Car il leur coûtoit [plus de] dix millions, de soixante & dix mille hommes, & plus de trois cens mille coups de canon; sans compter les Villes de Rhimberg, de Grave, de l'Ecluse, d'Ardenbourg, avec les Forts d'Isendre & de Cadsant, que le Comte Maurice prit, tandis qu'ils étoient attachés à ce Siége.

Depuis 1602. jusqu'en 1604. *En ces années, il arriva un notable changemement au Royaume de Suede. Le Roi Gustave Ericson y avoit établi la Confession d'Ausbourg, en la place de la Religion Catholique, & y avoit nourri ses deux fils; sçavoir, Jean qui régna après lui, & Charles Duc de Sudermanie. Jean l'y avoit maintenuë, & néanmoins, parce qu'il n'en étoit pas bien persuadé, ou parce qu'il déferoit beaucoup à sa femme qui étoit Catholique, ou plûtôt parce qu'il étoit sûr à n'en pas douter que Sigismond devoit être élû Roi de Pologne ; il avoit fait élever Sigismond son fils aîné dans cette Religion. Outre ce Sigismond, il avoit un autre fils aussi nommé Jean: Sigismond fut élû Roi de Pologne l'an 1587. du vivant de son Pere, & passa en ces Pays-là : le second demeura en Suede. Or quand le Roi Jean mourut, sçavoir l'an 1592. il laissa par son Testament, ou vrai, ou suggéré, le Gouvernement du Royaume de Suede à son frere Charles. Celui-ci se servant adroitement de l'appui des Luthériens, pour exclure son Neveu, & se mettre dans le trône, conduisit si bien son dessein, qu'il se fit donner le Gouvernement du Royaume par les Etats l'an 1595. puis les obligea d'ôter la Couronne à Sigismond l'an 1599. & enfin, après plusieurs années de Guerre, de la lui mettre sur la tête ; ce fut cette année 1604. sans que Sigismond la lui ait jamais pû arracher ; en sorte qu'après sa mort elle a passé au grand Gustave son fils & à ses descendans.* 1604.

1605. En Janvier & Février. Durant les danses & les mascarades, qui depuis la Paix commençoient toûjours l'année, on travailloit au Procès du Comte d'Auvergne & de ses complices, avec d'autant plus de diligence, que la Reine se portoit comme Partie, que le Roi pour ne la pas irriter, ne témoignoit pas moins de chaleur qu'elle, & que le Parlement y alloit aussi vîte qu'il se pouvoit. Mais les intentions de tous les trois étoient fort differentes ; car celles de la Reine alloient à flétrir une Maîtresse du Roy, afin qu'à l'avenir les autres qui voudroient tenir la même place, redoutassent sa colere. Quant au Parlement, ceux qui avoient plus d'envie de faire leur Cour, que d'intelligence, croyoient bien servir les Puissances, en poussant l'affaire à toute rigueur. Mais pour le Roi, il n'avoit garde de deshonorer sa Maîtresse, de peur de rebuter celle dont il vouloit être obligé ; il ne desiroit qu'avoir un Arrêt fulminant, pour faire ployer cet esprit altier, qui depuis quelquetems le traitoit comme un inconnu, & opposoit à ses plaisirs la crainte de Dieu, & les défenses de son Confesseur. En Janvier.

Le Comte d'Auvergne fut interrogé

1605. par trois fois, le Roi ayant fait entendre au Parlement, par ſon Avocat Général, qu'il ne devoit point avoir d'égard aux Lettres d'abolition qu'il lui avoit données. Le Seigneur d'Entragues, la Marquiſe ſa fille, & Morgan ſubirent auſſi l'interrogatoire. Le Comte ſe déchargea de tout ſur la Marquiſe ſa Sœur, croyant bien que le Roy ne pourroit jamais ſe réſoudre à la perdre; il donnoit tous les reproches qu'il pouvoit s'imaginer, contre elle, elle auſſi contre lui. Entragues au contraire la déchargeoit entierement, & ſe chargeoit de tout, aimant mieux riſquer trois ou quatre ans de vie languiſſante, qui pouvoient lui reſter; car il avoit plus de ſoixante & treize ans, que de mettre ſa chere fille en danger de perdre la tête avec ignominie.

L'affaire fut pouſſée ſi chaudement, que le premier jour de Février il y eut Arrêt qui condamna le Comte (a), Entragues, & Morgan à être décapités dans la Place de Gréve; & la Marquiſe à être récluſe dans un Monaſtere de filles à Beaumont près de Tours, pendant qu'il ſeroit plus amplement informé contre elle. La Reine en eut beaucoup de joïe, mais elle ne tira pas tout le fruit qu'elle ſe promettoit de ce grand Arrêt: car le Roi avoit fait ſçavoir à la Cour, par ſon Procureur Général, qu'il déſiroit que la prononciation en fût ſurſiſe juſqu'à ce qu'il en eût pris une plus ample connoiſſance. Quand il eut donc humilié la fierté de la Marquiſe par un coup ſi terrible, il commença de lui faire grace pour l'obtenir d'elle, & fit expédier des Lettres au Sceau, qui furent vérifiées au Parlement le vingt-troiſiéme de Mars, lui donnant liberté de ſe retirer en ſa Maiſon de Verneüil. 1605.

Après cela il y avoit encore dans le Parlement des gens ſi peu éclairés, qu'ils le preſſoient de leur permettre de prononcer l'Arrêt: mais il éluda leurs pourſuites par divers délais; & enfin par d'autres Lettres, il commua la peine du Comte, & celle d'Entragues, en une priſon perpetuelle, puis il les rétablit dans tous leurs biens & honneurs, non pas toutefois dans leurs Charges, & Gouvernemens. Peu après il donna à d'Entragues ſa maiſon de Malesherbes pour priſon: & à l'égard de Morgan, il ſe contenta de le bannir du Royaume à perpétuité. Sept mois s'étant paſſés, ſans qu'il ſe trouvât de nouvelles preuves contre la Marquiſe; car qui ſe fût mis en peine d'en chercher; le Roi lui accorda des Lettres du ſeiziéme Septembre, qui la déclaroient purement innocente, & impoſoient perpétuel ſilence à ſon Procureur Général ſur ce fait-là. En Septembre.

Le Comte d'Auvergne étant le plus dangereux, fut auſſi le plus maltraité; on le laiſſa dans la Baſtille, où il a demeuré douze ans (b) ſans autre conſolation que celle qu'il recevoit de l'étude des belles Lettres, agréables & fidelles compagnes pour toutes ſortes d'âges, de fortunes, & de lieux.

Pendant cette intrigue d'amourettes, qu'on traitoit de grande affaire d'Etat, le Roi commença à s'engager d'affection avec Jacqueline de Bueil, qu'il fit

(a) Le Roi tranſmua la peine du Comte, en une priſon perpétuelle, partie en conſidération de Madame d'Angoulême, qui en fit de grandes inſtances, mais davantage, pour une raiſon qui nous dit qu'Henry III. ne lui avoit recommandé en mourant que ce Comte, & M. le Grand, & qu'il ne vouloit pas qu'il fût dit, qu'il eût fait mourir un homme que lui avoit ſi affectionnément recommandé celui qui lui avoit laiſſé le Royaume. *Voyés Baſſompierre, dans ſes Memoires.*

(b) Michel de Marolles dit qu'il y fut 14. ans, & qu'il en ſortit en 1616. Après quoi il leva un corps d'Armée pour le Roi, & fit la guerre aux Princes qui tenoient le parti du Prince de Condé, arrêté priſonnier le 1. de Septembre 1616.

1605. Comtesse de Moret ; & néanmoins incontinent après, il rappella la Marquise, dont l'humeur enjoüée & l'entretien toûjours assaisonné de plaisantes railleries, & quelquefois de pointes de médisance contre les autres Dames de la Cour, lui relâchoient agréablement l'esprit du travail de ses affaires, & du chagrin que lui causoient les mauvaises humeurs de sa femme, mais en récompense, elles lui suscitoient à toute heure des broüilleries avec elle, & aussi des pointilleries entre les autres Dames & entre les Seigneurs de sa Cour. Ces sujets sont peut-être plus dignes du Roman que de l'Histoire, mais pourtant ils ont causé les plus grands événemens à la Cour de France, depuis le Regne de François Premier.

Au sujet des Dames, je dirai que la Reine Marguerite ayant souvent fait instance d'avoir permission de venir à Paris, particuliérement lorsqu'elle sçut que la Reine avoit plusieurs enfans, ne manqua pas, afin de mériter cette grace, de se mêler bien avant dans les intrigues, pour découvrir les menées du Comte d'Auvergne, dont elle donna plusieurs avis au Roy : de sorte qu'il se résolut enfin, de lui accorder sa demande. Elle arriva donc à Paris au mois d'Août ; & on lui donna pour logement le Château de Madrid, dans le Bois de Boulogne. Elle y demeura six semaines, après elle se vint loger à l'Hôtel de Sens, mais là lui étant arrivé un fâcheux accident d'un de ses Mignons qui fut tué à la portiere de son Carosse par un jeune Gentilhomme, desespéré de ce que ce galand avoit ruiné sa famille auprès de cette Princesse, elle quitta cet Hôtel infortuné, & en acheta un autre au Faubourg saint Germain, proche de la riviere & du Pré aux Clercs, où elle commença de grands desseins de Bâtimens & de jardinages.

Ce fut là qu'elle tint sa petite Cour le reste de ses jours, entremêlant bizarrement les voluptés & la dévotion, l'amour des Lettres & celui de la vanité ; la charité chrétienne & l'injustice. Car comme elle se piquoit d'être vûe souvent à l'Eglise, d'entretenir des hommes sçavans, & de donner la dixme de ses revenus aux Moines, elle faisoit gloire d'avoir toûjours quelque galanterie, d'inventer de nouveaux divertissemens, & de ne payer jamais ses dettes.

En Mars. *Le Pape Clement VIII. s'étant voulu appliquer à approfondir les questions de la Grace, qui n'ont ni fond ni rive ; cette étude, à ce qu'on disoit, lui échauffa si fort la cervelle, qu'il s'en alluma une fiévre dans ses veines, dont il mourut le troisiéme jour de Mars. Il y avoit deux factions dans le Conclave, celle des Aldobrandins, & celle des Montaltes. Le Cardinal de Joyeuse s'étant fait le Chef des Cardinaux François, & de quelques autres indifférens, les tourna si bien toutes deux, avec ce camp volant, qu'il les disposa à élire le Cardinal Alexandre de Medicis, qui voulut être nommé Leon XI. Ce fut le premier jour d'Avril.*

En Avril. *On en fit des feux de joie à la Cour de France : & par tout le Royaume, en considération de la Reine ; mais les nouvelles de sa mort les éteignirent presqu'aussi tôt ; car il ne vécut que vingt-cinq jours. Le regret en fut d'autant plus sensible, que la réjoüissance en avoit été courte, & qu'il avoit fait concevoir de grandes esperances de son Pontificat. Alors l'agitation des deux brigues recommença dans le Conclave plus fort qu'auparavant : l'adresse du Cardinal de Joyeuse la calma une seconde fois. Comme elles eurent fait joüer de part & d'autre tous les ressorts, bons &*

1605. *mauvais, que l'on emploïe en semblables occasions, le plus grand nombre de voix* 1605.
En May. *tomba sur le Cardinal Camille Borgheze; Il fut élû le seiziéme jour de May, & prit le Nom de Paul Cinquiéme.*

En May, Juin, & suivans. *Pendant que toute l'Italie avoit le cœur & les yeux collés sur ces brigues, Pierre de Gusmand de Tolede, Comte de Fuentes, Gouverneur du Milanois, crut ce tems propre pour lui forger des chaînes, & voulut faire essay de son grand dessein, premierement sur les petits Princes voisins de son Gouvernement, puis sur les Grisons. Il donna charge au Président, & aux Trésoriers du Milanois, de faire ajourner les prémiers pardevant eux, pour venir rendre hommage, comme feudataires de la Duché, & se voir condamnés à restituer les Terres qu'ils y avoient usurpées. Il attaqua, avant tous les autres, les Malespines, comme les plus foibles; mais ils ne manquerent pas d'appeller tous les Princes de la Chrêtienté à leur secours, & de faire voir par leurs Apologies, que si cette recherche de l'Espagnol avoit lieu, il n'y auroit point de Potentat en Italie, qui s'en pût exempter, ni les Ducs de Parme & de Modéne, ni les Genois & les Venitiens, ni le Duc de Toscane, ni même le Saint Siége: si bien qu'à force de crier haut ils se firent laisser.*

Quant aux Grisons, le Comte étant fâché de la nouvelle Ligue qui s'étoit faite entr'eux & la Seigneurie de Venise, publia des Edits qui rompoient leur commerce avec le Milanois, sans quoi il est impossible à ces Ligues de subsister long-tems. Et afin d'achever de les matter, il bâtit un Fort qu'il nomma de son nom, sur un haut Rocher, qui commandoit à l'entrée de la Valteline, & de la vallée de Chiavenne. C'étoit pour servir non seulement de bride à ces Peuples; & pour faire soûlever contr'eux les Valtelins, qui étant tous Catholiques, dédaignoient d'avoir des Protestans pour Seigneurs; mais aussi pour avoir un passage & la communication libre du Milanois avec le Tirol, & autres Païs héréditaires de la Maison d'Autriche.

Les Suisses, dont les résolutions sont pesantes, ne se remuerent point aussi-tôt qu'ils devoient pour rompre ce fâcheux caveçon qui gourmandoit tout le Corps de leurs Ligues: le Fort fut achevé, avec cinq grands Bastions Royaux, & la faction Espagnole tellement relevée dans les Grisons, qu'elle y causa de pernicieuses divisions, & fit courir grand risque à leur liberté; Cela se verra en son tems.

Il n'étoit pas possible que le souvenir de tant d'injures que le Roi avoit reçûes des Espagnols, & de tant de conspirations, qui par leur instigation avoient été formées sur sa personne, ne lui donnât quelque ressentiment; il croïoit même que sa vie seroit plus en sûreté dans une Guerre ouverte, que dans une Paix traîtresse & insidieuse. Voila pourquoi il roûloit dans sa tête les moiens de ruiner cette Maison encore plus ennemie de sa personne; que de la France. Mais comme il avoit ce défaut des cœurs tendres, de ne pouvoir celer ses pensées aux Femmes, il avoit communiqué ce dessein à la sienne; laquelle aïant dès-lors une trop étroite liaison avec les Espagnols, le fatiguoit à toute heure pour l'en détourner, & même pour le faire entrer en Ligue avec eux & avec le Pape. Toutefois, bien loin de s'y résoudre, il avoit rallié les Princes Protestans avec lui, & travailloit pour attirer le Duc de Savoye, & le Duc de Baviere dans ses desseins, promettant au premier de lui aider à conquerir le Royaume de Lombardie; & au second de l'assister d'argent & de brigues pour le faire parvenir à l'Empire, quand Rodolfe, qui étoit déja vieux, auroit ache- En May, Juin, & suivans.

1605. vé de vivre. [Ces négociations durerent quatre ou cinq ans avant que de paroître.]

Ayant de si hauts desseins, il ne laissoit pas de faire d'excessives dépenses en bâtimens, au jeu, & en Maîtresses. Ceux qui s'imaginent que toutes les actions des Princes, tendent à de certaines fins cachées, ont voulu dire, qu'il étoit bien aise que son exemple fit donner les Grands de son Etat dans ces écüeils, afin qu'étant occupés à de vains amusemens, étant ramollis par les voluptés, & incommodés par la dépense, ils n'eussent ni le tems, ni le moyen de former des broüilleries. Il est bien vrai qu'il y en eut plusieurs qui firent de si grandes pertes au jeu, qu'ils ne furent plus en état, quand ils l'eussent voulu, de songer à des remuëmens.

J'ai oui raconter qu'un matois d'Italien ayant fait acheter tous les dés qui étoient à Paris, & remplir les boutiques d'autres qu'il avoit chargés & pipés, s'introduisit dans le jeu de la Cour, & que comme il sçavoit le fort & le foible de ces dés, il fit des gains immenses, lesquels il partagea avec des personnes de la plus haute Qualité.

Quoiqu'il en soit, les grandes sommes que le Roi dépensoit en ces trois articles, sans compter celles qu'il employoit aux autres plu nécessaires, celles qu'il avoit employées à payer ses dettes, & à dégager partie de son Domaine, & celles encore qu'il amassoit pour l'exécution des projets qu'il avoit conçus, ne se pouvoient pas lever sans fouler beaucoup ses Peuples, quelque bon ordre qu'il y apportât. D'ailleurs il accordoit trop facilement, de nouveaux monopoles, & de nouveaux impôts aux gens de sa Cour, & à ses Dames, & faisoit des dons au profit des particuliers, qui alloient à la ruine générale. De plus, les Seigneurs, & les vieux Capitaines, étoient malcontens dans leur ame, de ce qu'il avoit réduit au petit pied les Compagnies d'Ordonnance, & les vieux Régimens, & qu'au lieu d'entretenir ces Corps complets, il donnoit des pensions à plus de douze cens hommes, qui quelquefois étoient choisis par recommandation plûtôt que par mérite. [Le Cardinal d'Ossat avoit autrefois pris la liberté de prédire, que ces mécontentemens se rendroient universels, & causeroient quelque jour des désordres.

En Juin, Juillet, & Août. On en voyoit des étincelles dans les Provinces de Quercy, de Périgord, & de Limosin. Les serviteurs du Duc de Biron, furieusement acharnés à venger la mort de leur Maître, employoient toutes sortes de moyens pour rendre la personne du Roi odieuse & méprisable & pour soûlever les Peuples contre la prétenduë violence du Gouvernement. Les amis du Maréchal de Boüillon, soit qu'ils en eussent des ordres de lui, soit qu'ils agissent de leur propre mouvement, croyant bien qu'il les avoueroit s'ils réüssissoient, faisoient quelques assemblées de Noblesse, & distribuoient des arrhes pour des levées: mais c'étoit si petitement, qu'il paroissoit bien que ces avances ne sortoient que de la bourse de quelque petit particulier. Et toutefois pour donner chaleur à leurs Partisans, ils publioient à toute heure des nouvelles supposées du Maréchal, disant tantôt, que s'ils tenoient ferme jusqu'au mois d'Octobre, il éclateroit de grandes choses en sa faveur, tantôt, qu'on le verroit en France plûtôt que ses amis ne pensoient, & que ses ennemis ne désiroient: Une autre fois, que le sujet de son retardement n'étoit que pour amener d'Allemagne, des forces capables d'entrer

1605. dans le cœur du Royaume, & de donner une Bataille en pleine campagne.

Outre tous ces bruits, qui de loin faisoient paroître le soûlevement cent fois plus effroyable qu'il n'étoit, le Roi recevoit divers avis, que les Espagnols avoient des intelligences sur ses Places frontieres les plus importantes, comme sur Toulon, sur Marseille, sur Narbonne, sur Bayonne, & sur Blaye. Il apprehendoit aussi que tout le Party de la Religion Prétenduë Réformée, n'embrassât la défense du Maréchal, & que par les conseils d'un si habile homme, il ne se portât à former comme une République séparée dans le Royaume, [En effet] ils parloient de dresser des Conseils en chaque Province, de ne point admettre ceux qui seroient Officiers du Roi, dans les délibérations qui appartiendroient à *la Cause*, d'établir des ordres pour des levées d'hommes & de deniers, & de se liguer avec les Etrangers. Il opposa à ce danger les soins de Rosny; lequel ayant eu assez de crédit pour présider dans leur assemblée de Châtellerau, empêcha qu'on n'y parlât de cette affaire-là, & d'ailleurs adoucit les esprits les plus échauffés, en leur donnant de la part du Roi un Brevet datté du huitiéme d'Août, *qui leur prolongeoit de trois ans la garde des Places de sureté.*

En Septembre, Octobre, & Novembre. Lorsqu'il n'y eut plus rien à craindre de ce côté-la, le Roi se disposa sur la fin d'Août à faire un voyage dans les Provinces où le feu s'allumoit le plus fort. Et pour s'applanir les voyes, il fit marcher devant dix Compagnies du Régiment des Gardes, & quatre ou cinq de Cavalerie, commandées par le Duc d'Espernon, avec deux Maîtres des Requêtes, Jean-Jacques de Mesme Roissy, & Raimond Vertüeil Füeillas. Le premier alla informer dans le Limosin; le second dans le Quercy, & fit mener tous les Criminels a Limoges. 1605.

Les amis de Boüillon n'eussent jamais crû qu'on eût osé attaquer ses Châteaux, d'autant qu'ils étoient compris dans les Places de sûreté, accordées à ceux de la Religion; ils furent fort étonnés lorsqu'ils sçûrent que cette considération ne les mettoit point a couvert. Boüillon en étant averti, leur envoya ordre de les rendre aux premiers commandemens du Roi.

Quant à eux, les plus sages préférant une prompte fuite à une mauvaise attente, se retirerent, les uns, comme Rignac & Vassignac, à *Sédan*; les autres en d'autres lieux de sûreté; plusieurs eurent recours de bonne heure a la clémence du Roi & achéterent leur grace en découvrant toute la trame de la conspiration, les Villes qu'ils vouloient surprendre, les lieux où se devoient faire leurs armemens, ceux qui avoient promis de se déclarer pour eux, & plusieurs autres choses, qui étant examinées de près n'avoient guére de fondement que dans leur folle imagination. Aussi ne se prouvoit-il rien par écrit contre le Duc de Boüillon, mais seulement par des témoignages de gens qui portoient leurs reproches sur le front.

Les plus malheureux tomberent entre les mains de la Justice. Roissy leur fit leur Procès, assisté de dix Conseillers du Présidial. Cinq ou six payerent de leurs têtes, qui furent plantées sur les portes de Limoges, leurs corps brûlés, & les cendres jettées au vent. On en mit quelqu'autres en effigie : mais toutes ces exécutions ne se firent qu'un mois après le départ du Roi, qui voyant le feu bien éteint, s'en retourna à Paris sur la fin de Novembre.

Comme il alloit en Limosin, étant a Orléans, il retira ses Sceaux des

1605. mains du Chancelier Belièvre, pour les donner à Sillery, & néanmoins il lui laissa l'honneur d'être toujours le chef du Conseil. Foible consolation pour une telle disgrace, & qui n'empêcha pas Bélièvre de dire : *Qu'un Chancelier sans Sceaux, c'est un corps sans ame.*

n Novembre. A Paris le Roi trouva de nouveaux sujets de chagrin : l'affaire des Rentes de l'Hôtel de Ville, & les demandes de l'Assemblée du Clergé. Pour le premier, il y avoit assez long-tems qu'il avoit résolu de supprimer les Rentes, pour la création desquelles, il n'avoit point été donné d'argent, & de racheter celles qui avoient été venduës à vil prix. Pour cet effet, il avoit nommé des Commissaires qui étoient les Présidens de Thou, Nicolai, & Calignon, un Maître des Comptes, & un Trésorier de France : Et de la maniére qu'ils y travailloient, personne ne pouvoit se plaindre de cette recherche. Mais quand il en eut nommé d'autres, & qu'on vit par leur procédé que le Conseil avoit envie de ruiner, ou de fort affoiblir ce fonds, qui est la plus claire subsistance des familles de Paris, les interressés, qui se trouvoient en grand nombre, eurent recours au Prévôt des Marchands, lequel en est comme le gardien.

C'étoit François Miron, homme de cœur & de probité, & qui n'avoit point d'autre intérêt que son devoir & l'honneur de sa Charge. Il prit l'affaire avec chaleur, parla fort résolument dans l'Hôtel de Ville, & en écrivit au Roi qui étoit pour lors à Fontainebleau. Ceux du Conseil qui lui vouloient mal, à cause de sa fermeté trop incommode pour eux, lui firent un crime de ce que dans quelqu'un de ses discours, il avoit parlé de Néron, & insistérent fort auprès du Roi, qu'il donnât ordre de l'arrêter. Les Bourgeois étoient sur le point de s'armer pour la défense de leur Magistrat, quoiqu'il protestât qu'il aimoit mieux mourir, que d'être cause du moindre désordre. 1605.

Ce fut un grand bien pour la Ville de Paris, d'avoir un Roy aussi bon & aussi sage que celui-la : comme il avoit éprouvé en d'autres rencontres la fidélite & la candeur de Miron, & que d'ailleurs c'étoit sa maniére de laisser revenir les esprits de leurs emportemens, & de donner lieu au repentir, il ne voulut pas pousser les choses a une extrêmité qui l'eût engagé a de séveres châtimens. Ainsi les rentiers s'étant remis de tous leurs intérêts a sa bonté, & Miron s'étant expliqué avec tous les respects, & toute l'humilité qu'un sujet doit à son Roi, il fit cesser cette recherche des rentes.

[Du reste, Paris doit ce témoignage à la gloire de Miron, que dans la Charge de Lieutenant Civil, & dans celle de Prévôt des Marchands, il n'avoit point vû de Magistrat qui eût établi une plus exacte Police dans la Ville, dans les Marchés & sur les Ports, qui eût embrassé si courageusement les intérêts du Peuple, & qui eût apporté plus de soin & plus de ménage a faire revenir les biens & les droits de la Ville, a acquitter ses dettes, à l'entretenir dans la splendeur où doit être la Capitale du Royaume, à la décorer de divers ornemens, & a l'enrichir de toutes les commodités publiques. Plusieurs Rues elargies, plusieurs pavées de nouveau, & accommodées en pente pour écouler les eaux, huit ou neuf Places & Carrefours, ornés de Fontaines jaillissantes ; la riviére bordée de Quais & de Ports, avec des Abreuvoirs, plusieurs petits Ponts sur les ruisseaux & les égoûts ; une nouvelle Porte bâtie a la Tournelle, celle du Temple refaite &

1605. rouverte, après avoir été bouchée quarante ans, en feront des marques a la postérité. Mais il n'y en a point de plus belle que la face de l'Hôtel de Ville, lequel sembloit être demeuré imparfait depuis soixante & douze ans, pour donner lieu à ce Magistrat d'en faire un monument à sa gloire, & d'exercer sa générosité, en employant tous les revenus de sa Charge à le mettre en l'état que nous le voyons aujourd'hui.]

Pour ce qui est de l'Assemblée du Clergé, comme ce Corps avoit repris beaucoup de force & de vigueur, les plaintes & les demandes qu'il avoit à faire au Roi étoient fort grandes. Jérôme de Villars, Archevêque de Vienne, lui présenta le Cahier de l'Assemblée, & porta la parole pour tout le Corps. Il fit un long discours *sur les vexations que l'Eglise souffroit de tous côtés, sur l'infâme commerce des Bénéfices, les confidences simoniaques, les pensions qu'on payoit aux laïques, les fréquens appels comme d'abus. Il dit, que la cause de tous ces désordres étoit le refus qu'on avoit fait jusques-là de publier le Concile de Trente; que c'étoit une chose étrange que les Royaumes de la terre, qui ne sont que comme les élémens du bas monde, se voulussent soustraire à la douce influence de l'Eglise, qui est le monde céleste; Que les choses qui passent avec le temps empêchassent les fruits de celles de l'éternité; Qu'on fît céder les raisons divines, aux raisons humaines, & que pour ainsi dire on assujettît Dieu aux hommes.*

Quant à la reception du Concile de Trente, le Roi ne voulut pas trancher tout net, qu'elle *ne se pouvoit accommoder avec les raisons d'Etat, & avec les libertés de l'Eglise Gallicane*; Au contraire il témoigna, *Qu'il la souhaitoit aussi-bien qu'eux, & qu'il étoit bien marri qu'il s'y rencontrât de si grandes difficultés; Qu'il n'épargneroit ni sa vie, ni sa Couronne pour l'honneur & l'exaltation de l'Eglise. Et pour ce qui étoit des simonies & des confidences; qu'il s'en falloit prendre aux auteurs, & non pas à lui: car il ne faisoit pas trafic des Evêchés, comme avoient fait les Favoris de ses Prédecesseurs, mais les donnoit gratuitement & à des gens de mérite.* 1605.

On répondit ensuite a loisir à toutes les demandes de leurs Cahiers. Entre autres choses, on leur accorda par un Edit, la faculté de racheter leurs biens qui avoient été vendus à vil prix, & sans les solemnités requises. Ils ne se contentérent pas de celui-là, il fallut leur en donner un autre qui leur permît ce rachat de quelque sorte que ces biens eussent été vendus; mais le Parlement y apporta cette modification, Qu'ils ne le pourroient pas faire au préjudice de la possession de quarante années sur bon titre.

Il y eut cette année trois Eclipses, deux de Lune; sçavoir, la premiere le vingt-quatriéme de Mars; la seconde le dix septiéme de Septembre; & une de Soleil le deuxiéme jour d'Octobre. Elle commença à une heure après midy, & deux heures durant causa une telle obscurité, qu'il sembloit qu'il fût nuit, le disque de ce grand luminaire étant entierement caché par la Lune, qui paroissoit noire, & comme bordée d'un cercle lumineux tout autour.

En Décembre. *Les Astrologues à leur ordinaire prédisoient qu'elle auroit de terribles effets; si la fougade d'Angleterre eût joüé, ils eussent voulu faire croire que ce Phénomène en eût été le pronostic. Quelques Catholiques Anglois qui s'étoient accoûtumés à faire des conspirations durant le Regne d'Elizabeth, avoient conçû une cruelle haine contre le Roi Jacques, de ce qu'à son avenement leur aiant laissé espérer*

1605. *rer plus de liberté qu'ils n'en avoient eu pour leur Religion, il les faisoit néanmoins rechercher avec la même rigueur qu'auparavant; ils complotterent donc de le faire périr, lui & tous les plus notables du Royaume, par un coup dont la seule pensée donne de l'horreur. Robert Catesby, & Thomas Percy, Gentilshommes qualifiés, en étoient les principaux auteurs. Comme ils sçûrent que le Parlement se devoit tenir à Londres, dans la Salle de Vvestminster, ils loüerent les Maisons voisines, puis les caves même de dessous cette Salle, & les remplirent de barriques de poudre, qu'ils recouvrirent de fagots & de charbon, pour y mettre le feu lorsque le Parlement se tiendroit, & faire sauter le Roi avec toute l'Assemblée. Un des conjurés ne put s'empêcher d'écrire une Lettre à un Gentilhomme de ses amis, mais d'un caractére contrefait, & sans y mettre son nom, le conjurant de ne se pas trouver au Parlement de quelques jours. Celui-là communiqua ce billet à deux Seigneurs du Conseil, qui en firent le rapport au Roi, comme par maniére d'acquit. Ils croïoient que c'étoit une piéce faite à plaisir, pour leur donner de l'épouvante, & se mocquer d'eux : mais il ne fut pas de leur avis : & jugea par les termes de la Lettre, qui disoient :* Que ce seroit un terrible coup, & que l'effet en seroit tres-prompt, *que cela ne se pouvoit exécuter que par le feu. On trouva donc à propos de foüiller dans les caves, & dans les Maisons voisines; la premiere fois on ne découvrit rien, mais la grande quantité de bois & de charbon qu'on y trouva aïant donné quelque soupçon, on y retourna une seconde fois, c'étoit la nuit précedente du jour que le Parlement se devoit ouvrir, sçavoir le vingt-cinquiéme de Novembre. Alors on apperçût à la porte un des gens de Percy, nommé Fauke; on l'y avoit déja vû l'autre fois, & son visage parut tout effaré: On l'arréta donc, & comme on le trouva saisi de méche & d'amorce pour mettre le feu à la traînée, il avoüa hardiment le dessein.* 1605.

Les conspirateurs qui s'étoient retirés à la Campagne, en attendant l'effet de cette fougade, ayant appris qu'elle étoit éventée se mirent aussi-tôt aux champs, en divers endroits, pour assembler leurs amis, & pour soûlever le Peuple. Mais on leur donna la chasse si rudement, que les uns furent tués, les autres pris, les autres en plus grand nombre, contraints de sortir du Royaume. La plûpart de ces derniers se retirerent à Calais, où le Roi avoit commandé au Gouverneur de leur donner retraite; ceux qui gouvernoient sa conscience lui ayant persuadé d'abord, que c'étoit une pure persécution suscitée par les Ministres contre la Religion Catholique.

Le dernier jour de Janvier, huit des principaux Conspirateurs furent punis dans Londres du supplice dont on punit le crime de haute trahison. Pas un d'eux n'accusa les Prêtres & les Religieux, car ils s'étoient obligés au secret par de terribles sermens; & toutesfois le Roi Jacques en fit faire une ardente recherche, particulierement des Jesuites. Deux de ces Peres, sçavoir Garnet, & Hall, s'étoient sauvés avec un garçon qui les servoit, dans le Château d'un Gentilhomme nommé Abrington : ses gens les avoient cachés dans le haut d'une cheminée, & les y nourrissoient avec du boüillon qu'ils leur couloient par un tuyau : mais comme on eut chassé tous les Domestiques de cette Maison, & qu'on eut mis des Gardes, il fallut que ces pauvres gens se montrassent. On les mena à Londres; leur Valet, soit de désespoir, soit de crainte d'être forcé par la rigueur des tourmens, à révéler le secret de ses Maîtres, se fendit le ventre avec un couteau, si bien qu'il mourut avant que d'avoir été interrogé 1606. En Janvier & Fevrier.

1606. *Le Roi Jacques étoit persuadé que Garnet avoit tout le sécret de la conspiration, parce qu'il étoit intime confident de Catesby; mais il ne voulut pas le mettre à la question; car il avoit intérêt que sa confession fût libre & irréprochable, & les tourmens l'eussent rendue suspecte. Il y employa donc le bon traitement & la ruse, au lieu des rigueurs & de la gêne. On lui donna beaucoup de liberté en prison, & on suborna un homme qui feignant d'être Catholique, parla tant, qu'il le fit parler & écrire. On lui permit même de s'entretenir avec Hall son compagnon; & de leur entretien, qui fut écouté par deux témoins cachés, on tira des preuves pour sa condamnation. Il mourut néanmoins constamment comme un Martyr, & passa pour tel dans l'esprit des Catholiques Anglois. Son apologiste même écrivit quatre ans après, qu'un Gentilhomme qui avoit assisté à sa mort, désirant avoir de ses reliques, & ayant ramassé quelques brins de paille qu'il voyoit teints de son sang, avoit trouvé qu'une goute avoit tracé son portrait sur un épy; lequel étoit encore gardé précieusement par une Dame.*

En Février & suivans.

En Mai.

Le Pape se justifia clairement du reproche de cet horrible attentat, & montra par de bonnes preuves littérales, qu'il avoit défendu aux Anglois de se servir de ces voix sanguinaires. Les Peres Jésuites travaillerent aussi de leur côté à faire voir l'innocence de Garnet: Et le Roi Henry IV. dont l'honneur étoit fort interessé en leur conduite, puisqu'il les avoit rappellés, envoya le Pere Cotton vers l'Ambassadeur d'Angleterre, l'assûrer que la Société n'avoit nulle part à cette conjuration; & que si quelques particuliers des siens y avoient trempé, elle les désavouoit & les détestoit. Il se trouva néanmoins en Angleterre un autre Jésuite, nommé Oldcorne, qui soutint que cet entreprise étoit bonne & louable; & pour cela il fut condamné & exécuté comme Garnet. 1606.

En France, sur la fin de l'année précédente, on avoit découvert la trahison de Jean *d'Alagon* de Mérargues, Gentilhomme Provençal, (a) mais originaire par ses Ancêtres du Royaume de Naples, d'où le Roy René avoit amené son trisayeul en Provence. La ressemblance de son surnom lui avoit 1605. donné la vanité de croire qu'il étoit de la Maison d'*Arragon*; & sur cela il s'étoit mis dans la tête de faire grande fortune du côté d'Espagne: tellement que pour la mériter par quelque action signalée, il avoit entrepris d'introduire les Espagnols dans Marseille. La Charge de Procureur Syndic du Pays & ses grandes alliances de par sa Femme, qui touchoit de parenté le Duc de Montpensier, & la Maison de Joyeuse, le rendoient fort considérable; le commandement de deux Galéres entretenuës pour le service du Roi, lui sembloit faciliter le moyen de se rendre Maître du Port; & la Charge de Viguier, qui lui étoit assûrée pour l'année qui alloit commencer, lui donnoit beaucoup de pouvoir dans la Ville. Il avoit toutefois si peu d'instrumens pour un si grand dessein, qu'il le communiqua à un forçat d'une de ses Galéres, & qu'il y vouloit employer; le forçat le découvrit au Duc de Guise, & le Duc de Guise en écrivit en Cour.

Mérargues y étant allé peu après pour quelques affaires de la Province, la Varenne eut charge de l'épier, &

(a) M. de Thou dans son Histoire l. 134. l'appelle Jean de Lagonia, sieur de Merargues: il ajoute que ce Gentilhomme prétendoit tirer son origine des Souverains de Catalogne & d'Arragon, disant que le nom qu'il portoit, & qui selon lui, avoit été un peu alteré, le faisoit assez connoitre. Mérargues s'engagea avec les Espagnols, & leur promit de leur livrer Marseille.

1605. s'en acquitta si bien, qu'un soir s'étant glissé dans son logis, avec un Prévôt, il le surprit qui s'entretenoit de son entreprise avec Bruneau Sécrétaire de l'Ambassadeur d'Espagne. Ils se saisirent de l'un & de l'autre, & les foüillant, ils trouverent un écrit *(a)* sous la jartiere de Bruneau, qui déchiffroit tout le mystére. Bruneau fut emprisonné à la Bastille, Mérargues au Châtelet, & de-là transferé à la Conciergerie.

L'Ambassadeur d'Espagne mena grand bruit de la détention de son Sécrétaire: il en parla comme d'une injure atroce faite à la dignité de son Maître, à l'honneur de toutes les Têtes Couronnées, & à la sureté des Ambassadeurs. Etant allé trouver le Roi pour le lui redemander, il fut d'abord mal reçû. Il haussoit tantôt sa parole, comme représentant un grand Monarque; tantôt il la baissoit & filoit plus doux, comme sçachant bien que son Sécrétaire couroit risque d'être mis à la question. Le Roi sans trop s'émouvoir, lui représenta quel étoit le crime de son Sécrétaire; & que c'étoit ceux qui débauchoient ses Sujets pour faire des trahisons contre son état, qui violoient le droit des gens, non pas lui, qui ne faisoit que s'assûrer d'un homme qui en avoit si visiblement abusé. L'Ambassadeur n'ayant pas de bonne replique à faire sur un si juste reproche, se jetta sur les plaintes, & en fit de
En Décembre. grandes, de ce que le Roi envoyoit des hommes & de l'argent pour soûtenir les Hollandois, & de ce qu'il avoit tenté de soûlever les Maurisques en Espagne; dont il y avoit preuve, disoit-il, dans les Confessions de divers criminels, qui avoient été suppliciés en ce pays-là.

(a) Un Mémoire écrit de la main de Bruneau en Espagnol.

Pour le premier point, le Roi fit la même réponse, qu'il avoit faite une autre fois sur le même sujet. Pour le second, il dit que c'étoit un artifice du Conseil d'Espagne, qui par la force des tortures avoit arraché ces suppositions de la bouche de quelques malheureux, justiciés pour d'autres crimes, ou les avoit fait glisser dans leurs Testamens de mort, afin d'avoir dequoi récriminer avec quelque apparence. Après diverses repliques de part & d'autre, le Roy assûra l'Ambassadeur, qu'on ne feroit point de tort à son Sécrétaire, & qu'il lui envoyeroit tout ce qui résulteroit du procès, afin de sçavoir s'il le vouloit avoüer ou non.

Durant tout ce mois, l'entretien des politiques dans les conversations, & le sujet de leurs écrits, fut de sçavoir jusqu'à quel point on devoit étendre la sûreté des Ambassadeurs & de leurs gens; & en quel cas ils pouvoient être soûmis à la Justice de l'Etat dans lequel ils résidoient. Cependant les deux prisonniers furent interrogés, & le Sécrétaire confessa tout. Lorsqu'on l'eut entiérement convaincu, & tiré de lui toutes les preuves qu'il falloit pour convaincre Mérargues, le Roi défendit au Parlement de passer outre pour son égard, & peu de jours après le renvoya à l'Ambassadeur, avec une copie du Procès. Mais quant à Mérargues, il ne lui pardonna pas: un Arrêt du dix-neuviéme du mois, lui fit trancher la tête en Gréve, mettre son corps en quatre quartiers, qu'on planta aux quatre principales Portes de Paris, & envoyer sa tête à Marseille pour y être aussi mise sur une des Portes.

Parmi les divertissemens de la Cour 1606.
à qui la naissance d'une seconde fille En Fevrier.
de France fournit un nouveau sujet de fête, le Roi pensoit sérieusement à re-

1606. mettre le Duc de Boüillon dans une soûmission entiére, & non conditionnée. Il y avoit tantôt quatre ans qu'il étoit hors du Royaume, & que par ses apologies, par ses négociations, par l'intercession de divers Princes de sa Religion, il contestoit avec le Roy, non pas de son devoir, qu'il disoit être tout prêt de rendre, mais de son innocence & de son honneur qu'il étoit obligé de maintenir. [En effet, on ne l'avoit pû convaincre d'aucune conjuration, non pas même de la derniére, quoiqu'on eût eu sujet de le soupçonner de toutes. Le Roi lui sçavoit gré de ce qu'] il avoit bouché les oreilles aux instantes sollicitations d'Espagne : il se souvenoit des grands services qu'il lui avoit rendus dans sa plus pressante nécessité, & il désiroit encore d'en tirer à l'avenir de très-considérables dans le choc qu'il vouloit donner à la Maison d'Autriche. D'autre côté, il connoissoit bien, que ce Maréchal, tandis qu'il seroit éloigné de la Cour, tiendroit toûjours le parti Huguenot en défiance ; & il y alloit de son honneur de faire voir à toute l'Europe, qui avoit été imbuë de cette affaire, que ce n'étoit pas sans justice qu'il l'avoit poussée. Or le seul moyen de satisfaire tout ensemble à sa réputation, & de contenter sa clémence, c'étoit de l'obliger à lui venir demander pardon, & lui remettre sa Place de Sédan. Il la vouloit avoir en sa puissance du moins pour quelques jours, afin que tout le monde vît que ce Maréchal tenoit la vie & les biens de sa bonté.

Le Maréchal s'étoit enfin résolu de reconnoître qu'il avoit failli, il nommoit toutefois sa faute, *imprudence & précipitation, plûtôt qu'infidélité* ; & bien qu'il témoignât un désir impatient d'être auprès du Roi, il s'excusoit d'y venir, *qu'auparavant tous les nuages & les brouillards des crimes qu'on lui avoit imposés, n'eussent été entiérement dissipés, étant aussi honteux au Maître de se servir d'un Serviteur mal marqué, qu'au Serviteur de n'avoir pas gardé la fidélité qui étoit duë à un si grand Monarque.* Il n'appréhendoit rien de mauvais de la part du Roi, mais seulement des conseils de Sully : car comme il le croyoit son ennemi capital, il s'imaginoit qu'il persuaderoit au Roi de retenir sa Place [de Sédan] & que le bien apparent de l'Etat couvriroit ce manquement de parole.

1606. Celui que nous avons jusques ici nommé *Rosny*, sera désormais appellé *Duc de Sully*, parce qu'au commencement de cette année, le Roi l'honora du titre de Duc & Pair, lequel il attacha à la Terre de Sully, que ce Seigneur avoit achetée de Louis de la Trimoüille en 1602. c'est-à-dire depuis sa Sur-Intendance. Les Lettres en furent scellées le dix-neuviéme de Février, vérifiées le dernier du mois au Parlement ; où ce nouveau Duc alla se faire recevoir, aussi bien accompagné que le peut être celui qui a la disposition des Finances & la faveur. En Février.

L'affaire en étoit à ce point-là, que le Roi se voyant entiérement engagé d'honneur à avoir Sédan, & le Maréchal opiniâtré à ne s'en point dessaisir, il n'y avoit plus que la force qui pût terminer cette affaire. Dans le Conseil Villeroy & Sully étoient de différens sentimens sur cette entreprise ; Sully portoit ouvertement le Roy à faire le voyage de Sédan ; Villeroy s'efforçoit de l'empêcher ; mais par des moyens couverts. Pour cela il tâchoit d'en faire paroître les difficultés fort grandes, les suites encore plus, la Place imprénable, les intelligences du Ma- En Mars.

1606. réchal audedans & audehors du Royaume tres-dangereuses : il représenta que tout le parti Huguenot étoit prêt à s'ébranler, toute l'Allemagne à prendre les Armes, toute l'Angleterre à passer la Mer pour le soûtenir, qu'il avoit de grandes levées en Suisse & au Pays-Bas, qui marcheroient au premier coup de tambour.

En Avril.

Mais le Roi méprisa ces apparences comme de vains fantômes, & quand même c'eût été de véritables corps, il eût fallu qu'il se fût hâté de les prévenir. Lorsqu'il fut à Donchery, qui est à une lieuë de Sédan, avec ses troupes, & qu'il eut lui-même reconnu la Place, le Maréchal qui avoit toûjours entretenu négociation, demanda à conférer avec Villeroy, avant que Sully fût arrivé. Ce n'avoit jamais été son dessein d'en venir aux armes contre son Roi, mais de joüer d'esprit, & de retarder son voyage par les craintes de diverses choses qu'il ne vouloit ni ne pouvoit faire. D'autre côté Villeroy avoit toute l'affection possible pour conclure le Traité, afin de ravir à Sully l'honneur de cette expédition.

Ainsi dès la seconde Conférence qu'il eut avec le Maréchal, il le fit demeurer d'accord, *De remettre la Place au Roi, & de consentir qu'il y tint un Gouverneur, & une Garnison quatre ans durant. De son côté le Roy lui pardonnoit entiérement, & sans réserve, tout ce qu'il pourroit* jamais avoir dit & fait, *dont il lui fit expédier des Lettres d'abolition, & les envoya au Parlement pour les vérifier, le dispensant de la comparence personnelle, & des autres formalités accoûtumées.*

Le lendemain Samedi, dernier jour d'Avril, le Maréchal s'assûrant sur le crédit de Villeroy, & sur la protection de la Reine, qui désiroit s'acquerir un Seigneur si habile & si puissant, vint à Donchery trouver le Roi à son lever, lui demanda pardon, & lui prêta de nouveau le serment de fidélité. Le Jeudy ensuivant, le Courier ayant rapporté de Paris les Lettres d'abolition vérifiées au Parlement, le Roi fit son entrée à Sédan, & y établit Nétancourt Gouverneur. Cela fait il reprit le chemin de Paris, où il voulut être reçû comme triomphant, au bruit de toute l'Artillerie de l'Arsenal. Le Maréchal de Boüillon s'y rendit peu de tems après (a) & on fut fort étonné de le voir dès le premier jour aussi avant dans les bonnes graces, & même dans les plus familiers entretiens du Roi, qu'il y avoit été avant son éloignement. 1606.

Dans le tems que le Roi alloit à Sédan, les plus furieux vents, dont on eût jamais oüi parler, agiterent l'air & les Mers, non seulement dans la France, mais encore dans l'Angleterre, dans les Pays-Bas, & dans l'Allemagne; A la Campagne ils faisoient reculer les hommes de pied, & les chevaux même, les renversoient souvent par terre; arrêtoient les Chariots, déracinoient les plus grands arbres, abbatoient les tours, les couvertures, & les murailles, qui écraserent grand nombre de personnes sous les ruines. A Paris, tant que cette tempête dura, sçavoir le Samedy de Pâques, le Dimanche, & le Lundy, les tuiles, les plâtras des cheminées, les chevrons même voloient dans les ruës, & tuerent ou estropiérent plus de soixante & dix personnes. Il sembloit que cette tempête dût arracher la terre de ses fondemens, & enlever la Mer hors de son

(a) Il voulut que M. de Bouillon marchât immédiatement devant lui : ce qu'il fit, mais avec une telle assurance & audace, que l'on n'eût sçû juger, si c'étoit le Roi qui le menoit en triomphe, ou lui le Roi. *Bassompierre, en ses Mémoires.*

1606. *lit naturel, pour faire un second déluge, après avoir fait une quantité inestimable de naufrages, même dans les Ports.*

Au mois de Juin, comme le Roi venoit de Saint Germain à Paris, dans son Carosse, où étoient avec lui la Reine sa femme, la Princesse de Conty, le Duc de Montpensier, & le Duc de Vendôme, & qu'il vouloit passer la Seine au Port de Nully, où il n'y avoit point
En Juin. encore de Pont, il arriva qu'un de ses chevaux au lieu d'entrer dans le Bac, s'écarta dans l'eau, & y entraîna le Carosse dans un endroit assez profond. Les Gentilshommes qui suivoient à cheval, se jetterent aussi-tôt dans la Riviére, & sauverent heureusement le Roi, puis toutes les autres personnes. La Reine fut le plus en danger : la Chasteigneraye la retira ; & pour ce bon service, il mérita d'être Capitaine de ses Gardes quelque-tems après. La Marquise de Verneüil, à son ordinaire, égaya malicieusement son esprit sur cette avanture, & dit au Roi que si elle eût été la, elle eût crié, *la Reine boit.* Cette raillerie ralluma le ressentiment de la Reine, & causa de nouvelles picoteries.

La Reine Catherine de Médicis avoit donné les Comtés d'Auvergne & de Lauranguais à Charles, fils naturel de son fils le Roi Charles IX. La Reine Marguerite prétendoit qu'elle ne l'avoit pû faire, à cause que par le Contrat de Mariage avec Henry III. ces Terres avoient été substituées aux enfans qui en naîtroient, desquels il n'étoit resté qu'elle. Tellement que profitant de la disgrace de Charles, elle lui avoit mû Procès pour les retirer. Déja cinq ans auparavant le Parlement de Toulouze avoit prononcé en sa faveur, pour le Comté de Lauranguais : ce favorable préjugé, & la conjoncture du tems la porterent à intenter la même action au Parlement de Paris pour la Comté d'Auvergne. Elle y eut un pareil succès : car il la lui adjugea aussi par un Arrêt donné au mois de Mars. En Mars.
Aussi-tôt elle fit présent de ces Terres au Dauphin, par donnation entre vifs à la charge qu'elles seroient unies à la Couronne, & n'en pourroient jamais être aliénées ; mais elle s'en réserva l'usufruit, que le Roi racheta par une grande pension.

La Cour étant donc en plein repos célebra le Baptême cérémonial du Dauphin, & des deux filles de France : car pour le Baptême essentiel, il s'étoit fait incontinent après leur naissance. On avoit dressé de magnifiques apprêts au Louvre pour cette cérémonie, mais la peste qui s'éprit a Paris sur la fin du mois de Juin, & s'accrût fort en Juillet & en Août, obligea le Roi de la transférer à Fontainebleau. Elle s'y fit donc le jour de sainte Croix, dans la Cour de l'Ovale, autour de laquelle, on dressa un Amphiteâtre, parce qu'il ne se trouva point de Salle assez grande dans le Château pour étaler toute cette pompe. Le Cardinal de Gondy en fut le Ministre ; on commença par la seconde fille, qui étoit la plus jeune des trois enfans. Elle fut nommée Catherine, & eut pour parrain le Duc de Lorraine, & pour maraine la Duchesse de Toscane, qui étoit représentée par Dom Jean de Médicis. La fille aînée n'eut point de parrain, mais seulement une maraine, qui étoit l'Archiduchesse En Septembre.
Isabelle-Claire-Eugénie : Madame d'Angoûlême la représentoit, & donna à l'enfant le nom d'Elizabeth. Au Baptême du Dauphin, le Cardinal de Joyeuse tint lieu de parrain pour le Pape Paul V. qui á cet effet l'avoit déclaré Légat en France durant trois mois.

1606. La Duchesse de Mantouë, sœur de la Reine, fut la maraine. Comme on l'avoit priée de venir exprès en France, la Reine désira qu'elle eût rang devant les Princesses du Sang ; [Nouveauté qui ne plût guére aux François, ni au Roi même.]

Le jour qui précéda celui de cette cérémonie, on vit une lumiére sortant du côté d'Occident, laquelle s'épandant peu à peu, jettoit comme de longues fusées, qui s'élançoient vers le Midy & vers l'Orient avec une vîtesse admirable. Après ces brandons, qui durerent près d'un quart d'heure, parurent plusieurs chariots de feu qui sembloient se choquer les uns les autres, & où l'on s'imaginoit voir quelque apparence de lances, de piques, & de bras qui les dardoient. Ce spectacle ne finit que sur la minuit, & par une claire lumiére qui fit briller tout le Ciel, puis s'éteignit insensiblement dans demie heure. Mais deux jours après, à pareille heure que la premiere fois, il s'alluma tout d'un coup une grande clarté dans l'air du côté de l'Occident, comme pour éclairer la Scene, & donner aux spectateurs le plaisir d'un combat, dont les demons de l'air, s'il le faut croire, vouloient régaler la Cour, & rencherir sur ses réjoüissances. Car on vit comme des troupes de Cavalerie & d'Infanterie se choquer avec impétuosité ; les uns tomboient de dessus leurs chevaux, les autres les fouloient aux pieds : quelques-uns se tiroient des coups de mousquet & de pistolet, dont on voyoit le feu & la fumée, il n'y manquoit que le son ; d'autres se prenoient au corps, & ne se quittoient point que l'un n'eût mis l'autre sous lui. Cette Bataille imaginaire dura une bonne heure, puis disparut en un moment.

Dans l'abolition générale que les Financiers avoient été contraints d'acheter pour se délivrer des poursuites de la Chambre Royale, le crime de faux en avoit été excepté, comme il le doit toûjours être. Quelques donneurs d'avis, gens sans feu ni lieu, & avérés eux-mêmes pour faussaires, s'imaginérent que cette réserve leur serviroit à les intimider, & les forceroit à rédimer les dénonciations qu'ils pouvoient faire contr'eux. Ils leur târerent le pouls plusieurs fois pour essayer d'en tirer quelque chose, mais ils se trompoient fort ; ces gens * qui prennent leur plus grand plaisir à arracher le bien de tout le monde, craignent plus que la mort de perdre seulement un poil de leur robbe. Comme ils virent donc qu'ils se mocquoient de leurs ménaces, ils insistérent si fortement auprès du Roi, & lui firent espérer tant de montagnes d'or de cette nouvelle recherche, qu'il établit une Chambre de Justice pour faire le procès à ceux qui seroient accusés du crime de faux. 1606.

* On n'entend parler que des méchans.

Cette Chambre afin de donner de la terreur commença par de séveres jugemens, qui remplirent les logis de garnisons, les Places publiques de potences & d'effigies, & les pays étrangers de gens qui se bannissoient eux-mêmes. Mais les plus coupables ayant de bonne heure gagné le haut, & emporté avec eux dequoi laisser passer le torrent, parlementoient sûrement des lieux de leur retraite, & employoient une partie de leurs vols à se faire des protecteurs & des amis, lesquels par divers moyens ralentissoient les poursuites, & les tiroient en longueur. Ils sçavoient bien que le Roi s'ennuyoit & se rebutoit aisément à la rencontre de pareilles difficultés ; ce qui arriva en effet. Lorsqu'on vit donc qu'il se plaignoit du peu

1606. de fruit de cette recherche, la Reine Mere implora sa miséricorde pour ces malheureux; au même-tems, ils firent des offres pour se racheter, & les porterent jusques a six cens mille écus. Les plus riches en firent les avances, mais ils en rembourserent au double par les taxes que la Chambre leur adjugea sur les plus petits qui n'avoient fait que grapiller. Tellement que les gens de bien etoient d'avis que l'on repressât ces grosses éponges, & que l'on taxât une seconde fois les taxeurs.

En Decembre. Avant que l'année finît on accomplit le Mariage d'Eléonor, sœur du jeune Prince de Condé, avec Philippe fils aîné de Guillaume Prince d'Orange & Comte de Nassau. Il avoit été envoyé prisonnier en Espagne par le Duc d'Albe l'an 1568. & y ayant demeuré plusieurs années, avoit recouvré sa liberté en renonçant à la Religion Protestante. Cependant Blacons, Gentilhomme Huguenot, s'étoit emparé du Gouvernement d'Orange, à dessein, disoit-il, de lui garder cette Place. En effet, l'an 1599. sçachant qu'il étoit à Gènes avec l'Archiduc Albert, & la nouvelle Reine d'Espagne, il avoit été lui en porter les clefs, & le convier d'en venir prendre possession, comme il fit, & néanmoins il ne lui en avoit point laissé l'entiére disposition, de crainte, disoit-il, que ce Prince étant Catholique ne maltraitât les Habitans qui ne l'étoient pas. [Or] le Roi en faveur du Mariage de ce Prince avec Eléonor, contraignit Blacons de lui remettre cette Principauté, & même il en confirma l'indépendance par des Lettres fort expresses.

1607. Nous avons peu de choses à recüeillir en cette année 1607. si peut-être quelqu'un ne désire qu'on lui marque, que le Roi suivoit ses plaisirs ordinaires l'amour, le jeu, la chasse; Qu'il avoit de fois à autres des accès de goute, & qu'il fit diette comme il avoit accoûtumé de faire tous les ans. 1607.

Qu'a la priere du Pape il envoya son Ordre du Saint-Esprit à Alincourt son Ambassadeur a Rome, pour le donner avec toute la solemnité possible au Duc Sforce; & au Duc de Saint Gémini de la Maison des Ursins, les dispensant de faire leurs preuves de Noblesse, comme le Pape l'avoit dispensé du Statut de cet Ordre, qui défend de les conférer a des Etrangers.

Qu'il lui nâquit un second fils le seiziéme d'Avril, lequel porta le titre de Duc d'Oléans, & mourut quatre ans après avant les cérémonies du Baptême. En Avril.

Qu'au mois de May, comme il étoit à Fontainebleau, un Chaoux lui apporta un Compliment, & des Lettres de la part du Grand Seigneur Mahomet. En May.

Qu'au mois de Juillet il réunit tout son domaine particulier à la Couronne de France. En Juillet.

Que le vingt-sixiéme de Septembre, il se vit une Cométe, dont la longue & large queuë s'étendoit à l'opposite du Soleil, & qui étoit de la grandeur de Jupiter, & de la couleur de Saturne. Son mouvement d'abord fut si vîte qu'en ces premiers jours, dans son propre cercle, qui étoit très-grand, elle parcourut neuf dégrés & davantage: cette vîtesse diminuant de jour en jour avec sa grandeur, on cessa de la voir à la fin d'Octobre. En Septembre.

Que le Grand Maître de Malthe envoya un os du pied de sainte Euphemie, Vierge & Martyre, aux Docteurs de la Maison de Sorbonne, qui l'ont choisie autrefois pour Patrone, & que l'Université en Corps fut au Temple, où étoit logé l'Ambassadeur de l'Ordre querir ce sacré trésor.

Qu'au

1607. Qu'au sujet d'un nommé la Mothe, qui étoit accusé d'avoir assisté à l'assassinat de François de Montmorency Halot, commis par le Marquis d'Alegre, à Vernon l'an 1593. & lequel avoit obtenu des Lettres d'abolition du Roy, & pour plus grande sûreté avoit levé la Fierte saint Romain dans Roüen, il fut fort disputé au Grand Conseil sur ce Privilége par des Avocats du Parlement; qui à dire le vrai, n'étoient
1608. guére sçavans dans l'antiquité de notre Histoire. Le Grand Conseil donna Acte aux gens du Roi de l'opposition qu'ils formerent à l'exécution de ce Privilege : & depuis par un Arrêt du vingt-sixiéme Mars 1608. ayant quelque égard aux Lettres d'abolition, bannit l'accusé pour neuf ans de la suite de la Cour & de la Normandie & Picardie, & le condamna à quelques réparations & à quelques amendes. Le Roi apporta cette modification au Privilége de la Fierte; Que celui que le Chapitre auroit nommé pour la lever, seroit de-là en avant tenu de prendre Lettres d'abolition au grand Sceau, afin que cette grace vint du pouvoir du Prince, & fût dans l'ordre judiciaire.

Nous passerons ces choses, & autres semblables, pour remarquer au dehors deux affaires très-importantes, où l'autorité & la prudence du Roi eurent la plus grande part; je veux dire le different du Pape, avec la Seigneurie de Venise, & la tréve d'entre les Espagnols, & les Etats des Provinces-Unies. *Quant à la premiere, le Saint Pere se plaignoit de ce que la Seigneurie avoit fait mourir un certain Chanoine, qui étoit convaincu d'avoir forcé une fille d'onze ans, & puis de l'avoir égorgée : De ce qu'elle détenoit prisonniers deux autres Ecclésiastiques, sçavoir un Chanoine, & un Abbé; le premier pour avoir* inchiostré, *c'est-à-dire, noirci d'ancre la porte de la maison d'une sienne parente (ce qui est une injure atroce en ce pays-là) à cause qu'elle avoit refusé d'adhérer à ses infâmes désirs : Le second, parce qu'il étoit accusé d'inceste avec sa propre sœur, d'assassinats, d'empoisonnemens, de vols sur les grands chemins, de magie, & de plusieurs autres crimes.* 1603. Depuis 1605. jusqu'en 1606.

Il s'offensoit encore plus de trois ou quatre Décrets qu'elle avoit faits contre l'honneur & la liberté de l'Eglise. Par un de l'an 1602. elle avoit exclus les Seigneurs Ecclésiastiques sous quelque titre ou prétexte que ce fût, du droit de la prélation emphyteutique. Par un second de l'an 1603. elle avoit défendu de bâtir aucune Eglise, Convent, ni Hôpital, sans la permission du Sénat, à peine contre les contrevenans de bannissement, & de confiscation du fonds & de l'édifice. Par un troisiéme de l'an 1605. elle avoit étendu à toutes les Villes & Terres de son obéissance, celui qu'elle avoit fait dès l'an 1536. pour la Ville de Venise : Scavoir, Qu'il ne fût permis à aucun Ecclésiastique de laisser, donner ou engager aucuns biens à l'Eglise, & que s'il se trouvoit qu'elle en possedât quelques-uns de cette sorte, ils en fussent distraits, & le prix rendu à qui il appartiendroit. A quoi fut ajoûté; Que desormais on ne pourroit donner aucun bien fonds aux Ecclésiastiques, ni aux Religieux, sans le consentement du Sénat, qui le permettroit avec connoissance de cause, & en gardant les mêmes solemnités qui s'observent pour l'aliénation du domaine public. 1606.

Les deux premiers Décrets s'étoient faits du tems de Clément VIII. le troisiéme avoit été renouvellé durant la vacance du Saint Siége. Paul V. déclara à l'Ambassadeur de la Seigneurie, Qu'il vouloit que ce dernier fût aboli. L'Ambassadeur en ayant écrit au Senat, rap- 1605.

1606. *porta pour réponse à sa sainteté ; Que ce Decret ne contenoit rien de contraire à la liberté Ecclésiastique ; Qu'il ne regardoit que les Séculiers, sur lesquels la République avoit souveraine puissance ; Qu'il n'étoit pas juste que les biens fonds qui nourrissoient les Sujets de l'Etat, & en portoient les charges, tombassent en main morte ; & que le Sénat n'avoit rien ordonné en cela que ce que les Empereurs Valentinian & Charlemagne, les Rois de France, depuis saint Louis jusqu'à Henry III. Edoüard III. Roi d'Angleterre, l'Empereur Charles V. & plusieurs autres Princes Très-Chrétiens avoient ordonné en de pareilles matieres.*

Mais le Pape, bien loin de se payer de ces raisons, leur demanda de plus, qu'ils eussent à lui remettre les prisonniers ; & envoya deux Brefs à son Nonce, pour Marin Grimani, Duc de la Seigneurie, qui lui ordonnoient de faire l'un & l'autre, sous peine d'excommunication, & d'interdit. Quand ces Brefs arrivérent à Venise, le Duc étoit à l'agonie, ainsi on en différa l'ouverture jusqu'à l'élection d'un nouveau, qui fut Léonard Donati. Sous l'autorité de celui-ci ; le Sénat fit réponse au Pape ; Qu'il ne voyoit rien dans son Décret, ni dans sa conduite qui blessât le respect dû au Saint Siége, & qui ne fût des droits de sa Souveraineté sur le temporel. *Au même tems il nomma Duodi Ambassadeur extraordinaire, pour aller rendre raison de ses faits au Saint Pere.*

Cependant celui de France, qui étoit Fresne Canaye, & le Cardinal Delfin, agissoient avec toute leur adresse pour adoucir l'indignation du Saint Pere ; mais d'un côté, les Cardinaux de la faction Espagnole, & de l'autre l'Ambassadeur du Roi Catholique, c'étoit Ferdinand Pacheco Duc d'Escalone, lui enfloient le courage, & l'échauffoient par de spécieux motifs de Religion & d'honneur. Les Cardinaux le faisoient ainsi pour jetter ce bon homme dans un embarras, espérant que le chagrin d'une fâcheuse affaire abrégeroit ses jours. Pour le Duc d'Escalone, il cherchoit à se vanger de quelque ressentiment qu'il avoit contre les Vénitiens, & pensoit par là donner matiere au Roi son Maître, de signaler sa puissance en Italie. 1606.

L'Ambassadeur extraordinaire de la Seigneurie, étant venu un peu tard, trouva les choses fort échauffées ; Ainsi, nonobstant tous les devoirs qu'il pût rendre aux Cardinaux, & toutes les raisons qu'il sçût apporter, il vit quelque-tems après, sçavoir le dix-septiéme d'Avril, une Bulle affichée dans les Places publiques de Rome, qui déclaroit que le Duc, & le Senat, pour leurs entreprises contre l'autorité du Saint Siége, les droits de l'Eglise, & les Priviléges des Ecclésiastiques, avoient encouru les Censures portées par les saints Canons, par les Conciles, & par les Constitutions des Papes, leur ordonnoit de remettre les trois prisonniers entre les mains de son Nonce, déclaroit leurs Décrets nuls & invalides, leur enjoignoit de les révoquer, de les rayer & biffer de leurs Archives & Registres, & de faire publier par toutes leurs Terres, qu'ils les avoient abolis, & ce dans vingt-quatre jours, lesquels il leur accordoit pour tout délai. A faute d'obéir, il les déclaroit excommuniés, eux & leurs fauteurs, consulteurs, & adhérens ; & si après les vingt-quatre jours préfix, ils soûtenoient l'excommunication d'un esprit endurci, il aggravoit la Sentence, & soûmettoit la Cité & l'Etat de Venise à l'interdit. Cela fut cause que Duodi se retira sans prendre congé du Pape, & qu'il emmena avec lui Nani Ambassadeur ordinaire de la Seigneurie. En Mai & suivans.

Cette Bulle fulminante fut envoyée à tous les Evêques des Terres de la Seigneurie pour la publier ; le nombre de ceux qui

1606. *obéirent fut le plus petit ; le Senat y avoit donné si bon ordre, que ce grand coup de foudre ne mit le feu nulle part ; le Service Divin se fit toûjours dans l'Eglise à portes ouvertes, & l'administration des Sacremens continua à l'ordinaire. Tous les anciens Ordres Religieux n'en branlerent pas; mais presque tous les nouveaux sortirent des Terres de la Seigneurie particulierement les Capucins, & les Jesuites. Tous deux étoient fort attachés au Saint Pere : ceux-ci d'ailleurs avoient à démêler devant lui, cette grande affaire de la Grace, avec les Dominicains ; dans laquelle il n'y alloit pas de moins, s'ils la perdoient, que d'être notés de témérité & d'erreur.*

En Juin, Juillet, & suiv. *Tandis que les deux Partis pensoient à armer, l'un pour attaquer & l'autre pour se défendre, leurs gens de Lettres commencerent la Guerre, par divers écrits qu'ils mirent en Campagne. Les plus signalés de ceux qui parurent sur les rangs pour la République, furent Pol Soave, Religieux de l'Ordre des Servites, on le nomme vulgairement Fra Paolo, Jean Marsile Napolitain, Docteur en Théologie, & Fulgence, Confrere de Pol Soave. A l'opposite le Cardinal Bellarmin, & le Cardinal Baronius se montrerent les plus ardens défenseurs du Saint Pere. Après que ceux-là eurent donné les plus grands coups, une multitude confuse de moindres Ecrivains s'estocaderent à tort & à travers ; les plus petits Jurisconsultes, & Canonistes, s'ingérant, selon le Parti qu'ils soûtenoient, de restraindre ou d'étendre l'autorité du Pape audessus ou audessous du Concile & des Canons ; & de discourir à tort & à travers du pouvoir des Princes & des bornes de leur domination.*

Il étoit à craindre qu'il n'y eût un bien plus dangereux choc ; le Pape assembloit ses troupes dans la Duché de Spolete, & en avoit donné le Commandement Général à Rainuce Farnèse, Duc de Parme. Il se promettoit bien de faire valoir ses Censures par la force du glaive matériel, & d'abord ne respiroit que Combats & prises de Places; mais c'étoit ardeur de Vieillard, elle se ralentit aussi-tôt qu'il eût senti le faix de la dépense, les soucis de la conduite d'une si grande affaire, & l'embarras où il s'etoit jetté. 1606.

Les deux plus puissans Rois de la Chrétienté, celui de France, & celui d'Espagne, lui offroient à l'envi leurs forces : mais il vit bien qu'au même-tems ils se menageoient avec les Vénitiens, & qu'ils ne visoient qu'à faire un accommodement, & à s'en attribuer le gré & la gloire. L'Espagnol lui avoit écrit une Lettre très-obligeante, & envoyé François de Castre, pour Ambassadeur extraordinaire à Venise. Le Roi de France agissoit aussi envers Sa Sainteté par Alincourt son Ambassadeur ordinaire : & sur la fin de l'année, il fit partir le Cardinal de Joyeuse pour négocier auprès des Vénitiens le Traité qui avoit été deja fort avancé par Fresne Canaye son Ambassadeur ordinaire.

Le Cardinal ne trouva pas de plus grande difficulté que le rétablissement des Jesuites : le Sénat persuadé qu'ils avoient non seulement animé le Pape à jetter l'interdit, mais encore remué toutes sortes de moyens pour débaucher le Peuple & les autres Religieux, avoit fait informer contre eux sur quelques autres faits criminels, & soit qu'ils en eussent été convaincus ou non, les avoit bannis de toutes ses Terres par un Decret solemnel. Ainsi il se roidissoit à ne leur pas rouvrir la porte aumoins jusqu'à ce que par une conduite toute contraire à la précédente, ils eussent effacé les diffames qu'ils en avoit conçûës avec juste sujet. 1607. En Janvier.

Pour le reste des conditions, on en convint assez facilement. Le Sénat donna parole de remettre les prisonniers, & de ne

1607. *point faire exécuter ses Decrets, jusqu'à ce que les Parties en fussent demeurées d'accord; de revoquer tous les Edits faits contre l'interdit, & de rappeller tous les Ordres Religieux qui s'étoient retirés, excepté les Jesuites. Réciproquement, le Pape donna parole de lever les Censures, & de recevoir la Seigneurie dans son affection paternelle. Joyeuse, & d'Alincourt, Procureurs du Roi en cette médiation, promirent de souscrire à ces conditions, & de demeurer garants envers le Saint Pere de leur exécution: Et le Saint Pere, en recevant cet écrit de leurs mains, devoit donner à Joyeuse un pouvoir de lever les Censures.*

En Mars. *Le Cardinal de Joyeuse alla en poste à Rome avec ces articles. Le lendemain de son arrivée, qui fut le dixhuitiéme de Mars, le Pape l'ayant admis à l'Audience, fit encore de grands efforts au moins en apparence, pour le rétablissement des Jesuites, car il alloit de son honneur de ne les pas abandonner visiblement, puisqu'ils avoient été chassés pour sa querelle. Le Cardinal se faisoit fort de l'obtenir, si on remettoit cette affaire à son entiere & pleine disposition; mais le Saint Pere ne le jugea pas à propos. Le Cardinal du Perron, qui se trouva en cette Cour là pour quelque autre sujet, exerça fort son éloquence pour lui persuader, qu'il ne devoit point rompre l'accommodement pour l'amour des Jesuites, puisque leur rappel ne lui étoit pas absolument dénié, mais seulement différé. Le Pape feignit de se laisser vaincre à ces puissantes raisons: mais il parut enfin, que c'étoit fort inutilement que du Perron s'étoit débattu sur ce point là, parce que les Espagnols, à ce qu'on sçût, avoient secretement obtenu de Sa Sainteté, qu'il n'en feroit plus d'instance que pour la forme seulement, ce qu'ils n'avoient pas manqué de faire sçavoir au Sénat.*

Ils avoient en toute la part qu'ils pouvoient desirer dans les secrets mouvemens de cette affaire; mais ils s'efforçoient aussi de l'avoir dans les dehors. Les François ne le voulurent jamais souffrir; & ce ne fut pas une des moindres difficultés pour l'exécution. Car ces artificieux politiques, résolus d'y rentrer, ou de la rompre, tantôt demandoient, que la levée des Censures se fît à Rome, tantôt ils essayoient de faire ajoûter de nouvelles clauses au Bref du Pape: une autre fois, ils tâchoient de persuader, qu'il falloit obliger les Evêques qui n'avoient pas obéi de venir à Rome demander l'absolution à Sa Sainteté. Tout cela ne leur ayant pas réüssi, ils s'efforcerent de lui donner l'alarme en faisant courir le bruit, que le Sénat protesteroit contre la délivrance des Prisonniers: mais le Cardinal de Joyeuse le rassûra de cette peur. Comme ils eurent fait toutes ces tentatives en vain, ils demanderent, que le Cardinal Sapate, qui avoit pris fort hautement les intérêts du Saint Pere fût associé au Cardinal de Joyeuse pour l'exécution du Bref: mais Joyeuse fit entendre nettement, qu'il laisseroit plûtôt tout là que de souffrir qu'un autre, quel qu'il fût, partageât cet honneur avec lui. 1607.

Voici donc comme l'affaire fut terminée. Après que le Cardinal fut retourné à Venise, & qu'il eut concerté avec la Seigneurie, on prit le vingt-uniéme d'Avril, pour cette action. Ce jour là, le matin, avant toutes choses, les deux Prisonniers furent amenés au logis du Duc, & là remis entre les mains d'un Docteur, Commissaire de sa Sainteté pour cet effet, en présence de temoins. Cela fait, le Cardinal entra seul dans le Sénat; lorsqu'il y eut été quelque temps, on appella deux témoins, devant lesquels il fit lire le Bref de l'interdit, & l'excommunication, par un Herault: Ensuite de cela il donna l'absolution en forme, avec le signe de la Croix, au Sénat, & à tous ceux qui avoient encouru les

1607. *Censures. Il en fut dressé un Acte, signé des témoins qui y avoient assisté.*

La chose accomplie & les portes ouvertes, le Comte de Castro Ambassadeur d'Espagne, vint se conjoüir avec le Sénat de sa réconciliation avec le Saint Pere, & le Cardinal alla célébrer la Messe Pontificalement dans l'Eglise Patriarchale, où le Sénat, & le Comte de Castro assisterent, le peuple y affluant de toutes parts, avec une joye indicible. Les Evêques qui n'avoient pas déferé aux Censures, eurent aussi l'absolution, mais tandis qu'ils disputerent des conditions avec ceux que le Pape avoit préposés pour cette affaire, ils s'abstinrent de célébrer, & par ainsi satisfirent à l'interdiction après coup.

Le Sénat honora de bonnes pensions ceux qui avoient écrit pour sa défense, & les prit sous sa protection, mais tout son pouvoir ne fut pas assez grand pour garantir En Octobre. *Fra-Paolo de l'entreprise de certains assassins, qui l'ayant guetté long-tems, l'attraperent un jour, comme il s'en retournoit à son Monastere, & le blesserent de plusieurs coups de stylet au col, & à la tête, dont pourtant il fut si bien pansé qu'il en guérit. Depuis il appendit le stylet devant un Autel, dans l'Eglise de son Convent avec cette inscription,* Dei Filio liberatori *: non pas tant peut-être pour consacrer sa reconnoissance envers Dieu, que pour immortaliser l'horreur de cette assassinat, & pour irriter la haine du public contre ceux qu'il croyoit en être les auteurs.*

En Avril. Je viens à la Tréve d'entre les Provinces-Unies, & le Roi d'Espagne. Les deux Partis étoient extrêmement fatigués d'une Guerre de plus de quarante ans: ils en avoient chacun diversement ressenti les incommodités, & en redoutoient les évenemens. Les Espagnols y avoient dépensé une infinité d'argent, & plus perdu d'hommes que ces pays-là ne valoient: Ils ne voyoient nulle apparence de les réduire par la force, & craignoient même que s'ils obtenoient un trop grand avantage sur eux, ils ne se jettassent sous la domination du Roi de France, qui eût entraîné les autres Provinces qui leur restoient. Mais la plus grande de leurs appréhensions étoit, qu'ils ne ruinassent entiérement leurs voyages des Indes, & qu'ils n'empêchassent l'arrivée de leurs Flotes, qui sont leur plus grande subsistance. D'ailleurs, leur Conseil s'imaginoit, que comme la Guerre n'avoit servi qu'à effaroucher davantage ces Peuples, & leur avoit appris à se mieux défendre, la Paix les rameneroit peu à peu, rétabliroit la communication, & peut-être le respect pour leur ancien Souverain, du moins parmi les Catholiques, qui faisoient presque le quart des Provinces revoltées: Avec cela, l'Archiduc Albert désiroit ardemment la Paix, afin de joüir paisiblement de la Flandre, & de pouvoir employer son argent & ses amis à briguer l'Empire, qu'il croyoit devoir bien-tôt vacquer par la mort de Rodolfe. 1607. 1606.

D'autre côté les Provinces [Unies] se voyoient accablées de dettes, presque abandonnées de l'Anglois, & dans l'appréhension de l'être des François, qui s'ennuyoient de tant contribuer pour les frais de cette guerre sans en tirer aucun profit apparent. Plusieurs de leurs marchands s'imaginoient que la Paix leur apporteroit des montagnes d'or; & quelques-uns étant fort allarmés des progrès du Marquis de Spinola, qui entr'autres Places avoit pris Grole & Rhimbergue, se laissoient aller à dire, Que puisqu'ils ne pouvoient pas subsister d'eux-mêmes en un Corps d'Etat separé, il valoit mieux se rejoindre à leur Seigneur naturel, que des

1606. passer sous un autre qui leur seroit d'autant plus rude qu'il leur seroit plus voisin. Un certain Flamand, nommé Caminga, qui avoit été des premiers entre ceux qu'on avoit autrefois appellés *Gueux*, ayant un soir tenu quelques discours semblables, fut le lendemain trouvé mort dans son lit a Emden.

Les dispositions étant telles de part & d'autre, les Archiducs sonderent le gué par le moyen de Walrave, de Wirenhorst, & de Jean Gevart ses Envoyés, qui au mois de Mai de l'an 1606. confererent premierement avec quelques Particuliers des Etats, puis sur la fin de la même année furent ouis dans l'Assemblée des Etats même. Cette premiere fois, ayant représenté les longues & cruelles miseres de la guerre, & loüé la douceur & les bonnes intentions des Archiducs, ils proposerent la réunion de ces Provinces avec les autres, sous l'obéissance de leur ancien Prince. Les Etats n'eurent pas ce discours trop agréable, & les renvoyerent avec une réponse toute contraire à leur demande; sçavoir, *Que par le Décret fait à Utrect l'an 1579. le Roi d'Espagne étoit déchu du droit de Souveraineté sur ces Provinces, & qu'elles avoient été unies en un Corps, & declarées Etat libre, & République: ce qui avoit été confirmé par une prescription de plus de vingt-cinq ans, & par plusieurs Princes & Etats, avec lesquels ils avoient fait divers Traités & Confédérations.*

En Décembre.

Les Archiducs, à ce qu'on croit, n'avoient fait cette tentative que par honneur seulement; aussi leurs Députés renvoyerent aussi-tôt déclarer aux Etats, que l'intention de leurs Princes n'étoit point de gagner, ou de prétendre aucun avantage sur les Provinces-Unies: mais de les laisser comme elles étoient & de traiter sur ce pied-là.

La proposition ne déplût pas aux Etats; & de leur côté, les Archiducs pour montrer qu'ils agissoient de bonne foy, employerent a cette négociation le * Pere Jean Neyen, ou Ney, Général des Cordeliers, mais qui étoit naturel Flamand, & avoit été élevé dans la Religion Protestante jusqu'a l'âge de vingt-deux ans. Son pere étoit un Martin Ney, qui avoit autrefois été fort connu par le pere du Prince Maurice, lequel lui avoit donné divers emplois. Au reste, sa maniere d'agir paroissoit avoir tant de sincerité, que nonobstant son changement, & son habit, les Hollandois avoient beaucoup de croyance en lui. 1606.

En Fevrier & Mars.

* Ils le nommoient Pater Ney.

Il leur apporta des Lettres fort engageantes des Archiducs, qui offroient entr'autres choses, pour leur ôter toute défiance de surprise, de ne députer pour le Traité que des Originaires des Pays-Bas; de tenir les Conférences en tel lieu qu'il plairoit aux Etats de choisir; de leur accorder une tréve de huit mois, & d'en faire ratifier les conditions par le Roi d'Espagne. Les Etats accepterent la tréve, à la commencer au quatorziéme de May; les Lettres de ratification en furent aussi-tôt données de part & d'autre, & la publication faite. La difficulté fut pour la ratification d'Espagne; Louis Verreiken, Secrétaire d'Etat des Archiducs, l'apporta le quatorziéme de Juillet à la Haye; mais comme elle n'étoit qu'en papier, soussignée *Io el Rey*, & scellée seulement du petit Sceau; de plus, qu'on y donnoit aux Archiducs le titre de Seigneur des Pays-Bas, & qu'on y avoit obmis la clause, *Qu'on traiteroit avec ces Provinces comme les tenant pour Pays libres*, les Etats la trouverent imparfaite, tant en la forme qu'en la substance.

En Avril & suivans.

1607.

Cependant, le Roi de France qui avoit eu avis des Etats, qu'ils avoient accepté une tréve, craignant que l'affaire ne se passât plus avant au desavantage de ses intérêts, résolut, afin d'avoir part à la négociation, & de s'en rendre comme l'arbitre, d'y envoyer le Président Janin, l'une des meilleures têtes de son Royaume, & Paul Choard Busenval, pour y travailler conjointement avec Elie de * la Planche Russi, pour communiquer avec eux & les fortifier de leurs conseils. Il avoit envoyé Russi Ambassadeur auprès des Etats en la place de Busenval. Le Roi d'Angleterre pareillement voulut y avoir des Ambassadeurs, & à son exemple le Roi de Dannemarc, & les Protestans y en envoyerent aussi. Ceux de France y arrivérent dès le vingt-huitiéme de May : ceux d'Angleterre seulement au mois de Juillet ; & les autres ne s'y rendirent que sur la fin de l'année.

* Il étoit fils de la Planche, Premier Président à la Cour des Aydes, tué à la saint Barthelemi.

La ratification d'Espagne portée à Madrid, & rapportée à la Haye avec quelques changemens, non pas pourtant avec tous ceux que les Etats y avoient marqués, ne les contenta pas entierement. Ceux qui ne désiroient pas la Paix, prirent sujet de cela, & de quelques autres incidens, de former beaucoup d'obstacles, qui firent passer quatre mois en contestation. Néanmoins, au commencement de Novembre, les Etats, sur les instances du Pere Ney, passerent outre à la négociation ; mais poserent pour leur point fixe & immobile, *Qu'il ne seroit point touché au fondement de leur liberté & au droit de souveraineté* qu'ils s'étoient acquis aux dépens de tout ce qu'ils avoient de plus cher au monde. Or parce que les tréves finissoient en Janvier, ils laisserent à la discrétion des Archiducs de les prolonger pour un mois, ou six semaines. En ces allées & venuës, se passa presque toute l'année 1607.

En Novembre, & suiv.

On tient, qu'une des considérations qui hâta le plus le Conseil d'Espagne d'accepter une tréve, fut la crainte de perdre les Indes, & leurs forces maritimes. Car les Hollandois leur avoient pris ou brûlé depuis trois ans plus de trente gros Galions ; & tout fraîchement ils leur avoient défait leur Amiral Dom Jean Alvarés d'Avila, dans le Port même de Gibraltar, le quinziéme jour d'Avril.

On peut bien compter cet exploit là entre les plus déterminés qui se soient jamais faits sur Mer. Jacob de Heemskerker commandant l'armée des Etats, composée de vintg-six Vaisseaux, osa bien aller attaquer celle d'Espagne, quoi qu'elle fût plus forte d'un tiers que la sienne, & sous la volée du canon tant du Château que de la Ville. Il poursuivit l'Amiral au travers de la flotte ennemie, ayant donné ordre de ne point tirer que lors qu'ils seroient bord à bord. A l'approche ce valeureux Hollandois eut la jambe emportée d'un coup de canon, dont il mourut une heure après ; mais cependant il harangua si fortement ceux qui étoient autour de lui, & donna de si bons ordres, que ses gens remporterent la victoire, & brûlerent ou coulerent à fond l'Amiral Espagnol, sur lequel étoit d'Avila, & douze autres Vaisseaux ; firent deux cens prisonniers, desquels étoit le fils de d'Avila, & tuerent plus de deux mille hommes, dont il y en avoit plus de cinquante qualifiés. Un si grand échec remplit l'Espagne de deüil, & porta l'alarme bien chaude jusqu'à Madrid. On crût que si les vainqueurs eussent poursuivi leur pointe, ils euf-

En Avril.

1607. ſent pû forcer Gibraltar, & même Cadis; mais ils ſe retirerent a Titüan, Place ſur la côte d'Afrique, appartenant au Roi de Fez, pour s'y rafraichir, & s'y radouber.

1608. Nous voici à l'année 1608. que l'on nomme encore aujourd'huy, L'ANNE'E DU GRAND HYVER, à cauſe de ſa longue & horrible froidure. Elle avoit commencé à devenir très âpre le jour de ſaint Thomas, & ayant duré plus de deux mois ſans relâcher qu'un jour ou deux, elle glaça, ou pour ainſi dire, pétrifia toutes les riviéres, gela preſque toutes les jeunes vignes, & les jeunes plantes à la racine, tua plus de la moitié des oiſeaux & du gibier à la campagne, grand nombre de voyageurs par les chemins, & près de la quatriéme partie du bétail dans les étables, tant par la rigueur du tems, que par le défaut de fourages. On remarqua que les chaleurs de l'Eté ſuivant égalerent preſque les rigueurs de l'Hyver, & que néanmoins l'année fut des plus abondantes.

Le dégel ne cauſa pas de moindres dégâts qu'avoit fait le grand froid, les glaces des rivieres rompirent les bateaux, les chauſſées, & les Ponts; les eaux groſſies par les neiges fonduës inonderent toutes les vallées, & la Loire bouleverſant ſes digues en pluſieurs endroits, fit un ſecond déluge dans les Campagnes voiſines.

En Février. Ce qui arriva à Lyon eſt une merveille digne d'être écrite; Il s'étoit accumulé comme une montagne de glaçons ſur la Saone, devant l'Egliſe de l'Obſervance; toute la Ville trembloit de peur qu'en ſe détachant, leur choc ne vint à emporter le Pont, & on faiſoit des Prieres publiques pour détourner ce malheur. Un ſimple artiſan entreprit de les rompre en petits morceaux, & de les faire tous écouler ſans aucun déſordre, moyennant certaine ſomme d'argent dont il convint avec les Magiſtrats de la Ville. Pour cet effet, il alluma tout vis-à-vis, ſur le bord de la riviére, deux ou trois petits feux, avec demie douzaine de fagots, & quelque peu de charbon, & ſe mit à murmurer certaines paroles. Auſſi-tôt ce prodigieux rocher de glace éclata comme un coup de canon, & ſe rompit en une infinité de piéces, dont la plus grande n'étoit pas de plus de trois ou quatre pieds. Mais ce pauvre homme, au lieu de toucher ſa récompenſe, fut en danger de recevoir punition: car les Théologiens diſoient, que cela ne s'étoit pû faire ſans l'opération du diable; tellement que ſa recepte fut brûlée publiquement devant l'Hôtel de Ville. [Dix ou douze ans après il intenta action au Parlement pour avoir ſon ſalaire, je n'en ay pû apprendre le ſuccès.]

Henry dernier Duc de Montpenſier, après avoir langui deux ans d'une fiévre hectique, réduit à teter une nourriſſe, expira ſur la fin de Février. Sa fille unique étant encore fort petite, avoit peu avant ſa mort été fiancée au ſecond fils du Roy; Celui-là étant mort jeune, elle épouſa depuis, le troiſiéme que nous avons vû Duc d'Orléans, lequel vint au monde le vingt-cinquiéme de Mars de cette année. Henriette Catherine de Joyeuſe, veuve de Henry, ſe remaria quelque tems après à Charles Duc de Guiſe.

Au mois de May, Charles Duc de Lorraine, bon Prince, libéral & pacifique, paſſa de cette vie à l'autre, & eut pour ſucceſſeur ſon fils aîné Henry Duc de Bar & Marquis du Pont-à-Mouſſon. En May.

Quelqu'un peut-être trouveroit mau- En Novembre.
vais

1608. vais si j'oubliois que le Duc de Nevers fut envoyé en Ambassade extraordinaire vers le Pape, pour lui rendre l'obéissance filiale, qu'il fit son entrée à Rome le vingt-cinquiéme de Novembre, la plus magnifique qu'on eût jamais vûë en pareil cas; & que le Saint Pere fit publier un Jubilé, qui commença à Rome le sixiéme de Septembre, & six semaines après à Paris.

Je crois pouvoir rapporter à cette année l'invention des Lunettes d'approche, ou de longue vûë, parce qu'alors l'usage commença à s'en rendre commun en Hollande, & en France. Un Lunetier de Mildebourg en présenta une qu'il avoit faite, au Prince Maurice, laquelle sembloit approcher à deux cens pas près les objets qui étoient éloignés de deux lieuës; car de la Haye on voyoit aisément l'Horloge de Delf, & les fenêtres de l'Eglise de Leyden. L'année suivante on en vit plusieurs dans les boutiques de Paris, mais qui ne portoient pas le tiers si loin que celle-là.

Quelques-uns les ont nommées Lunettes de Galilée, *comme si ce fameux Mathématicien les avoit inventées; mais il est certain que cette heureuse découverte s'étoit faite long-tems avant lui; on en voit des traces assez manifestes dans les Ouvrages de Baptista-Porta. Et il faut avouer que les anciens même s'en servirent; s'il est vray ce que dit Roger Bacon, Que Jules César étant sur le rivage de la Belgique opposé à la Grande Bretagne reconnut avec de certains grands miroirs ardens l'assiette & la disposition de l'armée Britannique, & de toute la côte de ce pays-là. Quoiqu'il en soit, on a si heureusement travaillé à les mettre dans leur perfection, qu'il seroit malaisé d'y rien ajoûter; les merveilleuses observations que l'on a faites au Ciel par leur secours, en sont de très-illustres preuves.*

Au sujet de la fougade de Westminster, le Roi de la Grande Bretagne qui croyoit que toutes ces conspirations procédoient de la puissance que le Pape s'attribuoit sur les Souverains, composa un nouveau formulaire de serment de fidélité; dans lequel il obligeoit tous ses Sujets à reconnoître, qu'il étoit leur vray & légitime Souverain, & que le Pape n'avoit ni de soy, ni d'ailleurs, aucun pouvoir de déposer les Rois, ou de porter aucun Prince Etranger à envahir leurs pays, ou de dispenser leurs Sujets du serment de fidélité; & partant vouloit qu'ils lui jurassent, que nonobstant toutes Sentences du Pape, ils lui obéiroient fidellement, le serviroient, lui & ses successeurs, & découvriroient les conspirations qu'ils sçauroient être contre sa personne, & contre son Etat. 1608.

Le Pape en ayant eu avis, envoya un Bref aux Catholiques, pour leur défendre de prêter ce serment. George de Blacwel, Archiprêtre d'Angleterre, ayant été emprisonné sur le refus qu'il en faisoit, se laissa persuader, que ce Bref avoit été extorqué, & qu'il n'y avoit rien dans le Formulaire du Serment, qui fût contraire aux Articles de la Foi; si bien qu'il le prêta & le fit prêter aux autres Catholiques d'Angleterre. Mais le Pape par un second Bref, confirma le premier, & le Cardinal Bellarmin écrivit une Lettre à Blacwel, pour lui remontrer que ce serment blessoit l'unité de l'Eglise, & l'autorité du saint Siége. L'Archiprêtre publia une Apologie pour ce serment; le Cardinal y fit une réponse: & le Roi une réplique, qu'il adressa aux Princes Chrétiens. Quelques Auteurs se mêlerent dans la querelle; & comme c'étoit un combat où il s'agissoit de la puissance des Papes, & de celle des Princes temporels, il fut l'entretien & l'exercice des plus doctes hom-

mes de l'Europe cinq ou six mois durant.

1608. Les Etats des Provinces-Unies avoient besoin de faire voir aux Espagnols, qu'en cas que le Traité de Paix se rompît, ils seroient secourus de la France, & de l'Angleterre; c'est pourquoi ils avoient diverses fois fait instance envers les Ambassadeurs des deux Rois, qu'ils entrassent en une bonne Ligue défensive pour leur conservation. Le Roy de France la leur

En Janvier accorda le premier, & la signa le deuxiéme jour de Janvier de cette année 1608. nonobstant les avis contraires de ceux de son Conseil, que le zele de la Religion Catholique portoit indirectement à favoriser l'Espagnol. Les Ambassadeurs du Roi de la Grande Bretagne ayant quelques intérêts à démêler avec les Etats, touchant la liquidation des arrerages de quelque argent, ne la conclurent que quatre ou cinq mois après.

Ceux d'Espagne Députés pour la Paix; sçavoir le Marquis de Spinola Général des Armées du Roi Philippe dans les Pays-Bas; Jean Crusel Richardot, Président du Conseil secret des Archiducs, Jean de Mancidor Sécrétaire du Roi Philippe pour la guerre; le Pere Jean Neyen, ou Ney, Commissaire Général de l'Ordre de saint François; & Louis Verreiken, premier Sécrétaire d'Etat de l'Archiduc, arriverent à la Haye au mois de Janvier. Les Etats Députerent pour la Généralité Guillaume de Nassau, & le Seigneur de Brederode: & les sept Provinces nommerent chacune un homme des plus habiles & des plus qualifiés qu'elles eussent.

En Février. Les complimens faits de part & d'autres, ils commencerent de s'assembler le 6 de Février. Dans les dix premieres Séances ils se communiquerent leurs Procurations, & on y traita premierement de l'amnistie, des représailles, & de quelques autres points qui passerent sans beaucoup de difficulté; mais quand on vint à parler du commerce des Indes Orientales, ce fut là que commença le fort de la négociation; les Etats se roidissant à l'avoir en toute liberté; les Espagnols à les en exclure. Ceux-ci pensoient qu'il n'y eût qu'un petit nombre de Marchands interessés à ce commerce, & que les autres ne se soucieroient pas beaucoup de le conserver; mais la Compagnie qui s'étoit formée depuis quelques années pour ces Indes, avoit quarante Vaisseaux sur cette route là, le moindre de cinq cens tonneaux, bien équipés en guerre, & de la valeur chacun de vingt-cinq mille écus: De plus quatre-vingt autres du port de six à sept cens tonneaux qui alloient aux Indes Occidentales, sans compter grand nombre d'autres petits pour la Guinée, & les Isles saint Dominique. Etant donc animés par leurs intérêts, & avec cela soûtenus du Prince Maurice, ils faisoient tant de bruit, & réveilloient le public par tant de manifestes & de discours imprimés, que leurs Députés étoient obligés de tenir ferme.

Comme ils ne purent donc s'accorder sur ce point-là, ils le quitterent pour passer à ceux du trafic réciproque dans les Pays-Bas, de la renonciation aux représailles, de la déclaration des limites, de la démolition & de l'échange des Places, de la cassation des Sentences de proscription & de confiscation, de la restitution des biens, des Priviléges des Villes, du licentiement des troupes de chaque côté, & de plusieurs autres choses.

On voit dans les Mémoires du Président Janin les difficultés qui se for-

1608. merent de part & d'autre sur différens articles, particuliérement sur la restitution des Places. Que la tréve fut prolongée par deux fois, l'une jusqu'à la fin de May, l'autre jusqu'en Juillet. Que le Pere Ney étant allé en Espagne pour querir des pouvoirs plus amples, y fut détenu long-tems par la lenteur ou naturelle ou artificieuse, de ce Conseil là; Que le Présidant Janin, mandé par le Roi, fit un tour en France, & que Dom Pedro de Tolede, qui alloit en Allemagne, y passa en même tems, à dessein, comme on crut, de sonder les intentions du Roi pour le détacher des intérêts des Etats.

En Septembre, & suiv.

On y voit encore les grandes jalousies que les Etats prirent des Conférences qu'il avoit avec le Roi, les intrigues, & les artifices du Prince Maurice pour rompre ce Traité, les différentes factions qui se formerent dans le pays pour & contre: puis la rupture du Traité par les Etats, sur ce que les Espagnols persistoient à vouloir qu'ils rétablissent l'exercice de la Religion Catholique par tout leur pays, & qu'ils se déportassent de la navigation de toutes les Indes; & enfin sur cette rupture, la retraite des Ambassadeurs d'Espagne qui prirent congé des Etats le dernier jour de Septembre, & s'en retournerent à Bruxelles.

1609. Ceux de France & de la Grande Bretagne, particulierement le premier, ne cesserent pas pour cela leur médiation, & proposerent aux deux Partis de faire du moins une longue tréve, puisqu'ils ne pouvoient pas convenir d'une Paix perpétuelle. Le Prince Maurice s'y opposoit ouvertement, parce que son employ prenoit fin par la guerre. Il avoit beau champ de déclamer contre les artifices des Espagnols, & d'entretenir les peuples dans des défiances & des appréhensions; & il parloit d'autant plus haut qu'il avoit de son côté tous les gens de guerre, & la Province de Zélande, de plus quatre ou cinq bonnes Places en sa disposition, & les désirs des Princes Protestans, qui appréhendoient que durant cette tréve les armes de la Maison d'Autriche ne leur tombassent sur les bras. 1609.

Mais il y alloit trop de l'honneur du Roi, après tant de peine qu'il y avoit prise, & trop aussi de son intérêt, qui étoit de désarmer la Flandre, laquelle il avoit dessein d'enlever, pour ne pas conclure cette affaire. Il agit donc si puissamment par prieres & par menaces, envers les Etats, que leurs Députés se rassemblerent le vingt-cinquiéme de Mars à Anvers, avec ceux d'Espagne, & firent une tréve pour douze ans, qui fut proclamée dans cette Ville-là le quatorziéme d'Avril.

En Janvier, Fevrier, Mars.

Elle portoit entr'autres choses, *Que les Archiducs traitoient avec eux en qualité & comme les tenant pour Provinces libres, sur lesquelles ils n'avoient rien à prétendre; Qu'il y auroit cessation de tous actes d'hostilité, mais que dans les pays éloignés elle ne commenceroit qu'un an après; Que le trafic seroit libre par mer & par terre, lequel néanmoins le Roy d'Espagne limitoit aux terres qu'il avoit en Europe, n'entendant point que les Etats en pussent faire aux autres,* * *sans son expresse permission; Que chacun garderoit les Provinces & les Places qu'il tenoit pour lors; Que ceux dont les biens avoient été arrêtés ou confisqués à cause de la guerre, ou leurs héritiers, en auroient la jouissance pendant la tréve, & y rentreroient sans aucune formalité de justice; Que les Sujets des Etats auroient dans le pays du Roy Catholique & des Archiducs, la même liberté pour la*

En Avril.

* Les Indes Orientales & Occidentales.

1609. *Religion qui avoit été accordée aux Sujets du Roy de la Grande Bretagne par le dernier Traité de Paix. Réciproquement, les Etats promirent, qu'il ne seroit fait aucun changement dans les Villages de Brabant qui dépendoient d'eux, ausquels il n'y avoit auparavant que l'exercice de la Religion Catholique; & les Ambassadeurs de France en donnerent leur écrit de garantie.*

Le Président Janin étant retourné à la Haye après la publication, exhorta les Etats de la part du Roi, d'accorder à leurs Sujets Catholiques le libre exercice de leur Religion; mais tout ce qu'il put obtenir, fut, qu'ils ne seroient plus recherchés ni troubles, s'ils ne le faisoient que dans leurs maisons & pour leurs familles seulement.

Si la puissance Espagnole reçût un grand échec par ce Traité, celui qu'elle se procura par l'expulsion des Mo-
1609. risques ne fut pas moindre. Après l'éversion du Royaume de Grenade, il étoit resté grand nombre de Mahometans & de Juifs en ce pays-là, d'où ils s'étoient encore provignés dans les pays
1610. de Valence, de Castille, & d'Andalou-
jusqu'en Mars. sie. Ils étoient baptisés, & professoient le Christianisme, à cause dequoi on les nommoit, nouveaux Chrétiens; mais ils exerçoient sécrétement les impiétés de leurs peres. On faisoit état qu'il y en avoit plus de douze cens mille têtes de l'un & de l'autre sexe. Le Roi Philippe étoit informé que depuis plusieurs années, ils avoient recherché la protection du Roi de France, des Provinces-Unies, du Roi d'Angleterre, même du Turc, & du Roy de Maroc; & il s'étoit laissé persuader qu'un jour de Vendredi Saint, ils devoient égorger tous les vieux Chrétiens des Pays où ils se trouveroient les plus forts; Sur cela il résolut de les mettre hors de ses terres, ne leur permettant d'emporter autre chose que des marchandises, & retenant leur or & argent, leurs pierreries, & tous leurs immeubles, hormis qu'il en accorda la quatriéme partie à la Noblesse pour la dédommager de la perte qu'elle souffroit par leur éloignement, car ils faisoient valoir les terres des Gentilshommes un tiers davantage que les Paysans Espagnols. 1609.

On exécuta cet Edit avec la derniere rigueur, même sur ceux qui etoient Prêtres, Religieux, Officiers du Roi, & alliés dans les maisons des anciens Chrétiens. On les arracha des Autels, des Cloîtres, des tribuneaux de Justice; les maris d'entre les bras de leurs femmes; les femmes d'entre les bras de leurs maris, les peres d'avec leurs enfans. Ces miserables, partie transportés en Afrique, partie ayant passé en France & en Italie, périrent presque tous de diverses manieres; Les uns furent noyés par les Mariniers mêmes qui les passoient; les autres massacrés par les Arabes; plusieurs dépoüillés, & plusieurs ayant été repoussés par ceux chez qui ils pensoient se réfugier, moururent de malefaim, étant en exécration aux Chrétiens comme Infideles, & aux Infideles comme Chrétiens; si bien que de cette grande multitude à peine s'en sauva-t'il le quart. L'Espagne se sentira longtems de cette inhumanité plus que barbare: car la cruelle expulsion de tant de milliers d'hommes jointe au continuel passage de ses Habitans dans les Indes, & à leur fainéantise naturelle, à fait de ce pays-là, autrefois le plus peuplé & le plus cultivé de l'Europe, une vaste & stérile solitude.

Quelques Pirates Chrétiens s'étoient retirés à Tunis & à Alger, & y avoient tant recüeilli de leurs semblables, qu'ils

1609. tenoient le détroit de Gibraltar comme bouché, & osoient bien attaquer des flottes entieres. Les Maloüins ne pouvant souffrir ce brigandage, armerent quelque navires pour leur courir sus. Le Capitaine Beaulieu qui les commandoit, ayant rêvé aux moyens de ruiner tout d'un coup les forces de ces voleurs, conçût le plus hardi dessein qu'on se puisse imaginer. Il résolut d'aller brûler leurs Vaisseaux dans le Port de Tunis, au dessous du Château de la Goulette. Les Espagnols l'ayant joint avec huit gros Gallions, se mirent de la partie pour le seconder en cette généreuse entreprise. Quand le vent fut bon, il se mit bravement à l'avant-garde, entra dans le havre en plein midy, passa sous l'artillerie du Fort, contre lequel il fit tirer cent cinquante volées de canon; puis comme il vit que ses Vaisseaux ne pouvoient approcher plus près, il sauta dans une barque avec quarante hommes seulement, & perçant au travers d'une tempête continuelle de quarante cinq piéces de canon qui tiroient du Fort, alla mettre le feu au plus grand Vaisseau, d'où il se porta ensuite à tous les autres, & en consuma trente-trois, dont il y en avoit seize armés en guerre, & une Galére.

Les nouvelles de la mort de Ferdinand de Médicis Duc de Toscane, oncle de la Reine, interrompirent les divertissemens qui faisoient les occupations de la Cour durant l'Hyver, & firent cesser les Carousels & les Balets. Son fils Cosme II. du nom lui succéda en ses Etats. *En Février.*

Il se publia cette année deux Edits mémorables; l'un du mois de Juin, pour arrêter la fureur des duels; l'autre du mois de May pour remédier aux trop fréquentes banqueroutes. Le premier augmentoit les peines portées par les précedens, tant contre ceux qui se battoient, que contre leurs seconds, faisoit plusieurs Reglemens pour la réparation des offenses, & permettoit à ceux qui auroient reçû quelque injure atroce, d'en porter leurs plaintes au Roi, ou bien aux Connétables & Maréchaux de France, & de demander congé de se battre : ce qui leur seroit accordé si on le trouvoit expédient pour leur honneur. *En Juin.* 1609.

Le second punissoit les banqueroutiers de mort, comme voleurs & affronteurs publics; déclaroit nuls tous transports, ventes, cessions, ou donations par eux faites en fraude; vouloit même que ceux qui les auroient reçûës, ou qui auroient aidé à recéler leurs effets, ou qui auroient induit & porté les Créanciers à composer avec eux, fussent châtiés comme complices; défendoit à tous les Créanciers de leur faire aucune remise, ni atermoyement sur peine de perdre leur dette, & plus s'il y échéoit. *En May.*

Il y en eut grand nombre qui s'enfuirent hors du Royaume; mais l'un des plus signalés, qui s'étoit réfugié en Flandre, ayant été pris à Valenciennes avec la permission des Archiducs, fut amené à Paris, & par Arrêt du Conseil fit publiquement amende honorable la torche au poing, fut mis au Pilory trois jours de suite, puis envoyé aux Galeres. Cet exemple étoit fort nécessaire, pour reprimer les friponneries de cette sorte de gens; car on voyoit que s'étant tenus cachés quelques jours pour obliger leurs Créanciers à leur céder une partie de leur dû, ils reparoissoient en public tout superbes des dépoüilles de ceux qu'ils avoient affrontés, & croyoient couvrir leur honte par leur impudence.

1609. Tandis que le Roi s'acqueroit le titre d'arbitre de la Chrétienté, en composant tous les differends d'entre les Etats voisins, la discorde qui s'étoit malheureusement glissée dans sa maison même, troubloit la joie de tous ses bons succès, & lui remplissoit le cœur de mille chagrins. Les dédains de la Marquise de Verneüil avoient renflamé sa passion, comme d'autre côté les poursuites qu'il faisoit pour la ravoir en sa puissance, & les discours offensans qu'elle tenoit, redoubloient les jalousies de la Reine, & les querelles domestiques.

Sully & quelques autres confidens du Roy travailloient assez inutilement à les réduire l'une & l'autre à ses volontés; ils menaçoient la Marquise, qu'il s'attacheroit à une autre, & qu'alors il lui ôteroit ses enfans, & la confineroit avec eux dans un Cloître. En effet il tâchoit de se divertir de cette fantaisie par d'autres, aimant publiquement la Comtesse de Moret, & depuis peu encore la Demoiselle des Essarts. Ils représentoient en même tems à la Reine, que ses emportemens ne serviroient qu'à aliéner davantage l'esprit du Roi, que la douceur & les tendresses étoient les seuls moyens de le retenir; & qu'en attendant qu'elle pût le détacher des objets illégitimes, elle devoit user d'un peu de modération, si elle vouloit obtenir des graces pour elle & pour les siens. Mais Conchini, & Léonore Galigay, sa femme, bien loin de la mettre en cette disposition, l'entretenoient de plus en plus dans sa mauvaise humeur, ayant tant empiété de pouvoir sur son esprit, qu'ils régloient ses désirs, ses affections, & ses haines comme il leur plaisoit.

On avoit souvent conseillé au Roy de ne point garder ces funestes tisons qui mettoient le feu à sa maison, & qui embraseroient quelque jour toute la France. 1609. Dom Jean de Médicis oncle naturel de la Reine s'étant mêlé, par son ordre, d'exhorter la Reine à les congédier, elle s'emporta contre lui avec injures & avec reproches, & s'opiniâtra tellement à le maltraiter, quelque chose que le Roi pût faire pour calmer son courroux, qu'il fut contraint de se retirer hors de France. [L'audace de ces petites gens alla jusqu'à tel point qu'ils userent de menaces contre la personne du Roi, s'il osoit attenter aux leurs : Car plusieurs l'y portoient ; entr'autres celui-là même qui exécuta sous l'aveu du fils ce que le pere n'avoit pas eu la force de commander.]

Les Catholiques zelés de son Conseil, se joignant aux intentions de la Reine, entretenoient de dangereuses correspondances avec le Conseil d'Espagne par le moyen de l'Ambassadeur de Florence, & se faisoient fort de marier le Dauphin, & la fille aînée de France, avec les deux enfans du Roy Philippe, de sorte que ce Prince, soit de son propre mouvement, ou par leur suggestion, donna charge à Dom Pedro de Tolede, parent de la Reine, qu'il envoyoit en Allemagne, de séjourner quelque tems à la Cour de France, pour sonder les intentions du Roi.

On ne sçait pas quelles propositions il lui fit en particulier, mais on soupçonna qu'il lui avoit parlé de faire une Ligue entre les deux Couronnes pour ramener tous les Protestans à la Foi Catholique, & qu'il lui avoit offert de lui céder le droit que son Maître avoit sur les Provinces-Unies, & de les donner en dot au Dauphin, avec sa fille aînée. Mais le Roi lui répondit fort séchement sur ces Mariages; car

1609. il ne vouloit aucune alliance avec les Espagnols, il désiroit marier son Dauphin a la fille aînée de Lorraine, pour joindre cette Duché à la France; & il avoit résolu de donner la plus âgée de ses filles, au fils aîné du Duc de Savoye. On disoit, qu'afin de dédommager les Princes Lorrains qui prétendoient que leur Duché étoit un fief masculin, il proposoit de leur donner le rang & les droits de Princes du Sang immédiatement après ceux qui l'étoient en effet.

Il y avoit déja quelques années que le Duc de Savoye, mal satisfait des Espagnols, tant parce qu'ils n'avoient pas donné à sa femme un aussi bon partage qu'a sa sœur Isabelle, que parce qu'ils ne l'avoient pas secouru en tems & lieu, cherchoit ses avantages du côté du Roi, & ne perdoit point d'occasion de lui renouveller les propositions de la conquête du Milanois. L'an 1607. le Cardinal de Joyeuse, en revenant de Venise, & l'an 1608. Vaucelas, qui avoit été envoyé a Turin, pour féliciter le Duc du Mariage de ses deux filles avec les Ducs de Mantoue & de Modene, en avoient rapporté des paroles au Roi; mais il n'y prenoit pas assez de confiance, on ne jugeoit pas qu'il fût encore tems de se déclarer. Cette année, Bullion étant allé en Savoye pour quelques autres affaires, eut charge de découvrir ses intentions au Duc, & de lui proposer la conquête du Milanois à son profit, hormis quelques Places qu'ils lailleroit aux Vénitiens, parce qu'elles étoient à leur bienséance. Le Duc ayant ouvert toutes les deux oreilles à de si belles offres, Bullion le fit aboucher avec Lesdiguieres; & dèslors il fut conclu par le Comte de Gattinare au nom du Duc, entre le Roi & le Duc une Ligue offensive & défensive, dont le Mariage de son fils, avec la fille aînée de France devoit être comme le sceau. 1609.

Le dessein de réduire la Maison d'Autriche dans les bornes de l'Espagne & de ses pays héréditaires, ne partoit point de l'esprit du Roi : La plûpart des Princes de la Chrétienté, & sur tout, les Protestans, le sollicitoient sans cesse d'y travailler; Ses Capitaines le désiroient pour avoir de l'employ; & les Huguenots poussoient à la roue, afin d'empêcher la Ligue d'entre les deux Couronnes, laquelle sans doute eût tendu a les exterminer. Au contraire les Catholiques, ausquels il étoit resté quelques sentimens de la Ligue, n'oublioient rien pour l'en détourner; ils croyoient même que c'étoit une œuvre de piété de prêter la main à ses plaisirs pour le retenir dans l'oisiveté : mais quoi que dans les autres choses il déférât fort a leurs avis, il ne se communiquoit guere à eux sur ce qui touchoit cette entreprise; & s'il l'avoit retardée jusques-la, ce n'étoit que parce qu'il vouloit bien prendre toutes ses précautions, & faire tous les préparatifs nécessaires avant que de se déclarer.

Il avoit fallu pour cela établir une parfaite tranquillité dans son Etat, donnant le tems aux factions de s'éteindre, & aux deux Religions de compatir ensemble. Il avoit fallu acquiter ses dettes, rétablir le crédit que la mauvaise administration des Finances avoit fait perdre; de plus faire provision d'argent, de munitions, d'armes, d'artillerie, & d'hommes choisis, & intéresser dans son party le plus qu'il se pouvoit de Princes & d'Etats. Les Rois de Suede & de Dannemarc lui avoient engagé leur parole depuis plus de quatre ans; les Provinces-Unies en faisant

1609. la tréve l'assurerent de la rompre quand il lui plairoit : & le Duc de Savoye, les Princes Protestans d'Allemagne, & plusieurs Villes Impériales [pareillement.] Le Duc de Baviere entroit dans cette Ligue, sur l'assûrance que lors que l'élection de l'Empire seroit renduë libre, on le feroit Roi des Romains. On promettoit aux Vénitiens quelques Villes du Milanois, & celles du Royaume de Naples, sur le Golfe Adriatique : Aux Suisses, le Pays du Tirol, la Franche-Comté, & l'Alsace. Le Pape même s'y laissoit attirer, pourvû qu'on l'aidât à réünir le Royaume de Naples au Saint Siége, ce qui lui eût donné moyen de faire de beaux établissemens pour ses neveux. Voila comment tous les Princes de la Chrétienté se fussent accommodés des dépoüilles de la Maison d'Autriche ; & le Roy, pour ne pas faire naître contre lui la même jalousie que tout le monde avoit contre elle, n'eût pas retenu un seul pouce de terre, & n'eût voulu pour son partage que la gloire.

Après cela comme il n'y a point de borne à une si belle carriere, il faisoit dessein, qu'ayant reglé les limites & les prétentions des Princes Chrétiens, affermi la Paix & l'union entr'eux, & formé un Conseil Général pour cette République Chrétienne, il en employeroit toutes les forces à ruiner la tyrannie Mahometane. Ces desseins sans doute n'étoient pas au dessus de son courage & de sa puissance, mais peut-être de plus longue étenduë que ne pouvoient être sa vie & sa santé : car il étoit âgé de cinquante-six ans, sujet à la goute, dont il avoit des accès assez fréquens, & obligé tous les ans de se mettre dans les remedes pour le moins une fois, & souvent deux.

L'Amour, s'il est permis de parler ainsi, voulut se méler dans cette entreprise, & préter son flambeau pour aider a allumer la guerre, comme il a presque allumé toutes les plus grandes qui ayent jamais été. Henriette-Charlotte, fille du Connétable de Montmorency, & de Louise de Budos sa seconde femme, ne parut pas si tôt à la Cour, qu'elle effaça toutes les autres beautés : la premiere fois que le Roi la vit, ce fut en un balet, où elle étoit vêtuë en Diane, & tenoit un dard à la main ; elle lui inspira alors de tout autres sentimens que ceux que cette chaste Déesse devoit inspirer dans les cœurs. Les confidens des passions de ce Prince, les parens de la fille, les gens même de la Reine, qui pensoient par-là chasser toutes ses autres maîtresses, se trouverent disposés à le servir dans cette recherche. Tout flattoit sa passion, hormis celle qui la pouvoit soûlager ; il crut la pouvoir acquerir en l'élevant au plus haut rang de la Cour, après celui de la Reine ; & dans cette vûë il la maria au Prince de Condé, jeune & pauvre, qui tenoit tout de sa puissance, & n'avoit pourtant point encore de Gouvernemens, ni d'emplois, mais qui étant ce qu'il étoit, & avec cela fort bien fait d'esprit & de corps, eût pû avec un peu plus de complaisance obtenir de lui les plus belles Charges du Royaume. Les nôces furent solemnisées à Chantilly au mois de Mars. 1609. En Janvier, & suiv.

Le Duc de Vendôme étant parvenu à l'âge de seize ans, le Roy avoit impatience d'accomplir son Mariage avec Françoise de Lorraine, fille unique du feu Duc de Mercœur. La mere & quelques parens de la fille y avoient toûjours apporté de la résistance ; à la fin le Pere Cotton, extrêmement persuasif & insinuant, les avoit disposés à donner En Mars.

1609.

ner ce contentement au Roy. Les fiançailles en avoient été faites l'année précedente : celle-ci les nôces se célébrerent à Fontainebleau le neuviéme jour de Juillet.

En Juillet. Ce fut vers ce tems de réjoüissance, que la flamme nouvelle du Roi redoublée par la présence de la jeune Princesse de Condé, éclata si fort qu'elle frappa les yeux de son mary, & lui causa un grand mal de tête. Alors, [d'un côté les consciencieux, d'un autre les malcontens, les ennemis couverts du Roi,] ces gens dont la malignité ne se plaît que dans le trouble, sans autre visée que de faire mal, & la Reine, même, piquent le jeune Prince d'honneur & de jalousie ; il s'emporte & tient des discours peu respectueux, le Roi l'en châtie en lui retranchant les moyens de sa subsistance ; sçavoir ses pensions, & l'argent qu'il lui avoit promis pour son Mariage.

Ce fâcheux traitement fit un effet tout contraire à ce que le Roi désiroit. Le Prince en étant plus irrité, & d'ailleurs appréhendant quelque violence d'une si forte passion, quoi qu'il n'en eût jamais vû d'exemple dans ce bon Roi, résolut de se retirer de la Cour & du Royaume. Ayant donc disposé toutes choses pour son dessein, il enleva lui-même sa femme le 29. d'Août, *(a)* la mit en croupe derriere lui, & à quelques lieuës de-là, la jetta dans un carosse * à six chevaux. Il passa à côté de Landrécy, sans y entrer, & de-là se rendit à Bruxelles. Le Nonce du Pape, & les Archiducs l'y reçûrent avec grande joie, & lui rendirent tous les honneurs qui étoient dûs à sa qualité.

En Août.

* Il n'y en avoit guere eu auparavant.

Aux nouvelles de cette évasion imprévûë, le Roi tout troublé de colere & d'amour, ne put dissimuler son émotion, même devant la Reine ; mais il tâcha de la couvrir de raisons d'Etat. Son Conseil fut d'avis de ne rien résoudre sur une chose si importante, qu'on ne fût bien assuré du lieu où le Prince se seroit retiré. Un mois après on sçût qu'il étoit à Bruxelles : alors le Roi donna ordre à Praslin, Capitaine de ses Gardes, d'aller vers les Archiducs leur demander qu'ils eussent à lui rendre le premier Prince de son Sang. En Octobre.
Ils répondirent à cela que la seule considération qu'ils avoient pour ce noble Sang, les ayant obligés à lui donner retraite, le droit d'hospitalité, & l'honneur ne leur permettoient pas de le livrer ; mais qu'il ne falloit point craindre qu'il attentât rien, ni de fait, ni de parole, contre le respect & le service qu'il devoit à son Souverain.

Cette réponse ne contenta point le Roi, il prenoit à deshonneur tous les honneurs qu'on rendoit à celui qui s'étoit mis en sa disgrace, & qui avoit porté dans les pays étrangers des bruits qui diffamoient sa réputation. De plus la trop étroite familiarité que ce Prince avoit contractée avec le Duc d'Aumale, ennemi mortel de sa personne, lui fournissoit un beau prétexte d'évaporer des transports de colere, qu'on sçavoit bien être produits par une autre cause. Il dépêcha donc des Ambassadeurs vers les Archiducs, qui parlerent encore plus fortement que Praslin, mais ne gagnerent pas davantage. Quelques-uns des confidens du Roi qui pensoient le bien servir, s'y voulurent employer d'eux-mêmes ; & firent quelques entreprises pour enlever la Princesse, se promettant qu'elle en seroit bien aise ; & d'autres encore plus mal- En Novembre, & suiv.

(a) Le 30. Novembre, selon Bassompierre, qui dit que Monsieur de Praslin les trouva tous deux à Landréci.

1609. à propos en formerent contre le Prince même. Le bruit en ayant été répandu dans Bruxelles, c'étoit au mois de Février de l'an 1610. tout le peuple prit les armes pour la défense d'une si noble

1610. En Fevrier. refugiée ; mais lui, craignant quelques fâcheux évenemens, se retira de là, & passa dans le Milanois.

Le Comte de Fuentes, furieux ennemi du Roi, fit malicieusement courir le bruit, qu'il avoit mis la tête du Prince à deux cens mille écus, & sur ce prétexte, il lui donna des gardes à pied & à cheval. Ce qu'il ne faisoit pas tant pour la sûreté de sa personne, que pour noircir la réputation du Roy, & pour empêcher que quelque Envoyé ne regagnât ce jeune Prince, ou en lui faisant des offres fort avantageuses, ou en lui jettant du dégoût & du repentir dans l'ame. Il avoit en effet quelque raison d'appréhender ce changement, puisque nonobstant toutes ses précautions, le Prince, à ce qu'on a dit depuis, commençoit à écouter les propositions qu'on lui faisoit du côté de France, & alloit se laisser vaincre quand la mort du Roi arriva.

Quoi qu'on en ait voulu dire, la plus

En Mars & suiv. forte passion du Roi étoit la gloire & la poursuite de ses grands desseins. La mort de Jean-Guillaume, Duc de Cleves, de Julliers & de Bergh, Comte de la Mark, & Seigneur de Ravenstein, arrivée le vingt-cinquiéme de Mars, lui en fit une spécieuse ouverture. Ce Prince étoit fils du Duc Guillaume, qui l'étoit de Jean, Duc de Cleves, Comte de la Mark, & Seigneur de Ravenstein, lequel Jean avoit épousé Marie, fille & héritiere de Guillaume Duc de Julliers & de Bergh, & Seigneur de Ravensbourg. Remarquez qu'il fut dit par leur Contrat, *Que ces Terres demeureroient toûjours unies en une seule main*, afin de se pouvoir mieux défendre contre leurs voisins qui devenoient trop puissans. 1609.

La succession du Duc Jean Guillaume étoit extrêmement litigieuse entre ses héritiers, tant à cause des diverses dispositions des Ducs ses Prédecesseurs, que des Constitutions des Empereurs, toutes contraires les unes aux autres. Car quelques-unes avoient traité ces En Mars, & suiv.
Duchés comme fiefs masculins ; & quelques autres avoient voulu qu'elles pussent tomber en quenoüille. L'Empereur Fédéric III. avoit concedé ces Terres à Albert de Saxe, *pour services rendus à l'Empire, en cas que ceux qui les possédoient pour lors vinssent à mourir sans hoirs mâles* ; & Maximilien I. avoit par deux fois ratifié cette Concession. Depuis, tout au contraire, quand Guillaume fils du Duc Jean & frere de Sibylle mariée à Jean Fédéric, qui bientôt après fut Electeur de Saxe, épousa Marie d'Autriche, Reine de Hongrie & sœur de Charles V. ce fut l'an 1545. cet Empereur lui accorda & ses » Successeurs le confirmerent ; Que s'il » ne laissoit point de fils de ce Mariage, » les filles qu'il en auroit seroient capa» bles de succéder en tous ses Etats ; l'aî» née premierement, puis les cadetes consécutivement l'une après l'autre : & que » s'il n'y en avoit aucune en vie lors du » décès du pere, ces Principautés ap» partiendroient à leurs enfans mâles. La même condition avoit été apposée dans le Contrat de Sibylle sœur de ce Guillaume, l'an 1526. lorsque le Duc Jean leur pere la maria avec ce Fédéric Electeur de Saxe, qui depuis fut vaincu & destitué de sa Duché par l'Empereur Charles V.

Or ce Guillaume, fils du Duc Jean, avoit eu un fils ; sçavoir ce Jean Guillaume que nous venons de voir mou-

1609. rir, & quatre filles, qui furent Marie-Eléonor, Anne, Magdelaine, & Sibylle. De ces filles, la premiere, nommée Marie-Eléonor, avoit épousé Albert Fédéric de Brandebourg Duc de Prusse, l'an 1572. dont il ne resta que des filles: La seconde, Philippe Ludovic de Baviere Palatin, Duc de Neufbourg, d'eux nâquit Volfgang, & quelques autres mâles: La troisiéme, Jean Duc des Deux-Ponts, frere de ce Ludovic, laquelle étoit morte avant le Duc Jean-Guillaume, mais avoit laissé des fils, & la derniere, Charles d'Autriche, Marquis de Burgaw, dont il n'y avoit point d'enfans. De Marie-Eléonor, & d'Albert vinrent plusieurs fils qui moururent jeunes, & quatre filles; dont l'aînee nommée Anne, épousa Jean Sigismond de Brandebourg, qui fut Electeur, & Duc de Prusse: La quatriéme fut femme de Jean Georges frere de Chrétien II. Electeur de Saxe. Nous n'avons que faire des deux autres.

Brandebourg prétendoit entiérement cette succession pour son fils George-Guillaume, qui étoit issu d'Anne, fille de Marie-Eléonor, l'aînée des quatre sœurs. Les trois autres sœurs, ou leurs enfans y vouloient aussi avoir part; Et de plus, Neufbourg disoit, que ces Terres appartenoient toutes à Volfgang son fils, parce qu'il étoit l'aîné des mâles issus des quatre sœurs, & que Georges de Brandebourg n'étoit que fils d'une fille de l'aînée de ces quatre filles, & que le Testament du Duc Guillaume & la Constitution de Charles V. portoient en termes exprès, que l'aînée des filles qui auroit des enfans mâles, seroit unique héritiere, & que les biens ne seroient point partagés: Mais le Duc de Saxe demandoit aussi toutes ces Principautés, se fondant sur la donation des Empereurs Fédéric & Maximilien, laquelle il maintenoit être bonne, puisque ces fiefs étoient masculins; & il disoit que les Empereurs suivans n'en avoient pû disposer autrement au préjudice des Loix & Coûtumes de l'Empire, & contre la nature de ces Terres. Le même Duc y avoit encore deux autres droits; l'un étoit pour Jean-Georges son frere qui avoit épousé la quatriéme fille de cette Marie-Eléonor; l'autre pour les Princes de la branche de Veymar, & de celle de Koburg, issuës de Jean Fédéric, Electeur de Saxe, dépoüillé par Charles V. & de Sibylle, sœur de Guillaume II. Duc de Cleves & de Julliers, pere de Jean-Guillaume. 1609.

Je ne parle point des prétentions du Duc de Nevers, & de Henry de la Mark Comte de Maulevrier, dont le premier se disoit héritier de la Maison de Cleves, l'autre de la maison de la Mark; car ils ne les poursuivirent pas avec beaucoup de chaleur.

Volfgang fils aîné du Duc de Neufbourg entra le premier dans le pays pour faire demande des droits d'Anne sa mere. Incontinent après Brandebourg y envoya son frere Ernest pour ceux de son fils. Ces deux Princes n'ayant pû demeurer d'accord ensemble, firent une Transaction, par l'entremise du Landgrave de Hesse; par laquelle ils promirent de vuider tous leurs différends à l'amiable, d'employer conjointement leurs forces contre ceux qui a leur préjudice voudroient se saisir de ces Terres; & de les administrer par indivis, & sans préjudice des droits de l'Empereur, & des autres prétendans. Peu après, l'Assemblée des Etats du Pays se tenant à Dusseldorp, le Roi de France envoya la prier d'avoir ce Traité agréable, & se déclara assez ouvertement pour ces deux Princes.

En Mai, & Juin.

En Mars, & suiv.

1609. Mais l'Empereur se croyant, en cas de litige, juge naturel & souverain entre les contendans pour Fiefs qui relevent de l'Empire, maintenoit que le séquestre lui appartenoit, en attendant le jugement définitif: ainsi il les fit tous assigner devant lui par un Acte du vingt-quatriéme de May, & donna commission à l'Archiduc Léopold, Evêque de Strasbourg & de Passau, de mettre ces Terres en sa main. La ville de Julliers le reçût, ayant été surprise par son Sénéchal, qui s'étoit évadé des Etats de Dusseldorp: mais la plûpart des autres Places se donnerent aux deux Princes. Alors les actes d'hostilité commencerent entr'eux & Léopold, avec quantité de Mandemens de l'Empereur, de Manifestes, & d'Apologies que les uns & les autres firent courir par toute la Chrétienté.

En May, & suiv.

Les intérêts de tous les Princes d'Allemagne se trouverent fort embroüillés, & incertains dans cette affaire: D'un côté ils appréhendoient presque tous également, aussi bien les Catholiques, que les Protestans, que l'Empereur sous prétexte du séquestre, ne se rendît maître de ces Terres, & qu'il n'en aggrandît sa Maison. D'autre côté, les Catholiques craignoient que les Princes Protestans, s'ils en demeuroient les possesseurs, ne devinssent les plus forts, & ne les opprimassent. Pour cette considération, ils brasserent une Ligue défensive entr'eux : le Duc de Baviere s'en fit le Chef, & y attira les Electeurs de Mayence & de Treves. Tous ensemble dépêcherent à Rome, & en Espagne, pour avoir l'assistance du Saint Pere, & celle du Roi Catholique; & quand ils en eurent reçû bonne réponse, ils tinrent une assemblée à Wirtsbourg, où Léopold se trouva. [Je ne sçai pas comment cette Ligue du Duc de Baviere pouvoit s'accorder avec celle qu'il avoit avec le Roi, si ce n'est qu'il la fit pour avoir un prétexte de se faire nommer a l'Empire.

En Novembre, & Décembre.

En effet] un mois aprés les Electeurs Catholiques, & les Princes de la Maison d'Autriche s'étant rendus près de l'Empereur à Prague avec dessein d'y élire un Roi des Romains, tandis que l'Empereur vivoit encore, * de peur qu'aprés sa mort les Protestans ne s'en fissent un de leur Religion: il y en eut d'assez hardis pour proposer ce Duc; & les Jesuites mêmes fort puissans dans le Party, ne s'en éloignoient pas parce qu'ils espéroient gouverner tout auprès de ce Prince. Neanmoins cette même considération, & le grand crédit de la Maison d'Autriche, tournerent la plûpart des voix du côté de Ferdinand Archiduc de Grets, cousin de Rodolfe.

* Il n'étoit pas bien vieux, mais fort cassé.

1610. Les Protestans au même tems s'assemblerent a Hall en Suaube, où il se trouva quatorze Princes de cette Religion, plus de vingt Seigneurs qualifiés & des Députés de toutes les grandes Villes Protestantes. Entre ces Princes on y vit l'Electeur de Brandebourg, Fédéric-Ludovic Duc de Neufbourg, & Chrétien Prince d'Anhalt. Celui-ci ayant été envoyé par les deux autres en France, rapporta que le Roi embrassoit hautement leur défense, & qu'au Printems il marcheroit en personne à leur secours; Pour preuve de quoi il emmena avec lui un Ambassadeur de sa part, il se nommoit [N. de Thumery] Boissise. Les Etats des Provinces-Unies promirent aussi assistance aux deux Princes, mais non pas ouvertement, jusqu'à ce qu'ils sçûrent que le Roi envoyoit quatre mille hommes de pied, & mille chevaux sur ces frontieres-là.

En Janvier.

1610. Ce qui se traita à Hall fut tenu fort secret, les Princes écrivant leurs délibérations eux-mêmes sans s'en fier à leurs Secrétaires. On disoit qu'ils y avoient résolu d'aviser aux moyens de retirer la ville de Donaverd des mains du Duc de Baviere, lequel l'avoit subjuguée, sous prétexte qu'elle avoit été mise au Ban de l'Empire pour quelques violences commises contre les Catholiques; de contenter le Duc de Saxe pour la succession de Julliers; d'élire un Roy des Romains, & de faire une contre-Ligue en cas que le Pape & la Maison d'Autriche en formassent une pour les opprimer.

Il seroit mal-aisé de deviner comment des intrigues si broüillées eussent pû se démêler au gré des Protestans, & au gré des Catholiques. Le Roi s'efforçoit de dire, & même avoit déclaré hautement aux premiers, qu'il n'entendoit point qu'il fût rien changé pour la Religion dans les pays de Cleves, & de Julliers. Il faisoit aussi entendre au Nonce du Pape que s'il les assistoit, c'étoit principalement pour les obliger par ses bons offices a bien traiter les Catholiques dans leurs terres, & peut-être à le devenir eux-mêmes.

Cette déclaration donnoit de l'ombrage aux Protestans, & ne satisfaisoit point les Catholiques; le Nonce qui ne sçavoit pas les intentions de son Maître ne s'en pouvoit taire; ceux qui se sentoient encore de la Ligue, tâchoient d'en rebâtir une nouvelle; & on disoit que les fondemens s'en etoient jettés à la Flêche [en Anjou.] Car une femme assuroit y avoir vû dans une maison où l'on tenoit des écoliers, de certains Régistres dans lesquels il y avoit plusieurs signatures écrites avec du Sang. Il est certain que cette année l'on avoit emprisonné grand nombre de personnes à Paris, pour quelques conspirations, & qu'on les relâcha incontinent après la mort du Roy, sans oser, ou peut-être sans vouloir approfondir davantage un si dangéreux secret. 1610.

On ne pouvoit plus ignorer que le Roi n'eût de plus grands desseins que ceux de l'affaire de Cleves & de Julliers: car il avoit plus de trente mille hommes de pied, & de six mille chevaux, tous gens d'élite qui marchoient du côté de Champagne. Lesdiguieres, qui avoit été fait Maréchal de France, après la mort de d'Ornano, avoit douze mille hommes de pied, & deux mille chevaux; le Duc de Savoye, & les Vénitiens le devoient joindre avec trente mille hommes: les Princes d'Allemagne n'en avoient gueres moins, & les Provinces Unies plus de seize mille. Je ne parle point des forces de Mer, qui avec celles de Dannemarc & de Suede, eussent fait une flotte de près de six-vingts vaisseaux tous grands & fort bien armés. En Avril, & May.

On avoit fait état que cette guerre, sans compter les frais des levées des munitions, & de l'artillerie, coûteroit à la France douze cens cinquante mille livres par mois, & autant pour les armées de ses Alliés; * sçavoir du Duc de Savoye, des Vénitiens, du Pape, des Princes d'Allemagne, des Danois, des Suedois, & des Provinces-Unies, & le Roi avoit dequoi soûtenir cette dépense durant quatre ou cinq ans, sans fouler son peuple de nouvelles charges, parce que ses coffres lui fournissoient plus de quarante & un millions d'argent comptant, dont il y en avoit vingt-deux dans la Bastille, outre son revenu courant, dont il entroit de bon dans son Epargne, toutes charges

[* C'étoit trente million par an.]

1610. payées, six millions par an. De plus son Sur-Intendant, en cas de besoin, en promettoit cent soixante & quinze autres de parties extraordinaires; mais sans doute on n'eût pû les tirer sans incommoder fort le Royaume.

La Maison d'Autriche ne se mettoit guere en peine de dresser aucuns préparatifs pour soûtenir un si grand choc; ce qui faisoit croire qu'elle s'attendoit à quelque accident, qui étoit imprévû à ses ennemis, mais dont elle avoit les ressorts en sa main pour les lâcher dans l'extrêmité. Plusieurs ont crû qu'ils étoient dans les entrailles de la France, & même dans la Maison Royale. Une certaine Demoiselle nommée Anne de Comans, donna des avis d'une horrible conspiration sur la personne du Roi; & après qu'il fut mort, elle persista à tenir ce langage, même par écrit: mais on la traita de folle, & on l'enferma si étroitement qu'elle le devint. Si elle l'étoit, ou non, avant sa détention, ceux qui l'ont connuë & examinée eussent bien pû nous en laisser leur jugement; mais la conjoncture des tems & la grande importance du sujet ont bien supprimé des choses.

Il est constant qu'il n'y avoit pas pour une conjuration contre ce bon Roy: ses ennemis les François aussi bien que les Etrangers en avoient tramé de tant de sortes, & de tant de côtés, qu'il etoit bien difficile, qu'il en réchapât. On tenoit sa mort si certaine dans tous les Pays voisins, qu'il en vint des avis d'Espagne en France, qu'on la publia à Milan presque un mois devant; que plusieurs Marchands des Pays-Bas écrivant à leurs correspondans à Paris, leur demandoient si cette nouvelle étoit véritable; & que le huitiéme de May, dont il fut tué le quatorziéme, il passa un Courier par la Ville de Liege, disant hautement, qu'il en portoit l'avis aux Princes d'Allemagne. Est-ce que l'on pensoit l'intimider par là, & qu'on vouloit employer les menaces avant que d'en venir à l'exécution? 1610.

Conchini cependant, & ceux de sa cabale irritoient sans cesse les jalousies de la Reine, & lui faisoient croire malicieusement que l'amour de la Princesse pourroit porter le Roi à de fâcheuses extrêmités. Assurément qu'un Prince si bon & si juste n'en étoit point capable; aussi n'oublia-t'il aucun soin ni aucune tendresse de mari pour lui ôter ces soupçons de l'esprit. Il lui laissa la Régence du Royaume, mais parce qu'il la tempéra par un Conseil & par des ordres nécessaires, cette précaution déplut fort à Conchini, qui pour étendre davantage son autorité en augmentant celle de sa Maîtresse, comme font tous ceux qui sont en faveur, lui inspira qu'il étoit nécessaire qu'elle se fît Sacrer & Couronner avant le départ du Roy. En Avril & May.

Déja les troupes marchoient vers la frontiere de Champagne, l'équipage de l'artillerie étoit parti, & on avoit envoyé demander le passage à l'Archiduc par ses terres: il falloit suivre cette demande de près, le moindre retardement eût été nuisible, & de plus cette cérémonie ne s'accommodoit guere avec le grand embarras des affaires présentes; non plus que la dépense qu'elle requeroit ne compatissoit point avec celle qui étoit nécessaire pour une si grande guerre. D'ailleurs, quand il eût eu ce Couronnement agréable, l'empressement opiniâtre avec lequel elle le souhaitoit, lui en eût donné de l'aversion. Néanmoins, comme il ne pouvoit rien refuser aux importunités, quand elles étoient pressantes, il se laiss-

1610. sa aller, & lui accorda cette satisfaction, [n'en prévoyant pas assez les conséquences, ou ne pouvant les éviter]

La Reine fut donc Couronnée dans l'Eglise de saint Denis le douziéme jour de May avec les cérémonies ordinaires, & une pompe extraordinairement magnifique. Lui-même prit le soin d'y faire les honneurs, & de donner les ordres. Il y eut quelque contestation entre les Ambassadeurs d'Espagne & de Venise; qui en étant venus aux mains augmenterent plûtôt le plaisir qu'ils ne le troublerent. Le Comte de Soissons s'étant picqué sur je ne sçay quel point d'honneur, touchant les ornemens de la robe de sa femme, & les habits des enfans naturels du Roy, ne se trouva point à cette fête, & se retira en sa maison de Blandy. Cet éloignement dans peu de jours se trouva extrêmement préjudiciable à ses affaires. En May.

Ensuite du Couronnement de la Reine, son entrée dans Paris avoit été mise au quinziéme du mois. On faisoit dresser des portiques, des arcs triomphaux, des inscriptions, des statuës, & des échaffaux dans les ruës par où elle devoit passer, & on préparoit un superbe festin dans le Palais; a cause dequoi le Parlement, pour laisser entiérement la place libre, tenoit sa Séance dans les Augustins. Le Roi cependant accablé d'un cruel chagrin & d'une mélancholie dont il ne pouvoit deviner la cause, sentoit en lui-même des signes du malheur qui le menaçoit. (a) On eût dit qu'il avoit déja le poignard dans le sein: on l'entendit souvent pousser des soûpirs & des paroles de mauvais présage; le Ciel, l'air, l'eau & la terre, lui en donnoient de très-sinistres, (s'il faut ajoûter foi à ces choses.) On remarqua que quelques jours auparavant, le Mai qui avoit été planté le premier de Mai dans la Cour du Louvre, étoit tombé sans aucune violence. 1610. En May.

On avoit vû une étoile au Ciel en plein midi en l'an 1609. l'année précédente il avoit paru une grande Cométe, (b) & la Loire s'étoit furieusement débordée, comme elle avoit fait avant la mort violente des Rois Henry II. & Henry III. La même année encore, les Habitans du pays d'Angoulmois, Gentilshommes, & Paysans, disoient avoir vû un prodige effroyable, c'étoit une armée fantastique, qui paroissoit comme de huit à dix mille hommes, avec des Enseignes mi-parties de bleu & de rouge, * des tambours prêts à battre la caisse, & un Chef de grande apparence à la tête. [Tout cela] ayant marché à terre plus d'une lieuë durant, [s'étoit un peu élevé en l'air,] puis perdu dans une forêt. Il y avoit deux ans qu'un Prêtre avoit trouvé sur un Autel à Montargis, un billet qui donnoit avis que le Roi devoit être assassiné. Et vers ce même tems-là, deux Gentilshommes Gascons, de différent lieu & de différente Religion, étoient venus en Cour tout exprès pour l'avertir de visions pressantes qu'ils affirmoient avoir euës sur le même sujet. [Le jour de sa mort, l'écu de ses Armes qui étoit sur la porte du Château de Pau en Béarn, avec les premieres lettres de son nom à côté, tomba à terre & se brisa. A la même heure, les vaches du troupeau Royal, qui paissoit là auprès, s'étant toutes couchées en rond & meuglant horrible-

* L'imagination aide bien à former toutes ces figures.

(a) Bassompierre, disoit-il, je ne me puis persuader que j'aille en Allemagne je croismourir bien tôt

(b) Il y a trente ans, dit-il au Duc de Guise & à Bassompierre qui en raisonnoient, que tous les Astrologues me prédisent chaque année, que je cours fortune de mourir: & en celle que je mourrai on remarquera tous les presages qui m'en ont averti en icelle, sans parler de tous les precedens. *Journal de Bassompierre.*

ment, le principal taureau, on le nommoit le Roi, vint tout furieux rompre ses cornes dans cette porte là, puis se précipita dans le fossé, & se créva de sa chûte. De sorte que tout le peuple, qui étoit accouru à ce spectacle, se mit à crier *le Roi est mort*; & ce cry lamentable s'épandit par tout le Béarn, en moins de deux heures. Les procès verbaux qu'on en dressa peu de jours après, font foy de la vérité de ce prodige.] Trois ou quatre de ses horoscopes terminoient sa vie dans sa cinquante-septiéme année. Divers pronostiqueurs, entr'autres celui-là qui avoit prédit au Duc de Mayenne le meurtre du Duc de Guise son frere, & la perte de la bataille d'Yvry, l'avertissoient d'un péril très-prochain. Il y en eut un assez hardi pour dire à la Reine que cette fête se termineroit en deüil & en larmes; & cette Princesse s'étant éveillée une nuit en sursaut toute éplorée, dit au Roi qu'elle songeoit qu'on le tuoit d'un coup de couteau. Cela véritablement étoit bien exprès. Lui-même n'ignoroit pas que le nombre des années de son regne, selon qu'un Magicien l'avoit fait voir à la Reine Catherine de Médicis, étoit tantôt accompli; & il avoit quelque connoissance confuse de diverses conspirations qui se tramoient sur sa personne. Il en avoit en sa vie découvert plus de cinquante, plusieurs dressées ou fomentées par des gens d'Eglise & des Religieux, tant le zéle indiscret produit de pernicieux effets: Mais il ne put éviter la derniére, son heure étoit venuë, il semble que tous les avis que le Ciel lui donnoit n'étoient pas tant pour le sauver du péril, que pour faire connoître aux hommes qu'il y a une souveraine Puissance, qui dispose de l'avenir, puisqu'elle le connoît [certainement.]

1610. En May.

Il y avoit long tems que ce monstre exécrable, qu'on nommoit François Ravaillac, avoit formé la résolution de le tuer. Il étoit natif d'Angoulême, âgé d'environ trente-deux ans, fils d'un homme de pratique, qui vivoit encore pour lors. Du commencement il avoit suivi le mêtier de son pere, puis il s'étoit jetté dans les Feüillans, & y avoit été Novice; mais on l'avoit mis dehors pour ses rêveries extravagantes. Quelque tems aprés il avoit été emprisonné pour un meurtre, dont pourtant il ne fut point convaincu; au sortir de là il s'étoit remis à solliciter des procès, & il en avoit perdu un en son nom, pour une succession, si bien qu'il se réduisit à montrer à de petits enfans du menu peuple dans la ville d'Angoulême. L'austerité du Cloître, l'obscurité de sa prison, la perte de son procès & l'extrême nécessité, où il se trouvoit réduit, lui égarerent l'imagination, & irriterent de plus en plus son humeur atrabilaire. Dès sa premiere jeunesse, les chaleurs de la Ligue, les libelles, & les Sermons de ses Prédicateurs lui avoient imprimé dans l'esprit une très-grande aversion pour le Roy, avec cette croyance; Qu'on peut tuer ceux qui mettent la Religion Catholique en danger, ou qui font la guerre au Pape. Il étoit si fort échauffé sur ces matieres là, qu'il ne pouvoit entendre prononcer le nom de Huguenot, qu'il n'entrât en fureur.

Ceux qui avoient prémédité de se défaire du Roy, trouvant cet instrument propre pour exécuter leur dessein sçûrent bien le confirmer dans ces sentimens; ils trouverent des gens à leur poste qui l'obséderent continuellement, sans qu'il crût être obsédé, qui le firent instruire par leurs Docteurs, & lui enchanterent l'esprit par des visions supposées,

1610. En May. ſuppoſées, & autres ſemblables artifices. Cependant ils lui faiſoient fournir quelque argent de fois à autres, ſans qu'il ſçût préciſément d'où il venoit, mais c'étoit toûjours fort petitement, de peur que s'il eût été à ſon aiſe il n'eût perdu cette dangereuſe penſée. Il y a des preuves, qu'ils le menerent juſqu'à Naples, & que là dans une aſſemblée qui ſe fit au logis du Viceroy, il s'en trouva pluſieurs autres qui s'étoient dévoüés à même fin. Ils le firent venir d'Angoulême à Paris deux ou trois fois : enfin ils le conduiſirent ſi bien à leur gré, qu'ils accomplirent par ſa main ſacrilege la déteſtable réſolution de leur cœur.

Le lendemain de l'entrée de la Reine, le Roi devoit faire le Mariage de Mademoiſelle de Vendôme, l'aînée de ſes filles naturelles, & le jour ſuivant le feſtin; puis le lendemain il eût monté à cheval pour aller à ſon armée. Mais la veille de l'entrée, qui étoit un Vendredy, peu avant les quatre heures du ſoir, comme il alloit à l'Arſénal ſans ſes gardes, pour conférer avec le Duc de Sully, & qu'il liſoit une certaine Lettre, un embarras de quelques charettes ayant arrêté ſon caroſſe dans le milieu de la ruë de la Feronnerie, qui alors étoit fort étroite, & ſes Valets de Pied paſſant ſous les Charniers ſaint Innocent : ce malheureux monta ſur une des roues de derriere, & avançant le corps dans le Carroſſe, le frappa de deux coups de coûteau dans la poitrine, le premier gliſſa entre les deux premieres côtes, & n'entra point dans le corps; mais le ſecond lui coupa l'artere veneuſe au deſſus de l'oreille gauche du cœur, ſi bien que le ſang en ſortant avec impétuoſité, l'étouffa en un moment ſans qu'il pût proferer aucune parole.

Il luy avoit été prédit qu'il mourroit en Caroſſe; auſſi au moindre heurt, il s'écrioit comme s'il eût vû le tombeau ouvert pour l'engloutir. Mais il s'imaginoit qu'il avoit évité l'effet de cette prédiction dans deux grands périls qu'il y avoit courus, l'un en allant viſiter la Ducheſſe de Beaufort; l'autre au Bac de Nully, dont nous avons parlé. 1610. En May.

La confuſion & le trouble avoient tellement ſaiſi ceux qui ſe trouverent préſens à ce tragique accident, que ſi Ravaillac eût jetté ſon couteau, on ne l'eût point reconnu; mais ayant été pris le tenant encore à la main, il avoüa le coup auſſi hardiment, que s'il eût fait quelque action héroïque. On remarqua deux choſes, dont le lecteur tirera telle conſéquence qu'il lui plaira : L'une, que lors qu'on l'eût pris, on vit venir ſept ou huit hommes l'épée à la main, qui diſoient tout haut qu'il le falloit tuer, mais ils ſe cacherent auſſitôt dans la foule : L'autre, qu'on ne le mit pas d'abord en priſon, mais entre les mains de Montigny, & qu'on le garda deux jours dans l'Hôtel de Retz avec ſi peu de ſoin, que toutes ſortes de gens lui parloient. Entr'autres un Religieux qui avoit de grandes obligations au Roi, l'ayant abordé, & l'appellant *mon ami*, lui dit qu'il ſe donnât bien de garde d'accuſer les gens de bien.

Il y avoit dans le Caroſſe du Roi, les Ducs d'Eſpernon & de Monbaſon, les Maréchaux de Lavardin & de Roquelaure, les Marquis de la Force & de Mirebeau : ces Seigneurs en étant deſcendus, & ayant couvert ſon viſage, & tiré les rideaux, firent tourner bride vers le Louvre, & commanderent qu'en y entrant, on criât, un Chirurgien & du vin, pour faire croire qu'il n'étoit pas mort. On coucha ſon corps tout

1610. En May.

sanglant sur un lit avec assez de négligence ; & il y fut exposé durant quelques heures à qui le vouloit voir, mais regardé seulement de ceux qui n'avoient point de grands intérêts de fortune a la Cour. Tous ceux qui pouvoient y en avoir, penserent plus à leurs affaires, qu'à celui qui ne pouvoit plus rien pour eux : Ainsi il n'y eut qu'un moment entre les adorations & l'oubli.

La nécessité pressante obligea la Reine d'essuyer ses larmes, elle se remit de tout à ceux d'entre les présens, à qui elle se fioit davantage ; particuliérement au Duc d'Espernon, & au Maréchal de Lavardin. Nous ferons voir dans le Régne suivant, si le tems nous le permet, comme la Cour changea de face, le Gouvernement de maximes, les Ministres de desseins : Comme les ordres que Henry le Grand avoit établis furent renversés, ses œconomies dissipées, ses fidéles serviteurs éloignés, & ses alliances délaissées, pour en prendre de toutes nouvelles. De sorte que la France, qui étoit en triomphe & maîtresse de l'Europe, se vit presque réduite sous la direction des Espagnols, & des Agens de la Cour de Rome, qui étoient les oracles de la Régence. Il faut néanmoins avoüer qu'elle a été très-heureuse pour le repos & le soulagement du peuple [qui sont les plus grands biens.]

Aussitôt que le Roi fut mort, le Duc d'Espernon courut ordonner aux Compagnies du Régiment qui étoit en garde, de se saisir des Portes du Louvre, & manda aux autres qui étoient logées dans les Fauxbourgs, de se venir placer sur le Pont-Neuf, dans la rue Dauphine, & aux environs des Augustins, afin d'investir le Parlement, & le contraindre, s'il le falloit, de déclarer la Reine Régente. (a) Le Président de Blancmesnil qui tenoit lors l'Audience de l'aprés-dînée, la rompit sur le bruit qui courut de la blessure du Roi : mais il n'osa, ou ne voulut pas sortir de là. Et cependant le Président Seguier, auquel le Duc d'Espernon étoit allé demander conseil & assistance, s'y rendit aussitôt avec nombre de ses amis. De cette sorte la Compagnie se trouva assemblée pour servir aux intentions de ce Duc.

1610. En May.

Dans cette innombrable & confuse multitude de monde dont Paris étoit rempli, dans une si grande diversité d'humeurs & d'intérêts, parmi les animosités d'entre les Catholiques & les Huguenots, les inimitiés d'entre les Grands, les soupçons que les uns jettoient sur les autres de l'assassinat du Roi, le beau prétexte qu'il y avoit d'animer le peuple à venger la mort d'un Prince qui étoit tant aimé, & l'avidité qu'avoit la canaille pour le pillage, il est certain que la moindre étincelle de sédition eût mis tout Paris en feu, d'autant plus facilement, que la Bourgeoisie avoit les armes à la main, faisant montre deux ou trois fois la semaine depuis un mois, pour se préparer a l'entrée de la Reine. La prudence de ses Magistrats, j'entens le Prévôt des Marchands, & le Lieutenant Civil, obvia heureusement à ce désordre ; le premier étoit Jacques Sanguin, le second Nicolas le Jay, homme de grand sens, & qui s'étoit acquis beaucoup de croyance parmi les Bourgeois, parce qu'alors il avoit mis l'honneur de sa Charge à bien servir le public. Tous deux se faisant voir par les ruës, amuserent la populace de divers bruits, exhorterent les bons Bourgeois à la tenir en bride, ménagerent si bien toutes choses, & donnerent de si bons ordres ; commandant, l'un aux Capitaines des quartiers,

(a) Le même jour elle fut déclarée Régente par le Parlement assemblé aux Augustins ; & le lendemain elle mena au Parlement le jeune Roi, qui la déclara Régente, conformément à l'Arrêt du jour precedent.

1610. l'autre aux Commissaires, Archers & Huissiers de se tenir prêts, que rien ne se remua.

En Mai.

Henry IV. mourut dans le milieu de la cinquante-septiéme année de son âge, trois mois avant la fin de la vingt-deuxiéme de son Régne. Il laissa trois fils & trois filles de Marie de Médicis sa seconde épouse, ou plutôt de son unique, puisque le Mariage d'entre lui & Marguerite de Valois fut déclaré nul. L'aîné nommé Louis, a régné, le second n'eut point de nom de Baptême, & mourut dans la quatriéme année de sa vie. Il porta le titre de Duc d'Orléans: Le troisiéme l'a porté aussi, & le nom de Jean-Baptiste Gaston. Les trois filles s'appelloient Elisabeth, Chrétienne, & Henriette-Marie. L'aînée a été femme de Philippe IV. Roi des Espagnes; la seconde, de Victor Amédée, Prince de Piemont, puis Duc de Savoye après la mort du Duc Charles son pere: la derniére, de Charles I. Roi de la Grande Bretagne.

Le nombre de ses enfans naturels surpassa de beaucoup celui des légitimes: car outre ceux qu'il ne vouloit, ou qu'il ne pouvoit pas avoüer, il en reconnut onze, six de Gabrielle d'Estrées, qui furent César Duc de Vendôme, Louis, François, & Isabelle; ces trois moururent jeunes, Alexandre, Grand Prieur de France, & Catherine Henriette qui a été femme de Charles Duc d'Elbœuf: deux de Henriette de Balsac d'Entragues; savoir, Henry Duc de Verneuil & Evêque de Mets, maintenant marié, & Gouverneur de Languedoc, & Gabrielle femme de Bernard de Nogaret, Duc de la Vallette, puis Duc d'Espernon, un seulement de Jacqueline de Bueil, qui fut Antoine, Comte de Moret: Et deux filles de Charlotte des Essarts, simple Damoiselle; Elles eurent nom Jeanne, & Marie-Henriette; la premiere a été Abbesse de Fontevrault; & la seconde de Chelles. 1610.

On peut voir par tout le cours de sa vie, si ce fut à bon titre qu'on lui donna le nom de GRAND, & celui d'ARBITRE DE LA CHRE'TIENTE'. Il se trouva des gens qui lui voulurent reprocher, qu'il aimoit trop l'argent, & que pour en amasser il avoit exposé son Royaume à l'avidité des Partisans, lesquels entre grand nombre de très-méchans avis qu'ils firent passer, lui avoient donné les moyens d'établir la *Paulette*, ou Droit annuel: que la recherche qu'il avoit faite de ces pillards, avoit plus servi à confirmer leurs vols, qu'à les en punir; qu'aimant un peu trop à être châtouillé, il donnoit plus d'accès aux charlatans & aux flateurs, qu'aux bons & fidéles Conseillers; & que souvent il se laissoit arracher par les importunités les graces qu'il avoit refusées au mérite. Ils ajoutoient, qu'il avoit été fort libéral de caresses & de belles paroles envers les gens de guerre, quand il en avoit eu besoin; mais que le péril passé, il avoit aussitôt oublié leurs services; & qu'il donnoit les récompenses à ceux qui lui avoient fait du mal, plutôt qu'à ceux qui s'étoient sacrifiés pour ses intérêts; qu'il ne se mettoit point trop en peine de réprimer les concussions des gens de Justice, quoiqu'il les connût bien, mais leur laissoit tout faire impunément, pourvû qu'ils ne s'opposassent point à ses volontés absolues, & à la vérification de ses Edits; Qu'il avoit souffert que les gens de Finance s'alliassent avec les Officiers de ses Cours Souveraines, qui auparavant réprimoient leurs malversations; d'où il s'étoit ensuivi, que les uns étant fortifiés par les autres, ils s'étoient revêtus des dépouilles des Gentilshommes ruinés 1535.

1610. par les guerres ; si bien que l'on voyoit avec indignation les plus belles Terres d'un Royaume qui avoit été fondé & maintenu par l'épée, malheureusement partagées entre les gens de plume.

Si l'Histoire faisoit des apologies, elle pourroit bien le justifier de la plus grande partie de ces reproches : Non pas toutefois de la manie qu'il avoit pour le jeu, qui certes est fort malséante à un grand Prince, & qui durant son Régne fit naître quantité d'académies & de berlans dans Paris, dangereuses écoles pour la jeunesse, & funestes écueils pour les plus riches Maisons. Encore moins le pourroit-elle excuser de son abandonnement aux femmes, qui fut si public & si universel depuis sa jeunesse jusqu'au dernier de ses jours, qu'on ne sçauroit pas même lui donner le nom d'amour & de galanterie.

Mais ces défauts ont été en quelque façon couverts par l'éclat de ses grandes & glorieuses actions, & de ses victoires continuelles, & de ses hautes entreprises ; par la bonté qu'il témoignoit avoir pour son peuple, par l'affection qu'il avoit pour sa Noblesse & pour sa bonne ville de Paris ; & sur tout par sa valeur éprouvée en tant de combats, & par sa clémence, salutaire à tant de personnes. Ces deux vertus Royales qui marchoient devant lui dans sa conduite, disputerent toujours entr'elles à qui vaincroit ses ennemis d'une plus noble maniére ; tellement qu'elles ont laissé en doute à laquelle des deux il étoit le plus redevable de ses bons succès, & s'il falloit dire qu'il eût reconquis son Royaume à force de combattre, ou à force de pardonner.

EGLISE. du seziéme Siécle.

Les Chefs de l'Eglise n'ayant pas eu le soin qu'ils devoient d'en maintenir la discipline, les déréglemens & les vices des Ecclésiastiques, monterent au plus haut point qu'on se puisse imaginer ; & devinrent si publics qu'ils les rendirent l'objet de la haine & du mépris du peuple. On ne sçauroit, sans rougir, parler des usures, de l'avarice, de la crapule, & de la dissolution des Prêtres de ce Siécle-là, de la licence & des vilaines débauches des Moines ; du luxe, de l'orgueil & des vaines depenses des Prélats ; de la honteuse faitardise, de la crasse ignorance, & des superstitions des uns & des autres. On n'oseroit pas dire non plus, que la corruption de la simonie avoit gagné les plus nobles parties de l'Eglise, & la tête même, si on n'en avoit pour témoins la constitution que Jules II. fit l'an 1505. Elle ordonnoit » que le Pape » qui seroit parvenu au Pontificat par » cette voye, en seroit destitué ; & qu'on » procéderoit contre lui comme contre » un Hérétique, en implorant même le » bras séculier ; Que les Cardinaux, » complices de cette impiété, seroient » dégradés & privés de toutes Charges, » honneurs & bénéfices : Que les autres » qui n'y auroient point trempé procé» deroient à nouvelle Election, & s'il » en étoit besoin, assembleroient un » Concile Général.

Ces désordres, à dire vrai, n'étoient pas nouveaux, il faut avoüer qu'il y en avoit de pareils depuis long-tems : mais l'ignorance qui avoit regné dans ces siécles barbares, les avoit comme cachés & couverts de son ombre. Or en ces derniers tems, la lumiere des bonnes lettres étant venue à éclairer toute l'Europe, & à porter le flambeau dans les lieux les plus obscurs, fit paroître ces taches dans toute leur difformité ; & comme les ignorans, à qui cette clarté faisoit mal aux yeux, se fâchoient

EGLISE. contre elle, & s'efforçoient de noircir ce qui faisoit paroître leur noirceur, les Doctes en revanche les traduisoient en ridicule, & se plaisoient davantage à réveler leur turpidité & à décrier leurs superstitions.

Il faut aussi avoüer que les entreprises de la Cour de Rome avoient fort irrité les Princes & la Noblesse dans l'Allemagne, & que la mauvaise vie d'Alexandre VI. & les querelles d'entre le Pape Jules II. & la France, avoient extrémement scandalisé les personnes les plus retenuës. Louis XII. le meil-
1510. leur des Rois, fit battre une Médaille dont l'inscription portoit ces mots, *Perdam Babylonis nomen*; & procura l'Assemblée du Concile de Pise pour refréner les entreprises de Jules. Il est vrai que ce Concile causa plus de scandale que de bien: mais il y fut remué des questions fort désavantageuses à l'autorité du Souverain Pontificat, & qui ne purent laisser que de tres-mauvaises impressions dans les esprits.

Apres la mort de Jules, Léon X. fit le Concordat avec le Roi François I. par lequel le Pape obtint l'abolition
1515. de la Pragmatique, & s'assura les Annates payables a chaque mutation des Evêques & des Abbés: on nomme ces Bénéfices consistoriaux. [Cet accommodement] a la verité augmenta les revenus des Papes; mais selon l'avis de plusieurs, ternit fort leur sainteté. En effet, on ne vit jamais d'échange plus bisare; le Pape qui est une puissance spirituelle prit le temporel pour lui, & donna le spirituel à un Prince temporel. Aussi un des plus grands & des plus sages Prélats * de notre tems, semble dire, que les Annates, à l'egard des Papes, ne pourroient passer que pour une vraie simonie, n'étoit que les Rois en ce cas leur transmettent leur droit sur le temporel. Il faut laisser à juger aux Doctes, si les élections étoient de droit divin, & si on les a pû ôter; comme encore, si la remarque que plusieurs ont faite est juste; que dès lors qu'on les eut abolies, les hérésies entrerent en foule dans l'Eglise, & que cette sainte Cité étant par-là dénuée de ses plus fermes remparts, se vit insultée par les erreurs, & ses biens temporels envahis par les décimes. Car Léon les accorda si facilement a François I. que depuis les Papes ses Successeurs n'ont point fait de difficulté d'en user de même, & ont souffert qu'elles soient devenuës ordinaires.

* Monsieur de Marca Archevéque de Toulouze & puis de Paris.

Telle étoit la disposition des choses, lorsque le schisme de Luther commença d'éclater. Le grand bruit qu'il fit etouffa aussi-tôt celui que faisoient toutes les autres disputes, particuliérement celle d'entre les Ordres de saint François & de saint Dominique, touchant celle de la Conception de la Vierge Marie; laquelle a depuis encore été réveillée par l'attachement qu'ont les Dominiquains à la doctrine de leur saint Thomas.

Il mit aussi fin à celles que quelques Moines de Cologne avoient émues contre Jean * Reuchlin, qui se faisoit nommer *Capnion*. Elles procédoient d'un tel sujet. Un certain Pfeffercorn Juif renié, avoit donné avis a l'Empereur Maximilian de faire brûler tous les livres Hebreux des Rabins, non à dessein que ce conseil fût exécuté, mais pour obliger les Juifs à racheter les écrits de leurs Docteurs par de grandes sommes d'argent, dont il prétendoit avoir sa bonne part. Reuchlin, fort sçavant en Langue Hebraïque, ayant été consulté par l'Empereur sur ce sujet, fut d'un sentiment contraire, & en mit les raisons par écrit. Pfeffercorn fâché

* *Reinrauch* en Allemand, & *Capnos* en Grec signifie *fumée*.

de ce qu'il lui ôtoit sa proye, déchira sa réputation par des satyres atroces; & quelques Moines de Cologne prenant le fait & cause de ce fourbe, parce qu'il avoit été baptisé en cette Ville-là, firent brûler le Livre de son adversaire.

On sçait assez quel fut Martin Luther, natif d'Islebe au Comté de Mansfeld, Moine Augustin, Professeur en Théologie dans la nouvelle Université de Vittemberg, fondée par Fédéric Electeur & Duc de Saxe, qui le considéroit & l'aimoit à cause de la volubilité de son esprit & de son éloquence. Il étoit d'ailleurs homme de grande chere, & de fort belle humeur, trop véhément & trop intempérant en paroles, extrêmement hardi, qui ne se dédisoit jamais, & qui se laissoit emporter au vent des loüanges & de la gloire. On sçait encore quelle occasion le mit aux champs, & qu'il n'y fut excité que par des intérêts de besace, au sujet de ce que la Prédication de la Croisade avoit été commise en Allemagne aux Jacobins, contre l'ordre ancien qui la donnoit aux Augustins en ces pays-la. Du commencement il ne prêcha que contre l'abus de ces Indulgences, pour renverser par ce moyen les troncs des Jacobins qui les débitoient; mais étant poussé de dispute en dispute, il s'emporta si loin que l'an 1520. il se déclara entiérement contre l'Eglise Romaine.

Ce fut la protection de Fédéric Duc de Saxe, estimé alors le plus sage des Princes d'Allemagne, & les applaudissemens de la Noblesse de Franconie, qui l'enhardirent à lever l'étendart de la révolte. Tant que Fédéric vécut, il n'osa rien changer en la réforme exte-
Depuis. rieure de la Religion, ni quitter son ha-
1524. bit de Moine: mais après sa mort qui arriva l'an 1524. le Duc Jean son Successeur étant tout-à-fait enyvré de son éloquence, lui permit toutes choses. Il jetta là son froc, & trois ans après il se maria à une Religieuse dévoilée. Alors taillant, s'il faut ainsi dire, en plein drap, il fit une Religion à sa mode; a laquelle il changea, ajoûta & retrancha tant qu'il vécut. De sorte qu'on pouvoit dire qu'il n'avoit point de croyance bien certaine, & que les articles qu'il mettoit en avant, étoient plûtôt des doutes que des dogmes, quoiqu'il les publiât comme des Oracles. Il mourut à Islebe l'an 1546. le vingt-sixiéme de Février; réveré comme un grand Apôtre par tous ceux qui suivoient sa doctrine, & au contraire detesté par les Catholiques, comme un hérésiarque & comme l'incendiaire public de la Chrétienté.

Quelque tems avant qu'il eût levé le masque, il s'étoit trouvé des Prédicateurs qui s'étoient déchaînés contre les vices des Prélats & de la Cour de Rome les menaçant de quelque punition divine aussi horrible que prochaine. Une Constitution de Léon X. donnée l'an
1516. qui leur défend de prêcher ces 1515.
choses-là, & de remplir leurs Sermons de contes, de Prophéties, de révélations & de miracles, en est un témoignage évident.

Le crédit de Luther entraîna une partie des Augustins, en ébranla plusieurs, & rendit tous les autres si suspects, qu'il s'en fallut peu que le Pape n'abolît cet Ordre. Cette prétenduë liberté évangelique ouvrit aussi les portes des Cloîtres à beaucoup d'autres Moines, particuliérement dans l'Allemagne, y dévoila grand nombre de Religieuses, déchaîna les peuples contre les Ecclésiastiques, & poussa la Noblesse à se saisir de leurs riches possessions.

EGLISE. Mais Luther ne demeura pas longtems seul Chef de la révolte; car soit qu'il eût donné le branle à ces mouvemens, ou que quelque maligne influence disposât ainsi les esprits à la broüillerie & à la contention, il s'éleva dans peu de tems une prodigieuse quantité de nouveaux Docteurs & de nouvelles Sectes, lesquelles se détruisoient les unes les autres, & s'accordoient néanmoins en six points. Le premier, qu'elles choquoient directement la supériorité du Pape; Le second, qu'elles ne vouloient point d'autres Juges des articles de la foy que la sainte Ecriture; Le troisiéme, qu'elles en rejettoient quelques Livres, les unes plus, les autres moins, disant qu'ils n'étoient pas Canoniques; Le quatriéme, qu'elles retranchoient plusieurs Sacremens; Le cinquiéme, qu'elles avançoient beaucoup de nouveautés touchant la Grace, & le libre arbitre: Et le sixiéme, qu'elles nioient le Purgatoire, les Indulgences, les Images, le culte des Saints, & plusieurs cérémonies de l'Eglise.

1547. & suiv. Aprés la mort de Luther, la confusion fut incomparablement plus grande. On n'auroit jamais fait de rapporter tous les Auteurs, les noms & les opinions de ces différentes Sectes. Il y en eut qui renouvellerent les erreurs d'Ebion, de Manes, de Paul de Samosate, de Sabellius, d'Arius, d'Eutyches, & autres vieux hérétiques. Il y en eut d'autres qui ne trouvant pied ferme nulle part, ne s'arrêterent qu'à reconnoître un Dieu Créateur de toutes choses; on les nommoit Déïstes. D'autres passant plus outre, & faisant un dernier effort d'impiété, voulurent nier qu'il y eût d'autre divinité que la nature même.

Les furieuses irruptions du Turc dans la Hongrie, & les discordes funestes d'entre les trois plus grands Princes de la Chrétienté, Charles V. François I. & Henry VIII. furent très-favorables à ces semeurs de nouvelles graines. Car tandis que la Chrétienté étoit effrayée des ravages des Infidéles, & toute en divisions, on n'avoit pas le loisir de songer à ces disputes; & puis Charles V. ayant besoin des Princes d'Allemagne pour résister à François I. & pour faire tomber l'Empire à son fils, ce que pourtant il ne put jamais obtenir, ne voulut pas les pousser à bout, comme il eût pû aprés le gain de la bataille de Mulberg. D'autre côté François I. son rival les supportoit ouvertement, & se liguoit avec eux, quoi qu'au même tems il brûlât les Sacramentaires dans son Royaume. Ajoutez à cela les difficultés que les Papes apporterent à la tenuë d'un Concile Œcumenique, dont l'autorité eût peut-être étouffé le mal dans sa naissance. *Cause du progrés du Luthéranisme.*

A l'opposite il se trouva d'autres causes & d'autres conjonctures qui en arrêterent le cours. Premiérement le grand crédit de la Faculté de Théologie de Paris. Le sçavoir de quelques Docteurs zélés, quoi qu'en petit nombre, qui tinrent tête à Luther, & aux autres Sectaires; puis la diversité des opinions, & l'orgüeil des autres Novateurs qui se picquant tous d'être Chefs de party, devinrent plus ennemis entr'eux que de l'Eglise Romaine. Luther s'étoit imaginé que l'Université de Paris, étant offensée, comme elle étoit, de l'abolition de la Pragmatique, embrasseroit l'occasion de se venger du Pape, & dans cette pensée il soûmit à son jugement les actes de la dispute qu'il eut contre Jean Eckius, le premier Docteur Catholique qui osa lui présenter le combat. Mais elle le condamna en termes fort rudes, & ainsi *Autres causes qui l'arrêterent.*

EGLISE. par son autorité elle retint les Ecclésiastiques & les peuples, qui couroient en foule après lui.

Quant à l'autre point, dans peu de tems la Secte de Zuingle & celle de Calvin se trouverent aussi puissantes que la sienne. L'un & l'autre néanmoins témoignant toûjours beaucoup de respect pour tout ce qu'il disoit, & reconnoissant que c'étoit le premier qui avoit développé les vérités évangéliques, tenterent souvent, avec des profondes soûmissions, de se réconcilier avec lui; mais il n'en voulut pas oüir parler, s'ils ne confessoient auparavant la présence réelle de Jesus-Christ dans l'Eucharistie; à quoi ils ne voulurent jamais donner les mains. Aussi ne cessa-t'il toute sa vie de les traiter d'héretiques; Encore aujourd'hui ses vrais disciples peuvent moins compatir avec les leurs qu'avec les Catholiques. Les Princes, & les villes de leur opinion ont travaillé en vain pour les réünir, & grand nombre de Conférences qui se sont tenuës pour cela, n'ont servi qu'à faire voir que c'étoit une chose impossible.

Outre ces causes, j'en trouve une quatriéme, qui fut le trop grand & trop prompt changement que Zuingle & Calvin voulurent faire, aussi-bien dans la face extérieure de l'Eglise, que dans les points essentiels de la Foy. Luther n'y avoit presque rien retranché des choses à quoi le peuple étoit accoûtumé : il avoit laissé les ornemens, les cloches, les orgues, les cierges, & n'avoit point changé la maniere de dire la Messe & de faire l'Office divin, hormis qu'il y ajoûta quelques Prieres en langue vulgaire. Ainsi la plûpart le regarderent d'abord comme le Réformateur des abus des Ecclésiastiques; mais lorsqu'il sembloit que la révolution dût être universelle, survinrent à la traverse Zuingle & Calvin, dont l'un commença à prêcher en Suisse l'an 1520. & l'autre quatorze ans après dogmatisa en France : lesquels au lieu de suivre ses mêmes brisées se mirent à prêcher contre la réalité du Corps de Jesus Christ au saint Sacrement, à ôter les cérémonies & les ornemens, à jetter les Reliques au vent, à briser les Autels & les Images, & à renverser tout l'Ordre Hiérarchique; enfin à dépoüiller la Religion de ce qui attache le plus fortement l'imagination & les yeux; de sorte que presque tout le peuple les prit en aversion comme des impies & des sacrileges, & en conçût encore plus d'ardeur pour le culte qu'il avoit toûjours vû pratiquer à ses peres.

Il y a sujet de douter s'il faut mettre les richesses des Ecclesiastiques & les trésors des Eglises entre les causes qui avancerent les erreurs, ou entre celles qui en empêcherent le progrès. Car comme il est certain que ce fut un aiguillon qui irrita l'avarice des Princes & de la Noblesse, & qui les porta à favoriser la prétendue réforme, pour avoir sujet de piller ces grands biens; aussi est-il vrai que beaucoup de Prélats, & de riches Bénéficiers eussent franchi le sault, s'ils n'eussent été retenus par la crainte qu'ils eurent de perdre ces moyens, sans lesquels ils n'eussent pû vivre dans les délices & dans l'abondance comme ils avoient accoutumé.

Nous ne dirons point de quelle maniere les Princes d'Allemagne, comme Saxe, Brandebourg, le Palatin du Rhin, Brunswic, Vittemberg, & Hesse; les Suisses & les Grisons; les Royaumes de Dannemarck, & de Suede; la Prusse, la Transilvanie; & autres Pays abandonnerent l'ancienne croyance;

EGLISE. ce ; qui furent leurs premiers Evangelistes ; pour quelle raison les Religionnaires d'Allemagne prirent le nom de *Protestans*, lequel s'est communiqué à tous ceux qui se sont séparés de l'Eglise Romaine ; & tout ce qui se passa en ces pays-la sur le fait de la Religion ; cela n'est point de notre sujet & on le peut voir dans leurs Histoires. Venons donc à ce qu'il y a de plus particulier qui touche la France & l'Eglise Gallicane.

Il s'étoit conservé des restes des anciens Vaudois, ou pauvres de Lyon, dans les vallées de Dauphiné * qui avoient leurs Pasteurs, & tenoient leurs Assemblées à part dans quelques Forts qu'ils y avoient bâtis pour leur sûreté : de sorte qu'ils vouloient y faire comme une petite République séparée, tant pour le fait de la Religion que pour le Gouvernement. Le Pape Innocent IV. du consentement du Roi Charles VIII. y avoit delegué un Albert Catanée, Archidiacre de Cremone ; lequel ayant à force d'armes ruiné leurs réduits, & tué, ou fait prisonniers les plus ardens, convertit plus facilement les autres par le glaive de la parole, ou les chassa de ces Vallées ; mais peu aprés ils se rallierent, & s'y rétablirent.

* La Vaupute, Fraissiniere, Pragelas, Argentiere, &c.

L'an 1501. comme les Gentilshommes du pays les poursuivoient pour crime d'hérésie, par envie plûtôt d'avoir leur bien que de les convertir, le Roi Louis XII. qui étoit pour lors à Lyon, ayant appris que c'étoient gens simples, & de mœurs irréprochables quant au reste, obtint des Bulles d'Alexandre VI. pour les faire visiter, & commit Laurent Bureau, Evêque de Cisteron son Confesseur, & Thomas Paschal, Docteur Régent en Théologie de l'Université d'Orléans, pour prendre connoissance de cette affaire, & l'évoquer à son Conseil. L'Evêque sçachant combien les actions de benignité & de clémence étoient agréables à ce bon Prince, se fit apporter toutes les informations qu'on avoit faites contre ces malheureux au Parlement de Grenoble, & aux Officialités de Gap & d'Embrun ; & les ayant assemblés par plusieurs fois, les précha fort charitablement, & puis leur proposa distinctement les Articles de Foy, qu'ils contestoient. Ausquels ayant répondu tous d'une voix, *Credo*, & protesté de mourir dans cette croyance, il les laissa en paix ; & se dérobant subtilement de Grenoble, porta toutes ces procédures criminelles à Guy de Rochefort Chancelier. A quelques années de là les nouvelles prédications de Luther étant venues jusqu'à eux, ils crûrent voir lever un nouveau soleil, & députerent vers lui pour avoir communication de ses prétendues lumieres ; toutefois bien-tôt après, leur croyance se trouvant moins conforme à la sienne qu'a celle des Sacramentaires, ils le quitterent pour se ranger avec eux.

Vers la fin du quinziéme Siécle, & au commencement du seiziéme, il y avoit déja en France quelques grains de l'hérésie des Sacramentaires. Car l'an 1492. le lendemain de la Fête-Dieu, un Prêtre qui entendoit la Messe à Nôtre-Dame, arracha l'Hostie au Célébrant après la consécration, & la jetta par terre pour la fouler aux pieds ; & l'an 1502. un Ecolier Picard, natif d'Abbeville, commit le même attentat le jour de saint Louis dans la Sainte Chapelle. Tous deux furent pris sur l'heure, & quelques jours apres brûlés tout vifs au Marché aux Cochons, sans être touchés d'aucun repentir ; le premier ayant auparavant eu la langue arrachée ; & le second le poing coupé sur le lieu où il avoit rompu la sainte Hostie. EGLISE.

Le Roi Louis XII. ayant un grand démêlé avec le Pape Jules II. demanda un Concile Général pour réformer l'Eglise en son Chef & en ses membres, & en fit assembler un à Pise par la suggestion & a l'aide de quelques Cardinaux mal-contens du Pape. Ce Concile fut bien-tôt chassé de la, & se retira à Milan; d'où il fut aussi contraint de sortir, & s'en vint mourir à Lyon. Cette affaire fut très-mal conduite, le Pape lui opposa un autre Concile qu'il assembla dans le Palais de Latran, & celui-là étant devenu le plus fort, contraignit enfin Louis XII. de renoncer au sien, & les Cardinaux, & Evêques qui en avoient été les promoteurs, de s'humilier devant Sa Sainteté pour obtenir l'absolution.

Les Officiers du Parlement de Provence ayant tous nommément été excommuniés par le Pape dans ce Concile, parce qu'ils empêchoient qu'on n'exécutât ses Lettres, s'ils n'y avoient donné leur attache, parce qu'ils faisoient tous les jours plusieurs choses qui en ce tems-là passoient pour des entreprises: le Roi désira qu'ils se soûmissent. Loüis de Souliers, son Ambassadeur au Concile, ayant leur Procuration spéciale, donna un désaveu formel de tout ce qu'ils avoient fait contre les libertés de l'Eglise, & contre le respect dû au Saint Siége, il promit qu'à l'avenir ils seroient plus retenus, & qu'ils ratifieroient ce désaveu dans quatre mois, & demanda leur absolution. [Elle lui fut accordée à ces conditions-là.]

Le même Concile avoit aussi cité les Prélats de France pour venir rendre raison de ce qu'ils avoient toûjours maintenu la Pragmatique. Il y a apparence qu'ils eussent opposé à ses Décrets les libertés de l'Eglise Gallicane; mais François I. bien loin de les soûtenir abandonna lui-même ce que ses Prédecesseurs avoient défendu avec tant de fermeté, & passa avec Léon X. ce Concordat dont nous avons parlé en l'annee 1516. La douleur d'une si grande playe fit jetter de hauts cris au Clergé, au Parlement, & aux Universités; mais ce fut en vain, les deux Puissances étant jointes ensemble, ne tinrent compte de leurs plaintes. Le Clergé avoit protesté de faire à toutes occasions des remontrances au Roi, pour le rétablissement des Elections; il s'en est acquitté assez fortement quatre ou cinq fois, tant envers le Roi Henry III. qu'envers le Roi Henry IV. mais enfin il s'en est lassé, soit qu'il ait crû n'être plus obligé de s'opiniâtrer à une chose qui étoit inutile, ou que plusieurs de ses Prélats se faisant justice à eux-mêmes, [ayent reconnu qu'ils ne seroient pas parvenus à cette dignité, si les élections avoient eu lieu.]

Les Auteurs des nouvelles opinions n'épargnoient aucune peine pour les faire glisser dans les Provinces les plus éloignées. * L'Imprimerie leur donnoit une grande facilité de mettre leurs ouvrages en lumiere; leurs dévots fournissoient à la dépense pour les imprimer & pour les débiter; & les Colporteurs qu'ils payoient bien, avoient toûjours de ces marchandises dans leurs Balles, qu'ils montroient par grande rareté aux curieux. Leurs disciples se glissoient dans les Universités, où sous couleur d'enseigner le Droit, ou le Grec & l'Hebreu, ils couloient leur doctrine dans l'esprit des jeunes gens. Quelques autres plus polis & plus adroits s'insinuoient dans les compagnies des femmes, & s'étudioient à gagner leurs bonnes graces, pour gagner leur créance. Ainsi ils s'acquirent tout pouvoir

* Commencement des nouvelles opinions en France, & les causes de leurs progrès.

EGLISE. auprès d'Anne de Pisseleu, Duchesse d'Estampes, & Maîtresse de François I. auprès de Marguerite Reine de Navarre, sœur de ce même Roy; & auprès de Renée de France Duchesse de Ferrare, fille du bon Roy Louis XII.

Il y en avoit d'autres qui tâchoient d'entrer dans la maison des Evêques qu'ils croyoient les plus susceptibles de leurs fantaisies. Jacques le Fevre natif d'Estaples petite Ville dans le Boulonnois, qui n'étoit pas Docteur en Théologie a Paris, comme plusieurs l'ont dit, au moins il ne s'en trouve rien dans les Régistres de la Faculté, Guillaume Farel Dauphinois, Arnoul & Gerard Roussel Picards, s'introduisirent l'an 1523. auprès de Guillaume Briçonnet Evêque de Meaux, & lui embroüillerent l'esprit de ces dangereuses opinions, de telle sorte qu'il commença de les prêcher.

Il y eut la même année, dans cette Ville là un cardeur de laine, nommé Jean le Clerc lequel eut la hardiesse de dire que le Pape étoit l'Antechrist, aussi fut-il foüetté par la main du Bourreau & banni du Royaume. Cette punition ne le changea pas, il s'en alla à Mets débiter sa doctrine, & y fut brûlé pour avoir brisé des images. Louis Berguin, Artesien de naissance, puissant génie selon le sentiment d'Erasme, souffrit une pareille mort à Paris le vingt-uniéme d'Avril de l'an 1528. [pour avoir débité ces nouveautés.]

Or l'Evêque de Meaux ayant été prévenu du crime d'hérésie, se rétracta à la premiere admonition, mais auparavant il fit évader ses Docteurs. Arnoul eut si grand' peur d'être brûlé qu'il demeura bon Catholique tout le reste de sa vie; Gerard se sauva vers Luther; Farel s'en alla à Zuric trouver Zuingle; & le Févre à Nérac vers la Reine Marguerite. Les deux autres s'y rendirent aussi quelque tems aprés, & là ils commencerent de former une nouvelle Eglise, dans laquelle ils ne disoient point la Messe, ni les Heures Canoniales, mais communioient en prenant du pain & du vin, & en donnant à tous les assistans, selon la maniére, disoient-ils, dont Jesus-Christ & les Apôtres, en avoient usé. Devant & aprés ils faisoient des Sermons dans lesquels ils expliquoient la parole de Dieu; ils les appellerent Presches, & leur façon de prendre l'Eucharistie, Manducation. La Reine y assistoit & y menoit quelquefois son mari qui étoit fort soûmis a ses volontés, & non moins irrité qu'elle contre la puissance des Papes qui avoit fourni prétexte à l'Espagnol d'envahir le Royaume de Navarre. EGLISE.

Cependant Antoine Duprat, Archevêque de Sens, Cardinal & Légat, employoit l'autorité de l'Eglise & celle du Roi, à refréner cette licence; il assembla un Concile Provincial dans la ville de Paris l'an 1528. où se trouvérent six de ses Suffragans, & un délegué du septiéme. On y proposa les dogmes Catholiques; on condamna ceux de Luther; on défendit les assemblées nocturnes, & la lecture des Livres de tous ceux qu'on croyoit héretiques, avec excommunication contre eux, leurs fauteurs & adhérans.

De leur côté, ils cherchoient toutes sortes de voyes pour trouver entrée dans l'esprit du Roi François I. Un Curé de la Paroisse de saint Eustache nommé le Coq, prêcha un jour devant lui, en parlant du Mystere de l'Eucharistie, qu'il falloit élever le cœur en haut vers Jesus-Christ qui étoit Depuis 1521. jusqu'en 1535.

à la dextre de Dieu ſon Pere, non pas l'abaiſſer à l'Autel, & que c'étoit dans cette vûë que l'Egliſe chantoit *Surſum corda*; les Docteurs qui l'entendirent ne laiſſerent pas paſſer cette propoſition, & l'obligerent à ſe retracter.

Ce Roi avoit grande tendreſſe pour ſa ſœur Marguerite, & ne chériſſoit pas moins les bonnes Lettres, quand elles ſe trouvoient dans de beaux eſprits: les Novateurs employerent donc l'un & l'autre moyen pour l'attirer à eux. De ce tems-là, c'étoit l'an 1533. Philippe Melancthon l'un des plus rares génies du ſiécle, propoſoit d'accorder les diſputes de la Religion, & relâchoit beaucoup en faveur des Catholiques: de ſorte que ſi ces choſes pouvoient ſouffrir diviſion, il eût partagé les différends pour réconcilier les parties. Le Roi qui avoit intérêt de ſe faire conſidérer par les Princes Allemands, & à qui c'eût été une gloire immortelle de ſe rendre l'arbitre de la Chrétienté, lui écrivit par Guillaume du Bellay-Langey, lequel il avoit envoyé en ces pays-là: *Qu'il avoit paſſion de le voir, qu'il ſeroit le très-bien reçû s'il vouloit venir conférer avec ſes Théologiens ſur la réunion de l'Egliſe & ſur le rétabliſſement de l'ancienne police; ce qu'il déſiroit embraſſer avec affection.* Mais le Cardinal de Tournon, & les Théologiens de Paris, appréhendant les ſuites de cette entrevûë, & d'ouvrir la porte de la Bergerie à celui qu'ils croyoient un Loup raviſſant, firent de ſi fortes & de ſi fréquentes remontrances au Roy, qu'il fit ſçavoir à Melancthon, qu'il le diſpenſoit de prendre cette peine.

Ils l'empêcherent auſſi de lire le Livre de l'inſtitution de Calvin, que l'Auteur lui avoit dédié l'an 1535. Et avec cela, ils l'obligerent de mander en Cour ſa ſœur Marguerite, & ſes Docteurs. Elle y fut amenée avec eux par Charles de Coucy-Burie, Lieutenant de Roy en Guyenne, imbu des mêmes ſentimens que cette Princeſſe. Le Roy lui fit en particulier la correction fraternelle, & envoya ſes Docteurs en priſon: mais dès qu'ils ſe furent retractés, ils les mit dehors, à condition qu'ils n'approcheroient plus de cette Princeſſe. Il lui rendit toutefois ſon Rouſſel qu'elle avoit pourvû de l'Evêché d'Oleron, & de l'Abbaye de Clairac. Avec ces Bénéfices il acheva le reſte de ſa vie dans l'exercice apparent de la Religion Catholique, & dans une merveilleuſe ſainteté de vie, ſi tant eſt que le dedans fût pareil au dehors.

Quant à la Reine, elle proteſta à ſon frere de ne ſe plus éloigner de la Religion Catholique, & ſe montra même fort ennemie de ceux qui la choquoient: néanmoins ſur la fin de ſes jours, qui fut l'an 1549. elle ſembla ſe repentir de s'être repentie, & pria Calvin par Lettres de la venir inſtruire & conſoler; mais il ne jugea pas qu'il y eût ſûreté pour lui en ce voyage; & comme il portoit plus volontiers ſes conſeils que ſa perſonne dans le danger, il ne ſortit point de Genève qui étoit ſon fort.

Nous avons dit ci-devant qui étoit ce Calvin, ſa naiſſance, ſes commencemens, & ſes progrès. Il eſt curieux de remarquer que ce fut l'an 1534. qu'il tint ſon premier Synode à Poitiers dans un jardin, & que de là il envoya ſes diſciples par les autres Villes planter ſon nouvel Evangile. Ceux qui l'ont vû ont écrit que ſa parole, ſes geſtes & ſa préſence étoient peu agréables en chaiſe: mais ſes Livres témoignent que de ſon tems il n'y avoit point de plume ſi éloquente que la ſienne. Du reſte ſes mœurs étoient bien plus réglées que

EGLISE. celles de Luther ; il paroissoit sobre, frugal, continent, posé, édifiant par ses discours & par son exemple ; néanmoins il étoit chagrin, violent, jaloux, piquant & implacable envers ceux qui lui résistoient.

Depuis l'an ⸗. Depuis l'an 1535. la ville de Genève s'étant soustraite à la domination de son Evêque qui étoit aussi son Seigneur temporel, & puis à celle de l'Eglise Romaine, appella Calvin & Farel pour en faire ses Pasteurs. A peine y eurent-ils été deux ans & demi qu'il s'émût quelque différend entr'eux & les Magistrats de la Ville, qui les chasserent ; ce fut l'an 1538. Mais tout absens qu'ils étoient, ils y entretinrent toûjours leur brigue ; & elle fut si forte qu'on les fit revenir l'an 1541. Depuis cela Calvin n'en partit point, y ayant établi comme sa chaire pontificale, d'où il gouvernoit tout son Party, tant au spirituel qu'au temporel. Farel ne put long-tems compatir avec lui, & se retira en Suisse.

Comme le tempérammment de Calvin étoit fort sévere & ennemi de tous les divertissemens, que d'ailleurs il avoit pû remarquer, que les Luthériens bien loin d'avoir retranché le luxe, les débauches, l'oppression, les avoient augmentées, il crût qu'il devoit apporter plus de rigueur à réformer ces dereglemens, pour gagner les peuples par cette belle apparence d'austérité. Il défendit donc les juremens, qui alors étoient horribles, & très-ordinaires, ne permettant aux siens d'affirmer que par le mot de *Certes* ; il ôta les danses, le cabaret, les berlans, & les usures, il punit de mort les fornications & les adulteres ; & recommanda la modestie des habits, la frugalité & la tempérance afin que ses Sectateurs parussent véritablement réformés, & les Catholiques par opposition, plus dereglés, & plus dissolus. EGLISE.

Le nombre des siens s'augmentoit tous les jours : ils tenoient leurs assemblées de nuit dans des caves ou dans des lieux écartés, & avoient des *advertisseurs* qui alloient par les maisons leur en indiquer le lieu & l'heure. François I. Prince très-clément, ne leur fut pas trop rigoureux jusqua l'an 1535. qu'ils perdirent le respect pour lui aussi bien que pour les choses saintes. Quelques emportés d'entr'eux se fâchant de ce qu'il n'avoit pas voulu entendre Melancthon, ni lire les écrits de leur Calvin, afficherent de très-scandaleux Placards contre lui & d'autres contre la Religion Catholique, & semerent des billets fort injurieux jusques dans son lit & sur sa table : il y en eut même qui couperent les têtes à quelques Images. Tellement qu'étant irrité au dernier point de cette sacrilege audace, il quitta Blois où il étoit pour lors, & s'en revint a Paris. Et là après avoir donné ordre d'arrêter un bon nombre de ces Sacramentaires, il fit le vingt-un de Janvier cette Procession solemnelle qui est décrite dans toutes les Histoires de ce tems-la ; Puis pour achever d'expier ces impiétés, il livra aux flammes six de ces malheureux. Depuis, il en fit encore condamner plusieurs autres au même supplice : mais qui alloient a la mort avec une gayeté & une constance digne d'une meilleure cause.

Ils eurent encore plus à souffrir sous le regne de Henry II. L'aversion que la Duchesse de Valentinois avoit conçuë pour eux en haine de la Duchesse d'Etampes qui les favorisoit, & le zele plus religieux du Cardinal de Tournon, firent redoubler les recherches. Avec cela leurs attentats attirerent sur eux la haine des Juges, & la rigueur Depuis l'an 1547.

EGLISE. des peines. Car ils attaquerent les Images, & le saint Sacrement, non seulement par de sanglans écrits, [mais encore par des actions qui donnoient de l'horreur aux Catholiques.] L'an 1550. un fanatique entreprit en plein jour de couper la tête à une image de la Vierge dans l'Eglise de Nôtre-Dame de Paris.

Enfin malgré toutes les punitions, le mal devint si grand, qu'il n'étoit plus au pouvoir des hommes de l'extirper par la force ; & d'ailleurs les diverses manieres des procédures donnoient moyens aux accusés de se sauver, car tantôt l'on en commettoit le jugement aux Magistrats séculiers, peu après on l'ôtoit à ces Juges-là pour l'attribuer aux Evêques, puis on le renvoyoit aux Siéges Présidiaux ; dont la création, à ce qu'on disoit, avoit été suggerée par les Sacramentaires même, dans le dessein de s'y rendre les Maîtres en faisant acheter ces nouvelles charges par leurs amis. Ce qui pourtant ne leur servit de guere, parce qu'on renvoya enfin la connoissance de ce crime au Parlement.

1558. Après la perte de la bataille de saint Quentin, ils leverent la tête en plusieurs endroits du Royaume. Ils eurent la hardiesse à Paris de s'assembler de nuit dans une maison de la ruë saint Jacques : la Justice en ayant eu avis s'y transporta avec main forte ; les hommes qui étoient armés percerent la foule & se sauverent ; on en arrêta pourtant quelques-uns des moins habiles, & toutes les femmes furent prises. Il y en avoit quatre ou cinq de la suite de la Reine : car elle-même afin de passer pour prude & pour pieuse, témoignoit avoir quelque penchant vers cette Religion. Les accusés se défendirent si bien en Justice, que leurs amis eurent le loisir de faire venir des Lettres d'intercession des Princes Protestans d'Allemagne, qui leur sauverent la vie. EGLISE.

L'an 1554. ils commencerent d'avoir un Ministre a Paris, il s'appelloit Jean Maçon. Quatre ans après, le 29. de Juillet ils tinrent leur premier Synode en la même Ville ; le nombre de ceux qu'ils ont tenus depuis célui-la jusqu'à cette heure, est presque innombrable. Dans celui de Châlons, qui fut en 1563. ils proposerent d'abolir la puissance Despotique, la Papauté, & la chicane ; ils les nommoient les trois pestes du Genre humain. Ce ne fut que bien tard qu'ils ordonnerent que le chant des Pseaumes qui avoient été mis en rime françoise, feroit une partie de leur Liturgie. Marot en avoit composé seulement cinquante ; après sa mort Beze y avoit mis la main & fait tout le reste. Cette version (s'il la faut ainsi appeller) parut au jour par de beaux airs composés par les plus excellens musiciens du tems. Les personnes les plus pieuses la reçûrent avec applaudissement, & prenoient plaisir à chanter ces Pseaumes, pensant par ce moyen ôter les chansons impures & dissoluës de la bouche du Peuple. Mais quand on eut reconnu que c'etoit comme le Symbole des Sacramentaires, non seulement on s'en abstint, mais encore on courut sus à ceux qui les chantoient ; Ce qui causa de grands tumultes à Paris particuliérement l'an 1558.

On accusoit les Ministres d'Etat (que ce fût à tort ou non) de n'avoir pas voulu qu'on apportât les vrais remédes à cette contagion, tandis qu'elle n'infectoit que les pauvres, à la perte desquels ils n'eussent rien gagné, & on disoit qu'ils étoient bien aises qu'elle se répandit & qu'elle se prît aux plus Cause du progres du Calvinisme en France.

riches afin d'avoir de bonnes confiscations; qui étoient le moyen par lequel les gens de faveur s'enrichissoient sous le regne de Henry II. En effet, grand nombre de personnes riches, d'Ecclesiastiques, & d'Officiers les plus considérables s'en trouverent atteints, beaucoup même des plus fortes têtes du Parlement s'en coefferent : de sorte qu'elles eussent peut-être entraîné une bonne partie du Corps, si le Roi n'eût été en personne à cette fameuse Mercuriale de l'an 1559. & n'en eût fait emprisonner plusieurs. Quelques-uns d'eux se justifierent, les autres se retracterent; le seul Anne de Bourg s'immola pour sa Religion. Son exemple gâta plus de gens que n'eussent fait cent Ministres avec leurs Prêches. Ensuite la foiblesse du Regne de François II. la minorité de Charles IX. les sujets de discorde qui animerent les Princes du Sang assistés de trois Chastillons, contre les Princes de la Maison de Guise; la maligne & artificieuse ambition de la Régente Catherine de Médicis, qui flatoit tantôt les Huguenots, tantôt les Catholiques, selon qu'elle croyoit avoir besoin des uns & des autres; enfin la connivence de quelques grands Magistrats, & de plusieurs Evêques, donnerent occasion a cette Secte de s'affermir & de multiplier.

Nous avons parlé ailleurs du tumulte d'Amboise, des inimitiés & des cabales des Grands pour le Gouvernement, de l'origine du nom de HUGUENOTS que l'on donna aux Calvinistes qui jusques-là avoient été nommés SACRAMENTAIRES; & de la prise des armes par le Prince de Condé, & leurs autres Chefs. Il n'est pas besoin de marquer que ces furies ont désolé le Royaume trente ans durant, fait donner sept ou huit batailles, & un nombre infini de combats, tué par la guerre ou par les massacres un million de braves hommes, détruit deux ou trois cens Villes, & réduit à l'hôpital les plus riches & les plus nobles Maisons de la France.

Depuis 1560.

Le malheur [de ce Royaume] voulut, que cette réforme que les Huguenots prêchoient tant, étoit passionnément désirée par les gens de bien, & que leur Cause se trouvant en quelque façon jointe avec les intérêts de l'Etat, ceux qui se piquoient d'être bons François la soûtenoient indirectement, & joignoient leurs conseils avec les leurs. Pour cette considération les Etats d'Orléans ne s'efforcerént point de les détruire; & quélques Prélats même furent d'avis qu'on leur accordât le Colloque de Poissy, & ensuite une autre Conférence touchant les Images, les Reliques, & les Cérémonies; ce qui leur haussa fort le courage.

Concile de Trente.

Il eût peut-être été bien plus à propos de donner alors un Concile National; Et si on eût voulu retrancher le mal dès son commencement, il eût fallu sans doute en tenir un Général. Ce sont les souverains remédes que Dieu a donnés à son Eglise pour éteindre ces embrasemens : mais souvent la fausse politique ne s'y accorde pas : Et en ce tems-là les intérêts mal entendus des Princes & du Pape, s'opposérent au bien commun de la Chrétienté. Le Conseil de France faisoit trembler la Cour de Rome toutes les fois qu'on y parloit d'assembler un Concile National, tant elle appréhendoit la capacité des Docteurs François, & les libertés de l'Eglise Gallicane : aussi ne fut-ce pas une des moins pressantes considérations qui obligea le Pape Pie IV. de recontinuer le Concile de Trente.

Les Mémoires de cette grande Af-

EGLISE. ſemblée ont été recüeillis par pluſieurs perſonnes, & ſon Hiſtoire écrite par diverſes Auteurs fort habiles, mais un peu diverſement, & en beaucoup de choſes plûtôt ſelon leurs inclinations & ſelon leurs engagemens, que ſelon la verité. Le Pape Clément VII. avoit été obligé en 1533. d'aſſurer l'Empereur Charles V. qu'il le convoqueroit la même année; mais comme il ſçût que les Princes Proteſtans, bien loin d'en paſſer par les conditions qu'il déſiroit, ſoûtenoient qu'il n'y devoit point aſſiſter, puiſqu'il étoit Partie formelle: que les Controverſes s'y devoient juger par la ſeule parole de Dieu, & qu'il falloit que les Laïques y euſſent voix auſſi bien que les Eccléſiaſtiques: il ne ſe hâta pas de paſſer outre, & en promit ſeulement la convocation, ſans déſigner le tems ni le lieu.

Le Pape Paul III. ſon Succeſſeur, l'induiſit effectivement au vingt-deuxiéme de Mai de l'année 1536. a Mantoue: de là parce que le Duc craignoit pour ſa Ville, il voulut le tenir a Vicenze dans les Terres de la Seigneurie de Veniſe, & l'y commencer au mois de May de l'an 1538. Mais les Allemands ſe plaignant que cette Ville étoit trop éloignée d'eux, les Vénitiens étant touchés d'appréhenſion d'irriter le Turc qui redoutoit cette grande Aſſemblée, & d'ailleurs n'y comparoiſſant que peu d'Evêques, il le ſuſpendit pour autant de tems qu'il lui plairoit. L'an 1541. du conſentement des Catholiques d'Allemagne qui avoient tenu la Diete à Spire, il l'induiſit par une Bulle du vingt-deuxiéme de Mai, au premier de Novembre de la même année dans la ville de Trente. Et néanmoins a cauſe que toute l'Europe ſe vit auſſi-tôt troublée des guerres d'entre Charles V. & François I. il fut obligé de rappeller ſes Légats qu'il y avoit envoyés, & de le ſuſpendre encore une ſeconde fois, juſqu'a un tems plus commode, qu'il déclareroit quand il le jugeroit à propos.

EGLISE. La Paix ſe fit entre les deux Rois, l'an 1544. Dans le Traité ils jetterent quelques propos de réformer les abus de la Cour de Rome; le Pape en ayant eu avis, jugea néceſſaire de les prévenir, & remit une ſeconde fois le Concile de Trente au quinziéme de Mars de l'an 1545. avec cette précaution néanmoins qu'il donna ordre à ſes Légats, en cas qu'il s'y remuât quelque choſe contre ſes intérets, de le rompre ou de le transférer. L'Aſſemblée ſe trouva ſi peu nombreuſe, qu'il en remit l'ouverture au treiziéme de Décembre enſuivant; auquel n'étant guere plus grande, les Evêques de France, qui n'étoient que trois, furent ſur le point de ſe retirer; toutefois ils demeurerent, & le Concile fut ouvert.

Après quelques Seſſions, & diverſes prorogations pendant les années 1546. 1546.
& 47. il advint que l'Empereur remporta de grands avantages ſur les Princes Proteſtans de la Ligue de Smalcalde: les Légats qui connoiſſoient les intentions de leur Maître, virent bien alors, qu'il n'étoit pas de ſes intérêts de tenir le Concile plus long-tems en cet endroit la. Prenant donc occaſion de quelque bruit de peſte qu'on diſoit s'être épriſe aux environs de Trente, ils le transférerent à Boulogne le vingt-huitiéme de Février de l'an 1547. ſans attendre ſi l'Empereur & le Roi le trouveroient bon. Les Evêques Eſpagnols refuſerent de les ſuivre, & demeurerent à Trente. & 1547.

La même année [de cette tranſlation] au mois d'Avril l'Empereur gagna une très-grande & entiere victoire ſur

EGLISE. sur les mêmes Protestans ; laquelle contre toute apparence, au lieu de réjoüir le Saint Pere ; (qui ne l'eût pas crû ainsi ?) le jetta dans de terribles appréhensions. Il lui sembloit déja voir l'Empereur poursuivant sa pointe, passer en Italie, lui arracher Parme & Plaisance, se rendre maître de la ville de Rome, & y rétablir la dignité de l'Empire : & ce qu'il craignoit plus que tout cela réformer les abus de sa Cour, selon que les Evêques mêmes des Terres de ce Prince qui étoient au Concile, l'avoient hautement témoigné par leurs discours. Dans ces alarmes, le Saint Pere ne sçachant de quel côté se tourner, sollicitoit instamment le Roy de France de s'opposer à ces progrés formidables, de recüeillir & de soûtenir les débris des Protestans, & même de se servir de l'assistance du Turc. Là-dessus le dixiéme de Septembre arriva le meurtre du Duc de Plaisance son fils ; la douleur d'un coup si tragique jointe à la frayeur que la victoire de l'Empereur lui donnoit, & aux protestations que firent ses Ambassadeurs contre la translation, fut cause qu'il fit cesser le Concile en 1548.

1547, & 48.

1551. Il fut interrompu jusqu'en l'an 1551. que les véhémentes instances de l'Empereur & des Catholiques d'Allemagne obligerent le Pape Jules III. de le réintimer à Trente le premier jour de May de cette année là, pour le reprendre au même état où il avoit cessé. Quelques Princes Protestans & quelques Villes pour complaire à l'Empereur, y envoyerent des Députés. Mais bien-tôt aprés s'alluma la guerre de Parme, dans laquelle le Roy offensé que le Pape se fût ligué contre lui avec l'Empereur, écrivit au Concile par Jacques Amiot, Abbé de Bellosane, une Lettre fort désobligeante pour le Pape, & remplie de ces protestations ; *Que l'accés n'étant point libre à Trente pour ses Evêques, il ne pouvoit les y envoyer ; Qu'il ne le tenoit point pour un Concile Général convoqué pour réformer les abus & pour rétablir la discipline, mais le regardoit comme une Assemblée pratiquée par de subtiles intrigues & pour des intérêts temporels ; Qu'ainsi il ne se croyoit point obligé à ses Décrets, ni lui, ni l'Eglise de son Royaume, mais déclaroit, que s'il en étoit besoin, il auroit recours aux mêmes remédes dont ses Prédécesseurs s'étoient servis en pareil cas.* EGLISE.

Le Pape s'étant bien-tôt ennuyé de la guerre, dépêcha des Légats vers l'Empereur, & vers le Roi, pour traiter de la Paix. Les facultés de celui qui vint en France étant présentées au Parlement, y reçûrent les mêmes restrictions qui avoient été mises à celles des précédens.

Or le Roy étant bien remis avec le Pape, le Concile se continua durant toute l'année 1551. & la suivante encore. Comme il alloit assez bien, la terreur des armes de Maurice Duc de Saxe, qui s'avança jusqu'à Inspruc, où il pensa surprendre l'Empereur, & le bruit de celles du Roy qui peu aprés entra en Allemagne, épouvanterent si fort les Prélats, qu'ils s'enfuirent presque tous. Les Légats suspendirent donc le Concile pour deux ans ; mais par diverses rencontres d'affaires, il fut interrompu jusqu'à l'an 1561. que le Pape Pie IV. le rassembla. Sa Bulle d'indiction trouva de grandes difficultés du côté de l'Empereur, & du côté du Roy : leur Conseil désiroit que ce fût une convocation d'un Concile tout nouveau, non pas une continuation, & que l'on y pût remanier les Décrets qui avoient été faits ; car ils espéroient par ce moyen y attirer les Protestans. D'ailleurs, les 1551

EGLISE.

1562.

bons François trouvoient à redire que l'adresse en fût faite à l'Empereur seul, & que le nom du Roy Charles n'y fût pas exprimé, comme ceux de François I. & de Henry II. l'avoient été dans les précédentes. En effet on ne l'y avoit compris que sous les termes généraux *de Rois & Princes Chrétiens.* On fit encore la même injustice dans les acclamations de la Clôture du Concile.

Les Ambassadeurs de France qui étoient Louis de saint Gélais-Lansac, Arnoul du Ferrier Président des Enquêtes au Parlement de Paris, & Guy-Faure Pibrac Juge Mage de Toulouse, s'y rendirent le dix-huitiéme de May. La Reine Catherine & son Conseil, les avoient chargés de presser vivement la réformation des abus, & de s'y conduire de sorte que les Protestans eussent sujet de croire qu'on leur vouloit donner toute satisfaction sur leurs plaintes. Pibrac y harangua selon cet esprit: & Lansac y agit de même; pour cet effet il demanda qu'on déclarât que c'étoit un nouveau Concile, & qu'on y attendît les Evêques qui devoient venir de France, & même les Ambassadeurs, & les Théologiens de la Reine d'Angleterre, & des Princes Protestans. Nonobstant ces instances, les Légats déclarerent que c'étoit une continuation & voulurent qu'on travaillât incessamment, sans attendre les Prélats de France.

Lansac & ses Collegues, se joignirent aussi avec les Ambassadeurs de l'Empereur dans la demande qu'ils faisoient de l'usage du Calice pour les Laïques de Boheme, ausquels l'Eglise l'avoit autrefois benignement accordé. D'autre côté, tous les Evêques François seconderent les Espagnols de tout leur pouvoir, pour faire déclarer que la résidence étoit de droit divin; mais ni les Ambassadeurs, ni eux n'eurent satisfaction sur aucun point, si bien qu'ils furent plusieurs fois en délibération de se retirer. Pibrac ayant été rappellé à la Cour de France par la Reine Catherine, la parole demeura à Fertier, qui harangua dans les occasions avec une extrême véhémence.

EGLISE.

Sur ces entrefaites, le Cardinal de Lorraine arriva à Trente accompagné d'un grand nombre d'Evêques, & y prit telle autorité, que le Pape en ayant conçu jalousie, l'appelloit entre ses familiers *le petit Pape d'au-delà des monts.* Il sçavoit qu'il venoit avec intention d'agir de concert avec les Impériaux pour faire donner quelque contentement aux Luthériens lesquels il désiroit détacher des Huguenots, s'étant pour cet effet abouché lui & son frere avec le Duc de Vittemberg, & autres Princes de cette croyance, à Saverne: C'est pourquoi il avoit bien pourvû à se fortifier contre lui par un grand nombre d'Evêques Italiens que de tous côtés il envoya à Trente avant que ce Cardinal y fût arrivé.

Quelques mois après sa venuë, on reçût deux grandes nouvelles au Concile, l'une de la mort du Roy de Navarre, l'autre à quelques tems de là du gain de la bataille de Dreux. Toutes deux firent croire au Cardinal que son frere alloit devenir Maître de la France, & cette considération augmenta fort son pouvoir dans le Concile; & par conséquent celui des Ambassadeurs avec lesquels il étoit bien uni du commencement. 1562. & 63.

Ils proposerent donc, selon la charge qu'ils en avoient, trente quatre articles de réformation, dont les plus remarquables étoient; *Qu'on n'ordonnât point de Prêtres s'ils n'étoient déja vieux, comme*

EGLISE. *le mot le porte, Que l'on restituât les fonctions séparément a tous les Ordres Sacrés, sans qu'une Ordre fit celles des autres; Qu'on ne les donnât point tout d'un coup, mais en gardant les interstices; Qu'on n'admît personne à la dignité d'Abbé, ou de Prieur Conventuel, qui n'eût enseigné la Théologie dans quelque College célebre; Qu'un Ecclésiastique ne pût tenir qu'un seul Bénéfice; Qu'on fit les Prieres en François après le saint Sacrifice de la Messe; Que l'on donnât la Communion au peuple sous les deux especes, Qu'on rendît aux Evêques leur Jurisdiction entiere, sans laisser d'exemption à aucuns Monasteres, sinon aux Chefs de l'Ordre; Que les Pasteurs fussent capables, & obligés de prêcher & de catéchiser; Qu'on punît séverement la simonie, & ventes des bénéfices; & qu'on ôtât les abus qui s'étoient introduits parmi le vulgaire pour le culte des Images.* Le Cardinal de Lorraine les eût sans doute appuyés fortement, si la mort du Duc de Guise ne fût pas survenuë: mais comme la bonne fortune de ce frere lui avoit fort élevé le courage, sa perte le rabaissa infiniment: il ne songea plus qu'à s'accommoder avec le Pape, & relâchant de ses grands desseins, il obligea aussi tous les Evêques de sa brigue a se relâcher. Ainsi les Légats, & autres gens dépendans de la Cour de Rome, demeurerent les Maîtres du Concile, & y firent passer beaucoup de choses selon leurs intentions.

Vers ce tems-là commença la contestation pour le rang d'entre les Ambassadeurs de France, & celui d'Espagne, dans laquelle on peut dire que le 1565. Pape ne conserva pas le droit de la France dans son entier. Si l'on en croit quelques-uns, il fut bien-aise d'entretenir cette dispute pour avoir sujet de rompre le Concile; ce qu'il pensa faire plusieurs autres fois, parce qu'il ne pouvoit pas bien le gouverner selon ses desirs. Il ne s'en fallut pas beaucoup que cela n'arrivât; car les Ambassadeurs de France, piqués de l'injustice qu'on faisoit à leur Roy, furent sur le point de se retirer, & de protester, *non contre les Légats qui dépendoient de la volonté du Pape, ni contre le Concile qui n'étoit point libre, ni contre le Roi d'Espagne & son Ambassadeur, qui soutenoient leurs prétentions; mais contre un homme particulier qui se portoit pour Pape, & qui s'étoit intrus dans la Chaire de saint Pierre par des brigues illicites, & par un trafic, dont ils avoient les preuves pardevers eux.* Néanmoins les gens de bien, qui s'entremirent de ce différend, trouverent un expédient pour l'accommoder, mais qui à la vérité blessoit en quelque sorte un avantage dont la France avoit toûjours été en possession: Aussi a-t'elle bien sçû depuis revendiquer son droit, & s'y maintenir.

Le Cadinal de Lorraine n'avoit plus d'autre pensée que de hâter la conclusion du Concile, pour s'en retourner en France mettre ordre aux affaires de sa maison. Il alla trouver le Saint Pere à Rome avec lequel il eut de longues & particulieres Conférences; & lors qu'il fut de retour à Trente, il n'agit plus que de concert avec les Légats. Si bien que cette grande Assemblée, qui durant l'espace de vingt-sept ans, & sous le Pontificat de cinq Papes avoit été interrompue & reprise diverses fois, prit fin le deuxiéme jour de Décembre de l'an 1563. avec un contentement indicible du Saint Pere, qui par là se voyoit délivré de grandes fatigues, & des appréhensions encore plus grandes, qu'il avoit pour la diminution de sa puissance absoluë. 1563.

Les Décisions en ont été reçûës en France pour ce qui est des points de la

EGLISE. foi, non pas toutefois pour ceux de la discipline, à cause qu'il y en a plusieurs qui blessent les droits de la Couronne, & les libertés de l'Eglise Gallicane, l'autorité des Magistrats séculiers, les Privileges des Chapitres & Communautés, & divers usages reçûs dans le Royaume; & si l'on y pratique plusieurs de ses Réglemens, ce n'est pas en vertu des Décrets du Concile, mais des Ordonnances des Rois.

1561. & suivans. Durant qu'il se tenoit, le Calvinisme que les Edits des Rois François I. & Henry II. avoient reprimé, commença à paroître publiquement à la faveur des conjonctures que nous avons spécifiées. L'Edit de Juillet le délivra de la crainte des supplices, le Colloque de Poissi lui donna la hardiesse de Prêcher publiquement; l'Edit de Janvier la liberté de l'exercice; & l'accident de Vassi, le sujet de prendre les armes.

De là s'ensuivit une infinité de meurtres, de brigandages, de destructions d'Eglises, d'incendies, de profanations & de sacrileges. Ces gens tout furieux

1563. & suivans. de ce qu'on avoit tant brûlé de leurs freres, s'en vengerent cruellement sur les Ecclésiastiques; autant qu'ils en attrapoient, ils leur coupoient les oreilles & les parties honteuses: on en vit qui en portoient des enfilades au lieu de bandoliéres. Ils n'épargnerent pas les Tombeaux des Saints, ni même ceux de leurs ancêtres; ils brûlerent les Reliques, dont néanmoins, comme par miracle, il s'en trouve autant que jamais; & briserent les Chasses & les vases sacrés pour en avoir l'or & l'argent. De cette impiété, il en revint au moins ce bien au public, qu'ils en bartirent quantité de monnoye: mais ce fut une perte sans aucun profit, & tout-à-fait irréparable, que la dissipation des anciennes Bibliotheques des Abbayes, où il y avoit des trésors inestimables pour l'histoire, & pour les ouvrages de l'antiquité. EGLISE.

Le Clergé souffrit aussi de grands dommages de ces guerres dans ses biens temporels; car outre que les Huguenots les envahirent en plusieurs endroits, les Rois le contraignirent par cinq ou six différentes fois d'en aliéner pour de grandes sommes qu'on devoit employer aux frais de la Guerre, & ils ne lui donnerent pour cela, qu'un tems si bref, qu'il étoit forçé de vendre son fond à vil prix. [Faut-il dire que ces distractions en ce tems-là étoient sa ruine ou sa réforme; étant certain, comme il est, que les richesses qui servent à sa subsistance quand elles sont médiocres, avoient été les plus prochaines causes de sa corruption parce qu'elles étoient devenues excessives; mais d'autre côté elles lui sont nécessaires pour maintenir sa dignité, & attirer le respect des peuples.]

Lorsque François Duc de Guise eut été assassiné devant Orléans, la Reine Mere & les Huguenots, étant chacun à leur égard délivrés de la ruine prochaine, dont il les menaçoit, se porterent aisément à la Paix; la Reine & le Prince son prisonnier la traiterent bouche à bouche: & l'Edit en fut expédié à Amboise le dix-neuviéme de Mars 1563. Ce fut le premier des sept que les Rois Charles IX. & Henry III. leur accorderent; car ils prirent les armes autant de fois, & quelques-unes par contrainte, & quelques-autres de gayeté de cœur. Le massacre de la saint Barthelemy, qui sembloit les devoir atterer, les encouragea à souffrir toutes les extrêmités, parce qu'il ne leur laissa point d'autre moyen de se sauver que de tout perdre. 1563. & suivans.

Or cette premiere Paix de 1563. dé-

EGLISE. plût si fort au Saint Pere qu'il voulut décharger sa colere sur ceux qu'il croyoit les plus dangéreux ennemis de la Religion Catholique en France. Particuliérement sur Jeanne d'Albret Reine de Navarre, qui l'avoit chassée de ses Terres, & y avoit abbatu toutes les Eglises; & sur quelques Prélats qui favori-
1563. soient manifestement le Huguenotisme. Il avoit envie d'ajourner cette Reine au Concile, & de lui faire son procès pardevant ce grand Tribunal : mais prévoyant que les Ambassadeurs de l'Empereur s'y opposeroient aussi-tôt, comme ils avoient fait en pareil cas pour la Reine d'Angleterre, il résolut de la citer à Rome, & fit afficher la citation aux Portes de saint Pierre, & à celles de l'Inquisition, déclarant, si elle ne comparoissoit, que ses Terres & Seigneuries seroient proscrites, & que sa personne auroit encouru toutes les peines portées contre les Hérétiques.

Pour les Prélats, il donna aussi ordre aux Cardinaux Inquisiteurs de les citer à Rome à certain jour; & s'ils ne comparoissoient personnellement, de leur faire leur procès jusqu'à Sentence deffinitive, laquelle il prononceroit dans son Consistoire sécret. Les Inquisiteurs, en vertu de ce commandement, citerent Oder de Coligny Chastillon, (a) Cardinal Evêque de Beauvais, mais qui avoit quitté la pourpre pour suivre la fortune & les opinions de ses freres, & portoit le titre de Comte de Beauvais, N. de saint Romain Archevêque d'Aix, Jean de Montluc (b) Evêque de Valence, Jean Antoine Carraciol de Troyes, Jean de Barbanson de Pamiez, Charles Guillard de Chartres, Louis d'Albret de Lescar, Claude Reine d'Oléron, Jean de saint Gélais d'Uzès, & François de Noailles d'Acqs. Dans ce nombre ils eussent encore pû mettre Pierre du Val Evêque de Sees, quil avoit les mêmes sentimens que Montluc. EGLISE.

Ensuite des procédures faites en Cour de Rome, le Pape prononça la Sentence contre le Cardinal de Chastillon, par laquelle *il le déclaroit hérétique, séducteur, schismatique, apostat, & parjure, le dégradoit du Cardinalat, le privoit de toutes charges & dignités, spécialement de l'Evêché de Beauvais, qu'il tenoit du Saint Siége, & exposoit sa personne à tous les fidéles qui le pourroient appréhender, & le livrer pour en faire justice.* Le Cardinal pour montrer qu'il ne dépendoit nullement de la Jurisdiction du Pape, reprit la pourpre, & assista vêtu de la sorte à l'acte de la majorité du Roy dans le Parlement de Roüen; dont le Saint Pere fut si emû, qu'il prononça publiquement la Sentence, & la fit afficher dans les Places de Rome, & débiter ensuite pat toute l'Europe.

Mais pour la Reine de Navarre, le Conseil du Roy considérant les conséquences qu'il y avoit de laisser dépoüiller une Princesse qui étoit parente du Roy, que son mari avoit perdu la vie en combartant pour la Religion Catholique, que sa cause seroit un préjugé contre toutes les têtes couronnées, & que ce châtiment tourneroit moins à l'avantage de la Religion qu'au profit du Roy d'Espagne, qui de là prendroit occasion d'envahir ses terres, fit de si puissantes remontrances au Pape par la bouche de Henry Clutin-Doysel son Ambassadeur, que la citation donnée contre cette Reine fut revoquée. Quant aux Evêques, le Cardinal de

(a) Marié avec une Demoiselle Normande, nommée de Hauteville.

(b) Marié avec une Bourgeoise de Tournon, nommée Martin.

EGLISE.

Lorraine ayant pareillement informé le Pape que c'étoit contre les droits & l'usage de l'Eglise Gallicane, de souffrir qu'on leur fit leur procès à Rome en premiere instance, il arrêta l'affaire pour lors; mais cinq ans après, Pie V. prenant occasion de la foiblesse du Royaume pour étendre son autorité, prononça contre eux une Sentence pareille à celle qui avoit été fulminée contre le Cardinal de Chastillon, & la fit publier en France.

La rebellion des Huguenots produisit la faction de la Ligue: l'exemple de leurs Confédérations avec les Princes Etrangers autorisa aussi la liaison qu'elle prit avec l'Espagne. Le procedé des uns & des autres fut presque tout pareil; d'abord tous deux affecterent une grande discipline, puis dans peu de tems ils tomberent en toutes sortes de licences; leurs Prédicateurs, & leurs libelles furent également insolens & factieux; ils employoient les mêmes maximes, & tenoient le même langage à l'égard de l'autorité du Souverain qu'ils attaquoient, de la liberté des peuples [qu'ils soûlevoient,] & des consciences qu'ils débauchoient. Pareillement les uns & les autres, quand ils se trouverent dans les extrêmités, d'où ils ne pouvoient sortir par des moyens ordinaires, subornerent des assassins pour s'en tirer: mais tous ceux qui se servirent de ces détestables moyens périrent par de semblables coups. Car comme Poltrot tua François Duc de Guise, le fils de ce Duc tua l'Amiral; les quarante cinq massacrerent ce Prince à Blois, & ceux qui tremperent les mains dans son sang, eurent presque tous une fin sanglante; la colere du Ciel ayant puni les premiers par les seconds; & ceux-ci par des troisiémes, qui le furent encore par d'autres. Ce qui fût allé à l'infini, si la clémence du Roi Henry IV. n'eût mis fin a ces meurtres, qui s'ensuivoient nécessairement les uns des autres.

EGLISE.

Les premiers alignemens de la Ligue se tracerent en Guyenne, & en Languedoc, durant la premiere guerre civile, lorsqu'il y avoit danger que les Huguenots ne s'emparassent entiérement de ces deux grandes Provinces. L'an 1585. Humieres, avec la Noblesse de son Gouvernement de Vermandois, en forma une à Péronne; & Louis de la Trimoüille une autre en Poitou. La Maison de Guise travailla puissamment à les recueillir toutes, & a les unir ensemble, principalement lors que le Duc d'Anjou fut mort. Ce n'étoit pas peut-être que ces Princes fussent encore poussés de l'ambition de ravir la Couronne, comme on les en a accusés, mais parce qu'ils l'étoient du désir naturel de se conserver. Car les Médecins leur faisant entendre que Henry III. ne pouvoit vivre long-tems, ils craignoient lorsqu'il ne seroit plus, d'être accablés ou par ses Favoris, entre lesquels il avoit envie de partager son Royaume, ou par les Huguenots, dont la haine contre leur Maison ne pouvoit s'étancher que par le Sang de tous ces Princes: voilà pourquoi ils se prémunirent, pour ne pas demeurer exposés à la merci des uns ou des autres. Il est probable que les forces que les Guises se virent en main par le moyen d'un si puissant Parti, leur donnerent de plus hautes & de plus criminelles pensées: mais il seroit plus aisé d'en trouver des conjectures que des preuves bien certaines.

Le Pape, la Sorbonne, les Jésuites, & presque tous les nouveaux Ordres de Réligieux contribuerent de tout leur pouvoir à former la Ligue; & néan-

EGLISE. moins tout leur crédit n'eût pas été assez grand pour la maintenir, si les peuples n'eussent pas été aussi mal-traités qu'ils l'étoient, & si les charges des impôts, l'insolence des Favoris, la foiblesse, & les mœurs scandaleuses de Henry III. ne leur eussent pas donné de l'aversion & du mépris pour le Gouvernement.

Le Duc de Nevers la commença par zéle, & puis la désavoüa par jalousie; le Pere Claude Mathieu Jésuite en fut le premier Courier: Grégoire XIII. la fomenta; Sixte V. l'approuva & la protégea. Quelques-uns ont voulu dire, que le premier contribua à la conspiration de Salcede: pour le second, il excommunia le Roy de Navarre, & le Prince de Condé l'an 1585. après les barricades il écrivit au Duc de Guise, le comparant aux Machabées, & lui fit sçavoir qu'il avoit créé un Légat *à latere*; c'étoit Jean-François Morosini, avec lequel le Cardinal de Bourbon & lui communiqueroient leurs desseins. La mort de ce Prince tué à Blois, lui
1588. & suivans. donna bien de la douleur: celle du Cardinal de Guise, & la détention de l'Archevêque de Lyon lui fournirent un prétexte de la venger par les foudres de l'Eglise. Son Monitoire contre le Roi Henry III. fut publié le vingt-quatriéme de May & affiché aux lieux ordinaires à Rome le même jour, & aux portes des Eglises Cathédrales de Meaux & de Chartres le 23. Juin.

1591. Si les relations que nous avons de ce tems-là sont vrayes, ce Pape se laissa transporter de joye à la nouvelle qu'il eut de l'assassinat de ce Prince, & loüa hautement l'action de Jacques Clément dans le Consistoire; la comparant aux plus glorieux Mysteres du Christianisme & à la générosité des plus illustres Martyrs. Il crût qu'après ce changement, il devoit ouvertement prendre en main la défense de la Religion, & empêcher Henry IV. d'entrer dans le trône tant qu'il seroit hors de l'Eglise: il envoya donc pour ce sujet le Cardinal Caetan, Légat *à latere*, vers le Duc de Mayenne. En cette occasion les membres du Parlement, qui étoient demeurés à Paris, & ceux qui s'étoient retirés à Tours, étant directement opposés, agirent d'une maniere toute contraire, mais avec pareille chaleur, les uns pour le Pape, les autres pour le Roy.

La Sorbonne ne refusa rien aux priéres de la Ligue, & aux désirs du Saint Pere dans une affaire qui concernoit la Religion. On sçait les sanglans Décrets qu'elle donna pour détacher les peuples de l'obéissance de Henry III. & de celle de Henry IV. mais quand le dernier de ces deux Rois fut converti, & de plus Maître de Paris, on fut étonné qu'elle en donna un tout contraire en sa faveur, sans attendre qu'il eût reçû son absolution de Rome. 15

Avant cela Grégoire XIV. mal informé de l'état de la Ligue, s'y engagea plus avant que son Prédécesseur: il promit quinze mille écus d'or tous les mois pour soûtenir & défendre la ville de Paris & envoya une armée en France: mais elle périt presque toute avant que d'y entrer, & apporta plus de scandale par les vices [énormes de son pays] que d'assistance au Parti.

Les Prélats pour conserver leur revenu qui faisoit le principal attachement de plusieurs d'entr'eux, suivoient le parti qui étoit le plus fort dans les pays où ils avoient leurs Bénéfices, mais dans les lieux qui étoient sujets aux courses de l'un & de l'autre, ils ne sçavoient quelles mesures prendre; car s'ils se déclaroient pour l'un, l'autre aussi

EGLISE. donnoit leurs Bénéfices. Grégoire par une Bulle de l'an 1591. ordonna à ceux qui suivoient le Roy, de le quitter sous peine d'excommunication ; mais le mal présent les touchant plus fort que les menaces éloignées, ils n'obéirent point à son commandement.

Ce Pape ne tint le siége que six mois ; Innocent son Successeur que deux ; Clément VIII. qui fut élû après, suivit d'abord les mêmes brisées de Grégoire, & manda à Philippes Séga Evêque de Plaisance, lequel il avoit fait Cardinal, de procurer l'élection d'un Roy
1592. Catholique, c'étoit l'an 1592. [D'autre côté, quelques] Prélats voyant que toute communication étoit rompue avec Rome, firent la proposition de créer un Patriarche pour la France ; & les plus Puissans de la Cour, ou en faveur, ou en mérite, l'appuyerent de toutes leurs forces, dans le désir qu'ils avoient d'obtenir cette haute dignité. Mais le Cardinal de Bourbon qui avoit d'autres pensées pour sa propre grandeur, s'y opposa puissamment, sous prétexte que c'eût été confirmer le Roy dans le schisme, & aigrir davantage le Saint Pere.

Ainsi il fut ordonné, que la nomination du Roy aux Bénéfices seroit confirmée par les Evêques, & que chacun d'eux auroit pouvoir de dispenser en son Diocèse [comme le Pape dans toute l'Eglise.]

Si l'on vouloit juger de l'intention des Chefs de la Ligue par l'effet qu'elle produisit, on pourroit dire qu'elle étoit bonne ; car les ennuis, & les traverses qu'elle causa à Henry IV. le fatiguerent si fort, que redoutant encore pis, il reprit la Religion de ses ancêtres pour s'assûrer de la Couronne. [Après sa conversion] Clément lui tint encore quelques tems les Portes de l'Eglise fermées ; mais enfin ayant reconnu la foiblesse de la Ligue, & l'ambition du Roy d'Espagne ; il les lui ouvrit avec beaucoup de démonstrations de bienveillance ; non pourtant sans faire de grands efforts pour rehausser l'autorité du Saint Siége dans une occasion si éclatante. EGLISE. 1563.

Dèslors la France ne fut plus agitée de ces violens accès que la Religion lui avoit causés : il lui resta néanmoins dans les entrailles quelque inflammation des chaleurs de la Ligue ; comme d'autre côté les cabales & les emportemens des Huguenots donnoient toujours de l'appréhension & du chagrin au Roy Henry IV. Nous avons dit dans sa vie comme il leur accorda l'exercice de leur Religion, & plusieurs autres avantages par l'Edit de Nantes.

De la corruption des deux Partis, il s'en forma un troisiéme qu'on nomma LES POLITIQUES, gens qui professant en apparence la Religion dans laquelle ils se trouvoient engagés, & n'en ayant pourtant aucune, puisqu'ils la rapportoient entiérement aux intérêts temporels de l'Etat, étoient bien plus pernicieux que tous les Hérétiques.

Durant le grand embrasement des guerres de la Religion sous le Regne de Charles IX. & au commencement de celui de Henry III. le Clergé n'eut point le loisir d'assembler des Conciles Provinciaux, quoi que l'Eglise en eût grand besoin ; mais depuis l'an 1580. il s'en tint cinq ou six dans les Métropoles par les Archevêques, assistés de leurs Suffragans. Le Cardinal Charles de Bourbon en assembla un à Roüen l'an 1581. Antoine Prevôt-Sansac en célébra un à Bourdeaux l'année d'après ; Simon de Maillé un à Tours en 1583. Renauld de Beaulne un à Bourges en 1584. Alexandre Canigiani un à Aix l'an 1585. & François

Conciles de l'Eglises Gallicane.

EGLISE. François de Joyeuse Cardinal un à Toulouse l'an 1590.

Je ne mets point au rang de ces Assemblées les diverses Conférences d'entre les Docteurs Catholiques & les Protestans, dont la plus célébre, comme la plus pernicieuse, fut le Colloque de Poissy. Je [n'y mets pas même] ce qu'on appelle Assemblées du Clergé de France, parce que la forme & les manieres d'y procéder, & les sujets de leur convocation différent fort de celles des Conciles, quoi que par rencontre on y traite souvent de la discipline, & autres matieres Ecclésiastiques. Il est vrai que de tout tems les Prélats en faisoient quelques-uns, ou par l'Ordre du Roi qui les mandoit, ou par son congé, quand il en étoit bésoin pour les affaires de leur Corps; mais elles n'étoient point réglées comme elles ont commencé à l'être, depuis qu'on a obligé cet Ordre Sacré au Contrat des douze cens mille livres de rente pour l'Hôtel de Ville de Paris, & par cette occasion à payer réglément des décimes. On peut, à mon avis, mettre celle de Melun qui se tint l'an 1579. pour la premiere de cette espece.

1579.

Les remontrances qu'elle fit au Roy, premierement par la bouche d'Arnaud de Pontac Evêque de Basas, puis de Nicolas de l'Angelier Evêque de saint Brieuc, furent fort pressantes sur la décharge de ces rentes, sur la réception du Concile de Trente, & sur le rétablissement de Elections. Ils ne purent rien obtenir pour le premier; pour le second on leur promit d'y avoir égard en tems & lieu; mais sur le troisiéme, le Roy leur répondit fort rudement qu'il n'en feroit rien, & leur demanda s'ils ne tenoient pas leurs Evêchés de lui: A quoi quelques-uns répondirent assez généreusement, qu'ils étoient prêts de les lui remettre, pourvû qu'il lui plût rendre le droit de l'Election à l'Eglise suivant [l'Ecriture,] & les Saints Canons. EGLISE.

On connoît au reste par leurs remontrances quels étoient alors les désordres de l'Eglise Gallicane: On y voit, que les Evêchés, les Abbayes, & les Eglises Collégiales étoient entre les mains des Capitaines; Qu'on entendoit souvent ces mots sortir de leur bouche, *mon Evêché, mon Abbaye, mes Prêtres, mes Moines*; Que par Arrêt du Grand Conseil, on avoit employé les deniers de la vente d'un Evêché à acquitter les dettes du vendeur; Qu'au Conseil du Roy une Abbaye avoit été adjugée à une Dame, comme lui ayant été baillée en dot, avec déclaration expresse, qu'après son décès les héritiers en jouiroient par égale portion; Que plusieurs Evêchés étoient sans Evêques, & leurs biens usurpés par des personnes profanes; Qu'en près de huit cens Abbayes ausquelles le Roy nommoit, il n'y avoit pas cent Abbés Titulaires ou Commendataires, & que de ceux-ci la plûpart ne faisoient que * prêter leur nom à d'autres qui en effet jouissoient du revenu : Ainsi les Eglises étoient sans Pasteurs, les Monasteres sans Religieux, & les Religieux sans discipline, les Temples, & les Maisons Sacrées en ruine, & converties en spélonques de voleurs.

* On les appeloit *Custodinos*.

Lorsque le Clergé eut ressenti qu'il étoit en bute à tout le monde, & que la licence des guerres civiles exposoit ses biens au premier occupant, les Catholiques se jettant dessus aussi bien que les Huguenots, il tâcha de se réünir pour penser à ses affaires, & les Evêques furent contraints de s'en aller à leurs Evêchés, sinon pour paître leurs troupeaux, au moins pour défendre

EGLISE.

leur propre subsistance. Avant cette nécessité, ils les fuyoient comme des solitudes affreuses ; les divertissemens de Paris, & les servitudes de la Cour, faisoient leurs excercices ordinaires. L'Histoire marque, que l'an 1560. Jean de Montluc, Evêque de Valence, disant un jour son avis dans le Conseil du Roy, se plaignit que l'on en avoit vû quarante tout à la fois à Paris, croupissans dans l'oisiveté & dans les délices; aussi le Parlement leur enjoignit par Arrêt, d'aller dans leurs Evêchés faire leur devoir, autrement qu'ils y seroient contraints par la saisie de leurs meubles & de leurs équipages. Mais peut-être que de la façon que la plû-part d'eux vivoient, leur absence causoit moins de scandale à leur troupeau que leur résidence.

Ordres Religieux & leurs réformes.

Dans ce siécle il ne se fit point de nouveaux Ordres de Moines ; & je remarquerai pourtant celui des MINIMES qui commença dans le précédent : saint François Martotile natif de Paule dans la Calabre en fut l'Instituteur, & le planta en France, lorsqu'il y fut appellé par le Roy Louis XI. Le Pape Sixte IV. l'approuva en 1473. & Jules II. le confirma 1506.

Tous ceux des Mendians renouvellant leur ancienne ferveur & leur discipline, les uns plûtôt, les autres plus tard, firent naître diverses réformes. Celui de saint François d'Assise, qui a toûjours été plus fécond qu'aucun autre en diverses sortes d'habits & d'observations de sa Regle, produisit trois nouvelles branches, sçavoir celle des CAPUCINS, celle des RE'COLETS & celle des PE'NITENS ou PIQUEPUSSES.

Celui des Augustins en poussa aussi une qui est celle des Hermites de saint Augustin ; comme celui des Carmes produisit la Congrégation de ceux qu'on nomme Deschaux [& qui le sont.] Je passe sous silence celle des Dominicains ou Jacobins Réformés, & celle des Augustins Déchaussés, d'autant qu'elles appartiennent au dix-septiéme siécle.

Et pour parler premiérement des RE'COLETS, il faut sçavoir qu'y ayant eu à diverses fois plusieurs différentes Congrégations dans l'Ordre de saint François, qui se vantoient chacune d'observer la Regle de leur Patriarche dans sa pureté & simplicité, Léon X. avoit ordonné qu'elles seroient toutes comprises & réduites en une, sous le nom de REFORMEZ ; Que néanmoins s'étant encore trouvé plusieurs de ces Religieux qui affectoient d'être plus rigides que les autres, & de garder la Regle à la lettre, suivant les déclarations de Nicolas III. & de Clément V. [il fallut que] l'an 1531. Clément VIII. leur fit attribuer des Convents par les Supérieurs de l'Ordre, dans lesquels ils recueilloient ceux qui avoient l'esprit de piété & recollection. A cause de cela ils se nommerent RE'COLETS. Les Villes de Tulle en Limosin, & de Murat en Auvergne, furent les premiers en France qui leur donnerent des Convents ; quelques Religieux François y ayant apporté cette réforme d'Italie vers l'an 1584. En 1602. ils en eurent un à Paris : maintenant ils en ont par tout le Royaume près de cent cinquante, qui sont divisés en sept Provinces.

L'origine des Capucins, ainsi nommés de la forme extraordinaire de leur capuchon, est telle. L'an 1525. un Frere Mineur Observantin, nommé Mathieu de Basci de la Duché de Spolette, Religieux dans le Convent de Montefalconi, assûrant que Dieu l'avoit averti par une vision d'exercer une plus étroi-

EGLISE. te pauvreté, & qu'il lui avoit montré la vraye maniere dont saint François étoit habillé, se tailla un capuchon long & pointu *, & un habit tel que le portent les Capucins; & se retira en solitude avec la permission du Pape. Quelques-autres, poussés du même esprit le joignirent au nombre de douze: Le Duc de Florence leur donna un Hermitage dans ses terres, & ainsi peu à peu leur bande grossit jusqu'à tel nombre, que l'an 1528. le Pape Clément VII. approuva cette Congrégation sous le nom de FRERES MINEURS CAPUCINS. Le Pape Paul III la confirma l'an 1536. avec permission de s'établir par tout, & lui donna un Vicaire Général, & des Officiers supérieurs. Ceux qui ont crû que Bernard Okin qui apostasia & qui passa dans le camp des Hérétiques, fut Instituteur d'une si sainte Congrégation, ont été très-mal informés: il se peut faire que l'avantage qu'il eut d'en être Général, & un des premiers & des plus signalés d'entre ceux qui embrasserent cette réforme, a été cause de cette fausse croyance. Sous le Regne de Charles IX. ils furent reçus en France, & eurent premierement un Convent à Meudon que le Cardinal de Lorraine leur fit bâtir, & un autre plus petit au lieu de Piquepuz, au bout du Fauxbourg saint Antoine, où sont aujourd'hui les Religieux Pénitens du Tiers Ordre de saint François. Le Roi Henry III. les transféra de ce lieu-là dans un Couvent qu'il leur fit construire au Fauxbourg saint Honoré: Ils ont neuf Provinces dans ce Royaume, & plus de quatre cens Convents.

* Quelques autres l'avoient déja porté.

Le tiers Ordre de saint François, [qu'on nomme *l'Ordre des Pénitens*,] n'étoit du commencement qu'une Congrégation de personnes séculieres de l'un & de l'autre sexe, mais quelque tems après elle avoit été rendue réguliére. Or dans les siécles suivans, s'étant extrêmement relâchée, un de ses Religieux nommé Vincent Massart Parisien, entreprit de la réformer vers l'an 1595. Le premier Convent de cette réforme fut bâti au village de Franconville, entre Paris & Pontoise, & le second au lieu appellé Piquepuz; d'où le vulgaire a nommé ces Religieux PIQUEPUSSES. Cet Ordre est divisé en quatre Provinces, & à quelque soixante Convents. EGLISE.

Le Pape Eugene IV. avoit trouvé à propos de mitiger la Regle des Carmes; cette mitigation les ayant fait tomber dans un trop grand relâchement, sainte Thérese, Religieuse de cet Ordre dans le Convent d'Avila en Castille lieu de sa naissance, les remit dans sa premiere austérité. Elle commença par les filles dont elle bâtit un Monastere à Avila, puis elle entreprit d'y remettre aussi les hommes, étant assistée en cette bonne œuvre par deux Religieux Carmes qui eurent leur prémier Convent près de la même Ville. Le Pape Clément VIII. les sépara des Mitigés, l'an 1593. & leur accorda d'avoir leur Province à part, & de choisir leurs Supérieurs d'entr'eux, à condition toutefois de reconnoître le Général de l'Ordre. On n'en a vû en France que l'an 1605. Leur Convent du Fauxbourg saint Germain, est le premier de tous ceux qu'ils ont eu dans le Royaume; il fut bâti l'an 1511.

La réforme des Hermites de saint Augustin, lesquels on nomme à Paris *les Petits Peres*, fut instituée au Chapitre Général de cet Ordre, qui se tint à Madrid l'an 1588. De là quelques uns allerent s'établir en Italie, & d'Italie il en fut amené six ou sept en France

EGLISE. l'an 1595. par Guillaume d'Avençon Archevêque d'Embrun, qui les logea au Prieuré de Villars-Benoît en Dauphiné. Ils ne se sont établis à Paris que l'an 1609. premiérement au Fauxbourg saint Germain, où la Reine Marguerite leur fit édifier un Convent, lequel ils ont laissé aux Augustins Réformés qui l'occupent encore; puis auprès de la Porte Montmartre où ils en ont bâti un autre.

Les soins qu'apportent les FRERES DE LA CHARITE' à recevoir & à traiter les malades, méritent bien qu'on en fasse mention. Le bienheureux Jean de Dieu, natif du Diocése d'Evora en Portugal, homme simple & sans aucunes Lettres, mais brûlant d'un zéle charitable d'assister les pauvres infirmes, commença cette Congrégation en Espagne vers l'an 1570. Il alloit par les ruës & par les maisons, exhortant les Chrétiens à faire l'aumône, & ayant souvent ces paroles à la bouche : *Faites bien, mes Freres, tandis que vous en avez le tems*, à cause dequoi on appelloit en Italie ces Religieux, *Fatte benfratelli*. Pie V. la confirma par sa Bulle du premier de Janvier 1572. Clément VIII. la réforma, & Paul V. l'érigea en Ordre Religieux, l'astreignant aux trois vœux accoutumés, & à un quatriéme spécial, qui est de servir les malades, sous la dépendance néanmoins & sous la correction des Ordinaires.

La Congrégation des Feüillans est sortie de l'Ordre de Cîteaux, & n'a commencé que l'an 1586. dans l'Abbaye de Feüillents qui est au Diocése de Rieux, à six lieuës de Toulouze. Elle eut pour Auteur Jean de la Barriere, qui étant Abbé Commandataire de ce lieu là, y avoit pris l'habit de Religieux. Sixte V. l'approuva, Clément VIII. & Paul V. lui accorderent des Supérieurs particuliers. Le Roy Henry III lui fonda un Convent au Fauxbourg saint Honoré, à côté du Jardin des Tuilleries, & l'an 1587. Jean de la Barriere y amena soixante de ses Religieux. Ils alloient tout nuds pieds, mais depuis ils ont pris des Galoches. Il n'ont que trois Provinces en France, & quelque trente Monasteres. EGLISE.

Clercs Réguliers.

Comme chaque tems & chaque génération a ses goûts & ses productions, ce seiziéme siécle fut très-fertile en Congrégations de Clercs Réguliers, qui sont comme une espéce mitoyenne entre les Moines & les Prêtres Séculiers. Telles sont celles des *Théatins*, *des Somasques*, *des Clercs Mineurs*, *des Ministres des Infirmes*, *des Ecoles de Pieté*, *des Clercs Réguliers de saint Paul*, qu'on nomme *Barnabites*, *des Peres de l'Oratoire de Rome*, *& des Jésuites*; celle-ci beaucoup plus puissante & plus étendue que toutes les autres ensemble. Je marquerai en passant, que l'un de ces Peres, homme fort dévot, nommé Jean Léon, Flamand de naissance, & Régent dans les basses Classes du College de Rome, assemblant les Ecoliers qui désiroient joindre la piété à l'érudition, donna commencement à leur CONGRE'GATION DE LA VIERGE; laquelle ils ont trouvé si bonne & si utile, qu'ils en ont fait non seulement pour leurs Ecoliers, mais aussi pour les honnêtes gens des Villes, & même en quelques endroits pour les artisans.

De tous ces Clercs Réguliers il n'est venu en France que les Jésuites, les Barnabites, & les Théatins. Ces derniers ne s'y sont établis que de notre tems sous la Régence de la Reine Anne d'Autriche. On sçait que saint Ignace fut l'Instituteur de la Compagnie de

EGLISE. JESUS, comment elle commença l'an 1534. & comment elle fut approuvée par le Pape Paul III. & par ses Successeurs. Nous pourrons raconter ailleurs à quelles conditions elle a été reçûë en France, les oppositions qu'on a formées à sa réception, & les grandes & fréquentes traverses qu'elle y a souffertes en divers tems. Il suffit pour cette heure, de dire qu'elle a rempli tout l'Univers du bruit de son nom, & les Livres de ce qu'elle a fait pour l'avancement de la Religion Catholique, & pour celui des belles Lettres.

Les Barnabites avoient été souhaités en France par le Roi Henry IV. pour les employer à l'instruction de la jeunesse, & les substituer en la place des Jésuites, après qu'ils eurent été chassés. Ils n'y vinrent point pour lors, mais à six ans de là leur Général y envoya quelques-uns de ses Religieux pour travailler à la conversion du Béarn; toutefois ils n'ont pris racine en ce Royaume que long-tems après. Ils y ont quinze ou seize Maisons, dans la plûpart desquelles ils tiennent College pour enseigner les bonnes Lettres. Leur premier établissement a été à Montargis l'an 1602. & deux ans après ils en ont eu un à Paris auprès du Palais. Leur Congrégation a pris naissance à Milan & a été instituée par trois Gentilshommes, deux de cette Ville-là & un autre de Crémone. On leur donna le nom de BARNABITES, à cause qu'ils s'établirent en cette Ville-là au quartier de saint Barnabé, & que l'Eglise qu'ils y bâtirent fut consacrée à Dieu sous le nom de cet Apôtre.

Ordres de Religieuses. Parlons maintenant des Ordres Religieux de l'autre sexe. Nous avons oublié sur la fin du siécle précédent, que l'an 1494. Frere Jean Tisserran, Religieux Cordelier ayant touché vivement les cœurs les plus endurcis, & converti plusieurs femmes de joye par ses Prédications, fonda l'Ordre DES FILLES PE'NITENTES à l'honneur de sainte Magdelaine, pour y retirer celles à qui Dieu feroit la grace de quitter le péché. Il s'en trouva d'abord deux cents vingt; & comme le nombre s'accrut fort, & qu'il n'y avoit pas assez de revenu, on souffrit que quelques-unes allassent à la quête par la Ville. Ce qui dura jusqu'à l'an 1550. mais à cause des inconvéniens, on les enferma dans une clôture très-étroite. Louis Duc d'Orléans, qui depuis fut Roy, leur donna son Hôtel d'Orléans * près de saint Eustache, où elles ont demeuré jusqu'à l'an 1572. que la Reine Catherine les en délogea pour y bâtir un Palais, & les transféra dans la Chapelle de saint Georges ruë saint Denis, qui jusques-là avoit appartenu aux Religieux [Bénédictins] de saint Magloire.

* C'est aujourd'hui l'Hôtel de Soissons.

EGLISE. La Reine Jeanne fille du Roy Louis XI. étant separée du Roy Louis XII. son mari, & retirée dans la Ville de Bourges, ne songea plus qu'à plaire à celui qui donne des couronnes éternelles; & n'ayant pû perdre sa virginité pour être mere d'un Dauphin, elle voulut être mere d'un nombre infini de Vierges en la conservant. Elle institua donc l'Ordre de l'ANNONCIATION, ou des Annonciades, ou des dix Vertus de la sainte Vierge, qu'elle mit sous la direction des Freres Mineurs Observantins. La Regle n'en est prise ni de celle de saint Benoît, ni de celle de saint Augustin, ni d'aucune autre, mais a été formée sur les dix Vertus de la sainte Vierge, qui sont Chasteté, Prudence, Humilité, Vérité, Dévotion, Obéissance, Pauvreté, Patience, Charité, & Compassion.

EGLISE.

L'habit en eſt ſingulier, le voile noir, le manteau blanc, le ſcapulaire rouge, la robe griſe, & la ceinture de corde. Il y en a pluſieurs Monaſteres en France, & aux Pays-Bas.

Il ne faut pas confondre cet Ordre avec celui des ANNONCIADES CE'LESTES, dont l'inſtitution vient de Gènes, qui & ne commença que l'an 1604. nous en parlerons en tems & lieu.

La Regle des Capucines eſt à peu près la même que celle des Capucins, & leur inſtitution preſque auſſi ancienne : La Ducheſſe de Mercœur mit la premiere pierre à leur Convent de Paris l'an 1604. ſuivant les intentions de la Reine Louiſe ſa belle-ſœur, qui par ſon Teſtament avoit laiſſé dequoi le bâtir.

Le premier Monaſtere des Feüillentines, dans la même réforme des Feuillans, fut établi près de Toulouſe vers l'an 1590. puis transferé à Toulouze même. Antoinette d'Orléans veuve de Charles de Gondy, Marquis de Belle-Iſle, s'y jetta l'an 1599.

Le Pape la tira de là pour lui donner le Gouvernement de l'Abbaye de Font-Evraud; Et quelques années après elle inſtitua une Congrégation de Bénédictines, ſous le nom de ſainte Marie du Calvaire, & de ſainte Scolaſtique.

Quant aux Carmélites, leur réforme n'ayant point été portée hors d'Eſpagne depuis plus de quarante ans qu'elle avoit commencé, il avint que l'an 1604. Pierre de Berulle, qui n'étoit encore que ſimple Prêtre, mais qui avoit de rares talens de la nature, & des graces très-particulieres du Ciel, prit le ſoin d'aller en ce pays-là querir quelques rejettons de cette heureuſe plante, pour les provigner en France, tellement qu'il y en a maintenant quelque ſoixante Monaſteres.

EGLISE.

Ordres Militaires.

Le Roi Henry III. comme nous l'avons dit, établit l'Ordre du Saint Eſprit l'an 1579. & Henry IV. celui de Nôtre-Dame du Mont-Carmel l'an 1607. Le Pape lui en donna les Bulles d'érection cette année-la ; Et la ſuivante, d'autres par leſquelles il uniſſoit cet Ordre avec celui de ſaint Lazare. Il faut ſçavoir, à l'égard de ce dernier, que du tems que les Chrétiens Occidentaux tenoient la Terre-Sainte, outre les Ordres des Templiers, des Chevaliers Teutons, & des Chevaliers de ſaint Jean de Jéruſalem, il s'y en établit auſſi un ſous le nom de ſaint Lazare, lequel recevoit les Pélerins dans des Maiſons fondées exprès, les conduiſoit par les chemins, & les défendoit contre les Mahometans : de ſorte que les Papes le doüerent de grands Privileges, & les Princes, de pluſieurs riches poſſeſſions. Louis VII. l'an 1154. lui donna la Terre de Boigny près d'Orléans. Ces Chevaliers y planterent leur ſiége après que les Chrétiens eurent été chaſſés de la Terre-Sainte, y mirent leurs titres, & ils y ont toûjours tenu leurs Aſſemblées.

Or étant devenus inutiles à la Chrétienté, ils devinrent auſſi mépriſables, de ſorte que les Chevaliers de ſaint Jean obtinrent facilement d'Innocent VIII. la ſuppreſſion de cet Ordre & ſon union avec le leur ; mais ceux de France s'en étant plaints au Parlement, il y fut ordonné qu'il ſubſiſteroit ſéparé de tout autre. En effet il a toûjours eu des Grands-Maîtres. Pie IV. qui étoit fort ſoigneux de mettre de beaux titres dans ſa famille, en donna la Grand-Maîtriſe, en Italie ſeulement, à Joannot de Caſtillon, un de ſes parens. Ce Joannot étant mort l'an 1572. le Pape

EGLISE.

Gregoire XIII. la défera entierement au Duc Emanuel Philbert de Savoye, & à tous ses Successeurs, & unit cet Ordre avec celui de saint Maurice, institué en 1434. par Amé VIII. premier Duc de Savoye, & depuis Pape sous le nom de Felix V. Mais comme cela n'eut point de lieu à l'égard de la France, Aymar de Chartes Chevalier de Malthe, conçût l'envie de l'y faire refleurir, afin de se parer de cette dignité. Philebert de Nerestang, Gentilhomme de rare vertu, & Capitaine des Gardes du Corps, lui succéda dans ce dessein, & y employa si heureusement le pouvoir de Henry IV. qu'il l'en fit Grand-Maître l'an 1608. & obtint une Bulle du Pape fort avantageuse pour cet Ordre; lequel est pour les François, comme celui de saint Maurice & de saint Lazare est pour ceux d'audela les Monts. Ses Chevaliers, entr'autres Privileges, ont pouvoir de se marier, & de tenir des pensions sur des Bénéfices Consistoriaux. [Ceux qui écriront l'Histoire de nos jours, marqueront comme depuis peu on a entrepris de le remettre en plus haut lustre.]

Prélats illustres.

Je ne sçache point que l'Eglise Gallicane ait porté aucun Prélat dans ce siécle qui ait augmenté le Catalogue des Saints; mais elle en a eu de tres-illustres, les uns en doctrine, les autres dans le maniement des affaires, tant spirituelles que temporelles, & plusieurs dans l'un & dans l'autre. Le premier & le plus éminent de tous, a été George d'Amboise Cardinal, Prélat très-sage, Ministre généreux & bien-faisant, & Cardinal avec un seul bénéfice; qui régla la toutepuissance par la justice, & les intérêts du Roi par le bien public.

Les Papes ne firent jamais tant de Cardinaux en France que durant ce siécle, particulierement sous les Regnes de François I. & de Henry II. On en vit durant ce siécle trois dans la Maison de Bourbon, Louis fils de François Duc de Vendôme, Charles frere du Roi Antoine de Navarre, & un autre Charles fils de Louis Prince de Condé. Le premier fut Archevêque de Sens: les deux autres de Rouen. On en vit cinq de la Maison de Lorraine: Le premier fut Jean Evêque de Metz, qui porta bien haut la dignité de sa naissance, & fit connoître qu'il étoit Prince, par des liberalités qui alloient jusqu'à la profusion. Le second, fut Charles Archevêque de Reims. Il étoit neveu de ce Jean & frere de François Duc de Guise. La naissance, le Ciel & la fortune ne lui avoient rien dénié de tout ce qu'il faut pour faire un grand homme. Les Doctes de son tems disoient de lui, qu'il étoit le Mercure de la France, comme son frere en étoit le Mars; mais beaucoup de gens croyoient qu'il eût été encore plus grand, s'il eût été moins ambitieux & moins remuant. Le troisieme fut Louis frere de ce Charles, qu'on nomma le Cardinal de Guise, Archevêque de Sens. Le quatrieme, un autre Louis encore Archevêque de Reims, comme Charles son oncle; il fut tué à Blois avec Henry Duc de Guise son frere. Le cinquieme fut, Charles, dit le Cardinal de Vaudemont, frere de la Reine Louise. Il y en eut aussi d'autres de grande naissance, un de la Maison de Luxembourg, qui fut Philippe Evêque du Mans: Un de la Maison de Longueville, sçavoir Jean Evêque d'Orléans: un de la Maison d'Albret, qui étoit Amanjeu Evêque de Lescar: Un de la Maison de Gramont; qui fut Evêque de Poitiers, puis Archevêque de Toulouse, on le nommoit Gabriel:

EGLISE. Un de la Maison de Strozzi (il s'appelloit Laurent) Evêque de Beziers: Un de la Maison de Joyeuse, c'étoit François Archevêque de Toulouse. Celui-ci vécut sous les Rois Henry III. & Henry IV. & Strozzi sous Charles IX.

Presque tous les autres, au nombre de dix-huit ou vingt, étoient aussi gens de qualité, & furent élevés à cette dignité éminente, les uns, mais en très-petit nombre, par leur seul merite, comme Jean du Bellay Evêque de Paris, & George d'Armagnac, fils de Pierre Baron de Caussade, qui étoit bâtard de Charles dernier Comte d'Armagnac; la plûpart pour avoir bien sçû faire leur cour, ou pour s'être trouvé parens de la faveur: comme Philippe de la Chambre; Adrian de Gouffier Boisy, frere d'Artus, Grand-Maître de la Maison du Roi; Jean le Veneur, Evêque de Lisieux & Grand-Aumônier de France; Jacques d'Annebault, frere de l'Amiral de ce nom; Claude de Longvic Givry (*a*) Evêque de Poitiers; Antoine Sanguin * qu'on nommoit le Cardinal de Meudon; Oder de Chastillon, neveu du Connestable de Montmorency; & George d'Amboise, second du nom, aussi Archevêque de Rouen, comme son oncle. Quant à Pierre de Gondy, fils du Maréchal de Retz, & Evêque de Paris, il fut créé Cardinal à la recommandation de la Reine Catherine; comme aussi René de Birague Gentilhomme Milanois, qui avec cette dignité eut la Charge de Chancelier de France.

* Il étoit neveu de la Duchesse d'Etampes.

Il y en eut quelques autres de moindre naissance, à qui les emplois des finances, ou de la robbe, acquirent cette dignité, comme Antoine Duprat, Jean Bertrandi, & Philippe Babou la Bourdaisiere.

Mais ce ne fut ni le sang, ni la haute faveur qui revêtirent Arnauld Dossat, & Jacques Davy du Perron de la pourpre sacrée: elle fut la récompense de leurs services, de leur grande capacité; & de leur rare érudition. Dossat n'étoit que le fils d'un Paysan du Diocese d'Auch; & du Perron d'un Ministre Huguenot de Basse Normandie, mais Gentilhomme. Nous avons connu un fils naturel du premier, qui est mort Curé du Mesnil-Aubri, à quatre lieues de Paris. (*b*)

Evêques. Il y eut aussi un grand nombre d'illustres Evêques, de la promotion desquels on peut dire la même chose que nous avons dit de celle des Cardinaux. Je remarque à Sisteron, Laurent Bureau excellent Prédicateur pour ce tems là; il avoit été Religieux Carme, & Confesseur des Rois Charles VIII. & Louis XII. A Treguier, Jean du Callouet (*c*) fameux Docteur en Droit Civil & Canon: il mourut l'an 1504. à Luçon, Pierre de Sacierge, que Louis XII. fit Chancelier, President de Milan. A Marseille, Claude de Seissel Savoyard de naissance, dont les écrits sont très-dignes d'être lûs, parce qu'ils sont tous semés de ces salutaires maximes, qui seules peuvent faire la gloire des Princes & la félicité des peuples; il fut depuis Archevêque de Turin. On voit à Rennes Bernard Bochetel qui servit de Secretaire aux Rois Louis XII. & François I. mais enfin étant touché d'un remords de conscien-

(*a*) Fils de Philippe, Seigneur de Givry & de Jeanne de Baufremont. Il fut depuis Evêque de Langres.

(*b*) Il s'appelloit Joseph d'Ossat: dans les Piéces d'un Procès qu'il eut pour la Cure, il fut toûjours qualifié de neveu du Cardinal. Il mourut en 1655. âgé de 82. ans.

(*c*) Gentilhomme du même Diocèse, mort en 1504.

ce,

EGLISE.

ce, ou par quelqu'autre motif, il quitta son Evêché, dont en effet les fonctions ne compatissent guere bien avec les occupations de la Cour. Du tems de ces mêmes Rois, je trouve à Paris, puis à Sens, Etienne Poncher, Tourengeau de naissance, qui avoit été Président au Parlement, Chancelier de Milan, & de l'Ordre du Roi, & Garde des Sceaux de France sous François I. A Riez, puis à Vence & après à Avranches, * Robert Cenault; A Mascon, Pierre Chastelain Grand-Aumônier de France; Et à Maguelonne, Guillaume Pelicier. Ces trois furent élevés en considération des bonnes Lettres. [Châtelain fut celui qui avec le Docte Budée donna le dessein au grand Roi François d'instituer les Professeurs Royaux à Paris, & qui choisit les prémiers, dont Pelicier en étoit un.] Du tems de Henry II. je trouve à Lavaur Pierre Danez (*a*) que François I. avoit appellé de Bourges où il professoit la langue Grecque, pour le faire Précepteur de son Dauphin; Et à Vienne, Charles de Marillac, qui l'an 1560. mourut de la frayeur qu'il eut que la Maison de Guise, contre laquelle il avoit parlé trop librement, ne l'enveloppât dans le crime d'hérésie, [ou dans la conjuration d'Amboise.]

* C'est *Robertus Cenalis.*

Du tems de Charles IX. & de Henry III. il y eut au Mans, Charles d'Angennes Rambouillet, à la louange duquel on dit, que durant vingt-neuf ans de siége, il ne donna aucune Cure qu'à la recommandation du mérite, ayant pour cet effet dressé un Registre de ceux qu'il en croyoit les plus capables. A Nevers, Arnauld Sorbin, qu'on surnomma de Sainte-Foy, parce qu'il avoit été Curé d'une Paroisse de ce nom; il

(*a*) Danez fut Précepteur de François II.

passoit pour grand Théologien & pour éloquent Prédicateur. A Orléans, Jean de Morvillier, natif de la ville de Blois; la Reine Catherine le mit dans un Conseil du Roi, où il fut toûjours opposé au Chancelier de l'Hôpital, parce qu'il aspiroit à avoir les Sceaux, comme en effet il les eut. Auxerre [se glorifie d'avoir eu pour Pasteur] Jaques Amiot, natif de Melun, de fort bas lieu, mais homme de belle litterature; Henry II. le donna pour Précepteur à ses enfans, & le fit Abbé de Bellosane; puis Charles IX. l'un de ses disciples le nomma à l'Evêché d'Auxerre. Valence eut Jean de Monluc, qui fut trop vacillant en la Foi, quoi que très-docte & avec cela très-habile négociateur, (ayant été employé en sept ou huit célebres Ambassades.) A Tours (nous trouvons,) Simon de Maillé, fort sçavant en Théologie & dans la lecture des Peres, qui fut tiré de l'Ordre de Cîteaux où il étoit Abbé, pour être promû à l'Archevêché. A Aire, François de Foix Candale, oncle de la femme du Duc d'Espernon, très-versé dans les belles Lettres, dans la Philosophie de Trismegiste & de Platon, & dans la Chimie. A Châlons, Pontus de Thiard, Poéte & Mathematicien, chose singuliere! qui mourut âgé de quatre-vingt quatre ans. A Evreux, Claude de Saintes, Prédicateur véhément, & Théologien de grande réputation: & à Senlis, Guillaume Rose, qui s'étoit aussi rendu fort fameux par ses Sermons. Ces deux étoient passionnés Ligueurs. Saintes fut pris dans Louviers, avec la Ville, par les Royalistes l'an 1591. & mené à Caen, où il mourut en prison, comme nous l'avons dit ci-dessus. Rose eut aussi à souffrir beaucoup de chocs après la décadence du parti; mais il

EGLISE. s'en tira heureusement, & changea son Evêché avec celui d'Auxerre. A Clermont, fut Evêque Antoine de saint Nectaire, qui s'employa fort pour les intrigues de Catherine de Medicis; Et à Sées, Pierre Duval, du tems duquel (vers l'an 1555.) les Chanoines de son Eglise reprirent l'habit séculier, comme ils firent durant ce siécle en plusieurs autres Cathédrales. Le desir de la réformation le faisoit trop pencher du côté des Prétendus Réformés. Louis Moulinet son neveu fut son Successeur. On remarque de lui, rare exemple d'un ☞ vrai Pasteur! que durant vingt sept ans de Siége, il ne fut absent que six mois de son Evêché, faisant voir par là que les bons Evêques trouvent leur plaisir dans la résidence, comme les mauvais y trouvent leur supplice.

Il n'y en eut point qui se signalassent davantage durant la Ligue que Pierre d'Espinac, & Renaud de Beaulne; le premier Archevêque de Lyon, & le second de Bourges, tous deux de grande éloquence, & de grande intrigue; Espinac dans le parti de la Ligue, & Beaulne dans celui du Roi; ils vécurent bien avant dans le Regne de Henry IV.

[Sous ce Regne] il ne faut pas encore oublier Alfonse d'Elbene Evêque d'Alby, ni Arnauld de Pontac, & Nicolas l'Angélier généreux défenseurs des droits de la liberté de l'Eglise, celui-ci Evêque de saint Brieuc, celui-là de Bazas, ni René Benoît, qui étant Curé de saint Eustache à Paris, contribua beaucoup à la conversion du Roi Henry IV. & à le faire recevoir dans le sein de l'Eglise, sans attendre pour cela les ordres de Rome. Ce Prince le choisit pour son Confesseur, & il s'acquitta de cet employ en fort homme de bien; Après le Roi le nomma à l'Evêché de Troyes: il est vrai qu'il n'en put obtenir les Bulles, mais on peut dire hardiment qu'il les méritoit, quand ce n'eût été que pour les mêmes raisons pour lesquelles on les lui refusa. EGLISE.

On ne doit pas appeller Evêques ceux qui tomberent dans les erreurs des Sectaires, & que le Pape excommunia pour cela, ainsi que nous l'avons dit. Il n'y en eut pourtant qu'un de ces dix que nous avons marqués, qui embrassa le Calvinisme; ce fut Jean Caracciol fils de Jean Prince de Melfe, Evêque de Troyes, qui l'an 1565. abandonna son Evêché pour prendre une femme. Il est vrai que six ans auparavant sçavoir l'an 1559. Jacques Spifame quitta la Chaire Episcopale de Névers pour se marier & se retirer à Genève; mais si son exemple en montra le chemin à Caracciol, certes sa malheureuse fin l'en devoit bien détourner; car sur je ne sçai quel ombrage qu'on prit de lui en cette Ville-là, on l'accusa d'adultere, & on lui fit couper le cou pour ce crime prétendu.

Evêques qui tomberent dans l'heresie.

Dès le quatorziéme siécle, les Lettres avoient commencé à refleurir, & pour ainsi dire, à jetter quelques plus vives étincelles, principalement en Italie. A mesure qu'elles découvroient leur éclat, elles enflammoient l'amour & la curiosité des gens de bon goût, qui étant ennuyés de la barbarie des Ecoles, & des fatras & des ergoteries dont les Livres de ce tems-là étoient pleins, s'appliquerent à rechercher les auteurs Grecs & Latins des siécles polis, & les tirant de la poussiére des vieilles Bibliotheques, où ils étoient ensevelis, les mirent au jour par le secours de l'Imprimerie.

Les bonnes Lettres, & les sçavans.

On s'étudia alors de parler aussi bien

EGLISE. EGLISE.

Grec & Latin, comme du tems de la République d'Athenes, & de l'Empire d'Auguste : ceux qui s'adonnerent à l'étude des saintes Ecritures, voulurent aussi acquerir une parfaite connoissance de la langue Hébraïque, sans laquelle il est presque impossible de bien entendre les Livres du vieux Testament ; & en même tems la curiosité de ceux qui voyageoient dans le pays du Levant en rapporta le désir d'apprendre les Langues Orientales, particuliérement l'Arabe, dont la Turque est un idiome. Il est vrai que ces doctes qui sçûrent si bien trouver le bel air des autres Langues, ne le sçûrent point donner à la Françoise ; au contraire ils la rendirent plus rude & plus obscure qu'elle n'étoit auparavant, l'embrouillant de quantité d'ennuyeuses allégations de fausses phrases, de transpositions fort dures, & de mots écorchés du Latin dont le siécle auquel nous vivons, a bien eu de la peine à l'épurer.

Le Roi Charles VIII. aima tous les beaux arts, mais il n'eut pas le tems de les cultiver. Louis XII. les favorisa, eut de l'estime & de la générosité pour les Sçavans, & fit rechercher les écrits des anciens Auteurs, dont il dressa une Bibliotheque fort curieuse. François I. le surpassa de bien loin en cette noble passion, comme il surpassa tous les Princes de son tems en magnificence & en libéralité. Son Regne, pour le dire en un mot, fut le Regne des gens de Lettres ; il y en avoit une multitude incroyable & de très-sçavans, soit dans les Langues & dans la connoissance de l'antiquité, soit dans la Jurisprudence, soit dans la Philosophie & dans la Médecine ; soit dans les Mathématiques & dans l'Astronomie. Aussi ce grand Prince les honora si généreusement de ses gratifications, des plus nobles emplois dans les affaires, & de sa familiarité même, qu'il sembloit vouloir partager son Etat & sa grandeur avec eux.

[Un volume ne suffiroit pas pour en marquer seulement les noms, & presque tous ont été si excellens, chacun en son genre, que qui entreprendroit d'en tirer quelques-uns de ce grand nombre, il courroit risque de faire tort à son jugement, & au merite de ceux qu'il n'auroit pas nommés.] Je marquerai seulement que les Universités abondoient en très-doctes Professeurs en Philosophie & en Humanités ; Qu'on peut dire la même chose de la Faculté de Médecine, qui jusques-là n'avoit eu qu'une imparfaite connoissance de la doctrine du divin Hippocrate ; Que celle de Théologie eut des Docteurs plus sçavans qu'elle n'avoit jamais eu, non pas peut-être encore si éclairés pour la positive, comme nous en voyons aujourd'hui ; Que toutes les grandes Magistratures furent remplies d'hommes très-profonds en science, & presque tous d'une singuliere vertu ; Et qu'il n'y eut jamais tant de Jurisprudence dans les Parlemens & dans le Barreau, ni tant de capacité & de solides raisonnemens parmi les Avocats.

J'ajoûterai que la Poésie françoise, qui jusqu'à ce tems-là n'avoit presque été qu'une rimaillerie grossiere, sans beaucoup d'art & d'invention, commença à se décrasser & à se vouloir parer des ornemens de l'antiquité : Mais les mêmes qui travailloient à lui rendre cette douce harmonie, qui n'a été inventée que pour élever l'ame à des choses sublimes & divines, la dérégleregnt malheureusement par le mauvais

EGLISE. uſage qu'ils en firent. Car s'étudiant par une complaiſance criminelle à flatter la vanité & les paſſions impudiques de la Cour, ils métamorphoſérent, ſi je l'oſe dire, les Muſes en Sirenes, & abaiſſérent ces nobles filles du Ciel à quelque choſe de plus honteux que la mendicité & l'eſclavage. EGLISE.

Ce matin encore, M. Prevost-Paradol répète ce qu'il a déjà dit, afin que le doute ne soit plus permis sur une résolution irrévocablement prise de s'avouer hautement. Il se plaint même amèrement que divers journaux aient mal interprété sa pensée en cherchant à lui ouvrir une porte de refuge, s'il lui prenait l'envie de revenir à de meilleurs sentimens.

« Nous voulons rester nous-mêmes, » s'écrie-t-il, et, à ce propos, il remercie la *Gazette de France* de l'avoir compris du premier coup. Nous devons dire franchement que la tâche était facile. Nous nous plaisons, d'ailleurs, à répéter ici que les ***Débats*** entendent rester ce qu'ils étaient de 1830 à 1848.

Cette déclaration, au reste, ne nous étonne pas,

... honneur qu'il a daigné me faire, en m'ordonnant de le représenter à cette glorieuse et nationale cérémonie.

» Je veux aussi féliciter la ville de la Flèche de la pensée qu'elle a eue d'honorer la mémoire de Henri IV, son bienfaiteur, de ce souverain qui fut à la fois un grand capitaine, un grand politique et un sincère ami du peuple.

» Les qualités militaires, dans les princes, ne sont pas seulement, parmi nous, un reflet et une sanction des mœurs nationales, elles sont encore un instrument que la Providence emploie à la conservation et à la conquête de ces deux biens suprêmes, également nécessaires aux nations : l'ordre et la gloire.

» Aux époques troublées et difficiles, lorsque les sophismes des sectaires pervertissent les esprits, ou lorsque l'ambition des partis déchire la patrie, l'armée reste dépositaire des vérités et des vertus sociales, et les grands capitaines sont alors les grands civilisateurs.

» Henri IV fut encore un grand politique, et la tâche qu'il avait à remplir était immense. Il s'agissait de jeter les bases de la société moderne. La France continuerait-elle à être bouleversée par les prétentions et par les luttes féodales, ou bien, à l'abri d'une monarchie forte et protectrice, fonderait-elle sur l'unité des institutions l'œuvre du travail, l'œuvre de l'agriculture, du commerce, des arts, l'égalité civile et la vraie liberté ? Tel était le problème !

» S'appuyant tour à tour sur la clémence et sur la force, pardonnant ou châtiant, Henri IV ouvrit la voie à Richelieu et prépara Louis XIV. Il fit prévaloir sur les minorités, qui gouvernent pour elles, la monarchie qui gouverne pour tous.

» L'intérêt de tous ! voilà le mobile des sociétés et la puissance des gouvernemens modernes. Henri IV eut l'instinct de cette vérité.

» D'autres souverains avaient cherché dans le peuple un appui pour leurs desseins. Henri IV ne songea pas seulement à se servir du peuple ; il l'aima ! Il eut pour lui cette affection du père de famille qui réserve sa plus douce et plus vigilante tendresse aux faibles et aux petits. Il ne se contenta pas de vouloir son pays libre et respecté ; il le voulut heureux.

La démagogie qui égare et qui exploite le peu-mais qui ne l'aime pas, devait chercher à af-lir le prestige attaché au nom de Henri IV. Dans ces jours de deuil et de honte, où la haine révolutionnaire, lasse de ravager les palais et de frapper les vivans, osa s'attaquer aux morts et souiller les tombeaux, les démagogues livrèrent aux flammes le cœur du Béarnais, que l'amour du peuple et de la France avait toujours rempli et animé.

» Ce sera l'honneur éternel de la ville de la Flèche d'avoir suppléé, autant qu'il était en elle, à la perte de cette relique chère à la piété nationale, et les mânes du guerrier de Coutras, d'Arques et d'Ivry, se réjouiront de revivre dans ce bronze déjà consacré par les batailles avant que l'art l'ait transformé et que vos accens le glorifient. »

Le roi est représenté debout, la tête nue ; il est armé et revêtu d'un manteau rejeté en arrière ; sa figure respire bien cet idéal que l'on se fait du roi populaire ; une légère ironie, tempérée par une expression heureuse de bonté et de franchise donne de la vie au bronze de M. Bonassieux, à qui cette création fait le plus grand honneur. De la main droite, Henri tient l'acte d'abandon du château neuf de la Flèche et de la fondation du collége, tandis que la main gauche, placée sur la garde de l'épée au fourreau, paraît indiquer que s'il sait l'en faire sortir au besoin, elle peut se reposer aujourd'hui sur les conquêtes qu'elle a menées à bonne fin.

Le socle de la statue est composé d'un bloc de granit servant de réceptacle à des tuyaux de fontaine dont l'eau jaillit par les muffles de quatre têtes de lion adaptées aux quatre faces latérales du monument. Sur ce socle est gravée l'inscription suivante :

A HENRI IV,
FONDATEUR DU COLLÉGE DE LA FLÈCHE,
LA VILLE RECONNAISSANTE,
1857.

Pour extrait : AUBRY-FOUCAULT.

~~non plus, du reste.~~

Le *Siècle*, qui s'est donné la triste mission dans la presse d'attaquer et de chercher à détruire les gloires les plus pures et les plus incontestées de notre vieille France monarchique ; le *Siècle* ne pouvait laisser la postérité saluer la figure si franche et si sympathique d'Henri IV, de ce père du peuple, sans avoir essayé au moins son œuvre de calomnie contre ce grand roi, ce grand capitaine, ce sage législateur, ce profond politique. Henri IV a deux torts aux yeux des rédacteurs de la feuille protestante : le premier, c'est de s'être fait catholique ; le deuxième, c'est d'avoir donné le baptême de la gloire à la maison de Bourbon, dont il est le fondateur.

Il s'agissait de démontrer que le jour où Henri IV a cessé d'être le chef des protestans pour devenir le roi de tous les Français, le vainqueur de tant de batailles, ce prince, dont la prudence et la générosité était partout reconnu, est tombé subitement, et par le seul fait de son abjuration, dans le crime et dans la débauche ; qu'il n'a plus été qu'un souverain exécré de son peuple, méprisé des souverains de l'Europe, et haï de toute la noblesse, qui avait jadis versé pour sa cause son sang généreux dans vingt batailles. Si nous ne procédions par citation, on pourrait croire que nous calomnions l'auteur du travail publié par le *Siècle*. Qu'on en juge :

« Maintenant, si nous voulons, laissant de côté les questions de politique et de religion, juger Henri IV comme homme et comme roi, nous ne serons pas moins frappés de l'aveugle admiration et de la coupable infidélité des historiens. Nous verrons que ce qui a surtout manqué à Henri IV, ce sont précisément les qualités qu'il passe pour avoir eues à un degré exceptionnel, et dont on lui a fait une sorte de monopole. La prose, la poésie, et surtout les chansons, ont immortalisé sa franchise, sa bonhomie, la bonté de son âme, son humeur chevaleresque et son tendre amour pour le peuple. Qu'y a-t-il de vrai dans ces dithyrambes ? *Absolument rien.* »

Quant aux preuves de ces assertions, le *Siècle* ne sait comment les citer toutes, tant elles sont nombreuses : parmi les contemporains de ce roi, c'est toute cette phalange de huguenots fanatiques, qui n'ont jamais pardonné à Henri IV son abjuration et n'ont pas hésité à diriger contre leur souverain l'arme de la calomnie, contre laquelle celui-ci était sans défense, parce qu'il la méprisait ; et parmi les historiens modernes, les révolutionnaires viennent en foule prêter l'appui de leur témoignage aux affirmations des rédacteurs de la feuille protestante. Mais il y a d'autres historiens, d'autres chroniqueurs que les huguenots et les fils de la révolution qui ne reconnaissent de grands en France que les actes de la Convention ; et ce n'est pas les chansonniers seuls qui nous ont appris à admirer le grand caractère d'Henri IV, qui nous ont dépeint cette régénération du pays qui, après tant de luttes sanglantes, tant de misères de toutes sortes, a recouvré sous une administration ~~paternelle et glorieuse une prospérité inespérée. Si par-~~

administration paternelle et glorieuse une prospérité inespérée. Si partial que soit le Siècle, il ne pourrait récuser les preuves et documents que fournit chaque page de notre histoire

~~histoire~~ ; mais voici comment il se débarrasse de témoignages aussi gênans pour les développemens de sa thèse :

« Les dernières années d'Henri IV furent marquées par des réformes qui sont l'honneur de son règne. L'effroyable désordre des finances fut réprimé, on répara les routes et les ponts, l'industrie se releva, le commerce reçut des encouragemens, et, dès 1608, on put entrevoir dans le sort du peuple une prochaine amélioration. Mais cette amélioration, qui se fit lentement, fut autant, suivant la juste observation de Sismondi, *un bienfait du temps* que de l'administration d'Henri IV. »

Peut-on se montrer sévère en face d'un aveuglement aussi grand ; et ne devons-nous pas plutôt plaindre du fond du cœur l'homme qui emploie toutes les ressources d'un talent incontestable, d'une intelligence hors ligne, à accomplir cet acte de mauvais Français pour satisfaire aux exigences d'un parti religieux et politique qui place sa plus grande gloire à détruire moralement tout ce qui tient à la monarchie et au christianisme, tout ce qui a appartenu à la royauté, à notre vieille et glorieuse France !

(Gazette de France 28 av. 1857)

G. JANICOT.

Le Siècle nous répond ce matin : « La Gazette de France prétend » qu'on ne peut invoquer contre » Henri IV que des documents » protestants. N'a-t-on pas les » Mémoires de Pre de l'Estoile, » Davila, et les économies royales » de Sully ? »

Le Siècle n'est pas heureux. Dans la nomenclature qu'il nous expose, il est vrai qu'il ne pouvait

parler de ce qui n'existe pas. Sur les trois historiens dont il revendique les Mémoires contre Henri IV, le premier, Pierre de l'Etoile, a fait un Journal comme chacun sait, qui est un vrai monument érigé pour la postérité à la gloire du roi.

Le second, Davila, sans apprécier ici le mérite de son œuvre que nous sommes loin de récuser, bien qu'elle soit écrite souvent avec une grande partialité, n'était pas français.

Le troisième enfin, Sully, dont M. de la Bedollière fait un catholique, était bien un protestant, un calviniste ardent. Malgré les jugements erronés qu'il porta plus d'une fois sur certains événements de son temps, et où percent l'austérité orgueilleuse du vieux réformé et la vanité quelquefois flattée du Ministre, ce serait néanmoins faire preuve d'une trop grande ignorance des ouvrages de ce grand administrateur, que de les invoquer comme un témoignage contre Henri IV. Or, comme il ne nous est pas possible de supposer cette ignorance de la part des rédacteurs du Siècle, nous sommes bien obligé de dire qu'ils ont eu recours, dans cette circonstance, à l'un de ces moyens auxquels les défenseurs d'une mauvaise cause sont toujours obligés d'employer, et qui doivent être le plus grand châtiment de leur mauvaise action. (Gazette de France, 2 Mai 1857.)

On lit de nouveau dans la Gazette du 7 dudit mois

« Le régicide n'est ni un crime ni même un malheur pour les révolutionnaires honnêtes qui rédigent le Siècle; c'est un titre de gloire.

« Il est toujours moral, nous disent-ils, ce matin, en parlant des Juges de Louis XVI, de glorifier ceux qui obéissent à la voix de leur conscience et qui punis-

seul, même dans un roi, la complicité avec l'ennemi ?

Quelle morale, grand Dieu ! que celle qui veut glorifier le plus monstrueux procès qu'on ait intenté contre un innocent !

TABLE
DES MATIERES
Du III. Volume.

A

ABSOLUTION du Roy Henry IV. *page* 504. 505.
Accommodement remarquable. 332. 333.
Açores Isles. 296. 297. 366.
Acquits comptans en fait de finances, leur origine. 244.
Actium, promontoire. 312.
D'*Acuno* (Antonio) Evêque de Zamora, chef des revoltés en Espagne. 92.
Adhemare (Loüis) Comte de Grignan, 190. 191.
Les *Adornes*, 593.
Des *Adrets*, Baron, 270.
Adrien Pape, 100. 101. 104. 105. 110. sa mort. 114.
Avocats obligés à souscrire leur reçû, & ce qui s'en suivit. 565. *& suiv.*
Affaires. Ressorts ordinaires des grandes affaires. 603.
S. *Agnan*, 415.
Aignadel : Bataille donnée en ce lieu contre les Veniticns. 62.
L'*Aiguille*, haute Montagne en forme de Pyramide. 44.
L'*Aiguille*, haute Montagne en forme de Piramide. 156.
D'*Aiguillon* (Duc) fils du Duc de Mayenne, Gouverneur de la Normandie pour la Ligue, 462.
Aiguillon, Prise de cette place, 305.
Aix saccagée. 98.
Aix & son Parlement, 473. 482. réduction de cette Ville, 486. 493.
Jean d'*Alagon* de Maragues Gentilhomme Provençal, & sa trahison. 602. Son supplice. 603.
D'*Albe*, Duc, 282. 285. 292. 300. 315. ses cruautés dans les Païs-Bas. 362.
Albert Archevêque de Mayence, 577. 179.
D'*Albert*, Marquis de Brandebourg, 195. 196. 197. infidéle & artificieux. 198.
D'*Albert* (Honoré) 354.
D'*Albert* (Honorat) Capitaine de grand crédit. 373.
Le Cardinal Archiduc *Albert* d'Autriche, Gouverneur des Païs-Bas. 511.
D'*Albigny*, Charles de Simiane, 409. 410. 453. 565.
Le Seigneur d'*Albret*, 7. 9. 13. ses prétentions sur la Bretagne. 45.
Jean d'*Albret* Roy de Navarre. 57. sa mort. 70.
D'*Albret* (Jean) Roy de Navarre meurt, 170.
D'*Albret* (Henry) Roy de Navarre, 575. 577. sa prise à Pavie, 605.

D'*Albret* (Henry) Roy de Navarre, sa mort, 209.
D'*Albret* (Jeanne) Reine de Navarre, 296. son courage. 299. 300. 309. 314. sa mort. 315
Le Cardinal *Aldobradin* neveu & Général de l'armée du Pape. 523. 551. Factions des Aldobrandins dans le Conclave. 595.
D'*Alençon* Duc, premier Prince du Sang sous François I. 586. 606.
D'*Alençon* (Duc) dernier fils de Henry. 324. 325. 330. 332. 337. 343. 345. 349. 350. 352. 356. 357. 360. son entreprise sur les Païs-Bas, 362. *& suiv.* 363. *& suiv.* 367. ses amours avec Elisabeth Reine d'Angleterre, 367. *& suiv.* 370. Inauguré Duc de Brabant, & Comte de Flandre, 373. 374. 375. 379. *& suiv.* son retour en France, 381. 382. 386. sa mort. *ibid.*
Aléxandre VI. intrus dans le saint Siege & ses mœurs, 15. *& suiv. jusqu'à* 51. sa mort. 54.
Aléxandre, petit fils de Paul III. 185.
Aléxandre, premier nom d'Henry III. 257. 282.
Le Capitaine *Aléxandre* Gouverneur de Berre en Provence. 509.
Alfonse, fils de Ferdinand Roy de Naples 10. 16. il lui succede. *ibid.* sa fuite & sa mort. 19. 20.
Alfonse III. Roy de Portugal, 365.
Alfonse, Duc de Ferrare. 64. *& suiv.*
Alfonse II. Duc de ferrare. 523.
Alger assiegé, & ce qui en réussit, 163. 438.
Alincour Gouverneur de Pontoise. 395.
Alincour fils de Villeroy. 542.
Allegre, Seigneur Auvergnac, 421.
Allemagne. Les Princes d'Allemagne recherchés par les Huguenots de France. 263. Troubles en Allemagne. 195. 196. 197.
Allemagne en trouble, 134. *& suiv.*
D'*Allemagne* Baron, 397.
D'*Avianne* (Barthelemy) Général des Venitiens, 86. 544. 560.
Amazone Françoise, 347.
D'*Amboise* (George) Evêque de Montauban, prisonnier, 7. Archevêque de Rouen & Cardinal, 45. 47. 50. son dessein d'être Pape, sa mort & son éloge. 64.
D'*Amboise* Voïez Bussy.
Amedée, frere bâtard du Duc de Savoye, & la perte qu'il fit au Fort de Morestel, 459. Voïez *Savoye*.
Surprise d'*Amiens* par l'Espagnol avec des noix, 516. *& suiv.* reprise. 620.
Amiot (Jacques) Abbé de Bellosane. 193. 194.
Amoureux, & leur guerre, 368.
Amurath III. 553.
Anabaptistes. La sanglante & horrible Tragedie des Anabaptistes dans Munster, 142.
Saint *André* (Jacques d'Albon) Maréchal de France, 181. 182. 221. 222. 224. aussi vaillant que spirituel & polis, 234. 235. 256. 257. 264. 268. sa mort. 273.
D'*Angennes* (Charles) Evêque du Mans, 422.
Château d'*Angers* surpris par une lâche & cruelle trahison, 392. 393.
Angleterre. 85. 86. 91. 104. Troubles en Angleterre, 131. 132. 172. 184. 187. 202. 203.
Ambassadeurs d'*Angleterre* au Traité de Vervins. 528.
Paix entre l'*Angleterre* & l'Espagne. 582.
Anglois contre les François. 277.
D'*Anglure* (François) d'Estampes, Gouverneur de Luxembourg, 169.
Angoulême, Comté érigée en Duché-Pairie, 80.
D'*Angoulême* Duc, frere naturel de Charles IX. 311

D'*Anjou* (Duc) Voïez Alexandre & Henry III.

Anne fille de François II. Duc de Bretagne, 10. son mariage par Procureur avec l'Archiduc d'Autriche, sans effet, 12. recherchée ensuite par le Roy Charles VIII. *ibid.* Devenue Reine de France. 15. Elle épouse en secondes nôces le Roy Loüis XII. 45. sa mort. 74.

Annebaut Maréchal de France, 155. devenu Amiral, 159. 160. 164. 173.

Isambert du Bois-*Annebaut* Gouverneur d'Ardres. 513.

L'*Année* Sainte. 545.

Année fatale à tous les grands Empires,

Annonciation, Voyez *Pénitens.*

Annonciation, Ordre de ce nom en Savoye, 340. Par qui institué. 45.

Antibe pris à discrétion, Voïez Espernon. 473. *& suiv.*

Antoine, Duc de Vendôme, ses nôces avec Jeanne d'Albret, 187. sa mort. 209.

Antoine Duc de Lorraine, sa conduite & sa mort, 172.

Antoine, Roy de Navarre Prince du Sang de France. 233. 234. 236. 247. 249. 250. 256. 259. 262. 264. blessé, 269. sa mort. *ibid.*

Dom *Antoine* Prieur de Crato, fils naturel de Loüis Prince de Portugal, 364. 377.

Anvers pillée, 137. Conspiration remarquable qui y fut découverte & étouffée, 380. *& suiv.*

D'*Aquila* (Jean) Capitaine Espagnol fait des conquêtes dans la Bretagne, 453. 492.

Araxide Roy de Tunis,

Arbres fruitiers qui porterent des fleurs & des fruits en moins d'une heure. 542.

François d'*Arconnas* Comte de Touraine Ambassadeur à Rome pour le Duc de Savoye. 542. *& suiv.*

D'*Arcos*, Duc Espagnol. 310.

Arles. Les habitans de cette Ville tuent leur premier Consul, & pourquoi, 373.

D'*Armagnac* Cardinal. 259. 279. 367. 383.

Armée naval de Philippe Roy d'Espagne, 409. Armée qui en paye une autre, 291. 411.

Armes à feu défenduës. 236. 237.

Arques, Favory d'Henry III. 343. 370.

Arrêt notable du Parlement de Paris, 489. 490.

Arrêts. Payement des Arrêts, autrefois gratis & depuis quand & comment les parties en ont été chargées. 76. *& suivant.*

Loüis d'*Ars*, brave Capitaine, 53. 57.

Astrologie judiciaire. 34.

L'*Artois.* 595.

Irruptions dans l'*Artois.* 514.

D'*Avalos* (Fernando) Marquis de Pascaire, 111. 557.

Aubespine qui fleurit hors de sa saison, 321.

Aubigny, 81. 115.

Aubry, Curé de S. André des Arcs, 489.

Audiences. Cinquantes Audiences pour une seule cause, 190.

Augustins offensés contre les Jacobins, & pourquoi, 88. *& suiv.*

D'*Aumale* (François) Duc, & la playe extraordinaire dont il guérit, 173.

D'*Aumale* autre Duc, 268. 282. 298. 300. 309. 328.

D'*Aumale* (François) Duc, 181. 188. devenu Duc de Guise par la mort de son pere. 190. 196. 197. 199. 204. 208. 212. 214. 222. 223.

D'*Aumale*, Duc, 370. 389. 392. 396. 405. 416. 417. 419. 425. Commandant dans Rouen assiegé par le Roy, 435. 436. 444. son entreprise

ſur la Ville de S. Denis, 455.
Aumale (Duc) ſa mort, 501. Arrêt contre lui, *ibid.* Son fantôme traîné en Grève. 502.
Aumale, Comté érigée en Duché, 182.
Aumont, Maréchal, 422. conduit la Nobleſſe de Champagne, 427. Gouverneur de Bretagne, 471. Sa mort & ſon éloge. 508.
Auſbourg. Confeſſion d'Auſboug, 269. 270. 271. 272.
Pierre d'*Ausbuſſon*, Grand-Maître des Chevaliers de Rhodes, & Cardinal, 12.
Aubigny, 19. 21. 25. 50. 52. 53.
L'*Autriche*, décorée du titre d'Archiduché. 9.
D'*Autriche* (Jean) Gouverneur des Païs-Bas, 362. *& ſuiv.* ſa mort, 364.
D'*Autriche* (Jean) bâtard de Charles V. 310. 312.
Naiſſance d'Anne-Marie-Maurice d'*Autriche* depuis femme du Roy Louis XIII. 593.
Le Comte d'*Auvergne* & ſa conſpiration contre Henry IV. 542. Son intrigue avec l'Eſpagne, 588. Il eſt arrêté, 589.

B.

BALAGNY, 435. 446. 495. 502. 505. *& ſuiv.* Voyez *Montluc.*
La Dame de *Balagny* & ſa vertu guerriere, 506. Sa mort. *Ibid.*
Baligny, fils naturel de l'Evêque de Valence, 327.
Henriette de *Balſac* fille du Seigneur d'Entragues, 542. *& ſuiv.* 548.
Bandits en France. 306.
Banqueroutiers punis de mort, 621.
Banquiers de Rome, & leurs malverſations, 192.
Baptêmes remarquables, 447.
Le Duc de *Bar* fils du Duc de Lorraine, & ſon mariage avec Madame Catherine ſœur du Roy, 533. Il ſe ſépare d'avec elle, & va à Rome au Jubilé. 545.
Barbe & cheveux, 94. *& ſuiv.*
Le Cardinal *Baronius*, Confeſſeur du Pape Clement VII. 504.
Emery Joupert de *Barraut* Ambaſſadeur en Eſpagne, 559.
Barricades de Paris ſous Henry III. 406. 407.
Barrieres (Pierre) criminel de leze Majeſté au premier Chef, & ſon ſupplice, 483.
Barrois. Renonciation à cette Souveraineté par François II. en faveur du Duc de Lorraine ſon beau-frere, 237.
Saint *Barthelemy* Maſſacre des Huguenots en ce jour, 311. 313. 317. 318. 319. ſa durée, 322. 323.
Baſa ſon crime & ſa mort, 374.
Baſle (Concile de) ſa juſte & néceſſaire Ordonnance. 28.
Bataille remarquable entre les François & les Suiſſes. 82.
Le Chevalier *Bayard*, 81. 96. ſon adreſſe, *Ibid.* ſa mort, 110.
Bayard Secretaire d'Etat, 185.
Baſſompierre, (Chriſtophe) 435. 493.
La *Baſtille* rendue lâchement au Duc de Mayenne, 563.
Sigiſmond *Battory* Prince de Tranſylvanie. 557.
Bavay, Château fameux par ſon antiquité, 204.
Baudouyn Juriſconſulte, 261.
Baviere, Volfang de Baviere Duc de Deux-Ponts, 298. 300. ſa mort, *Ibid.*
Bauſſet Gouverneur de l'Iſle & Château d'If. 518. 519.
Bearnois, Voyez *Paris.*
Renaud de *Beaune* Archevêque de Bourges, & grand Aumônier de France, 547.

Béatrix de Portugal, mere de Philbert Emanuel Duc de Savoye, 142. 365.
Beaudiné du Parti Huguenot, 299. 306. sa mort, 321.
Beaufremont (Claude) Senescey Président pour la Noblesse aux Etats de Blois, 355.
Beaujeu (la Dame de) fille de Louis XI. 1. *& suiv. jusqu'à* 16.
Beaulieu Capitaine & l'exécution de son dessein le plus hardi que l'on se puisse imaginer. 620.
Jean de *Beaune* Sanblançay, Surintendant des Finances, pendu, 103.
Guillaume du *Bellay Langeay*, grand Capitaine, 129. 147. 154. 163.
Beauvais la Nocle, 308.
Le Comte de *Belin* Lieutenant du Comte de S. Pol. 511. *& suiv.*
Saint *Belin* (Geffroy) Evêque de Poitiers, 421.
Belain, Gouverneur de Paris, 485.
Bellegarde (Roger) de saint Larry, 367. 404. pourvû du Gouvernement de la Forteresse de Quillebeuf, 470.
Bellegarde, Roger de Saint Larry, 329.
De *Belle-Isle*, Marquis, fils du Maréchal de Retz, 371. Sa mort. 508.
La Marquise de *Belle-Isle* Feuillantine, 533. 534.
Belle Isle, distraite du Domaine d'une Abbaye, 326.
Jean du *Bellay*, Evêque de Paris, & depuis Cardinal, 139. 140. 150.
Believre Ambassadeur, 328. 357. 375. 406.
Pompone de *Believre* Chancelier. Sa disgrace. 598.
Bernard, Seigneur de la Vallette, 397. 398. 408. 409.
Berre Ville de Provence assiégée & prise, 459.
Bertrand (Pierre), Archevêque de Bourdeaux; sa naissance & ses mœurs, 30.
Bertrandi, Cardinal, Archevêque de Sens, & Garde des Sceaux en France, 235.
Bertrandi, Premier Président, puis Garde des Sceaux, 190.
De *Bessay*-Lusignan (Giron) 331.
De *Beze* (Theodore) 260. 552.
François de Saint-Paul-*Bidossan* Gentilhomme Gascon, Gouverneur de Calais, 512. Sa mort. *ibid.*
Droit de *Bienséance*, 412. 143.
De *Biez*, Maréchal de France, sa honte & sa mort, 101. 182.
Bigarrais en Provence, & qui ils étoient, 447.
Bigot Député de Rouen aux Etats de Blois, 356.
Birague, Garde des Sceaux, puis Chancelier, sa mort, 318. 319. 323. 355.
Biron (Charles de Gontaud) 291 324. 325. fait Maréchal de France, 361. 369. 371. 379. 382. le plus considérable & le plus impétueux des Partisans d'Henry IV. lorsqu'il parvint à la Couronne, 112. 443. blessé, 457. 462. 465. ses hardies remontrances, 466. 436. 437. 467. 468. ses mœurs & ses qualités, 490. 491. sa mort, 470. 471.
Biron. Partisan d'Henry IV. 514. 517. 519. 538. *& suiv.* Il conspire contre le Roi, 543. 544. 550. 553. *& suiv.* Biron en Angleterre, & son entretien avec la Reine Elisabeth, 560. Le dernier jour de la gloire & du bonheur de Biron. 564. La conspiration de Biron découverte, 566. il est arrêté, 568. Commission pour lui faire son procès, 570. Sa condamnation & sa mort. 571.
Bisongnes, nouveaux soldats, 307.
Bissexte, 379.
Bled à plus de six vingt éçus le septier, 449. 450.

Bochetel, Evêque de Rennes, 290.
Jean *Bodin* Avocat du Roi a Laon, 420.
Bois Dauphin, 415. 418. 419. Commandant dans le Mans, 438. 471. Réduction du Bois-Dauphin, & sa sa récompense, 501.
Bonne de Savoye, perduë de réputation, 16.
L'Amiral de *Bonnivet*, 89. 97. 105. 105. 109. *& suiv.* sa mort, 115.
Bordeaux. Voyez Cordouan.
Borgia (César) fils bâtard du Pape Alexandre VI. & Cardinal, 17. 20. il prend l'épée, 45. 47. 51. 54. reste de ses avantures, 56. sa mort, *ibid.*
Bosc- Rosé brave Capitaine, 470.484.
Bouchard Chancelier d'Antoine, Roi de Navarre, 248.
Boucher (Jean) Curé de S. Benoît, ardent Ligueur, 489.
De *Bouillon*, Duc, 268. 331.
De *Bouillon*, Duc, sa mort & son testament, 404.
De *Bouillon*, Maréchal, 468. 493. 495.
Le Maréchal de *Bouillon*, 502. 518. 519. Son procédé apres la mort de Biron dont il étoit complice, 597. 598. 603.
Bovines saccagée, 204.
Boukingham (le Comte de) Chef d'une faction, decapité, 4.
Anne de *Boullen*, devenue Reine d'Angleterre, 132. 138. son crime & son supplice, 151.
Boulogne (Siége de) en Italie, par les François, 67. Par la Ligue sainte, *ib.*
Boulogne sur mer assiegée, 169. 170. renduë aux François; 173.
Bourbon (Jean Duc de) Connétable, 5. sa mort, 14.
Bourbon (Gilbert de) Duc de Montpensier, 24. enfermé par trois armées, 25. sa mort, *ibid.*
Bourbon (Louis) Duc de Montpensier, quoique Prince du Sang, précedé par d'autres Ducs & Pairs qui ne l'étoient pas, 181.
Bourbon. Antoine & Louis de Bourbon, freres, 247.
Bourbon, Cardinal, 236. 237. 248. 259. 264. 352.
Le vieux Cardinal de *Bourbon* compétiteur de Henry IV. Voyez *Charles*.
Le jeune Cardinal de *Bourbon* Chef & auteur du tiers parti de France, 456. 458. 469. 477. 481. sa mort, 492.
Bourbon (Charles de) Duc, 70.
De *Bourbon* (Charles) Duc, Connêtable sous François I. 80. 84. *& suiv.* 97. 98. sa conspiration, 106. 108. déclaré criminel de leze-Majesté, & ce qui s'en ensuivit, 109. 110. son nouveau Traité avec l'Empereur, 111. son invasion dans la Provence, *ibid.* & 113. 115. 116. 118. 119. 122. sa marche vers Rome, 123. sa mort, 124.
Bourbon (François de) Comte d'Enguien, 166. *& suiv.*
Bourbon (François de) Comte de saint Pol, sa prise a Pavie, 115. 131. 132.
Bourdeaux Grands troubles dans cette Ville, & ce qui en arriva, 187.
Mouvement a *Bourdeaux* entre l'Archevêque & le Parlement. 561.
Bourdillon (Imbert) de la Platiere, 257.
Bourdin Procureur Géneral au Parlement de Paris, 250.
Bourg (Antoine du) Chancelier de France, 67. sa mort. 155.
Du Bourg (Anne) Procureur au Parlement de Paris, 250.
Bourges assiegée & prise, 268.
La Ville de *Bourge* prise & pillée. 555. Citadelle de *Bourges*, *ibid.* & 557.
Bourgogne. Mouvemens en cette Province, 492. 494. Voyez *Provinces*.
Bourgoing Prieur des Jacobins, & sa mort tragique, 439.

Boutefeux en France & en Allemagne, . 147.
Bouteville. Voyez *Senlis*.
De Boutieres, Seigneur ainsi nommé, 166. 167.
Bouvens Gouverneur de la Citadelle de Bourges, 557.
Le *Brabant* opposé à l'Inquisition, 283.
Bragance (Jean de) Duc de ce nom, 365. 366.
Le Marquis de *Brandis* Gouverneur du Château de Montmelian, 550. 551. Sa timidité, *ibid.*
Brandon (Charles) Duc de Suffolk, 79.
Brandons de feu en l'air. 606.
La *Bresse* échangée avec le Marquisat de Saluffes. 545.
Bretagne, grands désordres en ce pays, 6. *& suiv.* 10. *& suiv.* jusqu'à 13.
La Bretagne prétendue par le Roi Charles VIII. & ce qui s'en suivit, 7.
Bretagne. Parlement établi en cette Province, 207.
Bretagne attachée au Duc de Mercœur, 437. Mouvemens en cette Province, 492. Autres, 508.
Assemblée de Noblesse en Bretagne, 518.
Canal de *Briare*. 589.
Briçonnet (Guillaume) Evêque de Saint-Malo, 17. 24.
Brie. Villes prises en cette Province, 452. 453.
Brigandage universel, 420.
Brinquemant, vieux Gentilhomme Huguenot, & son supplice, 306.
Brion Amiral, 143. 146. 150. son procès & sa condamnation, 159. sa mort, *ibid.*
Brissac Gouverneur de Piémont, fait Maréchal de France, 193. 195. 199. 201. 208. 209. 215. 237. 238. 247. 249. 250. 277. 303.
Brissac, Gouverneur de Picardie, 393. commande dans Rouen assiegé par Henry IV. 418. 421. 435.
Brissac successeur de Belin au Gouvernement de Paris, 485. 487. 488. Maréchal de France, 519.
Brisson Président, 419. 464.
La *Brosse*, Seigneur de Bourbonnois, envoyé en Ecosse, 241.
Brosse Seigneur Picard, 425.
Brouage. 308. 353. 359. 393. 395.
Bruges révoltée contre Maximilian Roi des Romains, 9.
Bruneau Secretaire de l'Ambassadeur d'Espagne, prisonnier à la Bastille. 602.
Nicolas *Brustard* de Sillery. Voyez *Sillery*.
Brunswic Duc, 131.
Louise de *Budos* femme du Connétable de Montmorency, & sa mort remarquable. 535.
Budée (Guillaume) le plus sçavant homme de son tems, 156.
Du *Büeil*-des-Fontaines (Honorat) Gouverneur de Saint-Malo, malheureusement assassiné, 447.
Bulles du Pape cassées & révoquées, 457.
Buoux, Gouverneur de Forcalquier, 483.
De *Bures* Comte, 104. 109.
De *Burgos* Cardinal, 236.
Burseaux. Edits ainsi appellés, 364.
Bussy d'Amboise, 348. 352. 363. sa mort, 367.
Bussy le-Clerc, de Tireur d'armes Procureur au Parlement, & ses entreprises extraordinaires contre les Officiers des Cours Souveraines de Paris, 416.
Bussy, faux brave, & sa longue vie, 115. *& suiv.*

C.

CABALES publiques. 477.
Caën, Ville & Château, rendus à Henry IV. 435.
Caëtan Cardinal Legat en France, & sa conduite. 439. *& suiv.* sa lettre circulaire aux Evêques de France, 441.
Cahors Capitale de la Province forcée & horriblement saccagée, 441.
Calais Traité fait en cette Ville, 95. 96. 277. prise de cette Ville. 511.
Bonaventure de *Calatagironne* Général des Cordeliers. 516. Patriarche de Constantinople. 541. 544. 548. 549.
Calvin (Jean) Héréfiarque 141. 323. Voïez *Zuingle.*
Calvinistes & les grands desordres qu'ils ont causés en France. Voïez *Hérétiques.*
Calvinistes en Pologne. 327.
Cambray. (Traité de) 62. 64 65.
Cambray. Traités conclus à Cambray, 132. 133. 134. Cambray envahy par Charles Quint, 168.
Cambray assiegée, 373.
Perte de *Cambray.* 501. 503. 505. 524. 527.
Bertrand de Patras *Campagnols.* 512.
Camp appellé du drap d'or, 91.
Campian Jesuite, 374.
Campson, dernier Sultan d'Egyte, 88.
Capel (Jacques) Avocat Général au Parlement de Paris, & son requisitoire contre Charles-Quint, 150.
La *Capelle* assiegée. 513.
Capet. Maison de ce nom, 355.
Capetienne, race trois fois sans enfans mâles en ligne directe, 79.
Caracciol (Jean) sa mort. 193.
Caraccioli, constante fidelité de Pierre de, Duc de Melfe. 52.
Les *Caraffes* neveux du Pape, tiennent le siege de Rome vacant plus de trois mois. 241. leur supplice. 225.
Carces, Comte, 390. sa faction dans la Provence, 447. *& suiv.* 459. 483. 493.
Carcistes, nom de faction en Provence, 347. 367.
Un *Cardeur* de laine, seme de fausses Doctrines; son supplice. 642.
Cardinaux en France au nombre de 88. sous Henry II. 182.
Rang prétendu par les *Cardinaux.* 249.
Cardonne (Raymond de) Viceroy de Naples, 84.
Alexandre *Carette* Marquis de Final. 515.
Carmagnoles, assiegée & prise, 413.
Carmes, mitigés. 32.
Carrabins, & qui ils étoient, 441.
Carouges. Taneguy le Veneur Seigneur de Carouges. 249.
Cartel de défy envoyé à l'Empereur Charles-Quint par le Duc de Boüillon. 95. & par d'autres. 127.
Casal. Entreprises sur cette Ville, 208.
Casaques de drap blanc. 266. 267.
Isaac *Casaubon* Professeur en langue Grecque. 546.
De *Casaux* (Loüis) & son crédit dans Marseille 459. 460. 509.
Casimir (Jean) fils de Loüis Electeur & Comte Palatin, 289. 290.
Casimir Prince Palatin, 462.
Castelnaud de Chalosses Chef des Huguenots. 243. son supplice. 244.
Siége du *Catelet.* 501.
Catherine d'Arragon, & la dissolution de son Mariage avec Henry VIII. Roy d'Angleterre. 131. 138. Sa mort. 140.
Catherine de Medicis femme d'Henry II. 227.

Catherine de Navarre. 296. 323.
Catherine de Navarre sœur de Henry IV. 362. ses intrigues avec le Comte de Soiſſons, 420. 456. Son Mariage avec Henry Duc de Bar. 475. 530. 533.
Catherine de Portugal femme de Jean de Bragance, 365.
Catherine femme du Comte du Bouchage, morte ſous le faix de ſes pieuſes auſterités, 399. 400.
La mort de Madame *Catherine* Ducheſſe de Bar. 585.
Le fort appellé Sainte *Catherine*. Voïez *Savoye*.
Catholiques enveloppés dans le maſſacre de la Saint Barthelemy. 317.
Nouveaux *Catholiques* & qui ils étoient ſous Charles IX. 326.
Traité de *Catteau* en Cambreſis. 524. 529.
Cavagnes, Maître des Requêtes Huguenot, & ſon ſupplice. 322.
Bataille de *Cerizolles* remportée par les François. 169.
Ceſar Monſieur fils aîné de la Ducheſſe de Beaufort. 526. Avantage de la Duché de Vendôme. 527.
Chabot Jarnac (Guy) Gouverneur de la Rochelle. 183. 290.
Chaïrandin, ſurnommé Barberouſſe, 154. pyrate, ſon extraction & ſa fortune. 153. 163. 166.
Châlons. Chambre de Châlons membre du Parlement qui étoit ſeant à Tours, & ſon Arrêt contre les Bulles de Gregoire XIV. 457.
Chambret Gouverneur de Limouſin, 492.
Chambres Ardentes contre les Huguenots. 237.
La *Champagne*. Voïez *Provinces*.
Chance retournée, 452.
Chantilly, 425.
Chanvallon. Voïez *Harlay*.
La *Chappelle*-Marteau Prevôt des Marchands, 415.
Charlemagne (Saint), & ſa fête. 32.
Charlemagne, ſes deſcendans, 355.
Saint Charles Borromée Cardinal. 241.
Naiſſance de *Charles*, fils de Philippe Archiduc d'Autriche & de Jeanne d'Eſpagne, 85. & cinquiéme du nom 86. 87. différend entre lui & François I. 89. 90. il aſpire à la Couronne Imperiale, *la même*. Il eſt élû. 92. Son entrevue avec le Roy d'Angleterre. 92. Son couronnement, *la même*. Ses plaintes contre François I. 93. Ses Ambaſſadeurs auprès du Roy d'Angleterre, & pourquoy. 95. Il fuit la rencontre des François. 97. Son Traité avec Charles de Bourbon Connétable 107. 109. entrepriſe de François I. contre lui pour la conquête du Duché de Milan, & ce qui en réüſſit. 112. *& ſuiv.* ſa conduite quand il tint ce Roy priſonnier. 116. Ligue contre lui. 121. 127. Son voïage en Italie. 133. ſa premiere expédition de guerre. *la même*. Son entrée triomphante à Rome. 124. 134. Son entrée en Provence avec de grandes forces, & ce qui en réüſſit 148. Sa honteuſe & pitoyable retraite. 150. Mal mené ſur la mer. 151. ajourné au Parlement de Paris, & ſa réponſe. 152. ſon paſſage par la France pour aller en Flandre. 157. ſes intrigues à quoi employées. 161. agité ſur Mer de furieuſes tempêtes. 162. Ligué avec l'Anglois contre la France. 169. en danger dans la Champagne. 170. ſon peu de parole. 174.
Charles, Duc de Savoye, & l'orage qu'il attira ſur ſa tête, 142. 144. 145. 148. 151. 154. 155. 158. 166. 171.
Charles, troiſiéme fils de François I.

& Duc d'Angoulême, 146. devenu Duc d'Orléans, 149. 160. 161. 164. 165. 166. 170. 171. 173. sa mort, *la même*.
Charles, dernier Duc de Gueldres, 160.
Charles V. Roy d'Espagne & Empereur, son peu de parole. 184. 186. le mauvais état de ses affaires & de sa santé. 195. 196. 197. 202. la fin de ses exploits. 206. sa résolution de renoncer à la Souveraineté. 210. 214. 216.
Charles VIII. dit l'Affable & le Courtois. Son avenement à la Couronne. 2. Déclaration de sa majorité. *Ibid.* Son Sacre. 4. Ses prétentions sur la Bretagne. 7. Complot de l'enlever. 8. Son entrée à Bourdeaux. *Ibid.* Ses conquêtes en Bretagne. 10. Il recherche la Duchesse de Bretagne en mariage. 13. Il l'épouse. 14. Sa générosité subite, imprevüe & dommageable. 15. Il est appellé à la conquête du Royaume de Naples. 16. & *suiv.* Son voyage pour l'Italie & ses forces, 17. & *suiv.* Son entrée à Rome comme dans une ville ennemie, 19. Sa conquête du Royaume, & son entrée dans la ville de Naples. 20. & *suiv.* Son retour en France. 21. Peu absolu & facile. 22. Son changement de vie. 26. Il meurt. d'Apoplexie. *Ibid.* Son portait. 27. & *suiv.*
Charles Comte d'Angoulême. 5. 7. 8. sa mort. 17.
Charles II. Duc de Savoye, & Roi de Chipre, 9.
Charles, fils de Philippe Archiduc d'Autriche & de Jeanne d'Espagne, sa naissance. 49. 58. 60. 62.
Charles IX. Son avenement à la Couronne & son regne 255. son Sacre. 257. sa Majorité. 278. 328. 329. sa mort. 334. son habitude de jurer. *Ibid.*
Charles Duc de Savoye, & l'orage qu'il s'attira sur la tête. 187. 201. sa mort, *Ibid.*
Charles Duc d'Orleans, Pere du Roy Loüis XII. 79.
Charles Duc de Savoye, & sa négociation avec les Suisses. 82.
Charles Marquis de Brandebourg. 325.
Charles Duc de Lorraine. 275. 280.
Charles de Lorraine Archevêque de Rheims & Cardinal, 182. 190.
Charles, Duc de Vendôme, 116. sa mort. 165.
Charles Cardinal de Bourbon proclamé Roy, 434. 436. 439. sa mort, 445.
Charles (Dom) fils unique de Philippe II. Roy d'Espagne, est fait mourir par son pere, 292.
Charles-Emanuel de Savoye, 371.
Charles neveu du Pape Paul IV. 210.
Charles, second fils d'Henry II. 227.
Charles, Comte de Valois, 90.
Charlotte, Reyne de Chipre, & sa mort à Rome. 9.
Charlotte sœur du Duc de Boüillon, 404.
Charlotte-Catherine de la Trimouille, femme du Duc de Guise, accusée de la mort de son mary. 306.
Charon (Jean) Prevôt des Marchands, 319.
Aloin *Chartier*. 33.
Chartres, l'un des Greniers de Paris. 292. 294.
Chartres assiegée par le Roy. 455.
Chaseron Baron, 443.
Chasteau Thierry assiegé & pris par le Duc de Mayenne, 456.
Chasteau-Martin Marchand de la Franche-Comté habitué à Bayone, sa conspiration & son supplice, 272.
La Viconté de *Chastelleraud*, érigée en Duché-Pairie. 80. 301. 303.

Le Maréchal de *Chastillon*. 109.
Le Cardinal de *Chastillon*, 249. 296. sa mort, 304.
Chastillon Général d'Armée, 369. 392. 403. 422. 423.
La *Chastre*, 323. se declare pour la Ligue, 421. puis pour le Roy, 486.
Chates, envoyé en qualité de Commandeur dans les Isles Açores. 378.
Chavagnac Gouverneur d'Issoire, 358.
Chandon (Antoine) Maître des Requêtes. 257.
Chavigny Gouverneur de Chinon, 420. 445.
Chaumont en Bassigny, lieu de l'Assemblée des Villes de Champagne, 437.
Chauvelin (Jean), Chancelier de Bretagne, & sa mort tragique, 5.
Cheriffs. Commencement du regne des Cheriffs en Affrique. 7.
Chiverny Chancelier, 205. 286. 297. rentré en grace, 384. 410. 414. 448. 457. Mort de ce Chancelier. 539.
Chiverny Garde des Sceaux. 384. 410. 414.
Chipre (le Royaume de) 101. cedé à la Seigneurie de Venise. *ibid.*
Chrestien, (François), Chancelier de Bretagne, 6.
Christine, fille de Christierne II. Roy de Dannemarc 172.
Christophe, Duc de Wirtemberg. 151.
Chypre. Guerre entre les Venitiens & les Turcs pour cette Isle. 311.
Le *Ciel* en colere contre la France pendant cinq ou six ans. 136.
Cire. Image de Cire, 332. 333.
Claude, Comte de Guise, 150. 151. 164. 165. sa mort, 170.
Claude, Comte de Guise, 181. sa mort, 227.
Claude, fille de Loüis XII. mariée avec François Duc de Valois. 11[illegible].
Claude, fille de Henry II. & femme de Charles III. Duc de Lorraine. 227.
Claude, femme de François I. 176.
Clement VII. Pape, & son élection, 110. 111. 113. 115. 118. 121. 122. 124. prisonnier pendant six mois, 124. 126. 131. *& suiv.* sa mort, 139. 141.
Clement VIII. obligé aux Espagnols de sa promotion, 468. Il refuse l'absolution à Henry IV. 485. sa mort. 503.
Clement (Jacques) patricide du Roy Henry III. 426. 438.
Clergé. Plaintes & propositions contre le Clergé dans les Etats, 259.
Clergé. Assemblé à Mantes, & son Decret sur les Bulles de Gregoire XIV. 458. est transferé à Chartres, *ibid.* Assemblée du Clergé à Paris pour rétablir la Discipline Ecclesiastique. 530. Autre Assemblée du Clergé & sa remontrance. 598. 599.
Clervant Colonel des Suisses, 400. 403. 404. *& suiv.*
Cleves, (Philippe de) Ravestin, 8.
De *Cleves* (Guillaume) Duc, 160.
De *Cleves* (Catherine) veuve du Duc de Guise, 310. 318.
De *Cleves*, (Marie) 99. 316.
Clinton Amiral d'Angleterre, 275.
Cloche d'Arragon nommée miraculeuse, & pourquoy. 559.
Clochers. Impôts mis sur les Clochers, 196.
Coctier, Medecin de Louis XI. 3.
Colas Vice-Senechal de Montelimar, devenu Gouverneur de la Fere par un crime, 457. 491. *& suiv.*
Colique de Poitou. 324.
Coligny Châtillon (Gaspar) 208. 209. 215. 216. fait prisonnier. 217. se jette

du côté des Princes qui favorisoient la nouvelle Religion, 234. 241. 245. 246. 257. 259. 262. 267. soupçonné d'avoir eu part à l'assassinat du Duc de Guise, 274. 278. 284. 287. 292. 296. 300. sa tête mise à prix, 303. 306. blessé, 317. sa mort, 319. comment fut traité son cadavre, 321. son apotheose imaginaire, 323.

Colloque de Poissy. 259.

Colomb (Christophe) 293.

Collones (les) 19. 21. 24.

Les *Colomnes*, 122.

Colomne. (Prosper) 81. prisonnier de guerre, 81. 82. 98. 101. *& suiv.* 108.

Colomne (Marc-Antoine) Général des Galeres du Pape. 311.

Reglement pour la charge de *Colonel* du Regiment des Gardes. 582.

Combats mêlés avec les Carrousselles 309.

Comediens venus d'Italie en France, 361.

Commandeurs de l'Ordre du saint Esprit, 356.

Comete la plus grande qu'on ait jamais vûë, 514.

Comines, enfermé dans une cage de fer. 8.

Odet Daydic, Comte de *Cominges*. 8. 11.

Conchiny noble Florentin auprès de la Reine Marie de Medicis. 587.

Conciles du XV. Siecle. 27. *& suiv.* Interdiction d'un Concile général à Pise contre le Pape Jules II. 67. *& suiv.* & d'un autre par le même Pape dans le palais de Latran, 73. 74.

Concile indiqué par Paul III. & differé d'année en année en divers lieux. 165. 172. 186. proposition du Concile National de France, 247. Concile Général, *ibid.* 258. 259. 261. Voyez *Trente.*

Concordat & son origine, 84. 85. le Concordat confirmé au Concile de Latran, 87. 88. *& suiv.*

Condé Loüis de Condé Prince du Sang de France, 233. 235. 241. Chef müet, 241. 244. 249. on lui fait son procès, 250. il est condamné, 250. son supplice differé, *ibid.* sa sortie de prison, 252. 256. 258. 262. 264. 266. 267. 273. 275. 278. 282. 287. 291. 295. sa mort. 299.

Le fils aîné du defunt Prince de Condé, 315. 317. 319. 323. 325. 327.

Condé Prince, 357. sa mort par poison 392. 405.

Confedérés, 264. 267. Confedérés en France, 291.

Confession d'Ausbourg, 134.

Conscience. Liberté de Conscience, 294. 295.

Conseil de quinze personnes pour gouverner l'état pendant la minorité prétendue de Charles VIII. 567. autre de douze personnes. 572. conseil sans cervelle, 583. établissement du grand Conseil. 611.

Conseil du Roy, divisé en deux partis, 345. 457. son Arrêt contre les Bulles de Gregoire XIV. 458. 475.

Conseillers nouveaux créés en tous les Parlemens. 80.

Conseillers du Parlement de Paris emprisonnés pour le fait de la nouvelle Religion. 239.

Conseillers du Parlement de Toulouse pendus, 322.

Conspiration remarquable. 242.

Consuls. Etablissement de leur Jurisdiction. 279.

De *Conty* Prince 401. 403. Le Prince de Conty frere du Cardinal de Vendôme

Vendôme & du Comte Soissons, 471. 498. 501.
Coqueluche, 371.
Corbeil pris après un Siége de six semaines, & repris en une nuit, 453.
Corbie prise par l'Armée du Roy, 453.
Cordon. Confrairie de ce nom à Orleans, 486.
Cordoüan, Tour ainsi nommée, 384.
Ferrand de *Cordule*, & sa prodigieuse doctrine. 600.
Corne en façon de celle d'un belier formée à la tête d'un Païsan du Païs du Maine. 537.
Corse, Isle, guerre en icelle, 200.
Corses. 238.
Cossé Maréchal, 326. 333. sa mort, 349. 371. 379.
Cosseins Mestre de Camp du Regiment Royal. 318.
Le Pere *Cotton* Jesuite Confesseur du Roy, 537.
Christophe *Coulomb*, & sa découverte du nouveau monde. 580.
Coulombiers Gentilhomme Normand. 331. 332.
Cour. Promenades de la Cour par toutes les Villes du Royaume. 282.
Couronne de fer ardent sur la tête, 188.
Crammer (Thomas) Archevêque de Cantorberic, Lutherien, 186.
Cracovie. 338.
Couronne. Question importante que celle d'une Couronne, & par qui doit être vuidée, 435.
Coutras. Bataille donnée en ce lieu, 402.
Craon assiegée inutilement, 471.
Crequy. 525. 550.
Cressy. Traité fait en ce lieu, 171.
Crimes énormes rarement poussés jusqu'au bout, 464.
Criminel présomptueux enfin puni. 575.
Croisade publiée par Leon X. & ce qui s'en est ensuivi. 88.
Croix en l'air, sur les habits & sur le linge. 616.
Ste. *Croix* Chef d'Armée navale pour l'Espagne, 182. sa lâche & barbare cruauté, 377. 378.
Croquants, & qui ils étoient, 492.
Crotes Gouverneur de Digne, 483.
Philippe de *Croüy-Chevres* Gouverneur de Charles d'Autriche encore pupille. 87. 89. 92. 94. sa mort. 358.
Guillaume de *Croüy*, Seigneur de Chevres. 92. sa mort. 94.
De *Croüy* (Antoine) 310.
Cruautés toûjours detestées. 96.
Cuves de Sassenage. 156.
Curés, exempts d'Etapes, &c. 279.
Curés assemblés à Paris, 490.
Curiosité aussi sotte qu'impie, 329.
Bernardin *Curtio*, gouverneur du Château de Milan, sa perfidie, & sa mort. 614.
Curton Marquis, 445.

D.

DACIER, Chef de Huguenots. Voïez cy-dessus *Crussol*.
Dafis Avocat Général au Parlement de Toulouse, massacré, 415.
Le Comte de *Dammartin.* 150.
Merveilles du *Dauphiné*, 150.
Dandelot, Colonel de l'Infanterie Françoise, & frere de l'Amiral Coligny. 216. 217. Huguenot, 222. 223. 241. 246. 249. 265. 168. 272. 274. 277. 287. 296. sa mort, 300.
Anne de *Dannemarck* femme de Jacques Stuard Roy d'Angleterre & d'Ecosse. 578.
Dannemarck Ambassadeur de ce Royaume en France, 397.
Danville Gouverneur de Languedoc. 301. 305. 323. 325. 332. 345. 346.

347. 350. *& suiv.* Voïez *Montmorency.*

Danville frere du Connêtable de Montmorency, fait Amiral. 502.

Dariez second Consul de Marseille, 390.

Dataires de la Cour de Rome, & leur abus. 192.

David Avocat en Parlement, 355.

Dauphiné merveilles de ce Païs, 36. *& suiv.*

Le Livre des *Décretales* brûlé par Luther, pourquoi & sous quel prétexte. 92.

Défiances remarquables, 432.

Demandeurs en Justice taxés. 279.

Democrate. Inquisiteur. 237.

S. *Denys* renduë au Roy, 448.

Desordre provenu d'un ordre esperé, 420. Désordre universel & remarquable, 452. *& suiv.*

Desportes (Philippe) Abbé de Tiron, plus fin Courtisan que Poéte délicieux, 462.

Le Maréchal *Desquerdes*, grand Capitaine, 6. 8. sa mort, 18.

Dessé, Gouverneur de Teroüenne, 199.

Olivier le *Diable*, Barbier & Ministre d'Etat de Loüis XI. 3. attaché au gibet. *la même.*

Diane de Potiers, Duchesse de Valentinois, impudique. 108.

Diane, fille naturelle de Henry II. pupille, 183.

Diepois Combat naval des Diepois avec les Flamands. 209.

Dieppe renduë à Henry IV. 357. assiegée par le Duc de Mayenne, 435.

Dijon, siege de 72.

Dijon. Voïez *Bourgogne.*

Entreprise sur *Dinan.* 525.

Diligence extraordinaire de deux Armées ennemies. 112.

Dinan, (Françoise de) Dame de Château-Briand. 11.

Dinan fortifiée & saccagée nonobstant la Composition. 204.

Disimieu, intime confident du Duc de Nemours, 497.

Disputes entre les Cordeliers & les Jacobins, 30. *& suiv.*

Dispute remarquable entre un Evêque & un Ministre. 545.

Diviser pour regner. 246.

Divorce de consequence, 131. 133. 138. 139.

Dix. Conseil secret de Dix d'entre les Seize, 463.

Dixmes. Les Huguenots obligés de payer les dixmes. 276.

S. *Disier* assiegée, 170.

Domaine du Roy commencé à aliener, 103.

Dombes, Prince, 447. 453. 461. 471. Devenu Duc de Montpensier par la mort de son pere, 471. 490. 495. Son mariage, 532.

Le tiers ordre de S. *Dominique*, 32. Voïez *Jacobins.*

Dona Baron, 400. 403. son adresse & son courage, *ibid.*

Dorie. 121. 122. 126. 129. 130. sa grande générosité, 131. 166.

Dorie, (Jean-André) Prince de Melfe. 509.

Dorie, Général des Galeres d'Espagne, 311.

Dormy, President aux Enquêtes, 278.

Dorothée, Reine de Dannemarck, sœur de Charles-Quint, 172.

Perte de *Dourlens.* 501.

Doyac (Jean), ministre d'Etat de Loüis XI. son procès, sa condamnation & son rétablissement. 2.

Draguet Corsaire, 192. 199.

Dreux assiegée par le Roy, 374. le Siege en est levé, 441.

Jean de *Dreux*-Morainville, dernier mâle de la Maison de Dreux issuë de Loüis le Gros, & sa mort, 446.

Dreux. Bataille donnée près de cette Ville. 272.
Duel fameux executé en presence du Roy, 183.
Duels remarquables. 361. 433. 541.
Edit contre les *Duels*. 572.
Dugast, Capitaine au Regiment des Gardes, 316.
Dunkerque. Prise de cette Ville, 220.
De *Dunois* (Comte), son éloge 4. *&* *suiv*. 6. 10.
Les *Duumvirs* de Marseille. 508. 509.
Duranti premier President de Toulouse, massacré, 419.
Duraz Général d'Armée, 269. 272.

E.

ECCLESIASTIQUES. Ignorance & desordres des Ecclesiastiques du seizieme siecle, 89. plainte des Ecclesiastiques. 276.
Eclipses, au nombre de quatre en une seule année, 168.
Edeline, (Guillaume) son crime & son supplice, 33.
Edits considerables. 218. 219.
Edits en faveur des Ducs de Mayenne, de Joyeuse & de Nemours. 329. Nombre d'Edits. 561. Edits mémorables. 621.
Edits contre les Huguenots, d'oppression & de rigueur. 219. 364. 373. 388. 393. 397. 409. 417. Voïez *Huguenots*
Edits Burseaux. 196.
Edoüard, fils d'Henry VIII. Roy d'Angleterre, 186. sa mort. 99.
Edoüard, Prince de Guimaraens, 364.
D'*Effiat*. 421. 443.
Eglise du XV. Siecle. 28. *&* *suiv*.
Eglises desolées. 275. 276.
D'*Egmont* Comte & Amiral, 286. 288. 292. 371. 441.
D'*Elbeuf* Marquis, 329. 391. 392. 415. 420. 421.
D'*Elbeuf* Duc, Gouverneur de Poitiers & de toute la Province, 491.
Elections, 87. Elections Canoniques. 530.
Eleonor, sœur de Charles-Quint, 107. 116. 118. 119. 120. 134. 153. 155. 157.
Eleonor sœur du Prince de Condé, & son mariage avec le Prince d'Orange. 607.
Elizabeth. Naissance de cette Princesse qui fut ensuite Reine d'Angleterre. 139.
Elizabeth devenuë Reine d'Angleterre, 221. 240. 277. 298. 310. 311. 315. 222. maltraitée par le Pape, 222.
Elizabeth, fille de l'Empereur Maximilien II. femme de Charles IX. couronnée. 310. 334.
Elizabeth, Reine d'Angleterre, 362. 363. 368. 370. 374. 377. 382. 387. 395. 399. 484. *&* *suiv*. Elizabeth Reine d'Angleterre & les reproches qu'elle fit à Henry IV. sur son changement de Religion. 512. 514. 528. son desir d'entrevue avec le Roy. 560. Sa mort. 578.
Emanüel Philbert Duc de Savoye, 178. 199. 204. 216. 222. 225.
Emanüel Roy de Portugal, 364.
Emanuel, Duc de Savoye. *ibid.*
Empire déferé à Charles-Quint au préjudice de François I. 90.
Enchantemens sans charme, 182.
Entragues favori du Duc de Guise, 361. 389. 408. Voïez *Balsac*.
D'*Entremont* (Jacqueline) Comtesse, femme de l'Amiral Colligny, 313.
Entrevûe des Rois de France & d'Angleterre, 91. 125. 139.
D'*Espernon*, 396. 397. 399. 403. 404. *&* *suiv*. contraire à Henry IV. 432. 433. 437. devenu Gouverneur de

Provence, 473. 474. mal voulu, 482. 483. 486. La Terre d'*Espernon* érigée en Pairie, 373.
Ernest Archiduc, 340.
Escars, 305.
Des *Eschelles*, Prêtre Manceau, accusé de magie, 335.
Escosse. Troubles en ce Royaume, 171. 184.
D'*Esmandreville* (Jean du Broc) President en la Cour des Aydes a Roüen, pendu, 269.
La maison d'*Espagne*. comblée de gloire & de richesses. 15.
Espagne. Le Roy d'Espagne Promoteur de la Ligue, 354. sentimens & précautions du Roy d'Espagne à l'égard de la France pendant la Ligue, 437. 456. 466. Voïez *Estats*, *Mendoze*. *Feria*. Ses desseins & projets sur la Provence, 454.
Largesse d'un Ambassadeur d'Espagne à une partie de la populace de Paris, 487. Espagne en troubles, & plaintes contre Charles-Quint, 92. séverité du Conseil de ce Royaume, 286. Paix entre l'Espagne & l'Angleterre. 581. Espagnols plus cruels que les Lutheriens, 124. Cruauté des Espagnols envers les François, 294. *& suiv.* vengées, *la même*. Espagnols chassés des Pays-Bas, 362. *& suiv.* sortent de Paris après l'entrée du Roy, 479. 489. *Espagnolisez*, V. *Faction*. Six places prises en un an sur la France par les Espagnols. 512. nouveau sujet de guerre avec les Espagnols. 565. *& suiv.* Grandes levées de l'Espagnol. *ibid.* Tréves entre les Espagnols & les Provinces-Unies. 608. *& suiv.* Inhumanité plus que barbare des Espagnols en l'expulsion des Morisques. 620.
Espagnolisez. Voïez *Faction*.
Faction *Espagnole* à Rome contre la France. 504.
D'*Esparbez de Lussan* (Paul) & sa perfidie, 472.
Espernay assiegé, 470.
La journée des *Esperons*, & pourquoi ainsi nommée. 73.
Origine des *Espices* que l'on paye pour le jugement des procès. 76.
D'*Espignac* (Pierre) Archevêque de Lyon, Président pour le Clergé aux Etats de Blois, 355. 357. 405. 410. 411. 414.
Jacques d'*Espignay* Evêque de Rennes, & sa mort tragique. 3.
D'*Espinoy*. Princesse & sa vertu militaire, 374.
S. *Esprit*. Jurisdiction de l'Ordre de ce nom, 366.
La Damoiselle des *Essarts*. 621.
Essex. Comte, favori de la Reine d'Angleterre, 462. 512. La tête du Comte d'Essex plantée sur la Tour de Londres. 560.
Hercule d'*Est*, Duc de Ferrare. 16. 17.
D'*Est* Cardinal, 352.
Cesar d'*Est* prétendant à la Duché de Ferrare. 523.
Eté presque perpetuel en France pendant quelques années, 136.
Etats, assemblés à Tours 2. ce qui s'y passa. 3.
Etats, & leur ancien pouvoir à l'égard des impôts, 80. 81.
Les *Etats* ou Provinces-Unies. Voïez *Vervins*.
Etats Généraux convoqués à Paris, 218. 247. Tenue des Etats, 255. 258.
Etats Généraux des Païs-Bas, 137. *& suiv.* 362. 373. 381. 382.
Etats de Blois, 355. 357. 411. 412. 418.
Etats assemblés à Tours au mois d'Octobre, & à Paris au mois de No-

vembre suivant, 434. au Louvre, 437. 475. *& suiv.*
Le Cardinal d'*Estouteville.* 547.
Gabrielle d'*Estrées.* 507. 526. 532. Sa mort remarquable. 534.
La Ville d'*Eu* prise par Henry IV. 435.
Evêque prisonniers. 8.
S. *Euphemie* autrefois patrone de Sorbonne. 608.

F.

FABIAN, neveu du Pape Jules III. 205.
Fabriques des Eglises assujetties aux impôts, 196.
Factions différentes dans Paris, 439. Puissante Faction deshonorée & ruinée. 465.
Factions en France, 233. *& suiv.*
Famagouste assiegée & prise, 311.
Famine horrible dans Paris, 449.
Farel Ministre Sacramentaire. 148.
Alexandre *Farnese* élû Pape, 141.
Octave *Farnese*, petit fils de Paul III. 165. *& suiv.*
Farnese (Pierre-Loüis) bâtard de Paul III. 184. Sa mort, *ibid.* ses enfans, 185.
Favoris en crédit, 348. 372. 379. 383. 384. 384. 385. 396.
Du *Faur* (Loüis) Conseiller de la Cour, Huguenot, 240.
Chambre de Justice pour le crime de *Faux.* 607.
Federic. Empereur, 9. 16.
Federic, fils d'Alphonse Roy de Naples, 18. *& suiv.* devenu Roy. 25. 45. 46. 57. Sa mort. 58.
Federic Duc de Saxe, reputé le plus sage Prince d'Allemagne de son tems. 91.
Federic, Marquis de Bade, 298.
Federic, Comte Palatin du Rhin, 329.
Ferdinand. Roy d'Espagne. 19. 21. 25. 46. 52. *& suiv.* 58. 64. 66. 69.
Ferdinand, bâtard d'Alphonse, Roy d'Arragon & de Naples. 11. 17. ses offres au Roy Charles VIII. & sa mort. *la même.*
Ferdinand, fils d'Alphonse, Roy de Naples. 18. 19. 20. devenu Roy. 21. Sa mort 25.
Ferdinand, frere de Charles-Quint élû Roy des Romains. 135. 141. 153. 161. 166. 193. devenu Empereur, 220. 223.
Le siege de la *Fere* en Picardie. 506.
Feria Ambassadeur d'Espagne, 477. 478. 479. 488.
Siege de *Ferrare.* 66.
La Duché de *Ferrare* retournée au Saint Siege. 523.
De *Ferrare* Cardinal, 260.
La belle *Ferronniere.* 156.
Fescamp Fort, 381.
Festins remarquables. 360.
Feüillants, nouvelle réforme de Bernardins, 398.
Fervaques, 350. 352. 380. 381. 470.
Fidéles; les Huguenots entendus par ce nom, 326.
Figuerroa (Gomes) Gouverneur de Milan, 208.
Final. Voïez *Carete.*
Chambre Royale contre les *Financiers.* 362.
Mœurs des *Financiers.* 607.
Desordres dans les *Finances.* 591. 597.
Finances, & le présage de leur dissipation future, 202. Changemens dans les Charges des Finances, 207.
Fiole de Marmoutier, 487.
Jacques *Fisher*, Evêque de Rochester, & sa mort. 152.
Fises Secretaire d'Etat, 344.
La *Flandre* en grand desordre. 157.
Flateries & flateurs, 147. Flaterie de Cour, 343. 383.

Fleurat Seigneur & Sénéchal Auvergnac, 421. 443.
Fleurs-de-Lys, joyau de grand prix, 133.
Florence autrefois Etat Démocratique. 17.
Florence réduite sous la domination des Medicis, 132 133. 138 205.
Duc de *Florence* favorable à Henry IV. pendant la Ligue, 437. ligué contre la Savoye, 473. 474.
Florenges, fils aîné du Duc de Boüillon, 95. 115. 150. Sa mort. 155.
Florent (Adrien) fils d'un brasseur de bierre, devenu Pape, 100. 104. 105. Sa mort, 110.
Les *Florentins*. De tous tems François d'inclination, & leur liberté recouvrée, 18. 45. *& suiv.* 51. 54. 66. 69.
Florentins, de tout tems François d'inclination, & leur liberté recouvrée, 121. 133.
Foix (André de) Seigneur de l'Espare, & ses faits d'armes dans la Navarre, 93.
De *Foix* (Paul) Conseiller de la Cour, Huguenot, 240.
De *Foix* (Henry) Comte de Candale, & sa mort, 245.
De *Foix* (Paul) Archevêque de Toulouse, 355.
Marguerite de *Foix* mariée au Duc d'Espernon, 400.
Fontaine-Martel. Gouverneur de Louviers, 457.
Fontaine qui brûle, 150.
Fontarabie. Siege & reddition de cette Ville, 97. 104. 110. la lâcheté du Gouverneur, 98.
Le Baron de *Fontenelles*. Ses crimes & son supplice. 571.
La *Force* tué dans le massacre de la S. Barthelemy, 419. son second fils en fut sauvé, 420.
Fosseuse, appellée la belle, 368.
Fourquevaux, 265.
La *France* enrichie par la découverte des Indes, 49. en grand danger, 654. paix de la France avec l'Angleterre. 74.
La *France* affligée d'un grand déreglement des saisons pendant nombre d'années. 136. & de peste. *la même*. la France en grand péril. 169.
France, maniere dont elle a été traitée par les Italiens, 211. Epouvante en France, 216. *& suiv.*
Traité entre la *France* & l'Espagne, 222. Question meuë à la France par les Espagnols sur les Ambassadeurs de l'une & de l'autre Nation, 223. décidée, 224.
Le Gouvernement de *France* change de deux maximes en deux points, 224. 225. Ordre ancien & nécessaire du Royaume de France, 498. 500.
France, asile inviolable, 377. démembrée sur la fin de la race Carlienne, 431. Dispositions du dedans & du dehors de la France à l'endroit des deux partis de Henry IV. & de la Ligue, 436.
Soulevemens en *France*. 597. *& suiv.*
Fils de France mal-traités par Charles-Quint. 127.
Franche-Comté. Entreprise sur cette Province, 246.
S. *François* de Paule. 16.
François II. Duc de Bretagne. 3. 7. *& suiv.* sa mort. 11.
François Prince Dauphin que l'on nomme Duc de *Montpensier* après la mort de son Pere, 379. 380.
François Duc de Valois, présomptif héritier de Louis XII. marié avec Claude de France, parvint à la couronne & est nommé
François I. dit le grand Roy, & le pere des Lettres, 79. descendu de Louis I.

Duc d'Orleans. *la même.* Son sacre & ses grandes qualités. *la même.* Sa conduite au commencement de son regne, 79. Sa premiere guerre pour le Milanez. 81. Son voyage en Italie. 82. contraint par la soif à boire de l'eau mêlée de bourbe & de sang. 83. Son traité avec le Pape Leon X. & avec Sforce Duc de Milan. 84 Ligue contre lui. 85. Il médite la conquête du Royaume de Naple. *la même.* Il assiste le Pape contre François Marie de la Roüerre. 86. 88. son traité avec l'Angleterre. 89. Il aspire à la couronne Impériale. 90. Son entrevûë avec le Roy d'Angleterre 91. Ses conquêtes dans la Navarre, 92. ses plaintes contre Charles-Quint, 93. il est blessé à la tête, & ce qui s'en ensuivit, 94. ses Ambassadeurs auprès du Roy d'Angleterre, 95. sa négligence, 103. il découvre la conspiration du Connêtable, & ce qui s'en ensuivit, 107. 107. son voïage en Provence, 111. son dessein formé sur la conquête du Milanez, & quelle en fut l'issuë, 112. fait prisonnier à Pavie, 115. est mené en Espagne, & logé au Château de Madrid, 117. On traite de sa liberté, 119. son retour en France, 120. sa nouvelle confédération avec le Roy d'Angleterre, 120. & avec les Venitiens, *la même.* 117. Son mariage avec Eleonor, sœur de Charles-Quint. 134. Son amour pour les belles lettres. 135. Son voïage en Bretagne. 136. Sa réponse aux plaintes de Charles-Quint. 146. Il rabat la vanité de ce Prince. *& suiv.* Divers sentimens sur la Ligue avec Solyman. 153. Son voïage en Piémont. 154. Il tombe malade. 156. Se voïant trompé par Charles-Quint, il change de conduite. 158. il lui déclare la guerre. 164. Son entreprise sur l'Angleterre, 173. sa mort, ses dernieres paroles, 175. & son éloge, *la même.* Ses femmes & ses enfans. 176.

François, fils aîné de François I. meurt, 149.

François, fils d'Antoine, Duc de Lorraine, 172.

François II. naît, 134. son regne, 233. son Sacre, 236. ses infirmités, 239. 250. Son voïage à Amboise, 242. Sa mort, 251. ses obseques, *Ibid.*

François fils du Connêtable de Montmorency. 227.

Les *François* mal-menés en Italie. 98. 588.

Les *François* les meilleurs peuples du monde. 175. 218. Ancien esprit des François, 258. 259.

Frauget, Gouverneur de Fontarabie, sa lâcheté, & sa punition, 109.

Janus *Fregose*, Duc de Gennes, 69. 71.

Fregose (Octavian) Gouverneur de Genes pour le Roi François I. 81. 98.

Fregose (Cesar) Ambassadeur pour François I. tué par les Espagnols, 163.

Fumée, (Antoine) Conseiller de la Cour, Huguenot, 239.

De *Fumel*, Baron, Ambassadeur de France à la Porte, 185.

Le Comte de *Fuentes.* 501. 502. 505. 511. 544. 548. 551. 553. 557. Entreprend sur les Milanois & les Grisons. 596.

Fustemberg (Guillaume de) devenu ennemi de la France, 167.

G.

GABELLE, cause des troubles, 187. rachetée en Guyenne, 207.

Galeas, (Jean) Vicomte, sa mort, 16. 20.

Leonore *Galiguay* femme de Conchini. 587.
Gand. Traité de Pacification fait en ce lieu, 362.
Ganre-Inchi Gouverneur des Païs-Bas, 362.
Gantois & leur nouvelle revolte. 9.
Gantois revoltés contre Charles-Quint, 157.
De *Garbe* (Dominique) Evêque de Lodêve, Ambassadeur de France à Venise, 223.
De la *Garde*, Baron, 164. 308. 325.
Garnet Jesuite. Son supplice en Angleterre & pourquoi. 601.
Garsias, fils de Pierre de Tolede, 205.
Gascons affectionnés au Duc d'Epernon, 473.
Gaston de France Duc d'Orleans. 616.
Gatinare, Chancelier de Charles-Quint, 120.
S. *Gelais-Lansac*, grand dissipateur de biens, 472.
Gemblours. Bataille en ce lieu, 362.
Genebrard (Gilbert) & son sermon aux Deputés des Etats, 476.
Genes. Son investiture donnée pour huit mille écus. 16. 17. 51. 59. 60. 65. 69. 71. 72.
Genes. Affaires qui regardent cette Ville 98. 103. 121. 129. 131. 151. 173.
La Ville de *Genève*. 552. Genève, retraite de Calvin. 141. 143. Genève sous la protection du Roy de France, 368. 370. 387.
Genlis, 315
Gens. Le droit des Gens violé en la personne de quelques Ambassadeurs, 127. 129.
Georges, Baron de Fronsberg, & les services qu'il rendit à Charles-Quint. 123.
Georges. Marquis de Brandebourg, 462.
Frere *Georges*, Moine de l'Ordre de S. Paul Hermite, ses intrigues d'Etat, & le genre de sa mort, 193.
Germaine, seconde femme de Ferdinand Roy d'Espagne, 85.
Gerson, (Jean) 33.
Gibeline, Faction, 100. 184.
Gilles le Chantre, Evangélique de la secte des hommes d'intelligence, 29.
Montagne de *Glaçons* sur la Saone, 616.
Givry Gouverneur de Brie, & son exploit de guerre remarquable, 452. sa mort causée par un désespoir amoureux. 491.
De *Goas*, Baron, 301.
Gonçales, 50. 51. 52. 56.
Gondrin, la Mothe Gondrin, 248.
De *Gondy* (Pierre) Cardinal & Evêque de Paris, 352. sa conférence avec le Maréchal de Biron, 443. sa charité envers son troupeau, 444. 450. 463. 503.
Gonzagues (Charles de) Marquis de Mantoue, 54. ses premiers exploits. 56.
De *Gonzague* Frederic, 98.
Gonzague Cardinal, 271.
Gonzague (Ferdinand) Gouverneur de Milan. 185. 192. 193. 198. 199. 206.
Gordes défait par Montbrun, 447.
Gouffier (Claude) Boisy. 335.
De *Gourgues* (Dominique) & son voïage en Floride, mal reconnu, 293.
Gournay. Fort bâti dans cette Isle, 471.
Gouvernemens en France, 236.
Les *Gouvernemens* prétendus & demandés en proprieté. 513.
Gouverneurs qui se font acheter plus ou moins, 485. 487.
De *Gramont* (Gabriel) Evêque de Tarbes, 119.
Gramont prisonnier, 339.
De *Granvelle* Cardinal, & sa sévérité, 284.
Guérison de la *Gravelle* essayée sur un criminel condamné à mort. 35.
Graville, premier Chambellan. 4.

Gray Ville de Bourgogne, 499.
Grand trouble dans la *Grece*, 20.
Langue *Grecque*. 33.
Gregoire XIV. du parti d'Espagne, 455. Sa mort, 456. 465.
Gremiau (Antoine de Pleix) 298.
Grisons & leur ligue avec la Seigneurie de Venise. 596.
Grollot (Jerôme) Bailly d'Orléans, 249. condamné à mort, 250.
Du *Gua*, favori d'Henry III. 243. 248.
De *Guast* Marquis, 125. 151. 155. 163. 167. 169. meurt disgracié, 185.
De *Gueldres* Duc, 93. 160.
Guerchy. Son courage, 320.
Guerin, Avocat Général de Provence décapité, & pourquoi, 190.
La *Gueste* Procureur Général, 427.
François de la *Gueste* Archevêque de Tours, & ce qu'il demanda au Roy au nom du Clergé assemblé à Paris. 530.
Gueux, nom de Faction, 186. 362. *& suiv.*
Les *Guibés* & leur grande fortune en Bretagne. 3. 7.
De la *Guiche* (Philbert) Grand-Maître de l'Artillerie, 406.
Guidobalde, Duc d'Urbin, 184.
De la *Guierche* Vicomte, 461. sa mort, *ibid.*
Guillaume, Duc de Saxe, 290.
Guillaume, Duc de Mantoue, 339.
Guise Duc, 196. 208. 212. *& suiv.* 219. 222. *& suiv.* 233. *& suiv.* 237. 242. 244. *& suiv.* 251. 256. 258. *& suiv.* 264. sa mort, 274. ses obseques, *ibid. & suiv.* sa veuve & ses enfans se vangent de sa mort, 278. *& suiv.*
Guise jeune Duc 301. *& suiv.* 310. 317. 321. 325. 329. 346. 349. 354. 356. 358. 361. 383. 385. 390. 391. 394. 396. 398. 401. 403. 404. 405. 413. mort de ce Duc. 506.
Guise Cardinal, 190. Mort du Duc & du Cardinal de ce nom aux Etats de Blois, 414. Leurs corps brûlés & leurs cendres jettées au vent, 415. Fureur des peuples pour venger cette mort, 432. 477.
L'évasion du Duc de *Guise*, du Château de Tours, 460. 462. Cabale de ce Duc, 475. nommé pour Roy dans les Etats par les Espagnols, 480.
Autre Duc de *Guise*, Gouverneur de Provence. 508.
La Comté de *Guise* érigée en Duché, 176.
Guise, perte de cette Ville. 149.
Guitaud, du parti de la Ligue, 389.
Guitry, de Chaumont, 331.
Gustave Eric-son, Roy de Suede. 154.
Guyenne. Furieuse sédition dans cette Province, 187.
Soulevement des Communes de la haute *Guyenne*. 492. Voïez *Provinces*.
Affaires de *Guyenne*. 104. 109. 116.

H.

LE *Hainault*, 495. 505.
Ham Ville & Château, 501. La revanche de Ham. 503.
Nicolas de *Harlay-Sancy*, 368.
Jacques de *Harlay* Chanvallon, 383.
De *Harlay* (Achilles) Premier Président, 379. 416. 502.
Le *Havre* entre les mains des Anglois, 276. 408.
Hausimont, Gouverneur de Bapaume, 209.
Hennequin, Président à Paris, 343.
Henry II. & comme les Hérétiques furent traités pendant son Regne. 645. *& suiv.* Son sacre, 181. son portrait, *ibid.* son alliance avec les Turcs, 185. Ses voïages dans les Provinces de France & jusqu'en Piemont, 187. Il assiege Boulogne,

193. il rompt avec le Pape Jules III. 194. Guerres de ce Roy avec Charles-Quint, 195. son voiage & ses conquêtes en Lorraine, 202. 206. son alliance dommageable avec le Pape Paul III. 211. 212. 218. 219. Son armement contre l'Espagne, 220. 221. son projet d'alliance avec les Princes Allemands, 224. Il poursuit les Religionnaires, 225. sa mort, son éloge, le nombre & le nom de ses enfans, tant légitimes que naturels. 226.

Henry III. 301. 304. 313. 317. 323. 325. *& suiv.* élû Roy de Pologne, 327. parvient à la couronne de France, 334. 338. sa sortie hors de Pologne, 340. Son arrivée en France, & son regne, 343. son sacre & son mariage, 345. ses mouvemens, 360. ses dévotions, 383. ses pélerinages & ses divertissemens, 398. sa retraite hors de Paris, ce qui s'y passa & s'en ensuivit, 407. sa retraite à Tours au sortir de Blois, 316. logé à S. Cloud, 425. sa mort 427. ses funerailles, *ibid.* & 437.

Henry IV. surnommé le Grand son avenement à la Couronne quoi qu'héritier éloigné, 432. Sa réponse aux propositions de la Noblesse, 433. Importance de sa conversion, *ibid.* Son voïage en Normandie & le département de ses troupes, 434. sa maniere d'agir, *ibid.* Ceux qui tenoient son parti, 435. son peu de troupes, *ibid.* Il est en danger d'être investi, 436. il assiege Paris & prend quelques autres Villes, 438. ses conquêtes en Normandie, & son secours envoyé au Fort de Meulan, 440. il gagne la bataille d'Yvry, 442. avantage qu'il remporte en Auvergne & ailleurs, 444. il met derechef le siege devant Paris, *ibid.* les esprits & la fortune disposés en sa faveur, 447. sa prudence & sa bonté pour empêcher le sac de Paris, 451. il en leve le siege, 452. division parmi ceux de son parti, 416. sa nouvelle entreprise sur Paris, 455. ses prospérités troublées, 460. il retourne en Normandie, & vient au siege de Roüen, 465. il est blessé, 466. il poursuit le Duc de Parme, 468. ses inquiétudes, 469. sa pensée & son inclination à la paix, 460. son voyage à Tours, 477. Il fait esperer sa conversion, 478. il la resout, 479. l'exécute, 481. Conjurations contre sa personne, 483. son absolution lui est refusée a Rome, 485. son sacre dans Nôtre-Dame de Chartres, 487. son entrée dans Paris, & ce qui s'y passa, 488. Il accorde la paix au Duc de Lorraine, 493. Dangers qu'il courut auprès de l'Archiduc Ernest, 494. il reçoit un coup de coûteau dans la lévre, 495. son voyage en Franche-Comté, 497. rencontre où il eut besoin de toute sa vertu, 498. ses affaires avancées à Rome, 503 son absolution par le Pape. 505. Après la perte de Cambray il assiege la Fere sur les Espagnols. 506. son chagrin pour le siege de Calais. 511. ses plus pénibles occupations. 514. Affligé de la surprise d'Amiens. 516. Il la reprend 522. Son voyage en Bretagne. 525. Sa réponse aux Députés du Clergé assemblé à Paris. 531. Il tombe malade, 532. la dissolution de son mariage avec la Reine Marguerite, 532. 534. 542. conspirations contre sa personne, 544. il traite du Marquisat de Saluces avec le Duc de Savoye présent à la Cour de France. 547. *& suiv.* Il lui déclare

la guerre, & pourquoi. 549. Son voyage en Savoye. 550. Il est averti des menées de Biron, 552. Voïez *Biron*. Son mariage avec Marie de Medicis, 554. *& suiv.* Il est offensé par les Espagnols en la personne de son Ambassadeur. 558. *& suiv.* Son voyage à Calais. 559. A Poitiers. 564. Son retour. 565. Il découvre la conspiration de Biron, & le fait punir. *la même & suiv.* Son sentiment pour la Ville de Rome. 575. Son voyage à Mets, 576. il fait dessein de faire fleurir le commerce, 579. diverses choses qui lui causent des inquiétudes, 581. *& suiv.* sa foiblesse dans son domestique. 587. Ses bâtimens. 589. Ses divers desseins & ses divertissemens, 596. *& suiv.* son voyage dans les Provinces du Royaume éloignées. 598. Son retour, *la même.* Son entreprise sur Sedan. 604. Il y fait son entrée. 605. Il fait Ligue avec les Provinces-Unies, 617. Ses desseins sur les mariages de ses enfans. 622. Il conclud une Ligue avec le Duc de Savoye contre l'Espagne. 623. Ses desseins, ses projets & ses ligues contre la Maison d'Autriche. *ibid. & suiv.* Ses nouvelles amours. 624. Quelle étoit sa plus forte passion, 625. Ses grands fonds & ses revenus. 629. Sa mort conjurée & publiée avant qu'elle arrivât. *la même.* Présages & les pressentimens qu'il eut de sa mort. 630. *& suiv.* Il est assassiné dans son carosse, 632. le nombre de ses enfans légitimes & naturels, 634. son éloge. *ibid. & suiv.* Ses plus grandes qualités & ses vertus Royales. 635.

Henry VII. Roy d'Angleterre, & son entreprise sur la France. 14. sa mort. 632.

Henry VIII. Roy d'Angleterre, 64. 69. 73.

Henry VIII. Roy d'Angleterre. 89. Son entrevûë avec le Roy François I. 91. & avec Charles-Quint. 92. 94. 95. 107. 116. 121. 137. 138. excommunié, & pourquoi, 139. 147. 169. 173. 174.

Henry, Roy de Navarre, fils de Jean d'Albret, & de Catherine de Foix. 85.

Henry Duc de Verneüil Gouverneur du Languedoc, 634.

Les nôces de *Henry* second fils de François I. avec Catherine de Medicis, 139. 140. devenu Dauphin 149. 151. 153. 154. 164. parvenu à la Couronne. 170. 171.

Henry Prince de Navarre & de Bearn, 300. 310. 313. ses Fiançailles & son mariage avec la Reine Marguerite, 316. 317. 323. 325. 327. 331. 343. 345. 348. 350. son évasion, 352. 354. 357. 359. 362. 366, 367. 368. 370. 378. 385. 386. 392. 394. 410. 413. 421.

Henry troisiéme fils de Henry II. Grand Prieur de France, & sa mort. 227.

La guerre de trois *Henrys*, 400. entrevûë des deux Rois *Henrys*, 422. *& suiv.*

Henry Cardinal & Roy de Portugal, 364. sa mort, 365.

Henry Grand-Prieur de France, fils naturel d'Henry II. 345. 367. 390. sa mort, 396.

Henry Seigneur de Damville, voyez *Damville.*

Henry Marquis de Pont, fils du Duc de Lorraine, 425.

Hercules, Duc de Ferrare, 212. 215. 218.

Hercules, quatriéme fils de Henry II. nommé François en la Confirmation, 227.

S. *Herem* Seigneur Auvergnac, 421.
Héréfies. du XV. fiecle. 29.
Héréfie. La connoiffance du crime d'Héréfie commife aux Magiftrats féculiers, aux Evêques, aux Préfidiaux, & enfin au Parlement. 245. 645.
Erreurs des anciens *Hérétiques* renouvellées, 638. Voyez *Calvin. Eglife. Luther.* Leur conftance dans les fupplices. 645. Leurs progrès en France. *La même. & fuiv.* Fureurs des Hérétiques. 651. *& fuiv.* Voyez *Huguenots.*
Les *Hermites* de S. Auguftin & leur reforme. 659.
Jean *Heroet* Intendant des Finances, fon crime & fon fupplice. 57.
Hefdin. Prife de cette Ville, 199.
Hefdin Fert, caufe de ce nom, 205.
Heffe. Landgrave de ce nom, 195. 197. 627.
Heure fatale aux furprifes, 303.
Hildernissen, Evangélifte de la fecte des hommes d'intelligence. 29.
La *Hilliere* Gouverneur de Bayonne, 472.
Hollande. Fondation de fes Etats, 296.
Troubles en *Hongrie.* 123. 131. 137. 161. 181.
Hongrie attaquée par les Turcs pour la cinquiéme fois, 283.
Honoré, bâtard de Savoye, Grand-Maître de France. 99.
De l'*Hopital* Chancelier de France, 243. 265. 266. 269. 276. 277. *& fuiv.* 288. 295. 316. difgracié, 345.
Paul Huraud de l'*Hopital*, Archevêque d'Aix. 560.
Horace, Duc de Caftro, & petit-fils de Paul III. 194. fa mort, 200.
Horuc, frere de Barberouffe. 142. Sa mort. *la même.*
Nicolas l'*Hofte* Commis de Villeroy, & fa trahifon. 585.
Huguenots maltraités à Paris, 217. accufés d'Affemblées nocturnes & d'abominations, 237. punis, *la même.* Leur réfolution de prendre les armes. 241. Leur attentat, 242. Leurs fupplices, 244. l'origine des Huguenots incertaine, 245. Huguenots favorifés par la Reine Catherine de Medicis, 258. Voyez *Colloque.* Leur rage contre les Catholiques, 266. Emotion des Huguenots, 270. Edit à leur fujet, 275. Leurs menées aux Pays-Bas, 287. Ils excitent de nouveaux troubles en France, *ibid.* Maffacre d'Huguenots, 295. Ils font battus, 298. 299. 302. 304. Autres Edits contre eux, 308. 313. 316. 322. 324. 327. 332. 345. 349. 351. 356. 359. 368. 372. 392. 397. *& fuiv.* 412. Déclarations en leur faveur, 458. 477. 482. 485. 513. 519. 525. 527. 534. Huguenots malvoulus. 582. Leur Synode a Gap en Dauphiné, 583. *& fuiv.* La rebelion des Huguenots caufe de la Ligue, 653. Huguenots nom des Calviniftes, 646.
L'*Hullier* (Nicolas) Prevôt des Marchands de Paris, Préfident pour le Tiers-Etat aux Etats de Blois, 355. 488. 489.
Humieres. 151. 153. 154.
De *Humieres* (Charles) Lieutenant de Roy dans la Picardie, 453.
D'*Humieres* (Jacques) Gouverneur de Peronne. 354.
La mort de *Humieres*, 501. Humieres & fa Ligue. 653.
Hurtau du-Fay Chancelier de Navarre, 470. *ibid.* Sa mort, *la même.* Deux freres de ce nom & leur changement de parti, 471.
D'*Hyfon* Ambaffadeur de France à la Porte. 185.
Hieronymites logés au Bois de Vincennes, 398.

L'année du grand *Hyver* & sa description, 615. *& suiv.* Hyver remarquable, 312.

J.

JACOBINS & Cordeliers en dispute. 30.
Jacques IV. Roy d'Ecosse, & sa mort. 73.
Jacques, bâtard de Janus Roy de Chipre & usurpateur de ce Royaume, 9. sa mort, *ibid.*
Jacques V. Roy d'Ecosse, & ses Nôces avec Magdelaine fille aînée de François I. 151. & avec Marie, fille du Duc de Guise, *la même*. Sa mort. 165.
Jacques, bâtard d'Ecosse, & Comte de Mourrai, 240.
Jalousies grandement préjudiciabes, 467.
Jenin Président, députés vers le Roy pour la paix, 456. 466. 539. 549.
Jarnac assiegée & non prise, 298.
D'*Ibara* (Diego) Ambassadeur d'Espagne en France, 466. 494.
Le bienheureux *Jean de Dieu.* 659.
La mort de *Jean-Guillaume* Duc de Cleves & sa succession litigieuse. 625. *& suiv.*
S. *Jean d'Angely*, assiegée par Monsieur, 304.
Jean II. Roy de Chipre. 9.
Jean III. Roy de Portugal, 364.
Jean Frederic, Duc de Saxe, & le traitement que lui fit Charles-Quint, 184.
Jean, Comte d'Angoulême, 79.
Jean, Duc de Saxe, 135.
Jean, Comte de Sepuse, 161.
Jean Roy de Portugal, 165.
Jeanne Reine de Navarre, 652.
Jeanne fille de Loüis XI. & femme de Loüis XII. 45. son mariage déclaré nul, 46. sa retraite & sa mort. *ibid.*
Jeanne de Castille, Veuve de Philippe, Archiduc, & sa démence, 60. 61.
Jeanne fille naturelle de Henry IV. Abbesse de Fontevrault. 634.
Jeanne de Castille, veuve de l'Archiduc Philippe, tombee en démence, 85. 92.
Jeanne, fille de Henry d'Albret Roy de Navarre & son mariage sans effet, 161. 187.
Jeanne de Castille. Mort de cette Reine, 209.
Jeanne de Suffolc désignée Reine d'Angleterre, 201.
Jesuites établis en France, 496. bannis de ce Royaume. 576. Leur institution. 660.
If, Isle & Château. Voyez *Bausset.*
S. *Ignace* de Loyola. Voyez *Loyola.*
Ignorance des siecles barbares. 636.
La force de l'*Imagination.* 631. *en marge.*
Le dernier effort de l'*Impieté.* 639.
Imprimerie, son commencement à Paris. 35.
Imprudence la plus dangereuse de toutes 247.
Indes Occidentales, 15.
De l'*Infantado* Duc, 236.
Infante d'Espagne proposée aux Etats pour être Reine de France, 479.
Innocent Pape VIII. 11. 12.
Inquisition, monstre effroyable, & insupportable aux Flamands, 285.
Secte appellée des hommes d'*Intelligence* & quelles en étoient les erreurs. 29.
L'*Interêt* de la besace entre les Jacobins & les Augustins. 637.
L'*Interêt*, grand ressort des corps mêmes les plus religieux, 88.
Interim accordé aux Protestans d'Allemagne, 163.
Interregne en France, 333.
Le Prince de *Joinville* arrêté & donné en garde au Duc de Guise son frere. 572.
Journée mémorable. 499.
Jours. Grands-Jours tenus à Tours, 184.

Joyeuse. Ligue avec ce Seigneur, 356. 372. 373. 384. 387. 391. 393. 396. 399. 401. 405. Treve entre Montmorency & Joyeuse, 438. 474. mort de ce Seigneur. *ibid.*

Le Pere Ange de *Joyeuse* Capucin, reprend le commandement des Armées, 474. Il se retire ensuite dans le Convent des Capucins à Paris, 533. Il recommence à prêcher en public avec beaucoup de zele, avec l'applaudissement de tout le monde, *la même.*

Comté de *Joyeuse* érigée en Pairie, 372. 373.

Le Cardinal de *Joyeuse*. 474. 504. 507.

Isabeau fille de François II. Duc de Bretagne. 11.

Isabelle, femme de Ferdinand Roi d'Espagne 15. 46. sa mort & son éloge. 58.

Isabelle de Portugal mere de Philippe II. Roy d'Espagne, 364.

Isabelle-Claire Eugenie fille de Philippe Roy d'Espagne, 515. 527. La dot qui lui fut laissée par son pere. 531.

Italie, voyez *Alpes*, *Milan*. Commencement des guerres de la France en Italie. 16. *& suiv.* Nouveaux troubles en Italie, 46. changement remarquable en Italie à l'égard des François, 52. 54. 56. 57. 68.

Italie. Changement remarquable en Italie à l'égard des François, 87. 97. 110. 113. 117. *& suiv.* 132. 133. 137. 151. 153. 198. 205. 211.

Italiens mal voulus dans Lyon, & pourquoi, 486.

Jubilé centenaire. 48.

Jubilé. Voyez *Année-Sainte*.

Judicature, changement des Charges de Judicature, 207.

Constitution du Pape *Jules* II. contre la simonie. 636. Entreprises du Pape Jules II. *ibid.* & 641.

Jules III. Pape, & son élection, 189. 192. 193. 196. 205. Sa mort. 210.

Junta-Sancta en Espagne, 92. éteinte 104.

Jurisdiction des grands jours, & ce que c'est, 135.

Justice. Charges de Justice créées & venduës. 103. Respects dûs à la Justice, violés, 196. Edit très-salutaire pour le reglement de la Justice, 241.

K.

KALENDRIER Julien reformé, 379.

L.

LAC merveilleux en Dauphiné, 156.

Laffin négociateur perpétuel, mais homme sans foi. 493. 553. 554. Il est mandé en Cour. 564. 566. Voyez ci-devant, *Biron.*

Lagny assiegé & pris par le Duc de Parme, 452.

Landereau Envoyé de Portugal, 377. 378.

Landois (Pierre) favori du Duc de Bretagne. Son pouvoir, ses mauvaises qualités, & ses attentats, 3. 5. son supplice. 6.

Landrecy assiegée. 165. 168. *& suiv.* 572.

Lang, (Mathieu) Evêque de Curk, 66. de quelle façon il traita le Pape Jules II. *ibid.*

Langey, Gouverneur de Piémont, 163.

Langue Latine, 32. 33.

Languedoc réduit à l'obéïssance du Roy. 501.

De *Lanoy* (Charles) Viceroy de Naples, 108. 113. 114. 115. 117. 120. *& suiv.*

Langlois Echevin de Paris, 487. 489.

Lansac Ambassadeur de Charles IX. au Concile de Trente, 271. 290. 359.

Lansac Ligueur ; son entreprise sur le Mans & sur la Ville de Mayenne, 446.
Lansac (Urbain de S. Gelais) Evêque de Cominges, 419.
Laon assiegée & prise, 491.
Larcher Conseiller au Parlement, pendu par la Ligue, 463.
Laval l'un des fils de Dandelot, 393.
De *Laval*, Seigneur, Gouverneur de Bretagne, & sa mort, 132.
Jean de Beaumanoir *Lavardin* reçû Maréchal de France. 320. 397. sa mort. 508.
Laudonniere (René) chef d'armement naval, 293.
Lavedan Vicomte, 443.
Lauré (Vincent) Nonce Apostolique, 329.
Du *Laurent* (Honoré) Avocat géneral en Provence, Député aux Etats pour le Tiers-Etats, 476.
S. *Laurent*. Bataille remarquable ainsi nommée, 216.
De *Lautrec*, Odet de Foix. 68. 69.
Lautrec, Odet de Foix, 89. 98. 99. 101. 103. 109. 120. 126. 128. 129. Sa mort. 130.
Laynés, Général des Jesuites, 260. 261.
Leçon écrite en lettre de sang, 225.
Legat du Pape Paul III en France, & son entrée à Paris, 214.
Lenoncour Cardinal découvre les secrets de son ami, 456.
Le Comte de *Lenox* & sa mauvaise conduite. 172.
Lansquenets à la bataille de Pavie, 125. 126. 131. 132. 150. 151.
Leon X. Pape, & son élection, 71. 72. 74.
Leon X. & le concordat qu'il fit avec le Roy François I. 636. 641.
Leon XI. & sa mort vingt-cinq jours après sa Promotion. 595.
L'Archiduc *Léopol* Evêque de Strasbourg. 627.
Lépante, fameuse bataille, 312.
Le Duc de *Lerme* Ministre du Roy d'Espagne. 559.
Le Maréchal de *Lescun*, 98. sa mort, 100. 102. 103. 115.
Lesdiguieres Chef des Huguenots, subrogé en la place de la Valette, 438. 446. 453. 459. 473. 482. 493. 508. 525. & *suiv.*
Lesdiguieres simple Gentil-homme, 347. 369. 370. 392. 397. 399. 401. 412.
Les bonnes *Lettres* & les Sçavans, 636. & *suiv.*
S. *Leu*, vaillant Capitaine, 300.
Le fameux Antoine de *Leve*, 146. 148. & *suiv.* sa mort. 150.
De *Leves* (Anne) Comte de la Voute, 437. Gouverneur du Limousin, 458.
Leyte, Port d'Ecosse assiegé, 240.
Libelles diffamatoires des Huguenots contre le Gouvernement de l'Etat, 238.
Libelles brûlés, & défenses d'en plus imprimer ni garder, 489.
Pierre *Libertat* Bourgeois de Marseille, & ses qualités. 509.
Liberté. Vrai fondement de la prétendue liberté évangelique des Protestans, 196.
De *Lignieres*. Son courage, 291.
Ligues remarquables. 4. 8. 21. 45. 51. 61. Ligue Sainte, 68.
Ligue pour & contre François I. 80.
Ligue vraie ou supposée, 265. 280. Ligue en Barrois, 298. 299.
Ligue offensive & défensive entre le Roy Philippe d'Espagne & les Princes Catholiques François, 388. 389.
Ligue contre le Duc de Savoye, 473.
Ligue, sa naissance, 353. 387. 388. 390. 397. 405 408. 409. 411. 417. 419. Combien ce parti étoit grand

au commencement du regne d'Henry IV. 435. affoiblie dans l'Anjou, Maine & la Touraine, 439. renoue ses débris, 444. Ses attentats, 463. deshonorée par le Duc de Mayenne, 465. les Chefs de la Ligue & leur résolution après la conversion d'Henry IV. 484.
Les factions dela *Ligue* réveillées. 513.
Ligue projettée contre la Maison d'Autriche. *ibid.* Fin de la Ligue. 530. Ligue défensive entre les Princes d'Allemagne. 627. Ligue renouvellée en France. 628. Les premiers alignemens de la Ligue où tracés. 654. Ce qui s'en ensuivit. *la même.* *& suiv.*
Ligue en Italie contre l'Empereur Charles-Quint. 119. 121. 124.
Ligue contre le Turc. 137.
Ligue en Allemagne, de Catholiques d'une part, & de Protestans de l'autre, 134. 135.
Ligue en Angleterre contre Henry VIII. 152.
Broüilleries dans le *Limousin*, 597. *& suiv.*
Livarrot, 36.
Compter par *Livres*, & non par écus. 573.
Livron assiegé, 345. 346.
Lizet premier Président à Paris, & sa disgrace, 190.
La Ville de *Lyon* la porte dorée de la France, 581.
Lognac Capitaine des Quarante-cinq, 399.
Longueville jeune Duc, 425. Sa subite irrésolution, 432. Il commande à la Noblesse de Picardie pour Henry IV. 434. sa mort accidentelle, éloge de son fils & successeur, 499.
De *Lorges* Capitaine, 96.
De *Lorges*, (François) de Président au Parlement, devenu Garde des Sceaux, 160. probité héréditaire dans sa famille, *la même.*
Lorges, fils de Montgommery, 332. 359.
Lorraine, Cardinal, Prince de la Maison de Guise, 190. Autre Cardinal de cette Maison, appellé le Cardinal de Guise, 190. 195. 212. 215. 221. 223. 224. 236. 243. 259. *& suiv.* 250. 258. 259. Son voyage à Trente, 266. 270. 279. 284. 297. 650. Sa mort. 146. 159. 163. 346.
Prétentions du Duc de *Lorraine* sur la couronne deFrance pendant la Ligue, 437. 453. 495. Paix accordée à ce Duc, 493. 494.
Le Duc de *Lorraine* Lieutenant Général en France, 331.
Marguerite de *Lorraine* mere de Marie Stuard Reine d'Ecosse, 240.
Princes *Lorrains*. Voyez *Faction.*
Charles de *Lorraine* frere du Duc de Guise, 335.
Lorraine ravagée, 401.
Losieres. Voyez *Temines.*
La *Loüe* Maréchal de Camp des Huguenots, 306.
Loüis XII. le meilleur des Rois. 636. 640. 641.
Naissance de *Loüis* XIII. 560. Son entrée à Paris dans son berceau, *ibid.* *& suiv.* Son Baptême. 606.
Loüis, Duc d'Orléans, 2. *& suiv.* prisonnier, 9. 13. 14. 16. *& suiv.* délivré, 18. *& suiv.* vient à la couronne sous le nom de Loüis XII. surnommé le Juste & le Pere du peuple. 44. Son sacre, son couronnement, son entrée à Paris & son dire remarquable, *ibid.* sa conduite envers ses sujets, *ibid & suiv.* sa Ligue avec le Pape Alexandre VI. 45. son premier mariage déclaré nul. 46. Il épouse Anne de Bretagne. *ibid.* Ses desseins sur l'Italie. *ibid. & suiv.* son entrée à Milan. 47. Sa conquête de Naples. 50.

50. *& suiv.* Son investiture du Duché de Milan. 51. *& suiv.* son accommodement avec Philippe Archiduc, 52. *& suiv.* son dessein d'attaquer le Roy d'Espagne, 54. 57. 58. son traité avec l'Empereur & l'Archiduc. *ibid.* Sa liaison avec le Roy d'Espagne, 60. Revolte de Gènes contre lui, *ibid.* Sa devise après l'avoir étouffée. 69. Son entrevûe avec Ferdinand Roy d'Espagne. *ibid.* Indigné contre les Venitiens & ce qui s'ensuivit. *ibid. & suiv.* Son plus de justice que d'ambition, 63. il assemble l'Eglise Gallicane contre le Pape Jules. 65. 66. Le Roy d'Angleterre lui envoye déclarer la guerre. 69. Ajourné par le Pape Jules II. *ibid.* sa Ligue avec les Venitiens. 71. Sa constance & sa peine domestique. 73. Son accommodement avec le Pape Jules. 74. Mort de sa femme. *ibid.* Son éloge remarquable. *ibid.* Sa mort. 75.

Le salut de la sacrée Vierge ordonné par *Loüis* XI. 32. 33.

Loüis fils aîné de Gilbert, Comte de Monlpensier. 50. sa mort. *ibid.*

Loüise mere du Roy François I. 74.

Loüis I. Duc d'Orleans, 79.

Loüis Prince de Condé, 209.

Loüise mere du Roy François I. son humeur altiere & violente, 8. 81. 85. 97. 98. 103. 105. 111. 112. 115. 116. 117. 127. 132. 135. sa mort. 257.

Loüise Reine de France, 439.

De *Loyola* (Innigo) Instituteur de la Compagnie de Jesus, & quelle fut l'occasion de cette Institution, 93.

Loyola, Ambassadeur d'Espagne à Venise, & sa dispute avec celui de France, 223.

Saint *Luc* Gouverneur de Broüage, & sa mort. 501.

S. *Luc* favori d'Henry III. 343. 372.

Du *Lude* Comte. 301. 354. 370.

De *Luna*, Comte, Ambassadeur d'Espagne au Concile de Trente, 271.

Lunettes d'approche & leur invention, 616.

Luther (Martin) ses qualités, ses prédications, & leur succès. 88. Commencement de son hérésie, 89. ses livres brûlés par l'ordre de Charles-Quint, 92. le commencement de son Schisme. 637. *& suiv.* Causes du progrès du *Lutheranisme.* 639. Autres causes qui l'arrêterent. *la même.* Lutheriens punis en France, 217. brûlés en Espagne. 236.

Le *Luxe* élevé par la maltôte. 562.

Luxe dans les calamités publiques. 580.

De *Luxembourg* (Charles) Comte de Brienne, 423.

François de *Luxembourg* Duc de Piney, 432.

Luxembourg. Sebastien de Luxembourg, Martigues, 240. 296. Sa mort, 304.

Sebastien de *Luxembourg*, en faveur duquel le Comté de Pontiévre fut érigé en Duché, 335.

Marie de *Luxembourg* Martigues, Princesse fiere & glorieuse. 526.

Le *Luxembourg* & la Ville Capitale de même nom, 166. 170.

De *Luynes* Capitaine, 354. 355.

De *Luzignan* Beslay, chef des Huguenots, 187.

Château de *Luzignan*, 298. 301.

M.

MAÇON (Jean) premier Ministre des Huguenots à Paris. 646.

Madere Isle & Ville, 294.

Magie en France, 305.

Mahomet III. 557.

De *Maignelay* Marquis Gouverneur de la Fere sur Oyse, 457.
S. *Maigrin*, 343. 361.
Maillard (Olivier), Cordelier & fameux Prédicateur. 15. 16.
Maillé (François Bouchard) & sa trahison, 423.
Maillé Benechard Gouverneur de Vendôme décapité, 438.
Mailly (Magdelaine) sœur uterine de l'Amiral de Coligny, & de son frere Dandelot, 334.
Majorité des Rois, 312.
Maison-Fort fils de la Chastre, 460.
Le *Maître* Président, 487. 489.
Le *Maitre* (Gilles) Premier Président, homme dévoüé à la faveur, 190.
Maladies cruelles en France, 372.
Nouvelle & bizarre *Maladie* qui commençoit par les cheveux. 538.
Malcontens, 326.
S. *Malo*, Place importante, & le changement qui y arriva, 447.
Malthe. Fameux Siege de cette Ville, 283.
Maltôtiers Italiens, 361. 397.
Mandelot, Gouverneur de Lyon, 405. 412.
Manducation, nom que les Hérétiques ont donné à leur prétenduë Communion. 643.
Fille vivante trois ans sans *manger*. 537.
Manifestes publiés par le Roy de Navarre, 391.
Mansfeld. Volrat de Mansfeld, 300. 302.
Mansfeld Comte, 477. 491.
Mantoüe. Ce Duc se ligue contre la Savoye, 473. 474.
Plusieurs sortes de *Manufactures* établies en France. 580.
De la *Marck* Comte, 404.
Monsieur de *Marca* Archevêque de Toulouse, puis de Paris, & son sentiment sur les Annates à l'égard des Papes. 636.
S. *Marceau*. Grande sédition en ce Fauxbourg, 263.
Marcel II. Pape pendant 21. jours, 208.
Marcian. Bataille en ce lieu, dans le Siennois, 205. 248.
Maréchaux de France, 182. créés par le Duc de Mayenne, 475.
Marguerite Duchesse d'Alençon, puis Reine de Navarre, & sa négociation pour la délivrance de François I. son frere, 117. 118. 119. 131. 140. 141.
Marguerite, fille de François I. femme d'Emanuel Philbert Duc de Savoye, 176.
Marguerite de France Duchesse de Savoye, 341. Sa mort, 342.
Marguerite, fille de Henry II. mariée à Henry de Bourbon alors Roy de Navarre, & depuis Roy de France, 227.
Marguerite Reine, 259. 309. 310. 313. *& suiv.* Ses fiançailles & son mariage avec Henry IV. 367. 368. 376. 383. la dissolution de son mariage. 532. 534. 535. La Reine Marguerite & sa petite Cour à Paris. 594. *& suiv.* Avantages de la Reine Marguerite sur le Comte d'Auvergne. 606.
Marguerite fille de l'Archiduc Charles, & femme de Philippe III. Roy d'Espagne. 532.
Marguerite Reine de Navarre, sœur de François I. 642.
Mariages illustres de Madame Catherine sœur du Roy avec le Duc de Bar, du Duc de Nevers avec Catherine de Mayenne, & de Henry de Montpensier avec Catherine de Joyeuse. 533.
Mariages clandestins, & d'enfans de

famille sans le consentement de leurs parens, défendus par Edit. 219.
Marie Reine Régente d'Ecosse. 74.
Marie (François), 86. 88. 100.
Marie, sœur du Roy d'Angleterre, & seconde femme de Loüis XII. Roy de France, 199.
Marie Doüairiere de Hongrie, Gouvernante des Païs-Bas, 145. 157. 195. 204.
Marie-Henriette fille naturelle de Henry IV. Abbesse de Chelles. 634.
Marie, fille unique de Jacques V. Roy d'Ecosse, & disputes pour sa tutelle, 165. 172. 184. mariée au Dauphin de France fils aîné de Henry II. 220. elle prétend à la couronne d'Angleterre, 222.
Marie, fille de Henry VIII. Roy d'Angleterre, 186. devenuë Reine, 201. son affermissement dans son Royaume, 202. Ses Fiançailles & son mariage avec Philippe Princes des Espagnes, 208. 215. 219. sa mort. 221.
Mariembourg. 203.
La Journée de *Marignan*. 82. 145. 148.
Marillac Archevêque de Vienne, 249.
Maris complaisans & interessés, 335.
Marivaut. Voyez *Duel*.
De la *Marck*, Seigneur de Sedan, & Duc de Boüillon, 94. sa témerité, 95.
De la *Marck* (Robert) devenu Maréchal de France, 186.
Henry de la *Marck* Comte de Maulevrier, prétendu héritier de la Maison de la Marck. 627.
De la *Marck* (Charlotte) premiere femme du Maréchal de Boüillon, 493.
Marlorat, Ministre Huguenot, 260. pendu, 269.
De *Marnix* (Philippe) de Ste Aldegonde, puissant dans les Païs-Bas, 371.
Maroles. Voyez *Duel*.
Marseille. Entreprise sur cette Ville, 390.
La réduction de *Marseille*. 509. 519.
Siege de *Marseille*, 112. 149.
Marsigny. Festin magnifique fait en ce lieu par le Duc d'Espernon, 403.
Martin, Duc de Cleves. 160. 167.
Martinengue, 332.
Massez Lieutenant du Roy dans l'Angoumois, 492.
Masson (Jean) premier Ministre des Huguenots à Paris, 217.
Mathilde Duchesse de Ferrare. 524.
Matignon Gouverneur d'Alençon, 322. 332. 370. 371. 389. 393. 395. 396. 401. 420. 472. 536.
Mathilde Comtesse de Boulogne & femme répudiée d'Alfonse III. Roy de Portugal. 365.
Mathias Archiduc, 363. 364. 371. 379
Le P. *Mathieu* (Claude) Jesuite, coureur de la Ligue. 390.
Maugeron. 248.
Maugiron, 80. 135. Commandant pour le Roy dans Vienne, se laisse gagner. 345. 361. 473.
Mauleon, (Jean) Cordelier. 16.
Maulevrier (Robert) de la Marck, 404.
Maurice, gendre du Landgrave de Hesse, 195. *& suiv.*
Maurice Prince, 476. 495. 503.
Ordre Militaire de S. *Maurice*. 28.
Maximilian, fils de l'Empereur Féderic élû Roy des Romains. 6. 9. 12. Pauvre & froid amant, 13. cruellement offensé & ligué avec le Roy d'Angleterre. 5. Devenu Empereur. 24. 46. 48. 59.
Maximilian Empereur, & sa mort, 281. 282.
Maximilian II. son fils & successeur. *la même*.
Maximilien Roy de Boheme, fils de

Ferdinand Roy des Romains, & depuis Empereur, 205.
Maximilien. Qualités de cet Empereur, 90. sa mort, *la même.*
May. Golfe de Barbarie ainsi nommé, 293.
May. David, du parti de la Ligue, 446.
De *Mayenne* Marquis ou Duc, 350. 352. 358. 359. 370. 389. 392. 393. 394. 403. 410. 412. 416. 417. 419. 420. 422. Sa lenteur dans les grandes affaires, 433. Trois avis qui lui furent donnés, & qu'il ne suivit pas, *ibid.* Ses mœurs & sa façon d'agir, 434. Il va au secours de Roüen assiegé, 435. Impuissance de ce Duc, 436. Son arrivée à Paris, assiegé par Henry IV. 438. Piqué des reproches des Parisiens, ce qu'il fit, 440. Il perd la bataille d'Yvry, 442. & quelques Places, 443. Sa négociation en Espagne, 445. Sa conduite pendant le siege de Paris, 446. 451. Les seize lui veulent du mal, 454. Il met garnison Espagnole dans Paris, 455. Son entreprise sur la Ville de Mante, & le secours qu'il mena à Noyon, 458. Il est jaloux de son neveu le Duc de Guise, 461. Pressante détresse où il se trouve, 463. *& suiv.* Son retour à Paris, 464. Il tombe malade, 467. Il traite de paix, 469. 475. Sa déclaration ratifiée au Parlement de Paris, 476. il fait une tréve de trois mois, 482. 484. 485. 486. Sa sortie hors de Paris avec toute sa famille, 487. Il assiege la Capelle, 490. 491. ses faits en Bourgogne, 494. Le Roy lui fait des offres, 499. il s'accommode avec le Roy Henry IV. 506. 513. 521. 558.
Le Marquisat de *Mayenne* érigé en Duché-Pairie, 335.
Mayenne, Ville reprise par le Maréchal d'Aumont, 471.
Mazere, chef des Huguenots, 243. son supplice, 244.
Meaux remise au pouvoir du Roy, 487.
Médaille gravée par l'ordre de Loüis XII. 636.
S. *Medard.* Désordre que causerent les Huguenots dans l'Eglise de S. Médard à Paris, 263.
Jean-Jacques *Medequin*, Marquis de Marignan, 145. 148. 206. 207. Voyez Marignan.
Medequin Cardinal élû Pape, 241.
Jean de *Medicis*, élû Pape. 86. 101. 110.
Medicis, (Pierre de) 17. 19. son exil, 51. 71.
Alexandre de *Medicis* Duc de Florence. 145.
De *Medicis* (Catherine), 139. 234. 235. 245. 250. 255. 258. *& suiv.* 309. 316. 331. 333. 335. 336. sa conduite ambiguë, 343. 345. 348. *& suiv.* 350. 351. 353. 355. 360. 362. 366. 367. 370. 382. 392. 398. 399. 406. 408. 409. 415. Son ambition artificieuse, 646. sa mort, 418.
De *Medicis* (Côme) 205. 206.
Marie de *Medicis* fille de François & niéce de Ferdinand successivement Duc de Florence, recherchée en mariage par Henry IV. 470. l'épouse, 554. *& suiv.* Ses jalousies. 581. 587. *& suiv.* Son Couronnement & le projet de son entrée dans Paris. 630.
Jean de *Medicis* frere du Duc de Florence. 519.
Le Cardinal de *Medicis* Légat. 532.
Mort de Ferdinand de *Medicis* Duc de Toscane. 620.
Mehemet, Grand Visir, 284.
Philippe *Melanclon*, 140. Hérétique,

& l'un des plus rares génies de son siecle, mandé & contremandé par François I. 643. & *suiv.*
Mellusine, 301.
Mendiants, leurs privileges augmentés jusqu'à un excès insupportable. 31. & *suiv.*
Ordres des *Mendiants*. 657.
Mendeze (Hurtado) Gouverneur de Sienne, 200.
Mendoze. Proposition que cet Ambassadeur d'Espagne fit au Conseil de la Ligue, 440. 441. 444.
Mendozza. Le Docteur Inigo de ce nom Ambassadeur d'Espagne, 477. 479.
De *Mercœur* Duc, 416. 419. 421. 437. 447. 453. 455. 471. Edit en faveur du Duc de Mercœur. 526. & *suiv.* Ses grandes actions contre les Turcs, & sa mort. 527.
Fameuse *Mercuriale* de l'an 1559. où se trouve le Roy Henry II. 646.
Le *Merle*, de Cardeur de laine devenu grand Capitaine, 358. 359.
Merveille, Ecuyer de François I. & la funeste issuë de son voïage de Milan, 140. 142.
Messillac Gouverneur d'Auvergne, 474.
De *Mesme* (Henry) Maître des Requêtes, 291.
Mesplez Gouverneur de Berre en Provence, & son incroyable vaillance, 459. 460. 473. 508. 510.
Metz assiegée par l'Empereur, 197. contraint d'en lever le siege, 198.
Meudon. Retraite d'Henry IV. en ce Village pendant qu'Henry III. étoit à l'agonie, 431.
Meulan, Ville & Fort, 440.
Meurtres circonstanciés, 417. 418.
S. *Michel* Ordre des Chevaliers de S. Michel vilipendé, 237. 396.
Milan, plusieurs & divers Princes y prétendent. 46. 47. 58. & *suiv.* 63. 65. Perte de ce Duché. 69. revendiqué, 71.
Milan. Prétentions de François I. sur ce Duché, 81. Il est rendu, 83. Milan assiegé par l'Empereur, 86. 93. 101. 103. 109. 111. 146.
Milhaud. Assemblée en ce lieu, 339.
Minard. Président, 232. sa mort, 239.
Mines d'or & d'argent, qui s'en vont en fumée. 562.
Ministre orgueilleux & visionnaire, & les dommages qu'il a causés, 98.
Ministres Huguenots au Colloque de Poissy, 259.
Mirabeau, Baron, 303. 308.
Mirabel, Château au milieu du Parc de Pavie, 114. Bataille de Mirabel, 115.
Mirande, (Siege de la) 67.
Pic de la *Mirandole*, & sa mort, 19.
Mirembeau Baron, Seigneur de Broüage, 353. 358.
Miron premier Médecin de Henry III. 315.
Miron homme de cœur & de probité, Prevôt des Marchands, 599. Son éloge. *ibid.*
La *Mole*, favori du Duc d'Alençon, 331. 332.
Molé élû Procureur Général par la Ligue, 417.
De *Moneins*, (Tristan) Lieutenant du Gouverneur de Bourdeaux inhumainement massacré, 187. Sa mort vengée, 188.
Monitoire du Pape Sixte contre Henry III. au sujet de la mort du Cardinal de Guise, & de la détention de l'Archevêque de Lyon, 422. 654.
Monnoyes. Chambres des Monnoyes érigée en Cour souveraine, 196.
Haussement des *Monnoyes*, 573.
Montal défait & tué par une Amazone, 347.

Faction des *Montaltes* & des Aldobrandins dans le Conclave. 595.
Montaterre, 446.
Montauban, Chancelier de Bretagne. 20.
Montauban, 305. 308. 323. 327. ses courses, 474.
Montbatrot Gouverneur de Rennes, son crime & sa grace, 571.
Montbrun défait & condamné par Arrêt à perdre la tête, 447.
Montbrun, (Charles du Puy) 247. 306. 331.
De *Montcade* (Hugues) Ambassadeur pour Charles-Quint, 121. 122. 125. Sa mort, 129.
De *Montecuculi* (Sebastien) Comte, tiré à quatre Chevaux, & pourquoi, 88.
De *Monte*, (Jean-Marie) 189.
Montejan, Maréchal de France, 149. 154. 155.
Montesquiou, Capitaine des Gardes du Duc d'Anjou, 299.
Montferrat, Marquisat gagné par la bataille de Cerisoles, 169.
De *Montfort*, (André) Gouverneur de Nice, 166.
De *Montgommery*, Comte, fils du Seigneur de Montholon, 172.
Montgommery, fils du Seigneur de Lorges se bat à la lance contre le Roy Henry II. 226. 227.
Montgommery Duc, du parti des Huguenots, 269. 270. 296. 297. 303. 305. 320. 325. 331.
Montgommery supplicié. 359.
De *Montholon*, (François) Avocat en Parlement & ensuite Garde des Sceaux de France, 430. s'en décharge après la mort d'Henry III. & pourquoi, 448. sa mort dans le parti du Roy, *ibid.* surnommé par les gens de bien l'Aristide François, *ibid.*
Montigny. Chef d'un tiers parti dans les Païs-Bas, 362.
De *Montluc*, (Baise) envoyé à Sienne, 207.
De *Montluc*, (Jean) Evêque de Valence, 246. 258. 259. 262. 314. 323.
Montluc, & ses Commentaires, 270. 294. 296. 298. 305. 347. 353. 359. 361.
Montluc Balagny Gouverneur de Cambray, 484.
Le Comte de *Mont-majeur* Gouverneur de la Ville de Bourg en Bresse. 550.
Château de *Montmelian*. 550. Il est assiegé. 551.
Montmorency, Maréchal, depuis Connêtable, 81. 96. 102. 115. 117. 129. 134. 149. 150. 154. sa disgrace, 160. son rétablissement, 181. 187, 190. 201. 203. 212. 216. 223. 233. 237. 246. 251. 256. *& suiv.* 273. 278. 282. 285. 287. Sa mort. 289. 315. 317. 326. 330. 333. 334. 348. 349. 351. 385. 387. 392. 401. 409. Embrasse le parti du Roy Henry IV. 438. 446. 474. 483. 493.
Henriette-Charlotte de *Montmorency*, & l'éclat & la force de sa beauté. 624. Son mariage avec le Prince de Condé. *la même*. Qui l'emmene à Bruxelles, & ce qui s'en ensuivit, 625.
Moncontour. Bataille donnée en ce lieu, 302. 305.
Montorio, Comte, neveu du Pape Paul IV, 210.
Montpensier Duc, Prince du Sang de France, 249. 257. 262. 321. 325. 332. 345. 348. 350. 360. 386. 391. 401. 404. 419. se porte pour Henry IV. après la mort de Henry III. 432. 449. 471. *& suiv.* Sa mort, 538.
Mort de Henry son fils dernier Duc de *Montpensier*. 616. Voyez *Dombes*. 616.

François Prince Dauphin que l'on nomma Duc de *Montpensier* après la mort de son Pere. 308.
La Comté de *Montpensier* érigée en Duché. 176.
Montreüil sur Mer assiegé, 170. 171.
Monzales, Capitaine pour le Roy, 290.
Morainvillé. Voyez *Dreux*.
Mores, fin de leur domination en Espagne. 14.
La Comtesse de *Moret*, 594. 655.
Le Seigneur de *Morete*, Chef des Montagnards pour le Duc de Savoye. 81.
Morevel, 317.
Morisques. Fin de la guerre des Morisques en Espagne, 310.
Les *Morisques* chassés d'Espagne, pourquoi, & ce qui s'en ensuivit. 529. *& suiv.*
Hierôme *Moron*, Chancelier de François Sforce, Duc de Milan, & sa franchise qui lui fut préjudiciable, 83. 84. 87.
De *Morvilliers*, (Jean) Evêque d'Orleans, 245. Garde des Sceaux de France, 295. sa mort, 361.
Thomas *Morus*, Chancelier d'Angleterre, & sa mort. 152.
Mouchards. Etymologie de ce mot, 237. *en marge.*
Mouches de la Cour, 241.
Mouchy, Voyez *Demochares*.
Du *Moulin* (Charles) le plus résolu des Jurisconsultes François, 194 281.
Moulins. Edit donné en cette Ville, 284.
Mousquets d'ancienne fabrique, & leur grosseur & pésanteur, 111.
Mouvans. Antoine & Paul Richard Mouvans freres, Huguenots, & leurs faits, 248. 297.
Mouy. Mort de ce Seigneur, 269.
De *Mouy Gommeron*, Gouverneur de Ham pour le Duc d'Aumale. 501.
Siege de *Mouzon*. 96.
Muley Assan, usurpateur du Royaume de Tunis, 144. 165.
Les *Muses* métamorphosées en Syrenes. 668.

N.

NAAMAN, & son mal, 239.
Edit de *Nantes*. 527.
Naples. Projet d'entreprise sur ce Royaume & son succès. 11. 16. 20. 23. 24. affaires qui concernent ce Royaume, 3. 47. 50. 51. 54. *& suiv.*
Naples. Affaires qui concernent cette Ville, 85. 87. 113. 121. 123. 129. 132. 151. 153. Affaires arrivées en cette Ville, 200. 212. 213. Tumulte de la Ville & du Royaume de Naples, 185. 211. 215.
Le Comte de *Nassau*. 308. 313. 315. 316. 322. Sa cruauté, 79. 81. 96. 150. 365. Son entrée en Picardie avec une puissante armée. 521. *& suiv.*
Nassau, (Ludovic) Comte, Voyez *Orange*.
Navarre, envahie par Ferdinand Roy d'Espagne, 70.
Pierre de *Navarre*. 53.
Navarre, conquise par François I. 92. perduë, 93.
De *Navarre*, (Pierre) 84. 91. 130. sa mort, *la même.*
La *Navarre* envahie par l'Espagnol. 643.
Negrepelisse, 313.
Nemours, (Comte de) sa mort tragique, 50. *& suiv.* Voyez *Armagnac*.
Nemours, Duc, 243. 270. 298. prend le parti de la Ligue, 415. 418. 410. fait Gouverneur de Paris, 438. 473. son ardeur, 444. sa cabale, *ibid.* Il est enfermé dans Pierre Ancise, 452. Il se sauve, 475. Sa mort, 484. 507.
Nevers érigé en Duché. 176.

Nevers, Duc, blessé & demeuré boiteux, 291. 325.
Nevers Duc, 244. 348. 410. 421. neutre entre les deux partis du Roy & de la Ligue, 439. 469.
Nevers entres les deux partis, d'Henry IV. & de la Ligue. 504. 505.
Le Duc de *Nevers* envoyé en Ambassade extraordinaire à Rome. 616.
Neveux des Papes, & leur pouvoir sur leurs Oncles. 94. 210. Voyez *Caraffes*.
De *Neüilly*, (Etienne) Maître des Requêtes, & sa violence, 188.
Nice, lieu de Conférence entre le Pape Paul III. le Roy François I. & l'Empereur Charles-Quint 155. 166.
Nicosie assiegée & prise, 311.
Niort. Siege de cette Place, 301.
Nisme, 327. 330.
Noblesse assemblée après la mort d'Henry III. 431. grace qu'elle obtient d'Henry IV. 434. Comment elle servit ce Roy au commencement de son regne, 435. Noblesse sans équipage, 443. Pillage de la Noblesse, 492.
Noguera Capitaine Espagnol, 377.
Brevets de *Nomination*. 530.
Normandie. 117. Entreprise des Huguenots dans la Normandie, 248. Normandie désolée, 270. Voyez *Provinces*.
Northumberland, Duc, prisonnier, 201.
Notables assemblés à Compiegne, 331.
Assemblée des *Notables* à Roüen. 515.
Assemblée des *Notables*. Sous le Roy François I. 126.
Novarre, (Siege de) 72.
Siege de *Novarre*, 139. 140.
Nove, (Paul de) Teinturier, élû Duc de Gennes par le peuple revolté. 60. sa mort, *ibid.*
Le Duc de *Nortfolck*, 109. 170. 171.
De *Noailles* (François) Evêque d'Acqs, Ambassadeur à Venise, 224. 315.
La *Noüe*. Mort de ce sage & vaillant Capitaine, 461. son fils hérite de ses bonnes qualités, *la même.*
De la *Noüe* (François) Chef des Huguenots, 291. 298. 300. 307. 315. 324. 325. 347. 349. 371. 404.
Noyon assiegée & prise, 458. 491.
Nully Président, 514.
Le Bac de *Nully* & le danger qu'y courut le Roy. 605.

O.

D'O (François) Surintendant des Finances, 364. 431. 443. Gouverneur de Paris, 490. Sa mort, 492.
Octave, Duc de Parme, 236.
Octave, petit fils de Paul III. 185. 189. 192. 196. 206. 211.
Octavian Fregose, 72.
Création d'*Offices*, 517.
Officiers de Robe & de Finance, & l'excès de leur pouvoir, 515.
Okam, sçavant Cordelier, 32.
Olivier, (François) Chancelier de France, 175. 182. Sa disgrace, 190. Sa recommandation, 133. sa mort, 245.
Commencement de nouvelles *Opinions* en France, & les causes de leurs progrès, 642.
Oppede, Président, 192.
Oradour, Seigneur Auvergnac. 421.
Orange, (Jean de Châlons Prince d') 5. prisonnier, 14.
Orange, Philbert de Châlons Prince d'Orange, 93. 124. 125. 129. 131. 291. 297. 300. 305. 309. 313. 315. 362. 363. 370. 373. 374. 381. 386.
Orange & son indépendance confirmée par Henry IV. 607.
Orbitelle. 200.
Ordres pour le bien public qui s'en vont en fumée. 515.
Ordres Religieux & leurs réformes, 657.

Orleans, Siége capital du parti des Huguenots, 265. 268. assiegé par le Duc de Guise, 274. 290.
Orleans se revolte, 418. rentre dans le parti du Roy, 486.
D'*Ornaison*, (François) Vicomte de Cadnet, 397.
D'*Ornano*, Jean Petro de Bastelico, 201.
D'*Ornane*, (François) Chef des Catholiques Royalistes, 418. 486.
Arnaud d'*Ossat*, envoyé à Rome, 503. 504. 530.
D'*Ossun*, surnommé le Brave, & sa mort tragique, 273.
Ostages, en grand danger. 73.
Ostende assiegé par l'Archiduc. 559.
Ouragan, espece de tourbillon, 293.
Outre. Le plus outre de Charles-Quint, 300.
Oysans, Fort, 412.
Le Chevalier d'*Oyse* Gouverneur du Havre, 502.
D'*Oysel*, Henry Clutin d'Oysel Ministre d'Etat en Ecosse, 240. 242.

P.

De *Padillia*, Chef des revoltés en Espagne, 92.
Siege de *Padoue*, 64.
Paix, Isabelle de la Paix, fille de France, & Femme de Philippe II. Roy d'Espagne, 122. empoisonnée par son Mari, 292.
Paix boiteuse & mal assise, 292.
Paix remarquable entre le Pape, l'Empereur & le Roy François I. 132. Paix négociée, 451. 456. 477. 479.
Traités de *Paix* faite avec les Huguenots en France, 652.
Palatin, Comte de ce nom, 305.
Palavicini (Manfroy), 132.
La *Palisse*, 70.
La *Palisse*, 81. 95. 109. 112. Sa mort, 115.
Pampelune assiegée & prise, 93. 97.
Papaut. Ce qui veut dire Champ-Papaut, 302.
Le revenu des *Papes* augmenté, mais leur sainteté ternie par le Concordat, 636.
Pape, favorable à la Ligue, 354. 394. 654.
Paris allarmé, 150. 169. 170. 197. les environs de Paris surpris par les Huguenots, 288. les Armes pour la quatriéme fois aux portes de Paris, 301. 306. Paris devenu Frontiere, 516. Broüilleries à Paris, 598.
Paris, plein de visages inconnus, 386. Voyez *Baricades*, *Ligue*, *Quarante &c.* assiegé par Henry IV. 438. Voyez *Faction*, le Gouvernement de Paris ôté à Belin pour le donner à Brissac, 485. Paris retenu de se rendre au Roy par la présence du Duc de Mayenne, 487. Nouvelles menées dans Paris, 492.
Parisiens. Leurs furieux emportemens, 416. 419. Leurs sentimens après la mort d'Henry III. 433. leur ardeur étant assiegés par Henry IV. 444. accusés de sçavoir mieux jeûner que se battre, 463.
Parisot, Jean de la Valette, Grand-Maître de Malthe, 283.
Parlement. Eloge remarquable de celui de Paris. Création du Parlement, 44.
Parlement de Paris maltraité par la Ligue, 285. Sa prudence, 318. 486. 492. Parlemens de Paris & de Tours opposés l'un à l'autre, 441. se réünissent, 458. 489.
Parlement de Paris fait semestre, 207. le Parlement contre les Présidiaux, 258. le Parlement de Paris s'oppose à l'Edit de la majorité du Roy Charles IX. 278. & à un autre Edit, 281.

Parme Duc, 371. 435. 437. 445. 446. 452. 465. 468.

Parole. Qui ne peut garantir une parole, ne la doit pas donner, 245.

Parquet changé à la volonté de la Ligue, 418.

Passau. Traité conclu en cette Ville, 196.

Passeport révoqué, 449. autre refusé, *ibid.*

Patris, (Guillaume) Evêque de Grace, assassiné, 383. 384.

Le Cardinal de *Pavie* poignardé. 67.

Pavie. Issuë de la Bataille de Pavie, 186. Pavie assiegée par François I. & ce qui en réussit, 113. Pavie prise & saccage, 126.

Paul III. & son élevation, 141. 157. 163. 173. 182. 183. Sa mort, 189.

Paul IV. Instituteur des Théatins, 210. son changement de mœurs, *ibid.* & 211. 224. sa mort, 225. Maltraité par le peuple Romain après sa mort, 241.

Paulette. Ce que c'est, 591.

Paulin Iscalin, Baron de la Garde, Ambassadeur à Constantinople. 164. 174. 195.

Paysans revoltés, 423.

Invention remarquable d'un *Paysan* pour tuer le Duc d'Espernon, 510.

Pays-Bas, le commencement des Guerres Civiles des Pays-Bas. 292. Ce qui s'y est passé pendant quelques années, 362. 385. 389.

Pellevé, (Nicolas) Cardinal Evêque d'Amiens envoyé en Ecosse, 240. 335. 387. Député aux Etats pour le Clergé, 476. 478. Sa mort, 489.

Pénitens bleus, blancs & noirs, 383.

Les *Pénitens* ou Piquepusses, 657.

Les Filles *Pénitentes* & leur Institution, 660.

Pensions sur Bénéfices, 530.

Du *Percy*, (Thomas) Sénéchal de la Rochelle. 24. 25.

Pere traité barbarement par son fils, 165.

Pericard, Sécretaire du Duc de Guise, 415.

Partie du *Péricarde* devenuë osseuse, 537.

Périgord, émotion en cette Province au sujet de la Citadelle, 187. Broüilleries dans le Périgord, 495. 597.

Peronne assiegée, 150.

Perpignan, 164.

Jacques David du *Perron*, envoyé à Rome, 503.

Le Roy de *Perse* contre les Turcs, 557.

Peste furieuse en France, 371.

Quelles sont les trois *Pestes* du genre humain selon les Hérétiques, 646.

Petard, machine d'Artillerie, depuis quand en usage, 369.

Philbert, (Emanuel) Duc de Savoye, sa mort, 371. Voyez *Béatrix.*

Philippe Archiduc, 16. 21. 46. son hommage au Roy Loüis XII. *ibid.* & 50. 51. 53. 60.

Philippe, Prince, & peu après Roy des Espagnes II. du nom, son Mariage avec Marie Reine d'Angleterre, 203. 205. 210. 212. 215. 217. 221. 222. 223. son peu de pieté pour la mémoire de Charles V. son pere, 236. 261. 271. 281. 286. 292. Arme pour la Conquête d'Angleterre, 409. 411. Sa mort, 531. Son incroyable patience & son courage dans sa derniere maladie, *la même.* Son Testament, 532.

Philippe III. Roy d'Espagne & son mariage avec Marguerite fille de l'Archiduc Charles, 532. Voyez *Espagne. Navarre.*

Philippe, Landgrave de Hesse, 141. 298.

Philippeville, 209.

Philippin, Commandant de Galere, 129. 130.

Phtiriaze, horrible maladie, 144.
Guy-Faure *Pibrac*, Juge-Mage de Toulouse & Ambassadeur au Concile de Trente, 329. 345. 367. 649.
Picardie, & l'humeur de ses peuples, 354. Voyez *Provinces*. Eschecs du côté de Picardie. 501.
Pichery, Gouverneur du Château d'Angers, 421.
Picolomini, (Alfonse) chef de Bandis, 457.
Picolomini, (Enée) 200.
Picoté & sa négociation avec le Comte de Fuentes, 544.
Les *Pics*, Seigneurs de la Mirande, 192. 194.
Pie IV. Pape, & son élection, 192. 194. Il s'oppose au Concile National qu'on vouloit assembler en France, 247.
Pied-gris. Ce que veut dire Champ-Pied-gris, 302.
Piedmont. Etat des affaires de ce Pays, 198. 200. 205. 208. 212. 225. Passage en Piedmond, 81. 86.
Piété succede à la galanterie, 189.
Piles, Capitaine, 304. 306. 317. 320.
Piles-Badaud. Voyez *Gournay*.
Pinard, Secretaire d'Etat, 327. 410.
Pise, ce qui fut ordonné au Concile de, 368. 376.
Pisani, Conférence de ce Marquis avec le Cardinal Caëtan, Légat en France, 449.
De *Pisseleu*, (Anne) Duchesse d'Etampes, 182. 642.
Pithou, (Pierre) Conseiller au Parlement, 489.
Plaintes réciproques & remarquables de grands Princes, 140. 142. 146.
Playe sanglante faite au Parlement de Paris, 226.
Le *Plessis-Mornay*, 418. 421. 454. 469. 545. Voyez *Villeroy*.
Le Colloque de *Poissy*, 647. 651. 656.
Poitiers, pris par la brêche, 268. assiegée une autre fois sans succès, 301.
Poitiers. *Poitou*, Voyez *Elbeuf*.
Le Comte de Saint-*Pol*, 410. 502. 511. 516.
Les *Polentins*, 46.
Politiques sous Charles IX. 326. 330. 331. Voyez *Factions*.
Pologne. Courriers dépêchés en ce Royaume, 337.
Poltrot-Meré, Huguenot, meurtrier du Duc de Guise, 274. son supplice. 275.
Polviliers, Baron, 216. 217.
Gefroy de *Pompadour*, Evêque de Perigueux, Prisonnier, 8.
Pompadour, mort de ce Seigneur, 301.
Ponce, (Constance) Confesseur de Charles V. Roy d'Espagne, & son fantôme brûlé après sa mort, 236.
Poncenas, Capitaine Huguenot, & sa mort, 291.
Estienne *Poncher*, Evêque de Paris, & sa fidelité inébranlable, 62. 66. 71.
Le *Pont-Audemer*, surpris par Villars, 470.
Pont-de-l'Arche, premiere Place rendue à Henry IV. 435. 440. 468.
Pontiévre, Comté en Bretagne érigée en Duché-Pairie 335.
Pontoise, 425. mal défendu contre le Duc de Mayenne, 440.
Le Seigneur de *Ponts*, 7.
De *Poole*, (Renaud) Cardinal, 202. 208. sa mort, 213. 221.
Fernand Teilo *Portocarrero* Gouverneur de Dourlens pour l'Espagnol, & sa mort, 503. 520.
Portrait d'un homme dans la paume de la main de sa femme, tracé de linéamens de sang, 190.
Portugais en guerre avec les François dans l'Isle de Madere, 300.
Le Prince Michel de *Portugal* & sa mort, 49.

Portugal. Les prétendans à cette Couronne après la mort du Roy Sebastien, & celle de son successeur, 379.
Posnanie. L'Evêque de Posnanie Ambassadeur de Pologne, 328.
Fausse *Possedée*, 536. *& suiv.*
Possevin, Jesuite employé par le Roy, 503.
Guillaume *Poyet*, Président au Parlement de Paris, 143. devenu Chancelier, 155. sa prison, 159. Sa mort. 160.
Pragmatique, 247. abolie. 84.
Antoine du *Prat*, Chancelier de Paris, & les maux qu'il a causés à la France, 84. 104. 105. Sa mort, 143.
Antoine du *Prat* Archevêque de Sens, Cardinal & Légat. 643.
Prêches dans les Fauxbourgs de saint Marceau & de S. Antoine, 263. 643.
Prélats illustres en France pendant le XVI. siecle, 33. *& suiv.*
Préseance de Princesses. 606.
Présidens créés par le Duc de Mayenne, 465.
Présidial, Voyez *Parlement.*
Presidiaux créés.
Les mœurs dépravées des *Prêtres* du seiziéme siécle. 636.
Princes, leur Armée, 298. 304. 306.
Projets des *Princes* de la Chrétienté pour s'accommoder des dépoüilles de la Maison d'Autriche, 623. Assemblée des Princes Protestans d'Allemagne à Halle en Suabe, 628.
Procès. Reglement pour couper le pied à la longueur des Procès, 290.
Processions blanches, 398. Procession générale du 22. Mars, 490.
Professeurs Royaux établis à Paris, 135.
Prophétie contre les Turcs, 213.
Propositions belles, mais inutiles, 384.
Protestans, & l'origine de ce nom donné aux Lutheriens, 134. 158. Protestans brûlés en Grève, 189.
Protestans, nom communiqué à tous ceux qui sont separés de l'Eglise, 640.
Provence. Entrée de Charles-Quint dans cette Province avec une grande Armée, & quel en fut le succès. 148. Trouble entre ce Parlement & la Vallette, 438. Provence misérablement déchirée par des Factions, 446. 459. 483. plus mal entre les mains du Duc d'Espernon qu'en celles de la Ligue, 492. 508. 510. Rémuement en Provence entre l'Archevêque d'Aix & le Parlement, 568. *& suiv.* Les officiers du Parlement de Provence, tous nommément excommuniés par le Pape. 641.
Provinces-Unies. D'où leur est venu ce nom. 372. Voyez *Pays-bas.*
Tiéves entre les *Provinces Unies* & les Espagnols, 613. 614.
Provinces de France, comment divisées durant la Ligue sous le Regne d'Henry IV. Mouvemens des Provinces arrêtés, 438.
Les *Pseaumes* traduits en vers François par Beze & par Marot. 646.
Le *Pseautier* de la Vierge. 32.
Pseffercon Juif renié & sa fourberie, 637.
De la *Puissance* du Pape & de celle des Princes temporels. 617. *& suiv.*
Puy-Gaillard. Puy-Taillé. 305. 307.
Pyraterie d'Huguenots, 298.

Q.

QUARANTE-CINQ fameuse bande ainsi nommée, auprès d'Henry III. 399. 413.
Quarante. Conseil composé de ce nombre à Paris, 417. 419.
S. *Quentin.* La malheureuse journée de saint Quentin. 216. 217.
Querelle notable entre le Cardinal de

Lorraine & le Maréchal de Montmorency, 282.
Quêteurs des Croisades & leurs désordres, 88.
Quieras, vallée ainsi nommée, 474.
Quillebeuf, Forteresse assiegée, 470. *la même*.
Quinsay Secretaire du Duc d'Anjou, 380.

R.

RAFIS ardent ligueur, son exil & son rappel, 586.
Rainuce Farnese, issu d'une Princesse de Portugal, 364.
Rais, Comte, intime Conseiller de la Reine Catherine de Medicis, 318. 323. 326.
Ramboüillet & sa Femme. 446. 478.
François de la *Ramée*, soit disant, fils de Charles IX. & ainsi prétendant à la Couronne, 514. Son supplice, *ibid*.
Rance de Cere, 115. 128. 130.
Randan Comte, 443. Sa mort, *ibid*.
De *Rangon*, (Guy) Comte, 151.
Rasats, Nom de Faction en Provence, 347. 367.
L'Isle de *Ratonneau*. 519.
Ravelet, Gouverneur de Louviers. 457.
Ravennes usurpée par les Polentins. 46. Saccagée. 68.
Raunay, Chef des Huguenots, 243. Son supplice, 244.
Les *Réalistes*. 14.
Les *Recollets*. 658.
Réformation des Ordres Religieux, 13. *& suiv*.
Régence prétendue. 259.
Régiment des Gardes. 344.
Registres de la Cour purgés, 489.
Reglemens. Multiplication de Reglemens, multiplication d'abus, 384. Reglemens de la Ligue, 420.
Reistres, 227. 370. 371. 400. 401. 403. 443. Voyez *Dandelot*.
Ordres de *Religieuses*. 660.
Religion. Exercice de la Religion Catholique aboli en Angleterre, 186. Commencement des guerres de Religion, 210.
Religion Prétendue Réformée, 351.
Religionnaires. Voyez *Protestans*.
Remontrances notables. 656.
Remore des grandes actions, 402.
La *Renaudie*, Gentil-homme Angoumois, Chef des Huguenots sous le Prince de Condé, 241. Sa mort, & son corps pendu. 244.
Renazé, Secretaire de Biron. 554.
René Duc de Lorraine. 3. 6. 70. 75.
René, Bâtard de Savoye, meurt. 115.
Renée, fille de Loüis XII. 76.
Renée, fille de Loüis XII & le projet de son Mariage avec l'Archiduc, 80. 105. se marie avec Hercule Duc de Ferrare, 127. 141. 642.
Renel, Marquis, sa mort. 320.
Rentes de l'Hôtel de Ville de Paris. 598.
Renty, assiegé. 204. 205.
Renty, Capitaine du parti Huguenot, 306.
Requescens, (Louis) Gouverneur des Pays-Bas, 362.
Résolutions plus fastueuses que réelles, 90.
Le Duc de *Retelois* fils aîné du Duc de Nevers, 495.
Jean *Reuchelin*, surnommé Capnion & sa dispute avec quelques Moines de Cologne, 637.
Réünion, Edit ainsi nommé, 409. 411.
Révolution. 420.
Les *Riari*. 46.
Riband, (Jean) envoyé à la Floride, 306.
Ribeyrac. 361.
Richard, Roy d'Angleterre & sa mort, 5 *& suiv*.
Richelieu, Grand Prévôt de l'Hôtel, 415.

Richelieu, Antoine du Plessis. 242.
Richemont, (le Comte de) Anglois, prisonnier en Bretagne, 4. *& suiv.*
Si les *Richesses* de l'Eglise doivent être mises entre les causes qui avancerent les erreurs, ou entre celles qui en avancerent le progrès. 640.
Le Maréchal de *Rieux*, 6.9.10.11.14.54.
Rieux Voyez *Sourdeac.*
Rincon, Ambassadeur pour François I. tué par les Espagnols, 163.
Poncet de la *Riviere*, Maire de Bourdeaux. 3.
Rocandolf, Général d'Armée pour l'Empereur, 81. 158.
Rochefort, (Guillaume de) Chancelier, 566. 12.
Rochefort assiegé. 471.
La *Roche-Foucault*, 267. 290. 421.
La *Rochelle* châtiée d'une noble & Royale maniere, 165. la Rochelle asile des Huguenots durant soixante ans, 290. 297. Siége de cette Ville, 324. 331.
Rochepot, Gouverneur d'Angers, 346.
Roche-sur-Yon, Prince du Sang de France, 233. 234. 246. 249.
Rocher arrachée par les eaux. 312.
Rocroy fortifié, 204.
Rodolphe, Roy des Romains. 238.
Roeux, Comte, ses exploits en Picardie, 199.
Le Vicomte de *Rohan.* 10.
De *Rohan*, (Jacqueline) 295.
Rhodes enlévée aux Chevaliers de saint Jean de Jerusalem par Soliman, Sultan des Turcs. 105.
S. *Romain* Capitaine, & son action hardie, 345.
La Fierté de S. *Romain* à Roüen & son Privilege. 608.
Rome, (Cour de) 50.
Le Siege & le Sac de *Rome*, par Charles de Bourbon Connétable de France, 124. 125. Loüable maxime de la Cour de Rome, 225. Grand'allarme à Rome. 247. Députés à Rome après la Conversion d'Henry IV. 482.
Roncas Agent du Duc de Savoye, 548. *& suiv.*
Roquelaure, vaillant Capitaine, 300.
Roquelaure envoyé en Provence pour traiter l'accommodement du Duc d'Espernon, 510.
La dévotion du *Rosaire.* 32.
Rosieres, Ministre d'Orléans, 323.
Rosne chassé de son Gouvernement de Châlons, 419.
Rosny, l'un des Sur-Intendans de France, 492. Sa grande & merveilleuse conduite. 539. 550. Envoyé en Angleterre & pourquoi. 559. Il y retourne pour y traiter avec le Roy Jacques Stuard nouvellement élû. 566. 589. 591. 604.
Rossius Médecin de Bayonne & sa conspiration. 472.
Rostignac, Seigneur Auvergnac. 421. Lieutenant de Roy en Auvergne, 443.
Roüanais, Seigneurie érigée en Duché, 335.
Roüen, Parlement établi en cette Ville, 44.
Roüen assiegé, 269. Saccagé. *la même.*
Roüen assiegé par le Roy Henry IV. & ce qui s'en ensuivit, 337. bloqué par le Maréchal de Biron, 462. 465. Sortie des assiegés. 466.
Rouere, (Julien de la) Cardinal, 11. 17. son adresse pour être élû Pape, 55. 59. 61. 63. 64. 65. 67. sa mort, 70.
Du *Roüet*, Damoiselle. 269.
Rouvroy. Soupçonné de l'évasion du Duc de Guise, 460.
Roye. Eleonor de Roye, Femme du Prince de Condé, 234. 275. Sa mort, 276.
Rugier, grand Charlatan, 332.

Ruiſſeux. Ecuyer du Duc de Guiſe, 416.
Rusé. Secretaire d'Etat & Garde des Sceaux, à lui défendu d'en uſer que par ordre, 448.

S.

SABLE', Ville de Bretagne ſurpriſe, 446.
Sacramentaire. 142.
Héréſie des *Sacramentaires.* 641. 645. Voyez. *Luthériens.*
De *Saintes*, (Claude) Evêque d'Evreux mort en priſon, 457.
Saintonge revoltée à cauſe de la Gabelle, 187. 188.
Déréglement des *Saiſons* en France,
Une *Salemandre* dans un feu, deviſe de François I. 170.
La *Sagne*, homme indiſcret & babillard, 247.
Dom *Salines*, Général de la Cavalerie du Duc de Savoye. 518.
Le Prince de *Salerne*, & ſa ſageſſe, 2.
Salique, Loi ſujette au changement, 476. Arrêt du Parlement ſur l'inviolabilité de cette Loi. 480.
Salcede pere & fils, & leurs crimes, 376. Supplice du fils, *ibid.* & 386.
Le Marquis de *Saluces*, 57.
Le Marquis de *Saluces*, Général des François, & ſa trahiſon, 121. 122. Sa mort, 130.
Voyez Duc de *Savoye. La Broſſe.*
Saluſſes. Marquiſat. 413.
Sancerre aſſiegée. 323. 324.
Sancy. L'un des deux Sur-Intendans des Finances, 492. 512.
Si le *Sang* de Jeſus-Chriſt épanché perdit l'union hipoſtatique, queſtion agitée. 30. & *ſuiv.*
Croix de *Sang* ſur de la pâte. 559.
Sanſac, Capitaine. 303.
Sanſeverin, (Ferdinand) Prince de Salerne, 199.
Evêque de *Sarragoſſe*, Bâtard de Ferdinand Roy d'Eſpagne, Gouverneur de l'Arragon, 85.
Saveuſe, Seigneur Picard, 425.
Savonarole, (Jerôme) Dominicain, & ſes prédictions. 17. Sa mort funeſte & tragique. 26.
Savoye (Philippe) Comte de Breſſe, 22.
Honorat de *Savoye*, Comte de Villars, 257.
Savoye, le Duc de Savoye Gouverneur des Pays-bas, 219. rétabli dans toutes les terres, 222. Grace qu'il reçut de Henry III. 241. Droits prétendus par le Roy de France ſur les Terres du Duc de Savoye, 257.
Savoye, Prétentions de ce Duc ſur la France pendant la Ligue, 437. 446. Marche en Provence, 453. Sa retraite hors de Provence, 454. 493. 525. 530. Voyage du Duc de Savoye en France, 543. Comme il y fut reçû & traité. 544. 547. La guerre déclarée au Duc de Savoye. 550. & *ſuiv.* Traité de Paix avec le Duc de Savoye. 554. & *ſuiv.* Entrepriſe du Duc de Savoye ſur Genève, *ibid.* éludée, 574. & *ſuiv.*
De *Sault*, Comteſſe, Veuve de Loüis d'Agout, & ſa faction en Provence, 446. 460.
Sçavans. Diſputes remarquables entr'eux 30. & *ſuiv.* Hommes ſçavans en France pendant le XV. ſiécle. 32. & *ſuiv.*
Les *Sceaux* donnés à Sillery. 498.
Schiner, (Matthieu) Cardinal, Evêque de Sion, ennemi de la France. 64. 67.
Schinet, (Matthieu) Cardinal, Evêque de Sion, ennemi de la France. 81. 82. 84. 99.
Grand *Schiſme.* Son origine, & ſa durée juſqu'à préſent, 342. & *ſuiv.*
Origine du *Schiſme* d'Angleterre. 467. & *ſuiv.* 131. 138. 152.

Schombert. 361. Sa mort imprévûë, 525. 537.
Sebastien, Roy de Portugal, 314. 364. L'avanture du prétendu *Sebastien*, & son supplice. 562.
Secheresse extraordinaire & prodigieuse, 152.
Seconds en cas de duel. 362.
Nouvelles *Sectes* qui se détruisoient les unes les autres, & s'accordoient néanmoins en six points. 638. *& suiv.*
Sedan, 404. L'Héritier de cette Principauté, épouse le Vicomte de Turenne, 462. 495.
Séditieux. Ravage de deux bandes de séditieux, 187.
Sega, (Philippe) Cardinal, Evêque de Plaisance porteur d'un Mandement du Pape en forme de Bulle, 475.
Seguier, (Antoine) Président au Parlement, 257.
Seguier (Pierre.) 278.
Seguier (Jean) d'Autry, Lieutenant Civil, 488.
Les *Seize*, Chefs de la Ligue, 405. 406. 410. 425. 449. 454. 463. Quatre d'entr'eux pendus. 465. 475.
Selim, Sultan des Turcs, 88.
De *Seluë*, (Jean) premier Président de Paris, 117.
Senescey, Baron Président pour la Noblesse aux Etats de Blois, 355. 357. 476.
De *Seneterre*, (Magdelaine) Amazone Françoise, Veuve de Guy de saint Exupery-Miraumont, toujours suivie de soixante Gentils-hommes des plus braves. 347.
Senlis. Entreprises des Ligueurs sur cette Ville, avortée. 448.
Sens. Massacre d'Huguenots à Sens. 266.
De *Sesse*, Duc en Espagne, continue la guerre commencée par Jean d'Autriche, bâtard de Charles V. 311.
Sexe qui veut regner en badinant, 227.
Seymout, (Edouard) Comte de Sommerset, Recteur ou Protecteur d'Angleterre, 187. 189.
Sfondrate, (Hercules) Neveu de Gregoire XII. Duc de Monte-Marcian, & Général d'Armée pour le Pape, contre la France, 457. 462.
Ludovic *Sforce*, & ses adresses pour entrer en possession du Duché de Milan, 160. 217. *& suiv.* surnommé le More, 17. 21. 23. *& suiv.* dépoüillé. 24. 45. *& suiv.* Rétabli, 47. *& suiv.* sa prison & sa mort. 48.
Maximilian François *Sforce*, Duc de Milan & sa Ligue avec l'Empereur, les Suisses & Ferdinand Roy d'Espagne contre les Rois Loüis XII. & François I. 69. 72.
Sforces (Maximilian & François) Ducs de Milan. Ligue du premier avec l'Empereur, les Suisses & Ferdinand Roy d'Espagne, contre les Rois Loüis XII. & François I. 82. 83. 84. 104. François, 102. 111. 118. 121. 137. 138. Sa mort, 145.
Siege de Velours. 370.
Sienne, autrefois République, sous la protection d'Henry II. 198. 199. 200. 202. 203. 209. 211.
Sienois. Leurs derniers efforts pour défendre leur liberté contre les Espagnols, & leur impuissant désespoir. 238.
Sigismond, Roy de Pologne, dernier Prince de la Race des Jagellons, 366. Sa mort. *la même.*
Sigismond Bathory Prince de Transsylvanie élû Roy de Pologne. 347.
Sillery Voyez *Brustard*.
Sillery envoyé à Rome, & l'exprès commandement que le Roy lui fit, 529. Il y fait un second voyage pour l'affaire du Marquisat de Salusses. 534. Son espérance d'avoir les Sceaux à son

à son retour, *la même*. La part qu'il avoit dans le ministere. 539. Il soûtient les intérêts du Roy contre le Duc de Savoye. 541. Son empressement pour le Mariage du Roy avec Marie de Medicis. 542.

Antoine de *Silly* Rochepot Ambassadeur à Madrid pour Henry IV. & l'insulte que lui firent les Espagnols. 558.

La corruption de la *Simonie* dans les plus nobles parties de l'Eglise & dans son Chef même, pendant le seiziéme siécle. 636.

Sipierre (Philbert de Marcilly) Gouverneur d'Orléans, reçoit ordre d'abattre les murs de cette Ville, & d'y bâtir une Citadelle, 276.

Sisteron assiegé par Lesdiguieres. 508.

Sixte V. Pape, son génie, & la Bulle qu'il fulmina contre le Roy de Navarre, & le Prince de Condé. 393. 394. Il faisoit gloire de marcher sur les Têtes Couronnées, 422. Se déclare pour la Ligue. 436. Son Légat en France, 472. Sa mort. 454.

La Ligue de *Smalcade*. 140. 184.

Soboles. Gouverneur de Mets. 506.

Sœurs, permission d'en épouser deux. 49.

De *Soissons* Comte est attiré par le Roy de Navarre, sous l'espoir du Mariage de sa Sœur unique, 401. est contraint par la Ligue de recevoir l'absolution du Pape, 412. Son humeur contraire à celle de Henry IV. 432. 491. Cabale contre le service du Roy. 456. Son impatience pour son Mariage avec la Princesse Catherine Sœur du Roy. 475. 476. Blessé jusqu'au fond de l'ame de ce que le Roy la lui refusoit. 491. 492. Jaloux de ce qu'on lui avoit préferé le Prince de Conty. 498.

Solyman porte ses Armes en Hongrie. 183. 185. 192. 194. 199. 213. 217. Sa mort. 283.

Les Peres *Somasques*. 660.

Sommerive pour le parti Catholique, contre le Comte de Tendes son Pere, Huguenot, 270.

La *Sorbonne* favorable à la Ligue. 654.

Sorciers en grand nombre. 30.

S. *Sorlin* Frere & successeur du Duc de Nemours. 497.

Soubize (Jean) de Partenay, envoyé à Lyon, 268.

Sourdeac (René) de Rieux, investi dans Brest. 471.

Le Cardinal de *Sourdis* Archevêque de Bourdeaux. 561.

Soulene. 377.

Souvray. Gouverneur de Tours. 460.

Souvré, grand Favori d'Henry III. & comment il se comporta aprés avoir reçû l'ordre d'étrangler le Maréchal de Montmorency dans la prison. 348.

Les Manufactures de *Soyes* depuis quand établies en France. 580. *& suiv.*

Jean *Stampis*, Général des Augustins. 88.

Strasbourg redouble ses Gardes au sujet des Huguenots de France. 324.

Différend pour l'Evêché de *Strasbourg*. 577.

Strozzi Maréchal de France, 206. 207. 213. Sa mort. 220.

Strozzi Cardinal. 280.

De *Strozzi* (Philippe) est pourvû de la Charge de Colonel de l'Infanterie de France. 300. Il est fait prisonnier dans une Bataille. *la même*. Il est envoyé sur les Côtes de Bretagne avec le Baron de la Garde, pour empêcher le secours qui pouvoit venir d'Espagne au Duc d'Albe, 315. Il investit la Rochelle avec Biron. 325.

Strozzi (Philippe) Amiral dans une Armée Navale de France. 377. Sa mort. 378.

Jacques *Stuard* Roy d'Ecosse élû Roy d'Angleterre. 578. 581. 590. On conjure contre lui. 600.
Jean *Stuard*, Duc d'Albanie. 115. 139.
Stuard (Marie) Reine de France & d'Ecosse, 234. 240. 250. 252. 262. 310. Sa mort tragique. 253. 399.
Stuart (Robert) & les rudes gênes qu'il souffrit. 240. 289.
Notable changement au Royaume de *Suede*. 593.
Le Duc de *Suffolck*. 408.
Suisses. Endroit où il en est fait mention. 23. 25. 48. 49. 64. 69. 71. 72.
Les *Suisses*, déclarés ennemis de la France, 81. 82, 84. 101. 102. 115. Alliance renouvellée avec eux. 189. Conquête du Pays des Suisses prétendue par le Roy d'Espagne & le Duc de Savoye, 368.
Suisses sollicités de prendre le parti de Henry IV. 431. L'entremise des Suisses pour les Comtois, & ce qui en réüssit, 500. Les Suisses & Grisons & leur alliance renouvellée avec la France. 563. *& suiv.* Leurs Députés à Paris. 572. Promesses faites aux Suisses. 623.
Sully. Voyez *Rhosny*,
Supplices extraordinaires. 270.
Susanne, Femme de Charles de Bourbon, Connétable, 106.
Suse, Comté. 240. 367.
De *Sylva*, (Emanuel) Gouverneur des Isles Açores, 377. Créé Comte de Torrez Vedras. *ibid.*
Synodes d'Hérétiques. 645.

T.

TAILLES. Voyez *Etats*. Les Tailles diminuées d'année en année. 44.
Tailles. Les vexations pour la levée des Tailles, causes des désordres, 492.
De *Talmont*, Prince fils unique de Louis de la Trimoüille meurt. 82.
Tard-advisés, & qui ils étoient. 492.
Tardif, Conseiller au Châtelet pendu par la Ligue. 463.
Tassis, (Jean-Baptiste) Ambassadeur d'Espagne. 479. 581.
Tavanes. 437. 442.
Teligni se saisit de Châtelleraud & force le Château de Lusignan, 301. est envoyé à l'Armée pour y notifier la Paix. 308. Gendre de l'Amiral de Coligny, 313. Utilité des remontrances qu'il fit à son beau-Pere, 318. Sa mort. 319.
Temines Gouverneur du Quercy. 472. Se jette dans Villemur. 474.
Tempête, qui présage de grandes Guerres, 91.
Tende Comte. Voyez *Bellegarde*.
Teride, Capitaine, se ligue avec les Cardinaux d'Armagnac, Strozzi, Negrepelisse & Fourquevaux, 279. Ses exploits en Forêt, & ses levées en Guyenne. 290.
De *Termes*, (Paul) 200. 205. Fait Maréchal de France. 219. Prisonnier. 220.
Termes. Voyez *Bellegarde*.
Terouenne assiegée, prise & démentelée, 200.
Faculté de *Théologie* de Paris, 416. Décret de cette Faculté contre le Roy Henry IV. 441. 445.
Sainte *Therese*. 659.
Thionville, prise par le Duc de Guise. 220.
S. *Thomas*. Procès fait à la mémoire de cet Archevêque, & ses os brûlés. 161.
Les trois *Thomas* d'Angleterre, & leur iniquité, 138.
De *Thou*, (Christophe) premier Président au Parlement de Paris, est député pour faire le Procès au Prince

de Condé, 250. Commis pour s'informer d'une conspiration, 332. Son zele pour la Paix, & la réformation de l'Etat, 245. Sa mort. 379.
De *Thou*, (Nicolas) Evêque de Chartres, 487.
Tiers-parti en France, 456. 457. 477.
Du *Tillet*, Greffier du Parlement de Paris, 250.
De *Tolede*, (Pierre) Viceroy de Naples, 198. Sa mort. 205.
De *Tolede* (Roderic) Général des Troupes Milanoises & Napolitaines. 482.
Le Cardinal *Tolet* Espagnol, favorise la France contre l'Espagne, & pourquoi. 504.
Tomoré, (Paul) Cordelier, Archevêque & Général d'Armée. 122.
Toré, chassé de la Ville du Pont S. Esprit, 354. 355. Toré avec le Vicomte de Turenne procure de la protection aux Huguenots, 331. Il étoit l'un des freres du Duc de Montmorency. 333.
Torres-Vedras, Comte Portugais, phrénétique & méchant, 377. exécuté par la main du bourreau. 378.
Touars, Vicomté en Poitou érigée en Duché en faveur de Louis de la Tremoüille. 335.
Marie *Touchet*, femme du Seigneur d'Entragues. 542.
Toulon, Citadelle de cette Ville assiegée. 484.
Toulouse. Le peuple mutiné contre le Parlement de cette Ville. 273. Toulouse contre Montauban, 274.
Tour sans venin. 156.
Tournay rendu à l'Anglois. 73.
Erection de la Chambre de la *Tournelle*, au Parlement de Paris 80.
Philippe *Tourniel* & ses atroces cruautés, 102. pendu. *la même*.
François de *Tournon*, Evêque d'Embrun, 118. Cardinal, 160. rappellé par Catherine de Medicis, 235. Ses conseils scrupuleux. 182. 200. 212. Il ne veut pas céder la préséance aux Princes du Sang, 259. son zéle pour la vérité de la sainte Eucharistie contre les blasphêmes de Beze, 260.
Tours. Entreprise sur cette Ville par le Duc de Mayenne. 273. Parlement de Tours, 436.
Toury, lieu de la conférence entre la Reine Catherine de Medicis, le Roy de Navarre & le Prince de Condé, 267.
Trefort Marquis, Général de l'Armée du Duc de Savoye. 497.
Tremblement de terre. 312.
La *Trimouille*, 10. 49. Sa lenteur en Italie & pourquoi, 54. *& suiv* Chapeau du Cardinal pour le neveu du Seigneur de la Trimouille. 59. La Trimouille le plus renommé des Capitaines de Loüis XII. & la Charge du recouvrement du Duché de Milan à lui donnée, 71. *& suiv.* Sa judicieuse & nécessaire négociation avec les Suisses qui assiegeoient Dijon où il commandoit, quoiqu'il n'en eût point d'ordre. 72. Sa mort, 73.
De *Tremouille*. Sa judicieuse & nécessaire négociation avec les Suisses qui assiegoient Dijon où il commandoit, quoiqu'il n'en n'eût point d'ordre, 336. Sa mort, 83. 115. Il sollicite le Poitou de se joindre a la Ligue, & son ressentiment contre les Huguenots, & le Comte du Lude. 354. 518. 519. 538. Sa mort. 599. Voyez *Touars*.
Charlotte de la *Tremouille*, Femme du Prince de Condé, 395. Devenue Veuve, elle présente une Requête au Roy. 589.
Concile de *Trente*, 165. 172. 186. Continuation de ce Concile, & la

legereté du Conseil de France en cette occasion, 247. Arrivée de plusieurs Prélats & Gens doctes a ce Concile, 270. Sa conclusion, 279. est publié dans les Pays-Bas. 286. Les Evêques de France demandent la publication de ce Concile, 356. Histoire de ce Concile. 647. Sa durée & sa fin. 651.

Triomphe de l'Eglise Militante, Panégyrique, 323.

Triumvirat en France, de qui composé, 257. 261. 262. 264. 266. 267. 272.

Jean-Jacques *Trivulce* Milanois, 20. Le Gouvernement de toute la Duché de Milan lui est donné par le Roy Loüis XII. 614. Maréchal de France & Général de l'Armée en Italie. 66. Il recommence la Guerre & prend Concorde, 67. 71. 72.

Jean-Jacques *Trivulce* Milanois, recommence la Guerre & prend Concorde. 81.

Trousse-Galand, maladie. 136.

Truchard, Maire de la Rochelle, 290.

Truscbes, (Gebard) Archevêque de Cologne, apostat. 387.

Trans Marquis parent du Roy de Navarre, & ses enfans Catholiques, tués dans un combat près Montcrabe. 371.

Transylvanie rendue à Ferdinand Roy des Romains, & ce qui s'en ensuivit. 193.

Le Royaume de *Tunis* disputé par deux freres, fils du Roy Mahomet. 144.

Tunis, Royaume demandé aux Turcs pour un fils de France. 324.

Turc en Hongrie, 193. Sollicité séparément par l'Empereur & par le Roy de France, 183. Il traite plus honorablement le Roy de France que l'Empereur. 183. 201.

Turcs. Armée navale contr'eux. 50.

Les *Turcs* sur les Côtes & dans l'Isle d'Elbe, 202. Ligue contre les Turcs entre le Pape Pie V. le Roy d'Espagne & les Venitiens, 312.

Voyez *Chipre*.

Projet d'entreprise contre les *Turcs*. 89. 90.

Turenne Vicomte, encore Catholique, & déja fort adroit (quoique bien jeune) entremeteur de l'Association d'entre le Duc d'Alençon, le Roy de Navarre & le Prince de Condé, 327. Va trouver d'Alençon, après son évasion. 349. Son chagrin & sa défiance dans le service qu'il rendoit au Roy de Navarre. 358. Lieutenance qui lui est enviée. 568. Ce que le Prince de Condé esperoit de sa conduite. 393. Sa prudence à congédier ses Troupes. *ibid.* Il reprend la Ville de Châtillon en une nuit par le moyen d'un Pétard : 395. 396. Sa négociation. 462. Honoré du Bâton de Maréchal de France. *ibid.*

Siege de *Turin*, 147. 151.

V.

VACATIONS. Chambre extraordinaire dressée durant les Vacations, pour travailler au Procès de l'Amiral & de ses complices. 322.

Vaillac. Gouverneur du Château Trompete, 390.

Du *Vair*, fait Maître des Requêtes, 489.

Du *Val*, (Pierre) Evêque de Seez, 258. 259.

Valence. Politique de l'Evêque de Valence étant en Ambassade en Pologne, 326.

Valentine de Milan, Femme de Louis Duc d'Orléans. 257.

La Duchesse *Valentinois*, 213. 221. 234.

Son averſion pour les Hérétiques. 645.

La *Valette*, Capitaine pour le Roy, & les levées de Guyenne qu'il lui amena. 290. Ses Troupes employées à forcer la Ville de Mont-de-Marſan, 301. ſes faits d'Armes dans la Gaſcogne. 325. Il jouït par indivis avec Arquez, des bonnes graces de ce Roy, qui les appelloit ſes enfans. 438. Guerre en Provence entre lui & le Parlement. *ibid.* Officiers qui ſuivent ſon parti. 447. Se ſentant trop foible, il appelle Leſdiguieres à ſon aide. 459. Il augmente les diviſions. 463. Il eſt tué d'un coup de mouſquet dans la temple au Siege d'un lieu nullement conſidérable, 472. ſon éloge & la diſſipation de ſes Troupes. *ibid.*

La *Valette* le jeune, l'un des mignons de Henry III. nommé depuis Eſpernon, 372.

S. *Vaſlier.* Son crime, ſa condamnation, & ſa grace. 108.

Le P. *Varade*, Jeſuite. 489.

Vargas (François) Docteur, Ambaſſadeur de Charles-Quint à Veniſe. 223. Ambaſſadeur d'Eſpagne à Rome. Ses intrigues & celles des Caraffes, tiennent le S. Siege vacant pendant trois mois. 240.

Warvick (Ambroiſe) Comte, Gouverneur du Havre. 186. 277.

Vaſes ſacrés convertis en monnoye, 270.

Vaſſi. Maſſacre de Vaſſi, où le Duc de Guiſe fut bleſſé. 263.

Vaudemont. Sa mort. 130.

De *Vaudemont* (Louiſe) Femme d'Henry III. 346. 430.

Vaudois. Reſte de Vaudois exterminé. 172. 190.

Anciens *Vaudois.* 640.

De *Vaudré-Moiſy*, (Claude) chef des Huguenots. 290.

De *Velaſco*, (Ferdinand) Connétable de Caſtille. 498.

De *Velez*, Marquis. 310.

Venalité des Offices, & ſon origine en France. 591.

Vendôme (François) Vidame de Chartres, & ſa mort dans la Baſtille. 248.

Le Duc de *Vendôme* & ſon Mariage avec Françoiſe de Lorraine fille unique du Duc de Mercœur. 624. & *ſuiv.*

Voyez *Céſar. Monſieur.*

Le Cardinal de *Vendôme*, & les Sceaux de France entre ſes mains. Voyez *Conty.*

Vendôme. Comté érigée en Duché-Pairie, 80.

Vengence de Rapin. Explication de ces termes, 305.

Venier, (Sebaſtien) Général des Vénitiens contre les Turcs. 312.

Veniſe, Etat Ariſtocratique. 17. Venitiens, 21. ruſés politiques. 23. & *ſuiv.* Leur déſir de s'approprier la Ville de Piſe. 45. Ils ſe raccommodent avec les Florentins par le moyen du Duc de Ferrare, 56. Leurs conquêtes au de là de l'Adde. *ibid.* Méſintelligence entre les François & les Venitiens, & de quoi elle fut cauſe. 50. Ils témoignent manifeſtement leur haine envers le Roy Louis XII. 51. Ils fourniſſent des vivres à Gonçales inveſti dans Barette, ſans munition, ni de bouche, ni de guerre. *ibid.* & *ſuiv.* Ils ferment le paſſage de la Vallée de Trente à l'Empereur. 61. Ils reçoivent en triomphe dans leur Ville Barthelemy d'Alviane leur Général & pourquoi. *ibid.* Ligue contre eux entre le Pape, l'Empereur Maximilian, le Roy Louis XII. & Ferdinand Roy d'Eſpagne. 62. & *ſuiv.* Conſternation

des Venitiens par la valeur des François. 63. *& suiv.* Les Venitiens introduits dans Bresse. 68. 69. 70. 72.
Venise favorable à Henry IV. pendant la Ligue. 437. Différend de considération pour plusieurs chefs entre le Pape & la Seigneurie de Venise. 608.
Venitiens introduits dans Bresse. 80. 83. Ils quittent l'alliance de François I. 105. 113. Venitiens fort sages dans l'adversité. 115. 118. 121. 125. 128 129. 133. 145. 212. Réception qu'ils firent à Henry III. revenant de Pologne en France. 340. Voyez *Chipre.*
Venitiens. Ligués contre la Savoye. 473. Promesses faites aux Venitiens. 623.
Ventadour, l'un de ceux qui se joignirent au Duc d'Alençon après qu'il se fut retiré de la Cour. 349.
Ventes de biens de l'Eglise. 657.
La Marquise de *Verneüil.* Voyez *Entragues*, *Balsac.*
Veronne bloquée par les François & les Venitiens. 87.
Vervin (Coucy) Gendre du Maréchal de Riez. 171. Son supplice. 182.
La Paix de *Vervins.* 525. 527. publiée, 529. Ce qu'elle contenoit. *ibid.*
Etienne de *Vese*, ou *Vers*, Chambellan de Charles VIII. & Sénechal de Beaucaire, 17. 19. 21. 24.
Vezelay prise avec des échelles. 303.
Vezins défait, 281. Chevaux avec, 101. 323. Est tué dans Cahors dès les premieres approches du Siége de cette Ville, 369.
Vicaires du S. Siege. 46.
Vicomtes du parti des Huguenots, qui ils étoient, & pourquoi ils furent ainsi nommés. 290.
Vidame de Chartres. 30?.
Vieilleville. Maréchal, & son voyage à Poitiers. 296.
Vienne en Autriche, assiegée par les Turcs, 134.
La *Vigne* Ambassadeur de France à Constantinople. 213. 217.
De *Villars*, Marquis Amiral de France, commande une Armée pour les Villes rebelles de Guyenne, 313. Est contraint de licencier ses Troupes, 325.
Villars Maréchal fait perdre l'espérance de prendre le Havre qu'il tenoit, ayant engagé sa parole au Duc de Guise. 408.
De *Villars* Marquis, fils de la Femme du Duc de Mayenne, 437. 440. 462. 466. 467. Est pourvû de la Charge d'Amiral, 475. Son retour à l'obéïssance, & sa récompense. 490. Sa mort. 503.
Villegagnon, Chevalier, envoyé à la Floride, 292.
Villemur. Voyez *Joyeuse.*
Villequier & François d'O, son gendre entretiennent le Roy Henry III. dans une molle oisiveté. 364.
Villeroy, (Maréchal) & sa conférence avec le Plaissis-Mornay, 443. Ses soins pour la paix, 456.
Villeroy, Secretaire d'Etat, maltraité par d'Espernon en plein Conseil. 405. Il embrasse avidemment l'occasion de perdre cet ennemi. *ibid.* & 410.
De *Villiers-l'Isle Adam*, (Pierre) Grand-Maître des Chevaliers de saint Jean de Jerusalem. 105.
Réduction des *Villes* à l'obéïssance du Roy, 508. *& suiv.*
De *Vimiose*, Comte Seigneur Portugais, 377.
Vin manqué dans les Cabarets de Paris, 449.
Vin glacé vendu à la livre. 169. Premier impôt sur l'entrée du vin. 259.
Vincennes. Séjour qu'y fit Charles IX. qui y tomba malade. 101. 333.

Vincennes rendu au Duc de Mayenne par composition. 442. Repris par le Roy. 445.
Vinon. Voyez *Provence*, & la *Valete.*
De *Vins.* Ambition de ce Général. 397. 410.
Viret, Ministre Sacramentaire. 143.
Virtemberg. Querelle des Ducs de ce nom, 141. Pourparler d'un Duc de ce nom avec le Duc & le Cardinal de Guise. 263.
L'Université de *Vitemberg* fondée par Federic Electeur & Duc de Saxe. 637.
Vivonne (François) dit la Chasteigneraye, 183. Sa mort. *la même.*
Union des trois Rois, qui étonne le Turc, 161.
Sainte-*Union*, nom de la Ligue. 440. 476. 477.
Université de Paris, opposée aux Privileges des quatres Mendiants. 21. 22. 45.
L'Université assemblée en Corps. 490.
Réforme de l'*Université.* 547.
Volfgang fils aîné du Duc de Neusbourg. 627.
Vosge. Montagnes de ce nom. 248.
Volsey, (Thomas) Cardinal Evêque d'Yorck. 111. Utile à la France. 117. 124. 131. Sa disgrace. 132. Sa mort. *la même.*
Urbain VII. favorable à Henry IV. & sa mort. 454. 455.
D'*Urbin* (François-Marie) Duc, 122. 124. La guerre d'Urbin. 88.
D'*Urfé*, grand Ecuyer. 4.
Des *Ursins*, (Nicolas) Comte de Pétigliane, 199.
Utrecht & Cambray érigés en Archevêchés. 224.
Jean *Vuesel*, Cordelier. 33.
Wiclefites. 29.
Uzez, Duc, 332. Vicomté d'Uzez érigée en Duché-Pairie. 335.

X.

François XIMENE, Cardinal, Evêque de Tolede, & Gouverneur de Castille. 85. 92.

Y.

YVRY. Bataille donnée en ce lieu. 442. *& suiv.*

Z.

Jean de ZAPOL Vaivode de Transylvanie. 123.
Zelande. Voyez *Gand.*
Le Prince *Zizim*, frere de Bajazet, gardé par les Chevaliers de Rhodes. 12. 19. Sa mort. 20.
Ulric *Zuingle*, Curé à Zurich en Suisse, & sa revolte contre le Pape. 89. Sa Secte. 639.
Zuingliens. 263.
Zuniga Requescens. 272.
Les Suisses assemblés à *Zurich.* 84.

Fin de la Table des Matieres du Troisiéme Tome.